



Microfilmed 2002

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

***Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA***

Microfilmé 2002

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

***Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA***

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 6

QUATRIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1899



09412766

☞ Voir aussi la liste numérique, page 5-

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION, HUITIÈME PARLEMENT, 1899.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p. i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 5.

A	B
<i>Acadia</i> , Croiseur.(p.i.)	Bibliothèque du Parlement, Rapport. 17
Actionnaires des banques chartées 3	Biens personnels.(p.i.) 46
Affaires indiennes, Rapport annuel. 14	Billets de banques.(p.i.) 50
Agnes, Maître de poste d'.(p.i.) 21 <i>n</i>	British American Bank Note Co(p.i.) 129
Agriculture, Rapport annuel. 8	Brown, Marion.(p.i.) 174
Agriculture, Mises à la retraite dans le ministère de l'(p.i.) 30 <i>b</i>	Budgets. 2 <i>a</i> à 2 <i>e</i>
Alain, Napoléon.(p.i.) 21 <i>q</i>	C
<i>Alaska</i> et <i>Alert</i> , Steamers(p.i.) 77, 78	Câble sous-marin jusqu'à Skagway.(p.i.) 97, 97 <i>a</i>
Alaska et le Canada, Frontière entre l'. 99	Cabotage, lois du 52
Anglo-Canadienne, Cie de prêt et de placement(p.i.) 35	Cabotage, lois du.(p.i.) 52 <i>a</i>
Anticosti, Ile d'. 47	Caldwell, Wm.(p.i.) 21 <i>e</i> , 21 <i>c</i>
Archives du Canada. 8 <i>a</i>	Canada-Est, Cie de ch. de fer.(p.i.) 117
Archives publiques et édifices.(p.i.) 49	Canal Lachine(p.i.) 21 <i>d</i> , 163 à 163 <i>b</i>
Arrangements pour l'entrepasage aux Etats-Unis(p.i.) 82	Canaux et rivières, Travaux sur les.(p.i.) 150
Ashcroft, C.-B.(p.i.) 61	Cartes postales(p.i.) 105 <i>d</i>
Assurances, Rapport annuel. 4	Cavalerie, Inspecteurs de.(p.i.) 34
Assurances, Compagnies d'. 4 <i>a</i> , 4 <i>b</i>	Cens électoral. 148
Auditeur général, Rapport de l'. 1	Central du N.-B., Chemin de fer.(p.i.) 118
B	Champ de Mars, Montréal.(p.i.) 56
Baie des Chaleurs, Chemin de fer de la (p.i.) 171	Charlotte, Nasses dans le comté de.(p.i.) 149
Balances non réclamées dans les banques. 3 <i>a</i>	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel. 10
Banques chartées. 3	Chenal du Nord.(p.i.) 159
Banque du Peuple(p.i.) 67	Chicoutimi, Destitutions dans.(p.i.) 21 <i>f</i>
Bath, Maître de poste de.(p.i.) 21 <i>h</i>	China-Point.(p.i.) 94
Baux de lots riverains dans l'Ottawa.(p.i.) 147	Christie, W. J.(p.i.) 58, 58 <i>a</i>
Bélanger, Fréd.(p.i.) 21 <i>y</i>	<i>Claims</i> miniers.(p.i.) 62
Bétail, Embargo sur le. 86	Clifton, New-London.(p.i.) 157
Bétail, Inspection du.(p.i.) 162, 162 <i>a</i>	Collège militaire royal.(p.i.) 54, 140
	Colombie-Britannique, Administration
	Turner, dans la. 89
	Colombie-Britannique, Fortifications de
	la.(p.i.) 138, 138 <i>a</i>

C		G	
Colombie-Britannique, Juges de la (p.i.)	55, 72	Gouvernement, Edifices du (p.i.)	156
Colombie-Britannique, Statuts de la	110	Grand-Narrows (p.i.)	57i
Colombie-Britannique, Statuts de la (p.i.)	110a	Grand-View, I.P.-E. (p.i.)	155
Commerce, Rapport annuel	5	Gross, Boaz (p.i.)	21r
Commerce et Navigation, Rapport annuel	6		
Commerce, Rapport spécial sur le	5a	H	
Commissaire de l'or (p.i.)	33	Hall, Dr (p.i.)	162, 162a
Commission sur la pêche du homard	11c	Herns, John (p.i.)	21t
Commission géologique, Rapport de la	13a	Hogg, W. A. (p.i.)	21u
Commission de géographie	11+	Homesteads, Inscriptions de (p.i.)	62
Comptes publics, Rapport annuel	2	Haute Commission conjointe (p.i.)	125
Cour Supérieure, Québec (p.i.)	143	Houille, Port de Nanaïmo (p.i.)	169
Coste, Louis	66a		
Coste, Louis (p.i.)	66, 137	I	
Coteau-Landing	74	Ile aux Noix (p.i.)	76
Crépeau, J. H.	21b	Ile du Prince-Edouard	104
		" " Malles de (p.i.)	115
D		" " Ch. de fer de l'. (p.i.)	57j, 131
Deadman, Ile	68a	Impressions publiques et papeterie	16b
Deadman, Ile (p.i.)	68	Inspecteurs de cavalerie, etc (p.i.)	34
Déclaration du premier ministre (p.i.)	175	Inspection de la potasse (p.i.)	90
Désaveu des statuts de la Colombie-Britannique	110	Intercolonial, Chemin de fer :	
Désaveu des statuts du Manitoba	134	Archibald, Peter S. (p.i.)	21e
Dewan et Skelton (p.i.)	170	Dépenses	57b
Diverses dépenses imprévues (p.i.)	25	Prolongement à Montréal	88, 88a
Dividendes impayés dans les banques	3a	Fret transporté	57f
Donaghue, W. (p.i.)	75	Fret, Drawback sur le (p.i.)	57l, h
Dragage à Coteau-Landing	74	Michaud et Bélanger (p.i.)	21y
Dragueur <i>Prince Edward</i> (p.i.)	164	Service de Québec (p.i.)	57n
Droits sur les successions	46	Restaurant à Grand-Narrows (p.i.)	57i
Drummond, Chemin de fer du comté de	88, 88a	Revenu et dépenses (p.i.)	57g
		Revenu perçu	57a
E		Matériel roulant	57e, k
Eclairage des édifices de l'Etat (p.i.)	156	Renseignements statistiques (p.i.)	57m
Edifices du gouvernement (p.i.)	156	Soumissions pour rails d'acier (p.i.)	57j
Embargo sur le bétail	86	Soumissions pour traverses (p.i.)	57c, d
Esquimalt, Bassin de radoub d' (p.i.)	173	Dépenses d'exploitation	57
Etats-Unis, Navires de pêche des (p.i.)	27, 83	Intérieur, Rapport annuel	13
		Iroquois, Ecluses à (p.i.)	139
F		J	
Facteurs de la poste à Victoria (p.i.)	123	Jésus, Rivière (p.i.)	100
Faillite, Loi de (p.i.)	166	Jetées et quais (p.i.)	135
Fairlie, M. (p.i.)	21s	Justice, Rapport annuel	18
Falsification des substances alimentaires	7b		
Fawcett, M. (p.i.)	80	K	
Fermes expérimentales	8b	Ketcheson, Freeman (p.i.)	21p
Fortifications dans la Colombie-Britannique (p.i.)	138	King, George G. (p.i.)	22b
Fort-Williams, Port de (p.i.)	69		
Frais de voyage des ministres (p.i.)	98	L	
Frontière de l'Alaska	99	La Reine vs Coulombe (p.i.)	126
Fruits, Culture des (p.i.)	161	Leake, J. R. (p.i.)	21i
		Lenoir, Alfred (p.i.)	21j
G		Little-Sands, I.P.E. (p.i.)	21a
Galna, John (p.i.)	21v		
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest	15		
Gouverneur général, Mandats du (p.i.)	24		

M

Macdonald et Fraser, Mort de	70
Madeleine, Ile de la	(p.i.) 65
Maîtres de poste, Destitutions de	(p.i.) 21 <i>l</i>
Malles pour l'I.P.-E.	(p.i.) 115
Mandats du Gouverneur général	(p.i.) 24
Mandats-poste	(p.i.) 105-105 <i>b</i>
Manitoba, Poursuites au sujet des élec- tions	(p.i.) 84-84 <i>a</i>
Manitoba, Terres des écoles du	48
Manitoba, Terres des écoles du	(p.i.) 48 <i>a</i> , 165
Manitoba, Désaveu des statuts du	134
Marine marchande	11 <i>d</i>
Marine marchande, Liste de la	11 <i>b</i>
Marine, Rapport annuel	11
Matrices, Planches, etc.	(p.i.) 105 <i>c</i>
Marsh Hill	(p.i.) 22 <i>b</i>
Meagher, Thomas	(p.i.) 107
Médicaments pour la gendarmerie à che- val	(p.i.) 168
Mesures, poids, etc.	7 <i>a</i>
Michaud, Pierre	(p.i.) 21 <i>y</i>
Middleton, W. C.	(p.i.) 60
Milice et Défense, Rapport annuel	19
Mistassini, Quai de	(p.i.) 73-141
Montréal, Champ de Mars de	(p.i.) 56
" Douane de	(p.i.) 21 <i>e</i>
" Port de	(p.i.) 93
Morris, Dr	(p.i.) 122

Mc

McMillan, William D.	(p.i.) 21 <i>y</i>
McNeil, Joseph	(p.i.) 21 <i>o</i>

N

Nanaïmo, Port de	(p.i.) 169
Nelson vs Donelly	(p.i.) 33
Nasses dans le comté de Charlotte	(p.i.) 149
Naufrage-Pond	(p.i.) 146
Navires, Liste des	11 <i>b</i>
New-Westminster, Bureau des bois de la Couronne de	(p.i.) 112
Nord-Ouest, Acte d'irrigation du	(p.i.) 44
" Gendarmerie à cheval du	15
Norwood, H. H.	(p.i.) 132
North-Perott, Bureau de poste de	(p.i.) 22 <i>a</i>

O

Obligations et garanties	(p.i.) 31
Ogilvie, William	(p.i.) 37, 92
" " Rapport de	87, 87 <i>a</i> , 87 <i>b</i>
Ottawa, Pouvoir hydraulique de l'	(p.i.) 147
Ouellet, David	(p.i.) 162

P

Pacifique Canadien, Chemin de fer du : Affaires avec le minist. de l'Intérieur	(p.i.) 42
Convention avec le ministère des Chemins de fer	(p.i.) 64
Terres vendues par le	(p.i.) 41

P

Pacifique, Câble du	51, 51 <i>a</i> , 51 <i>b</i>
Papeterie et impressions publiques	16 <i>b</i>
Parc Stanley	68 <i>c</i>
Passé du Nid-de-Corbeau, Chemin de fer de la	70
Pêche du homard, Règlement sur la	(p.i.) 154
" Primes de	(p.i.) 32
" Permis de	(p.i.) 27, 83
Pêcheries, Rapport annuel	11 <i>a</i>
Pictou, Quai de	(p.i.) 145
Pilotes, Grieffs des	11*
Plaines d'Abraham	(p.i.) 53
Plébiscite sur la prohibition	20
" "	(p.i.) 38, 160
Poids, mesures, etc.	7 <i>a</i>
Pointe-Farran, Canal de la	(p.i.) 144
" Ecluses de la	(p.i.) 139
Pointe-Claire, Quai de la	(p.i.) 95
Police fédérale	(p.i.) 26
Postes, Direct. gén. des, Rapport annuel	12
Postes, Ministère des	(p.i.) 152
Potasse, Inspection de la	(p.i.) 90
Premier ministre	(p.i.) 98
Premier ministre, Déclaration du	(p.i.) 175
Pressuration des travailleurs	151
Prince-Edouard, Ile du	104
Prince-Edouard, Malles de l'Ile du	(p.i.) 115
Prince-Edouard, Chemin de fer de l'Ile du	(p.i.) 57 <i>j</i> , 131
Prince Edward, Dragueur	(p.i.) 164
Privilèges commerciaux, par la clause du tarif	109
Protocole n° lxiii	99
Publications, Poids des	(p.i.) 124

Q

Quais et jetées	(p.i.) 135
Québec, Employés du gouvernement de	(p.i.) 103 <i>b</i>
Québec, Service de chemin de fer à	(p.i.) 57 <i>n</i>
Québec, Cour Supérieure	(p.i.) 143

R

Rapport spécial sur le commerce	5 <i>a</i>
Rébellion de 1885	(p.i.) 136
Règlements douaniers, Klondike	79
Rejets des décisions de l'auditeur géné- ral	(p.i.) 23
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel	7
Roberval, Construction de chalans à	(p.i.) 75
Roberval, Jetée de	(p.i.) 142
Roche-Fendue et de Calumet, Barrages de la	(p.i.) 128
Ross, David	(p.i.) 21
Rubidge, Tom. S.	(p.i.) 78
Russell, Charles	113
Russell, M.	(p.i.) 21 <i>k</i>

S		T	
Saisie de pièges et de cordes.....(p.i.)	96	Terres fédérales(p.i.)	36, 43, 45
Sainte-Anne, Ecluse de.....(p.i.)	21 <i>d</i>	Timbres de poste.....	106
Saint-Jean, N.-B.(p.i.)	158	Timbres-poste(p.i.)	105 <i>a</i>
Saint-Méthode(p.i.)	73, 141	Toronto, Bureau de poste de.....(p.i.)	130
Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de . .	18	Travaux publics, Rapport annuel.....	9
Saskatchewan, Rébellion de la.....(p.i.)	136	Trésorerie, Rejet des décisions de l'Auditeur général par le Conseil de la.....(p.i.)	23
Sauvages, Acte concernant les.....(p.i.)	28	Turner, Administration, C.-B.....	89
Sauvages, Yale et Caribou.....(p.i.)	167	Tuscarora, Sauvages de.....(p.i.)	85
Sauvages Songhees(p.i.)	119		
Scrimgeour, John Gow.....(p.i.)	116	V	
Scugog, Sauvages de l'île.....(p.i.)	21 <i>f</i> , 120	Victoria, Port de(p.i.)	93
Secrétariat d'Etat, Rapport annuel.....	16	Victoria, Facteurs de(p.i.)	123
Service civil :		Virginia, Bureau de poste de.....(p.i.)	22
Nominations et promotions.....	108		
Commission d'enquête.....(p.i.)	21 <i>g</i>	W	
Destitutions.....	103 <i>c</i> , <i>e</i> , <i>f</i> et <i>h</i>	Wade, F. C.....(p.i.)	71
Destitutions.....(p.i.)	103, 103 <i>a</i> , <i>d</i> , <i>g</i>	Walker, Christophe.....(p.i.)	21 <i>m</i>
Examineurs.....	16 <i>c</i>		
Officiers d'immigration.....(p.i.)	101	Y	
Acte d'assurance.....	29	Yale et Caribou, Sauvages de.....(p.i.)	167
Liste du.....	16 <i>a</i>	Yorkton, T.N.-O.....(p.i.)	60
Service extérieur.....(p.i.)	111	Yukon :	
Ministère des Postes.....(p.i.)	152	Administration du district.....(p.i.)	59, 63 <i>d</i>
Employés de Québec.....(p.i.)	103 <i>b</i>	Arrangements d'entrepasage(p.i.)	82
Mises à la retraite.	30	Arrêtés du conseil.....(p.i.)	102 <i>b</i>
Mises à la retraite.....(p.i.)	30 <i>a</i> , <i>b</i>	Baux de dragage d'or.....(p.i.)	39
Skagway, Câble sous-marin jusqu'à.....(p.i.)	97, 97 <i>a</i>	Chemin de fer dans le.....	66 <i>a</i>
Skelton et Dewan(p.i.)	170	Commissaire de l'or.....(p.i.)	80
Solliciteur général.....(p.i.)	98	Commission à Wm Ogilvie.....(p.i.)	37
Soulanges, Canal de.....(p.i.)	172	Commission sur plaintes et enquêtes. . .	87 <i>a</i> , 87 <i>c</i>
Southport à Murray-Harbour, Chemin de fer de.....(p.i.)	127	Contrats de malle.....(p.i.)	121
Statistique criminelle.....	8 <i>c</i>	Fleuves Stikine et Yukon.....	79
Steamers <i>Pingree</i> et <i>Low</i>(p.i.)	87 <i>d</i>	Inspecteur de l'or.....(p.i.)	132
Steveston, Colombie-Britannique.....(p.i.)	153	Marchandises importées.....(p.i.)	133
		Mines de placers d'or.....(p.i.)	40
T		Nominations.....(p.i.)	102, 102 <i>a</i>
Tabac, Fabriques de.....(p.i.)	91	Permis de boissons63 à 63 <i>c</i>	
Télégraphe commercial du Nord, Cie de.(p.i.)	114	Permis de boissons.....(p.i.)	63 <i>c</i> à 63 <i>g</i> ^o
Télégraphe jusqu'à Skagway, Ligne de.(p.i.)	97, 97 <i>a</i>	<i>Pingree</i> et <i>Low</i>(p.i.)	87 <i>d</i>
Terrains aurifères, Mines sur les.....(p.i.)	40	Rapport de W. Ogilvie.....	87, 87 <i>b</i>
Terres des écoles, Manitoba.....	48	Shérif et greffier de la cour.....(p.i.)	81

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

CONTENU DU VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté (en partie) le 7 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding. Présenté (complet) le 26 avril 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présentés le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 2a. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 24 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2b. Estimations supplémentaires pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1899. Présentées le 12 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 2c. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 18 juillet 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2d. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1900. Présentées le 7 août 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1898. Présentée le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 3a. Rapport des dividendes restant impayés, et des soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada, depuis cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1898. Présenté le 12 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 3.

4. Rapport du Surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4a. Relevés préliminaires des affaires des compagnies d'assurances sur la vie, au Canada, pour l'année 1898. Présentés le 10 avril 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 4b. Sommaires des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1898. Présentés le 25 mai 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 19 avril 1899, par sir Richard Cartwright. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5a. Rapport spécial sur le commerce entre le Canada et les États-Unis ; pour l'usage de la commission internationale, Québec, 1898. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 5.

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 20 mars 1899, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 6.

7. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentés le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Partie II, inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Partie III, falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présentée le 21 mars 1899, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
8. Rapport du Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1898. Présenté le 11 avril 1899, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8a. Rapport sur les Archives du Canada, 1898. Présenté le 1er juin 1899, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 7.

- 8b. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. S. A. Fisher. . . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8c. Statistique criminelle pour l'année 1898. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 8.

9. Rapport annuel du Ministre des Travaux Publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 27 juin 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
10. Rapport annuel du Ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1897-98. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. A. G. Blair. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. —Marine. Présenté le 7 avril 1899, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11*. Rapport des commissaires nommés en vertu de l'arrêté du conseil du 11 janvier 1898, pour faire une enquête sur les prétendus griefs des pilotes du district de Montréal, etc.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11†. Premier rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. —Pêcheries. Présenté le 30 mars 1899, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 10.

- 11b. Liste de la marine marchande publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries ; étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1898.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 11c. Rapport de la Commission Canadienne sur le homard, 1898. Présenté le 29 juin 1899, par sir Louis Davies*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11d. Rapport des Commissaires du havre, etc., 1898.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
12. Rapport du Directeur général des Postes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 22 mars 1899, par l'hon. W. Mulock.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 11.

13. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1898. Présenté le 15 mai 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13a. Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1898. Présenté le 24 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 12.

14. Rapport annuel du ministère des Affaires Indiennes, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
15. Rapport sur le corps de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1898. Présenté le 14 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 13.

16. Rapport du Secrétaire d'Etat pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16a. Liste du Service Civil du Canada, 1898. Présentée le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 16b. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 10 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16c. Rapport du Bureau des Examineurs du service civil, pour l'année civile 1898. Présenté le 2 mai 1899, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
17. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1898. Présenté le 16 mars 1899, par l'Orateur*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
18. Rapport du Ministre de la Justice sur les Pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1898. Présenté le 21 juin 1899, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
19. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 27 mars 1899, par l'hon. F. W. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14.

20. Rapport sur le plébiscite de la prohibition tenu le 29 septembre 1898, au Canada. Présenté le 24 avril 1899, par sir Wilfrid Laurier*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
21. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions, etc., concernant la destitution de David Ross comme maître de poste de Kinross, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
- 21a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897,—Copie de toute correspondance, papiers et pétitions, etc., concernant la destitution du ci-devant maître de poste de Little-Sands, I.P.-E. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 21b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1897.—Copie de tous papiers, correspondance, pétitions, preuve, rapports et documents de toutes sortes se rattachant à la destitution de J. H. Crépeau comme maître de poste à Saint-Camille, comté de Wolfe, province de Québec. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Ives* *Pas imprimée.*
- 21c. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant,—(a) les noms de tous les employés révoqués par le gouvernement, par destitution ou autrement, dans le bureau de douane de Montréal, depuis le 13 juillet 1896 jusqu'au 1er mars 1898; (b) les années de service de chacun; (c) le chiffre de l'allocation de retraite, s'il en est; (d) la cause de la révocation dans chaque cas; (e) le chiffre du salaire annuel de chacun à la date de la révocation; (f) les noms des nouveaux employés nommés permanentement ou temporairement du 13 juillet 1896 au 1er mars 1898; (g) le chiffre du salaire mensuel à payer à chaque nouvel employé permanent ou temporaire. Présentée le 2 mai 1899.—*M. Quinn* *Pas imprimée.*
- 21d. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 mai 1898,—Etat donnant les noms de tous les employés du canal de Lachine et de l'écluse de Sainte-Anne qui ont été destitués depuis le 23 juin 1896, la cause de la destitution, le nom de la personne qui a porté plainte dans chaque cas, le montant des gages payés à chaque employé destitué, et le nom de son successeur ainsi que le montant des gages payés au nouveau titulaire. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Monk* *Pas imprimée.*
- 21e. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant sa destitution comme tel, ou les motifs de son renvoi, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)* *Pas imprimée.*
- 21f. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la destitution de M. Wm. Bateman, de Port-Perry, comme agent des Sauvages de l'Ile Scugog, et la nomination de M. Williams à sa place. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Hughes* *Pas imprimée.*
- 21g. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquêtes nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocations, et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires. (Revenu de l'Intérieur.) Présentée le 31 mai 1899.—*M. Foster* *Pas imprimée.*
- 21h. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de D. W. Ball comme maître de poste du village de Bath, Ontario. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Wilson* *Pas imprimée.*
- 21i. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie du rapport de M. Hawkins, inspecteur des postes, au sujet de l'enquête faite sur la conduite de J. R. Leake, maître de poste à Morton, comté de Leeds, et de toute correspondance, plainte, affidavit ou déclaration, et de toute preuve faite à l'enquête, concernant le dit maître de poste, et copie de l'avis de sa destitution. Présentée le 2 juin 1899.—*M. Taylor* *Pas imprimée.*
- 21j. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 5 juin 1899,—Copie de la correspondance, etc., concernant la destitution de Alfred Lenoir, comme gardien des pêcheries à l'Ile Madame, dans le comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 2 juin 1899.—*Sir Louis Davies* *Pas imprimée.*
- 21k. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant la nomination et la destitution de M. Russell, inspecteur des bateaux à vapeur, de tous les rapports et preuve dans toute enquête faite sur sa conduite, de tous rapports, papiers et correspondance concernant sa dernière nomination ou sa réinstallation dans le service public, et de toutes communications adressées par ou à cet officier, ou le concernant, depuis qu'il a commencé à exercer des fonctions dans le district du Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper* *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 21l. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899.—Copie de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet des destitutions suivantes: Job Bilodeau, maître de poste de Chambord; Louis Desbiens, maître de poste de Saint-Jérôme; William Larouche, maître de poste du Lac-Bouchette; Ferdinand Larouche, maître de poste de Delisle; F.-X. Létourneau, maître de poste de Saint-Bruno, tous dans le comté de Chicoutimi, ainsi que de toute requête, correspondance, lettre ou document au sujet de la nomination de leurs successeurs. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
- 21m. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899.—Copie de tout papier et de toute correspondance au sujet de la destitution de Christopher Walker, maître de poste à Ailsa Craig, Ont., et copie des accusations (s'il en est) portées contre lui, ainsi que du rapport fait à la suite de toute enquête tenue à ce sujet. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Haggart*.
Pas imprimée.
- 21n. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898.—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs et documents concernant la destitution du maître de poste d'Agnès et le transfert de ce bureau de poste. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Pope*. *Pas imprimée.*
- 21o. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 juin 1899, pour copie de la correspondance et autres papiers au sujet de la destitution de M. Joseph McNeil, gardien de phare, Pointe-Jérôme, St. Peter's, Cap-Breton. Présentée le 14 juin 1899.—*Sir Louis Davies*.
Pas imprimée.
- 21p. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 12 avril 1899.—Copie des plaintes portées contre M. Freeman Ketcheson et qui ont amené sa destitution de la position de commis de poste sur chemin de fer; copie de toute la correspondance échangée à ce sujet; aussi les déclarations du dit Freeman Ketcheson en réponse aux dites accusations. Présentée le 15 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..... *Pas imprimée.*
- 21q. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898.—Copie de tous arrêtés du conseil, papiers, dépositions, rapports, documents, etc., concernant la destitution de Napoléon Alain comme maître de poste de l'Ancienne Lorette, et copie de toutes instructions données par le ministère des Postes ou aucun de ses officiers à l'inspecteur des postes à Québec ou à quelque autre officier au sujet du témoignage à rendre dans une action pour dommages intentée par le dit Napoléon Alain contre Frédéric Belleau. Présentée le 19 juin 1899.—*M. Casgrain*.
Pas imprimée.
- 21r. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899.—Copie de tous papiers se rapportant à la destitution de Boaz Gross, ci-devant maître de havre à Hillsboro, N.-B., et à la nomination de son successeur, avec copie de toutes accusations et plaintes, de la preuve faite devant le commissaire McAlpine, du rapport du commissaire, et de toute correspondance, recommandations et autres papiers se rapportant en quelque manière à la dite destitution et à la nomination qui a été faite ensuite. Présentée le 26 juin 1899.—*M. McInerney*..... *Pas imprimée.*
- 21s. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899.—Copie de tous rapports, correspondance et autres papiers se rapportant à la destitution de M. Fairlie, principal de l'École Industrielle de la Terre de Rupert, dans la province du Manitoba. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Bourassa*..... *Pas imprimée.*
- 21t. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de John Hems, gardien de l'édifice public, dans la ville de Napanee. Présentée le 4 juillet 1899.—*M. Wilson*..... *Pas imprimée.*
- 21u. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899.—Copie de la commission émise pour une enquête sur les accusations portées contre W. A. Hogg, préposé au débarquement au port douanier de Collingwood, de la preuve faite devant le commissaire, du rapport de ce dernier, de l'arrêté du conseil basé sur ce rapport, et de toute correspondance et papiers à ce sujet. Présentée le 25 juillet 1899.—*M. McCarthy*..... *Pas imprimée.*
- 21v. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport de Thomas Woodyatt, commissaire, concernant certaines accusations portées contre John Galna, des douanes de Sa Majesté, à Parry-Sound, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*..... *Pas imprimée.*
- 21w. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juillet 1899, pour copie du rapport, etc., concernant la suspension de Wm. Caldwell, officier des douanes à Anderdon, Ontario. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 21x. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 juillet 1899, pour copie du rapport de M. B. Colcock, sous-inspecteur de ports douaniers, concernant la station douanière d'Anderdon et concernant Wm. Caldwell, ci-devant officier douanier à cette station. Présentée le 29 juillet 1899.—*Hon. W. Paterson*..... *Pas imprimée.*
- 21y. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Chemins de fer et Canaux ou avec aucun membre du gouvernement au sujet de Pierre Michaud et Fred. Bélanger, respectivement, employés sur la ligne de l'Intercolonial, à Trois-Pistoles, à titre de gardiens de wagon (*porter*) et de chef de section, et qui ont été destitués en 1898. Aussi, copie de toutes pétitions et papiers se rapportant à cette affaire. Présentée le 8 août 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 21z. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 juin 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, pétitions, rapports et tous papiers concernant la destitution de M. William D. McMillan, comme gardien du phare de l'Île Wood, I.P.-E., et la nomination de son remplaçant. Présentée le 10 août 1899.—*M. Martin*..... *Pas imprimée.*
22. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, correspondance, obligations et papiers concernant l'établissement d'un bureau de poste dans le comté d'Annapolis, appelé "Virginia", et la nomination de M. Ezekiel Banks comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Mills*..... *Pas imprimée.*
- 22a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1897,—Copie de toutes pétitions, lettres, avis, obligations, papiers et documents concernant l'établissement d'un bureau de poste, dans le comté d'Annapolis, appelé "North Perott", et la nomination de M. Alfred Spurr comme maître de poste au dit endroit. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Mills*..... *Pas imprimée.*
- 22b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 mai 1897,—Copie de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement ou aucun officier du ministère des Postes au sujet de la nomination et de l'installation de George G. King comme maître de poste de Marsh-Hill, Ontario. Présentée le 21 mars 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
23. Rejets par le conseil de la Trésorerie des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1898 et la session de 1899. Présentés le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Pas imprimés.
24. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de l'exercice 1898-99. Présenté le 21 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*
25. Relevé des dépenses à compte de dépenses imprévues du 1er juillet 1898 au 16 mars 1899. Présenté le 23 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding..... *Pas imprimé.*
26. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale, pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimé.*
27. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des États-Unis. Présentée le 30 mars 1899, par sir Louis Davies..... *Pas imprimée.*
28. Etat indiquant les réductions et remises faites sous l'autorité de la clause 141, telle qu'ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Victoria. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
29. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents de la session
30. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté le 30 mars 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents de la session.
- 30a. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Etat donnant,—(a) les noms de tous les employés civils qui ont été mis à la retraite entre le 13 juillet 1896 et le 1er janvier 1898; (b) l'âge de chacun de ces employés; (c) les années de service des dits employés; (d) le montant retiré par chacun, chaque année; (e) le montant de la pension annuelle accordée à chacun; (f) les noms des nouveaux employés nommés depuis le 13 juillet 1896; (g) l'âge de chacun d'eux; et (h) le montant du salaire de chacun d'eux. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Taylor*.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Etat indiquant,—(a) les personnes mises à la retraite dans le ministère de l'Agriculture depuis le 30 juillet 1896 jusqu'au 30 avril 1899, dans les services intérieur et extérieur; (b) les pensions ou allocations accordées dans chaque cas; (c) la manière dont les vacances ainsi créées ont été remplies, les noms des personnes qui ont été nommées à ces situations vacantes, et le chiffre du salaire dans chaque cas. Présentée le 30 juin 1899.—*M. Montague*..... *Pas imprimée.*
31. Relevé détaillé de toutes les obligations enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé du 16 février 1898, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada. Présenté le 30 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Pas imprimé.
32. Relevé des dépenses se rapportant aux primes de pêche pour 1897-98. Présenté le 9 avril 1899, par sir Louis Davies..... *Pas imprimé.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 avril 1899, pour copie des papiers concernant l'affaire de Nelson vs Donnelly, qui est un appel de la décision du Commissaire des mines d'or à Dawson. Présentée le 5 avril 1899.—*Hon. C. Sifton*..... *Pas imprimée.*
34. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de tous rapports et recommandations des inspecteurs de cavalerie, artillerie et infanterie au sujet de leurs inspections jusqu'au 18 avril, pour l'exercice 1897-98. Présentée le 10 avril 1899.—*M. Hughes*.. *Pas imprimée.*
35. Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Anglo-Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1898. Présenté (au Sénat) le 21 mars 1899, par l'hon. Président..... *Pas imprimé.*
36. Copie des arrêtés du conseil concernant les terres fédérales dans les provinces du Manitoba et de la Colombie Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée (au Sénat) le 11 avril 1899, par l'hon. R. W. Scott..... *Pas imprimée.*
37. Commission nommant William Ogilvie, commissaire, aux termes du chapitre 114 des Statuts Révisés du Canada, pour faire une enquête et un rapport sur des accusations portées contre plusieurs fonctionnaires du gouvernement dans le district du Yukon. Présentée le 17 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimée.*
38. Réponse préparée par le greffier de la Couronne en Chancellerie, conformément à un ordre de la Chambre en date du 10 mai 1899, demandant copie des livres de votation et des listes d'électeurs pour les comtés de Beauce, Lévis, Montmagny et Kamouraska, qui ont servi pour le plébiscite. Présentée le 13 juillet 1899, par l'Orateur-suppléant..... *Pas imprimée.*
39. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Etat indiquant en détail l'étendue de toutes les concessions pour le dragage de l'or demandées et accordées dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, où elles sont situées, les noms et domiciles des postulants, et le montant payé pour ces concessions. Aussi, copie de toute correspondance et de tous arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 19 avril 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
40. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance, demandes de soumissions et soumissions reçues, rapports et arrêtés du conseil et liste de tous permis ou licences accordés, comprenant les noms des personnes auxquelles ils ont été accordés, l'étendue de terrain comprise et les conditions attachées à chacun de ces permis, le montant payé et à payer, en rapport avec les terrains aurifères à exploiter au moyen de travaux de mines ou de dragage dans les Territoires du Nord-Ouest et le district du Yukon. Présentée le 19 avril 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
41. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1897 jusqu'au 1er octobre 1898. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton.
Pas imprimé.
42. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le ministère de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
43. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique* aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

44. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, 57-58 Vic., chap. 30, etc. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimé.*
45. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chapitre 54 des Statuts Révisés du Canada et ses amendements. Présenté le 19 avril 1899, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimé.*
46. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 21 avril 1899, pour copie des représentations faites par le Haut-Commissaire du Canada et les agents généraux des colonies anglaises au sujet de l'imposition d'un droit foncier sur les propriétés personnelles situées dans les colonies en 1894. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents de la session.
47. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 avril 1899, pour copie de la correspondance échangée entre le ministère des colonies et le gouvernement du Canada au sujet de l'Île d'Anticosti. Présentée le 21 avril 1899.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents de la session.
48. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de tous arrêtés du conseil, mémoires, correspondance et tous autres documents concernant l'octroi de 150,000 acres de terres publiques en faveur de l'Université du Manitoba, et le transfert des dites terres et de leurs titres à l'Université. Présentée le 24 avril 1899.—*M. La Rivière.*
Imprimée (en partie) pour la distribution et les documents de la session.
- 48a. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 31 mars 1898,—Etat indiquant la quantité de terres réservées pour les écoles dans le Manitoba, la quantité de ces terres qui ont été vendues et le prix de leur vente; le montant perçu sur le prix d'achat, les sommes encore dues au gouvernement, la manière dont ce fonds est placé et administré, le montant déjà payé à la province du Manitoba, avec indication de ce qui a été payé sur le capital et les intérêts, le montant restant au crédit de la province, tant en capital qu'en intérêts, les dates des paiements faits dans chaque cas, le montant de chaque paiement; aussi, la correspondance, les documents, mémoires, etc., et les arrêtés du conseil relatifs à ce sujet. Présentée le 25 avril 1899.—*Hon. M. Bernier.* *Pas imprimé.*
49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du rapport des commissaires nommés en 1897 pour faire une enquête sur l'état des archives publiques et des édifices publics. Présentée le 1er mai 1899.—*M. Belcourt.* *Pas imprimé.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat donnant le nombre de feuilles de billets de banque de \$1 et \$2 livrées au gouvernement depuis le 1er août 1897 par les nouveaux entrepreneurs, avec le nombre de planches de face, de dos et à teinter des sudites dénominations livrées au gouvernement jusqu'à date, d'après le contrat. Présentée le 1er mai 1899.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
51. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement impérial et les autorités coloniales et autres parties au sujet du projet du câble du Pacifique, depuis la réponse déposée sur la table à la dernière session. Aussi copie du rapport de la commission impériale instituée à ce sujet, dans le cas où permission aurait été donnée de le publier. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casey.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 51a. Réponse supplémentaire au n° 51. Présentée le 12 mai 1899.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 52b. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance concernant l'offre faite par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 1899 relativement au câble de l'Océan Pacifique. Présentée le 12 juin 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
52. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la mise en vigueur, sur le littoral du Pacifique et de l'Atlantique, des lois du Canada sur le cabotage, en tant qu'elles se rapportent au département des Douanes. Présentée le 8 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper.*
Imprimée pour les documents de la session.
- 52a. Réponse supplémentaire au n° 52 (ministère de l'Intérieur). Présentée le 5 juin 1899.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

53. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du bail de la propriété dans la cité de Québec connue sous le nom de *Plaines d'Abraham*, ou de tout autre titre en vertu duquel le gouvernement du Canada détient la dite propriété, et de tous mémoires, correspondance, etc., adressés au gouvernement touchant le renouvellement du bail ou l'acquisition de la dite propriété. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
54. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant des dépenses du Ministère de la Milice et de la Défense, chaque année, de 1867 à 1889 inclusivement. Aussi, le montant dépensé pour l'état-major de la milice pendant la même période. Aussi, le montant dépensé pour le Collège militaire Royal de Kingston pendant la même période. Présentée le 8 mai 1899.—*M. Domville*..... *Pas imprimée.*
55. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance, minutes du conseil et commission concernant la nomination de Son Honneur le juge en chef de la province de la Colombie-Britannique, depuis la date du décès de Son Honneur le juge en chef Davie jusqu'à la nomination du présent titulaire; aussi, concernant la nomination de Son Honneur le juge Irving et de Son Honneur le juge Martin de la cour suprême de la Colombie-Britannique. Présentée le 15 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*..... *Pas imprimée.*
56. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie du bail ou arrangement et de toute correspondance concernant l'occupation du champ de Mars dans la cité de Montréal par les autorités municipales, et des conditions attachées à cette occupation. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant quelles sont les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de l'Intercolonial chaque mois, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à date. Quelles ont été les dépenses d'exploitation et les recettes brutes, respectivement, de ce chemin pendant les mois correspondants de l'année précédente. Présentée le 9 mai 1899.—*M. Foster*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
- 57a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant le montant total d'argent perçu par le gouvernement (a) pour le trafic des voyageurs et (b) pour le trafic du fret, aux stations, agences de fret et agences de voyageurs, le long du prolongement de l'Intercolonial entre la Chaudière et Montréal, inclusivement, (1) depuis le 30 juin 1898 exclusivement jusqu'au 1er mars 1899 exclusivement, et (2) depuis le 1er mars 1899 inclusivement jusqu'au 1er avril 1899 exclusivement. Présentée le 16 mai 1899.—*M. Powell*.
Imprimée pour les documents de la session.
- 57b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Relevé des dépenses faites, à même les recettes, pour améliorations, extensions et additions de nature permanente, autres que les travaux ordinaires d'entretien et de réfection, sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 1er juillet 1897. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Powell*.
Imprimée pour les documents de la session.
- 57c. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes soumissions pour traverses pour l'usage de l'Intercolonial depuis le 1er janvier 1896 jusqu'à date, donnant les noms, quantités et prix et indiquant quelles soumissions ont été acceptées. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 57d. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copies de toutes soumissions reçues par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou par aucun de ses officiers, pour des traverses de chemins de fer et du bois de toute espèce fournis à l'Intercolonial entre juillet 1896 et janvier 1898, sur la division de ce chemin de fer qui se trouve dans la province de Québec. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
- 57e. Réponse à une adresse du Sénat en date du 24 mars 1899,—Demandant un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté à l'occasion de l'extension du chemin de fer Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Montréal; de qui ce matériel a été acheté et à quel prix. Présentée le 19 mai 1899.
Hon. sir Mackenzie Bowell..... *Pas imprimée.*
- 57f. Réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1899,—Etat indiquant la quantité de marchandises transportées sur le chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax pour être expédiées en Europe, au cours de l'hiver en 1898 et 1899. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. M. Perley*.
Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 57g. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—1. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte du capital, en ce qui concerne l'Intercolonial et son prolongement jusqu'à Montréal, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 2. Quelles ont été les recettes totales des susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. 3. Quel a été le montant total des dépenses portées au compte des recettes, en ce qui concerne les susdits chemin et prolongement, du 30 juin 1898, exclusivement, au 1er mai 1899, exclusivement. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Powell*..... *Pas imprimée.*
- 57h. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles ont été payés des remboursements ou drawbacks pour des comptes de fret sur la partie de l'Intercolonial sise dans le Nouveau-Brunswick, pendant les mois de janvier et février 1899, le montant et la date des paiements dans chaque cas, et la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 57i. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie du bail ou contrat en vertu duquel les autorités de l'Intercolonial ont permis ou autorisé la construction d'un restaurant sur la propriété du chemin de fer à Grand-Narrows, et de toute correspondance au sujet de la concession de ce privilège et de l'exploitation du dit restaurant. Présentée le 23 juin 1899.—*M. McDougall*..... *Pas imprimée.*
- 57j. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des annonces publiées en 1898, demandant des soumissions pour des rails d'acier et attaches pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. Aussi, copie des soumissions reçues et de toute correspondance à ce sujet, et de tous contrat ou contrats passés. Présentée le 27 juin 1899.—*Sir Charles Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 57k. Réponse supplémentaire au n° 57e. Présentée le 28 juin 1899..... *Pas imprimée.*
- 57l. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Etat donnant les noms des personnes auxquelles des paiements ont été faits à titre d'allocations ou de remises pour des comptes de fret, sur la partie de l'Intercolonial située dans la Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'au 31 mars 1899, et indiquant le montant et la date du paiement ainsi que la date à laquelle la surcharge a été faite. Présentée le 13 juillet 1899.—*M. Bell (Pictou)*.... *Pas imprimée.*
- 57m. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant : 1. La totalité du parcours combiné tant des locomotives que des voitures, et celui de l'Intercolonial, pour chaque mois à partir du 1er mars 1898, en ce qui concerne les termini, le pont et les autres parties affermées du Grand-Tronc de chemin de fer, tel qu'énoncé dans les 3ème et 33ème clauses de l'annexe du bill (n° 138). 2. Les montants pour (a) entretien et réparations, (b) pour tous autres frais (séparément) d'exploitation encourus par le Grand-Tronc et l'Intercolonial, chaque mois, depuis le 1er mars 1898. 3. Copie des rapports et renseignements fournis en vertu de la clause 33 de la dite annexe, pour chaque mois depuis le 1er mars 1898. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Foster*... *Pas imprimée.*
- 57n. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et correspondance adressés au gouvernement ou à aucun de ses membres, depuis la dernière session, par la Chambre de Commerce de la cité de Québec, le conseil de ville ou de tous autres corps publics ou citoyens de la dite cité, au sujet d'un meilleur service entre le chemin de fer Intercolonial et la cité de Québec. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. Casgrain*.
Pas imprimée.
58. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous rapports et correspondance entre W. J. Christie, ci-devant du ministère du Revenu de l'Intérieur à Winnipeg, et tous autres officiers du ministère dans le Manitoba et le ministère à Ottawa ou le ministre du Revenu de l'Intérieur, et de tous arrêtés du conseil au sujet du renvoi, de la suspension et de la destitution finale de W. J. Christie, ci-devant l'un des principaux officiers du ministère à Winnipeg. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Roche*..... *Pas imprimée.*
- 58a. Réponse supplémentaire au n° 58. Présentée le 30 mai 1899..... *Pas imprimée.*
59. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur ou à aucun officier de ce ministère par William Ogilvie ou par le Conseil du district du Yukon, ou par aucun membre de ce conseil, au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax)*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance se rapportant au ministère de l'Intérieur à Ottawa autorisant l'agent à Yorkton, T. N.-O., à accorder l'inscription, au nom de M. W. C. Middleton, du ¼ S. E. de la sect. 14, canton 24, rang 3, à l'ouest du 2ème méridien. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin. Pas imprimée.*
61. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement et la "Ashcroft Water and Electric Coy", ou M. Peter Ryan, ou M. John Shields, ou toute autre personne en leur nom, au sujet de l'acquisition de 4,000 acres de terre, environ, près de Ashcroft, C. B., dans les limites de la zone réservée pour les chemins de fer. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Prior. Pas imprimée.*
62. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil passés jusqu'à date concernant la prise de concessions minières par des officiers du ministère de l'Intérieur ou autres officiers du gouvernement, ou concernant l'enregistrement des biens de famille (*homesteads*) ou l'achat de terres par des officiers du ministère de l'Intérieur. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Davin. Pas imprimée.*
63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Archer Martin, de Victoria, C. B., avocat, au ministre de l'Intérieur ou au député du ministre, ou à aucun officier du ministère de l'Intérieur, concernant la délivrance ou l'approbation de permis ou autorisations d'importer des liqueurs dans le district du Yukon, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes et communications. Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax). Imprimée pour les documents de la session.*
- 63a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes et communications adressés par Frederick Peters, C.R., de Victoria, C. B., au ministre de l'Intérieur ou à aucun autre ministre de la Couronne, ou à aucun sous-ministre, demandant des permis pour importer des liqueurs dans le district du Yukon, ou se rapportant à ce sujet, et copie de toutes réponses faites à ces lettres, télégrammes ou communications, Présentée le 15 mai 1899.—*M. Borden (Halifax). Imprimée pour les documents de la session.*
- 63b. Correspondance concernant l'importation de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. C. Sifton. *Imprimée pour les documents de la session.*
- 63c. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Relevé de tous permis pour liqueurs délivrés par le major Walsh, et copie de toute correspondance et rapports concernant ce qu'il a fait à ce sujet. Présentée le 18 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper. Imprimée pour les documents de la session.*
- 63d. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899, pour copie de toute correspondance, télégrammes, etc., en rapport avec l'administration du territoire du Yukon tel que mentionné dans le discours prononcé par l'honorable Ministre de l'Intérieur pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à l'ouverture de la session. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper. Pas imprimée.*
- 63e. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son ministère et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, concernant la délivrance ou la rétention de permis pour le transport de liqueurs dans le territoire du Yukon. Présentée le 30 mai 1899.—*M. Clarke. Pas imprimée.*
- 63f. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Relevé de toutes les liqueurs introduites dans le Yukon depuis le 1er juillet 1896, avec les noms des personnes ou compagnies qui les ont introduites, la quantité dans chaque cas, la date du permis et l'autorité qui a accordé le permis. Aussi, copie de toute correspondance avec quiconque a demandé ou obtenu un permis pour introduire des liqueurs dans le Yukon. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster. Pas imprimée.*
- 63g. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat détaillé du nombre de gallons de boissons enivrantes entrés dans le district du Klondike depuis juillet 1896, du nombre de permis accordés pour cet objet, avec les noms et adresses postales de ceux à qui les dits permis ont été accordés, et le montant payé à cette fin. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster. Pas imprimée.*
- 63g*. Réponse supplémentaire au n° 63f. Présentée le 13 juillet 1899. *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

64. Copie de la convention intervenue, le 1er juillet 1890, entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. Présentée le 16 mai 1899, par l'hon. A. G. Blair. *Pas imprimée.*
65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toutes lettres, documents, mémoires, conventions et correspondance se rapportant en quelque manière aux termes et conditions auxquels des soumissions ont été demandées pour le contrat du transport des malles des Iles de la Madeleine, et d'après lesquels le contrat a été subséquemment accordé à R. J. Leslie, de la maison Leslie, Hart et Cie, de Halifax, N.-E. Présentée le 17 mai 1899.—*M. Pope.*
Pas imprimée.
66. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 24 mars 1899,—Copie de la correspondance échangée avec M. Louis Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, et des instructions qu'il a reçues relativement à la route Yukon-Teslin et à la navigation des rivières et des lacs de la région ; aussi copie de tous les rapports faits par le dit Louis Coste. Présentée le 17 mai 1899.
Hon. Sir Mackenzie Bowell *Pas imprimée.*
- 66a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du rapport ou des rapports de M. Coste, ci-devant ingénieur du ministère des Travaux publics, sur le Yukon, et plus particulièrement sur la route du lac Teslin en ce qui concerne la construction d'une ligne ferrée vers le Yukon par cette route ; aussi, copie du rapport de M. Lafontaine, ou copie de leur rapport conjoint, si ces deux ingénieurs ont fait un tel rapport. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Davin.* *Imprimée pour les documents de la session.*
66. (1898.) Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur l'état et l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Présenté le 26 avril 1898.—*Imprimé pour la distribution et les documents de cette session (1899). Voir documents de la session n° 18, page 221.*
67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 avril 1899,—1. Une copie du dernier rapport adressé au gouvernement par la Banque du Peuple, avant que cette banque ait suspendu ses paiements, avec le nom de la personne qui a signé le dit rapport et la déclaration faite par elle. 2. Une copie des états soumis par les directeurs sur les affaires de la dite banque à chacune des assemblées publiques des actionnaires et des déposants, qui ont été tenues depuis la date de la suspension de paiements. 3. Une liste des noms des directeurs de la banque à l'époque de la dite suspension, et un état du nombre d'actions alors possédées par chacun des directeurs. 4. Une liste des ventes ou transferts d'actions possédées par les directeurs, qui avaient eu lieu depuis la suspension, et à qui ces ventes ou transferts ont été faits. 5. Une liste des vacances qui se sont produites depuis la dite date, avec indication de la cause de ces vacances et du nom de ceux qui ont été appelés à les remplir. 6. Les prix, aussi approximativement qu'on pourra les constater par la cote des actions, auxquels se sont faits les ventes et transferts pendant le mois qui a immédiatement précédé la suspension, et les prix des ventes et transferts depuis la date de la suspension à venir au 1er avril 1899. 7. Une liste des noms des actionnaires de la banque le 1er avril 1899 et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux à cette date. 8. Un état détaillé de l'actif et du passif de la banque, à l'exception du passif des déposants et des actionnaires, lequel pourra être indiqué comme somme totale. Présentée le 17 mai 1899.—*Hon. M. McMillan.* *Pas imprimée.*
68. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et B. Haigh et Fils, de la Colombie-Britannique, ou toutes autres personne ou personnes en leur nom, en 1890 ou environ, au sujet d'une demande de se servir de l'île Deadman. Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et le procureur général de la province de la Colombie Britannique ou autre membre du gouvernement provincial concernant la dite demande ou l'objet de cette demande. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Prior.*
Pas imprimée.
- 68a. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil concernant le Parc Stanley et l'île Deadman, Vancouver, C. B., et de toute correspondance entre les différents ministères du gouvernement et les autorités impériales, militaires et navales, au sujet de l'une ou l'autre de ces propriétés ou des deux. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la cité de Vancouver et les autorités du Parc. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet entre le député de Burrard, le ministre de la Milice et le ministère de la Milice, le ministre de l'Intérieur et autres membres du gouvernement. Aussi, copie de toute correspondance entre M. Ludgate et ses représentants et aucun ministère du gouvernement au sujet de l'île Deadman. Aussi, copie de toutes demandes

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- et correspondances concernant l'affermage ou la concession de l'Île Deadman. Aussi, copie de tous mémoires administratifs, rapports ou lettres conservées dans les ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Milice concernant le Parc, l'Île Deadman ou les titres ou la disposition de ces propriétés. Aussi, copie de toutes concessions ou affermages du Parc ou de l'Île Deadman. Aussi, copie de tous rapports ou informations obtenues par les divers ministères avant l'exécution d'aucun affermage ou d'aucune concession de l'Île Deadman. Aussi, copie de tous mémoires ou correspondance concernant la concession ou l'affermage de l'Île Deadman. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous papiers, documents et correspondance entre la Bourse des Céréales de Winnipeg et le ministère des Travaux publics, en vue de tenir le port de Fort-William libre de glace aussi tard que possible. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Roche*..... *Pas imprimée.*
70. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes lettres, instructions, correspondance et rapport du commissaire nommé pour faire une enquête sur les griefs des ouvriers employés sur le chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, et sur les circonstances qui ont accompagné la mort de deux des dits ouvriers nommés McDonald et Fraser, à ou près Pincher-Creek, avec le rapport du commissaire qui a fait une enquête sur tous les faits qui se rapportent au décès de Charles P. McDonald et de E. McC. Fraser, qui étaient employés à la construction du chemin de fer de la Passe-du-Nid-de-Corbeau. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Bell (Pictou)*..... *Rapport sommaire imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade avant ou après son départ pour Dawson pour y agir à divers titres officiels, et plus spécialement copie de la permission écrite qui lui a été donnée de jalonner des lots miniers dans le Klondike. Présentée le 18 mai 1899.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
72. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie Britannique et le gouvernement du Canada depuis juillet 1898 jusqu'à date, concernant la cour suprême, les cours de comté ou aucuns des juges de la dite province, les nominations des dits juges ou d'aucuns d'entre eux, ou autres matières se rapportant à l'administration de la justice dans la dite province. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
73. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction des hangars sur les quais de Saint-Méthode et Mistassini, et de l'octroi du contrat pour ces constructions à L. P. Bilodeau, de Roberval. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous papiers, correspondance, etc., se rapportant à l'adjudication, à M. Thomas Gauthier, de Montréal, par le ministère des Travaux publics, du contrat pour le dragage à Coteau-Landing, et de l'avis publié pour demander des soumissions, s'il en est. Aussi, un état indiquant le montant dépensé sur le crédit de \$21,000 voté à cet effet, et à qui il a été payé. Aussi, copie de la correspondance échangée entre M. Gauthier et M. Macdonald qui a exécuté les travaux, et un état indiquant, en pieds cubes, le montant des travaux exécutés, et comment les paiements ont été faits. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Bergeron*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de la correspondance entre le gouvernement ou le ministère des Travaux publics et M. W. Donaghue ou aucune autre personne au sujet de la construction de chalans à Roberval destinés à accompagner le dragueur du même lieu, et de l'octroi du contrat pour la construction des dits chalans au dit M. Donaghue. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de tous baux, papiers et documents concernant l'affermage de certaine propriété sur l'Île aux Noix, dans la province de Québec, appartenant au gouvernement et placée sous le contrôle du ministère de la Milice et de la Défense, avec les noms des locataires depuis le 1er janvier 1895 jusqu'à date, et le montant de loyer payé par ces locataires. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Quinn*..... *Pas imprimée.*
77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899.—Etat indiquant quand et pendant quel temps le steamer *Alaska* a été employé à l'exploration du chenal du lac Saint-François, et quel service a été fait par le steamer *Alert* pendant la même période. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant les montants payés à Tom S. Rubidge, ingénieur-surintendant du canal de Cornwall, pour salaire et dépenses, du 1er janvier 1897 au 1er janvier 1899; aussi, état détaillé du montant payé pour voitures pendant la même période; aussi, état des dépenses totales en rapport avec le steamer *Alert*; aussi, état indiquant pendant combien de jours le steamer *Alert* a été réellement employé pour des travaux d'exploration, depuis le 1er janvier 1897 jusqu'au 1er janvier 1899, et pendant combien de jours il a été employé à d'autres services et la nature de ces services. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Taylor*. *Pas imprimée.*
79. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1899,—Copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, rapports, papiers et correspondance se rapportant en quelque manière à la navigation des fleuves Yukon ou Stikine ou aux règlements douaniers y relatifs, y compris le transbordement des cargaisons. Aussi, copie de tous rapports à Son Excellence le Gouverneur général, minutes du conseil, correspondance et papiers concernant les règlements douaniers et les honoraires imposés sur les marchandises du Canada passant par St-Michael, Dyea, Skagway et Wrangel. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir Charles Tupper*. *Imprimée pour les documents de la session.*
80. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance et papiers concernant le renvoi de M. Fawcett comme commissaire des mines d'or du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Davin* *Pas imprimée.*
81. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil, ordonnances, commission, nomination, cautionnement, certificats et serments au sujet de la nomination du shérif pour le Territoire du Yukon. Aussi, copie des mêmes papiers au sujet de la nomination du greffier de la cour pour le district du Yukon. Présentée le 25 mai 1899.—*Sir C. Hibbert Tupper*. *Pas imprimée.*
82. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et les autorités américaines directement ou indirectement, ou par l'entremise du gouvernement britannique ou son représentant à Washington, concernant les arrangements pris pour l'entreposage ou le transit sur les côtes du Pacifique, ou concernant les secours à donner aux personnes dans le besoin dans les districts du Yukon ou d'Alaska. Aussi, copie de tous rapports des ministres au gouvernement sur ces matières. Présentée le 25 mai 1899.—*M. Foster*. *Pas imprimée.*
83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat donnant le nombre et les noms des navires de pêche des Etats-Unis, n'ayant pas de licences aux termes du *modus vivendi*, qui ont obtenu des privilèges dans les ports canadiens de l'Atlantique pendant les mois de novembre et décembre 1898 et de janvier et février 1899, et copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres, ou aucuns de ses officiers, faisant voir dans quelles circonstances des privilèges ont été accordés à ces navires des Etats-Unis. Présentée le 26 mai 1899.—*M. McAlister*. *Pas imprimée.*
84. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de toute correspondance, instructions, rapports, mémoires de frais et comptes, se rapportant aux poursuites qui ont été intentées à la suite des élections générales de 1896 dans la province du Manitoba, ainsi qu'un relevé de tous deniers payés pour cet objet par le gouvernement fédéral. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Roche*. *Pas imprimée.*
- 84a. Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 2 juin 1899. *Pas imprimée.*
85. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1897,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes quelconques dans le comté de Brant concernant la nomination du Dr Levi Secord, de Brantford, du Dr McKee, du même lieu, et du Dr Beer, ci-devant de Plattsville, dans le comté d'Oxford, comme médecin principal et médecins-auxiliaires des sauvages établis sur la réserve du canton de Tuscarora, comté de Brant. Présentée le 29 mai 1899.—*M. Clancy*. *Pas imprimée.*
86. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, et entre le gouvernement canadien et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, au sujet de l'embargo sur le bétail. Présentée le 27 mai 1899.—*M. Montague*.

Imprimée pour les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

87. Copie de l'arrêté du conseil du 7 octobre 1898, pourvoyant à la nomination de M. William Ogilvie comme commissaire, en vertu des dispositions du chapitre 114 des Statuts révisés du Canada, pour faire une enquête sur les accusations et plaintes mentionnées dans l'arrêté du conseil ; copie de la commission émise sous le grand sceau du Canada, nommant M. Ogilvie comme commissaire ; copie de son rapport du 27 avril 1899, et copie des trois avis publics mentionnés dans le dit rapport et qui lui sont annexés. Présentée le 30 mai 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 87a. Copie de la commission décernée à M. William Ogilvie, en vertu du chapitre 114, S.R.C., pour tenir une enquête et recevoir des dépositions assermentées au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon ; et copie de la preuve faite à cette enquête. Présentée le 9 juin 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 87b. Copie d'un rapport supplémentaire, en date du 27 mai 1899, de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par commission émise sous le grand sceau du Canada pour faire une enquête et prendre des dépositions sous serment, au sujet de certaines accusations portées contre certains fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 7 juillet 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 87c. Copie de la preuve qui accompagnait le rapport supplémentaire en date du 27 mai 1899 (soumis à la Chambre le 7 juillet courant), de M. William Ogilvie, commissaire nommé en vertu des dispositions du chapitre 114, S.R.C., et par une commission décernée aux termes du dit acte, sous le grand sceau du Canada, pour tenir une enquête et prendre des dépositions sous serment au sujet de certaines accusations portées contre des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans le Territoire du Yukon. Présentée le 12 juillet 1899, par l'hon. C. Sifton.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 87d. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du rapport de William Ogilvie, commissaire, concernant l'évaluation des steamers *Pingree* et *Low* pour déclaration en douane. Présentée le 27 juillet 1899.—*M. Paterson* *Pas imprimée.*
88. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mai 1899, demandant :—(1.) Le contrat primitif passé entre le gouvernement et les propriétaires du chemin de fer du comté de Drummond et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer. (2.) Le présent contrat ou convention, passé entre les mêmes parties ou compagnies. (3.) Un état indiquant toutes les sommes d'argent payées aux propriétaires du dit chemin de fer, depuis la non-ratification du premier contrat jusqu'au 31 mars 1899. (4.) Un état des recettes et des frais d'exploitation du chemin de fer du comté de Drummond, depuis l'époque où on a commencé à l'exploiter conjointement avec le chemin de fer Intercolonial jusqu'au 31 mars 1899. (5.) Aussi, un état du montant total payé à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer pour l'usage de gares et le droit de circulation sur sa ligne, travaux de ponts, ou pour tout objet quelconque en rapport avec le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 29 mai 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*
Imprimée pour les documents de la session.
- 88a. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 courant,—Copie de toutes les conventions et arrangements de trafic supplémentaires, conclus entre le ministère des Chemins de fer du Canada et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, en rapport avec le contrat passé entre le dit ministère et la dite compagnie pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal. Présentée le 26 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.* *Imprimée pour les documents de la session.*
89. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur général par des membres du cabinet Turner, dans la province de la Colombie-Britannique, au sujet de la conduite du lieutenant-gouverneur de cette province, et demandant qu'il soit nommé une commission pour faire une enquête à ce sujet. Aussi, copie de tous papiers et correspondance se rapportant aux dites pétitions, et de tous papiers et correspondance se rattachant en quelque manière à l'action de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique en renvoyant le cabinet Turner dans la dite province. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
90. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—1. Copie de toute correspondance avec le ministère du Revenu de l'Intérieur depuis dix ans au sujet de l'inspection compulsive de la potasse au port de Montréal. 2. Copie de toutes pétitions présentées à ce

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

sujet au ministre du Revenu de l'Intérieur, et des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Montréal et autres, demandant au gouvernement de prendre des mesures pour protéger le commerce de la potasse au Canada. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Préfontaine.*

Pas imprimée.

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—1. Etat donnant la quantité de tabac canadien produit et fabriqué chaque année depuis 1890 jusqu'à ce jour. 2. Nombre de manufactures établies, et la date respective de leur établissement depuis 1890 jusqu'à ce jour pour la fabrication du tabac canadien ou du tabac canadien et du tabac étranger mélangés. 3. Copie des requêtes, pétitions et mémoires présentés au gouvernement depuis 1896, concernant les droits sur le tabac. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Gauthier.*..... *Pas imprimée.*
92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes pour copie du prospectus de la Compagnie Anglo-canadienne des placers d'or du Klondike (limitée), et copie de toute correspondance et autres papiers dans les cartons du ministère de l'Intérieur, concernant les relations que l'on dit exister entre William Ogilvie et cette compagnie. Présentée le 31 mai 1899, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimée.*
93. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant sous des chefs séparés les montants votés et dépensés par le gouvernement fédéral pour le port de Montréal pendant les derniers 28 ans. Aussi, un état, sous des chefs séparés, indiquant les sommes votées et dépensées par le gouvernement fédéral pour le port de Victoria, C. B., pendant la même période. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Prior.*..... *Pas imprimée.*
94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Etat indiquant le montant réellement dépensé pour reconstruire la jetée de China-Point, I.P.-E. ; la date de ces paiements ; à qui ils ont été faits et le montant payé à chaque personne ; le montant payé pour les travaux réellement exécutés ; le montant payé pour les matériaux non employés, et quand ; la quantité et l'espèce de matériaux achetés, et les prix ; l'état actuel de la jetée, le progrès des travaux de reconstruction ; et copie de tous papiers, correspondance et documents à ce sujet ou donnant des renseignements ou des détails en rapport avec les points ci-dessus énumérés. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Martin.*..... *Pas imprimée.*
95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant toutes les sommes dépensées jusqu'à date pour le nouveau quai de la Pointe-Claire, Q., la somme de travaux exécutés, le coût estimatif de ce quai, et combien il en coûtera pour le terminer ; aussi, copie de toutes annonces demandant des soumissions, ainsi que copie des soumissions et de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 31 mai 1899.—*M. Monk.*..... *Pas imprimée.*
96. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant à la saisie des rets à trappe et câbles appartenant à MM. Benjamin Compton et Cie, de Belle-Rivière, dans la province de l'Île du Prince-Édouard, le 30 juillet 1898, par le croiseur du gouvernement l'*Acadia*. Présentée le 1er juin 1899.—*M. Martin.*..... *Pas imprimée.*
97. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes lettres, télégrammes, câbles, mémoires et autres papiers reçus par le Très honorable Premier Ministre du Canada, l'honorable J. I. Tarte, ministre des Travaux publics, ou l'honorable A. G. Blair, ministre des Chemins de fer et Canaux, de la Compagnie de Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), du *Commercial Telegraph Construction Syndicate, Limited*, ou de la *W. T. Henley Telegraph Works, Limited*, ou d'aucuns directeur ou directeurs, personne ou personnes pour ou représentant quelqu'une de ces compagnies, ou du Haut-Commissaire du Canada à Londres, ou de toute autre personne ou compagnie, concernant la construction, par ou pour la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée), d'une ligne télégraphique entre Skagway et Dawson, ou d'un câble télégraphique sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel, ou se rapportant en quelque manière à l'un ou l'autre de ces objets. Aussi, copie de toutes lettres du Très honorable Premier Ministre du Canada, ou de l'un ou l'autre des dits autres ministres à aucune des dites compagnies ou à aucuns directeur ou directeurs ou autres personne ou personnes agissant ou prétendant agir au nom d'aucune des dites compagnies, se rapportant en quelque manière à la construction de la dite ligne télégraphique ou du dit câble par, pour ou en vertu de la charte de la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord (à responsabilité limitée). Aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres ou ministères et le gouvernement des États-Unis à Washington ou aucun de ses ministères touchant la pose et l'atterrage d'un câble sous-marin entre un point dans la Colombie-Britannique et Skagway ou Wrangel ou tout autre point entre ces deux endroits. Présentée le 1er juin 1899.—*M. Prior.*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 97a. Réponse supplémentaire au n° 97. Présentée le 26 juin 1899. *Pas imprimée.*
98. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 6 juin 1898,—Etat du coût des dépenses des voyages faits en 1897, par l'honorable Premier Ministre et par l'honorable Solliciteur général, en Europe, aux États-Unis ou ailleurs ; aussi, un état des dépenses de voyage de leurs secrétaires particuliers, ou de toutes autres personnes composant leur suite. Présentée le 29 mai 1898.—*Hon. M. Landry.*
Pas imprimée.
99. Protocole n° LXIII de la Haute Commission conjointe, Washington, concernant la frontière entre l'Alaska et le Canada. Présenté le 5 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
100. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de tous papiers, plans, cartes géographiques, rapports d'officiers des pêcheries, correspondance et tous autres documents concernant l'existence d'un barrage dans la rivière Jésus, près de la ville de Terrebonne, et la construction d'une passe migratoire dans ce barrage, conformément à la loi. Présentée le 5 juin 1899.—*M. Fortin.* *Pas imprimée.*
101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat donnant une liste de toutes les personnes employées depuis le 1er août 1896, par le ministre de l'Intérieur, à part des employés du service civil à Ottawa, pour des fins d'immigration, avec les noms et les domiciles des personnes employées, le chiffre des appointements et allocations, la date et le motif de la destitution, quand il y a eu destitution, et le pays ou les districts où elles ont rempli leurs fonctions. Présentée le 5 juin 1898.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes nommées à des emplois ou à des fonctions quelconques dans le district du Yukon depuis le 1er août 1896, leurs noms et domiciles, le chiffre du salaire et des allocations ou dépenses de toutes espèces de chaque personne, les fonctions de chacune, la date de sa nomination, démission ou destitution et le motif de telle démission ou destitution ; le dit état ne devant pas comprendre la police à cheval ou les miliciens canadiens, mais devant cependant inclure les payeurs de chacune de ces deux troupes. Présentée le 5 juin 1899.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
- 102a. Réponse supplémentaire au n° 102. Présentée le 9 juin 1899. *Pas imprimée.*
- 102b. Copie d'arrêtés du conseil concernant le Yukon. Présentée le 21 juin 1899, par l'hon. C. Sifton.
Pas imprimée.
103. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat faisant connaître toutes les personnes et commissions d'enquêtes nommées pour s'enquérir de la conduite des employés publics depuis le 1er août 1896, les noms des commissaires, le chiffre de leurs salaires et allocations, le montant total payé à chacun comme salaire et allocations, et les dépenses totales de chaque commission en dehors des salaires et allocations, ainsi que les noms et domiciles de toutes les personnes destituées sur le rapport des commissaires. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
- 103a. Réponse supplémentaire au n° 103 (ministère des Douanes). Présentée le 6 juin 1899. *Pas imprimée.*
- 103c. Réponse partielle à une adresse du Sénat, en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire. 2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports. 3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes. 4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mis à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement ; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée ; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution. Présentée le 28 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bovell.*
Imprimé sous forme de sommaire.
- 103b. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Etat donnant les noms des commissaires nommés par le gouvernement pour s'enquérir de la conduite de tous les employés du service civil dans la province de Québec, depuis le 23 juin 1896, et le montant payé à chaque commissaire comme salaire ou frais de voyage. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 103d. Réponse supplémentaire au n° 103 (ministère des Postes). Présentée le 5 juillet 1899. *Pas imprimée.*
- 103e. Réponse supplémentaire au n° 103c. Présentée le 4 juillet 1899. *Voir 103c.*
- 103f. Réponse supplémentaire au n° 103c. Présentée le 5 juillet 1899. *Voir 103c.*
- 103g. Réponse supplémentaire au n° 103c (chemins de fer et Canaux). Présentée le 29 juillet 1899. *Pas imprimée.*
- 103h. Réponse supplémentaire au n° 103c. Présentée le 28 juillet 1899. *Voir 103c.*
104. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous états, réclamations, mémoires, correspondance, télégrammes, etc., échangés avec le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et une délégation de cette province, en mars dernier, composée des honorables Hector C. McDonald, James W. Richards et Benjamin Rogers, au sujet de questions pendantes entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et celui du Canada. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Martin*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
105. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de tous papiers et correspondance, y compris arrêtés du conseil, soumissions et contrats se rapportant à la fourniture du papier pour les mandats-poste fractionnels avec un échantillon des mandats imprimés. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 105a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant toutes les émissions séparées de timbres-poste, de cartes postales ou de mandats de poste depuis le 1er janvier 1897, avec mention de ceux qui ne sont plus en usage, la quantité de chaque émission avec échantillon de chacune, en faisant connaître, pour ce qui concerne les timbres du jubilé, leur coût et le montant d'argent versé au trésor pour chaque dénomination. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 105b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie du contrat pour la fabrication des billets-poste et le coût, par 1,000, de chaque dénomination, à l'exclusion du papier; aussi copie de toute correspondance entre l'entrepreneur, le gouvernement et l'imprimeur de la Reine. Aussi, état indiquant le nombre de rames de papier fabriqué pour chaque dénomination, par qui la commande a été donnée, où le papier a été fabriqué, le nom du fabricant, et qui a actuellement la propriété des rouleaux Dandy qui ont servi à la fabrication du papier. Aussi, état indiquant qui a fourni les électrotypes, où ils ont été fabriqués, la date de la première livraison des billets-poste et le chiffre du cautionnement donné par l'entrepreneur, et si l'entrepreneur a donné les locaux nécessaires pour les employés du gouvernement qui sont chargés de la surveillance et pour l'emmagasinage d'une grande quantité de papier. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 105c. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Etat indiquant en détail toutes les matrices, planches ou autres pièces, gravées en tout ou en partie, déclarées en douane comme étant importées par ou pour l'*American Bank Note Co'y* et la *British American Bank Note Company* pour servir à la fabrication des billets de banque, timbres-poste, billets-poste et estampilles du Revenu de l'intérieur pour le gouvernement, avec leur évaluation et le montant de droits imposés et perçus. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 105d. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Postes ou aucun membre du gouvernement au sujet de la qualité des cartes postales érites par le ministère des Postes depuis le 1er juillet 1896. Présentée le 19 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat donnant le nombre de planches gravées pour timbres du jubilé, les dénominations et le coût des dites planches. Aussi le nombre de planches gravées pour les timbres du Plus Grand Empire (*Greater Empire*) et le coût par planche, avec le coût par 1,000 timbres complets. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster*.
Imprimée pour les documents de la session.
107. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous papiers, affidavit et correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement ou des fonctionnaires des Etats-Unis, ou autres personnes, concernant l'affaire de Thomas Meagher, qui a été arrêté dans les eaux canadiennes, sur la rivière Saint-Clair, par des officiers de douane des Etats-Unis, le 19 août 1898, détenu pendant quelque temps et grossièrement traité par les dits officiers et ensuite emprisonné, et qui a été finalement relâché, sans procès, par ordre du gouvernement américain. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Cowan*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

108. Etat donnant les noms et salaires de toutes les personnes nommées^{es} ou promues dans le service civil pendant l'année 1898. Présenté le 6 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour les documents de la session.
109. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1898,—Copie de toute correspondance, rapports, arrêté du conseil et instructions au sujet de la participation des pays étrangers aux privilèges commerciaux en vertu de la soi-disant clause préférentielle du tarif 1897. Présentée le 6 juin 1899.—*M. Foster* *Imprimée pour les documents de la session.*
110. Documents concernant certains statuts passés par la législature de la Colombie-Britannique récemment désavoués. Présentés le 7 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 110a. Autres documents concernant certains statuts passés par la législature de la Colombie-Britannique récemment désavoués. Présentés le 21 juin 1899, par sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimés.*
111. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat indiquant, par ministère, la dépense faite chaque année depuis le 1er juillet 1890 pour les salaires de tous les employés permanents ou temporaires dans le service extérieur des ministères des Postes, des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, et donnant les ports principaux et secondaires, pour ce qui concerne les Douanes et le Revenu de l'Intérieur, et les bureaux de poste pour ce qui concerne le ministère des Postes. Présentée le 7 juin 1899.—*M. McMullen* *Pas imprimée.*
112. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toutes plaintes mentionnées à la page 3 du rapport du sous-ministre de l'Intérieur (rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année 1897), minutes du conseil, commission, instructions et rapport de M. Archer Martin, commissaire, concernant le bureau des bois de la Couronne à New Westminster. Présentée le 9 juin 1899—*Sir Charles Hibbert Tupper*. *Pas imprimée.*
113. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Copie de toutes instructions données par le gouvernement du Canada ou aucun de ses ministères à Charles Russell, écuyer, avocat, de Londres, Angleterre, ou à aucun de ses associés, au sujet de toute cause ou affaire dans laquelle le dit gouvernement ou aucun de ses ministères étaient ou sont concernés. Aussi, copie de tous mémoires ou comptes de frais adressés par les dites personnes au gouvernement ou à aucun de ses ministères depuis le 1er juillet 1896. Présentée le 9 juin 1899.—*M. Bergeron*. *Imprimée pour les documents de la session.*
114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du Télégraphe Commercial du Nord et le ministère des Travaux publics pendant les derniers six mois. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Maxwell*.
Pas imprimée.
115. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, contrats, soumissions et tous autres papiers et documents concernant le changement effectué l'hiver dernier dans le transport des malles de l'Île du Prince-Edouard entre l'Intercolonial et le Cap Tourmente. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Martin*.
Pas imprimée.
116. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes et instructions au sujet du privilège accordé à John Gow Scrimgeour d'avoir un entrepôt particulier à Cardigan-Bridge, I.P.-E. Présentée le 12 juin 1899.—*M. Macdonald (King)*. *Pas imprimée.*
117. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ou toute personne ou fonctionnaire en leur nom, et la Compagnie du chemin de fer du Canada-Est ou toute personne en son nom, et copie de tous rapports et papiers se rapportant à une proposition d'acheter le dit chemin de fer pour le gouvernement. Présentés le 12 juin 1899.—*M. Foster*. *Pas imprimée.*
118. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil, et de tous papiers et correspondance adressés au département des Chemins de fer et Canaux ou au ministre des Chemins de fer par les officiers de la Compagnie du chemin de fer Central du Nouveau-Brunswick, ou par aucuns entrepreneurs ou personnes intéressés à la construction du dit chemin de fer, ou par aucune autre personne en leur nom, au sujet du paiement de subventions ou octrois accordés à la dite compagnie. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster*.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

119. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports, depuis le 1er juin 1897, entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique, ou entre toutes personnes ou personnes en leur nom, au sujet de la réserve des sauvages Songhees, à Victoria, C.-B. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior.*
Pas imprimée.
120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copie de toute correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou aucun de ses officiers et M. A. Soper, de Port-Perry, ou autres personnes au sujet de la suppression de la vente de boissons aux sauvages de Scugog. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
121. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous contrats ou conventions conclus par ou avec le ministre des Postes, ou le ministère des Postes, ou Sa Majesté, ou le gouvernement du Canada, pour le transport des malles dans ou hors du territoire ou district du Yukon ou aucune de ses parties ; aussi copie de toutes annonces pour soumissions pour le transport des dites malles, et de toutes soumissions reçues par le ministre des Postes, le ministère des Postes, ou le gouvernement du Canada, ou Sa Majesté la Reine, pour le transport des malles dans ou hors le territoire ou district du Yukon ; aussi, copie de tous rapports, lettres et communications écrites de l'inspecteur des postes à Victoria, ou de tout autre inspecteur des postes, ou de tout autre officier du ministère des Postes, au sujet de ces soumissions ou annonces, ou au sujet de l'acceptation ou du rejet d'aucune des dites soumissions. Présentée le 13 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper.* *Pas imprimée.*
122. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, papiers, pétitions, etc., au sujet de la démission du docteur Morris comme maître de poste de Dundas, I.P.-E., de la nomination de son successeur et des personnes qui ont demandé cet emploi. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Macdonald (King)* *Pas imprimée.*
123. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat indiquant,—1. Combien de facteurs ont été employés dans le bureau de poste de Victoria, C.B., en 1895-96, 1896-97 et 1897-98, respectivement, et combien sont employés actuellement ; 2. Quel salaire était payé à chaque facteur employé en 1895-96, et quels sont les salaires payés cette année ; 3. Quelle allocation provisoire a été accordée à chaque facteur en 1895-96, et ce qu'elle était en 1897-98. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Prior.* *Pas imprimée.*
124. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître le poids de chaque émission de publications quotidiennes et hebdomadaires paraissant à Toronto et à Montréal depuis l'inauguration de la loi qui exige que toutes publications doivent être pesées et estampillées avant d'être acceptées au bureau de poste du lieu de publication. Présentée le 13 juin 1899.—*M. Quinn.* *Pas imprimée.*
125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Etat détaillé de toutes sommes dépensées pour la Haute Commission conjointe entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis depuis l'origine jusqu'à date, avec les noms de toutes personnes attachées à cette commission à titre de commissaires, secrétaires, commis et serviteurs, et les taux et montant total de la compensation payée à chacune comme salaire, allocation et frais, spécifiant chaque item. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*
- 126.. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions et correspondance par lettre ou télégramme entre le gouvernement ou aucun ministère ou quelqu'un de ses officiers et le représentant de la Couronne ou toute autre personne au sujet de l'ajournement de l'appel interjeté devant la cour du Banc de la Reine dans la cause de La Reine vs Coulombe et autres, pendant le dernier terme de la dite cour à Québec, et copie de tous documents à ce sujet. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Casgrain* *Pas imprimée.*
127. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions et autres papiers en la possession du gouvernement concernant le projet du chemin de fer d'embranchement de Southport à Murray-Harbour et autres projets d'embranchements dans la province de l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 14 juin 1899.—*M. Martin.* *Pas imprimée.*
128. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître tout règlement (s'il en est) fait par le ministère des Chemins de fer et Canaux au cours de la dernière session et depuis ce temps, avec les particuliers qui ont souffert des dommages par suite

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- de la construction des barrages à la Roche-Fendue et à Calumet en 1883 ; aussi, les noms des estimateurs qui ont réglé ces demandes d'indemnité, et par qui leur nomination a été recommandée. Présentée le 14 mai 1899.—*M. Poupore*..... *Pas imprimée.*
129. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 avril 1899,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de la *British American Bank Note Company* pour la balance qu'elle prétend lui être due pour des travaux exécutés pour le ministère des Postes en vertu d'un contrat. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
130. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes nommées à des emplois dans le bureau de poste de Toronto depuis le 13 juillet 1896, la date de chaque nomination, le salaire de chaque personne ainsi nommée, les fonctions de chacune. Présentée le 15 juin 1899.—*M. Clarke*..... *Pas imprimée.*
131. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 mars 1898,—Tous les rapports et relevés faits par les ingénieurs du ministère des Chemins de fer et Canaux, en vue de redresser certaines courbes sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard, à ou près de North-Wiltshire. Aussi un état indiquant : 1. Les sommes d'argent dépensées pour le redressement des dites courbes et à qui elles ont été payées. 2. Si les travaux ont été faits à la suite de soumissions, ou s'ils l'ont été à la journée. 3. La nature et l'étendue des changements qui ont été faits. 4. Quels autres changements on se propose de faire. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Ferguson* *Pas imprimée.*
132. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 mai 1899,—Copies verbatim certifiées des lettres ou autres documents adressés au ministère de l'Intérieur ou à quelque fonctionnaire de ce ministère, ou à quelque membre du gouvernement, par H. H. Norwood, la personne nommée par le gouvernement à la position d'inspecteur de l'or dans le district du Yukon. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. M. Primrose*..... *Pas imprimée.*
133. Réponse partielle à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus sur les marchandises importées dans cette partie du Dominion connue sous le nom de région du Yukon et du Klondike, depuis le 1er septembre 1898 jusqu'au 1er mars 1899 ; le dit état faisant connaître la nature des marchandises ainsi importées et les pays de leur provenance ; aussi, un état indiquant, autant que possible, la quantité et la nature des marchandises canadiennes expédiées dans la région du Yukon, pendant la même période. Présentée le 13 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..... *Pas imprimée.*
134. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie d'un mémoire signé par feu l'honorable John Norquay, président du Conseil exécutif de la province du Manitoba, au nom du Conseil, demandant d'être entendu devant Sa Majesté en conseil au sujet de la pratique suivie par le Gouverneur général en conseil de désavouer des actes clairement dans les attributions de la législature provinciale, et demandant la discontinuation de cette pratique,—lequel mémoire a été adressé à l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada avec prière de le transmettre à Sa Majesté en conseil. Aussi, copie de toute correspondance, rapports au conseil, rapports du conseil et arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 16 juin 1899.—*M. LaRivière*.
Inprimée pour les documents de la session.
135. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Etat donnant le montant dépensé en 1896-97 et 1897-98 et les dépenses projetées pour 1898-99 pour les jetées et quais de nature privée, et sur les jetées et quais qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement et qui ne sont pas la propriété de l'Etat, ainsi que les noms de ces jetées et quais et de leurs propriétaires, et les sommes dépensées pour chacun de ces quais et jetées pendant les exercices susdits. Présentée le 16 juin 1899.—*M. Martin*..... *Pas imprimée.*
136. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,—Copies de tous rapports et recommandations de la commission d'enquête chargée de régler les réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement dans le district de la Saskatchewan en 1885, de toutes les réclamations produites, y compris le montant payé dans chaque cas, et de toutes les réclamations qui ont été produites mais qui ont été rejetées. Présentée le 20 juin 1899.—*M. Davis*.
Pas imprimée.
137. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1899,—Copie de toutes instructions, correspondance et rapports, comptes et pièces justificatives concernant les dépenses en rapport avec l'expédition de l'ingénieur en chef Coste, du ministère des Travaux publics, mentionnée dans le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour 1898, page 7, et aussi en rapport avec le voyage en Angleterre fait subséquemment par M. Coste dans la même année. Présentée le 20 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports entre les ministères de la Milice et de la Défense et de la Justice, ou leurs agents, et les personnes suivantes qui ont demandé une indemnité ou une compensation en rapport avec l'érection de fortifications à Macaulay-Point, C. B., savoir : Fred. Hall, J. Jardine, W. F. Bullen, R. W. Reford, Henry Moss, William Moss, J. G. Tiarks, Charles Kent, Thornton Fell, Andras Keating (B. L. Ker), Hans Ogilvy Price, H. F. Bishop, S. J. Pitts et toutes autres personnes qui ont présenté des réclamations à ce même sujet. Présentée le 21 juin 1899. *M. Prior*..... *Pas imprimée.*
- 138a. Réponse supplémentaire au n° 138. Présentée le 29 juin 1899..... *Pas imprimée.*
139. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des rapports de Walter Shanly, I.C., et de T. C. Keefer, I.C., au sujet des grandes écluses projetées à Iroquois et Farran's-Point. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Taylor*..... *Pas imprimée.*
140. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Etat indiquant : 1. les dépenses se rapportant au Collège militaire Royal de Kingston depuis sa fondation. 2. Le nombre des gradués, chaque année, et leurs domiciles et professions dans le moment, autant que les autorités du collège peuvent l'indiquer. 3. Tous les ordres ou règlements généraux concernant l'emploi de ces gradués dans les corps permanents de volontaires ou autres branches du service public. Présentée le 23 juin 1899.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
141. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 avril 1898,—Copie de toutes instructions, correspondances, etc., au sujet de la construction de quais à Mistassini et Saint-Méthode (Tékouabé). Etat détaillé indiquant le montant du bois, du fer et de la pierre employés dans ces constructions ; par quelles personnes ces articles ont été fournis ; quels prix ont été payés pour eux à chacune d'elles ; quels étaient le ou les charpentiers employés à ces constructions ; quel prix recevaient-ils par jour, et combien ont-ils reçu en argent, ainsi que les journaliers qui ont travaillé avec eux ; et toute autre dépense en rapport avec ces constructions. Copie de toute correspondance en rapport avec les contrats donnés à MM. Têtu et Savard, de Saint-Félicien, pour préparer du bois de quai pour Saint-Méthode. Copie de ces contrats et de toute correspondance ultérieure pour empêcher le paiement de leurs comptes. Etat indiquant le montant du bois préparé par ces messieurs et du montant qui leur a été payé personnellement. Copie des instructions données à M. J. B. Carboneau comme premier charpentier aux quais de Mistassini et Saint-Méthode. Correspondance au sujet de l'annulation de ces instructions à Saint-Méthode et la nomination d'un autre charpentier constructeur à sa place. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1898,—Etat détaillé indiquant le montant payé à toute personne qui a travaillé au quai de Roberval en 1896 ; le nombre de jours donnés, le prix payé par jour ; la quantité de bois ou fer fournie, ainsi que les prix payés pour ces bois et fer, et l'endroit où obtenus. Copie de toutes instructions, correspondance, etc., en rapport avec cet ouvrage. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
143. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 avril 1899,—Etat indiquant les sommes payées comme frais de voyages aux juges de la cour supérieure de la province de Québec venant de districts extérieurs pour siéger dans la cité de Montréal. 1. Depuis le 1er janvier 1898 jusqu'à la mise en vigueur de l'acte 61 Victoria, chapitre 52. 2. Depuis la mise en vigueur du dit statut jusqu'au 1er mars 1899. Présentée le 26 juin 1899.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*
144. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toutes soumissions ouvertes le 14 mai 1897 pour les travaux de canalisation à la Pointe-Farran, avec les prix des divers soumissionnaires pour chaque item et les quantités approximatives sur lesquelles les soumissions ont été basées, et le montant total stipulé dans chaque soumission. Présentée le 27 juin 1899.—*M. Clancy*..... *Pas imprimée.*
145. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1898,—Copie de toute correspondance et de tous rapports concernant de plus grandes facilités au quai de Pictou, N.-E., en 1892 et depuis cette date. Présentée le 28 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.
Pas imprimée.
146. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous rapports faits sur toutes explorations de Naufrage-Pond, comté de King I.P.-E., en 1897 ou 1898. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Macdonald (King)*. *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899;—Copie de tous baux non expirés, de tous renouvellements de baux non expirés et de toutes modifications de baux consentis par le gouvernement en faveur de toutes personnes, personnes ou compagnies et de tous plans et papiers s'y rapportant, en ce qui concerne tous les lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau dans et le long de cette partie de la rivière Ottawa, et ses divers chenaux communément appelée la Chaudière qui se trouve dans les limites de la cité d'Ottawa depuis la limite occidentale de la dite cité jusqu'à la ligne de la rue Kent qui se prolonge jusqu'à la dite rivière. Aussi, copie des plans indiquant la situation des dits lots riverains, pouvoirs et privilèges d'eau. Aussi, état indiquant la somme de force hydraulique que chaque locataire a le droit d'employer et la date de l'expiration du bail qui lui donne ce droit. Présentée le 28 juin 1899.—*M. Copp*.....*Pas imprimée.*
149. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant les noms des diverses espèces de nasses en usage en vertu de licences, dans le comté de Charlotte, N.-B., l'endroit où se trouve chacune, la date de l'émission de la licence et le nom ou les noms des porteurs de licences. Aussi, les noms des diverses espèces de nasses pour lesquelles des licences ont été émises en 1898 mais qui n'ont pas été construites, les noms des porteurs de licences et le nombre d'années pendant lesquelles ces licences sont restées sans effet à raison de la non-construction des nasses par les porteurs des dites licences. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Ganong*.*Pas imprimée.*
150. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Etat faisant connaître, —1. Les canaux et travaux de rivière en rapport avec les canaux formant la connexion entre les grands lacs et la navigation en eau profonde à Montréal, qui ont été complétés au 1er juillet 1896, la profondeur de l'eau dans chaque cas et le coût jusqu'à cette date. 2. Les canaux et améliorations fluviales s'y rapportant qui, à cette date, étaient en voie de construction ou d'agrandissement avec indication des travaux exécutés dans chaque cas, le coût, jusqu'au 1er juillet, de la construction ou de l'agrandissement, le coût estimatif de l'achèvement des travaux, les contrats alors en vigueur et le montant de chacun, les nouveaux contrats passés depuis le 1er juillet 1896 couvrant des travaux autres que les travaux achevés ou en voie d'exécution à cette date et le montant de chacun. 3. Le coût estimatif de l'achèvement de ces travaux jusqu'à la profondeur projetée, au-dessus des montants stipulés dans les contrats en cours au 1er juillet 1896. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*
151. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat donnant le nombre de contrats passés par le gouvernement depuis le 30 juin 1897 dans lesquels se trouve inséré une clause défendant de pressurer les travailleurs, le montant total de ces contrats, les noms des ministères respectifs qui ont donné ces contrats, et les noms des compagnies, maisons d'affaires ou particuliers auxquels ces contrats ont été donnés. Présentée le 29 juin 1899.—*M. Clarke*.
Imprimée pour les documents de la session.
152. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1899,—Etat—1. Le nombre de personnes employées dans le ministère des Postes, le 30 juin 1896, et le montant total payé à ces employés pour l'exercice clos le 30 juin 1896. 2. Un état donnant les mêmes renseignements pour l'exercice clos le 30 juin 1898. 3. Le nombre des employés de ce département le 12 juillet 1896 et le 16 février 1899. Présentée le 20 juin 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*
153. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de tous arrêtés du conseil et demandes, correspondance, papiers, plans, etc., qui se trouvent dans les ministères de l'Intérieur et de la Marine et des Pêcheries concernant 37-29 acres ou environ de grève et de rivage situés à environ deux milles en aval de Steveston, C.-B., à l'ouest et dans le voisinage immédiat de la section 9, rang 7, bloc ouest 3, division nord-ouest. Présentée le 30 juin 1899.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
154. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Etat indiquant,—1. Le montant payé dans la province de l'Île du Prince-Edouard, depuis 1896, à titre d'amendes pour infraction aux règlements de la pêche du homard, les noms des personnes condamnées à l'amende et le montant de l'amende dans chaque cas ; 2. Un relevé détaillé des amendes perçues ; 3. L'affectation de ces amendes ; 4. Les frais de poursuite dans chaque cas ; 5. Les noms des officiers de pêcheries qui ont reçu une part de ces amendes, et le montant reçu dans chaque cas par chaque officier ; 6. Le magistrat ou autre officier qui a instruit ces causes d'infractions. Présentée le 30 juin 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
155. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports, télégrammes, etc., concernant le changement projeté dans le service des malles pour Grand-View, I. P.-E. Présentée le 4 juillet 1899.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

156. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 19 avril 1899,—Etat montrant :—1. Quel a été le montant total, en moyenne, payé chaque année à la Compagnie du gaz d'Ottawa pour l'éclairage des divers édifices du gouvernement pendant les deux années terminées, fin de 1898. 2. Quel est le coût total annuel, avec le système actuel d'éclairage. 3. Si l'on a demandé des soumissions pour l'éclairage des divers édifices au gaz ou à l'électricité. A quelle compagnie le contrat pour l'éclairage a été donné. 4. Quel est le nombre total et la force des lumières électriques incandescentes établies dans tous les édifices publics, à Ottawa. Quel est le coût d'installation, y compris les fils et autres appareils. 5. Quel est le nombre et la force des lumières électriques alimentées par le matériel d'éclairage électrique du gouvernement et quel est le coût de l'éclairage pour les deux ans terminés, fin de 1898. 6. Quel est le coût premier et la valeur actuelle de tout le matériel électrique et des chaudières installés dans les édifices publics, à Ottawa. Combien d'hommes sont employés pour le service d'éclairage. 7. Si des soumissions ont été demandées pour la pose des fils électriques dans tous les édifices du gouvernement et des accessoires nécessaires pour l'éclairage de ces édifices. De qui des offres ont été reçues, et quel était le montant respectif de ces offres. 8. De quelle manière a été dépensé le crédit de \$75,000 destiné à ajouter au matériel électrique du gouvernement et à l'achat de certaines pompes à incendies. Quels sont les articles de ces dépenses. A qui ces sommes ont été payées. Présentée le 4 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*
Pas imprimée.
157. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance, pétitions, etc., concernant la nomination récente du maître de poste de Clifton, New-London, I. P.-E. Présentée le 10 juillet 1899.—*M. Martin.*..... *Pas imprimée.*
158. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie des plans et devis pour la construction du terminus en eau profonde à Saint-Jean, N.-B., y compris les quais, entrepôts, élévateurs, voies, etc., ainsi que copie des soumissions pour les dits travaux et de tous contrats passés à ce sujet. Présentée le 18 juillet 1899.—*Sir Charles Tupper.*..... *Pas imprimée.*
159. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie du contrat et des devis concernant l'amélioration du chenal nord, en aval de Prescott, et de tout arrangement ou arrangements supplémentaires conclus avec l'entrepreneur. Aussi, copie des plans indiquant là où les travaux devaient être faits originairement, et leur site actuel. Présentée le 18 juillet 1899.—*M. Taylor.*..... *Pas imprimée.*
160. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 avril 1899,—Correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive; aussi les affidavits et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*..... *Pas imprimée.*
161. Réponse à une adresse du Sénat en date du 21 juin 1898,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, l'Association des cultivateurs de fruits de l'Île du Prince-Edouard et le premier ministre de cette province, l'honorable M. Farquharson, relativement aux expériences qui se font actuellement sur l'Île du Prince-Edouard au sujet de la culture des fruits; cette correspondance devant comprendre toutes les instructions données à M. Kinsman concernant la nature du travail à faire et le choix des vergers où se font ces expériences. Présentée le 18 juillet 1899.—*Hon. M. Ferguson.*..... *Pas imprimée.*
162. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, lettres, etc., concernant : 1° la nomination du Dr Hall, vétérinaire, de Québec, pour rechercher la présence de la tuberculose parmi les bestiaux à Hébertville et ailleurs, dans le comté de Chicoutimi; 2° concernant la part prise à ces travaux par son frère; 3° un état donnant le nombre de troupeaux inspectés par le Dr Hall ou par son frère; 4° un état des montants payés pour ces inspections et pour frais de voyage, voitures, aides ou assistants; 5° un état de toutes sommes ou sommes d'argent payées à David Ouellet, de Hébertville, en rapport avec les dites inspections. Présentée le 19 juillet 1899.—*M. Casgrain.*..... *Pas imprimée.*
- 162a. Réponse supplémentaire au n° 162. Présentée le 26 juillet 1899..... *Pas imprimée.*
163. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de l'estimation finale ou règlement, en détail, concernant les travaux sur la section 3 de l'élargissement du canal de Lachine, de 1875-1880. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney.*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 14—*Suite.*

- 163a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie des plans et profils des structures inférieures des ponts de trafic ordinaire et de chemins de fer sur le canal de Lachine, à la rue Wellington, Montréal, avec dimensions en chiffres. Aussi des projections isométriques de pile central et des culées, avec élévations et dimensions, en chiffres, des diverses parties, y compris le tablier tournant, la poutre de roulement, les roues et les machines. Présentée le 20 juillet 1899.—*M. McInerney*..... *Pas imprimée.*
- 163b. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête sur la construction des ponts de la rue Wellington et du Grand-Tronc sur le canal de Lachine, à Montréal. Présentée le 29 juillet 1899.—*M. McInerney*..... *Pas imprimée.*
164. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1898,—Etat indiquant :—
1. Le nombre de personnes employées sur le dragueur *Prince Edward* comme gardiens ou autrement depuis qu'il a été mis en hivernage à la fin de la dernière saison. 2. Le nombre de personnes employées pendant l'hiver de 1896-97. 3. Le nombre des verges cubes enlevées par le dit dragueur pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement, et le coût, par verge cube, chaque saison. 4. Le nombre de jours pendant lesquels le dit dragueur a été employé effectivement, chaque mois, pendant les saisons de 1896 et 1897, respectivement. 5. Le coût des réparations faites au dit dragueur pendant les années expirées respectivement le 31 décembre 1896 et 1897. Aussi,—copie de toute correspondance se rapportant à la révocation de John N. Macdonald de sa charge sur le dragueur *Prince Edward* et à la nomination de son successeur. Présentée le 22 juillet 1899.—*M. Macdonald (King)*..... *Pas imprimée.*
165. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899, demandant : 1. Un état du nombre d'acres de terre réservées pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts révisés du Canada, article 23. 2. Le nombre d'acres vendues dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes. 3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. 4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. 5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. 6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au Nord-Ouest. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..... *Pas imprimée.*
166. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1899,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et les Chambres de Commerce du Canada au sujet de la passation d'une loi de faillite. Présentée le 31 juillet 1899.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*
168. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1898,—1. Copie de toutes soumissions reçues en 1897 pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. 2. Copie de toutes soumissions reçues pour la fourniture de remèdes à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Prince-Albert et Battleford pour 1898, ainsi que le nom de l'adjudicataire et copie du contrat. Présentée le 7 août 1899.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
169. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 août 1899, pour copie de la correspondance au sujet de la poursuite de la "Compagnie de chemin de fer d'Esquimalt et Nanaimo" versus la "Nouvelle Compagnie de houille de Vancouver" au sujet de la propriété des couches de houille qui se trouvent au-dessous du havre de Nanaimo. Présentée le 8 août 1899.—*Hon. C. Sifton*..... *Pas imprimée.*
170. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 juillet 1899, pour copie du rapport de l'honorable ministre de la Justice sur lequel a été basé l'arrêté du conseil passé pour la libération de J. K. Skelton et T. Dewan, qui ont subi leur procès et ont été convaincus de parjure devant le juge Wetmore, à Battleford, en octobre 1897, et qui ont été subséquemment condamnés à l'emprisonnement; aussi, copie des affidavits au soutien de la demande faite pour la libération des dits Skelton et Dewan. Présentée le 8 août 1899.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
171. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(a) Copie de toute correspondance ou arrêtés du conseil pendant l'année fiscale 1896, concernant les arrangements à prendre par le gouvernement ou par le ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exploita-

CONTENU DU VOLUME 14—*Fin.*

tion, par ce dernier, du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, et copie du contrat à ce sujet. (b) Etat indiquant la période pendant laquelle le chemin a ainsi été exploité, les dépenses totales se rapportant directement ou indirectement à cette exploitation, et le produit total des recettes provenant de la dite exploitation. Présentée le 8 août 1899.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

172. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(a) Copie des soumissions pour la construction des sections quatre, cinq, six et sept du canal de Soulanges et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (b) Copie des soumissions demandant une nouvelle adjudication de contrats pour la construction des susdites sections et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (c) Copie de toute correspondance ou arrêtés du conseil se rapportant directement ou indirectement à l'adjudication des contrats ou nouveaux contrats pour la construction des susdites sections. Présentée le 8 août 1899.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
173. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 8 août 1899, pour copie de la correspondance concernant la question de la réduction des honoraires à la cale sèche d'Esquimalt. Présentée le 8 août 1899.—*Hon. W. S. Fielding*.....*Pas imprimée.*
174. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 juillet 1899,—Copie de tous papiers concernant les demandes faites pour la commutation de la sentence capitale prononcée contre Marion Brown pour meurtre, et la prise en considération de cette commutation. Présentée le 9 août 1899.—*M. Wallace*.....*Pas imprimée.*
175. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous câbles, grammes, papiers, correspondance et dépêches ou autres écrits qui ont servi de base à la déclaration faite par le Très honorable Premier Ministre du Canada dans la Chambre des Communes le 10 juin 1898, dans les termes suivants : " Je suis autorisé par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies à déclarer qu'il approuve les principes d'après lesquels le Gouverneur général a agi comme étant fondés sur les faits mentionnés dans la lettre de Son Excellence à sir Charles Tupper." Présentée le 11 août 1899.—*Sir Charles Tupper*.....*Pas imprimée.*

RAPPORT, ÉTATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1898

1^{re} PARTIE—ACCISE, Etc.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1898

Revenus de l'Intérieur—Accise

A Son Excellence le Très-honorable comte de Minto, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les ETATS ET STATISTIQUE DES revenus de l'intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1898, tels que les a préparés et me les a présentés le commissaire du revenu de l'intérieur.

Le tout respectueusement soumis.

H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE,
Ministre du revenu de l'intérieur.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
RAPPORT du commissaire du revenu de l'intérieur, pour l'exercice clos le 30 juin 1898.....	i à xxxiv
ÉTATS FINANCIERS, tels que détaillés ci-dessous.....	1 à 54
STATISTIQUE, LOCATIONS DE CHUTES D'EAU, ETC. (Annexe A), ainsi que détaillé ci-dessous.	55 à 113
DÉPENSES, ETC. (Annexe B), ainsi que détaillé ci-dessous.....	114 à 159
INDEX, alphabétique.....	Voir fin.

ÉTATS FINANCIERS.

Numéro.		PAGES.
1	COMPTE GÉNÉRAL DU REVENU—Indiquant le montant du revenu de toutes provenances perçu durant le cours de l'exercice clos le 31 juin 1898.....	3
2	COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES—Indiquant les frais de perception.....	4-5
3	ACCISE, DISTRICTS DE PERCEPTION—Compte des recettes.....	6 à 9
4	" " " dépenses.....	10 à 13
5	LOCATIONS DE CHUTES D'EAU, ETC.—Etat général de situation.....	14
6	PONTS, PASSAGES D'EAU, ETC.—Concessionnaires, etc., de—Compte des recettes.....	15-16
7	INSPECTION ET MESURAGE DE BOIS—Inspection—Compte des recettes.....	17
8	" " " dépenses.....	18
9	TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE—Compte de la distribution.....	19
10	" JUDICIAIRES ".....	19
11	RECETTES SECONDAIRES.....	20
12	DÉPENSES ".....	21
13	TABLEAU COMPARATIF des différents articles sujets à l'accise pris pour la consommation pendant les exercices respectivement terminés le 30 juin 1896, 1897 et 1898.....	22-23
14	DÉPÔTS MENSUELS des agents du ministère et autres personnes au crédit du receveur général, provenant des différentes sources de recettes ci-dessus mentionnées.....	24 à 27
15	RECETTES MENSUELLES DE L'ACCISE—Tableau indiquant l'augmentation ou la diminution des recettes mensuelles provenant de chaque article, relativement à celle de chaque mois de l'exercice précédent.....	28-29
16	REMBOURSEMENTS DE DROITS—A qui faits et sous quelle autorité.....	30 à 37
17	DÉPENSE DU MINISTÈRE—Service intérieur.....	38
18	TIMBRES DES POIDS ET MESURES, DU GAZ, DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE ET DES PIÈCES JUDICIAIRES—Recettes.....	39
19 (a)	INSPECTION DES POIDS ET MESURES—Division d'inspection—Compte des recettes.....	40-41
19 (b)	" " Ancienne division ".....	42
20 (a)	" " Division d'inspection—Compte des dépenses.....	43-44
20 (b)	" " Ancienne division ".....	45
21	TIMBRES JUDICIAIRES—Distribution de—En compte avec le ministère du revenu de l'intér.....	47
21	INSPECTION DU GAZ—Districts d'inspection—Compte des recettes.....	46-47
22	" " dépenses.....	48-49
23	ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE—Division d'inspection—Compte des recettes.....	50
24	" " dépenses.....	51
25	COMPTE de la fabrication de l'alcool méthylié.....	52
26	TABLEAU des crédits votés et des dépenses autorisées pour chaque service en 1897-98.....	53

STATISTIQUE (ANNEXE A.)

ACCISE.

	Spiritueux.	Malt.	Liquueur de malt.	Tabac manufacturé.	Tabac en feuille.	Tabac canadien en torquette.	Cigares.	Pétrole.	Fabrication en entrepôt.	Alcool méthylique.
	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge
MOUVEMENT DE LA FABRICATION—Tableau indiquant le nombre et le produit des licences; les matières employées; les quantités fabriquées; le chiffre des droits reçus à la sortie de la fabrique, et celui des droits à percevoir sur les articles entreposés assujétis à l'accise.	56	66	72	74	86	96
TABLEAUX COMPARATIFS du mouvement de la fabrication pour les deux exercices clos le 30 juin 1897 et 1898.....	58	67	73	76	88	98
MOUVEMENT DE LA DISTILLATION pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.....	60
MOUVEMENT DU VINAIGRE dans les fabriques-entrepôts pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.....	104
MOUVEMENTS DES ENTREPÔTS—Tableau indiquant la quantité des articles assujétis aux droits d'accise restés dans les entrepôts de chaque division, à la fin de l'exercice précédent; les quantités mises en entrepôt dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898; les quantités entreposées provenant d'autres divisions; les quantités retirées d'entrepôt pour la consommation, et les droits en provenant; les quantités sorties d'entrepôt pour être entreposées dans d'autres divisions; les quantités sorties d'entrepôts pour l'exportation; les quantités employées dans les fabriques-entrepôts, et les quantités restées en entrepôt le 30 juin 1898.....	62	68	79	81	90	100
TABLEAU COMPARATIF du mouvement des entrepôts pour les deux exercices clos le 30 juin 1897 et le 30 juin 1898.....	64	70	80	84	92	102
TABLEAU indiquant les droits perçus sur le poids actuel du tabac en feuille, etc., à la sortie de l'entrepôt pour être employé dans les fabriques, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.....	83
ETAT de la recette provenant du tabac canadien en torquette.....	85
TABLEAU COMPARATIF de la recette sur le tabac en torquette pour les deux exercices clos le 30 juin 1897 et le 30 juin 1898.....	85
INSPECTION DU PÉTROLE—Produit de l'exercice terminé le 30 juin 1898.....	94
TABLEAU COMPARATIF des droits d'inspection du pétrole pour les deux exercices clos le 30 juin 1897 et le 30 juin 1898.....	95
ALCOOL MÉTHYLÉ—Quantité de matières premières en fabrique au commencement de l'exercice, matières premières employées, produits fabriqués, et écoulement.....	105

INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

Numéro.		Page.
32	Port de Québec: nature du bois mesuré; quantité; droits et perceptions.....	106

CHUTES D'EAU ET AUTRES LOCATIONS.

33	Montant dû par chaque locataire ou acheteur le 1er juillet 1897..... " des locations pour l'exercice terminé le 30 juin 1898..... " payé par chaque locataire ou acheteur pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898..... " dû par chaque locataire ou acheteur le 30 juin 1898.....	108 à 113
33 (a)		

Revenus de l'Intérieur—Accise.

DÉPENSES—(ANNEXE B.)

	Service inté- rieur.	Accise.	Inspecteurs me- sureurs de bois.	Dépenses secondaires.	Inspection de denrées.	Poids et mesures.	Gaz.	Éclairage élec- trique.	Falsifi. des subs- tances aliment.
	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge	Pge
APPOINTEMENTS.									
Payé aux employés préposés à la perception du revenu									
CAISSE DE RETRAITE.									
Retenue sur les appointements des employés									
ASSURANCE.									
Retenue sur les appointements des employés	146	114	134	142	142	150	154	158	142
DÉPENSES CONTINGENTES.									
Autorisées par le ministère pour loyer de bureau, combus- tible, etc.									

Distribution du produit des saisies. 137

Liste des personnes employées pendant l'exercice expiré le 30 juin 1898. 160

" " " une partie " " 168

Revenus de l'Intérieur—Accise.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

A l'honorable sir Henri G. Joly de Lobinière, C.C.M.G.,
Ministre du revenu de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le compte des recettes de l'exercice expiré le 30 juin 1898, avec les renseignements ordinaires sur les frais qu'a entraînés la perception de ces recettes, ainsi que les détails statistiques sur leur provenance.

Suit un tableau comparatif des droits et redevances pour les exercices respectivement expirés le 30 juin des années 1894, 1895, 1896, 1897 et 1898.

	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.
	\$	\$	\$	\$	\$
Accise, y compris l'alcool méthylé.....	8,364,964	7,829,848	7,956,740	9,182,042	7,916,483
Travaux publics.....	6,132	9,883	5,639	13,632	8,915
Inspection et mesurage du bois.....	11,990	8,334	9,794	10,356	17,107
Timbres des poids et mesures, du gaz et des timbres judiciaires.....	57,445	56,952	54,184	58,228	64,570
Eclairage électrique.....			8,688	6,844	9,425
Autres sources.....	964	7,080	6,041	770	720
Totaux.....	8,441,495	7,912,097	8,041,086	9,271,872	8,017,220

Pour les exercices 1894-95 et 1895-96, la moyenne des recettes de l'accise avait été de \$7,893,294. Dans l'attente d'une augmentation des droits au printemps 1897, de grandes quantités de spiritueux, de malt et de tabac avaient été sorties d'entrepôt pour la consommation, et il en était résulté pour 1896-97 la recette quelque peu anormale de \$9,182,042. J'estimais dans mon dernier rapport, que cette anticipation accidentelle sur l'exercice 1897-98 s'élevait à environ un million et quart. Si cette estimation était juste, et je crois qu'elle l'était, la recette propre de 1896-97 aurait été de \$7,932,042, et de \$9,166,483 celle de 1897-98. Ce chiffre dépasse de \$1,273,189 la moyenne des deux exercices qui ont précédé 1896-97; sur ce chiffre environ un

millon de dollars est le produit du nouvel impôt de 10c. la livre sur le tabac en feuille, et le reste provient de la majoration des droits sur les spiritueux.

L'exercice courant qui promet une grande activité commerciale et un développement de commerce en conséquence, donnera en toute probabilité à l'accise une recette fort augmentée. Le tiers de l'exercice qui est déjà passé révèle une augmentation égale à quinze pour cent, et si cette proportion se maintient cette source de recette produira neuf millions de dollars. Il ne faut pas oublier, cependant, que le droit imposé sur le tabac en feuille étranger a eu pour conséquence qu'on a grandement développé la culture du tabac au Canada. D'après les renseignements du département la province d'Ontario seule a produit 8,000,000 de livres; à Québec, la production n'est pas encore connue; mais il n'y a pas de doute que si on a produit assez de tabac indigène pour refouler le tabac étranger, les recettes de ce chef, qui, aujourd'hui, s'élèvent à trois millions et demi de dollars, sont menacées d'une diminution égale à 30c. la livre pour toute la quantité ainsi écartée.

	1.	2.	3.	4.	5.
	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux.....	4,133,638	3,901,579	4,011,288	4,772,369	3,593,980
Liqueur de malt.....	6,125	6,536	6,748	6,805	6,851
Malt.....	956,691	766,080	781,554	1,032,727	589,896
Tabac.....	2,448,957	2,369,831	2,351,899	2,557,011	2,894,285
Cigares.....	700,535	647,241	660,937	690,280	688,798
Pétrole.....	41,269	41,389	40,323	42,018	44,648
Fabrication en entrepôt.....	37,691	47,780	49,269	37,237	32,598
Saisies.....	3,285	3,280	8,000	3,363	7,373
Autres sources.....	24,377	26,429	26,150	17,965	21,163
Alcool méthylié.....	12,396	19,703	20,571	22,267	36,891
Totaux.....	8,364,964	7,829,848	7,956,739	9,182,042	7,916,483

Les spiritueux, dont la quantité produite dans le cours de l'exercice précédent étaient de \$2,279,958 gallons, ont donné pour le dernier exercice le chiffre de 1,753,186 gallons de preuve, dans la production desquels on a employé les matières suivantes :—

Malt.....	1,748,898
Mais.....	23,316,210
Seigle.....	4,932,991
Blé.....	13,920
Avoine.....	290,303

Revenus de l'Intérieur—Accise.

On trouvera à l'annexe A (état n° 3), pages 60 et 61, un état détaillé du mouvement dans les différentes distilleries.

	Gallons de preuve.
Il y avait en voie de fabrication, le 1 ^{er} juillet 1897..	68,056
Il a été fabriqué dans le cours de l'exercice.....	1,753,186
Il a été rapporté aux distilleries pour redistillation—Droit acquitté.....	2,072
En entrepôt.....	68,123
	70,195
Il est en outre entré dans les distilleries—Droit payé...	7,465
	77,660
Total.....	1,898,902

Suit l'indication de la façon dont a disposé de ces spiritueux :—

	Gallons de preuve.
Mis en entrepôt sous le contrôle officiel.....	1,746,030
Hydrate d'amyle.....	8,654
Manquants résultant de la rectification.....	3,838
Détruit.....	1,753
Restant en voie de fabrication le 30 juin 1898, suivant inventaire	118,627
	1,898,902
Total.....	1,898,902

Le tableau suivant fait voir le mouvement des entrepôts de spiritueux pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, et les quatre exercices précédents :—

Exercice.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	En entrepôt au commencement de l'exercice.	Mis en entrepôt pendant l'exercice à la sortie des distilleries.	Autrement mis en entrepôt.	Sortis pour la consommation.	Exportés.	Employés dans les fabriques-entrepôts.	Dont il est autrement rendu compte.	Pour être redistillés.	En entrepôt à la fin de l'exercice.
	Gall. depr.	Gall. depr.	Galls de preuve.	Gall. depr.	Galls de preuve.	Galls de preuve.	Galls de preuve.	Galls de preuve.	Gall. depr.
1893-94.. . . .	13,502,814	1,911,466	45,108	2,749,109	76,098	289,841	171,177	266,337	11,906,826
1894-95.. . . .	11,906,826	2,803,410	98,542	2,509,019	117,218	333,838	181,823	232,023	11,434,857
1895-96.. . . .	11,434,857	4,479,209	118,511	2,332,859	140,304	362,453	161,149	166,098	12,869,714
1896-97.. . . .	12,869,714	2,596,485	125,692	2,779,946	158,943	340,176	212,500	214,212	11,886,114
Totaux.. . . .	49,714,211	11,790,570	387,853	10,370,933	492,563	1,326,308	726,649	878,670	48,097,511
Moy. des quatre exercices terminés le 30 juin 1897.. . . .	12,428,523	2,947,642	96,964	2,592,733	123,141	331,577	181,662	219,667	12,024,378
1897-98.. . . .	11,886,114	1,766,030	94,798	1,874,479	87,471	321,515	135,318	68,123	11,260,036

Suit un tableau du mouvement de l'exportation :—

	Gallons de preuve.
1893-94.....	76,098
1894-95.....	117,218
1895-96.....	140,304
1896-97.....	158,943
1897-98.....	87,471

Le relevé qui suit fait voir les quantités totales sur lesquelles les droits ont été perçus dans le cours des différents exercices y mentionnés. On verra que la colonne des totaux s'accorde avec les chiffres de l'état financier n° 13, page 23 :—

Exercice.	SPIRITUEUX INDIGÈNES.		Spiritueux importés employés dans des fabriques-entrepôts. Acquittés de la différence entre les droits de douane et ceux d'accise.	Quantités totales acquittées des droits.	Droits supputés, y compris le produit des licences.
	Acquittés de droits à la sortie de la distillerie.	Acquittés de droits à la sortie de l'entrepôt.			
	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gallons de pr.	Gallons de pr.	\$
1893-94.....	1,206	2,753,401	44,809	2,799,416	4,133,673
1894-95.....	36,035	2,509,019	95,255	2,640,309	3,901,579
1895-96.....	11,908	2,332,859	118,291	2,463,058	4,011,287
1896-97.....	2,568	2,779,946	125,378	2,907,892	4,772,370
Totaux.....	51,717	10,375,225	383,733	10,810,675	16,818,873
Moyenne des quatre exercices terminés le 30 juin 1897....	12,929	2,593,806	95,933	2,702,669	4,204,718
1897-98.....	3,866	1,874,479	94,681	1,973,026	3,593,989

Revenus de l'Intérieur—Accise.

MALT :

Le relevé qui suit représente le mouvement du malt pendant l'exercice 1897-98, et pendant les quatre exercices précédents :—

Exercices.	1	2	3	4	5	6	7	8
	En entrepôt au commencement de l'année.	Fabriqué pendant l'année.	Augmentation par l'absorption.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt à la fin de l'exercice.	Droits supportés, y compris le produit des licences.
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$
1893-94.	32,039,148	47,459,005 } *1,794,996 f	51,311,206	398,551	470,720	29,112,672	956,69
1894-95.	29,112,672	43,645,516 } *1,826,252 f	710,168	50,659,627	573,246	991,463	23,070,272	766,0
1895-96.	23,070,272	52,919,241 } *1,976,661 f	769,756	51,690,278	379,114	325,308	26,341,230	781,554
1896-97.	26,341,230	47,544,706 } *2,368,763 f	572,765	68,443,353	377,771	339,698	7,666,642	1,032,727
Totaux ...	110,563,322	191,568,468 } *7,966,672 f	2,052,689	222,104,464	1,728,682	2,127,189	86,190,816	3,537,052
Moyenne des quatre exercices terminés 30 juin 1897...	27,640,830	47,892,117 } *1,991,668 f	513,172	55,526,116	432,170	531,797	21,547,704	884,263
1897-98.	7,666,642	45,478,529 } *2,497,134 f	678,738	38,954,715	228,000	561,782	16,576,546	589,896

*Importé.

TABAC :

Le tableau suivant représente le mouvement du tabac, y compris le tabac en poudre et les cigarettes, pendant les exercices respectivement terminés le 30 juin 1894, 1895, 1896, 1897 et 1898.

Exercices.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	En entrepôt le 1er juillet.	Fabriqué pendant l'exercice.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt le 30 juin.	En feuilles pour la consommation.	Canadien en torquettes retiré pour la consommation.	Quantité totale retirée pour la consommation.	Droits perçus, y compris le produit des licences.
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$
1893-94.....	1,885,601	10,455,722	10,002,342	292,549	50,430	1,996,002	174	88,110	10,090,631	2,448,957
1894-95.....	1,996,002	9,511,373	9,768,210	302,771	99,826	1,336,568	111	65,710	9,834,026	2,369,831
1895-96.....	1,336,568	10,632,155	9,633,585	231,469	47,090	2,056,579	287	51,903	9,685,775	2,351,899
1896-97.....	2,056,579	8,797,845	10,323,472	197,310	50,622	283,020	*648,688	78,370	11,050,530	2,557,012
Totaux.....	7,274,750	39,397,095	33,727,609	1,024,099	247,968	5,672,169	649,260	284,093	40,660,362	9,727,699
Moyenne des quatre exercices clos le 30 juin 1897.....	1,818,687	9,849,274	9,931,902	256,025	61,992	1,418,042	162,315	71,023	10,165,240	2,431,925
1897-98.....	283,020	10,519,500	9,001,157	174,595	33,526	1,593,242	8,506,199	55,379	17,562,735	2,894,285

*Droit imposé sur le tabac en feuille en avril 1897.

CIGARES:—

Le tableau suivant représente le mouvement des cigares pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898 et les quatre exercices précédentes:—

Exercice.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
	En entrepôt le 1er juillet.	Fabrique pendant l'exercice.	Taxé en vertu de l'art. 273, ch. 34, 46 Vic. S. R.	Pris pour la consommation.	Exporté.	Dont il est autrement rendu compte.	En entrepôt le 30 juin.	Droits supputés, y compris les produits des licences.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$
1893-94.....	13,206,700	120,345,137	44,623	115,440,480	480,825	875	17,674,280	700,535
1894-95.....	17,674,280	103,832,388	6,786	106,131,294	166,625	259,750	14,955,785	647,241
1895-96.....	14,955,785	106,171,691	20,949	108,290,260	161,025	12,950	12,684,190	660,940
1896-97.....	12,684,190	109,234,900	5,575	113,276,105	145,425	8,503,135	690,280
Totaux.....	58,520,955	439,584,116	77,933	443,138,139	953,900	273,575	53,817,390	2,698,995
Moyenne des quatre exercices clos le 30 juin 1897.....	14,630,239	109,896,029	19,483	110,784,535	238,475	68,394	13,454,347	674,749
1897-98.....	8,503,135	116,399,610	38,358	113,132,223	131,300	37,225	11,640,355	688,797

Les recettes provenant des fabrications en entrepôt, dans le cours des cinq derniers exercices, se chiffrent comme suit :—

1893-94	\$37,691
1894-95	47,780
1895-96	49,269
1896-97	37,237
1897-98	36,977

INSPECTION DU PÉTROLE :

Suit un relevé des colis de pétrole inspectés dans le cours du dernier exercice, ainsi que des droits perçus sur ce pétrole par l'administration du revenu de l'intérieur :—

	Barils.	Droits.
Pétrole canadien	322,542	\$26,679 35
“ importé	269,935	17,967 10
“ mêlé	17	1 70
Total	<u>592,494</u>	<u>\$44,648 15</u>

TRAVAUX PUBLICS :

La recette des travaux publics s'accuse comme suit :—

	1897-98.	1896-97.
Chute d'eau et autres locations	\$3,469	\$4,195
Travaux publics secondaires	9,436	5,274

INSPECTION DU BOIS :

Les recettes de l'inspection du bois, en 1897-98, ont été de \$17,107.16, tandis que le service a coûté (y compris \$5,600 pour annuités des inspecteurs-mesureurs de bois mis à la retraite) \$19,245.87.

POIDS ET MESURES ET GAZ :

Comme d'habitude il sera soumis, au sujet de ces services, un rapport spécial contenant des renseignements statistiques complets.

Les recettes de ces services, y compris celles des timbres judiciaires de la cour suprême et de la cour de l'échiquier, se sont élevées à \$64,523.38.

INSPECTION DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE :

Ce service est en voie d'organisation, et par suite des déboursés à faire pour l'achat des instruments nécessaires, les frais se trouvent beaucoup plus élevés qu'ils ne le seront quand l'installation sera complète.

Les recettes de 1897-98 ont été de \$5,340.75.

Les frais, y compris les sommes payées pour achat d'instruments, ont été de \$7,004.90.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES ENGRAIS :

Le rapport supplémentaire ordinaire sur ce service sera présenté, et on y trouvera les détails de ce qui a été fait, ainsi que les rapports des analystes publics.

INSPECTION DES DENRÉES :

L'annexe **B** comprend les relevés statistiques ordinaires de l'inspection des denrées.

ALCOOL MÉTHYLÉ :

La quantité d'alcool méthylé fabriquée dans le cours de l'exercice a été de 121,861 gallons de preuve ; 132,462 gallons ont été vendus. Etat détaillé, pages 52 et 105.

L'annexe **C** donne, comme d'ordinaire, les détails concernant les alambics en contravention saisis pendant l'exercice.

L'annexe **D** fait voir les recettes de l'exercice pour chacun des chefs à chacun des bureaux secondaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,
Commissaire.

OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNE A.

CONSOMMATION de différents articles frappés de droits d'accise ou de douane, et droits qu'ils produisent par tête.

ANNÉES.	CANADA.									
	Quantité.					Droits.				
	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.	Spiritueux.	Bière.	Vin.	Tabac.	Pétrole.
Galls.	Galls.	Galls.	Liv.	Galls.	¢	¢	¢	¢	¢	
1869.....	1 124	2 290	115	1 755	575	761	092	037	193	041
1870.....	1 434	2 163	195	2 190	1 103	962	085	049	259	061
1871.....	1 578	2 490	259	2 052	1 591	1 059	095	056	336	077
1872.....	1 723	2 774	257	2 481	1 302	1 160	108	070	422	076
1873.....	1 682	3 188	238	1 999	1 387	1 135	120	066	350	084
1874.....	1 994	3 012	288	2 566	1 618	1 363	119	086	442	103
1875.....	1 394	3 091	149	1 995	1 589	1 127	114	069	428	098
1876.....	1 204	2 454	177	2 316	1 360	1 182	098	075	513	105
1877.....	975	2 322	096	2 051	1 103	949	109	057	446	084
1878.....	960	2 169	096	1 976	927	147	052	439
1879.....	1 131	2 209	104	1 954	1 005	125	057	449
1880.....	715	2 248	077	1 936	772	081	055	428
1881.....	922	2 293	099	2 035	990	081	073	443
1882.....	1 009	2 747	120	2 150	1 084	098	092	485
1883.....	1 090	2 882	135	2 280	1 186	103	097	473
1884.....	998	3 924	117	2 476	1 074	104	082	365
1885.....	1 126	2 639	109	2 623	1 198	111	074	393
1886.....	711	2 839	110	2 052	1 007	091	074	502
1887.....	746	3 084	095	2 062	1 045	100	066	514
1888.....	645	3 247	094	2 093	944	110	066	509
1889.....	776	3 263	097	2 153	1 107	114	068	529
1890.....	883	3 360	104	2 143	1 257	121	072	539
1891.....	745	3 790	111	2 292	1 094	137	080	590
1892.....	701	3 516	101	2 291	1 156	211	075	680
1893.....	740	3 485	094	2 314	1 235	218	070	691
1894.....	742	3 722	089	2 264	1 235	205	060	683
1895.....	666	3 471	090	2 163	1 124	161	056	645
1896.....	623	3 528	070	2 120	1 159	164	047	639
1897.....	723	3 469	084	2 243	1 341	213	041	671
1898.....	536	3 808	082	2 358	1 306	126	041	615
Moyenne.....	1 010	2 949	128	2 179	1 098	125	065	489	..

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE 22
TABEAU indiquant la quantité de certains articles du commerce canadien inspectée en exécution de l'Acte 37 Vic., chap. 45, dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1893, ainsi que les droits d'inspection perçus, d'après les rapports fournis à l'administration du revenu de l'intérieur par les différents inspecteurs.
BLÉ ET AUTRES GRAINS.

DISTRICTS.	Blé.																					
	Dur du Manitoba.			Dur du Canada.			du Nord.			du printemps.			Amé-ricain.		Goose.		Gelé.					
	Extra	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Re-jeté.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	N° 1.	N° 2.	N° 1.	N° 2.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	
Montréal	Qtx.	172,020	300	20,460	Qtx.	9,960	Qtx.	19,020	123,900	2,700	Qtx.	600	44,940	87,340	18,420	1,200	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Kingston	Qtx.	1,300	1,790	300	Qtx.	31,740	40,660	66,800	3,450	1,000	Qtx.	26,950	27,000	7,000	Qtx.	227,530	47,240	17,300	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Toronto	Qtx.	6,263,700	1,390,540	107,040	Qtx.	76,740	18,620	66,800	380	5,320	Qtx.	5,320	1,900	Qtx.	81,700	4,940	2,280	1,140	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Port-Arthur	Qtx.	2,273,920	836,000	62,320	Qtx.	380	380	380	380	380	Qtx.	380	380	380	Qtx.	380	380	380	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Winnipeg	Qtx.	5,700	5,700	5,700	Qtx.	380	380	380	380	380	Qtx.	380	380	380	Qtx.	380	380	380	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Totaux	Qtx.	19,280	8,712,940	2,228,630	190,120	380	380	67,180	6,260	59,280	118,440	59,280	156,400	2,700	309,830	44,940	94,340	70,600	20,780	1,140	1,140	1,140
BLÉ ET AUTRES GRAINS—Suite.																						
DISTRICTS.	Blé—Suite.																					
	méle d'hiver.			blanc d'hiver.			Pasdegrade.			Con-damné.			rouge d'hiver.			fife blanc.						
	Extra	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Re-jeté.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Montréal	Qtx.	20,040	1,440	9,000	33,300	260,580	117,060	288	37,920	1,823,060	49,800	1,200	600	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Kingston	Qtx.	400	18,500	1,600	10,500	2,700	12,000	2,500	20,200	900	425,000	17,600	25,800	15,600	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Toronto	Qtx.	3,900	2,700	3,300	2,100	19,000	15,300	23,600	12,000	900	425,000	17,600	25,800	15,600	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Port-Arthur	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Winnipeg	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.
Totaux	Qtx.	3,900	400	41,240	4,740	44,720	37,000	290,080	135,060	23,600	12,000	50,088	5,700	41,320	2,268,260	68,360	27,000	69,780	9,100	380	380	380

TABLEAU indiquant la quantité de certains articles du commerce canadien, etc.—Suite.
BLÉ ET AUTRES GRAINS—Suite.

DISTRICTS.		AUTRES GRAINS.															Droits.					
		Maïs.					Sarrasin.					Avoine.										
		N° 2.	N° 2, blanc.	Re-jeté.	N° 2.	N° 3.	Re-jeté.	Pas de grade.	N° 1.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1, blanche.	N° 2, blanche.	N° 3, blanche.	N° 2, blanche.			N° 3, blanche.	Améri-caine, N° 2.	Méiée, re-jetée.	Re-jetée.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	\$	c.
Montréal.	7,787,434	831,768	560	347,616	1,296	6,944	2,520	171,360	3,268,403	217,018	3,900	395,000	45,100	84,600	12,500	175,554	18,020	28,220	14,780	22		
Kingston.				9,000				45,600	70,000													
Toronto.																						
Port-Arthur.																						
Winnipeg.																						
Totaux.	7,787,434	831,768	560	356,616	1,296	6,944	2,520	216,960	3,340,683	217,018	3,900	395,400	45,100	84,600	12,500	175,554	21,620	28,220	14,780	22		

DISTRICTS.		AUTRES GRAINS—Fin.												Droits.										
		Seigle.				Orge.				Pois.														
		N° 1.	N° 2.	N° 3.	Améri-cain, N° 2.	Re-jeté.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Extra.	N° 1.	N° 2.	N° 3.			Re-jetés.	B.E., N° 3							
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	Qtx.	\$	c.
Montréal.	38,894	703,856	18,704	24,940	1,000	5,952	15,120	10,600	30,750	13,872	2,880	1,207,740	41,700	9,900	14,780	22								
Kingston.	6,209	41,550	2,000		400	18,700	400	35,050	36,100	400		35,050	17,400	800	342	75								
Toronto.		23,750			400		26,700					227,700	45,000		3,750	40								
Port-Arthur.																								
Winnipeg.																								
Totaux.	45,094	772,156	30,704	24,640	1,890	24,712	42,280	41,350	41,272	9,500	3,280	1,471,540	89,700	27,900	37,458	77								

Revenus de l'Intérieur—Accise.

POISSON SAUMURÉ.

Districts.	Saumon.			Truite de mer.		Maque-reau.		Hareng.			Gaspa-rot.	Alose.	Morue.	Autre poisson.		Droits.
	Tier-çons.	Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.	Brls.	½ brls.	Boîtes.	Brls.	½ brls.	Brls.	Brls.	½ brls.	
Québec.....	2	162	7	49	4	1,163	79	4,286	171	312 41
Carleton, N.-B.	395	45	22 00
Saint-Jean.....	1,541	7,483	301 54
Lunenburg.....	2	1	5	1	10	10	226	18 12
Arichat.....	4	282	242	17	30 61
Totaux	2	164	8	54	5	14	10	3,212	7,804	412	45	4,286	171	684 68

HUILE DE POISSON.

Districts.	Huile de veau marin.			Huile de mar-souin.			Huile de morue.					Huile de mer'che	Autre huile de poisson.	Droits.	
	N° 2 Pale.	N° 3 Straw.	N° 4 Bro'n.	N° 1 Pale.	N° 2 Straw.	A.		B.			A.	A.			
	Tier-çons.	Tier-çons.	Brls.	Tier-çons.	Tier-çons.	Brls.	Poin-çons.	Tier-çons.	Brls.	P'çons.	T'çons.	Brls.	Brls.		Tier-çons.
Québec.....	35	426	3	28	2	4	391	35	2	8	143 60
Saint-Jean.....	18	386	24	370	121 40
Lunenburg.....	253	48	60 20
Totaux	35	426	3	28	2	4	18	253	439	421	2	24	370	8	325 20

FARIN

District.	Straight Roller.		Extra.		Superfine.		Sure.		Rejetée.	Droits.
	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Brls.	Sacs.	Sacs.	
Québec.....	s c.

TABLEAU indiquant la quantité inspectée de certains articles de commerce canadien, etc.—*Fin.*

BŒUF ET PORC.

District.	Bœuf.		Porc.			Droits.
	"Mess."	"Prime Mess."	"Mess."		Rejeté.	
	Brls.	Brls.	½ brls.	Brls.	Brls.	\$ c.
Québec	122	32	13	830	42	259 75

CUIR ET PEAUX VERTES.

District.	Cuir.	Peaux.			Peaux de veaux.			Droits.
	N° 1.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	
	Pds car.							\$ c.
Hamilton		18,305	4,915	750	429	65	1	1,223 15
Kingston		3,496	130	396	201 10
Ottawa
Toronto		48,414	19,489	3,338	3,562 05
Lévis		5,538	489	10	301 85
Montréal		75,024	19,600	9,957	5,183 93
Québec	10,355	18,876	7,726	908	1,497 95
Saint-Jean		1,656	3,390	362	270 40
Winnipeg		3,053	933	320	234	139	20	235 40
Totaux	10,355	174,362	56,672	16,050	663	204	21	12,475 83

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE C.

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
			\$ c.			
Belleville....	1	D. Henderson	0 25	Madoc	24 août '97	1 mois de prison.
	2	Chas. E. Powley....	2 03	11 déc. '97	2 " "
Cornwall....	42	{ Allen Shaver.... Isaiah Rambough Nicholas Silmsier. }	13 00	Lunenburg.....	8 fév. '98	{ \$50 d'amende. \$50 " "
	43	W. K. Kains	4 00	Treadwell	5 mars '98	\$10 d'amende.
Guelph.....	86	Samuel Shaw	10 00	Minto.....	30 " '98	\$100 " "
Hamilton	34	J. Appleton	3 70	9 sept. '97	\$50 " "
London.	53	Mahen et Patten	2 00	27 juillet '97	\$10 " "
	54	John McDonald	350 00	Petrolea.....	7 sept. '97	\$50 " "
	55	S. K. Stewart	1 70	6 avril '98	\$10 " "
	56	H. McKenna	4 00	6 " '98	\$10 " "
Ottawa.....	140	{ Jos. Bruyère.... J. Levesque..... }	7 70	Embrun..	20 août '97	\$25 " et les frais.
	142	Wm. Evoy	10 00	28 janv. '98	
	143	Eustache Carrière..	3 80	21 fév. '98	\$10 " "
	144	I. N. Fortin	1 00	Hull	24 " '98	
	145	P. H. Durocher	17 31	"	24 " '98	
	146	Ovila Chénier	1 20	"	24 " '98	\$10 " "
	147	J. N. Fortin	14 00	"		
	148	James Grant.....	41 20	Malakoff	2 mars '98	
	149	J. B. Rickey.....	0 30	8 " '98	Confiscation.
	151	Mme Brennan.....	11 00	Leitchfield.....	19 " '98	
	152	{ Chas. Toner..... Patrick Toner... }	24 76	Clarendon.....	19 " '98	{ Action déboutée. \$100 d'amende et 1 mois de prison, et à défaut, 6 mois de plus.
	153	Jas. Larue.....	4 50	Vinton.....	20 " '98	\$40 d'am. et 1 m. de pris.
	154	Jas. Larue.....	6 00	24 " '98	Pas d'action.
	150	{ Léon Duchesne... Peter Rochon... Frank Spaulding }	23 50	Papineauville...	4 " '98	{ Condamnés chacun à \$100 d'amende et 1 mois de prison, et à payer le double du droit de licence qu'ils auraient dû payer. Tous ont porté leur cause en appel.
	155	{ Nap. Gagné. Tp de Clarence... }	9 00	26 avril '98	\$20 d'amende.
	156	Jno. Morency.....	27 00	5 mai '98	\$5 " "
	157	Francis Vincent	1 60	2 " '98	
Owen-Sound..	158	J. D. Pariseau	7 00	Hull.....	2 juin '98	\$5 " "
	29	Robt. Linden	48 90	Albemarle.. ..	29 juillet '97	
	30	Stephen Bradley	4 50	Tp de Lindsay..	10 mai '98	
	31	C. S. Housinger	1 60	27 " '98	\$50 " "
Peterborough.	5	{ Alphonse Fobert... Michael Conway. }	1 50	16 sept. '97	Poursuite arrêtée.
	6	Talbot, Frères	4 70	26 oct. '97	\$5 d'amende.
	7	G. O'Brien	18 50	26 " '97	\$5 " "
	8	P. D. Giroux	9 00	26 " '97	\$5 " "
	9	C. Legros	2 00	26 " '97	\$5 " "
	10	James Dolan	5 00	26 " '97	\$5 " "
	11	Robt. Hunter	4 00	26 " '97	\$5 " "
	12	A. F. Lane	1 50	26 " '97	\$5 " "
	13	P. Robertson.....	27 60	Bridgenorth ..	1er nov. '97	\$5 " "
	14	Moses Ruth.....	2 00	Fowler's-Corners	1er " '97	\$5 " "
	15	Thos. Tully.....	0 15	Bridgenorth ..	1er " '97	\$5 " "
	16	Mme J. Moore.....	0 30	"	1er " '97	\$5 " "
	17	Mme Mary Burns...	0 10	"	1er " '97	
	18	Jason Smith.....	0 10	"	1er " '97	\$5 " "
	19	Wm. Callaghan....	46 00	Tp d'Emily.....	12 janv. '98	\$100 " "

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
			\$ c.			
Prescott.....	28	{ T. G. MacFarlane } { J. R. Smythe }	2 00	24 juillet '97	Tués, pas de poursuite.
	29	Wm. Shaw.....	0 10	Hallville.....	29 " '97	
	30	{ Jas. et Jno. Grant } { Geo. Richardson. }	2 40	6 nov. '97	Cause dev. les tribunaux.
	31	Durant Becksteadt.....	5 44	Chesterville.....	24 " '97	\$25 d'amende.
	32	James Powell.....	Iroquois.....	10 déc. '97	\$50 "
	33	D. P. Horan.....	0 10	28 janv. '98	Action déboutée.
	34	W. A. Legault.....	3 30	14 fév. '98	Confiscation.
	35	Louis Classon.....	2 90	Iroquois.....	\$50 d'amende et les frais ou 30 j. de prison.
Ste-Catherine.	20	R. O. Smithers.....	1 00	Dunnville.....	2 mars '98	\$50 d'amende.
	21	Wm. Chrysler.....	100 00	Allanburgh.....	23 " '98	
	22	Chas. Gibson.....	2 00	Wanfleet Station	2 avril '98	
	23	Geo. Miner.....	0 10	Burnaby.....	21 " '98	\$10 d'amende.
	24	E. Furry.....	0 10	Humberstone.....	21 " '98	\$10 "
Stratford.....	100	{ Thos. Gillespie. } { John Gropp..... }	11 83	{ Comté de } { Perth..... }	4 mars '98	\$50 "
Toronto.....	328	Wm. Shorey.....	0 50	28 juin '98	\$25 "
	329	E. B. Clancy.....	2 90	7 sept. '97	\$10 "
	330	Jos. McEvoy.....	156 96	1er oct '97	\$50 "
	331	Jno. Smith.....	5 00	Gore Bay.....	16 " '97	
	332	Robt. Hunt.....	15 00	District de Ni- pissingue.	19 avril '98	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	333	E. Finn.....	2 60	13 mai '98	Sentence suspendue — frais payés.
	334	Inconnu.....	9 00	Tp de Georgia.....	11 juin '98	\$50 d'amende.
	335	Arthur Bennetts.....	3 30	Saut-Ste-Marie.....	17 " '98	\$50 d'am. et \$5 de frais.
	335½	Robt. Smith.....	4 00	Parry-Sound.....	17 " '98	\$100 d'amende et les frais et 1 mois de prison.
	336	J. S. Dutcher.....	0 50	Saut-Ste-Marie.....	17 " '98	\$50 d'am. et \$50 de frais.
	337	H. Turnbull.....	6 00	".....	17 " '98	\$50 " " "
	336½	Johnston C. Unger..	5 00	Parry-Sound.....	11 " '98	\$100 d'amende " et les frais.
	338	Mme J. B. Taylor..	2 40	Saut-Ste-Marie.....	17 " '98	\$50 d'am. et \$5 de frais.
	339	R. M. Vannorman..	0 60	".....	17 " '98	" " "
	340	R. S. Henderson....	2 00	".....	20 " '98	\$100 d'amende ou 6 mois de prison.
Windsor.....	62	G. H. Nairn et Cie..	0 25	4 " '98	\$25 d'amende.
	63	A. J. Gilboe.....	0 10	4 " '98	
Joliette.....	136	P. Comptois.....	St-Barthélemi.....	23 juillet '97	Pas de procédures.
	137	Léon Pellerin.....	St-Béatrice.....	20 nov. '97	
	138	John Rourke.....	5 00	St-Théodore de Chertsy.	20 avril '98	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
Montréal.....	130	Henri Bourque.....	24 mai '98	
	931	F. Charland et Cie..	5 70	28 fév. '98	Relâché.
	932	Nap. Bouvrette.....	1 50	Saint-Jérôme.....	3 mars '98	\$10 d'amende.
	933	Jérémie Boyer.....	2 25	Saint-Sauveur.....	11 " '98	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	934	James Walker.....	0 21	15 " '98	\$10 d'amende.
	935	G. A. Perry.....	10 14	Dalhousie-Mills.....	17 " '98	\$20 "
	936	P. A. Elliott.....	2 45	25 " '98	\$50 "
	937	{ Napoléon Sénécal } { Albert Dussault. }	1 00	25 " '98	
	938	B. Goff.....	0 30	Dundee.....	13 avril '98	\$5 "
	939	Thos. Rawley.....	0 60	".....	13 " '98	\$5 "
	940	Elzéar Poulin.....	3 40	Wentworth.....	24 " '98	\$100 d'amende et les frais et 1 mois de prison.
	941	Christophe Legault..	3 00	Sainte-Clothilde	26 " '98	
	942	Rév. Frère Supérieur Faurien Louis.....	1 50	Mont St-Louis..	16 mai '98	
	943	David Walker.....	1 10	17 " '98	\$5 d'amende.

Revenus de l'Intérieur—Accise

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898—*Suite.*

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
Montréal—			\$ c.			
<i>Fin.</i>	944	A. J. Charlebois . . .	4 00		17 " '98	Confiscation.
	945	Edouard Ovide Lespérance.	1 00	Bord-à-Plouffe.	25 " '98	
	946	David Cadieux	1 00		28 " '98	Action déboutée.
	947	E. Bruneau	4 20		3 juin '98	\$10 d'amende.
	891	{ Jos. Binette L. Fournier }	20 00		1er juill. '97	{ \$500 d'amende ou 6 mois de prison. \$100 d'amende.
	892	Eugène Desjardins . . .	1 50		13 " '97	\$50 d'amende.
	893	A. Paquette	16 50		29 " '97	\$10 "
	894	Eugène Desjardins . . .	0 50		12 août '97	Confiscation.
	895	C. Thouin	1 80		26 " '97	\$10 d'amende.
	896	Emile St.-Laurent . . .	1 00		28 " '97	Confiscation.
	897	W. Seiden	0 80	Rigaud	28 " '97	Action abandonnée.
	898	Jos. Gravel	1 40		1er sept. '97	\$60 d'amende.
	899	R. Bouthillier	1 50		4 " '97	
	900	A. Lemieux	3 10	St-Henri.	10 " '97	\$25 "
	901	{ Geo. Tremblay R. Robert Frank Lesage }	61 00		15 " '97	{ J. Sicard cond. à \$100 p. avoir fab. l'alamb.
	902	Napoléon Valade	2 00		16 " '97	
	903	Dieudonné Pinsonnault.	0 30	Ste-Cunégonde.	16 " '97	\$5 d'amende.
	904	{ Nap. Gervais Télesphore Braun }	7 50	St-Constant.	5 oct. '97	\$100 "
	905	Médard Dufresne	5 00		5 " '97	\$100 "
	906	Jos. Gagnon	0 50		19 " '97	\$50 "
	907	Harris et Smith	1 70		22 " '97	\$50 "
	908	L. O. Grothé et Cie.	2 50		10 nov. '97	\$5 "
	909	Jos. Martel	5 00	St-Henri	22 " '97	
	910	Pierre Robidoux	36 00		22 " '97	\$100 et les frais et à défaut, 6 mois de prison.
	911	Elzéar Lamoureux	2 00		3 déc. '97	\$10 d'amende.
	912	Thos. Montpetit	1 00	St-Henri	14 " '97	\$10 "
	913	Maxime Lesage	1 30	Ville St-Louis	30 " '97	\$10 "
	914	Cesaire Langlois	2 00	Valleyfield	30 " '97	
	915	J. L. Leclaire	0 15		5 janv. '98	
	916	Ferdinand Gaulin	4 00		10 " '98	
	917	{ Henry Houde Isaac Ipstein }	5 00		11 " '98	{ \$50 d'amende. \$50 "
	918	Frédéric Lahaise	2 00		12 " '98	\$100 et les frais et à défaut, 6 mois de prison.
	919	Olier Hogue	0 35		14 " '98	\$25 d'amende.
	920	Jos. Paquette	2 00		17 " '98	Confiscation.
	921	Louis Archambault	2 00		17 " '98	
	922	Gédéon Desjardins	4 00		18 " '98	Confiscation.
	923	Damien Laguerrier	0 30	Ste-Thérèse de Blainville.	25 " '98	
	924	Cyrille Archambault	1 45		26 " '98	\$50 d'amende.
	925	J. B. Alarie	1 50		28 " '98	\$25 "
	926	{ Léonidas Charbonneau — Steinberg }	1 00		4 fév. '98	\$50 "
	927	J. B. Lauzon	1 10		11 " '98	
	928	Gonzalve Plamondon	1 50		24 " '98	\$100 "
	929	{ Geo. Henri Messier Euclide Messier }	1 30		24 " '98	\$10 "
	930	Vital Forest	1 00		28 " '98	
Québec.	417	Dieudonné Merit	50 00	Hedleyville	15 juill. '97	Vendu.
	414	{ Dieudonné Merit David Rousseau Octave Vernet }	604 78		5 " '97	

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898—*Suite.*

Divisions.	Num.éro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
Québec— <i>Suite.</i>			\$ c.			
	415	{ Dieudonné Merit David Rousseau. Octave Vermet. }	50 00	5 mai '97	Vendu.
	416	{ Dieudonné Merit David Rousseau. Octave Vermet. }	101 87	12 " '97	"
	418	Etienne Therrien ...	5 20	St-Magloire. ...	5 août '97	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	419	Octave N. Demers ...	9 59	27 " '97	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	420	{ Jno. McDonald. A. E. Valleyrand }	433 34	{ Petrolea..... Québec..... }	10 sept. '97	\$50 d'amende.
	421	G. Breton ...	5 20	2 " '97	Confiscation.
	422	Damase Nadeau ...	9 40	Inverness ...	28 " '97	Amendes (2) de \$150 et 2 mois de prison.
	423	Pierre Mercier ...	5 00	St-Anselme ...	2 oct. '97	\$100 d'amende.
	424	Murin, inconnu.	6 00	22 " '97	"
	425	François Turgeon....	12 50	St-Anselme ...	22 dec. '97	\$100 d'amende.
	426	Alex. Bourget.	10 00	"	22 " '97	\$100 "
	427	M. Joseph Bacon....	41 82	St-Sauveur ...	27 " '97	"
	428	Jos. Gagnon ...	9 00	Ste-Georgmaine ...	30 " '97	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	429	Geo. Perreault ...	11 60	"	30 " '97	"
	430	Magloire <i>alias</i> Dubé.	7 01	St-Epiphane....	30 " '97	\$100 d'amende.
	431	Pierre Dionne.	14 00	St-Alexandre. ...	31 " '97	\$50 " et les frais.
	432	{ Louis Laliberté. G. Campagna ... }	7 20	Ste-Philomène..	8 janv. '98	{ Libéré. \$100 d'amende et les frais et 1 mois de prison.
	433	Eugène Campagna..	6 80	"	8 " '98	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	434	Alexis Montreuil....	0 54	12 " '98	\$10 d'amende.
	435	C. S. Hackey ...	30 00	Caraquet, N.-E.	18 " '98	"
	436	Honoré Simard....	9 50	Stadacona V. ...	31 " '98	\$100 "
	437	Eugène Blouin ...	7 10	St-Sauveur.	3 fév '98	\$50 "
	438	Inconnu.	54 00	4 " '98	"
	439	Jos. Carrière....	4 00	Ste-Rose de Watford.	22 " '98	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	440	Inconnu.	124 20	St-Benoit.	25 " '98	"
	441	F.-X. Thérien ...	1 00	St-Sauveur.	11 mars '98	"
	442	Jos. Jacques, jeune..	5 50	Beauce.....	4 " '98	\$100 d'amende.
	443	T. Blouin et fils ...	91 90	25 " '98	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	444	Gagnon et Lemelin..	28 00	Saint-George, Beauce.	23 " '98	\$50 d'amende.
	445	Chas. Audet.	152 00	St-Anselme ...	28 " '98	"
	446	Nap. Levasseur ...	30 00	Riv.-du-Loup. ...	24 " '98	"
	447	{ Jos. Michaud } { Victorien Albert }	132 00	{ Campbell'n, N.B } { St-Hilaire, N.-B }	1er avr '98	"
	448	Alphonse Pelletier..	10 90	St-Roch... ..	5 " '98	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	449	J.-B. Pruneau ...	4 50	Berthier.....	6 " '98	"
	450	E. Delsemme ...	12 20	St-Roch... ..	23 " '98	Confiscation.
	451	Fred. Thibodeau ...	85 00	Grande-Isle. ...	27 " '98	"
	452	J. E. Morin ...	65 20	Notre-Dame-du-Lac.	28 avril '98	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	453	Ovide Lapointe....	24 00	6 mai '98	Confiscation.
	454	J.-B. Renaud et Cie.	15 00	12 " '98	Amende de 50c. par baril.
	455	Narcisse Plourde....	6 00	St-Jean-de-Dieu	8 " '98	"
	456	Isidore Poitrs ...	3 00	St-Modeste....	13 " '98	Le ministère de la justice s'occupe de la poursuite
	457	Cyprien Pierre Chassé	4 47	St-Antoine ...	13 " '98	"
	458	Arthur Gagnon....	10 00	20 " '98	"

Revenus de l'Intérieur—Accise

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30
juin 1898—Suite.

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles	Dates.	Observations.
			\$ c.			
Québec—Fin.	459	Alfred Brocher.....	6 50	St-Isidore.....	13 juin '98	Le min. de la justice s'oc-
	460	Inconnu.....	13 00	Salle des bagages au G. T.	11 mai '98	cupe de la poursuite.
Sherbrooke...	461	Pierre Dubé.....	6 00	St-Anselme.....	6 juin '98	" "
	127	Laurent Raymond..	1 50	Ascot.....	4 août '97	\$50 d'amende et les frais.
	128	Elphège Ballard dit Latour.	1 00	St-Joachim de Shafford.	9 " '97	\$100 " et 3 mois de prison.
	129	Chas. Senez.....	10 00	"	24 " '97	" "
	130	Edward Bradford...	3 00	South Roxton...	24 " '97	\$50 d'amende et les frais.
	131	(Hugh C. Borland) (A. F. Miles.....)	10 00	Stanstead.....	30 " '97	{ \$100 " " " " " " " " et 1 mois de prison.
	132	Henry R. Bean.....	0 60	Hall's Stream...	7 sept. '97	\$50 d'amende.
	133	Narcisse Lord.....	2 00	St-Jean d'Iber- ville.	2 oct. '97	\$50 d'amende et les frais. En appel.
	134	Laurent Moreau...	0 25	"	2 " '97	Le min. de la justice s'oc- cupe de la poursuite.
	135	Chas. Mennier...	5 00	"	2 " '97	\$50 d'amende et les frais. En appel.
	136	Raphaël Poutré.....	0 20	"	2 " '97	" "
	137	Magloire Dupuis.....		"	2 " '97	" "
	138	Calixte Poutré.....	0 30	"	2 " '97	" "
	139	Chéri Benoit.....	0 80	St-Rémi..	4 " '97	Le min. de la justice s'oc- cupe de la poursuite.
	140	Jos. Audette.....	0 40	St-Jean.....	8 " '97	\$50 d'amende et les frais. En appel.
	141	A. Longtin.....	3 00	"	2 " '97	" "
	142	E. Trépanier.....	0 25	Sabrevois.....	2 " '97	\$10 d'amende.
	143	Abraham C. Allan..	0 80	Barnston.....	16 nov. '97	\$50 d'amende et les frais
	144	Hy. Lapointe.....	1 20	"	16 " '97	ou 3 mois de prison.
	145	Jos. Couture.....	0 40	Roxton-Falls..	24 " '97	\$50 d'amende et les frais.
	146	Louis Roy.....	2 00	Windsor-Mills..	29 " '97	\$50 d'amende.
	147	Bernard Quinn.....	0 40	"	29 " '97	\$50 "
	148	Edward Browning..		Lennoxville...	29 " '97	\$50 "
	149	James Davis.....	0 70	Bolton.....	4 déc. '97	\$50 "
	150	Howard N. Tabor..		Dunham.....	11 " '97	\$50 "
	151	Médore Quintin...	44 00	St-Grégoire- d'Iberville.	17 " '97	Décédé.
	152	"	16 20	"	17 " '97	"
	153	Walter Kinney.....		Barford.....	18 " '97	Confiscation.
	154	Hébert L. Burt.....	88 00	Melbourne.....	8 janv. '98	\$75 d'amende.
	155	Gibson Bros.....	1 20	Danville.....	10 " '98	\$60 "
	155	E. Lemaire.....	2 40	Ste-Brigide- d'Iberville.	4 mars '98	\$50 "
	157	Jos. Besette.....		"	4 " '98	Le min. de la justice s'oc- cupe de la poursuite.
	159	Oliva Dupont.....	0 90	"	3 mai '98	\$50 d'amende.
	160	Pharaoh Clow.....	2 40	Stanbridge.....	18 " '98	\$50 "
	158	Wm. E. Mosher.....	10 00	Massawippi.....	25 avril '98	"
Sorel.....	73	D. Verrier.....	3 15	St-David.....		
St-Hyacinthe.	66	A. Tanguay.....	4 35	"	12 fév. '98	\$100 d'amende et les frais.
	67	Mme Gauthier.....	3 00	Cté de Bagot...	28 mai '98	\$100 d'am. ou 2 m. de pr.
Terrebonne...	59	Fred Labelle.....	14 00	Ste-Thérèse....	13 août '97	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	60	J. Beauchamp.....	0 20	St-Eustache....		\$10 d'amende.
	61	Damase Lapointe..	5 00	Grande-Ligne..		\$100 d'am. et les frais.
Trois-Rivières.	104	Jos. E. Hudon.....	18 40	Saint-Paul-de- Chester.	14 fév. '98	
	105	Alf. Lafontaine.....		"	14 " '98	
	106	Philias Germain..	2 70	D'Auteuil.....	7 mars '98	\$10 d'amende.
	107	Etienné Cantin....	14 10	Warwick.....	7 " '98	"
	108	Théotime Gravel..	13 00	St-Prospér.....	25 avril '98	\$10 "
	109	Wm. Massicotte...	0 20	"	25 " '98	\$5 "
	110	P. E. Clouthier....	14 00	"	25 " '98	\$5 "
	111	R. Perron.....	4 00	St-Adolphe.....	9 mai '98	\$100 "

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898—*Suite.*

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
			\$ c.			
Cap-Breton...	50	Jas. et Finlay Mc-Cuish.	10 00		22 sept. '97	\$100 d'amende et 1 mois.
	51	Michael McNeill....	29 10	Baie-Glacée....	6 oct. '97	\$100 d'amende et 1 mois ; à défaut, 6 mois de plus.
	52	McPherson et Mc-Millan.	88 00	Old-Bridgeport..	12 nov. '97	\$50 d'amende.
	53	Michael McIver	0 32	Baie-Glacée....	2 déc. '97	Le min. de la justice s'occupe de la poursuite.
	54	Jos. McDonald.....	6 40	Loon-Lake	29 " '97	\$200 d'amende et 3 mois de prison, à défaut 6 mois de plus.
	55	Jos. McDonald	4 50	"	15 fév. '98	Pas de poursuite.
	56	Michael Nicholson..	29 15	Mabou.....	16 mars '98	\$500 d'amende.
	57	Alex. McDonald....	20 60	Mabou-mouth... 16 " '98		Insuccès dans la pours.
	58	John O'Neill.....	41 00	Whitney Pier ..	1er juin '98	\$50 d'amende.
Halifax	163	{ M. Fraser..... } { A. Fraser..... }	148 00		22 juil. '97	
	164	{ Chas. L. Brown.. } { Jacob Harrison.. }	40 00	Mapleton.....	27 déc. '97	{ \$100 d'amende. \$100 " }
	165	{ Wm. McNaughton } { Wm. Bailey..... }	52 66	Bridgetown.....	19 avril '98	{ \$100 d'amende et 1 mois de prison. }
	166	John Keddy.....	33 19	Mahone-Bay. . .	4 mai '98	\$100 d'amende et 1 mois de prison.
	167	Geo. Holland.....	25 26		11 juin '98	\$200 d'amende et 2 mois de prison, à défaut 6 mois de plus.
Pictou.....	72	Angus McDonald... 10 00		Kippock.....	3 juill. '97	
	73	Murdoch Fraser ... 8 00		Pinkietown....	6 " '97	
	74	— Kennedy..... 19 00		Ashdale.....	23 déc. '97	
	75	Donald Fraser..... 50 00		Beaver Mount'in	27 " '97	\$100 d'amende et 1 moi de prison.
Yarmouth....	2	{ Alonzo Zwicker.. } { Rueben Crowell. }	121 50	Mahon Bay Road	15 oct. '97	{ \$100 d'amende chacun et 1 mois de prison, et à défaut 6 m. de plus. }
St-Jean.....	67	C. M. Sherwood....	2 00	Centreville	7 " '97	\$50 d'amende et les frais ou 5 mois de prison.
	68	Keith et Plummer..	5 00	Hartland.....	7 " '97	\$10 d'amende.
	69	C. H. Taylor.....	7 50	"	7 " '97	
	70	W. F. Thornton ... 10 25		"	7 " '97	\$10 "
	71	Wm. Boyer, jeune..	12 00	Florenceville... 7 " '97		\$50 d'amende et les frais ou 3 mois de prison.
	72	A. Kilpatrick.....	14 25	"	7 " '97	" "
	73	S. R. Boyer.....	18 00	"	7 " '97	" "
	77	E. S. Carr.....	12 50	Waterville	8 " '97	
	74	T. C. Millmore....	5 50	Woodstock	7 " '97	
	75	J. E. Sliff.....	4 00	"	7 " '97	
	76	D. McGaffigan....	11 50	Florenceville... 7 " '97		\$50 d'amende et les frais.
	78	Hy. Ingram.....	1 00	Woodstock	8 " '97	Le min. de la justice s'occupe de la poursuite.
	79	S. G. Barter.....	1 00	Avondale. . . .	8 " '97	\$50 d'amende et les frai ou 3 mois de prison.
	80	H. A. Grant.....	3 50	Canterbury.....	9 " '97	\$10 d'amende.
	81	J. H. Carr & Son ... 7 00		"	9 " '97	\$10 "
	82	N. London.....	6 50	"	9 " '97	\$10 "
	83	James Togue.....	0 10	Ste-Croix.....	11 " '97	
	84	Geo. Gotthro		Acadieville.....	29 janv. '98	\$100 d'amende et les fra et à défaut 9 mois de prison.
	85	Henry Baig.....	36 00		21 mai '98	
	86	J. W. Clayton.....	30 00		21 " '98	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

RELEVÉ des saisies pour cause de fabrication illicite, pour l'exercice terminé le
30 juin 1898—*Fin.*

Divisions.	Numéro.	Noms.	Valeur.	Domiciles.	Dates.	Observations.
			\$ c.			
Winnipeg	47	A. Szaniszlcs	30 00	Yorktown	29 sept. '97	\$100 d'amende.
	48	Dedrick Wilbe.....		Summerfield....	23 janv. '98	\$50 "
	49	Henry Wilbe.....		"	23 " '98	\$50 "
	50	Bernard Sawatzky..	0 60	Rosenhiem	24 " '98	\$50 "
	51	Peter Kehler		Altona	24 " '98	\$50 "
Vancouver....	52	Peter Frieson, jeune.		Silverfeld	24 " '98	\$100 "
	8	D. Demontigny.....	35 00	"	3 mars '98	\$200 "
	9	(Jno. L. Chesneur) (Jos. Gagnon.....)	25 00	"	12 avril '98	(\$100 d'amende chacun ou 1 mois de prison.
	10	Chinois inconnu	20 00	"	21 juin '98	
Victoria	11	H. A. Henderson	1 90	Grandes-Fourch.	18 " '98	\$50 d'amende.
	12	Thos. Elliott.....	70 95	Fairview	24 " '98	\$50 "
	19	A. W. Von Rhein....	12 00	Esquimalt	5 mai '98	\$25 "
	20	W. B. Smith.....	2 00	"	5 " '98	\$25 "
	21	Mme J. Bailey.....	1 50	"	5 " '98	\$25 "
	22	C. W. Smith.....	2 50	The Willows....	5 " '98	A quitté le pays.
	23	W. L. Salmon	14 00	"	18 " '98	
	24	Turner, Beeton et Cie, <i>et al.</i>	360 00	"	31 " '98	\$50 d'amende.

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ÉTAT indiquant le montant des recettes de l'accise perçues aux bureaux extérieurs ci-dessous mentionnés—Fin.

Divisions.	Bureaux extérieurs.	Licences.	Spiritueux.	Liquueur de malt.	Malt.	Tabac.	Cigares.	Pétrole.	Fabrication en entrepôt.	Autres recettes.	Droits d'inspection de la lum. électrique.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Cap-Breton	Sydney-Nord	20 00	1,992 84			3,248 75		46 25			25 00	3,340 00
Halifax	Amherst	20 00				1,095 00						3,107 84
	Truro	20 00				4,971 25				1 00		4,992 25
Pictou	Yarmouth	40 00				5,683 16	569 40	14 60				6,267 16
	Antigonish	20 00				2,021 63						2,061 63
Winnipeg	New-Glasgow	215 00	15,819 55			3,492 50	4,155 90				25 00	3,537 50
	Brandon	60 00	4,247 46			1,893 85					25 00	22,049 30
	Gretna	20 00	10,832 88			463 75					25 00	4,731 21
	Portage-la-Prairie	195 00	1,139 63		1,148 39	2,716 62					10 00	13,634 50
	Prince-Albert	85 00	19,047 63		582 40	215 51					25 00	2,708 53
	Portage du Rat	20 00	463 05			59 50					10 00	20,389 53
	Régina	20 00									10 00	493 06
	Saskirk	20 00									10 00	30 00
	Virten	20 00	5,912 37			186 25						6,118 62
	Anthracite	20 00	1,411 63									1,431 93
Calgary	Edmonton	220 00	2,007 46		1,042 13			20 30			35 00	3,304 59
	Lethbridge	20 00	3,596 89					26 80			35 00	3,672 19
	Macleod											26 80
	Golden	20 00	9,524 95			500 50						10,045 46
	Grand-Forks	70 00	970 50		180 00							1,220 50
	Greenwood	50 00	1,823 37		90 00	43 00						2,126 37
	Kamloops	145 00	7,710 99		684 82	705 25					25 00	11,921 56
	Kaslo	265 00	8,065 84		1,042 88	200 13		3 10			20 00	11,789 00
	Nakusp	20 00	2,146 99			1,974 50						4,141 49
	Nelson	197 50	24,243 61		2,065 68	1,445 00	306 60	0 25			10 00	28,208 64
	New-Westminster	125 00			1,901 85	607 10	6,000 00			1 00		8,659 95
	Revelstoke	170 00	6,327 23			1,139 25						7,978 90
	Rosland	380 00	11,502 89		3,800 42						25 00	16,663 07
	Trail	215 00	6,779 37		1,400 48						10 00	8,876 45
	Vernon	50 00										50 00
	Nanaimo	300 00			7,696 05	115 40	1,708 85			89 20		9,909 50
Victoria												
	Totaux	9,891 00	519,013 75	29 80	156,781 24	232,351 58	127,627 05	13,112 04	1,945 24	4,236 48	1,300 00	1,066,288 19

*Victoriaville a été détachée de Trois-Rivières le 28 mars 1898, et érigée en division séparée.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.E. MIAL,
Commissaire.

ÉTATS FINANCIERS, 1897-98

Revenus de l'Intérieur—Accise.

N° 1.—COMPTE GÉNÉRAL DU REVENU, 1897-98.

D.T.

AV.

Mémo. des remboursements déduits au bas.	Montants déposés au crédit du receveur général.		Rabais autorisés.		Balances dues le 30 juin 1898.		Totaux.		SERVICES.		Revenu des années précédentes non perçu le 1er juillet 1897.		Revenu, 1897-98.		Totaux.																																																																																																																																				
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.																																																																																																																																			
85,484 64		7,867,153 63		36,228 87		7,903,382 50		Accise et saisies, d'après l'état n° 3.....		23,790 29		7,879,592 21		7,903,382 50		32,067 08		32,067 08		Loyers de chutes d'eau et autres, d'après l'état n° 5.....		28,426 08		3,641 00		3,641 00		17,952 81		17,952 81		Travaux publics secondaires, d'après l'état n° 6.....		12,678 41		5,274 40		5,274 40		55,564 74		Inspection et mesurage du bois, d'après l'état n° 7.....		38,457 58		17,107 16		17,107 16		45,702 72		Poids et mesures, d'après les états n° 19 (A) et n° 19 (B).....		2,348 24		43,354 48		45,702 72		18,764 25		Inspection du gaz, d'après l'état n° 21.....		485 75		18,278 50		18,764 25		9,491 00		Inspection de la lumière électrique, d'après l'état n° 23.		66 25		9,491 00		9,491 00		2,937 40		Timbres judiciaires, d'après les états nos 10 et 18.....		45 04		2,937 40		2,937 40		719 70		Timbres d'effets de commerce, d'après l'état n° 9.....		45 04		719 70		45 04		36,891 04		Divers menus revenus, d'après l'état n° 11.....		45 04		36,891 04		45 04		36,891 04		Spiriteux pyroxyliques, recettes nettes.....		719 70		719 70		719 70		36,891 04		Moins—Remboursements, d'après l'état n° 16.....		8,123,518 28		8,017,220 64		8,123,518 28		95,577 64		Totaux.....		106,297 64		95,577 64		95,577 64		7,921,643 00		7,921,643 00		8,027,940 64		8,027,940 64	

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

Dt.

N^o 2.—COMPTE GÉNÉRAL

Montants dus aux percepteurs, etc., le 1er juillet 1897.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE.					Montants dus par les percepteurs, etc., le 30 juin 1898.	Totaux.
	Appointements.	Dépenses imprévues.	Saisies.	Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois.	Annuités des inspecteurs-mesureurs de bois.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
2,137 65	303,922 98	92,851 66	1,866 73			438 08	401,217 10
	5,843 73	2,877 14		4,925 00	5,600 00	75 00	19,320 87
			4,321 84				4,321 84
	10,505 52	19,119 55				200 00	29,825 07
	42,187 89	5,152 08				16 66	47,356 63
1,159 49	43,267 32	19,005 20				208 26	63,640 27
7 05	14,354 11	5,804 43				212 88	20,378 47
23 00	2,000 00	4,981 90					7,004 90
3,327 19	422,081 55	149,791 96	6,188 57	4,925 00	5,600 00	1,150 88	593,065 15

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

DES DÉPENSES, 1897-98.

Av.

SERVICES.	Montants dus par les percepteurs, etc., le 1er juillet 1897.	Montants déboursés par le receveur général, à la requête de la commission du ministère.	MONTANTS DÉDUITS DES APPOINTEMENTS POUR		Montants dus aux percepteurs, etc., le 30 juin 1898.	Totaux.
			Fonds de retraite.	Assurance.		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Accise et saisies, d'après l'état n ^o 4.....	468 98	393,823 15	6,056 64	71 76	796 57	401,217 10
Inspection et mesurage du bois, d'après l'état n ^o 8.....	75 00	19,141 40	104 47			19,320 87
Saisies de l'accise distribuées d'après l'état n ^o 4, annexe B.....		4,321 84				4,321 84
Diverses menues dépenses, d'après l'état n ^o 12.....	25 91	29,695 20	103 96			29,825 07
Dépenses départementales, d'après l'état n ^o 17.....	16 66	46,551 00	788 97			47,356 63
Poids et mesures, d'après les états nos 20A et 20B.....	193 26	62,974 22	392 75	80 04		63,640 27
Inspection du gaz, d'après l'état n ^o 22.....	212 88	19,972 23	193 36			20,378 47
Inspection de la lumière électrique, d'après l'état n ^o 24.....		7,004 90				7,004 90
Totaux.....	992 69	583,483 94	7,640 15	151 80	796 57	593,065 15

E. MIALL,
Commissaire.

ACCISE,

N° 3.—DIVISIONS de perception—

Av.

(Pour détails, voir

MONTANTS REÇUS DURANT L'ANNÉE, Y COMPRIS LES HONORAIRES DE LICENCES.								
Balances dues le 1er juillet 1897.	Spiritueux.	Liqueur de malt.	Malt.	Tabac.	Cigares.	Honorair's d'inspect. du pétrole.	Manufactures en entrepôt.	Saisies.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
26 71	247,483 49	375 00	18,681 37	162,126 07	16,606 56	1,808 65	350 00
.....	16,845 77	175 00	4,163 92	47 20
26 71	264,329 26	550 00	22,845 29	162,126 07	16,606 56	1,855 85	350 00
2,382 21	144,874 65	1,250 00	23,542 51	41,634 12	15,700 10	2,648 50	200 00
131 72	130,752 06	371 20	21,691 03	31,055 06	9,283 00	169 95	75 00
2,513 93	275,626 71	1,621 20	45,233 54	72,689 18	24,988 10	2,818 45	275 00
23,790 29	3,593,980 31	6,851 00	589,896 14	2,894,285 41	688,797 34	44,648 15	32,597 69	7,373 38
.....	18,806 53	96 82	59,816 44	16,591 13	75 00	17 00	71 72	10 00
.....	3,575,173 78	6,754 18	530,079 70	2,877,694 28	688,722 34	44,631 15	32,525 97	7,363 38

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

1897-98.

en compte avec le revenu—Fin.

annexe A.)

Av.

Autres recettes.	Total des droits.	Total au débit.	DIVISIONS.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1898.	Total à l'avoir.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.
492 25	447,923 39	447,950 10	Winnipeg.....	447,904 30	45 80	447,950 10
80 00	21,311 89	21,311 89	Calgary, T.N.-O.....	21,311 89	21,311 89
572 25	469,235 28	469,261 99	Manitoba et T.N.-O...	469,216 19	45 80	469,261 99
440 00	230,289 88	232,672 09	Vancouver.....	229,016 91	3,655 18	232,672 09
100 00	193,502 30	193,634 02	Victoria.....	192,969 82	664 20	193,634 02
540 00	423,792 18	426,306 11	Colombie-Britannique..	421,986 73	4,319 38	426,306 11
21,162 79	7,879,592 21	7,903,382 50	Totaux.....	7,867,153 63	36,228 87	7,903,382 50
.....	95,484 64	Moins—Remboursements, d'après l'état n° 16.
21,162 79	7,784,107 57	Revenu net.

E. MIALL,
Commissaire.

ACC SE,

N° 4.—DIVISIONS de perception—

(Pour détails, voir

Dt.

Table with columns: Balances dues par les percepteurs le 1er juillet 1897, Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses, DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR Fonds de retraite, Assurance, Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1898, Totaux, Divisions. Rows include Ontario, Quebec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, I.P.-E., Winnipeg, Man., Calgary, T.N.-O., and Manitoba et T.N.-O.

1897-98.

en compte avec les dépenses.

Annexe B.)

Av.

Table with columns: Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1897, DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE (Appointements, Frais de saisie, Aide spéciale, Loyer, Frais de voyages, Divers), Balances dues par les percepteurs le 30 juin 1898, Totaux. Rows include Ontario, Quebec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Charlottetown, I.P.-E., Winnipeg, Man., Calgary, T.N.-O., and Manitoba et T.N.-O.

ACCISE,

No. 4.—Divisions de perception—

Dt.

(Pour détails, voir

Balances dues par les percepteurs le 1er juillet 1897.	Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses.	DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR		Balances dues aux percepteurs le 30 juin 1898.	Totaux.	Divisions.
		Fonds de retraite.	Assurance.			
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
	9,798 89	169 45			9,968 34	Vancouver.....
	5,119 80	112 22			5,232 02	Victoria.....
	3,085 50	50 00			3,135 50	Inspecteur de district.....
	18,004 19	331 67			18,335 86	Colombie-Britannique....
	264 15				264 15	Inspecteur en chef du revenu de l'intérieur.....
	260 42				260 42	Inspecteur de fabriques en entrepôt.....
	21,509 22				21,509 22	Dépenses générales.....
	7,945 07				7,945 07	Frais judiciaires.....
	6,234 31				6,234 31	Impressions.....
	1,105 22				1,105 22	Papeterie.....
	304 80				304 80	Lithographie, gravure, etc.....
	13,023 05			111 19	13,134 24	Service douanier.....
	5,460 61				5,460 61	Commission aux officiers de douane.....
	92 65				92 65	Comm. sur vente d'estampilles pour tabac en torq.....
	5,882 18				5,882 18	Payé aux officiers en charge des établissements les plus importants.....
468 98	393,823 15	6,056 64	71 76	796 57	401,217 10	Grands totaux.....

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

1897-98.

en compte avec les dépenses—Fin.

Annexe B.)

Av.

Balances dues aux percepteurs le 1er juillet 1897.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE.						Balances dues par les percepteurs le 30 juin 1898.	Totaux.
	Appointements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
175 45	6,426 70	36 60	1,572 43	635 00	548 00	574 16		9,968 34
0 60	4,301 12	6 00	519 50	120 00	128 40	156 40		5,232 02
	2,500 00				635 50			3,135 50
176 05	13,227 82	42 60	2,091 93	755 00	1,311 90	730 56		18,335 86
					229 15	35 00		264 15
25 24					234 58	0 60		260 42
						21,509 22		21,509 22
						7,945 07		7,945 07
						6,234 31		6,234 31
						1,105 22		1,105 22
						304 80		304 80
1,072 25	2,108 58		3,136 55		3,253 32	3,537 89	25 65	13,134 24
						5,460 61		5,460 61
						92 65		92 65
						5,882 18		5,882 18
2,137 65	303,922 98	1,866 73	13,700 32	2,215 00	15,274 20	61,662 14	438 08	401,217 10

E. MIALL,
Commissaire.

LOYERS DE CHUTES D'EAU ET AUTRES.

N^o 5.—ÉTAT SOMMAIRE DES COMPTES DES LOCATAIRES, 1897-98.

(Pour détails, voir annexe A.)

Dt.

Av.

Balances dues le 1er juillet 1897.	Echu pendant l'année expirée le 30 juin 1898.	Totaux.		Rabais autorisé.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
2,242 84	3,350 00	5,592 84			3,347 00	2,245 84	5,592 84
80 00	27 00	27 00	Chutes des Chaudières et rivière Ottawa.		27 00		27 00
70 00	40 00	120 00	Fleuve Saint-Laurent.		20 00	100 00	120 00
984 91		70 00	Rivière Saint-Maurice.			70 00	70 00
	224 00	1,208 91	Rivière du Lièvre.	677 91		345 00	1,208 91
			Diverses propriétés.		186 00		
			<i>Ventes de terres.</i>				
			Comptes du capital.			15,573 50	15,573 50
			do de l'intérêt.			9,474 83	9,474 83
			Totaux.	677 91	3,580 00	27,809 17	32,067 08

E. MIALLE,
Commissaire.MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

Dr.

N° 6.—TRAVAUX PUBLICS SECONDAIRES, 1897-98.

AV.

Balances dues le 1 ^{er} juillet 1897.	Echu pendant l'année expirée le 30 juin 1898.	Totaux.	TRAVAUX.	Rabais autorisés.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
2,600 62		2,600 62	Dunnville			2,600 62	2,600 62
			<i>Passages d'eau.</i>				
25 00	25 00	50 00	Bridgeburg et Black-Rock		10 00	50 00	50 00
10 00	10 00	20 00	Bristol			10 00	10 00
10 00	10 00	20 00	Buckingham et Cumberland			50 00	50 00
20 00	20 00	40 00	Cardinal et Ogdensburg		10 00	20 00	20 00
20 00	20 00	40 00	Cross-Point et Campbellton			30 00	30 00
50 00	50 00	100 00	Edmundston et Maine			50 00	50 00
155 00	155 00	310 00	Fort-Erié et Buffalo		135 00	155 00	310 00
1,736 79	1,736 79	3,473 58	Hull (nouveau locataire)			1,736 79	1,736 79
			Hull (ancien locataire)		30 00		30 00
			LaPasse et Gower-Point		6 00		6 00
			Montebello et Alfred				
50 00	50 00	100 00	New-Edinburgh et Gatineau	50 00	50 00		100 00
50 00	50 00	100 00	Niagara et Youngstown		1 00	50 00	100 00
			Rue Onelleite, Détroit				
			l'apineauville et quai de Brown		12 00		12 00
			Pembroke et Ile des Allumettes (nouveau locataire)		202 00		202 00
			do do (ancien do)			1 00	1 00
			Prescott et Ogdensburg		200 00		200 00
			Queenston		10 00		10 00
			Queenston et Lewiston		60 00		60 00
			Quyoni		159 00		159 00
			Rockliffe et Gatineau		50 00	79 00	159 00
			Saut-Sainte-Marie		100 00		100 00
			Saint-Léonard et Van-Buren		100 00		100 00
						30 00	30 00
			<i>Divers.</i>				
			Dundas et chemin Waterloo				
			Lignes télégraphiques de l'Etat		3,884 40		3,884 40
8,000 00	3,884 40	11,884 40			3,884 40	8,000 00	11,884 40

N° 6.—TRAVAUX PUBLICS SECONDAIRES, 1897-98—Fin.

AV.

Balances dues le 1er juillet 1897.	Echu pendant l'année expirée le 30 juin 1898.	Totaux.	TRAVAUX.	Rabais autorisés.	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
12,678 41	5,274 40	17,952 81	<i>Divers—Fin.</i>	50 00	5,060 40	12,842 41	17,952 81
	175 00	175 00 Partie d'un édifice, Portland, N.-B.		175 00		175 00
	25 00	25 00 Bassins de Wiarton.		25 00		25 00
		 Totaux				

E. MIALI,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

N° 7.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS, 1897-98.

DT.

(Pour détails, voir annexe A.)

AV.

Balances dues le 1 ^{er} juillet 1897.	Montant provenant du mesurage et de l'inspection du bois de construction pendant l'année expirée le 30 juin 1897.	Totaux.	Montant	Déposé au crédit du receveur général.	Balances dues le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
38,167 81	17,107 16	55,274 97	Québec	16,767 07	38,507 90	55,274 97
289 77	289 77 Piamondon, M. A.	289 77	289 77
38,457 58	17,107 16	55,564 74 Totaux.....	16,767 07	38,797 67	55,564 74

E. MIALLE,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

N° 8.—DÉPENSES DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS.

D.T.

(Pour détails, voir annexe B.)

A.V.

Balances dues le 1 ^{er} juillet 1897.	Reçu du ministère pour faire face aux dépenses.		Dédutions des appointements pour fonds de retraite.		Totaux.	DÉPENSES AUTORISÉES.						Balances dues le 30 juin 1898.		Totaux.								
	\$	c.	\$	c.		\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.					
*75 00		13,279	94	104	47			13,459	41			5,843	73	2,615	68	4,925	00	75	00	13,459	41	
		5,600	00					5,600	00								5,600	00			5,600	00
		99	16					99	16					99	16						99	16
		53	76					53	76					53	76						53	76
		108	54					108	54					108	54						108	54
75 00		19,141	40	104	47			19,320	87			5,843	73	2,877	14	4,925	00	75	00	19,320	87	

*Ce montant appartenait d'abord au bureau de Montréal, qui a été aboli et les livres transférés à Québec.

E. MIALL,
Commissaire.MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

TIMBRES D'EFFETS DE COMMERCE, 1897-98.

DT. N° 9.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le ministère du revenu de l'intérieur. Av

BALANCES, 1ER JUILLET 1897.		Totaux.		BALANCES, 30 JUIN 1898.		Totaux.	
Timbres en mains.	Argent en mains.	\$	c.	Timbres en mains.	Argent en mains.	\$	c.
1,372 77	11 54	1,372 77		1,372 77	11 54	1,372 77	
160 00	33 50	160 00		160 00	33 50	160 00	
1,532 77	45 04	1,532 77		1,532 77	45 04	1,532 77	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,372 77		1,372 77		1,372 77	
		11 54		11 54		11 54	
		33 50		33 50		33 50	
		160 00		160 00		160 00	
		1,532 77		1,532 77		1,532 77	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,372 77		1,372 77		1,372 77	
		11 54		11 54		11 54	
		33 50		33 50		33 50	
		160 00		160 00		160 00	
		1,532 77		1,532 77		1,532 77	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,372 77		1,372 77		1,372 77	
		11 54		11 54		11 54	
		33 50		33 50		33 50	
		160 00		160 00		160 00	
		1,532 77		1,532 77		1,532 77	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,372 77		1,372 77		1,372 77	
		11 54		11 54		11 54	
		33 50		33 50		33 50	
		160 00		160 00		160 00	
		1,532 77		1,532 77		1,532 77	
		Totaux.				Totaux.	

TIMBRES JUDICIAIRES, 1897-98.

DT. N° 10.—DISTRIBUTEURS de timbres judiciaires en compte avec le ministère du revenu de l'intérieur. Av.

BALANCES, 1ER OCTOBRE 1898.		Totaux.		BALANCES, 30 JUIN 1898.		Totaux.	
Timbres reçus du ministère.	Argent en mains.	\$	c.	Timbres en mains.	Argent en mains.	\$	c.
1,780 00	1,780 00	1,780 00		1,780 00	1,691 00	1,780 00	
1,312 00	1,312 00	1,312 00		1,312 00	1,246 40	1,312 00	
3,092 00	3,092 00	3,092 00		3,092 00	2,937 40	3,092 00	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,780 00		1,780 00		1,780 00	
		1,312 00		1,312 00		1,312 00	
		3,092 00		3,092 00		3,092 00	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,780 00		1,780 00		1,780 00	
		1,312 00		1,312 00		1,312 00	
		3,092 00		3,092 00		3,092 00	
		Totaux.				Totaux.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
		1,780 00		1,780 00		1,780 00	
		1,312 00		1,312 00		1,312 00	
		3,092 00		3,092 00		3,092 00	
		Totaux.				Totaux.	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

E. MIALI,
Commissaire.

Dt. N° 11.—DIVERS MENUS REVENUS, 1897-98.

Av

Percu durant l'an- née expirée le 30 juin 1898.	Totaux.		Déposé au crédit du receveur général.	Totaux.
S c.	S c.		S c.	S c.
459 00	459 00 Honoraires d'inspection des engrais.	459 00	459 00
252 40	252 40 Falsification des substances alimentaires.. ...	252 40	252 40
8 30	8 30 Revenu casuel.....	8 30	8 30
719 70	719 70 Totaux	719 70	719 70

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

N° 12.—DIVERSES MINUES DÉPENSES, 1897-98.

Dr.

(Pour détails voir annexe B.)

Av.

Balance due le 1 ^{er} juillet 1897.	Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses.	Déductions sur appointements fonds de retraite.	Totaux.	Appointements.	Dépenses imprévues.	Impressions.	Papeterie.	Lithographie.	Balance due 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
25 91	24,836 24	103 96	24,966 11	9,049 88	14,965 39	743 25	128 19	79 40	24,966 11
.....	4,161 88	..	4,161 88	1,455 64	2,496 09	10 10	200 00	4,161 88
.....	697 13	697 13	688 66	8 47	697 13
25 91	29,695 20	103 96	29,825 07	10,505 52	18,150 14	761 82	128 19	79 40	200 00	29,825 07
			Totaux						

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

N° 13.—TABLEAU indiquant les quantités des différents articles sujets aux
juin 1896, 1897 et 1898, et les

ARTICLES SUJET AUX DROITS D'ACCISE.	1896.			Droit. \$ c.
	QUANTITÉS.			
	A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Totaux.	
Spiritueux.....	Gallons. 11,908 Importés.	Gallons. 2,332,859 *118,291	Gallons. 2,344,767 118,291	3,973,300 25 35,487 31
	11,908	2,451,150	2,463,058	4,008,787 56
Liq. de malt, le droit ayant été payé sur le malt....	18,014,714	18,014,714	147 74
Malt	Liv. 24,701	Liv. 51,665,577	Liv. 51,690,278	775,354 05
Cigares	Nombre. 64,208,250	Nombre. 44,082,010	Nombre. 108,290,260	648,462 92
Cigarettes	77,664,900	2,797,000	80,461,900	120,692 85
Tabac en feuilles étranger	Liv. 838,584	Liv. 7,799,189	Liv. 8,637,773	2,159,443 97
" canadien.....	244,955	218,699	463,654	23,182 63
Tabac à priser.....	237,570	1,300	238,870	43,389 30
Tabac en torquette		51,903	51,903	2,595 18
Tabac en feuilles, vert, étranger.....		287	287	86 10
Honoraires d'inspection du pétrole.....	1,321,109	8,071,378	9,392,487	2,228,697 18
Fabrication en entrepôt.....				40,322 60
Licences, spiritueux				47,669 29
" liqueur de malt.....				2,500 00
" malt				6,600 00
" cigares.....				6,200 00
" tabac.....				12,475 00
" vinaigre et acide acétique.....				2,509 00
				1,600 00
Totaux.....				7,902,018 19

* Spiritueux importés pour servir dans la fabrication du fulminate naturel, sur lesquels un droit au

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

droits d'accise pris pour la consommation, pendant les exercices expirés le 30
droits perçus sur ces articles.

1897.				1898.			
QUANTITÉS.			Droit. \$ c.	QUANTITÉS.			Droit. \$ c.
A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Totaux.		A la sortie de la fabrique.	A la sortie de l'entrepôt.	Totaux.	
Gallons. 2,568 Importés.	Gallons. 2,779,946 *125,378	Gallons. 2,782,514 125,378	\$ c. 4,732,506 19 37,613 38	Gallons. 3,866 Importés.	Gallons. 1,874,479 *94,681	Gallons. 1,878,345 94,681	\$ c. 3,563,575 92 28,404 39
2,568	2,905,324	2,907,892	4,770,119 57	3,866	1,969,160	1,973,026	3,591,980 31
17,888,239	17,888,239	479 70	19,871,738	19,871,738	101 00
Liv. 57,720	Liv. 68,385,633	Liv. 68,443,353	1,026,652 13	Liv. 1,934,547	Liv. 37,020,168	Liv. 38,954,715	584,321 14
Nombre. 67,469,160	Nombre. 45,806,945	Nombre. 113,276,105	678,029 67	Nombre. 68,320,283	Nombre. 44,811,940	Nombre. 113,132,223	676,577 34
92,134,000	1,664,000	93,798,000	156,257 85	79,457,817	1,105,000	80,562,817	240,343 70
Liv. 929,077	Liv. 8,071,528	Liv. 9,000,605	2,250,151 57	Liv. 821,324	Liv. 5,827,009	Liv. 6,648,333	1,662,070 10
537,463	188,618	726,081	36,304 25	1,630,737	257,222	1,887,959	94,398 03
237,020	237,020	43,041 95	223,175	223,175	40,610 37
.....	78,371	78,371	3,918 53	55,379	55,379	2,768 96
.....	648,688	648,688	65,027 20	8,506,199	8,506,199	851,786 25
1,703,560	8,987,205	10,690,765	2,398,443 50	2,675,236	14,645,809	17,321,045	2,651,633 71
.....	42,017 61	44,648 15
.....	35,787 31	35,176 96
.....	2,250 00	2,000 00
.....	6,325 00	6,750 00
.....	6,075 00	5,575 00
.....	12,250 00	12,220 00
.....	2,310 00	2,308 00
.....	1,450 00	1,800 00
.....	9,138,447 34	7,855,435 31

taux de 30 centins par gallon a été perçu, et ensuite remboursé lors de l'exportation du fulminate.

E. MIALL,
Commissaire.

REVENU
N° 15.—TABLEAU mensuel

	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Spiritueux	1896-97... 315,321 78 1897-98... 95,915 60	317,874 44 166,594 89	368,191 61 240,033 02	387,574 40 295,682 48	367,241 97 328,295 80
Augmentation, 1897-98					
Diminution, 1897-98	219,406 18	151,279 55	128,158 59	91,891 92	38,946 17
Liqueur de malt	1896-97... 5,350 00 1897-98... 6,050 00	300 00 150 00	150 00 179 80	100 00 271 20	150 00 50 00
Augmentation, 1897-98	700 00		29 80	171 20	
Diminution, 1897-98		150 00			100 00
Malt	1896-97... 54,292 66 1897-98... 13,809 68	68,060 49 11,602 98	51,729 59 11,474 30	66,022 92 23,084 54	63,136 89 53,051 29
Augmentation, 1897-98					
Diminution, 1897-98	40,982 98	56,457 51	40,255 29	42,938 38	10,085 60
Tabac	1896-97... 206,643 87 1897-98... 160,044 74	197,769 65 247,381 67	207,831 71 265,830 60	235,795 48 258,037 99	190,525 88 260,509 90
Augmentation, 1897-98		49,612 02	57,998 89	22,242 51	69,984 02
Diminution, 1897-98	46,599 13				
Cigares	1896-97... 73,126 48 1897-98... 60,050 69	60,599 49 49,900 17	57,769 56 55,019 75	58,978 65 57,284 97	50,839 56 56,525 12
Augmentation, 1897-98					5,685 56
Diminution, 1897-98	13,075 79	10,699 32	2,749 81	1,693 68	
Pétrole	1896-97... 2,034 07 1897-98... 1,842 09	2,635 91 3,377 86	5,193 98 4,989 76	6,106 57 5,965 95	5,360 73 5,774 38
Augmentation, 1897-98		741 95			413 65
Diminution, 1897-98	191 98		204 22	140 62	
Fabrication en entrepôt. (1896-97... 4,073 14 1897-98... 2,677 47	3,619 16 2,917 13	4,431 76 3,389 65	3,983 97 3,523 55	3,425 54 2,668 42	
Augmentation, 1897-98					
Diminution, 1897-98	1,395 67	702 03	1,042 11	460 42	737 12
Saisies	1896-97... 500 00 1897-98... 221 70	91 85 519 57	187 09 613 80	437 40 443 51	387 40 519 55
Augmentation, 1897-98		427 72	426 71	6 11	182 15
Diminution, 1897-98	278 30				
Autres recettes	1896-97... 6,334 25 1897-98... 5,237 17	643 50 1,533 07	1,116 50 1,464 98	883 22 1,507 03	1,228 67 1,253 00
Augmentation, 1897-98		894 57	348 48	623 81	24 33
Diminution, 1897-98	1,097 08				
Total de l'augmentation, 1897-98					26,400 82
Total de la diminution, 1897-98	322,327 11	167,612 15	113,606 14	114,081 39	
Total du revenu, 1896-97	667,676 25	651,594 49	696,601 80	759,882 61	682,246 64
" 1897-98	345,349 14	483,982 34	582,995 66	645,801 22	708,647 46

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

DE L'ACCISE.

comparatif, 1896-97 et 1897-98.

Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Totaux.
472,372 79 484,848 89	262,614 59 285,214 10	316,342 05 307,737 93	950,660 72 325,851 92	891,305 85 348,496 39	63,116 77 338,541 16	59,752 60 376,768 13	4,772,369 57 3,593,980 31
12,476 10	22,599 51	8,604 12	624,808 80	542,809 46	275,424 39	317,015 53	1,178,389 26
110 70	50 00	50 00	50 00	544 00	50 00	25 00	6,804 70 6,851 00
119 70	50 00	50 00	25 00	494 00		25 00	46 30
69,832 43 55,459 90	58,829 03 67,936 96	55,607 74 64,298 35	363,599 12 91,333 84	152,106 74 92,322 90	14,637 64 55,704 80	14,871 88 50,316 60	1,032,727 13 589,896 14
14,372 53	9,107 93	8,600 61	272,265 28	59,783 84	41,067 16	35,444 72	442,830 99
193,784 50 213,561 59	145,379 25 233,801 50	160,091 66 236,376 69	268,742 22 285,088 50	461,312 60 259,066 47	211,226 54 252,097 30	77,907 99 222,488 46	2,557,011 35 2,894,285 41
19,777 09	88,422 25	76,285 03	16,346 28		40,870 76	144,580 47	337,274 06
54,520 98 56,827 14	41,817 72 45,543 97	41,654 61 46,544 21	63,125 79 60,526 38	97,232 64 61,626 33	47,112 24 69,238 86	43,501 95 69,709 75	690,279 67 688,797 34
2,306 16	3,726 25	4,889 60	2,599 41	35,606 31	22,126 62	26,207 80	1,482 33
4,790 18 5,179 13	3,571 74 4,137 43	3,269 13 3,426 70	2,861 81 3,087 37	1,801 23 2,057 48	2,195 64 2,511 77	2,196 62 2,298 23	42,017 61 44,648 15
388 95	565 69	157 57	225 56	256 25	316 13	101 61	2,630 54
1,851 20 1,816 07	1,813 82 1,668 81	3,189 72 1,770 73	3,246 60 2,159 66	2,673 37 3,040 50	2,543 81 2,989 39	2,385 72 3,976 31	37,237 31 32,597 69
35 13	144 51	1,418 99	1,086 94	367 13	445 58	1,590 59	4,639 62
158 55 560 37	1 30 943 95	184 42 856 82	435 71 1,343 93	428 64 709 97	281 00 123 28	319 45 516 93	3,362 81 7,373 38
401 82	942 65	672 40	908 22	281 33		197 48	4,010 57
788 00 1,462 48	918 40 1,114 22	981 75 668 68	1,581 00 1,910 70	1,497 64 1,268 68	1,033 45 2,048 45	958 55 1,689 33	17,964 93 21,162 79
674 48	195 82		329 70		1,015 00	730 78	3,197 86
21,506 24	125,465 59	80,300 03	882,975 67	840,263 99	381,107 92	525,893 98	1,280,182 87
798,209 33 819,715 57	514,945 35 640,410 94	581,371 08 661,680 11	1,654,302 97 771,327 30	1,608,902 71 768,638 72	342,147 09 723,255 01	201,894 76 727,788 74	9,159,775 08 7,879,592 21

E. MIALL,
Commissaire.

ACCISE.

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montant.		Totaux.	
					\$	c.	\$	c.
Spiritueux.....	Honey, J. J.....	22 avril.....	Prescott.....	Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 34, sec. 238	9,082	00	9,082	00
	"	5 mai.....	"	"	9,070	54	9,070	54
	Bolner, J. E.....	7 juillet.....	Windsor.....	"	644	99	644	99
Liquueur de malt.....	Wilson, Wm.....	13 janv.....	Toronto.....	"	29	"	29	"
Malt.....	Oland, J. C.....	17 juillet.....	Halifax.....	"	34	"	34	"
	Victoria Phoenix Brewing Co.....	17 "	Victoria.....	"	34	"	34	"
	Leahy, John.....	17 "	London.....	"	178	"	178	"
	Walkerville Brewing Co.....	17 "	Windsor.....	"	73	71	73	71
	Carling, T. H.....	20 "	London.....	"	238	"	238	"
	Ludwig, L.....	20 "	Stratford.....	"	21	26	21	26
	Roy, J. A.....	20 "	Joliette.....	"	78	"	78	"
	Duxel, A.....	24 août.....	Belleville.....	"	47	52	47	52
	Luke, C.....	24 "	Brantford.....	"	13	49	13	49
	Cranstoun, Adam.....	24 "	Guelph.....	"	205	51	205	51
	Todd, Martin N.....	24 "	"	"	337	97	337	97
	Carter, Thos.....	24 "	"	"	131	77	131	77
	Seagram, Jos. E.....	24 "	"	"	78	"	78	"
	Holliday, Thos.....	24 "	"	"	106	34	106	34
	Bernhardt, Peter.....	24 "	"	"	427	29	427	29
	Huester, C. N.....	24 "	"	"	69	38	69	38
	Bauer, A.....	24 "	"	"	30	00	30	00
	Rau, Mary.....	24 "	"	"	32	08	32	08
	Sleeman, Geo.....	24 "	"	"	136	73	136	73
	Steele, James J.....	24 "	"	"	78	"	78	"
	Otterbein, C.....	24 "	"	"	183	12	183	12
	"	24 "	"	"	423	19	423	19
	"	24 "	"	"	127	00	127	00
	"	24 "	"	"	2,143	88	2,143	88
	"	24 "	"	"	646	40	646	40
	"	24 "	"	"	43	50	43	50
	"	24 "	"	"	96	82	96	82

Loftbridge, J. M.....	24 "	Hamilton.....	29	"	78	951	31
Wilson, M. S.....	24 "	"	29	"	78	1,883	29
Stevenson, Thos.....	24 "	Kingston.....	29	"	78	94	01
Clarke, L. H.....	24 "	"	29	"	78	2,811	45
Fisher, Jno.....	24 "	London.....	29	"	78	219	92
Carling, T. H.....	24 "	"	29	"	78	2,034	59
Labadie, John.....	24 "	Strathroy.....	29	"	78	2,194	05
Ludwig, L.....	24 "	London.....	29	"	78	210	97
Huesser, Peter.....	24 "	"	29	"	78	48	25
Rudolph, Henry.....	24 "	"	29	"	78	64	49
Ottawa Brewing and Malt- ing Co.....	24 "	Ottawa.....	29	"	78	120	84
Anderson, A.....	24 "	"	29	"	78	75	98
Schwartz, Jos. S.....	24 "	Owen-Sound.....	29	"	78	122	67
Farquharson et Grainger.....	24 "	"	29	"	78	140	40
Eaton, Christopher.....	24 "	"	29	"	78	574	12
Huesther, Wm.....	24 "	"	29	"	78	72	70
Schwan, David.....	24 "	"	29	"	78	36	60
Oland, Jno. C.....	24 "	Halifax.....	29	"	78	718	70
Wickwire, W. N.....	24 "	"	29	"	78	923	48
Oland, Jno. C.....	24 "	"	29	"	78	54	00
Hyndman, Chas. A.....	24 "	Charlottetown.....	29	"	78	36	46
Calcutt, Henry.....	24 "	Peterborough.....	29	"	78	217	63
Winstow, Albert.....	24 "	"	29	"	78	689	82
Haslam, W. H.....	24 "	"	29	"	78	2	85
Macpherson, D.....	24 "	"	29	"	78	91	93
Labat, Geo. T.....	24 "	Prescott.....	29	"	78	407	72
McCarthy, D. J.....	24 "	"	29	"	78	635	65
Bowie, Robert.....	24 "	"	29	"	78	420	74
Crommiller et White.....	24 "	Sainte-Catherine.....	29	"	78	202	80
Taylor, H. J.....	24 "	Stratford.....	29	"	78	527	22
Watson, John.....	24 "	"	29	"	78	80	32
Martini, Jos.....	24 "	Kingston.....	29	"	78	25	42
Clarke, L. H.....	24 "	Stratford.....	29	"	78	2,624	23
Devlin, Felix.....	24 "	"	29	"	78	52	25
Kuntz, Jacob.....	24 "	"	29	"	78	55	60
Davies, Robt.....	24 "	Toronto.....	29	"	78	2,324	57
Toronto Brewing and Malt- ing Co.....	24 "	"	29	"	78	2,070	48
O'Keefe, Eugene.....	24 "	"	29	"	78	2,078	15
Goodebaum, W. G.....	24 "	"	29	"	78	1,033	21
Cesgrove, I. J.....	24 "	"	29	"	78	1,228	14
Simpson, T. W.....	24 "	"	29	"	78	1,102	46
Thos, W. J.....	24 "	"	29	"	78	2,077	13
Anderson, W. J.....	24 "	"	29	"	78	41	33
Braun, Edwin.....	24 "	"	29	"	78	106	35
Clarke, J. A.....	24 "	"	29	"	78	48	95
Anderson, W. A.....	24 "	"	29	"	78	32	95
Remillard, L.....	24 "	"	29	"	78	270	00

ACCISE—*Suite.*

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.	Totaux.
					\$ c.	\$ c.
Malt— <i>Suite.</i>		1897.		Droits remb. en vertu des Stat. rev., ch. 29, sec.		
Griesinger, Louis.		24 août.	Windsor.	"	322 50	78
Walker, H., et Filis.		24 "	Joliette.	"	490 45	78
Boyd, Jos.		24 "	Montréal.	"	62 11	78
LaCourc, P. H. de.		24 "	"	"	68 24	78
Reninart, C. S.		24 "	"	"	396 41	78
Scott, J. P.		24 "	"	"	3,960 00	78
Star Brewing Co.		24 "	"	"	90 90	78
Ryan, Jno. J.		24 "	"	"	25 20	78
DeRepentigny, A.		24 "	"	"	5 40	78
Strangman, Chas.		24 "	"	"	185 58	78
Wallace, C. H.		24 "	"	"	30 00	78
Molson, J. H. R.		24 "	"	"	408 43	78
Dawson, A. J.		24 "	"	"	408 43	78
Clouthier, D.		24 "	"	"	2,117 69	78
Jones, Simeon.		24 "	"	"	19 42	78
Boswell Bros.		24 "	"	"	241 57	78
Proteau et Carignan.		24 "	"	"	275 35	78
Wittman, Konrad.		24 "	"	"	914 83	78
Courtnay, Jos.		24 "	"	"	132 32	78
Blackwood, Wm.		24 "	"	"	193 94	78
Shea, Patrick.		24 "	"	"	41 23	78
Drewry, E. L.		24 "	"	"	6 00	78
Ossner, A.		24 "	"	"	165 61	78
Carns, Thos.		24 "	"	"	228 42	78
Drewry, E. L.		24 "	"	"	902 58	78
Anyot et Gauvin.		24 "	"	"	35 45	78
Wickwire, W. N.		24 "	"	"	325 72	78
The Victoria Phoenix Brew-		24 "	"	"	9 67	78
ing Co., à resp. limitée.		2 oct.	"	"	28 50	78
The Walkerville Brewing		2 "	"	"	357 00	78
Co., Ltd.		2 "	"	"	1,279 64	78
Oland, John C.		8 "	"	"	207 39	78
Nutter, S. C.		18 "	"	"	21 93	78
Drewry, E. L.		22 "	"	"	199 03	78
Wilson, Wm.		9 nov.	"	"	210 00	78
			"	"	60 00	78
			"	"	121 21	78

Reuter, Geo.	9 "	Guelph	"	"	29 "	78	140 03
Huether, C. N.	9 "	"	"	"	20 "	78	66 26
O'Dell, F. W.	12 "	Sherbrooke	"	"	20 "	78	3 40
Martini, Jos.	18 "	Stratford	"	"	20 "	78	44 83
Huether, C. N.	30 "	Guelph	"	"	29 "	78	12 06
The Walkerville Brewing	16 déc.	Windsor	"	"	29 "	78	484 20
Co., à respons. limitée.	1898.						
Reuter, Geo.	4 janv.	Guelph	"	"	29 "	78	54 53
The Walkerville Brewing	8 "	Windsor	"	"	34 "	238	9 42
Co., à respons. limitée.	8 "	Halifax.	"	"	34 "	178	92 16
Oland, John C.	8 "	Victoria	"	"	34 "	178	223 25
The Victoria Phoenix Brew-	8 "	Halifax.	"	"	34 "	178	1,452 77
ing Co., à resp. limitée.	8 "	Winnipeg.	"	"	20 "	78	347 97
Wickwire, W. N.	11 fév.	Hamilton.	"	"	20 "	78	450 30
Wittman, Konrad.	11 "	Montréal.	"	"	20 "	78	690 94
Lottridge, J. M.	21 "	London.	"	"	34 "	238	40 32
Barton, Francis.	21 "	Toronto	"	"	29 "	78	78 80
Labatt, John	14 mars.	Windsor.	"	"	29 "	78	267 71
Brain, E.	23 "	Halifax.	"	"	34 "	178	1,384 98
The Walkerville Brewing	6 avril.	"	"	"	34 "	238	64 43
Co., à respons. limitée.	6 "	Victoria	"	"	34 "	178	260 10
Wickwire, W. N.	6 "	Windsor	"	"	34 "	238	9 87
Oland, J. C.	6 "	Toronto	"	"	29 "	78	158 79
The Victoria Phoenix Brew-	6 "	Halifax.	"	"	34 "	178	67 61
ing Co., Ltd.	7 juillet.	"	"	"	"	"	"
The Walkerville Brewing	7 "	Windsor	"	"	34 "	238	17 94
Co., à respons. limitée.	7 "	Halifax.	"	"	34 "	178	1,306 02
Wickwire, W. N.	7 "	Victoria	"	"	34 "	178	328 97
The Victoria Phoenix Brew-	7 "	"	"	"	"	"	50,816 44
ing Co., à resp. limitée.	1897.						
Houde, B., et Cie.	11 août.	Quebec	"	"	34 "	259	40 70
Lemesurier, John	11 "	Montréal	"	"	34 "	259	4 55
Fortier, J. M.	11 "	"	"	"	34 "	259	5 90
The American Tobacco Co.	11 "	"	"	"	34 "	259	446 94
"	11 "	"	"	"	20 "	78	11 59
McKenna, A.	11 "	Pictou	"	"	34 "	259	0 47
Henry, James	11 "	Montréal	"	"	34 "	259	12 65
"	11 "	"	"	"	29 "	78	10 00
Isaacs, A.	11 août.	St-Jean, N.-B.	"	"	34 "	259	40 49
The Empire Tobacco Co.	11 "	Montréal.	"	"	29 "	78	26 55

ACCISE—*Suite.*

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montant.	Totaux.
					\$ c.	\$ c.
Tobac— <i>Suite.</i>		1897.		Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 29, sec. 78		
McDonald, W. C.	11 aout.	Montréal	"	34 "	3 88	
Tuckett, Geo. T.	11 "	Hamilton	"	34 "	35 44	
Isaacs, A.	20 "	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	371 84	
Fortier, J. M.	24 "	Montréal	"	34 "	5 26	
The American Tobacco Co.	24 "	"	"	34 "	486 10	
Henry, James	24 "	"	"	34 "	13 64	
McKenna, A.	24 "	Picton	"	29 "	6 30	
Isaacs, A.	13 sept.	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	25 36	
Houde, B., et Cie.	13 "	Québec	"	34 "	39 89	
Lemesurier, John	13 "	"	"	34 "	4 91	
Tuckett, Geo. T.	16 "	Hamilton	"	34 "	41 88	
The American Tobacco Co.	17 "	Montréal	"	29 "	62 06	
Isaacs, A.	17 "	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	140 00	
The American Tobacco Co.	18 "	Montréal	"	34 "	449 73	
Henry, James	18 "	"	"	34 "	11 89	
Fortier, J. M.	18 "	"	"	34 "	23 74	
Isaacs, A.	30 "	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	105 00	
Fréchette et frère.	30 "	Québec	"	34 "	14 10	
Milliey et Lockwood	30 "	"	"	34 "	9 05	
McAlpin, E. A.	7 oct.	Toronto	"	29 "	22 03	
"	8 "	"	"	34 "	45 65	
Tuckett, Geo. T.	8 "	Hamilton	"	29 "	86 55	
"	18 "	"	"	34 "	43 24	
Henry, James	19 "	"	"	29 "	39 50	
The American Tobacco Co.	19 "	Montréal	"	34 "	13 32	
Fortier, M. O.	19 "	"	"	34 "	561 46	
Houde, B., et Cie.	19 "	Québec	"	34 "	47 35	
The Empire Tobacco Co.	19 "	Montréal	"	34 "	43 16	
Lemesurier, John	19 "	Québec	"	34 "	3 25	
Isaacs, A.	6 nov.	Saint-Jean, N.-B.	"	29 "	5 27	
Tuckett, Geo. T.	11 "	"	"	34 "	38 70	
Fortier, J. M.	12 "	Hamilton	"	34 "	27 32	
Henry, James	12 "	Montréal	"	34 "	36 81	
The American Tobacco Co.	12 "	"	"	34 "	44 79	
Lemesurier, John	12 "	Québec	"	34 "	8 13	
Tuckett, Geo. T.	12 "	Hamilton	"	34 "	314 58	
"	19 "	"	"	29 "	5 87	
"	19 "	"	"	29 "	232 00	

Isaacs, A.	19 "	Québec	"	34 "	259	44 25
Houde, B., et Cie.	19 "	Saint-Jean, N.-B.	"	29 "	78	245 00
Tuckett, Geo. T.	30 "	Hamilton	"	29 "	78	15 87
Isaacs, A.	3 déc.	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	259	35 88
Tuckett, Geo. T.	10 "	Hamilton	"	34 "	259	40 61
Houde, B., et Cie.	11 "	Québec	"	34 "	259	35 75
The American Tobacco Co.	14 "	Montréal	"	34 "	259	317 44
Henry, James	14 "	"	"	34 "	5 82	
Fortier, J. M.	14 "	"	"	34 "	259	36 65
Isaacs, A.	14 "	Saint-Jean, N.-B.	"	29 "	78	3 50
The American Tobacco Co.	23 "	Montréal	"	29 "	78	7 00
McAlpin, E. A.	8 janv.	Toronto	"	29 "	78	36 37
Isaacs, A.	8 "	"	"	34 "	259	32 35
The American Tobacco Co.	8 "	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	259	16 78
Tuckett, Geo. T.	11 "	Hamilton	"	29 "	78	108 78
"	11 "	"	"	34 "	259	28 55
Lemesurier, John	11 "	"	"	29 "	78	58 25
The American Tobacco Co.	17 "	Québec	"	34 "	259	4 73
Houde, B., et Cie.	17 "	Montréal	"	34 "	259	394 05
Henry, James	17 "	Québec	"	34 "	259	35 67
Fortier, J. M.	17 "	Montréal	"	34 "	259	10 10
The Empire Tobacco Co.	20 "	"	"	34 "	259	48 26
Henry, James	20 "	"	"	29 "	78	10 65
Isaacs, A.	21 "	Saint-Jean, N.-B.	"	29 "	78	50 50
Tuckett, Geo. T.	7 "	Hamilton	"	20 "	78	876 96
Isaacs, A.	8 "	"	"	34 "	259	41 40
The American Tobacco Co.	9 "	Montréal	"	34 "	259	41 62
Henry, James	15 "	"	"	34 "	259	10 87
Fortier, J. M.	15 "	"	"	34 "	259	396 61
Houde, B., et Cie.	17 "	Québec	"	34 "	259	7 33
Lemesurier, John	17 "	Montréal	"	34 "	259	36 09
The Empire Tobacco Co.	17 "	"	"	34 "	259	20 00
"	3 mars.	Montréal	"	34 "	259	2 62
McDonald, W. C.	3 "	"	"	34 "	259	607 87
Lemesurier, John	5 "	"	"	34 "	259	2,084 49
Tuckett, Geo. T.	8 "	Québec	"	29 "	78	2 56
Isaacs, A.	8 "	Hamilton	"	34 "	259	33 80
The American Tobacco Co.	8 "	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	259	36 28
Isaacs, A.	9 "	Montréal	"	34 "	259	11 84
The American Tobacco Co.	9 "	"	"	34 "	259	385 64
Henry, James	9 "	"	"	34 "	259	13 80
Houde, B., et Cie.	9 "	Québec	"	34 "	259	27 12
The American Tobacco Co.	22 "	Montréal	"	34 "	259	574 57
Isaacs, A.	1 er avril.	Saint-Jean, N.-B.	"	34 "	259	123 57
McAlpin, E. A.	6 "	Toronto	"	29 "	78	46 88
"	6 "	"	"	34 "	259	21 20
Tuckett, Geo. T.	12 "	Hamilton	"	34 "	259	46 72
"	12 "	"	"	29 "	78	25 10

Articles.	A qui remboursés.	Date.	Divisions.	En vertu de quelle autorité.	Montants.	Totaux.
ACCISE—Fin.						
		1898.				
	Isaacs, A., et Cie.	12 avril.	Saint-Jean, N.-E.	Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap., 34, sec. 259	23 67	
	Houde, B., et Cie.	16 "	Québec.	" "	30 60	
	Fortier, J. M.	16 "	Montréal.	" "	16 85	
	The American Tobacco Co.	16 "		" "	471 06	
	Henry, James.	16 "		" "	14 77	
	Lemesurier, John.	19 "	Québec.	" "	8 21	
	Tuckett, Geo. T.	20 "	Hamilton	" "	49 20	
	Henry, James.	22 "	Montréal.	" "	9 36	
	Destroches, D.	22 "	Terrebonne	" "	25 00	
	Tobin, John, et Cie.	27 "	Québec.	" "	14 06	
	The Empire Tobacco Co.	27 "	Montréal.	" "	10 05	
	The American Tobacco Co.	29 "	Montréal.	" "	1,493 56	
	Tuckett, Geo. T.	3 mai.	Hamilton	" "	2 73	
	"	5 "	"	" "	89 89	
	Isaacs, A.	7 "	Saint-Jean, N.-E.	" "	27 64	
	The American Tobacco Co.	10 "	Montréal.	" "	39 97	
	Henry, James.	12 "	"	" "	3 14	
	Fortier, J. M.	12 "	"	" "	24 02	
	The American Tobacco Co.	12 "	Québec.	" "	536 34	
	Lemesurier, John.	12 "	"	" "	5 87	
	Houde, B., et Cie.	12 "	"	" "	52 91	
	The American Tobacco Co.	12 "	Montréal.	" "	22 42	
	"	12 "	"	" "	26 93	
	Henry, James.	12 "	"	" "	7 80	
	Tuckett, Geo. T.	20 "	Hamilton	" "	1,064 97	
	Houde, B., et Cie.	26 juin.	Québec.	" "	31 33	
	The American Tobacco Co.	6 "	Montréal.	" "	153 29	
	Ritche, R. P.	9 "	Victoria, C.-B.	" "	1 92	
	Tuckett, Geo. T.	9 "	Hamilton	" "	54 05	
	Isaacs, A.	9 "	Saint-Jean, N.-E.	" "	22 03	
	Lemesurier, John.	9 "	Québec.	" "	6 70	
	The American Tobacco Co.	17 "	Montréal.	" "	586 30	
	Henry, James.	17 "	"	" "	5 23	

Cigares	Fortier, J. M. Tuckett, Geo. T. The American Tobacco Co.	17 " 17 " 29 "	Hamilton Montréal	" " " " " "	34 " 29 " 34 "	259 .. 78 .. 270 ..	14 31 9 50 558 00	16,591 13
	Swain, H., et Fils.	16 mai	Saint-Jean.	"	29 "	78....	75 00	75 00
	1897.							
Pétrole	Commissaire des douanes.	9 nov.	Ottawa.	"	29 "	78....	17 00	17 00
	1898.							
En entrepôt	Haaz, A.	16 mai	Kingston	"	29 "	78....	71 72	71 72
Saisies.	Germain, Philéas.	17 "	Trois-Rivières	"	29 "	78....	10 00	10 00
Honoraires d'enregistrement de la lumière électrique	Stadacona Water, Light & Power Co.	11 nov.	Montréal.	Droits remb. en vertu des Stat. rev., chap. 29, ch. 78.			10 00	95,484 64
	Remb. de frais de percepteur d'honoraires de L. E. provenant du montant déposé comme honoraires.	3 déc.	Toronto	"	29 "	78....	4 00	
	1898.							
Honoraires pour la falsification des aliments.	Brooks, R., et Fils.	27 juillet	Brantford	"	29 "	78....	50 00	64 00
	Prie, Geo. Forest, L. P.	13 oct 27 "	Stratford Montréal.	" "	29 " 29 "	78.... 78....	12 00 17 00	29 00
	Grand total							95,577 64

E. MIALLI,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Dû par diverses personnes le 1er juillet 1897.	Déboursé par le receveur général.	Déductions pour fonds de retraite.	Totaux.	—	Appointements.	Dépenses contingentes.	Dû par diverses personnes le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
5,000 00	5,000 00		5,000 00	Ministère du revenu de l'intérieur	5,000 00			5,000 00
36,398 92	36,398 92	788 97	37,187 89	Employés du département	37,187 89			37,187 89
425 70	425 70		425 70	Abonnement à des journaux		425 70		425 70
1,380 31	1,380 31		1,380 31	Commis surnuméraires		1,380 31		1,380 31
683 15	683 15		683 15	Compagnies de télégraphe et téléphone		683 15		683 15
973 17	973 17		973 17	Papeterie		973 17		973 17
210 20	210 20		210 20	Livres et cartes géographiques		210 20		210 20
977 54	977 54		977 54	Impressions et lithographie		977 54		977 54
42 84	42 84		42 84	Frais de port		42 84		42 84
459 17	459 17		475 83	Diverses personnes		459 17	16 66	475 83
16 66	46,551 00	788 97	47,356 63	Totaux	42,187 89	5,152 08	16 66	47,356 63

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

E. MIALLE,
Commissaire.

TIMBRES DES POIDS ET MESURES, D'INSPECTION DU GAZ, DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE ET DES PIÈCES JUDICIAIRES.

DT. N° 18.—TABLEAU indiquant le montant du revenu perçu pendant l'année expirée le 30 juin 1898. Av.

	Timbres des poids et mesures.		Timbres d'inspection du gaz.		Timbres d'inspection de la lumière électrique.		Timbres des pièces judiciaires.		Timbres des pièces judiciaires.		Totaux.
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	Cour suprême.	Cour d'échiquier.	Cour suprême.	Cour d'échiquier.	
Montant des timbres dérivés ou remis par les distributeurs....	378 00		324 75								
Accorde pour commission							89 00	65 60			
Montant des timbres entre les mains des distributeurs au 30 juin 1898	34,401 42	27,592 05	32,660 25								
Balances, étant le montant du revenu perçu pendant 1897-98....	43,307 48	18,278 50	5,340 75	1,691 00	1,246 40						
Totaux.....	78,086 90	46,195 30	38,001 00	1,780 00	1,312 00						
Montant des timbres entre les mains des distributeurs au 1er juillet 1897.....			702 75								
Montant des timbres émis par le ministère du revenu de l'intérieur pendant l'année....	42,392 00	18,525 00	3,775 00	1,780 00	1,312 00						
Totaux.....	78,086 90	46,195 30	38,001 00	1,780 00	1,312 00						

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

POIDS ET MESURES, 1897-98.

N° 19 (A).—Divisions d'inspection en compte avec le revenu.

Dr.

Av.

BALANÇOS DUES PAR LES INSPECTEURS, 1 ^{ER} JUILLET 1897.		BALANÇOS DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN 1898.		Déposé au crédit du receveur général.		Timbres remis ou détruits.		Transfert.		DIVISIONS.		Transfert.		Timbres au crédit du receveur général.		BALANÇOS DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN 1898.		Totaux.		
En caisse.	Timbres en porte-feuille.	En caisse.	Timbres en porte-feuille.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
2,606 70	7 45	2,600 00	2,000 00	5,214 15	19 80	2,969 54	2,224 81	5,214 15	19 80	2,969 54	2,224 81	5,214 15	19 80	2,969 54	2,224 81	5,214 15	19 80	2,969 54	2,224 81	5,214 15
2,736 85	1,223 43	8,572 00	3,572 00	12,532 28	4,468 88	9,468 88	3,063 40	12,532 28	4,468 88	9,468 88	3,063 40	12,532 28	4,468 88	9,468 88	3,063 40	12,532 28	4,468 88	9,468 88	3,063 40	12,532 28
1,220 82	56 88	2,065 00	2,065 00	3,269 65	27 00	1,720 80	1,648 85	3,269 65	27 00	1,720 80	1,648 85	3,269 65	27 00	1,720 80	1,648 85	3,269 65	27 00	1,720 80	1,648 85	3,269 65
4,404 47	409 30	3,000 00	5 00	7,818 77	7,818 77	4,007 16	2,922 26	7,818 77	2 00	4,007 16	2,922 26	7,818 77	2 00	4,007 16	2,922 26	7,818 77	2 00	4,007 16	2,922 26	7,818 77
3,701 29	3,722 00	3,722 00	3,722 00	7,423 29	7,423 29	4,668 00	2,753 29	7,423 29	2 00	4,668 00	2,753 29	7,423 29	2 00	4,668 00	2,753 29	7,423 29	2 00	4,668 00	2,753 29	7,423 29
14,670 13	1,697 01	19,959 00	5 00	36,358 14	36,358 14	22,834 38	12,913 71	36,358 14	21 80	22,834 38	12,913 71	36,358 14	21 80	22,834 38	12,913 71	36,358 14	21 80	22,834 38	12,913 71	36,358 14
8,751 95	314 75	8,950 00	15 00	18,031 70	18,031 70	9,730 63	7,427 61	18,031 70	20	9,730 63	7,427 61	18,031 70	20	9,730 63	7,427 61	18,031 70	20	9,730 63	7,427 61	18,031 70
3,339 04	144 06	3,485 00	2,437 50	6,968 10	6,968 10	2,736 56	4,169 79	6,968 10	20	2,736 56	4,169 79	6,968 10	20	2,736 56	4,169 79	6,968 10	20	2,736 56	4,169 79	6,968 10
1,678 73	458 81	14,872 50	15 00	29,116 08	29,116 08	13,983 12	14,197 70	29,116 08	20	13,983 12	14,197 70	29,116 08	20	13,983 12	14,197 70	29,116 08	20	13,983 12	14,197 70	29,116 08
1,829 01	1,710 00	1,710 00	1,710 00	3,539 01	3,539 01	1,499 08	1,987 78	3,539 01	1,829 01	1,499 08	1,987 78	3,539 01	1,829 01	1,499 08	1,987 78	3,539 01	1,829 01	1,499 08	1,987 78	3,539 01
694 98	262 37	495 00	495 00	694 98	694 98	818 80	253 02	694 98	694 98	818 80	253 02	694 98	694 98	818 80	253 02	694 98	694 98	818 80	253 02	694 98
737 71	21 75	670 00	670 00	2,174 44	2,174 44	780 08	1,074 88	2,174 44	320 00	780 08	1,074 88	2,174 44	320 00	780 08	1,074 88	2,174 44	320 00	780 08	1,074 88	2,174 44
243 05	243 05	243 05	243 05	243 05	243 05	3 75	243 30	243 05	239 30	3 75	243 30	243 05	239 30	3 75	243 30	243 05	239 30	3 75	243 30	243 05
1,988 11	96 30	1,165 00	1,165 00	4,184 29	4,184 29	1,602 61	1,327 40	4,184 29	320 00	1,602 61	1,327 40	4,184 29	320 00	1,602 61	1,327 40	4,184 29	320 00	1,602 61	1,327 40	4,184 29
559 51	495 00	495 00	495 00	1,054 51	1,054 51	364 66	688 35	1,054 51	1 50	364 66	688 35	1,054 51	1 50	364 66	688 35	1,054 51	1 50	364 66	688 35	1,054 51
2,448 13	2,937 50	2,937 50	2,937 50	5,385 63	5,385 63	3,070 11	2,136 23	5,385 63	34 50	3,070 11	2,136 23	5,385 63	34 50	3,070 11	2,136 23	5,385 63	34 50	3,070 11	2,136 23	5,385 63

583 00	144 79	727 79	624 66	103 13	727 79
430 29	2 80	1,103 09	525 59	577 50	1,103 09
35,694 90	2,255 52	42,392 00	34,401 42	44,034 59	81,468 49
		20 00	1,079 07	378 00	1,575 41
		81,468 49	1,079 07	378 00	81,468 49
		Grand total	1,079 07	378 00	81,468 49

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{ER} octobre 1898.

POIDS ET MESURES, 1897-98.

N° 19 (B).—Sous-inspecteurs des anciennes divisions—Compte du revenu.

Dr.

Av.

Balances dues le 1er juillet 1897. En caisse.	Totaux.	Divisions.	Balances dues le 30 juin 1898. En caisse.	Totaux.
\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
87 10	87 10 Essex.....	87 10	87 10
87 10	87 10 Ontario.....	87 10	87 10
5 62	5 62 Hull.....	5 62	5 62
5 62	5 62 Québec.....	5 62	5 62
92 72	92 72 Total.....	92 72	92 72

E. MIALL,
*Commissaire.*MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise

POIDS ET MESURES, 1897-98.
N° 20 (A)—DISTRICTS D'INSPECTION—Compte des dépenses.
(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses.	DÉDUCTION SUR APPOINTEMENTS POUR			Divisions.	Balance due aux inspecteurs, 1er juillet 1897.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE.												Balance due par les inspecteurs, 30 juin 1898.	Totaux.
	Fonds de retraite.		Assurance			Totaux.	Appointements.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Totaux.		Totaux.					
	\$	c.	\$									c.	\$	c.	\$	c.	\$		
5,665 75	55 92	Belleville.....	278 80	3,312 82	662 13	230 00	835 27	402 65	5,721 67				
6,357 78	32 08	Hamilton.....	13 00	5,242 25	357 56	..	677 46	99 59	6,389 86					
4,568 88	7 04	41 76	..	Ottawa.....	..	3,065 22	301 00	291 66	670 75	289 05	4,617 68					
4,402 32	40 96	Toronto.....	..	3,499 92	784 55	103 87	4,533 28					
4,572 40	24 00	Windsor.....	144 94	3,449 76	847 81	298 83	4,596 40					
25,657 13	100 00	41 76	..	Ontario.....	486 74	18,569 97	1,320 69	521 66	3,815 84	1,193 99	25,858 89					
8,964 13	64 04	Montréal.....	130 20	6,784 70	148 38	..	1,647 92	316 97	9,028 17					
6,085 39	48 28	38 28	..	Québec.....	240 68	4,399 96	..	350 00	1,097 43	83 88	6,171 95					
2,126 45	13 96	Trois-Rivières.....	..	1,499 92	41 96	..	564 86	33 97	2,140 41					
17,175 97	126 28	38 28	..	Québec.....	370 88	12,684 58	190 04	350 00	3,810 21	434 82	17,340 53					
2,956 09	49 96	Saint-Jean, N.-B.....	31 94	2,500 00	448 52	25 59	3,006 05					
2,173 70	Halifax.....	6 00	1,599 96	..	300 00	151 14	116 60	2,173 70					
2,084 27	19 48	Pictou.....	..	1,550 82	27 90	..	447 78	62 25	2,103 75					
4,257 97	19 48	Nouvelle-Ecosse.....	6 00	3,150 78	27 90	300 00	598 92	178 85	4,277 45					

POIDS ET MESURES, 1897-98—Fin.
 N° 20 (A)—DISTRICTS D'INSPECTION—Comptes des dépenses.
 (Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses.	DÉDUCTIONS SUR APPOINTEMENTS POUR		Totaux.	Divisions.	Balance due aux ins- pecteurs, 1er juil- let 1897.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE.					Balance due par les inspecteurs, 30 juin 1898.	Totaux.
	Fonds de retraite.	Assurance				Appointe- ments.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.		
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1,696 15			1,696 15	Charlottetown, I.P.-E.		1,500 00				144 74	51 41	1,696 15
5,141 40	8 68		5,150 08	Winnipeg, Man.	313 98	2,473 75	1,101 11	108 00	1,061 86		91 43	5,150 08
711 39	12 35		723 74	Calgary, T.N.-O.		619 95			67 45		36 34	723 74
2,106 12			2,106 12	Victoria, C.-B.		968 29	181 81	300 00	578 82		77 20	2,106 12
784 00	16 00		800 00	Commissaire des types.		800 00						800 00
1,781 29			1,781 29	Dépenses contingentes en général.							1,781 29	1,781 29
587 77			587 77	Impressions.							587 77	587 77
118 94			118 94	Papeterie.							118 94	118 94
62,974 22	392 75	80 04	63,447 01	Grands totaux.	1,159 49	43,267 32	2,821 55	1,579 66	10,026 36	4,577 63	15 00	63,447 01

E. MIALI,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

POIDS ET MESURES, 1897-98.

N° 20 (B).—Divisions d'inspection—Compte des dépenses.

Dr.

(Anciennes divisions.)

Av.

Balances dues par diverses personnes le 1er juillet 1897.	Totaux.	Divisions.	Balances dues par diverses personnes le 30 juin 1898.	Totaux.
\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
39 56	39 56Essex.....	39 56	39 56
33 53	33 53Waterloo.....	33 53	33 53
73 09	73 09Ontario.....	73 09	73 09
0 33	0 33Drummond.....	0 33	0 33
41 45	41 45Laval.....	41 45	41 45
26 88	26 88Montmorency.....	26 88	26 88
27 51	27 51Richelieu.....	27 51	27 51
96 17	96 17Québec.....	96 17	96 17
24 00	24 00Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.....	24 00	24 00
193 26	193 26Totaux.....	193 26	193 26

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

TIMBRES D'INSPECTION DU GAZ ET DES PIÈCES JUDICIAIRES, 1897-98.

Dr. N° 21.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le ministère du revenu de l'intérieur. Av.

BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 1 ^{ER} JUILLET 1897.		TIMBRES ÉMIS AUX autres Inspecteurs et		TOTALS.		DISTRICTS.		TIMBRES ENDOMMAGÉS.		COMMISSION ALLOUÉE AUX DISTRICTS JUDICIAIRES.		DÉPOSÉ AU CRÉDIT GÉNÉRAL.		BALANCES DUES PAR LES INSPECTEURS, 30 JUIN '98.		TOTALS.	
En caisse.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
958 50	423 25	50 00	958 50	473 25	958 50	Barrie.	81 00	877 50	81 00	877 50	958 50	473 25	958 50	877 50	958 50	473 25	958 50
280 00	376 00	162 50	387 50	667 50	384 00	Belleville.	214 25	453 25	214 25	453 25	667 50	423 25	667 50	453 25	667 50	423 25	667 50
376 00	182 75	2 00	378 00	423 25	423 25	Brookville.	129 25	248 75	129 25	248 75	423 25	373 00	423 25	248 75	373 00	423 25	423 25
1,492 25	525 75	175 00	1,812 50	700 75	700 75	Cornwall.	140 00	560 75	140 00	560 75	182 75	182 75	182 75	560 75	182 75	182 75	182 75
1,110 00	1,110 00	400 00	1,510 00	1,510 00	1,510 00	Hamilton.	1,180 00	1,941 25	1,180 00	1,941 25	1,180 00	1,180 00	1,180 00	1,941 25	1,180 00	1,180 00	1,180 00
363 00	703 50	178 00	2,062 00	1,600 00	2,062 00	Listowel.	38 50	223 50	38 50	223 50	285 25	285 25	285 25	223 50	285 25	285 25	285 25
290 75	923 25	250 00	2,907 50	1,600 00	2,907 50	London.	1,920 50	2,780 00	1,920 50	2,780 00	1,920 50	1,920 50	1,920 50	2,780 00	1,920 50	1,920 50	1,920 50
530 00	703 50	100 00	1,333 50	250 00	1,173 25	Napanee.	557 50	615 75	557 50	615 75	557 50	557 50	557 50	615 75	557 50	557 50	557 50
290 75	703 50	100 00	1,090 50	100 00	903 50	Owen-Sound.	110 00	423 00	110 00	423 00	110 00	110 00	110 00	423 00	110 00	110 00	110 00
850 50	5,099 55	7,250 00	12,349 55	7,250 00	5,099 55	Peterborough.	109 50	741 00	109 50	741 00	109 50	109 50	109 50	741 00	109 50	109 50	109 50
15,373 05	331 25	12,187 50	27,891 80	12,187 50	12,349 55	Sarnia.	5,790 75	6,558 80	5,790 75	6,558 80	5,790 75	5,790 75	5,790 75	6,558 80	5,790 75	5,790 75	5,790 75
1,184 25	1,099 50	603 25	2,887 00	5,650 00	8,537 00	Toronto.	11,039 25	16,527 80	11,039 25	16,527 80	11,039 25	11,039 25	11,039 25	16,527 80	11,039 25	11,039 25	11,039 25
1,129 50	1,314 25	125 00	2,568 75	5,650 00	8,537 00	Ontario.	5,356 50	1,477 75	5,356 50	1,477 75	5,356 50	5,356 50	5,356 50	1,477 75	5,356 50	5,356 50	5,356 50
2,443 75	485 75	18,525 00	46,681 05	18,525 00	27,970 30	Montréal.	209 50	830 00	209 50	830 00	209 50	209 50	209 50	830 00	209 50	209 50	209 50
1,354 00	1,115 00	150 00	1,011 25	1,115 00	1,115 00	Québec.	42 25	561 00	42 25	561 00	42 25	42 25	42 25	561 00	42 25	42 25	42 25
861 25	934 75	18 00	1,133 00	1,115 00	1,115 00	Sherbrooke.	5,668 25	2,868 75	5,668 25	2,868 75	5,668 25	5,668 25	5,668 25	2,868 75	5,668 25	5,668 25	5,668 25
1,129 50	1,314 25	125 00	2,568 75	1,115 00	1,115 00	Halifax, N.-E.	95 00	1,034 50	95 00	1,034 50	95 00	95 00	95 00	1,034 50	95 00	95 00	95 00
2,443 75	485 75	18,525 00	46,681 05	18,525 00	27,970 30	Charlottetown, I.P.E.	383 50	1,055 75	383 50	1,055 75	383 50	383 50	383 50	1,055 75	383 50	383 50	383 50
1,354 00	1,115 00	150 00	1,011 25	1,115 00	1,115 00	Winnipeg, Man.	478 50	2,090 25	478 50	2,090 25	478 50	478 50	478 50	2,090 25	478 50	478 50	478 50
861 25	934 75	18 00	1,133 00	1,115 00	1,115 00	Nanaimo.	86 00	898 75	86 00	898 75	86 00	86 00	86 00	898 75	86 00	86 00	86 00
1,129 50	1,314 25	125 00	2,568 75	1,115 00	1,115 00	New-Westminster.	54 00	1,097 00	54 00	1,097 00	54 00	54 00	54 00	1,097 00	54 00	54 00	54 00
2,443 75	485 75	18,525 00	46,681 05	18,525 00	27,970 30	Vancouver.	118 00	1,041 75	118 00	1,041 75	118 00	118 00	118 00	1,041 75	118 00	118 00	118 00
1,354 00	1,115 00	150 00	1,011 25	1,115 00	1,115 00	Victoria.	269 50	575 25	269 50	575 25	269 50	269 50	269 50	575 25	269 50	269 50	269 50
861 25	934 75	18 00	1,133 00	1,115 00	1,115 00	Colombie-Britannique.	477 50	3,612 75	477 50	3,612 75	477 50	477 50	477 50	3,612 75	477 50	477 50	477 50
1,129 50	1,314 25	125 00	2,568 75	1,115 00	1,115 00	Grands totaux.	18,678 00	27,592 05	18,678 00	27,592 05	18,678 00	18,678 00	18,678 00	27,592 05	18,678 00	18,678 00	18,678 00
2,443 75	485 75	18,525 00	46,681 05	18,525 00	27,970 30	Timbres judiciaires.	2,937 40	3,092 00	2,937 40	3,092 00	2,937 40	2,937 40	2,937 40	3,092 00	2,937 40	2,937 40	2,937 40
1,354 00	1,115 00	150 00	1,011 25	1,115 00	1,115 00		154 00	3,092 00	154 00	3,092 00	154 00	154 00	154 00	3,092 00	154 00	154 00	154 00

F. MIALI,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{ER} octobre 1898.

TIMBRES DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, 1897-98.

Av.

N 23.—DISTRIBUTEURS de timbres en compte avec le ministère du revenu de l'intérieur.

Dr.

BALANÇES, 1 ^{ER} JUILLET 1897.		DÉPOSÉ AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.		DÉPOSÉ AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.		DÉPOSÉ AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL.		BALANÇES, 30 JUIN 1898.		TOTALS.							
Timbres en portefeuille.		En caisse.		Honoraires d'inspection.		Pénalités, etc.		Honoraires d'inspection.		Pénalités, etc.		Timbres en portefeuille.		En caisse.		TOTALS.	
\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
622 75				395 00		50 00		395 00		50 00		666 00		1,242 75		2,508 00	
2,023 00		125 00		310 00				310 00				2,000 75		2,508 00		2,002 50	
2,063 50		39 00		560 00				560 00				2,000 00		7,288 50		7,288 50	
6,328 50				335 00		4 00		335 00		4 00		6,895 75		8,019 75			
7,280 75				735 00				735 00				2,325 00		21,961 50			
18,318 50		39 00		2,325 00		54 00		2,325 00		54 00		17,842 75		7,463 00		2,678 50	
5,843 00				360 00		10 00		360 00		10 00		5,223 25		2,678 50		689 00	
2,507 50		1 00		45 00				45 00				215 75		10,830 50		2,205 25	
349 00				215 00				215 00				620 00		2,469 50		1,874 50	
8,699 50		1 00		620 00		60 00		620 00		60 00		2,250 75		1,890 00		1,890 00	
1,965 25				150 00				150 00				150 00		1,890 00		1,890 00	
1,899 50				200 00				200 00				370 00		1,890 00		1,890 00	
1,019 50				50 00				50 00				305 00		1,890 00		1,890 00	
1,148 75		26 25		575 00				575 00				140 00		1,890 00		1,890 00	
1,175 00				125 00				125 00				60 00		1,890 00		1,890 00	
2,323 75		26 25		700 00				700 00				200 00		3,250 00		3,250 00	
34,226 00		66 25		3,775 00		114 00		3,970 00		114 00		3,970 00		42,151 25		42,151 25	
						64 00				64 00				64 00		64 00	
34,226 00		66 25		3,775 00		50 00		3,970 00		50 00		3,970 00		42,087 25		42,087 25	

E. MIALL, Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR, OTTAWA, 1^{ER} octobre 1898.

INSPECTION DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

N° 24.—DISTRICTS d'inspection—Compte des dépenses, 1897-98.

(Pour détails, voir annexe B.)

Dr.

Av.

Montants reçus du ministère pour faire face aux dépenses.	Total.		Balances dues à diverses personnes, 1er juillet 1898.	DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE.				Total.
	\$	c.		Appointements.	Assistance spéciale.	Frais de voyages.	Divers.	
2,286 14	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
156 03	2,286	14	23	00	2,000	00	226	17
49 40	156	03	Electricien en chef.....				186	69
27 95	49	40	Belleville.....				19	34
197 15	27	95	Hamilton.....				0	50
241 70	197	15	London.....				27	95
4 22	241	70	Toronto.....				192	65
67 92	4	22	Montréal.....			229	00	4
51 47	67	92	Québec.....				6	40
24 60	51	47	Sherbrooke.....				4	22
39 90	24	60	Saint-Jean.....				57	05
3,768 80	39	90	Halifax.....				46	62
72 32	3,768	80	Winnipeg.....				12	50
17 30	72	32	En général.....				39	90
7,004 90	17	30	Impressions.....				3,768	80
			Papeterie.....				72	32
							17	30
7,004 90	7,004	90	Total.....			229	00	754
							83	3,998
							07	7,004

E. MIALLE,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er octobre 1898.

Dr. N° 25.—État indiquant les transactions se rattachant à la fabrication de spiritueux pyroxyliques, 1897-98. Av.

—	Montants.		Totaux.		—	Montants.		Totaux.	
	\$	c.	\$	c.		\$	c.	\$	c.
Existences le 1er juillet 1897.....	6,788	76	13,448	06	Effets vendus durant l'année.....	96,517	20	106,972	20
Naphte de bois.....	4,032	88			Spiritueux pyroxyliques.....	10,465	00		
Spiritueux pyroxyliques.....	483	92			Tonneaux et barils.....	2,366	50		
Alcool.....	722	50			Existences le 30 juin 1898.....	3,808	44	8,623	47
Tonneaux et barils.....	1,420	00	62,554	26	Naphte de bois.....	515	94		
" " (omis).....					Spiritueux pyroxyliques.....	1,982	50		
Tonneaux et barils.....					Alcool.....				
Articles achetées pendant l'année.....	34,513	78	7,821	98	Tonneaux et barils.....				
Alcool.....	21,477	16							
Naphte de bois.....	8	36							
Benzine.....	6,554	96							
Tonneaux et barils.....									
Autres dépenses, comme suit.....	2,218	52							
Transport.....	800	00							
Loyer d'entrepôt.....	136	78							
" " de moteur.....	123	50							
Chauffage.....	20	24							
Eclairage.....	3,784	96							
Appointements.....	7	15							
Papeterie.....	12	04							
Impressions.....	24	00							
Lithographie.....	694	79							
Divers.....									
Balance, étant un profit net au-dessus de la dépense.....			31,771	37	Total.....			115,595	67
Total.....			115,595	67					

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

N° 26.—ÉTAT indiquant le montant voté et la dépense autorisée pour chaque service pendant l'année finissant le 30 juin 1898.

Services.	Crédit.	Dépense.	Dépensé en plus.	Dépensé en moins.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Traitement du contrôleur.....	5,000 00	5,000 00		
Appointements du département.....	37,440 00	37,187 89		252 11
Dépenses contingentes ".....	6,400 00	5,152 08		1,247 92
Appointements de l'accise.....	307,974 25	301,814 40		6,159 85
Dépenses conting. ".....	52,600 00	52,671 24	71 24	
" " à compte de timbres.....	19,000 00	19,000 00		
Commission aux officiers de douane.....	5,500 00	5,460 61		39 39
Services spéciaux.....	6,000 00	5,121 97		878 03
" aut. que les exam. spéc.....	1,000 00	760 21		239 79
Appointem. des insp.-mesureurs de bois..	5,845 00	5,843 73		1 27
Dépenses contingentes ".....	2,850 00	2,877 14	27 14	
Honoraires ".....	4,900 00	4,925 00	25 00	
Annuités ".....	6,200 00	5,600 00		600 00
Service douanier.....	13,000 00	13,023 05	23 05	
Menus revenus.....	700 00	697 13		2 87
Commission sur estampilles pour le tabac	100 00	92 65		7 35
Inspection des poids et mesures.....	49,010 00	43,267 32		5,742 68
Dépenses contingentes ".....	22,200 00	20,179 69		2,020 31
Inspection du gaz.....	15,150 00	14,354 11		795 89
Dép. conting. de l'inspection du gaz.....	5,873 07	5,811 48		61 59
Inspection de la lumière électrique.....	7,126 93	7,004 90		122 03
" des denrées.....	4,500 00	4,161 83		338 17
Falsification des substances alimentaires.	25,000 00	24,940 20		59 80
Spiritueux pyroxyliques.....	70,000 00	70,481 88	481 88	
	673,369 25	655,428 51	628 31	18,569 05

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A

STATISTIQUE

ANNEXE A—SPIRITUEUX.

N^o. 1.—MOUVEMENT de la fabrication

DIVISIONS.	GRAIN, ETC., EMPLOYÉ POUR LA DISTILLATION.				
	Malt.	Maïs.	Seigle.	Avoine et autres grains.	Blé.
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
Belleville	180,582	3,381,780	1,022,898	34,740
Guelph.....	147,820	2,606,300	474,580	38,900
Hamilton	129,998	2,485,398	698,151	30,053
Perth	218,784
Prescott.....	148,820	2,875,600	482,100	35,560	13,920
Toronto.....
Windsor	922,894	11,967,132	2,255,262	151,050
Totaux.....	1,748,898	23,316,210	4,932,991	290,303	13,920

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Total du grain employé dans la distillation.	LICENCES.		Spiritueux de preuve, à \$1.90 et \$1.92 par gallon.		Droits perçus sur déficits et répartitions.		Droits perçus sur répartitions, déficits et honoraires de licences.
	Nombre.	Honoraires.	Gallons.	\$ c.	Gallons.	\$ c.	
Liv.							\$ c.
4,620,000	1	250	278,171 77	528,526 35	250 00
3,267,600	1	250	199,004 41	378,108 38	22 60	39 64	289 64
3,343,600	1	250	189,905 74	360,820 91	1,178 76	2,039 26	2,289 26
218,784	2	500	9,356 08	17,963 67	165 54	300 00	800 00
3,556,000	1	250	203,646 89	386,929 09	9 24	15 71	265 71
.....	1	250	250 00
15,296,338	1	250	873,101 46	1,658,892 77	2,489 38	4,456 78	4,706 78
30,302,322	8	2,000	1,753,186 35	3,331,241 17	3,865 52	6,851 39	8,851 39

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A.—*Suite*—SPIRITUEUX.

N° 2.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement de la fabrication

PROVINCES.	GRAIN, ETC., EMPLOYÉ POUR LA DISTILLATION.					
	Malt.	Maïs.	Seigle.	Avoine et autres grains.	Blé.	Orge.
1897.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
Ontario.....	1,836,511	28,837,648	7,301,410	353,535	26,210
Nouvelle-Ecosse.....
Totaux.....	1,836,511	28,837,648	7,301,410	353,535	26,210
1898.						
Ontario.....	1,748,898	23,316,210	4,932,991	290,303	13,920
Totaux.....	1,748,898	23,316,210	4,932,991	290,303	13,920

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

Total du grain employé pour la distillation.	LICENCES.		Spiritueux de preuve à \$1.70, \$1.72, \$1.90 et \$1.92 par gallon.		Droits perçus sur déficits et répartitions.		Droits perçus sur répartitions, déficits et honoraires de licences.
	Nombre.	Honoraires.	Gallons.	\$ c.	Gallons.	\$ c.	
Liv.		\$	Gallons.	\$ c.	Gallons.	\$ c.	\$ c.
38,355,314	8	2,000	2,279,958 17	3,967,916 84	2,552 02	4,354 35	6,354 35
.....	1	250	15 78	27 14	277 14
38,355,314	9	2,250	2,279,958 17	3,967,916 84	2,567 80	4,381 49	6,631 49
30,302,322	8	2,000	1,753,186 35	3,331,241 17	3,865 52	6,851 39	8,851 39
30,302,322	8	2,000	1,753,186 35	3,331,241 17	3,865 52	6,851 39	8,851 39

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

N° 3.—ÉTAT indiquant le mouvement dans les distilleries

DIVISIONS.	Spiritueux en voie de fabrication, y compris les déficits reportés.	Spiritueux fabriqués durant l'année, y compris les surplus.	Spiritueux renvoyés à la distillerie pour redistillation.		Spiritueux reçus à la distillerie d'autres sources.
			Droit payé.	A l'accise.	
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
Belleville	13,036·70	278,171·77	627·06	181·10	1,507·19
Guelph.....	32,419·10	199,004·41		153·03	443·29
Hamilton	2,004·28	189,905·74	1,214·67	11,353·57	8·93
Perth	2,839·57	9,356·08	3·39		
Prescott	362·66	203,646·89		19,490·31	250·91
Toronto.....	7,980·32		227·01	16,813·70	4,698·92
Windsor.....	9,412·93	873,101·46		20,131·17	555·40
Totaux.....	68,055·56	1,753,186·35	2,072·13	68,122·88	7,464·64

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

en Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Totaux.	Spiritueux entreposés durant l'année.	Alcool amylique retranché.	Spiritueux retranchés.	Déficits sur lesquels les droits ont été perçus.	Spiritueux en voie de fabrication, y compris les déficits reportés.	Totaux.
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.
293,523·82	289,515·08	1,780·70			2,228·04	293,523·82
232,019·83	215,215·63	988·02		22·60	15,793·58	232,019·83
204,487·19	202,476·65	296·16		1,178·76	535·62	204,487·19
12,199·04	8,850·40			138·25	3,210·39	12,199·04
223,750·77	203,697·39			9·24	20,044·14	223,750·77
29,719·95	13,312·18	5,469·92			10,937·85	29,719·95
903,200·96	832,962·73	118·56	1,753·27	2,489·38	65,877·02	903,200·96
1,898,901·56	1,766,030·06	8,653·36	1,753·27	3,838·23	118,626·64	1,898,901·56

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX.

Dr. N° 5.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement en entrepôt

Spiritueux restant en entrepôt de l'année dernière.	Spiritueux mis en entrepôt.	Spiritueux importés.	Spiritueux reçus en entrepôt d'autres divisions.	Totaux.	PROVINCES.	Spiritueux entrés pour la consommation.	
						Gallons.	\$ c.
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	1897.	Gallons.	\$ c.
12,551,948·35	2,596,484·84	76,841·88 *72·06 48,749·54 }	634,241·96	15,859,517·03	Ontario.....	1,554,755·29	2,669,240 03
110,449·44			918,413·46	1,077,684·50	Québec.....	863,695·04	1,477,361 42
9,312·50			53,965·25	63,277·75	N.-Brunswick....	59,131·51	101,479 29
122,242·19			22,001·69	144,243·88	Nouvelle-Ecosse..	53,521·78	91,715 80
227·76				227·76	Ile du Prince-Ed.	227·76	391 75
30,562·82			119,148·01	149,710·83	Manitoba.....	128,340·83	218,775 43
1,542·54			5,308·74	6,851·28	Territ. du N.-O..	5,455·86	9,381 02
34,816·49		28·92	114,726·36	149,571·77	Col.-Britannique.	114,818·03	197,393 34
8,612·54			8,612·54		Divers.....		
12,869,714·63	2,596,484·84	*72·06 125,620·34 }	1,867,805·47	17,459,697·34 Totaux.....	2,779,946·10	4,765,738 08
11,756,095·22	1,766,030·06	62,683·47	613,426·69	14,198,240·44	Ontario.....	810,377·70	1,553,198 67
68,209·95		*116·73 31,992·87 }	840,374·78	940,694·33	Québec.....	705,477·09	1,350,501 08
3,773·32			52,068·00	55,841·32	N.-Brunswick....	49,544·09	94,134 02
4,322·59			27,736·69	32,059·28	Nouvelle-Ecosse..	24,316·30	46,204 19
			662·62	662·62	Ile du Prince-Ed.	597·22	1,135 02
17,506·03			147,391·78	164,897·81	Manitoba.....	130,254·57	247,483 46
1,395·42			9,680·00	11,075·42	Territ. du N.-O..	8,866·24	16,845 77
26,199·23			196,726·32	222,925·55	Col.-Britannique.	145,046·12	275,626 71
8,612·54			8,612·54		Divers.....		
11,886,114·30	1,766,030·06	*116·73 94,681·34 }	1,888,066·88	15,635,009·31 Totaux.....	1,874,479 33	3,585,128 92

* Saisis.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

Av.

TRANSPORTÉS EN ENTREPÔT.		EN FRANCHISE.		Exportés.	Spiritueux employés dans les fabriques en entrepôt.	Spiritueux restant en entrepôt.	TOTALS.
A d'autres divisions.	Aux distilleries pour re-distillation.	Alloué par la loi.	Autres.				
Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
1,741,541·88	214,212·25	192,336·90	7,691·89	150,056·11	*88,730·56 154,096·93	11,756,095·22	5,859,517·03
44,048·01				4,382·67	97,348·83	68,209·95	1,077,684·50
320·10				52·82		3,773·32	63,277·75
73,316·45		12,403·62		679·44		4,322·59	144,243·88
3,787·47				76·50		17,506·03	227·76
4,791·56			67·32	3,695·63		1,395·42	6,851·28
						26,199·23	149,571·77
						8,612·54	8,612·54
1,867,805·47	214,212·25	204,740·52	7,759·21	158,943·17	*88,730·56 251,445·76	11,886,114·30	17,459,697·34
1,833,756·28	68,122·88	125,284·78	9,353·63	84,519·47	*98,706·87 152,508·45	11,015,610·38	14,198,240·44
43,027·41				160·32	70,087·30	121,942·21	940,694·33
18·34				36·58	212·23	6,030·08	55,841·32
				176·64		7,566·34	32,059·28
						65·40	662·62
7,678·70			608·91	50·69		26,304·94	164,897·81
3,586·15			70·78	2,527·41		2,209·18	11,075·42
						71,695·09	222,925·55
						8,612·54	8,612·54
1,888,066·88	68,122·88	125,284·78	10,033·32	87,471·11	*98,706·87 222,807·98	11,260,036·16	15,635,009·31

* Employés dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques à l'entrepôt de l'Etat, Ottawa.

	1897.	1898.
Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt.	\$4,770,119 57	\$3,591,930 31
" " sur les licences.....	2,250 00	2,000 00
Totaux.....	\$4,772,369 57	\$3,593,930 31

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—MALT.

N^o 6.—QUANTITÉ de malt fabriquée pour l'année expirée le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	Nombre de distillateurs.	Honoraires.	Grain mis en trempe.	Malt manufacturé à 1½ c. par livre.	Droit payé à la sortie de la fabrique.	Mis en entrepôt.	Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences.
		\$	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$ c.
Belleville, Ont.	1	50	338,297	260,016	260,016	50 00
Brantford "	2	100	572,269	454,639	454,639	100 00
Guelfh "	9	725	7,204,834	5,715,919	5,715,919	725 00
Hamilton "	3	500	6,385,318	5,142,079	5,142,079	500 00
Kingston "	2	250	4,152,052	3,312,682	3,312,682	250 00
London "	3	450	5,176,277	4,114,203	4,114,203	450 00
Owen-Sound "	1	100	1,194,235	926,658	926,658	100 00
Perth "	2	100	269,082	225,444	225,444	100 00
Peterborough, Ont.	2	150	945,212	737,704	737,704	150 00
Prescott "	4	350	1,897,660	1,495,842	1,495,842	350 00
Ste-Catherine "	2	100	1,023,388	816,400	816,400	100 00
Stratford "	1	200	4,944,200	4,089,950	1,925,820	2,164,130	29,087 30
Toronto "	8	1,150	12,163,541	9,410,241	9,410,241	1,150 00
Windsor "	1	200	1,395,000	1,121,090	1,121,090	200 00
Totaux	41	4,425	47,661,365	37,822,867	1,925,820	35,897,047	33,312 30
Montréal, Qué.	2	400	4,865,293	4,088,020	4,088,020	400 00
Québec "	1	150	1,313,089	1,036,374	1,036,374	150 00
Totaux	3	550	6,178,382	5,124,394	5,124,394	550 00
Halifax, N.-E.	2	150	864,014	697,577	697,577	150 00
Winnipeg, Man.	4	275	1,581,576	1,269,194	7,420	1,261,774	386 30
Calgary, T.N.-O.	3	175	696,252	564,497	1,307	563,190	194 61
Grands totaux ..	53	5,575	56,981,589	45,478,529	1,934,547	43,543,982	34,593 21

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTERIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—MALT.

N^o 7.—ÉTAT COMPARATIF de la quantité de malt fabriquée, pour les années
expirées le 30 juin 1897 et 1898.

PROVINCES.	LICENCES.		Grain mis en trempe.	Malt manufac- turé à 1½ centin la livre.	Droit payé à la sortie de la fabrique.	Mis en entrepôt.	Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences.
	Nombre.	Hono- raires.					
1897.		\$	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$ c.
Ontario.....	41	4,725	47,833,604	38,289,652	45,290	38,244,362	5,404 35
Québec.....	4	750	8,263,322	6,713,546	6,713,546	750 00
Nouvelle-Ecosse.....	2	150	1,122,577	915,341	915,341	150 00
Manitoba.....	4	300	1,573,828	1,257,946	9,685	1,248,161	445 25
Territoires du N.-O....	2	150	467,520	368,321	2,745	365,576	191 18
Totaux.....	53	6,075	59,260,851	47,544,706	57,720	47,486,986	6,940 78
1898.							
Ontario.....	41	4,425	47,661,365	37,822,867	1,925,820	35,897,047	33,312 30
Québec.....	3	550	6,178,382	5,124,394	5,124,394	550 00
Nouvelle-Ecosse.....	2	150	864,014	697,577	697,577	150 00
Manitoba.....	4	275	1,581,576	1,269,194	7,420	1,261,774	386 30
Territoires du N.-O....	3	175	696,252	564,497	1,307	563,190	194 61
Totaux.....	53	5,575	56,981,589	45,478,529	1,934,547	43,543,982	34,593 21

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—MALT.

Dt.

N° 8.—MOUVEMENT DU MALT EN ENTREPÔT

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Reçu d'autres divisions.	Importé.	Totaux.	DIVISIONS.
Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	
55,252	260,016	744			316,012	Belleville, Ont.
59,542	454,639	7,024	138,000		659,205	Brantford "
851,642	5,715,919	118,406	339,000		7,024,967	Guelfh "
594,210	5,142,079	68,763	135,465		5,940,517	Hamilton "
439,515	3,312,682	93,558			3,845,755	Kingston "
23,245	4,114,203	41,282		6,663	4,185,393	London "
19,596			265,200		284,796	Ottawa "
134,893	926,658	2,151	214,390		1,278,092	Owen-Sound, Ont.
5,180	225,444	645			231,269	Perth "
99,174	737,704	25,605	54,050		916,533	Peterborough "
			14,400		14,400	Port-Arthur "
466,026	1,495,842	46,117			2,007,985	Prescott "
128,344	816,400	8,822			953,566	Ste-Catherine "
69,912	2,164,130	974	334,644		2,569,660	Stratford "
1,147,120	9,410,241	146,111	23,040		10,726,512	Toronto "
2,410,491	1,121,090	18,293		96,328	3,646,202	Windsor "
6,504,142	35,897,047	578,495	1,518,189	102,991	44,600,864	Totaux.
						Joliette, Qué.
1,129			39,455		40,584	Montréal, Qué.
790,422	4,088,020	76,806	1,057,124	4,190	6,016,562	Québec "
	1,036,374		624,000		1,660,374	Sherbrooke "
21,682		672	714,800		737,154	Terrebonne "
			3,600		3,600	
813,233	5,124,394	77,478	2,438,979	4,190	8,458,274	Totaux.
			511,600		511,600	Saint-Jean, N.-B.
50,622	697,577	4,238	575,450		1,327,887	Halifax, N.-E.
			36,000		36,000	Charlottetown, I.P.-E.
118,294	1,261,774	11,516	276,000		1,667,584	Winnipeg, Man.
20,971	563,190	7,011			591,172	Calgary, T.N.-O.
159,380			338,000	1,151,879	1,649,259	Vancouver, C.-B.
			244,000	1,238,074	1,482,074	Victoria, C.-B.
159,380			582,000	2,389,953	3,131,333	Totaux.
7,666,642	43,548,982	678,738	5,938,218	2,497,134	60,324,714	Grands totaux.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Av.

Entré pour la consommation à 1½ centin la livre.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.	Totaux.
Liv.	\$ c.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
276,274	4,144 11				39,738	316,012
472,639	7,089 58				186,566	659,205
2,911,278	43,669 16	1,985,374	210,000		1,918,315	7,024,967
3,464,718	51,970 77	1,113,300			1,362,499	5,940,517
2,301,680	34,525 20	384,440		42,283	1,117,352	3,845,755
1,887,217	28,308 54	240,000		6,663	2,051,513	4,185,393
277,844	4,167 66				6,952	284,796
467,890	7,018 36	518,784			291,418	1,278,092
				223,964	7,305	231,269
368,819	5,532 28	110,300			437,414	916,533
14,400	216 00				14,400	14,400
1,012,437	15,186 58			84,138	911,410	2,007,985
807,958	12,119 37				145,608	953,566
1,340,022	20,100 83				1,033,638	2,569,660
6,252,914	93,793 71	1,076,020	18,000		3,379,578	10,726,512
1,496,397	22,446 00			201,949	1,947,856	3,646,202
23,352,487	350,287 65	5,624,218	228,000	558,997	14,837,162	44,600,864
						Joliette, Qué.
40,584	608 76					40,584
5,051,334	75,770 01				965,228	6,016,562
1,559,874	23,398 07				100,500	1,660,374
722,762	10,841 43				14,392	737,154
3,600	54 00					3,600
7,378,154	110,672 27				1,080,120	8,458,274
						Saint-Jean, N.-B.
480,050	7,200 75				31,550	511,600
1,273,621	19,104 34				54,266	1,327,887
						Charlottetown, I.P.-E.
36,000	540 00					36,000
1,219,672	18,295 07	64,000		2,785	381,127	1,667,584
264,620	3,969 31	214,000			112,552	591,172
1,569,490	23,542 51	36,000			43,769	1,649,259
1,446,074	21,691 03				36,000	1,482,074
3,015,564	45,233 54	36,000			79,769	3,131,333
37,020,168	555,302 93	5,938,218	228,000	561,782	16,576,546	60,324,714

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite.—MALT.

Dt. N° 9—ÉTAT COMPARATIF du mouvement du malt en entrepôt

Restant en entrepôt à la fin de l'exercice précédent.	Mis en entrepôt.	Augmentation.	Provenant d'autres divisions.	Importé.	Totaux.	PROVINCES.
Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	1897.
21,170,657	38,244,362	460,549	3,358,659	96,329	63,330,556	Ontario.....
4,199,227	6,718,546	93,919	2,317,254	7,466	13,331,412	Québec.....
73,364	3,944	611,930	639,238	Nouveau-Brunswick...
122,616	915,341	102	1,301,845	3,600	2,343,504	Nouvelle-Ecosse.....
.....	72,000	72,000	Ile du Prince-Edouard.
591,383	1,248,161	10,845	179,720	2,030,109	Manitoba.....
156,456	365,576	3,406	525,438	Territoires du N.-O.....
27,527	170,000	2,261,368	2,458,895	Colombie-Britannique.
26,341,230	47,486,986	572,765	8,011,408	2,368,762	84,781,152	Totaux.....
						1898.
6,504,142	35,897,047	578,495	1,518,189	102,991	44,660,864	Ontario.....
813,233	5,124,394	77,478	2,438,979	4,190	8,458,274	Québec.....
.....	511,600	511,600	Nouveau-Brunswick...
50,622	697,577	4,238	575,450	1,327,887	Nouvelle-Ecosse.....
.....	36,000	36,000	Ile du Prince-Edouard.
118,294	1,261,774	11,516	276,000	1,667,584	Manitoba.....
20,971	563,190	7,011	591,172	Territoires du N.-O.....
159,380	582,000	2,389,953	3,131,333	Colombie-Britannique.
7,666,642	43,543,982	678,738	5,938,218	2,497,134	60,324,714	Totaux.....

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

Av.

Entré pour la consommation, à 1½ centin la liv.		Transporté à d'autres divisions.	Exporté.	En franchise et biffé par autorité.	Restant en entrepôt.	Totaux.
Liv.	\$ c.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
48,346,350	725,195 94	7,881,408	368,528	230,128	6,504,142	63,330,556
12,502,665	187,540 92	15,514	813,233	13,331,412
689,238	10,338 57	689,238	689,238
2,189,583	32,843 82	9,243	94,056	50,622	2,343,504
72,000	1,080 00	72,000	72,000
1,791,815	26,877 20	120,000	118,294	2,030,109
494,467	7,417 01	10,000	20,971	525,438
2,299,515	34,492 89	159,380	2,458,895
68,385,633	1,025,786 35	8,011,408	377,771	339,698	7,666,642	84,781,152
						1898.
23,352,487	350,287 65	5,624,218	228,000	558,997	14,837,162	44,660,864
7,378,154	110,672 27	1,080,120	8,458,274
480,050	7,200 75	31,550	511,600
1,273,621	19,104 34	54,266	1,327,887
36,000	540 00	36,000	36,000
1,219,672	18,295 07	64,000	2,785	381,127	1,667,584
264,620	3,969 31	214,000	112,532	591,172
3,015,564	45,233 54	36,000	79,769	3,131,333
37,020,168	555,302 93	5,938,218	228,000	561,782	16,576,546	60,324,714

Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et de la fabrique.....	1897.	1898.
" sur licences.....	\$1,026,652 13	\$584,321 14
	6,075 00	5,575 00
	<u>\$1,032,727 13</u>	<u>\$589,896 14</u>

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.

N° 10.—QUANTITÉ fabriquée pour l'année expirée le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	LICENCES.		Quantité totale de malt employée par les brasseries.	Autres matières employées.	Liquueur de malt fabriquée.	Liquueur de malt exportée et employée par l'armée et la marine de S. M.	Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
	Nombre.	Honoraires.					
		\$.	Liv.	Liv.	Galls.	Galls.	\$. c.
Belleville, Ont.	1	50	94,380		25,800		50 00
Brantford "	3	150	661,508		248,225		150 00
Guelph "	7	350	4,416,261		1,608,301		350 00
Hamilton "	3	150	2,508,058		1,015,095		150 00
Kingston "	2	100	418,211		141,725		100 00
London "	6	300	3,939,513	582	1,539,059	1,007	329 80
Ottawa "	4	200	595,907		206,049		200 00
Owen-Sound "	8	400	1,025,265		412,225		400 00
Peterborough "	5	250	822,758		292,130		250 00
Port-Arthur "	1	50	29,400		11,568		50 00
Proscott "	3	150	1,573,055		519,256		150 00
Ste-Catherine "	2	100	941,140		352,300		100 00
Stratford "	5	250	402,794		188,300		250 00
Toronto "	13	650	10,292,409		4,285,293		650 00
Windsor "	3	150	1,256,201		594,731	1,563	150 00
Totals	66	3,300	28,976,860	582	11,440,057	2,570	3,329 80
Joliette, Qué.	1	50	41,074		12,065		50 00
Montréal "	11	550	10,595,816		3,884,532		550 00
Québec "	4	200	3,258,028		1,160,150		200 00
Sherbrooke "	3	125	837,692		304,200		125 00
St-Hyacinthe, Qué.	1	50	16,980		7,370		50 00
Terrebonne "	1	50					50 00
Totaux	21	1,025	14,749,590		5,368,320		1,025 00
Saint-Jean, N.-B.	2	100	1,167,906		423,387		100 00
Halifax, N.-E.	4	175	2,333,731		822,614	178,232	175 00
Charlottetown, I.P.-E. .	1	50	76,000		22,800		50 00
Winnipeg, Man.	8	375	1,679,579		547,158		375 00
Calgary, T.N.-O.	4	175	357,356		125,525		175 00
Vancouver, C.-B.	26	1,250	1,613,215		620,074		1,250 00
Victoria "	6	300	1,458,265	2,000	501,798	30,211	371 20
Totaux	32	1,550	3,071,480	2,000	1,121,872	30,211	1,621 20
Grands totaux	138	6,750	52,412,502	2,582	19,871,738	211,013	6,851 00

E. MIALL,

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A.—*Suite*—LIQUEUR DE MALT.

N° 11.—ÉTAT COMPARATIF de la quantité fabriquée, pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

PROVINCES.	LICENCES.		Quantité totale de malt employée par les brasseurs.	Autres matières employées.	Liquueur de malt fabriquée.	Liquueur de malt exportée et employée pour la marine et l'armée de S.M.	Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
	Nombre.	Hono-raires.					
1897.		\$	Liv.	Liv.	Galls.	Galls.	\$ c.
Ontario.....	69	3,175	27,074,763	943	10,664,215	9,650	3,185 70
Québec.....	21	1,050	13,288,093		4,630,645		1,050 00
Nouveau-Brunswick.....	2	100	913,564		326,385		100 00
Nouvelle-Ecosse.....	4	200	2,297,806		806,367	165,862	200 00
Ile Prince-Edouard.....	1	50	71,964		21,600		50 00
Manitoba.....	7	350	1,364,129	3,000	445,925		819 00
Territoires du N.-O.....	3	150	358,544		129,350		150 00
Colombie-Britannique.....	27	1,250	2,407,854		863,752	27,396	1,250 00
Totaux.....	134	6,325	47,776,717	3,943	17,888,239	202,908	6,804 70
1898.							
Ontario.....	66	3,300	28,976,860	582	11,440,057	2,570	3,329 80
Québec.....	21	1,025	14,749,590		5,368,325		1,025 00
Nouveau-Brunswick.....	2	100	1,167,906		423,387		100 00
Nouvelle-Ecosse.....	4	175	2,333,731		822,614	178,232	175 00
Ile Prince-Edouard.....	1	50	76,000		22,800		50 00
Manitoba.....	8	375	1,679,579		547,158		375 00
Territoires du N.-O.....	4	175	357,356		125,525		175 00
Colombie-Britannique.....	32	1,550	3,071,480	2,000	1,121,872	30,211	1,621 20
Totaux.....	138	6,750	52,412,502	2,582	19,871,738	211,013	6,851 00

1897	{	Exportée.....	14,863	gallons.
		Employée par la marine et l'armée de S.M.....	188,045	"
		Total.....	202,908	"
1898	{	Exportée.....	5,118	"
		Employée par la marine et l'armée de S.M.....	205,895	"
		Total.....	211,013	"

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

N° 12.—QUANTITÉ fabriquée

DIVISIONS.	LICENCES.		TABAC FABRIQUÉ.				CIGARETTES FABRI.		Total des droits perçus y compris les honoraires de licences.
	Nombre	Honoraires.	Poids total des feuilles de tabac et toutes autres matières employées.	TABAC FABRIQUÉ.		CIGARETTES FABRI.			
				A 25 centins la liv.	Droit payé	En entrepôt.	A \$1.50 et \$3.00 le M.	Droit payé	
	\$ c.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Nombre.	\$ c.	
Hamilton	1	75 00	1,137,161½	1,134,942	127,892½	1,007,049½	227,947	222,247	
Toronto	1	75 00	152,892	152,413	47,748½	104,669½			
Totaux	2	150 00	1,290,053½	1,287,355	175,636	1,111,719	227,947	222,247	
Joliette	2	100 00	500,945½						
Montréal	12	725 00	6,604,584½	6,181,125½	340,420	5,840,705½	{ 75,900,550 1,289,000	{ 74,446,550 *411,000	
Québec	7	425 00	471,196½	122,389½	111,189½	11,200			
Sherbrooke	3	175 00	1,064,593½	150,516	43,204	107,312			
Trois-Rivières	1	50 00	14,271						
Totaux	25	1,475 00	8,655,591½	6,454,031	494,813½	5,959,217½	{ 75,900,550 *1,289,000	{ 74,446,550 411,000	
Saint-Jean, N.-B.	1	75 00	36,249	7,412	7,312	100	10,528,070	4,378,020	
Cap-Breton, N.-E.	1	75 00	16,188	16,272	3,871	12,401			
Halifax, N.-E.	2	150 00	66,534	67,681	6,021½	61,659½			
Pictou, N.-E.	1	75 00	75,606	77,666	2,198	75,468			
Totaux	4	300 00	158,328	161,619	12,090½	149,528½			
Charlottetown, I.P.-E.	2	150 00	164,132	172,633	181,472	41,161			
Grands totaux	34	2,150 00	10,304,353½	8,083,050	821,324	7,261,726	{ 86,656,567 *1,289,000	{ 79,046,817 411,000	

* Cigarettes canadiennes à \$1.50 le M.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

QUÉES.	TABAC CANADIEN FABRIQUÉ.			TABAC À PRISER FABRIQUÉ.				Total des droits perçus y compris les honoraires de licences.
	En entrepôt.	A 5 centins la liv.	Droit payé	En entrepôt.	A 25 centins la liv.	Droit payé.	A 18 centins la liv.	
Nombre.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	\$ c.
5,700								32,714 88
								12,010 88
5,700								44,725 76
1,454,000 } 878,000 }	500,945½	421,269½	79,676					21,163 52
	190,822	190,822		5,490	5,490	106,180	106,180	339,812 18
	291,414	278,968½	12,445½	585	585	110,920	110,920	62,282 54
	950,257½	723,687½	226,570					47,160 46
	15,990	15,990						849 50
1,454,000 } 878,000 }	1,949,429	1,630,737½	318,691½	6,075	6,075	217,100	217,100	471,268 20
6,150,050								15,037 06
								1,042 75
								1,655 38
								624 50
								3,322 63
								33,018 00
7,609,750 } 878,000 }	1,949,429	1,630,737½	318,691½	6,075	6,075	217,100	217,100	567,371 65

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

N° 13.—ÉTAT COMPARATIF de la quantité fabriquée

PROVINCES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières employées.	TABAC FABRIQUÉ.			CIGARETTES FABRI.	
	Nombre.	Honoraires.		A 25 centins la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A \$1.50 et \$3 le M.	Droit payé.
1897.		\$ c.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Nombre.
Ontario.....	3	225 00	951,185	948,321	198,740	749,581	1,404,000	1,339,000
Québec.....	23	1,350 00	7,337,015 $\frac{1}{2}$	6,177,378 $\frac{1}{2}$	559,648 $\frac{1}{2}$	5,617,730	91,808,000	85,933,000
N.-Brunswick..	1	75 00	46,657	7,656	7,096	560	13,230,500	4,862,000
Nouv.-Écosse..	5	375 00	152,804	164,696	48,604 $\frac{1}{2}$	116,091 $\frac{1}{2}$
Ile du P.-Ed..	2	150 00	170,781	174,617	114,936	59,681
Col.-Britanniq.	185	60 $\frac{1}{2}$	51 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	50,680
Totaux.....	34	2,175 00	8,658,627 $\frac{3}{4}$	7,472,729 $\frac{1}{4}$	929,076 $\frac{3}{4}$	6,543,652 $\frac{1}{4}$	106,493,180	92,134,000
1898.								
Ontario.....	2	150 00	1,290,053 $\frac{1}{2}$	1,287,355	175,636	1,111,719	227,947	222,247
Québec.....	25	1,475 00	8,655,591 $\frac{1}{4}$	6,454,031	494,813 $\frac{1}{2}$	5,959,217 $\frac{1}{2}$	75,900,550	74,446,550
N.-Brunswick..	1	75 00	36,249	7,412	7,312	100	*1,289,000	411,000
Nouv.-Écosse..	4	300 00	158,328	161,619	12,090 $\frac{1}{2}$	149,528 $\frac{1}{2}$	10,528,070	4,378,020
Ile du P.-Ed..	2	150 00	164,132	172,633	131,472	41,161
Totaux.....	34	2,150 00	10,304,353 $\frac{3}{4}$	8,083,050	821,324	7,261,726	86,656,567	79,046,817
							*1,289,000	411,000

* Cigarettes canadiennes à \$1.50 le M.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

E. MIALL,
Commissaire.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

QUÉBES.	TABAC CANADIEN FABRIQUÉ.			TABAC À PRISER FABRIQUÉ.				Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
	En entrepôt.	A 5 centins la liv.	Droit payé.	En entrepôt.	A 25 centins la liv.	Droit payé.	A 18 centins la liv.	
Nombre.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	iv.	\$ c.
65,000	51,918 53
5,875,000	690,141 $\frac{1}{2}$	537,463	152,678 $\frac{1}{2}$	5,405	5,405	231,615	231,615	354,287 65
8,368,500	9,944 50
.....	12,526 13
50,680	28,884 00
.....	12 90
14,359,180	690,141 $\frac{1}{2}$	537,463	152,678 $\frac{1}{2}$	5,405	5,405	231,615	231,615	457,573 71
.....
5,700	44,725 76
1,454,000	1,949,429	1,630,737 $\frac{1}{2}$	318,691 $\frac{1}{2}$	6,075	6,075	217,100	217,100	471,268 20
878,000	15,037 06
6,150,050	3,322 63
.....	33,018 00
7,609,750	1,949,429	1,630,737 $\frac{1}{2}$	318,691 $\frac{1}{2}$	6,075	6,075	217,100	217,100	567,371 65
878,000

ANNEXE A—Suite—TABAC.

Dr.

N° 14.—MOUVEMENT en entrepôt pour l'année terminée le 30 juin 1898.

RESTANT EN ENTREPÔT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.			MIS EN ENTREPÔT.						PROVENANT D'AUTRES DIVISIONS.	POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.					DIVISIONS.	ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION.				DROIT.			
Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Remis en entrep.		Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.	Tabac.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.	DIVISIONS.				Tabac à 25c. la livre.	Cigarettes à 85 le M.	Tabac canadien à 5c. la livre.	Cigarettes à \$1.50 le M.	s	c.
				Tabac.	Cigarettes.									Tabac.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac.						
									17,952	17,952				Belleville, Ont.	16,641				4,160	25			
									3,052	3,052				Brantford	3,052				763	00			
1,690									10,980½	12,970½				Cornwall	10,846				2,711	51			
									35,722½	35,722½				Guelph	34,307½				8,576	88			
100,988			1,007,049½			5,700			499,585	1,607,622½		5,700		Hamilton	798,626				199,656	33			
529									55,920½	56,449½				Kingston	54,212				13,553	00			
13,135½									121,105½	134,241				London	119,594½				29,898	64			
									140,444	140,444				Ottawa	131,544				32,886	00			
844									131,096	131,940				Owen-Sound	123,705				30,926	25			
116½									31,129	31,245½				Perth	29,979½				7,494	87			
									14,062	14,062				Peterborough	14,062				3,515	50			
1,948½									5,891½	7,840				Port-Arthur	4,580				1,144	97			
									12,241	12,241				Ste-Catherine	11,536				2,884	00			
									14,380	14,380				Stratford	13,857				3,464	25			
27,698			104,669½						530,457½	662,825				Toronto	558,909½				139,727	37			
									7,078	7,078				Windsor	7,078				1,769	50			
146,949½			1,111,719			5,700		1,631,097	2,889,765½	5,700				Totaux	1,982,530				483,132	52			
		6,293					79,676					85,969		Joliette, Qué.			68,428½		3,421	50			
6,425	522,500		5,840,705½	400		1,454,000		5,653½	5,853,184	2,026,500		878,000	Montreal	2,145,120	522,500		485,500	588,575	78				
9,903		3,545	11,200				12,445½	41,540	62,643		15,990½		Québec	52,077		13,258½		13,682	12				
6,586			107,312					19,822	133,720		226,570		Sherbrooke	74,295½		175,535		27,350	75				
								1,006	1,006				Trois-Rivieres	649				162	25				
22,914	522,500	9,838	5,959,217½	400		50,000		68,021½	6,050,553	2,026,500	328,529½	878,000	Totaux	2,272,141½	522,500	257,222	485,500	583,192	40				
6,182	670,000		100					335,238	341,520	6,820,050			Saint-Jean, N.-B.	310,318½	97,000			77,870	65				
583			12,401					13,352	26,336				Cap-Breton, N.-E.	19,641				4,910	25				
30,050			61,659½					304,706	396,415½				Halifax	299,204				74,801	05				
11,316½			75,468					30,724	117,508½				Pictou	32,209½				8,052	38				
352								9,257	9,609				Yarmouth	7,254				1,813	50				
42,301½			149,528½					358,039	549,869				Totaux	358,308½				89,577	18				
5,343			41,161						46,504				Charlottetown, I. P.-E.	33,072				8,268	00				
3,733								719,951	723,684				Winnipeg, Man.	637,237				159,309	27				
								4,190	4,190				Calgary, T.N.-O.										
17,346½								205,164½	222,511				Vancouver, C.-B.	160,179				40,044	77				
5,115½								159,280	164,395½				Victoria	123,223				30,805	76				
22,462								364,444½	386,906½				Totaux	283,402				70,850	53				
19,719½									19,719½				Divers										
269,604½	1,192,500	9,838	7,261,726	400		50,000		7,609,750	318,691½	878,000	3,480,981	11,012,711½	8,852,250	328,529½	878,000	Grands totaux	5,827,009½	619,500	257,222	485,500	1,472,200	53	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—TABAC.

Dr.

N° 15.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement en entrepôt pour les années terminées le 30 juin 1897 et 1898.

RESTANT EN ENTREPÔT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.			MIS EN ENTREPÔT.						PROVENANT D'AUTRES DIVISIONS.		POIDS TOTAL DONT IL DOIT ÊTRE RENDU COMPTE.				PROVINCES.	ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION.				DROIT.	SORTI D'ENTREPÔT POUR D'AUTRES DIVISIONS.			EXPORTÉ.			ARMÉE ET MARINE ET APPROVISIONN. DE NAVIRES.		RAYÉ PAR AUTORITÉ.	
Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Remis en entrepôt.		Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.	Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.		Tabac à 12c. la livre.	Cigarettes à \$3 le M.	Tabac canadien à 5c. la livre.	Cigarettes canadiennes à \$1.50 le M.		Liv.	Liv.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac.
Liv.	Nombre.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Nombre.	Liv.	Nombre.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre.	\$	c.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Liv.	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre.	
570,287 1/2	256,000	62,882 1/2	749,581	385		65,000	152,678 1/2		1,906,424 1/2	1,127 1/2	3,226,292 1/2	65,000			Ontario.....	2,581,218 1/2				645,304 51	441,811		25,546	65,000					155	
1,062,050			5,617,730			5,875,000			112,824 3/4		6,792,989 3/4	6,131,000			Québec.....	3,497,661 1/2	1,606,000	188,618		886,803 35	3,188,637 1/2	1,127 1/2	79,232 1/2	4,002,500	1,837	350 3/4				
45,297 1/2			500			8,368,500			444,683		490,540 1/2	8,368,500			Nouveau-Brunswick.....	479,384 1/2	44,000			119,912 10	1,306		2,960	7,654,500			708			
141,674 1/2			116,091 1/2						416,426 1/2		674,192 1/2				Nouvelle-Ecosse.....	77,688				144,422 04	10,350 1/2		42,987 1/2							
8,145			59,681								67,826				Ile du Prince-Edouard.....	60,176				15,044 00	1,975									
91,451 1/2									511,604 1/2		603,056				Manitoba.....	597,486				149,371 52	1,837									
54,246	19,000					50,680			2,705		2,705			Territoires du N.-Ouest.....	2,705				676 25											
19,719 1/2									252,632		306,887 1/2	69,680			Colombie-Britannique.....	275,208 7/10	14,000			68,823 14	1,383		489 1/2			7,344	49,830		5,850	
1,992,871 1/2	275,000	62,882 1/2	6,543,652 7/10	385		14,359,180	152,678 1/2		3,647,300	1,127 1/2	12,184,208 1/2	14,634,180	216,688 1/2		Totaux.....	8,071,528 1/2	1,664,000	188,618		2,030,356 91	3,647,300	1,127 1/2	151,215 1/2	11,722,000	1,837	8,940 3/4	49,830	155	5,850	
146,949 1/2			1,111,719			5,700			1,631,097		2,889,765 1/2	5,700			1898.					483,132 52	536,251		23,334 1/2	5,700				8,447 1/2		
22,914	522,500	9,838	5,959,217 1/2	400	50,000	1,454,000	318,691 1/2	878,000	68,021 1/2		6,050,553	2,026,500	328,529 1/2	878,000	Ontario.....	1,932,530				583,192 40	2,933,003		58,997 1/2	1,454,000				385		
6,182	670,000		100			6,150,050			335,238		341,520	6,820,050			Québec.....	2,272,141 1/2	522,500	257,222	485,500	77,870 65			269	6,144,150			614			
42,301 1/2			149,528 1/2						358,039		549,869				Nouveau-Brunswick.....	310,318 1/2	97,000			89,577 18	7,827		68,932				2,983			
5,343			41,161								46,504				Nouvelle-Ecosse.....	358,308 1/2				8,263 00	785									
3,733									719,951		723,684				Ile du Prince-Edouard.....	33,072				159,309 27	1,827									
22,462									4,190		4,190				Manitoba.....	637,237														
19,719 1/2									364,444 1/2		386,906 1/2				Territoires du N.-Ouest.....					70,850 53	1,288		250			1,245				
269,604 1/2	1,192,500	9,838	7,261,726	400	50,000	7,609,750	318,691 1/2	878,000	3,480,981		11,012,711 1/2	8,882,250	323,529 1/2	878,000	Colombie-Britannique.....	283,402											4,842		8,832 1/2	
															Totaux.....	5,827,009 1/2	619,500	257,222	485,500	1,472,200 55	3,480,981			151,783	7,603,850		4,842			

Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt sur tabac, y compris le tabac en torquettes et en feuilles.....	1897.	\$2,554,701 35	1898.	\$2,891,977 41
" sur licences.....		2,310 00		2,308 00
Totaux.....		\$2,557,011 35		\$2,894,285 41

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ÉTAT COMPARATIF du mouvement en entrepôt pour les années terminées le 30 juin 1897 et 1898.

PROVINCES.	ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION.				DROIT.	SORTI D'ENTREPÔT POUR D'AUTRES DIVISIONS.		EXPORTÉ.			ARMÉE ET MARINE ET APPROVISIONN. DE NAVIRES.		RAYÉ PAR AUTORITÉ.		PRIS POUR ÊTRE REFAÇONNÉ.			RESTANT EN ENTREPÔT.				POIDS TOTAL DONT IL A ÉTÉ RENDU COMPTE.				
	Tabac à 25c. la livre.	Cigarettes à \$3 le M.	Tabac canadien à 5c. la livre.	Cigarettes canadiennes à \$1.50 le M.		Tabac.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.	Cigarettes canadiennes.	Tabac.	Cigarettes.	Tabac canadien.
1897.	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre	\$ c.	Liv.	Liv.	Liv.	Nombre.	Liv.	Liv.	Nombre	Liv.	Nombre	Liv.	Nombre	Liv.	Nombre	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre	Liv.	Nombre.	Liv.	Nombre
Ontario.....	2,581,218½				645,304 51	441,811		25,546	65,000				155		30,612½		146,949½			3,226,292½		65,000				
Québec.....	3,497,661½	1,606,000	188,618		886,803 35	3,188,637½	1,127½	79,232½	4,002,500	1,837	350½				4,193½		22,914	522,500	9,838	6,792,989½	6,131,000	216,688½				
Nouveau-Brunswick.....	479,384½	44,000			119,912 10	1,306		2,960	7,654,500		708						6,182	670,000		490,540½	8,368,500					
Nouvelle-Ecosse.....	77,688				144,422 04	10,350½		42,987½			538				327		42,301½			674,192½						
Ile du Prince-Edouard.....	60,176				15,044 00	1,975									332		5,343			67,826						
Manitoba.....	597,486				149,371 52	1,837											3,733			603,056						
Territoires du N.-Ouest.....	2,705				676 25															2,705						
Colombie-Britannique.....	275,208½	14,000			68,823 14	1,383		489½		7,344	49,830		5,850				22,462			306,887½	69,680					
Divers.....																	19,719½			19,719½						
Totaux.....	8,071,528½	1,664,000	188,618		2,030,356 91	3,647,300	1,127½	151,215½	11,722,000	1,837	8,940½	49,830	155	5,850	35,465		15,268	269,604½	1,192,500	9,838			12,184,208½	14,634,180	216,688½	
1898.																										
Ontario.....	1,932,530				483,132 52	536,251		23,334½	5,700				8,447½		11,727½		377,475			2,889,765½	5,700					
Québec.....	2,272,141½	522,500	257,222	485,500	583,192 40	2,933,003		58,997½	1,454,000				385		3,191	50,000	782,835		69,238	6,050,553	2,026,500	328,529½	878,000			
Nouveau-Brunswick.....	310,318½	97,000			77,870 65			269	6,144,150		614						30,318½	578,900		341,520	6,820,050					
Nouvelle-Ecosse.....	358,308½				89,577 18	7,827		68,932		2,983					2,181		109,637½			549,869						
Ile du Prince-Edouard.....	33,072				8,268 00	785									1,074		11,573			46,504						
Manitoba.....	637,237				159,309 27	1,827											84,620			723,684						
Territoires du N.-Ouest.....																	4,190			4,190						
Colombie-Britannique.....	283,402				70,850 53	1,288		250		1,245							100,721½			386,906½						
Divers.....																	19,719½			19,719½						
Totaux.....	5,827,009½	619,500	257,222	485,500	1,472,200 55	3,480,981		151,783	7,603,850		4,842		8,832½		18,173½	50,000	2,069½	1,521,090	578,900	69,238	392,500		11,012,711½	8,852,250	328,529½	878,000

à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt sur tabac, y compris le tabac en torchettes et en feuilles..... 1897. \$2,554,701 35 1898. \$2,891,977 41
 sur licences..... 2,310 00 2,308 00
 Totaux..... \$2,557,011 35 \$2,894,285 41

E. MIALI,
 Commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, Y COMPRIS LES TIGES ET DÉCHETS.

Dr.

N° 16.—Mouvement du tabac en entrepôt pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Av.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Liv. étal.	Mis en entrepôt.		Mis en entrepôt d'autres divisions.	Totaux.	Divisions.		Sorti d'entrepôt pour être transporté dans d'autres divisions.		Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Deduction autorisée.	Pris pour fins de destruction.	Sorti d'entrepôt pour la fabrication.	Restant en entrepôt.	Totaux.
		Liv. étal.	§ c.			Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.						
1,349	2,498	368		368	4,215	Belleville, Ont.				368	105		3,441	241	4,215
29,801	34,645	4,092		68,598	68,598	Brantford "							5,518	5,518	68,598
43,883	49,154	8,794		101,781	101,781	Guelph "			2,300	3,211			5,315	5,315	101,781
1,189,591	412,821	572		1,602,984	1,602,984	Hamilton "			100	758	90		1,270,962	164,285	1,602,984
103,620	23,416	3,337	5	130,373	130,373	Kingston "		10,015		159,888	1,749		63,649	55,680	130,373
354,225	233,684	5,716		593,625	593,625	London "		1,556		20,241	2,429		470,218	99,181	593,625
		5,074		5,074	5,074	Ottawa "		125					6,171	139	5,074
648	5,353	473		6,474	6,474	Owen-S'd "		1,916			39		6,171	6,474	6,474
2,054	569	3,572		6,195	6,195	Perth "					133	510	1,567	214	6,195
1,417	276	1,06		1,799	1,799	Peterboro' "		2,980					1,567	99	1,799
6,191	3,256	4,046		13,493	13,493	Prescott "		3,100		6,593	129		30,515	2,186	12,493
29,210	20,774			49,984	49,984	Ste-Catherine "		3,063		7			29,061	9,647	49,984
118,466	160,469	15,949		294,884	294,884	Stratford, Ont.				6,952	1,294		235,007	1,424	295,555
11,689	15,435	88		27,212	27,212	Toronto "		1,081		89	138		23,794	46,987	294,884
		52,097		52,097	52,097	Windsor "				197,732	7,463		2,301,179	2,110	27,212
1,906,213	977,986			2,936,246	2,936,246	Totaux		30,880		197,732	7,463	5,952	2,301,179	393,076	2,936,246
240	1,041,125 ³	1,828		2,068	2,068	Joliette, Qué.							572	1,256	2,068
9,022,523 ⁴	59,901	20,426		10,084,075	10,084,075	Montréal "		159,232		448,466	7,858 ⁴		7,891,108 ⁴	2,076,293 ³	10,084,075
123,836	141,523	39,527		244,187	244,187	Québec "		605		57			310,015 ³	40,390	244,187
283,662 ²	5,198	698		464,712 ⁴	464,712 ⁴	Sherbrooke "		7,125		402			698	147,170	464,712 ⁴
	5,198	9,946		698	698	St-Hyacinthe "							15,968		698
6,039	6,289	9,946		21,243	21,243	Terrebonne "		5,275					13,666	2,912	21,243
11,220	2,574	3,304		20,083	20,083	Trois-Riv. "		2,137		1,368			2,349	355	20,083
		142,468		3,304	3,304	Victoriaville "							7,936,813 ³	2,268,976 ²	3,304
9,447,580 ¹	1,270,321 ²			10,840,370 ³	10,840,370 ³	Totaux		174,374		450,236	7,915 ¹	1,963	7,936,813 ³	2,268,976 ²	10,840,370 ³

ANNEXE A.—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, Etc.—Fin.

Av.

N° 16.—MOUVEMENT du tabac en entrepôt pour l'année expirée le 30 juin 1898—Fin.

Dt.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.	Mis en entrepôts d'autres divisions.	Totaux.		DIVISIONS.	Sorti de l'entrepôt pour le paiement de droits étant des déficits sur échantillons, etc.		Sorti d'entrepôt pour être transporté dans d'autres divisions.		Sorti d'entrepôt pour l'exportation.	Dédution autorisée.	Prtis pour fins d'horticulture et détruit.	Sorti d'entrepôt pour la fabrication.	Restant en entrepôt.	Totaux.
			Liv. étal.	Liv. étal.		Liv. étal.	Liv. étal.	Quantité.	\$ c.						
32,481	29,563	6,486	68,530	68,530	St-Jean, N.-B.	61,225	7,305	68,530
6,408	13,022	19,520	19,520	Cap-Breton, N.-E.	769	14,378	4,373	19,520
40,828	29,561	2,165	72,954	72,954	Halifax, N.-E.	69,905	2,649	72,954
37,953	34,717	72,670	72,670	Pictou, N.-E.	816	69,180	2,674	72,670
251	461	146	858	858	Yarmouth, N.-E.	10	796	858
85,530	77,761	2,311	165,602	165,602	Totaux.....	1,595	154,259	9,696	165,602
96,996	73,712	170,708	170,708	Charlottetown, I.-P.-E.	161,689	9,019	170,708
25,804	41,472	4,026	71,302	71,302	Winnipeg, Man.	90	65,695	5,269	71,302
22,912	39,249	1,281	63,442	63,442	Vancouver, C.-B.	48,559 ¹ / ₂	10,194	63,442
1,121	29,827	1,314	32,262	32,262	Victoria, C.-B.	32,111	151	32,262
24,083	69,076	2,595	95,704	95,704	Totaux.....	80,670 ¹ / ₂	10,345	95,704
11,618,637 ¹ / ₂	2,519,841 ¹ / ₂	209,983	14,348,462 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂	Grands totaux.	97	29 12	209,983	4,668	648,216	17,083 ¹ / ₂	7,915	10,761,531 ¹ / ₂	2,703,636 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

E. MIALI,
Commissaire.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—*Suite*—TABAC, FEUILLE BRUTE, Y COMPRIS LES TIGES ET DÉCHETS.

N° 16 (A)—TABLEAU indiquant les droits perçus sur les poids réels du tabac, feuille brute, etc., lorsque sorti d'entrepôt pour fins de fabrication, pour l'année terminée le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	A 10c.	A 14c.	A 16c.	Droits.	
	Liv.	Liv.	Liv.	\$	c.
Belleville, Ont.	1,447			144	70
Brantford "	26,839	220		2,714	70
Guelph "	45,449			4,544	90
Hamilton "	1,026,358			102,635	80
Kingston "	43,961	635		4,485	00
London "	258,724	16,685		28,208	30
Owen-Sound "	773			77	30
Perth "	2,745			274	50
Peterborough, Ont.	1,392			139	20
Prescott "	8,537			853	70
Sainte-Catherine, "	15,715			1,571	50
Stratford "	12,404			1,240	40
Toronto "	84,714	118		8,487	92
Windsor "	9,809			980	90
Totaux	1,538,867	17,658		156,358	82
Joliette, Qué.	359½			35	95
Montréal "	6,332,464½	8,438		634,427	82
Québec "	104,468	300		10,488	80
Sherbrooke, Qué.	219,092	1,284		22,088	96
Terrebonne "	12,422			1,242	20
Trois-Rivières "	11,617			1,161	70
Victoriaville "	1,731			173	10
Totaux	6,682,154½	10,022		669,618	53
Saint-Jean, N.-B.	30,116			3,011	60
Cap-Breton, N.-E.	5,792			579	20
Halifax "	44,080½	52		4,415	33
Pictou "	37,483			3,748	30
Yarmouth "	276	75		27	10
Totaux	87,631½	127		8,780	93
Charlottetown, I.P.-E.	92,842	340		9,381	80
Winnipeg, Man.	28,168			2,816	80
Vancouver, C.-B.	15,333½		350	1,589	35
Victoria "	2,493			249	30
Totaux	17,826½		350	1,838	65
Grands totaux	8,477,605½	28,147	350	851,757	13
Perçu sur poids réel		\$851,757	13		
" " étalon		29	12	d'après l'état	16.
Total		\$851,786	25		

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—TABAC, FEUILLE BRUTE, Etc.

Dr. N° 17.—TABLEAU COMPARATIF du mouvement en entrepôt pour les années terminées le 30 juin 1897 et 1898. Av.

Restant en entrepôt de l'année dernière.	Mis en entrepôt.		Mis en entrepôt d'autres divisions.		Totaux.		PROVINCES.		Sorti de l'entrepôt pour le paiement de droits, étant déficits sur échantillons, etc.		Sorti d'entrepôt pour être transporté dans d'autres divisions.		Sorti d'entrepôt pour l'exportation.		Dédaction autorisée.		Pris pour fins d'hor-ticulture et détruit.		Sorti d'entrepôt pour la fabrication.		Restant en entrepôt.		Totaux.	
	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	1897.	1898.	Liv. étal.	\$ c.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.	Liv. étal.		Liv. étal.
3,000	4,263,434	47,476 ³ / ₄	47,476 ³ / ₄	151,916 ¹ / ₂	18,217,494 ¹ / ₂	4,313,910 ³ / ₄	Ontario.....	105	31	27,615	323,784	741	5,494	2,044,063 ³ / ₄	1,906,213	4,313,910 ³ / ₄	7,969,220 ³ / ₄	1,906,213	5,494	2,044,063 ³ / ₄	1,906,213	4,313,910 ³ / ₄	4,313,910 ³ / ₄	
522,978 ¹ / ₂	17,542,594	137,886	2,612	623	140,498	18,217,494 ¹ / ₂	Québec.....	176,885 ¹ / ₂	619,464	2,888 ¹ / ₂	1,350	103,731	9,447,580 ¹ / ₂	18,217,494 ¹ / ₂	7,969,220 ³ / ₄	32,481	1,350	103,731	9,447,580 ¹ / ₂	18,217,494 ¹ / ₂	18,217,494 ¹ / ₂	
1,307	244,219	271,634	3,429	19,979	246,155	246,155	N.-Brunswick..	1,307	1,766	9	159,309	85,530	246,155	159,309	159,309	85,530	246,155	246,155	
.....	271,634	271,634	271,634	Nouv.-Ecosse..	174,638	96,996	271,634	174,638	174,638	96,996	271,634	271,634	
.....	65,418	68,847	68,847	Ile du P.-E....	3,680	25,804	68,847	3,680	3,680	25,804	68,847	68,847	
735	129,492 ¹ / ₂	129,492 ¹ / ₂	19,979	150,207 ¹ / ₂	150,207 ¹ / ₂	Manitoba.....	19,748	953	20	6,104	99,369 ¹ / ₂	24,033	150,207 ¹ / ₂	99,369 ¹ / ₂	99,369 ¹ / ₂	24,033	150,207 ¹ / ₂	150,207 ¹ / ₂	
528,020 ¹ / ₂	23,654,682 ³ / ₄	226,042 ¹ / ₂	226,042 ¹ / ₂	23,408,746 ¹ / ₂	23,408,746 ¹ / ₂	Col. Britanniq..	226,042 ¹ / ₂	955,647	3,691 ¹ / ₂	12,948	10,591,675	11,618,637 ³ / ₄	23,408,746 ¹ / ₂	10,591,675	10,591,675	11,618,637 ³ / ₄	23,408,746 ¹ / ₂	23,408,746 ¹ / ₂	
1,906,213	977,936	52,097	142,468	6,486	2,936,246	2,936,246	Totaux.....	197,732	7,463	5,952	2,301,179	393,026	2,936,246	2,301,179	2,301,179	393,026	2,936,246	2,936,246	
9,447,580 ¹ / ₂	1,250,321 ³ / ₄	6,486	2,311	4,026	10,840,370 ³ / ₄	10,840,370 ³ / ₄	1898.	450,236	7,915 ¹ / ₂	1,963	7,936,513 ³ / ₄	2,268,976 ¹ / ₂	10,840,370 ³ / ₄	7,936,513 ³ / ₄	7,936,513 ³ / ₄	2,268,976 ¹ / ₂	10,840,370 ³ / ₄	10,840,370 ³ / ₄	
32,481	29,563	6,486	2,311	2,595	68,530	68,530	Ontario.....	5	50	30,889	197,732	7,463	5,952	61,225	7,305	68,530	61,225	61,225	7,305	68,530	68,530	
85,530	77,761	2,311	4,026	2,595	165,602	165,602	Québec.....	92	27	17,437	450,236	7,915 ¹ / ₂	1,963	154,259	9,696	165,602	154,259	154,259	9,696	165,602	165,602	
96,996	73,712	2,311	4,026	2,595	170,708	170,708	N.-Brunswick..	52	1,505	161,689	9,019	170,708	161,689	161,689	9,019	170,708	170,708	
25,804	41,472	4,026	2,595	2,595	71,302	71,302	Nouv.-Ecosse..	248	90	65,685	5,269	71,302	65,685	65,685	5,269	71,302	71,302	
24,033	69,076	2,595	2,595	2,595	95,704	95,704	Ile du P.-E....	20 ¹ / ₂	80,670 ¹ / ₂	10,345	95,704	80,670 ¹ / ₂	80,670 ¹ / ₂	10,345	95,704	95,704	
11,618,637 ³ / ₄	2,519,841 ³ / ₄	209,983	209,983	209,983	14,348,462 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂	Manitoba.....	97	29	209,983	648,216	17,088 ¹ / ₂	7,915	10,761,531 ¹ / ₂	2,703,636 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂	10,761,531 ¹ / ₂	10,761,531 ¹ / ₂	2,703,636 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂	14,348,462 ¹ / ₂	
.....	Col. Britanniq..	4,608

E. MIALLI,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—TABAC EN TORQUETTES.

N° 18.—ÉTAT du revenu perçu pour l'année expirée le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	LICENCES.		Tabac en torquettes à 5c. la liv.	Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
	Nombre	Montant.		
		\$	Liv.	\$ c.
Cornwall	2	4	514	29 70
Ottawa	6	11	2,330	127 50
Prescott	1	2	320	18 00
Windsor	1	2	182	11 10
Totaux	10	19	3,346	186 30
Joliette	16	29	17,660	912 00
Montréal	43	86	31,580½	1,665 03
Terrebonne	12	24	2,792½	163 63
Totaux	71	139	52,033	2,740 66
Grand totaux	81	158	55,379	2,926 96

TABAC CANADIEN EN TORQUETTES.

N° 19.—ÉTAT COMPARATIF du revenu perçu pendant les années finissant le 30 juin 1897 et 1898.

ANNÉES.	PROVINCES.	LICENCES.		Tabac en torquettes à 5c. la livre.	Droit perçu, y compris les honoraires de licences.
		Nombre	Montant.		
			\$	Liv.	\$ cts.
1897.....	Ontario.....	6	12	1,950	109 50
	Québec.....	65	123	76,420½	3,944 03
	Totaux.....	71	135	78,370½	4,053 53
1898.....	Ontario.....	10	19	3,346	186 30
	Québec.....	71	139	52,033	2,740 66
	Totaux.....	81	158	55,379	2,926 96

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—CIGARES.

N° 20.—ÉTAT de la fabrication

DIVISIONS.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réelles employées dans la production.	Déficits sur lesquels le droit a été perçu.
	Nombre	Montant.		
		\$ c.	Liv.	Nombre.
Belleville, Ont.	1	75 00	3,952	
Brantford "	9	675 00	54,448	
Guelph "	9	675 00	91,180	420
Hamilton "	14	1,012 50	67,384	
Kingston "	2	150 00	63,201	
London "	16	1,200 00	439,405	7,900
Owen-Sound "	2	150 00	6,141	
Perth "	2	125 00	11,077	
Peterborough "	1	75 00	1,861	
Prescott "	2	150 00	14,701	
Ste-Catherine "	9	637 50	27,004	
Stratford "	3	225 00	22,028	550
Toronto "	19	1,350 00	101,330	13,636
Windsor "	4	300 00	22,564	3,018
Totaux	93	6,800 00	926,276	25,324
Joliette, Qué.	2	87 50	7,174	
Montréal "	29	2,075 00	852,860	9,466
Québec "	6	350 00	38,795	
Sherbrooke "	5	325 00	143,764	
Terrebonne "	†1	75 00		
Trois-Rivières "	3	225 00	10,787	
Victoriaville "	*		8,297	
Totaux	46	3,137 50	1,061,677	9,466
Saint-Jean, N.-B.	3	225 00	29,532	
Halifax, N.-E.	2	150 00	11,957	
Yarmouth "	†1	75 00		2,250
Totaux	3	225 00	11,957	2,250
Winnipeg, Man.	4	262 50	58,574	
Vancouver, C.-B.	11	745 00	47,422	1,318
Victoria "	11	825 00	27,153	
Totaux	22	1,570 00	74,575	1,318
Grands totaux	171	12,220 00	2,162,592	38,358

* Victoriaville détaché de Trois-Rivières, 28 mars 1898. Feuille employée pour toute l'année.
 † Terrebonne et Yarmouth ajoutées à Montréal et Halifax, respectivement.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
 OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

CIGARES À \$7 LE MILLE.		CIGARES À \$6 LE MILLE.			CIGARES À \$3 LE MILLE.			Droit perçu, y compris les honoraires de licences.	
Pro-duits.	Droit payé.	Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	\$	c.
Nombre	Nombre	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.		
		222,650	171,550	51,100				1,104	30
		3,150,475	2,207,650	942,825				13,920	90
1,200	1,200	5,140,435	2,960,385	2,180,050				18,448	23
		3,860,745	2,402,045	1,458,700				15,424	77
		3,636,320	1,574,570	2,061,750				9,597	42
		23,923,775	13,667,440	10,256,335				83,252	04
		366,000	{ 257,100	{ 108,450				1,692	60
		236,800	130,500	106,300	358,100	37,100	321,000	1,019	30
		119,700	119,700					793	20
		872,950	462,900	410,050				2,927	40
		1,502,300	1,056,250	446,050				6,975	00
		1,138,425	1,061,225	77,200				6,594	45
		5,537,595	2,688,305	2,849,290				17,561	63
1,800	1,800	1,211,380	790,880	420,500				5,075	99
3,000	3,000	50,919,550	{ 29,550,500	{ 21,368,600	358,100	37,100	321,000	184,387	23
		17,950	12,900	5,050	360,600	241,400	119,200	889	10
750	750	43,308,340	25,930,345	17,377,995	47,200	47,200		157,860	72
		2,036,920	827,760	1,209,160	47,700	47,700		5,459	66
		8,004,580	5,241,650	2,762,930	39,760	39,760		31,894	18
		962,475	330,750	631,725				2,059	50
		1,019,820	491,570	528,250				3,174	42
		134,100	66,700	67,400				400	20
750	750	55,484,185	32,901,675	22,582,510	495,260	376,060	119,200	201,737	78
		1,749,095	309,795	1,439,300				2,083	77
		616,310	399,010	217,300				2,544	06
		52,650	48,000	4,650				376	50
		668,960	147,010	221,950				2,920	56
		2,872,760	993,410	1,879,350				6,222	96
		2,423,700	2,368,675	55,025	35,000	35,000		15,069	95
		1,389,250	1,258,950	130,300				8,378	70
		3,812,950	3,627,625	185,325	35,000	35,000		23,448	65
3,750	3,750	115,507,500	{ 67,830,015	{ 47,677,035	888,360	448,160	440,200	420,800	95

* Rayés.

E. MIALI,
 Commissaire.

ANNEXE A—Suite—CIGARES.

N° 21.—ÉTAT COMPARATIF de la fabrication

PROVINCES.	LICENCES.		Poids total des feuilles et autres matières réellement employées dans la production.	Déficits sur lesquels le droit a été perçu.	CIGARES À \$7 LE MILLE.	
	Nombre	Montant.			Produits.	Droit payé.
		\$ c.	Liv.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
1897.						
Ontario.....	97	7,012 50	842,314	2,365	1,200	1,200
Québec.....	43	3,100 00	1,061,002½	3,210	150	150
Nouveau-Brunswick.....	3	187 50	28,008			
Nouvelle-Écosse.....	3	225 00	7,794			
Manitoba.....	3	225 00	34,895			
Colombie-Britannique.....	21	1,500 00	66,725½			
Totaux.....	170	12,250 00	2,040,738½	5,575	1,350	1,350
1898.						
Ontario.....	93	6,800 00	926,276	25,324	3,000	3,000
Québec.....	46	3,137 50	1,061,677½	9,466	750	750
Nouveau-Brunswick.....	3	225 00	29,532			
Nouvelle-Écosse.....	3	225 00	11,957½	2,250		
Manitoba.....	4	262 50	58,574			
Colombie-Britannique.....	22	1,570 00	74,575½	1,318		
Totaux.....	171	12,220 00	2,162,592½	38,358	3,750	3,750

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accisa

pendant les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

CIGARES À \$6 LE MILLE.			CIGARES À \$3 LE MILLE.			Droits perçus, y compris les honoraires de licences.
Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	Produits.	Droit payé.	En entrepôt.	
Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$ c.
47,110,660	29,711,960	17,398,700				
54,499,965	33,048,185	21,451,780	570,850	332,400	238,450	185,306 85
1,476,500	381,050	1,095,450				202,406 62
427,775	295,400	182,375				2,473 80
1,804,735	702,850	1,101,885				1,997 40
3,343,065	2,990,390	352,675				4,442 10
108,662,700	67,129,835	41,532,865	570,850	332,400	238,450	19,442 34
						416,069 11
50,919,550	450*	21,368,600	358,100	37,100	321,000	184,387 23
55,484,185	29,550,500	22,582,510	495,260	376,060	119,200	201,737 78
1,749,095	32,901,675	1,439,300				2,083 77
668,960	309,795	447,010				2,920 56
2,872,760	993,410	1,879,350				6,222 96
3,812,950	3,627,625	185,325	35,000	35,000		23,448 65
115,507,500	67,830,015	47,677,035	888,360	448,160	440,200	420,800 95

*Rayés.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—CIGARES.

Dr.

N° 23—ÉTAT COMPARATIF du mouvement en entrepôt

Restant en entrepôt de l'année dernière.		Mis en entrepôt.		Mis en entrepôt d'autres divisions.	Ré- importés.	Nombre total dont il doit être rendu compte.		PROVINCES.
Etrangers.	Canadiens.	Etrangers.	Canadiens.	Etrangers.	Etrangers.	Etrangers.	Canadiens.	
Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	
1897.								
5,941,735		17,398,700		141,125		23,481,560		Ontario
5,032,585	54,570	21,451,780	238,450		5,500	26,489,865	293,020	Québec
985,050		1,095,450				2,080,500		N.-Brunswick....
29,400		132,375				161,775		Nouv.-Ecosse....
384,700		1,191,885				1,486,585		Manitoba
256,150		352,675		70,000		678,825		Col. Britannique.
12,629,620	54,570	41,532,865	238,450	211,125	5,500	54,379,110	293,020 Totaux
1898.								
3,978,150		21,368,600	321,000	110,000		25,456,750	321,000	Ontario
3,427,835	82,650	22,582,510	119,200	439,325	1,050	26,450,720	201,850	Québec
496,150		1,439,300				1,935,450		N.-Brunswick....
71,775		221,950				293,725		Nouv.-Ecosse....
206,225		1,879,350				2,085,575		Manitoba
240,350		185,325		32,000		457,675		Col. Britannique.
8,420,485	82,650	47,677,085	440,200	581,325	1,050	56,679,895	522,850 Totaux

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OCTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

Av.

Entrés pour la consommation.			Sortis d'entrepôt pour être entreposés dans d'autres divisions.	Sortis d'entrepôt pour l'exportation.	Déduction autorisée.	Restant en entrepôt.		Total dont il a été rendu compte.	
Etrangers.	Canadiens.	Droit.	Etrangers.	Etrangers.	Etrangers.	Etrangers.	Canadiens.	Etrangers.	Canadiens.
Nombre.	Nombre.	\$ c.	Nombre.	Nombre	Nombre	Nombre.	Nombre	Nombre.	Nombre.
19,411,285		116,467 71	88,125	4,000		3,978,150		23,481,560	
22,864,405	210,370	137,817 54	123,000	74,625		3,427,835	82,650	26,489,865	293,020
1,512,350		9,073 50		72,100		496,150		2,080,500	
90,000		540 00				71,775		161,775	
1,280,360		7,682 16				206,225		1,486,585	
438,275		2,629 65		200		240,350		678,825	
45,596,575	210,370	274,210 56	211,125	150,925		8,420,485	82,650	54,379,110	293,020
1897.									
19,940,760	89,900	119,914 26	62,000	12,100		5,441,890	231,100	25,456,750	321,000
21,380,130	201,850	128,886 33	519,325	79,500	37,825	4,433,940		26,450,720	201,850
990,100		5,940 60		37,500		907,850		1,935,450	
222,025		1,332 15				71,700		293,725	
1,730,600		10,333 60				354,975		2,085,575	
256,575		1,539 45		2,200		198,900		457,675	
44,520,190	291,750	267,996 39	581,325	131,300	37,825	11,409,255	231,100	56,679,895	522,850

	1897.	1898.
État de droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt...	\$ 678,029 67	\$ 676,577 34
" sur les licences.....	12,250 00	12,220 00
Totaux.....	\$ 690,279 67	\$ 688,797 34

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—INSPECTION DU PÉTROLE.

N° 24.—ÉTAT des droits perçus pour l'année expirée le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	Importé à 25 c.	COLIS.						DROITS PERÇUS.	
		A 10 c.			A 5 c.		A 2½ c.		
		Canadien.	Importé.	Mélangé.	Canadien.	Importé.	Canadien.		Importé.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre	Nombre	\$ c.	
Belleville, Ont.		872	955						182 70
Brantford "		1,090	398						148 80
Cornwall "		314	749						106 30
Guelph "		1,290	717						200 70
Hamilton "		7,712	4,059			2			1,177 20
Kingston "		16,414	2,380						1,879 40
London "		87,580	5,611	17	2		71,712		11,113 71
Ottawa "		12,977	5,394						1,837 10
Owen-Sound "		2,221	699						292 00
Perth "		4,334							433 40
Peterborough "		1,205	2,992						419 70
Port-Arthur "			1,546					230	160 35
Prescott "		2,055	614			1		5	267 09
Ste-Catherine "			1,226						122 60
Stratford "		3,763	1,483						524 60
Toronto "		43,174	26,970			4			7,014 60
Windsor "		31	2,140			113		1,003	253 60
Totaux.....	31	185,001	57,933	17	2	120	71,712	1,238	26,133 85
Montréal, Qué.		42,726	26,806			2		1,200	6,933 30
Québec "		246	50						29 60
Sherbrooke "			346						34 60
Trois-Rivières "		3,480							348 00
Victoriaville "		45							4 50
Totaux.....		46,497	27,202			2		1,200	7,400 00
Saint-Jean, N.-B.		11,045	33,450			8	446	605	4,476 71
Cap-Breton, N.-E.			687			5			68 95
Halifax "		2,001	12,683			5	400	7,587	1,668 34
Pictou "			12						1 20
Yarmouth "			45						4 50
Totaux.....		2,001	13,427			10	400	7,587	1,742 99
Charlottetown, I.P.-E.			2,203						220 30
Winnipeg, Man.		3,629	12,984				972	4,921	1,808 65
Calgary, T.N.-O.			94					1,512	47 20
Vancouver, C.-B.		37	2,110			1	800	96,550	2,648 50
Victoria "			17					6,730	169 95
Totaux.....		37	2,127			1	800	103,280	2,818 45
Grands totaux...	31	248,210	149,420	17	2	141	74,330	120,343	44,648 15

E. MIALL,

Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—INSPECTION DU PÉTROLE.

N° 25.—ÉTAT COMPARATIF pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

ANNÉES.	PROVINCES.	COLIS.				DROITS PERÇUS.
		A 25 c.	A 10 c.	A 5 c.	A 2½ c.	
		Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	\$ c.
1897.	Ontario.		234,409	71	45,676	24,587 05
	Québec.		68,769		600	6,891 90
	Nouveau-Brunswick.		47,470	14	1,160	4,776 75
	Nouvelle-Ecosse.		14,093	75	7,899	1,610 52
	Ile du Prince-Edouard.		2,809			280 90
	Manitoba.		10,443		4,720	1,162 31
	Territoires du N.-O.		34		1,083	30 48
	Colombie-Britannique.		1,605	24	100,639	2,677 70
	Totaux.		379,632	184	161,777	42,317 61
1898.	Ontario.	31	242,951	122	72,950	26,133 85
	Québec.		73,699	2	1,200	7,400 00
	Nouveau-Brunswick.		44,495	8	1,051	4,476 71
	Nouvelle-Ecosse.		15,423	10	7,987	1,742 99
	Ile du Prince-Edouard.		2,203			220 30
	Manitoba.		16,613		5,893	1,808 65
	Territoires du N.-O.		94		1,512	47 20
	Colombie-Britannique.		2,164	1	104,080	2,818 45
	Totaux.	31	397,647	143	194,673	44,648 15

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 26.—ÉTAT de la fabrication

DIVISIONS.	LICENCES.		MATIÈRES EMPLOYÉES.				FABRI
	Nombre.	Hono- raires.	Spiritueux.	Bière, vin, etc.	Acide nitrique.	Mercure.	Vinaigre.
		\$ c.	Gallons.	Gallons.	Liv.	Liv.	Gallons.
Brantford, Ont.....	2	100 00	7,545 28	271 30			45,218 07
Hamilton ".....	2	100 00	16,233 00	157 00			93,318 21
Kingston ".....	1	50 00	5,681 12	128 60			39,979 40
London ".....	1	25 00					
Prescott ".....	1	300 00	60,538 48		295,885	29,758	
Toronto ".....	5	250 00	60,360 58	1,361 40			330,261 34
Windsor ".....	3	250 00	2,149 99		9,432	8,059	
Totaux.....	15	1,075 00	152,508 45	1,918 30	305,317	37,817	509,277 02
Montréal, Qué.....	3	150 00	15,682 01	227 30			89,215 38
" ".....	1	50 00					
Québec ".....	1	50 00	13,470 37	625 00			61,804 61
St-Hyacinthe ".....	1	50 00	4,463 92	70 50			27,017 78
Sherbrooke ".....	1	50 00	1,043 16	15 40			4,251 17
" ".....	1	300 00	12,886 00		60,597	7,600	
Sorel ".....	1	50 00	3,434 97		16,065	2,295	
Totaux.....	9	700 00	50,980 43	938 20	76,662	9,895	182,288 94
Saint-Jean, N.-B.....	1	25 00	212 23				1,074 19
Grands totaux.....	25	1,800 00	203,701 11	2,856 50	381,979	47,712	692,640 15

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA. 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

QUÉS.		DROITS PERÇUS À LA SORTIE DE LA FABRIQUE.			EN ENTREPÔT.			Total des droits perçus à la sortie de la fabrique, y compris les honoraires de licences.
Acide acétique.	Fulminate	Vinaigre.	Acide acétique.	Droit.	Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate	
Galls.	Liv.	Galls.	Galls.	\$ c.	Galls.	Galls.	Liv.	\$ c.
		45,218 07		1,808 68				1,908 68
		29,948 30		1,197 94	63,869 91			1,297 94
		3,351 69		134 07	36,627 71			184 07
	36,949							25 00
		330,261 34		13,210 45			36,949	300 00
	1,371 82							13,460 45
							1,371 82	250 00
	38,320 82	408,779 40		16,351 14	100,497 62		38,320 82	17,426 14
		73,356 87		2,934 30	15,858 51			3,084 30
108,720 59			50,228 54	2,009 14		58,492 05		2,059 14
		67,804 61		2,712 17				2,762 17
		19,560 79		782 43	1,456 99			832 43
		4,251 17		170 05				220 05
	7,125						7,125	300 00
								50 00
108,720 59	7,125	164,973 44	50,228 54	8,608 09	17,315 50	58,492 05	7,125	9,308 09
		1,074 19		42 96				67 96
108,720 59	45 445 82	574,827 03	50,228 54	25,002 19	117,813 12	58,492 05	45,445 82	26,802 19

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 27—ÉTAT COMPARATIF de la fabrication

PROVINCES.	LICENCES.		MATIÈRES EMPLOYÉES.				FABRI-	
	Non- bre.	Hono- raires.	Spiritueux.	Bière, vin, vinaigre, etc.	Acide nitrique	Mer- cure.	Vinaigre.	Acide acétique.
1897.		\$ c.	Galls.	Galls.	Liv.	Liv.	Galls.	Galls.
Ontario.....	13	900 00	154,096·93	1,736·42	376,064	37,418	431,518·25
Québec.....	6	550 00	97,348·83	885·70	228,637	28,124	254,294·42
Totaux.....	19	1,450 00	251,445·76	2,622·12	604,701	65,542	685,812·67
1898.								
Ontario.....	15	1,075 00	152,508·45	1,918·30	305,317	37,817	509,277·02
Québec.....	9	700 00	50,980·43	938·20	76,662	9,895	182,288·94	108,720·59
Nouv.-Brunswick..	1	25 00	212·23	1,074·19
Totaux.....	25	1,800 00	203,701·11	2,856·50	381,979	47,712	692,640·15	108,720·59

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

QUÉS.	DROITS PERÇUS À LA SORTIE DE LA FABRIQUE.			EN ENTREPÔT.			Total des droits perçus à la sortie de la fabrique, y compris les honoraires de licences.	
	Fulminate.	Vinaigre.	Acide acétique.	Droits.	Vinaigre.	Acide acétique.		Fulminate.
	Liv.	Galls.	Galls.	\$ c.	Galls.	Galls.	Liv.	\$ c.
46,683 00	303,181·47	16,871 12	128,336·78	46,683·00	17,771 12
33,397 00	157,679·97	8,840 00	96,614·45	33,397·00	9,390 00
80,080 00	460,861·44	25,711 12	224,951·23	80,080·00	27,161 12
38,320 82	408,779·40	16,351 14	100,497·62	38,320·82	17,426 14
7,125 00	164,973·44	50,228·54	8,608 09	17,315·50	58,492·05	7,125·00	9,308 09
.....	1,074·19	42 96	67 96
45,445 82	574,827·03	50,228·54	25,002 19	117,813·12	58,492·05	45,445·82	26,802 19

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

Dt.

N° 28.—TABLEAU du mouvement en entrepôt

Vinaigre restant en entrepôt de l'année dernière.	MIS EN ENTREPÔT.			Vinaigre reçu d'autres divisions.	TOTAUX.			DIVISIONS.	ENTRÉE EN ENTREPÔT.	
	Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.		Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.			Vinaigre.
	Galls.	Galls.	Liv.		Galls.	Galls.	Liv.			Galls.
69,278·14	63,869·91				133,148·05			Hamilton...	127,153·44	
13,286·89	36,627·71				49,914·60			Kingston...	32,348·13	
		36,949·00					36,949·00	Prescott...		
1,942·51			1,371·82		1,942·51		1,371·82	Toronto...	1,942·51	
								Windsor...		
84,507·54	100,497·62		38,320·82		185,005·16		38,320·82	Totaux...	161,414·13	
4,328·72	15,858·51	58,492·05		8,168·97	28,356·20	58,492·05		Montréal...	25,564·20	
8,930·02					8,930·02			Québec...	8,930·02	
	1,456·99			1,051·99	2,508·98			St-Hyacinthe	1,051·99	
			7,125·00				7,125·00	Sherbrooke		
13,258·74	17,315·50	58,492·05	7,125·00	9,220·96	39,795·20	58,492·05	7,125·00	Totaux...	35,546·21	
9,766·28	117,813·12	58,492·05	45,445·82	9,220·96	224,800·36	58,492·05	45,445·82	G'nds totaux.	196,990·34	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour l'année expirée le 30 juin 1898.

Av.

POUR LA CONSOMMA- À 4c. LE GALLON.		Vinaigre transporté en entrepôt à d'autres divisions.	Vinaigre, déduction autorisée.	Fulminate exporté.	RESTANT EN ENTREPÔT.		TOTAUX.		
Acide acétique.	Droit.				Vinaigre.	Acide acétique.	Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.
Galls.	\$ c.				Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Liv.
	5,086·13								
	1,298·93	9,220·96			5,994·61		133,148·05		
				36,949·00	8,345·46		49,914·60		36,949·00
	77·70						1,942·51		
				1,371·82					1,371·82
	6,457·76	9,220·96		38,320·82	14,340·07		185,005·16		38,320·82
57,378·21	3,317·70		2,792·00			1,113·84	28,356·20	58,492·05	
	357·23						8,930·02		
	42·08				1,456·99		2,508·98		
				7,125·00					7,125·00
57,378·21	3,717·01		2,792·00	7,125·00	1,456·99	1,113·84	39,795·20	58,492·05	7,125·00
57,378·21	10,174·77	9,220·96	2,792·00	45,445·82	15,797·06	1,113·84	224,800·36	58,492·05	45,445·82

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A.—Suite—FABRICATION EN ENTREPOT.

Dr.

N° 29.—ÉTAT COMPARATIF du mouvement en entrepôt

Vinaigre restant en entrepôt de l'année dernière.	MIS EN ENTREPÔT.			Vinaigre reçu en entrepôt d'autres divisions.	TOTAUX.			PROVINCES.	ENTRÉ CONSOM. Vinaigre.
	Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.		Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.		
	Galls.	Galls.	Liv.		Galls.	Galls.	Liv.		
52,310·46	128,336·78	46,683·00	180,647·24	8,740·60	96,614·45	33,397·00	111,813·70	46,683·00	Ontario..... 89,681·05
8,740·60	96,614·45	33,397·00	111,813·70	6,458·65	292,460·94	80,080·00	80,080·00	33,397·00	Québec..... 98,554·96
61,051·06	224,951·23	80,080·00	292,460·94	6,458·65	292,460·94	80,080·00	80,080·00	80,080·00	Totaux... 188,236·01
									1898.
84,507·54	100,497·62	38,320·82	185,005·16	13,258·74	17,315·50	58,492·05	39,795·20	38,320·82	Ontario... 161,444·13
13,258·74	17,315·50	58,492·05	39,795·20	9,220·96	224,800·36	58,492·05	45,445·82	58,492·05	Québec... 35,546·21
97,766·28	117,813·12	45,445·82	224,800·36	9,220·96	224,800·36	58,492·05	45,445·82	45,445·82	Totaux... 196,990·34

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

pour les années expirées le 30 juin 1897 et 1898.

Av.

POUR LA MATION.		Vinaigre transporté à d'autres divisions.	Vinaigre, déduction autorisée.	Fulminate exporté.	RESTANT EN ENTREPÔT.		TOTAUX.		
Acide acétique.	Droit.				Vinaigre.	Acide acétique	Vinaigre.	Acide acétique.	Fulminate.
Galls.	\$ c.	Galls.	Galls.	Liv.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Liv.
5,004·78	5,071·41	6,458·65	46,683·00	84,507·54	180,647·24	46,683·00	111,813·70	33,397·00	33,397·00
10,076·19	10,143·82	6,458·65	80,080·00	97,766·28	292,460·94	80,080·00	80,080·00	80,080·00	80,080·00
6,457·76	3,717·01	9,220·96	38,320·82	14,340·07	185,005·16	38,320·82	113,813·84	58,492·05	38,320·82
57,378·21	10,174·77	2,792·00	7,125·00	1,456·99	39,795·20	7,125·00	1,113·84	58,492·05	7,125·00
57,378·21	10,174·77	9,220·96	45,445·82	2,792·00	224,800·36	45,445·82	1,113·84	58,492·05	45,445·82

Total des droits perçus à la sortie de la fabrique et de l'entrepôt.	1897.	1898.
sur licences	\$ 35,787 31	\$ 35,176 96
	1,450 00	1,800 00
Totaux.	\$ 37,237 31	\$ 36,976 96

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite*—FABRICATION EN ENTREPOT.

N° 30.—TABLEAU indiquant le mouvement du vinaigre dans les fabriques en entrepôt du Canada, pendant l'année expirée le 30 juin 1898.

En magasin le 1 ^{er} juillet 1897.	Fabrique pendant l'année.	Entré.	Totaux.	DIVISIONS.	Sorti de la fabrique.	Déduction autorisée.	En magasin le 30 juin 1898.	Totaux.
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.		Galls.	Galls.	Galls.	Galls.
75,073.37	45,218.07		45,218.07	Brantford, Ont.	45,218.07		5,994.61	45,218.07
15,211.20	93,818.21		168,891.58	Hamilton "	162,896.97		8,345.46	168,891.58
1,342.51	33,979.40		55,190.60	Kingston "	45,052.18	1,792.96		55,190.60
	330,261.34		332,203.85	Toronto "	332,203.85			332,203.85
2,227.08	509,277.02		601,504.10	Totaux	585,371.07	1,792.96	14,340.07	601,504.10
10,738.25	89,215.38	13,570.54	113,524.17	Montréal, Qué.	101,892.67	2,792.00	8,929.50	113,524.17
8,667.50	67,804.61		76,472.11	Québec "	76,472.11		2,451.18	76,472.11
	21,017.78	1,051.99	22,069.77	Saint-Hyacinthe, Qué.	19,618.59		1,837.15	22,069.77
	4,251.17		4,251.17	Sherbrooke "	2,414.02			4,251.17
19,405.75	182,288.94	14,622.53	216,317.22	Totaux	200,307.39	2,792.00	13,217.83	216,317.22
	1,074.19	143.60	1,217.79	Saint-Jean, N.-B.	1,217.79			1,217.79
111,632.83	692,640.15	14,766.13	819,039.11	Grands totaux	786,896.25	4,584.96	27,557.90	819,039.11

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE A—Suite—SPIRITUEUX PYROXYLIQUES.

N^o 31.—ÉTAT de la quantité de matières premières en magasin au commencement et à la fin de l'année, et apportées et employées pendant l'année 1896-97

(A).

Noms des articles.	En magasin le 1er juillet 1897.	Entrés durant l'année.	Total à rendre compte.	Employés dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques.	Vendus.	En magasin le 30 juin 1898.	Total dont il a été rendu compte.
	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.
Alcool	1,209·80	99,216·88	100,426·68	98,706·87	1,719·81	100,426·68
Naphte de bois	12,858·91	25,200·24	38,059·15	34,091·22	3,967·93	38,059·15

(B)

ÉTAT de la quantité de matières premières employées et des spiritueux pyroxyliques produits.

Alcool employé. Tableau (A) au-dessus.	Naphte de bois employé. Tableau (A) au-dessus.	Spiritueux pyroxyliques employés (Tableau C).	Total à rendre compte.	Spiritueux pyroxyliques produits.	Perdu dans la fabrication.		Total dont il est rendu compte.
Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	p. 100.	Gall. de pr.
98,706·87	34,091·22	132,798·09	131,861·18	936·91	132,798·09

(C)

ÉTAT de la quantité de spiritueux pyroxyliques en magasin au commencement et à la fin de l'année, et apportés, vendus ou autrement disposés pendant l'année.

En magasin, 1er juillet 1897.	Fabriqués comme ci-dessus. Tableau (B).	Entrés durant l'année.	Total à rendre compte.	Vendus.	Employés dans les entrepôts de spiritueux pyroxyliques.	Employés de nouveau dans la fabrication de spiritueux pyroxyliques.	En magasin, 30 juin 1898.	Total dont il est rendu compte.
Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.	Gall. de pr.
5,559·95	131,861·18	137,421·13	132,462·50	4,958·63	137,421·13

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE A—*Suite.*

N° 32.—ÉTAT du bois de service mesuré, inspecté et compté par le bureau du surintendant des mesureurs au port de Québec, pendant l'année expirée le 30 juin 1898.

Pièces.	Description du bois.	Mesuré, inspecté ou compté.	Tonneaux étalons.		Taux.	Honoraires d'inspec- teurs-mesu- reurs de bois.		Total perçu.	
			Ton'x.	Pts.		Cts.	\$	c.	\$
69,970	Pin blanc, flacheux.....	Mes. au cor.	104,264	32					
2,442	Frêne " " " " " " " "	" " " " " " " "	2,026	09					
8,506	Bouleau " " " " " " " "	" " " " " " " "	4,827	02					
418	Bois blanc " " " " " " " "	" " " " " " " "	472	32					
48	Noyer tendre " " " " " " " "	" " " " " " " "	29	15					
188	Noyer " " " " " " " "	" " " " " " " "	76	08					
546	Cerisier " " " " " " " "	" " " " " " " "	180	37					
104	Noyer dur " " " " " " " "	" " " " " " " "	40	17					
70	Erable " " " " " " " "	" " " " " " " "	71	10					
7	Chêne " " " " " " " "	" " " " " " " "	4	14					
8	Peuplier " " " " " " " "	" " " " " " " "	6	29					
41	Orme " " " " " " " "	" " " " " " " "	19	14					
1	Epinette rouge " " " " " " " "	" " " " " " " "	1	19					
1	Epin. blanche " " " " " " " "	" " " " " " " "	1	03					
1	Pin rouge " " " " " " " "	" " " " " " " "	1	11					
			112,023	12	9 $\frac{3}{4}$		10,502	18	
15	Erable, flacheux.....	Inspecté...	10	04					
2	Frêne " " " " " " " "	" " " " " " " "	1	00					
			11	04	12 $\frac{3}{10}$		1	36	
29,465	Pin blanc, carré.....	Mesuré.....	29,646	01	6 $\frac{1}{4}$		1,852	87	
6,104	Pin rouge " " " " " " " "	" " " " " " " "	5,759	03					
20,788	Chêne " " " " " " " "	" " " " " " " "	33,299	12					
15,389	Orme " " " " " " " "	" " " " " " " "	17,565	29					
1,627	Bouleau " " " " " " " "	" " " " " " " "	802	07					
130	Noyer dur " " " " " " " "	" " " " " " " "	144	15					
2	Frêne " " " " " " " "	" " " " " " " "	1	36					
13	Epin. blanche " " " " " " " "	" " " " " " " "	2	35					
12	Epin. rouge " " " " " " " "	" " " " " " " "	8	17					
3	Pruche " " " " " " " "	" " " " " " " "	2	35					
			57,586	29	8 $\frac{1}{4}$		4,750	90	
	A déduire pour fractions.....								17,107 31
									0 15
	Total.....								17,107 16

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

LOYERS DE CHUTES D'EAU ET AUTRES, ETC.

COMPTES DES LOCATAIRES. 1896-97.

Dr.

N° 33.—LOYERS de chutes d'eau et autres, etc.,

Balances dues le 1er juillet 1897.		Loyers et intérêts échus le 30 juin 1898.		Totaux.		Numéro.	Où située.	Premier locataire.	Occupants actuels.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.				
	5 00	5 00	5 00	17	Col.-Britannique	S. Williams.			
	5 00	5 00	5 00	18	"	George A. Huff.			
	1 00	1 00	1 00	19	"	Cie de chem. de fer P. C.			
427 91		427 91		20	"	John Wilson.			
250 00		250 00		21	"	"	David Diamond.		
70 00		70 00		22	Rivière du Lièvre	Dominion Phosphate Co.			
	1 00	1 00		23	Charlottetown, I.P.-E.	Tr. rév. évêque McIntyre	Très rév. évêque McDonald.		
20 00	20 00	40 00		24	Rivière St-Maurice, Qué.	Laurentides Pulp Co. (limitée).			
60 00	20 00	80 00		25	"	Jos. Ant. Gagnon.			
	16 00	16 00		26	Antigonish, N.E.		L. C. Archibald.		
	1 00	1 00		27	Owen-Sound	Ch. de fer Grand-Tronc.			
	120 00	120 00		28	Windsor	Archie McNee.			
	1 00	1 00		29	Lévis, Qué.		Cyrille Robitaille.		
3,377 75	3,641 00	7,018 75							

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIER,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

A—Suite.

Comptes des locataires, 1897-98—Suite.

Av.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Réduction.	Payé pendant l'année.	Balances dues le 30 juin 1898.		Totaux.
					\$ c.	\$ c.	
Front du lot n° 7, bloc M, Victoria.	17	16 juill. '98.		5 00			5 00
Permission de constr. un quai sur le lot A, bloc 2, sur la rivière Somas, Alberni.	18	12 août '98.		5 00			5 00
Partie du lot de douane, New-Westminster	19	14 avril '99.		1 00			1 00
Lot 1, bloc 13, coin des rues Begbie et Columbia, New-Westminster	20	12 mai '97.	427 91				427 91
"	21	29 janv. '97.	250 00				250 00
Permission de construire un débarcadère aux Petits Rapides, rivière du Lièvre	22	30 avril '98.				70 00	70 00
Permission de raccorder le drain à l'égout principal des édifices publics.	23	6 mai '99.		1 00			1 00
Lisière de terrain, Chute de la Grand'Mère, rivière Saint-Maurice	24	17 juin '99.		20 00	20 00		40 00
Lot de grève sur la rivière Saint-Maurice	25	8 mars '99.			80 00		80 00
Lisière de terrain et lot de grève, anse McNair	26	30 déc. '98.		16 00			16 00
Lot de terrain à l'ouest de la riv. Sydenham.	27	31 déc. '98.		1 00			1 00
Lot sur la rue Ouellette, Windsor, Ont.	28	31 oct. '98.		60 00	60 00		120 00
"	29	4 avril '99.		1 00			1 00
			677 91	3,580 00	2,760 84		7,018 75

E. MIALI,
Commissaire.

ANNEXE

N° 33 (A)—LOYERS de chutes d'eau, etc.—

Balances dues le 1er juillet 1897.		Totaux.		Numéro.	Où situé.	Nom des propriétaires.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.			
12,092 83	12,092 83					VENTES DE TERRAINS—COMPTE DU CAPITAL.
433 34	433 34	1			Chemin de Hamilton et Port-Dover.	Choat et Kern
333 34	333 34	2			Propriété Bonner, Québec.	Timothy Sullivan, maintenant M. Murphy.
300 00	300 00	3				John Bailey, maintenant Alex. Powell
147 80	147 80	4				Abraham Thompson
248 40	248 40	5				John Boomer
154 80	154 80	6				John Garbatz, maintenant J. C. Nolan.
600 00	600 00	7				N. H. Bowen
333 33	333 33	8				Succession Robert Reid.
533 33	533 33	9				John Chevalier.
333 33	333 33	10				Daniel Holden.
63 00	63 00	11				George Creeley
		12				Thomas McAdam.
15,573 50	15,573 50					VENTES DE TERRAINS—COMPTE DE L'INTÉRÊT
6,298 25	6,298 25	1			Chemin de Hamilton et Port-Dover	Choat et Kern (échu)
558 00	558 00	2			Propriété Bonner, Québec.	Timothy Sullivan, maintenant M. Murphy.
120 00	120 00	3				John Bailey, maintenant Alex. Powell.
306 00	306 00	4				Abraham Thompson
155 22	155 22	5				John Boomer
275 82	275 82	6				John Garbatz, maintenant J. C. Nolan.
208 95	208 95	7				N. H. Bowen
828 00	828 00	8				Succession Robert Reid.
190 00	190 00	9				John Chevalier.
298 68	298 68	10				Daniel Holden.
35 91	35 91	11				George Creeley
100 00	100 00	12				Thomas McAdam.
100 00	100 00	13				Joseph Brook, locataire.
9,474 83	9,474 83					

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

A—Suite.

Comptes des locataires, 1897-98—Suite.

Description de la propriété.	Numéro.	Date du compte.	Balances dues le 30 juin 1898.	
			\$ c.	\$ c.
Chemin d'Hamilton et Port-Dover et pont Caledonia...	1		12,092 83	12,092 83
Lot n° 1, rue Wolfe	2		433 34	433 34
" 9 "	3		333 34	333 34
" 49 "	4		300 00	300 00
" 73 et 74, rue de la Tour	5		147 80	147 80
" 64, rue Wolfe et 211 et 252 rue Ware	6		248 40	248 40
" 67 et 68, rue du Monument	7		154 80	154 80
" 22 et 23, rue Wolfe	8		600 00	600 00
" 32, rue Wolfe	9		333 33	333 33
" 65 et 66, rue Wolfe	10		533 33	533 33
" 31, rue Wolfe	11		333 33	333 33
" 135, rue de l'Eglise	12		63 00	63 00
			15,573 50	15,573 50
Lot n° 1, rue Wolfe	1	30 juin 1874	6,298 25	6,298 25
" 9 "	2	1 ^{er} mai 1889	558 00	558 00
" 49 "	3	"	120 00	120 00
" 73 et 74, rue de la Tour	4	"	306 00	306 00
" 64, rue Wolfe et 211 et 252 rue Ware	5	"	155 22	155 22
" 67 et 68, rue du Monument	6	"	275 82	275 82
" 22 et 23, rue Wolfe	7	"	208 95	208 95
" 32, rue Wolfe	8	"	828 00	828 00
" 65 et 66, rue Wolfe	9	1 ^{er} nov. 1863	190 00	190 00
" 31, rue Wolfe	10	"	298 68	298 68
" 135, rue de l'Eglise	11	"	35 91	35 91
Hôtel du Monument	12	"	100 00	100 00
	13	"	100 00	100 00
			9,474 83	9,474 83

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B.

N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise pend. l'exercice expiré le 30 juin 1898.

A qui payé.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Total.
		§ c.	§ c.	§ c.
	<i>Belleville.</i>			
McAllister, A.	Appoint. de percepteur, pour l'année	31 96	1,568 04	
Standish, J. G.	" prép. de l'accise, cl. spéc., p. l'année	28 04	1,371 96	
Pole, C. W.	" sous-percepteur	24 00	1,176 00	
McCoy, W.	" prép. de l'accise, 1re cl. "	19 96	980 04	
McCuaig, A. F.	" sous-percepteur	16 04	783 96	
McFee, A. C.	" prép. de l'acc., 3e cl. "	21 52	593 48	
	Appointements	141 52	6,473 48	
	Dépenses imprévues		392 47	
				6,865 95
	<i>Brantford.</i>			
Spence, J.	Appoint. de percepteur, pour l'année	31 96	1,568 04	
Sinon, E. H.	" sous-percepteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Walsh, D. J.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année ..	24 00	1,176 00	
Fraser, G. J.	" sous-percepteur, du 1er juillet au 1er mars	13 28	653 36	
Hart, P. D.	" prép. de l'acc., 2e classe, pour l'année ..	16 96	833 04	
Boyle, P.	" " 1re (assurance, \$71.76)	28 09	835 15	
Murray, D.	" prép. de l'accise, 1re classe, du 1er août au 31 décembre	7 75	381 80	
Bell, J. E.	" prép. de l'accise, 1re classe, du 1er janv. au 30 juin	10 23	499 81	
	Assurance	\$71.76		
	Appointements	156 27	7,123 20	
	Dépenses imprévues		1,029 43	
				8,152 63
	<i>Cornwall.</i>			
Mulhern, M. M.	Appointements de percepteur, pour l'année ..	20 00	980 00	
	Dépenses imprévues		121 38	
				1,101 38
	<i>Guelfh.</i>			
Powell, J. B.	Appoint. de percepteur, pour l'année	36 00	1,764 00	
Dawson, W.	" prép. de l'accise, cl. spéc., pour l'année ..	28 04	1,371 96	
Till, T. M.	" sous-percepteur, pour l'année	25 96	1,274 04	
Woodward, G. W.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année ..	24 00	1,176 00	
Lynes, K.	" " " " "	24 00	1,176 00	
Broadfoot, S.	" comptable, pour l'année	19 96	980 04	
Bish, P.	" prép. de l'accise, 1re classe, p. l'année ..	19 96	980 04	
Spence, F. H.	" " " " "	19 96	980 04	
Yates, J. M.	" " 2e " " "	16 96	833 04	
Bowman, A.	" " 1re " " "	19 53	957 97	
O'Brien, E. C.	" " 2e " " "	16 96	833 04	
O'Donohue, M. J.	" " 1re " " "	17 38	853 87	
Howe, A.	" " 3e " " "	15 00	735 00	
Brain, A. F.	" " 3e " " "	22 05	607 95	
Altaman, P. J.	" prép. stagiaire de l'accise, du 1er juillet au 25 oct.; préposé de l'accise de 3e classe, du 26 octobre au 30 juin	19 05	549 20	
Kilroy, E. T.	" préposé stagiaire de l'accise, du 1er mai au 30 juin	3 28	159 67	
	Appointements	328 09	15,231 86	
	Dépenses imprévues		1,405 97	
				16,637 83

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—Suite.

A qui payés.	Service.	Dédutions pour le fonds de re- traite.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Hamilton.</i>				
Miller, W. F.	Appoint. de percepteur pour l'année	44 00	2,156 00	
Cameron, D. M.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année	30 00	1,470 00	
Ross, S. F.	" sous-percepteur, pour l'année	30 00	1,470 00	
Conway, B. J.	" proposé de l'accise, classe spéciale, du 1er juillet au 31 août	5 00	245 00	
Donaghy, W.	" prép. à l'acc., cl. spéc., pour l'année.	28 04	1,371 96	
Baby, W. A. D.	" " " " " "	28 04	1,371 96	
O'Brien, J. F.	" " 1re classe " " "	19 96	980 04	
Crawford, W. P.	" comptable " " "	20 46	1,004 54	
Irwin, R.	" prép. à l'acc., 1re classe " "	19 99	980 01	
Dumbrieille, R. W.	" " " " " "	18 67	916 33	
Weir, J.	" " " " " "	18 67	916 33	
Hobbs, G. N.	" " 2e classe " " "	16 96	833 04	
Logan, J.	" " " " " "	16 96	833 04	
Amor, W.	" " " " " "	16 96	833 04	
Wardell, R. S. R.	" " 3e classe " " "	28 15	776 10	
Mackay, G. W.	" " " " " "	15 00	735 00	
Hayhurst, T. H.	" proposé stagiaire de l'acc., du 1er juill. au 1er oct., et prép. à l'acc., 3e cl., du 2 oct. au 30 juin	19 45	555 26	
Spreinan, J. J.	" prép. à l'acc., classe spéciale, du 1er sept. au 30 juin	26 64	1,306 70	
Blackman, C.	" messenger pour l'année		450 00	
	Appointements	402 95	19,204 35	
	Dépenses contingentes		1,001 23	
<i>Kingston.</i>				
Rowland, F.	Appoint. de percept., du 1er juill. au 30 sept. .	7 98	392 01	
Earle, R. H.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année	24 00	1,176 00	
Dickson, C. T.	" comptable, du 1er juill. au 30 sept., et percepteur du 1er oct. au 30 juin	26 97	1,322 97	
Grimason, T.	" sous-percepteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Hanley, A.	" comptable-adjoint " " "	19 96	980 04	
McFarland, C. D.	" prép. de l'acc., 1re cl., pour l'année.	19 53	957 97	
Lyons, E.	" " " " " "	18 67	916 33	
Browne, G. W.	" " 2e cl., " " "	16 96	833 04	
O'Donnell, J.	" " 3e cl., " " "	15 00	735 00	
Fahey, E.	" " " " " "	7 96	392 04	
	Appointements	181 03	8,881 40	
	Dépenses contingentes		733 78	
<i>London.</i>				
Alexander, T.	Appointements de percepteur	36 00	1,764 00	
Davis, T. G.	" sous-percept. pour l'année	30 00	1,470 00	
McSween, J.	" prép. de l'acc. 1re cl. p. l'an.	19 96	980 04	
Hicks, W. H.	" sous-percepteur " " "	19 96	980 04	
Coles, F. H.	" comptable " " "	19 96	980 04	
Girard, I.	" prép. de l'acc., 1re cl. " " "	19 96	980 04	
Stewart, J.	" " " " " "	19 96	980 04	
Lee, E.	" " " " " "	19 96	980 04	
Marcon, F. E.	" " " " " "	18 67	916 33	
Wilson, D.	" comptable-adjoint " " "	18 90	926 10	
Taylor, J. F.	" prép. de l'acc., 2e cl., du 1er juillet au 20 déc.	8 02	394 98	
Rowland, E.	" prép. de l'acc., 2e cl., p. l'an.	16 96	833 04	
Webbe, C. E. A.	" " " " " "	16 96	833 04	
Tracy, J. P.	" " " " " "	16 53	808 47	

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déductions pour le fonds de re-traite.		Montants payés.	Total.
		\$	c.	\$	c.
<i>London—Fin.</i>					
Foster, H.	Appoint. de prép. de l'acc., 3e cl., pour l'année	24	57	680	43
Conway, B. J.	" " classe spéciale, du 1er sept. au 30 juin.	25	00	1,225	00
Talbot, John.	" prép. de l'accise stag. du 25 oct. au 24 avril, prép. de l'acc., 3e classe, du 25 avril au 30 juin	1	86	361	03
Whitehead, J. P.	" sous-percepteur, du 9 mai au 30 juin.	3	29	91	05
	Appointements	336	52	16,183	71
	Dépenses contingentes			1,091	68
				17,275 39	
<i>Ottawa.</i>					
Battle, M.	Appoint. de percepteur, pour l'année			1,599	96
Esmonde, J. R.	" sous-percepteur " "	19	96	980	04
Slattery, R.	" prép. de l'acc., 1re clas., pour l'année	15	00	735	00
Lett, F. P. A.	" " 3e clas. " "	14	40	705	60
Waller, J.	" " " " " "				
Doyle, J. E. H.	" " " " " "			225	00
Neville, C.	" sous-percepteur du 1er avril au 30 juin.	64	36	6,180	60
	Appointements			456	04
	Dépenses contingentes				
				6,636 64	
<i>Owen-Sound.</i>					
Graham, W. J.	Appoint. de percepteur, pour l'année	23	96	1,176	04
Nichols, J. T.	" sous-percepteur " "	19	96	980	04
Johnson, J. J.	" prép. de l'acc., 2e clas., pour l'année.	16	96	833	04
Chisholm, W. N.	" sous-percepteur " "	16	53	808	47
Blyth, A.	" prép. de l'acc., 3e clas., " "	21	78	600	72
	Appointements	99	19	4,398	31
	Dépenses contingentes			721	22
				5,119 53	
<i>Perth.</i>					
McLenaghan, N.	Appoint. de percepteur pour l'année			1,260	00
Mason, F.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année.	30	00	1,470	00
Goodman, A. W.	" " 1re clas., " "	19	96	980	04
Clarke, T.	" sous-percepteur, du 12 juillet au 30 juin			582	25
Rowan, W. E.	" sous-percepteur, pour l'année	11	92	388	08
Egan, W.	" " du 24 juillet au 30 juin			388	13
George, J.	" sous-percepteur, pour l'année	5	96	194	04
Mills, A. E.	" " " "			150	00
	Appointements	67	84	5,412	54
	Dépenses contingentes			621	30
				6,033 84	

Revenus de l'Intérieur—Accise

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Total.
	<i>Peterborough.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Hall, J. J.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	24 00	1,176 00	
Cahill, T.	" sous-percepteur, pour l'année.	19 96	980 04	
Howden, R.	" " " "	16 04	783 96	
Bickle, J. W.	" " " "	13 96	686 04	
Knowlson, J. B.	" " " "	13 96	686 04	
	Appointements	87 92	4,312 08	
	Dépenses contingentes.		285 58	4,597 66
	<i>Port-Arthur.</i>			
Ironside, G. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.,	20 00	980 00	
			48 21	1,028 21
	<i>Prescott.</i>			
Dumbrille, J.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	36 00	1,764 00	
Gerald, W. H.	" prép. de l'acc., cl. spé., pour l'année.	30 00	1,470 00	
Keilty, T.	" sous-percepteur " "	25 96	1,274 04	
Macdonald, A. B.	" prép. de l'accise, 1re classe " "	19 96	980 04	
Gow, J. E.	" " " " " "	19 96	980 04	
Marshall, F.	" " " " " "	16 96	833 04	
Keeler, G. S.	" " 2e classe " "	16 96	833 04	
Wood, J. A.	" sous-percepteur " "		799 92	
Ferguson, J.	" prép. de l'accise, 3e classe " "	15 00	735 00	
Johnston, G. E.	" " " " " "	15 00	735 00	
	Appointements	195 80	10,404 12	
	Dépenses contingentes.		451 39	10,855 51
	<i>Sainte-Catherine.</i>			
Hesson, C. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	24 00	1,176 00	
Harris, J. G.	" sous-percepteur " "	34 96	965 04	
Milliken, E.	" prép. de l'acc., 2e classe pour l'année.	16 96	833 04	
Schram, R. L. H.	" " 3e " " " "	21 52	593 48	
	Appointements	97 44	3,567 56	
	Dépenses contingentes.		487 86	4,055 42
	<i>Stratford.</i>			
Caven, A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	31 96	1,568 04	
Rennie, G.	" sous-percepteur " "	24 00	1,176 00	
Dingman, N. J.	" prép. de l'accise " "	24 00	1,176 00	
Clark, A. F.	" comptable " "	19 96	980 04	
Egener, A.	" prép. de l'acc. 1re classe, pour l'année	18 67	916 33	
Orr, H. N.	" préposé de l'accise stagiaire du 1er juillet au 30 novembre, et préposé de l'accise, 3e classe, du 7 novembre au 30 juin.	18 86	546 12	
	Appointements	137 45	6,362 53	
	Dépenses contingentes.		657 13	7,019 66

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Toronto.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Stratton, W. C.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	43 96	2,156 04	
Gerald, C.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année	31 96	1,568 04	
Dudley, W. H.	" " " " " "	31 96	1,568 04	
Bennett, J.	" sous-percepteur " " " "	30 00	1,470 00	
Blair, J. B.	" comptable " " " "	28 04	1,371 96	
Henderson, W.	" sous-percepteur " " " "	28 25	1,385 50	
Iler, B.	" prép. de l'acc. cl. spéciale " " "	25 96	1,274 04	
Rogerson, J. M.	" " " " " "	24 00	1,176 00	
Metcalf, W. F.	" " " " " "	24 00	1,176 00	
Westman, T.	" " " " " "	24 00	1,176 00	
Boomer, J. B.	" comptable-adjoint " " " "	24 00	1,176 00	
Boyd, S. I.	" sous-percepteur " " " "	24 00	1,176 00	
Dick, J. W.	" prép. de l'acc., cl. spéciale " " "	24 00	1,176 00	
Shanacy, M.	" sous-percepteur " " " "	22 04	1,077 96	
Coleman, C.	" " " " " "	19 96	980 04	
Evans, G. T.	" prép. de l'acc., 1re classe " " "	19 96	980 04	
Weyms, C.	" " " " " "	19 96	980 04	
Helliwell, H. N.	" " " " " "	19 96	980 04	
McDonald, J. A.	" " " " " "	19 96	980 04	
O'Leary, T. J.	" " " " " "	19 96	980 04	
Flynn, D. J.	" " " " " "	19 96	980 04	
Jamieson, R. C.	" " " " " "	19 96	980 04	
Bell, J. E.	" " 1er juill. au 31 déc.	9 30	458 16	
Dodds, E. W.	" " pour l'année.....	18 00	882 00	
Graham, W. T.	" " " " " "	18 67	916 33	
Doyle, B. J.	" " " " " "	18 67	916 33	
Brennan, D. J.	" " " " " "	18 67	916 33	
Cook, W. R.	" " " " " "	17 38	853 87	
Howard, W. W. S.	" " " " " "	17 38	853 87	
Barber, J. S.	" prép. de l'acc., 2e cl., pour l'année..	16 96	833 04	
Murray, A. S. E.	" " 2e " " " "	16 96	833 04	
Hurst, L. B.	" " 2e " " " "	15 00	735 00	
Adams, J. S.	" " 3e " " " "	15 00	735 00	
Jones, A.	" " 3e " " " "	15 00	735 00	
Coulter, A.	" " 3e " " " "	22 05	607 95	
Pringle, J.	" sous-percepteur, pour l'année.....		199 92	
Boyd, J. F. S.	" messenger " " " "	14 96	485 04	
	Appointements.....	779 85	37,728 78	
	Dépenses contingentes.....		1,202 92	
	<i>Windsor.</i>			38,931 70
Kenning, J. H.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	43 96	2,156 04	
Ramon, P.	" sous-percepteur, pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Spereman, J. J.	" prép. de l'acc., classe spéciale, du 1er juillet au 31 août.....	5 32	261 34	
Bouteiller, G. A.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année	31 96	1,568 04	
Crowe, W.	" comptable, pour l'année.....	28 04	1,371 96	
Dunlop, C.	" sous-percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Taylor, G. W.	" prép. de l'acc., cl. spéc., pour l'année	24 00	1,176 00	
Brennan, J.	" comptable, pour l'année.....	22 04	1,077 96	
Allan, G. A.	" prép. de l'acc., 1re classe, pour l'année	19 96	980 04	
Kilroy, E. T.	" " 1er juill. au 30 avril.....	14 10	694 20	
Jubenville, J. P.	" prép. de l'acc., 2e classe, pour l'année	16 96	833 04	
Thomas, R.	" " 2e " " " "	16 96	833 04	
Falconer, J.	" " 3e " " " "	15 00	735 00	
Keogh, P. M.	" " 3e " " " "	15 00	735 00	
Crotty, J.	" " 3e " " " "	15 00	735 00	
Cahill, J. W.	" " 4e " " " "	15 00	735 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Deductions pour le fonds de re- traite.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>Windsor—Fin.</i>			
Bayard, G. A.	Appoint. de l'accise, 2e classe, pour l'année...	16 53	808 47	
Scott, M. W.	" sous-percepteur "		199 92	
	Appointements	353 83	17,546 05	
	Dépenses contingentes		547 67	18,093 72
	<i>Joliette.</i>			
Leprohon, R. M. ...	Appointements de percepteur, pour l'année...	19 96	980 04	
Marion, J. E. E. ...	" préposé de l'accise, 3e classe	15 00	735 00	
Richard, J. B. T. ...	" sous-percepteur, pour l'année	9 00	291 00	
Basinet, L.	" "		300 00	
	Appointements	43 96	2,306 04	
	Dépenses contingentes		205 84	2,511 88
	<i>Montréal.</i>			
Lawlor, H.	Appointements de percepteur, pour l'année	43 20	2,116 80	
Macdonald, D.	" sous-percepteur "	30 00	1,470 00	
Toupin, F. X. J. A.	" do "	30 02	1,469 98	
Lecours, H. T.	" comptable "	28 04	1,371 96	
Caven, Wm.	" prép. de l'ac., cl. spéc. "	25 96	1,274 04	
Fox, J. D.	" sous-percepteur "	24 00	1,176 00	
Forest, E. R.	" caissier "	24 00	1,176 00	
Beauchamp, J. P. ...	" préposé de l'accise, du 1er juillet au 4 novembre.	6 80	334 85	
Fox, Thos.	" prép. de l'ac., 1re cl., p. l'an.	19 96	980 04	
Villeneuve, J.	" "	19 96	980 04	
Scullion, W. J.	" "	19 99	980 01	
Macintyre, D.	" "	19 99	980 01	
Murray, D.	" " du 1er au 31 juil. et du 1er janv. au 30 juin	11 70	576 17	
Hawkins, A. C. ...	" prép. de l'ac., 1re cl., p. l'an.	17 82	874 68	
Bulmer, W.	" " 2e cl., "	16 96	833 04	
Malo, T.	" " "	16 96	833 04	
Dumouchel, L.	" " "	16 96	833 04	
McClanaghan, M. ...	" " 1er au 31 juil.	1 41	69 42	
Courtney, J. J.	" " pour l'année.	16 96	833 04	
Verner, F.	" " "	16 96	833 04	
Dixon, H. G. S. ...	" " "	16 96	833 04	
Manning, J.	" préposé de l'accise p. l'année	16 96	833 04	
Lane, T. M.	" prép. de l'ac., 1re cl., "	17 38	853 87	
Reilly, J. S.	" " 2e cl., du 1er juillet au 31 octobre.	5 24	257 24	
Millier, E.	" prép. de l'ac., 3e cl., p. l'ann.	15 00	735 00	
Baby, J.	" "	15 00	735 00	
Panneton, G. E. ...	" "	15 00	735 00	
Pinsonnault, A. ...	" "	15 00	735 00	
Laporte, G.	" "	15 00	735 00	
Watkins, J. A.	" "	15 00	735 00	
Costigan, J. J.	" "	15 00	735 00	
Codd, H. J. S.	" "	15 00	735 00	
O'Flaherty, E. J. ...	" "	15 00	735 00	
Brabant, J. B. G. N.	" "	15 00	735 00	
Belair, A.	" "	15 00	713 00	
Ryan, W.	" "		750 00	
Mainville, C. P. ...	" "	14 40	705 60	
Scullion, P. J.	" "	14 04	690 96	
Renaud, A. H.	" "	22 05	607 95	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>Montréal—Fin.</i>			
Desaulniers, J. E. A.	Appoint de prép. à l'ac., 3e cl., pour l'année.	21 13	581 09	
Fortier, V.	" sous-perc., du 1er nov. au 30 juin.	14 00	386 00	
St. Michel, F. X.	" " " "	133 28	
Andrews, A. A.	" préposé de l'accise stagiaire, du 3 février au 30 juin.	6 12	199 20	
Comte, L. A. A. J.	" préposé de l'accise stagiaire, du 19 mars au 30 juin.	4 24	138 21	
	Appointements	725 17	35,027 68	
	Dépenses contingentes	5,320 99	40,348 67
	<i>Québec.</i>			
LaRue, G.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	36 00	1,764 00	
Cahill, J. H.	" sous-percepteur, pour l'année.	1,299 96	
Coleman, J. J.	" prép. de l'ac., 1re classe, "	19 99	980 01	
Rouleau, J.	" " 3e " "	15 00	735 00	
LeMoine, J.	" " " "	15 00	735 00	
Bourget, O.	" " " "	15 00	735 00	
Lépine, L.	" " " "	15 00	735 00	
Fahey, O.	" " " "	15 00	735 00	
Sexton, J.	" " " "	15 00	735 00	
Bourassa, J.	" " " "	24 57	680 43	
Timmons, P.	" messenger, du 1er juillet au 12 avril; préposé de l'accise stagiaire, du 13 avril au 30 juin.	14 96	485 04	
LaRue, J. B. A.	" sous-percepteur, du 3 février au 30 juin.	10 05	277 43	
Beaulieu, J. B.	" préposé de l'accise stagiaire, du 9 mars au 30 juin.	4 64	151 24	
Blair, Alex.	" sous-percepteur, du 25 avril au 30 juin.	18 04	
	Appointements	200 21	10,066 15	
	Dépenses contingentes	2,906 73	12,972 88
	<i>Sherbrooke.</i>			
Simpson, A. F.	Appoint. de percepteur, pour l'année.	28 04	1,371 96	
Quinn, J. D.	" prép. de l'ac., cl. spéc., p. l'année.	24 00	1,176 00	
Gatien, F.	" sous-percepteur, du 1er juillet au 28 février.	13 28	653 36	
Chartier, E.	" sous-percepteur, pour l'année.	919 96	
Boucher, O. N. E.	" " du 1er juil. au 30 mai.	15 29	750 09	
Bowen, F.	" prép. de l'ac., 3e cl., pour l'année.	21 52	593 48	
Rousseau, E. H.	" sous-percept., du 2 mai au 30 juin.	2 44	79 53	
Deland, A. N.	" " du 1er au 30 juin.	1 89	52 27	
deGrosbois, C. B.	" " du 30 mai au 30 juin.	1 33	43 01	
	Appointements	107 79	5,639 66	
	Dépenses contingentes	1,113 66	6,753 32
	<i>Sorel.</i>			
Fortier, J. J. O.	Appointements de percepteur pour l'année.	20 03	979 97	
	dépenses contingentes	265 80	1,245 77

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>Saint-Hyacinthe.</i>			
Boivin, C. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	19 96	980 04	
Daveluy, J. P.	" préposé de l'accise, 3e classe.....	15 00	735 00	
	Appointements.....	34 96	1,715 04	
	Dépenses contingentes.....		307 12	
				2,022 16
	<i>Terrebonne.</i>			
Desroches, D.	Appoint. de percepteur, 1er juillet au 30 sept..	3 48	171 51	
St. Michel, F. X.	" sous-percepteur, 1er juillet au 31 oct.		66 64	
	Appointements.....	3 48	238 15	
	Dépenses contingentes.....		159 67	
				397 82
	<i>Trois-Rivières.</i>			
Hébert, C. D.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	24 00	1,176 00	
Duplessis, C. Z.	" prép. de l'acc., 3e classe, pour l'année.....	15 00	735 00	
Poirier, J. N.	" sous-percepteur, 13 juillet au 31 mars.....	4 55	149 42	
	Appointements.....	43 55	2,060 42	
	Dépenses contingentes.....		644 11	
				2,704 53
	<i>Victoriaville.</i>			
Poirier, J. N.	Appoint. sous-percept., du 1er avril au 30 juin.....	3 72	121 26	
	Dépenses contingentes.....		83 34	
				204 60
	<i>Saint-Jean.</i>			
Atherton, R.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	31 96	1,568 04	
Clark, J. A.	" sous-percepteur ".....	24 00	1,176 00	
Belyea, T. H.	" comptable, pour l'année.....	19 96	980 04	
McCloskey, J. R.	" prép. de l'acc., 1re cl., pour l'année.....	19 99	980 01	
Fitzpatrick, W. J.	" " " ".....	19 53	957 97	
Geldart, O. A.	" " " ".....	18 30	895 45	
Ferguson, J. C.	" " 2e " ".....	16 96	833 04	
Smyth, B. B.	" " 2e " ".....	16 53	808 47	
Hill, A. M.	" sous-percepteur, pour l'année.....	10 04	489 96	
Dibblee, W.	" " " ".....	3 72	296 28	
	Appointements.....	180 99	8,985 26	
	Dépenses contingentes.....		927 85	
				9,913 11
	<i>Cap-Breton.</i>			
McDonal M. A.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	15 00	735 00	
	Dépenses contingentes.....		366 66	
				1,101 66
	<i>Halifax.</i>			
Grant, H. H.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	36 00	1,764 00	
King, R. M.	" sous-percepteur ".....	25 96	1,274 04	
James, T. C.	" comptable ".....	19 96	980 04	
Carroll, D.	" prép. de l'acc. 1re cl., pour l'année.....	19 96	980 04	
Blethen, C. W.	" " 1re " ".....	18 81	922 44	

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de retraite.		Montants payés.	Total.
		\$	c.	\$	c.
<i>Halifax—Fin.</i>					
Wainwright, F. G.	Appoint. prép. de l'acc. 2e cl., pour l'année..	16	96	833	04
Hubley, H. H.	" " 2e " "	16	53	808	47
Tompkins, P.	" " 2e " "	15	00	735	00
Hagarty, P.	" " 2e " "	15	00	735	00
Munro, H. D.	" " 2e 1er octobre au 30 juin	11	25	551	25
Gorman, A. M.	" messager, 1er juill. au 30 sept., prép. de l'accise stagiaire, 25 sept. au 24 mars, prép. de l'accise, 3e classe, 25 mars au 30 juin	7	79	519	04
	Appointements	203	22	10,102	36
	Dépenses contingentes			661	09
					10,763 45
<i>Pictou.</i>					
Fraser, P	Appoint. de percepteur, pour l'année	19	14	935	86
	Dépenses contingentes			118	32
					1,054 18
<i>Yarmouth.</i>					
Dustan, W. M.	Appoint. de percept., du 1er juillet au 30 sept.	4	98	245	01
Munro, H. D.	" préposé de l'accise, 3e classe, du 1er juillet au 30 sept.	3	75	183	75
	Appointements	8	73	428	76
	Dépenses contingentes			74	53
					503 29
<i>Charlottetown.</i>					
Nash, S. C.	Appoint. de percepteur, pour l'année	24	00	1,176	00
Moore, T.	" sous-percepteur "	19	96	980	04
	Appointements	43	96	2,156	04
	Dépenses imprévues			105	63
					2,261 67
<i>Winnipeg.</i>					
Costigan, H. A.	Appoint. de percepteur, du 1er juill. au 17 déc. et du 1er avril au 30 juin	32	94	1,534	23
Christie, W. J.	Appoint. de sous-percepteur, pour l'année	30	00	1,470	00
Hawkins, W. L.	" comptable "	24	00	1,176	00
Code, A.	" " "	24	00	1,176	00
Girdlestone, E. J. M.	" sous-percepteur "	19	96	980	04
Thomas, P.	" " "	18	00	882	00
Saucier, X.	" prép. de l'acc. 2e cl., pour l'année.	16	96	833	04
LaRivière, A. C.	" " 3	24	57	680	43
Verner, T. H.	" préposé de l'accise stagiaire, 1er juill. au 6 nov., préposé de l'accise, 3e classe, 7 nov. au 30 juin	18	86	546	12
O'Meara, F. M.	" " "	18	86	546	12
Colcleugh, J. W.	" sous-percepteur, 1er juillet au 30 sept.	1	56	123	42
Ross, H. E.	" sous-percepteur, pour l'année	14	85	385	11
Jameson, S. B.	" " "	9	00	291	00
Barnes, Geo.	" " 12 novembre au 30 juin	9	47	308	53
Watson, W. W.	" " 19 avril au 30 juin			240	00
	Appointements	263	03	11,172	04
	Dépenses contingentes			2,380	59
					13,552 63

Revenus de l'Intérieur—Accise

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédution pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
<i>Calgary.</i>		\$ c.	\$ c.	\$ c.
Gosnell, T. S.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	28 04	1,371 96	
Dowling, T.	" sous-percepteur, 1er juillet au 30 sept.....	4 98	245 01	
Ives, G. C.	" " pour l'année.....		399 96	
Osborne, A. D.	" " 1er juillet au 31 déc. 1897.....		99 96	
Fletcher, R. W.	" " 20 octobre au 30 juin.....	14 67	404 68	
Osborne, F. A.	" " 1er janvier au 30 juin.....	5 94	194 04	
	Appointements.....	53 63	2,715 61	
	Dépenses contingentes.....		895 70	
				3,611 31
<i>Vancouver.</i>				
Miller, J. E.	Appoint. de percepteur pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Harvey, E. A.	" sous-percepteur, 1er juillet au 28 fév.	12 00	588 00	
Wolfenden, W.	" " pour l'année.....	13 96	686 04	
Parkinson, E. B.	" prép. de l'acc., 3e cl., pour l'année....	25 05	692 43	
Blundell, R.	" sous-percepteur, 1er juillet au 14 mai.	10 45	512 13	
Jones, W. S.	" " 13 juillet au 30 juin.	20 32	560 32	
Jones, E. H.	" " 1er juillet au 30 nov.	4 95	161 70	
Bishop, A.	" " pour l'année.....	21 00	579 00	
Parsons, C. H.	" " ".....	5 96	194 04	
Stuart, A. K.	" " 26 juillet au 30 juin.	13 89	452 43	
Howell, Thos.	" " 9 déc. au 30 juin.....	6 68	218 02	
Cargill, W.	" " 2 avril au 30 juin.....	5 19	143 14	
	Appointements.....	169 45	6,257 25	
	Dépenses contingentes.....		3,366 19	
				9,623 44
<i>Victoria.</i>				
Jones, R.	Appoint. de percepteur, pour l'année.....	30 00	1,470 00	
Henwood, G.	" prép. de l'accise ".....	19 04	930 96	
O'Sullivan, D.	" sous-percepteur ".....	31 44	868 56	
Ridgman, A. H.	" prép. de l'acc., 3e cl., pour l'année....	23 01	636 99	
McAloney, J.	" sous-percepteur, 12 juillet au 30 juin.	8 73	282 39	
	Appointements.....	112 22	4,188 90	
	Dépenses contingentes.....		930 30	
				5,119 20

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
	INSPECTEURS DE DISTRICT.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>Ontario.</i>			
Hamilton, W. L.	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	3,137 64
	Dépenses contingentes.....		687 64	
Morrow, J.	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	2,620 14
	Dépenses contingentes.....		170 14	
Gow, J.	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	2,939 08
	Dépenses contingentes.....		489 08	
	<i>Québec.</i>			
Vincent, J. L.	Appointements du 1er juillet au 31 oct.....	16 64	816 68	2,121 86
Beauchamp, J. P.	" 4 nov. au 30 juin.....	23 70	1,161 30	
	Dépenses contingentes.....	40 34	1,977 98	2,766 44
			143 88	
Lemoine, sir James.	Appointements pour l'année.....		2,500 00	2,755 28
	Dépenses contingentes.....		266 44	
	<i>Nouveau-Brunswick.</i>			
Burke, T.	Appointements pour l'année.....	44 00	2,156 00	2,755 28
	Dépenses contingentes.....		599 28	
	<i>Manitoba.</i>			
Barrette, J. K.	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	3,125 90
	Dépenses contingentes.....		675 90	
	<i>Colombie-Britannique.</i>			
Gill, W.	Appointements pour l'année.....	50 00	2,450 00	3,085 50
	Dépenses contingentes.....		635 50	
	<i>Inspecteur en chef.</i>			
Gerald, W. J.	Dépenses contingentes.....			264 15
	<i>Inspecteur de fabriques en entrepôt.</i>			
Morrow, John.....	Dépenses contingentes.....			235 18

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—Suite.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses contingentes en général de l'accise.</i>		\$ c.	\$ c.
Potvin, Napoléon..	Menues dépenses	88 61	
Fréchette, Achille..	Traduction technique et correction d'épreuves	95 51	
Westman, Thomas.	Frais de voyages de Toronto à Ottawa et retour, comprenant allocation de subsistance à Ottawa, du 2 juillet au 23 octobre 1897	150 44	
Pritchard et Andrews	Etampes en caoutc., plaq. découp., timb. à dater, roul., etc. 16' 84 galls spiritueux	211 70	
Gooderham et Worts	Nettoyer coffre de sûreté, magasins, etc.	22 82	
Whitehead, Mme J.	Estampilles et étiquettes fournies	71 75	
Am. Bank Note Co.	Imprimer en plus 70,000 estampilles vertes	19,000 00	
Crane, Rolla L.....	Travail, matériaux et pyromètres fournis au département.	14 00	
Bailey, Geo.....	Trois mandats de prêter main-forte	378 75	
Registraire, cour de l'échiquier.....	Bois de service	8 70	
Parr, J. A.....	12 baromètres anéroïdes	32 36	
Negretti et Zambra.	31 étuis en cuir	138 52	
Carson, Hugh L.....	36 boîtes en bois	69 75	
Storey, D.....	Bouteilles, produits chimiques, etc.	28 50	
Lyman, Fils, et Cie	Frais de messagerie	16 33	
Cie de messageries Canadienne.....	Réparations aux hydromètres, pétroléomètres dorés, et tables d'hydromètre de Sykes	15 41	
Oertling, L.....	Papier sablé, verre, fil métallique, clous, etc.	1,027 66	
Graves, Frères.....	Frais de voyages et autres dépenses en devoir, Belleville à Ottawa et retour	20 86	
Standish, J. G.....	Frais de voyages et autres dépenses de Toronto à Ottawa et retour, en devoir	11 70	
Gerald, Charles.....	Total, dépenses contingentes en général	105 85	21,509 22
<i>Frais judiciaires.</i>			
Choquette, P. A...	Frais judiciaires <i>in re</i> Coulombe, Boulanger, Gagné et Têtu vs La Reine	250 00	
"	Dépenses dans la saisie n° 404	23 60	
			273 60
Ross, W. B.....	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Clarke	10 02	
"	" " " "	9 02	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Angus McDonald	46 68	
"	" " " "	35 70	
"	" " La Reine vs D. McDonald	52 10	
"	" " La Reine vs Murdock Fraser	51 60	
"	" " La Reine vs Angus McDonald	46 65	
"	Services profession. <i>in re</i> La Reine vs Crowell	40 00	
"	" " La Reine vs Murdock McMillan	20 56	
"	" " La Reine vs Michael McNeil	31 40	
"	" " La Reine vs Brown et Harrison	77 32	
"	" " La Reine vs M. et A. Fraser	62 70	
"	" " La Reine vs M. McIver	29 60	
"	" " La Reine vs J. McDonald	111 45	
			624 80
Gouin, Lomer	" " La Reine vs E. Sarrazin	20 00	
"	" " La Reine vs Charette	55 10	
"	" " La Reine vs C. Blouin	63 85	
"	" " La Reine vs J. Charette	25 20	
"	" " La Reine vs C. Blouin	14 10	
"	" " La Reine vs J. Bonnett	14 10	
"	" " La Reine vs Leanhardt	20 00	
"	" " La Reine vs Turcotte	52 90	
"	" " La Reine vs E. Desjardins	10 00	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs H. Dubois	36 70	
"	" " La Reine vs Leroux	36 70	
"	" " La Reine vs Jos. Gravelle	36 70	

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—Suite.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Frais judiciaires—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Gouin, Lomer.....	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Hays	36 90	
"	" " La Reine vs O'Connor	36 80	
"	Services professionnels et déboursés <i>in re</i> La Reine vs Pournier	10 00	
"	" " La Reine vs Laperrière	32 90	
"	" " La Reine vs Bennett.. ..	41 20	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Blanchard	7 80	
"	" " La Reine vs Dufresne	10 00	
"	" " La Reine vs N. Gervais	10 00	
"	" " La Reine vs G. Tremblay	20 00	
"	" " La Reine vs Patenaude	60 60	
"	" " La Reine vs Desbiens	49 80	
"	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs E. Guyon	255 65	
"	" " La Reine vs H. Guyon	11 55	
"	" " La Reine vs Corbeil	48 00	
"	" " La Reine vs Sicard	20 00	
"	" " La Reine vs F. Lahaise	29 73	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Senécal	30 43	
"	" " La Reine vs F. X. Marcotte	62 56	
"	" " La Reine vs Robidoux	40 53	
Roy, Cyprias	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Coulombe	59 50	1,202 80
"	Frais judiciair. et déboursés <i>in re</i> La Reine vs G. Thibault	86 03	
Mercier, Wilfrid	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Bonneau		145 53
Leduc, J. D.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Desjardins et Gadbois	25 00	20 00
"	" " La Reine vs F. Labelle	140 40	
"	" " La Reine vs D. Lapointe	69 80	
"	" " et déboursés <i>in re</i> La Reine vs Desjardins	22 00	
"	<i>in re</i> La Reine vs J. Boyer	53 20	
Leduc, J. D.	Services profess. <i>in re</i> La Reine vs Boyer	20 00	
"	" " et frais judic. <i>in re</i> La Reine vs E. Poulin	54 73	
Mitchell, A. E.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Lalonde	54 45	385 13
"	" " La Reine vs G. Thibeault	50 05	
LeBel, G	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs A. Dugal	15 30	104 50
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Dugal	49 35	
Robitaille et Roy ..	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs A. Deslauriers	24 60	64 65
"	" " La Reine vs L. Deslauriers	24 60	
"	" " La Reine vs Jos. Blouin	15 15	
"	" " La Reine vs T. Lachance	24 90	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs A. Deslauriers	2 20	
"	" " La Reine vs Turcotte	24 40	
"	Services professionnels <i>in re</i> Lachance vs sir O. Mowat	86 00	
"	" " La Reine vs O. M. Demers	34 20	
Fontaine, R. E.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs A. Tanguay	15 00	236 05
"	" " La Reine vs J. B. Richer dit Lafêche	22 20	
Desnoyers, juge M. C	Dépenses <i>in re</i> La Reine vs W. Blondin		37 20
Parsons, W. G.	Services professionnels et déboursés <i>in re</i> La Reine vs McNaughton		45 00
Kerr, McDonald, Davidson et Paterson	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Boland		17 75
Bédard, J. E.	" " enquête de J. Sexton et F. K. Chabot	67 86	72 90
"	" " avance " "	100 00	
			167 86

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Frais judiciaires—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Vanasse, P. B.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Finlayson et Grant.		31 00
Plamondon, J. D.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs La Traverse.	88 55	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs La Traverse.	80 00	
"	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs J. J. O. Fortier	10 00	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs D. Verrier.	8 10	
"	" La Reine vs N. Latinesse.	26 50	
			213 15
Borden, Ritchie, Parker et Chisholm	Conseil au percepteur à Halifax quant au pouvoir de saisir		5 00
Duffy, H. T.	Services professionn. <i>in re</i> La Reine vs. A. Picard.	23 90	
"	" La Reine vs J. Picard.	33 31	
"	" La Reine vs P. Langevin.	28 76	
"	" La Reine vs E. Bradford.	20 00	
"	" La Reine vs Ballard dit Latour	10 00	
"	" La Reine vs J. Couture.	10 00	
"	" La Reine vs Tabor.	10 00	
"	" La Reine vs J. Davis.	10 00	
			145 97
Mathers, T. G.	Services professionn.: conseil au percepteur à Winnipeg. .	5 00	
"	" <i>in re</i> La Reine vs Coulter.	135 97	
			140 97
Pouliot, J. C.	Services professionn. et déboursés dans la saisie n° 406. .		71 22
Weir, K. S.	" <i>in re</i> La Reine vs J. Gravel.	10 00	
"	" La Reine vs Jos. Gagnon.	10 00	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> la saisie n° 898.	10 00	
"	Services professionnels <i>in re</i> la saisie n° 417.	14 10	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs C. Archambault.	30 00	
			74 10
Browning, A. G. ...	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Desbois.	10 00	
"	" La Reine vs Fournier.	10 00	
"	" La Reine vs McArthur.	17 10	
			37 10
Trudel, J. E.	Dépenses à Ottawa de Québec <i>in re</i> La Reine vs Finlayson et Grant. .		15 40
Farley et Travers	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Pinfold.		6 00
Champagne, C. L. .	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Seiden.		5 50
Maxwell, J.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Levac.	26 35	
"	Honoraires de magistrat et constables <i>in re</i> la saisie n° 140	9 50	
			35 85
Adams, R. J.	Honoraires de témoins <i>in re</i> la saisie n° 320.		12 30
McAlpin, E. H.	Services professionnels <i>in re</i> la saisie n° 65.	50 00	
"	" La Reine vs De Villiers.	9 00	
			59 00
Macdonald, E. M. .	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Beckwith.		31 05
Teetzel, T. V.	" La Reine vs J. Appleton.		12 02
Carrière, L. N.	Services professionnels, etc., <i>in re</i> La Reine vs Caron.		103 91
Kehoe, J. J.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs J. Smith.		12 00
Wade & Patton. .	" La Reine vs Zwicker.		20 00
Curl, J. A.	Honoraires de magistrat <i>in re</i> la saisie n° 2.		15 30
Doucet, J. S.	Frais judiciaires <i>in re</i> la saisie n° 422.		70 35
Stratton, W. C.	Honoraires du magistrat et constable <i>in re</i> la saisie n° 331.		19 10
Broderick, J. S. .	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs A. F. Miles.	43 33	
"	" La Reine vs L. Hebert.	10 00	
"	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Lapointe.	10 00	
"	" La Reine vs Borland.	20 00	
"	" La Reine vs Ballantyne.	10 00	
"	" La Reine vs Raymond.	41 40	
"	" La Reine vs N. Burke.	20 00	
"	" La Reine vs C. Gilmore.	10 00	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Gilmorej.	20 00	
"	" La Reine vs Brocher.	30 00	
"	" La Reine vs Burke.	10 00	
			224 73

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.
<i>Frais judiciaires—Suite.</i>			
Pouliot et Pouliot.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Dugal.	125 30	
"	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Dugal.	121 64	
			246 94
McDonald, A. R.	Honoraires de constable <i>in re</i> la saisie n° 67.		10 70
Macdonell, Saml.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs J. et F. McNish.	154 05	
"	" La Reine vs M. Nicholson.	15 00	
"	" La Reine vs J. A. McDonald.	33 75	
"	" La Reine vs M. McDonald.	34 75	
			237 55
Appleby, Stephen B.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs S. G. Baxter.	10 00	
"	" La Reine vs D. McGaffigan.	20 00	
"	" La Reine vs Wm. Boyer.	10 00	
"	" La Reine vs S. R. Boyer.	10 00	
"	" La Reine vs C. M. Sherwood.	10 00	
"	" La Reine vs A. Kilpatrick.	10 00	
			70 00
Clute et Williams.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs E. Cowley.	68 48	
"	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs P. Henderson.	52 56	
			121 04
Fraser, P.	Honoraires dans la saisie n° 65.		4 00
Pipes, Wm. I.	Services professionn. <i>in re</i> La Reine vs Brown et Harrison.		70 00
Chalmers, David.	Honoraires dans la saisie n° 162.		7 30
Bédard et Dechène.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Dussault.	139 04	
"	" La Reine vs Charbonneau.	107 53	
"	" La Reine vs Bouffard.	106 71	
"	" La Reine vs Théberge.	105 91	
			459 19
Ferguson, J. M.	Avance p. faire face aux dép. <i>in re</i> La Reine vs Finlayson et Grant.		200 00
Aylmer, l'hon. H.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Gibson, Frères.		10 00
Devlin, A. J.	" La Reine vs W. Callaghan.		10 00
Johnston, Adam.	" La Reine vs Powell.		5 00
Roger, G. M.	Avance pour couvrir les dépenses <i>in re</i> La Reine vs Fobert et Conway.		75 00
Provost, J. B. B.	Services professionnels <i>in re</i> perquisition Desroches.		272 50
Martigny, J. C. L. de	Frais de magistrat <i>in re</i> La Reine vs D. Lapointe.	40 00	
"	" La Reine vs F. Labelle.	50 00	
"	" La Reine vs J. Boyer.	30 40	
			120 40
Dechène, H.F.G.M.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs M. Fontaine.	55 53	
"	" La Reine vs E. Campagna.	65 55	
"	" La Reine vs L. Laliberté.	50 55	
			171 63
Dussault, N.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine vs Dussault.		89 30
Bouffard, Louis.	Frais des défendeurs <i>in re</i> La Reine vs Bouffard.		86 10
Thiberge, M.	" La Reine vs Thiberge.		86 10
Charbonneau, J.	" La Reine vs Charbonneau.		86 10
Peers, F. L.	Frais de magistrat dans la saisie 164.		9 90
Wilson, A. B.	Honoraires de constables "		31 70
Barry, D. R.	Frais judic. et déboursés <i>in re</i> La Reine vs P. Toner.	39 10	
"	" La Reine vs A. Toner.	41 35	
"	" La Reine vs C. Toner.	31 25	
"	" La Reine vs J. Larue.	86 50	
			198 20
Cleary et Sutherland	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs Gilboe.		10 00
Paradis, E. J.	" La Reine vs Quartin.	14 40	
"	" La Reine vs Quentin.	14 65	
			29 05

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total.
<i>Frais judiciaires—Fin.</i>			
Simpson, A. F.	Honoraires de magistrat <i>re</i> La Reine <i>vs.</i> Brochu	24 85	
"	" " " La Reine <i>vs.</i> C. J. Gilmour	30 85	
"	" " " La Reine <i>vs.</i> H. Lapointe	18 10	
"	" " " La Reine <i>vs.</i> N. A. Burke	16 45	
			90 25
Greenshields, R. A. E.	Frais judiciaires <i>re</i> La Reine <i>vs.</i> Finlayson et Grant		131 71
Duffy et Leonard...	" " " La Reine <i>vs.</i> H. Hunt		10 00
Rochon, A.	" " " Reine <i>vs.</i> P. Rochon, L. Duchesne F. Spaulding		111 02
Hall, J. S.	Services professionnels <i>re</i> La Reine <i>vs.</i> A. LeLait	21 00	
"	Frais judiciaires <i>re</i> La Reine <i>vs.</i> A. Dion	110 00	
			131 00
	Total des frais judiciaires		7,950 47
	MOINS—Frais judiciaires pour saisies 149-150, remboursés par A. F. Simpson		5 40
			7,945 07

ANNEXE B.—N^o 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Résidence.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Commission aux douaniers.</i>	\$ c.	\$ c.
Ormiston, John...	Gananoque, Ont...	Du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897.....	150 00	
Danis, A. D.....	Valleyfield, Qué.	" 30 avril 1897	250 00	
Hogg, W. A.....	Collingwood, Ont..	" 31 déc. 1897	375 00	
Anderson, T. E.	Napanee, Ont.....	14 janv. 1897 au 30 juin 1897.....	93 75	
Baldwin, Jno. E.	Bathurst, N.-B....	1er juillet 1896 au "	80 88	
Beauchesne, P. C.	Paspébiac, Qué.	" "	113 65	
Jones, N. B.....	Weymouth, N.-E..	" "	71 34	
Joncas, P. L.....	Deslacs-Madeleine	" "	37 14	
Kavanagh, A. J.	Gaspé, Qué.	" "	34 54	
Pelletier, N. G.	Rivière-du-Loup...	" au 30 juin 1898.....	450 00	
Park, W. A.....	Newcastle, N.-B...	" au 30 juin 1897.....	200 00	
Wallace, G. H.	Sussex, N.-B.....	" au 30 juin 1898.....	142 95	
Clark, A. J.....	Campobello, N.-B.	" au 30 juin 1897.....	6 97	
McGuire, F. J.	Trenton, Ont.....	" "	150 00	
Rayburn, R.....	Deseronto, Ont...	" "	150 00	
Williamson, A. M.	Kincardine, Ont...	" au 23 fév. 1897..	61 39	
McPherson, M. J.	"	15 mars 1897 au 30 juin 1897...	24 34	
Cameron, A. McK.	Meaford, Ont.....	1er juillet 1896 "	200 00	
Milner, W. C.	Sackville, N.B....	" au 27 août 1897	154 91	
Stanley, T. D.	Sainte-Marie, Ont.	" au 30 juin 1897...	200 00	
Plummer, H.....	Saut-Sainte-Marie, Ont	" "	150 00	
Street, A. F.....	Frédéricton, N.-B.	" "	200 00	
Hamilton, A. G.	Sydney-N., N.-E.	" "	200 00	
Ratchford, C. E.	Amherst, N.-E. . .	" "	150 00	
Binney, J. W.	Moncton, N.-B....	" au 30 juin 1898.....	500 00	
Champness, F.	Lethbridge, Man..	" au 30 juin 1897.....	200 00	
Little, W. F. . .	Anthracite, Man..	" "	43 75	
Scarth, W. F.....	Virden, Man.....	" "	200 00	
Tennant, J. F.	Gretna, Man.....	" "	150 00	
Gilhuly, R. H.	Selkirk-O., Man..	" "	150 00	
McDonald, J. F.	N.-Glasgow, N.-E.	" "	93 00	
Russell, J. A.....	"	1er janv. 1897 "	57 00	
Boyd, A.....	Antigonish, N.S.	1er juillet 1896 "	200 00	
Blair, H. C.....	Truro, N.-E.....	1er juillet 1897 au 30 juin 1898...	200 00	
Deans, C. D.....	Brandon, Man....	19 oct. 1897 au 31 oct. 1897.....	20 00	
		Total, commissions aux douaniers.....		5,460 61
		<i>Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac.</i>		
Archambault, Delle G.....	Saint-Alexis, Qué.	Allocat. de 5 p. 100 sur vente d'estamp.	39 50	
Ferland, Ed.....	"	" "	1 00	
Paquette, O.....	St-Eustache, Qué.	" "	30 42	
Gauthier, P.....	"	" "	21 73	
				92 65

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Supplémentaire.</i>	\$ c.	\$ c.
Gerald, Charles	Du 1er juillet 1897 au 30 juin 1898.	200 00	
Jamieson, R. C.	" "	150 00	
Howard, W. W. S.	" "	100 00	
O'Leary, T. J.	" "	100 00	
Flynn, D. J.	" "	100 00	
Bell, J. E.	1er juillet 1897 au 31 décembre 1897.	50 00	
Brennan, D. J.	1er juillet 1897 au 30 juin 1898.	100 00	
Doyle, B. J.	" "	100 00	
Hurst, L. B.	" "	100 00	
Bouteiller, G. A.	" "	200 00	
Taylor, G. W.	" "	150 00	
Brennan, Jno	" "	100 00	
Allen, G. A.	" "	100 00	
Cahill, J. W.	" "	100 00	
Falconer, J. E.	" "	100 00	
Bayard, G. A.	" "	100 00	
Keogh, P.M.	" "	100 00	
Crotty, Jno.	" "	100 00	
Thomas, Robert.	" "	100 00	
Kilroy, E. T.	" "	100 00	
Dawson, W.	" "	100 00	
Howie, A.	" "	150 00	
Woodward, G.W.	1er juillet 1897 au 30 décembre 1897.	41 67	
Bish, P.	1er juillet 1897 au 30 juin 1898.	100 00	
Standish, J. G.	" "	100 00	
McCoy, W.	" "	150 00	
Conway, B. J.	1er juillet 1897 au 30 septembre 1897.	25 00	
Spreman, J. J.	1er octobre 1897 au 30 juin 1898.	75 00	
Baby, W. A. D.	1er juillet 1897 au 30 juin 1898.	150 00	
Weir, James.	" "	100 00	
Gerald, W. H.	" "	150 00	
Gow, J. E.	" "	150 00	
Johnston, G. E.	" "	100 00	
Keeler, G. S.	" "	100 00	
Mason, F.	" "	100 00	
Goodman, A. W.	" "	100 00	
Caven, W.	" "	200 00	
Millier, E.	" "	150 00	
Scullion, W. J.	" "	100 00	
Coleman, J. J.	" "	150 00	
Lépine, L.	" "	75 00	
Cameron, D. M.	" "	150 00	
Irwin, R.	1er juillet 1897 au 31 décembre 1897.	50 00	
Iler, B.	1er juillet 1897 au 30 juin 1898.	200 00	
Quinn, J. D.	" "	150 00	
Murray, A. S. E.	" "	100 00	
Walsh, D. J.	" "	100 00	
Foster, H.	" "	100 00	
Marcon, F. E.	" "	100 00	
Sexton, J.	" "	100 00	
Malo, T.	" "	100 00	
Codd, H. J. S.	25 octobre 1897 au 31 mai 1898.	60 21	
Dingman, N. J.	21 avril 1898 au 30 juin 1898.	19 57	
McFee, A. C.	21 février 1898 au 30 juin 1898.	35 73	
Total supplémentaire			5,882 18
Grand total			372,832 30
AJOUTEZ—Impressions		6,234 31	
Papeterie		1,105 22	
Lithographie		304 50	
			7,644 33

ANNEXE B.—N° 1.—Détails des dépenses de l'accise, 1896 97—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Supplémentaire—Suite.</i>	§ c.	§ c.
	Service douanier—		
	Appointements.....	2,108 58	
	Dépenses contingentes.....	9,927 76	12,036 34
	Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite).....		392,512 97
	AJOUTEZ—Balances dues aux percepteurs, 1er juil. 1897.	2,137 65	
	" by " 30 juin 1898.	438 08	2,575 73
			395,088 70
	MOINS—Balances dues par les percepteurs, 1er juill. 1897	468 98	
	" to " 30 juin 1898.	796 57	1,265 55
	Déboursés, correspondant avec le tableau n° 4, page 12.....		393,823 15

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 2.—DÉTAILS des sommes payées aux inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Bureau.	Articles.	Noms des inspecteurs-mesureurs de bois.	Montants payés.	Totaux.
			\$ c.	\$ c.
Québec.....	Bois carré	Bergeron, Joseph	700 00	
	"	Frederick, Antoine.....	700 00	
	"	Kelly, Edward.....	700 00	
	"	Kelly, Michael.....	725 00	
	"	McKendry, Daniel.....	700 00	
	"	McPeak, William	700 00	
	"	O'Brien, Martin.....	700 00	
			Total payé aux inspecteurs- mesureurs de bois	

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—Suite.

N° 3.—DÉTAILS des dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Dédution pour le fonds de retraite.		Montants payés.		Totaux.		Grands totaux.				
			\$	c.	\$	c.	\$	c.					
Québec.	Patton, James.	Surintend. des inspect. mesur. de bois, pour l'année.	42	00	2,058	00	5,739	26					
	Whelan, W. F.	Commis de la spécification, pour l'année.	15	00	735	00							
	Gallagher, F.	"	15	00	735	00							
	Bellenave (Geo.)	Teneur de livres, etc.	17	50	857	50							
	Harney, Thomas	Commis de la spécification, pour 10 mois.	14	97	735	01							
	Croteau, J. M.	Total, appointements	104	47	618	75							
	<i>Dépenses contingentes.</i>												
	Arnold, Thomas	Chariage de neige, etc.			28	75							
	O'Brien, C.	Fenturer un enseigne, bureau de Montréal.			3	00							
	Foley, Mary	Femme de journée			96	00							
	Duggan, Jas. et Cic.	Gardiens de nuit			35	00							
	Harney, Thomas	Menus dépenses			45	44							
	Bureau de poste, Québec.	Loyer de trois.			6	00							
	Fitzgerald, J. et Cic.	Monter du bois, etc.			21	00							
	Cie de téléphone Bell.	Loyer de téléphone			40	00							
Patton, James	Dépenses à Montréal.			24	34								
Kelly, Edward.	"			10	67								
Succession de Jno. Hearn.	Loyer de bureau			543	75								
Glover, Fry et Cic.	Essuie-mains			2	50								
Mulronay, W. J. et G.	Encre, etc.			3	95								
Foote, J. T. B.	Abonnement au <i>Clarendon</i>			9	00								
Rancourt, Noël.	Glace pour la saison			15	00								
Costello, Frank.	Garçon de bureau à Montréal.			20	00								
Holmes, Margaree	Nettoyage de maison, supplémentaire.			40	00								
Guérard, Louis	Poser des double-chassis, etc.			15	20								
Daudelin, C.	Nettoyage du bureau de Montréal.			12	00								
Turgeon, P. L.	Savon, balais, etc.			8	73								
Cie de gaz de Québec.	Gaz consumé.			14	00								
Kane, J. R.	Reparier des robinets, etc.			12	63								
Fitzgerald, Martin.	Garçon de bureau			16	00								

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Dédution pour le fonds de retraite.		Montants payés.		Totaux.		Grands totaux.				
			\$	c.	\$	c.	\$	c.					
Québec.	O'Donolue, J.olin.	Reparier les horloges.			60	00	1,424	33					
	Flynn, Mine P.	Nettoyer le bureau de Montréal.			6	00							
	Croteau, J. M.	Service supplémentaire.			150	40							
	McInenly, T.	"			133	89							
	Burroughs, C.	"			108	00							
	Total, dépenses contingentes												
	<i>Dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois.</i>												
	Begeon, J.	Dépenses			163	15				1,191	35		
	Frederick, Antoine.	"			175	82							
	McPeak, William.	"			303	35							
	McKendry, D.	"			285	24							
	Kelly, M.	"			60	21							
	O'Brien, M.	"			139	89							
	Kelly, E.	"			113	69							
	Total, dépenses des inspecteurs-mesureurs de bois.												
Total, dépenses													
Payé aux inspecteurs-mesureurs de bois en retraite.													
Jobin, J.	Pension de retraite			200	00	8,354	94						
Morrisette, J.	"			200	00								
Demers,	"			200	00								
Dorval, P.	"			200	00								
Walsh, W.	"			200	00								
Villeneuve, J.	"			200	00								
Ednard, J.	"			200	00								
McNaughton, J.	"			200	00								
Beaupre, N.	"			200	00								
Fr-nette, J.	"			200	00								
Malone, J. C.	"			200	00								
Duggan, E.	"			200	00								
Gilchen, T.	"			200	00								
McInenly, T.	"			200	00								
Lafamme, J.	"			200	00								
Parry, T.	"			200	00								
Cauchy, C.	"			200	00								
Lynch, J.	"			200	00								
Vachon, J. B.	"			200	00								
Murphy, T.	"			200	00								
Demers, T. X.	"			200	00								
Munro, W.	"			200	00								
Madone, T.	"			200	00								
Dorval, G.	"			200	00								
Ferland, P.	"			200	00								

ANNEXE B.—N^o 3.—Détails des dépenses des inspect.-mesur. de bois pour l'exercice terminé le 30 juin 1898—Fin.

Bureau.	Noms.	Nature du service.	Montants payés.	Totaux.	Grands totaux.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.
		<i>Dépenses contingentes—Fin.</i>			
	Barsalo, E.	Pension de retraite.....	200 00		
	McCormack, J.	"	200 00		
	Morency, D.	"	200 00		
		Total payé aux inspecteurs-mesureurs de bois		5,600 00	
		<i>Dépenses contingentes en général.</i>			
	Cook, W. et A. H.	Services dans la percep. des inspect.-mesureurs de bois....	103 54		
	Hall, J. S.	Services professionnels; dossier de la réclamation de la couronne contre la succession insolvable de Wm. Little	5 00		
		Total.....		108 54	
		Grand total			18,988 48
		AJOUTES—Impressions		99 16	
		Papeterie.....		53 76	
		Déboursés autorisés (moins pension de retraite).....			19,141 40
		AJOUTEZ—Balance due par le surintendant, 30 juin 1897.....			75 00
		MOINS—			19,216 40
		1er juillet 1898.....			75 00
		Déboursés, correspondant avec l'état n ^o 8, page 18.....			19,141 40

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise

ANNEXE B—Suite.

N° 4.—RÉPARTITION des saisies pour l'année finissant le 30 juin 1898.

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Ontario.</i>			\$ c.	\$ c.
Guelph.	Powell, J. B.	Pour payer au dénon. amende sur sais. n° 86	50 00
Hamilton.	Miller, W. F.	" " " 34	25 00
London.	Alexander, T.	" " " 53	5 00	
		" " " 55	5 00	
		" " " 56	5 00	
				15 00
Ottawa.	Foster, H.	Pour sa part de saisie n° 52	4 00
	Battle, M.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 140	5 00	
		" " " 140	12 50	
				17 50
	Costigan, H. A.	" " " 143	5 00	
		" " " 146	5 00	
		" " " 153	20 00	
				30 00
Owen-Sound.	Graham, W. J.	" " " 31	25 00
Peterboro.	Hall, J. J.	" " " 6	2 50	
		" " " 7	2 50	
		" " " 8	2 50	
		" " " 9	2 50	
		" " " 10	2 50	
		" " " 11	2 50	
		" " " 12	2 50	
		" " " 13	2 50	
		" " " 14	2 50	
		" " " 15	2 50	
		" " " 16	2 50	
		" " " 18	2 50	
		" " " 19	50 00	
				80 00
Ste-Catherine.	Hesson, C. A.	Pour sa part de saisie n° 16	6 12	
		" " " 17	0 76	
		" " " 20	25 00	
				31 88
	Schram, R. G. H.	" " " 19	25 39
	Ball, J. E.	" " " 16	6 12	
		" " " 17	0 77	
				6 89
	Sand, J.	" " " 17	0 77
Stratford.	Caven, A.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 100	25 00
Toronto.	Westman, T.	Pour sa part de saisie n° 319	5 00
	Boyd, S. J.	" " " 324	5 00
	Shanacy, M.	" " " 322	96 39	
		" " " 327	207 00	
				303 39
	Blair, J. B.	" " " 317	1 50	
		" " " 318	3 00	
				4 50
Windsor.	Kenning, J. H.	Pour payer au dénon. amende sur sais. n° 62	12 50
<i>Québec.</i>				
Joliette.	Leprohon, R. M.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 135	2 50
Montréal.	Brabant, J.B.G.N.	Pour sa part de saisie n° 131	37 63
	Lawlor, H.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 856	25 00	
		" " " 858	25 00	
		" " " 859	25 00	
		" " " 864	25 00	
		" " " 880	25 00	
		" " " 885	50 00	
		" " " 887	5 00	
		" " " 888	12 50	
		" " " 889	12 50	

ANNEXE B—*Suite.*N° 4.—RÉPARTITION des saisies, 1897-98—*Suite.*

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Montréal— <i>Suite</i>	Lawlor, H	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 890	25 00	
		" " 891	50 00	
		" " 892	25 00	
		" " 893	5 00	
		" " 895	5 00	
		" " 898	30 00	
		" " 901	50 00	
		" " 901	50 00	
		" " 904	50 00	
		" " 905	50 00	
		" " 906	25 00	
		" " 907	25 00	
		" " 908	2 50	
		" " 911	5 00	
		" " 912	5 00	
		" " 913	5 00	
		" " 917	50 00	
		" " 919	12 50	
		" " 924	25 00	
		" " 925	12 50	
		" " 928	50 00	
		" " 929	5 00	
		" " 934	5 00	
		" " 935	10 00	
		" " 936	25 00	
	Lawlor, H.	" " 938	2 50	
		" " 939	2 50	
		Pour sa part de saisie n° 837	0 40	812 50
		" " 848	25 38	
		" " 889	6 50	
	Comte, L. A. A. J.	" " 882	2 60	32 28
		" " 883	2 46	
		" " 887	2 77	
		" " 888	7 21	
	Brabant, J. B. G. N.	" " 830	4 00	15 04
		" " 840	0 40	
		" " 847	25 37	
		" " 848	5 51	
		" " 849	25 42	
		" " 850	93 25	
		" " 851	2 88	
		" " 852	12 43	
		" " 853	2 21	
		" " 854	0 64	
		" " 855	45 95	
		" " 861	1 29	
		" " 865	0 76	
		" " 868	0 25	
		" " 871	1 00	
		" " 877	2 47	
		" " 878	3 03	
		" " 880	10 45	
		" " 881	67 83	
		" " 882	2 60	
		" " 883	2 46	
		" " 884	1 12	
		" " 885	89 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 4.—RÉPARTITION des saisies, 1897-98—Suite.

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Québec—Suite.</i>	\$ c.	\$ c.
Montréal—Suite	Brabant, J. B. G. N.	Pour sa part de saisie n° 887	2 78	
		" " " 888	7 22	
		" " " 889	6 50	416 82
	Toupin, J. A	" " " 837	0 40	
		" " " 860	26 70	
	Curless, C.	" " " 870	1 00	27 70
		" " " 867	7 25	
	Warren, G. S.	" " " 869	2 62	
		" " " 873	6 03	
		" " " 877	2 46	
		" " " 878	3 04	
		" " " 851	2 87	21 40
	Watkins, J. A.	" " " 852	12 44	
		" " " 53	2 21	
		" " " 854	0 64	
		" " " 861	1 30	
		" " " 865	0 76	
		" " " 880	10 45	30 67
	Forest, E. R.	" " " 871	1 00	
" " " 890		46 90	47 90	
Québec	LaRue, G	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 395	50 00	
		" " " 412	50 00	
		" " " 423	50 00	
		" " " 425	50 00	
		" " " 431	25 00	
		" " " 434	5 00	
		" " " 437	25 00	255 00
	Simpson, A. F	Pour sa part de saisie n° 360	0 75	
		" " " 370	25 00	
		" " " 376	67 75	93 50
	Coleman, J. J	" de l'amende perçue de J. A. Blais	12 50	12 50
	Bourget, O	" de saisie n° 349	12 50	
		" " " 350	12 50	
		" " " 360	0 75	
		" " " 382	1 87	
		" " " 394	39 00	79 12
		" " " 382	1 88	
	Trudel, E.	" " " 394	39 01	40 89
		" " " 349	12 50	
	Bourassa, J.	" " " 350	12 50	
" " " 401		3 33	25 00	
St-Hyacinthe	Cameron, D. M.	" " " 401	3 33	
		" " " 401	3 33	
		" " " 401	3 34	
		" " " 62	5 00	
		" " " 63	5 00	
		" " " 64	5 00	
Dubé, P.	" " " 66	5 00	65 00	
	" " " 66	5 00		

ANNEXE B—*Suite.*N° 4.—RÉPARTITION des saisies, 1897-98—*Suite.*

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		<i>Québec—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
Sherbrooke . . .	Simpson, A. F.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 121	25 00	597 50
		" " " " 127	25 00	
		" " " " 128	50 00	
		" " " " 129	50 00	
		" " " " 130	25 00	
		" " " " 131	50 00	
		" " " " 132	25 00	
		" " " " 142	5 00	
		" " " " 143	25 00	
		" " " " 145	25 00	
		" " " " 146	25 00	
		" " " " 147	25 00	
		" " " " 148	25 00	
		" " " " 149	25 00	
		" " " " 150	25 00	
		" " " " 154	37 50	
		" " " " 155	30 00	
		" " " " 156	25 00	
		" " " " pas de saisie	25 00	
		" " " " " "	25 00	
		Pour sa part de saisie n° 113.	27 00	109 72
		" " " " 115.	1 25	
		" " " " 116.	7 40	
		" " " " 117.	18 25	
		" " " " 118.	16 15	
		" " " " 119.	15 55	
		" " " " 120.	23 67	
		" " " " 123.	0 45	
		" " " " 110.	2 47	
		" " " " 112.	1 17	
	Brabant, J. B. G. N.	" " " " 70.	1 33	3 64
		" " " " 71.	1 34	
		" " " " 72.	1 33	
Sorel	Brabant, J. B. G. N.	" " " " 70.	1 34	4 00
		" " " " 71.	1 33	
		" " " " 72.	1 33	
	Watkins, J. A.	" " " " 70.	1 34	4 00
		" " " " 71.	1 33	
		" " " " 72.	1 33	
Terrebonne . . .	Lawlor, H.	Pour payer au dénonc. amen. sur sais. n° 55	50 00	100 00
		" " " " 61	50 00	
	Brabant, J. B. G. N.	Pour sa part de saisie n° 57.	20 69	57 89
		" " " " 58.	37 20	
Trois-Rivières .	Hébert, C. D.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 106	5 00
	Brabant, J. B. G. N.	Pour sa part de saisie n° 90.	69 22
<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
Saint-Jean. . . .	Atherton, R.	Pour payer au dénon. amen. sur sais. n° 68	5 00	25 00
		" " " " 70	5 00	
		" " " " 80	5 00	
		" " " " 81	5 00	
		" " " " 82	5 00	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 4.—RÉPARTITION des saisies, 1897-98—Fin.

Divisions.	A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
			\$ c.	\$ c.
St-Jean—Fin.	Kelly, J. I.	Pour sa part de saisie n° 59.		49 70
	Curless, C.	" " 60.	14 00	
		" " 62.	17 00	31 00
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Sydney, C.-B.	McDonald, M. A.	Pour payer au dénon. amende sur sais. n° 52.		25 00
Halifax.....	Tompkins, P.	Pour sa part de saisie n° 160.		10 00
	Grant, H. H.	Pour payer au dénon. amende sur sai. n° 161.	50 00	
		" " 162.	50 00	
		" " 164.	100 00	200 00
<i>Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.</i>				
Winnipeg.....	Christie, W. J.	Pour payer au dénon. amende sur sais. n° 47.		50 00
	Costigan, H. A.	Pour sa part de saisie n° 46.		50 00
	Barrett, J. K.	" " 48.	25 00	
		" " 49.	25 00	
	" " 51.	25 00		
	" " 52.	50 00		125 00
<i>Colombie Britannique.</i>				
Vancouver....	Miller, J. E.	Pour payer au dénon. amende sur sais. n° 8.		100 00
Victoria.....	Jones, R.	" " 19.		12 50
		Grand total.		4,321 84

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	\$ 666 82
Québec.....	2,976 82
Nouveau-Brunswick.....	105 70
Nouvelle-Ecosse.....	235 00
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	225 00
Colombie-Britannique.....	112 50
Total.....	\$ 4,321 84

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—*Suite.*N^o 5.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	MENUS REVENUS.	\$ c.	\$ c.
Pembroke Observer....	Annonces de soumissions pour le passage d'eau de Pembroke à l'Île aux Allumettes.....	\$ 6 48	
"	Annonces de soumissions pour le passage d'eau de Gower-Point et Lapasse.....	5 40	
		11 88	
The Aylmer Gazette....	Annonces de soumiss. pour le passage d'eau de Quyon	9 60	
The Pontiac Advance...	" " " "	7 20	
The Welland Tribune...	" " " " Queenston	5 17	
The St. Catharines Journal.....	" " " " Queenston		
	et Lewiston	13 00	
American Bank Note Co	Timbres fournis durant février 1898.....	638 81	
			685 66
	FRAIS JUDICIAIRES.		
McCully, F. A.	Frais re perception de loyer dû par Wm Hudson, North-Beach, navre de Richibouctou.....		3 00
	Total.....		688 66
	INSPECTION DES DENRÉES.		
Roy, Georges.....	Salaire d'inspecteur en chef des peaux du 12 juillet 1897 au 30 juin 1898.....	1,455 64	
"	Avance pour dépenses imprévues	200 00	
Wills, E. A., secrétaire du conseil du commerce, Toronto.....	Dépenses se rapportant aux réunions du conseil pour le choix des types de céréales.....	699 07	
Bell, C. N., secrétaire du conseil du commerce, Winnipeg.....	" " " " \$1,453 92		
Hadrill, G., secrétaire du conseil du commerce, Montréal.....	MOINS—Prod. de la vente de céréal. 190 07		1,263 85
	Dépenses se rapportant aux réunions du conseil pour le choix des types de céréales.....	483 30	
Lawlor, H.....	Transport d'échantillons de farine	28 27	
Shaw, C. S., et Cie.....	18 bocaux en verre avec couvercl. pour types des céréales	17 10	
Pritchard et Andrews..	Plaques découpées	4 50	
	Total.....		4,151 73
	FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.		
Macfarlane, Thomas ...	Appoint. d'analyste en chef pour l'année....	43 96	2,156 04
McGill, A.	" d'analyste "	48 00	1,752 00
Babington, F. W.	" de 2e " "		1,399 92
Tourot, A. L.	" de 3e " "		1,149 96
Watson, James	" de commis au laborat. "		900 00
"	" d'inspecteur d'aliments "		200 00
Kidd, Thomas.....	" " " "		500 00
Costigan, J. J.....	" " " "	5 00	245 00
Ferguson, J. C.....	" " " "	3 00	147 00
Saucier, X.....	" " " "		300 00
Wagh, Richard J.....	" " " "	4 00	196 00
	Total, appointements.....	103 96	8,945 92

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N^o 5.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, 1897-98—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES—Suite.	\$ c.	\$ c.
	<i>Dépenses contingentes.</i>		
Macfarlane, Thos	Frais de voyages et autres dépenses	510 61	
McGill, A.	" "	56 80	
Watson, James	" "	641 49	
Kidd, Thomas	" "	427 00	
Costigan, J. J.	" "	404 34	
Ferguson, J. C.	" "	213 01	
Waugh, R. J.	" "	148 64	
Saucier, X.	" "	139 05	
Best, W. F.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	2,540 94
"	" " loyer	100 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	576 00	
Bowman, M.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	976 00
"	" " loyer	100 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	762 00	
Ellis, W. H.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	1,162 00
"	" " loyer	100 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	960 00	
Valade, F. X.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	1,360 00
"	" " loyer	100 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	860 00	
Kenrick, E. B.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	1,260 00
"	" " loyer	100 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	82) 67	
Harrison, F. T.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	1,220 67
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	936 85	
Fiset, M.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	1,236 85
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	995 10	
Fagan, C. J.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires depuis le 27 juillet 1897	186 01	486 01
"	" " mat empl. p analyses.	300 00	
Edwards, J. B.	Allocation en vertu de l'acte, pour honoraires	200 00	
"	" " mat. empl. p. analyses	100 00	
"	Honoraires pour analyses	1,073 00	
	Moins—Payé à Mlle Tyrrell, appointements pour l'année	\$ 499 92	
	P. à la Cie du gaz de Montréal, p. gaz fourni au laboratoire	8 70	
		508 62	864 38

ANNEXE B—*Suite.*N^o 5.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, 1897-98—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES— <i>Suite.</i>	§ c.	§ c.
	<i>Dépenses contingentes—Suite.</i>		
Tyrrell, Mlle M. J.	Services, aide à J. B. Edwards, pour l'année		499 92
Wright, Mlle S. E.	" dans le laboratoire, Ottawa, pour l'année		500 00
Lehmann, Dr A.	" " " du 1er juillet au 15 août et 27 août au 27 sept. '97.		175 00
Whitehead, Mme J.	Services, nettoyer des instruments, bouteilles à échan- tillons, etc., pour l'année.		163 00
Gooderham et Worts.	Spiritueux de preuve pour laboratoire		47 75
Eimer et Amend.	Appareils de chimie pour laboratoire		169 18
Butterworth et Cie.	1 fourneau en cuivre pour bain à air		33 00
Bailey, George	Matériaux fournis et ouvrage fait		155 30
Potvin, Napoleon	Diverses petites dépenses, transport, etc.		167 27
Bausch et Lomb.	Appareils de chimie et matériaux pour laboratoire		107 08
Parr, J. A.	Bois de service.		7 61
Carson, Hugh L.	Articles fournis.		6 40
Ch. f. Canadien du Pac.	Transport.		8 45
Musgrove, J. A.	Produits chimiq., etc., fournis au laboratoire.		10 16
Lyman, Fils, et Cie.	" " "		152 10
Skinner, J. et Cie.	" " "		37 60
Payment, T.	" " "		24 43
Murphy, John et Cie.	Articles fournis.		21 15
Mitchell, R. et Cie.	" et ouvrage fait.		16 75
Baird et Tatlock.	Appareils de chimie et matériaux pour laboratoire.		82 51
Gauvreau, G.	Présence à l'assemblée du conseil d'examen des candi- dats pour analystes publics.		20 50
Girdwood, Dr G. P.	" " "		31 30
Cie du gaz de Montréal.	Gaz fournis au laboratoire de Montréal		8 70
Kerr, J. K.	Services profession. <i>in re</i> La Reine vs. Rossin.		11 65
Aylmer, Hon. H.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine vs. Leopold Juterass.		28 40
Roger, G. M.	Services profession. <i>in re</i> La Reine vs. Savigney.		9 50
Mathers, T. G.	" " La Reine vs. Burns, Williams et O'Neil.		12 00
Ferguson, J. M.	" " La Reine vs. J. V. Frappier.		24 00
Broderick, J. S.	" " La Reine vs. A. H. Foes		10 00
Edwards, E. B.	" " La Reine vs. Mitchell.	9 50	
	" " La Reine vs. Fowler.	8 00	
			17 50
Robitaille et Roy	" " La Reine vs. Esmouf.	25 06	
	" " La Reine vs. Demers.	24 60	
	" " La Reine vs. Poulin.	24 60	
			74 26
Gouin, Lomer.	" " La Reine vs. Fortier.	20 00	
	" " La Reine vs. Michaud Frères.	20 00	
	" " La Reine vs. Robert.	20 00	
	" " La Reine vs. Prezeau.	20 00	
	" " La Reine vs. Chartier.	20 00	
	" " La Reine vs. F. X. St. Amour.	20 00	
	" " La Reine vs. Desnoyers.	37 30	
	" " La Reine vs. Michaud, Frères.	5 75	
			163 05
Price, Geo.	Pour frais judiciaires <i>in re</i> McKee, Smith et Cie.		5 00
Kerr, Macdonald et Cie	Services profession. <i>in re</i> La Reine vs. William Rennie.	4 54	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 5.—DÉTAILS de diverses petites dépenses, 1897-98—*Fin.*

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES— <i>Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
	<i>Dépenses contingentes—Fin.</i>		
Kerr, Macdonald et Cie.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine <i>vs</i> Steele, Briggs Seed Co.....	1 00	5 54 360 90
	Total des dépenses, falsification des substances alimentaires.....		24,153 93
	MOINS—Vente d'appareils et fournitures pour analystes, etc., etc., aux ministères des Douanes, de la Milice, etc.....		242 62
			23,911 31
	Grand total.....		28,751 70
	AJOUTEZ—Impressions.....	761 82	
	Papeterie.....	128 19	
	Lithographie.....	79 40	969 41
	Déboursés autorisés (moins fonds de retraite).....		29,721 11
	MOINS—Balance due par l'inspecteur des denrées, 1er juillet 1897.....		25 91
	Déboursés, correspondant avec l'état n° 12, page 21.....		29,695 20

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—Suite.

N° 6.—DÉTAILS des dépenses du ministère pour l'année terminée le 30 juin 1898.

Noms.	Emploi	Période.	Dédaction pour le fonds de re-traite.		Montants payés.		Totaux.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.
Sir H. G. Joly de Lotbinière	Ministre	Pour l'année			5,000	00		
Miall, E.	Commissaire	"	64	00	3,136	00		
Ger. Id, W. J.	Sous-commissaire	"	60	00	2,940	00		
Himsworth, Wm	Premier commis et secrétaire	"	48	00	2,352	00		
Campeau, F. R. E.	Premier commis et premier comptable	"	40	00	1,960	00		
Hall, C. R.	Comptable adjoint	"	36	00	1,764	00		
Heron, W. L.	Com. de la stat., div. du compt.	"	36	00	1,764	00		
Valin, J. E.	Commis, division du comptable	"	36	00	1,764	00		
Carter, Wm	Secrétaire-adjoint	"	36	00	1,764	00		
Shaw, J. F.	Premier commis de la statistique, division du comptable	"	29	00	1,421	00		
Doyon, J. A.	Commis, P. et M., div. du compt	"	28	00	1,372	00		
Blatch, F. K.	do des fournitures	"	28	00	1,372	00		
Newby, F.	do div. de la correspond.	"	28	00	1,372	00		
Byrnes, J.	do P. et M., div. du compt	"	28	00	1,372	00		
Quain, R.	do division du comptable	"	28	00	1,372	00		
Fowler, G.	do div. des estampilles	"	28	00	1,372	00		
Dunne, J. P.	do division du comptable	"	27	00	1,323	00		
Burns, John	do P. et M., div. du compt	"	27	00	1,323	00		
Winter, C. F.	do de 2e classe	"	23	00	1,127	00		
LeBel, J. A. W.	do div. de la correspond.	"	38	50	1,061	50		
Hughes, P. A.	do division du comptable	24 déc. '97 au 30 juin '98						
Brunel, George.	Com. de la stat., div. du comp.	Du 1er juillet au 31 déc. '97	20	09	553	52		
Hudon, L. E.	Com. de la stat., div. du compt.	16 février au 30 juin '98	9	96	490	02		
Clément, A.	Commis de 2e classe	1er juill. au 28 février	14	33	394	87		
		Pour l'année	24	19	1,140	91		
McCullough, A.	Commis, div. de la correspond.	"	12	60	618	00		
Halliday, W. A.	do div. du comptable	"	16	50	533	50		
Potvin, Napoléon	Messager	"	12	90	417	10		
Yettes, Robert.	do	"	9	90	320	10		
Total, appointements.			788	97			41,308	92

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N 6.—DÉTAILS des dépenses du ministère, 1897-98—Suite.

Noms.	Service.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.
<i>Dépenses imprévues.</i>			
Lawless, Miss E. M., Ottawa...	Commis surnuméraire pour l'année.....	400 00	
Hagarty, Miss B., Ottawa....	" " " " " " " " " "	400 00	
Hughes, P. A., Ottawa.....	Commis du 1er juillet 1897 au 23 décembre 1897.	196 38	
Robillard, G. A.	Commis du 29 octobre 1897 au 30 juin 1898	267 77	
Chateauvert, E.....	Commis du 18 octobre 1897 au 1er février 1898	116 16	
Doyon, J. A.....	Frais de voyage.....	23 20	
Clément, Alex., secrétaire partic.	" " " " " " " " " "	126 28	
Contrôleur de la papeterie.....	Papeterie.....	973 17	
" " " " " " " " " "	Publications parlementaires.....	99 85	
" " " " " " " " " "	Livres.....	110 35	
L'imprimeur de la reine.....	Impressions.....	878 33	
" " " " " " " " " "	Lithographie.....	99 21	
Directeur général des Postes.....	Frais de port.....	42 84	
Cie de Téléphone Bell.....	Dépêches téléphoniques.....	81 85	
Cie de télég. du ch. de f. C. du P. G. N.-O.	Compte du télégraphe.....	338 28	
" " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "	260 02	
Graves Bros., Ottawa.....	Filtres.....	22 00	
Murphy, John & Co., Ottawa....	Essuie-mains pour ministère.....	19 00	
United Canada, Ottawa.....	Abonnement.....	1 50	
The Despatch, Hull.....	" " " " " " " " " "	9 00	
Le Monde, Montréal.....	" " " " " " " " " "	6 00	
The Shareholder, Montréal.....	" " " " " " " " " "	4 00	
L'Avenir du Nord, St-Jérôme....	" " " " " " " " " "	1 00	
The Advance, Dutton, Ont.....	" " " " " " " " " "	2 00	
Morning Chronicle, Québec....	" " " " " " " " " "	3 75	
The Gazette, St-Jean, N.-B....	" " " " " " " " " "	44 00	
Le Temps, Ottawa.....	" " " " " " " " " "	6 00	
Journal of Commerce, Montréal.	" " " " " " " " " "	4 00	
Acton Free Press, Acton.....	" " " " " " " " " "	1 50	
Le Réveil, Montréal.....	" " " " " " " " " "	4 50	
Canada Français, Saint-Jean....	" " " " " " " " " "	1 00	
Le Spectateur, Hull.....	" " " " " " " " " "	2 00	
Presbyterian Witness, Halifax....	" " " " " " " " " "	2 00	
La Presse, Montréal.....	" " " " " " " " " "	12 00	
Courrier du Canada, Québec....	" " " " " " " " " "	3 00	
Pontiac Advance, Shawville....	" " " " " " " " " "	1 00	
Daily Witness, Montréal.....	" " " " " " " " " "	2 50	
Daily Star, Montréal.....	" " " " " " " " " "	7 38	
Canadian Mining Review, Ottawa.....	" " " " " " " " " "	10 50	
Free Press, Chesley, O.....	" " " " " " " " " "	1 00	
Evangelical Churchman, Toronto	" " " " " " " " " "	1 50	
Trade Review, Montréal.....	" " " " " " " " " "	2 00	
La Patrie, Montréal.....	" " " " " " " " " "	13 00	
Canadian Baptist, Toronto....	" " " " " " " " " "	3 00	
The Paper Trade Journal, New-York.	" " " " " " " " " "	4 00	
Brampton Times, Brampton....	" " " " " " " " " "	3 00	
The Electrical World, New York	" " " " " " " " " "	3 00	
Free Press, Weymouth.....	" " " " " " " " " "	1 75	
Profitable Advertising, Boston..	" " " " " " " " " "	1 00	
The Typewriter World, Chicago	" " " " " " " " " "	2 00	
Le Quotidien, Lévis.....	" " " " " " " " " "	2 50	
Daily Sentinel Review, Woodstock.....	" " " " " " " " " "	4 00	
The Leader, Regina.....	" " " " " " " " " "	1 50	
Moniteur Acadien, Shédiac, N.B.	" " " " " " " " " "	1 50	
Standard, Blyth, Ont.....	" " " " " " " " " "	6 38	

ANNEXE B—*Suite.*N° 6.—DÉTAILS des dépenses du ministère, 1897-98—*Suite.*

Nom.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses imprévues—Suite.</i>		\$ c.	\$ c.
The Scientific American and Supplement, New-York	Abonnement	7 00	
Hastings Star, Hastings	"	6 00	
Daily Ontario, Belleville	"	7 50	
Canadian Manufacturer, Toronto	"	2 00	
The Dominion Oddfellow, Toronto	"	1 00	
Phonographic World, New-York	"	1 25	
Daily World, Vancouver	"	9 00	
The Inland Printer, Chicago	"	2 00	
The Farmer's Advocate, London	"	1 00	
The Advertiser, London	"	5 34	
The Daily Globe, Toronto	"	18 00	
The Conservator, Brampton	"	2 00	
L'Evangeline, Weymouth	"	1 75	
L'Echo de Montmagny, Montmagny	"	1 00	
Journal de Waterloo	"	1 50	
Bulletin des recherches historiques, Lévis	"	2 00	
Le Cultivateur, Montréal	"	1 25	
The Tribune, Winnipeg	"	6 00	
Business, New York	"	1 00	
Commercial and Financial Chronicle, New-York	"	10 00	
Le Signal, Montréal	"	2 00	
Daily Mail and Empire, Toronto	"	4 00	
Daily Witness, Montréal	"	12 00	
Free Press, Ottawa	"	20 00	
The Times, Peterboro'	"	6 00	
Le Progrès, Windsor	"	3 00	
The Times, Victoria	"	8 00	
The News, St-Jean, Q.	"	2 00	
The World, Chatham, N.-B.	"	2 00	
The Catholic Record, London	"	4 00	
The Evening Journal, Ottawa	"	20 00	
The Gazette, Montréal	"	18 00	
The World, Toronto	"	3 00	
Courier, Athurst, N.-B.	"	4 60	
The Bookkeeper, Détroit	"	1 00	
The Aylmer Gazette, Aylmer, Q.	"	1 00	
The Citizen, Ottawa	"	24 00	
The Acadian Recorder, Halifax	"	5 00	
The Bill Board, Cincinnati	"	1 00	
The Standard, Pembroke	"	2 00	
The Brains, New-York	"	4 00	
The Review, Windsor	"	1 00	
Le Progrès de L'Est, Sherbrooke	"	4 00	
Progrès de Valleyfield, Valleyfield	"		
Progrès de Louiseville, Louiseville	"	1 00	
Daily Telegraph, Berlin	"	4 25	
The Advocate, Exeter	"	1 50	
Maveity, Mme S.	Blanchissage d'essuie-mains	60 00	
Hagan, Mme C.	" et marquer	3 00	
Cie de messag. du Canada	Frais de port	14 10	
" Dominion	"	11 77	
Cie de ch. de fer Can. du P.	"	1 89	
Ottawa Gas Co.	Allumeurs	1 00	
Storr, A. M.	Charriage	55 60	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 6.—Détails des dépenses du ministère, 1897-98—Fin.

Noms.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses imprévues—Fin.</i>		\$ c.	\$ c.
Batterton, Thos.	Emballage.	29 63	
Donovan, J.	Charriage.	27 10	
Payment, T.	Divers pour ministère.	18 50	
Bryson, Graham et Cie.	"	10 48	
Dupont, J. C.	"	6 70	
Sproule, W. H.	"	3 50	
Wilson, Jas.	"	2 50	
Pritchard et Andrews Cie, La.	"	1 15	
Beaupré, H.	Louage de voiture.	1 50	
Kelly, C.	"	1 25	
Langdon, T.	"	1 00	
Graves Bros.	Camion.	4 50	
Potvin, Napoléon	Diverses petites dépenses.	13 52	
Total, dép. contingentes p. le ministère.			5,152 08
Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite)			46,551 00
AJOUTEZ—Balance due le 30 juin 1898.			16 66
			46,567 66
MOINS—Balance due le 1er juillet 1897.			16 66
Déboursés réels s'accordant avec l'état n° 17, page 38.			46,551 00

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—*Suite.*

N^o 7.—DÉTAILS des dépenses des poids et mesures, pour l'année terminée le 30 juin 1898.

A qui payés.	Service.	Deduction pour le fonds de retraite.		Montants payés.	Total.
		\$	c.	\$	c.
	<i>Belleville.</i>				
Johnson, W.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.	24	00	1,176	00
Slattery, T.	" d'inspecteur mécanicien, pour l'année	13	96	686	04
Irwin, S.	" de sous-inspecteur, pour l'année.	13	96	686	04
Errett, R. W.	" " " "			199	92
Whitaker, W.	" " du 1er juill. au 31 oct.	4	00	196	00
Behan, J. J.	" " du 24 déc. au 30 juin				
	Appointements.			312	90
	Dépenses contingentes.	55	92	3,256	90
				2,130	05
	<i>Hamilton.</i>				5,386 95
Freed, A. T.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.			1,399	92
McDonald, J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.	16	04	783	96
Marentette, J.	" " " "	16	04	783	96
Fitzgerald, E. W.	" " " "			750	00
Laidman, R. H.	" " " "			699	96
Wheatley, A. E.	" " " "			649	92
Jarvis, Henry	" " du 19 mars au 30 juin			142	45
	Appointements.	32	08	5,210	17
	Dépenses contingentes.			1,134	61
	<i>Ottawa.</i>				6,344 78
Macdonald, J. A.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.			1,200	00
McFarlane, J., aîné	" de sous-inspecteur, pour l'année.	7	04	552	96
Winsor, J. A.	" " " "			516	60
Elliot, T. H.	" " " " (assurance, \$41.76).....			458	16
Breen, Jno	" de sous-inspecteur, du 8 janv. au 30 juin			288	70
	Appointements.	7	04	3,016	42
	Assurance. \$41.76				
	Dépenses contingentes.			1,552	46
	<i>Toronto.</i>				4,568 88
Piper, H.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.	25	96	1,274	04
Milligan, R. J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.			750	00
Wright, R. J.	" " " "	15	00	735	00
Murdoch, J.	" " " "			499	92
Todd, T.	" " du 1er juill. au 31 oct.			200	00
	Appointements.	40	96	3,458	96
	Dépenses contingentes.			888	42
	<i>Windsor.</i>				4,347 38
Hayward, W. J.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année.	24	00	1,176	00
Coughlin, D.	" d'inspecteur mécanicien, pour l'année			799	92
Thomas, J. S.	" de sous-inspecteur, pour l'année.			799	92
Hughes, R. A.	" " " "			649	92
	Appointements.	24	00	3,425	76
	Dépenses contingentes.			1,146	64
					4,572 40

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 7.—DÉTAILS des dépenses des poids et mesures, 1897-98—Suite.

A qui payés.	Service.	Dédaction pour le fonds de re-traité.	Montants payés.	Total.
	<i>Montréal.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Chalus, J. O.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	31 96	1,568 04	
Daoust, J. A.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....	16 04	783 96	
Gervais, S.	" " " "	16 04	733 96	
Hébert, J. A. P.	" " " "		799 92	
Baker, J. S.	" " " "		699 96	
Dessert, V.	" " " "		600 00	
Tomlinson, W. M.	" " " "		600 00	
Fournier, L. A.	" " " "		499 92	
Langlois, J. H.	" " " 8 janv. au 30 juin.....		384 90	
	Appointements	64 04	6,720 66	
	Dépenses contingentes.....		2,113 27	
	<i>Québec.</i>			8,833 93
Gnay, G. N.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		999 96	
Kelly, M. J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....	23 96	737 76	
Timhey, H.	" d'inspecteur mécanicien, pour l'année.....		600 00	
Chabot, F. X.	" de sous-inspecteur " "	12 00	588 00	
Guay, A.	" " " "		600 00	
Petit, J. B.	" " " "	6 32	493 68	
Moreau, J. A.	" de gardien, pour l'année.....	6 00	294 00	
	Appointements	48 28	4,313 40	
	Assurance	\$38 28		
	Dépenses contingentes.....		1,531 31	
	<i>Trois-Rivières.</i>			5,844 71
Gravel, A. I.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		799 92	
Provost, J. J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....	13 96	686 04	
	Appointements	13 96	1,485 96	
	Dépenses contingentes.....		640 49	
	<i>Saint-Jean.</i>			2,126 45
Wilmot, J. B.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Cowan, E.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....	13 96	686 04	
Richard, D.	" " " "	12 00	588 00	
	Appointements	49 96	2,450 04	
	Dépenses contingentes.....		474 11	
	<i>Habifax.</i>			2,924 15
Frame, A.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		999 96	
Waugh, R. J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....		600 00	
	Appointements		1,599 96	
	Dépenses contingentes.....		567 74	
	<i>Pictou.</i>			2,167 70
McKay, J.	Appoint. d'inspecteur, du 1er juillet au 30 sept.	4 50	220 50	
Dustan, W. M.	" " " 1er oct. au 30 juin.....	14 98	735 03	
Chisholm, J. J.	" de sous-inspecteur, pour l'année.....		575 81	
	Appointements	19 48	1,531 34	
	Dépenses contingentes.....		537 93	
				2,069 27

ANNEXE B—*Suite.*N^o 7.—DÉTAILS des dépenses des poids et mesures, 1897-98—*Suite.*

A qui payés.	Service.	Déduction pour le fonds de retraite.	Montants payés.	Total.
	<i>Charlottetown.</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Davy, E.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		900 00	
Hughes, H.	" de sous-inspecteur, pour l'année		600 00	
	Appointements		1,500 00	
	Dépenses contingentes		196 15	1,696 15
	<i>Winnipeg.</i>			
Magness, R.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		1,099 92	
Costello, J. W.	" de sous-inspect., 1er juillet au 30 oct.	4 64	228 68	
McDonald, A. W.	" " pour l'année		600 00	
Girdlestone, R. J. M.	" " " "	4 04	195 96	
Ross, H. E.	" " " "		99 96	
Francis, G. M.	" " 8 janvier au 30 juin		240 55	
	Appointements	8 68	2,465 07	
	Dépenses contingentes		2,362 40	4,827 47
	<i>Calgary.</i>			
Gosnell, T. S.	Appoint. d'inspecteur, du 25 sept. au 30 juin	3 03	150 24	
Costello, J. W.	" de sous-inspect., 1er nov. au "	9 32	457 36	
	Appointements	12 35	607 60	
	Dépenses contingentes		103 79	711 39
	<i>Victoria.</i>			
Findley, H.	Appoint. d'inspecteur, pour l'année		799 92	
McAloney, J. A.	" de sous-inspecteur, 8 janvier au 30 juin		168 37	
	Appointements		968 29	
	Dépenses contingentes		1,137 83	2,106 12
	<i>En général.</i>			
Miall, E.	Appointements de commissaire des types, pour l'année	16 00		784 00
	<i>Dépenses contingentes en général.</i>			
Ottawa Times P. & P. Co.	Plaqer et polir des balances		2 50	
Burgess, Thomas H.	Services d'aide-mécanicien pour l'année finissant le 30 juin 1897		800 00	
Pritchard et Andrews	Poinçons d'acier, timbres, dateurs, bandes en cuivre		234 92	
Bailey, George	Ferronnerie, etc.		3 55	
Potvin, Napoléon	Menues dépenses		29 54	
Harris et Campbell	Cinq armoires et six devants		39 00	
Graves, Frères	Roulettes, pentures et crochets		9 28	
Havez, Vve L.	Douze résumés au sujet du système métrique, avec tableaux, etc		187 05	
Cie de messagerie Dominion	Frais de messagerie		12 95	
Bent, E.	Plaqer un assortiment de balances		2 50	
Johnson, Wm.	Dépenses à Ottawa, deux voyages pour reviser les règlements des poids et mesures		59 70	

Revenus de l'Intérieur—Accise

ANNEXE B—Suite.

N° 7.—DÉTAILS des dépenses des poids et mesures, 1897-98—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Total, montants payés.
	<i>Dépenses contingentes en général—Fin.</i>	\$ c.	\$ c.
Freed, A. T.	Dépenses à Ottawa et retour, reviser les règlements des poids et mesures	53 45	
Denison, Robert...	Service pour 90 jours à \$1.25 par jour, du 21 février au 4 juin 1898.	112 50	
Wilmot, J. B.	Dépenses à Ottawa se rapportant à la revision des règlements des poids et mesures.	72 95	
	<i>Frais judiciaires.</i>		1,619 89
Angers, C. P.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine <i>vs</i> Légaré Houde	49 23	
Ferguson, J. M.	Frais judiciaires <i>in re</i> La Reine <i>vs</i> O. Lavoie.	5 00	
Ross, W. B.	Services professionnels <i>in re</i> La Reine <i>vs</i> Hay	66 53	
Bitzer, Conrad.	" " La Reine <i>vs</i> Leibler	0 64	
Fyfe, Jas.	Honoraires d'homme de loi—Consultation.	40 00	
	Total, dépenses contingentes en général.		1,781 29
	Grand total.		61,093 02
	AJOUTEZ—Impressions	587 77	
	Papeterie.	118 94	
			706 71
	Déboursés autorisés (moins fonds de retraite)		61,799 73
	AJOUTEZ—Soldes dus à l'inspecteur, 1er juillet 1897.	1,159 49	
	" " par l'inspect., 30 juin 1898.	15 00	
	Soldes dus par l'inspect., 1er juil. 1897.	193 26	
			1,367 75
	MOINS—Soldes dus par les inspecteurs, 1er juillet 1897.		63,167 48
			193 26
	Déboursés réels correspondant avec l'état n° 20 (A), page 44.		62,974 22

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—*Suite.*N° 8.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection du gaz, pour l'exercice terminé
30 juin 1898.

A qui payés.	Service.	Dédution pour le fonds de re- traite.	Montants payés.		Totaux.	
			\$	c.	\$	c.
	<i>Barrie.</i>					
Shanacy, M.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00			
	Dépenses contingentes.		4 00			102 00
	<i>Belleville.</i>					
Johnson, W.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	5 00	245 00			
	Dépenses contingentes.		177 42			422 42
	<i>Berlin.</i>					
Lynes, K.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00			
	Dépenses contingentes.		49 81			147 81
	<i>Brockville.</i>					
Johnston, C. W.	Dépenses contingentes.					108 54
	<i>Cobourg.</i>					
Bickle, J. W.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00			
	Dépenses contingentes.		61 90			159 90
	<i>Cornwall.</i>					
Mulhern, M. M.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00			
	Dépenses contingentes.		57 83			155 83
	<i>Guelph.</i>					
Broadfoot, S.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00			
	Dépenses contingentes.		41 29			139 29
	<i>Hamilton.</i>					
McPhie, D.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	31 96	1,568 04			
Dennis, W. A.	" de sous-inspect., pour l'année.		99 96			
	Appointements	31 96	1,668 00			
	Dépenses contingentes.		221 17			1,889 17
	<i>Kingston.</i>					
Burrows, W.	Appoint. d'inspecteur, 1er juillet au 31 oct.	2 64	130 68			
Behan, J. J.	" " 24 déc. au 30 juin.		208 58			
	Appointements	2 64	339 26			
	Dépenses contingentes.		122 48			461 74
	<i>Listowel.</i>					
Hawkins, A. St. Geo	Appoint. d'inspecteur, 1er juillet au 31 oct.	0 40	32 92			
Heppler, Jacob	" " 1er nov. au 31 janv.		24 99			
Male, Thos.	" " 25 mai au 30 juin.		10 21			
	Appointements	0 40	68 12			
	Dépenses contingentes.		148 84			216 96

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 8.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection du gaz, 1897-98—Suite.

A qui payés.	Service.	Deductions pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>London.</i>			
Williams, J.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	20 00	980 00	
	Dépenses contingentes.		434 25	1,414 25
	<i>Napance.</i>			
Johnson, W. (intér.)	Dépenses contingentes.			43 30
	<i>Ottawa.</i>			
Roche, H. G.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.		900 00	
	Dépenses contingentes.		382 97	1,282 97
	<i>Owen-Sound.</i>			
Graham, W. J.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	4 00	196 00	
	Dépenses contingentes.		125 00	321 00
	<i>Peterborough.</i>			
Cahill, T.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	4 00	196 00	
	Dépenses contingentes.		6 93	202 93
	<i>Sarnia.</i>			
Hicks, W. H.	Dépenses contingentes.			21 00
	<i>Stratford.</i>			
Rennie, G.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	4 00	196 00	
	Dépenses contingentes.		27 79	223 79
	<i>Toronto.</i>			
Johnstone, J. K.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	28 04	1,371 96	
Pape, Jas.	" sous-inspecteur, pour l'année.		799 92	
	Dépenses contingentes.	28 04	2,171 88	
			46 27	2,218 15
	<i>Montréal.</i>			
Anbin, A.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.		1,399 92	
O'Flaherty, M. J.	" sous-inspecteur, pour l'année.		799 92	
	Appointements.		2,199 84	
	Dépenses contingentes.		843 19	3,043 03
	<i>Québec.</i>			
LeVasseur, N.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	19 96	980 04	
Moreau, J. A.	" de gardien "	6 00	294 00	
	Appointements.	25 96	1,274 04	
	Dépenses contingentes.		196 34	1,470 38
	<i>Sherbrooke.</i>			
Simpson, A. F.	Appointements d'inspecteur, pour l'année.	2 00		98 00

ANNEXE B—*Suite.*N° 8—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection du gaz, 1897-98—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Déductions pour le fonds de re-traite.	Montants payés.	Totaux.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
	<i>Frédéricton.</i>			
Purdie, S. A.	Appoint. d'inspecteur, 1er juillet au 31 janvier	1 40	115 22	
Fowler, J. D.	" 11 février au 30 juin		77 35	
	Appointements	1 40	192 57	
	Dépenses contingentes		23 05	215 62
	<i>Saint-Jean.</i>			
Rowan, A	Appointements d'inspecteur, pour l'année	20 00	980 00	
	Dépenses contingentes		151 57	1,131 57
	<i>Halifax.</i>			
Miller, A.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	24 00	1,176 00	
Munro, H. D.	" sous-inspecteur "	1 96	98 04	
	Appointements	25 96	1,274 04	
	Dépenses contingentes		962 97	2,237 01
	<i>Charlottetown.</i>			
Brace, R. K.	Appointements d'inspecteur, pour l'année		200 00	
	Dépenses contingentes		30 75	230 75
	<i>Winnipeg.</i>			
Magness, R.	Dépenses contingentes			152 85
	<i>Nanaimo.</i>			
Good, H. L.	Appoint. d'inspecteur, 1er juillet au 28 février		66 64	
McAloney, J. A.	" 1er mars au 30 juin		33 36	
	Appointements		100 00	
	Dépenses contingentes		22 70	122 70
	<i>New-Westminster.</i>			
Wolfenden, W.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00		98 00
	<i>Vancouver.</i>			
Miller, J. E.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	2 00	98 00	
	Dépenses contingentes		71 00	169 00
	<i>Victoria.</i>			
Jones, R.	Appointements d'inspecteur, pour l'année	4 00	196 00	
	Dépenses contingentes		302 50	498 50
	<i>Inspecteurs de district.</i>			
Hamilton, W. L.	Dépenses contingentes			6 80
	<i>En général.</i>			
McPhee, D.	Voyages et autres dépenses concernant les fournitures de divers bureaux			318 15

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 8.—DÉTAILS des dépenses de l'inspection du gaz, 1897-98—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Dépenses contingentes en général.</i>	\$ c.	\$ c.
American Meter Co....	Quatre éprouvettes.	75 80	
The Canadian Rubber Co.....	Tubes en caoutchouc et rondelles	36 82	
Cie de chemin de fer Canada-Atlantique ..	Transport	8 12	
Sugg, Wm et Cie.....	Douze becs et cheminées de "Sugg Standard London Argand"	78 71	
Denison, R.....	Nettoyer les étalons, gaz et la lum. électrique.....	62 50	
McPhee, D.....	Frais de voyage.....	5 30	
Eimer et Amend.....	Un écran "Barium Platinum Cyanide"	18 20	
Fritchard et Andrews..	Sceau de compteur en acier	13 00	
	Total, dépenses contingentes en général.		296 45
	Grand total		19,619 86
	AJOUTEZ—Impressions.	253 40	
	Papeterie.	91 92	
			345 32
	Déboursés autorisés (moins le fonds de retraite).....		19,965 18
	AJOUTEZ—Bal. dues aux inspecteurs, 30 juin '98..		219 93
			20,185 11
	MOINS—Balances dues aux inspecteurs, 1er juin '97		212 88
	Déboursés réels correspondant avec l'état n° 22 (A), page 49.....		19,972 23

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR^R,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 9.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection de la lumière électrique pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
	<i>Belleville.</i>	\$ c.	\$ c.
Johnson, Wm.	Dépenses contingentes ..		156 03
	<i>Hamilton.</i>		
McPhie, D	Dépenses contingentes ..		49 40
	<i>London.</i>		
Williams, J.	Dépenses contingentes ..		27 95
	<i>Toronto.</i>		
Johnstone, J. K. . . .	Dépenses contingentes ..		197 15
	<i>Montréal.</i>		
Aubin, A.	Dépenses contingentes ..		241 70
	<i>Québec</i>		
LeVasseur, N.	Dépenses contingentes ..		4 22
	<i>Sherbrooke.</i>		
Simpson, A. F.	Dépenses contingentes ..		67 92
	<i>Saint-Jean.</i>		
Rowan, A.	Dépenses contingentes ..		51 47
	<i>Halifax.</i>		
Miller, A.	Dépenses contingentes ..		24 60
	<i>Winnipeg.</i>		
Magness, R.	Dépenses contingentes ..		39 90
	<i>Electricien en chef.</i>		
Higman, O.	Appointements pour l'année ..	2,000 00	
	Dépenses contingentes ..	263 14	
	<i>Dépenses contingentes en général.</i>		2,263 14
Higman, O., jun.	Services du 8 au 31 juillet 1897 ; du 1er au 26 août 1897 ; du 21 avril au 31 juin 1898, et frais de voyages.	321 84	
Forman, John	Tubes flexibles ..	22 97	
Weston Electrical Instrument Co.	Appareils électriques et réparations ..	90 70	

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N^o 9.—DÉTAILS des dépenses pour l'inspection de la lumière électrique—Fin.

A qui payés.	Service.	Montants payés.	Totaux.
<i>Dépenses imprévues en général—Fin.</i>		\$ c.	\$ c.
Cie d'instruments élec- triques Whitney.....	Un ammètre, instruments et réparations.....	59 97	
Ahearn et Soper.....	Instruments fournis.....	2,014 30	
Cie de caoutch. canad.....	Courroie et natte.....	3 72	
Goyer, D.....	14 montres.....	91 00	
Parr, J. A.....	Bois de service.....	5 40	
Queen City Oil Co.....	Huile.....	1 50	
Topley, W. J.....	Plaques pour planche des rayons X.....	16 15	
Cie électrique d'Ottawa.....	Trois mois et demi de courant pour laboratoire et ouvrage fait.....	154 49	
Stephen Frères.....	Huile.....	3 75	
Butterworth et Cie.....	Articles fournis.....	26 14	
Cie électrique Packard.....	Un transformateur.....	45 95	
Biddle, Jas. G.....	Un interrupteur automatique idéal avec condensateur.....	51 10	
Cie de ch. de fer Canada- Atlantique.....	Transport.....	24 06	
Canadian General Elec- tric Co.....	Instruments fournis.....	43 16	
Potvin, N.....	Menues dépenses.....	23 95	
Graves Bros.....	Limes et plomb en feuille.....	16 17	
Harris et Campbell.....	Tablettes et armoire.....	92 25	
Quinn Co.....	Instruments fournis.....	84 90	
Shedrick, C. E.....	Réparation d'ammètre Hoyt.....	17 50	
Lester, Richard.....	Ouvrage fait.....	11 50	
Lyman, Fils et Cie.....	Articles fournis.....	5 71	
<i>Frais judiciaires.</i>			3,228 18
Ross, W. B.....	Re certificat d'enregistrem. de compagnies électriques.....		3 55
Bruderick, J. S.....	Services profess. <i>in re</i> la Reine vs. Parker et Howe.....		10 00
Hardy, Wilkes et Hardy.....	" " la Reine vs. Syndicat de l'élec- tricité de Port-Dover.....		29 18
Kerr, Macdonald et Cie.....	Services professionnels <i>in re</i> la Reine vs. Cie élec- trique Métropolitaine.....		20 00
Martigny, J. C. L. de.....	Magistrats et frais judic. <i>in re</i> la Reine vs. M. Simpson et Boyd, Jean Roux, et Cie E. E. de Terrebonne.....		40 00
Leduc, J. D.....	Frais judic. <i>in re</i> la Reine vs. Simpson & Boyd, Jean Roux, et Cie E. E. de Terrebonne.....	76 40	
".....	Frais judiciaires dans la saisie n ^o 56.....	50 00	
".....	Services professionnels <i>in re</i> la Reine vs. rivière Saint- Jérôme et Cie électrique.....	182 89	
McAlpine, E. H.	Services professionnels <i>in re</i> la Reine vs. Cie élec- trique de Woodstock.....		309 29
	Total, dépenses contingentes en général.....		128 60
	Grand total.....		3,768 80
	Ajoutez—Impressions.....	72 32	
	Papeterie.....	17 30	
	Ajoutez—Balance due à l'électricien en chef, 1er juillet 1897.....		89 62
	Déboursés réels correspondant avec l'état n ^o 24, 24, page.....		23 00
			7,004 90

E. MIALL,

Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE B—*Suite.*

N^o 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur moyennant salaire, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1898.

Noms.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspecteur de la lumière électrique.	Douanier.	Falsific. des substances alim.
Adams, J. S.		1						
Alexander, Thos.		1						
Allan, G. A.		1						
Alteman, Peter J.		1						
Amor, Wm.		1						
Armstrong, Walter.		1						
Atherton, R.		1						
Aubin, A.					1	1		
Babington, F. W.								1
Baby, Jos.		1						
Baby, W. A. D.		1						
Baker, J. S.				1				
Barber, J. S.		1						
Barrett, J. K.		1						
Basinet, Louis.		1						
Battle, M.		1						
Bayard, Gilbert A.		1						
Beauchamp, J. P.		1						
Belair, A. (Plessis dit).		1						
Bell, James E.		1						
Bellerive, Geo.			1					
Belyea, T. H.		1						
Bennett, Jas.		1						
Bickle, J. W.		1				1		
Bish, Philip		1						
Bishop, A.		1						
Blackman, C.		1						
Blair, J. B.		1						
Blatch, F. K.	1							
Blethen, C. W.		1						
Blyth, Alex.				1				
Boivin, C. A.		1						
Boomer, J. B.		1						
Bourassa, Joseph.		1						
Bourget, O.		1						
Bouteiller, G. A.		1						
Bowman, Allan.		1						
Boyd, J. F. S.		1						
Boyd, S. I.		1						
Boyle, P.		1						
Bowen, F.		1						
Bra bant, J. B. G. N.		1						
Brace, R. K.					1			
Brain, A. F.		1						
Brennan, D. J.		1						
Brennan, John.		1						
Broadfoot, S.		1			1			
Browne, G. W.		1						
Bulmer, Wm.		1						
Burgess, Thos. H.				1				
Burke, T.		1						
Burns, John	1							
Byrnes, John.	1							
Cahill, J. H.		1						
Cahill, J. W.		1						
Cameron, D. M.		1			1			
Cahill, T.		1						

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98.—Suite.

NOMS.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Campeau, F. R. E.	1							
Carroll, D.		1						
Carter, William	1							
Caven, A.		1						
Caven, W.		1						
Chabot, F. X.				1				
Chalus, J. O.				1				
Chartier, Etienne		1						
Chisholm, J. J.				1				
Chisholm, W. Noble		1						
Christie, W. J.		1						
Clark, A. F.		1						
Clark, James Alfred		1						
Clément, Alexandre	1							
Codd, Herbert J. S.		1						
Code, Abraham		1						1
Coleman, Charles		1						
Coleman, J. J.		1						
Coles, F. H.		1						
Conway, B. J.		1						
Cook, W. R.		1						
Costello, J. W.				1				
Costigan, H. A.		1						
Costigan, J. J.		1						
Coughlin, D.				1				1
Coulter, Alex.		1						
Courtney, J. J.		1						
Cowan, Edgar				1				
Crawford, W. P.		1						
Crotty, John		1						
Crowe, W.		1						
Curless, C.							1	
Daoust, J. A.				1				
Daveluy, J. P.		1						
Davis, T. G.		1						
Davy, Edward				1				
Dawson, W.		1						
Dennis, W. A.				1				
Desaulniers, J. E. A.		1						
Dessert, Victor				1				
Dibblee, William		1						
Dick, J. W.		1						
Dickson, C. T.		1						
Dixon, H. G. S.		1						
Dingman, N. J.		1						
Dodds, E. W.		1						
Donaghy, William		1						
Doyle, B. J.		1						
Doyle, J. E. H.		1						
Doyon, J. A.	1							
Dudley, W. H.		1						
Dunne, J. P.	1							
Dumbrille, J.		1						
Dumbrille, R. W.		1						
Dumouchel, Léandre		1						
Dunlop, C.		1						
Duplessis, C. Z.		1						

ANNEXE B—*Suite.*N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98.—*Suite.*

Noms.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Falsific. des substances aliment.
Dustan, W. M		1		1				
Earle, R. H.		1						
Egener, A.		1						
Elliott, T. H.				1				
Errett, R. W.				1				
Esmonde, J. R.		1						
Evans, G. T.		1						
Fahey, Ed.		1						
Fahey, Owen.		1						
Falconer, James.		1						
Ferguson, J.		1						
Ferguson, John C.		1						1
Finley, Hugh				1				
Fitzgerald, E. W.				1				
Fitzpatrick, W. J.		1						
Flynn, D. J.		1						
Forest, E. R.		1						
Fortier, J. J. O.		1						
Foster, Henry		1						
Fournier, L. A.				1				
Fowler, George.	1							
Fox, J. D.		1						
Fox, Thomas.		1						
Frane, Archibald				1				
Fraser, G. J.		1						
Fraser, P.		1						
Freed, A. T.				1				
Gallagher, F.			1					
Geldart, O. A.		1						
George, John.		1						
Gerald, C.		1						
Gerald, W. H.		1						
Gerald, W. J.	1	1						
Gervais, Samuel				1				
Gill, Wm.		1						
Girard, Iréné.		1						
Girdlestone, R. J. M.		1		1				
Good, H. L.					1			
Goodman, A. W.		1						
Gorman, Arthur M.		1						
Gosnell, T. S.		1		1				
Gow, James		1						
Gow, J. E.		1						
Graham, W. J.		1			1			
Graham, W. T.		1						
Grant, H. H.		1						
Gravel, A. I.				1				
Grinason, Thomas		1						
Guay, Alphonse.				1				
Guay, G. N.				1				
Hagan, James.		1						
Hagarty, P.		1						
Hall, C. R.	1							
Hall, J. J.		1						
Halliday, W. A.	1							
Hamilton, W. L.		1						
Hanley, A.		1						

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—*Suite.*

N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98—*Suite.*

NOMS.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Inspection des subst. aliment.
Harney, Thomas			1					
Harris, J. G.		1						
Hart, P. D.		1						
Hawkins, A. C.		1						
Hawkins, W. L.		1						
Hayhurst, T. H.		1						
Hayward, W. J.				1				
Hébert, C. D.		1						
Hébert, J. A. P.				1				
Helliwell, H. N.		1						
Henderson, W.		1						
Henwood, Geo		1						
Heron, W. L.	1							
Hesson, C. A.		1						
Hicks, W. H.		1			1			
Higman, O.						1		
Hill, A. M.		1						
Himsworth, Wm	1							
Hobbs, G. N.		1						
Howard, W. W. S		1						
Howden, R.		1						
Howie, A.		1						
Hubble, H. H.		1						
Hughes, Henry				1				
Hughes, R. A.				1				
Hurst, Levi B.		1						
Hyer, B.		1						
Ironside, G. A.		1						
Irwin, Robert		1						
Irwin, Samuel				1				
Ives, G. C.		1						
James, T. C.		1						
Jameson, S. B.		1						
Jamieson, R. C.		1						
Johnson, J. J.		1						
Johnson, Wm.				1	1	1		
Johnston, G. E.		1						
Johnstone, J. K.					1	1		
Jones, Andrew		1						
Jones, Richard		1			1			
Jubeville, J. P.		1						
Keeler, G. S.		1						
Kelly, M. J.								
Kenning, J. H.		1						
Keogh, P. M.		1						
Kidd, Thomas								1
Kilroy, E. T.		1						
King, R. M.		1						
Knowlson, J. B.		1						
Laidman, Richard H				1				
Lane, T. M.		1						
Laporte, Geo.		1						
LaRivière, A. C.		1						
LaRue, George.		1						
Lawlor, H.		1						
LeBel, J. A. W.	1							
Lecours, H. T.		1						
Lee, Edward		1						

ANNEXE B—*Suite.*N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98—*Suite.*

NOMS.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Inspection des subst. aliment.
LeMoine, Jas, sir		1						
LeMoine, Jules		1						
Lépine, Louis		1						
Leprohon, R. M.		1						
Lett, F. P. A.		1						
LeVasseur, N.					1	1		
Logan, John		1						
Lynes, K.		1			1	1		
Lyons, E.		1						
Macdonald, A. B.		1						
Macdonald, D.		1						
Macdonald, J. A.				1				
Macfarlane, Thos								1
Macintyre, D.		1						
Mackay, G. W.		1						
Magness, Robt				1	1	1		
Mainville, C. P.		1						
Malo, T.		1						
Manning, J.		1						
Maroon, F. E.		1						
Marentette, Alex.				1				
Marion, J. E. E.		1						
Marshall, F.		1						
Mason, F.		1						
Metcalf, W. F.		1						
Miall, E.	1			1				
Miller, A.					1	1		
Miller, J. E.		1			1			
Miller, W. F.		1						
Millier, Elie		1						
Milligan, R. J.				1				
Milliken, E.		1						
Mills, A. E.		1						
Moore, T.		1						
Moreau, J. Alf.				1	1			
Morrow, John		1						
Mulhern, M. M.		1			1			
Munro, H. D.		1			1			
Murdoch, James.				1				
Murray, A. S. E.		1						
Murray, David		1						
McAllister, A.		1						
McCloskey, J. R.		1						
McCoy, Win.		1						
McCuaig, Aug. F.		1						
McCullough, A.	1							
McDonald, A. W.				1				
McDonald, J.				1				
McDonald, J. A.		1						
McDonald, M. A.		1						
McFarlane, C. D.		1						
McFarlane, J., aîné				1				
McFee, A. C.		1						
McGill, A.								1
McLenaghan, N.		1						
McPhie, Donald.					1	1		
McSween, James		1						

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98—Suite.

NOMS.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp.-mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Inspection des subst. aliment.
Nash, S. C.		1						
Newby, F.	1							
Nichols, J. T.		1						
O'Brien, E. C.		1						
O'Brien, J. F.		1						
O'Donnell, J.		1						
O'Donohue, M. J.		1						
O'Flaherty, E. J.		1						
O'Flaherty, M. J.					1			
O'Leary, T. J.		1						
O'Meara, F. M.		1						
Orr, Henry N.		1						
O'Sullivan, D.		1						
Panneton, G. E.		1						
Pape, James.					1	1		
Parent, F.		1						
Parkinson, Edward B.		1						
Parsons, C. H.		1						
Patton, James			1					
Petit, J. B.				1				
Pinhey, Henry				1				
Pinsonnault, Alfred.		1						
Piper, H.				1				
Pole, C. W.		1						
Potvin, Napoléon.	1							
Powell, J. B.		1						
Pringle, James		1						
Provost, J. J.				1				
Quain, Redmond	1							
Quinn, J. D.		1						
Ramon, Pierre.		1						
Renaud, A. H.		1						
Rennie, George		1			1			
Richard, D.				1				
Richard, J. B. T.		1						
Ridgman, A. H.		1						
Roche, H. G.					1	1		
Rogerson, J. M.		1						
Ross, H. E.		1		1				
Ross, S. F.		1						
Rouleau, J.		1						
Rowan, A.					1	1		
Rowan, W. E.		1						
Rowland, E.		1						
Ryan, Wm.		1						
Saucier, X.		1						1
Schram, R. L. H.		1						
Scott, M. W.		1						
Scullion, P. J.		1						
Scullion, W. J.		1						
Sexton, J.		1				1		
Shanacy, M.		1			1			
Shaw, J. F.	1							
Simpson, A. F.		1			1	1		
Sinon, E. H.		1						
Slattery, R.		1						
Slattery, Thomas				1				
Smyth, B. B.		1						

ANNEXE B—*Suite.*N° 10.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, 1897-98—*Suite.*

Noms.	SERVICES.							
	Intérieur.	Accise.	Bureau des insp. mes. de bois.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière électrique.	Douanier.	Inspection des subst. aliment.
Spereman, J. J.		1						
Spence, F. H.		1						
Spence, John		1						
Standish, J. G.		1						
Stewart, James		1						
St. Michel, F. X.		1						
Stratton, W. C.		1						
Taylor, G. W.		1						
Thomas, J. S.				1				
Thomas, Philip		1					1	
Thomas, Robert		1						
Till, T. M.		1						
Timmons, P.		1						
Tomlinson, W. M.				1				
Tompkins, P.		1						
Toupin, F. X. J. A.		1						
Tourchot, A. L.								1
Tracey, J. P.		1						
Valin, J. E.	1							
Verner, Francis.		1						
Verner, Thomas H.		1		1				1
Villeneuve, J.		1						
Wainright, F. G.		1						
Waller, J.		1						
Walsh, Daniel J.		1						
Wardell, R. S. R.		1						
Watkins, J. A.		1						
Watson, James								1
Waugh, R. J.								1
Webbe, C. E. A.		1						
Weir, James.		1						
Westman, T.		1						
Weyms, C.		1						
Wheatley, Alfred E.				1				
Whelan, W. F.			1					
Williams, J.					1	1		
Wilmot, J. B.				1				
Wilson, David		1						
Winsor, John				1				
Winter, C. F.	1							
Wolfenden, William		1			1			
Wood, James A.		1						
Woodward, G. W.		1						
Wright, Robert J.					1			
Yates, J. M.		1						
Yetts, R. P.	1							
Total	24	288	5	57	31	14	2	12

Revenus de l'Intérieur—Accise.

ANNEXE B—Suite.

N° 11.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, moyennant salaire, durant une partie de l'année expirée le 30 juin 1898.

Nom.	Période.	SERVICES.								
		Intérieur.	Accise.	Bureaux des I. M. B.	Poids et mesures.	Gaz.	Inspect. de la lumière élect.	Douanes.	Inspection des denrées.	Falsificat. des subst. alim.
Andrews, A. A.	Du 3 février 1898 au 30 juin 1898		1							
Barnes, George	12 novembre 1897 au 30 juin 1898		1							
Beaulieu, J. B.	9 mars 1898 au 30 juin 1898		1							
Behan, J. J.	24 décembre 1897 au 30 juin 1898		1		1	1				
Blair, A.	25 avril 1898 au 30 juin 1898		1							
Blundell, Richard	1er juillet 1897 au 14 mai 1898		1							
Boucher, O. N. E.	1er juillet 1897 au 31 mai 1898		1							
Breen, John	8 janvier 1898 au 30 juin 1898				1					
Brunel, George	1er juillet 1897 au 31 décembre 1897	1								
Burrows, Wm	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897					1				
Cargill, Wm	2 avril 1898 au 30 juin 1898		1							
Clarke, Thomas	12 juillet 1897 au 30 juin 1898		1							
Colclough, J. W.	1er juillet 1897 au 30 septembre 1897		1							
Comte, L. A. A. J.	19 mars 1898 au 30 juin 1898		1							
Croteau, J. M.	4 septembre 1897 au 30 juin 1898		1							
Deland, A. N.	1er juin 1898 au 30 juin 1898		1							
Desroches, D.	1er juillet 1897 au 30 septembre 1897		1							
Dowling, Thomas	1er juillet 1897 au 25 septembre 1897		1							
Egan, Wm.	24 juillet 1897 au 30 juin 1898		1							
Fletcher, R. W.	20 octobre 1897 au 30 juin 1898		1							
Fortier, Victor	1er novembre 1897 au 30 juin 1898		1							
Fowler, J. D.	11 février 1898 au 30 juin 1898					1				
Francis, G. M.	8 janvier 1898 au 30 juin 1898					1				
Gatien, F.	1er juillet 1897 au 28 février 1898		1							
Grosbois (de), Chas. B.	30 mai 1898 au 30 juin 1897		1							
Harvey, Edward A.	1er juillet 1897 au 28 février 1898		1							
Hawkins, A. St. George	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897						1			
Heppler, Jacob	1er novembre 1897 au 31 janvier 1898						1			
Howell, Thomas	9 décembre 1897 au 30 juin 1898		1							
Hudon, L. E.	16 février 1898 au 30 juin 1898		1							
Hughes, P. A.	24 décembre 1897 au 30 juin 1898		1							
Jarvis, Henry	19 mars 1898 au 30 juin 1898				1					
Jones, E. H.	1er juillet 1897 au 30 novembre 1897		1							
Jones, W. S.	13 juillet 1897 au 30 juin 1898		1							
Langlois, Jos. Henri	8 janvier 1898 au 30 juin 1898				1					
LaRue, J. B. Alexandre	12 octobre 1897 au 30 juin 1898		1							
Levêque, Hector	26 mai 1898 au 30 juin 1898									1
Male, Thomas	25 mai 1898 au 30 juin 1898					1				
McAloney, Joseph A.	12 juillet 1897 au 30 juin 1898		1		1	1				
McClanaghan, M.	1er juillet 1897 au 31 juillet 1897		1							
McKay, John	1er juillet 1897 au 30 septembre 1897				1					
Neville, Cornelius	1er avril 1898 au 30 juin 1898		1							
Osborne, A. D.	1er juillet 1897 au 31 décembre 1897		1							
Osborne, F. A.	1er janvier 1898 au 30 juin 1898		1							
Poirier, Joseph N.	13 juillet 1897 au 30 juin 1898		1							
Prosser, Elijah	24 décembre 1897 au 30 juin 1898							1		
Purdie, S. A.	1er juillet 1897 au 31 janvier 1898					1				
Reilly, John S.	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897		1							
Rowland, F.	1er juillet 1897 au 30 septembre 1897		1							
Rousseau, Elzéar H.	2 mai 1898 au 30 juin 1898		1							
Roy, Georges	12 juillet 1897 au 13 juin 1898								1	
Stuart, A. K.	26 juillet 1897 au 30 juin 1898		1							
Talbot, John	25 octobre 1897 au 30 juin 1898		1							
Taylor, J. F.	1er juillet 1897 au 28 déc. 1897		1							
Timmins, B.	13 avril 1898 au 30 juin 1898		1							
Todd, Thomas	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897				1					
Vincent, J. L.	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897		1							
Watson, W. W.	19 avril 1898 au 30 juin 1898		1							
Whitehead, J. P.	9 mai 1898 au 30 juin 1898		1							
Whitaker, Wm.	1er juillet 1897 au 31 octobre 1897				1					
Totaux			340	1	9	8	1	1	1	1

ANNEXE B—*Fin.*

N° 11.—LISTE des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur, moyennant salaire, durant une partie de l'année expirée le 30 juin 1898—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Employés durant l'année, d'après état n° 10.....	433
" " une partie de l'année, d'après état n° 11.....	65
Total.....	498
A déduire—Employés de l'intérieur et à l'accise.....	1
" " " au bureau des poids et mesures.....	1
" " " à l'accise et service des douanes.....	1
" " " " poids et mesures.....	4
" " " insp. du gaz.....	13
" " " serv. falsificat. des substances alimentaires.....	2
" " " au bureau des poids et mesures et falsification des subs- alimentaires.....	1
" " " de l'inspec. du gaz et de la lumière électriq..	2
" " " des poids et mesures et insp. du gaz.....	1
" " " de l'insp. du gaz et de la lumière électrique..	2
" " " " et de la falsific. des subs. alim.....	1
" " " au gaz et à la lumière électrique.....	9
	28
Total net.....	470

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

Revenus de l'Intérieur—Accise.

INDEX.

	PAGE.
" Acton Free Press," Acton	147
" Acadian Recorder," The, Halifax	148
Accise	125
" appointements	53
" dépenses en général, pages 12-13	125
" " contingentes	53
" " pages 10 à 13	114 à 132
" " "	53
" revenu	6 à 9
" " dépôts mensuels	24 à 27
" " état comparatif indiquant l'augmentation et la diminution pour 1896-97 et 1897-98.	28-29
" " remises	30 à 37
" statistiques	
Adams, J. S.	118
Adams, R. J.	127
" Advance," The, Dutton, Ont.	147
" Advertiser," The, London	148
" Advocate," The, Exeter	148
Ahearn et Soper	159
Alexander, T.	115
" "	137
Alimentaires, falsification des substances	53
" " "	142 à 145
" " "	20
" " "	37
Allan, G. A.	131
" "	118
" "	114
Altman, P. J.	125, 142
American Bank Note Co.	157
" Meter Co.	33, 34, 35, 36, 37
" Tobacco Co., The	115
Amor, William	32
Amyot et Gauvin	31
Anderson, A.	130
Anderson, T. E.	31
Anderton, W. A.	31
Anderton, W. J.	120
Andrews, A. A.	153
Angers, C. P.	55
Annexe A.	114
" B.	135
Annuités des inspecteurs-mesureurs de bois	53
" " "	128
Appleby, Stephen B.	134
Appointements des inspecteurs-mesureurs de bois—Détails des dépenses.	53
" " "	130
Archambault, Mlle G.	110
Archibald, L. C.	134
Arnold, Thomas	121
Atherton, R.	140
" "	158
Aubin, A.	155
" "	19
Audette, L. A.	6-7
Autres recettes	
" " " Etat comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelle pour 1896-97 et 1897-98	28-29
" " " Revenu des dépôts mensuels	24 à 27
" " " Remises	30 à 37
" " " Revenu	142
" Ayimer Gazette," The	148
" "	148
Aylmer, l'hon. H.	128, 144
Babington, F. W.	142
Baby, J.	119
Baby, W. A. D.	115
" "	131
" Supplément	131

	PAGE.
Bailey, John	Acheteur
Bailey, Geo.	Dépenses contingentes
Baird et Tatlock	"
Baker, John S	Appointements
Baldwin, A. H.	Locataires
Baldwin, John E.	Commission
Ball, J. E.	Distribution des saisies
Banque de la Colombie-Britannique, La	Locataires
Barber, J. S.	Appointements
Barnes, Geo.	"
Barrett, J. K.	Dépenses contingentes et appointements
"	Distribution des saisies
Barrie, bureau du gaz de	Dépenses contingentes et appointements
Barry, D. R.	Frais judiciaires
Barsalo, Edward	Honoraires d'inspecteur-mesureur de bois
Barton, Francis	Remises
Batterton, Thos.	Dépenses contingentes
Battle, M.	" et appointements
"	Distribution des saisies
Bauer, A. (succession de)	Remises
Bausch et Loub	Dépenses contingentes
Bayard, G. A.	Supplément
"	Appointements
Bazinet, L.	"
Beauchamp, J. P.	"
Beauchesne, P. C.	Commission
Beaulieu, J. B.	Appointements
Beaupré, H.	Louage de voitures
Beaupré, Noël	Honoraires d'inspecteur-mesureur de bois
Bédard, J. E.	Frais judiciaires
Bédard, Jérémie	Honoraires d'inspecteur-mesureur de bois
Bédard et Dechêne	Frais judiciaires
Behan, J. J.	Appointements
Belair, A.	"
Bell, Charles N.	Inspection des denrées
Bell, J. E.	Supplément
"	Appointements
Bell, Cie de téléphone	Dépenses contingentes
"	Loyer du téléphone, etc.
Bellerive, G.	Appointements
Belleville, bur. de la lumière électrique	Dépenses contingentes et appointements
" bureau des poids et mesures	"
" du gaz	"
" division de l'accise	"
Belyea, T. H.	Appointements
Benjamin, E. R.	Timbres d'effets de commerce
Bennett, James	Appointements
Bent, E.	Dépenses contingentes
Bergeron, Joseph	Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois
"	Honoraires
Berlin, bureau du gaz de	Dépenses contingentes et appointements
Bernhardt, Louis	Remises
Bernhardt, Peter	"
Best, W. F.	Analyses des substances alimentaires
Bickle, J. W.	Dépenses contingentes et appointements
"	Appointements
Biddle, Jas. G.	Dépenses contingentes et appointements
" "Bill Board," The, Cincinnati	Abonnement
Binney, J. W.	Commission
Bish, Philip	Supplément
"	Appointements
Bishop, A.	"
Bitzer, Conrad	Frais judiciaires
Bixel, Arthur	Remises
Blackburn, R., et al	Locataires
Blackman, C.	Appointements
Blackwood, William	Remises
Blair, H. C.	Commission
Blair, Alex.	Appointements
Blair, J. B.	Distribution des saisies
"	Appointements
Blais, Narcisse	Locataire
Blaisdell, N. S.	"
Blatch, F. K.	Appointements

Revenus de l'Intérieur—Accise

	PAGE.
Blethen, C. W.	121
Blundell, R.	123
Blyth, A.	116
“Blyth Standard,” The, Blyth	Abonnement 147
Boivin, C. A.	Dépenses contingentes et appointements 121
“	Distribution des saisies 139
Bolmer, J. E.	Remises 30
“Book-Keeper,” The, Detroit	Abonnement 148
Boomer, J.	Acheteur 112
Boomer, J. B.	Appointements 118
Booth, J. R.	Locataire 108
Borden, Ritchie, Parker et Chisholm	Frais judiciaires 127
Boswell et Frères	Remises 4 32
Boucher, O. N. E.	Appointements 120
Bouffard, Louis	Frais judiciaires 128
Bourassa, Joseph	Distribution des saisies 139
“	Appointements 120
Bourget, O.	Distribution des saisies 139
Bourget, O.	Appointements 120
Bouteiller, G. A.	Supplément 131
“	Appointements 118
Bowen, F.	“
Bowen, N. H.	Acheteur 112
Bowen, R.	Remises 31
Bowman, Allan	Appointements 114
Bowman, M.	Analyses des substances alimentaires 143
Boyd, Angus	Commission 130
Boyd, J. F. S.	Appointements 118
Boyd, S. J.	Distribution des saisies 137
“	Appointements 118
Boyle, B. J.	“
Boyle, P.	“
Brabant, J. B. G. N.	Distribution des saisies 137, 138, 139, 140
“	Appointements 119
Brace, R. K.	Dépenses contingentes et appointements 156
Brain, A. F.	Appointements 114
Brain, Edwin	Remises 31, 33
“Brams,” The, New-York	Abonnement 148
“Brampton Times,” Brampton	“
Brantford, division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements 114
Brennan, D. J.	Supplément 131
“	Appointements 118
Brennan, John	Supplément 131
“	Appointements 118
Bridgeburg et Black-Rock	Locataire 15
Bridges, revenu	“
Bristol, passage d'eau.	Locataire 15
Broadfoot, S.	Dépenses contingentes et appointements 154
“	Appointements 114
Brockville bureau du gaz.	Dépenses contingentes 154
Broderick, J. S.	Frais judiciaires 127, 144, 159
Bronson et Weston	Locataires 108
“Lumber Co., The	“
Brook, Joseph	Locataire 112
Brooks, R., et Fils	Remises 37
Browning, A. G.	Frais judiciaires 127
Brown, G. W.	Appointements 115
Brunel, G.	“
Bryson, Graham et Co.	Dépenses contingentes 149
Buckingham et Cumberland, passage d'eau.	Locataire 15
“Bulletin des recherches historiques”	“
Lévis, Q.	Abonnement 148
Bulmer, W.	Appointements 119
Burgess, Thomas H.	Dépenses contingentes 152
Burke, T.	“ et appointements 124
Burns, John	“
Burroughs, C.	“
Burrows, W.	“ et appointements 154
“Business,” New-York.	Abonnement 148
Butterworth et Cie	Dépenses contingentes 144, 159
Byrnes, John	Appointements 146
Cahill, J. H.	“
Cahill, J. W.	Supplément 131
“	Appointements 118

	PAGE.
Cahill, Thomas	Dépenses contingentes et appointements.. 155
"	Appointements..... 117
Cairns, Thomas	Remises..... 32
Calcutt, H.	"..... 31
Calgary, division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements.. 123
" poids et mesures.	"..... 152
Cameron, A. McK.	Commission..... 130
Cameron, D. M.	Distribution des saisies..... 139
"	Supplément..... 131
"	Appointements..... 115
Campeau, F. R. E.	"..... 146
Canada-Atlantique, Cie de ch. de fer.	Transport..... 157, 159
"Canada-Français," Saint-Jean	Abonnement..... 147
"Canadian Baptist," Toronto.	"..... 147
Canadian General Electrical Co., The	Divers..... 159
"Canadian Manufacturer," Toronto	Abonnement..... 148
"Canadian Mining Review," Ottawa	"..... 147
Canadian Rubber Co., The	Dépenses contingentes..... 157, 159
Canadien du Pacifique, chemin de fer.	Transport..... 144, 148
"	Locataires..... 110
Canadien du Pacifique, Cie du télégraphe.	Dépenses contingentes..... 147
Canadien, tabac en torquettes.	Quantité prise pour la consommation..... 22-23
Canadienne, Cie de messageries.	Transport..... 125, 148
Cap-Breton, division de l'accise.	Dépenses contingentes et appointements.. 121
Cardinal et Ogdensburg, passage d'eau.	Locataire..... 15
Cargill, W.	Appointements..... 123
Carling, T. H.	Remises..... 30-31
Carmichael, D.	Locataire..... 108
Carrière, L. N.	Frais judiciaires..... 127
Carroll, D.	Appointements..... 121
Carson, Hugh L.	Dépenses contingentes..... 125, 144
Carter, Thomas	Remises..... 30
Carter, William	Appointements..... 146
Cassels, R.	Timbres judiciaires..... 19
"Catholic Record," The, London	Abonnement..... 148
Cauchy, Charles	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 135
Caven, A.	Dépenses contingentes et appointements.. 117
"	Distribution des saisies..... 137
"	Supplément..... 131
"	Appointements..... 119
Chabot, F. X.	"..... 150
Chalmers, David	Frais judiciaires..... 128
Chalus, J. O.	Dépenses contingentes et appointements . 151
Champagne, C. L.	Frais judiciaires..... 127
Champness, F.	Commission..... 130
Charbonneau, J.	Frais judiciaires..... 128
Charlottetown, district du gaz.	Dépenses contingentes et appointements.. 156
" division de l'accise.	"..... 122
" div. des poids et mesures.	"..... 152
Chartier, E.	Appointements..... 120
Chateauvert, E.	Dépenses contingentes..... 147
Chevalier, John	Acheteur..... 112
Chisholm, J. J.	Appointements..... 151
Chisholm, W. N.	"..... 116
Choat et Kern	Acheteur..... 112
Choquette, P. A.	Frais judiciaires..... 125
Christie, W. J.	Distribution des saisies..... 141
"	Appointements..... 122
Chutes d'eau et autres loyers	Annexe A..... 108 à 113
"	Compte des locataires..... 107
"	Dépôts mensuels..... 24 à 27
"	Revenu..... 14
Cie de télégraphe du ch. de fer C. P.	Dépenses contingentes..... 147
Cigares—État comparatif pour 1896-97 et 1897-98	88-89
" État mensuel du revenu indiquant l'augmentation et la diminution pour 1896-97 et 1897-98.....	28-29
" Honoraires de licences.....	22-23
" Licences émises, matériaux employés et quantité produite.....	86-87
" Mouvement d'entrepôt.....	90-91
" " état comparatif pour 1896-97 et 1897-98.....	92-93
" Quantité entrée pour la consommation.....	22-23
" Rapport des manufactures.....	86-87
" Revenu.....	86-87
" Revenu et remises.....	37

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Cigarettes—Quantité entrée pour la consommation	22-23
"Citizen," The, Ottawa	148
Clark, A. F.	117
Clark, A. J.	130
Clark, James A.	121
Clarke, J. A. P.	31
Clarke, L. H.	31
Clarke, T.	116
Cleary et Sutherland	128
Clément, A.	146
" et frais de voyage	147
Cloutier, D.	32
Clute et Williams	128
Cobourg, district du gaz.	154
Codd, H. J. S.	131
"	119
Code, A., jeune	122
Colcleugh, J. W.	122
Coleman, C.	118
Coleman, J. J.	139
"	131
"	120
Coles, F. H.	115
Colombie-Britannique, district de l'accise. Dépenses contingentes et appointements	124
"Commercial and Financial Chronicle", The N. Y., abonnement	148
Commissaire des douanes	37
Commissaires d'écoles, havre de Rondeau. Locataires	108
Commission aux officiers de douane	130
"	53
Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac canadien en torquettes, détails et dépenses	130
Commission sur la vente d'estampilles pour le tabac canadien en torquettes, crédit	53
Comte, L. A. A. J.	138
"	120
Conroy, Mary	108
"Conservator", Brampton	148
Contrôleur de la papeterie	147
"	147
"	147
Conway, B. J.	131
"	115, 116
Cook, W. et A. H.	136
Cook, W. R.	118
Cornwall, division de l'accise	114
" du gaz	154
Corporation de Québec	108
Cosgrove, L. J.	31
Costello, Frank	134
Costello, J. W.	152
Costigan, H. A.	137, 141
"	122
Costigan, J. J.	142
"	119
"	143
"	150
Coughlin, D.	118
Coulter, A.	148
"Courier", The, Bathurst	147
"Courier du Canada", Le	147
Courtney, Joseph	32
Courtney, J. J.	119
Coutlee, L. M.	108
Cowan, E.	150
Crane, Rolla L.	125
Cranston, Adam	30
Crawford, W. P.	115
Crédit voté et dépenses autorisées pour chaque service	53
Creely, George	112
Cronmiller et White	31
Cross, A. E.	32
Cross Point et Campbellton, passage d'eau	15
Croteau, J. M.	135
"	134
Crotty, John	131
"	118

	PAGE.
Crowe, W.	118
Curlless, C.	139, 141
Curl, J. A.	127
"Cultivateur", Le, Montréal	148
Currier, J. M.	108
"Daily Globe", The, Toronto	148
"Daily Telegraph", Berlin	148
"Daily Mail and Empire", Toronto	148
"Daily Ontario", Belleville	148
"Daily Sentinel Review", Woodstock	147
"Daily Star", Montréal	147
"Daily Witness", Montréal	147, 148
"Daily World", Vancouver	148
Danis, A. D.	Commission 130
Daudelin, C.	Dépenses contingentes 134
Daoust, J. A.	Appointements 151
Daveluy, J. P.	" 121
Davies, Robert	Remises 31
Davis, T. G.	Appointements 115
Davy, E.	" 152
Dawes, A. J.	Remises 32
Dawson, W.	Supplément 131
"	Appointements 114
Deans, C. D.	Commission 130
Dechêne, H. F. G. M.	Frais judiciaires 128
DeGrosbois, C. B.	" 120
Deland, A. P.	Appointements 120
Demers, F. X.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois 135
Demers, L.	" 135
Denison, Robert	Dépenses contingentes 153, 157
Denmis, W. D.	Appointements 154
Département, appointements	Remise 53
Départementales, dépenses imprévues	Crédit 53
" " dépenses, page 38	Détails des 146 to 149
" " " "	Crédit 53
Dépenses—Accise, pages 10 à 13	Détails des 114 à 132
" Départementales, page 38	" 146 à 149
" Détails des (Annexe B)	" 114 à 132
" Divers, page 21	Détails des 142 à 145
" Falsif. des subst. alim., page 21	" 142 à 145
" Insp. mes. de bois, page 5	" 134 à 136
" Insp. de la lum. élect., page 52	" 158, 159
" Inspection de denrées, page 21	" 142
" " du gaz, pages 43-49	" 154 à 157
" Poids et mesures, pages 43-44	" 150 à 153
" Tableau général	4-5
Dépenses contingentes—Accise, en général	125
" Départementales	147 à 149
" Falsification des substances alimentaires	142 à 145
" Gaz, en général	157
" Inspection des denrées	142
" Lumière électrique, en général	159
" Menus revenus	142
" Poids et mesures, en général	152, 153
Dépenses contingentes des inspecteurs-mesureurs de bois—Détails des dépenses	134 à 136
" " —Crédit	53
DeRepentigny, A.	Remises 32
Desaulniers, J. E. A.	Appointements 120
Desjardins, Alfred	Locataire 108
Desnoyers, juge M. C.	Frais judiciaires 126
"Despatch", The, Hull	Abonnement 147
Desroches, D.	Dépenses contingentes et appointements 121
"	Remises 36
"	" 150
Dessert, V.	Frais judiciaires 128
Devlin, A. J.	Remises 31
Devlin, Felix	Locataire 108
Dewar, Colin	" 110
Diamond, David	Appointements 121
Dibblee, William	" 118
Dick, J. W.	" 115
Dickson, C. T.	Supplément 131
Dingman, N. J.	Appointements 117
"	" 147
Directeur de poste, Ottawa	Timbres-poste pour l'année 147

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Distribution des saisies	137 à 141
" récapitulation	141
District, inspecteur de—Accise	Dépenses contingentes et appointements.. 124
" " Gaz	" " .. 156
" " Poids et mesures	" " .. 150 à 153
Dixon, H. G. S.	Appointements .. 119
Dodd, William	Locataire .. 108
Dodds, E. W.	Appointements .. 118
Dominion, Cie de messageries	Transport .. 148, 152
" Dominion Oddfellow", The, Toronto	Abonnement .. 148
" Phosphate Co.	Locataire .. 110
Donagby, William	Appointements .. 115
Donovan, John	Charriage .. 149
Dorval, George	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois .. 135
Dorval, Philippe	" " .. 135
Doucet, J. S.	Frais judiciaires .. 127
Dowling, Thomas	Appointements .. 123
Doyle, B. J.	Supplément .. 131
" "	Appointements .. 118
Doyle, J. E. H.	" .. 116
Doyon, J. A.	" .. 146
" "	Frais de voyages .. 147
Drewry, E. L.	Remises .. 32
Dubé, P.	Distribution des saisies .. 139
Dudley, W. H.	Appointements .. 118
Duffy, H. T.	Frais judiciaires .. 127
Duffy, Leonard	" .. 129
Duggan, Edward	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois .. 135
Duggan, James et Cie.	Dépenses contingentes .. 134
Dumbrille, James	" et appointements .. 117
Dumbrille, R. W.	Appointements .. 115, 117
Dumouchel, L.	" .. 119
Dundas et Waterloo, chem. de—Locat.	Menues dépenses .. 15
Dunlop, C.	Appointements .. 118
Dunne, J. P.	" .. 146
Dunnville, Pont	Locataire .. 15
Duplessis, C. Z.	Appointements .. 121
Dupont, J. C.	Dépenses contingentes .. 149
Dussault, N.	Frais judiciaires .. 128
Dustan, W. M.	Dépenses contingentes et appointements .. 122
" "	Appointements .. 151
Earl, R. H.	Appointements .. 115
Eaton, C.	Remises .. 31
Edifices	Revenu .. 15, 16
Edmundston et Maine, passage d'eau	Locataire .. 15
Edwards, E. B.	Frais judiciaires .. 144
Edwards, J. B.	Analyse des substances alimentaires .. 143
Egan, W.	Appointements .. 116
Egener, A.	" .. 117
Eimer et Amend	Dépenses contingentes .. 144, 157
" Electric World," The, N. Y.	Abonnement .. 147
Electricq. insp. de la lum—Dép. conting.	Crédit pour .. 53
" " Dép., page 52	Détails des .. 158-159
" " Revenu	.. 39
" " " dép. men.	.. 24 à 27
" " Enregistrem.—Compte des distributeurs	.. 50
" " Remises	.. 37
Elliott, T. H.	Appointements .. 150
Ellis, W. H.	Analyse des substances alimentaires .. 143
Empire Tobacco Company, The	Remises .. 33, 34, 35, 36
Errett, R. W.	Appointements .. 150
Esmonde, Joseph R.	" .. 116
" Evangelical Churchman," Toronto	Abonnement .. 147
Evans, G. T.	Appointements .. 118
" Evening Journal," The, Ottawa	Abonnement .. 148
Fabriques en entrepôt—Honoraires de licences	.. 22-23
" Licences émises, matières employées et quantités produites.	.. 96-97
" Mouvement d'entrepôts	.. 100-101
" " tableau comparatif pour 1896-97 et 1897-98	.. 102-103
" Quantité prise pour la consommation	.. 30
" Revenu	.. 6 à 9
" " remises	.. 37
" " tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution pour 1896-97 et 1897-98	.. 28-29

	PAGE.
Fabriques en entrepôt—Tableau comparatif pour 1896-97 et 1897-98.....	98-99
Transactions se rattachant à la fabrication du vinaigre.....	104
Fagan, C. J.	143
Fahey, Edward	115
Fahey, Owen	120
Falconer, J. E.	131
Supplémentaire.....	118
Appointements.....	53
Falsif. des subst. alim.—Dép., page 21.	142 à 145
Credît pour.....	31
Détails des.....	127
Remises.....	148
Farquharson et Granger	117
Farley et Travers	142
"Farmer's Advocate," The, London	143
Ferguson, J.	121
Ferguson, J. C.	143
Analyse de substances alimentaires.....	8, 144,
Appointements.....	13
Frais de voyages et autres dépenses.....	135
Frais judiciaires.....	20
Comm. sur la vente d'estamp. de tabac.....	152
Annuité d'insp.-mesureur de bois.....	108
Honoraires d'inspection.....	143
Dépenses contingentes et appointements.....	31
Locataire.....	150
Analyse de substances alimentaires.....	134
Remises.....	134
Fisher, John	121
Fitzgerald, E. W.	123
Fitzgerald, J., et Cie	131
Fitzgerald, Martin	118
Fitzpatrick, W. J.	135
Fletcher, R. W.	134
Flynn, D. J.	121
Supplément.....	131
Appointements.....	118
Dépenses contingentes.....	135
Flynn, Mme P.	134
Foley, Mary	134
Fontaine, R. E.	126
Foot, J. T. B.	134
Forman, John	158
Forest, E. R.	139
Distribution des saisies.....	119
Appointements.....	37
Remises.....	120
Dépenses contingentes et appointements.....	33, 34, 35, 36, 37
Remises.....	120
Appointements.....	137
Distribution des saisies.....	131
Supplément.....	116
Appointements.....	151
".....	146
".....	156
".....	119
".....	119
Frais judiciaires	125, 126, 142,
Dépenses.....	159
Appointements.....	151
".....	152
".....	114
Dépenses contingentes et appointements.....	122
Frais judiciaires.....	128
Dépenses contingentes.....	125
Remises.....	34
Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois.....	135
Honoraires.....	133
Appointements.....	156
Abonnement.....	147
".....	148
".....	147
Dépenses contingentes et appointements.....	150, 153
Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.....	135
Frais judiciaires.....	153
Locataire.....	110
Appointements.....	134
Acheteur.....	112
Appointements.....	120
Commission.....	130
Dépenses contingentes.....	144
Abonnement.....	148
Fréchette, A.	
Frécheté, E., et Frère	
Frédéric, Antoine.	
".....	
Frédéricton, district du gaz de	
"Free Press," Chesley, O.	
"Free Press," The, Ottawa	
"Free Press," The, Weymouth	
Freed, A. T.	
Frenette, Joseph	
Fyfe, James	
Gagnon, Joseph Ant.	
Gallagher, F.	
Garbatz, John	
Gatien, F.	
Gauthier, P.	
Gauvreau, G.	
" Gazette," The, Montréal	

Revenus de l'Intérieur—Accise

	PAGE.
" Gazette," The, Saint-Jean, N.-B.	Abonnement 147
" Geldard, O. A.	Appointements 121
George, John	" 116
Gerald, Charles	Dépenses contingentes 125
"	Supplément 118
Gerald, W. H.	Appointements 117, 131
Gerald, W. J.	Dépenses contingentes 124
"	Appointements 146
Germain, Philéas	Remises 37
Gervais, S.	Appointements 150
Gilchen, Thomas	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois 135
Gilhuly, R. H.	Commission 130
Gill, William	Dépenses contingentes et appointements 124
Girard, I.	Appointements 115
Girdlestone, R. J. M.	" 122, 152
Girdwood, Dr G. P.	Dépenses contingentes 144
Glover, Fry et Cie	" 134
Good, H. L.	" et appointements 156
Gooderham, W. G.	Remises 31
Gooderham et Worts	Dépenses contingentes 131
Goodman, A. W.	Supplément 125, 144
"	Appointements 116
Gordon, D. W.	Locataire 108
Gorman, A. M.	Appointements 122
Gosnell, T. S.	Dépenses contingentes et appointements 123, 152
Gouin, Lomer	Frais judiciaires 125, 126, 144
Gov, J. E.	Supplément 131
"	Appointements 117
Gov, James	Dépenses contingentes et appointements 124
Gower Point et La Passe, passage d'eau	Locataire 15
Goyer, D.	Dépenses contingentes 159
Graham, W. J.	" et appointements 155
"	Distribution des saisies 137
Graham, W. T.	Appointements 116, 118
Grand Nord-Ouest, Cie de télégraphe	Télégrammes 147
Grand-Tronc, chemin de fer	Locataire 110
Grant, H. H.	Dépenses contingentes et appointements 121
"	Distribution des saisies 141
Gravel, A. I.	Dépenses contingentes et appointements 151
Graves, Frères	" 125, 147, 149, 152, 159
Great Northern Transit Company	Locataire 108
Greenshields, R. A. E.	Frais judiciaires 129
Greisinger, Louis	Remises 32
Grier, G. A., et Cie	Locataires 108
Grimason, Thomas	Appointements 115
Guay, A.	" 151
Guay, G. N.	" 151
Guelph, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements 114
"	Distribution des saisies 137
" division du gaz	Dépenses contingentes et appointements 154
Guérard, L.	" 134
Haaz, A.	Remises 37
Hadrill, G.	Inspection des denrées 142
Hagan, Mme C.	Dépenses contingentes 148
Hagarty, Mlle B.	Services supplémentaires 147
Hagarty, P.	Appointements 122
Halifax, bur. d'insp. d'éclairage électrique	Dépenses contingentes et appointements 158
" division de l'accise	" 121-122
"	Distribution des saisies 141
" division des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements 151
" du gaz	" 156
Hall, C. R.	Appointements 146
Hall, J. J.	Dépenses contingentes et appointements 117
"	Distribution des saisies 137
Hall, l'hon. John S.	Frais judiciaires 129, 136
Halliday, W. A.	Appointements 146
Hamilton, A. G.	Commission 130
Hamilton, W. L.	Dépenses contingentes et appointements 124
"	" 156
Hamilton, bur. d'insp. d'éclair. électrique	" et appointements 158
" division de l'accise	" 115
"	Distribution des saisies 137
" division des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements 150
" du gaz	" 154

	PAGE.
Hanley, A.	115
Hardy, Wilkes et Hardy	159
Harney, Thomas	134
"	134
Harris, J. G.	117
Harris, Bronson et Cie	108
Harris et Campbell	152, 159
Harrison, F. T.	143
Hart, P. D.	114
Harvey, E. A.	123
Haslam, W. H.	31
"Hastings Star," Hastings	148
Havez, Vve L.	152
Havres—revenu	15, 16
Hawkins, A. C.	119
Hawkins, A. St. George	154
Hawkins, W. L.	122
Hayhurst, T. H.	115
Hayward, W. J.	150
Hébert, C. D.	121
"	140
Hébert, J. A. P.	151
Helliwell, H. N.	118
Henderson, W.	118
Heney, J. J.	30
Henry, James	33, 34, 35, 36
Henwood, George	123
Heppler, Jacob	154
Heron, W. L.	146
Hesson, C. A.	117
"	137
Heuser, Peter	31
Hicks, W. H.	155
"	115
Higman, O.	158
Higman, O., jeune	158
Hill, A. M.	121
Himsworth, William	146
Hobbs, G. N.	115
Hogg, William A.	130
Holden, Daniel	112
Holliday, Thomas	30
Holmes, Margaret	134
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois—Détails des dépenses	133
"	53
Houde, B., et Cie.	33, 34, 35, 36
Howard, W. W. S.	131
"	118
Howden, R.	117
Howell, Thos.	123
Howie, A.	131
"	114
Hublely, H. H.	122
Hudson, L. E.	146
Hudson, William	108
Huether, Wm.	31
Huether, C. N.	30, 33
Huff, George A.	110
Hughes, Henry	152
Hughes, P. A.	147
"	146
Hughes, R. A.	150
Hull, passage d'eau (ancien bail)	15
" (nouveau bail)	15
Hurst, Levi B.	131
"	118
Hyndman, Chas. A.	31
Iler, B.	131
"	118
Imprimeur de la reine, l'	147
"	147
"Inland Printer," The, Chicago	148
Inspection des denrées—Dépenses, p. 21	53
"	142
Appointements	115
Frais judiciaires	159
Dépenses contingentes	134
Appointements	134
"	117
Locataires	108
Dépenses contingentes	152, 159
Analyse de substances alimentaires	143
Appointements	114
"	123
Remises	31
Abonnement	148
Dépenses contingentes	152
Appointements	15, 16
Dépenses contingentes et appointements	154
"	122
"	115
Dépenses contingentes et appointements	150
"	121
Distribution des saisies	140
Appointements	151
"	118
"	118
Remises	30
"	33, 34, 35, 36
Appointements	123
"	154
"	146
Dépenses contingentes et appointements	117
Distribution des saisies	137
Remises	31
Dépenses contingentes	155
Appointements	115
Dépenses contingentes et appointements	158
Services supplémentaires	158
Appointements	121
"	146
"	115
Commission	130
Acheteur	112
Remises	30
Dépenses contingentes	134
Détails des dépenses	133
Crédit	53
Remises	33, 34, 35, 36
Supplément	131
Appointements	118
"	117
"	123
Supplément	131
Appointements	114
"	122
"	146
Locataire	108
Remises	31
"	30, 33
Locataire	110
Appointements	152
Dépenses contingentes	147
Appointements	146
"	150
Locataire	15
"	15
Supplément	131
Appointements	118
Remises	31
Supplément	131
Appointements	118
Lithographie	147
Impressions	147
Abonnement	148
Crédit pour	53
Détails des	142

Revenus de l'Intérieur—Accise

		PAGE.
Inspecteur des fabriques en entrepôt	Dépenses contingentes.....	124
" en chef, accise.	" 	124
Inspection du gaz—Dépenses, pages 48-49	Détails des.....	154 à 157
" " Revenu	Crédit pour.....	53
" " " " "	" 	39
" " Timbres	Recettes mensuelles.....	24 à 27
Inspection et mesurage du bois—Dépenses, page 18—Détails des.....	Compte des distributeurs.....	46-47
" " " " "	" 	134 à 136
" " " " "	" Crédit.....	53
" " " " "	" Quantité inspectée et mesurée, etc.....	106
" " " " "	" Revenu.....	17
" " " " "	" " dépôts mensuels.....	24 à 27
Ironside, G. A.	Dépenses contingentes et appointements..	117
Irwin, R.	Supplément.....	131
" " "	Appointements.....	115
Irwin, S.	" 	150
Isaacs, A.	Remises.....	33, 34, 35, 36
Ives, G. C.	Appointements.....	123
James, T. C.	" 	121
Jameson, S. B.	" 	122
Jamieson, R. C.	Supplément.....	131
" " "	Appointements.....	118
" " "	" 	150
Jarvis, Henry	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois...	135
Jobin, Jacques	Appointements.....	116
Johnson, J. J.	Dépenses contingentes.....	152, 155, 158
Johnson, W.	" " et appointements..	150, 154
" " "	" Frais judiciaires.....	128
Johnston, Adam	Dépenses contingentes.....	154
Johnston, C. W.	Supplément.....	131
Johnston, G. E.	" Appointements.....	117
" " "	Dépenses contingentes.....	153
Johnstone, J. K.	" " et appointements..	155
" " "	" 	119
Joliette, division de l'accise	Distribution des saisies.....	137
" " "	Appointements et frais de voyages.....	146
Joly, l'hon. sir Henri de Lotbinière	Commission.....	130
Joncas, P. L.	Appointements.....	118
Jones, Andrew	" 	123
Jones, E. H.	" 	123
Jones, N. B.	Commission.....	130
Jones, R.	Dépenses contingentes.....	123, 156
" " "	Distribution des saisies.....	141
" " "	Remises.....	32
Jones, Simeon	Appointements.....	123
Jones, W. S.	Abonnement.....	147
"Journal of Commerce," Montréal	" 	148
"Journal de Waterloo"	" 	118
Jubenville, J. P.	Appointements.....	134
Kane, J. R.	Dépenses contingentes.....	130
Kavanagh, A. J.	Commission.....	131
Keeler, G. S.	Supplément.....	117
" " "	Appointements.....	127
Kehoe, J. J.	Frais judiciaires.....	117
Keilty, Thomas	Appointements.....	149
Kelly, Charles	Dépenses contingentes.....	134
Kelly, Edward	" 	135
" " "	Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois..	133
" " "	Honoraires.....	141
Kelly, J. I.	Distribution des saisies.....	135
Kelly, M.	Dépenses d'inspecteur-mesureur de bois..	133
" " "	Honoraires.....	151
" " "	Appointements.....	143
Kelly, M. J.	Analyse des substances alimentaires...	118
Kenrick, E. B.	Dépenses contingentes et appointements..	137
Kenning, J. H.	Distribution des saisies.....	131
" " "	Supplément.....	118
Keogh, P. M.	Appointements.....	144
" " "	Frais judiciaires.....	126, 144, 145, 159
Kerr, J. K.	" 	142
Kerr, McDonald, Davidson et Paterson	Appointements.....	143
Kidd, Thomas	Frais de voyages.....	131
" " "	Supplément.....	114, 118
" " "	Appointements.....	121
" " "	" 	115
King, R. M.	Dépenses contingentes.....	
Kingston, division de l'accise		

	PAGE.
Kingston, division du gaz	Dépenses contingentes
Knowlson, J. B.	Appointements
Kuntz, Jacob	Remises
Labatt, Geo. T.	"
Labatt, John	"
LaCourt, P. H. de	"
Laflamme, Joseph	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois
Laidman, R. H.	Appointements
Lane, T. M.	"
Langdon, T.	Louage de voitures
Langlois, J. H.	Appointements
Lapasse et Point-Gower, passage d'eau...	Locataire
"La Patrie," Montréal	Abonnement
Laporte, G.	Appointements
"La Presse," Montréal	Abonnement
LaRivière, A. C.	Appointements
LaRue, George	Dépenses contingentes et appointements
"	Distribution des saisies
LaRue, J. B. A.	Appointements
La Salle, B.	Timbres d'effets du commerce
Laurentides Pulp Co., The	Locataire
Laverdure, E. G.	"
"L'Avenir du Nord," Saint-Jérôme	Abonnement
Lawless, Mlle E. M.	Service supplémentaire
Lawlor, H.	Dépenses contingentes et appointements
"	"
"	Distribution des saisies
Leahy, John	Remises
"L'Echo de Montmagny," Montmagny	Abonnement
"Leader," The, Régina, T.N.-O.	"
Lecours, H. T.	Appointements
"Le Cultivateur," Montréal	Abonnement
LeBel, G.	Frais judiciaires
LeBel, J. A. W.	Appointements
Leduc, J. D.	Frais judiciaires
Lee, Edward	Appointements
Lehman, Dr A.	Falsification des substances alimentaires
Lenesurier, J.	Remises
LeMoine, J.	Appointements
LeMoine, James, sir	Dépenses contingentes et appointements
"Le Monde," Montréal	Abonnements
"Le Monteur Acadien," Shédiac, N.-B.	"
Lépine, L.	Supplément
"	Appointements
"Le Progrès," Windsor	Abonnements
"Le Progrès de l'Est," Sherbrooke	"
Leprohon, R. M.	Dépenses contingentes et appointements
"	Distribution des saisies
"Le Réveil," Montréal	Abonnement
"Le Quotidien," Lévis	"
"Le Signal," Montréal	"
"Le Spectateur," Hull	"
Lester, Richard	Dépenses contingentes
"Le Temps," Ottawa	Abonnement
Lett, F. P. A.	Appointements
"L'Évangéline," Weymouth	Abonnement
Le Vasseur, N.	Dépenses contingentes et appointements
Lignes télégraphiques de l'État	Locataires
Liste des personnes employées par le ministère du revenu de l'intérieur.	160 à 168
Listowel, division du gaz	Dépenses contingentes et appointements
Little, W. F.	Commission
Logan, J.	Appointements
London, division de la lumière électrique	Dépenses contingentes
" " de l'accise	" " et appointements
" " du gaz	Distribution des saisies
Lottridge, J. M.	Dépenses contingentes et appointements
Ludwig, L.	Remises
Luke, C.	"
Lyman, Fils et Cie	Dépenses contingentes
Lynch, John	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois
Lynes, K.	Dépenses contingentes et appointements
"	Appointements
Lyons, Edward	"

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Macdonald, A. B.	Appointements 117
Macdonald, D.	" 119
Macdonald, E. M.	Frais judiciaires 127
Macdonald, J. A.	Dépenses contingentes et appointements 150
Macdonald, Saml.	Frais judiciaires 128
Macfarlane, Thos.	Appointements 142
"	Frais de voyages 143
MacIntyre, D.	Appointements 119
MacKay, G. W.	" 115
Macpherson, D.	Remises 31
Magness, Robert	Dépenses contingentes et appointements 152
"	" 156, 158
Mainville, C. P.	Appointements 119
Male, Thomas	" 154
Malo, T.	Supplément 131
"	Appointements 119
Malone, J. C.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois 135
Malone, Thomas	" 135
Malt—Honoraires des licences	22-23
" Licences émises, grain employé et quantité produite	66
" " tableau comparatif pour 1896-97 et 1897-98	67
" Liqueur—Honoraires des licences	22-23
" " Licences émises, matières employées et quantité produite	72
" " " tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelle pour 1896-97 et 1897-98	28-29
" " Quantité prise pour la consommation	22-23
" " Revenu	6 à 9
" " Remises	30
" " Tableau comparatif de la liqueur de malt manufacturée pour les années 1896-97 et 1897-98	73
" Quantité prise pour la consommation	22-23
" Revenu	6 à 9
" " Tableau comparatif indiquant l'augmentation et la diminution mensuelle pour 1896-97 et 1897-98	28-29
" " Remise	30 à 33
" " Mouvement d'entrepôts	68-69
" " " tableau comparatif du malt en entrepôt pour les années finissant le 30 juin 1896-97 et 1897-98	70-71
Manitoba, division de l'accise	Dépenses contingentes et appointements 124
Manning, J.	Appointements 119
Marcon, F. E.	Supplément 131
"	Appointements 115
Marentette, A., (voir J.)	" 150
Marentette, J., (licsc Alex.)	" 150
Marion, J. E. E.	" 119
Marshall, F.	" 117
Martigny, J. C. L. de	Frais judiciaires 128, 159
Martini, Joseph	Remises 31, 33
Mason, F.	Supplément 131
"	Appointements 116
Mathers, T. G.	Frais judiciaires 127, 144
Maury, Jonathan	Locataire 108
Maveitty, Mme S.	Dépenses contingentes 148
Maxwell, J.	Frais judiciaires 127
Menus revenus	Remises 37
" travaux publics	Revenu 15-16
" "	Remises de revenus 24 à 27
Menus dépenses, page 21	Détails des 142 à 145
"	Crédit 53
Mercier, Wilfred	Frais judiciaires 126
Metcalf, W. F.	Appointements 118
Miall, E.	Appointements 146
Miller, A.	Dépenses contingentes et appointements 152, 156
"	" 158
Miller, J. E.	" et appointements 123, 156
"	Distribution des saisies 141
"	Appointements 123
Miller, W. F.	Dépenses contingentes et appointements 115
"	Distribution des saisies 137
Miller et Lockwood	Remises 34
Millier, E. (voir Miller, E.)	Supplément 131
"	Appointements 119
Milligan, R. J.	" 150
Milliken, E.	" 117

	PAGE.
Mills, A. E.	Appointements..... 116
Milner, W. C.	Commission..... 130
Ministère des postes	Comptes des timbres d'effets de commerce... 19
" du revenu de l'intérieur	Liste des personnes employées au..... 160 à 168
" " Dépt, p. 38	Appointements..... 38
" " " Dépt, p. 38	Détails des..... 146 à 149
Mitchel, A. E.	Frais judiciaires..... 126
Mitchell, Robert, Co., The	Dépenses contingentes..... 144
Molson, J. H. R.	Remises..... 32
" " " Le, Shédiac	Abonnement..... 147
Montebello et Alfred, passage d'eau	Locataire..... 15
Montréal, Cie du gaz	Dépenses contingentes..... 144
" division de l'accise	" et appointements..... 119-120
" " " " " " " " " " " "	Distribution des saisies..... 137, 138, 139
" division des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements..... 151
" div. d'inspect. d'éclairage élect.	" " " " " " " " " " "
" district du gaz	" et appointements .. 155
Moore, T.	Appointements..... 122
Moreau, J. A.	" " " " " " " " " " " " "
Morency, D.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 151, 155
Morissette, Joseph	" " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " "	Abonnement..... 147
Morrow, John	Dépenses contingentes et appointements . 124
Mulhern, M. M.	" " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " "	Appointements..... 114
Mulroney, W. J. et G.	Dépenses contingentes..... 134
Munro, H. D.	" " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " " "	Appointements..... 156
" " " " " " " " " " " " " " "	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 135
Munro, William	Appointements..... 150
Murdoch, J.	Dépenses contingentes..... 144, 147
Murphy, John, et Cie	Acheteur..... 112
Murphy, M.	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 135
Murphy, T.	Supplément..... 131
Murray, A. S. E.	Appointements..... 118
" " " " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " "	Appointements..... 114, 119
Murray, D.	Dépenses contingentes..... 144
Musgrove, J. A.	Acheteur..... 112
McAdam, Thomas	Dépenses contingentes et appointements.. 114
McAllister, A.	Appointements..... 123, 152, 156
McAloney, J. A.	Frais judiciaires..... 127, 159
McAlpin, E. H.	Remises..... 34, 35
McAlpine, E. A.	" " " " " " " " " " " " " "
McCarthy, D. J.	" " " " " " " " " " " " " "
McClanaghan, v.	Appointements..... 119
McCloskey, J. R.	" " " " " " " " " " " " " "
McCormick, John	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 136
McCoy, William	Supplément..... 131
" " " " " " " " " " " " " "	Appointements..... 114
McCuaig, A. F.	" " " " " " " " " " " " " "
McCullough, A.	" " " " " " " " " " " " " "
McCully, F. A.	Frais judiciaires..... 142
McDonald, A. R.	" " " " " " " " " " " " " "
McDonald, A. W.	Appointements..... 152
McDonald, John	" " " " " " " " " " " " " "
McDonald, J. A.	Appointements..... 118
McDonald, J. Fred.	Commission..... 130
McDonald, M. A.	Dépenses contingentes..... 121
" " " " " " " " " " " " " "	Distribution des saisies..... 141
McDonald, le très rév. évêque.	Locataire..... 110
McDonald, W. C.	Remises..... 34, 35
McFarland, C. D.	Appointements..... 115
McFarlane, James, aîné.	" " " " " " " " " " " " " "
McFee, A. C.	Supplément..... 131
" " " " " " " " " " " " " "	Appointements..... 114
McGill, A.	" " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " " " " "	Frais de voyages et autres dépenses ... 143
McGuire, F. J.	Commission..... 130
McInenly, T.	Dépenses contingentes..... 135
" " " " " " " " " " " " " "	Annuité d'inspecteur-mesureur de bois.... 135
" " " " " " " " " " " " " "	Locataire..... 110
McIntyre, le très rév. évêque	Dépenses contingentes et appointements.. 151
McKay, John	Locataire..... 108
McKay Milling Co. (à resp. limitée)	Dépenses d'inspect.-mesureur de bois.... 135
McKendry, Daniel	Honoraires d'insp.-mesureur de bois..... 133
McKendry, Daniel	" " " " " " " " " " " " " "

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
McKenna, A.	33, 34
McLanahan, N.	116
McLeod, col. J. F.	19
McNee, Archie	110
McNaughton, John	135
McPhee, D. (<i>visz</i> McPhie, D.)	156
"	157
McPeak, William	135
"	133
McPherson, M. J.	130
McPhie, D. (<i>voir</i> McPhee, D.)	156, 157, 158
"	154
McSween, James	115
Nanaimo, district du gaz	156
Napanee	155
Nash, S. C.	122
Negretti et Zambra	125
Neville, C.	116
Newby, F.	146
Nouveau-Brunswick, district de l'accise	124
New-Edinburgh et Gatineau, pass. d'eau	(nouveau ball)—Locataire. 15
New-Westminster, district du gaz	Dépenses contingentes et appointements. 156
"News," The, Saint-Jean, Québec	Abonnements 148
Niagara et passage d'eau d'Youngstown	Locataire. 15
Nichols, J. T.	Appointements 116
Nolan, J. C.	Acheteur 112
Nutter, S. C.	Remises 32
O'Brien, C.	Dépenses contingentes 134
O'Brien, E. C.	Appointements. 114
O'Brien, J. F.	Dépenses contingentes 115
O'Brien, Martin	" d'inspect.-mesureur de bois. 135
"	Honoraires " 133
Ochsner, A.	Remises 32
O'Dell, F. W.	" 33
O'Donnell, J.	Appointements. 115
O'Domoghue, M. J.	" 114
O'Donohue, John	Dépenses contingentes. 135
Oertling, L.	" 125
O'Flaherty, E. J.	Appointements. 119
O'Flaherty, M. J.	" 155
O'Keefe, Eugene	Remises 31
Oland, J. C.	" 30, 31, 32, 33
O'Leary, T. J.	Supplément 131
"	Appointements. 118
O'Meara, F. M.	" 122
Ontario, districts de l'accise	Dépenses contingentes et appointements 124
Ormiston, John	Commission. 130
Orr, H. N.	Appointements 117
Osborne, A. D.	" 123
Osborne, F. A.	" 123
O'Sullivan, D.	" 123
Ottawa Brewing and Malting Co.	Remises 31
" Cie de ch. de fer électrique	Locataire. 108
" Cie du gaz	Dépenses contingentes 148
" Cie de pub. et d'imp. du "Times"	" 152
" division de l'accise	" et appointements. 116
"	Distribution des saisies 137
" division des poids et mesures	Dépenses contingentes et appointements. 150
" district du gaz	" 155
" Electric Co., The	" 159
"	Locataire. 108
" Investment Co.	" 108
Otterbein, C.	Remises. 30
Onellette, rue—Déroit—Passage d'eau	Locataire. 15
Owen-Sound, district du gaz	Dépenses contingentes et appointements. 155
" division de l'accise	" 116
"	Distribution des saisies. 137
" Packard Electric Co., The	Dépenses contingentes 159
Panneton, G. E.	Appointements. 119
Pape, James	Dépenses contingentes et appointements. 155
"Paper Trade Journal," The, New-York—Abonnement. 147
Papineauville et quai de Brown, p. d'eau—Locataire. 15
Park, W. A.	Commission 130
Parkinson, E. B.	Appointements. 123

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Pritchard et Andrews	125, 142, 149, 152, 157
" Progrès de Louiseville," Louiseville.	148
" Progrès de Valleyfield," Valleyfield.	148
" Profitable Advertising," Boston	147
Proteau et Carignan	32
Provost, J. B. B.	128
Provost, J. J.	151
Purdie, S. A.	156
Quain, Redmond	146
Québec, bureau de poste	134
" bur. des insp.-mesureurs de bois.	134
" " " "	133
" " " "	135-136
" Cie du gaz	134
" commissaires du havre	108
" district d'inspect. d'éclair. électr.	158
" district du gaz	155
" districts de l'accise	124
" division " "	120
" " " "	139
" poids et mesures	151
Queen City Oil Co.	159
Queenston, passage d'eau	15
Queenston et Lewiston, passage d'eau	15
Quinn Co.	159
Quinn, J. D.	131
" Droits	120
" Appointements	15
" Locataire.	118
" Appointements.	134
" Dépenses contingentes.	108
" Locataire.	130
" Commission	30
" Remises.	130
" Rayburn, R.	32
" Remises.	125
" Ready, James	112
" Registraire, cour de l'échiquier	119
" Reid, Robert (succes-ion de)	32
" Reilly, J. S.	30 à 37
" Reinhardt, C. S.	119
" Remises	155
" Renaud, A. H.	117
" Rennie, G.	33
" Reuter, G.	6-7
Revenu—Accise	20
" Casuel.	24 à 27
" Dépôts mensuels.	20
" Divers.	3
" En général.	50
" Inspection de la lum. électrique	17
" " du bois de constr.	46-47
" " du gaz.	14
" Loyers de chutes d'eau et autres.	15-16
" Menus travaux publics.	40-41
" Poids et mesures.	52
" Spiritueux pyroxyliques.	46-47
" Timbres judiciaires.	148
" Review," The, Windsor	151
Ricard, D.	119
Richard, J. B. T.	108
Richelieu et Ontario, Cie de navigation	123
Ridgman, A. H.	36
Rithel, R. P.	108
Robertson, David et Rowland, John	147
Robillard, G. A.	110
Robitaille, Cyrille	126, 144
Robitaille et Roy	126
Roy, Cyprias	155
Roche, H. G.	108
Rochester, John	129
Rochon, A.	15
Rockliffe et Pointe-Gatineau, pass. d'eau	128, 144
Roger, G. M.	118
Rogerson, J. M.	118

	PAGE.
Ross, H. E.	122, 152
Ross, S. F.	115
Ross, W. B.	125, 153, 159
Rouleau, J.	120
Rousseau, E. H.	120
Rowan, H.	156
"	158
Rowan, W. E.	116
Rowland, E.	115
Rowland, F.	115
Roy, Geo.	142
Roy, Joseph	30, 32
Roy, J. A.	30
Rudolph, Henry	31
Russell, J. A.	130
Ryan, J. J.	32
Ryan, William	119
Saisies—Accise, distribution des	137 à 141
"	141
" " remises	37
" " revenu	6
" " "	24 à 27
Sando, J.	137
Sarnia, district du gaz	155
Saucier, X.	122, 142
"	143
Saut-Sainte-Marie, passage d'eau	15
Scarth, W. F.	130
Schram, R. L. H.	137
"	117
Schwan, David	31
Schwartz, John S.	31
"Scientific American and Supplement," N.-Y., Abonnement.	148
Scott, M. W.	119
Scott, J. P.	32
Scullion, P. J.	119
Scullion, W. J.	131
"	119
Seagram, J. E.	30
Service préventif	132
"	53
Sexton, J.	131
"	120
Shanacy, M.	137
"	118, 154
"Shareholder" The, Montréal	147
Shaw, C. S. & Co.	142
Shaw, J. F.	146
Shea, Patrick	32
Shedrick, C. F.	159
Sherbrooke, district de l'éclairage élect.	158
" " du gaz	155
" " division de l'accise	120
" " " et appointements	140
Simpson, A. F.	120, 155
"	158
Simpson, A. E.	129, 140
"	129
Simpson, T. W.	31
Sinon, E. H.	114
Skead, l'hon. James (succession de feu)	108
Skinner, J. et Cie	144
Slattery, Ralph	116
Slattery, Thomas	150
Sleeman, George	30
Smyth, B. B.	121
Sorel—Division de l'accise	120
"	140
Spence, F. H.	114
Spence, John	114
Spereman, J. J.	131
"	115, 118

	PAGE.
Tabac—Honoraires de licences.....	22-23
" Licences émises, matières employées et quantité produite.....	74-75
" " Etat comparatif pour 1896-97 et 1897-98	76-77
" Quantité prise pour la consommation.....	22-23
" Revenu.....	6 à 9
" " Etat comparatif indiquant l'augmentation ou la diminution mensuelle pour 1896- 97 et 1897-98	28-29
" " mouvement d'entrepôts.....	79
" " remises " Etat comparatif pour 1896-97 et 1897-98....	80
" Timbres Commission.....	33 à 37
" " " Crédit.....	130
Tabac canadien en torquettes Commission sur la vente d'estampilles....	53
" " " Compte du revenu.....	130
" " " Etat comparatif des recettes du revenu pour l'année 1897-98	6 à 9
" " " Etat comparatif pour 1896-97 et 1897-98....	85
" " " Quantité prise pour la consommation.....	85
Talbot, John Appointements.....	22-23
Taylor, G. W. Supplément.....	116
" " " Appointements.....	131
Taylor, H. J. Remises.....	118
Taylor, J. F. Appointements.....	31
Teetzel, T. V. Frais judiciaires.....	115
Tennant, J. F. Commission.....	127
Terreborne, division de l'accise Dépenses contingentes et appointements..	130
" " " Distribution des saisies.....	121
Tétreau, Nérée Locataire.....	140
Thiberge, M. Frais judiciaires.....	108
Thomas, J. S. Appointements.....	128
Thomas, P. ".....	150
Thomas, R. Supplément.....	122
" " " Appointements.....	131
Thomas, W. J. Remises.....	118
Thompson, Abraham Acheteur.....	31
Thompson et Perkins Locataire.....	112
Timbres d'effets de commerce—Compte des distributeurs.....	108
" gaz.....	19
" " revenu.....	39
" judiciaires Compte des distributeurs.....	39
" " revenu.....	19
" lumière électrique.....	39
" poids et mesures—Compte des distributeurs.....	39
" " " Détruits ou renvoyés par les distributeurs.....	19
" " " Revenu.....	40-41
Trois-Rivières, division de l'accise Dépenses contingentes et appointements..	39
" " " Distribution des saisies.....	121
" " " des poids et mesures—Dépenses contingentes et appointem..	140
Till, T. M. Appointements.....	151
"Times", The, Peterboro' Abonnement.....	114
" " Victoria.....	148
Timmons, P. Abonnement.....	148
Tobin, John, et Cie Remises.....	120
Todd, Martin N. ".....	36
Todd, Thomas Appointements.....	30
Tomlinson, W. M. ".....	150
Tompkins, P. Distribution des saisies.....	151
" " " Appointements.....	141
Topley, W. J. Dépenses contingentes.....	122
Toronto B. et M. Company Remises.....	159
Toronto, distr. d'insp. de la lum. élect. Dépenses contingentes.....	31
" " division de l'accise " et appointements....	158
" " " " Distribution des saisies.....	118
" " " des poids et mesures Dépenses contingentes et appointements..	137
" " " du gaz " ".....	150
Toupin, F. X. J. A. Distribution des saisies.....	155
" " " Appointements.....	139
Tourchot, A. L. ".....	119
Tracy, J. P. ".....	142
"Trade Review", Montréal Abonnement.....	115
"Tribune", The, Winnipeg.....	147
Trudel, E. Distribution des saisies.....	148
	139

Revenus de l'Intérieur—Accise.

	PAGE.
Trudel, J. E.	127
Tuckett, George T.	34, 35, 36, 37
Turgeon, P. L.	134
"Typewriter World", The, Chicago	147
Tyrrell, Mlle M. J.	144
"United Canada," Ottawa	147
Vachon, J. B.	135
Valade, F. X.	143
Valin, J. E.	146
Vancouver, division de l'accise	123
" " " " " " " "	141
" " " " " " " "	156
Ventes de terrains	112-113
Verner, F.	119
Verner, T. H.	122
Victoria Phoenix B. Co., The	30, 32, 33
" " " " " " " "	123
" " " " " " " "	141
" " " " " " " "	152
" " " " " " " "	156
Victoriaville, division de l'accise	121
Villeneuve, J.	135
Villeneuve, J.	119
Vinaigre—Etat indiquant les mouvements	104
Vincent, J. L.	124
Wade et Patton	127
Wainwright, F. G.	122
Walker, H. et Fils	32
Walkerville Brewing Co., The	30, 32, 33
Wallace, C. H.	32
Wallace, G. H.	130
Walker, J.	116
Walsh, W. J.	131
" " " " " " " "	114
Walsh, William	135
Wardell, R. S. R.	115
Warren, G. S.	139
Watkins, J. A.	139, 140
" " " " " " " "	119
Watson, James	142
" " " " " " " "	143
Watson, John	31
Watson, W. W.	122
Waugh, Richard J.	142, 151
" " " " " " " "	143
Webbe, C. E. A.	115
Weir, James	131
" " " " " " " "	115
Weir, R. S.	127
"Welland Tribune," The	142
Westman, Thomas	137
" " " " " " " "	118
" " " " " " " "	125
Weston Electrical Instrument Co.	158
Weyns, C.	118
Wheatley, A. E.	150
Whelan, W. F.	134
White, James	144
Whitehead, Mme J.	116, 125
Whitney Electrical Instrument Co.	159
Whitteker, W.	150
Warton, bassin	16
Wickwire, W. N.	31, 32, 33
Williams, J.	155
" " " " " " " "	158
Williams, S.	110
Williamson, A. M.	130
Wills, E. A.	142
Wilmot, J. B.	150, 153
Wilson, A. B.	128
Wilson, D.	115
Wilson, James	149
Wilson, John	110

	PAGE.
Wilson, M. S.	31
Wilson, William	30, 32, 33
Windsor, division de l'accise	118, 119
" " "	137
" " " division des poids et mesures	150
Winnipeg, division de l'accise	122
" " "	141
" " " de l'électricité	158
" " " des poids et mesures	152
" " " du gaz	156
Winslow, A.	31
Winsor, J. A.	150
Winter, C. F.	146
Witteman, Konrad	32, 33
Whittaker, W.	150
Wolfenden, W.	123
" "	156
Wood, J. A.	117
Woodward, G. W.	131
" "	114
"World," The, Chatham, N.-B.	148
" " Toronto	148
Wright, R. J.	150
Wright, Mlle S. E.	144
Yarmonth, division de l'accise	122
Yates, James M.	114
Yetts, Robert P.	146
Young, Levi	108

RAPPORT, ÉTATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1898

2^{me} PARTIE—INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET
INSPECTION DU GAZ ET DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DU PARLEMENT

O T T A W A

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1898

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

SUR

L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES ET L'INSPECTION DU GAZ
ET DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE.

A l'honorable Ministre
du Revenu de l'Intérieur,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les services d'inspection des poids et mesures ainsi que du gaz et de l'éclairage électrique, avec les tableaux statistiques ordinaires y relatifs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

1. Les droits perçus pendant l'exercice pour l'inspection des poids et mesures se sont élevés à \$44,034.59; pour l'exercice précédent le chiffre avait été de \$36,795.69.

2. La dépense totale a été de \$63,447.01; elle avait été de \$65,942.95 pendant l'exercice terminé le 30 juin 1897.

3. A l'annexe A se trouve un tableau de la dépense et de la recette de chaque division d'inspection.

Les annexes B, C et D donnent un état détaillé des poids, mesures et instruments de pesage présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés, pendant l'exercice.

Voici un résumé des opérations du service :—

	Présentés.	Vérifiés.	Rejetés.	Pour-cent des rejets.
Poids du Canada.....	69,458	68,664	794	1.14
Mesures de capacité du Canada.....	89,355	89,130	245	0.27
" longueur.....	7,016	6,826	190	2.70
Balance à bras égaux.....	12,510	12,243	267	2.13
Romaines.....	4,433	4,292	141	3.11
Balances-bascales.....	26,823	25,963	870	3.24
Poids de Troy.....	64	64		
" tolérés.....	1,533	1,532	1	0.06
Mesures tolérées.....	212	210	2	0.94

Rev. de l'Intérieur—Poids et mesures, gaz et lumière électrique.

INSPECTION DU GAZ.

5. La recette totale du service de l'inspection du gaz et des compteurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898, a été de \$18,678.00, tandis qu'elle avait été de \$17,271.75 pour l'exercice terminé le 30 juin 1897.

6. La dépense totale a été de \$20,165.59, contre \$19,139.00 pour l'exercice précédent.

7. A l'annexe E se trouve un relevé des dépenses et des recettes dans chaque district d'inspection.

8. On trouvera à l'annexe F un état du pouvoir éclairant et de la pureté du gaz inspecté pendant l'exercice.

9. Là où l'inspection a été faite, le pouvoir éclairant a été constaté être comme suit:—

Endroit.	Nombre d'épreuves.	Trop faible.	Endroit.	Nombre d'épreuves.	Trop faible.
Barrie.....	12	Stratford.....	12
Belleville.....	46	Sainte-Catherine.....	12
Berlin.....	12	Saint-Thomas.....	12
Brantford.....	12	Toronto.....	104
Brockville.....	12	Windsor.....	12
Chatham.....	12	Woodstock.....	11
Cobourg.....	12	Montréal.....	106
Cornwall.....	12	Québec.....	12
Dundas.....	12	Sherbrooke.....	12
Galt.....	12	Frédéricton.....	24
Guelph.....	12	Moncton.....	12
Hamilton.....	12	Saint-Jean, N.-B.....	89	1
Ingersoll.....	12	Halifax.....	19
Kingston.....	24	Pictou.....	9
Listowell.....	5	Yarmouth.....	8
London.....	28	Charlottetown.....	34
Nanaimo.....	10	Winnipeg.....	14
Ottawa.....	24	Nanaimo.....	12
Owen-Sound.....	12	New-Westminster.....	12
Peterborough.....	12	Vancouver.....	12
Port-Hope.....	12	Victoria.....	16
Sarnia.....	12			

Suivent les recettes de l'inspection de l'éclairage électrique:—

Droits d'inspection des compteurs, etc.....	\$ 5,388 25
Inscription des compagnies d'éclairage.....	3,970 00
Amendes.....	114 00
	<u>\$ 9,472 25</u>
Frais d'inspection (annuelle).....	3,236 10
	<u>\$ 6,236 15</u>
Dépense en instruments, etc.....	3,768 80
	<u>\$ 2,467 35</u>
Recettes nettes.....	<u>\$ 2,467 35</u>

Rev. de l'Intérieur—Poids et mesures, gaz et lumière électrique.

On verra par ce qui précède que les deux services d'inspection du gaz et de l'éclairage électrique, qui se font en grande partie par le même personnel, ont atteint une phase où ils ont cessé d'être une charge pour le contribuable en général, comme l'indiquent les chiffres suivants :—

Service.	Recette.	Dépense.
	\$ c.	\$ c.
Gaz.....	18,678 00	20,166 00
Éclairage électrique.....	9,472 00	3,236 00
En dehors du coût des instruments.....	28,150 00	23,402 00

On remarquera que le service congénère de l'inspection des poids et mesures a rapporté un peu plus des deux tiers de ses frais, ces derniers se chiffrant par \$63,447 et les recettes par \$44,034.59, comme il est dit plus haut.

Comme les deux tiers des frais sont directement payés par le commerce, le département considère que le public en général, à qui le service assure l'avantage de poids et mesures justes dans tous ses rapports avec le commerce, n'a pas lieu de se plaindre s'il a à contribuer le troisième tiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDWARD MIALL,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE A.

 ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, pour l'exercice qui
 a fini le 30 juin 1898.

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et sous-inspecteurs.	DÉPENSES.							Recettes.
		Appoin- tements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.	
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Belleville...	Johnson, Wm.. Slattery, Thos.. Irwin, S. Errett, R. W.. Johnston, C. W.. Whitteker, W.. Behan, J. J.	3,312 82	662 13	230 00	835 27	402 65	5,442 87	2,969 54
Hamilton...	Freed, A. T. McDonald, John Marentette, A.. Fitzgerald, E. W Laidman, R. H.. Wheatley, A. E. Jarvis, H.	5,242 25	...	357 56	677 46	99 59	6,376 86	9,468 88
Ottawa.....	Macdonald, J. A. McFarlane, J. sr. Winsor, J. A. Elliott, T. H. Breen, John.....	3,065 22	301 00	291 66	670 75	289 05	4,617 68	1,720 80
Toronto.....	Piper, H. Milligan, R. J.. Wright, R. J. Todd, Thos. Murdoch, J.	3,499 92	784 55	103 87	4,388 34	4,007 16
Windsor....	Hayward, W. J. Hughes, R. A. Thomas, J. S. Coughlin, D.	3,449 76	847 81	298 83	4,596 40	4,668 00
	Ontario.....	18,569 97	1,320 69	521 66	3,815 84	1,193 99	25,422 15	22,834 38

ANNEXE A—Suite.

ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, etc.—Suite.

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et sous-inspecteurs.	DÉPENSES.							Recettes.	
		Appoin- tements.	Frais de saisie.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.		
		§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.		
Montréal...	Chalus, J. O....	6,784 70	..	148 38	1,647 92	316 97	8,897 97	9,730 63	
	Daoust, J. A....									
	Gervais, S.....									
	Hébert, J. A. P..									
	Baker, J. S.....									
	Tomlinson, W.M									
	Fournier, L. A..									
Dessert, Victor..										
Langlois, J. H..										
Québec.....	Guay, Geo. N....	4,399 96	350 00	1,097 43	83 88	5,931 27	2,736 56	
	Pinhey, Henry...									
	Kelly, M. J.....									
	Chabot, F. X....									
	Petit, J. B.....									
Guay, Alphonse.										
Moreau, J. A....										
Trois- Rivières.	Gravel, A. I....	1,499 92	41 66	564 86	33 97	2,140 41	1,515 93	
	Provost, J. J....									
	Québec.....									
		12,684 58	190 04	350 00	3,310 21	434 82	16,969 65	13,983 12	
Saint-Jean..	Wilmot, J. B....	2,500 00	448 52	25 59	2,974 11	1,499 08	
	Cowan, E.....									
	Richard, D.....									
	Nouv.-Brunswick	2,500 00	448 52	25 59	2,974 11	1,499 08	
Halifax	Frame, Arch....	1,599 96	300 00	151 14	116 60	2,167 70	818 80	
	Waugh, R. J....									
Pictou.....	McKay, J.....	1,550 82	27 90	447 78	62 25	2,088 75	780 06	
	Dustan, Wm. M.									
	Chisholm, J. J..									
Yarmouth..	Dustan, Wm., intér.	3,150 78	27 90	300 00	598 92	178 85	4,256 45	1,602 61	
	Nouvelle-Ecosse.									
Charl'ttet'n, I. P.-E....	Davy, Edward..	1,500 00	144 74	51 41	1,696 15	364 66	
	Hughes, Henry..									

ANNEXE A—Fin.

ÉTAT des recettes et des dépenses des poids et mesures, etc.—Fin.

Divisions d'inspection.	Inspecteurs et sous-inspecteurs.	DÉPENSES.								Recettes.					
		Appointe- ments.		Frais de saisie.		Aide spéciale.		Loyer.				Frais de voyages.		Divers.	
		\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.	\$. c.
Winnipeg..	Magness, R. McDonald, A. W. Francis, G. M.. Girdlestone, R. J. M. Ross, H. E.	2,473	75	1,101	11	108	00	1,061	86	91	43	4,836	15	3,070	11
Calgary, T. N.-O.	Gosnell, T. S. Costello, J. W. }	619	95					67	45	36	34	723	74	103	13
Victoria, C.-B.	Findley, H. McAloney, J. A. }	968	29	181	81	300	00	578	82	77	20	2,106	12	577	

RÉCAPITULATION.

Ontario	18,569	97	1,320	69	521	66	3,815	84	1,193	99	25,422	15	22,834	38
Québec	12,684	58	190	04	350	00	3,310	21	434	82	16,969	65	13,983	12
Nouveau-Brunswick	2,500	00					448	52	25	59	2,974	11	1,499	08
Nouvelle-Ecosse	3,150	78	27	90	300	00	598	92	178	85	4,256	45	1,602	61
Ile du Prince-Edouard	1,500	00					144	74	51	41	1,696	15	364	66
Manitoba	2,473	75	1,101	11	108	00	1,061	86	91	43	4,836	15	3,070	11
Territoires du Nord-Ouest	619	95					67	45	36	34	723	74	103	13
Colombie-Britannique	968	29	181	81	300	00	578	82	77	20	2,106	12	577	50
Inspect. des fabriq. de balances..	800	00									800	00		
Dépenses imprévues en général.									1,781	29	1,781	29		
Impressions									587	77	587	77		
Papeterie									118	94	118	94		
Grands totaux.....	43,267	32	2,821	55	1,579	66	10,026	36	4,577	63	62,272	52	44,034	59

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE

Poids et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898; dans chaque division, dans chaque

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS						MESURES DE CAPACITÉ						
	du Canada.		de Troy.		Divers.		du Canada.		Divers.				
	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	
<i>Ontario.</i>													
Belleville.....	3,341	3,341			2	2	4,212	4,212		3	2	1	
Hamilton.....	13,849	13,790	59		1	1	4,457	4,456	1	12	11	1	
Ottawa.....	2,787	2,485	302		6	6	2,242	2,124	118	4	4		
Toronto.....	3,680	3,680		16	16	388	388			1	1		
Windsor.....	6,388	6,388											
	30,045	29,684	361	16	26	397	397	43,930	43,811	119	20	18	2
<i>Québec.</i>													
Montréal.....	18,167	17,787	380	33	33	363	363	24,850	24,838	12	129	129	
Québec.....	8,628	8,591	37			539	539	6,414	6,396	18			
Trois-Rivières.....	3,739	3,723	16			81	80	3,664	3,573	91			
	30,534	30,101	433	33	33	983	982	34,928	34,807	121	129	129	
<i>Nouveau-Brunswick.</i>													
Saint-Jean.....	3,203	3,203				28	28	4,467	4,466	1			
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>													
Halifax.....	1,450	1,450		14	14	86	86	1,441	1,441		51	51	
Pictou.....	1,231	1,231				38	38	1,226	1,222	4	2	2	
Yarmouth.....								2	2		3	3	
	2,681	2,681		14	14	124	124	2,669	2,665	4	56	56	
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>													
Charlottetown.....	602	602				1	1	300	300				
<i>Manitoba.</i>													
Winnipeg.....	1,704	1,704						2,993	2,993		7	7	
Calgary.....	39	39						37	37				
	1,743	1,743						3,030	3,030		7	7	
<i>Colombie-Britannique.</i>													
Victoria.....	650	650		1 ass	1 ass			51	51				

B.

nombre total des instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés, province, et dans tout le Canada.

MESURES DE LONGUEUR.	BALANCES, ETC.											
	Balances à bras égaux.			Balances.			Balances-basculés, ponts à bascule, etc.					
	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.
	414	414		454	454		124	123	1	1,912	1,912	
	849	768	81	3,605	3,518	87	1,839	1,799	40	6,431	6,131	300
	368	352	16	450	387	63	13	13		1,433	1,314	119
	1,168	1,168		647	647		320	320		1,920	1,920	
	366	365	1	1,078	1,074	4	413	410	3	2,625	2,590	35
	3,165	3,067	98	6,234	6,080	154	2,709	2,665	44	14,321	13,867	454
	2,147	2,136	11	2,857	2,778	79	1,214	1,139	75	5,670	5,445	225
	906	835	71	1,239	1,237	2	95	93	2	1,420	1,411	9
	280	270	10	548	532	16	45	44	1	882	864	18
	3,333	3,241	92	4,644	4,547	97	1,354	1,276	78	7,972	7,720	252
	21	21		543	542	1	60	60		1,086	1,076	10
	80	80		271	271		40	40		471	469	2
	89	89		232	232		29	29		553	550	3
							3	3		2	2	
	169	169		503	503		72	72		1,026	1,021	5
	2	2		105	105		66	66		202	202	
	296	296		343	328	15	116	97	19	1,694	1,545	149
	30	30		8	8		2	2		50	50	
	326	326		351	336	15	118	99	19	1,744	1,595	149
				130	130		54	54		472	472	

ANNEXE

Poids et mesures inspectés pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898 ;
dans chaque division, dans chaque

RÉCAPIT

DIVISIONS D'INSPECTION, PAR PROVINCES.	POIDS						MESURES DE CAPACITÉ							
	du Canada.		de Troy.		Divers.		du Canada.		Divers.					
	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.	Vérifiés.	Rejetés.	Présentés à la vérification.		Vérifiés.	Rejetés.	
Ontario	30,045	29,684	361	16	16	397	397	1	43,980	43,811	119	20	18	2
Québec	30,534	30,101	433	33	33	983	982	1	34,928	34,807	121	129	129
Nouveau-Brunswick	3,203	3,203	28	28	4,467	4,466	1
Nouvelle-Ecosse	2,681	2,681	14	14	124	124	2,669	2,665	4	56	56
Ile du Prince-Edouard	602	602	1	1	300	300
Manitoba	1,743	1,743	1 ass	1 ass	3,030	3,030	7	7
Colombie-Britannique	650	650	51	51
Grands totaux	69,458	68,664	794	64	64	1,533	1,532	1	89,375	89,130	245	212	210	2

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

B—Fin.

nombre total des instruments présentés à la vérification, vérifiés ou rejetés,
province, et dans tout le Canada.

TULATIION.

MESURES DE LONGUEUR.	BALANCES, ETC.										
	Balances à bras égaux.			Romaines.			Balance-basculs, ponts à bascule, etc.				
	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.	Présentées à la vérification.	Vérifiées.	Rejetées.		
3,165	3,067	98	6,234	6,080	154	2,709	2,665	44	14,321	13,867	454
3,333	3,241	92	4,644	4,547	97	1,354	1,276	78	7,972	7,720	252
21	21	543	542	1	60	60	1,086	1,076	10
169	169	503	503	72	72	1,026	1,021	5
2	2	105	105	66	66	202	202
326	326	351	336	15	118	99	19	1,744	1,595	149
....	130	130	54	54	472	472
7,016	6,826	190	12,510	12,243	267	4,433	4,292	141	26,823	25,953	870

E. MIALL
Commissaire.

ANNEXE

POIDS du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS du													
	Avoir													
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.	2 on.
<i>Ontario.</i>														
Belleville.....	6		1	5	9	115	186	323	627	618	369	339	305	
Hamilton.....				3	15	302	173	2,394	3,812	3,752	792	669	641	
Ottawa.....				1	3	176	127	272	374	423	299	253	243	
Toronto.....		1	1	19	7	126	236	429	775	684	360	289	273	
Windsor.....			1	6	5	124	296	541	1,207	1,164	700	666	620	
Totaux.....	6	1	3	34	39	843	1,018	3,959	6,795	6,641	2,520	2,216	2,082	
<i>Québec.</i>														
Montréal.....	468	43	11	15	68	34	919	782	1,532	2,604	2,705	2,250	2,122	1,848
Québec.....	67	17	25	68	158	541	637	592	1,220	1,179	1,122	1,093	954	
Trois-Rivières.....	12	3	8	17	9	265	243	352	372	569	519	477	354	
Totaux.....	468	122	31	48	153	201	1,725	1,662	2,476	4,196	4,453	3,891	3,692	3,156
<i>Nouveau-Brunswick.</i>														
Saint-Jean.....		57	8	7	13	17	140	257	213	713	555	345	285	261
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>														
Halifax.....	44			22	18	79	20	150	337	257	181	133	98	
Pictou.....	21	5	7	6	12	29	70	101	267	243	131	103	92	
Yarmouth.....														
Totaux.....	65	5	7	28	30	108	90	251	604	500	312	236	190	
<i>Ile du Prince-Edouard</i>														
Charlottetown.....					1	14	23	45	147	111	76	64	60	
<i>Manitoba.</i>														
Winnipeg.....				2	1	55	20	302	397	341	128	114	108	
Calgary.....						1	1	7	7	7	3	3	3	
Totaux.....				2	1	56	21	309	404	348	131	117	111	
<i>Colombie-Britannique.</i>														
Victoria.....						6	6	71	127	130	90	82	73	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

C.

présentés à la vérification, dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1898.

CANADA.								MESURES LINÉAIRES.													
du poids.								Poids de Troy.	Divers poids.	6 pieds.	5 pieds.	1 verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons ou rubans.	Nombre total.	Diverses mesures.
1 on.	8 dr.	4 dr.	2 dr.	1 dr.	½ dr.	Nombre total.	1 on.														
269	124	36	5	3	1	3,341	2	414											414		
638	486	102	9	2		13,849	1	849											849		
184	93	33	13	4	1	2,787	6	368											368	3	
235	128	67	26	24		3,680	16	1,168											1,168	12	
551	345	130	21	8	3	6,388		366											366	4	
1,877	1,176	368	74	41	5	30,045	16	397											3,165	1	
																				20	
1,384	684	181	66	75		18,167	33	363											2,147		
708	171	45				8,623	539	906											906		
226	83	10	2	2		3,739	81	280											280	129	
2,313	938	236	68	77		30,534	33	983											3,333		
225	92	15				3,203	28	21											21		
70	24	11	4	2		1,450	14	76											80	51	
79	42	19	2	2		1,231	34	89											89	2	
																				3	
149	66	30	6	4		2,681	14	110											169	56	
46	12	3				602	1	2											2		
103	61	34	22	12	4	1,704													296	7	
3	2	1	1			39													30		
106	63	35	23	12	4	1,743													313	7	
57	8					650	1	55													

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE

Poids du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS DU												Avoir	
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 oz.		4 oz.
<i>Ontario.</i>														
Belleville		6		1	5	9	115	186	323	627	618	369	339	305
Hamilton					4	15	302	174	2,399	3,830	3,773	798	674	643
Ottawa					1	3	193	152	319	441	482	328	281	259
Toronto			1	1	19	7	126	236	429	775	684	360	289	273
Windsor				1	6	5	124	296	541	1,207	1,164	700	606	620
Totaux		6	1	3	35	39	860	1,044	4,011	6,880	6,721	2,555	2,249	2,100
<i>Québec.</i>														
Montréal	468	43	11	15	72	36	948	813	1,565	2,672	2,779	2,315	2,172	1,868
Québec		69	17	26	68	160	541	640	592	1,231	1,186	1,126	1,097	956
Trois-Rivières		12	3	8	17	10	265	247	354	576	572	521	477	354
Totaux	468	124	31	49	157	206	1,754	1,700	2,511	4,479	4,537	3,962	3,746	3,178
<i>Nouveau-Brunswick.</i>														
Saint-Jean		57	8	7	13	17	140	257	213	713	555	345	285	261
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>														
Halifax		44			22	18	79	20	150	337	257	181	133	98
Pictou		21	5	7	6	12	29	70	101	267	243	131	103	92
Yarmouth														
Totaux		65	5	7	28	30	108	90	251	604	500	312	236	190
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>														
Charlottetown					1	14	23	45	147	111	76	64	60	
<i>Manitoba.</i>														
Winnipeg					2	1	55	20	302	397	341	128	114	108
Calgary							1	1	7	7	7	3	3	3
Totaux					2	1	56	21	309	404	348	131	117	111
<i>Colombie-Britannique.</i>														
Victoria							6	6	71	127	130	90	82	73

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

C—Suite.

inspectés et vérifiés, dans chaque division d'inspection.
à fini le 30 juin 1898.

CANADA.								MESURES LINÉAIRES.												
du poids.																				
1 on.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	$\frac{1}{2}$ dr.	Nombre total.	Poids de Troy.	Divers poids.	6 pieds.	5 pieds.	1 verge.	$\frac{1}{2}$ verge.	2 pieds.	1 pied.	$\frac{1}{2}$ pied.	Chaines de 100 pieds.	Chaines de 66 pieds.	Galons ou rubans.	Nombre total.	Diverses mesures.
269	124	36	5	3	1	3,341	2				414								414	2
638	486	102	9	2		13,790	1				768								768	11
170	93	33	13	4	1	2,485	6				352								352	4
235	128	67	26	24		3,680	16	388			1,168								1,168	1
551	345	130	21	3	3	6,388					365								365	
1,863	1,176	368	74	41	5	29,684	16	397			3,067								3,067	18
1,380	684	181	66	75		17,787	33	363			2,136								2,136	129
703	170	45				8,591	539				835								835	
226	83	10	2	2		3,723	85				270								270	
2,309	937	236	68	77		30,101	33	987			3,241								3,241	129
225	92	15				3,203	28				21								21	
70	24	11	4	2		1,450	14	86			80								80	51
79	42	19	2	2		1,231	34				89								89	2
149	66	30	6	4		2,681	14	120			169								169	3
46	12	3				602	1				2								2	
103	61	34	22	12	4	1,704					295	1							296	7
3	2	1	1			39					18	12							30	
106	63	35	23	12	4	1,743					313	13							326	7
57	8					650	1	ass												

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE

POIDS du Canada et mesures linéaires, de chaque dénomination, pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	POIDS DU													
	Avoir													
	60 liv.	50 liv.	30 liv.	20 liv.	10 liv.	7 liv.	5 liv.	4 liv.	3 liv.	2 liv.	1 liv.	8 on.	4 on.	2 on.
<i>Ontario.</i>														
Belleville.....														
Hamilton.....				1			1	5	18	21	6	5	2	
Ottawa.....						17	25	47	67	59	29	28	16	
Windsor.....														
Total..				1		17	26	52	85	80	35	33	18	
<i>Québec.</i>														
Montréal.....				4	2	29	31	33	68	74	65	50	20	
Québec.....		2		1	2		3		11	7	4	4	2	
Trois-Rivières.....					1		4	2	4	3	2			
Totaux.....		2		1	4	5	29	38	83	84	71	54	22	

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

C—Fin.

inspectés et rejetés, dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1898.

CANADA.										MESURES LINÉAIRES.										
du poids.																				
1 once.	8 drs.	4 drs.	2 drs.	1 dr.	½ dr.	Nombre total.	Poids de Troy.	Poids divers.	6 pieds.	5 pieds.	1 verge.	½ verge.	2 pieds.	1 pied.	½ pied.	Chaînes de 100 pieds.	Chaînes de 66 pieds.	Galons et rubans.	Nombre total.	Diverses mesures.
						59													81	1
14						302													16	1
14						361													98	2
4						380													11	
	1					37													71	
						16													10	
4	1					433													92	

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage de d'inspection, pendant l'exercice

DIVISIONS D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ.										
	Canada.										
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ -boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ -chopine.	Roquille.	$\frac{1}{4}$ -roquille.	Nombre total.
<i>Ontario.</i>											
Belleville.....	80	490	254	554	666	1,165	893	105	5	...	4,212
Hamilton.....	182	210	236	523	749	1,146	1,189	203	18	1	4,457
Ottawa.....	4	20	53	336	505	618	367	204	97	38	2,242
Toronto.....	92	309	388	2,123	2,040	4,422	5,770	2,597	1	...	17,742
Windsor.....	138	255	168	1,225	2,509	5,204	3,456	2,308	14	...	15,277
Total.....	496	1,284	1,099	4,761	6,469	12,555	11,675	5,417	135	39	43,930
<i>Québec.</i>											
Montréal.....	31	805	1,171	3,490	4,313	6,390	5,154	2,695	820	12	24,850
Québec.....	139	358	1,142	1,635	1,483	1,091	440	94	1	...	6,414
Trois-Rivières.....	177	120	520	794	884	666	408	92	3	...	3,664
Total.....	31	1,121	1,649	5,152	6,742	8,757	6,911	3,543	1006	16	34,928
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Saint-Jean.....	148	141	844	1,269	1,092	719	214	40	4,467
<i>Nouvelle-Écosse.</i>											
Halifax.....	1	78	52	239	298	360	281	89	41	2	1,441
Pictou.....	2	43	31	232	417	333	121	44	3	...	1,226
Yarmouth.....	1	2
Total.....	3	121	83	471	716	694	402	133	44	2	2,669
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown.....	2	...	14	72	111	75	26	300
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	84	9	5	515	850	852	626	49	3	...	2,993
Calgary.....	4	6	...	7	5	7	7	1	37
Total.....	88	15	5	522	855	859	633	50	3	...	3,030
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria.....	27	...	24	51

D.

chaque dénomination, présentés à la vérification, dans chaque division qui a fini le 30 juin 1898.

Balances à bras égaux.	BALANCES.										Totaux.			
	Romaines à bras à divisions.					Ponts à bascule ou balances-basculés.								
5 liv. et au-dessous.	de 5 liv. à 50 liv.	50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	500 liv. à 1,000 liv.	1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	250 liv. à 500 liv.	500 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. à 4,000 lbs.	4,000 liv. à 6,000 liv.	6,000 liv. et au-dessus.	
145	309	120	2	1	1	736	189	654	125	57	151	2,490
1,972	1,633	1,792	44	3	...	3,844	117	1,922	280	124	144	11,875
103	347	13	621	115	565	38	54	40	1,896
204	443	311	6	2	1	823	74	646	140	48	189	2,887
349	729	405	8	852	161	1,071	266	62	213	4,116
2,773	3,461	2,641	60	6	2	6,876	656	4,858	849	345	737	23,264
787	2,066	3	1,207	7	...	2,010	1,226	1,956	134	158	186	9,740
124	1,003	14	98	95	431	651	291	8	28	11	2,754
46	495	3	4	44	1	240	277	325	11	19	10	1,475
957	3,564	17	105	1,346	8	2,681	2,154	2,572	153	205	207	13,969
82	443	...	18	59	...	1	...	503	279	246	21	17	20	1,689
49	207	2	13	40	203	78	138	22	4	26	782
63	160	...	9	29	278	122	101	15	15	22	814
...	3	1	1	5
112	367	2	22	72	482	201	239	37	19	48	1,601
26	79	28	18	18	2	66	28	78	12	11	7	373
89	254	116	637	27	500	246	180	104	2,153
3	5	1	1	17	3	15	4	3	8	60
92	259	117	1	654	30	515	250	183	112	2,213
60	70	44	7	3	...	249	19	151	24	9	20	656

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ.										
	Canada.										
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ -boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ -gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ -chopine.	Roquette.	$\frac{1}{2}$ -roquette.	Nombre total.
<i>Ontario.</i>											
Belleville.....	80	490	254	554	666	1,165	893	105	5	4,212
Hamilton.....	1822	210	236	523	749	1,145	1,189	203	18	1	4,456
Ottawa.....	3	14	45	302	460	597	365	203	97	38	2,124
Toronto.....	92	309	388	2,123	2,040	4,422	5,770	2,597	1	17,742
Windsor.....	138	255	168	1,225	2,509	5,204	3,456	2,308	14	15,277
Total.....	495	1,278	1,091	4,727	6,424	12,533	11,673	5,416	135	39	43,811
<i>Québec.</i>											
Montréal.....	805	1,169	3,488	4,313	6,386	5,151	2,694	820	12	24,838
Québec.....	31	138	353	1,140	1,628	1,479	1,088	439	94	1	6,396
Trois-Rivières.....	166	109	506	783	870	655	394	87	3	3,573
Total.....	31	1,109	1,636	5,134	6,724	8,735	6,894	3,527	1001	16	34,807
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Saint-Jean.....	148	141	843	1,269	1,092	719	214	40	4,466
<i>Nouvelle-Écosse.</i>											
Halifax.....	1	78	52	239	298	360	281	89	41	2	1,441
Pictou.....	2	43	31	232	417	331	119	44	3	1,222
Yarmouth.....	1	1	2
Total.....	3	121	83	471	716	692	400	133	44	2	2,665
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>											
Charlottetown.....	2	14	72	111	75	26	300
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg.....	84	9	5	515	850	852	626	49	3	2,993
Calgary.....	4	6	7	5	7	7	1	37
Total.....	88	15	5	522	855	859	633	50	3	3,030
<i>Colombie-Britannique.</i>											
Victoria.....	27	24	51

D—Suite.

chaque dénomination, inspectés et vérifiés, dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1898.

BALANCES.														
Balances à bras égaux.				Romaines à bras à divisions.				Ponts à bascule ou balances-basculés.						
5 liv. et au-dessous.	5 liv. à 50 liv.	50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	500 liv. à 1,000 liv.	1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	250 liv. à 500 liv.	500 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. à 4,000 liv.	4,000 liv. à 6,000 liv.	6,000 liv. et au-dessus.	Total.
145	309	119	2	1	1	736	189	654	125	57	151	2,489
1,962	1,556	1,753	44	2	3,739	106	1,804	252	118	112	11,448
78	309	13	578	97	524	35	47	33	1,714
204	443	311	6	2	1	823	74	646	140	48	189	2,887
346	728	403	7	842	161	1,057	264	60	206	4,074
2,735	3,345	2,599	59	5	2	6,718	627	4,685	816	330	691	22,612
782	1,993	3	1,132	7	1,951	1,165	1,867	127	152	183	9,362
124	1,001	14	93	93	430	644	290	8	28	11	2,741
42	483	3	4	43	1	239	273	314	9	19	10	1,440
948	3,477	17	105	1,268	8	2,620	2,082	2,471	144	199	204	13,540
82	442	18	59	1	502	274	243	20	17	20	1,678
49	207	2	13	40	203	77	137	22	4	26	780
63	160	9	29	277	122	99	15	15	22	811
.....	3	1	1	5
112	367	2	22	72	481	200	236	37	19	48	1,596
26	79	28	18	18	2	66	28	78	12	11	7	373
84	244	97	582	24	442	234	169	94	1,970
3	5	1	1	17	3	15	4	3	8	60
87	249	95	1	599	27	457	238	172	102	2,030
60	70	44	7	3	249	19	151	24	9	20	656

ANNEXE

MESURES de capacité du Canada, balances et instruments de pesage, de pendant l'exercice qui

DIVISIONS D'INSPECTION.	MESURES DE CAPACITÉ.										Nombre total.
	du Canada.										
	Boisseau.	$\frac{1}{2}$ boisseau.	$\frac{1}{4}$ de boisseau.	Gallon.	$\frac{1}{2}$ gallon.	Pinte.	Chopine.	$\frac{1}{2}$ chopine.	Roquille.	$\frac{1}{2}$ roquille.	
<i>Ontario.</i>											
Belleville						1					1
Hamilton	1	6	6	34	45	21	2	1			118
Ottawa											
Windsor											
Totaux	1	6	8	34	45	22	2	1			119
<i>Québec.</i>											
Montréal			2	2		4	3	1			12
Québec		1		2	7	4	3	1			18
Trois-Rivières		11	11	14	11	14	11	14	5		91
Totaux		12	13	18	18	22	17	16	5		121
<i>Nouveau-Brunswick.</i>											
Saint-Jean				1							1
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>											
Halifax						2	2				4
Pictou											
Totaux						2	2				4
<i>Manitoba.</i>											
Winnipeg											

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

D—Fin.

chaque dénomination, inspectés et rejetés, dans chaque division d'inspection, a fini le 30 juin 1898.

	BALANCES.											Nombre total rejeté.			
	Balance à bras égaux.				Romaines à bras à divisions.			Ponts à bascule ou balances-basculés.							
	5 liv. et au-dessous.	5 liv. à 50 liv.	50 liv. à 100 liv.	100 liv. et au-dessus.	500 liv. et au-dessous.	500 liv. à 1,000 liv.	de 1,000 liv. à 2,000 liv.	2,000 liv. et au-dessus.	250 liv. et au-dessous.	de 250 liv. à 500 liv.	de 500 liv. à 2,000 liv.		de 2,000 liv. à 4,000 liv.	de 4,000 liv. à 6,000 liv.	6,000 liv. et au-dessus.
					1										1
10	77			39		1		105	11	118	28	6	32		427
25	38							43	18	41	3	7	7		182
3	1			2	1			10	14	2	2	2	7		42
38	116			42	1	1		158	29	173	33	15	46		652
6	73			75				59	61	89	7	6	3		379
	2			2				1	7	1					13
	4	12		1				1	4	11	2				35
6	79	12		78				61	72	101	9	6	3		427
	1							1	5	3	1				11
									1	1					2
									2						3
									1	3	1				5
5	10			19				55	3	58	12	11	10		183

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE E.

DÉPENSES et recettes de l'inspection du gaz, pour l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

Districts.	Inspecteurs.	DÉPENSES.						Recettes.
		Appointe- ments.	Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	Total.	
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
Barrie.....	Shanacy, M.....	100 00				4 00	104 00	81 00
Belleville.....	Johnson, Wm.....	250 00	83 32	50 00		44 10	427 42	89 25
Berlin.....	Lynes, K.....	100 00			25 10	24 71	149 81	214 25
Brockville.....	Jchnston, C. W. (int.)		99 96			8 58	108 54	116 25
Cobourg.....	Bickle, J. W.....	100 00			39 05	22 85	161 90	129 25
Cornwall.....	Mulhern, M. M.....	100 00				57 83	157 83	51 25
Guelph.....	Broadfoot, S.....	100 00				41 29	141 29	140 00
Hamilton.....	McPhie, D.....	1,699 96		54 00	84 55	82 62	1,921 13	1,190 00
Kingston.....	Dennis, W. A.....							
	Burrows, Wm.....	341 90	24 72	45 00		52 76	464 38	285 25
Listowel.....	Behan, J. J.....							
	Heppler, Jacob ..	68 52		60 00	19 35	69 49	217 36	38 50
	Male, T.....							
London.....	Williams, J.....	1,000 00		110 00	233 50	90 75	1,434 25	1,920 50
Napanee.....	Johnson, Wm (int.)				38 00	5 30	43 30	12 75
Ottawa.....	Roche, H. G.....	900 00		300 00		82 97	1,282 97	557 50
Owen-Sound.....	Graham, W. J.....	200 00		125 00			325 00	127 00
Peterborough.....	Cahill, Thos.....	200 00				6 93	206 93	110 00
Sarnia.....	Hicks, W. H.....			20 00		1 00	21 00	82 25
Stratford.....	Rennie, Geo.....	200 00			15 04	12 75	227 79	109 50
Toronto.....	Johnstone, J. K. }	2,199 92				46 27	2,246 19	5,790 75
	Pape, Jas..... }							
Inspecteur de district					6 80		6 80	
	Totaux.....	7,560 30	208 00	764 00	461 39	654 20	9,647 89	11,039 25
Montréal.....	Aubin, A.....	2,199 84	447 00	240 00	16 75	139 44	3,043 03	5,356 50
	O'Flaherty, M. J. }							
Québec.....	Le Vasseur, N.....	1,300 00		100 00		96 34	1,496 34	269 50
	Moreau, J. A. (ctr) }							
Sherbrooke.....	Simpson, A. F.....	100 00					100 00	42 25
	Totaux.....	3,599 84	447 00	340 00	16 75	235 78	4,639 37	5,668 25
Frédéricton.....	Purdie, S. A.....	193 97				23 05	217 02	95 00
	Fowler, J. D..... }							
Saint-Jeau.....	Rowan, A.....	1,000 00			116 91	34 66	1,151 57	383 50
	Totaux.....	1,193 97			116 91	57 71	1,368 59	478 50
Halifax.....	Miller, A.....	1,300 00	68 00	459 35	322 07	113 55	2,262 97	560 00
	Munro, H. D..... }							

ANNEXE E—Fin.

DÉPENSES et recettes de l'inspection du gaz, etc.—Fin.

Districts.	Inspecteurs.	DÉPENSES.						Recettes.
		Appointements.		Aide spéciale.	Loyer.	Frais de voyages.	Divers.	
		§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.
Charlottetown	Brace, R. K.	200 00	30 75	230 75	159 00
Winnipeg	Magness, R.	108 00	44 85	152 85	295 50
Nanaimo	{ Good, H. L. }	100 00	22 70	122 70	36 00
New-Westminster ..	{ McAloney, J. A. }	100 00	100 00	54 00
Vancouver	Wolfenden, Wm.	100 00	71 00	171 00	118 00
Victoria	Miller, J. E.	200 00	300 00	2 50	502 50	269 50
	Jones, R.
	Totaux	560 00	300 00	22 70	73 50	896 20	477 50

RÉCAPITULATION.

Ontario	7,560 30	208 00	764 00	461 39	654 20	9,647 89	11,039 25
Québec	3,599 84	447 00	340 00	16 75	235 78	4,639 37	5,668 25
Nouveau-Brunswick... *	1,193 97	116 91	57 71	1,368 59	478 50
Nouvelle-Ecosse	1,300 00	68 00	459 35	322 07	113 55	2,262 97	560 00
Ile du Prince-Edouard	200 00	30 75	230 75	159 00
Manitoba	108 00	44 85	152 85	295 50
Colombie-Britannique	500 00	300 00	22 70	73 50	896 20	477 50
Dépenses en général	39 75	574 85	614 60
Impressions	253 40	253 40
Papeterie	91 92	91 92
Grands totaux	14,354 11	723 00	1,971 35	979 57	2,130 51	20,158 54	18,678 00

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE

POUVOIR éclairant et pureté du gaz inspecté

Table with columns: BUREAUX D'INSPECTION, POUVOIR ÉCLAIRANT (Maximum, Minimum, Moyenne, Intensité réglementaire), SOUFRE DANS 100 (Maximum, Minimum, Moyenne), and sub-columns for Bougies, Trop faible, and Totalaux des épreuves. Rows list months for Sarnia, Stratford, and Sainte-Catherine.

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

Table with columns: PIEDS CUBES., AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES., HYDROGÈNE SULFURÉ., and OBSERVATIONS. Sub-columns include Tolérance réglementaire, Excess de soufre, Totalaux des épreuves, and Max./Min./Moy. for Ammoniaque and Hydrogène. Rows list months for Sarnia, Stratford, and Sainte-Catherine.

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Trop faible (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Saint-Thomas—									
Juillet.....			18.50	0	1			
Août.....			18.21	0	1			
Septembre.....			17.85	0	1			
Octobre.....			17.85	0	1			
Novembre.....			18.44	0	1			
Décembre.....			18.00	0	1			
Janvier.....			17.70	0	1			
Février.....			17.50	0	1			
Mars.....			17.50	0	1			
Avril.....			17.85	0	1			
Mai.....			19.34	0	1			
Juin.....			19.99	0	1			
					0	12			
Toronto—									
Juillet.....	21.75	19.71	20.85	0	9	8.54	5.96	7.25
Août.....	21.08	19.76	20.46	0	8	10.39	8.68	9.53
Septembre.....	20.92	19.25	20.37	0	9	11.42	10.44	10.93
Octobre.....	20.52	19.23	20.08	0	9	13.83	12.41	13.12
Novembre.....	20.82	19.82	20.28	0	8	15.56	14.04	14.80
Décembre.....	20.85	19.76	20.64	0	10	9.69	9.00	9.34
Janvier.....	21.64	19.08	20.20	0	8	12.50	9.02	10.76
Février.....	20.46	18.62	19.70	0	8	12.79	11.97	12.38
Mars.....	20.69	19.91	20.24	0	9	10.00	6.99	8.49
Avril.....	20.95	19.52	20.46	0	9	13.83	11.44	12.63
Mai.....	20.82	19.80	20.27	0	9	9.91	7.17	8.54
Juin.....	22.25	20.48	21.17	0	8	11.12	7.15	9.13
					0	104			
Windsor—									
Juillet.....			16.50	0	1			
Août.....			16.50	0	1			
Septembre.....			17.71	0	1			
Octobre.....			16.72	0	1			
Novembre.....			16.86	0	1			
Décembre.....			17.14	0	1			
Janvier.....			17.00	0	1			
Février.....			17.00	0	1			
Mars.....			17.00	0	1			
Avril.....			16.36	0	1			
Mai.....			17.14	0	1			
Juin.....			18.00	0	1			
					0	12			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.				HYDROGÈNE SULFURÉ.				OBSERVATIONS.	
Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon (nombre d'épr.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon (nomb. d'épr.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).	Présence (nomb. d'épreuves).		Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	
	0	2	.03	.00	.01		0	2	9	0	9	
	0	2	.61	.25	.43		0	2	8	0	8	
	0	2	.20	.05	.12		0	2	9	0	9	
	0	2	.30	.25	.27		0	2	9	0	9	
	0	2	.10	.00	.05		0	2	8	0	8	
	0	2	1.59	.50	1.04		0	2	10	0	10	
	0	2	.35	.15	.25		0	2	8	0	8	
	0	2	1.55	.78	1.16		0	2	8	0	8	
	0	2	.25	.00	.12		0	2	9	0	9	
	0	2	1.50	.05	.77		0	2	9	0	9	
	0	2	0.20	.10	0.15		0	2	9	0	9	
	0	2	0.01	.00	0.0½		0	2	8	0	8	
	0	24					0	24	104	0	104	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Intensité régle- mentaire.	Trop faible (nom- bre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maxi- mum.	Mini- mum.	Moy- enne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Woodstock—									
Juillet.....			20.42		0	1			
Août.....			19.18		0	1			
Septembre.....			20.10		0	1			
Octobre.....			20.10		0	1			
Novembre.....			19.50		0	1			
Décembre.....			24.00		0	1			
Janvier.....			20.00		0	1			
Février.....			19.73		0	1			
Mars.....			20.30		0	1			
Avril.....			19.90		0	1			
Mai.....			22.23		0	1			
Juin.....					0	1			
					0	11			
Montréal—									
Juillet.....	20.33	19.02	19.78		0	9	18.46	15.07	16.76
Août.....	21.64	19.20	20.16		0	8	16.43	15.17	15.80
Septembre.....	21.36	18.51	19.45		0	9	24.54	17.02	20.78
Octobre.....	19.44	18.43	19.03		0	9	24.86	20.33	22.59
Novembre.....	20.24	16.34	18.67		0	9	24.41	16.69	20.55
Décembre.....	19.52	17.70	18.73		0	10	17.71	16.69	17.33
Janvier.....	19.51	18.02	18.65		0	8	19.32	18.90	19.11
Février.....	19.25	18.01	18.68		0	9	16.46	15.55	16.00
Mars.....	19.19	17.01	18.03		0	9	18.48	17.32	17.90
Avril.....	18.67	17.07	17.93		0	9	18.68	14.42	16.55
Mai.....	21.25	17.50	18.73		0	8	19.44	18.35	18.89
Juin.....	20.23	18.43	19.54		0	9	19.79	17.47	18.63
					0	106			
Québec—									
Juillet.....			17.95		0	1	24.10	20.63	22.36
Août.....			17.98		0	1	19.19	15.77	17.48
Septembre.....			17.88		0	1	18.53	14.62	16.57
Octobre.....			17.61		0	1	18.21	17.71	17.96
Novembre.....			18.21		0	1	20.56	15.96	15.26
Décembre.....			17.82		0	1	24.38	18.30	21.34
Janvier.....			17.84		0	1	21.11	18.85	19.98
Février.....			17.81		0	1	20.99	17.86	19.42
Mars.....			17.33		0	1	19.15	18.83	18.99
Avril.....			17.64		0	1	19.20	17.16	18.18
Mai.....			18.51		0	1	19.81	17.20	18.50
Juin.....			18.02		0	1	19.45	18.31	18.88
					0	12			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.						HYDROGÈNE. SULFURÉ.				OBSERVATIONS.
Tolérance régle- mentaire.	Excès de soufre (nombr.d'éprouv.)	Totaux des épreuves.	Maxi- mum.	Mini- mum.	Moy- enne.	Tolérance régle- mentaire	Excès d'ammon. (nombr.d'éprouv.)	Totaux des épr.	Absence (nombr d'épreuves).	Présence (nombr d'épreuves).	Totaux des épreuves.		
Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.	Grains.		
0	2		1.03	.52	.77		0	2	12	0	12		
0	2		1.51	.51	1.01		0	2	12	0	12		
0	2		2.04	.75	1.39		0	2	12	0	12		
0	2						0	2	12	0	12		
0	2		3.03	.00	1.65		0	2	12	0	12		
0	2		1.02	1.02	1.02		0	2	13	0	13		
0	2		1.78	1.02	1.40		0	2	11	0	11		
0	2		0.77	0.38	0.57		0	2	12	0	12		
0	2		0.25	0.00	0.12		0	2	12	0	12		
0	2		0.62	0.50	0.56		0	2	12	0	12		
0	2						0	2	11	0	11		
0	2		1.02		0.51		0	2	12	0	12		
0	24						0	24	143	0	143		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	2						0	2	2	0	2		
0	24						0	24	24	0	24		

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nombre d'épruv.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Sherbrooke—									
Juillet			17.24		0	1			
Août			18.38		0	1			
Septembre			20.16		0	1			
Octobre			19.57		0	1			
Novembre			17.54		0	1			
Décembre			19.78		0	1			
Janvier			21.27		0	1			
Février			19.43		0	1			
Mars			18.60		0	1			
Avril			22.49		0	1			
Mai			20.90		0	1			
Juin			16.52		0	1			
					0	12			
Frédéricton—									
Juillet			17.42		0	1			
Août			17.72		0	1			
Septembre			16.26		0	1			
Octobre			16.40		0	1			
Novembre			15.24		1	1			
Décembre									
Janvier									
Février									
Maas	18.20	16.16	16.91		0	3			
Avril	18.08	16.29	17.17		0	6			
Mai	17.37	16.88	17.16		0	5			
Juin	18.45	17.06	17.83		0	5			
					1	24			
Moncton—									
Juillet			18.39		0	1			
Août			18.17		0	1			
Septembre			16.87		0	1			
Octobre			18.34		0	1			
Novembre	17.12	16.93	17.02		0	1			
Décembre			17.80		0	1			
Janvier			17.08		0	1			
Février			18.94		0	1			
Mars			16.86		0	1			
Avril			16.02		0	1			
Mai			17.50		0	1			
Juin			19.58		0	1			
					0	12			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.					HYDROGÈNE SULFURÉ.			OBSERVATIONS.	
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nombre d'épr.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nombre d'épr.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).	Présence (nombre d'épreuves).		Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									3	0	3	
									6	0	6	
									5	0	5	
									5	0	5	
									24	0	24	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									2	0	2	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									13	0	13	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Saint-Jean—									
Juillet	17 50	16 00	16 64		0	8	18 54	16 51	17 64
Août	17 29	15 28	16 17		0	7	20 73	17 45	19 68
Septembre	17 67	15 52	16 40		0	8	21 27	17 15	18 83
Octobre	18 13	15 75	16 56		0	8	21 88	19 94	20 48
Novembre	17 29	16 17	16 50		0	7	24 28	22 17	22 96
Décembre	17 29	16 41	16 61		0	7	21 18	19 49	20 68
Janvier	17 44	16 17	16 60		0	7	22 42	18 60	20 95
Février	17 85	15 76	16 70		1	8	19 29	16 63	18 24
Mars	18 98	16 26	17 24		0	7	18 78	17 02	17 93
Avril	17 53	16 40	16 94		0	8	20 95	18 80	19 48
Mai	17 09	16 15	16 78		0	7	20 33	17 09	18 24
Juin	18 14	17 07	17 84		0	7	20 08	18 78	19 36
					1	89			
Halifax—									
Juillet					0	1			
Août					0	2			10 51
Septembre			17 52		0	2			
Octobre	17 85	17 64	17 74		0	2			10 51
Novembre	17 91	17 64	17 77		0	2	7 11	5 52	6 31
Décembre	17 84	16 77	17 30		0	2	10 17	9 37	9 77
Janvier	16 24	16 14	16 20		0	2	14 11	12 45	13 28
Février	17 40	17 22	17 31		0	2	10 10	7 92	9 01
Mars	18 08	16 47	17 27		0	2	11 03	9 60	10 31
Avril	17 42	17 21	17 31		0	2	10 34	9 04	9 69
Mai	17 26	17 00	17 13		0	2	9 08	8 57	8 82
Juin	17 80	16 61	17 20		0	2	11 34	11 12	11 23
					0	19			
Picton—									
Juillet					0	1			
Août					0	1			
Septembre					0	1			
Octobre	17 23				0	1			
Novembre	18 05				0	1			
Décembre	17 70				0	1			
Janvier	18 00				0	1			
Février	18 49				0	1			
Mars	18 42				0	1			
Avril	18 18				0	1			
Mai	18 62				0	1			
Juin	17 60				0	1			
					0	9			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.				HYDROGÈNE SULFURÉ.			OBSERVATIONS.		
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nombre d'éprév.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).		Présence (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
	0	3					0	3	8	0	8	
	0	4					0	4	7	0	7	
	0	4					0	4	8	0	8	
	0	4					0	4	8	0	8	
	0	4					0	4	7	0	7	
	0	4	2 41	1 10	1 75		0	4	7	0	7	
	0	4	1 56	1 19	69		0	4	7	0	7	
	0	4	1 14	0 04	62		0	4	8	0	8	
	0	4	1 25		31		0	4	7	0	7	
	0	4	0 00				0	4	8	0	8	
	0	3					0	3	7	0	7	
	0	3					0	3	7	0	7	
	0	45					0	41	89	0	89	
	0	1					0	1	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	2					0	2	2	0	2	
	0	17					0	17	19	0	19	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									9	0	9	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nombre d'épreuves.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Yarmouth—									
Juillet.....									
Août.....									
Septembre.....			18 00		0	1			
Octobre.....			16 32		0	1			
Novembre.....			17 50		0	1			
Décembre.....									
Janvier.....			16 25		0	1			
Février.....			16 77		0	1			
Mars.....			17 38		0	1			
Avril.....			16 53		0	1			
Mai.....			17 10		0	1			
Juin.....					0	8			
Charlottetown—									
Juillet.....	20 61	19 75	20 18		0	2			
Août.....	19 22	18 35	18 88		0	4			
Septembre.....			18 77		0	1			
Octobre.....			19 45		0	1			
Novembre.....			21 27		0	4			
Décembre.....	22 80	19 69	19 79		0	4			
Janvier.....	23 15	18 27	18 53		0	4			
Février.....	19 66	17 25	18 72		0	4			
Mars.....	19 06	18 39	17 80		0	3			
Avril.....	18 20	17 18	18 47		0	4			
Mai.....	19 90	17 32	17 67		0	3			
Juin.....	18 35	16 82			0	34			
Winnipeg—									
Juillet.....	23 10	20 10	21 55		0	2			
Août.....	21 43	20 60	21 01		0	2			
Septembre.....	22 23	20 33	21 28		0	2			
Octobre.....			21 88		0	1			
Novembre.....			22 97		0	1			
Décembre.....			20 63		0	1			
Janvier.....			22 55		0	1			
Février.....			20 47		0	1			
Mars.....			21 55		0	1			
Avril.....			22 60		0	1			
Mai.....			21 19		0	1			
Juin.....					0	14			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.				HYDROGÈNE SULFURÉ.				OBSERVATIONS.	
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nombre d'épr.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammonon (nombre d'épr.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).	Présence (nombre d'épreuves).		Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									8	0	8	
									2	0	2	
									4	0	4	
									1	0	1	
									1	0	1	
									4	0	4	
									4	0	4	
									4	0	4	
									4	0	4	
									4	0	4	
									3	0	3	
									4	0	4	
									3	0	3	
									34	0	34	
									2	0	2	
									2	0	2	
									2	0	2	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									14	0	14	

ANNEXE

Pouvoir éclairant et pureté du gaz inspecté

BUREAUX D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Trop faible (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Nanaimo :—			17.11		0	1			
Juillet			18.77		0	1			
Août			17.38		0	1			
Septembre			16.67		0	1			
Octobre			17.95		0	1			
Novembre			17.70		0	1			
Décembre			18.51		0	1			
Janvier			18.10		0	1			
Février			19.13		0	1			
Mars			18.81		0	1			
Avril			18.29		0	1			
Mai			20.96		0	1			
Juin					0	12			
New-Westminster :—			17.74		0	1			
Juillet			18.04		0	1			
Août			17.61		0	1			
Septembre			17.55		0	1			
Octobre			17.39		0	1			
Novembre			17.67		0	1			
Décembre			17.61		0	1			
Janvier			17.57		0	1			
Février			17.40		0	1			
Mars			17.5		0	1			
Avril			17.32		0	1			
Mai			17.80		0	1			
Juin					0	12			
Vancouver :—			17.16		0	1			
Juillet			17.06		0	1			
Août			17.35		0	1			
Septembre			17.61		0	1			
Octobre			20.53		0	1			
Novembre			19.04		0	1			
Décembre			18.50		0	1			
Janvier			18.42		0	1			
Février			18.55		0	1			
Mars			18.68		0	1			
Avril			18.55		0	1			
Mai			17.35		0	1			
Juin					0	12			

F—Suite.

pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.					HYDROGÈNE SULFURÉ.			OBSERVATIONS.	
Tolérance réglementaire.	Excès de soufre (nomb. d'épreuves.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nomb. d'épreuves.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).	Présence (nomb. d'épreuves).		Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									12	0	12	

ANNEXE

POUVOIR ÉCLAIRANT et pureté du gaz inspecté

BUREAU D'INSPECTION.	POUVOIR ÉCLAIRANT.						SOUFRE DANS 100		
	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Intensité réglementaire.	Propriété (nombre d'épreuves.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.
	Bougies.	Bougies.	Bougies.	Bougies.			Grains.	Grains.	Grains.
Victoria:—									
Juillet	18·46	18·10	18·28		0	2			
Août	18·21	18·07	18·14		0	2			
Septembre		18·26	18·39		0	2			
Octobre	18·53	18·11	18·22		0	2			
Novembre	18·33	18·11	18·11		0	2			
Décembre	18·20	18·02	18·07		0	1			
Janvier			18·02		0	1			
Février			18·20		0	1			
Mars			18·33		0	1			
Avril			18·10		0	1			
Mai			18·26		0	1			
Juin					0	16			

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

F—Fin.

pendant l'exercice terminé le 30 juin 1898.

PIEDS CUBES.			AMMONIAQUE DANS 100 PIEDS CUBES.				HYDROGÈNE SULFURÉ.			OBSERVATIONS.		
Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon (nombre d'épr.)	Totaux des épreuves.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	Tolérance réglementaire.	Excès d'ammon. (nombre d'épr.)	Totaux des épr.	Absence (nombre d'épreuves).		Présence (nombre d'épreuves).	Totaux des épreuves.
Grains.			Grains.	Grains.	Grains.	Grains.						
									2	0	2	
									2	0	2	
									2	0	2	
									2	0	2	
									2	0	2	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									1	0	1	
									16	0	16	

E. MIALL,
Commissaire.

ANNEXE G.

ÉTAT des compteurs à gaz présentés pour la vérification, vérifiés, vérifiés après un premier rejet, et rejetés, pendant l'exercice qui a fini le 30 juin 1898.

BUREAUX D'INSPECTION.	Présentés à la vérification.		Vérifiés.			Vérifiés après un premier rejet.			Rejetés.			Totaux vérifiés et rejetés.	
	Humides.	Secs.	Justes.	Rapides.	Lents.	Faux.	Rapides.	Lents.	Justes.	Rapides.	Lents.	Vérifiés.	Rejetés.
Barrie.....	45	45	7	15	23							45	
Belleville.....	61	61	25	12	24							61	
Berlin.....	160	160	28	57	46			1	1	22	5	132	28
Brantford.....	146	146	38	46	62							146	
Brockville.....	81	81	28	41	12							81	
Chatham.....	65	65	22	14	25		1	1	2	1	1	61	4
Cobourg.....	75	75	5	31	38						1	74	1
Cornwall.....	13	13	6	3	4							13	
Dundas.....	3	1			3							3	
Galt.....	89	89	4	14	71							89	
Guelph.....	117	117	1	15	99					2		115	2
Hamilton.....	519	134	385	152	29	338						519	
Ingersoll.....	51	51	14	13	24							51	
Kingston.....	196	196	45	51	99					1		195	1
Listowel.....	12	12	4	2	6							12	
London.....	481	481	145	111	223		1	1		2		479	2
Napanee.....	16	16	5	5	6							16	
Ottawa.....	438	438	21	55	354					3	5	430	8
Owen-Sound.....	75	75	71		4							75	
Peterborough.....	60	60	23	5	32							60	
Sarnia.....	50	50	39	3	8							50	
Stratford.....	68	68	19	15	34							68	
Sainte-Catherine.....	126	126	47	20	59							126	
Saint-Thomas.....	137	137	42	30	63				2			135	2
Toronto.....	5,244	5,244	1,109	1,376	2,755				4			5,240	4
Windsor.....	492	492	109	100	282				1			491	1
Woodstock.....	64	64	22	27	15							64	
Montréal.....	5,359	5,359	848	1,177	3,297				3	26	8	5,322	37
Québec.....	116	22	94	82	12							116	
Sherbrooke.....	5	5		3	2							5	
Frédéricton.....	53	53	18	11	17					3	4	46	7
Saint-Jean.....	194	194	59	59	70					6		188	6
Halifax.....	213	130	83	171	11	30			1			212	1
Pictou.....	48	48	9	19	11			4	1	4		43	5
Yarmouth.....	47	47	17	5	24				1			46	1
Charlottetown.....	99	99		3	80				4	1	11	83	16
Winnipeg.....	274	274	28	44	192					2	8	264	10
Victoria.....	199	199	61	51	87							199	
Vancouver.....	22	22	8	5	9							22	
Totaux.....	15,513	288	15,225	3,332	3,490	8,550	2	7	20	73	43	15,377	136

E. MIALL.

Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE H.

DÉPENSES et recettes du service de l'inspection de l'éclairage électrique pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	Inspecteurs.	Aide spéciale.	Frais de voyages.	Divers.	Totaux.	Droits d'inscription.	Droits d'inspection.	Totaux.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Belleville...	Johnson, Wm...		136 69	19 34	156 03	395 00	181 75	576 75
Hamilton	McPhie, D.....		48 90	0 50	49 40	310 00	197 25	507 25
London....	Williams, J.....		27 95		27 95	550 00	262 50	812 50
Ottawa....	Roche, H. G.....					335 00	763 25	1,098 25
Toronto....	Johnstone, J.K.....		192 65	4 50	197 15	735 00	389 00	1,124 00
			406 19	24 34	430 53	2,325 00	1,793 75	4,118 75
Montréal...	Aubin, A.....	229 00	6 30	6 40	241 70	360 00	1,879 75	2,239 75
Québec....	LeVasseur, N.....			4 22	4 22	45 00	175 75	220 75
Sherbrooke.	Simpson, A. F.....		57 05	10 87	67 92	215 00	225 25	470 25
		229 00	63 35	21 49	313 84	620 00	2,310 75	2,930 75
Saint-Jean..	Rowan, A.....		42 62	4 85	51 47	150 00	156 75	306 75
Halifax ..	Miller, A.....		12 50	12 10	24 60	370 00	349 00	719 00
Winnipeg...	Magness, R.....			39 90	39 90	305 00	139 75	444 75
Vancouver..	Miller, J. E.....					140 00	543 75	683 75
Victoria....	Jones, R.....					60 00	208 50	268 50
						200 00	752 25	952 25

RÉCAPITULATION.

Ontario	Appointements.		406 19	24 34	430 53	2,325 00	1,793 75	4,118 75
Québec		229 00	63 35	21 49	313 84	620 00	2,310 75	2,930 75
Nouveau-Brunswick.....			46 62	4 85	51 47	150 00	156 75	306 75
N.-Ecosse et I.P.-E.....			12 50	12 10	24 60	370 00	349 00	719 00
Manitoba				39 90	39 90	305 00	139 75	444 75
Col.-Britannique.....						200 00	752 25	952 25
Insp.en chef de l'élect.	2,000 00		226 17	36 97	2,286 14			
Dépenses contingent.				3,768 80	3,768 80			
Impressions				72 32	72 32			
Papeterie.....				17 30	17 30			
	2,000 00	229 00	754 83	3,998 07	7,004 90	3,970 00	*5,502 25	9,472 25

* Ce montant comprend \$114 pour amendes.

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

ANNEXE I.

NOMBRE des compteurs d'électricité vérifiés, rejetés, et vérifiés après un premier rejet, dans chaque division d'inspection, pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

DIVISIONS.	Nombre.	Vérifiés (étant dans les limites de la tolérance).			Rejetés.			Vérifiés après un premier rejet (étant dans les limites de la tolérance).		
		Justes.	Rapides.	Lents.	Faux.	Rapides.	Lents.	Justes.	Rapides.	Lents.
Belleville	150	48	38	64						
Hamilton	113	33	11	23				16	8	22
London	208	85	65	58						
Ottawa	539	117	173	246	2	1				
Toronto	239	15	191	53						
Montréal	1,280	265	598	244	2	123	48	30	92	21
Québec	146	12	72	56	3					3
Sherbrooke	171	12	77	82						
Saint-Jean	89	11	51	26		1				
Halifax	307	136	136	6	3	16			10	
Winnipeg	88	12	43	33						
Vancouver	251	129	14	108						
Victoria	153		111	42						
Totaux	3,754	875	1,580	1,041	10	141	48	46	110	46

E. MIALL,
Commissaire.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1897.

ANNEXE J.

Liste des compagnies d'éclairage électrique inscrites en exécution de la loi concernant l'inspection de l'éclairage à l'électricité dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	De qui le droit a été perçu.	Numéro.	Par qui le droit a été perçu.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.			Droits d'insertion.	Totaux.		
					A arc.	Incan- descende.	Totaux.				
Belleville.	The Trenton Electric Company (à resp. limitée).....	1	R. L., Belleville.....	1897-98	90	1,000	1,900	25 00	% c.		
	R. R. Casement, Madoc.....	2	do do	do	350	350	10 00	% c.		
	Municipalité de la ville de Picton.....	3	do do	do	do	493	10 00	% c.		
	Municipalité du village d'Alexandria.....	1	do do	do	do	1,350	25 00	% c.		
	Stormont Electric Light and Power Company.....	2	Cornwall.....	do	do	417	10 00	% c.		
	Vankleek Hill Electric Light Works.....	3	do do	do	do	34	414	10 00	% c.	
	Napanee Water and Electric Light Company (à resp. limitée).....	1	Kingston.....	do	do	2,000	3,070	25 00	% c.	
	Kingston Light, Heat and Power Company.....	2	do do	do	do	12	282	10 00	% c.	
	H. W. Foulds et Cie, Hastings.....	1	Peterborough.....	do	do	33	1,000	25 00	% c.	
	Port Hope Electric Light and Power Company (à resp. limitée).....	2	do do	do	do	120	1,200	25 00	% c.	
	Peterborough Light and Power Company (à resp. limitée).....	3	do do	do	do	22	485	10 00	% c.	
	Municipalité de Campbellford.....	4	do do	do	do	30	300	10 00	% c.	
	Lakefield Electric Light Company.....	5	do do	do	do	40	271	671	10 00	% c.
	Bowmanville Electric Light Company (à resp. limitée).....	6	do do	do	do	21	160	370	10 00	% c.
	W. C. Harrison, Norwood.....	7	do do	do	do	20	340	540	10 00	% c.
	Pleves et Spence, Colborne.....	8	do do	do	do	79	6,000	6,750	25 00	% c.
	Light, Heat and Power Company of Lindsay (à resp. limitée).....	9	do do	do	do	400	400	10 00	% c.	
	Fenelon Falls Electric Light Company (à resp. limitée).....	10	do do	do	do	10	600	700	10 00	% c.
	Millbrook Electric Light Company (à resp. limitée).....	11	do do	do	do	40	910	1,310	25 00	% c.
	Cobourg Electric Light Company (à resp. limitée).....	12	do do	do	do	650	650	10 00	% c.	
A. H. Merkle, Morrisburg.....	1	do do	Prescott	do	16	800	960	10 00	% c.	
Gananoque Electric Light and Water Supply Company (à resp. lim.).....	2	do do	do do	do	425	425	25 00	% c.		
Kempenfle Electric Light Company.....	3	do do	do do	do	35	900	1,250	25 00	% c.	
Brookville Light and Power Company (à resp. limitée).....	4	do do	do do	do	16	820	980	10 00	% c.	
Prescott Electric Light Company.....	5	do do	do do	do	350	350	10 00	% c.	
Merrickville Electric Company.....	6	do do	do do	do	350	350	10 00	% c.	
Hamilton	James Munro, Embro.....	1	do	do	150	150	10 00	% c.		
	Brantford Street Railway Company.....	2	do do	do do	2,789	3,039	25 00	% c.		
	Port Rowan Electric Light Supply.....	3	do do	do do	85	295	10 00	% c.		
	Shucoc Gas and Water Company.....	4	do do	do do	35	350	10 00	% c.		
	Brantford Electric and Operating Company (à resp. limitée).....	5	do do	do do	2,400	3,050	25 00	% c.		

395 00

ANNEXE J—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage électrique inscrites en exécution de la loi concernant l'inspection de l'éclairage à l'électricité dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	De qui le droit a été perçu.	Nombro.	Par qui le droit a été perçu.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.		Droits d'inscrip-tion.	Totaux.
					A. avc. descente.	Totaux.		
Hamilton—Fria.	Tilsenburg Electric Light and Power Company.....	6	R. I. Bramford.	1897-98	22	9,000	10 00	10 00
	Paris Electric Light Company.....	7	do	do	45	325	10 00	10 00
	Woodstock Electr. Light Power and Street Railw. Co. (à res. lim.).....	8	do	do	25	200	25 00	25 00
	Ingersoll Electric Power and Light Company (à resp. limitée).....	9	do	do	11	325	10 00	10 00
	Robert Burks et Fils, locataires du Port Dover Electric Plant.....	10	do	do	8	450	10 00	10 00
	Hamilton Electric Light and Power Company (à resp. limitée).....	1	Hamilton.	do	467	12,000	25 00	25 00
	Electrical Power Company of Hamilton (à resp. limitée).....	2	do	do	56	2,100	180 00	180 00
	Niagara Falls Electric Light, Heat and Power Company.....	1	Sainte-Catherine	do	885	2,660	25 00	25 00
	Municipalité de la ville de Niagara.....	2	do	do	7	207	10 00	10 00
	Hagersville Electric Light Company.....	4	do	do	19	802	992 00	992 00
Dunnville Electric Light Company.....	5	do	do	25	550	803 00	803 00	
Welland Electric Light Company.....	6	do	do	30	300	600 00	600 00	
Municipalité de la ville de Thorold.....	7	do	do	8	450	530 00	530 00	
Cayuga Electric Light and Power Company.....	8	do	do	8	450	530 00	530 00	
St. Catharines Electric Light and Power Company (à resp. lim.).....	9	do	do	84	1,100	1,940 25	1,940 25	
J. H. Van Dyke Electric Light Plant, Grimsby.....	10	do	do	do	600	600 00	600 00	
London.....	London Electric Company (à resp. limitée).....	1	London.	do	325	9,000	25 00	25 00
	St. Thomas Gas Company.....	2	do	do	93	325	25 00	25 00
	Freeman N. Saylor, Stratbrov.....	3	do	do	25	40	200 00	200 00
	Hamilton et Front, Forest.....	4	do	do	11	325	435 00	435 00
	Sarnia Gas and Electric Light Company.....	5	do	do	61	450	1,110 25	1,110 25
	Petrolia Electric Light Heat and Power Company (à resp. limitée).....	6	do	do	39	1,700	2,000 25	2,000 25
	John Norwood, Albynston.....	7	do	do	13	140	270 00	270 00
	H. C. Baird et Fils, Park Hill.....	8	do	do	30	60	300 00	300 00
	Kitgerard et Saucermann, Watford.....	9	do	do	30	50	350 00	350 00
	Wylmer Electric and Manufacturing Company (à resp. limitée).....	10	do	do	30	260	260 00	260 00
	Citizens Electric Light Company, Watford.....	11	do	do	35	40	390 00	390 00
	W. W. Gordon, Glenoech.....	12	do	do	60	1,060	1,660 25	1,660 25
Seaford Electric Light Heat and Power Company (à resp. lim.).....	1	Stratford.	do	20	450	650 00	650 00	
St. Mary's Electric Light Company.....	2	do	do	do	do	do	do	

Palmerston Electric Light Company.....	3	do	do	17	400	570 00	570 00
J. G. Fields, Tavistock.....	4	do	do	100	280	280 00	280 00
Stratford Gas Company.....	5	do	do	1,100	700	1,700 25	1,700 25
Ville de Goderich.....	6	do	do	38	400	1,420 25	1,420 25
Wingham Electric Light Company.....	7	do	do	45	890	1,250 25	1,250 25
Clinton Electric Light Company.....	8	do	do	21	790	960 00	960 00
Cook Brothers, Hensall.....	9	do	do	20	175	350 00	350 00
Blyth Electric Light Plant.....	10	do	do	10	450	550 00	550 00
Exeter Electric Light and Power Company (à resp. limitée).....	11	do	do	200	200	200 00	200 00
James Donaldson, abné, Bayfield.....	12	do	do	23	230	230 00	230 00
Jacob L. Eildt, Auburn.....	13	do	do	9	250	340 00	340 00
John C. Hay, Lisrowel.....	14	do	do	9	248	338 00	338 00
Brussels Electric Light Company.....	15	do	do	45	5	455 00	455 00
John E. Gordon, Dresden.....	16	do	do	1	3,840	3,850 25	3,850 25
Walkersburg Electric Light Company (à resp. limitée).....	1	Windsor.	do	1	1,200	1,210 25	1,210 25
People's Electric Company (à resp. limitée), Windsor.....	2	do	do	17	487	607 00	607 00
H. et W. McMaster, Ridgetown.....	4	do	do	20	49	249 00	249 00
Smith et Henderson, Blenheim.....	5	do	do	11	15	135 00	135 00
Municipalité du Village de Tilbury.....	6	do	do	800	805	812 00	812 00
Amherstburg Electric Light, Heat and Power Company (à r. lim.).....	7	do	do	300	12	370 00	370 00
Wm. Laing, Essex.....	8	do	do	7	56	711 00	711 00
Geo. Munro, Thamesville.....	9	do	do	15	760	760 00	760 00
Leamington Electric Light Company (à resp. limitée).....	10	do	do	do	do	do	do
Chatham Gas Company (à resp. limitée).....	11	do	do	do	do	do	do
Chatham Gas Company (à resp. limitée).....	12	do	do	do	do	do	do
Albert MacLaren, Buckingham.....	1	Ottawa.	do	997	997	10 00	10 00
Hull Electric Company.....	2	do	do	526	526	25 00	25 00
Ottawa Electric Company.....	3	do	do	57,240	62,740	25 00	25 00
The Deschênes Electric Company (à resp. limitée).....	4	do	do	1,000	1,200	25 00	25 00
Citizens' Electric Light Company, Smith's Falls.....	1	Perth.	do	2,000	2,200	25 00	25 00
Smith's Falls Electric Light Company (à resp. limitée).....	2	do	do	15	1,400	1,550 25	1,550 25
Carleton Place Electric Light Company.....	3	do	do	10	500	600 00	600 00
A. A. Wright et Cio, Renfrew.....	4	do	do	750	750	10 00	10 00
MacKay et Guest, Renfrew.....	5	do	do	45	390	430 00	430 00
Perth Electric Light Company (à resp. limitée).....	6	do	do	1,500	1,500	25 00	25 00
Pakenham Electric Light Company.....	7	do	do	23	1,200	1,430 25	1,430 25
Thy Electric Light Company (à resp. limitée).....	8	do	do	860	860	10 00	10 00
Amrion Electric Light and Power Company (à resp. limitée).....	9	do	do	20	2,800	3,000 25	3,000 25
Madawa Electric Light and Power Company (à resp. limitée).....	10	do	do	490	490	10 00	10 00
Pembroke Electric Light Company (à resp. limitée).....	11	do	do	410	410	10 00	10 00
James Bonfield, Eganville.....	12	do	do	1,420	1,420	25 00	25 00
John D. McKee, Eganville.....	13	do	do	23	1,200	1,420 25	1,420 25
Almonte Electric Light Company (à resp. limitée).....	14	do	do	15	800	950 00	950 00
Municipalité de la ville de Sudbury.....	15	do	do	880	880	10 00	10 00
John Bourke, North-Bay.....	16	do	do	do	do	do	do
Toronto.....	Bealm Gas Company.....	1	Guelph.	do	200	670 00	670 00
	Waterloo Electric Light and Power Company.....	2	do	do	450	650 00	650 00
	Galt Gas Light Company.....	3	do	do	110	730 00	730 00

Liste des compagnies d'éclairage électrique inscrites en exécution de la loi concernant l'inspection de l'éclairage à l'électricité dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	Nom des compagnies.	Numéro.	Par qui le droit a été payé.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.		Droits d'ins-crip-tion.	Totaux.	
					A arc.	Incand. descente			
Toronto—Suite.	Jacob Moyley, New-Hamburg.	4	P. R. I. Guelph.	1897-98.	25	60	310	10 00	
	Howes et Leighton, Har-lis-ton.	5	do	do	30	27	327	10 00	
	John Shearer, Blair.	6	do	do	102	400	400	10 00	
	Jeanes Fenwick, Preston.	7	do	do	102	12	312	10 00	
	Guelph Light and Power Company.	8	do	do	5	2,250	3,270	25 00	
	J. L. Pollock, Drayton.	9	do	do	20	180	230	10 00	
	A. Groves, Fergus.	10	do	do	14	440	600	10 00	
	Cortley et Collins, Mount-Forest.	11	do	do	31	291	580	10 00	
	Joseph S. Shantz, Hespeler.	12	do	do	35	2,000	2,250	25 00	
	Municipalité de la ville de Collingwood.	1	do	Owen-Sound.	do	622	812	10 00	
	Town of Kincairdine.	2	do	do	do	do	do	do	
	Owen Sound Electric, Illuminating and Manufacturing Company (à resp. limitée).	3	do	do	do	65	200	850	10 00
	Thos. Andrews, Thornbury.	4	do	do	do	6	300	360	10 00
	Robertson, Rowland et Cie, Walkerton.	5	do	do	do	28	925	1,269	25 00
	McIntyre's Electric Light System, Paisley.	6	do	do	do	290	200	200	10 00
	The Chesley Incandescent Electric Light Company.	7	do	do	do	400	400	10 00	
	Seane Electric Light Company.	8	do	do	do	30	250	550	10 00
	Wm. Moore et Fils, Menford.	9	do	do	do	20	375	575	10 00
	Winton Electric Light Company.	10	do	do	do	20	80	280	10 00
	Markdale Electric Light Company.	11	do	do	do	600	600	10 00	
	D. Knechtel et Fils, Hanover.	12	do	do	do	16	1,150	1,310	25 00
Kilmer Cowan et Cie, Southampton.	13	do	do	do	800	800	10 00		
Nicholas Egan, Tottenham.	1	do	Toronto.	do	207	207	10 00		
Alexander Dobson, Beaverton.	2	do	do	do	350	350	10 00		
Midland Electric Company (à resp. limitée).	3	do	do	do	500	500	10 00		
L. J. Gould, Uxbridge.	4	do	do	do	37	750	860	10 00	
Gravenhurst Electric Light and Power Company.	5	do	do	do	11	790	790	10 00	
Municipalité de la ville de Newmarket.	6	do	do	do	27	200	470	10 00	
Lakefield & Whitley Electric Light Company.	7	do	do	do	50,000	50,000	63,500	25 00	
Toronto Electric Light Company (à resp. limitée).	8	do	do	do	1,350	50,000	63,500	25 00	

Districts.	Nom des compagnies.	Numéro.	Par qui le droit a été payé.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.		Droits d'ins-crip-tion.	Totaux.
					A arc.	Incand. descente		
Montreal.	Tacoma Water and Light Company, Saults-Site-Marie.	9	do	do	53	1,104	1,634	25 00
	Pentacousiens and Midland Electric Street Railway, Light and Power Company (à resp. limitée).	10	do	do	13	800	930	10 00
	Hatton Electric Company, Brampton.	11	do	do	26	556	616	10 00
	Barrie Electric Light Company.	12	do	do	40	700	1,100	25 00
	Plevés et Spencer, Crevenna.	13	do	do	20	580	580	10 00
	Milton Electric Light and Power Company (à resp. limitée).	14	do	do	500	700	900	10 00
	Stayner Electric Light Company.	15	do	do	525	525	525	10 00
	Water, Light and Power Company, Bourk's Falls.	16	do	do	30	366	660	10 00
	Municipalité du village de Huntsville.	17	do	do	26	700	960	10 00
	Markham Electric Light Company.	18	do	do	30	800	800	10 00
	Robert McGowan, Oakville.	19	do	do	375	375	375	10 00
	Orangeville Electric Light and Power Company.	20	do	do	30	366	660	10 00
	Parry Sound Electric Light Company (à resp. limitée).	21	do	do	700	939	939	10 00
	Municipalité de la ville de Bracebridge.	22	do	do	1,900	1,900	1,900	25 00
	John Phillips, Grand Valley.	23	do	do	4	140	140	10 00
	Oshawa Electric Light Company.	24	do	do	48	2,600	3,080	25 00
	Ganungton Electric Light Company.	25	do	do	30	600	900	10 00
	Glenwilliams Electric Light Company.	26	do	do	10	375	475	10 00
	Carnegie et Curry, Port-Parry.	27	do	do	15	400	550	10 00
	W. H. Summerfeldt et Fils, Sutton-ouest.	28	do	do	13	300	430	10 00
	Aliston Electric Light Company.	29	do	do	10	250	260	10 00
	do	30	do	do	10	550	650	10 00
	R. D. George, Stouffville.	31	do	do	340	340	340	10 00
	Royal Electric Company, Aurora.	32	do	do	2	350	370	10 00
	Shelburne Electric Light Company.	33	do	do	40	70	470	10 00
	Municipalité de la ville de Joliette.	1	do	Joliette	do	1,150	1,480	25 00
	Royal Electric Company, Montreal.	2	do	Montreal.	do	64,000	78,500	25 00
	Valleyfield Electric Company.	3	do	do	52	900	1,420	25 00
	Gazette Printing Company, Montreal.	4	do	do	25	1,800	1,800	25 00
	La Compagnie Electric Impériale, Montreal.	5	do	do	5	5,368	5,418	25 00
	Beauharnois Electric Light Company.	6	do	do	20	200	200	10 00
	La ville de Maisonneuve.	7	do	do	29	400	600	10 00
	Municipalité de la ville de Lachine.	8	do	do	310	1,150	1,900	25 00
	Citizens' Light and Power Company (à resp. limitée), Montreal.	9	do	do	16,000	19,100	19,100	25 00
	Stadacona Water Light and Power Company, Huntingdon.	10	do	do	450	450	450	10 00
La Compagnie Electricque de Terrebonne.	1	do	Terrebonne.	do	300	300	10 00	
do	2	do	do	do	800	800	10 00	
Jean Roux, Ste-Thérèse.	3	do	do	do	150	150	10 00	
do	4	do	do	do	150	150	10 00	
do	5	do	do	do	150	150	10 00	
St. Jérôme Power and Electric Light Company.	6	do	do	do	600	600	10 00	
Simpson et Boyd, Lachute.	7	do	do	do	405	405	10 00	
North Shore Power Company, Trois-Rivières.	1	do	Trois-Rivières.	do	1,100	1,800	25 00	
Achille Gagnon et Compagnie, Victoriaville.	2	do	do	do	2,300	2,300	25 00	
Municipalité de la ville de Drummondville.	3	do	do	do	371	371	10 00	

ANNEXE J—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage électrique inscrites en exécution de la loi, concernant l'inspection de l'éclairage à l'électricité dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	De qui le droit a été perçu.	Par qui le droit a été perçu.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.		Droits d'inscrip-tion.	Totaux.
				A arc.	Incan-descente.		
Québec	Montmorency Electric Company, Québec.	1 P. R. I. Québec.	1897-98	400	14,000	18,000	25 00
	The Fraserville Company (à resp. limitée), Rivière-du-Loup.	2 do do	do	7	800	870	10 00
	The Electric Company of Chicoutimi.	3 do do	do	7	865	865	10 00
Sherbrooke.	Staanstead Electric Light Company.	1 do Sherbrooke.	do	21	600	810	10 00
	S. H. C. Miner, Granby.	2 do do	do	36	360	360	10 00
	Coaticook Electric Light and Power Company.	3 do do	do	30	1,000	1,300	25 00
	Sherbrooke Gas and Water Company.	4 do do	do	60	4,000	4,600	25 00
	Richmond County Electric Company.	5 do do	do	400	977	977	10 00
	Geo. K. Nesbitt, Covansville.	6 do do	do	400	400	400	10 00
	A. F. Frost, Waterloo.	7 do do	do	825	825	825	10 00
	Farnham Electric Light Company.	8 do do	do	90	90	90	10 00
	French River, Souyreville.	9 do do	do	20	800	1,000	10 00
	St. Johns Electric Light Company.	10 do do	do	110	110	110	10 00
	Parker et Howe, Byville.	11 do do	do	300	300	300	10 00
	Knowlton Electric Light Company.	12 do do	do	800	800	800	10 00
	Municipalité de la ville de Magog.	13 do do	do	4,500	4,520	4,520	25 00
	La Compagnie des Poudres Hydrauliques de Saint-Hyacinthe.	1 do Saint-Hyacinthe	do	27	200	470	10 00
	La Compagnie pour l'Eclairage au Gaz de Saint-Hyacinthe.	2 do do	do	1896-97	337	477	10 00
La Compagnie pour l'Eclairage au Gaz de Saint-Hyacinthe.	3 do do	do	1897-98	14	30	30	10 00
The Granite Mills, Saint-Hyacinthe.	4 do do	do	do	450	450	10 00	
Saint-Jean.	Sussex Water and Light Company.	1 do Saint-Jean.	do	200	8,000	10,000	25 00
	St. John Railway Company.	2 do do	do	41	550	960	10 00
	St. John Electric Light Company.	3 do do	do	500	500	500	10 00
	Sackville Electric Light and Telephone Company.	4 do do	do	28	450	730	10 00
	Carleton Electric Light Company.	5 do do	do	72	1,200	1,920	25 00
	City of Moncton Light and Water Department.	6 do do	do	70	350	1,050	25 00
	Federickton Gas Light Company.	7 do do	do	500	500	500	10 00
	Small et Fisher, Woodstock.	8 do do	do	1,500	1,500	1,500	25 00
	Chatham Electric Light Company.	9 do do	do	do	do	do	do

215 00

150 00

Rev. de l'Intérieur—Poids et mesures, gaz et lumière électrique.

North Sydney Electric Light Company.	1 do	Cap-Breton	do	900	900	25 00
Sydney Gas and Electric Company.	2 do do	do	do	1,600	1,600	25 00
Prince Edward Island Electric Company, Charlottetown.	1 do do	Charlottetown	do	3,200	4,100	25 00
Full Electric Company of Prince Edward Island, Charlottetown.	2 do do	do	do	680	680	10 00
Summerside Electric Company.	3 do do	do	do	900	900	10 00
Dartmouth Electric Light, Heating and Power Company (à r. lim.).	1 do do	Halifax	do	950	950	10 00
Windsor Electric Light and Power Company (à resp. limitée).	2 do do	do	do	2,000	2,140	25 00
Halifax Electric Tramway Company (à resp. limitée).	3 do do	do	do	10,422	13,212	25 00
R. C. Ervin, Shubenacadie.	4 do do	do	do	700	700	10 00
Acadia Electric Light Company, Wolfville.	5 do do	do	do	100	100	10 00
Oxford Electric Light and Power Company (à resp. limitée).	6 do do	do	do	625	635	10 00
Kenville Electric Light and Power Company (à resp. limitée).	7 do do	do	do	825	825	10 00
Lunenburg Gas Company (à resp. limitée).	8 do do	do	do	475	475	10 00
Bridgewater Electric Light, Water and Power Company (à r. lim.).	9 do do	do	do	600	600	10 00
Edison Electric Light and Power Company, Springhill.	10 do do	do	do	4,000	4,000	25 00
Chambers Electric and Power Company, Puro.	11 do do	do	do	30	2,100	25 00
Canada Electric Company (à resp. limitée), Amherst.	12 do do	do	do	30	2,000	25 00
New Glasgow Electric Company.	1 do do	Pictou.	do	450	450	10 00
John Daley, Digby.	2 do do	do	do	450	450	10 00
Beat River Electric Light, Heating and Power Company (à r. lim.).	3 do do	Yamouche.	do	500	500	10 00
Bridgetown Electric Light Plant.	4 do do	do	do	250	250	10 00
Yarmouth Gas Light Company (à resp. limitée).	5 do do	do	do	200	200	10 00
Carmen O. Dell, Annapolis.	6 do do	do	do	360	360	10 00
do do	7 do do	do	do	450	450	10 00
Calgary Water Power Company (à resp. limitée).	1 do	Calgary.	do	1,575	1,825	25 00
Lebridge Water Works and Electric Light Company (à r. lim.).	2 do do	do	do	960	960	25 00
Calgary Water Power Company (à resp. limitée).	3 do do	do	do	1,575	1,825	25 00
Lebridge Water Works and Electric Company (à resp. limitée).	4 do do	do	do	960	960	10 00
Edmonton Electric Lighting and Power Company.	5 do do	do	do	900	900	25 00
do do	6 do do	do	do	900	900	10 00
Municipalité de la ville de Port-Arthur	1 do do	Port-Arthur	do	711	711	10 00
do do	2 do do	do	do	820	820	10 00
Brandon Electric Company (à resp. limitée).	3 do do	Winnipeg	do	2,000	2,010	25 00
Manitoba Electric and Gas Company, Winnipeg.	2 do do	do	do	3,000	4,350	25 00
Central Electric Company (à resp. limitée), Fortage la Prairie.	3 do do	do	do	1,600	1,700	25 00
Citizens' Telephone and Electric Company of Rat Portage (à r. lim.).	4 do do	do	do	7,000	7,000	25 00
Regina Electric Light and Power Works.	5 do do	do	do	600	600	10 00
Saskatchewan Electric Company (à resp. limitée).	6 do do	do	do	870	870	10 00
North-west Electric Company (à resp. limitée).	7 do do	do	do	6,000	6,150	25 00
John B. Morden.	8 do do	do	do	610	610	10 00
Prince Albert Electric Light and Power Company (à resp. limitée).	9 do do	do	do	375	375	10 00
Victoria.	British Columbia Electric Railway Company (à r. lim.), Vancouver	1 do Vancouver	do	10,600	12,500	25 00
	Municipalité de la cité de Kamloops.	2 do do	do	1,250	1,250	25 00
	do do New-Westminster.	3 do do	do	5,000	6,000	25 00
	Rossland Water and Light Company (à resp. limitée).	4 do do	do	1,600	1,720	25 00
	British Columbia Smelting and Refining Company, Trail.	5 do do	do	1,700	1,700	10 00
	Kootenay Electric Light Company.	6 do do	do	800	860	10 00
	Sandon Water Works and Light Company.	7 do do	do	515	565	10 00

375 00

305 00

ANNEXE J—*Fin.*

Liste des compagnies d'éclairage électrique inscrites en exécution de la loi, concernant l'inspection de l'éclairage à l'électricité dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Districts.	De qui le droit a été perçu.	Numéro.	Par qui le droit a été perçu.	Certificat pour l'exercice.	NOMBRE DE LAMPES.		Droits d'inscription.	Totaux.
					A arc.	Incan- descente		
Victoria— <i>Fin.</i>	Nelson Electric Light Company (à resp. limitée).....	8	P. R. I., Vancouver.....	1897-98	1,000	1,000	\$ 10 00	
	Nanaimo Electric Light, Power and Heating Company (à res. lim.)	1	do Victoria ..	do	600	1,220	25 00	
	British Columbia Electric Railway Company (à res. lim.), Victoria.	2	do do ..	do	7,000	7,220	25 00	
	Victoria Electric Company (à resp. limitée)	3	do do ..	do	401	401	10 00	200 00
								3,970 00

NOTE.—Chaque lampe à arc est comptée comme égale à 10 lampes incandescentes.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

F. MIALLE,
Commissaire.

RAPPORTS, ÉTATS ET STATISTIQUE

DES

REVENUS DE L'INTÉRIEUR

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1898

PARTIE III

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

IMPRIMÉS PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1898

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Rapport du commissaire	1 à 7
Rapport des analystes publics	1 à 7
District d'Halifax (Nouvelle-Ecosse)	1
do de Québec	2
do de Montréal	3
do d'Ottawa	4
do de Toronto	5
do de London	6
do de Winnipeg	7
Annexe "A" Inspection du café	8 à 13
do "B" do du beurre	14 à 19
do "C" do de la farine	20 à 28
do "D" Bulletin n° 52. Liqueurs de malt, 1897	29 à 53
do "E" do 53. Lait, 1897	54 à 71
do "F" do 54. Lait concentré	72 à 74
do "G" do 55. Engrais, 1898	95 à 111
do "H" do 56. Engrais en vente, 1898	113 à 123
do "I" do 57. Eaux gazeuses	125 à 139
do "J" do 58. Emplâtres de belladone	140 à 145
do "K" do 59. Aliments pour enfants invalides	146 à 166

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DES DROGUES ET DES ENGRAIS.

A l'honorable

Ministre du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les rapports des analystes publics du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Suit un tableau sommaire des constatations :—

Nature des échantillons.	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Vendus comme composés ou mélangés.	Non classés.	Vendus en contraven- tion.	Total.
Liqueurs de malt.	75	1					76
Lait	133	22	24				179
Eaux gazeuses	116	4	1				121
Lait concentré.	54	3	9				66
Médicaments brevetés ..		4	1				5
Café	34	17	1	6	4		62
Emplâtres de belladone....	14	20	15		7		56
Engrais.	53	10	6			5	74
Alim. pour enfants invalides	59				8		67
Beurre	57	6	4				67
Farine.....	106						106
Totaux.....	701	87	61	6	19	5	879

Il ne me paraît y avoir rien à ajouter aux remarques que l'on trouvera dans les rapports ci-annexés des différents analystes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD MIALI,

Commissaire

OTTAWA, 1^{er} octobre 1898.

RAPPORT DES ANALYSTES PUBLICS.

LABORATOIRE DE L'ANALYSTE PUBLIC,
HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE, 2 septembre 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les échantillons de substances alimentaires, etc., que j'ai reçus pour l'analyse dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1898. Sur les 110 échantillons que j'ai analysés, j'en ai trouvé 87 normaux, 8 falsifiés, 5 vendus en contravention, 5 vendus comme mélanges et 5 douteux, comme il suit :

—	Normaux.	Falsifiés.	Vendus en contraven- tion.	Vendus comme mélanges.	Douteux.	Total.
Engrais	8	3	5			16
Bière	10					10
Lait	18	1			5	24
Eaux gazeuses.	14	2				16
Café	1	2		5		8
Aliments pour enfants.	10					10
Beurre	10					10
Farine	16					16
	87	8	5	5	5	110

J'ai aussi fait rapport sur 10 échantillons d'engrais type.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MAYNARD BOWMAN.

DISTRICT DE QUÉBEC,
BUREAU DE L'ANALYSTE OFFICIEL,
QUÉBEC, 22 juillet 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les échantillons de substances alimentaires et de drogues que j'ai reçus pour l'analyse dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1898.

J'ai analysé 125 échantillons, dont 108 étaient normaux, 11 douteux, et 6 falsifiés :

Echantillons.	Nombre d'échantillons.	Date.	Normaux.	Douteux.	Falsifiés.	Total.
		1897.				
Eau	8	Juillet.....	7	1	0	8
Bière et ale.....	10	Août.....	10	0	0	10
Lait	24	Septembre..	19	2	3	24
Eaux gazeuses.....	16	Octobre.....	15	1	0	16
Café.....	10	Novembre..	10	0	0	10
Lait concentré.....	8	Décembre..	4	1	3	8
		1898.				
Emplâtres de belladone...	8	Janvier.....	5	3	0	8
Engrais	5	Mars.....	3	2	0	5
Aliments pour enfants.....	10	Avril.....	10	0	0	10
Beurre	10	Mai.....	9	1	0	10
Farine de blé.....	16	Juin.....	16	0	0	16
Totaux.....	125		108	11	6	125

NOTE—Pour ce qui est des emplâtres de belladone, j'ai classé comme douteux ceux où j'ai trouvé moins de 0.250 pour 100 d'atropine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. Fiset,
Analyste officiel.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

LABORATOIRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
MONTRÉAL, 20 octobre 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les échantillons de substances alimentaires, drogues et engrais, qui m'ont été présentés pour l'analyse dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

J'ai examiné 145 échantillons en exécution de la loi concernant les falsifications, ainsi que 11 types en exécution de la loi concernant les engrais, en tout, 156 échantillons.

J'en fais la classification suivante :

Eaux domestiques—

Salubres, 5 ; douteuses, 2 ; impures, 2..... 9

Eaux gazeuses—

Normales et salubres, 19 ; contaminées, 0..... 19

Laits—

Salubres et normaux, 22 ; douteux, 3 ; falsifié, 1..... 26

Laits concentrés—

Salubres, 10 ; falsifiés par enlèvement de la crème, 1..... 11

Aliments pour enfants—

Salubres, 11..... 11

Totaux..... 76

Sous le chef plus général de substances alimentaires et breuvages, je rapporte 11 bières, normales ; sur 9 cafés moulus, 4 normaux, 1 douteux, 4 falsifiés ; sur 11 beurres, 6 normaux, 3 douteux, 2 falsifiés ; 18 farines, toutes normales.

Engrais offerts en vente—4 conformes au type ; 3 sans type ; 4 au-dessous du type et vendus en contravention.

Drogues—Emplâtres de belladone au-dessous du type de la pharmacopée britannique, 5 ; falsifiés, trop faible proportion d'alkaloïdes, 4.

Je prends la liberté de donner mon adhésion en général aux bulletins publiés par le département.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

J. BAKER EDWARDS,
Analyste.

OTTAWA, 15 juillet 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les travaux exécutés dans mon laboratoire en exécution de la loi concernant les substances alimentaires, dans le cours des douze derniers mois.

J'ai examiné 111 échantillons. Le tableau suivant permet de voir dans un coup d'œil les résultats obtenus :

Articles.	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Total.
Eaux.....	3	3	1	7
Liqueurs de malt.....	9	0	0	9
Lait.....	7	5	3	15
Eaux gazeuses.....	12	2	0	14
Laits concentrés.....	5	0	4	9
Café.....	5	4	0	9
Emplâtres de belladone.....	0	7	0	7
Engrais.....	5	0	4	9
Aliments pour les enfants.....	9	0	0	9
Beurre.....	8	1	0	9
Farine.....	14	0	0	14
	77	22	12	111

Les emplâtres de belladone présentent une particularité remarquable. Aucun des échantillons n'a donné la quantité d'alcaloïde exigée soit par la pharmacopée britannique soit par celle des Etats-Unis.

Les eaux gazeuses ont toutes été trouvées normales, à l'exception de deux. Ces dernières étaient contaminées par suite de l'action de l'eau chargée d'acide carbonique sur les bouchons métalliques des bouteilles. Sous l'attaque de cette eau ces bouchons soi-disant automatiques, qui sont fabriqués d'un alliage d'environ cinquante pour cent de plomb et d'étain, la rendent en certains cas nuisible à la santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F.-X. VALADE,
Analyste public.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

SCHOOL OF PRACTICAL SCIENCE,
TORONTO, 19 juillet 1898.

M. le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des travaux exécutés dans mon laboratoire en exécution de la loi concernant la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1898.

Cent quarante échantillons ont été analysés ; sur ce nombre, 10 étaient des engrais reçus du département et ne sont pas compris dans le tableau suivant. Sur les 130 autres échantillons, 99 étaient normaux, 20 étaient falsifiés par admixtion de matières étrangères ou ne satisfaisaient pas aux conditions du type, 10 étaient douteux, et 1 avait été vendu comme mélange.

Pour les aliments destinés aux enfants, les laits concentrés et les eaux gazeuses, il n'a pas été fixé de type, mais ces produits ont tous été trouvés exempts de matières nuisibles. Un échantillon de bière contenait de l'acide salicylique. Un seul emplâtre de belladone satisfaisait aux conditions du type ; les autres contenaient de très petites quantités d'alkaloïdes.

Echantillon.	Normaux.	Falsifiés.	Douteux.	Vendus comme mélanges.	Total.
Eaux de puits.	3	3	2	0	8
Ales, etc.	9	1	0	0	10
Lait.	14	2	8	0	24
Eaux gazeuses.	16	0	0	0	16
Laits concentrés.	10	0	0	0	10
Café.	5	2	0	1	8
Emplâtres de belladone.	1	7	0	0	8
Engrais.	7	3	0	0	10
Aliments pour les enfants.	10	0	0	0	10
Beurre.	8	2	0	0	10
Farine.	16	0	0	0	16
	99	20	10	1	130

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. ELLIS.

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC,
LONDON, 18 juillet 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des travaux exécutés dans mon laboratoire en exécution de la loi concernant la falsification des substances alimentaires.

Dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898 on m'a présenté et j'ai analysé 119 échantillons. Sur ce nombre, j'en ai rapporté 91 comme normaux, 11 comme douteux ou inférieurs au type, et 17 falsifiés, selon le tableau suivant :—

Echantillon.	Normaux.	Douteux.	Falsifiés.	Totaux.
Eaux.....	5	4	0	9
Porters, ales, etc.....	9	0	0	9
Lait.....	15	2	3	20
Eaux gazeuses.....	14	0	0	14
Laits concentrés.....	5	4	0	9
Médicaments brevetés.....	0	1	4	5
Café.....	5	0	2	7
Emplâtres de belladone.....	3	0	6	9
Engrais.....	4	0	1	5
Aliments pour les enfants.....	9	0	0	9
Beurre.....	8	0	1	9
Farine.....	14	0	0	14
	91	11	17	119

En sus des échantillons ci-dessus, il m'a été présenté 21 échantillons types d'engrais. Je désire attirer votre attention sur la grande proportion de la falsification dans les drogues (médicaments brevetés et emplâtres de belladone).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANKLIN T. HARRISON,
Analyste officiel.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

WINNIPEG, 27 août 1898.

Monsieur le Commissaire du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un état tabulaire où se voient les résultats des analyses des échantillons qui m'ont été soumis par le département dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Echantillons.	Normaux.	Falsifiés.	Non classés.	Total.
Liqueurs gazeuses	12	0	0	12
Liqueurs fermentées	8	0	0	8
Lait	19	7	0	26
Lait concentré	6	2	0	8
Engrais	6	3	0	9
Emplâtres de belladone	0	0	7	7
Farine	12	0	0	12
Beurre	8	0	0	8
Café	2	0	4	6
Aliments pour les enfants	0	0	8	8
	73	12	19	104

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDGAR B. KENRICK.

LABORATOIRE DU DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 17 octobre 1898.

MONSIEUR E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—En conformité de la permission que vous m'avez verbalement donnée j'ai fait cette année un léger changement dans la construction du rapport annuel. Pour ce qui est des échantillons de substances alimentaires qui ont été soumis aux analystes dans le cours de l'exercice, et sur lesquels il a été publié des bulletins spéciaux, il n'a pas été jugé nécessaire de donner en appendice des états tabulaires à leur sujet. En conséquence, on ne trouvera des états tabulaires en appendice que pour le café, le beurre et la farine de froment—appendices A, B et C—tandis que, à l'instar des rapports précédents, le présent rapport contient sous forme d'appendices supplémentaires la reproduction des bulletins qui concernent les autres articles examinés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

ANNEXE A.—INSPECTION DU

Date du pré-èvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Humidité.	Matière grasse.	Extrait par l'eau.	Caféine.	Cendres.		
								Totales.	Solubles dans l'eau.	Insolubles dans l'eau.
1897.	<i>Analyste officiel, M. Bowman, Halifax.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
22 déc.	<i>Imperial Java</i> , de Chase et Sanborn, Boston, Mass.	12554	16577	2.64	14.04	...	1.18	4.32	3.37	0.95
22 "	Marque "A", p. vendu c. pur, W. H. Schwartz et Fils, Halifax.	12555	16578	5.15	4.58	...	0.50	3.61	2.77	0.84
22 "	Marque "B", p. vendu c. pur, W. H. Schwartz et Fils, Halifax.	12556	16579	3.82	5.06	...	0.56	3.94	2.91	1.03
22 "	<i>Java and Jamaica Compound</i> , Chase et Sanborn, Boston.	12557	16580	3.78	10.87	...	1.30	4.33	3.53	0.80
22 "	<i>Jamaica Compound</i> , A. P. Torrans, Halifax.	12558	16581	4.61	4.79	...	0.64	4.12	2.86	1.26
22 "	Pas garanti comme pur, A. P. Torrans, Halifax.	12559	16582	4.96	6.06	...	0.60	4.32	3.02	1.30
22 "	<i>Superior Jamaica</i> , John Tobin et Cie, Halifax.	12560	16583	3.72	9.61	...	1.10	4.83	3.62	1.21
22 "	Mélange, W. H. Schwartz et Cie, Halifax.	12561	16584	3.89	10.53	...	1.17	4.58	3.34	1.24
	<i>Analyste officiel, W. F. Best, Saint-Jean, N.-B.</i>									
7 déc.	Café, de Jardine et Cie, 28 rue Water, Saint-Jean.	9714	17522	3.10	10.36	23.28	1.20	...	4.10	0.98
7 "	Jamaica, de Ewing et Cie., Montréal.	9715	17523	4.60	12.20	26.05	1.15	...	3.31	1.05
7 "	Java, de Dearborn et Cie, Saint-Jean, N.-B.	9716	17524	3.95	10.18	21.80	0.97	...	3.18	0.98
6 "	<i>Old Govt. Java</i> de Chase et Sanborn, Montréal.	9710	17518	4.16	10.70	21.85	0.84	...	3.25	0.95
6 "	Java, de W. A. Porter, Saint-Jean, N.-B.	9711	17519	3.70	10.05	22.40	0.91	...	3.30	0.85
6 "	Java, de W. A. Porter, Saint-Jean, N.-B.	9712	17520	4.05	10.12	20.85	0.96	...	3.19	0.90
6 "	Java, et Mocha, Chase et Sanborn.	9713	17521	3.16	11.55	24.16	1.30	...	3.41	0.87
	<i>Analyste officiel, le Dr M. Fiset, Québec.</i>									
9 déc.	Café moulu, Louis Larose et Cie, 321 rue Saint-Joseph, Québec.	10042	18601	3.77	8.55	12.14	...	4.49	3.66	0.83
9 "	Café moulu, A. Guay, 368 rue Saint-Joseph, Québec.	10043	18602	3.68	9.97	12.98	...	4.52	3.63	0.89
9 "	Café, de Lavoie et Latulippe, Québec.	10044	18603	5.91	4.34	23.88	...	4.13	3.16	0.97
9 "	Café, de M. Boyce et Fils, Québec.	10045	18604	3.55	7.90	13.42	...	4.34	3.45	0.89
9 "	Café moulu (1 once de chicorée par liv.), M. Breton, 344 rue Saint-Jean, Québec.	10046	18605	2.68	7.56	13.52	...	4.90	3.69	1.21
9 "	Café	10047	18606	3.77	6.29	14.91	...	5.01	3.50	1.51
9 "	Café, de Stroud Frères, Montréal.	10048	18607	4.44	5.03	21.86	...	4.37	3.06	1.31
9 "	Café, de Chase et Sanborn, Montréal.	10049	18608	3.37	7.28	12.20	...	4.59	3.78	0.81

CAFÉ—Etat tabulaire.

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Cendre.	Densité d'une dé- coction de 10 p. 100.	Réaction par l'iode.	Sucre.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
.....	1.0100	Normal	T. Major et Fils, 14 Spring Garden Road, Halifax.
.....	1.0138	Contient une grande quantité de substance farinacée et de chicorée.	J. Hogan, 62 rue Gratton, Halifax.
.....	1.0135	"	Nicotte et Tracey, rues Jacob et Gratton, Halifax.
.....	1.0130	Contient environ 15 p. 100 de chicorée.	W. E. Crowe, 81 rue Gottingen, Halifax.
.....	1.0152	Contient une grande quantité de substance farinacée et de chicorée.	J. Forsyth, jeune, rue Water, Dartmouth, N.-E.
.....	1.0159	Contient environ 30 p. 100 de chicorée.	S. Thompson, rue Portland, Dartmouth.
.....	1.0136	Contient environ 20 p. 100 de chicorée.	H. C. Walker, rue Portland, Dartmouth.
.....	1.0130	Contient environ 15 p. 100 de chicorée.	B. J. Hubley, 84 rue Barrington, Halifax.
.....	1.0074	Pas de substances étrangères; normal.	Jardine et Cie, 28 rue Water, St-Jean, N.-B.
.....	1.0080	"	J. E. Cowan, 99 rue Main, extrémité nord, St-Jean, N.-B.
.....	1.0072	"	D. J. Purdy, rue Main, extrémité nord, St-Jean, N.-B.
.....	1.0072	"	Puddington et Merritt, rue Charlotte, St-Jean, N.-B.
.....	1.0075	"	W. A. Porter, St-Jean, N.-B.
.....	1.0070	"	Rankine et Moulson, 16 rue Germand, St-Jean.
.....	1.0075	"	W. A. Magee, 143 coin des rues Princess et Charlotte, St-Jean.
0.08	1.00983	Aucune	Tissus de café et très peu d'amidon de blé; bon.	Louis Larose et Cie, 32 rue Saint-Joseph, Québec.
0.16	1.00938	"	Tissus de café; normal.	A. Guay, 368 rue Saint-Joseph, Québec.
0.12	1.01750	Bleu foncé	Tissus de café, chicorée et grain torréfié; falsifié avec de la chicorée et du grain rôti (de 40 à 45 p. 100 environ).	M. Pouliot, 131 rue Clare, Québec.
0.18	1.01009	Aucune	Tissus de café; très peu d'amidon de blé; sa présence est probabl. accident.; bon.	T. Lacasse, 7 rue Ste-Claire, Québec.
0.32	1.00980	"	"	M. Breton, 344 rue Saint-Jean, Québec.
0.49	1.01102	Bleuâtre	Falsifié par 5 ou 10 pour 100 environ de chicorée et d'amidon de blé.	G. Savard, 35 rue St-Jean, Québec.
0.33	1.01550	Bleu foncé	Falsifié par 25 ou 35 p. 100 environ de chicorée, de grain et de pois torréfiés.	A. Guertin, rue St-George, Trois-Rivières.
0.14	1.00965	Aucune	Tis. de café; prés. peut-être accid. d'un peu d'amid. de blé et chicorée; doute.	Milot et Frère, rue Badeau, Trois-Rivières.

ANNEXE A.—INSPECTION DU

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Humidité.	Matière grasse.	Extrait par l'alcool.	Caféine.	Cendres.		
								Totales.	Solubles dans l'eau.	Insolubles dans l'eau.
1897.	<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
20 déc.	Java, de Chase et Sanborn, Montréal.	11731	18609	3.11	4.97	25.87				
20 "	Mocha	11732	18610	3.28	3.57	41.27				
21 "	Java, de Marcotte et Leblanc	11733	18611	3.45	4.90	36.42				
21 "	Café, de Marcotte et Leblanc	11734	18612	3.74	4.14	35.57				
21 "	Java	11735	18613	3.92	3.17	33.13				
27 "	Java, de D. Stroud et Cie, rue Wellington, Montréal.	11736	18614	2.18	4.39	22.14				
27 "	Java et Mocha, de T. G. Ballantyne et Cie, rue Wellington, Waterloo, P.Q.	11737	18615	2.15	5.24	22.50				
27 "	Café, Java	11738	18616	3.18	3.18	23.23				
27 "	Café, Java et Mocha, environ 2 onces de chicorée à la livre.	11730	18617	4.21	7.03	28.73				
	<i>Analyste officiel, le Dr F. X. Valade, Ottawa.</i>									
6 déc.	Café, de Joshua Grant, Ottawa.	10912	18201	6.166	4.84	0.407	4.685	1.985	2.700	
6 "	Café, de la Pure Gold Manufacturing Co., Toronto.	10913	18202	4.076	12.67	1.0975	4.405	3.455	0.950	
6 "	Café, de H. N. Bate et Fils, Ottawa.	10914	18203	3.934	13.80	1.595	4.45	3.50	0.95	
6 "	Café, de Stroud, Ottawa	10915	18204	4.426	11.806	2.045	4.375	2.965	1.410	
8 "	Café, de H. H. Brennan et Cie, Ottawa.	10916	18205	4.498	10.052	0.575	4.000	2.725	1.275	
8 "	Café, Java et Mocha, de J. A. Matthewson et Cie, Montréal.	10917	18206	5.014	13.718	2.035	4.55	3.28	1.27	
9 "	Café, Royal Windsor, Java and Mocha "Mixture", de la Pure Gold Manufact. Co., Toronto.	10918	18207	6.644	4.552	0.725	4.06	2.26	1.80	
9 "	Coffee Compound, de Chase et Sanborn, Montréal.	10919	18208	3.976	13.154	1.24	4.215	3.140	1.075	
9 "	Café, Old Gost, Java, de la Pure Gold Manufacturing Co., Toronto.	10920	18209	3.576	13.892	1.03	4.55	3.72	0.83	
	<i>Analyste officiel, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>									
22 déc.	Café, de la Pure Gold Manufacturing Co.	12109	18210	2.60	9.43	1.37		3.65	0.85	
22 "	Café, 2 onces de chicorée à la liv.	12110	18211	2.35	10.94	1.37		3.50	0.95	

CAFÉ—État tabulaire—Suite.

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Cendre.	Densité d'une décoloration de 10 p. 100.	Réaction par l'iode.	Sucre.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
	1.0102	Rouge bleuâtre.		Normal	J. Roy, 384 rue Saint-Antoine, Montréal.
	1.0160			Falsifié par addition de plus de 50 p. 100 de chicorée.	T. R. Collins, 401 rue St-Antoine, Montréal.
	1.0150	Bleue		Falsifié par addition de 30 p. 100 et plus de chicorée et de pois.	G. Pilon, 1660 rue Ontario, Montréal.
	1.0155	"		Falsifié par addition de 30 pour 100 et plus d'amidon de riz et de chicorée.	J. V. Gagnon, 458 rue Dorchester, Montréal.
	1.0149			Falsifié par addition de 40 p. 100 et plus de balayures de farine et de chicorée et moisissure fongicide.	M. L. Landry et Cie, 465 rue Dorchester, Montréal.
	1.0085			Normal	D. Stroud et Cie, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.
	1.0088			"	T. G. Ballantyne et Cie, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q.
	1.0094			Normal	J. C. C. Cheval, rue Main, Waterloo, Qué.
	1.0118			Contient plus de 20 p. 100 de chicorée; représenté comme un mélange sur l'étiquette.	G. W. Gilmour, Waterloo, Qué.
0.490	1.01258		1.714	Falsifié par environ 10 p. 100 de blé torréfié et de chicorée.	F. C. Doctor, 108 rue Bank, Ottawa.
0.050	1.0044		0.938	Très peu de grains d'amidon de pois; normal.	F. C. Daniels, 270 rue Bank, Ottawa.
0.02	1.0102		1.285	Normal	J. L. Burke, 247 rue Lyon, Ottawa.
0.260	1.0160		2.50	Pois torréfiés; falsifié par environ 15 p. 100 de chicorée.	Mme J. Smeaton, 231 rue Kent, Ottawa.
0.020	1.0200		2.122	Falsifié par environ 20 p. 100 de chicorée et de farine de blé.	C. Esmonde, coin des rues Kent et Albert, Ottawa.
0.054	1.0110		Auc.	Normal	Page et Hand, 361 rue Wellington, Ottawa.
0.31	1.0168		5.672	Chicorée et beaucoup d'amidon de blé, environ 20 p. 100; falsifié.	P. H. Durocher et Cie, Hull.
0.040	1.0100		2.974	Quelques grains d'amidon de blé dont la présence est probabl. acid.; bon.	A. Z. Trudel, Hull.
0.05	1.0116		Auc.	Normal	M. G. Laverdure, Hull.
	1.0110		1.25	Falsifié par 5 ou 10 p. 100 de chicorée.	J. Wood, Toronto.
	1.0080		1.25	Normal. L'étiquette porte que le produit contient 2 onces de chicorée à la livre; mais le microscope ne révèle pas de chicorée et la densité indique qu'il n'y en a pas.	"

ANNEXE A—INSPECTION DU

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE						
				Humidité.	Matière grasse.	Extrait par l'eau.	Caféine.	Cendres.		
								Totales.	Solubles dans l'eau.	Insolubles dans l'eau.
1897.	<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
22 déc.	Café, de Chase et Sanborn, Montréal.	12111	18212	2.34	12.46	1.25	3.60	1.10
22 "	Café, 2 onces de chicorée à la liv.	12112	18213	2.57	12.12	1.32	3.50	0.85
22 "	Café, 2 on. de chicorée à la livre, incertain.	12113	18214	2.51	10.53	1.43	3.65	0.85
23 "	Café, marque Albert, Lumsden Frères, Hamilton.	12114	18215	2.45	7.56	1.47	2.75	0.85
23 "	Café, de S. H. Ewing, Montréal.	12115	18216	2.94	9.92	1.48	3.55	0.85
23 "	Café, <i>Strant Blend, Snowdrift Baking Powder Co.</i>	12116	18217	3.08	13.58	1.45	3.55	0.80
	<i>Analyste officiel, le Dr F. T. Harrison, London.</i>									
2 déc.	Café	9145	19033	3.50	12.20	1.30	4.98	3.44	1.54
2 "	Café, de Todhunter et Mitchell, Toronto.	9146	19034	2.65	11.02	1.32	4.20	3.12	1.08
3 "	Café, de <i>Snowdrift Baking Powder Co.</i> , Brantford.	9147	19035	3.70	9.1090	4.00	3.03	.97
3 "	"	9148	19036	1.98	13.76	1.35	4.58	3.52	1.06
3 "	Café, de E. Adams, London	9149	19037	1.50	12.74	1.10	4.78	3.38	1.40
3 "	Café, de Gorman et Eckart, London.	9150	19038	2.23	12.12	1.08	4.24	3.44	.80
3 "	"	9151	19039	2.45	13.0097	4.40	3.52	.88
	<i>Analyste officiel, le prof. E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>									
14 déc.	Café mélangé, de la <i>Pure Gold Manufacturing Co.</i> , Toronto.	11171	17089	4.85	5.84	0.54	3.01	1.68	1.33
14 "	"	11172	17090	4.70	3.85	0.30	4.18	2.81	1.37
14 "	Café, de Chase et Sanborn, Montréal.	11173	17091	4.35	12.35	1.39	4.11	3.23	0.88
15 "	Café, de G. F. J. Galt, Winnipeg.	11174	17092	2.73	11.61	1.36	4.75	3.82	0.90
16 "	Mélange, de Sutherland et Campbell, Winnipeg.	11175	17093	3.45	7.22	0.73	4.22	2.77	1.45
16 "	Mélange, de la <i>The Dyson, Gibson Co.</i> , Winnipeg.	11176	17094	6.70	4.25	0.41	2.88	1.85	1.03

CAFÉ (État tabulaire)—*Fin.*

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Cendre.	Densité d'une décoction de 10 p. 100.	Réaction par l'iodo.	Sucree.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
.....	1.0080	1.25	Normal.	G. J. Browing, Toronto.
.....	1.0102	1.25	Mélange de chicorée et de café, tel que représenté.	A. Batson, Toronto, Ont.
.....	1.0119	1.25	Falsifié par 10 ou 15 p. 100 de chicorée.	A. T. Agar, Perth, Ont.
.....	1.0076	1.25	Normal.	T. A. Moon, Perth, Ont.
.....	1.0080	1.25	"	Shaw et MacKerracher, Perth, Ont.
.....	1.0079	1.25	"	A. T. Agar, Perth, Ont.
.48	1.0102	Pur.....	Pur.....	D. Davis, rue Ontario, Stratford, Ont.
.21	1.0137	Falsifié avec de la chicorée.	Falsifié avec de la chicorée.	J. W. McCabe, rue Wellington, Stratford, Ont.
.14	1.0151	"	"	H. Walker, Paris, Ont.
.10	1.0106	Pur.....	"	A. M. Bannister, Paris, Ont.
.42	1.0103	"	"	Thos. Reid, 217 rue Dundas, London.
.09	1.0105	"	"	J. C. Triplecock, 235 rue Dundas, London.
.08	1.0103	"	"	O'Connor Frères, 751 rue Richmond, London.
.....	1.0160	Café, chicorée et grains ; vendu comme mélange.	Café, chicorée et grains ; vendu comme mélange.	J. E. Brown, Portage-la-Prairie.
.....	1.0133	"	"	A. W. McLeod "
.....	1.0085	Normal.	Normal.	F. Jean, St-Boniface.
.....	1.0086	"	"	V. Couture "
.....	1.0141	Café, chicorée et grains ; vendu comme mélange.	Café, chicorée et grains ; vendu comme mélange.	T. Pelletier "
.....	1.0189	"	"	W. Guilbault et Cie, St-Boniface.

ANNEXE B—INSPECTION DU

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Humidité.	Matières grasses.	Sel.	Caséine.	Densité.
1898.	<i>Analyste officiel, M. Bowman, Halifax, N.-E.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
10 mai.	Beurre, B. Harty, Charlottetown, I.P.-E.	12592	16623	11.46	84.12	3.69	0.71	.8655
10 "	Beurre, W. A. Clark, lot 16, I.P.-E.	12593	16624	11.60	81.05	6.25	1.00	.8662
10 "	Beurre, <i>Dunk River Dairying Co.</i> , Bedeque, I.P.-E.	12594	16625	12.49	81.42	4.97	1.11	.8654
11 "	Beurre, <i>Union Dairying Co.</i> , Vernon River Bridge, I.P.-E.	12595	16626	10.04	85.21	3.68	1.05	.8653
11 "	Beurre, non connu.	12596	16627	14.48	79.05	4.98	1.48	.8655
11 "	" J. T. Dillon, I.P.-E.	12597	16628	10.10	84.58	4.53	0.77	.8661
16 "	" S. Wheatly.	12598	16629	10.43	85.24	3.78	0.53	.8663
16 "	" C. Curley, Sutton, Qué.	12599	16630	12.51	82.96	3.53	0.99	.8659
16 "	" J. Sanford, Halifax.	12600	16631	13.18	82.21	3.59	1.00	.8668
16 "	" A. P. Semple, Brule, N.-E.	12601	16632	12.21	82.83	3.97	0.97	.8658
	<i>Analyste officiel, le Dr M. Fisct, Québec.</i>							
4 "	Beurre, non connu.	10095	18679	12.26	81.31	4.28	2.15	0.8666
4 "	" " " "	10096	18680	11.67	83.05	4.32	0.96	0.8658
4 "	" J. Ruel, St-Lazare.	10097	18681	11.54	81.36	5.81	1.29	0.8659
5 "	" A. Laflamme, Ste-Claire.	10098	18682	11.43	82.93	3.75	1.89	0.8660
5 "	" Emond et Côté, Québec.	10099	18683	13.73	78.60	6.12	1.55	0.8660
5 "	" non connu.	10100	18684	9.33	76.98	12.22	1.52	0.8657
5 "	" I. A. Dionne.	13501	18685	13.76	81.02	3.41	1.81	0.8662
5 "	" non connu.	13502	18686	12.68	79.42	6.57	1.33	0.8656
6 "	" J. A. Vaillancourt, Montréal.	13503	18687	8.06	88.30	2.25	1.39	0.8646
6 "	" non connu.	13504	18688	9.11	85.72	4.09	1.08	0.8660
	<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>							
28 avril.	Beurre, S. Edey, Aylmer, Qué.	11785	18668	7.61	88.15	3.86	.56	0.866
28 "	" W. Ferris, Eardley, Qué.	11786	18669	11.38	85.04	2.69	.89	0.867
28 "	" Bedingfield et McCusker, Ottawa.	11787	18670	7.02	89.42	2.89	.67	0.867
28 "	" non connu.	11788	18671	10.74	85.18	3.24	.84	0.864
28 "	" " " "	11789	18672	9.18	85.44	4.67	.81	0.867
30 "	" St-Arnauld et Clément, Montréal.	11790	18673	10.70	85.87	2.77	.66	0.864
30 "	" J. Mantel, Montréal.	11791	18674	5.82	91.05	2.18	.95	0.861
30 "	" Dupuis et Frères, Montréal.	11792	18675	5.29	90.75	2.99	.97	0.860

BEURRE (État tabulaire).

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Nombre d'après Reichert pour 5 grammes.	Nombre d'après Koettstorfer.	Rancidité en degrés.	Stipification équivalent (Allen, II, 40).		
28.05			246.7	Normal.	Waugh et Stevens, Summerside, I.P.-E.
30.23			248.6	"	W. Hicks et McMurdo Frères, Summerside, I.P.-E.
27.41			250.5	"	Brace, McKay et Cie, Summerside, I.P.-E.
29.85			248.3	"	J. D. McLeod et Cie, Charlottetown, I.P.-E.
29.21			252.4	"	W. Grant et Cie, Charlottetown, I.P.-E.
31.91			244.9	"	Sanderson et Cie, Charlottetown, I.P.-E.
32.29			248.8	"	Nicolle et Tracey, Halifax, N.-E.
29.09			249.8	"	Hutchinson et Power "
30.24			237.2	"	John Hogan "
30.50			244.5	"	Bentley et Layton "
31.8	224	2.94		Goût et odeur assez bons; couleur pâle; pur.	T. Mahen, Arthabaskaville, Qué.
29.4	223	1.04		" " " "	L. O. Pepin et Fils "
29.5	221	3.29		Couleur pâle; goût et odeur un peu rances; pur.	S. Paradis, Lévis, Qué.
28.2	229	5.91		" " " "	J. Gagnon "
27.1	217	2.49		Couleur jaune pâle; goût et couleur assez bons; pur.	A. Gagnon, Québec.
29.5	220	2.65		Couleur très pâle; odeur rance; goût salé et un peu rance; douteux, contenant trop de sel et trop peu de gras.	J. Gagnon "
29.7	225	1.97		Goût et odeur assez bons; couleur jaune; pur.	S. P. Brosseau "
29.4	231	1.98		Jaune pâle; très mou; goût et odeur assez bons; pur.	N. Tessier et Cie "
26.95	224	2.26		Jaune; goût et odeur assez bons; pur.	L. Brunelle et Frères, Trois-Rivières.
29.4	225	1.50		Très mou et sans saveur; très jaune; sent un peu rance; pur.	J. Nault, Trois-Rivières.
21.7	212			De qualité douteuse; faible en acides gras, ce qui indique mélange d'oléoma; margine avec le beurre.	E. H. Breckenbridge, Aylmer, Qué.
29.2	219			Très blanc; goût et odeur bons; pur.	" " "
24.2	221			" " " "	E. R. Bisson, Hull, Qué.
25.5	221			Jaune; bon au goût; pur.	E. Lamothe "
23.1	219			Odeur et saveur assez bonnes; pur.	L. Sabourin "
25.6	223			" " " "	P. Massicotte, Montréal.
1.1	195			Goût et odeur de suif; falsifié avec du gras de viande.	" " "
.55	197			" " " "	J. Mantel "

ANNEXE B—INSPECTION DU

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Eau.	Matières grasses.	Sel.	Caséine.	Densité.
<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>				p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
1897.								
2 mai..	Beurre, non connu	11793	18676	9.83	85.10	4.46	.61	0.864
2 " "	" "	11794	18677	9.09	85.50	4.81	.60	0.864
2 " "	" "	11795	18678	7.55	85.16	6.69	.60	0.867
<i>Analyste officiel, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>								
4 mai..	Beurre, non connu	10956	18253	12.20	81.27	4.24	2.29	0.8653
4 " "	" G. Wilson, Hintonburgh.	10957	18254	11.43	78.38	5.96	4.23	0.8664
4 " "	" non connu	10958	18255	14.17	79.99	3.69	2.15	0.8671
4 " "	" "	10959	18256	10.27	82.26	4.92	2.55	0.866
4 " "	" "	10960	18257	13.09	80.41	3.24	3.26	0.8667
5 " "	" E. Patty, Smith's-Falls...	10961	18258	10.18	80.81	4.47	4.54	0.8656
5 " "	" non connu	10962	18259	8.40	80.25	9.24	2.11	0.8661
5 " "	" "	10963	18260	13.10	81.61	2.65	2.64	0.867
5 " "	" "	10964	18261	10.76	82.67	3.10	3.47	0.8666
<i>Analyste officiel, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>								
11 mai..	Beurre, W. Howden, Cavan, Ont.	12162	18262	11.16	84.18	2.31	2.35	0.8656
11 " "	" M. Batten, Dummer-Sud, Ont.	12163	18263	9.01	84.85	4.90	1.24	0.8667
11 " "	" non connu	12164	18264	9.52	83.01	5.19	2.28	0.8656
11 " "	" L. Gibb, Toronto	12165	18265	8.91	84.94	4.34	1.81	0.8662
11 " "	" non connu	12166	18266	11.50	83.26	3.17	2.07	0.8670
11 " "	" "	12167	18267	19.75	74.71	3.17	2.37	0.8651
12 " "	" Geo. Ryckman, Sainte-Catherine.	12168	18268	14.44	81.49	2.31	1.76	0.8645
12 " "	" Mme Birch, près de Sainte-Catherine.	12169	18269	12.61	80.35	5.19	1.85	0.8657
12 " "	" Mme Casey, Thorold.....	12170	18270	10.47	84.39	2.31	2.83	0.8658
12 " "	" non connu	12171	18271	17.97	77.15	2.59	2.29	0.8660
<i>Analyste officiel, F. T. Harrison, London, Ont.</i>								
5 mai..	Beurre, K. McIntosh, township de Zora-Ouest.	9197	19065	12.03	81.22	5.21	1.54	0.8659
5 " "	" P. Seibert, tp. Ellice....	9198	19066	13.48	82.29	2.52	1.71	0.8660
5 " "	" Mme Seates, tp. Caradoc.	9199	19067	14.10	79.86	4.50	1.54	0.8682
5 " "	" Mme Hamley, tp. Lobo... ..	9200	19068	11.02	86.12	1.47	1.99	0.8682
5 " "	" J. Nixon, tp. Westminster	9201	19069	13.16	80.72	4.63	1.49	0.8667
6 " "	" J. McCarthy	9202	19070	10.91	85.63	2.01	1.45	0.8683
6 " "	" Mme Lavan	9203	19071	12.28	80.81	5.60	1.31	0.8668
7 " "	" Mme Travis, township Southwold.	9204	19072	11.59	83.66	3.41	1.34	0.8661
7 " "	" J. Sheehan, St-Thomas, Qué.	9205	19073	12.83	80.11	6.60	0.46	0.8684

BEURRE (État tabulaire)—Suite.

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Nombre d'après Reichert pour 5 grammes.	Nombre d'après Kœttsorfer.	Rancidité en degrés.	Supériorité équivalente (Allen, II, 40).		
24.5	223				
19.2	215			Odeur et saveur assez bonnes; pur. . .	N. Morson, Montréal.
				Odeur et saveurs fortes; de qualité douteuse; probablement falsifié avec de l'oléomargarine.	A. Tourandeu " "
22.9	222			Beurres jaune et blanc mêlés pour la vente avec excès de sel; rance; de qualité douteuse; probablement falsifié par excès de sel et de rancidité.	J. H. Bosquet " "
31.9			244.2	Normal.	W. Tubman, Ottawa.
26.1			249.8	Falsifié; pauvre en matière grasses. . .	T. Hoare " "
29.2			246	Normal.	C. J. Neate " "
29.3			247.5	" " " " " " " " " " " "	P. H. Blake " "
26.1			250.9	" " " " " " " " " " " "	Page et Hand " "
27.8			250.5	" " " " " " " " " " " "	J. McKenny, Smith's-Falls.
27.2			250.4	" " " " " " " " " " " "	W. Fitzpatrick " "
30.6			245.2	" " " " " " " " " " " "	H. T. Noonan, Perth, Ont.
32.1			240.7	" " " " " " " " " " " "	J. Patterson " "
28.56	231.0	1.0		Non falsifié; fort en caséine.	Hunter, épicerie, Peterborough.
29.20	223.4	2.0		" " " " " " " " " " " "	P. Robinson, Peterborough.
27.72	221.9	1.7		" " fort en caséine.	J. C. Sullivan " "
28.70	246.4	2.1		" " " " " " " " " " " "	W. Harvey, Toronto.
26.62	232.0	8.35		" " " " " " " " " " " "	Mme McCarthy " "
20.72	225.8	6.3		" " " " " " " " " " " "	John Lumbers " "
				100 de matières grasses et plus de 15 pour 100 d'eau.	
27.51	223.1	1.3		Non falsifié.	Merriman Frères, Ste-Catherine.
31.36	232.6	1.5		" " " " " " " " " " " "	Moore, épicerie " "
28.68	230.0	2.5		" " fort en caséine.	Z. McMann, Thorold, Ont.
31.10	232.0	1.0		" " " " " " " " " " " "	Jas. Wilson, " "
				100 de matières grasses et plus de 15 pour 100 d'eau.	
23.5		5	255.23	Non falsifié.	E. O'Flaherty, Stratford, Ont.
23.7		4	252.00	" " " " " " " " " " " "	Barnsdale Trading Co., Stratford, Ont.
29.9		8	243.30	" " avec excès d'eau et matières grasses au-dessous de 80 pour 100.	Jas. Wilson, London, Ont.
34.1		2	241.77	Non falsifié.	Somerville et Cie, London, Ont.
25.0		6	251.93	" " " " " " " " " " " "	Turbik Frères, London, Ont.
30.6		4	244.92	" " " " " " " " " " " "	Smith et Duck, Windsor, Ont.
29.6		2.2	248.05	" " " " " " " " " " " "	F. H. Mann " "
24.8		3	252.45	" " " " " " " " " " " "	Butler Frères, St-Thomas, Ont.
30.2		5	244.00	" " " " " " " " " " " "	J. McShea " "

ANNEXE B.—INSPECTION DU

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE				
				Humidité.	Matières grasses.	Sel.	Caséine.	Densité.
1898.	<i>Analyste officiel, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
19 mai.	Beurre, non connu.....	11219	17103	10.02	83.59	4.20	2.19
19 "	" Mlle Beaman, Springfield, Man.	11220	17104	13.11	82.02	3.15	1.72
21 "	" W. Laurens, Blake Siding, Man.	11221	17105	8.87	88.49	1.51	1.13
23 "	" T. Y. Griffin et Cie, Win.	11222	17106	10.98	84.39	3.68	0.95
20 "	" D. Anticknap, Brandon ..	11223	17107	12.16	84.08	2.43	1.33
20 "	" non connu.....	11224	17108	7.79	87.72	3.41	1.08
21 "	"	11225	17109	10.94	85.81	2.12	1.13
23 "	" J. Y. Griffin et Cie, Win.	11226	17111	9.95	83.88	5.04	1.13

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

BEURRE—(État tabulaire)—Fin.

L'ANALYSE.				Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Nombre d'après Reichert pour 5 grammes.	Nombre d'après Koettstorfer.	Rancidité en degrés.	Saponification équivalent (Allen, II, 40.)		
31.3	Normal.....	C. L. Ford, Winnipeg.
31.5	"	A. Elliott et Cie, Winnipeg.
32.7	"	A. Laurens, Portage-la-Prairie.
31.2	"	W. H. McLean, Winnipeg.
32.4	"	Murray et Cie, Brandon.....
30.5	"	W. J. Young et Cie, Brandon..
30.7	"	R. W. McLeod, Portage-La-Prairie.
30.9	"	C. Reed et Cie, Winnipeg.....

ANNEXE C.—INSPECTION DE

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE			
				Humidité.	Extrait.		
					Par l'éther de pétrole.	Par l'alcool à 90 p. 100.	Par l'eau froide après l'alcool.
1898.	<i>Analyste officiel, M. Bowman, Halifax.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
14 juin.	Farine de blé, J. L. Spink, Toronto	12602	16633	13.44	3.29	4.05	
14 " "	" " Shirk et Snider, Bridgeport, Ont.	12603	16634	13.21	2.81		
14 " "	" " F. W. Snider, New-Dundee, Ont.	12604	16635	13.41	3.25	3.85	
15 " "	" " non connu	12605	16636	13.01	2.91	3.44	
15 " "	" " W. W. Ogilvie, Montréal.	12606	16637	12.32	3.48		
15 " "	" " non connu	12607	16638	13.07	3.31	3.26	
16 " "	" " W. W. Ogilvie, Montréal.	12608	16639	12.56	4.74	4.85	
16 " "	" " Dundas Milling Co., London, Ont.	12609	16640	12.53	3.31	4.85	
16 " "	" " W. W. Ogilvie, Montréal.	12610	16641	12.53	3.31	3.79	
17 " "	" " Wolverton Milling Co., Montréal.	12611	16642	12.96	3.26		
17 " "	" " Sadler Dundas Milling Co., London, Ont.	12612	16643	13.09	4.74	4.85	
17 " "	" " non connu	12613	16644	13.13	3.43	3.31	
17 " "	" " F. W. Snider, New-Dundee, Ont.	12614	16645	12.64	3.31	3.79	
20 " "	" " W. Snider, Conestigo, Ont.	12615	16646	12.54	3.31	3.79	
20 " "	" " J. Goldie, Guelph, Ont.	12616	16647	12.72	3.31	3.79	
20 " "	" " Campbell, St. Thomas, Ont.	12617	16648	12.56	3.31	3.79	
	<i>Analyste officiel, le Dr M. Fiset, Québec.</i>						
7 juin.	Farine de blé, McAllister, Peterboro', Ont.	13505	18819	12.11	2.32	2.20	
7 " "	" " Lake of the Woods Co.	13506	18820	11.33	1.67	2.63	
7 " "	" " Kent Milling Co., Chat-ham, Ont.	13507	18821	12.15	1.20	2.45	
7 " "	" " McFarlane Milling Co.	13508	18822	12.55	1.17	3.30	
7 " "	" " Non connu	13509	18823	12.55	1.72	2.70	
7 " "	" " Stevens, Campbell et Cie.	13510	18824	12.18	1.20	2.60	
7 " "	" " Nutter et Fuller, Sherbrooke, Qué.	13511	18825	12.53	1.18	3.00	
8 " "	" " Wolverton Milling Co.	13512	18826	12.75	1.00	2.58	
8 " "	" " non connu	13513	18827	12.90	1.95	1.90	
8 " "	" " non connu	13514	18828	12.03	2.15	2.16	
8 " "	" " non connu	13515	18829	12.18	2.05	2.50	
8 " "	" " non connu	13516	18830	11.98	1.92	3.37	
8 " "	" " non connu	13517	18831	12.18	2.35	2.30	
8 " "	" " non connu	13518	18832	12.33	1.48	2.50	
9 " "	" " non connu	13519	18833	11.93	1.49	2.58	
9 " "	" " P. G. Bussière	13520	18834	12.63	2.00	2.23	
	<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>						
3 juin.	Farine de blé, J. L. Smith, Montréal.	11801	18801	12.62	2.84	2.56	
3 " "	" " non connu	11802	18802	13.09	1.59	2.39	
3 " "	" " Laporte et Martin, Montréal.	11803	18803	13.13	1.29	2.41	
3 " "	" " non connu	11804	18804	12.92	1.27	2.10	
3 " "	" " non connu	11805	18805	12.90	2.93	2.55	
3 " "	" " Laporte et Martin	11806	18806	13.01	1.19	1.65	
4 " "	" " non connu	11807	18807	12.90	1.08	2.08	
4 " "	" " non connu	11808	18808	12.49	2.05	3.42	
4 " "	" " W. W. Ogilvie, Montréal.	11809	18809	12.22	2.03	2.88	
4 " "	" " non connu	11810	18810				

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

LA FARINE DE BLÉ—État tabulaire.

L'ANALYSE.			Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Azote.	Cendres.	Matières protéiques.		
1.54	0.365	9.63	Pas d'amidons étrangers; normale.	W. E. Crowe, Halifax, N.-E.
1.51	0.280	9.44		
1.54	0.370	9.63	" " "	J. A. Dearman et Cie "
1.65	0.370	10.31	" " "	E. N. Everet, Weymouth, N.-E.
2.08	0.420	13.03	" " "	R. Journeay "
1.62	0.335	10.13	" " "	G. D. Campbell "
1.71	0.375	10.69	" " "	Turnbull et Welsh, Digby, N.-E.
1.82	0.455	11.33	" " "	E. Burnham et Fils "
2.07	0.360	12.94	" " "	Mme J. Dillon "
1.57	0.306	9.82	" " "	Wood et Murphy, Windsor, N.-E.
1.57	0.335	9.82	" " "	J. E. Graham "
1.40	0.310	8.75	" " "	C. S. North et Cie "
1.46	0.305	9.13	" " "	Shand, Frères "
1.51	0.330	9.44	" " "	A. L. Doyle et Cie, Halifax, N.-E.
1.60	0.375	10.00	" " "	D. J. Hubley "
1.54	0.340	9.63	" " "	W. H. Drake "
1.74	0.35	10.87	Amidon de froment; normale.	Desmarais, Frères, Richmond, Qué.
1.92	0.10	12.00	" " "	D. F. Bédard "
1.53	0.30	9.56	" " "	F. Smith "
1.56	0.30	9.75	" " "	P. Simoneau, Sherbrooke, Qué.
1.62	0.50	10.13	" " "	A. Lanctot "
1.56	0.37	9.75	" " "	D. W. Stenson "
1.53	0.40	9.56	" " "	N. Lacroix "
1.50	0.45	9.38	" " "	A. G. Lambert, Lévis, Qué.
1.59	0.40	9.94	" " "	C. Gastonguay "
1.62	0.45	10.13	" " "	G. Carrier "
1.56	0.40	9.75	" " "	J. O. Gauvin, Québec.
1.70	0.50	10.63	" " "	A. Poliquin "
1.64	0.40	10.25	" " "	M. Boyce et Fils "
1.44	0.25	9.00	" " "	" " "
1.41	0.35	8.81	" " "	E. Auger "
1.77	0.50	11.06	" " "	A. Faucher "
1.97	0.45	12.31	Pas d'amidons étrangers; normale.	T. Willoughby et Cie, Montréal.
1.44	0.35	9.00	" " "	M. de Repenting "
1.55	0.30	9.71	" " "	W. A. Thérien "
1.57	0.45	9.94	" " "	L. Girard "
1.74	0.70	10.99	" " "	" " "
1.45	0.35	9.27	" " "	C. J. Spénard "
1.42	0.45	8.87	" " "	N. Gibeau, Saint-Jean, Qué.
1.87	0.55	11.72	" " "	" " "
2.07	0.55	12.95	" " "	H. Foisy "
1.48		9.27	" " "	J. Simond, Longueuil, Qué.

ANNEXE C.—INSPECTION DE

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE			
				Extrait.			
				Humidité.	Par l'éther de pétrole.	Par l'alcool à 90 p. 100.	Par l'eau froide après l'alcool.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1898.	<i>Analyste officiel, le Dr J. B. Edwards, Montréal.</i>						
6 juin..	Farine de blé, Pincombe et Donaldson, Strathroy, Ont.	11811	18811	11.84	0.91	2.38
6 " ..	" non connu	11812	18812	11.53	0.97	2.82
14 " ..	" "	11813	18813	12.43	1.08	2.77
14 " ..	" "	11814	18814	11.85	1.72	2.29
14 " ..	" C. R. Cousins, Saint-Jean, Qué.	11815	18815	10.40	3.71	2.24
15 " ..	" non connu	11816	18816	10.13	3.95	2.54
15 " ..	" "	11817	18817	10.62	3.32	2.34
15 " ..	" McDonald Mills, Valleyfield, Qué.	11818	18818	16.99	3.01	2.34
	<i>Analyste officiel, le Dr W. H. Ellis, Toronto.</i>						
8 juin..	Farine de blé, T. McIntosh, Toronto.....	12165	18286	12.50	2.90	2.81
8 " ..	" non connu	12166	18287	12.59	2.79	2.51
8 " ..	" Lawson, Toronto	12167	18288	13.06	3.80	2.39
8 " ..	" Campbell, Toronto	12168	18289	12.85	3.42	3.01
8 " ..	" Ogilvie, Toronto	12169	18290	12.94	4.42	2.20
8 " ..	" McIntosh, Toronto	12170	18291	12.84	2.24	2.63
8 " ..	" Hunt, Frères, London.....	12171	18292	12.46	3.17	2.96
8 " ..	" Stewart et Evans, Strathroy, Ont.	12172	18293	12.75	1.97	2.41
8 " ..	" Ogilvie, Toronto	12173	18294	12.75	2.82	2.43
8 " ..	" non connu	12174	18295	12.65	2.37	3.54
8 " ..	" Lawson, Toronto	12175	18296	13.55	3.69	3.33
9 " ..	" Campbell, Toronto	12176	18297	12.08	2.46	3.40
9 " ..	" Incertain	12177	18298	12.14	2.08	2.96
9 " ..	" "	12178	18299	12.80	3.37	3.36
9 " ..	" Ogilvie, Toronto.....	12179	18300	12.38	2.84	2.36
9 " ..	" McIntosh, Toronto.....	12180	18301	12.50	2.24	3.26
	<i>Analyste officiel, F. T. Harrison, London.</i>						
7 juin..	Farine de blé, J. L. Eidt, Auburn, Ont....	9208	19074	11.40	2.10	2.65
7 " ..	" N. Detrich, Goderich.....	9209	19075	10.80	2.52	2.60
7 " ..	" M. Nicholson, Goderich.....	9210	19076	10.70	2.40	3.05
8 " ..	" J. E. Ratz, Gads Hill, Ont.	9211	19077	11.40	1.33	2.60
8 " ..	" Dexter et Fils, Sebringville, Ont.	9212	19078	11.00	1.75	3.25
8 " ..	" Tavistock Milling Co., Tavistock, Ont.	9213	19079	10.90	0.90	2.85
8 " ..	" Hunt, Frères, London, Ont.	9214	19080	11.80	2.20	2.60
8 " ..	" J. D. Sannby.....	9215	19081	11.20	2.10	2.60
8 " ..	" G. B. Plews, pr. de London.	9216	19082	11.05	1.98	2.50
9 " ..	" J. King, Sarnia, Ont.....	9217	19083	10.40	1.75	2.90
9 " ..	" vendeur	9218	19084	11.20	1.95	3.05
9 " ..	" Hayne et Vizard	9219	19085	11.50	2.77	2.18
10 " ..	" J. Hawkins, Saint-Jean, près de London, Ont.	9220	19086	11.80	2.65	3.00
10 " ..	" Stewart et Evans, Strathroy, Ont.	9221	19087	11.40	1.55	2.15

LA FARINE DE BLÉ—État-tabulaire—Suite.

L'ANALYSE.			Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Azote.	Cendres.	Matières protéiques.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1.54	0.30	9.62	Pas d'amidon étranger; normale.....	A. Laurin, Longueuil, Qué.
1.09	0.40	6.81	" "	F. Benoit " "
1.44	0.45	9.00	" "	W. Tardif, Granby, Qué.
1.48	0.50	9.27	" "	Létourneau et Hade, Granby, Qué.
1.47	0.48	9.18	" "	H. Paré, Granby, Qué.
2.01	0.55	12.60	" "	P. Hubert, Waterloo, Qué.
2.07	0.50	12.94	" "	" "
1.96	0.60	12.25	" "	A. B. Bouchard " "
2.06	0.35	12.85	Pas d'amidon étranger; normale.....	A. F. Barker, Toronto.
2.04	0.35	12.78	" "	A. Sinclair " "
2.08	0.35	13.00	" "	W. Eddy " "
2.18	0.35	13.65	" "	J. G. Gibson " "
2.07	0.40	12.94	" "	C. L. Bond " "
2.02	0.40	12.62	" "	Dawson Frères " "
2.03	0.35	12.68	" "	Shields et Cie " "
2.20	0.40	13.75	" "	E. White " "
2.11	0.35	13.18	" "	C. W. Webb " "
1.94	0.45	12.12	" "	Mills Bros. " "
2.06	0.35	12.87	" "	A. L. Reeves " "
1.98	0.35	12.37	" "	C. Phillips " "
2.05	0.45	12.83	" "	E. Hudson " "
2.08	0.40	13.00	" "	M. Dixon " "
2.00	0.40	12.50	" "	H. Southcott " "
2.03	0.35	12.68	" "	R. Fitzgerald " "
1.58	0.40	9.85	Farine de blé seulement; non falsifiée.	T. J. Videan, Goderich, Ont.
1.53	0.30	9.85	" "	O. C. Whitely " "
1.99	0.35	12.42	" "	C. A. Nairn " "
1.61	0.40	10.06	" "	E. O'Flaherty, Stratford, Ont.
1.61	0.40	10.06	" "	H. Ward " "
1.47	0.40	9.19	" "	G. B. Wray et Cie " "
1.56	0.45	9.74	" "	Turvill Frères, London, Ont.
1.69	0.50	10.60	" "	J. A. Somerville " "
1.82	0.40	11.59	" "	C. Cown " "
1.47	0.50	9.19	" "	R. Kenny, Sarnia, Ont.
1.50	0.50	9.40	" "	W. H. Hill " "
1.48	0.45	9.29	" "	Govenlock et Gammon, Sarnia, Ont.
1.52	0.46	9.51	" "	H. Ryckman, London, Ont.
1.61	0.45	10.06	" "	Adams et Tanton " "

ANNEXE C.—INSPECTION DE

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE			
				Humidité.	Extrait.		
					Par l'éther de pétrole.	Par l'alcool après l'éther de pétrole.	Par l'eau froide après l'alcool.
1898.	<i>Analyste officiel, le professeur E. B. Kenrick, Winnipeg.</i>			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
15 juin	Farine de blé, vendeurs	11227	17112	11·82	1·03	4·92	
15 "	" "	11228	17113	11·54	1·05	4·79	
15 "	" "	11229	17114	11·15	1·22	4·27	
15 "	" "	11230	17115	13·15	0·96	4·81	
16 "	" J. Saunders, Whitewood Mills.	11231	17116	11·65	1·84	5·57	
16 "	" " " " ..	11232	17117	12·03	3·85	6·45	
17 "	" vendeurs	11233	17118	11·42	1·15	5·66	
17 "	" "	11234	17119	11·59	1·32	5·13	
18 "	" "	11235	17120	11·42	0·98	4·79	
18 "	" "	11236	17121	11·76	1·03	4·78	
21 "	" "	11237	17122	11·94	0·86	4·94	
21 "	" "	11238	17123	11·13	3·56	5·05	
	<i>Analyste, A. L. J. Tourchot, Ottawa.</i>						
8 juin	Farine de blé, E. W. B. Snider, St-Jacobs, Ont.	17566	17566	10·90	0·08	0·36	5·96
8 "	" Lake of the Woods Milling Co., Keewatin.	17567	17567	11·68	0·08	0·18	4·08
9 "	" Syer et Mayhew, Thamesville, Ont.	17568	17568	11·49	0·24	0·38	4·34
9 "	" M. Snyder, Conestigo, Ont.	17569	17569	11·50	0·30	0·28	3·58
10 "	" Goldie Milling Co., Ayr, Ont.	1.570	1.570	11·40	0·60	0·70	4·38
10 "	" W. F. Hatheway, St-Jean, N.-B.	17571	17571	11·18	0·62	0·20	4·10
14 "	" Wood Frères, Saint-George, Ont.	17572	17572	11·32	1·02	1·64	5·04
14 "	" S. J. Cherry, Preston, Ont.	17573	17573	11·58	0·12	0·40	4·84
15 "	" Tilson Co., Tilsonburg, Ont.	17574	17574	10·90	0·42	3·14	2·26
15 "	" The Sadler Dundas Milling Co., Lindsay, Ont.	17575	17575	10·74	0·48	3·48	3·34
15 "	" J. Goldie, Guelph, Ont.	17576	17576	12·02	0·42	1·90	2·84
16 "	" The Wood & Culler Milling Co., Stratford, Ont.	17577	17577	11·50	0·34	2·44	3·48
16 "	" Shirk et Snyder, Bridgeport, Ont.	17578	17578	11·54	0·28	2·32	3·06
16 "	" Todd Milling Co., Galt, Ont.	17579	17579	11·74	0·50	2·18	3·10
	<i>Analyste officiel, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>						
6 juin	Farine de blé, Blythe, Ottawa	10966	18272	11·87	0·78	1·35	6·32
6 "	" McKay, Ottawa	10967	18273	11·74	1·12	1·90	5·98
6 "	" Bate et Cie, Ottawa	10968	18274	11·64	1·00	1·73	4·78
"	" Warnock, Ottawa	10969	18275	11·74	0·74	1·25	4·07

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

LA FARINE—Etat tabulaire—*Suite.*

L'ANALYSE.			Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Azote.	Cendres.	Matières protéiques.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1·90	0·41	11·88	Farine de blé seulement ; normale.....	Lake of the Woods Milling Co., Winnipeg
1·88	0·46	11·75	" " " " " " " " " " " "	The Ogilvie Milling Co., Winnipeg.
1·99	0·42	12·44	" " " " " " " " " " " "	Cie de la Baie-d'Hudson "
1·84	0·43	11·50	" " " " " " " " " " " "	A. R. Colquhoun & Cie, Broadview, Man.
2·15	0·53	13·44	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
2·15	0·48	13·44	Farine de blé seulement ; grande quantité de tissus cellulaires.	Thorburn et Fils "
2·03	0·42	12·69	Farine de blé seulement ; normale.....	The Virden Milling Co., Virden, Man.
1·97	0·43	12·31	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
1·80	0·44	11·25	" " " " " " " " " " " "	R. Muir et Cie, Gladstone, Man.
1·96	0·42	12·25	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
1·94	0·43	12·13	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
2·44	0·75	15·25	Farine de blé seulement ; grande quantité de tissus cellulaires.	W. J. Bruce, Stonewall, Man.
1·99	12·44	Ne contient pas d'amidon étranger ; à la lumière polarisée, les caractères présentés sont distinctement ceux du blé.	M. H. Hatheway, Saint-Jean, N.-B.
1·53	9·54	" " " " " " " " " " " "	G. M. et A. A. Barker "
1·64	10·26	" " " " " " " " " " " "	J. A. McAllister "
1·46	9·14	" " " " " " " " " " " "	J. F. Vanwart "
1·48	9·28	" " " " " " " " " " " "	King et Nobles "
1·47	9·20	" " " " " " " " " " " "	D. H. Nese "
2·08	13·00	Ne contient pas d'amidon étranger ; à la lumière polarisée, la croix est obscure ; amidon en grains menus.	G. M. et A. A. Barker, Newcastle, N.-B.
1·65	10·33	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " " " "
1·50	9·35	Ne contient pas d'amidon étranger ; à la lumière polarisée, les caractères présentés sont distinctement ceux du blé.	M. Bannon, Newcastle, N.-B.
			" " " " " " " " " " " "	E. A. Strang, Chatham, N.-B.
1·84	11·50	" " " " " " " " " " " "	W. T. Harris "
1·61	10·06	Ne contient pas d'amidon étranger ; à la lumière polarisée, la croix et les signes distinctifs ne sont pas très visibles.	D. MacLachlan "
1·69	10·53	Ne cont. pas d'amid. étrang. ; à la lum. polar., la croix et les signes sont obscurs	J. T. Ryan, Moncton, N.-B.
1·52	9·47	Ne contient pas d'amidon étranger ; à la lumière polarisée, les caractères présentés sont distinctement ceux du blé.	J. S. Magee "
1·49	9·33	" " " " " " " " " " " "	J. O'Neill "
2·09	0·40	13·04	Pas d'amidon étranger ; normale.....	P. J. Cleary, Ottawa.
1·90	0·30	11·90	" " " " " " " " " " " "	Cundell et Cie "
2·07	0·55	12·95	" " " " " " " " " " " "	M. Hanlon "
2·11	0·50	13·21	" " " " " " " " " " " "	J. Dagenais "

ANNEXE C.—INSPECTION DE

Date du prélèvement.	Produit et nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, d'après le vendeur.	Numéro du bulletin d'analyse.	Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE			
				Humidité.	Extrait.		
					Par l'éther de pétrole.	Par l'alcool au rés l'éther de pétrole.	Par l'eau froide après l'alcool.
			p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	
1898.	<i>Analyste officiel, le Dr F.-X. Valade, Ottawa.</i>						
6 juin ..	Farine de blé, L. Martin, Ottawa.....	10970	18276	11.95	0.86	1.67	5.74
6 " ..	" Lake Deschenes Milling, Co., Hull, P.Q.	10971	18277	12.19	0.54	1.53	6.08
6 " ..	" Martin et Warnock, Ottawa.	10972	18278	12.28	0.54	1.58	6.20
7 " ..	" J. G. White, Galetta, Ont..	10973	18279	12.00	0.82	1.42	5.45
7 " ..	" H. Brown et Fils, Carleton Place.	10974	18280	12.01	0.72	1.37	4.98
7 " ..	" Merlees et Cie, Blakeney, Ont.	10975	18281	12.15	1.04	2.01	6.40
7 " ..	" M. Lyn, près de Brockville..	10976	18282	11.96	0.70	1.40	4.75
7 " ..	" S. Chalmers, Smith's-Falls..	10977	18283	11.52	0.86	1.70	5.81
7 " ..	" Lake of the Woods Milling Co., Keewatin, Man.....	10978	18284	12.02	0.86	1.53	6.23
7 " ..	" W. A. Mackay, Renfrew, Ont.	10979	18285	11.90	0.78	1.39	6.11

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

LA FARINE DE BLÉ—État tabulaire—Fin.

L'ANALYSE.			Observations de l'analyste.	Nom et adresse du vendeur.
Azote.	Cendres.	Matières protéiques.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.		
2.05	0.50	12.82	Pas d'amidon étranger ; normale.....	Mme F. Rose, Ottawa.
2.07	0.55	12.95	" "	M. Slattery "
2.31	0.55	14.44	" "	Lindsay et Cie "
2.16	0.45	13.48	" "	A. S. Leach et Cie, Carleton Place, Ont.
2.17	0.45	13.56	" "	H. Richardson "
2.00	0.35	12.46	" "	A. Cochrane "
1.76	0.45	11.03	" "	Williams et Vanliver, Smith's Falls, O.
2.13	0.45	13.30	" "	A. Macdonald "
2.09	0.50	13.04	" "	A. May "
2.08	0.50	12.99	" "	A. May "

ANNEXE D.

BULLETIN N° 52—LIQUEURS DE MALT—1897.

Monsieur E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Dans le cours du mois d'août dernier et en conformité des ordres donnés aux inspecteurs des substances alimentaires, soixante et seize échantillons de liqueurs de malt ont été prélevés dans les différentes circonscriptions du revenu de l'intérieur entre Winnipeg et Halifax et ont été présentés aux analystes officiels. Les résultats obtenus par ces derniers sont donnés au tableau I, qui accompagne le présent rapport, de même que les nombres constatés par l'analyse des doubles des échantillons dans le laboratoire du département. A proprement parler, cependant, ces dernières analyses n'ont pas été faites sur des doubles, mais plutôt sur des bouteilles d'ale ou de porter de la même marque et portant exactement la même étiquette que celles soumises aux analystes de district.

On trouvera dans le tableau la proportion du total des matières solides contenue dans chaque échantillon et dans le moût dont il a été produit. La densité du moût a été déterminée d'après la méthode décrite dans les instructions données dans la circulaire 249 et suivie par les agents de l'accise. Pour déterminer la proportion présente du total des matières solides d'après la densité, les analystes ont été priés de se servir des tables qui accompagnent le saccharomètre de Bates, lesquelles sont aussi employées dans le département. Les nombres donnés dans les tables de Bates sont presque les mêmes, étant à peine un peu plus élevés, que ceux publiés par le Dr H. Elion dans le *Zeitschrift für angewandte Chemie* pour 1890, et qui sont fondés sur des expériences dans lesquelles le résidu sec était obtenu par la dessiccation dans une atmosphère raréfiée à une température de 97° C. D'un autre côté, les nombres de Bates sont légèrement inférieurs à ceux des tables de Schultze-Ostermann, qui sont généralement employées en Allemagne, et dont les quantités ont été obtenues par la détermination des densités des différents moûts, et par l'évaporation subséquente jusqu'à siccité apparente à 75° C. Les tables de Bates sont ainsi intermédiaires entre les deux types allemands, et comme elles sont bien connues au Canada et faciles à trouver dans les ouvrages anglais, on s'en est servi dans nos calculs de préférence aux autres. Dans le calcul de la densité du produit, on n'a pas cru nécessaire de déterminer la quantité d'acide acétique présente et faire une addition à l'indication de l'alcool dérivée de la densité du distillé. Presque tous les échantillons étaient frais et supposés ne pas contenir plus de un dixième de un pour cent d'acide acétique. L'exactitude de cette donnée a été démontrée, même dans un échantillon qui, différemment des autres, a fourni une réaction distinctement acide. Dans ce dernier l'acidité a été trouvée équivalant à seulement 0^{sr}.087 d'acide acétique dans 100 centimètres cubes de bière. Cela correspond à 0^{sr}.08 d'alcool et n'aurait pu que dans cette légère mesure augmenter la richesse de l'échantillon.

Aucun des échantillons portés au tableau I n'a été regardé par les analystes comme falsifié, bien qu'on ait trouvé de l'acide salicylique dans quatorze provenant de huit brasseries différentes. Cet ingrédient préservatif n'est pas mentionné comme délétère dans le premier annexe de la loi sur les falsifications, mais je recommande à votre attention l'à-propos d'examiner s'il ne serait pas bon de modifier en cela cet annexe.

Afin de donner une idée plus claire de la nature de ces liqueurs de malt ainsi que de faciliter des comparaisons, j'ai préparé le tableau II qui accompagne le présent rapport, et dans lequel j'ai arrangé les échantillons selon leur richesse, en commençant par ceux dont les moûts ont donné les plus fortes quantités de matières solides totales. J'ai aussi calculé d'après les résultats donnés au tableau I la composition centésimale de ceux des échantillons dont les analyses ne sont pas défectueuses. On remarquera que cette

composition centésimale est constatée en grammes par 100 c. c., et que le total des principes a été donné de façon à correspondre à la densité de la liqueur de malt. Dans le tableau II on trouvera aussi quatre colonnes numérotées de 1 à 4 où sont indiquées certaines données ordinairement regardées comme utiles pour arriver à des conclusions sur la nature des liqueurs de malt.

La colonne 1 donne le rapport des matières solides de la bière à l'alcool dans chaque échantillon. Ce nombre est regardé comme utile en ce qu'il indique la proportion dans laquelle sont les matières nutritives d'une liqueur de malt relativement à l'alcool non nutritif ou stimulant. En général, les bières anglaises atteignent un haut degré de fermentation, sont plus riches en alcool, et donnent moins de résidu sec que les bières allemandes. La quantité d'alcool qu'elles contiennent égale généralement et rarement dépasse le résidu sec. Dans les bières allemandes, d'un autre côté, la fermentation est beaucoup moins élevée et le rapport de l'alcool au résidu sec n'est souvent que de 0.57 à 1.00. "La loi actuelle en Angleterre", dit Allen (*Organic Analysis I*, p. 90), "permet de remplacer le malt de la bière typique par toute substance saccharine ou amylacée." D'après la loi de Bavière, la bière est un liquide fermenté produit exclusivement de malt d'orge, de houblon, de levain et d'eau. C'est plutôt le régime allemand que le régime anglais que l'on suit au Canada sous ce rapport, car toutes les bières sont fabriquées avec le malt, à moins que l'on ait déclaré l'emploi de quelque autre matière, ce qui est d'une rareté extrême. Dans plusieurs des échantillons ici mentionnés le rapport de l'alcool au résidu sec va jusqu'au delà de 1.33 à 1.00, et comme il n'est entré que du malt dans leur fabrication il est possible que cette disproportion soit due aux différentes méthodes de brassage employées.

La colonne 2 donne le pour-cent d'azote contenu dans le résidu de la bière, lequel, d'après les auteurs allemands, ne devrait jamais être au-dessous de 1.00. On remarquera qu'il en est très rarement ainsi dans les bières décrites dans le présent rapport, et qu'il arrive très souvent que les matières solides contiennent jusqu'à 3 pour 100 d'azote. Le Dr Elion, de la brasserie de Heiniken, à Rotterdam, m'a dit que les bières qui s'y fabriquent sont le produit de malt pur et contiennent en règle générale 0.5 pour 100 de matières protéiques, lorsqu'elles proviennent d'un moût donnant 13.56 pour 100 de matières solides d'après les tables d'Elion. On remarquera dans le tableau II que les bières canadiennes atteignent généralement et dépassent ce type. D'un autre côté, le professeur Kjeldahl, de la brasserie Old-Carlsberg, à Copenhague, m'a dit que son type pour les matières protéiques contenues dans les matières sèches d'un moût provenant de malt pur est de 5 pour 100. Il arrive rarement qu'une pareille proportion de matières protéiques se rencontre dans les bières décrites dans les tableaux.

Dans la colonne 3 se trouve donné le rapport des principes saccharins aux autres principes du moût d'origine. Les auteurs allemands attachent de l'importance à cette donnée à l'aide de laquelle ils décident de la qualité du malt employé. Selon eux, si le brassage a été fait avec du bon malt, le rapport des sucres aux autres matières dans le moût doit être de 1—0.46 à 1—0.56. On remarquera dans le tableau grand nombre de cas où le rapport le moins élevé—1 à 0.46—n'a pas été atteint.

La colonne 4 renferme le pour-cent des matières solides contenues dans le moût qui ont été converties en alcool. Les chiffres de cette colonne sont les mêmes que l'on trouve au tableau I sous le chef *Degré de fermentation*, et, dans les cas où la fermentation a été complète, indiquent le pour-cent de maltose contenu dans les principes fixes du moût d'origine. Selon Lintner (*König.*, I, p. 799), la proportion de la maltose dans le résidu sec d'un moût de bière varie de 56.15 à 68.14 pour 100. Il paraîtrait donc qu'un degré de fermentation dépassant ce dernier chiffre ne saurait être regardé comme se présentant souvent, à moins qu'il soit vrai que la conversion de la dextrine en maltose continue dans le cours de la fermentation. Naturellement il arrive souvent que la fermentation n'est pas poussée assez loin pour convertir tout le sucre en alcool. Ceci s'applique plus particulièrement aux bières allemandes, et ceux qui en font usage préfèrent souvent les bières à fermentation peu élevée. La limite de ce côté recommandée par l'Association des chimistes bavarois en 1885 était de 48 pour 100, mais on a plus récemment prétendu que les bières d'un *Vergährungs grad* de 44 pour 100 devraient être tolérées. On remarquera dans la colonne 4 que le plus bas degré de fermentation qui se soit trouvé

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

parmi les échantillons analysés est de 51, le plus élevé, de 77·3, et aussi qu'il y a à peu près correspondance entre le degré de fermentation et le rapport de l'alcool dans la colonne 1.

La valeur des chiffres contenus dans ces quatre colonnes au point de vue de la comparaison des échantillons, devient évidente quand on place en juxtaposition les résultats que donnent les différentes marques. Pareil réarrangement est utile pour faire voir les propriétés des différentes catégories de ces boissons. Les tableaux suivants ont été préparés de façon à faire ressortir leurs différences caractéristiques.

I.—PORTER ET STOUT.

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Nom du fabricant.	1.—Le rapport des matières solides de la bière à l'alcool, est de 1 à	2.—Pour-cent de l'azote dans les matières solides de la bière.	3.—Le rapport des sucres aux autres matières dans le moût est de 1 à	4.—Degré de fermentation.
16354.....	Porter.....	W. Dow et Cie.....	1·00	2·80	0·46	63·8
16536.....	Stout.....	Guinness, Fils et Cie.....	1·04	2·14	0·41	64·7
15173.....	do.....	do.....	0·90	1·86	0·49	61·4
16359.....	Extra Stout.....	do.....	1·08	2·18	0·47	60·6
16357.....	do.....	do.....	0·97	2·17	0·46	62·7
17041.....	Porter.....	E. L. Dreury.....	0·92	1·49	0·49	62·3
15170.....	do.....	J. Ready.....	0·70	1·52	0·58	55·2
18020.....	XXX Porter.....	John Labatt.....	0·92	1·81	0·42	63·3
18018.....	Best Stout.....	Dawes et Cie.....	0·90	1·44	0·41	61·8
18007.....	XXX Porter.....	Ottawa B. & M. Co.....	0·85	1·70	0·42	60·8
16533.....	XX Porter.....	Halifax B. Co.....	1·00	2·06	0·42	63·7
15772.....	Porter.....	Cosgrove et Cie.....	1·02	1·69	0·45	64·3
15779.....	XXX Porter.....	Eaton, Frères.....	0·86	2·08	0·48	60·0
17033.....	Porter.....	Blackwood, Frères.....	1·10	1·98	0·39	66·7
18006.....	Brown Stout.....	H. F. Brading.....	1·14	1·90	0·31	67·6
18013.....	Extra Stout.....	Toronto B. & M. Co.....	1·11	2·43	0·29	67·4
16534.....	XXX Porter.....	A. Keith et Fils.....	1·18	2·83	0·34	68·1
16370.....	Porter.....	Boswell, Frères.....	1·12	2·06	0·36	66·6
15776.....	XXX Porter.....	Grant Lottridge et Cie.....	1·31	2·52	0·30	70·4
16367.....	Porter.....	Labatt.....	1·05	1·90	0·29	65·0

On verra par ce tableau I, qu'en général les porters sont fabriqués avec les moûts les plus forts et contiennent une somme d'alcool à peu près égale à celle des matières solides ; que le degré de fermentation est modéré, et que le rapport du sucre aux autres matières solides dans les moûts d'origine est d'environ 1 à 0·40.

II.—ALE.

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Nom du fabricant.	1.—Le rapport des matières solides de la bière à l'alcool, est de 1 à	2.—Pour-cent de l'azote dans les matières solides de la bière.	3.—Le rapport des sucres aux autres matières dans le moût est de 1 à	4.—Degré de fermentation.
16353	India Pale Ale	W. Dow et Cie.	1 32	3 70	0 36	70 0
16369	do	Bass et Cie.	1 38	1 76	0 22	71 3
16535	Pale Ale	do	1 63	2 27	0 28	74 8
18003	India Pale Ale	J. McCarthy Fils et Cie.	1 14	1 86	0 37	67 5
17038	Ale	Blackwood Frères.	1 21	2 52	0 28	68 8
16364	Beer	Brasserie de Beauport.	1 33	2 17	0 30	70 8
16368	Pale Ale	Coté et Amyot.	1 32	2 10	0 29	70 6
16527	Scotch Ale	McEwan.	1 56	1 86	0 28	73 9
15169	Ale	J. Ready.	1 10	2 44	0 40	66 4
16355	Pale Ale	Bass et Cie.	1 41	2 48	0 32	71 8
16529	Light Ale	Halifax B. Co.	1 79	3 61	0 26	76 3
18012	Amber Ale	Toronto B. & M. Co.	1 58	3 08	0 19	74 9
18005	Sparkling Ale	Ottawa B. & M. Co.	1 23	2 53	0 33	70 0
16531	India Pale Ale	Dawes et Cie.	1 76	3 49	0 23	76 3
16528	Keith's Ale	A. Keith et Fils.	1 44	0 77	0 29	72 2
16372	Ale	Boswell Frères.	1 44	2 60	0 27	72 2
15778	India Pale Ale	Eaton Frères.	1 40	2 70	0 29	71 5
15172	Ale	Bass et Cie.	1 14	1 71	0 40	67 0
16373	Pale Ale	Proteau et Carignan.	1 07	1 30	0 31	66 0
16360	India Pale Ale	J. H. R. Molson Frères.	1 49	2 92	0 29	69 9
16362	Pale Bitter Ale	do	1 18	3 27	0 32	68 1
15775	Pale Ale	John Labatt.	1 14	2 00	0 37	66 9
17436	Ale	McDonough et Shea.	1 94	4 46	0 29	77 3
18004	India Pale Ale	Copland B. Co.	0 95	1 86	0 42	63 3
15774	Pale Ale	Devlin et Steel.	0 73	1 25	0 52	55 6
15166	India Pale Ale	S. Jones.	0 95	1 55	0 42	62 6
16365	Pale Ale	Labatt.	0 73	1 07	0 54	55 9
18009	do	Carling.	0 99	2 01	0 41	64 3
18019	Sparkling Ale	G. Sleeman.	0 91	2 06	0 40	63 0
18017	India Pale Ale	John Labatt.	0 89	1 43	0 47	56 8
16363	Pale Bitter Ale	Dawes et Cie.	0 65	2 43	0 53	53 5

On remarquera que les ales diffèrent des porters en ce qu'ils contiennent de plus grandes quantités d'alcool relativement aux matières solides, en accusant un plus haut degré de fermentation, et une plus grande proportion de sucres dans les matières solides des moûts d'origine. Il y a cependant quelques échantillons qui portent le nom d'ale, comme les neuf derniers dans la liste qui précède, qui ne présentent pas exactement les caractères qui je viens de mentionner, et qui sous certains rapports ressemblent à la bière dite *lager*. On pourrait peut être faire une meilleure classification de ces boissons si elles étaient simplement désignées sous le nom de bière.

III.—LAGER BEER.

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Nom du fabricant.	1.—Le rapport des matières solides de la bière à l'alcool, est de 1 à	2.—Pour-cent de l'azote dans les matières solides de la bière.	3.—Le rapport des sucres aux autres matières dans le moût est de 1 à	4.—Degré de fermentation.
18021.....	Lager beer.....	Pabst.....	0.80	0.83	0.41	59.5
16532.....	do.....	do.....	0.82	1.06	0.45	58.4
18011.....	do.....	do.....	0.76	1.12	0.49	57.6
17039.....	do.....	do.....	0.74	1.12	0.43	56.6
15777.....	do.....	do.....	0.89	1.11	0.43	60.9
16366.....	do.....	do.....	0.64	0.70	0.46	51.9
15773.....	do.....	Reinhardt et Cie.....	0.73	1.82	0.44	55.9
18018.....	do.....	do.....	0.92	2.02	0.31	63.0
15168.....	do.....	Ekers.....	0.76	2.34	0.52	57.7
17042.....	do.....	Achliz B. Co.....	0.61	1.43	0.51	51.0
16361.....	do.....	G. Sleeman.....	0.88	1.76	0.43	60.7
15780.....	do.....	L. Kuntz.....	0.99	1.80	0.40	63.4
17040.....	do.....	E. et O. Newry.....	0.83	1.65	0.43	59.1
17035.....	do.....	McDonaught et Shea.....	0.98	2.00	0.33	63.2
15171.....	do.....	J. Reddy.....	1.00	2.48	0.41	71.7
16530.....	do.....	Halifax B. Co.....	1.08	2.92	0.36	65.7
16356.....	do.....	O'Keefe B. Co.....	1.36	2.64	0.27	70.8

Dans leur position parmi les liqueurs de malt, les lagers occupent l'extrême opposé à celui des ales. Ils proviennent des moûts les plus faibles; les matières solides donnent un nombre plus élevé que l'alcool, et le degré de fermentation est même plus bas que dans les porters, bien que les moûts d'origine présentent à peu près le même rapport des sucres aux autres matières solides. On voit aussi que le résidu sec dans les lagers contient moins d'azote que dans les bières et les porters. Les quatre derniers échantillons de la liste qui précède se soustraient à cette observation, mais ils diffèrent des lagers de qualités ordinaires et ressemblent à certaines des bières mentionnées au tableau II.

Vous priant respectueusement de faire publier le présent rapport à titre de renseignement pour le fabricant et pour le public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

25 novembre 1897.

TABLEAU I.—RÉSULTATS de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité.	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897.		<i>Halifax, N.-E.</i>			
16527	3 août.	Scotch Ale.....	Mme S. Fiske, Acadian Hotel.	McEwan, Edimbourg, Ecosse.	1·0047 1·0048	1·0148 1·0149
16528	3 do ..	Keith's Ale.....	G. Flawn, 86 rue Granville.	A. Keith et Fils, Nova Scotia Brewery.	1·0050 1·0053	1·0145 1·0147
16529	3 do ..	Light Ale.....	E. Wright, rue Granville..	Halifax Brewing Co., Limited.	1·0025 1·0025	1·0127 1·0127
16530	4 do ..	Lager Beer.....	Halifax Brewing Co.....	do ..	1·0086 1·0087	1·0161 1·0163
16531	4 do ..	India Pale Ale..	D. Morrissey, 211 rue Barrington.	Dawes et Cie, Lachine, P. Q.	1·0021 1·0037	1·0122 1·0132
16532	4 do ..	Pabst Lager....	J. McGrath, 8 rue Sackville.	Pabst Brewing Co., New-York.	1·0130 1·0131	1·0206 1·0207
16533	4 do ..	XX Porter.....	J. Burns, 50 rue Almon...	Halifax Brewing Co., Ltd.	1·0103 1·0110	1·0189 1·0198
16534	4 do ..	XXX Porter....	A. Keith et Fils.....	Vendeurs.....	1·0091 1·0100	1·0191 1·0195
16535	4 do ..	Pale Ale.....	Kelly et Glassey.....	Bass et Cie, Burton-on-Trent, Angleterre.	1·0041 1·0047	1·0148 1·0151
16536	4 do ..	Guinness' Stout.	do ..	A. Guinness Son & Co., Dublin.	1·0133 1·0138	1·0233 1·0243

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par M. La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

de 76 échantillons de liqueurs de malt.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
Du distillé.	Alcool.			Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.					Dans le moût d'origine.	Dans la bière.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.		
0·9897	5·97	7·57	13·27			0·380	1·0604	14·73			
0·9899	5·94	7·40	12·97	0·0707	0·4419	0·601	1·0596	14·64	3·81	73·9	0
0·9902	5·66	7·17	12·57			0·54	1·0517	14·11			
0·9906	5·50	6·86	12·03	0·0296	0·1850	0·725	1·0559	13·72	3·81	72·2	0
0·9898	5·92	7·48	13·11			0·43	1·0578	14·13			
0·9898	6·00	7·48	13·11	0·1211	0·7569	0·405	1·0578	14·18	3·85	76·3	0
0·9923	4·37	5·55	9·72			0·71	1·0483	11·91			
0·9924	4·37	5·47	9·58	0·1188	0·7425	0·920	1·0480	11·84	4·06	65·7	0
0·9898	5·92	7·48	13·11			0·44	1·0573	14·02			
0·9901	5·81	7·25	12·70	0·1157	0·7231	0·648	1·0569	13·95	3·31	76·3	Présent.
0·9923	4·35	5·55	9·72			0·43	1·0528	12·96			
0·9924	4·37	5·47	9·58	0·0564	0·3525	1·322	1·0524	12·78	5·31	58·4	0
0·9898	5·33	6·78	11·89			0·51	1·0640	15·56			
0·9913	5·06	6·32	11·08	0·1044	0·6525	0·893	1·0573	13·95	5·06	63·7	0
0·9902	5·64	7·17	12·57			0·63	1·0623	15·17			
0·9903	5·69	7·09	12·43	0·1360	0·8500	0·972	1·0622	15·10	4·81	68·1	Présent en cristaux.
0·9897	5·98	7·57	13·27			0·42	1·0604	14·73			
0·9895	6·21	7·74	13·57	0·0854	0·5337	0·570	1·0616	15·10	3·81	74·8	0
0·9892	6·18	8·01	14·04			0·61	1·0718	17·33			
0·9894	6·28	7·83	13·73	0·1273	0·7956	1·066	1·0712	17·16	6·05	64·7	0

Bowman, analyste officiel, à Halifax.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité.	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu d'alcoolisé.
	1897.		<i>Saint-Jean, N.-B.</i>			
15166	3 août.	India Pale Ale.	S. Jones, 214 rue Carmarthen.	Vendeur	{ 1·0078 1·0121	{ 1·0162 1·0205
15167	3 do	Brown Stout....	do ..	do ..	{ 1·0190 1·0222	{ 1·0278 1·0294
15168	3 do	Lager Beer.....	do ..	Eckers, Montréal	{ 1·0129	{ 1·0198
			<i>Fairville, N.-B.</i>			
15169	4 do	Ale.....	J. Ready	Vendeur	{ 1·0068 1·0100	{ 1·0168 1·0193
15170	4 do	Porter.....	do	do ..	{ 1·0198	{ 1·0287
15171	4 do	Lager Beer	do	do ..	{ 1·0098	{ 1·0178
			<i>Saint-Jean, N.-B.</i>			
15172	5 do	Ale.....	T. L. Rourke, 23 rue Water.	Bass et Cie, Burton-on-Trent, Angleterre.	{ 1·0071	{ 1·0172
15173	5 do	Stout	do ..	Guinness, Fils et Cie, Dublin.	{ 1·0158	{ 1·0259
15174	5 do	Lager Beer.....	do ..	Geo. Sleeman, Guelph, Ont.	{ 1·0153 1·0154	{ 1·0212 1·0220

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

échantillons de liqueurs de malt.—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.															
Du distillé.	Alcool.				Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.			
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.	p. 100.					p. 100.	p. 100.			p. 100.	p. 100.	p. 100.
0·9917	4·81	6·02	10·54	0·092	3·08	12·78	4·06	Présent.				
0·9916	4·87	6·10	10·67	0·0798	0·4987	1·07	1·0564	13·72	5·13	62·6					
0·9914	5·00	6·24	6·78	1·10	3·59	13·95	6·78	do				
0·9927	4·19	5·24	9·18	Perdu	1·07	14·55	7·37	49·3					
.....	3·20	4·00	7·02	0·110	3·05	do				
0·9932	3·88	4·85	8·51	0·1176	0·7056	0·939	1·0476	11·84	5·01	57·7					
0·9904	5·62	7·01	12·30	0·111	2·76	14·41	4·06	0				
0·9908	5·37	6·71	11·76	0·1192	0·7450	0·727	1·0595	14·52	4·88	66·4					
0·9929	4·06	5·08	8·94	1·60	3·87	10·41	5·06	0				
0·9913	5·06	6·32	11·08	0·1092	0·6825	1·280	1·0662	16·07	7·20	55·2					
0·9928	4·02	5·00	8·81	0·1100	2·76	0				
0·9922	4·50	5·63	9·86	0·1120	0·6900	0·908	1·0505	12·42	4·51	71·7					
.....	5·75	7·17	12·61	0·961	3·21	13·95	3·56	0				
0·9914	5·00	6·24	10·94	0·0750	0·4687	0·574	1·0542	13·30	4·31	67·0					
0·9898	6·00	7·48	13·15	0·110	2·54	14·41	3·56	0				
0·9901	5·81	7·25	12·70	0·1212	0·7375	0·94	1·0696	16·85	6·51	61·4					
0·9944	3·18	3·98	6·93	0·109	3·27	0				
0·9934	3·76	4·71	8·26	Not Det'd.	1·690	1·0489	12·05	5·55	53·9					

F. W. Best, analyste officiel, Saint-Jean, N.-B.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	NOMS ET ADRESSES.				Densité	
		Marque.	Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.	
	1897.		Québec.				
16364	5 août.	Beer.....	A. J. Turcotte et Cie, 70 rue de la Couronne.	Beaumont Brewery, P.Q.	1·0080 1·0075	1·0178 1·0173	
16365	5 do ..	Pale Ale.	do ..	Labatt, London, Ont....	1·0162 1·0162	1·0240 1·0237	
16366	5 do ..	Lager Beer.....	do ..	Pabst, Milwaukee, Wis.	1·0161 1·0161	1·0225 1·0226	
16367	5 do ..	Porter.	J. McCone, 130 rue St-Jean.	Labatt, Prescott, Ont...	1·0067 1·0084	1·0152 1·0154	
16368	5 do ..	Pale Ale.....	do ..	Côté et Amyot, Québec.	1·0085 1·0079	1·0180 1·0174	
16369	5 do ..	Pale Ale.....	J. O'Donnell, 122 rue St-Jean.	Bass et Cie, Angleterre.	1·0056 1·0085	1·0160 1·0184	
16370	5 do ..	Porter.	do ..	Boswell Frères, Québec.	1·0106 1·0094	1·0195 1·0186	
16371	6 do ..	Extra Stout....	H. Beatey, 22 rue de la Fabrique.	Guinness, Fils et Cie, Dublin.	1·0147	1·0248	
16372	6 do ..	Ale.....	do ..	Boswell Frères, Québec.	1·0062 1·0059	1·0152 1·0152	
16373	6 do ..	Pale Ale.....	do ..	Proteau et Carignan, Québec.	1·0095 1·0094	1·0174 1·0174	

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par le La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

échantillons de liqueurs de malt—Suite.

Du distillé.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
	Alcool.				Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.	Dans le moût d'origine.					Dans la bière.			
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
0·9902 ·9902	5·75 5·75	7·17 7·17	12·57 12·57	0·0935	0·5844	0·89	1·0610 1·0605	14·89 14·75	4·54 4·31	69·5 70·8	0	
0·9923 ·9923	·44 ·44	5·55 5·55	9·72 9·72	0·0647	0·4044	1·24	1·0562 1·0559	13·79 13·72	6·05 6·05	56·1 55·9	0	
0·9934 ·9935	3·76 3·71	4·71 4·63	8·26 8·13	0·0400	0·2500	1·82	1·0492 1·0490	12·14 12·07	5·68 5·80	53·2 51·9	0	
0·9913 ·9930	5·06 4·00	6·32 5·00	11·08 8·77	0·0722	0·4512	0·90	1·0525 1·0442	12·90 10·89	3·86 3·81	70·1 65·0	0	
0·99039 ·9903	5·62 5·69	7·01 7·09	12·30 12·43	0·0902	0·5637	0·99	1·0602 1·0602	14·69 14·69	4·57 4·31	68·9 70·6	0	
0·9894 ·9894	6·28 6·28	7·83 7·83	13·73 13·73	0·0804	0·5025	0·89	1·0628 1·0654	15·32 15·89	4·06 4·56	73·5 71·3	0	
0·9909 ·9908	5·31 5·37	6·63 6·71	11·62 11·76	0·0991	0·6194	1·02	1·0591 1·0588	14·43 14·41	4·94 4·81	63·3 66·6	0	
0·9895	6·14	7·66	13·42			1·42	1·0709	17·16	6·26	63·5		
0·9906 ·9906	5·44 5·50	6·78 6·86	11·89 12·03	0·0991	0·6194	0·84	1·0559 1·0564	13·72 13·72	3·86 3·81	71·8 72·2	0	
0·9918 ·9920	4·75 4·62	5·94 5·78	10·40 10·13	0·0568	0·3550	0·85	1·0522 1·0511	12·85 12·64	4·43 4·31	65·5 66·0	0	

Dr M. Fiset, analyste officiel, Québec.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité.	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897.		<i>Montréal.</i>			
16353	2 août.	India Pale Ale.	M. Laverty, 692 rue Sherbrooke.	W. Dow et Cie, Montréal.	1·0080	1·0189
16354	2 do	Porter.....	do	do	1·0149 1·0133	1·0253 1·0244
16355	3 do	Pale Ale.....	N. Collins et Cie, 1472 rue Notre-Dame.	Bass et Cie, Angleterre.	1·0054	1·0157
16356	3 do	Lager Beer.....	do	O'Keefe Brewery Co., Toronto.	1·0088 1·0054	1·0156 1·0132
16357	3 do	Extra Stout.....	J. Scanlon, 239 rue Bleury.	Guinness, Fils et Cie, Dublin.	1·014 1·0139	1·0246 1·0238
16358	3 do	Lager Beer.....	do	H. A. Ekers, Montréal.	1·0147 1·0140	1·020 1·0203
16359	9 do	Extra Stout.....	W. Rourke, 2241 rue Sainte-Catherine.	Guinness, Fils et Cie, Dublin.	1·0147 1·0132	1·0248 1·0244
16360	9 do	India Pale Ale..	do	Geo. Sleeman, Guelph, Ont.	1·0068 1·0052	1·0153 1·0143
16361	9 do	Lager Beer.....	G. Pichette, 2062 rue Saint-Catherine.	J. H. R. Molson, Frères, Montréal.	1·0163 1·0116	1·020 1·0184
16362	9 do	Pale Bitter Ale..	do	J. H. R. Molson, Frères, Montréal.	1·0074 1·0050	1·0157 1·0141
16363	9 do	Pale Bitter Ale..	J. Picard, 482 rue St-James	Dawes et Cie, Lachine, P. Q.	1·0145 1·0111	1·0204 1·0196

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

échantillons de liqueurs de malt—*Suite.*

Du distillé.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											Acide salicylique.
	Alcool.				Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.	Dans le moût d'origine.					Dans la bière.			
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.			
·9893	6·36	7·92	13·57	0·1770	1·1120	1·050	1·0664	16·02	4·81	70·0	
·9891	6·50	8·10	13·87	0·1800	1·1250	0·840	1·0738	17·83	6·45	63·8	
·9890	6·37	8·18	14·35	0·1795	1·1268	1·0734	17·71	6·05	0	
·9902	5·75	7·17	12·33	0·1008	·656	0·585	·0589	14·41	4·06	71·8	
·9934	3·76	4·71	8·05	0·1050	·656	0·882	1·0425	10·53	4·06	61·4	
·9922	4·50	5·63	9·86	0·0874	·546	1·0459	11·36	3·31	70·8	0	
·9904	5·62	7·01	12·05	0·1420	·892	0·883	1·0666	16·25	6·05	62·7	
·9900	5·87	7·32	12·84	0·13130	·821	1·0680	16·47	6·05	63·3	0	
·9945	3·12	3·90	6·63	0·1190	·643	1·360	1·0418	10·41	5·06	51·3	
·9938	3·53	4·42	7·74	0·0980	·613	1·0453	11·13	5·06	54·5	Présent.	
·9903	5·58	6·92	12·20	0·1490	·936	1·038	1·0675	16·36	6·29	60·6	
·9890	6·57	8·18	14·35	0·1322	·825	1·0734	17·71	6·05	65·80	0	
·9915	4·82	6·00	10·55	0·1190	·643	0·965	1·0518	12·78	3·86	69·9	
·9909	5·31	6·63	11·62	0·1039	·650	1·0540	13·25	3·56	73·1	0	
·9943	3·18	3·95	6·99	0·0980	·612	1·780	1·0427	10·60	5·06	52·2	
·9930	4·00	5·00	8·77	0·0804	·503	1·0472	11·60	4·55	60·7	0	
·9917	4·70	5·83	10·29	0·1300	·812	0·922	1·0511	12·54	3·98	68·1	
·9906	5·50	6·86	12·03	0·1145	·719	1·0552	13·48	3·56	73·6	0	
·9939	3·37	4·21	7·40	0·1288	·805	0·950	1·0450	11·13	5·17	53·5	
·9916	4·87	6·10	10·67	0·1232	·769	1·0555	13·58	5·06	62·7	Présent.	

le Dr J. B. Edwards, analyste officiel, Montréal.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897		<i>Ottawa.</i>			
18003	3 août.	India Pale Ale.	P. O'Connor, rue Bank...	J. McCarthy, Fils et Cie, Prescott, Ont.	1·0095 1·0091	1·0191 1·0189
18004	3 do	do	do	The Copland Brewing Co., Toronto.	1·0124 1·0063	1·0212 1·0163
18005	3 do	Sparkling Ale.	Grimes et Oliver, 91 rue Duke.	Ottawa Brewing and Malting Co.	1·0080 1·0120	1·0172 1·0199
18006	3 do	Brown Stout.	do	H. F. Brading, Ottawa.	1·0101 1·0107	1·0199 1·0200
18007	3 do	XXX Porter.	J. Beauchamp, Pacific Hotel.	Ottawa Brewing and Malting Co.	1·0146 1·0152	1·0232 1·0230
18008	3 do	Lager Beer.	A. Kennedy et Cie, rue Wellington.	Geo. Sleeman, Guelph, Ont.	1·0143 1·0151	1·0171 1·0216
			<i>Hull, P. Q.</i>			
18009	3 do	Pale Bitter Ale.	D. A. Decoursé et Cie.	Carling, London, Ont.	1·0105 1·0119	1·0186 1·0193
18010	3 do	Best Stout.	do	Dawes et Cie, Lachine, P. Q.	1·0133 1·0175	1·0227 1·0234
18011	3 do	Lager Beer.	C. R. Wright.	Pabst Milwaukee, division de Montréal, 66 rue McGill.	1·0143 1·0142	1·0212 1·0215

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par le La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

échantillons de liqueurs de malt—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
Du distillé.	Alcool.			Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.					Dans le moût d'origine.	Dans la bière.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.		
0·9904	5·51	7·01	12·05	0·090	0·565	0·76	1·0613	14·92	4·83	67·5	
0·9902	5·75	7·17	12·57	1·0621	15·12	4·79	68·3	Présent.
0·9911	5·07	6·47	11·09	0·100	0·625	1·00	1·0598	14·60	5·36	63·3
0·9900	5·87	7·32	12·84	1·0605	14·75	4·13	72·0	0
0·9907	5·32	6·78	11·64	0·110	0·677	0·81	1·0579	14·16	4·35	70·0
0·9921	4·56	5·71	9·99	1·0531	13·03	5·04	61·5	0
0·9900	5·77	7·32	12·61	0·096	0·599	1·38	1·0664	15·58	5·04	67·6
0·9907	5·44	6·78	11·89	1·0607	14·80	5·06	65·8	0
0·9912	5·01	6·40	10·96	0·099	0·620	1·415	1·0612	14·92	5·85	60·8
0·9920	4·62	5·78	10·13	1·0587	13·89	5·80	51·4	0
0·9934	3·67	4·71	8·05	0·094	0·598	1·085	1·0440	10·89	4·33	60·2
0·9935	3·71	4·63	8·13	1·0480	11·84	5·45	54·0	0
0·9918	4·64	5·93	10·16	0·094	0·598	0·845	1·0534	13·10	4·68	64·3
0·9926	4·25	5·32	9·31	1·0500	12·31	4·88	60·4	0
0·9910	5·13	6·55	11·22	0·140	0·875	1·075	1·0618	15·05	5·74	61·8
0·9942	3·29	4·12	7·23	1·0465	11·48	5·88	48·8	Présent.
0·9927	4·08	5·23	8·94	0·060	0·375	1·17	1·0514	12·64	5·35	57·6
0·9927	4·19	5·24	9·18	12·71	5·43	57·3	0

Dr F.-X. Valade, analyste officiel, Ottawa.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité.	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897		<i>Toronto.</i>			
18012	8 août.	Amber Ale....	F. P. Brazill et Cie, rue King.	Toronto Brewing and Malting Co.	1·004	1·014
18013	8 do	Extra Stout....	do	do	1·011	1·020
18014	8 do	India Pale Ale..	do	Copland Brewing Co., Toronto.	1·007	1·017
18015	8 do	Extra Stout....	do	do	1·006	1·016
18016	8 do	Export Ale.....	do	R. Davies, Dominion Brewery, Toronto.	1·005	1·015
18017	8 do	India Pale Ale..	do	J. Labatt, London, Ont.	1·014	1·021
18018	8 do	Lager Beer....	do	Reinhardt et Cie, Toronto.	1·012	1·019
18019	8 do	Sparkling Ale...	do	G. Sleeman, Guelph, Ont.	1·0109	1·019
18020	8 do	XXX Porter...	do	J. Labatt, London, Ont.	1·014	1·023
18021	8 do	Lager Beer....	do	Pabst Milwaukee, Wis.	1·014	1·022

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par le La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

échantillons de liqueurs de malt.—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
Du distillé.	Alcool.			Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.					Dans le moût d'origine.	Dans la bière.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.		
0·990	5·65	7·05	12·33	0·1096 0·1117	0·6848 0·6981	1·330	1·0582	14·18	3·56	74·9	Présent.
0·990	5·61	7·00	12·33	0·123 0·1159	0·684 0·7243	1·523	1·0642	15·56	5·06	67·48	Présent.
0·9905	5·36	6·70	11·79	0·1033	0·6455		1·0587	14·41	4·31	70·16	0
0·990	5·68	7·10	12·33	0·1273	0·7951		1·0602	14·64	4·06	72·44	0
0·990	5·68	7·10	12·46	0·1303	0·814		1·0592	14·41	3·81	73·63	0
0·993	3·82	4·75	8·42	0·076	0·474	1·361	1·0498	12·31	5·31	56·86	0
0·992	4·42	5·55	9·62	0·098	0·624	1·759	1·0527	13·01	4·81	63·03	0
0·992	4·40	5·50	9·62	0·099	0·624	1·085	1·0527	13·01	4·81	63·03	0
0·9905	5·32	6·65	11·64	0·105	0·659	1·085	1·0647	15·79	5·80	63·37	0
0·992	4·41	5·50	9·62	0·046	0·289	1·558	1·0557	13·72	5·55	59·55	0

Dr W. H. Ellis, analyste officiel, Toronto.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897.		<i>Stratford, Ont.</i>			
15772	4 août	Porter.....	T. Quirk, marchand de liqueurs.	Cosgrave et Cie, Toronto	1·0101	1·0187
15773	4 do	Lager Beer.....	do	Reinhardt & Cie, Toronto	1·0144	1·0213
15774	4 do	Pale Ale.....	Walsh Frères, marchands de liqueurs.	Devlin et Steel, Stratford	1·0176	1·0248
			<i>Harrison, Ont.</i>			
15775	5 do	Pale Ale.....	McIntosh Frères, Collison House.	John Labatt, London, Ont.	1·0080	1·0162
15776	5 do	Dublin Stout, XXX Porter.	do	Grant Lottridge Brewing Co., Hamilton, Ont.	1·0069	1·0163
15777	5 do	Lager Beer.....	J. Garbig, Queen's Hotel.	Pabst, Milwaukee, Wis.	1·0114	1·0188
			<i>Owen-Sound.</i>			
15778	6 do	India Pale Ale..	J. Warrelow, marchand de liqueur.	Eaton Frères, Owen-Sound.	1·0060	1·0152
15779	6 do	XXX Porter....	do	do	1·0118	1·0192
15780	6 do	Lager Beer.....	W. M. Matthews, Paterson House.	L. Kuntz, Waterloo, Ont.	1·0088	1·0159

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par

échantillons de liqueurs de malt—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											
Du distillé.	Alcool.			Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.					Dans le moût d'origine.	Dans la bière.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.		
0·9917	4·81	6·02	10·54	·080	·500	0·768	1·0541	13·25	4·73	64·3	0
0·9931	3·94	4·93	8·64	·098	·616	1·620	1·0496	12·22	5·38	55·9	0
0·9922	4·50	5·63	9·86	·078	·485	1·440	1·0575	14·07	6·24	55·6	0
0·9919	4·69	5·86	10·26	·082	·509	·731	1·0505	12·43	4·11	66·9	
0·9907	5·44	6·78	11·89	·104	·654	·907	1·0570	13·95	4·13	70·4	
0·9926	4·25	5·32	9·31	·053	·330	1·080	1·0495	12·19	4·76	60·9	
0·9908	5·37	6·71	11·76	·104	·651	·812	1·0554	13·58	3·86	71·5	Présent.
0·9927	4·19	5·24	9·18	·101	·635	·900	1·0494	12·17	4·86	60·0	
0·9930	4·00	5·00	8·77	·073	·457	·936	1·0447	11·06	4·04	63·4	0

F. T. Harrison, analyste officiel, Toronto, Ont.

RÉSULTATS de l'examen de 76

Numéro de l'échantillon.	Date du prélèvement.	Marque.	NOMS ET ADRESSES.		Densité.	
			Vendeur.	Fabricant, d'après l'étiquette.	Du produit.	Du résidu déalcoolisé.
	1897.		<i>Winnipeg, Man.</i>			
17035	9 août.	Lager Beer.....	McDonagh et Shea.....	Vendeurs.....	{ 1·0087 1·0090	{ 1·0155 1·0160
17036	9 do.	Ale	do	do	{ 1·0010	{ 1·0065
17037	9 do.	Porter.....	Blackwood, Frères.....	do	{ 1·0104 1·0106	{ 1·0208 1·0211
17038	9 do.	Ale	do	do	{ 1·0084 1·0072	{ 1·0183 1·0175
17039	9 do.	Lager Beer	G. F. Galt, épiciier en gros.	Pabst Brewing Co., Milwaukee.	{ 1·0142	{ 1·0211
17040	10 do.	do	E. L. Drewry.....	Vendeur.....	{ 1·0108 1·0112	{ 1·0170 1·0175
17041	10 do.	Porter.....	do	do	{ 1·0142 1·0135	{ 1·0240 1·0230
17042	10 do.	Lager Beer	Geo. Velie, march. de vins.	The Achliz Brewing Co., Milwaukee.	{ 1·0169 1·0174	{ 1·0230 1·0233

Pour tous les échantillons ci-dessus les nombres en première ligne sont les résultats rapportés par le La seconde ligne représente les résultats obtenus au laboratoire du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

échantillons de liqueurs de malt—*Fin.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.

Du distillé.	Alcool.			Azote.	Matières protéiques.	Maltose.	Densité du moût d'origine.	Total des matières solides		Degrés de fermentation.	Acide salicylique.
	Au poids.	Au volume.	Esprit de preuve.					Dans le moût d'origine.	Dans la bière.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		p. 100.	p. 100.		
0·9932	3·85	4·85	8·51	0·080	0·500	1·25	1·0433	10·42	3·94	63·2
0·9930	4·00	5·00	8·77	0·082	0·517	1·0448	11·73	4·06	63·5	0
0·9943	3·22	4·05	7·10	0·074	0·463	1·0292	7·32	1·66	77·3
0·9900	5·81	7·32	12·84	0·104	0·650	0·83	1·0650	15·79	5·26	66·7
1·9895	6·21	7·74	13·37	0·106	0·663	1·0676	16·47	5·31	67·7	Présent.
0·9903	5·63	7·09	12·43	0·117	0·731	1·34	1·0610	14·87	4·64	68·8
0·9898	6·00	7·48	13·11	0·113	0·706	1·0626	15·22	4·43	60·9	Présent.
0·9930	3·97	5·00	8·77	0·060	0·375	1·65	1·0499	12·29	5·33	56·6
0·9937	3·57	4·49	7·87	0·071	0·444	1·13	1·0425	10·53	4·31	59·1
0·9936	3·65	4·56	8·00	0·071	0·444	1·0435	10·80	4·43	58·9	0
0·9904	5·57	7·01	12·30	0·090	0·563	0·74	1·0662	16·07	6·05	62·3
0·9906	5·50	6·86	12·03	1·0642	15·56	5·80	62·7	0
0·9938	3·51	4·42	7·74	0·083	0·519	1·77	1·0480	11·84	5·80	51·0
0·9940	3·41	4·27	7·49	0·084	0·525	1·0474	11·68	5·87	49·7	0

professeur E. B. Kenrick, analyste officiel, Winnipeg.

TABLEAU II.—Ré-arrangement des résultats

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Nom du fabricant d'après l'étiquette.	Total des matières solides dans le moût d'origine.	Alcool.
			p. 100.	
16358	Lager Beer	H. A. E. Kees	11.13	3.53
16363	Pale Bitter Ale	Dawes et Cie	11.13	3.37
15780	Lager Beer	L. Kuntz	11.06	4.00
17035	do	McDonough et Shea	10.72	3.85
17040	do	E. L. Drewry	10.53	3.57
17086	Ale	McDonough et Shea	7.32	3.22

obtenus à l'examen de 69 échantillons de liqueurs de malt—Fin.

COMPOSITION ; GRAMMES EN 100 C. C. M.					Le rapport du résidu de la bière à l'alcool est de 1 à	Pour-cent d'azote contenu dans le résidu de la bière.	Le rapport des principes saccharins aux autres principes du moût d'origine est de 1 à	Pour-cent de conversion en alcool des matières solides du moût d'origine.
Matières protéiques.	Maltose.	Dextrine, etc.	Eau.	Total.				
					1.	2.	3.	4.
0.6130	1.3600	3.0870	92.81	101.40	0.70	1.93	0.49	54.5
0.8050	0.9500	3.4150	92.91	101.45	0.65	2.43	0.53	53.5
0.4570	0.9360	2.6470	92.84	100.88	0.99	1.80	0.40	63.4
0.5000	1.2500	2.1900	93.08	100.87	0.98	2.00	0.33	63.2
0.4440	1.1300	2.7360	93.20	101.08	0.83	1.65	0.43	59.1
0.4630	1.1970	95.22	100.10	1.94	4.46	0.29	77.3

ANNEXE E.

BULLETIN N^o 53—LAIT—1897.

OTTAWA, 3 décembre 1897.

M. E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous mettre sous ce pli un état tabulaire où vous trouverez les résultats de l'examen de 183 échantillons de lait recueillis dans le cours des mois de septembre et d'octobre derniers et présentés aux analystes officiels pour être analysés. Ils consistent en—

178 échantillons de lait non écrémé (ou vendu comme tel).

1	“	écrémé.
4	“	de beurre.

183

L'état mentionné ci-dessus donne des détails complets sur chaque échantillon ; il indique où et de qui on l'a obtenu, ainsi que les résultats des analyses non seulement de l'analyste du district mais du département. Il semble y avoir plus d'écart que par le passé entre ces analyses, et je suis encore d'avis que les préposés à l'échantillonnage n'ont pas assez soin de faire agiter le lait avant de prendre l'échantillon, de bien mêler celui-ci avant de le diviser en trois parties comme le veut la loi, et d'y bien faire dissoudre la petite quantité de bichromate de potasse qu'ils y ajoutent. Il est arrivé aussi qu'on a attendu trop longtemps avant de présenter le lait à l'analyste et qu'on a trop compté sur le bichromate de potasse pour en empêcher l'altération. Comme par le passé on a mêlé 0^{sr}.4 de bichromate en poudre à chaque portion, environ 250 centimètres cubes, du lait. Ceci se fait à la connaissance et avec la coopération de l'analyste, lequel fait une déduction de 0.16 pour 100 du total des matières solides. Cette addition empêche le lait de surir mais n'empêche pas la séparation de la crème, et en temps chaud celle-ci est sujette à former des grumeaux de beurre qu'il est difficile de redistribuer dans l'échantillon. Quand on a soin de laisser libre environ un pouce d'espace entre la surface de l'échantillon et le goulot de la bouteille, et de remettre promptement les échantillons à l'analyste, si ceux-ci ont été tenus fraîchement, on n'a aucune difficulté, en agitant un peu le flacon, à mêler la crème au lait de façon à former un échantillon uniforme.

Suivant la qualité on peut classifier comme suit tous les échantillons de la collection :—

Normaux.....	119
Etendus d'eau.....	8
Ecrémés.....	1
En partie écrémés.....	11
Au-dessous de la moyenne en matières solides.....	4
“ “ en crème.....	30
“ “ en matières solides autres que le beurre.....	10
Total.....	183

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Les expressions qui précèdent et autres équivalentes ont été plus ou moins en usage parmi les analystes officiels, mais à titre de renseignement pour le public et dans le but d'obtenir peut être plus de précision à l'avenir, il est bon d'expliquer la manière dont elles sont employées dans la classification ci-dessus. Quand on les applique à du lait non écrémé, il est raisonnable de se servir du terme *étendu d'eau* quand les matières solides autres que le beurre dans un échantillon sont au-dessous de 8 pour 100, et que la proportion du beurre est au-dessous de la moyenne ou au moins ne la dépasse pas. Quand les matières solides autres que le beurre sont en proportion normale—pas au-dessous de 8 pour 100—et que le beurre n'atteint pas 3 pour 100, l'échantillon est dit *en partie écrémé*. Quand l'échantillon tombe au-dessous de 2 pour 100 en beurre il est à propos de le désigner comme *écrémé*. Il en est un de cette nature au nombre des échantillons ci-dessus, bien qu'il ne paraisse pas y avoir d'exemple de lait totalement écrémé qui ait été vendu comme lait non écrémé. L'expression *au-dessous de la moyenne* a été employée comme dans les rapports précédents pour indiquer que l'échantillon ne saurait être avec certitude déclaré falsifié, mais que, sous le rapport de la qualité, il est inférieur à ceux que l'on prononce *normaux, purs* ou *non falsifiés*. *Au-dessous de la moyenne en matières solides* est l'expression employée quand le résidu sec tombe au-dessous de 12 pour 100 et que l'échantillon ne peut être positivement condamné comme *étendu d'eau*. Quand le beurre est de 3 à 3·5 pour 100, et que les autres matières solides sont normales, l'échantillon est déclaré *au-dessous de la moyenne en crème* ou *au-dessous de la moyenne en beurre*, et lorsque les matières solides autres que le beurre tombent au-dessous de 8·25 pour 100, l'échantillon est qualifié comme *au-dessous de la moyenne* sous le rapport de ces principes. Il y a encore des échantillons à classer sous ce dernier chef, bien que leur beurre soit élevé, quelquefois même d'une façon anormale. Il arrive rarement des cas où le beurre dépasse 5 pour 100 tandis que les *matières solides totales* n'atteignent pas 8. Il est difficile d'expliquer la composition des laits de cette catégorie si ce n'est par la théorie qu'ils sont le produit d'une dilution de crème ou du coupage d'un lait très riche.

La présente collection ne montre aucun progrès dans la qualité du lait fourni au public relativement aux échantillons recueillis en octobre, novembre et décembre 1895.* Suit un tableau comparatif indiquant les proportions relatives des laits des différentes qualités dans les deux collections.

	1895	1897.
Normaux	70·8%	65·0%
Etendus d'eau	4·2	4·4
En partie écrémés	2·7	6·6
Au-dessous de la moyenne	22·3	24·0
	<u>100·0</u>	<u>100·0</u>

Comparée à celle de 1895, la collection de 1897 accuse un avilissement marqué, et à ce propos je me permets d'attirer respectueusement votre attention sur mon rapport du 15 novembre dernier, et la liste qui l'accompagne des échantillons condamnés et des cas sur lesquels il y avait lieu d'intenter des poursuites.

* (Voir Bulletin n° 43.)

Classifiés suivant la localité, les 183 échantillons peuvent se diviser comme suit :—

Localité.	Normaux.	Étendus d'eau.	Écrémés.	En partie écrémés.	Au-dessous de la moyenne			Total.
					en matières solides totales.	en beurre.	en matières solides autres que le beurre.	
Halifax.....	18	0	0	1	1	3	1	24
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).....	10	0	0	0	0	1	0	11
Frédéricton.....	2	0	0	0	0	0	1	3
Sussex.....	3	0	0	0	0	0	0	3
Moncton.....	2	0	0	0	0	0	1	3
Québec.....	5	0	0	2	0	3	2	12
Trois-Rivières.....	8	0	0	0	0	0	0	8
Sherbrooke.....	2	0	0	1	0	1	0	4
Montréal.....	11	2	0	0	0	3	0	16
Granby.....	5	0	0	0	0	1	0	6
Saint-Hyacinthe.....	4	0	0	0	0	0	0	4
Ottawa.....	9	0	0	4	0	1	0	14
Hull.....	1	1	0	0	2	0	1	5
Toronto.....	5	4	0	1	0	6	0	16
Berlin (Ontario).....	0	0	0	0	0	6	0	6
Waterloo.....	0	0	0	0	0	2	0	2
London.....	7	1	0	0	0	1	0	9
Stratford.....	3	0	0	0	0	0	0	3
Saint-Thomas.....	2	0	1	1	0	0	0	4
Woodstock.....	3	0	0	0	1	0	0	4
Winnipeg.....	14	0	0	1	0	0	4	19
Brandon.....	2	0	0	0	0	2	0	4
Portage-la-Prairie.....	3	0	0	0	0	0	0	3
	119	8	1	11	4	30	10	183

Si l'on fait la comparaison par localités entre les collections de 1895 et de 1897, et que l'on calcule, pour les différentes localités, la proportion des échantillons normaux relativement aux échantillons totaux y recueillis, on aura les résultats suivants :—

	Proportion centésimale des échantillons normaux,	
	1895.	1897.
Halifax.....	66.6	75.0
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).....	31.3	91.0
Sussex.....	33.3	100.0
Moncton.....	100.0	66.6
Québec.....	86.1	41.6
Trois-Rivières.....	87.5	100.0
Sherbrooke.....	100.0	50.0
Montréal.....	72.7	68.7
Saint-Hyacinthe.....	100.0	100.0
Ottawa.....	62.5	64.3
Toronto.....	50.0	31.2
London.....	66.6	77.7
Stratford.....	100.0	100.0
Saint-Thomas.....	100.0	50.0
Winnipeg.....	72.2	73.7
Portage-la-Prairie.....	75.0	100.0

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

On verra par ces chiffres qu'il y a un progrès dans la qualité du lait vendu à Halifax, Saint-Jean, Sussex, Trois-Rivières, London et Portage-la-Prairie, tandis que la qualité a baissé à Moncton, Québec, Sherbrooke, Montréal, Toronto et Saint-Thomas. Les endroits où l'on fournit le plus mauvais lait sont Berlin et Waterloo. On n'y a pas trouvé un seul échantillon qui atteignît une bonne moyenne.

En terminant permettez-moi de recommander la publication du présent rapport et du tableau qui l'accompagne, ainsi que du rapport ci-inclus de M. A. L. Tourchot, qui a introduit quelques améliorations dans la manière de conduire les analyses d'après la méthode de l'amiante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

LABORATOIRE DU DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 21 novembre 1897.

M. THOS. MACFARLANE,
Analyste en chef.

MONSIEUR,—En vous présentant les résultats des analyses de 183 échantillons de lait que j'ai faites en double, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur certaines modifications que j'ai faites à la méthode de l'amiante et qui ont grandement facilité les opérations.

Pour les *matières solides totales*, j'ai employé, comme d'ordinaire, les tubes de verre garnis de fibre d'amiante et j'ai obtenu des résultats parfaits avec grande rapidité. J'ai calibré une pipette contenant 10^{es}. de lait (la moyenne de 20 expériences), ce qui a grandement simplifié la prise des 10^{es}. de lait et évité la nécessité de peser.

Dans le but d'extraire le beurre des matières solides totales, je me suis servi de l'éther de pétrole à froid en traitant les tubes contenant les matières solides dans de grandes éprouvettes à dessécher les gaz (10 ou 12 tubes par éprouvette). J'ai laissé tremper les tubes dans l'éther de pétrole pendant la nuit. Le lendemain, j'ai retiré le dissolvant, et c'est à cette phase de l'analyse que j'ai modifié la méthode du lavage.

Pour bien laver les tubes, au lieu de les laisser tremper dans l'éprouvette, je me suis servi d'une pompe à suction, et par cinq lavages consécutifs j'ai complètement épuisé chacun des tubes. Quatre lavages suffisent, mais le cinquième me donnait plus de garantie. L'extraction à froid par l'éther de pétrole ne présente aucun des ennuyeux accidents qui peuvent se produire dans l'extraction à chaud par le même dissolvant, comme par exemple la perte au bouchon, qui peut entraîner l'inflammation. En employant la pompe à suction on gagne beaucoup de temps et on dépense moins d'éther de pétrole que par l'extraction complète dans l'éprouvette.

L'éther employé au lavage par la pompe peut servir au trempage dans l'opération suivante. On pourrait trouver à redire contre l'odeur de l'éther de pétrole ou le danger qu'il peut y avoir à respirer ce produit. A ce propos, on me permettra de dire qu'il m'est arrivé de traiter consécutivement 382 tubes de cette matière, et que je ne m'en suis pas trouvé incommodé autrement que par un léger mal de tête un jour que j'avais travaillé sans interruption à la pompe.

J'ai profité de l'occasion de cette série d'analyses pour faire des essais avec des tubes de cuivre au lieu des tubes de verre ordinairement employés. Pour six échantillons j'ai comparé les résultats d'essais doubles obtenus au moyen des tubes de cuivre avec ceux d'essais doubles par les tubes de verre.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Le résultat a été satisfaisant, comme on peut le voir par le tableau suivant :

NUMÉROS DES ÉCHANTILLONS.	TOTAL DES MATIÈRES SOLIDES.		BEURRE.		AUTRES MATIÈRES SOLIDES.	
	Tubes de verre.	Tubes de cuivre.	Tubes de verre.	Tubes de cuivre.	Tubes de verre.	Tubes de cuivre.
15798.....	11·69	11·82	3·27	3·35	8·42	8·47
	11·69	11·83	3·23	3·37	8·46	8·46
15799.....	11·95	12·14	3·20	3·35	8·75	8·79
	12·00	12·08	3·21	3·35	8·79	8·73
15800.....	11·62	11·68	3·04	3·22	8·48	8·46
	11·59	11·63	3·10	3·19	8·49	8·44
19001.....	10·80	10·77	2·47	2·53	8·33	8·24
	10·75	10·72	2·43	2·51	8·32	8·21
19002.....	12·24	12·33	3·70	3·77	8·54	8·56
	12·34	12·35	3·67	3·75	8·57	8·60
19003.....	12·48	12·40	3·56	3·46	8·92	8·94
	12·50	12·44	3·56	3·47	8·94	8·87

Je dois dire aussi, au sujet du trempage dans l'éther de pétrole, que si l'opérateur emploie la pompe de suction pour le lavage il n'aura pas besoin de faire tremper les tubes dans une éprouvette. Il pourra utiliser n'importe quel flacon à large goulot ou vaisseau dont l'ouverture sera suffisante pour l'introduction des tubes.

Il mettra dans ce vaisseau les tubes contenant les matières solides totales, y versera le dissolvant en ayant soin que tous les tubes soient bien submergés, et il bouchera le vaisseau hermétiquement. Après deux heures et demie il soutirera le dissolvant, retirera les tubes, épuisera et lavera au moyen de la pompe comme susdit.

Grâce à ces changements j'ai pu exécuter la double analyse de vingt échantillons en moins de trois jours.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. L. J. TOURCHOT,

Analyste adjoint.

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait.

Date de la prise de l'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyse.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		<i>Halifax, N.-E.</i>						
4 oct...	16537	O. Uphaan, Campbell Road...	{ 85.70 86.57 96.75 87.92	{ 5.66 4.96 4.39 3.84	{ 8.64 8.47 8.86 8.94	{ 14.30 13.43 13.25 12.78	Normal.	
do	16538	G. Parker, 99 North Street...	{ 87.92 86.96 87.02 87.90	{ 4.20 4.08 3.23 3.13	{ 8.85 8.90 8.87 10.83	{ 13.05 12.98 12.10 13.96	do	
4 do	16539	G. Edmunds, Windsor St...	{ 87.02 87.90 86.04 87.25	{ 4.08 3.23 4.21 4.01	{ 8.85 8.87 8.54 8.41	{ 12.10 13.96 12.75 12.80	Au-dessous de la moyenne en crème.	
4 do	16540	A. Innis...	{ 87.90 87.25 87.20 87.20	{ 3.23 4.21 4.39 4.42	{ 8.87 8.54 8.41 8.55	{ 12.10 13.96 12.75 12.80	Normal.	
5 do	16541	R. Glasbrook, 9 Gas Lane...	{ 87.02 86.11 86.23 87.83	{ 4.08 5.72 5.69 3.48	{ 8.90 8.09 8.48 3.48	{ 12.98 13.80 13.77 12.00	do	
5 do	16542	C. W. Drysdale, N. W. Arm...	{ 87.83 88.00 87.77 87.43	{ 3.48 3.70 3.27 3.58	{ 8.48 8.52 8.53 8.65	{ 12.00 12.23 12.13 12.87	Au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.	
5 do	16543	W. Settle, Gottenger St...	{ 87.77 87.43 87.60 88.08	{ 3.27 3.58 3.47 3.24	{ 8.53 8.65 8.58 8.68	{ 12.13 12.40 12.05 11.92	do	
5 do	16544	Mme Fahey, Market Wharf...	{ 87.43 87.60 88.08 87.92	{ 3.58 3.47 3.24 3.45	{ 8.68 8.63 8.69 8.36	{ 12.06 12.08 12.05 10.68	Enrichi de crème.	
6 do	16545	Church of England Coffee Rooms...	{ 87.92 80.32 81.73 88.99	{ 3.36 12.14 10.73 2.62	{ 8.36 7.54 8.31 3.10	{ 19.68 18.27 11.01 11.41	En partie écrémé.	
6 do	16546	H. Burgess, 255 Brunswick St...	{ 88.99 88.59 88.27 88.75	{ 2.62 3.10 3.12 2.89	{ 8.31 8.63 8.53 8.64	{ 11.41 12.27 12.25 11.53	Normal.	
6 do	16547	P. Carew, 14 Argyll St...	{ 88.27 88.47 87.36 87.74	{ 3.12 2.89 4.06 3.61	{ 8.53 8.64 8.58 8.65	{ 12.25 12.64 12.26 11.06	do	
6 do	16548	H. Brown, 29 Kempt Road...	{ 87.36 87.74 88.94 89.28	{ 4.06 3.61 2.68 2.68	{ 8.65 8.65 8.08 8.04	{ 12.26 11.06 10.72	Probablement étendu d'eau.	
6 do	16549	Mlle Quinn, 11 Sackville St...	{ 88.99 88.59 88.27 88.75	{ 2.62 3.10 3.12 2.89	{ 8.31 8.63 8.53 8.64	{ 11.41 12.27 12.25 11.53	Normal.	
6 do	16550	Mme Campbell, 282 Lower Water St...	{ 88.27 88.47 87.36 87.74	{ 3.12 2.89 4.06 3.61	{ 8.53 8.64 8.58 8.65	{ 12.25 12.64 12.26 11.06	do	
7 do	16551	Mme Cahill, 200 Grafton St...	{ 88.75 88.47 87.36 87.74	{ 2.89 4.06 3.61 2.68	{ 8.64 8.58 8.65 8.08	{ 11.53 12.64 12.26 10.72	do	
7 do	16552	Mme Callane, 283 Brunswick St...	{ 87.36 87.74 88.94 89.28	{ 4.06 3.61 2.68 2.68	{ 8.58 8.65 8.08 8.04	{ 12.26 11.06 10.72	do	
7 do	16553	E. Clarke, 45 Duffis St...	{ 87.74 88.94 89.28	{ 3.61 2.68 2.68	{ 8.65 8.08 8.04	{ 11.06 10.72	do	
7 do	16554	Mme Isnor, Dartmouth...	{ 88.94 89.28	{ 2.68 2.68	{ 8.08 8.04	{ 10.72	do	

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par M. Bowman, analyste officiel, Halifax. La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Tourchoot, à Ottawa.

Date	Numéro	Vendeur	ANALYSE			Total des matières solides	Densité à 15° C.	Observations
			Eau	Beurre	Autres matières solides			
7 sept...	15175	S. Creighton, Silver Falls...	{ 83.60 82.63	{ 8.40 8.72	{ 8.00 8.73	{ 16.40 17.45	1.0292 1.0294	Normal. Partie crème.
7 do	15176	Mme D. Desmond, Loch Lomond...	{ 87.40 88.40	{ 4.20 3.59	{ 7.90 9.01	{ 12.10 12.60	1.0294 1.0349	Normal.
7 do	15177	R. Turner, Sandy Point Road...	{ 87.52 89.10	{ 3.80 4.00	{ 8.68 6.90	{ 12.48 10.90	1.0330 1.0317	do
7 do	15178	E. H. Turnbull, 91 Charlotte St...	{ 87.58 87.99	{ 3.87 4.00	{ 8.55 8.01	{ 12.42 12.01	1.0332 1.0320	do
7 do	15179	Sussex Milk Co. Depot, 158 Pond St...	{ 87.10 88.60	{ 4.14 3.20	{ 8.76 8.20	{ 12.90 12.90	1.0324 1.0345	do
7 do	15180	J. D. Turner, 19 North Side King's Square...	{ 88.60 90.60	{ 2.93 0.80	{ 8.98 8.85	{ 11.91 9.52	1.0334 1.0334	Au-dessous de la moyenne en crème.
7 do	15181	E. H. Turnbull, 91 Charlotte St...	{ 90.48 86.70	{ 0.67 5.20	{ 8.85 8.10	{ 9.52 13.30	1.0334 1.0296	En partie écrémé.
8 do	15182	T. Robinson, 37 Garden St...	{ 88.20 89.20	{ 5.39 0.60	{ 8.41 10.20	{ 13.80 10.30	1.0296 1.0280	do
8 do	15183	St. John Milk & Cream Co., 27 Germain St...	{ 91.46 86.60	{ 0.56 4.46	{ 7.08 6.40	{ 8.54 13.40	1.0280 1.0306	do
8 do	15184	F. E. Williams, cor. Princess and Charlotte Sts...	{ 86.60 87.20	{ 4.46 4.60	{ 6.40 8.20	{ 13.60 12.80	1.0306 1.0333	do
8 do	15185	Ferris & Grunter, 53 Sydney St...	{ 86.91 87.90	{ 4.35 4.10	{ 8.74 8.00	{ 13.09 12.10	1.0324 1.0805	do
14 do	15186	W. Duple...	{ 88.10 85.60	{ 4.16 5.60	{ 7.74 9.00	{ 11.90 14.60	1.0805 1.0330	Au-dessous de la moy. en m. s. aut. que le b.
14 do	15187	J. S. Bailey...	{ 84.96 86.50	{ 9.14 5.30	{ 9.14 8.20	{ 15.04 13.50	1.0332 1.0321	Normal.
14 do	15188	Dairy Depot, F. E. Miles manager...	{ 86.50 88.02	{ 5.30 3.58	{ 8.20 8.40	{ 13.50 11.98	1.0321 1.0317	do

Frédéricton.

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait—*Suite.*

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		<i>Sussex.</i>	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
16 sept...	15189	Geo. Dobson	{ 87.40 87.30 88.60	{ 4.20 3.75 4.20	{ 8.40 8.95 7.20	{ 12.60 12.70 11.40	Normal.	
16 do ..	15190	Sussex Milk Co.....	{ 87.38 88.30 87.60	{ 4.17 3.80 3.86	{ 8.45 7.60 8.54	{ 12.62 11.40 12.40	do	
16 do ..	15191	do	{ 87.60	{ 3.86	{ 8.54	{ 12.40	do	
18 do ..	15192	<i>Moncton.</i>	{ 87.80 87.07	{ 4.40 4.41	{ 7.80 8.52	{ 12.20 12.98	do	
18 do ..	15193	J. Stephenson, Mountain Road	{ 87.60 86.60	{ 4.60 4.63	{ 7.80 6.80	{ 12.40 10.80	do	
18 do ..	15194	W. A. Humphrey, Sunny Brae.....	{ 88.22	{ 3.93	{ 7.85	{ 11.78	do	
		C. J. Kilburn, Main St.....	{ 88.22	{ 3.93	{ 7.85	{ 11.78	do	

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par W. F. Best, analyste officiel, Saint-Jean, N.-B.
La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Touchot, à Ottawa.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
3 sept...	18501	<i>Québec.</i>						
3 do ..	18502	A. Dumas, Saint-Joseph-de-Lévis.....	{ 88.80 89.09	{ 2.36 2.46	{ 8.84 8.49	{ 11.20 10.95	En partie écrémé.	
3 do ..	18503	do	{ 88.87 88.95	{ 2.08 2.04	{ 9.10 9.01	{ 11.13 11.05	do	
3 do ..	18504	O. Bégin	{ 87.31 87.48	{ 3.87 3.94	{ 8.82 8.58	{ 12.69 12.52	Normal.	
3 do ..	18505	A. Villeneuve.....	{ 87.67 87.71	{ 3.54 3.35	{ 8.99 8.94	{ 12.33 12.20	do	
3 do ..	18506	H. Talbot, Hedleyville	{ 87.71 87.78	{ 3.40 3.36	{ 8.89 8.86	{ 12.29 12.22	do	
3 do ..	18507	J. Drolet, 137 rue Napoléon.....	{ 87.63 87.52	{ 3.89 3.88	{ 8.48 8.60	{ 12.37 12.48	do	
3 do ..	18508	C. Onellette.....	{ 87.52	{ 3.88	{ 8.60	{ 12.48	do	

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
3 do ..	18507	<i>Québec.</i>						
3 do ..	18508	J. Grégoire, 1059 rue Saint-Valier.....	{ 88.12 88.41	{ 3.02 2.91	{ 8.86 8.68	{ 11.88 11.59	An-dessous de la moyenne en beurre; probablement en partie écrémé.	
3 do ..	18509	F. Jobin, Beauport	{ 88.44 87.70	{ 3.60 3.50	{ 7.96 8.80	{ 11.64 11.56	Un peu faible en matières solides autres que le beurre; peut-être légèrement coupé.	
3 do ..	18510	H. Gingras, 151 rue Latourlelle.....	{ 88.33 88.44	{ 3.52 3.98	{ 8.15 7.58	{ 12.22 11.67	Normal.	
3 do ..	18511	J. Dundon, Hedleyville	{ 87.20 87.22	{ 4.43 4.25	{ 8.37 8.53	{ 12.80 12.78	Un peu faible en matières solides autres que le beurre.	
3 do ..	18512	N. Bertrand, 28 rue Sutherland.....	{ 87.04 87.12	{ 4.27 3.93	{ 8.69 8.95	{ 12.96 12.88	Normal.	
9 do ..	18513	J. Batin, 40 rue de l'Église	{ 86.66 86.74	{ 4.57 4.52	{ 8.77 8.74	{ 13.84 13.26	do	
9 do ..	18514	A. Beaudry	{ 86.29 86.55	{ 4.79 4.51	{ 8.10 8.66	{ 13.66 13.45	Normal.	
9 do ..	18515	P. Gouin.....	{ 86.55 86.64	{ 4.79 4.47	{ 8.78 8.23	{ 13.71 13.36	Lait très riche.	
9 do ..	18516	W. Pratt.....	{ 87.30 86.94	{ 4.35 4.44	{ 8.62 8.38	{ 12.70 12.73	Normal.	
9 do ..	18517	O. Gauthier	{ 86.01 87.56	{ 4.32 3.95	{ 8.09 8.43	{ 13.09 12.44	do	
9 do ..	18518	E. Leblanc	{ 86.61 86.24	{ 4.65 5.01	{ 8.75 8.63	{ 13.88 13.71	do	
9 do ..	18519	G. Lemay	{ 86.29	{ 5.08	{ 8.63	{ 13.71	do	
10 do ..	18520	T. Fortier	{ 86.97 87.13	{ 4.38 4.23	{ 8.65 8.64	{ 13.08 12.87	do	
10 do ..	18521	J. Lacombe, Oxford.....	{ 87.25 87.48	{ 3.85 3.85	{ 9.33 9.17	{ 12.75 12.52	do	
10 do ..	18522	R. W. Evans, Sherbrooke-Est.....	{ 88.39 86.75	{ 3.95 2.78	{ 8.66 8.47	{ 11.61 11.25	Un peu au-dessous de la moyenne en beurre.	
10 do ..	18523	S. Mallory, Lennoxville	{ 86.63 86.83	{ 4.94 4.17	{ 9.11 9.00	{ 13.35 13.17	En partie écrémé.	
10 do ..	18524	W. S. Armitage, Ascot	{ 86.83	{ 4.17	{ 9.00	{ 13.17	Normal.	

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par le Dr. M. Fiset, analyste officiel, Québec.
La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Touchot, Ottawa.

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait—Suite.

Date de la prise de l'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		Montréal.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
8 sept.	16374	J. Pesent, Côte Saint-Michel	{ 87.38 88.08 96.58 97.58	{ 3.69 8.25 4.47 4.36	{ 8.55 8.25 8.59 8.58	12.62	1.0322	Normal et riche.
8 do	16375	A. Hobbs, Outremont	{ 88.06 88.26 93.16 93.73	{ 3.15 4.36 3.16 3.16	{ 7.65 8.53 8.31 8.31	11.94	1.0317	do
8 do	16376	A. Walker, 302 rue de l'Aqueduc.	{ 88.06 88.68 89.20 89.07	{ 2.45 3.15 3.46 3.23	{ 8.53 7.65 8.50 8.50	11.74	1.0333	Au-dessous du type en beurre.
8 do	16377	R. Johnston, 200 rue Chatham	{ 87.63 89.20 89.07 88.27	{ 2.85 3.15 3.46 3.21	{ 8.53 7.65 8.50 8.50	12.37	1.0333	Normal.
8 do	16378	C. G. Burnett, 16 rue Hanover.	{ 87.41 87.83 88.00 88.65	{ 3.21 3.12 2.95 2.78	{ 9.38 9.05 9.05 9.05	10.80	1.0289	Falsifié aux termes de la loi; lait riche coupé.
8 do	16380	C. E. Metson, Longue-Pointe	{ 87.41 87.83 88.00 88.65	{ 3.21 3.12 2.95 2.78	{ 9.38 9.05 9.05 9.05	10.93	1.0283	Normal.
8 do	16381	F. T. Gill, 651 rue Rivard	{ 87.64 87.81 88.30 87.14	{ 3.61 3.70 3.64 3.70	{ 9.22 9.16 8.62 8.62	11.73	1.0344	do
8 do	16382	A. Butler, Westmount	{ 87.64 87.81 88.30 87.14	{ 3.61 3.70 3.64 3.70	{ 9.22 9.16 8.62 8.62	12.54	1.0344	do
8 do	16383	C. Deguire, Saint-Laurent	{ 87.14 87.03 87.73 86.92	{ 3.70 3.67 3.32 3.60	{ 8.62 8.68 8.95 8.48	12.86	1.0340	do
8 do	16384	R. C. Muir, Côte Saint-Paul	{ 87.03 87.73 86.92 87.18	{ 3.67 3.32 3.60 3.63	{ 8.68 8.95 8.48 8.17	12.27	1.0279	Lait riche.
8 do	16385	H. Johnston, 340 rue Montcalm	{ 87.73 86.92 87.18 87.03	{ 3.32 3.60 3.63 3.27	{ 8.95 8.48 8.17 8.17	14.08	1.0340	Lait riche.
8 do	16386	J. Gowan, 726 rue Saint-Dominique	{ 87.18 87.03 87.73 86.92	{ 3.27 3.17 3.63 3.27	{ 8.17 8.17 8.48 8.17	12.82	1.0279	Au-dessous de la moyenne en crème.
8 do	16387	A. Leney, Longue-Pointe	{ 87.03 87.73 86.92 87.18	{ 3.27 3.17 3.63 3.27	{ 8.17 8.17 8.48 8.17	12.09	1.0333	Au-dessous de la moyenne en crème.
		Granby, P. Q.				12.73	1.0330	
15 do	16388	R. T. Seale	{ 86.96 87.36 87.85	{ 4.37 4.20 3.05	{ 8.67 8.38 9.10	13.04	1.0312	Lait riche.
15 do	16389	E. Gray	{ 88.12 87.85 87.36	{ 3.18 3.05 4.20	{ 8.70 9.10 8.38	11.88	1.0334	Au-dessous de la moyenne en crème.

15 do	16390	W. F. Roberts	{ 87.19 87.55 86.10 86.40	{ 3.80 3.77 4.68 4.68	{ 9.01 8.68 9.22 8.92	12.81	1.0338	Normal.
15 do	16391	W. Poirier	{ 87.06 87.32 87.15 87.44	{ 3.99 3.99 3.77 3.84	{ 9.06 8.69 9.08 8.72	13.90	1.0327	do
15 do	16392	G. Booth	{ 87.06 87.32 87.15 87.44	{ 3.99 3.99 3.77 3.84	{ 9.06 8.69 9.08 8.72	12.94	1.0333	do
15 do	16393	A. Ducharme	{ 87.15 87.44 86.59 86.88	{ 3.77 3.84 4.61 4.73	{ 9.08 8.72 8.80 8.40	12.68	1.0333	do
15 do	16394	V. Lacoste	{ 86.59 86.88 86.51 86.85	{ 4.61 4.73 4.62 4.80	{ 8.80 8.40 8.87 8.35	13.41	1.0312	Normal.
16 do	16395	A. Leblanc	{ 86.51 86.85 86.80 87.23	{ 4.62 4.80 4.83 4.48	{ 8.35 8.87 8.27 9.43	13.15	1.0315	Normal et riche.
16 do	16396	E. Chepin	{ 86.80 87.23 86.83 87.24	{ 4.83 4.48 3.74 3.87	{ 8.27 9.43 8.89 8.89	12.70	1.0312	do
16 do	16397	F. X. Leplante	{ 87.23 86.83 87.24 91.87	{ 4.48 3.74 3.87 0.23	{ 8.27 9.43 8.89 7.90	12.77	1.0309	Normal.
17 sept.	16398	Croil et McCulloch, rue Saint-Paul	{ 91.87 92.16 86.84 87.23	{ 0.23 0.27 3.87 3.89	{ 7.90 7.57 9.49 8.88	8.13	1.0262	Vendu comme lait de beurre. Au-dessous du type, probablement coupé.
5-17 do	16399	do do	{ 86.84 87.23 88.91 88.36	{ 3.89 3.87 2.64 2.67	{ 8.88 8.88 8.99 8.99	13.36	1.0337	Normal.

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par le Dr J. B. Edwards, analyste officiel, Montréal. La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Tourchoff, à Ottawa.

Date	Numéro de l'échantillon	Nom et adresse du vendeur	ANALYSE			Total des matières solides	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste
			Eau	Beurre	Autres matières solides			
1er sept.	18022	J. G. Stewart, 273 rue Bank	{ 88.91 88.36 88.96 88.75	{ 2.71 2.64 2.67 2.26	{ 8.38 8.90 8.37 8.99	11.09	1.0348	Falsifié.
1er do	18023	The Gilmour Grocery, rue Bank	{ 88.96 88.75 87.75 87.41	{ 2.64 2.67 2.26 3.66	{ 8.90 8.37 8.99 8.41	11.63	1.0340	En partie écrémé.
1er do	18024	P. D. Herbert, rue Bank	{ 87.41 87.82 86.81 87.20	{ 3.66 3.94 4.13 4.27	{ 8.41 8.14 9.06 8.47	11.25	1.0340	Falsifié.
1er do	18025	W. D. Hopper, Chelsea	{ 87.82 86.81 87.20 85.08	{ 3.94 4.13 4.27 3.97	{ 8.14 9.06 8.47 8.35	12.59	1.0323	En partie.
1er do	18026	H. Macartney, Hawthorne	{ 87.20 85.08 85.34 87.84	{ 4.27 3.97 5.69 3.87	{ 8.47 8.35 8.97 8.79	13.19	1.0315	Normal.
1er do	18027	E. McMahon, Billings-Bridge	{ 85.08 85.34 87.84 88.91	{ 3.97 5.69 3.87 2.64	{ 8.35 8.97 8.79 8.90	12.84	1.0348	do
1er do	18028	T. White, City-View	{ 87.84 88.91 88.36 88.75	{ 3.87 2.64 2.67 2.26	{ 8.79 8.90 8.37 8.99	14.66	1.0309	do

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait—*Suite.*

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		<i>Ottawa—Fin.</i>	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
2 sept.	18029	T. Shillington	{ 88.58 88.41 87.47 86.73 }	{ 2.95 2.65 3.77 4.02 }	{ 8.47 8.94 8.70 9.25 }	{ 11.42 11.59 12.53 13.27 }	{ Falsifié. En partie écrémé. Normal. Partie crème. Normal.	
2 do	18030	M. Martin & Son, Cummings' Bridge	{ 81.51 88.25 87.92 88.03 }	{ 10.15 3.53 2.99 2.15 }	{ 8.34 8.19 8.82 8.55 }	{ 18.49 11.72 12.15 11.37 }	{ Falsifié. En partie écrémé. Donteux. Au-dessous de la moyenne en crème. Normal.	
2 do	18031	A. Scott, City-View	{ 88.21 87.95 86.91 }	{ 3.25 3.03 4.48 }	{ 8.34 9.02 8.61 }	{ 11.79 12.05 13.09 }		
2 do	18032	H. M. Mather & Son, Hurdman's Bridge	{ 86.99 88.74 88.63 88.30 }	{ 5.08 3.10 3.30 3.35 }	{ 7.93 9.16 8.07 8.35 }	{ 13.01 12.26 11.37 11.70 }	{ Au-dessous de la moy. en m. s. aut. que le b. Donteux. Au-dessous de la moy. en total des mat. s. Donteux; au-dessous de la moyenne en total des matières solides.	
2 do	18033	A. Kennedy, Cedar-Vale	{ 87.75 90.37 90.32 }	{ 2.13 2.12 }	{ 7.50 7.56 }	{ 9.63 9.68 }	{ Falsifié. Étendu d'eau.	
2 do	18034	J. McKeller	{ 87.75 90.37 90.32 }	{ 2.13 2.12 }	{ 7.50 7.56 }	{ 9.63 9.68 }		
2 do	18035	J. A. Heron, Billings' Bridge						
2 do	18036	J. A. Heron, Billings' Bridge						
3 do	18037	M. Guénette						
3 do	18038	J. Marione						
3 do	18039	J. Renaud						
3 do	18040	W. Allen, Aylmer Road						
3 do	18041	J. Lelone						

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par le Dr F. X. Valade, analyste officiel, Ottawa. La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Fourchet, à Ottawa.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
9 sept.	18042	J. O. Dea, cor. Logan and Danforth Sts.	{ 87.75 87.94 87.54 88.15 }	{ 3.66 3.91 3.92 3.55 }	{ 8.59 8.15 8.54 8.30 }	{ 12.25 12.06 12.46 11.85 }	{ Normal. do Beurre au-dessous de la moyenne. Normal. do do Falsifié par admixtion d'eau. Falsifié par admixtion d'eau; on les matières solides sont extrêmement basses. Falsifié par admixtion d'eau. Ou falsifié par l'écrémage, on le beurre est anormalement bas.	
9 do	18043	H. G. Cook 112 Bond St.	{ 88.62 87.55 87.71 88.00 }	{ 3.07 3.83 3.75 3.75 }	{ 8.81 8.62 8.54 8.61 }	{ 11.38 12.45 12.49 12.00 }		
9 do	18044	A. Anderson, 211 McCaul St.	{ 88.31 88.84 89.12 88.67 }	{ 3.42 3.34 3.09 3.18 }	{ 8.61 8.25 8.07 8.12 }	{ 12.03 11.68 11.16 10.30 }		
10 do	18045	G. O. Roche, 165 John St.	{ 88.95 89.93 89.28 88.49 }	{ 2.03 2.03 2.93 2.60 }	{ 8.04 7.96 7.77 8.58 }	{ 10.07 10.72 11.51 10.93 }		
10 do	18046	G. Gregory, 644 Queen W.	{ 88.10 88.35 88.21 88.59 }	{ 3.32 3.26 3.25 2.76 }	{ 8.58 8.39 8.54 8.35 }	{ 11.90 11.65 11.79 11.11 }	{ Beurre un peu au-dessous de la moyenne. do do do do	
10 do	18047	C. H. Buckholder	{ 88.70 88.70 89.34 87.56 }	{ 2.98 2.93 2.55 4.66 }	{ 8.58 8.41 8.11 7.76 }	{ 10.66 12.42 }		
10 do	18048	F. Sole, 473 Yonge St.	{ 88.10 88.35 88.21 88.59 }	{ 3.32 3.26 3.25 2.76 }	{ 8.58 8.39 8.54 8.35 }	{ 11.90 11.65 11.79 11.11 }		
10 do	18049	N. Hocking, 639 Yonge St.	{ 88.10 88.35 88.21 88.59 }	{ 3.32 3.26 3.25 2.76 }	{ 8.58 8.39 8.54 8.35 }	{ 11.90 11.65 11.79 11.11 }		
10 do	18050	O. Charlton, 657 Yonge St.	{ 88.10 88.35 88.21 88.59 }	{ 3.32 3.26 3.25 2.76 }	{ 8.58 8.39 8.54 8.35 }	{ 11.90 11.65 11.79 11.11 }		
11 do	18051	O. N. Bomberg, 544 Yonge St.	{ 88.10 88.35 88.21 88.59 }	{ 3.32 3.26 3.25 2.76 }	{ 8.58 8.39 8.54 8.35 }	{ 11.90 11.65 11.79 11.11 }		
11 do	18052	R. E. Burke, 384 Crawford St.	{ 87.88 88.62 88.77 88.59 }	{ 3.37 3.62 2.78 3.07 }	{ 8.75 8.50 8.70 8.34 }	{ 12.12 12.12 11.38 11.28 }	{ Beurre au-dessous de la moyenne. Beurre au-dessous de la moyenne. Ou falsifié par l'écrémage, ou le beurre est anormalement bas.	
11 do	18053	J. V. Moore, 268 Parliament St.	{ 88.59 88.10 88.46 88.13 }	{ 3.07 3.07 3.04 3.04 }	{ 8.34 8.10 8.76 8.76 }	{ 11.41 11.17 12.05 12.05 }		
11 do	18054	J. Darlington, 388½ Parliament St.	{ 88.20 88.24 88.38 88.33 }	{ 3.04 3.04 3.14 2.98 }	{ 9.00 8.76 8.48 8.60 }	{ 12.05 11.54 11.87 11.67 }		
11 do	18055	S. Price & Sons, 212 King St. E.	{ 88.70 89.34 87.56 }	{ 2.55 2.55 4.66 }	{ 8.41 8.11 7.76 }	{ 11.30 10.66 12.42 }		
11 do	18056	John Good, 100 Gladstone Ave.						
11 do	18057	Alpine Dairy Co., 639 Yonge St.						
11 do	15790	W. B. Snyder	{ 87.88 88.62 88.77 88.59 }	{ 3.37 3.62 2.78 3.07 }	{ 8.75 8.50 8.70 8.34 }	{ 12.12 12.12 11.38 11.28 }		
11 do	15791	W. B. Adless	{ 88.59 88.10 88.46 88.13 }	{ 3.07 3.07 3.04 3.04 }	{ 8.34 8.10 8.76 8.76 }	{ 11.41 11.17 12.05 12.05 }		
11 do	15792	H. B. Ely	{ 88.20 88.24 88.38 88.33 }	{ 3.04 3.04 3.14 2.98 }	{ 9.00 8.76 8.48 8.60 }	{ 12.05 11.54 11.87 11.67 }		
11 do	15793	A. E. Shanty	{ 88.70 89.34 87.56 }	{ 2.55 2.55 4.66 }	{ 8.41 8.11 7.76 }	{ 11.30 10.66 12.42 }		
11 do	15794	M. Strone						
11 do	15795	O. E. Hallman						

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait—Suite.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		Waterloo, Ont.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
11 sept.	15796	H. S. Stroda.	{ 88.42 88.46 89.45 89.43	{ 2.91 3.22 2.19 2.80	{ 8.67 8.32 8.36 7.77	{ 11.58 11.54 10.55 10.57	{ 1.0300 1.0320 1.0310 1.0322	On falsifié par l'écrémage, ou le beurre est anormalement bas. On falsifié par admixtion d'eau, ou les matières solides sont anormalement basses.
11 do	15797	A. Rozkel.	{	{	{	{	{	
Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par le Dr W. H. Ellis, analyste officiel, Toronto. La seconde ligne représente ceux obtenus par A. L. J. Tourchoot, Ottawa.								
		London, Ont.						
7 sept.	15781	E. Walker, Wellington St. North.	{ 87.90 88.14 87.74 88.16	{ 3.60 3.66 4.12 4.12	{ 8.50 8.20 8.14 7.72	{ 12.10 11.86 12.26 11.84	{ 1.0310 1.0309 1.0297 1.0289	Normal. do
7 do	15782	E. Tanton, Huron St.	{ 88.32 88.98 87.81 88.29	{ 2.76 2.76 3.34 2.86	{ 7.78 8.26 8.85 8.95	{ 11.68 12.19 12.19 11.71	{ 1.0308 1.0323 1.0334 1.0323	Falsifié par légère admixtion d'eau. Beurre au-dessous de la moyenne.
7 do	15783	J. Small.	{ 87.52 87.74 88.00 87.68	{ 3.72 3.52 3.20 3.60	{ 8.76 8.74 8.80 8.72	{ 12.48 12.26 12.00 12.32	{ 1.0332 1.0328 1.0332 1.0323	Normal. do
7 do	15784	J. W. Griffiths.	{ 87.88 86.94 87.31 87.19	{ 3.47 4.18 3.88 4.01	{ 8.65 8.81 8.80 8.70	{ 12.12 13.06 12.69 12.81	{ 1.0320 1.0354 1.0314 1.0314	do do
7 do	15785	C. H. Sumner.	{ 87.38 87.38	{ 3.82	{ 8.70	{ 12.62	{ 1.0330	do
7 do	15786	J. B. Inganells.	{ 87.69	{ 3.86	{ 8.54	{ 12.43	{ 1.0308	do
8 do	15787	C. W. Palmer, 189 College St.	{ 88.31	{ 3.27	{ 8.42	{ 11.69	{ 1.0324	
8 do	15788	F. J. Spetigue.	{	{	{	{	{	
8 do	15789	E. Poile	{	{	{	{	{	
14 do	15798	J. Limklatzer	{ 87.69 88.31	{ 3.86 3.27	{ 8.54 8.42	{ 12.43 11.69	{ 1.0308 1.0324	
		Stratford, Ont.						

14 do	15799	R. Campbell.	{ 87.50 88.00 87.69 88.41	{ 3.65 3.21 3.76 3.10	{ 8.85 8.79 8.55 8.49	{ 12.50 12.00 12.31 11.59	{ 1.0324 1.0333 1.0311 1.0321	do do
14 do	15800	T. Waldiers.	{	{	{	{	{	
		Stair-Thomas, Ont.						
15 do	19001	T. Rokey	{ 88.96 89.20 87.40 87.76	{ 2.69 2.47 3.99 3.75	{ 8.35 8.33 8.54 8.92	{ 11.04 10.80 12.60 12.24	{ 1.0314 1.0324 1.0313 1.0326	En partie écrémé. Normal.
15 do	19002	Mrs. J. Y. Small	{ 87.53 87.50 89.25 89.56	{ 3.56 3.56 1.88 1.78	{ 8.94 8.94 8.87 8.66	{ 12.67 12.50 10.75 10.44	{ 1.0331 1.0341 1.0349 1.0347	do
15 do	19003	D. H. Gooding.	{	{	{	{	{	
15 do	19004	S. Kelly	{	{	{	{	{	
		Woodstock, Ont.						
16 do	19005	B. Wortley.	{ 86.43 86.79 88.36 88.67	{ 4.73 4.75 3.34 3.11	{ 8.84 8.46 8.30 8.22	{ 13.57 13.21 11.64 11.33	{ 1.0317 1.0328 1.0310 1.0323	Normal. Au-dessous de la moyenne en matières solides totales.
16 do	19006	J. Paul.	{ 86.95 87.12 86.57 86.98	{ 4.41 4.32 4.63 4.22	{ 8.56 8.56 8.80 8.80	{ 13.05 12.88 13.43 13.02	{ 1.0317 1.0333 1.0325 1.0338	Normal. do
16 août.	19007	C. E. Saunby.	{	{	{	{	{	
16 do	19008	G. F. Snelgrove.	{	{	{	{	{	
Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par M. F. T. Harrison, analyste officiel, London, Ont. La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Tourchoot, Ottawa.								
		Winnipeg, Man.						
24 sept.	14043	M. D. Marco, confiseur.	{ 86.06 86.69 86.99 85.61	{ 5.64 5.38 5.05 6.67	{ 8.30 7.93 7.95 7.72	{ 13.94 13.31 13.01 14.39	{ 1.0290 1.0289 1.0276 1.0279	Normal. Au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.
24 do	17044	L. Mitchell, confiseur.	{ 88.62 88.86 86.84 86.87	{ 2.46 2.20 4.49 4.46	{ 8.92 8.85 8.67 8.67	{ 11.14 11.14 13.16 13.13	{ 1.0337 1.0355 1.0313 1.0318	En partie écrémé. Normal. do
24 do	17045	Mrs. Deaust, confiseur.	{ 87.10 87.16 88.11 87.43	{ 4.11 4.11 3.95 4.67	{ 8.77 8.75 7.94 7.90	{ 12.84 12.84 11.89 12.57	{ 1.0327 1.0327 1.0299 1.0317	Normal. Au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.
24 do	17046	Emma et Panaro, confiseurs.	{ 86.82 87.51 87.57 87.59	{ 4.41 3.62 3.97 3.89	{ 8.87 8.46 8.46 8.52	{ 13.18 12.43 12.43 12.41	{ 1.0320 1.0305 1.0305 1.0325	Normal. do
24 do	17047	Compton Bros.	{	{	{	{	{	
24 do	17048	A. Eddleston.	{	{	{	{	{	
24 do	17049	R. Scarfe	{	{	{	{	{	
24 do	17050	S. Olafson.	{	{	{	{	{	

RÉSULTATS de l'examen de 183 échantillons de lait—*Fin.*

Date de la prise de l'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Nom et adresse du vendeur.	ANALYSE.			Total des matières solides.	Densité à 15° C.	Observations de l'analyste.
			Eau.	Beurre.	Autres matières solides.			
1897.		<i>Winnipeg, Man.—Fin.</i>	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
24 sept.	17051	A. Paquin.....	{ 90.94	{ 0.74	{ 8.32	{ 9.06	{ 1.0321	{ Vendu comme lait écrémé. Normal.
			{ 91.02	{ 0.65	{ 8.33	{ 8.98	{ 1.0340	{ Normal.
24 do	17052	P. McCalman.....	{ 84.94	{ 6.37	{ 8.40	{ 14.97	{ 1.0314	{ do
			{ 85.95	{ 5.05	{ 9.00	{ 14.05	{ 1.0323	{ do
24 do	17053	M. Ménard.....	{ 85.96	{ 5.10	{ 8.94	{ 14.04	{ 1.0310	{ do
25 do	17054	M. Goodman.....	{ 87.61	{ 4.12	{ 8.30	{ 12.42	{ 1.0340	{ do
			{ 87.58	{ 3.81	{ 8.56	{ 12.37	{ 1.0314	{ do
25 do	17055	J. Oleson.....	{ 87.87	{ 3.81	{ 8.32	{ 12.13	{ 1.0325	{ do
			{ 86.36	{ 4.41	{ 9.23	{ 13.64	{ 1.0333	{ do
25 do	17056	F. Ashford.....	{ 87.45	{ 4.51	{ 7.94	{ 12.55	{ 1.0340	{ Au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.
25 do	17057	J. Balderstone.....	{ 87.50	{ 4.69	{ 8.32	{ 12.50	{ 1.0294	{ Normal.
			{ 85.39	{ 6.29	{ 8.32	{ 14.61	{ 1.0290	{ do
25 do	17058	D. Mumroe.....	{ 85.61	{ 5.97	{ 8.42	{ 14.39	{ 1.0294	{ do
			{ 87.35	{ 3.71	{ 8.93	{ 12.67	{ 1.0329	{ do
25 do	17059	Templeton Bros.....	{ 87.37	{ 3.71	{ 8.92	{ 12.63	{ 1.0340	{ Au-dessous de la moyenne en matières solides autres que le beurre.
25 do	17060	R. Wilson.....	{ 88.22	{ 5.63	{ 6.54	{ 12.22	{ 1.0220	{ Vendu comme lait écrémé. Normal.
25 do	17061	Miss Smythe.....	{ 91.69	{ 0.71	{ 7.60	{ 8.31	{	{
		<i>Brandon, Man.</i>						
28 do	17062	G. Coombes.....	{ 87.71	{ 3.48	{ 8.81	{ 12.29	{ 1.0322	{ Normal.
			{ 88.06	{ 3.27	{ 8.67	{ 11.94	{ 1.0340	{ do
28 do	17063	A. Neilly.....	{ 87.29	{ 4.05	{ 8.66	{ 12.71	{ 1.0318	{ do
			{ 88.51	{ 3.88	{ 8.61	{ 12.49	{ 1.0330	{ Au-dessous de la moyenne en crème.
28 do	17064	T. Sandbrook.....	{ 88.16	{ 3.34	{ 8.56	{ 11.83	{ 1.0319	{ do
28 do	17065	Grantham et Cie.....	{ 88.2	{ 3.14	{ 8.50	{ 11.84	{ 1.0320	{ do
			{ 88.2	{ 3.14	{ 8.57	{ 11.71	{ 1.0320	{ do
		<i>Portage-la-Prairie</i>						
29 do	17066	J. R. Snider.....	{ 86.85	{ 4.01	{ 9.14	{ 13.15	{ 1.0331	{ Normal.
			{ 86.85	{ 3.92	{ 9.24	{ 13.15	{ 1.0325	{ do
29 do	17067	R. R. Baker.....	{ 86.96	{ 4.80	{ 8.94	{ 13.74	{ 1.0323	{ do
			{ 87.40	{ 3.65	{ 8.95	{ 12.46	{ 1.0340	{ do
29 do	17068	Parkinson Bros.....	{ 87.69	{ 3.92	{ 8.99	{ 12.91	{ 1.0329	{ do
			{ 87.27	{ 3.76	{ 8.97	{ 12.7	{ 1.0340	{ do

Pour chacun des échantillons ci-dessus la première ligne de chiffres représente les résultats rapportés par le professeur E. B. Kenrick, analyste officiel, Winnipeg. La seconde ligne représente ceux obtenus par M. A. L. J. Fourchot, à Ottawa.

ANNEXE F.

BULLETIN N° 54—LAIT CONCENTRÉ.

M. E. MIALL,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Au mois de novembre dernier les inspecteurs de substances alimentaires ont reçu instruction de recueillir des échantillons de lait condensé, et on s'en est ainsi procuré dans les différentes circonscriptions du Revenu de l'Intérieur, comme suit :

	Echantillons.
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)	9
Québec.....	10
Montréal.....	11
Ottawa.....	9
Toronto.....	10
London.....	9
Winnipeg.....	8
Total	<u>66</u>

On trouvera au tableau I les résultats des analyses de ces échantillons examinés par les analystes officiels, ainsi que les opinions qu'ils expriment sur leurs qualités. Ces dernières sont tellement variées qu'elles demandent plus amples explications, et elles font voir quelles différences d'opinions régnent parmi les analystes en ce qui constitue une falsification dans le lait concentré. A cause de l'importance du sujet mon adjoint, M. Anthony McGill, a examiné plusieurs des échantillons, et, pour ces échantillons, les détails de ses analyses sont consignés en seconde ligne au-dessous des données rapportées par les analystes officiels. M. McGill a aussi jeté beaucoup de lumière sur le sujet dans un rapport très complet que je vous présente avec celui-ci, et que vous pèserez sans doute avec soin, non seulement à cause de sa valeur intrinsèque, mais aussi parce qu'il suggère la nécessité d'une loi sur la matière.

Comme il y a en vente certaines marques de lait condensé qui sont fabriquées sans addition de sucre de canne, la question se présente de savoir si pareille addition n'est pas de la nature d'une falsification. A proprement parler, le terme *lait condensé* ne devrait s'appliquer qu'à du lait non écrémé qui a été concentré par l'évaporation. La loi sur les falsifications porte qu'une substance alimentaire sera réputée "falsifiée" selon l'esprit de la loi "si quelque substance inférieure ou de moindre valeur a été totalement ou partiellement substituée à l'article", mais la loi dit aussi que cette définition ne s'appliquera point "si des articles alimentaires non nuisibles à la santé des consommateurs sont mélangés et vendus ou mis en vente comme composés, et si l'étiquette qui les distingue porte la mention qu'ils sont des mélanges, en caractères apparents formant "partie inséparable du corps de l'étiquette, et porte aussi le nom et l'adresse du fabricant." Telle qu'est la loi, on voit donc que le lait condensé qui contient du sucre de canne doit être regardé comme falsifié à moins qu'il ne porte à l'étiquette les mots *lait condensé en mélange*, ou peut-être, comme suggère M. McGill, *lait condensé et sucré*. Les seules marques qui paraissent avoir droit au nom de lait condensé ou concentré sont la *Highland*, la *Viking*, et l'*Allworth Cream*.

La loi concernant les falsifications dit aussi que "si quelque ingrédient important "de l'article en a été entièrement ou partiellement enlevé", la substance alimentaire

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

sera réputée falsifiée. M. McGill a calculé la moyenne de la proportion de beurre contenue dans le lait avec lequel ont été produites les différentes marques de lait condensé et sucré. Le tableau III contient ces moyennes, qui, arrangées par ordre de richesse, sont comme suit :

Export	3·310	p. 100 de beurre.
Milkmaid	2·866	do
Canadian	2·855	do
Owl	2·845	do
Reindeer	2·764	do
Nestle's	2·653	do
Mayflower	2·575	do
Eagle	2·419	do
Jersey	2·310	do
Allworth's	2·300	do
Buffalo	0·267	do
Duchess	0·176	do

Il est évident que les deux dernières marques ont été fabriquées avec du lait complètement privé de sa crème, et que leur vente autrement que sous l'étiquette *lait écrémé, concentré*, est contraire à la loi. Quant aux autres (à l'exception de la marque *Export*), si on appliquait à ces laits la règle que l'on suit pour le lait ordinaire, on instituerait des poursuites contre leurs vendeurs. Cela est cependant impossible tant que des analystes de district continueront à caractériser ces laits comme non falsifiés.

Les analyses faites par M. McGill ne l'ont réellement pas été sur des doubles, mais sur des laits en boîtes distinctes de celles examinées par les analystes publics, bien qu'elles portassent les mêmes étiquettes. On peut donc dire qu'il a été examiné en tout 103 échantillons, représentant 16 différentes marques, dont 11 de fabrication canadienne. On ne saurait prétendre que le nombre des échantillons d'une même marque soit une indication de la vente qui se fait de cette marque, mais il n'y a pas de doute que parmi les laits canadiens c'est pour le Reindeer qu'est la plus grande demande, tandis que parmi les laits importés ce sont le Nestle's et le Milkmaid qui tiennent le premier rang sur le marché.

Je recommande respectueusement la publication des rapports et des tables que je vous présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

TABLEAU I.—RÉSULTATS de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant.
			\$ c.	<i>Saint-Jean, N.-B.</i>	
17509	Jersey	2 boîtes	0 40	Alston & McBeath, 239 Charlotte St.	Forest Canning Co., Halifax.
17510	Mayflower	3 do	0 54	Vanwart Bros., 201 Charlotte and Duke Sts.	Truro Condensed Milk Co., Truro, N.-E.
17511	Reindeer	3 do	0 54	F. E. Williams, 80 Charlotte and Princess.	do do
17512	Jersey	3 do	0 60	Rankine & Moulson, 16 Germain St.	Forest Canning Co., Halifax.
17513	Nestlé's	3 do	0 90	do do	H. Nestle, Vevey, Suisse
17514	Milkmaid	3 do	0 75	Canadian Drug Co., 60 Prince William St.	Anglo-Swiss Condensed Milk Co., Cham, Suisse.
17515	Nestlé's	3 do	0 75	McPherson Bros., 181 Union St.	H. Nestle, Suisse
17516	Reindeer	3 do	0 66	W. A. Porter, 215 Union and Waterloo Sts.	Truro Condensed Milk Co., Truro, N.-E.
17517	Milkmaid	3 do	0 75	do do	Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par

<i>Québec.</i>					
18574	Reindeer	3 do	0 54	Chabot et Drolet, 271 rue Saint-Joseph.	Truro Milk and Canning Co., Truro, N.-E.
18575	Highland (Cr. évap.)	3 do	0 75	T. E. Gauvreau et Frère, 336 rue Saint-Jean.	Helvetia Milk Condensing Co., Highland, Ill., E.-U.
18576	Nestlé's	3 do	0 90	do do	H. Nestle, Suisse
18577	Viking	3 do	0 60	A. Grenier, 94 rue St-Jean.	The Norwegian Milk Condensing Co., Norvège.
18578	Milkmaid	2 do	0 50	J. E. Roy, 81 rue St-Jean.	Anglo-Swiss Condensed Milk Co., Suisse.
18579	Jersey	3 do	0 60	A. Chouinard et Cie, Place du Marché Findlay.	Forest Canning Co., Halifax, N.-E.
<i>Sherbrooke, Qué.</i>					
18580	Canadian	3 do	0 45	T. G. Ballantyne et Cie, 109 rue Wellington.	Baldwin C. M. Co., Baldwin's Mills, Qué.
18581	Nestlé's	3 do	0 90	E. C. Fraser, 8 rue Commerciale.	H. Nestle, Suisse
18582	Reindeer	3 do	0 75	Bray Frères, rue Wellington	Truro Milk and Canning Co., Truro, N.-E.
18583	Export	3 do	0 60	P. Oliver, rue Wellington.	Baldwin C. M. Co., Baldwin's Mills, Qué.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par le

de 66 échantillons de lait concentré.

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Observations.	Numéro de l'échantillon.
	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucre de lait.	Sucre de canne.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1 334	27.04	72.96	1.78	6.96	10.70	13.02	40.50	Non falsifié	17509
1 307	27.50	72.50	2.14	8.06	12.00	10.20	41.60	do	17510
1 311	26.80	73.20	1.85	8.10	10.45	9.47	39.69	do	17511
1 334	26.80	73.20	1.90	7.33	7.44	14.60	41.90	do	17512
1 334	26.00	74.00	1.96	5.69	7.73	14.90	38.90	do	17513
1 334	24.75	75.25	1.96	5.75	16.24	12.10	39.20	do	17514
1 334	24.40	75.60	2.06	7.24	7.92	15.50	41.94	do	17515
1 316	26.00	74.00	2.15	8.44	15.10	11.85	36.55	do	17516
1 316	26.00	74.00	2.15	7.95	8.73	do	17517
1 316	18.90	81.10	1.83	8.15	10.10	13.00	47.70	do	17517
1 316	29.85	70.15	1.83	8.40	11.04	9.18	30.70	do	17516
1 316	28.80	71.20	2.05	7.50	8.58	13.30	36.50	do	17516
1 316	26.10	73.90	2.05	6.80	15.05	10.40	39.60	do	17517
1 316	27.40	72.60	8.85	8.99	14.80	35.80	do	17517

W. F. Best, analyste officiel, Saint-Jean (N.-B.) La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

1 293	30.30	69.80	8.65	7.56	11.29	37.84	3.44	Normal et fait avec d'assez bon lait	18574
1 299	28.00	72.00	1.85	7.46	7.66	12.90	38.27	3.35	do	18575
1 085	67.90	32.10	9.82	7.69	10.81	2.76	do et fait avec du lait riche	18575
1 299	67.46	32.60	8.95	8.05	11.70	2.70	do	18576
1 307	27.92	72.08	8.90	8.25	14.44	40.33	3.37	do et fait avec d'assez bon lait	18576
1 307	26.00	74.00	7.23	8.56	14.60	41.60	3.76	do	18577
1 088	66.97	33.03	9.05	11.91	2.98	do	18577
1 308	66.80	33.20	8.55	12.90	do	18578
1 308	27.40	72.60	8.40	8.19	13.62	37.46	3.99	do mais fait avec du lait inférieur	18578
1 307	25.40	74.60	7.10	8.55	14.50	41.60	3.74	do	18579
1 315	26.52	73.48	7.70	8.12	12.66	43.00	2.98	do et fait avec d'assez bon lait	18579
1 316	25.30	74.70	5.60	10.76	13.60	40.30	do	18579
1 301	28.12	71.88	9.75	8.19	12.72	39.22	2.51	do et fait avec du lait riche	18580
1 311	26.90	73.10	7.33	7.88	13.50	43.30	do	18581
1 321	25.40	74.60	8.70	8.56	14.67	42.97	3.47	do et fait avec d'assez bon lait	18581
1 316	24.30	75.70	7.01	8.69	14.10	40.50	do	18582
1 300	29.28	70.72	8.20	8.00	13.34	42.39	3.01	do et fait avec du bon lait	18582
1 307	28.00	72.00	1.86	6.61	8.22	13.80	41.51	do	18583
1 302	28.30	71.70	8.40	8.50	12.01	41.41	3.26	do et fait avec du bon lait	18583
1 299	27.50	72.50	8.10	6.69	12.10	42.80	do	18583

Dr Fiset, analyste officiel, Québec. La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

TABLEAU I.—RÉSULTATS de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant.
			\$ c.	<i>Montréal.</i>	
18584	Beaver.....	3 boîtes.....	0 60	P. Pruneau, 70 rue Saint-Laurent.	Truro Condensed Milk and Canning Co.
18585	Eagle.....	3 do.....	0 75	J. Sullivan, 176 rue Milton.	Gail Borden, New-York.....
18586	Canadian.....	3 do.....	0 60	J. Sullivan, 176 rue Milton.	Baldwin C. M. Co., Baldwin's Mills, P.Q.
18587	Reindeer.....	3 do.....	0 40	R. McShane, 109 rue McGill	Truro Milk and Canning Co.
18588	Jersey.....	3 do.....	0 75	Ward, Frères, 421 rue St-Laurent.	Forest Canning Co., Halifax.
18589	Owl.....	3 do.....	0 60	H. Préfontaine, 1704 rue Sainte-Catherine.	Canadian Milk Condensing Co., Antigonish, N.-E.
18590	Highland.....	3 do.....	0 60	M. Laverty, 692 rue Sherbrooke.	Helvetia Milk Condensing Co., Highland, Ill., U.-E.
18591	Export.....	3 do.....	0 60	Fraser, Frères, 182 rue Bleury.	Baldwin C. M. Co., Baldwin's Mills, P.Q.
				<i>Hull, P. Q.</i>	
18592	Reindeer.....	3 do.....	0 60	F. Barrett, 44 rue Wellington.	Truro Milk & Canning Co....
18593	Nestle's.....	3 do.....	0 50	R. A. Helmer, rue Main...	H. Nestle, Suisse.....
18594	Milkmaid.....	3 do.....	0 70	Dr J. Leduc et Cie, Montréal.	Anglo Swiss Condensing Milk Co.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par le

<i>Ottawa, Ont.</i>					
18088	Nestle's.....	2 boîtes.....	0 50	G. Forde, rue Rideau.....	H. Nestle, Suisse.....
18089	Reindeer.....	2 do.....	0 50	Hudson et Powell, rue Wellington.	Truro Condensed Milk and Canning Co.
18090	Highland.....	2 do.....	0 50	Bélanger et Cie, rue Rideau	Helvetia Milk Condensed Co., Highland, Ill., U.-E.
18091	Eagle.....	2 do.....	0 60	W. H. Roger, rue Rideau..	Gail Borden, New-York.
18092	Milkmaid.....	2 do.....	0 40	Kavanagh, Frères, rue Sparks.	Anglo Swiss Condensing Milk Co., Suisse.
18093	Export.....	2 do.....	0 35	E. Browne, rue Sparks....	Baldwin Condensed Milk Co., Baldwin's Mills, P.Q.
<i>Smith's Falls, Ont.</i>					
18094	Reindeer.....	2 do.....	0 50	J. W. Rutherford.....	Truro Milk & Canning Co., Truro, N.-E.
18094	Nestle's.....	2 do.....	0 70	W. Johnston.....	H. Nestle, Suisse.
18096	Highland.....	2 do.....	0 50	Dr J. S. McCallum.....	Helvetia Condensed Milk Co., Highland, Ill., U.-E.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par le

de 66 échantillons de lait concentré—*Suite.*

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Observations.	Numéro de l'échantillon.
	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucre de lait.	Sucre de canne.		
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
.....	31.35	68.65	2.16	1.35	7.25	30.97	35.48	Pauvre en beurre, et excès de sucre réducteur en sucre de lait; falsification douteuse.	18584
.....	31.70	68.30	1.87	6.40	7.25	11.06	44.83	Normal.	18585
.....	30.50	69.50	1.98	7.75	7.05	18.68	39.37	do	18586
.....	1.311	29.00	71.00	7.98	7.74	15.1	37.8	do	18587
.....	32.30	67.70	1.81	6.25	8.70	15.73	35.14	do	18588
.....	28.90	71.10	1.79	4.10	8.20	19.67	37.34	do	18588
.....	28.45	71.55	1.90	6.50	7.35	18.44	37.36	do	18589
.....	69.75	30.25	1.70	8.65	9.35	9.83	3.15	do	18590
.....	26.90	73.10	1.80	7.60	10.60	8.85	44.25	do	18591
.....	31.00	69.00	1.76	7.00	13.40	10.27	36.57	do	18592
.....	25.80	74.20	1.93	8.35	12.25	10.21	41.46	do et de qualité supérieure.....	18593
.....	25.70	74.30	2.03	8.25	14.35	10.21	36.94	do	18594

Dr J. B. Edwards, analyste officiel, Montréal. La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

.....	26.55	73.45	1.83	6.38	8.75	28.19	31.39	4.56	De qualité douteuse; il y a peut-être eu enlèvement d'une partie de la crème.	18088
.....	28.64	71.36	1.86	5.09	8.49	22.48	32.86	3.86	Fabriqué avec du lait en partie écrémé.	18089
.....	1.307	26.90	73.10	6.54	8.00	14.90	41.66	3.70	18090
.....	67.83	32.17	1.66	9.32	8.66	11.25	Auc..	2.62	Fabriqué avec du lait non écrémé...	18090
.....	26.84	73.16	1.77	5.80	7.96	20.36	36.95	3.54	Probablement fabriqué avec du lait en partie écrémé.	18091
.....	1.316	28.60	71.40	4.35	7.83	23.11	34.07	4.01	Fabriqué avec du lait normal non écrémé.	18092
.....	25.59	74.41	1.99	8.29	9.01	23.14	34.07	3.14	18093
.....	1.311	26.30	73.70	7.46	7.02	14.90	37.00	3.14	18093
.....	29.50	70.50	1.71	7.41	7.92	16.66	37.09	3.09	Fabriqué avec du lait normal non écrémé.	18093
.....	30.87	69.13	1.86	5.72	8.14	17.82	32.55	3.27	Probablement normal, mais on a pu enlever de la crème.	18094
.....	1.334	25.10	74.90	5.00	8.74	18.95	40.35	4.48	Fabriqué avec du lait normal non écrémé.	18095
.....	26.47	73.53	1.93	7.81	8.93	27.28	29.76	do	18096
.....	68.31	31.69	1.70	9.09	8.31	9.23	Auc..	2.26	do	18096

Dr F.-X. Valade, analyste officiel, Ottawa. La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

TABLEAU I.—RÉSULTATS de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant.
			\$ c.	<i>Toronto.</i>	
18564	Duchess	3 boîtes	0 38	M. McAuliffe, 140 York St.	Forest Canning Co., Halifax, N.-E.
18565	Reindeer	3 do	0 60	G. Robinson, 192 Queen St.	Truro Condensed Milk Co...
18566	Eagle	3 do	0 75	Hargreaves Bros., 162 Queen St.	Gail Borden, New-York.
18567	Nestle's	3 do	0 75	M. D. Hall, 135 Queen St.	H. Nestle, Suisse.
18568	Viking	5 do	0 63	F. S. Roberts	
				<i>Ste-Catherine, Ont.</i>	
18569	Eagle	3 do	0 90	H. Southcott, 97 St. Paul St.	Gail Borden, New-York.
18570	Allworth's	3 do	0 75	R. Fitzgerald, 52 St. Paul St.	Canadian Condensed Milk Co Aylmer, Ont.
				<i>Hamilton, Ont.</i>	
18571	Nestle's	3 do	0 75	A. Hamilton & Co. James St.	H. Nestle, Suisse.
18572	Milkmaid	3 do	0 75	R. S. Bradt & Co. 135 King St.	Anglo Swiss Condensing Milk Co., Suisse.
18573	Reindeer	3 do	0 75	A. Mitchell, 82 York St.	Truro Condensed Milk and Canning Co.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par le

				<i>Stratford, Ont.</i>	
19024	Reindeer	3 do	0 45	Walsh Bros.	Truro Condensed Milk and Canning Co.
19025	Milkmaid	3 do	0 75	C. E. Nashmyth	Anglo Swiss Condensed Milk Co.
19026	Nestle's	3 do	0 75	Shaver & Co.	H. Nestle, Suisse.
				<i>Brantford, Ont.</i>	
19027	Eagle	3 do	0 75	S. Tapscott & Co.	Gail Borden, New-York.
19028	Allworth's Cream	3 do	0 45	W. F. Cockshutt & Co.	Canadian Condensed Milk Factory, Aylmer, Ont.
19029	Jersey	3 do	0 75	M. H. Robertson	Forest Canning Co., Halifax, N.-E.
				<i>London, Ont.</i>	
19030	Canadian	3 do	0 45	Fitzgerald, Scandrett & Co. 169 Dundas St.	Baldwin Condensed Milk Co. Baldwin's Mills, P.Q.
19031	Export	3 do	0 45	do	do
19032	Highland (Cr. évap.)	3 do	0 50	Ryan & Russell, 368 Richmond St.	Helvetin Condensed Milk Co. Highland, Ill., E.-U.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par

de 66 échantillons de lait concentré—*Suite.*

Numéro de l'échantillon.	RÉSULTATS DE L'ANALYSE.								Observations.	Numéro de l'échantillon.	
	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucre de lait.	Sucre de canne.			Concentration (volume).
.....	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.				
.....	26.06	73.94	1.85	0.51	8.58	15.74	47.26	Falsifié par l'enlèvement de la plus grande partie du beurre.	18564	
.....	24.84	75.16	1.77	5.88	9.89	11.70	45.88	Fabrique avec du lait en partie écrémé.	18565	
.....	26.24	73.76	1.73	4.65	8.68	11.70	47.01	do do	18566	
.....	29.10	70.90	5.62	7.31	11.60	44.57	2.38	
.....	26.71	73.29	1.88	6.99	9.88	13.86	40.69	Normal	18567	
.....	62.82	37.18	2.19	9.84	11.79	13.75	Auc.	do	18568	
.....	1.093	63.10	36.90	9.52	7.26	14.40	trace.	2.98	
.....	27.65	72.35	1.77	5.85	9.23	18.80	36.69	Fabrique avec du lait en partie écrémé.	18569	
.....	1.316	28.00	72.00	6.25	7.77	12.90	40.40	3.36	
.....	26.73	73.27	1.84	6.64	9.33	18.40	37.05	Normal	18570	
.....	1.316	24.60	75.40	7.77	9.27	23.26	33.50	Echantillon fort décoloré. Présence de sucre interverti.	
.....	25.82	74.18	1.99	5.81	10.05	16.14	40.18	Fabrique avec du lait en partie écrémé.	18571	
.....	25.04	74.96	2.07	6.08	7.87	14.68	43.26	Normal	18572	
.....	27.36	72.64	1.87	5.68	9.29	12.35	43.45	Fabrique avec du lait inférieur ou écrémé.	18573	

Dr W. H. Ellis, analyste officiel, Toronto. La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

.....	29.28	70.72	1.95	6.86	8.36	12.92	37.73	Normal; add. de s. de canne. Le lait empl. est au-dessous de la moy. en b.	19024	
.....	1.316	28.90	71.10	5.67	8.05	14.50	41.50	
.....	28.00	72.00	1.88	8.80	8.41	13.59	38.38	Normal; additionné de sucre de canne.	19025	
.....	1.316	27.80	72.20	5.90	8.60	do do	19026	
.....	27.20	72.80	2.01	8.00	9.08	14.59	38.82	
.....	1.316	27.80	72.20	7.30	8.74	
.....	28.00	72.00	1.70	7.04	8.68	13.72	39.15	Normal; add. de s. de canne. Le lait empl. est au-dessous de la moy. en b.	19027	
.....	1.316	29.30	70.70	7.27	7.57	17.50	34.00	
.....	67.20	32.80	2.03	8.24	9.32	11.88	Lait desséché normal.	19028	
.....	27.60	72.40	1.86	6.00	7.66	14.52	39.80	Normal; addit. de sucre de canne.	19029	
.....	1.325	26.70	73.30	6.61	8.16	16.20	38.50	Lait très pauvre en beurre.	
.....	30.28	69.72	1.79	8.00	8.12	15.32	34.00	Normal; addit. de sucre de canne	19030	
.....	1.311	31.40	68.60	6.42	8.09	
.....	30.00	70.00	1.73	9.36	8.41	10.52	38.81	Normal; addit. de sucre de canne	19031	
.....	27.50	72.50	8.17	8.41	Lait desséché. Non falsifié.	19032	
.....	72.16	27.84	1.50	7.76	7.28	9.42	

F. T. Harrison, analyste officiel, London. La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

TABLEAU I.—RÉSULTATS de l'examen

Numéro de l'échantillon.	Marque.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant.
			\$ c.	Winnipeg.	
17081	Owl.	3 boîtes	0 45	C. Reid & Co.	Canada Milk Condensing Co., Antigonish, N.-E.
17082	Reindeer.	3 do	0 45	Hardy & Buchanan.	Truro Milk and Canning Co., Truro, N.-E.
17083	Buffalo.	3 do	0 35	J. H. Barr.	The La Barderie Co., La Barderie, Man.
17084	Owl.	3 do	0 45	R. Burns.	Canada Milk Condensing Co., Antigonish, N.-E.
17085	Reindeer.	3 do	0 60	W. H. McLean.	Truro Milk and Canning Co., Truro, N.-E.
17086	do	3 do	0 45	Burke Bros.	Truro Milk and Canning Co., Truro, N.-E.
17087	Buffalo.	3 do	0 30	T. Jobin.	The La Barderie Co., La Barderie, Man.
17088	Owl.	3 do	0 45	H. L. Chabot.	Canada Milk Condensing Co., Antigonish, N.-E.

Pour chacun des échantillons qui précèdent la première ligne représente les résultats rapportés par le La seconde ligne, ceux obtenus par A. McGill, Ottawa.

de 66 échantillons de lait concentré—Fin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.									Observations.	Numéro de l'échantillon.
Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucre de lait.	Sucre de canne.	Concentration. (volume).		
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
1.325	28.35	71.65	1.74	9.15	9.32	13.85	37.59	3.888	Normal	17081
	27.70	72.30		7.37	8.05	15.90	38.50		do	17082
	30.82	69.18	1.90	9.45	8.60	12.52	36.71		Falsifié. Décomposé	17083
	32.32	67.68	2.13	1.50	9.45	13.92	40.68		Normal	17084
1.325	28.85	71.15	1.86	8.80	9.15	12.80	38.54		do	17085
	28.10	71.90		6.88	7.98	14.90	40.20		do	17086
	30.05	69.95	1.90	9.47	8.88	13.22	36.48		do	17087
	30.21	69.79	1.86	9.30	9.35	13.85	35.43		Falsifié	17088
	34.51	65.49	2.23	0.79	12.30	14.53	35.64		Normal	
1.356	33.90	66.10		0.15	8.58	16.40	38.74			
	28.91	71.09	1.89	8.90	9.12	13.11	38.07			

professeur E. B. Kenrick, analyste officiel, Winnipeg.

TABLEAU II.—Sommaire de l'analyse de seize marques de lait concentré.

Marque.	Numéro.	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucrose de lait.	Sucrose de canne.	Concentration.	Anti-septique.	Analyste.
Allworth's.	18750	p. 100.	26.73	73.27	1.84	6.64	9.33	18.40	37.05	p. 100.	p. 100.	Ellis.
do	18570	1.316	24.60	75.40	2.03	7.77	9.27	23.26	*33.50	4.193	{	McGill.
+ do	19025	1.085	67.20	32.80	2.16	8.24	9.32	11.88	Aucun.	2.719	{	Harrison.
Allworth's Cr.	18584		31.35	68.65	2.13	1.35	7.25	30.97	*35.48		{	Edwards.
Beaver.	17083		32.32	67.68	2.23	1.50	9.45	13.92	40.68	3.984	{	Kerrick.
do	17087		34.51	65.49		0.79	12.30	14.53	35.64		{	do
do	17087	1.356	33.90	66.10		0.15	8.68	16.40	38.74		{	McGill.
Canadian.	18580		28.12	71.88		9.75	8.19	12.72	39.22		{	Fiset.
do	18586	1.311	26.90	73.10	1.98	7.33	7.88	13.50	*43.30	Moy- enne=	{	McGill.
do	18586	1.311	30.50	69.50		7.73	7.05	18.68	*39.37	3.499	{	Edwards.
do	18586	1.311	30.28	69.72	1.79	7.98	7.74	15.10	*37.80		{	Harrison.
do	19030		31.40	68.60	8.00	8.00	8.12	15.32	34.00	3.688	{	McGill.
do	18569		26.06	73.94	1.85	6.51	8.58	15.74	47.26		{	Ellis.
Duchess.	18564		26.84	73.16	1.77	5.80	7.86	20.56	*36.95		{	Valade.
Engle.	18091		28.60	71.40	4.35	5.80	7.83	23.20	43.25		{	McGill.
do	18566	1.316	26.24	73.76	1.73	4.65	8.68	11.70	47.01		{	Ellis.
do	18566	1.316	29.20	70.80	5.62	5.62	8.68	11.60	44.57		{	McGill.
do	18566		26.24	70.90						Moy- enne=	{	Acide salicyl.
do	18569		27.65	72.35	1.77	5.85	9.23	18.80	36.09		{	Ellis.
do	18569	1.316	28.00	72.00		6.25	7.77	12.90	*40.40	3.127	{	McGill.
do	18585		31.70	68.30	1.87	6.40	7.25	12.90	*44.83		{	Edwards.
do	19027		28.00	72.00	1.70	7.07	8.68	11.06	39.15		{	Harrison.
do	19027	1.316	29.30	70.70		7.24	7.57	13.72	*34.00		{	McGill.
do	18097		29.50	70.50	1.71	7.41	7.92	17.50	*37.09		{	Valade.
Export.	18583		27.50	71.50		8.40	8.50	12.01	*41.41		{	Fiset.
do	18583	1.302	27.50	72.50		8.10	6.99	12.10	*42.80		{	McGill.
do	18591		26.90	73.10	1.80	7.60	10.60	8.85	44.25		{	Edwards.
do	19031		30.00	70.00	1.73	9.26	8.41	10.52	38.81		{	Harrison.
do	19031	1.316	27.50	72.50		8.17	8.41				{	McGill.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Marque.	Numéro.	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucrose de lait.	Sucrose de canne.	Concentration.	Anti-septique.	Analyste.
Highland	18090		67.83	32.17	1.66	9.32	8.66	11.25	Aucun.			Valade.
do	18096		68.31	31.69	1.70	9.69	8.31	9.25	do			do
do	18075	1.085	67.40	32.60		9.82	7.69	11.70	do			Fiset.
do	18390		67.40	32.60		8.95	8.05	10.81	do			McGill.
do	18390		67.75	30.25	1.70	8.65	9.35	9.83	do			Edwards.
do	19032		72.16	27.84	1.50	7.76	7.28	9.42	Aucun.			Harrison.
do	17509		27.04	72.96	1.78	6.96	10.70	13.02	40.50			Best.
do	17512	1.334	27.50	72.50		6.18	7.70	15.10	*41.80			McGill.
do	17512	1.334	26.10	73.90	1.90	7.40	10.25	9.75	*44.60			Best.
do	18579		26.52	73.48		5.69	7.73	14.90	*38.90			McGill.
do	18579	1.315	26.00	74.00		5.60	8.12	12.66	43.00			Fiset.
do	18579	1.316	25.30	74.70		5.60	8.20	19.67	*40.30			Edwards.
do	18588		28.90	71.10	1.79	6.00	7.66	14.52	39.80			Harrison.
do	19029		26.70	73.30	1.86	6.60	8.16	16.20	*38.50			McGill.
do	19029	1.325	26.00	74.00	2.14	8.06	12.00	10.20	41.60			Best.
Mayflower	17510		28.00	72.00		8.44	7.50	13.00	44.06			McGill.
do	17514	1.307	26.00	74.00	2.06	8.44	15.10	11.85	36.55			Best.
do	17514		26.00	74.00		8.44	15.10	11.85	36.55			McGill.
do	17517		26.10	73.90	2.05	6.80	15.05	10.40	39.60			Best.
do	18092		27.40	72.60		8.85	8.99	14.80	*35.80			McGill.
do	18092	1.316	25.59	74.41	1.99	8.29	9.01	23.14	*34.67			Valade.
do	18572		25.04	74.96	2.07	7.46	7.02	14.90	*37.00			McGill.
do	18578	1.308	27.40	72.60		6.08	8.87	14.68	43.26			Ellis.
do	18594	1.307	25.70	74.30	2.03	8.40	8.19	13.62	*37.46			Fiset.
do	19025		25.40	74.60		7.10	8.55	14.50	*41.60			McGill.
do	19025	1.316	28.00	72.00	1.88	8.25	14.35	10.21	*36.94			Edwards.
do	17513		27.80	72.20		5.90	8.41	13.59	38.38			Harrison.
do	17513	1.334	24.75	75.25	1.96	8.00	8.60	13.59	38.38			McGill.
do	17515		24.40	75.60		7.24	7.92	12.10	39.20			Best.
do	18088		18.90	81.10	2.15	7.24	7.92	15.50	42.94			McGill.
do	18088	26.55	73.45	1.83	6.38	8.15	10.10	13.00	47.70			Best.
do	18095		26.47	73.53	1.93	7.81	8.75	28.19	*31.39			Valade.
do	18567		26.71	73.29	1.88	6.99	9.88	27.38	*29.76			do
do	18571		25.82	74.18	1.99	4.81	10.05	13.86	40.69			Ellis.
do	18576	1.299	27.92	72.08		8.90	8.25	16.14	40.18			do
do	18576	1.307	26.00	74.00		7.23	8.56	14.60	*41.60			Fiset.
do	18581	1.321	25.40	74.60		7.01	8.56	14.67	*42.97			McGill.
do	18581	1.316	24.30	75.70		7.01	8.35	14.10	*40.50			McGill.
do	18593		25.80	74.20	1.93	8.35	8.35	14.21	41.46			Edwards.
do	19026		27.20	72.80	2.01	8.00	12.25	10.51	38.82			Harrison.
do	19026	1.316	27.80	72.20		7.30	8.74	14.59	38.82			McGill.
do	17081		28.35	71.65	1.74	9.15	8.74	13.85	37.59			Kerrick.
do	17081	1.325	27.70	72.30		7.37	8.05	15.90	*38.50			McGill.
do	17084		28.85	71.15	1.86	8.80	8.80	12.80	38.54			Kerrick.
do	17084	1.325	28.10	71.90		6.88	7.98	14.90	40.20			McGill.
do	17088		28.91	71.09	1.89	8.90	9.12	13.11	38.07			Kerrick.
do	18589		28.45	71.55	1.90	6.50	7.35	18.44	37.37			Edwards.

TABLEAU II.—Sommaire de l'analyse de seize marques de lait concentré.

Marque.	Numéro.	Densité.	Eau.	Matières solides.	Cendres.	Beurre.	Caséine, etc.	Sucre de lait.	Sucre de canne.	Concentration.	Anti-septique.	Analyste.
Reindeer.	17082		30.82	69.18	1.90	9.45	8.60	12.52	36.71	p. 100.	p. 100.	Kerrick.
do	17085		30.05	69.95	1.90	9.47	8.88	13.22	36.48			do
do	17086		30.21	69.79	1.86	9.30	9.35	13.85	35.43			do
do	17511	1.311	30.44	69.56	1.85	8.10	10.45	9.47	39.69			Best.
do	17516		26.80	73.20	1.83	7.33	7.44	14.60	*41.90			Best.
do	17516	1.316	29.85	70.15	1.83	8.40	11.04	13.30	*36.50			McGill.
do	18089		28.80	71.20	1.86	7.50	8.58	13.30	*32.86			Valade.
do	18089	1.307	28.64	71.36	1.86	5.09	8.49	22.48	*32.86			McGill.
do	18094		26.90	73.10	1.86	6.54	8.00	14.90	*32.55			Valade.
do	18094	1.334	30.87	69.13	1.86	5.72	8.14	17.82	*32.55			McGill.
do	18565		25.10	74.90	1.77	5.00	8.74	18.95	40.35	Moyenne =		McGill.
do	18573		24.84	75.16	1.77	5.88	9.29	11.70	45.88	3.296		Ellis.
do	18573	1.293	27.36	72.64	1.87	5.68	9.29	12.35	43.45			do
do	18574		30.20	69.80	1.85	8.05	7.56	11.29	*37.84			Fiset.
do	18574	1.299	28.00	72.00	1.85	7.46	7.66	12.90	*38.27			McGill.
do	18582	1.309	28.00	72.00	1.86	8.20	8.00	13.34	*42.39			Fiset.
do	18582	1.307	28.00	72.00	1.86	6.61	8.22	13.80	41.51			McGill.
do	18587		32.30	67.70	1.81	6.25	8.70	15.73	*35.14			Edwards.
do	18592		31.00	69.00	1.76	7.00	13.40	10.27	36.57			do
do	19024		29.28	70.72	1.95	6.86	8.36	12.92	37.73			Harrison.
do	19024	1.316	28.90	71.10	1.95	5.67	8.05	14.50	*41.50			McGill.
Viking.	18568		62.82	37.18	2.19	9.84	11.79	13.75	Aucun.	Moyenne =		Ellis.
do	18577	1.083	63.10	36.90	2.19	9.52	7.26	14.40	Trace.	2.984		McGill.
do	18577	1.088	66.97	33.03	2.19	9.05	7.26	14.40	Aucun.			Fiset.
do	18577		66.80	33.20	2.19	8.55	7.26	12.90	do			McGill.

NOTES : 1. Quand le sucre de canne est marqué d'un astérisque la proportion en a été déterminée directement. Dans tous les autres cas le nombre a été obtenu en établissant la différence.

2. La concentration est calculée sur les matières solides autres que le beurre, en prenant comme base de calcul 9 pour 100 de matières solides autres que le beurre pour le lait normal. † Echartillon fort décoloré.

TABLEAU III.—Moyennes des résultats obtenus avec seize marques de lait concentré.

Marque.	Nombre d'échantillons analysés.	Densité.	Eau. p. 100.	Matières solides. p. 100.	Cendres. p. 100.	Beurre. p. 100. °	Caséine, etc. p. 100.	Sucre de lait. p. 100.	Sucre de canne. p. 100.	Concentration. (Volumés).	Concentration. (Volumés).	Proportion du beurre dans le lait d'origine.	Sucre de canne accusé par
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Allworth's.....	2	1.316	25.66	74.34	1.84	7.21	9.30	18.40	37.05	4.440	4.193	2.300	37.59
Allworth's Cream.....	1	1.085?	67.20	32.80	2.03	8.24	9.32	11.88	none.	2.879	2.719	3.192	1.33
Beaver.....	1	1.330?	31.35	68.65	2.16	1.35	7.25	30.97?	35.48	?	?	?	?
Buffalo.....	3	1.356	33.53	66.42	2.18	0.81	10.11	14.95	38.35	4.219	3.984	0.207	38.37
Canadian.....	6	1.308	29.37	70.63	1.89	7.87	7.85	15.06	38.74	3.705	3.698	2.835	37.96
Duchess.....	1	1.310?	26.06	73.94	1.85	0.51	8.58	15.74	47.26	3.886	3.127	0.176	47.26
Eagle.....	9	1.316	28.38	71.62	1.77	5.92	8.06	12.20	43.19	3.312	3.127	2.419	43.67
Export.....	6	1.300	28.30	71.70	1.75	8.18	8.47	12.03	40.87	3.304	3.120	3.310	41.27
Highland.....	6	1.085	68.89	31.11	1.61	8.93	8.22	10.37	none.	2.507	2.368	3.973	1.95
Jersey.....	9	1.325	26.85	73.15	1.83	6.25	8.81	13.72	42.83	3.680	3.482	2.310	42.54
Mayflower.....	2	1.307	26.40	73.60	2.14	6.86	9.70	12.05	42.83	3.381	3.381	2.575	42.76
Milkmaid.....	12	1.311	26.39	73.61	2.01	7.63	8.97	13.17	38.50	3.616	3.415	2.866	41.77
Nestlé's.....	14	1.315	26.09	73.91	1.96	7.40	9.21	13.93	41.40	3.770	3.561	2.633	41.41
Owl.....	6	1.325	28.39	71.61	1.85	7.93	8.49	14.11	38.58	3.700	3.490	2.845	39.23
Reindeer.....	21	1.310	29.41	70.59	1.85	7.16	8.44	13.04	38.77	3.490	3.295	2.764	40.10
Viking.....	4	1.090	64.92	35.08	2.19	9.24	9.52	13.24	none.	3.106	2.934	3.333	0.89
	103												

NOTES.—1. Dans la colonne II la concentration est calculée sur une base de 8.5 pour 100 pour les matières solides autres que le beurre dans le lait normal ; dans la colonne 12, sur une base de 9 pour 100.

2 La proportion du beurre dans le lait d'origine est calculée sur la concentration donnée à la colonne 12.

3. Dans le calcul de ces moyennes d'après les indications du tableau IV, on n'a pas tenu compte des échantillons isolés de résultats erratiques.

LABORATOIRE DU DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 13 janvier 1898.

M. THOMAS MACFARLANE,
Membre de la Société royale du Canada, etc.,
Analyste en chef.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter une étude sur le lait condensé, tel qu'on trouve ce produit sur le marché canadien. Le nombre total des échantillons dont l'analyse forme la base sur laquelle j'ai appuyé mes jugements est de cent trois (103). Sur ce nombre j'en ai moi-même analysé trente-sept (37), le reste ayant été examiné par les différents analystes publics, comme on a vu par le tableau I qui précède. Avec les données de ce tableau ont été préparés les tableaux II et III, selon leurs en-têtes.

Bien que les échantillons que j'ai analysés portent les mêmes numéros que certains autres envoyés aux analystes publics, il est à noter que ce n'en étaient pas des doubles, à proprement parler, et qu'ils en différaient souvent tout autant que différent entre eux des échantillons de la même marque recueillis dans des villes très éloignées. Le préposé à la prise d'échantillon n'ouvre pas les boîtes scellées, et on ne divise pas le même échantillon pour les analyses, comme cela se fait de la plupart des autres substances alimentaires. Il est évident que ce serait impraticable pour le lait en conserve.

L'analyse du lait condensé est une opération qui ne présente pas peu de difficulté, et vu les changements qui se produisent dans le cours de la fabrication, il est à peu près impossible d'atteindre à l'exactitude absolue dans la détermination des principes du produit. On trouvera dans une annexe l'exposition des méthodes que j'ai adoptées, ainsi que certaines données résultant d'expériences qui pourront être intéressantes et utiles pour mes confrères. Il n'y a lieu de développer ici que certaines considérations générales qui se sont présentées à mon esprit.

Le mot *lait* a un sens défini et accepté, et plusieurs condamnations obtenues l'ont déterminé de façon à désigner du *lait de vache non écrémé* auquel il n'a rien été ajouté et dont on n'a rien enlevé. Il a été démontré (*voir* Bulletin I) que pareil lait, au Canada, contient en moyenne 12.5 pour 100 de matières solides totales (3.75 p. 100 de beurre et 8.75 p. 100 d'autres matières solides), et au moins 3.5 pour 100 de beurre et 8.5 pour 100 de matières solides autres que le beurre. Par lait condensé devrait s'entendre du lait qu'on a épaissi, et dans la pratique l'épaississement se produit par le dégagement de plus ou moins d'eau et, dans la plupart des cas, par l'addition aussi de sucre de canne. La méthode de la fabrication devrait être et est généralement distinctement mentionnée sur l'étiquette.

On verra par les tableaux des analyses que le lait employé par le fabricant atteint très rarement les limites du type accepté pour le lait non écrémé. Dans la plupart des cas on a enlevé plus ou moins de crème, et dans certaines marques l'écraimage a été presque complet.

La concentration du lait écrémé donne sans doute un aliment très nutritif; mais je crois que le produit devrait porter l'étiquette de *lait écrémé et condensé*, ou *consERVE de lait écrémé*, avec le mot *écrémé* imprimé aussi clairement et aussi en évidence que le reste du titre. M. Heisch (*Analyst*, X, 22) parle hautement de la grande valeur nutritive des matières solides autres que le beurre dans le lait, mais ce n'est pas une raison pour représenter l'article vendu sous un faux nom.

En outre, bien que l'usage ait accoutumé l'acheteur à s'attendre de trouver du sucre de canne dans le lait concentré qu'il achète, je crois que l'étiquette devrait porter les mots *lait condensé et sucré* ou *consERVE de lait sucrée* lorsqu'il est entré du sucre dans la fabrication. Cela est d'autant plus à désirer que quelques-unes des meilleures marques ne contiennent pas de sucre, et que le sucre n'est pas absolument nécessaire à la conservation du produit. Peut-être une des raisons pour lesquelles on emploie si communément le sucre est que le lait édulcoré peut être dilué avec une plus grande quantité d'eau

tout en conservant une densité qui le sauve d'une apparence trop aqueuse. Cela le fait paraître plus économique, et c'est peut-être la raison qui permet au fabricant de conseiller d'ajouter au produit cinq, six, huit, et jusqu'à seize fois son volume d'eau.

Très peu de ces laits sont réduits à moins d'un quart du volume primitif, de sorte que l'addition de trois volumes d'eau à un volume de l'échantillon réduira l'article à la teneur d'un lait normal en fait de matières solides appartenant au lait. Si le produit est plus épais que le lait normal c'est à cause du sucre de canne qui s'y trouve en solution.

Je m'accorde tout à fait avec A. H. Allen et les autres qui ont pris part à la discussion qui a suivi la lecture du travail de M. Faber sur le lait condensé (*Analyst*, XIV, 141), lorsqu'ils disent : " Les fausses représentations des étiquettes de certaines marques de lait condensé sont un criant scandale. Un enfant ne peut que mourir de faim si on le nourrit avec un pareil lait."

Cela est vrai, que le lait ait été écrémé ou non, bien que dans le premier cas le crime soit plus grand, puisque la présence normale de beurre est absolument essentielle, si l'article doit servir à l'alimentation des enfants,—et sous plus d'un rapport, le lait concentré, si l'article est réellement ce qu'il prétend être, est un aliment très précieux pour les enfants. L'évaporation qu'on lui a fait subir et le fait que le contenant en est hermétiquement scellé, lui garantissent l'immunité contre les germes de maladie et les bacilles de toutes sortes, et cela le rend de meilleure garde que le lait frais même après que la boîte a été ouverte.

Lorsque le lait a été bien stérilisé, comme il l'est nécessairement par la concentration au moyen de la chaleur, et qu'il est bien scellé, il n'y a pas lieu d'y ajouter des antiseptiques pour le rendre facile à conserver. Je n'ai pas de raison de croire qu'on en ajoute intentionnellement à l'article une fois fabriqué ; mais il n'y a pas de doute que les fabricants de lait concentré s'en servent pour garder provisoirement en bon état le stock de lait sur lequel ils opèrent. Dans deux échantillons j'ai obtenu des preuves marquées de la présence d'acide salicylique, et plusieurs autres présentaient des traces de cet antiseptique. Pour les raisons que je mentionne dans l'annexe, ces traces dans le lait condensé peuvent correspondre à des quantités efficaces de la drogue dans la matière première, c'est-à-dire, le lait destiné à la fabrication. L'analyse n'a révélé la présence d'aucun autre préservatif.

Je suis d'avis que l'emploi d'antiseptiques à toute période de la préparation du lait concentré devrait être défendu. Il est vrai qu'on ne connaît pas encore assez l'action physiologique de la formaline, de l'acide salicylique, du borax, etc., pour nous permettre de dire exactement de quelle manière et dans quelle mesure leur présence est nuisible ou dangereuse dans les substances alimentaires ; mais il est raisonnable de supposer que des substances si propres à empêcher les altérations qui accompagnent la putréfaction doivent avoir plus ou moins d'effet sur les fonctions de la digestion qui sont plus ou moins analogues à ces altérations. Comme le sujet est fort important, je prends la liberté de citer quelques opinions émises par des médecins distingués d'Angleterre, en réponse à une circulaire récemment adressée à la faculté par le rédacteur de la *Lancet* de Londres (voir *Lancet* 1897, p. 56).

Sir Henry Thompson écrit qu'il a longtemps regardé l'addition d'antiseptiques aux substances alimentaires comme condamnable, bien qu'il ne soit pas capable de prouver qu'aucun n'ait jamais eu d'effet délétère, vu la difficulté d'isoler l'influence précise de la drogue. Il objecte à l'emploi diététique des drogues, et il est d'avis que le nom et la quantité de l'antiseptique employé devraient être sur l'étiquette.

Le D^r Pavy dit qu'il n'estime pas nos connaissances suffisamment étendues pour nous permettre de considérer comme acquis que l'emploi des antiseptiques ne saurait être nuisible, bien qu'on n'ait pas de preuves de leurs mauvais effets. Il fait remarquer que c'est le vendeur et non le consommateur qui en profite.

Suivant le D^r F. J. Allan, il y a possibilité d'une accumulation quotidienne d'antiseptiques tout à fait suffisante pour produire un abaissement graduel de l'état de santé, et il est d'avis que la loi devrait exiger qu'on fit connaître au moment de la vente le fait qu'un antiseptique a été ajouté dans un produit et la nature de cet antiseptique.

Le D^r Sims Woodhead attire l'attention sur l'idiosyncratie et l'effet cumulatif de certaines drogues (par exemple, la formaline) et il appuie sur notre ignorance de leur

action sur les substances alimentaires. Il fait remarquer qu'au moyen de préservatifs, des substances alimentaires de qualité inférieure peuvent être sophistiquées. Il ferait défendre par la loi l'emploi des antiseptiques à moins que l'on fit connaître leur nature et la quantité employée.

Plusieurs autres médecins éminents sont plus ou moins hardis à se prononcer contre l'emploi des antiseptiques ; et tous s'accordent à dire qu'une mention distincte de leur usage et de la quantité employée devrait se trouver sur l'étiquette.

Il ne faut pas oublier que si même les médecins ne sont pas tous d'accord sur les effets positivement nuisibles des antiseptiques consommés par les adultes, il ne saurait y avoir de justification pour la présence de ces puissantes drogues dans les aliments des enfants. Le lait concentré est un aliment en usage si général pour les enfants qu'on devrait prohiber absolument l'emploi de toute drogue dans sa préparation. Ceci peut se faire d'autant plus aisément qu'il n'y a aucun besoin d'y ajouter de l'acide salicylique ni autre préservatif ; la stérilisation qui se produit dans la fabrication est tout à fait suffisante pour que le produit se garde bien si les boîtes sont soudées comme il faut.

Dans un rapport publié dans le *British Dairy Association Journal* de 1891, le Dr Vocleker s'exprime ainsi :—“ Il n'est pas rare que l'on représente le lait concentré comme ni plus ni moins qu'un lait frais qu'on a évaporé, à une température basse, jusqu'à un certain degré, et qu'on a additionné de sucre blanc. Aucun des échantillons que j'ai analysés, cependant, n'était le produit de lait frais non écrémé, mais tous provenaient de lait plus ou moins écrémé.

Si au moyen de l'évaporation on réduit le volume d'un lait riche en crème, même malgré le plus grand soin, le lait concentré qui en résulte présente, lorsqu'on y ajoute de l'eau, des globules huileuses, a un goût un peu rance et n'est pas aussi bon ni aussi doux que le lait condensé produit d'un lait en partie écrémé. Le fait est que le lait concentré qui est réellement bon est toujours fait avec du lait écrémé ou du lait pauvre en crème.”

Cet appoint apparent en faveur de l'écrémage du lait par le fabricant de lait condensé est très regrettable. A une ou deux exceptions près, tous les échantillons analysés ici étaient parfaitement conservés et aucun ne présentait d'agrégation de beurre quand on le diluait avec de l'eau, et cependant on verra (Tableau III) que plusieurs des marques avaient une moyenne d'au-dessus de 3 pour 100 de beurre, calculé sur le lait d'origine.

Pearmain et Moor (voir l'*Analyst* XX, 268) publient les analyses de cinquante différentes marques de lait condensé, et s'expriment comme suit :—“ Les laits non édulcorés sont tous bien préparés et se conservent parfaitement. Ils contiennent la proportion de beurre qu'il convient. Dans la plupart des laits édulcorés il n'y a rien dont on ait à se plaindre, si ce n'est que la dilution recommandée produirait en chaque cas un lait au-dessous du type. Quelques-uns de ces derniers ont été fabriqués avec du lait privé d'une partie de sa crème.”

“ Selon nous, non seulement il est à désirer que le mot *écrémé* soit imprimé sur l'étiquette en caractères aussi grands et aussi en vue que les mots *lait condensé*, mais nous irons plus loin, et nous dirons que la mention sur l'étiquette du lait que *le lait écrémé est impropre à la nourriture des enfants* devrait être déclarée obligatoire.

A. H. Allan (*Analyst* XX, 274) publie un tableau des résultats de l'analyse de vingt-neuf marques, et observe que “ les laits en partie écrémés qui figurent en si grand nombre dans le tableau de résultats qui accompagne ce travail, sont maintenant presque disparus du commerce ”.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MCGILL.

NOTES SUR L'ANALYSE DE LAITS CONCENTRÉS.

1. *Echantillonnage*.—Les laits non édulcorés sont d'ordinaire assez peu épais pour qu'en les agitant vigoureusement on les puisse rendre homogènes. Ceux dans la fabrication desquels est entré du sucre de canne sont épais et se stratifient au repos. Il faut eu

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

vider complètement la boîte et mêler le contenu avec une patule sur une plaque de verre ou de porcelaine. Dans l'un et l'autre cas, il est bon d'en peser au moins 50 grammes pour l'analyse.

2. *Densité* —Peser 50 grammes dans un beaker dont on a pris la tare, laver avec de l'eau chaude dans un matras de 250 cc ; laisser refroidir jusqu'à 15°, 5 c. et diluer jusqu'au trait. (Solution A.) Prendre la densité de cette solution (=a) et obtenir par le calcul la densité première.

$$\text{Densité de l'échantillon} = \frac{1}{6 - 5a}$$

La formule s'obtient ainsi :

Si x = la densité de l'échantillon et y = x . d'eau employés dans la préparation de la sol. A,

$$\text{Alors, } \frac{50}{x} \text{ cc.} + (y) \text{ cc.} = 250 \text{ cc.}$$

$$\text{D'où, } 250x - xy = 50. \text{ I.}$$

Aussi, 50 grammes + (y) grammes = 250 (a) grammes ;

$$\text{d'où, } y = 250(a) - 50. \text{ II.}$$

$$\text{Par substitution et réduction, } x = \frac{1}{6 - 5a}$$

3. *Total des matières solides.*—Mettre dans des tubes garnis d'amianté au moyen d'une pipette 20 cc. de la solution A, et la dessécher à une température de 90° à 95°c. jusqu'à poids constant.

Le résidu sec $\times 25$ = les matières solides pour 100.

4. *Eau.*—L'eau se calcule par différence = 100 gr. d'eau—les matières solides pour 100 = l'eau pour 100.

5. *Beurre.* Épuiser les principes fixes (voir 3) à l'éther de pétrole dans des tubes soxhlet pendant 5 ou 6 heures ou jusqu'à ce qu'ils ne perdent plus en poids. La perte en poids est comptée comme représentant le beurre. Perte $\times 25$ = beurre pour 100.

6. *Total des sucres.*—On obtient un contrôle important de l'estimation du sucre en soumettant les principes fixes dégagés du beurre à l'action d'un alcool concentré (de 60 à 65 au-dessus de preuve) dans des tubes soxhlet pendant 5 ou 6 heures. Il faut faire bouillir vigoureusement l'alcool pour que le siphonnement soit fréquent.

J'ai placé dans chacun des trois tubes garnis d'amianté 3 gr. 5 de saccharose et 2 grms de lactose dans 10 cc. d'eau ; j'ai fait sécher et épuisé à l'alcool comme ci-dessus décrit. Après 5 heures le sucre restant dans les tubes se chiffrait respectivement par 0 gr, 023, 0 gr, 030 et 0 gr, 028. Les chiffres suivants donnent les résultats obtenus dans l'analyse d'échantillons de commerce.—

Echantillon.	Total des sucres par la sol. de Fehling.	Total des sucres par l'alcool.
	1	60.50
2	53.33	54.8
3	50.66	50.8
4	52.92	52.1
5	52.16	54.2
6	57.44	53.9
7	49.80	52.9
8	59.10	54.2
9	56.76	53.1

Les écarts sont dus à ce que par suite de la présence de sucres intervertis, les résultats obtenus par la solution de Fehling sont sujets à être trop élevés ; que l'extraction par l'alcool peut être incomplète ; que l'alcool extrait de petites quantités d'autres matières que le sucre. La différence cependant s'élève rarement à 5 pour 100 et est ordinairement beaucoup moindre.

7. *Caséine et albuminoïdes.*—Mettre à l'aide d'une pipette 20 cc. de la solution A dans un matras à digestion de Kjeldahl, et évaporer jusqu'à siccité au bain-marie. Doser l'azote du résidu sec de la façon ordinaire. On rend beaucoup plus prompte la longue

opération de la dessiccation de l'échantillon dans le matras de digestion à col étroit, en reliant le matras à un soufflet, ou à une pompe aspirante par un tube tandis qu'un autre tube introduit l'air dans le matras. Convertir le pour-cent d'azote en caséine (albuminoïdes) au moyen du facteur 6.25.

8. *Cendres*.—Transférer à une petite capsule de platine 25 cc. de la solution A, évaporer jusqu'à siccité, et incinérer à une température aussi basse que possible. La cendre qui reste $\times 20 =$ la cendre pour 100.

9. *Antiseptiques inorganiques*.—C'est dans les cendres que l'on cherche les antiseptiques inorganiques tels que le borax, et si elles en donnent des indications il peut être nécessaire de réduire en cendres une plus grande quantité de l'échantillon, afin de les doser.

10. *Sucre de lait*, etc., en sucre réducteur.—Transférer 50 cc. de la solution A (= 10 grammes de l'échantillon) à un matras de 100 centimètres cubes, et traiter avec 1 cc. d'acide acétique dilué (1 volume d'acide glacial pour 4 volumes d'eau). Remplir le matras jusqu'au trait et bien agiter. Verser tout le contenu sur un filtre sec. Le liquide provenant de la filtration = solution B.

Allonger d'eau 10 cc. de la solution B = 1 gramme de l'échantillon) jusqu'à 50 cc., faire bouillir et ajouter à une solution de Fehling bouillante (50cc. de Fehling avec 25 cc. d'eau), et continuer l'ébullition pendant 2 minutes. Séparer rapidement l'oxydure de cuivre au moyen d'un filtre d'amiante, et le bien laver avec de l'eau bouillante en employant la pompe à suction. L'oxydure de cuivre sec qu'on obtient + 68.43 donne le pour-cent de sucre réducteur exprimé en lactose. On confectionne le filtre d'amiante en plaçant un feutre mince d'amiante italien sur une couche un peu plus épaisse de serpentine, supportée par un morceau de gaze de platine au fond d'un petit tube Macfarlane.

Je me suis convaincu que la solution de Fehling diluée et employée ainsi ne détériore pas ce filtre, dont on peut se servir deux ou trois fois sans qu'il en résulte d'erreur considérable.

Le nombre obtenu de cette façon pour le lait de sucre est toujours quelque peu au-dessus de la vérité, quand il a été employé du sucre de lait dans l'échantillon; car ce sucre est nécessairement interverti dans une certaine mesure au cours de la concentration.

J'ai gardé au point d'ébullition pendant plusieurs heures un mélange de 20 grammes de sucre de lait et 35 grammes de sucre de canne dans 100 cc. d'eau, j'ai fait refroidir et porté au volume primitif.

L'analyse a donnée :—

Lactose = 24.76 p. 100 pour 20.0 p. 100.

Saccharose = 28.65 p. 100 pour 35.0 p. 100.

Un mélange, en volumes égaux, d'une solution de 40 p. 100 de sucre de lait a donné + 37°, 0'.

J'ai dilué 50 cc de ce mélange de façon à le porter à 150 cc., que j'ai ensuite évaporé jusqu'au volume primitif sous une pression de 500^{mm} de mercure. La solution a alors donné à la lecture + 36°, 40'.

J'ai étendu d'eau 50 cc du mélange jusqu'à 150 cc et ramené par la concentration au volume primitif sous la pression atmosphérique. La lecture a alors donné + 35°, 40'. Ces indications correspondent respectivement à des interversions d'environ 0.1 p. 100 et 0.46 p. 100 de sucre de canne présent. L'erreur dans le dosage du sucre de lait est encore augmentée de ce que le facteur employé pour convertir l'oxydure de cuivre en lactose est plus grand que celui dont on se sert pour la conversion en saccharose. Je n'ai pas de doute que dans la plupart des cas l'erreur s'élève à un peu plus de 1 p. 100 d'excès de sucre de lait, tandis que dans certains cas (voir n^{os} 18570, 18584, 18567, au tableau II) elle peut aller jusqu'à 5 ou même à 10 p. 100 d'excès. L'indication du sucre de canne sera au-dessous de la vérité dans une proportion de 0.7 du chiffre de l'erreur en excès dans l'indication du sucre de lait.

II. *Sucre de canne*.—Mesurer 10 cc. de la solution B (= 1 gramme de l'échantillon) dans un matras de 100 cc., ajouter 25 cc. d'une solution de 10 pour 100 d'acide citrique avec environ 20 cc. d'eau. Plonger le matras dans l'eau bouillante et l'y laisser pendant 1 heure.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Je me suis convaincu que le sucre de lait ne s'intervertit pas sous l'effet de ce traitement. (Voir 14, e.)

Réduire la température du mélange à 15°, 5 c. ; ajouter 20 cc. de solution de soude binormale, et diluer jusqu'au trait. (Solution C.)

Diluer 10 cc. de solution C (= 0 gr, 1) jusqu'à 50 cc., faire bouillir et ajouter à 50 cc., de liqueur de Fehling bouillante, comme dans le dosage du sucre de lait.

Si a = le poids de l'oxydure de cuivre obtenu, et b = le poids de l'oxydure du cuivre obtenu dans le dosage de la lactose, alors

$$\text{le sucre de canne pour } 100 = 47.9 (10 a - b).$$

12. On peut contrôler le sucre de canne en défalquant du pour-cent du total des matières solides les pour-cents des cendres, de la caséine, du sucre de lait et du beurre.

Le fait est que, lorsqu'on considère combien sont nombreuses les sources d'erreurs inévitables inhérentes au dosage direct du sucre de canne, il est raisonnable de regarder le nombre ainsi obtenu comme aussi exact que celui qu'on trouve par l'interversion, la réduction, etc. Plusieurs des nombres donnés au tableau I pour le sucre de canne ont été trouvés par le moyen de la déduction comme ci-dessus.

13. *Acide salicylique.*—Quand la coagulation du lait est due au nitrate acide de mercure (voir 14, g—), le petit-lait filtré acquiert une teinte rougeâtre après un repos de quelques heures à une température de 20° à 25° c, s'il y a présence même de traces d'acide salicylique. Le lait normal ne donne pas cette réaction, que ne produit pas non plus la présence de sucre de canne, de borax ou de formaline. Cette réaction décele la présence de l'acide salicylique même s'il est en quantité trop minime pour qu'on puisse le séparer avec succès au moyen de dissolvants. Le fait que l'acide salicylique se volatilise avec de la vapeur d'eau explique la perte de la plus grande partie de l'antiseptique ajouté au lait pour en prévenir l'altération en attendant sa mise en œuvre.

On peut pour en opérer la recherche ajouter 5 cc. de solution acide de nitrate mercurique à 25 cc. de la solution A, étendre d'eau jusqu'à 55 cc., agiter et filtrer. Si on laisse reposer le produit de la filtration pendant 5 ou 6 heures à 20° c., il se produit une couleur de rose à rouge s'il y a présence même d'une trace d'acide salicylique.

14. *Dosage du sucre par le polarimètre dans le lait condensé.*

Je donne ici un compte rendu d'un certain nombre d'expériences. Toutes les indications ont été lues à 20° c., dans un tube de deux décimètres (ou l'équivalent). Je me suis servi d'un instrument à pénombre et gradué circulairement par degrés.

(a) Le pouvoir rotatoire spécifique du sucre de canne subit à peine l'influence du degré de dilution.

Une solution de 40 pour 100 a donné l'indication + 53° 10',

$$\text{d'où } S \frac{20}{D} = + 66^{\circ} 45.$$

La même solution diluée jusqu'à 2 fois son volume a donné l'indication + 26°, 35'

$$\text{d'où } S \frac{20}{D} = + 66^{\circ} 45.$$

(b) La rotation spécifique du sucre de lait augmente à mesure que la solution est diluée.

Une solution de 20 pour 100 donne l'indication + 21°, 0',

$$\text{d'où } S \frac{20}{D} = + 52^{\circ} 5.$$

La même solution réduite à 10 p. 100 donne à la lecture l'indication + 11° 0',

$$\text{d'où } S \frac{20}{D} = + 55^{\circ} 0.$$

La même solution réduite à 5 pour 100 donne l'indication + 5° 50',

$$\text{d'où } S \frac{20}{D} = + 58^{\circ} 3.$$

(c) Le facteur exprimant le pouvoir rotatoire de la lactose employé dans les formules suivantes, a été obtenu d'une solution de 20 pour 100 (bouillie de façon à assurer la modification β du sucre de lait) qui a donné l'indication + 21°, 20'.

Celui de la saccharose a été obtenu d'une solution de 20 pour 100 de pur sucre de canne, qui a donné l'indication + 26° 35'.

Celui du *sucre interverti*, par l'intervention du sucre de canne au moyen de l'acide hydrochlorique = - 8°,0'.

(d) L'acide citrique intervertit le sucre de canne. Cinquante centimètres cubes d'une solution 20 pour 100 bouillie pendant 45 minutes avec 2^{gr}, 5 d'acide citrique = - 8°,0'. La solution n'a été que légèrement colorée par ce traitement.

J'ai traité avec 2^{gr}, 5 d'acide citrique 50^{cc} d'une solution de 20 pour 100 tenue à une température de 70° à 75° c.

pendant 30 minutes, et l'indication a été + 17° 55'			
40 "	"	"	- 0° 45'
50 "	"	"	- 3° 30'
3 heures	"	"	- 7° 35'

D'où il suit qu'il faut plus de 3 heures à 75° c. pour compléter l'intervention. Comme on l'a vu plus haut elle s'accomplit en 45 minutes à la température de l'ébullition.

(e) Je me suis convaincu que l'acide nitrique employé comme ci-dessus, ne produit pas l'intervention du sucre de lait.

(f) J'ai étudié sur le numéro 18094 la progression de l'intervention par l'acide citrique dans une conserve de lait édulcorée. Le petit lait de 100 grammes préparé avec du nitrate acide de mercure et dilué jusqu'à un volume de 250^{cc}, a donné à la lecture + 28°45'.

Traitée par l'acide citrique (2^{gr}, 5 pour 50^{cc}) et chauffée à 70° - 75°,

Après 1 heure, la solution indiquait + 15° 0'			
" 2 heures	"	"	+ 0° 30'
" 4 "	"	"	- 1° 30'
" 5 "	"	"	- 1° 35'

De sorte que l'intervention du sucre de canne était à peu près complète au bout de 4 heures.

(g) L'acide libre dans le nitrate mercurique exerce un pouvoir d'intervention sur les solutions de sucre. (On fait la solution en dissolvant le mercure dans deux fois son poids d'acide nitrique concentré, et ajoutant 5 volumes d'eau.)

J'ai traité 50^{cc} d'une solution de 20 pour 100 de sucre de canne par 5^{cc} de solution de mercure et la lecture a donnée

Avant le traitement		+ 26° 35'
Immédiatement après le traitement		+ 26° 35'
45 min. après, à la temp. de la ch.		+ 26° 05'
24 heures	"	+ 20° 15'

Il est donc nécessaire de prendre la lecture aussitôt que possible après la clarification.

Des solutions de 20 pour 100 de quatre échantillons de lait condensé traitées comme ci-dessus et tenues à la température de la chambre pendant 18 heures ont changé comme suit :

Echantillon 18091 de	+ 29° 30'	à	+ 28° 30'
" 18094	+ 29° 45'		+ 29° 15'
" 19025	+ 26° 45'		+ 26° 10'
" 19026	+ 28° 45'		+ 28° 0'

(h) Quelques gouttes d'une solution de 20 pour 100 d'acide acétique coagulent la caséine presque aussi promptement que la solution de mercure, mais ne donnent pas un petit-lait tout à fait aussi clair et laissent un peu de matière albumineuse en solution, comme on peut voir par la peau qui se forme à l'évaporation.

(k) J'ai constaté que lorsque du sucre de canne et du sucre de lait se rencontrent ensemble en solution, l'activité optique de la solution est la somme de celle des sucres séparément ; en d'autres termes, chaque sucre exerce son pouvoir rotatoire spécifique, pour une solution de force donnée, à proportion de sa quantité.

(l) Ceci démontre que dans un mélange de sucres de canne et de lait en solution on pourrait être capable de calculer la quantité de chaque sucre présente d'après les données suivantes :

- (1) La lecture avant l'intervention du sucre de canne = *a*.
 (2) " après " " " = *b*.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Car, si x et y représentent respectivement le nombre de grammes de sucre de lait et de sucre de canne en 100 cc. (en employant une solution qui contient autant que possible 20 pour 100 de chaque sucre), alors, d'après les données du paragraphe (c)

$$a = \frac{21.34 x + 26.58 y}{20}$$

$$\therefore a = 1.067 x + 1.329 y \text{ I.}$$

$$b = \frac{21.34 x - 8 y}{20}$$

$$\therefore b = 1.067 x - .4 y \text{ II.}$$

D'où il suit que, $x = .217 a + .721 b$
 $y = .578 (a - b)$

(Voir paragraphe p.)

(m) Pour faire l'épreuve de ces formules j'ai fait trois solutions, comme suit :

A = 10 grammes de sucre de canne	+ 10 grammes de sucre de lait	en 100 cc.
B = 6	"	100 cc.
C = 14	"	100 cc.

Solution.	Rotation observée a avant l'intervention.	Indication calculée d'après la formule ci-dessus.	Rotation observée (b) après l'intervention du sucre de canne.	Indication calculée d'après la formule ci-dessus.	Sucre de lait x d'après la formule.	Sucre de canne y d'après la formule.
A.....	+ 24°, 0'	+ 23°, 58'	+ 6°, 15'	+ 6°, 40'	9.714	10.08
B.....	+ 22°, 40'	+ 22°, 55'	+ 12°, 10'	+ 12°, 32'	13.690	6.07
C.....	+ 25°, 15'	+ 25°, 0'	+ 0°, 10'	+ 0°, 48'	5.610	14.49

Ces résultats montrent une faible erreur en excès pour le sucre de canne et un écart beaucoup plus marqué en moins pour le sucre de lait. Les formules employées sont le résultat d'observations sur des solutions de 20 pour 100 (voir c), et sont ici appliquées à des solutions plus faibles. Néanmoins cela ne saurait être regardé comme expliquant l'écart, qui serait plus marqué si le pouvoir rotatoire d'une solution de 5 pour 100 de lactose était employé dans les formules (voir b)

(n) En appliquant la méthode aux conserves de lait édulcorées, je prépare la solution comme suit : Je pèse 100 grammes de l'échantillon dans un matras d'un quart de litre, j'ajoute environ 100 cc. d'eau et je porte le tout au point d'ébullition pour assurer la modification B du sucre de lait. Je fais alors refroidir, je traite avec 20 cc. de nitrate acide de mercure (voir g), je dilue jusqu'au trait et j'agite. Je jette le tout sur un filtre plissé et je prends la première lecture ($=a$) sur le produit filtré.

Je prends la deuxième lecture ($=b$) sur une partie du produit filtré après l'avoir traitée comme suit : Je traite 50 cc. par 2 gr., 5 d'acide citrique dans une fiole jaugée à 55 cc. et je tiens 5 heures à 70°—80° c., je fais refroidir jusqu'à 20° et je remplis d'eau jusqu'au trait. Je prends la lecture dans un tube de 22 cm.

Les résultats sont ainsi obtenus d'une solution de 40 p. 100 des échantillons ; et comme la plupart des conserves de lait édulcorées contiennent environ 15 p. 100 de sucre de lait et 40 p. 100 de sucre de canne nous opérons sur une solution de 6 p. 100 de sucre de lait et de 16 p. 100 de sucre de canne approximativement.

Ces calculs n'allouent rien pour le volume du précipité caséeux. Plusieurs estimations par la méthode de double dilution (voir *Analyst* XXI, 182) ont donné de 5 à 6 cc., et l'erreur qui s'en suit est négligeable.

Si, dans les formules qui se trouvent au sous-article l, on emploie le pouvoir rotatoire d'une solution de 5 p. 100 de sucre de canne, l'expression pour y restera la même, mais x deviendra $=0.1988 a \times 0.6581 b$.

La table ci-dessous où se trouvent les résultats du travail fait sur le lait condensé, donne pour le sucre de lait les nombres obtenus par les deux méthodes de calcul.

Lait condensé. N ^o	a.	b.	Sucre de lait	Sucre de lait	Sucre de canne p. 100 = 2.5 × .578(a - b).	Sucre de lait.	Sucre de
			p. 100 = 2.5 (.217 a + 721 b).	p. 100 = 2.5 (.1988 a + .0581 b).		Par pesée.	Par pesée.
18094.....	+29°, 45'	— 2°, 0'	12.36	11.49	45.88	18.95(?)	40.35(?)
18091.....	+29°, 30'	— 2°, 20'	11.99	10.81	45.96	12.20	43.25
19025.....	+26°, 45'	— 1°, 40'	11.51	10.34	41.04	13.17	38.50
19026.....	+28°, 45'	— 0°, 55'	13.80	12.69	43.06	13.93	41.40
19029.....	+24°, 45'	— 0°, 45'	12.08	11.10	36.85	16.20	38.50
17510.....	+29°, 30'	— 2°, 0'	12.41	11.37	45.51	13.90	44.06
17512.....	+30°, 45'	— 1°, 0'	14.88	13.65	45.88	14.90	38.90
17514.....	+29°, 30'	— 0°, 0'	16.00	14.66	42.63	13.17	38.50
17509.....	+30°, 0'	— 0°, 45'	14.93	13.69	44.44	15.10	41.80
19027.....	+26°, 30'	— 1°, 0'	12.58	11.53	39.74	17.50	34.00
17511.....	+29°, 35'	— 0°, 10'	15.74	14.31	42.99	14.60	41.90
Duplicate.....	+29°, 20'	— 0°, 10'	15.62	14.18	42.63

NOTE.—Dans les numéros 19025, 19026 et 17514 les nombres indiqués comme obtenus par pesée sont les moyennes de chaque marque, qui sont prises du Tableau III.

J'ai déjà fait remarquer (*voir* art. 10) que l'estimation gravimétrique du sucre de lait donne toujours un résultat plus élevé que la vérité, vu qu'on y calcule comme lactose du sucre interverti. Dans les dosages polarimétriques, la présence de sucre interverti abaisse l'indication *a* et laisse intacte l'indication *b*; de sorte que le pour-cent du sucre de lait obtenu de cette façon sera toujours au dessous de la vérité. Bien qu'il ne serait pas exact de dire que la moyenne des résultats obtenus des deux manières représente le chiffre véritable du sucre de lait, il est clair que cette moyenne approchera plus près de la vérité que l'une ou l'autre des déterminations exclusivement.

15. *Concentration.*—Par ce terme j'entends le nombre de volumes de lait normal employés pour faire un volume de de lait condensé. Il est de grande importance pour le consommateur de connaître ce nombre, puisqu'il lui servira de guide dans la dilution de l'article du commerce. Grâce à la présence d'une grande quantité de sucre il devient possible, sans que l'échantillon en paraisse clair ou acqueux, d'ajouter plus d'eau qu'il n'en a été tiré par l'évaporation. Mais il en résulte un lait plus pauvre en beurre, en caséine et en lactose que le lait primitif. La chose est encore pire, quant le fabricant a profité du corps que donne le sucre de canne pour écrémer son lait avant de le concentrer et en fabriquer l'article qu'il vend comme conserve de lait. J'ai devant moi un échantillon de lait condensé dont à peu près toute la crème a été enlevée, et qui porte à l'étiquette l'instruction d'ajouter 4 ou 5 parties d'eau, avec les mots *si l'on ajoute moins d'eau, on peut s'en servir en guise de crème*. La même étiquette, conseille à l'acheteur d'ajouter 14 parties d'eau pour les petits enfants. Cela équivaudrait, il n'y a pas besoin de le dire, à réduire le malheureux enfant à la famine.

Dans le sens indiqué ici, la concentration peut se calculer soit à l'aide du total des matières solides du lait, soit d'après les matières solides autres que le beurre. Je préfère me servir de cette dernière base, car la première préjuge qu'on a employé pour la fabrication du lait non écrémer. [l'échantillon.]

Si *a* = le pour-cent des matières solides trouvées autres que le beurre dans
 " *a*¹ = " " " " " dans le lait normal.

" *s* = la densité de l'échantillon.
 " *s*¹ = " du lait normal.

Alors, la concentration (*c*) = $\frac{a s}{a^1 s^1}$

Si *s*¹ = 1.03 et *a*¹ = 9, alors *c* = $\frac{a s}{9.27}$

16. Le pour-cent du beurre dans le lait employé pour préparer le lait condensé peut se calculer d'après le nombre de la concentration comme suit :—

Si *f* = le pour-cent du beurre trouvé
 " *f*¹ = " " " dans le lait primitif.

$f^1 = \frac{f \times s}{s^1 \times c} = \frac{f a^1}{a} = \frac{9 f}{a}$
 94

ANNEXE G.

Bulletin N° 55.—Engrais, 1898.

M. E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli un état tabulaire où se trouvent indiqués les résultats de l'analyse de 124 échantillons types d'engrais qui, en conformité de la loi sur les engrais, ont été présentés au département par les différents fabricants qui se proposent de vendre leurs produits au Canada dans le cours de l'année. L'année dernière le nombre correspondant des échantillons était de 108 (voir le Bulletin n° 46). On remarquera que, règle générale, deux lignes de chiffres son données en regard de la désignation de chaque échantillon : dans la première sont exprimées les quantités de matières fertilisantes garanties par les fabricants, tandis que la seconde indique les résultats des analyses. La troisième colonne des tableaux mentionne les matières qui ont servi à la fabrication des différents engrais, dans tous les cas où les fabricants ont fait tenir ce renseignement. Il arrive souvent, cependant, que les fabricants négligent de fournir une déclaration de la nature des matières qui entrent dans la composition de leurs engrais comme l'exige l'article 3 de la loi. Une autre colonne donne, sous le chef *Valeur relative du tonneau de 2,000 livres*, la valeur de chaque engrais fondée sur les prix suivants :—

Azote en sels ammoniacaux ou nitrates	13
Azote organique dans la poudre d'os, le poisson, le sang ou les autres débris d'abattoirs.	12
Acide phosphorique soluble dans l'eau	6
do do soluble dans le citrate d'ammoniaque.	5½
do do insoluble tel que contenu dans la poudre d'os et les débris d'abattoirs.	5
Acide phosphorique insoluble tel que contenu dans la poudre phosphatée de Thomas.	3½
Acide phosphorique tel que contenu dans le phosphate minéral en poudre.	1½
Oxyde de potassium tel que contenu dans les cendres de bois	6
do do tel que contenu dans les sels potassiques riches.	5¼

Comme il est impossible de distinguer dans l'analyse chimique entre l'acide phosphorique insoluble tel que contenu dans l'apatite ou le phosphate minéral et celui qui vient des os, on a accepté la déclaration du fabricant relativement aux matières employées, et on a fait les calculs sur cette base. Cette déclaration affecte aussi le pourcentage mentionné dans la colonne de l'*Acide phosphorique utilisable*, l'acide phosphorique insoluble dont la source est l'apatite n'étant pas compté comme *utilisable*. Ne saurait non plus être compté comme utilisable l'acide phosphorique insoluble concernant lequel il n'a pas été fait de déclaration. Il est à propos de remarquer au sujet des valeurs relatives que ces chiffres n'impliquent aucune indication des prix auxquels devraient se vendre les produits, car, entre autres raisons, on n'a tenu aucun compte du coût de la fabrication.

Je recommande respectueusement la publication de ce rapport ainsi que celle de l'état tabulaire ci-dessus mentionné.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

THOMAS MACFARLANE,

Analyste en chef.

7 mars 1898.

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.	
764	Importé.	Canadian Produce Co., Saint-Louis du Mile End (Qué.)		Nitrate of Soda "A"— Garanti..... Trouvé.....	
765				do	Nitrate of Potash "B"— Garanti..... Trouvé.....
766					do
767	do	do	do	Bradley's XL Superphosphate of Lime— Garanti..... Trouvé.....	
768				do	do
769	do	do	do	Bradley's Potato Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....	
770	do	do	do	B. D. Sea Fowl Guano— Garanti..... Trouvé.....	
771	do	do	do	Farmers New Method Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....	
772	do	do	do	Bradley's Fine Ground Bone— Garanti..... Trouvé.....	
773	do	do	do	Bradley's Ammoniated Dissolved Bone— Garanti..... Trouvé.....	
774	do	do	do	Bradley's Dissolved Bone with Potash— Garanti..... Trouvé.....	
775	do	do	do	Dissolved Bone, Justice Brand— Garanti..... Trouvé.....	
776	do	do	do	Bradley's Niagara Phosphate— Garanti..... Trouvé.....	
777	do	do	do	Bradley's Fruit and Vine Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....	
778	do	do	do	Bradley's Complete Manure for Potatoes and Vegetables— Garanti..... Trouvé.....	
779	do	do	do	Bradley's Complete Manure for Corn and Grain— Garanti..... Trouvé.....	

d'engrais du commerce enregistré en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Nuréro de l'échantillon.
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	p. 100.		
Total y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniaque	Soluble dans l'eau.	Rétro-gradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.	
16.10	19.55								1.75	41.86	764
13.18	16.00						46.00		89.47		765
13.30	16.15						45.38	0.90	89.04		766
20.59	25.00								53.53		767
20.83	25.29							0.56	54.16		768
2.06 à 2.88	2.50 à 3.50	8 à 10			10 à 12		1 to 2				767
3.04	3.69	9.75	2.37	1.47	13.59	12.12	2.02	10.05	24.37		768
1 à 2	1.25 à 2.25	8 à 9	2 à 3	2 à 3	12 à 15	10 à 12	1.50 à 2.50		19.40		769
2.17	2.64	10.39	0.99	1.09	12.47	11.38	1.85	15.05	21.04		770
2.06 à 2.88	2.50 à 3.50	6 à 7	3 à 4	2 à 3	11 à 14	9 à 11	3.25 à 4.35		22.32		771
2.28	2.77	4.03	5.43	3.20	12.66	9.46	3.53	11.58	20.95		772
2.06 à 2.88	2.50 à 3.50	5 à 6	3 à 4	2 à 3	10 à 13	8 à 10	1.50 à 2.50		19.23		773
2.34	2.84	9.43	1.71	1.65	12.79	11.14	1.88	9.15	21.28		774
.82 à 1.65	1 à 2	5 à 6	3 à 4	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2.15 à 3.25		17.01		775
1.42	1.72	8.47	1.08	1.16	10.71	9.55	2.83	14.75	18.80		776
2.50 à 3.25	3 à 4				21 à 23						777
3.59	4.36	Trace.	6.97	15.89	22.86	22.86		4.35	32.17		778
1.65 à 2.40	2 à 3	5 à 6	2 à 3	1 à 2	8 à 11	7 à 9	1 à 2		17.30		779
2.60	3.16	9.59	1.96	1.08	12.63	11.55	1.48	14.35	22.61		780
.82 à 1.65	1 à 2	5 à 6	3 à 4	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2.15 à 3.25		18.76		781
1.47	1.78	7.83	1.76	1.12	10.71	9.59	2.64	14.50	18.78		782
		10 à 12	2 à 3	1 à 2	13 à 16	12 à 15			17.45		783
	Trace.	11.51	3.99	.49	15.99	15.50		10.25	18.69		784
.82 à 1.65	1 à 2	5 à 6	2 à 3	1 à 2	8 à 11	7 à 9	1.08 à 1.63		14.21		785
1.26	1.53	6.26	2.59	1.22	10.07	8.85	1.33	14.00	15.15		786
2.06 à 2.88	2.50 à 3.50	4 à 5	3 à 4	3 à 4	10 à 13	7 à 9	5.40 à 6.40		22.43		787
2.24	2.72	3.67	3.27	2.33	9.27	6.94	8.58	8.60	23.08		788
3.30 à 4.12	4 à 5	6 à 8	2 à 3	1 à 2	9 à 13	8 à 11	7 à 8		28.88		789
3.43	4.17	5.59	2.56	2.08	10.23	8.15	8.36	8.50	27.16		790
3.30 à 4.12	4 à 5	4 à 5	8 à 9	1 à 2	13 à 16	12 à 14	3 à 4		27.77		791
2.94	3.57	7.83	5.12	3.35	16.30	12.95	3.97	8.20	27.26		792

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons.

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
780	Bradley Fertilizer Co., 92 State St., Boston, (Mass.)	Fabricants		<i>Bradley's Complete Manure for Top Dressing Grass & Grain—</i> Garanti..... Trouvé.....
781	do	do		<i>Bradley's Complete Manure with 10 p. c. Potash—</i> Garanti..... Trouvé.....
782	Ingersoll Packing Co., Ingersoll, (Ont.)	do	Matières animales consistant en sang, débris d'abattoirs et os de cochons.	<i>The Ingersoll Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
783	Robt. West, Hamilton, (Ont.)	do	Chairs, sang et os.	<i>Flesh—</i> Garanti..... Trouvé.....
784	do	do	Os	<i>Bone—</i> Garanti..... Trouvé.....
785	do	do	Os et chairs	<i>B. F.—</i> Garanti..... Trouvé.....
786	The Standard Fertilizer and Chemical Co., Ltd., Smith's Falls, (Ont.)	do	Apatite.	<i>Superphosphate of Lime—</i> Garanti..... Trouvé.....
787	do	do		<i>Special Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
788	do	do	Nitrate de soude, sulfate d'ammo- niaque, sels de potasse et de magnésie, super- phosphate miné- ral noir de raffi- nerie et poudre d'os.	<i>No. 1 Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
789	do	do		<i>Fruit Tree Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
790	do	do		<i>Standard Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
791	do	do		<i>Corn and Grass Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
792	do	do		<i>Bone Meal—</i> Garanti..... Trouvé.....
793	Provincial Chemical Fer- tilizer Co., Ltd., St. John, (Nouv.-B.)	do		<i>Imperial Superphosphate—</i> Garanti..... Trouvé.....
794	do	do		<i>Potato Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé.....
795	do	do		<i>Fruit Tree Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
796	do	do		<i>Victor Guano—</i> Garanti..... Trouvé.....

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.			
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniaque	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.		
4.95 à 5.78 4.80	6 à 7 5.83	4 à 5 4.16	1 à 2 2.23	1 à 2 1.60	6 à 8 7.99	5 à 6 6.39	2.50 à 3.50 3.18	4.48	23 51 22 78	78	
3.30 à 4.13 3.06	4 à 5 3.71	4 à 6 4.48	2 à 4 2.40	1 à 2 1.75	7 à 10 8.63	6 à 8 6.88	10 à 12 15.60	4.12	30 20 32 27	781	
7.41 8.26	9.00 10.02	Trace.	5.50 5.95	6.80 5.50	12.30 11.45	11.45		6.00 6.65	30 63 31 86	782	
8.58	7 à 11 10.42	Trace.	3.97	4.86	5 à 8 8.83	8.83		8.15	29 82	783	
5.02	4 à 6 6.10	Trace.	3.58	12.54	16 à 20 16.12	16.12		4.45	28 53	784	
7.93	6 à 10 9.63	Trace.	4.47	6.40	9 à 14 10.87	10.87		6.30	30 35	785	
Trace.	14 à 16 12.79	0.17	4.15	17.11	12.96	0.52	16.36	20 24	786		
3.29 3.19	3.50 à 4.50 3.88	8 à 10 7.04	0.43	4.31	10 à 12 11.78	7.47	6 à 9 7.08	28 66 11 32	28 32	787	
1.55 1.52	1.50 à 2.25 1.84	9 à 11 8.47	0.65	5.43	12 à 14 14.55	9.12	1 à 1.50 1.93	20 18 16.02	21 99	788	
2.06 2.64	2 à 3 3.20	8 à 10 7.20	2.88	2.39	10 à 12 12.47	10.08	8 à 10 9.57	27 29 5.10	30 50	789	
2.47 2.24	2.50 à 3.50 2.72	9 à 11 9.11	2.73	3.51	11 à 13 15.35	11.84	2 à 2.50 2.30	22 39 12.50	25 24	790	
1.82	2 à 3 2.21	7.52	0.64	4.63	9 à 11 12.79	7 à 9 8.16	4 à 5 4.65	14.18	23 60	791	
3.71 3.76	4 à 5 4.56	0.16	6.40	16.15	20 à 22 22.71	6.56		32 00 4.84	32 36	792	
91	1.10	9.02	13	7.10	16.25	9.15	1.74	12.35	22 07	793	
1.01	1.23	10.30		7.29	17.59	10.30	4.19	11.00	26 47	794	
94	1.14	8.51	96	7.67	17.14	9.47	4.68	10.45	26 11	795	
1.14	1.38	8.31	1.08	6.71	16.10	9.39	90	11.65	21 56	796	

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
797	Provincial Chemical Fertilizer Co., Ltd., Saint-Jean (N.-B.)	Fabricants.		Bone Meal— Garanti..... Trouvé.....
798	Bowker Fertilizer Co., 43 Chatham St., Boston (Mass.)	do		Stockbridge Potato and Vegetable Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
799	do	do		Stockbridge Corn and Grass Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
800	do	do		Stockbridge Seeding Down Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
801	do	do		Stockbridge Top Dressing Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
802	do	do		Bowker's Potato Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
803	do	do		Bowker's Vermont Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
804	do	do		Bowker's Farm and Garden Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
805	do	do		Bowker's Square Brand Bone and Potash Fertilizer— Garanti..... Trouvé.....
806	do	do		Bowker's Potash Bone Fertilizer. Garanti..... Trouvé.....
807	do	do		Bowker's Fresh Ground Bone— Garanti..... Trouvé.....
808	The Nichols Chemical Co. (Ltd.), Capelton (Qué.)	do	Apatite du Canada traitée à l'acide sulfurique.	The Capelton Superphosphate— Garanti..... Trouvé.....
809	do	do	Muriate de potasse et sulfate d'ammoniaque ajoutés à de l'apatite du Canada traitée à l'acide sulfurique.	The Royal Canadian— Garanti..... Trouvé.....
810	do	do		The Victor— Garanti..... Trouvé.....
811	do	do		The Reliance— Garanti..... Trouvé.....
812	do	do		No. 1 Grade— Garanti..... Trouvé.....

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.	
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	p. 100.			s. c.
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniaque	Soluble dans l'eau.	Retrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.						
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$	c.		
4.75	5.76	Trace.	6.85	15.22	22.07	22.07		7.55	34	15	797	
3.71	4.5	3.25	3.25		7.9		10 à 12	28	37		798	
3.62	4.40	3.92	1.99	3.84	9.75	5.91	12.57	5.76	29	93		
3.71	4.5	4.25	4.25		9.11		6.7		25	50	799	
3.59	4.36	5.12	2.55	4.08	11.75	7.67	7.95	7.86	27	13		
2.89	3.4	2.00	2.00		12.14		10.12		25	79	800	
2.77	3.36	1.44	5.19	7.76	14.39	6.63	12.94	4.78	30	01		
5.35	6.7	2.00	1.2		6.7		6.7		24	61	801	
5.01	6.09	5.52	0.96	1.60	8.08	6.48	8.61	7.32	29	22		
2.06	2.3	5.25	5.25		11.13		2.3		20	08	802	
2.46	2.98	8.24	1.75	3.44	13.43	9.99	3.12	8.68	22	02		
2.47	2.50 à 3.50	4.50	4.50		10.12		3.5		21	08	803	
2.56	3.11	7.52	1.75	3.68	12.95	9.27	5.00	10.09	23	43		
2.06	2.3	4.50	4.50		10.12		2.3		18	51	804	
2.26	2.74	9.27	0.16	3.36	12.79	9.43	3.08	11.67	20	96		
2.06	2.3	3.50	3.50		12.14		2.3		21	61	805	
2.33	2.33	4.80	2.31	7.76	14.87	7.11	2.89	6.20	24	69		
2.06	2.3	3.00	3.00		7.9		2.3		16	46	806	
1.38	1.68	5.83	0.32	3.92	10.07	6.15	3.10	7.90	15	31		
2.89	3.4				18.22						807	
3.57	4.33	1.68	6.24	14.63	22.55	22.55		4.80	32	08		
Trace.	Trace.	9.59	0.91	2.81	13.31		8.10		13	30	808	
							10.50					
								13.30	13	35		
3.62	4.40	8.95	1.92	1.41	12.28	10.87	5.6	9.40	27	23	809	
2.05	2.3	7.67	0.65	2.94	11.26		7.9		3.4		810	
							8.22		3.41	12.05	19	29
1.60	1.95	4.47	0.65	4.22	9.34		6.7		2.3		811	
							5.12		2.86	12.50	14	18
Trace.	Trace.	11.35	0.81	2.81	14.97	11.14	12.16		13.75	15	35	812

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
813	The Nichols Chemical Co. (Ltd.), Capelton (Qué.)	Fabricants	Os purs	<i>Soluble Bone Phosphate</i> — Garanti Trouvé
814	Thos. Reid, Saint-Jean (N.-B.)	do		<i>Reid's Superphosphate</i> — Garanti Trouvé
815	A. H. Vanwart, Frédéric-ton (N.-B.)	do		<i>Vanwart's Superphosphate</i> — Garanti Trouvé
816	The Pidgeon Fertilizer Co., Windsor (N.-E.)	do		<i>Intense Brand</i> — Garanti Trouvé
817	do	do		<i>Eureka Super phosphate</i> — Garanti Trouvé
818	do	do		<i>Eureka Potato Manure</i> — Garanti Trouvé
819	do	do		<i>Ground Bone</i> — Garanti Trouvé
820	Wallace & Fraser, St-Jean (N.-B.)			<i>Alberts Thomas Phosphate Pow-der</i> — Garanti Trouvé
821	Importés	do		<i>Albert's Highly Concentrated Sol-uble Horticultural Manure</i> — Garanti Trouvé
822	do	do		<i>Anglo-Canadian Superphos-phates</i> — Garanti Trouvé
823	H. F. Tucker & Co., Bos-ton (Mass.)	Fabricants		<i>Tucker's Imperial Bone Super-phosphate for Corn</i> — Garanti Trouvé
824	do	do		<i>Tucker's Imperial Bone Super-phosphate for Potatoes</i> — Garanti Trouvé
825	do	do		<i>Tucker's Pure Bone Meal</i> — Garanti Trouvé
826	Pacific Guano Co., Bos-ton (Mass.)	do		<i>Soluble Pacific Guano</i> — Garanti Trouvé
827	do	do		<i>Potato Special</i> — Garanti Trouvé
828	do	do		<i>Nobsque Guano</i> — Garanti Trouvé
829	do	do		<i>Pure Bone Meal</i> — Garanti Trouvé

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	Valeur du tonneau de 2,000 liv.	
Total, y com-pris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'am-moniaque.	Total calculé en ammoniacque	Soluble dans l'eau.	Rétro-gradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utili-sable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	S. c.	
Trace.	Trace.	14.55	0.55	0.38	15.48	15 à 17	18.90	18.44	813	
3.79	4.60				12.15		2.10	17.50	814	
4.18	5.08	1.28	4.10	6.01	11.39	5.38	2.18	20.00	24.38	
									815	
1.42	1.73	3.04	0.93	4.22	8.19	3.97	2.33	12.75	14.75	
4.12	4.50 à 5.50				7 à 8		6.50 à 8.50		816	
2.75	3.35		4.60	2.05	6.65	4.60	3.24	7.1	22.36	
2.89	3 à 4	6 à 8					2.50 à 3		817	
2.52	3.06		2.94	5.50	8.44	2.94	2.24	12.45	17.13	
3.71	4 à 5						5 à 6	6 à 8	818	
3.41	4.14	Trace.	3.01	5.76	8.77	3.01	6.89	10.86	24.48	
3.05 à 4					23.50 à 24		101 à 102		819	
3.86	4.69		7.22	14.53	21.75	21.75	7.93	31.73	820	
			5.93	10.83	16.76	5.93	0.15	14.10	820	
12 à 13							20 à 21		821	
11.39	13.83	11.58	2.25	0.44	14.27	13.83	21.63	2.98	66.87	
									822	
		10.95	0.93	0.75	12 à 13	12.63	11.88	13.25	14.91	
1.25 à 2	1.50 à 2.50	7 à 9	2 à 3	2 à 3	11 à 15	9 à 12	1.85 à 2.50		21.05	
1.79	2.17	6.45	2.28	2.52	11.25	8.73	1.90	14.18	19.07	
1.25 à 2	1.50 à 2.50	7 à 9	2 à 3	2 à 3	11 à 15	9 à 12	1.85 à 2.50		21.09	
1.74	2.11	6.48	2.50	2.55	11.53	8.98	1.97	4.19	19.33	
2.47 à 4.12	3 à 5				20 à 25	21.25		5.70	30.23	
3.46	4.20		6.83	14.42	21.25	21.25		15 à 18.75	22.17	
2.25 à 3	2.75 à 3.50	7 à 9	1.50 à 3	2 à 4	10.50 à 16		2 à 3.50	18.75	22.17	
2.53	3.07	6.21	2.83	2.77	11.81	9.04	2.48	12.03	20.06	
2.05 à 2.88	2.50 à 3.50	6 à 8	2 à 4	1 à 2	9 à 14	8 à 12	3 à 4		21.75	
2.39	2.90	6.38	2.66	2.54	11.58	9.04	3.21	11.76	20.46	
1.15 à 1.65	1.40 à 2	5 à 8	3 à 4	1 à 2	9 à 14	8 à 12	2 à 3		18.08	
1.18	1.43	6.63	2.07	1.55	10.25	8.70	3.14	4.88	16.83	
2.47 à 4.12	3 à 5				20 à 25				829	
3.29	4.00		7.01	14.62	21.63	21.63	5.85	30.23	829	

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
830	Standard Fertilizer Co., Boston (Mass.)	Fabricants.		<i>Standard Lawn Dressing</i> — Garanti..... Trouvé.....
831	Cleveland Dryer Co.	do		<i>Fine Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé.....
832	do	do		<i>Fertilizer for all Crops</i> — Garanti..... Trouvé.....
833	Cumberland Bone Phosphate Co., Boston (Mass.)	do		<i>Cumberland Fine Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé.....
834	do	do		<i>Cumberland Superphosphate</i> — Garanti..... Trouvé.....
835	do	do		<i>Cumberland Potato Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé.....
836	do	do		<i>Cumberland Fertilizer for all Crops</i> — Garanti..... Trouvé.....
837	Williams & Clark Fertilizer Co., Boston (Mass.)	do		<i>Americus Potato Manure</i> — Garanti..... Trouvé.....
838	do	do		<i>Americus Corn Phosphate</i> — Garanti..... Trouvé.....
839	do	do		<i>Americus Pure Bone Meal</i> — Garanti..... Trouvé.....
840	do	do		<i>Americus Royal Bone Phosphate for all Crops</i> — Garanti..... Trouvé.....
841	Wm. Faint, Peterborough	do		<i>Pure Ground Bone</i> — Garanti..... Trouvé.....
842	E. Frank Coe Co., 133 Front St., New-York.	do	Sang séché, chairs, guano de poisson, os, guano phosphatique, sulfate de potasse et acide sulfurique.	<i>E. Frank Coe's High Grade Ammoniated Bone Superphosphate</i> — Garanti..... Trouvé.....
843	do	do		<i>E. Frank Coe's Standard Grade Ammoniated Bone Superphosphate</i> — Garanti..... Trouvé.....
844	do	do		<i>E. Frank Coe's Columbian Potato Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé.....
845	do	do		<i>E. Frank Coe's Grass and Grain Fertilizer</i> — Garanti..... Trouvé.....

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.											Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Azote.		Acide phosphorique.				Potasse.	Eau.				
	Total calculé en ammoniacal	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.						
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.			
4.95 à 5.78	6 à 7	4 à 5	1 à 2	1 à 2	6 à 8	5 à 6	2.50 à 3.50	24 56	830			
5.29	6.43	7.22	0.14	0.96	8.32	3.28	3.82	25 91				
2.47 à 4.12	3 à 5				20 à 25			32 50	831			
3.61	4.39	0.32	2.24	21.30	23.86	23.86	5.10	32 50				
1.03 à 1.64	1.25 à 2	7 à 9	1 à 2	1 à 2	9 à 13	8 à 11	2 à 3	18 59	832			
1.25	1.52	7.54	1.74	1.92	11.20	9.28	2.41	18 41				
2.47 à 4.12	3 à 5				20 à 25			32 92	833			
3.72	4.52	0.51	2.76	20.34	23.61	23.61	5.02	32 92				
2.06 à 2.89	2.50 à 3.50	6 à 7	2 à 3	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2 à 3	21 62	834			
2.66	3.23	7.68	2.87	2.43	12.98	10.55	2.80	21 13				
2.06 à 2.89	2.50 à 3.50	6 à 7	3 à 4	2 à 3	11 à 14	9 à 11	3 à 4	23 78	835			
2.07	2.52	5.12	2.82	4.47	12.41	7.94	2.93	21 76				
1.03 à 1.85	1.25 à 2.25	6 à 7	2 à 3	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2 à 3	19 13	836			
1.22	1.48	6.71	1.60	1.92	10.23	8.31	2.16	16 93				
2.06 à 2.89	2.50 à 3.50	6.50 à 8	1.50 à 3	1 à 2	9 à 13	8 à 11	3 à 4	22 29	837			
2.29	2.79	5.24	2.95	4.09	12.28	8.19	2.61	21 68				
2.06 à 2.89	2.50 à 3.50	7 à 9	2 à 3	1 à 2	10 à 14	9 à 12	1.50 à 2.50	21 90	839			
2.29	2.79	7.55	1.79	3.45	12.79	9.34	1.66	21 74				
2.47 à 4.12	3 to 5				20 à 25			33 19	839			
3.76	4.57	0.45	3.22	19.83	23.50	23.50	0.25	33 19				
1.03 à 1.64	1.25 à 2	6 à 7	1 à 2	1 à 2	8 à 11	7 à 9	2 à 3	16 79	840			
1.23	1.50	6.52	2.19	2.04	10.75	10.75	2.07	17 39				
3.99	4.85		2.56	18.68	21.24	21.24	7.02	31 08	841			
1.85	2.50 à 3	7 à 9	2 à 3	2 à 3	11 à 13	9 à 12	1.85	21 23	842			
2.15	2.61	7.17	1.79	2.81	11.77	8.96	2.53	21 20				
1.75 à 2.25	2 à 2.50	6 à 8	2 à 3	1 à 2	9 à 11	8 à 10	1.35	18 87	843			
1.70	2.06	7.29	2.69	2.56	12.54	9.98	2.08	20 53				
1 à 1.25	1.50 à 2	7 à 9	2 à 3	2 à 3	11 à 13	9 à 12	1.85	19 50	844			
1.57	1.91	7.42	2.30	3.07	12.79	9.72	2.00	20 39				
.80 à 1.00	1 à 2	7 à 8	2 à 3	1 à 2	10 à 12	9 à 11	1.35	16 83	845			
1.04	1.25	7.55	1.92	3.45	12.92	9.57	1.79	19 01				

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
846	A. McInnis, Talbot St., London (Ont.)	Fabricants.....		<i>Crown Jewel</i> — Garanti..... 7.54 Trouvé..... 7.46
847	do	do		<i>McInnis' Own</i> — Garanti..... Trouvé..... 6.77
848	Thomas Phosphate Syndicate, Londres (Ang.)	G. C. Miller, Middleton (N.-E.)		<i>Thomas Phosphate Powder</i> — Garanti..... Trouvé..... Trace
849	The Wm. Davies Co., Toronto (Ltd.)	Fabricants.....	Sang, os et autres débris d'abattoirs.	<i>Exhibit "A"</i> — Garanti..... 8.38 Trouvé..... 8.46
850	W. Harris & Co., Toronto.	do		<i>Bone Meal</i> — Garanti..... Trouvé..... 4.06
851	do	do		<i>Brand "H"</i> — Garanti..... Trouvé..... 8.13
852	Standard Fertilizer Co., Boston.	do		<i>Standard Guano</i> — Garanti..... 1.25 à 2 Trouvé..... 1.44
853	Clark's Cove Fertilizer Co., Boston.	do		<i>Clark's Cove King Philip Alkaline Guano for Potatoes</i> — Garanti..... 1.25 à 2 Trouvé..... 1.32
854	Cumberland Bone Phosphate Co., Boston (Mass.)	do		<i>Cumberland Guano</i> — Garanti..... 1.03 à 2.05 Trouvé..... 1.24
855	do	do		<i>Cumberland Seeding Down Manure</i> — Garanti..... 1.03 à 2.05 Trouvé..... 1.20
856	The Quinipiac Company, 92 State St., Boston.	do		<i>Quinipiac Seeding Down Manure</i> — Garanti..... .82 à 1.65 Trouvé..... 1.16
857	do	do		<i>Quinipiac Climax Phosphate for all Crops</i> — Garanti..... 1.03 à 1.64 Trouvé..... 1.89
858	do	do		<i>Quinipiac Potato Phosphate</i> — Garanti..... 2.05 à 2.88 Trouvé..... 2.36
859	The W. A. Freeman Co., Ltd., 57 Ferguson Ave. S., Hamilton (Ont.)	do		<i>Pure Bone Meal</i> — Garanti..... Trouvé..... 2.82
860	do	do		<i>Sure Growth Manure</i> — Garanti..... Trouvé..... 4.78
861	do	do		<i>Potato Manure</i> — Garanti..... Trouvé..... 4.45
862	do	do		<i>Bone and Potash</i> — Garanti..... Trouvé..... 4.04

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniacque	Soluble dans l'eau.	Rétro-gradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	§ c.	
7.54	9.16	Trace	3.51	5.76	9.27	3.51	.38	8.15	24.09	846
7.46	9.07	Trace	3.54	5.80	9.34	3.54	.36	9.15	23.91	
6.77	8.23	Trace	3.40	6.32	9.72	3.40	7.89	5.25	30.17	847
Trace	Trace	Trace	7.80	8.45	16 à 18 16.25	7.80	Aucune.	10	14.50	848
8.38	10.17	Trace	5.88	3.07			.46	5.90	29.58	849
8.46	10.26	.25	4.49	3.71	8.45	8.45	Trace.	6.00	29.25	
4.06	4.93	.19	10.44	10.87	21.50	21.50		5.25	32.32	850
8.13	9.87	.25	4.61	4.60	9.46	4.86	.25	3.50	29.74	851
1.25 à 2	1.50 à 2.50			2 à 3	3.50 à 13	6.50 à 10	3 à 4			852
1.44	1.75	5.76	2.17	2.30	10.23	7.93	3.34	13.64	18.57	
1.25 à 2	1.50 à 2.50	6.00	1.50 à 2	1.50 à 2	8 à 11	6.50 à 9	3 à 4		18.45	853
1.32	1.60	5.88	2.44	1.79	10.11	8.32	3.20	13.46	18.04	
1.03 à 2.05	1.25 à 2.25	5 à 6	3 à 4	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2 à 3		17.52	854
1.24	1.51	6.87	2.37	2.07	11.31	9.44	3.16	14.96	17.99	
1.03 à 2.05	1.25 à 2.25	6 à 7	2 à 3	2 à 3	10 à 13	8 à 10	2 à 3		17.36	855
1.20	1.46	6.88	2.72	2.23	11.83	9.60	3.84	14.50	18.87	
.82 à 1.65	1 à 2	7 à 8	2 à 3	1 à 2	10 à 13	9 à 11	2 à 3		17.80	856
1.16	1.41	7.20	1.28	2.55	11.03	8.48	2.78	13.80	16.51	
1.03 à 1.64	1.25 à 2	7 à 9	1 à 2	1 à 2	9 à 13	8 à 11	2 à 3		18.59	857
1.89	2.30	8.31	1.93	2.39	12.63	10.24	3.60	13.82	21.13	
2.05 à 2.88	2.50 à 3.50	6 à 8	2 à 4	1 à 2	9 à 14	8 à 12	3 à 4		21.75	858
2.36	2.87	7.20	1.92	3.67	12.79	9.12	3.14	10.68	20.81	
2.82	3 à 5	0.95	6.89	15.99	23 à 25	23.83		5.78	31.33	859
4.78	3.50 à 5				8 à 10		3 à 4			860
	5.80	8.31	0.49	2.39	11.19	8.80	4.01	3.50	26.91	
4.45	3 à 4				8 à 10		5 à 7			861
	5.41	7.52	2.40	1.75	11.67	9.92	6.90	4.40	30.10	
4.04	2 à 3				9 à 10		6 à 8			862
	4.90	6.72	3.19	2.40	12.31	9.91	8.87	3.76	31.30	

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrai .
863	The W. A. Freeman Co., Ltd., 57 Ferguson Ave. S., Hamilton (Ont.)	Fabricants.		<i>Celery and Early Vegetable—</i> Garanti..... Trouvé.....
864	do	do		<i>Grass and Grain—</i> Garanti..... Trouvé.....
865	do	do		<i>Tankage—</i> Garanti..... Trouvé.....
866	Cumberland Bone Phosphate Co., Boston (Mass.)	do		<i>Cumberland Dominion Ground Bone—</i> Garanti..... Trouvé.....
867	Bradley Fertilizer Co., Boston (Mass.)	do		<i>Nova Scotia Ground Bone—</i> Garanti..... Trouvé.....
868	S. Archibald & Sons, Truro (N.-E.)	do	Noir de raffinerie, nitrate de soude, poudre d'os, potasse, plâtre et cendres.	<i>Archibald's General Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
869	do	do		<i>Archibald's Potato Phosphate—</i> Garanti..... Trouvé.....
870	do	do		<i>Archibald's Pure Ground Raw Bone—</i> Garanti..... Trouvé.....
871	The Steele Briggs Seed Co., Ltd., Toronto.	do		<i>Standard Plant Food—</i> Garanti..... Trouvé.....
872				do
873	do	do	<i>Guano—</i> Garanti..... Trouvé.....	
874	Great Eastern Fertilizer Co., Rutland, Vt. (E.-U. A.)	Fabricants.		<i>Great Eastern Northern Corn Special Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
875	do	do		<i>Great Eastern Potato Manure Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
876	do	do		<i>Great Eastern General Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
877	do	do		<i>Great Eastern Grass and Oats Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....
878	do	do		<i>Great Eastern Dissolved Bone Fertilizer—</i> Garanti..... Trouvé.....

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Azote.		Acide phosphorique.				Potasse.	Eau.	Valeur du tonneau de 2,000 liv. \$ c.	Numéro de l'échantillon.
	Total calculé en ammoniaque	Soluble dans l'eau.	Rétrograde ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.				
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
4.48	6 à 8 5.44	7.20	0.64	2.23	9 à 10 10.07	7.84	6 à 8 4.10	31.93	863	
4.48	2 à 3 5.44	6.14	1.32	2.04	9 à 11 9.50	7.46	1 à 2 2.47	22.77	864	
7.00	5 à 7 8.50	0.77	0.65	10.88	13 à 15 12.30	12.30	7.56	29.61	865	
2.47 à 4.12 3.69	3 à 5 4.49	0.45	1.34	21.56	20 à 25 23.35	23.35	5.56	32.43	866	
2.50 à 3.25 3.47	3 à 4 4.21	0.96	2.25	20.30	21 à 24 23.51	23.51	5.38	32.25	867	
2.14	2.60	1.28	1.60	4.31	7.19	2.88	3.95	16.90	868	
2.51	3.05	1.12	2.56	4.00	7.68	3.68	4.37	18.77	869	
3.82	4.64	0.96	4.00	15.83	20.79	20.79	7.60	30.55	870	
5.04	6.12	3.36	2.63	2.33	8.32	5.99	4.00	25.55	871	
4.75	6.00 5.77	3.86	2.16	2.30	8.32	6.02	2.58	23.42	872	
6.59	8.00	.77	2.94	7.29	11.00	3.71	1.16	23.38	873	
3.86 3.40	3.72 à 4 4.13	4.25 .51	4.25 6.65	1 à 2 2.56	9.72	7.16	2 à 4 2.61	24.71 21.38	874	
2.75 2.63	2.50 à 3 3.19	4.25 1.92	4.25 5.76	1 à 2 2.30	9.98	7.68	4 à 6 4.52	23.12 22.00	875	
1.25 1.34	1 à 1.50 1.63	4.25 .64	4.25 6.91	1 à 2 2.56	10.11	7.55	4 à 6 4.79	19.52 19.18	876	
.62	.76	8.19	3.59	2.04	13.82	11.78	2 à 4 2.05	19.41	877	
.39	.47	11.51	2.69	1.41	15.61	14.20	13.54	18.13	878	

RÉSULTATS de l'examen de 124 échantillons

Numéro de l'échantillon.	Nom du fabricant.	De qui reçu.	Matières premières.	Nom ou marque de l'engrais.
879	Great Eastern Fertilizer Co., Rutland, Vt. (E.-U.A.)	Fabricants		<i>Great Eastern Pure Ground Bone—</i> Garanti Trouvé
880	B. & M. Rattenbury, Charlottetown (I.P.-É.)	do	Débris d'abattoirs.	<i>Fertilizer—</i> Garanti Trouvé
881	Importé.....	John S. Pearce & Co., London (Ont.)		<i>Desiccated Bone—</i> Garanti Trouvé
882	The Nova Scotia Fertilizer Co., Halifax (N.-É.)	Fabricants	Os, muriate de potasse et débris d'abattoirs.	<i>Ceres Superphosphate—</i> Garanti Trouvé
883	do	do		<i>Potato Phosphate—</i> Garanti Trouvé
884	do	do		<i>Apple Tree Phosphate—</i> Garanti Trouvé
885	do	do		<i>Strawberry Phosphate—</i> Garanti Trouvé
886	do	do		<i>Ground Bone or Bone Meal—</i> Garanti Trouvé

d'engrais du commerce enregistrés en 1898—Fin.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.
Azote.		Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.			
Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniaque	Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.		
	2.06	2 à 3	12.00	12.00		22.25				32 54	879
	3.71	4.50		10.24	15.22	25.46	25.46		7.06	35 38	
	6.54	7.94	51	10.24	1.28	12.03	12.03		7.28	28 85	880
	1.40	1.97		18.43	13.43	31.10			5.37		881
		1.70				31.86	31.86		3.42	37 06	
		2.00 à 2.68				9.25 à 10.70		2.14 à 2.44			882
	2.00	2.43	2.69	1.92	4.22	8.83	8.83	2.34	7.60	16 82	
		3.71 à 4.24				7.85 à 9.25		4.70 à 5.21			883
	2.58	3.13	2.17	1.41	3.33	6.91	6.91	4.15	10.44	17 85	
		3.25 à 4.03				7.85 à 9.75		6.53 à 8.00			884
	2.36	2.87	3.33	1.02	2.24	6.59	6.59	8.32	17.90	21 76	
		2.02 à 2.65				8.29 à 9.26		6.50 à 8.02			885
	1.69	2.06	3.33	0.89	2.37	6.59	6.59	8.71	12.32	20 55	
		4.53				22.66					886
	3.71	4.50	0.96	20.73	1.98	23.67	23.67	0.52	7.80	35 38	

ANNEXE H.

BULLETIN N° 56—ENGRAIS EN VENTE, 1898.

M. E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur,

MONSIEUR,—Dans le cours du mois de mars dernier cinquante-huit échantillons de différents engrais agricoles ont été recueillis dans les différentes circonscriptions du Revenu de l'Intérieur à l'est du lac Huron, et soumis aux analystes officiels. Il n'en a pas été pris dans le Manitoba ni le Nord-Ouest, attendu qu'en l'absence de demande pour les engrais dans ces régions, il est difficile d'y obtenir des échantillons de ces produits. Le tableau qui accompagne le présent rapport contient les résultats de l'examen des cinquante-huit échantillons. En regard de la désignation de chaque échantillon et à la suite du mot *trouvé* sont donnés les pour-cent des matières fertilisantes contenues dans l'échantillon ainsi que sa valeur relativement aux autres marques. Au-dessus de cette ligne sont les nombres garantis par le fabricant; la ligne de dessous donne les pour-cent des différents principes qu'ils contiennent tels qu'obtenus à l'analyse de l'échantillon de type présenté au département et publiés avec le bulletin n° 55.

Sur les cinquante-huit échantillons qui figurent ici, deux seulement sont de types non enregistrés, et non décrits dans le bulletin n° 55. C'est une proportion beaucoup moindre que celle de l'an dernier, et l'amélioration est due, je crois, aux poursuites qui ont été intentées à la suite de mon rapport du 6 juillet dernier, contre les vendeurs et fabricants qui avaient négligé de fournir des échantillons. Parmi les engrais aujourd'hui décrits il s'en trouvent qui ont été déclarés falsifiés à cause d'écarts dommageables dans leur composition. Je recommande la publication du présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Ingénieur en chef.

25 août 1898.

RÉSULTATS de l'examen de 58

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote.		
		Vendeur.	Fabricant, d'après le vendeur.		Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniacque	
1898.		Halifax (N.-E.)		Analyste—M. Bowman.		p. 100.	p. 100.
4 mars.	16603	E. H. Oland, Bedford Row.	Provincial Fertilizer Co., St-Jean (N.-B.)	Imperial Superphosphate	Garanti.	1.64	1.99
					Trouvé.91	1.10
					Type		
4 "	16604	" " " "	" " " "	Ground Bone:	Garanti.	2.47	3.00
					Trouvé.	4.75	5.76
					Type		
4 "	16605	Nova Scotia Fert'r Co., Halifax (N.-E.)	Vendeurs.	Ceres Superphosphate:	Garanti.	2.26	2.75
					Trouvé.	2.00	2.43
					Type		
4 "	16606	" " " "	" " " "	Potato Phosphate:	Garanti.	2.45	2.97
					Trouvé.	2.58	3.13
					Type		
7 "	16607	E. M. Walker, Dartmouth (N.-E.)	Pacific Guano Co., Boston (Mass.)	Soluble Pacific Guano:	Garanti.	2.25 à 3	2.75 à 3.50
					Trouvé.	2.22	2.69
					Type	2.53	3.07
8 "	16608	E. E. McNutt, Truro (N.-E.)	Wallace & Frazer (importateurs), St-Jean (N.-B.)	Thomas' Phosphate Powder:	Garanti.		
					Trouvé.		
					Type		
8 "	16609	M. J. Lewis, Central-Onslow (N.-E.)	Vendeur.	Bone Meal:	Garanti.	4.36	5.29
					Trouvé.		
					Type		
10 "	16610	DeWolf & Larmon	Nova Scotia Fertilizer Co.	Ceres Superphosphate:	Garanti.	2.31	2.80
					Trouvé.	2.00	2.43
					Type		
10 "	16611	Dodge & Dennison	Bowker Fertilizer Co., Boston (Mass.)	Bowker's Ground Bone:	Garanti.	2.89	3 à 4
					Trouvé.	2.87	3.49
					Type	3.57	4.33
10 "	16612	Pidgeon Fert'r Co., Windsor (N.-E.)	Vendeurs.	Ground Bone:	Garanti.	3.05 à 4	
					Trouvé.	4.13	5.02
					Type	3.86	4.69
7 "	17533	Wallace & Frazer, 90 Germain St.	Importé par les vendeurs.	Thomas' Phosphate Powder:	Garanti.		
					Trouvé.		
					Type		
7 "	17534	D. J. Seely & Son, Walker's Wharf.	Bowker Fert'r Co., Boston (Mass.)	Bowker's Potato Phosphate:	Garanti.	2.06	2 à 3
					Trouvé.	2.22	2.70
					Type	2.46	2.98

échantillons d'engrais en vente en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Observations de l'analyste officiel.
Acide phosphorique.							Potasse.	Eau.	Valeur relative du tonneau de 2,000 liv.	
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.						
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.		
3.58	1.66	5.63	10.87	5.24	1.58	18.12	13.42	16603	Pauvre en acide phosphorique, et par conséquent falsifié.	
9.02	.13	7.10	16.25	9.15	1.74	12.35	22.07			
Trace.	14.0	8.06	22.14	22.14		7.50	29.48	16604	Pauvre en azote et par conséquent falsifié.	
	6.85	15.22	22.07	22.07		7.55	34.15			
			9.25 à 10.70		2.14 à 2.44			16605	Normal.	
2.94	1.80	5.24	9.98	4.74	8.82	18.50				
2.69	1.92	4.22	8.83	8.83	2.34	7.60	16.82			
			7.85 à 9.25		4.70 à 5.21			16606	Egal au type.	
2.17	2.18	4.99	9.34	4.35	4.02	12.98	20.09			
2.17	1.41	3.33	6.91	3.58	4.15	10.44	17.85			
7 à 9	1.50 à 3	2 à 4	10.50 à 16	10.25	2 à 3.50	15 à 18.75	22.17	16607	A peine égal au type garanti.	
5.12	4.08	1.80	11.00	9.20	1.83	17.24	18.41			
6.21	2.83	2.77	11.81	9.04	2.48	12.03	20.06			
			17 à 20					16608	Inférieur à la garantie.	
	8.96	5.88	14.84	8.96		4.74	13.98			
	5.93	10.83	16.76	5.93		0.15	14.10			
0.45	8.50	13.44	22.39	22.39		8.82	33.79	16609	Non enregistré.	
			9.25 à 10.70		2.14 à 2.44			16610	Egal à la garantie.	
2.88	2.24	5.12	10.24	5.12	2.22	8.68	18.91			
2.69	1.92	4.22	8.83	4.61	2.34	7.60	16.82			
			18 à 22					16611	Egal à la garantie.	
2.40	15.87	1.73	20.00	20.00		3.22	28.94			
1.68	6.24	14.63	22.55	22.55		4.80	32.08			
			23.50 à 24		.01 à .02			16612	Egal à la garantie.	
Traces.	18.74	5.25	23.99	23.99		6.12	35.77			
	7.22	14.53	21.75	21.75		7.93	31.73			
			17 à 20					17533	Non falsifié.	
	7.02	9.34	16.36	7.02		0.25	14.26			
	5.93	10.83	16.76	5.93		0.15	14.10			
9 à 12			11 à 13		2 à 3		20.08	17534	do	
5.75	3.12	3.20	12.07	8.87	2.08	12.13	18.80			
8.24	1.75	3.44	13.43	9.99	3.12	8.68	22.02			

RÉSULTATS de l'examen de 58

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote.	
		Vendeur.	Fabricant, d'après le vendeur.		Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniaque
1898.		<i>Saint-Jean (N.-B.)</i>	<i>Analyste—le prof. E. B. Kenrick—Fin.</i>		p. 100.	p. 100.
9 mars.	17535	C.H. Peters & Sons, Walker's Wharf.	Bradley Fert'r Co., Boston, (Mass.)	<i>Bradley's XL Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2.06 à 2.88 2.18 3.04	2.50 à 3.50 2.65 3.69
10 "	17536	Provincial Chem'l Fertilizer Co., 89 Water St.	Vendeurs.....	<i>Imperial Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.45 .91 2.98 1.10
10 "	17537	" " "	"	<i>Potato Phosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.63 1.01 3.19 1.23
10 "	17538	" " "	"	<i>Victor Guano:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.59 1.14 1.93 1.38
15 "	17539	Small & Fisher Co., Ltd., Main St.	E. Frank Coe Co., Front St., New-York.	<i>Columbia Potato Fert'r:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	1 à 1.25 1.35 1.57	1½ à 2 1.64 1.91
15 "	17540	<i>Frédéricton (N.-B.)</i> J. F. Vanbuskirk, Phoenix Square.	Quinnipiac Fertilizer Co., New-York.	<i>Quinnipiac Climax Phosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	1.03 à 1.64 1.32 1.89	1.25 à 2 1.60 2.30
16 "	17541	" " "	Great Eastern Fertilizer Co., New-York.	<i>Great Eastern General Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.25 1.35 1.34	1 à 1.50 1.64 1.63
22 "	18641	<i>Sherbrooke (Qué.)</i> F. L. Bean, rue Wellington.	Nichol's Chemical Co., Capelton (Qué.)	<i>The Victor:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.04 2.05	2 à 3 2.48 2.50
22 "	18642	Gendron, Denault & Co., rue King.	Cleveland Dryer Co., Cleveland (E.-U.)	<i>Cleveland Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	1.03 à 1.64 1.12 1.25	1.25 à 2 1.36 1.52
22 "	18643	<i>Cotiacook (Qué.)</i> B. J. Smith, rue Charles	Bowker Fertilizer Co., Boston (Mass.)	<i>Bowker's Bone & Potash (Square Brand):</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 2.06 1.74 2.33	2 à 3 2.11 2.83
22 "	18645	C. E. Baldwin, cultivateur.	"	<i>Vermont Phosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2.47 1.79 2.56	2.50 à 3.50 2.55 3.11

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

échantillons d'engrais en vente en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur relative du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste officiel.
Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.								
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	§ c.					
8 à 10 6.50 9.75 2.32 2.37 2.06 1.47	10 à 12 10.88 13.59 8.82 12.12 1 à 2 1.85 2.02 15.44 10.05 18 14 24 37	17535	Non falsifié.			
7.03 9.02	2.25 .13	5.19 7.10	14.47 16.25	9.28 9.15 1.71 1.74	10.68 12.35	20 14 22 07	17536	Pauvre en acide phosphorique, et par conséquent falsifié.			
6.62 10.30	2.10	5.56 7.29	14.28 17.59	8.72 10.30 3.98 4.19	9.33 11.00	22 41 26 47	17537	do			
6.40 8.31	1.79 1.08	5.46 6.71	13.65 16.10	8.19 9.39 2.53 .90	12.80 11.05	17 73 21 55	17538	do			
7 à 9 7.14 7.42	2 à 3 2.48 2.30	2 à 3 2.76 3.07	11 à 13 12.38 12.79	9 à 12 9.62 9.72 1.85 2.55 2.00 8.02 9.65	19 50 18 05 20 39	17539	Non falsifié.			
7 à 9 5.77 8.31	1 à 2 1.54 1.93	1 à 2 2.71 2.39	9 à 13 10.02 12.63	8 à 11 7.31 10.24 2 à 3 2.33 3.60 12.62 13.82	18 59 15 04 21 13	17540	do			
à 9 2.34 .64 5.25 6.91	1 à 2 2.41 2.56 10.00 10.11 7.59 7.55 4 à 6 4.44 4.79 14.87 12.80	19 52 17.20 19 18	17541	do			
7.68 7.67	0.50 0.65	2.87 2.94	11.35 11.26	8.48 8.32 3 à 4 4.17 3.41 13.06 12.05	20 26 19 29	18641	Egal au type et non falsifié.			
7 à 9 6.56 7.54	1 à 2 2.39 1.74	1 à 2 2.24 1.92	9 à 13 11.19 11.20	8 à 11 8.95 9.28 2 à 3 2.88 2.41 14.40 14.50	18 59 18 45 18 41	18642	Bon et non falsifié.			
6 à 8 2.88 4.80 1.76 2.31 9.43 7.76	12 à 14 14.07 14.87 4.64 7.11 2 à 3 2.03 2.89 5.96 6.20	21 61 20 34 24 69	18643	Non falsifié mais inférieur au type en acide phosphorique soluble et en potasse.			
8 à 10 7.04 7.52 1.76 1.75 4.47 3.68	10 à 12 13.27 12.95 8.80 9.27 3 à 5 3.24 5.00 21 08 10.74 10.09	21 08 19 43 23 43	18645	Non falsifié.			

RÉSULTATS de l'examen de 58

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote.	
		Vendeur.	Fabricant d'après le vendeur.		Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniacque
1898.		<i>Coaticook (P. Q.)</i>	<i>Analyste—le Dr M. Fiset—Fin.</i>		p. 100.	p. 100.
22 mars.	18646	O. M. Moulton, rue Charles.	Pacific Guano Co., Boston (Mass.)	<i>Soluble Pacific Guano:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 25 à 3 27 2 27 2 53	2 75 à 3 50 2 77 3 06
		<i>Montréal.</i>	<i>Analyste, le Dr J. B. Edwards.</i>			
10 "	18629	R. J. Latimer et Cie, 146 rue McGill.	Nichol's Chemical Co., Capelton (P. Q.)	<i>Royal Canadian:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 71 3 43 3 62	4 à 5 4 17 4 40
10 "	18630	"	"	<i>Capelton Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....		Trace seul. Trace.
"	18631	"	"	<i>No. 1 Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	Trace.	Trace.
11 "	18632	Wm. Ewing et Cie, 142 rue McGill.	Wallace et Frazer, importateurs, St-Jean (N.-B.)	<i>Thomas' Phosphate Powder:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....		Trace.
11 "	18634	"	"	<i>Albert's Concentrated Manure:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	12 à 13 11 48 11 39	13 93 13 83
18 "	18635	Wm. Evans, 93 rue McGill.	Provincial Chemical Fertilizer Co., Saint-Jean (N.B.)	<i>Victor Guano:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 94 1 14	3 57 1 38
18 "	18636	"	"	<i>Imperial Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 36 91	4 08 1 10
18 "	18637	"	"	<i>Bone Meal:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 83 4 75	3 31 5 76
19 "	18638	"	"	<i>Fruit Free Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 21 94	3 94 1 14
19 "	18639	"	"	<i>Potato Phosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 78 1 01	4 59 1 23
19 "	18640	R. J. Latimer, 146 rue McGill.	Nichol's Chemical Co., Capelton (P. Q.)	<i>Reliance:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 06 2 10 1 60	2 à 3 2 55 1 95

échantillons d'engrais en vente en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur relative du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste officiel.
Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.	p. 100.	p. 100.	p. 100.			
Soluble dans l'eau.	Rétro-gradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.								
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	§ c.					
7 à 9 5 76 6 21	1 50 à 3 3 04 2 83	2 à 4 3 35 2 77	10 50 à 16 12 15 11 81	8 80 8 80 9 04	2 à 3 50 2 41 2 48	15 à 18 75 13 70 12 03	22 17 19 45 20 06	18646	Bon et non falsifié.			
8 89 8 95	79 1 92	1 67 1 41	11 35 12 28	9 à 11 9 68 10 87	5 à 6 4 95 5 02	9 35 9 40	26 64 27 23	18629	Egal à la garantie du bulletin 55.			
6 55 9 59	2 35 0 91	3 09 2 81	11 99 13 31	8 à 10 8 90 10 50	Trace seul.	11 37 13 35		18630	" "			
10 07 11 35	1 09 0 81	1 31 2 81	12 47 14 97	11 14 11 16 12 16	Trace.	8 00 13 75	13 67 15 35	18631	" "			
Trace.	5 91 5 93	9 44 10 83	17 à 20 15 35 16 77	5 91 5 93		0 10 0 15	13 11 14 10	18632	Inférieur à la garantie et falsifié, étant pauvre en phosphates.			
10 87 11 58	1 83 2 25	0 25 0 44	14 à 16 12 95 14 27	12 70 13 83	20 à 21 18 88 21 63	4 85 2 98	62 67 66 87	18634	Au-dessous du type et de la garantie en phosphates et en potasse; falsifié.			
6 72 8 31	3 67 1 08	4 80 6 71	15 19 16 10	10 39 9 39	96 96	9 25 11 65	21 61 21 55	18635	Egal au type, non garanti dans le bulletin 55.			
6 88 9 02	3 51 13	3 81 7 10	14 20 16 25	10 39 9 15	0 83 1 74	9 85 12 35	22 19 22 07	18636	Pas de garantie dans le bulletin 55, au-dessous du type en phosphates et potasse, par conséquent falsifié.			
Trace. Trace.	5 94 6 85	14 20 15 22	20 14 22 07	20 14 22 07		6 00 7 55	27 52 34 15	18637	Au-dessous du type du bulletin 55 (pas de garanti) en phosphates et en amn.; falsifié.			
3 67 8 51	7 83 96	4 49 7 67	15 99 17 14	11 50 9 47	4 02 4 68	9 72 10 45	26 36 26 11	18638	Egal au type du bulletin 55; non garanti.			
7 04 10 30	2 39 7 29	5 11 7 29	14 54 17 59	9 43 10 30	6 05 4 19	8 75 11 00	28 08 26 47	18639	Pas de garantie dans le bulletin 55, mais inférieur à l'échantillon type en phosphates.			
3 35 4 47	2 63 0 65	2 17 4 22	8 15 9 34	6 à 7 5 98 5 12	2 à 3 2 35 2 86	13 10 12 50	15 07 14 18	18640	Egal à la garantie du bulletin 55.			

RÉSULTATS de l'examen de 58

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote.		
		Vendeur.	Fabricant d'après le vendeur.		Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniacque	
							p. 100.
1898.		Ottawa.	Analyste, le Dr F. X. Valade.				
4 mars.	18225	Graham Bros., rue Sparks.	The W. A. Freeman Co., Hamilton.	<i>Bone Meal:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 à 5 4 18 4 42 3 42		
4 "	18226	"	"	<i>Lawn Dressing:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	5 à 7 4 32 3 56		
4 "	18227	"	Wallace & Frazer, importateurs, St-Jean (N.-B.)	<i>Alberts Concentrated Manure:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	12 à 13 14 43 11 89 11 39		
		Smith's Falls (Ont.)					
4 "	18229	The Standard Fertilizer Co.	Vendeurs.....	<i>Special Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	3 29 3 50 à 4 50 4 59 3 88 3 19		
4 "	18230	"	"	<i>No. 1 Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	1 55 1 50 à 2 25 2 14 1 84 1 52		
4 "	18231	"	"	<i>Standard Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 47 2 50 à 3 50 3 28 2 72 2 24		
4 "	18232	"	"	<i>Corn and Grass Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 06 2 to 3 2 91 2 21 1 82		
4 "	18233	W. J. Graham	Bradley Fertilizer Co., Boston (Mass.)	<i>Bradley's Potato Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	2 06 à 2 88 2 50 à 3 50 2 52 2 77 2 28		
		London (Ont.)	Analyste, le Dr W. H. Ellis.				
4 "	19040	A. McInnis, Talbot St.	Vendeur.....	<i>Crown Jewel:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	7 54 9 16 8 45 9 07 6 96 7 46		
"	19042	"	"	<i>McInnis' Own:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....	5 96 7 24 8 23 6 77		
"	19041	J. S. Pearce	Wallace & Frazer, importateurs, St-Jean (N.-B.)	<i>Thomas' Phosphate Powder:</i> Garanti..... Trouvé..... Type.....			

échantillons d'engrais en vente en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.							Valeur relative du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste officiel.
Acide phosphorique.					Potasse.	Eau.			
Soluble dans l'eau.	Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.					
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$ c.		
			23 à 25					18225	Normal.
0 32	7 36	17 75	25 43	25 43	Aucun.	4 16	34 49		
0 95	6 89	15 99	23 83	23 83		5 78	31 33		
7 68	2 07	1 76	11 51	9 75	5 74	5 56	27 83	18226	Non garanti dans le bulletin 55.
			14 à 16		20 à 21			18227	Potasse un peu au-dessous de la garantie, mais non falsifié.
12 79	2 24	0 32	15 35	15 03	19 43	2 16	67 07		
11 58	2 25	0 44	14 27	13 83	21 63	2 98	66 87		
8 à 10			10 à 12		6 à 9		28 66	18229	Normal.
6 56	2 55	3 52	12 63	9 11	7 32	8 56	30 95		
7 04	0 43	4 31	11 78	7 47	7 08	11 32	28 32		
9 à 11			12 à 14		1 à 1 50		20 18	18230	"
8 16	0 79	5 92	14 87	8 95	1 94	16 10	22 84		
8 47	0 65	5 43	14 55	9 12	1 93	16 02	21 99		
9 à 11			11 à 13		2 à 2 50		22 39	18231	"
6 40	0 63	6 88	13 91	7 03	3 20	15 10	25 09		
9 11	2 73	3 51	15 35	11 84	2 30	12 50	25 24		
			9 à 11	7 à 9	4 à 5			18232	"
7 04	1 11	4 96	13 11	8 15	4 58	14 97	25 18		
7 52	0 64	4 63	12 79	8 16	4 65	14 18	23 60		
6 à 7	3 à 4	2 à 3	11 à 14	9 à 11	3 25 à 4 34		22 32	18233	"
5 92	3 83	2 88	12 63	9 75	2 75	12 03	20 03		
4 03	5 43	3 20	12 66	9 46	3 53	11 53	20 95		
Trace.	3 51	5 76	9 27	3 51	0 38	8 15	24 09	19040	Normal et égal à la garantie.
	5 37	5 12	10 49	5 37	0 29	5 72	24 45		
	3 54	5 80	9 34	3 54	0 36	9 15	23 91		
								19042	Falsifié en ce qu'il contient moins de 5 pour 100 d'acide phosphorique utilisable.
	4 09	5 50	9 72	4 22	6 85	3 75	27 64		
	3 40	6 32	9 72	3 40	7 89	5 25	30 17		
			17 à 20					19041	Falsifié parce qu'il contient moins de 8 pour 100 d'acide phosphorique utilisable et n'a tenu pas la garantie. Pas d'azote.
	4 09	11 26	15 35	4 09		0 10	11 97		
	5 93	10 83	16 76	5 93		0 15	14 10		

RÉSULTATS de l'examen de 58

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	NOM ET ADRESSE DU		Nom ou marque de l'engrais.	Azote.	
		Vendeur.	Fabricant, d'après le vendeur.		Total, y compris l'azote à l'état d'acide nitrique ou à l'état d'ammoniaque.	Total calculé en ammoniacque
1898.		<i>Toronto.</i>	<i>Analyste, le Dr W. H. Ellis—Fin.</i>		p. 100.	p. 100.
5 mars.	19043	J. A. Simmers, 147 King St.	W. A. Freeman, Hamilton.	<i>Sure Growth Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3.16 4.78	3.50 à 5 3.84 5.80
5 "	19044	"	Harris et Cie, Toronto.	<i>Brand, H:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 6.68 8.13	8.11 9.87
5 "	19045	"	W. A. Freeman, Hamilton.	<i>Celery and Early Vegetable:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3.99 4.48	6 à 8 4.84 5.44
5 "	19047	Steel, Briggs Co., 130 King St.	W. Faint, Peterboro'.	<i>Bone Meal:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3.58 3.99	4.35 4.85
5 "	19048	"	Standard Fertilizer Co., Boston.	<i>Standard Plant Food:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 4.76 5.04	6.00 5.78 6.12
7 "	19049	Harris & Co., Danforth Ave. <i>Seaforth, Ont.</i>	Vendeurs.....	<i>Bone Meal:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 3.71 4.06	4.50 4.93
24 "	19055	Hamilton & Kerslake. <i>Hamilton, Ont.</i>	Steele, Briggs & Co.	<i>Lawn and Garden Fertilizer:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 4.51 4.75	6.00 5.47 5.77
21 "	19050	The W. A. Freeman Co.	Vendeurs.....	<i>Bone Meal:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.85 2.82	3 à 5 2.25 3.42
21 "	19051	" <i>Toronto.</i>	"	<i>Tankage:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 7.37 7.00	5 à 7 8.94 8.50
21 "	19052	Wm. Rennie, marchand de grain.	Provincial Chem. Fert. Co., St-Jean, (N.-B.)	<i>Potato Phosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.23 1.01	1.49 1.23
21 "	19053	"	"	<i>Imperial Superphosphate:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.05 0.91	1.27 1.18
21 "	19054	"	"	<i>Victor Guano:</i> Garanti..... Trouvé..... Type..... 1.22 1.14	1.48 1.38

échantillons d'engrais en vente en 1898.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Valeur relative du tonneau de 2,000 liv.	Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste officiel.
Acide phosphorique.							Potasse.	Eau.	Soluble dans l'eau.			
Rétrogradé ou soluble dans le citrate.	Insoluble.	Total.	Total utilisable.									
p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	\$	c.	
7.99	1.74	0.89	8 à 10	10.62	9.73	3 à 4	8.20	24.39	19043	Normal et égal à la garantie.		
8.31	0.49	2.39	11.19	8.80	4.01	3.50	26.91					
0.25	4.22	4.99	9.21	4.22	0.29	7.15	25.96	19044	Falsifié en ce qu'il contient m. de 5 pour 100 d'acide phosph. utilis.			
4.61	4.60	9.46	4.86	0.25	3.50	29.74						
5.91	2.15	1.15	9 à 10	9.21	8.06	6 à 8	11.01	10.40	19045	Normal et égal à la garantie.		
7.20	0.64	2.23	10.07	7.84	10.64	4.10	31.93					
3.32	16.89	20.21	20.21	6.02	6.02	29.13	19047	L'acide phosphor. est au-dessous du type.				
2.56	18.68	21.24	21.24	7.02	7.02	31.08						
3.04	2.98	1.66	5.00	3.01	3.25	22.01	19048	Normal et égal à la garantie.				
3.36	2.63	2.33	8.32	5.99	4.00	25.55						
10.36	12.03	22.39	22.39	3.70	3.70	32.33	19049	Normal.				
0.19	10.44	10.87	21.50	21.50	5.25	32.32						
1.28	4.35	2.30	7.93	5.63	4.11	3.95	23.76	19055	Normal et égal à la garantie.			
3.86	2.16	2.30	8.32	6.02	2.58	2.70	23.42					
Trace.	11.00	13.56	23 à 25	24.56	3.5	30.10	19050	Non falsifié. Pauvre en azote.				
0.95	6.89	15.99	23.83	23.83	5.78	31.33						
0.38	8.51	3.58	13 à 15	12.47	8.40	31.09	19051	Non falsifié.				
0.77	0.65	10.88	12.30	12.30	7.56	29.61						
5.50	2.32	8.18	16.00	7.82	5.09	8.40	25.62	19052	Falsifié, étant pauvre en acide phosphorique.			
10.30	7.29	17.59	10.30	4.19	11.00	26.47						
6.14	3.01	8.44	17.59	9.15	0.90	9.00	22.58	19053	Non falsifié; pauvre en potasse.			
9.02	0.13	7.10	16.25	9.15	1.74	12.35	22.07					
4.22	4.16	8.57	16.95	8.38	1.37	8.10	22.58	19054	Non falsifié.			
8.31	1.08	6.71	16.10	9.39	0.90	11.65	21.55					

ANNEXE I.

BULLETIN N° 57—EAUX GAZEUSES.

Monsieur E. MIALL,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Aux mois d'octobre et de novembre dernier il a été recueilli, en conformité de vos instructions, 121 échantillons d'eaux gazeuses embouteillées. Ces échantillons ont été soumis aux analystes publics et un certain nombre ont aussi été examinés dans le laboratoire du département. La presse de l'ouvrage, surtout celui que nécessitaient les engrais, ont rendu impossible de faire rapport avant aujourd'hui sur ces eaux gazeuses. J'ai, néanmoins, à présent le plaisir de vous présenter l'état tabulaire qui accompagne le présent rapport, et dans lequel se trouvent les différents résultats des analyses.

Les échantillons examinés dans ce laboratoire n'étaient pas exactement des doubles de ceux qui ont été soumis aux analystes publics. L'échantillonnage s'est fait par l'achat de deux bouteilles portant exactement la même étiquette. Ces échantillons ont été regardés comme des doubles, bien que les contenus pussent varier dans les quantités de leurs principes constituants. La classification suivante des eaux d'après le nombre des échantillons recueillis de chacune d'elles, indique peut être aussi l'ordre de la consommation qui s'en fait respectivement au Canada.

Soda-water	28
Ginger ale	26
Eau de Seltz...	13
Bière de gingembre.	9
Limnade	5
Bière de salsepareille.	5
Apollinaris.	4
Limon-sour	3
Cream-soda	3
Eau Radnor	3
Phosphate à l'Orange	2
Lemon-soda	2
Eau de Hongrie.	1
Lithia-water	1
Eau de Friedrichshall.	1
Endo-water	1
Eau Johanni	1
Eau Rosbach	1
Caledonia-water	1
Eau Aberdeen.	1
Kola-water	1
Tonique à la quinine.	1
Eau saline	1
Eau St-Léon	1
Canesda-water	1
Lemon-soda-water	1
Lemon-sour-beer	1
Eau minérale naturelle.	1
Lime-juice-champagne	1
Raspberry-soda.	1

Pour commencer par le soda-water, représentée par le plus grand nombre d'échantillons, il paraît certain qu'aucun n'atteint le type reconnu par la pharmacopée britannique pour la solution effervescente de bicarbonate de soude ou soda-water, en ce qui est des matières solides totales en présence. La préparation officielle devrait contenir 30 grains de bicarbonate de soude à la chopine, ce qui correspond à 0^{sr},340 pour 100^{cc}. L'échantillon qui se rapproche le plus de ce type est le n° 18084, dont l'alcalinité correspond à 0^{sr},243 de bicarbonate en 100^{cc}. Six échantillons varient de cette quantité à 0^{sr},100 de matières solides pour 100^{cc}; vingt en ont de 0^{sr},100 à 0^{sr},010, et deux en contiennent moins de 0^{sr},010 pour 100^{cc} ou 100^{milgr}. par litre. Cette quantité est moindre que celle contenue dans les meilleures eaux de puits, et conséquemment, il y a lieu de supposer que ces derniers échantillons consistent en eau distillée imprégnée d'acide carbonique. Outre ces échantillons, dix autres de prétendue soda-water ne contiennent pas de soude du tout, la cendre ne présentant aucune alcalinité, et il n'y a pas de doute que ce sont simplement des eaux filtrées chargées d'acide carbonique. Pareil article devrait assurément être, selon l'esprit de la loi, caractérisé comme "falsifié", puisqu'on le vend sous un nom auquel il n'a aucun droit et qui représente un article dont il n'a pas les propriétés médicinales. Dans les cas où il y a présence de soude, mais en quantité beaucoup au-dessous de celle voulue par la pharmacopée britannique, il y a aussi de bonnes raisons de regarder les échantillons comme falsifiés. Des cas de cette nature ont été amenés devant une cour de justice à South-Shield, en Angleterre, au mois de janvier dernier, et bien que le tribunal fût d'opinion que la contravention n'était qu'un délit technique, il n'en a pas moins condamné les défenseurs à une amende nominale et aux frais. La cour a décidé que les fabricants devraient étiqueter leurs soda-waters de façon à indiquer qu'elles ne contiennent pas la proportion de soude voulue par la pharmacopée. C'est ce qui a été fait ou à peu près dans le cas des eaux gazeuses qui ne contiennent qu'une petite quantité de soude et qui sont mises en vente sous des noms de fantaisie, tels que *Endo*, *Canesda*, etc. Atwood dit qu' "en moyenne le soda-water contient environ cinq fois le poids d'acide carbonique qui peut s'y trouver sans pression artificielle, de sorte qu'en le débouchant il s'en dégage quatre fois son volume, son propre volume restant en solution." Si l'on se reporte au tableau on y verra qu'un bien petit nombre des échantillons atteignent ce type, le 15196 avec 4.62 fois son volume d'acide carbonique s'en rapprochant le plus.

Sous le rapport de la quantité qui s'en vend, c'est le *ginger-ale* qui vient en second lieu. Les matières solides varient de 3.12 à 11.04 pour 100 et consistent principalement en sucre. La cendre est légère, et bien qu'il arrive souvent que la réaction soit alcaline, il ne faudrait pas en conclure à l'emploi de la soude dans la fabrication. En général, ces ales ne contiennent pas d'impuretés métalliques, bien que deux échantillons présentent de fortes traces de plomb: l'un d'eux a été pour cela déclaré "falsifié". Deux échantillons contenaient de l'étain en quantité appréciable. Il ne paraît pas y avoir beaucoup de différence entre ces eaux et celles qui se vendent sous le nom plus ancien de *bière de gingembre*. Dans quelques-unes de ces dernières la quantité de sucre présente est relativement faible, et l'une d'elles, qui contenait du plomb, a été marquée "falsifiée". Dans une de ces eaux a été trouvé de l'alcool, en une proportion de 1½ pour 100 d'esprit de preuve. Quoi qu'il en soit il est très certain que dans la plupart des cas l'acide carbonique n'a pas été produit par la fermentation, mais a été introduit sous forme de gaz de la façon ordinaire.

Pour ce qui est des autres eaux gazeuses dont le sucre est un principe important, limonade, bière de salsepareille, lemon-sour, cream-soda, phosphate à l'orange, lemon-soda, kola-water, eau tonique à la quinine, lime-juice-champagne and raspberry-soda, la principale différence entre elles est dans les aromates, les jus de fruits ou autres additions qu'on y fait. Ces additions ne paraissent pas nuire à l'article considéré simplement comme une solution de sucre.

Il est à noter que parmi les eaux médicinales, M. Babington a trouvé 0.024 pour 100 de quinine dans le numéro 18075 et de l'acide phosphorique dans les numéros 17076 et 16564.

Les analystes n'ont rien trouvé à redire aux eaux non édulcorées décrites dans le tableau. La plupart sont des imitations d'eaux minérales naturelles, mais quelques-unes

sont simplement de telles eaux artificiellement imprégnées d'acide carbonique. Dans plusieurs cas on a déterminé leur alcalinité, exprimée en bicarbonate de soude. Ceci comprend, naturellement, la magnésie qui peut être présente sous forme de carbonate.

On remarquera que l'eau de Seltz et l'*apollinaris* contiennent de la magnésie, de même que les eaux désignées sous les noms de *saline*, *Saint-Léon*, *Caledonia*, *Aberdeen*, *Hunyadi Janos* et *Friedrichshall*. Il va sans dire qu'on n'a pas entrepris de faire une analyse complète de ces eaux minérales, l'objet principal étant la recherche des impuretés métalliques, lesquelles ont été notées par les analystes de district.

Dans la détermination de l'acide carbonique, M. Babington a obtenu ses résultats en faisant absorber le gaz par de la chaux-sodée. Il le faisait dégager au moyen d'un "robinet à champagne" dont la pointe traversait le bouchon de la bouteille. Lorsque la bouteille était fermée par un bouchon métallique ou de verre, il faisait passer par-dessus le bouchon et assujétissait au goulot de la bouteille un manchon en caoutchouc fait d'un tube de grand diamètre. A l'autre extrémité du manchon il introduisait et assujétissait un bouchon de caoutchouc dans lequel étaient pratiquées deux orifices, l'une pour le robinet et l'autre pour une tige d'acier à pointe aiguës. Si le bouchon de la bouteille était à pas de vis, l'opérateur le dévissait avec ses mains par-dessus le manchon ; si la bouteille était bouchée d'une capsule métallique il la perforait à l'aide de la tige métallique pointue frappée de quelques petits coups de marteau.

Il ne me paraît pas bon de proposer des poursuites fondées sur aucun des échantillons dont il est question dans le présent rapport, mais je recommanderai la publication de celui-ci à titre de renseignement pour le public, et afin que les fabrikants et vendeurs d'eaux gazeuses s'efforcent à l'avenir de se conformer aux prescriptions de la loi concernant les falsifications.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

Laboratoire du Revenu de l'Intérieur,
2 juin 1898.

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		<i>Halifax (N.-E.)</i>			
16561	4 nov.	Ginger-ale.....	W. H. Donovan, 141 Granville St.	Vendeur.....	9 200 7 530	0 007 0 004
16562	4 "	Soda-water.....	" " " "	" " " "	0 007 0 005	0 003 0 002
16563	4 "	Limonade.....	" " " "	" " " "	8 770 8 492	0 005 0 004
16564	4 "	Phosphate à l'orange.	J. Rowe.....	" " " "	8 770 10 808	0 009 0 005
16565	4 "	Ginger-ale.....	" " " "	" " " "	9 060 3 120	0 012 0 009
16566	8 "	" beer.....	F. J. Duinn, 371 Barrington St.	" " " "	6 570 3 120	0 063 0 031
16567	8 "	Soda-water.....	" " " "	" " " "	0 007 0 006	0 002 0 001
16568	8 "	Ginger-ale.....	Whelan & Ferguson....	" " " "	5 930 6 010	0 008 0 006
16569	8 "	Limonade.....	" " " "	" " " "	7 440 7 288	0 013 0 011
16570	10 "	Eau de Seltz.....	Kelly & Glassey, 180 Hollis St.	W. A. Rose, Belfast, Irl.	0 290 0 249	0 273 0 222
16571	10 "	Apollinaris.....	" " " "	Apollinaris Co., Londres, Ang.	0 390 0 393	0 360 0 352
16572	10 "	Eau de Seltz.....	J. Scott & Co.....	Cantrell & Cochrane, Dublin, Irl.	0 13	0 12
			<i>Truro (N.-E.)</i>			
16573	11 "	Ginger-ale.....	Biglow & Hood.....	Vendeur.....	8 190 6 780	0 019 0 013
16574	11 "	Soda-water.....	" " " "	" " " "	0 017 0 023	0 014 0 009
			<i>New-Glasgow (N.-E.)</i>			
16575	11 "	Ginger-ale.....	F. Drake.....	" " " "	10 750 9 844	0 024 0 035
16576	11 "	Limonade.....	" " " "	" " " "	11 420 10 676	0 015 0 010

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont de M. Bowman, La seconde ligne contient ceux de M. F. W. Babington, Ottawa.

		<i>Saint-Jean (N.-B.)</i>				
15195	6 oct.	Ginger-ale.....	S. Jones, Carmarthen St.	Vendeur.....	10 350 8 300	1 490 0 043
15196	6 "	Soda-water.....	" " " "	" " " "	0 070 0 065	0 010 0 043
15197	6 "	Limonade.....	J. Ready, 97 Union St..	" " " "	8 06 9 04	1 020 0 010
15198	6 "	Soda-water.....	" " " "	" " " "	0 017	0 005

121 échantillons d'eaux gazeuses.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.				
Réaction des cendres.	Bases présentes.						Grammes par 100cc.	cc. par 100cc.			
		Traces.....		0 45							
Alcaline..		Aucune.....	Aucun.....		Aucun..		0 564	242	16561	Non falsifié.	
		" " " "	" " " "		" " " "			193	16562	"	
Neutre..		" " " "	Aucun.....		Aucun..		0 656	333	16563	"	
Alcaline..		Traces.....		0 21		Prés'nce		184	16564	"	
		Aucune.....	Aucun.....		Prés'nce		0 546	277	16564	Contient de l'acide phosphorique et coloré à l'orange de méthylène.	
Alcaline..		Traces.....	Aucun.....		Prés'nce		0 585	191	16565	Non falsifié.	
		Aucune.....	Aucun.....					277	16566	"	
Alcaline..		Lég. traces.....		Aucun..	Prés'nce		0 759	384	16566	"	
		Aucune.....	Aucun.....		Prés'nce		0 546	276	16567	Mauvais bouchon.	
Alcaline..		Lég. traces.....		0 84				470	16567	Non falsifié.	
		Aucune.....	Aucun.....		Prés'nce		0 506	256	16568	"	
Neutre..		" " " "	Tr. de chl.		Aucun..		0 506	308	16569	"	
Alcaline..		" " " "		0 11		Prés'nce		0 710	16570	"	
Alcaline..		" " " "	Aucun.....		Aucun..		0 680	310	16570	"	
		" " " "	Tr. de chl.		Prés'nce		0 680	345	16571	"	
Alcaline..		Traces.....	Aucun.....		Aucun..		0 054	259	16571	"	
		Aucune.....	Prés'nce.		Aucun..		0 448	228	16571	"	
Alcaline..		Traces.....	Aucun.....		Aucun..		0 189	260	16572	Mousse à l'acide chlorhydrique.	
		Aucune.....	Prés'nce.		Aucun..		0 604	306	16572	Pas une eau gazeuse.	
		Traces.....	Aucun.....						16573	Non falsifié.	
		Aucune.....	Aucun.....					176	16574	"	
Alcaline..		" " " "			Prés'nce		0 521	264	16574	"	
		" " " "			Aucun..		0 687	348	16575	Contient de fortes traces de plomb.	
Alcaline..		Traces.....			Aucun..			401	16576	"	
		Aucune.....	Tr. de chl.		Aucun..			222	16576	"	
Alcaline..		Pr. de plomb		0 16		Prés'nce		222	16576	"	
Léger. alc.		Aucune.....		0 16		Prés'nce		222	16576	"	
		Pr. de plomb				Prés'nce		222	16576	"	
Neutre..		Aucune.....	Aucun.....			Prés'nce		222	16576	"	

analyste officiel, à Halifax.

		Aucune.....	Aucun.....	Trace.....				140	15195	Non falsifié.
Alcaline..		" " " "	Tr. de chl.		Prés'nce		0 615	317	15196	"
		" " " "	Aucun.....		Aucun..		0 910	462	15197	"
Léger. alc.		" " " "	Traces.....		Aucun..			110	15198	"
		" " " "	Aucun.....		Trace.....		0 438	222	15198	"
Léger. alc.		" " " "			Prés'nce			170	15198	"
		" " " "			Aucun..				15198	"

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		<i>St-Jean (N.-B.)—Suite.</i>			
15199	7 oct.	Ginger-beer.....	Dolan Bros., 348 Brusse sell St.	Vendeur.....	6 610	1 280
15200	7 "	"	R. J. Garnett, 22 Brusse sell St.	"	7 148	0 024
17501	7 "	Apollinaris.....	F. E. Williams, 80 Char lotte St.	Apollinaris Co., Londres (Ang.)	4 980	1 010
17502	7 "	Eau de Hongrie, "Hunyadi-Janos."	The Canadian Drug Co.	Andrew Saxlehner, Buda pest.	1 984	0 023
17503	11 "	Eau de Seltz.....	M. A. Finn, 112 Prince William St.	Jewsbury & Brown, Man chester (Ang.)	0 320	0 280
17504	11 "	Ginger-ale.....	T. Nash, 57 Douglas Ave.	Vendeur.....	0 392	0 348
17505	11 "	Salsepareille.....	"	"	4 040	3 640
17506	11 "	Limonade.....	"	"	4 538	3 992
17507	13 "	Lithia-water.....	A. C. Smith & Co., 41 Charlotte St.	T. F. Goode, Buffalo Lithia Springs, Vir ginie (E.-U.)	0 140	0 050
17508	13 "	Eau de Friedrichshall	S. McDiarmid, 49 King St.	The Apollinaris Co., Lon dres (Ang.)	0 188	0 175

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont de W. F. Best, La seconde ligne contient ceux de M. F. W. Babington, Ottawa.

Québec.						
18548	7 oct.	Natural-seltzer.....	C.-O. Simard, 8 rue St- Jean.	M. Timmons et Fils, Qué bec.	0 52	0 48
18549	7 "	Schweppes-seltzer.....	"	Importé.....	5 27	0 10
18550	7 "	Club-seltzer.....	"	Cantrell et Cochrane, Dublin.	0 19	0 06
18551	7 "	Soda-water.....	"	M. Timmons et Fils, Qué bec.	0 12	0 01
18552	7 "	Ginger-ale de Belfast.	A. Grenier, 94 rue Saint- Jean.	A. Crawford, jeune, Qué bec.	7 57	0 020
18553	7 "	"	"	"	9 41	0 010
18554	7 "	Soda-water.....	"	A. Crawford, jeune, Qué bec.	0 14	0 004
18555	7 "	Apollinaris.....	"	Apollinaris Co., Londres (Ang.)	0 47	0 340
18556	7 "	Bière de gingembre..	J. Miller, 267 rue St- Jean.	M. Timmons et Fils, Qué bec.	2 20	0 120
18557	7 "	Cream-soda.....	"	"	10 16	0 005
18558	8 "	Royal-seltzer.....	J.-B. Provost, 41 rue St- Pierre.	Cantrell et Cochrane, Dublin.	0 24	0 130

121 échantillons d'eaux gazeuses—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.	
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.		Réaction des cendres.			Bases présentes.
Grammes par 100cc.	CC. par 100cc.											
Léger. alc.		Aucune.....	Aucun.....	Trace.....			95	15199	Non falsifiée.			
Alcaline.....		"	Traces.....	Trace.....	Prés'noe	0 532	269	15200	"			
Alcaline.....		"	"	"	Prés'noe	0 321	163	17501	"			
Alcaline.....	Mg O.	"	"	"	Aucun.....	0 306	0 270	17502	"			
Léger. alc.	Mg O.	"	"	"	Aucun.....	0 049	16	17503	"			
Léger. alc.	Traces Mg O.	"	Aucun.....	Aucun.....	Présence de chlor.	0 097	0 630	17504	"			
Alcaline.....	"	"	"	Trace.....	"	0 763	386	17505	"			
Alcaline.....	"	"	"	"	Prés'noe	85	17506	"				
Alcaline.....	"	"	"	"	Prés'noe	160	17507	"				
Alcaline.....	Traces Mg O.	"	"	"	Prés'noe	0 329	167	17508	"			
Alcaline.....	Mg O.	"	"	"	Aucun.....	40	17508	"				

analyste officiel, Saint-Jean (N.-B.)

Léger. alc.	Magnésie et soude.	Aucune.....	Présence.....			0 60	310	18548	Normale.
"	Ca, Mg, Na.	"	"			0 59	304	18549	"
"	Na, tr. de Ca, et de Mg.	"	"			0 99	509	18550	"
Neutre.....	Na.....	"	Présence de sulf.			0 62	320	18551	"
Léger. alc.	"	"	Traces de sulfates.	0 16		0 80	411	18552	"
Neutre.....	"	"	"	0 14		0 59	310	18553	"
"	"	"	"			0 59	304	18554	"
Alcaline.....	Ca, Mg, Na.	"	Présence.....			0 61	315	18555	"
Neutre.....	Na.....	"	"	2 06		0 39	198	18556	Douteux. Trouble et contient de la far. de sar
Léger. alc.	"	"	"	0 16		0 54	276	18557	Normale.
Alcaline.....	"	"	Présence de chlor.			0 51	261	18558	Normale; mauvais bouchon

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		Québec--Fin.			
18559	8 oct.	Eau de Radnor	H. Beatey, 22 rue de la Fabrique.	Radnor Water Co., Montréal.	0.29	0.220
18560	8 "	Eau Johanni	"	Importée.	0.42	0.280
18561	8 "	Eau Rosbach	"	Rosbach Water Co., New-York.	0.26	0.060
18562	8 "	Soda-water	"	Corry & Co., Belfast (Irl.)	0.24	0.140
18563	8 "	Ginger-ale	"	J. Schweppes, Londres (Ang.)	5.65	0.040

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont du Dr M. Fiset,

Montréal.						
Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
18529	4 oct.	Apollinaris	G. Frères, 12 rue Saint-Laurent.	Apollinaris Co., Ltd., Londres (Ang.)	0.407	0.369
18530	4 "	Royal-seltzer	"	Contrell et Cochrane, Dublin.	0.395 0.151	0.352 0.129
18531	4 "	Brittania-seltzer	"	J. Christin et Cie, Montréal.	0.229 0.188	0.201 0.173
18532	4 "	Ginger-ale	J. Scanlan, 239 rue Bleury.	C. Gurd et Cie, Montréal.	0.596 8.959	0.496 0.009
18533	4 "	Soda-water	"	"	11.040 0.015	0.008 0.005
18534	4 "	Eau Caledonia	"	"	0.014 0.789	0.009 0.682
18535	4 "	Eau Aberdeen	Joseph Bros., 6 rue St-Charles Borromée.	Vendeurs	0.730 0.512	0.692 0.417
18536	4 "	Club soda-water	"	"	0.520 0.011	0.447 0.005
18537	4 "	Ginger-ale	"	"	0.010 11.050	0.005 0.014
18538	16 "	"	A. E. Sennat, 696 rue Dorchester	R. Allan, Montréal.	8.410 8.924	0.009 0.012
18539	16 "	Soda-water	"	"	8.540 0.152	0.014 0.120
18540	19 "	Royal-seltzer	Dufresne et Mongenais, 221 rue Saint-Jacques.	W. A. Ross & Son, Belfast.	0.115 0.205	0.096 0.186
18541	19 "	Soda-water	"	Jewsbury & Brown, Manchester (Angleterre).	0.193 0.082	0.174 0.072
18542	19 "	"	"	Kirker & Co., Belfast (Irlande).	0.081 0.107	0.073 0.091

121 échantillons d'eaux gazeuses.—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.		Réaction des cendres.		
Bases présentes.	Grammes par 100cc.						CC par 100cc.				
Léger. alc.	Mg, Na.	Aucune.	Présence de chlor.				0.28	145	18559	Normale.	
Alcaline.	Ca, Mg, Na.	"	"				0.31	160	18560	Normale; mauvais bouchon.	
"	Na.	"	"				0.44	224	18561	Normale.	
"	"	"	Présence.				0.48	245	18562	"	
Neutre.	"	"	"				0.43	220	18563	"	

analyste officiel, à Québec.

Alcaline.	Na O, Ca O, Mg O.	Aucune.	Présence.				0.288	146	18529	Normale.
"	Mg	"	"		Aucun.	0.159	0.606	307		
"	Na O	"	"		Aucun.	0.047	0.23		18530	"
"	Mg O	"	"		Aucun.	0.163	0.086	49		
"	Na O	Trace de fer.	"		Aucun.	0.240	0.121		18531	Normale, trace de fer.
Acide		Aucune.	"		Aucun.	0.080	0.251	127		
Neutre.		"	"		Aucun.	0.373	189		18532	Normale.
Léger. alc.		"	"		Présence	0.549	279			
Neutre.		"	"		Aucun.	0.265	134		18533	"
Alcaline.		"	"		Aucun.	0.548	278			
"	Mg O	"	Princ. des chlorures.		Aucun.	0.280	142		18534	"
"	"	"	"		Aucun.	0.018	0.385	195		
"	"	"	Chlorures.		Aucun.	0.486	246		18535	"
"	"	"	"		Aucun.	0.075	0.339	179		
"	"	"	Sulfates et chlorures.		Aucun.	0.528	267		18536	"
Léger. alc.		"	"		Aucun.	0.656	332			
Acide		"	"		Trace	0.592	300		18537	"
Léger. alc.		"	"		Présence	0.621	315			
Acide		"	"		Trace seulement.	0.521	263		18538	"
Léger. alc.		Aucune.	Aucun.		Présence	0.333	169			
Alcaline.	Na O	Légères.	Sulfates		Aucun.	0.599	288		18539	"
"	"	Aucune.	Tr. de chlorures.		Aucun.	0.425	215			
Neutre.	Ko, Na, O.	Légères.	Chlorures.			0.459	232		18540	"
Alcaline.	Mg O.	Aucune.	" et sulfates.		Aucun.	0.084	0.443	224		
Faiblem. alcaline.	Na O	Légères.	"			0.281	142		18541	"
Neutre.	"	Aucune.	Tr. de chlorures.		Aucun.	0.058	0.332	422		
Alcaline.		Légères.	Présence.			0.453	229		18542	"
Neutre.		Aucune.	"		Aucun.	0.054	0.215	109		

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		Montréal—Fin.			
18543	19 oct.	Eau de Radnor.....	Dufresne et Mongenais, 221 rue St-Jacques.	Radnor Water Co., Mont- réal.	0.242	0.210
					0.234	0.221
18544	19 "	Ginger-ale.....	R. Martel, 147½ rue Vitré	K. Campbell et Cie, Mont- réal.	8.690	0.140
					7.000	0.008
18545	19 "	"	"	Laurentian Spring Water Co., Montréal.	8.638	0.034
					7.020	0.026
18546	19 "	"	"	Gravel, Dufour et Cie, Montréal.	8.178	0.012
					7.390	0.007
18547	19 "	Soda-water.....	"	"	0.018	0.008
					0.022	0.012

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont du Dr J. B. La seconde ligne contient ceux de M. F. W. Babington, Ottawa.

Ottawa.						
18074	6 oct.	Kola-water	E. Browne, rue Sparks.	J. Mackay et Cie, Ecosse.	6.32	0.07
18075	6 "	Eau tonique à la qui- nine.	"	R. Dalglish, agent, rue St-Jean, Montréal.	5.84	0.008
18076	6 "	Eau saline	"	De Caledonia Springs...	0.780	0.715
					0.764	0.727
18077	6 "	Ginger-ale	"	C. Gurd et Cie, Montréal.	8.380	0.015
					8.340	0.008
18078	6 "	Ginger-ale.....	"	Huckels et Cie, Ottawa..	7.070	0.023
					5.730	0.012
18079	6 "	Eau de Seltz.....	"	"	0.270	0.252
					0.214	0.174
18080	6 "	Soda-water	"	C. Gurd et Cie, Montréal	0.080	0.013
					0.014	0.008
18081	7 "	Ginger-ale.....	P. O'Connor, rue Bank.	Hillman et Mirault, Ot- tawa.	8.400	0.009
					8.450	0.004
18082	7 "	Soda-water (double).	"	C. A. Christin, Ottawa..	0.060	0.010
					0.008	0.001
18083	7 "	Eau de St-Léon.....	C. L. Belier.....	Drolet, agent, Ottawa...	1.270	1.220
					1.637	1.185
18084	7 "	Royal-soda-water ...	"	W. A. Ross et Fils, Bel- fast, Irlande.	0.25	0.233
					0.241	0.211
18085	7 "	Ginger-ale.....	"	Drolet, Ottawa	10.59	0.011
					7.73	0.015
18086	7 "	Bière de gingembre..	"	"	8.290	0.008
					8.790	
18087	7 "	Soda-water.....	"	"	0.06	0.003
					0.017	0.004

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont du Dr F.-X. La seconde ligne contient ceux de M. F. W. Babington, Ottawa.

121 échantillons d'eaux gazeuses—Suite.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.		Réaction des cendres.		
Bases présentes.	Grammes par 100cc.						CC. par 100cc.				
Alcaline...	Na et K.	Légères...	Sulfates et chlorures.				0.489	247	18543	Normale.	
Neutre...		Aucune...	"		Aucun.		0.724	367	18544	"	
Acide...							0.466	236			
Neutre...		Aucune...	Aucun.		Prés'nce		0.386	196	18545	"	
Acide...				Simple trace.			0.436	221			
Léger. alc.		Aucune...	Présence..		Prés'nce	0.016	0.070	35	18546	"	
Acide...				Simple trace.			0.283	143			
Neutre...		Aucune...	Aucun.		Prés'nce		0.664	337	18547	"	
Léger. alc.				Simple trace.			0.372	138			
Neutre...		Aucune...	Traces de chlorur.				0.646	327			

Edwards, analyste officiel, Montréal.

		Aucune...	Aucun.	Aucun.			0.429	218	18074	Normale.
		"	"	0.16			0.45	229	18075	"
		"	Cl as Hcl, 0.46				0.198	101	18076	"
		"	Aucun.	0.44			0.393	200	18077	"
		Aucune...	Aucun.	Aucun.			0.304	155	18078	"
			As Hcl 0.103	"			0.527	268	18079	"
			As H ₂ SO ₄ 0.058			0.088	0.531	270	18080	"
		Aucune...	Aucun.	"			0.337	171	18081	"
		"	"	0.11			0.585	298	18082	"
		Oxyde de fer 0.001	0.771				0.243		18083	"
		Aucune...	Aucun.	Aucun.			0.496	252	18084	"
							0.243			
		Plomb.	Aucun.	0.14					18085	Falsifiée.
		"	"	0.66					18086	"
		Aucune...	"	Aucun.			0.413	210	18087	Normale.

Valade, analyste officiel, Ottawa.

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		<i>Toronto.</i>			
18058	2 oct.	Lemon-sour.....	Mrs Lysaght, Head Quarters Hotel, Queen St.	C. Wilson, Toronto.....	10.420	0.066
18059	2 "	Soda-water (double).	" " "	" " "	0.058	0.036
18060	2 "	Soda-water (simple).	" " "	" " "	0.090	0.058
18061	2 "	Ginger-ale	" " "	" " "	10.818	0.064
18062	2 "	Endo-water	" " "	Endo Water Co., Toronto	0.218	0.156
18063	2 "	Ginger-ale	" " "	P. Clarke, Toronto.....	7.138	0.014
18064	2 "	Bière de gingembre..	" " "	McLaughlan, Toronto...	6.371	0.06
18065	2 "	Soda-water.....	" " "	" " "	0.020	0.014
18066	2 "	Eau de Seltz.....	" " "	J. Verner, Toronto.....	0.070	0.010
18067	2 "	Ginger-ale	" " "	" " "	7.890	0.014
18068	2 "	Bière de salsapareille	" " "	" " "	7.434	0.022
18069	2 "	Ginger-ale.....	" " "	J. Walsh, Toronto.....	7.762	0.015
18070	2 "	Bière de gingembre .	" " "	Clarke Bros., Toronto...	2.012	0.032
18071	2 "	Lemon-soda.....	" " "	" " "	5.200	0.032
18072	2 "	Radnor-spring-water	The Harry Webb Co., 67 Yonge St.	Radnor Water Co., Toronto.	0.292	0.139
18073	2 "	Eau minérale de Canesda.	" " "	Canesda Mineral Water Co., Toronto.	0.150	0.139

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont du Dr W. H. Ellis,

<i>Berlin (Ont.)</i>						
19009	4 oct.	Cream-soda-water...	F. C. Brandt.....	Vendeur	8.09	0.016
19010	4 "	Soda-water	"	"	0.032	0.02
19011	4 "	Lemon-soda-water ..	P. Davey, Walper House	Hamilton Bros., Galt ...	7.20	0.04
19012	4 "	Soda-water.....	J. Fricker, American Hotel.	Pilgrim Bros. & Co	0.016	0.006
<i>Waterloo (Ont.)</i>						
19013	4 "	Soda-water	P. Krafft	G. Tune, Stratford, Ont.	0.034	0.016
19014	4 "	Ginger-ale.....	"	"	8.06	0.24

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

121 échantillons d'eaux gazeuses—*Suite.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100 cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.				
Réaction des cendres.	Bases présentes.						Grammes par 100cc.	CC. par 100cc.			
		Aucune.....	Aucun.....	Aucun.....			0.685	351	18058	Normale.	
		"	"	"			0.685	351	18059	"	
		"	"	"			0.702	360	18060	"	
		"	"	"			1.259	645	18061	"	
		"	"	"			0.504	258	18062	"	
		"	"	"			0.811	416	18063	"	
		"	"	"				Non dét.	18064	"	
		"	"	"			0.674	345	18065	"	
		"	"	"				Auc.	18066	"	
		Sn O ₂ 0.005	"	"			0.757	393	18067	"	
		Sn O ₂ 0.002	"	"			1.077	552	18068	"	
		Sn O ₂ 0.006	"	"			0.904	463	18069	"	
		Aucune.....	"	"			0.553	283	18070	"	
		Sn O ₂ 0.004	"	"				Non dét.	18071	"	
		Aucune.....	"	"			0.462	237	18072	"	
		"	"	"			0.638	327	18073	"	

analyste officiel, Toronto.

		Aucune.....	Aucun.....	Simple trace.			0.585	297	19009	Non falsifiée.
		"	"	Aucun.....			0.440	223	19010	"
		"	"	0.19			0.390	198	19011	"
		"	"	Aucun.....			0.600	304	19012	"
		"	"	"			0.520	264	19013	"
		"	"	"			0.460	234	19014	"

RÉSULTATS de l'examen de

Numéro de l'échantillon.	Date de la prise d'échantillon.	Produit.	NOM ET ADRESSE DU		Matières solides	
			Vendeur.	Fabricant.	Total en grammes.	Cendres.
	1897.		<i>Guelph (Ont.)</i>			
19015	5 oct.	Bière de gingembre.	U. Reinhardt, hôtelier..	W. Atkinson, Guelph...	5.94	0.08
19016	5 "	Lemon-sour-beer....	"	W. H. Kellett, Guelph..	8.58	0.14
19017	5 "	Bière de salsepareille.	A. Matthews.....	Vendeur.....	8.00	0.04
19018	5 "	Soda-water.....	"	"	0.04	0.018
			<i>Georgetown (Ont.)</i>			
19020	5 "	Soda-water.....	H. A. Coffin, hôtelier..	A. W. Brown, Brampton (Ont.)	0.10	0.068
19021	5 "	Eau minérale naturelle.	"	Carey & Creighton, Southampton (Ont.)	0.36	0.26
			<i>Tottenham (Ont.)</i>			
19022	5 "	Lemon-sour.....	W. J. Casserly, hôtelier.	Burk Bros., Newmarket (Ont.)	6.300	0.07
19023	5 "	Lemon-sour.....	J. Morrow, hôtelier....	J. Crozer, Orangeville (Ont.)	8.64	0.02

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont de M. F. T.

		<i>Winnipeg (Man.)</i>				
17069	20 oct.	Club-soda.....	O. Kelly Bros & Co....	Vendeurs.....	0.117 0.116 8.83	0.087 0.092 0.089
17070	20 "	Lemon-soda.....	"	"	9.25 9.74	0.095 0.080
17071	20 "	Ginger-ale.....	"	"	8.35 7.10	0.089 0.090
17072	20 "	Salsepareille.....	"	"	0.430 0.523	0.411 0.454
17073	21 "	Eau de Seltz.....	Blackwood Bros.....	"	8.90	0.099
17074	21 "	Lime-juice-champagne.	"	"	8.13 8.370	0.093 0.090
17075	21 "	Cream-soda.....	"	"	7.90 8.16	0.109 0.110
17076	21 "	Phosphate orangé....	"	"	0.116 0.123 7.05	0.101 0.103 0.105
17077	22 "	Crystal-soda.....	E. L. Dreury.....	"	0.737 7.74	0.101 0.090
17078	22 "	Raspberry-soda.....	"	"	8.800 8.760	0.105 0.09
17079	22 "	Salsepareille.....	"	"		
17080	22 "	Bière de gingembre..	"	"		

Les résultats donnés en première ligne en regard des numéros des échantillons sont du professeur La seconde ligne contient ceux de M. F. W. Babington.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

121 échantillons d'eaux gazeuses—*Fin.*

RÉSULTATS DE L'ANALYSE.										Numéro de l'échantillon.	Observations de l'analyste.
en 100cc.		Impuretés métalliques.	Sulfates et chlorures.	Alcool, grammes par 100cc.	Sucre réducteur, par la sol. de Fehling.	Alcalinité des cendres exprimée en bicarb. de soude, gram. en 100cc.	Acide carbonique libre.		Cendres.		
Réaction des cendres.	Bases présentes.						Grammes par 100cc.	CC par 100cc.			
		Aucune.....	Aucun.....	1.44		0.790	401	19015	Non falsifiée.		
		"	"	0.08		0.680	345	19016	"		
		"	"	0.06		0.540	274	19017	"		
		"	"	Aucun..		0.650	330	19018	"		
		Trace.....	Aucun.....	"		0.585	297	19020	"		
	Ca O, Mg O,	Ca SO ₄	Présence..	"		0.566	288	19021	"		
		Aucune.....	Aucun.....	Trace..		0.280	142	19022	"		
		"	"	0.18		0.310	157	19023	"		

Harrison, analyste officiel, London, Ont.

				Densité.					
Léger. alc.	Chg	Aucune.....	Présence..	1.122	Aucun.....	0.148	75	17069	Normale.
				1.0353		0.915		17070	"
Léger. alc.		Aucune.....	Présence..	1.0370	Prés'nce	0.975	201	17071	"
Léger. alc.		Aucune.....	Traces....	1.0333	Prés'nce	0.657	157	17072	"
Léger. alc.	Mg, Ca, Na.	Aucune.....	Présence..		Aucun..	0.861		17073	"
				1.0356		1.041		17074	"
Léger. alc.		Aucune.....	Présence..	1.0324	Prés'nce	0.980	208	17075	"
Neutre..	Chaux avec acide phosphoriq.	Aucune.....	Présence..	1.0315	Prés'nce	0.784	290	17076	"
						0.573			
Neutre..	Mg.	Aucune.....	Présence..	1.160	Aucun..	0.689	349	17077	"
				1.0280		0.861		17078	"
Léger. alc.		Aucune.....	Traces....	1.0293	Prés'nce	0.970		17079	"
Léger. alc.		Aucune.....	Présence..	1.0332	Prés'nce	0.753	1027	17080	"
						1.103			
						1.001	507		

E. B. F. enrick, analyste officiel, Winnipeg.

ANNEXE J.

BULLETIN N° 58—EMPLÂTRES DE BELLADONE.

M. E. MIALI,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Vous avez exprimé l'opinion qu'il serait bon de publier un bulletin au sujet de l'examen qu'on a récemment fait des emplâtres de belladone, et en conséquence je vous présente aujourd'hui un état tabulaire où se trouvent les résultats des analyses.

Les échantillons, au nombre de 48, ont été recueillis en janvier dernier en différentes localités, de Halifax à Ottawa. Ces emplâtres sont rarement faits par les pharmaciens qui les vendent, mais sont la plupart fabriqués aux Etats-Unis. La pharmacopée britannique de 1885 ne donne pas de type précis indiquant la quantité d'atropine et d'hyoscyamine que doit contenir l'emplâtre, mais on a généralement supposé que si l'on suivait les directions de la pharmacopée britannique, il en résulterait une préparation contenant 0.5 pour 100 des tropéines ou alcaloïdes en question, et certainement au moins 0.4 pour 100. C'est évidemment un pareil type qui a guidé les analystes publics dans l'expression de leurs opinions telles qu'on les trouve au tableau. D'après la nouvelle pharmacopée britannique (1898) l'emplâtre est aujourd'hui censé contenir 0.5 pour 100 des alcaloïdes de la racine de belladone, et est fabriqué avec l'extrait liquide de belladone réglementaire. Il semble cependant que le type établi par l'ancienne pharmacopée était un peu plus élevé, car à la page 102 de la nouvelle, on lit que "l'extrait de belladone contient aujourd'hui 1 pour 100 d'alcaloïdes", et une note au pied de la page dit que c'est là le tiers de la teneur moyenne de l'ancien extrait, qui doit par conséquent avoir contenu 3 pour 100 d'alcaloïdes. Or, la pharmacopée de 1885 prescrit que l'emplâtre de belladone doit contenir un cinquième de son poids d'extrait, ce qui, d'après l'ancienne pharmacopée, ferait qu'un échantillon moyen de l'emplâtre de belladone contiendrait 0.6 pour 100 d'alcaloïdes.

Classifiés d'après le total des alcaloïdes présents, les 48 échantillons examinés se subdivisent comme suit :

	Nombre d'échantillons.
Entre 0.5 et 0.4 pour 100 d'alcaloïdes.....	6
“ 0.4 “ 0.3 “ “	4
“ 0.3 “ 0.2 “ “	4
“ 0.2 “ 0.1 “ “	10
“ 0.1 “ traces “	20
Ne contenant aucun alcaloïde.....	4
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	48
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>

Si l'on compte comme falsifiés tous les échantillons qui ne contiennent pas 0.3 pour 100 d'alcaloïdes, la proportion s'en élève à 79 pour 100 du nombre recueilli ; et si l'on regarde comme normaux ceux seulement qui en contiennent 0.4 pour 100, la proportion n'en est que de 12½ pour 100. Ceci ne saurait être considéré comme un état de chose satisfaisant, mais il ne serait pas judicieux d'instituer des poursuites contre les vendeurs en défaut avant de leur avoir fait connaître le peu de valeur de l'article qu'ils offrent en

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

vente. Aux fabricants appartient naturellement le premier blâme, mais pour différentes raisons il y a lieu de douter si en les poursuivant on obtiendrait leur condamnation. Il est à espérer qu'en publiant les résultats des analyses des différents échantillons examinés, et en faisant par ce moyen connaître aux vendeurs et au public la nature des emplâtres qui se vendent en général, on obtiendra une amélioration dans la qualité de ces produits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

16 juin 1898.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant ou du fournisseur, d'après le vendeur.
1898.		Emplâtres.	\$ c.	<i>Pictou (N.-E.)</i>	
6 janv. . . .	16595	4	0 80	R. D. Stiles.	Johnson & Johnson, New-Brunswick, N.J., E.-U.A.
6 "	16596	4	1 00	J. D. B. Fraser et Fils	Seabury & Johnson, New York City.
				<i>Truro (N.-E.)</i>	
6 "	16597	4	1 00	A. E. Smith.	Johnson & Johnson
				<i>Halifax (N.-E.)</i>	
10 "	16598	4	1 00	J. McFadrigue, 49 Gottingen St.	Empire Plaster Co., New York City.
10 "	16599	4	1 00	Irwin & Sons, Brunswick St.	Seabury & Johnson, New-York.
10 "	16600	4	0 80	H. A. Taylor, Barrington St.	Deane Plaster Co., New-York
10 "	16601	4	0 85	Hattie & Mylins, Acadia Drug Store.	Bauer & Black, Chicago, Ill.
10 "	16602	4	1 00	W. H. Stevens, Dartmouth, N.-E.	Seabury & Johnson, New-York.
				<i>Saint-Jean (N.-B.)</i>	
6 "	17525	4	0 80	S. McDiarmid, 49 King St.	Bauer & Black, Chicago, Ill.
6 "	17526	4	0 80	" " " " " "	Johnson & Johnson, New-Brunswick, N.J.
6 "	17527	4	0 80	H. J. Dick, 144 Charlotte St.	Seabury & Johnson, New-York.
6 "	17528	4	0 80	Hastings & Co., 63 Charlotte St.	J. Ellwood, Lee Co., Conshohocken, Penn., E.-U.A.
				<i>Woodstock (N.-B.)</i>	
10 "	17529	4	0 80	The Baird Co., Ltd., Main and King St.	Empire Plaster Co., New York City.
10 "	17530	4	1 00	C. G. Connell, 52 Main St.	Johnson & Johnson, New York City
				<i>Frédéricton (N.-B.)</i>	
12 "	17531	4	1 00	C. F. Chestnut, Queen St.	Grosvenor & Richards, Boston et New-York.
12 "	17532	4	1 00	J. M. Wiley, 206 Queen St	Bauer & Black, Chicago, Ill., E.-U.
				<i>Montréal.</i>	
3 "	18618	4	1 00	J. T. Lyons, 1 rue Bleury.	" "
3 "	18619	4	1 00	A. Robert, 1 rue St-Laurent.	Johnson & Johnson, New-Brunswick, N.J., E.U.A.
3 "	18620	4	0 80	Dr J. G. Lavolette, 1605 rue Notre-Dame.	Metropolitan Plaster Co., New-York.
4 "	18621	4	1 00	C. G. Covertton & Cie, 121 rue Bleury.	Seabury & Johnson, New-York.
4 "	18622	4	1 00	L. A. Bernard, 1882 rue Sainte-Catherine.	Empire Plaster Co., New-York.
				<i>Richmond (P. Q.)</i>	
12 "	18623	4	1 00	J. C. Sutherland, rue Main.	Johnson & Johnson, New-York.
12 "	18624	4	0 60	H. P. Wales, rue Main.	Davis & Lawrence, Montréal
				<i>Waterloo (Qué.)</i>	
13 "	18625	4	0 60	Robinson et Tenny, rue Main.	Empire Plaster Co., New-York.
13 "	18626	4	1 00	A. E. Duberger, rue Main.	Seabury & Johnson, New-York.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

échantillons d'emplâtres de belladone.

Total des alcaloïdes ou tro-péines.	PRINCIPES TROUVÉS.				Nom de l'analyste.	Observations de l'analyste.
	Alcaloïdes constatés.	Substance in-soluble dans l'alcool.	Résidu insolu-ble dans le chloroforme alcoolisé.	Cendres.		
p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.		
0 319	Atropine.	69			Le Dr M. Fiset, Qué-bec.	
0 468	"				"	
0 262	"	70			"	
0 136	"	75			"	Pauvre en atropine.
0 443	"				"	
0 209	"	54			"	
0 214	"	63			"	Cet échantillon contient apparemment beaucoup de substance gommeuse.
0 413	"				"	
0 070	Atropine ou hyoscyamine.				Le Dr W. H. Ellis, Toronto.	Au-dessous de la teneur présente par la pharmacopée britannique.
0 163	"				"	"
0 470	"				"	Normal.
0 190	"				"	Au-dessous de la teneur prescrite par la pharmacopée britannique.
0 130	"				"	"
0 217	"				"	"
0 190	"				"	"
0 090	"				"	"
0 010	Atropine.				Le Dr J. B. Edwards, Montréal.	Inférieur au type de la ph. bri. pour l'emp. belladonnæ.
Simple trace.					"	Falsifié; pauvre en atropéine.
0 153	Atropine.				"	Inférieur au type de la ph. bri. pour l'emp. belladonnæ.
0 389	"				"	Inférieur au type de la ph. bri. pour l'emp. belladonnæ.
Aucun.	Aucun.				"	Falsifié aux termes de la loi.
Pas de réaction pour	l'atropine.				"	"
Aucun.	Aucun.				"	"
Aucun.	Aucun.				"	Falsifié aux termes de la loi.
0 358	Atropine.				"	Inférieur au type de la ph. bri. pour l'emp. belladonnæ.

Date de a prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Quantité achetée.	Prix.	NOM ET ADRESSE DU	
				Vendeur.	Fabricant ou du fournisseur, d'après le vendeur.
<i>Ottawa.</i>					
1898.	Emplâtres	\$	c.		
3 janv. ..	18218	4	0 80	W. F. MacCarthy, rue Wellington.	Bauer & Black, Chicago.....
3 " ..	18219	4	1 00	W. A. Smallwood, rue Bank...	Johnson & Johnson, New-Brunswick, N.J., E.-U.
3 " ..	18220	4	1 00	J. Skinner et Cie, rue Wellington.	Empire Plaster Co., New-York.....
3 " ..	18221	4	1 00	D. Storey, rue Bank.....	Standard Belladonna Plaster Co., Toronto.
<i>Renfrew (Ont.)</i>					
4 " ..	18222	4	0 80	S. et J. H. Walford.....	The Metropolitan Plaster Co., New-York.
4 " ..	18223	4	1 00	J. Clark.....	S. C. Wells et Cie, LeRoy, New-York..
4 " ..	18224	4	1 00	" ..	J. Ellwood, Lee & Co., Conshohocken, E.-U.A.
<i>Montréal.</i>					
3 " ..	18618	4	1 00	J. T. Lyons, 1 rue Bleury.	Bauer & Black, Chicago.....
3 " ..	18619	4	1 00	A. Robert, 1 rue St-Laurent. ...	Johnson & Johnson, New-Brunswick, N.J.
3 " ..	18620	4	0 80	Dr J. G. Laviollette, 1605 rue Notre-Dame.	Metropolitan Plaster Co., New-York...
4 " ..	18621	4	1 00	C. G. Coverton et Cie, 121 rue Bleury.	Seabury & Johnson, New-York.....
4 " ..	18622	4	1 00	L. A. Bernard, 1882 rue Sainte-Catherine.	Empire Plaster Co., New-York.....
<i>Richmond (Qué.)</i>					
12 " ..	18623	4	1 00	J. C. Sutherland, rue Main....	Johnson & Johnson, New-York.....
12 " ..	18624	4	0 60	H. P. Wales, rue Main.....	Davis & Lawrence, Montréal.....
<i>Waterloo (Qué.)</i>					
12 " ..	18625	4	0 60	Robinson & Tenny, rue Main....	Empire Plaster Co., New-York.....
12 " ..	18626	4	1 00	A. E. Duberger, rue Main.....	Seabury & Johnson, New-York.....
<i>Ottawa.</i>					
3 " ..	18218	4	0 80	W. F. MacCarthy, rue Wellington.	Bauer & Black, Chicago.....
3 " ..	18219	4	1 00	W. A. Smallwood, rue Bank...	Johnson & Johnson.....
3 " ..	18220	4	1 00	J. Skinner et Cie, rue Wellington.	Empire Plaster Co., New-York.....
3 " ..	18221	4	1 00	D. Storey, rue Bank.....	Standard Belladonna Plaster Co., Toronto.
<i>Renfrew (Ont.)</i>					
4 " ..	18222	4	0 80	S. et J. H. Walford.....	The Metropolitan Plaster Co., New-York.
4 " ..	18223	4	1 00	J. Clark.....	S. C. Wells & Co., LeRoy, New-York..
4 " ..	18224	4	1 00	" ..	J. Ellwood, Lee & Co., Conshohocken, E.-U.A.

Total des alcaloïdes ou tro-péines.	Alcaloïdes constatés.	PRINCIPES TROUVÉS.			Nom de l'analyste.	Observations de l'analyste.
		Substance in-soluble dans l'alcool.	Résidu insolu-ble dans le chloroforme alcoolisé.	Cendres.		
p. 100.		p. 100.	p. 100.	p. 100.		
0·078	Atropine et hyoscyamine				Le Dr F. X. Valade, Ottawa.	Au-dessous de la teneur prescrite par la pharmacopée britannique.
0·073	" ..				" ..	" ..
0·032	Atropine très faible.				" ..	" ..
0·041	" ..				" ..	" ..
0·032	Atropine.....				" ..	" ..
0·038	Atropine et hyoscyamine				" ..	" ..
0·041	" ..				" ..	" ..
0·085	Atropine.....		50·4	·91	F. T. Harrison, London (Ont.)	N'est pas fabriqué selon la phar. brit. mais est un mélange d'extr. de belladone et de caoutchouc, de résine, etc. Très faible en alcaloïdes. Falsifié.
0·120	" ..		60·8	2·05	" ..	" ..
0·320	" ..		56·4	2·55	" ..	N'est pas fabr. selon la ph. brit., mais est un mélange d'extr. de belladone et de caoutch., de résine, etc. Contient une assez bonne prop. d'alc. Non fals.
0·420	" ..		53·4	1·20	" ..	" ..
0·090	" ..		58·9	1·86	" ..	N'est pas fabriqué selon la phar. brit. mais est un mélange d'extr. de belladone et de caoutchouc, de résine, etc. Très faible en alcaloïdes. Falsifié.
0·120	" ..		57·07	2·08	" ..	" ..
0·060	" ..		66·0	1·86	" ..	" ..
0·100	" ..		60·4	1·51	" ..	" ..
0·410	" ..		52·0	1·77	" ..	N'est pas fabr. selon la ph. brit., mais est un mélange d'extr. de belladone et de caoutch., de résine, etc. Contient une assez bonne prop. d'alc. Non fals.
0·070	" ..				Le prof. E. B. Kenrick, Winnipeg.	N'est pas conforme à la pharmacopée britannique.
0·120	" ..				" ..	" ..
0·030	" ..				" ..	" ..
0·040	" ..				" ..	" ..
0·020	" ..				" ..	" ..
0·040	" ..				" ..	" ..
0·030	" ..				" ..	" ..

ANNEXE K.

BULLETIN N° 59—ALIMENTS POUR ENFANTS ET INVALIDES.

M. E. MIALl,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Au mois d'avril dernier, en conformité de vos instructions, il a été fait une collection d'échantillons des aliments spéciaux qui se vendent pour l'usage des enfants et des invalides. Au tableau I, qui accompagne le présent rapport, se trouvent les noms des différentes marques représentées, et indication du coût de l'article, de la date de la prise d'échantillon, de l'endroit de provenance, et les noms des vendeurs et des fabricants. Dans ce tableau les résultats des examens faits par les analystes officiels ne sont pas mentionnés, vu qu'on a cru bon de traiter chaque marque séparément. C'est ce qui a été fait au tableau II, par mon adjoint M. McGill, qui en sus des résultats ci-dessus mentionnés a aussi porté à ce tableau les résultats obtenus par lui-même dans l'analyse des mêmes marques, la plupart en double. Il y a même plusieurs échantillons qu'il a analysés plus de deux fois, et ses chiffres, pris avec ceux des analystes de district, fournissent des moyennes dignes de toute confiance. Dans les deux tableaux I et II, les numéros des échantillons sont donnés de façon qu'il ne saurait y avoir aucune difficulté à s'assurer de la provenance de chaque échantillon analysé.

On a déjà avant aujourd'hui recueilli des échantillons de ces aliments, et les résultats de leurs analyses ont été publiés dans les rapports annuels. Mais il est rare que les analystes se soient prononcés sur les mérites de ces produits, et il était impossible pour eux de le faire non plus que de les déclarer falsifiés ou non, en l'absence d'un type. Même à l'heure qu'il est il serait difficile d'offrir quelque proposition relativement aux qualités que doivent posséder ces aliments, mais le temps peut venir où il sera indispensable de les définir. Avant qu'il puisse être possible d'établir un type, il faut que le sujet soit discuté à fond, et le présent rapport doit être regardé simplement comme une contribution aux connaissances sur le sujet. Le public y étant grandement intéressé, de même que les analystes officiels et les fabricants et vendeurs, je vous demande de sanctionner la publication du présent rapport. En outre des tableaux on trouvera en appendice un rapport de M. McGill avec une annexe, dans laquelle il traite principalement des méthodes d'analyse. Cette annexe sera de la plus grande valeur pour les analystes de district, et je vous recommande fortement les remarques et les conclusions de M. McGill. On verra qu'il a condensé les détails du tableau II en un troisième tableau, dans lequel il donne aussi la classification des aliments examinés, les divisant en deux groupes : les aliments farinacés et les aliments mixtes.

Ces derniers constituent ce que König a appelé *Kindermehle*, et qu'il définit comme des "mélanges de lait concentré et de farines de céréales ou de légumineuses spécialement préparées. Cette préparation de la farine a pour objet de transformer l'amidon en un principe plus soluble, tel que la dextrine ou le sucre." On remarquera sans peine que cette définition ne s'applique pas au groupe I de la classification de M. McGill, savoir, celui des aliments farinacés, et que ces préparations ne sauraient être acceptées comme aliments d'enfants qu'en tant que l'amidon qu'elles contiennent a été converti en principes plus solubles. Il est vrai que dans la plupart des cas les directions pour l'usage de ces aliments farinacés prescrivent l'emploi du lait de vache, mais il ne paraît pas raisonnable de les représenter, dans l'état où ils sont offerts au public, comme des aliments d'enfants. Pour ce qui est de la mesure dans laquelle l'amidon des différentes farines employées est censé avoir été changé dans ces aliments, il me semble qu'il ne saurait y avoir de meilleur critérium pour juger de la transformation que celui qu'offre l'opération ordinaire de la cuisson du pain. Il est assurément raisonnable de présumer

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

que les changements opérés dans la préparation de ces aliments farinacés devraient être au moins dans la mesure de ceux qui se produisent à la cuisson du pain. Sans doute cette dernière opération a l'avantage sur toutes les "préparations", sous le rapport de certains autres changements chimiques et mécaniques que subissent les principes de la farine, mais on peut les négliger pour le moment. Des échantillons de mie et de croûte de pain ordinaire de farine de froment, après complète dessiccation, ont donné, aux mêmes examens que les aliments farinacés, les résultats suivants :

	Mie.	Croûte.
Matières grasses (extraites à l'éther de pétrole)...	1.83	2.75
Sucres, etc. (extraits à l'alcool).....	3.02	4.70
Dextrine (extraite à l'eau froide).....	9.43	7.03
Amidon et fibre	70.08	70.41
Matières protéiques.....	13.94	13.87
Cendres	1.70	1.24
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	100.	100.

Le pain avait d'abord contenu :

Eau	43.02	23.31
-----------	-------	-------

La quantité d'humidité renfermée d'ordinaire dans la farine de froment est en moyenne de 10 pour 100, et l'extrait aqueux (après l'extraction par l'éther de pétrole et par l'alcool) est d'environ 4.5 pour 100. Si les échantillons de pain ci-dessus mentionnés ne sont supposés contenir que 10 pour 100 d'humidité, la proportion d'extrait aqueux que donnerait le calcul serait, pour la mie, 8.57 pour 100, et 6.39 pour 100 pour la croûte. Il en ressort donc que, dans l'opération de la cuisson, il se produit une augmentation d'environ $3\frac{1}{2}$ pour 100 de l'amidon soluble et de la dextrine. Il n'est pas possible qu'il y ait pareille augmentation dans la préparation des aliments farinacés du groupe I, parce que les extraits aqueux dans ceux qu'on a analysés ne donnent qu'une moyenne de 3.53 pour 100, quantité qu'il est raisonnable de supposer avoir été contenue dans les farines employées à la fabrication. Les laits portent à la conclusion que, employé avec du lait, le bon pain est un meilleur article d'alimentation pour les enfants que ceux que décrit M. McGill dans son premier groupe.

L'extrait suivant de *Foods: their Composition and Analysis*, par A. Wynter Blyth, vaut la peine d'être cité ici : " Il y a dans le commerce une grande variété d'aliments farinacés, la plupart tout à fait impropres à l'alimentation des jeunes enfants. L'enfant à la mamelle est plutôt un animal carnivore qu'omnivore, et il digérera toute espèce de bouillons de viande, la viande elle-même et des fluides albumineux avec facilité relative ; mais si, au lieu du lait naturel de la mère, on lui donne une grande quantité d'aliments amylacés ou saccharins, il en digère si peu qu'on l'affame".

Quant au second groupe de M. McGill, les Aliments mixtes, il ne paraît pas très nécessaire de rien ajouter à ses observations. Il sera peut-être bon de consigner ici l'opinion de König sur la composition d'un bon aliment pour les enfants. Voici ce qu'il dit : " Un aliment composé comme suit formerait un succédané complet du lait de la mère après les six premiers mois :

	Pour 100.
" Eau	6.0
" Matières grasses	5.0
" Carbures d'hydrogène, solubles.....	50.0
" " insolubles.....	21.0
" Matières protéiques.....	15.0
" Cendres, y compris 1 pour 100 d'acide phosphorique.....	2.5
" Fibre	0.5

" Pareil aliment obtenu par l'évaporation du lait et l'addition de farines préparées présenterait plusieurs avantages. Il se conserverait bien sans subir aucune décomposition même dans des endroits manquant de propreté, pourvu qu'il fût bien couvert

“La plupart des aliments d'enfants ci-dessus décrits ne correspondent cependant pas à cette composition. Du reste, leurs prix élevés sont hors de proportion avec leurs principes nutritifs, et ne sont aucunement justifiés par la méthode de production”.

Cette dernière critique confirme celle de M. McGill, et si l'on se reporte aux chiffres du tableau III, groupe 2, il sera possible de s'assurer, au moins pour les cas où les directions ne prescrivent pas l'admission de lait de vache, comment ils correspondent avec le type de König déjà cité. Il y a de plus la question de la digestibilité à considérer, et dans le cas des aliments mixtes qu'il faut soumettre à une nouvelle cuisson avec du lait de vache, il y a lieu de se demander s'ils possèdent quelque avantage sur le vieux menu en usage dans certaines familles pour les plus jeunes enfants, savoir : gruau et lait pour le déjeuner, pommes de terre et lait pour le dîner et pain et lait pour le souper.

Il est permis de douter qu'aucun des produits dont il est question dans le présent bulletin puisse être à proprement parler décrit comme aliment pour les enfants, et que le lait de la mère soit susceptible d'être imité avec succès. Il est bien connu que le lait de vache pur, dilué avec de l'eau chaude et édulcoré, est le plus ordinaire succédané. Il y a deux mélanges de cette sorte qu'on m'assure avoir été employés en pratique avec les plus satisfaisants résultats, et qui se composent comme suit :

1° Pour les enfants au-dessous de six mois :

	Proportion volumétrique.
Lait de vache.....	1
Crème fraîche.....	2
Eau chaude.....	6

2° Pour les enfants de plus de six mois :

Lait de vache.....	1
Crème fraîche.....	1
Eau chaude.....	3

Après avoir fait le mélange on l'édulcore avec de la cassonade. Deux échantillons préparés selon ces formules, et analysés de la même manière que les aliments mixtes, ont donné les résultats suivants :

	Mélange.	
	N° 1.	N° 2.
Eau.....	89.60	88.84
Beurre.....	5.09	4.92
Lactose (extrait à l'alcool).....	3.78	4.30
Caséine et cendre.....	1.53	1.94
	100.00	100.00
Caséine calculée d'après l'azote.....	1.17	1.39

Rapprochés de la composition du lait de femme telle que citée par M. McGill, ces mélanges contiennent plus d'eau et de beurre mais moins de sucre de lait et de caséine. S'il y a quelque avantage à réduire la proportion de ce dernier principe, c'est ce que l'expérience seule peut décider. En attendant je m'abstiens de toute recommandation et offre ce qui précède pour ce qu'il peut valoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

27 juillet 1898.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU I.

INDEX des échantillons analysés.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Quantité achetée.	Prix.	Nom de la marque.	NOM ET ADRESSE DU	
					Vendeur.	Fabricant ou fournisseur d'après l'étiquette.
1898.			\$ c.		<i>Truro (N.-E.)</i>	
12 avril.	16613	3 pqts.	0 75	Dyer's Infant Food.	Crowe Bros.....	John Lewis, Montréal.
12 "	16614	3 "	1 50	Horlick's Malted Milk.	A. E. Smith..... <i>New-Glasgow (N.-E.)</i>	Horlick's Food Co., Racine (Wis., E.-U.)
13 "	16615	3 "	1 35	Milk Granules.....	Grant Bros.....	Johnson's Fluid Beef Co., Montréal.
13 "	16616	3 "	1 20	Nestle's Milk Food.	J. W. Jackson & Co..... <i>Antigonish (N.-E.)</i>	H. Nestle, Vevey (Suisse).
13 "	16617	3 "	0 75	Lactated Food.....	C. W. Henry.....	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
13 "	16618	3 "	1 65	Mellin's Infants' Food.	Foster Bros..... <i>Halifax (N.-E.)</i>	Doliber, Goodale & Co., Boston (Mass.)
15 "	16619	3 "	0 75	Imperial Granum...	Hattie & Mylins, 135 Hollis St.	Imperial Granum Co., New-York.
15 "	16620	3 "	1 05	Ridge's Patent Food	H. A. Taylor, 48 Burlington St.	Woolrich & Co., Palmer (Mass.)
15 "	16621	3 "	0 75	Martin's Cardinal Food.	Buckley Bros., 90 Burlington St.	Kerry, Watson & Co., Montréal.
16 "	16622	3 "	0 75	Robinson's Patent Barley.	G. A. Sterns, 7 George St. <i>Winnipeg (Man.)</i>	Keen & Robinson, Londres (Angleterre).
12 "	17095	3 "	0 75	" "	J. F. Howard & Co.....	Keen, Robinson & Co., Londres (Angleterre).
12 "	17096	3 "	1 25	Horlick's Malted Milk.	W. J. Mitchell.....	The Horlick's Food Co., Racine (Wis.)
12 "	17097	3 "	1 50	Nestle's Milk Food.	A. J. Waller & Co. . . .	H. Nestle, Vevey (Suisse).
12 "	17098	3 "	1 05	Ridge's Patent Food	R. Dixon..... <i>Virden (Man.)</i>	The Ridge's Patent Food Co., Palmer (E.-U.)
13 "	17099	3 "	0 75	Lactated Food.....	J. W. Higginbotham....	Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt (E.-U.)
13 "	17100	3 "	1 50	"	McDonald & Co..... <i>Brandon (Man.)</i>	" "
14 "	17101	3 "	2 60	Imperial Granum...	Fleming & Son	Imperial Granum Co., New-York.
14 "	17102	3 "	1 50	Mellin's Food for Infants.	W. J. Halpin..... <i>St-Jean (N.-B.)</i>	The Doliber & Goodale Co., Boston (Mass.)
7 "	17542	3 "	0 90	Dr. Ridge's Patent Food.	The Canadian Drug Co., 60 Prince William St.	Woolrich & Co., Palmer (Mass.)
7 "	17543	3 "	2 25	Imperial Granum...	" " ..	The Imperial Granum Co., New-York.
7 "	17544	3 "	0 90	Robinson's Patent Barley.	S. McDiarmid, 49 King St.	Keen, Robinson & Co. Londres (Angleterre).

TABLEAU I—*Suite.*INDEX des échantillons analysés—*Suite.*

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échan- tillon.	Quantité achetée.	Prix.	Nom de la marque.	NOM ET ADRESSE DU	
					Vendeur.	Fabricant ou fournisseur d'après l'étiquette.
1898.			\$ c.		<i>St. Andrews (N.-B.)</i>	
14 avril.	17545	3 pqts.	0 75	Lactated Food.....	T. R. Wren, Water St...	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
14 "	17546	3 "	1 50	Nestle's Milk Food.	Cockburn Bros., Water St.	H. Nestle, Vevey (Suisse.)
					<i>St. Stephen (N.-B.)</i>	
14 "	17547	3 "	1 50	Horlick's Malted Milk.	Estate of W. H. Clark, Water St.	Horlick's Food Co., Ra- cine (Wis., E.-U.)
14 "	17548	3 "	1 00	Mellin's Infants' Food.	F. Smith, Water St....	Doliber, Goodale & Co., Boston (Mass.)
					<i>Frédéricton (N.-B.)</i>	
15 "	17549	3 "	0 75	Martin's Concentra- ted Cardinal Food.	C. A. Burchill, 326 Queen St.	Kerry, Watson & Co., Montréal.
15 "	17550	3 "	1 80	Peptogenic Milk Powder.	G. C. Hunt, 322 Queen St.	Fairchild, Bros., & Foster, New-York.
					<i>Ottawa.</i>	
5 "	18234	2 "	0 50	Dyer's Improved Food for Infants.	W. A. Smallwood, rue Bank.	J. Lewis, Montréal.
5 "	18235	2 "	0 50	English Milk Food Malted.	" " ..	The Ontario Chemists M'fg. Co., Toronto & London (Ont.)
5 "	18236	2 "	0 50	Robinson's Patent Barley.	" " ..	Keen, Robinson & Co., Londres (Angl. Pal-mer
5 "	18237	2 "	0 70	Ridge's Patent Food.	J. Skinner & Co., rue Wellington.	Woolrich & Co., (Mass.)
5 "	18238	2 "	1 00	Nestle's Milk Food..	" " ..	H. Nestle, Vevey (Suisse).
5 "	18239	2 "	1 00	Lactated Food.....	" " ..	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
5 "	18240	2 "	0 50	Christie's Infant Food.	H. Watters, rue Sparks..	Christie, Brown & Co., Toronto.
5 "	18241	2 "	1 00	Mellin's Infant Food	" " ..	Doliber, Goodale & Co., Boston (Mass.)
5 "	18242	2 "	0 50	Dyer's Malto Gra- num.	" " ..	Dyer Manufacturing Co., Montréal.
					<i>Toronto.</i>	
9 "	18243	2 "	0 40	Christie's Infant Food.	R. Barron, 726 Yonge St.	Christie, Brown & Co., Toronto.
9 "	18244	2 "	0 50	Baravena Milk Food	" " ..	The Ireland Nationa Food Co., Toronto.
9 "	18245	2 "	0 50	Dyer's Improved Food for Infants.	J. H. Mackenzie, 1150 Yonge St.	J. Lewis, Montréal.
9 "	18246	2 "	0 75	Mothers' Infant Food.	C. T. Willmot, 700 Yonge St.	Mothers' Infant Food Supply Co., Toronto.
9 "	18247	2 "	0 50	Montserrat Arrow- root.	W. H. Worden, 618 Yonge St.	Montserrat Co., Ltd, An- tilles.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU I.—Suite.

INDEX des échantillons analysés—Suite.

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échantillon.	Quantité achetée.	Prix.	Nom de la marque.	NOM ET ADRESSE DU	
					Vendeur.	Fabricant ou fournisseur d'après l'étiquette.
1898.			\$ c.		<i>Peterborough (Ont.)</i>	
9 avril.	18248	2 pqts.	1 00	Nourishing Meal for Infants and Invalids.	H. S. Macdonald, 402 George St.	Hugo Hensch, chimiste, Cleveland (Ohio.)
9 " .	18249	2 " "	0 70	Ridge's Patent Food	" " . .	Woolrich & Co., Palmer (Mass.)
9 " .	18250	2 " "	0 50	Lactated Food.....	" " . .	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
9 " .	18251	2 " "	1 20	Horlick's Malted Food.	J. Nugent, 389 George St.	Horlick's Food Co., Racine (Wis., E.-U.)
9 " .	18252	2 " "	0 50	Martin's Cardinal Food for Infants and Invalids.	" " . .	C. Martin, Montréal.
					<i>Montréal.</i>	
5 " .	18647	3 " "	0 75	Robinson's Patent Barley.	P. Aubrey, 54, rue Aylmer	Keen, Robinson & Co., Londres (Ang.)
5 " .	18648	3 " "	0 75	Dyer's Infants Food.	J. H. Harte, 2352, rue Sainte-Catherine.	J. Lewis, Montréal.
5 " .	18649	3 " "	1 80	Horlick's Malted Milk.	" " . .	Horlick's Food Co., Racine (Wis., E.-U.)
5 " .	18650	3 " "	0 75	Christie's Infant Food.	Strong et Strong, 902, rue du Palais.	Christie, Brown & Co., Toronto.
					<i>Richmond (Qué.)</i>	
6 " .	18651	3 " "	1 50	Mellin's Infant Food.	J. C. Sutherland et Cie, rue Main.	Doliber, Goodale & Co., Boston (Mass.)
6 " .	18652	3 " "	0 75	Lactated Food.....	" " . .	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
					<i>Drummondville (Qué.)</i>	
6 " .	18653	3 " "	0 75	Dyer's Malto Granum	D. Herbert, rue Harriet.	Dyer Mfg. Co., Montréal.
6 " .	18654	3 " "	1 35	Nestle's Milk Food .	" " . .	H. Nestle, Vevey (Suisse).
					<i>Sorel (Qué.)</i>	
7 " .	18655	3 " "	1 50	Farine Renaux.....	Bruneau et Sylvestre, rue King.	A. Renaux, Duffet (Belgique.)
					<i>Montréal.</i>	
9 " .	18656	3 " "	1 00	Ridge's Patent Food.	H. R. Gray, 122, rue Saint-Laurent.	Ridge's Patent Food Co.
9 " .	18657	2 " "	0 90	Milk Granules with Cereals.	A. Robert, 1, rue Saint-Laurent.	Johnston Fluid Beef Co., Montréal.
					<i>Trois-Rivières (Qué.)</i>	
12 " .	18658	2 " "	0 75	Martin's Cardinal Food.	L. A. Hoerner, 8, rue des Forges.	Kerry, Watson & Co., Montréal.
12 " .	18659	2 " "	0 75	Christie's Infant Food.	J. A. Pelletier, 148, Notre-Dame.	Christie, Brown & Co., Toronto.
					<i>Lévis (Qué.)</i>	
13 " .	18660	2 " "	0 90	Ridge's Patent Food.	J. Buchanan, Côte de passage.	Woolrich & Co., Palmer (Mass.)
13 " .	18661	2 bout.	1 00	Horlick's Malted Milk,	A. Veilleux, Côte de passage.	Horlick's Food Co., Racine (Wis., E.-U.)

TABLEAU I—*Fin.*INDEX des échantillons analysés—*Fin.*

Date de la prise d'échantillon.	Numéro de l'échan- tillon.	Quantité achetée.	Prix.	Nom de la marque.	NOM ET ADRESSE DU	
					Vendeur.	Fabricant ou fournisseur d'après l'étiquette.
1898.			\$ c.		<i>Québec.</i>	
13 avril.	18662	3 boîtes	0 75	Wemalta Food for Infants.	A. Leclerc et Cie, 243, rue Saint-Joseph.	Weir Specialty Co., Toronto.
13 " "	18663	3 "	1 50	Milk Granules	J. E. Roy, 83, rue Saint- Jean.	Johnston Fluid Beef Co., Montréal.
13 " "	18664	3 "	0 75	Robinson's Barley...	J. Savard, 35, rue Saint- Jean.	Keen, Robinson & Co., Londres (Ang.)
13 " "	18665	2 bout.	2 00	Mellin's Infant Food.	W. B. Rogers, 16, rue de la Fabrique.	Mellin's Food Co., Londres (Ang.)
					<i>Arthabaska-Station.</i>	
14 " "	18666	3 boîtes	0 75	Lactated Food	J. O. Bourbeau.....	Wells, Richardson & Co., Montréal.
14 " "	18667	3 "	0 75	"	H. H. Guay	" "
					<i>Stratford (Ont.)</i>	
6 " "	19056	3 pqts.	1 50	Nestle's Milk Food..	E. W. Nashmyth, phar- macien.	H. Nestle, Suisse.
6 " "	19057	3 "	1 00	Lactated Food	H. W. Thomson, pharm.	Wells, Richardson & Co., Burlington (Vt., E.-U.)
					<i>London (Ont.)</i>	
6 " "	19058	3 "	1 00	Ridge's Patent Food.	J. Callard, Richmond St.	Ridge's Patent Food Co.
6 " "	19059	3 "	1 50	Horlick's Malted Milk.	W. T. Strong & Co., 184 Dundas St.	Horlick's Malted Milk Co., Racine (Wis.)
6 " "	19060	3 "	0 90	Robinson's Patent Barley.	C. McCallum, Dundas St	Keen, Robinson & Co., Angleterre.
					<i>Windsor (Ont.)</i>	
7 " "	19061	3 "	1 25	Mellin's Infants' Food.	J. E. D. Avignon, phar- macien.	Doliber, Goodale & Co., Boston (Mass.)
7 " "	19062	3 "	0 75	Reed and Carnrick's Soluble Food.	J. S. Labell & Co., phar- cien.	Reed & Carnrick, Londres et New-York.
					<i>Woodstock (Ont.)</i>	
8 " "	19063	3 "	1 00	Imperial Granum....	W. A. Karn, pharmacien.	M. S. Innis, New-York.
8 " "	19064	3 "	1 50	Peptogenic Milk Powder.	F. Hyde, pharmacien.	Fairchild Bros. & Foster, New-York.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES.

1.—ARROWROOT.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.		Perte à l'alcool.		Perte à l'eau.		Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.		Total des albuminoïdes d'après l'azote × 6.25.		Cendres.		Amidon, fibre ou autres matières (par différence).		Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).		Observations.	Analyste.	
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.						
1	18247a	13.84	0.50	3.06	3.06	1.24	0.06	81.28														
2	18247b	13.86	0.36	3.36	3.36																	
	Double.	14.18	0.36	3.36	3.36																	
	Moyenne..	13.96	0.29	3.21	3.21	1.24	0.06	81.28														

2.—CARDINAL FOOD.

1	16621	9.03	1.45	2.96	4.72	7.68	10.87															
2	17549	10.66		3.98	1.22	5.20	9.59															
	Double.	10.50		3.76	1.16	4.92																
3	18252a	8.84	0.88	7.60	3.10	10.70	8.91															
4	18252b	10.12		6.06	2.70	8.76	12.29	1.48	67.35													
	Double.	9.78	0.96	5.00	3.50	8.50																
5	18658	8.34	0.58	5.02	4.00	9.02	10.25															
	Moyenne..	9.61	0.64	4.91	2.91	7.82	10.38	1.48	67.35													

3.—DYERS' FOOD.

1	16613	9.40	0.08	0.00	3.89	3.89	9.81															
2	18234a	10.80	0.08	0.56	4.54	5.10	9.10															
3	18234b	10.24	0.00	0.00	4.00	4.00	9.66	0.96	75.14													
4	18245	8.84	0.60	2.70	3.60	6.30	9.25															
5	18648	7.94	0.57	0.41	3.51	3.91	9.62															
	Moyenne..	9.44	0.27	0.73	3.91	4.64	9.49	0.96	75.14													

4.—DYER'S MALTO-GRANUM.

1	18242a	9.60	0.22	11.52	3.71	15.23	8.25															
2	18242b	10.06	0.00	9.88	3.66	13.64																
3	18653a	8.90	0.50	9.39	3.50	12.89	9.00															
4	18653b	9.96	0.00	9.46	3.96	13.42	8.36	0.80	67.46													
	Double.	10.00	0.00	9.59	3.06	12.56																
	Moyenne..	9.71	0.14	9.95	3.60	13.55	8.54	0.80	67.46													

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES—*Suite.*

5.—IMPERIAL GRANUM.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.		Perte à l'alcool.		Perte à l'eau.		Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.		Total des albuminoïdes d'après l'azote × 6.25.		Cendres.		Amidon, fibre ou autres matières (par différence).		Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.						
1	16619	4.77	0.83	14.87	Amidon de blé.....	Bowman.	
2	17101	9.03	1.15	0.35	Kenrick.	
3	17543	5.33	0.50	3.86	3.86	Amidon de blé.....	McGill.	
4	Double.	5.44	0.40	4.24	4.24	"	
5	19063a	5.64	3.72	3.72	Amidon de blé.....	Harrison.	
5	19063b	13.44	McGill.	
	Moyenne..	6.04	0.72	3.94	3.94		

6.—MOTHER'S FOOD.

1	18246a	8.84	0.40	6.50	2.80	9.30	7.96	73.50	Amid. de maïs et autres céréales. Un peu de sucre de canne.	Ellis.
2	18246b	10.54	0.00	3.70	5.40	9.10	9.24	2.08	69.24	Amidon de maïs et de blé.	McGill.
	Double.	10.58	0.00	3.26	4.82	8.08	"
	Moyenne..	9.99	0.13	8.83	8.60	2.08	69.24	73.50	Amidon de maïs et de blé. Env. 3 p. 100 de sucre de canne.	

7.—RIDGES' PATENT FOOD.

1	16620	7.86	1.60	4.36	4.36	15.73	70.45	Amidon de blé.....	Bowman.
2	17098	7.80	0.25	7.07	7.07	14.48	70.40	Kenrick.
3	17542	7.56	0.06	4.72	4.72	12.91	0.56	74.19	Amidon de blé.....	McGill.
	Double.	7.46	0.18	0.30	4.08	4.38	12.91	"
4	18237a	9.20	0.04	0.70	3.50	4.20	13.73	72.83	Amidon de blé.....	Valade.
5	18237b	9.60	4.54	4.54	McGill.
6	18249	7.80	0.62	0.46	4.36	4.82	13.47	73.29	Amidon de céréale.....	Ellis.
7	18656	8.18	0.87	12.93	Amidon de blé.....	Edwards.
8	18660	7.82	0.70	0.92	4.90	5.82	14.19	71.47	"	Fiset.
9	19058	7.92	Trace.	0.80	4.20	5.00	14.19	0.50	72.39	"	Harrison.
	Moyenne..	8.12	0.48	0.34	4.67	5.02	13.83	0.53	72.01	"	

8.—ROBINSON'S BARLEY.

1	16622	9.99	0.80	2.43	2.43	7.87	77.91	Amidon d'orge.....	Bowman.
2	17095	9.41	0.23	7.04	Kenrick.
3	17544	9.64	0.18	0.38	3.14	3.52	7.91	0.84	77.91	Amidon d'orge.....	McGill.
	Double.	9.48	0.16	0.76	2.10	2.86	"
4	18236	9.92	0.36	0.98	2.08	3.06	7.61	79.05	Amidon d'orge.....	Valade.
5	18647	8.53	0.87	0.40	2.12	2.52	7.68	80.36	Amidon d'orge.....	Edwards.
6	18664	8.88	0.68	1.06	2.10	3.16	6.94	80.34	"	Fiset.
7	19060	9.44	0.04	0.96	2.00	2.96	7.15	1.05	79.36	"	Harrison.
	Moyenne..	9.41	0.41	0.65	2.26	2.91	7.46	0.94	78.66	"	

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES—*Suite.*

9.—“WEMALTA” FOOD.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.	Matières grasses, par l'éther de pétrole.	Perte à l'alcool.	Perte à l'eau.	Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.	Total des albuminoïdes d'après l'azote × 6.25.	Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence).	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
1	18662a	7.66	1.10	6.86	3.82	10.68	12.00	68.56	Amidon de blé. Env. 5 p. 100 de s. de canne.	Fiset.
2	18662b	8.86	0.66	5.58	3.04	8.62	12.36	0.88	68.62	Suc. de canne=5. p. 100	McGill.
	Double.	8.98	0.92	5.52	3.18	8.70	"
	"	9.08	0.70	5.64	5.04	10.68	"
	Moyenne..	8.65	0.85	5.90	3.77	9.67	12.18	0.88	68.62	Amidon de blé. Env. 5 p. 100 de s. de canne.	"

10.—BARAVENA MILK FOOD.

1	18244a	6.54	1.34	23.70	3.00	26.7	8.75	56.67	Amidon de cér. Sucre réd. en sucre de lait =2.6; sucre de canne, environ 20 p. 100.	Ellis.
2	18244b	6.98	1.06	19.22	6.12	25.34	8.68	0.88	57.06	Sucré réd. en sucre de lait = 3.97; sucre de canne = 20.2. Amidon de blé.	McGill
	Double.	7.00	1.10	19.84	6.00	25.84	8.82	0.64	56.60	"
	Moyenne..	6.84	1.17	25.96	8.75	0.76	56.83	Amidon de blé. Env. 3 p. 100 de sucre réd. et 20 p. 100 de sucre de canne.	"

11.—CHRISTIE'S FOOD.

1	18240	7.40	4.76	28.42	5.10	33.52	7.88	46.44	Sucré réduct. en lactose =0.86; suc. de canne =22.81. Amidon de blé.	Valade.
2	18243	3.78	3.92	30.50	4.10	34.60	6.12	51.58	Amidon de cér. Sucre de c., env. 30 p. 100.	Ellis.
3	18650	4.50	3.63	29.32	5.34	34.66	7.43	49.76	Far. de blé (et de pois?). Suc. de canne=35.41.	Edwards.
4	18659	4.52	3.40	28.94	6.56	35.50	7.13	49.45	Amidon de blé et env. 30 p. 100 de sucre de canne avec trace de sucre réducteur.	Fiset.
5	Spécial.	3.58	3.20	26.62	7.62	34.24	7.40	1.05	50.53	Sucré réducteur en lactose=1.37; sucre de canne=31.23.	McGill.
	Double.	3.66	3.18	26.34	7.52	33.86	"
	"	3.57	3.28	26.61	6.27	32.88	"
	"	3.46	3.04	27.20	5.50	32.70	"
	"	3.48	3.06	27.00	5.90	32.90	"
	Moyenne..	4.22	3.49	27.89	6.00	33.89	7.19	1.05	49.31	Amidon de blé. Env. 30 p. 100 de sucre de canne et 1 p. 100 de sucre de lait.	"

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES—*Suite.*

12.—ENGLISH MILK FOOD.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.		Perte à l'alcool.		Perte à l'eau.		Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.		Total des albuminoides d'après l'azote × 6.25.	Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence).	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.								
1	18235a	5.40	0.62	19.70	9.50	29.20	10.50	54.28	Amidon de blé. Sucre réduct. = 16.86; sucre de canne = 2.98.	Valade.					
2	18235b	5.30	0.50	20.24	8.92	29.16	10.36	1.06	53.62	Sucre total en sucre interverti = 21.3.	McGill.					
	Double.	5.44	0.60	26.36	4.04	30.40							
	Moyenne..	5.38	0.57	29.59	10.43	1.06	53.62	54.28	Env. 20 p. 100 de sucre interv. ou, peut-être, de suc. de malt. Am. de blé.						

13.—FARINE RENAUX.

1	18655a	3.69	1.59	34.41	7.12	41.53	11.06	42.10	Sucre réducteur en lactose = 9.11; sucre de canne = 46.98. Substance amylacée.	Edwards.
2	18655b	4.50	1.54	35.24	3.70	38.94	11.69	2.82	40.51	Sucre réduct., trace. Sucre de canne = 36.40.	McGill.
	Double.	4.42	1.54	35.34	3.80	39.14		
	"	4.44	1.74	36.14	4.30	40.44		
	Moyenne..	4.26	1.60	35.28	4.73	40.01	11.38	2.82	40.51	42.10	Environ 35 p. 100 de sucre de canne.	

14.—HORLICK'S MALTED MILK.

1	16614	2.31	0.78	50.69	15.25	(?)	Bowman.
2	17096	2.44	1.04	41.80	13.83	Kenrick.
3	17547	2.44	1.74	13.96	3.30	Sucre réduct. en maltose = 45.13. Sucre de c. = 7.42.	McGill.
	Double.	2.38	1.66	13.72		"
4	18251a	2.26	1.94	60.00	8.40	68.40	13.62	13.78	Pas d'amidon. Environ 53 p. 100 de sucre réduct. en maltose et 9 p. 100 de sucre de canne.	Ellis.
5	18251b	2.92	54.00	10.88	64.88	13.79	McGill.
	Double.	2.80	0.84	50.96	6.64	57.60	"
	"	2.86	1.34	61.02	2.40	63.42	13.72	18.66	"
6	18649	2.72	1.47	14.50	Edwards.
7	18661	2.48	2.42	57.18	8.82	66.00	14.50	14.60	Pas d'am. Sucre paraissant être de la malt. Sucre réduct. en maltose = 49.73. Pas d'am.	Fiset.
8	19059a	3.04	0.86	48.40	14.52	62.92	14.08	3.75	15.35	Harrison.
9	19059b	2.24	1.30	14.50	3.66	McGill.
	Double.	2.26	1.54	"
	Moyenne..	2.55	1.41	63.87	14.00	3.57	15.68	Sucre réduct. en maltose = 49.29; sucre de canne = 8.21.	

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES—*Suite*.
15.—LACTATED FOOD.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.		Perte à l'alcool.		Perte à l'eau.		Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.		Total des albuminoïdes d'après l'azote + 6.25.	Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence.)	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence.)	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.								
1	16617	5.75	0.50	33.82	10.68	49.28	Bowman.
2	17099	4.42	0.93	34.43	10.02	50.20	Kenrick.
3	17100	4.89	1.02	34.74	9.24	50.11	"
4	17545	7.76	28.78	4.08	32.86	10.43	2.44	46.51	McGill.
	Double.	7.74	28.68	3.18	31.86	"
5	18239a	4.82	0.32	27.90	7.07	34.97	10.68	49.21	Amidon de blé et de légumineuses (?) Sucre réducteur en lactose = 24.28; sucre de canne = 6.25.	Valade.
6	18239b	6.34	0.10	29.04	4.54	33.58	McGill.
7	18250	4.78	1.24	30.60	2.90	33.50	9.27	51.21	Amidon de céréale. Sucre réducteur en lactose = 30.0.	Ellis.
8	18652	4.49	0.66	26.39	7.93	34.32	10.60	49.93	Amidon de blé et de pois. Sucre réducteur en lactose = 31.06.	Edwards.
9	18666a	5.86	0.62	27.22	4.64	31.86	9.55	52.11	Amidon de blé. Sucre de lait.	Fiset.
10	18666b	6.50	0.20	27.88	2.56	30.44	Sucre réducteur en lactose = 30.45.	McGill.
	Double.	6.44	0.34	26.62	2.76	29.38	"
11	18667	4.82	0.60	29.78	3.36	33.14	9.44	52.00	Amidon de blé et sucre de lait.	Fiset.
12	19057	6.16	0.20	27.76	4.00	31.76	10.26	2.70	48.92	Amidon de blé. Sucre réducteur en lactose = 25.05; sucre de canne = 2.58.	Harrison.
	Moyenne..	5.77	0.48	28.24	4.27	32.90	10.01	2.57	47.72	50.50	Présence d'amidon de blé (peut-être de légumineuse). Sucre réducteur en lactose, env. 30 p. 100. Petite quant. de suc. de can.	

16.—MELLIN'S FOOD.

1	16618	4.19	43.19	41.60	84.79	11.56	Pas d'amidon.	Bowman.	
2	17102	4.09	0.00	29.11	56.33	85.44	9.79	0.68	Sucre réducteur en maltose = 53.26.	Kenrick.	
3	17548	3.94	0.00	51.08	29.40	80.48	10.30	McGill.	
	Double.	3.92	0.00	"
4	18241a	5.54	0.48	41.37	41.00	82.37	9.98	1.63	Valade.	
5	18241b	4.56	0.00	32.08	Extraction à l'alcool incomplète.	McGill.
	Double.	4.76	0.00	27.20	"	"
	"	4.46	0.00	25.78	57.34	83.12	9.76	3.36	0.00	"	"
	"	4.96	0.00	64.80	10.76	75.56	Extraction à l'alcool sur 2.5 grammes; continuée pendant 20 hrs.	"
6	18651	3.36	0.18	45.96	33.74	79.70	10.61	Sucre réducteur en glucose = 59.49.	Edwards.
	"	5.86	1.27	43.11	37.36	80.47	10.61	1.78	"	
7	18665	6.16	1.26	56.54	27.24	83.78	9.25	Amidon alt. par la chal.	Fiset.
8	19061	4.52	0.34	58.66	26.24	84.90	9.14	3.35	0.00	Sucre réducteur en maltose = 62.60. Pas d'amidon.	Harrison.
	Moyenne..	4.72	0.30	82.06	10.10	3.50	0.00	Sucre réducteur en maltose 50 -- 60 p. 100.	

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES.—*Suite.*

17.—MILK GRANULES.

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.		Perte à l'alcool.		Perte à l'eau.		Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.		Total des albuminoïdes d'après l'azote × 6.25.	Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence).	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.								
1	16615a	2.92	22.95	48.37	14.02	62.39	Bowman.
	16615b	2.94	22.24	49.46	7.80	57.26	12.29	3.82	1.45	McGill.
	Double.	2.94	22.38	56.56	3.18	59.74	3.88	"
3	18663a	3.24	22.30	43.30	17.10	60.40	11.81	Fiset.
4	18663b	2.68	21.44	53.80	2.96	56.76	12.49	McGill.
	Double.	2.64	22.26	62.22	1.40	63.62	"
	Moyenne..	2.89	22.26	60.10	12.19	3.85	1.45	4.44	Environ 50 pour 100 de sucre de lait.

18.—MILK GRANULES WITH CEREALS.

1	18657a	4.74	8.74	27.16	20.49	47.65	8.75	30.13	Farineux mêlés. Sucre réducteur en lactose = 20.19. Sucre de canne = 10.47.	Edwards.
2	18657b	5.06	8.00	36.56	8.04	44.60	9.24	2.08	31.02	Sucre réducteur en lactose = 30.52. Sucre de canne = 15.10. Amidon d'orge.	McGill.
	Double.	4.96	7.56	43.00	3.61	46.64	"	
	Moyenne..	4.92	8.10	46.30	9.00	2.08	31.02	Environ 30 pour 100 de sucre de lait et 15 p. 100 de sucre de canne. Amidon de céréales.	

19.—NESTLE'S MILK FOOD.

1	16616	1.77	4.52	40.00	3.92	43.92	11.75	38.04	Amidon de blé.....	Bowman.
2	17097	2.85	4.51	36.98	7.16	44.14	10.92	37.58	Sucre réducteur en lactose = 6.64. Suc. de canne = 33.52. Amid. de cér.	Kenrick.
3	17546a	2.24	3.94	40.16	3.98	44.14	10.43	39.25	Sucre réducteur en sucre de lait = 8.07. Sucre de canne = 38.8. Amidon de blé.	McGill.
	Double.	2.26	4.14	40.04	4.00	44.04	10.39	39.17	"	
4	17546b	2.76	3.72	40.60	3.16	43.76	1.50	"	
	Double.	2.56	4.02	40.12	3.52	43.64	"	
5	18238a	1.72	4.50	40.22	5.18	45.40	10.68	37.70	Sucre réduct. en lactose = 6.64. Suc. de canne = 33.52. Amid. de cér.	Valade.
6	18238b	2.08	4.20	39.42	4.78	44.20	Amidon torréfié. Sucre réduct. en lactose = 13.13. Suc. de canne = 38.55.	McGill.
7	18654	1.42	4.84	38.92	4.07	42.99	9.87	40.86	"	Edwards.
8	19056	2.48	5.04	39.08	5.36	44.44	11.00	1.70	35.34	Sucre réduct. en lact. = 8.12. Suc. de canne = 32.91. Amid. de blé(?)	Harrison.
9	Spécial.	2.06	4.82	39.28	2.96	42.24	Sucre réducteur en lac-	McGill.

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

TABLEAU II.—DÉTAILS DES ANALYSES—*Fin.*

NESTLE'S MILK FOOD—*Concluded.*

Numéros de subdiv.	Numéro de l'échantillon.	Humidité.	Matières grasses, par l'éther de pétrole.	Perte à l'alcool.	Perte à l'eau.	Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.	Total des albuminoïdes d'après l'azote × 6.25.	Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence).	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Observations.	Analyste.
		p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 109.	p. 100.	p. 100.	p. 100.		
	Double.	2.08	4.84	39.50	4.56	44.06	tose = 8.83. Sucre de canne = 37.9.	McGill.
	"	2.01	4.80	39.80	3.21	43.01		
	Moyenne.	2.18	4.45	39.54	4.30	43.84	10.72	1.60	35.34	38.80	Sucre réducteur en lactose = 8.96. Sucre de canne = 36.34.	

20.—NOURISHING MEAL FOR INFANTS AND INVALIDS.

1	18248a	5.62	3.54	43.40	1.30	44.70	3.32	42.82	Amidon de maïs. Environ 44 p. 100 de sucre de canne.	Ellis.
2	18248b	6.06	2.88	41.72	2.30	44.02	3.92	0.42	42.70	Maïs, substance cristalline et tissus de cacao. Pas de sucre réduct. Suc. de canne=39.76.	McGill.
	Double.	5.98	3.10	42.50	1.86	44.36		"
	Moyenne.	5.89	3.17	42.54	1.82	44.36	3.62	0.42	42.70	42.82	Environ 40 p. 100 de sucre de canne. Amidon de maïs et cacao.	

21.—PEPTOGENIC MILK FOOD.

1	17550	0.34	0.00	Sucre réducteur en lactose = 87.59.	McGill.
	Double.	0.38	0.00	56.32		"
2	19064a	1.52	0.12	79.50	15.50	95.00	0.75	0.90	1.71	Sucre réducteur en lactose = 78.16. Pas d'amidon.	Harrison.
3	19064b	0.96	0.04	72.48	25.72	98.20	1.51		McGill.
	Moyenne.	0.80	0.04	96.60	1.13	0.90	Sucre de lait, de 80 à 90 pour 100.	

22.—REID AND CARRICK'S BABY FOOD.

1	19062a	5.20	2.58	28.50	9.16	37.66	16.60	3.00	34.96	Sucre réducteur en suc. de lait = 29.41 p. 100. Amidon de céréale	Harrison.
2	19062b	5.90	1.96	33.42	4.90	38.32	2.56	Sucre réducteur en lactose = 28.70. Sucre de canne = 9.58.	McGill.
	Double.	5.96	2.00	35.28	3.36	38.64		
	Moyenne.	5.69	2.18	38.21	16.60	2.78	34.54	Environ 30 p. 100 de sucre de lait et 8.9 p. 100 de sucre de canne.	

TABLEAU III.—Résultats moyens des analyses—

Numéro de la marque.	Nombre d'échantillons analysés.	Nom.	Humidité.		Matières grasses, par l'éther de pétrole.	Perte à l'alcool.	Perte à l'eau.	Somme des pertes à l'alcool et à l'eau.	Total des albuminoïdes d'après l'azote $\times 6.25$.
			p. 100.	p. 100.					
1	2	Arrowroot	13.96	0.29		3.21	3.21	1.24	
2	5	Cardinal Food.....	9.61	0.64	4.91	2.91	7.82	10.38	
3	5	Dyer's Food.....	9.44	0.27	0.73	3.91	4.64	9.49	
4	4	" Malto-Granum.....	9.71	0.14	9.95	3.60	13.55	8.54	
5	5	Imperial Granum.....	6.04	0.72		3.94	3.94	13.77	
6	2	Mother's Food.....	9.99	0.13			8.83	8.60	
7	9	Ridge's Food.....	8.12	0.48	0.34	4.67	5.02	13.83	
8	7	Robinson's Barley.....	9.41	0.41	0.65	2.26	2.91	7.46	
9	2	Wemalta Food.....	8.65	0.85	5.90	3.77	9.67	12.18	
41									

Groupe II.—

10	2	Baravena Milk Food	6.84	1.17			25.96	8.75	
11	5	Christies' Food.....	4.22	3.49	27.89	6.00	33.89	7.19	
12	2	English Milk Food.....	5.38	0.57			29.59	10.43	
13	2	Farine Renaux.....	4.26	1.60	35.28	4.73	40.01	11.38	
14	9	Horlick's Malted Milk	2.55	1.41			63.87	14.00	
15	12	Lactated Food	5.77	0.48	28.24	4.27	32.90	10.01	
16	8	Mellin's Food.....	4.72	0.30			82.06	10.10	
17	4	Milk Granules.....	2.89	22.26			60.10	12.19	
18	2	" with Cereals	4.92	8.10			46.30	9.00	
19	9	Nestle's Milk Food.....	2.18	4.45	39.54	4.30	43.84	10.72	
20	2	Nourishing Meal.....	5.99	3.17	42.54	1.82	44.36	3.62	
21	3	Peptogenic Powder	0.80	0.04			96.60	1.13	
22	2	Reid & Carnrick's Baby Food.....	5.69	2.18			38.21	16.60	
62									

Groupe I.—Aliments farinacés.

Cendres.	Amidon, fibre ou autres matières (par différence).	Amidon, fibre, cendres, etc. (par différence).	Sucre.			Observations.
			Réducteur.		Sucre de canne.	
			Exprimé en.	P. 100.		
p. 100.	p. 100.	p. 100.			p. 100.	
0.06	81.28					Amidon d'arrowroot.
1.48	67.35	72.00	Interverti	5		" de blé.
0.96	75.14	76.29	trace.			" de céréales.
0.80	67.46	67.88	Maltose	3	10	" "
0.49	76.60					Amidon de blé.
2.08	69.24				3	Amidons de maïs et de blé.
0.53		72.01				Amidon de blé.
0.94	78.66	79.41				" d'orge.
0.88	68.62				5	" de blé.

Aliments mixtes.

0.76	56.83		Interverti	3	20	Amidon de blé.
1.05		49.31	Lactose.....	1	30	"
1.06	53.62	54.28	Maltose	20		"
2.82	40.51	42.10			35	
3.57		15.68	Maltose	49	8	
2.57	47.72	50.50	Lactose.....	30	Trace ..	"
3.50			Maltose	50 à 60		
3.85	1.45	4.44	Lactose.....	50		
2.08	31.02		"	30	15	Amidons de céréales.
1.60	35.34	38.80	"	8.96	36.34	Amidon de blé.
0.42	42.70				40	" de maïs et cacao.
0.90			Lactose.....	80 à 90		
2.78	34.54		"	30	8 à 9.	

LABORATOIRE DU DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR

OTTAWA, 15 juillet 1898.

M. THOMAS MACFARLANE,
Analyste en chef.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les résultats des analyses de cent trois échantillons d'aliments d'enfants et d'invalides, en vente sur le marché canadien. Ces échantillons représentent vingt-deux différentes marques, dont dix sont fabriquées au Canada, huit aux Etats-Unis et quatre dans d'autres pays.

Produits au Canada.	aux Etats-Unis.	en autres pays:
Baravena. Cardinal. Christie's. Dyer's Food. Dyer's Maltogramum. English Milk Food. Milk Granules. Milk Granules with Cereals. Mother's Food. Wemalta.	Horlick's Malted Milk. Imperial Granum. Lactated Food. Mellin's Food. Nourishing Cereal. Peptogenic Powder. Ridge's Food. Reid and Carnricks.	Arrowroot. Farine Renaux. Nestle's Food. Robinson's Barley.

Ces aliments se classent en deux grands groupes. Le premier comprend ceux qui sont essentiellement farinacés, et contiennent environ 75 p. 100 d'amidon. Le second, ceux qui sont d'une façon plus marquée saccharins et dextriniques. C'est ce groupement qui a été suivi dans le tableau III où se trouvent les moyennes des résultats que les différentes marques ont donnés à l'analyse. Le tableau II contient les résultats des analyses en détail.

J'ai dans une annexe esquissé la méthode que j'ai suivie dans l'analyse de ces échantillons. Cela pourra être utile quand on aura plus tard à faire des travaux similaires, et les lecteurs qui appartiennent à l'art pourront y trouver certains points où il serait avantageux de modifier la méthode.

A deux exceptions près, ces aliments puisent dans les céréales leurs principes essentiellement nutritifs.

La marque qui porte le nom de *Peptogenic milk powder* n'est pas un aliment dans le sens rigoureux du mot. L'objet de cette préparation est de changer la composition du lait de vache de façon à le rendre comparable au lait de femme. Elle cherche à atteindre ce résultat en introduisant du sucre de lait et de légères quantités d'albuminoïdes.

La composition moyenne du lait de femme et celle du lait de vache sont données comme suit par le professeur König :

—	Nombre d'analyses	Densité.	Eau.	Albuminoïdes.	Beurre.	Sucre de lait.	Cendres
Lait de femme.	107	1·0270	87·41	2·29	3·78	6·21	0·31
Lait de vache.	793	1·0315	87·17	3·55	3·69	4·88	0·71
Différence.	}	00·24	0·09	1·33
		0·045	1·26	0·40

Il ressort de ces chiffres que le lait de vache est plus riche en albuminoïdes et plus pauvre en sucre de lait que le lait de femme, et il est facile, au moyen d'une dilution convenable avec de l'eau, de réduire la proportion d'albuminoïdes, et en même temps par l'addition de sucre de lait, de porter le lait de vache au type du lait de femme sous ces rapports. Mais comme la différence n'est pas grande sous le rapport du beurre, toute dilution du lait de vache avec de l'eau nécessitera l'addition de beurre (crème) pour maintenir la proportion normale du beurre. La poudre de lait peptogénique ne pourroit pas à l'augmentation du beurre, car elle n'en contient qu'une simple trace, mais les directions qui accompagnent la préparation prescrivent d'ajouter de la crème.

Sur le sujet des laits de vache et de femme, il est peut-être bon de dire que nous ne sommes pas certains de l'identité des albuminoïdes, en espèce, dans ces deux laits. G. Denigés (*Bull. Soc. Chim.*, 1896) s'exprime comme suit : Le fait que "les caséines de différents laits, bien que dissemblables en apparence, se comportent d'une façon absolument identique en présence de l'iodure mercurique dissout dans l'iodure de potassium, "est l'indice d'une grande similarité, si non d'une identité complète." Il est à remarquer que lors même que l'identité chimique de ces caséines serait prouvée, leur identité physiologique, c'est-à-dire leur identité sous le rapport de la digestibilité n'en serait pas par là démontrée.

La marque qui porte le nom de *Milk Granules* est essentiellement un lait concentré. Les proportions de beurre, d'albuminoïdes et les cendres indiquent une concentration d'au plus 5 ou 6 parties en poids de lait pour 1 partie en poids de la préparation, mais le sucre indique une plus forte concentration à moins qu'on ait ajouté du sucre pour la fabrication.

La perte de l'eau, après la séparation des sucres par l'alcool, est une indication de la mesure dans laquelle les matières amylacées présentes ont été rendues solubles (transformées en dextrine) par la cuisson ou la fermentation. Pour les aliments énumérés dans le groupe I du tableau II, ce nombre est à peu près constant, ce qui démontre que, parlant d'une façon générale, très peu d'amidon a été rendu soluble. Dans les aliments mixtes (Groupe II) la proportion de l'amidon soluble est un peu plus élevée, et atteint 6 pour 100 dans l'un d'eux. Il est tout à fait évident que très peu de ces préparations ont été soumises à une cuisson suffisamment efficace pour obvier à la nécessité d'une cuisson complète avant la consommation.

Dans quelques-uns des produits la proportion des albuminoïdes est si élevée qu'elle indique la séparation d'une partie de l'amidon naturellement présent et l'addition de gluten (ou autre matière protéique). Dans un cas seulement (le Monserrat-Arrowroot) c'est l'opération opposée qui a eu lieu. Ce produit se compose essentiellement d'amidon d'arrowroot (maranta). Deux préparations (le Horlick's-malted-milk et le Mellin's-food) sont en grande partie composées de sucre de malt et autres matières extractives de malt.

La plupart de ces préparations sont fortement nutritives, si on admet la digestibilité de leurs principes nutritifs sous les formes où ils s'y trouvent. C'est là une question que la chimie seule ne saurait résoudre. Je n'ajouterai qu'une observation de plus, c'est que les prix élevés auxquels se vendent quelques-uns de ces produits paraissent hors de proportion avec leur valeur nutritive et avec le coût de leur production.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MCGILL,

Analyste adjoint.

MÉTHODE SUIVIE POUR L'ANALYSE DES ALIMENTS D'ENFANTS ET D'INVALIDES.

1. Tous les échantillons sont sur le marché sous forme de poudres séchées à l'air, généralement dans des boîtes de fer blanc ou des bocaux de verre, rarement dans des boîtes de carton.

2. Le dosage de l'humidité et ensuite les extractions successives par l'éther de pétrole, par l'alcool et par l'eau, se sont faits sur 5 grammes (et dans quelques cas 2^{gr.}, 5) de poudre interstratifiée avec environ 7 ou 8^{gr.} de fibres d'amiante sèches dans un tube Macfarlane dont le poids est connu.

3. Je sèche ensuite les tubes ainsi préparés jusqu'à poids constant à une température de 95°-96°c., et la perte de poids est notée comme humidité. J'ai trouvé qu'il était commode de laisser les tubes passer la nuit dans le fourneau—en tout environ 18 heures—et cette période est assez longue. Les doubles diffèrent rarement de plus de une ou deux unités à la première décimale du pour-cent. Quand l'écart est plus grand entre des doubles, c'est qu'il s'est écoulé quelques jours (peut-être une semaine ou deux) entre le premier et le second dosage, et que les contenants n'étant pas hermétiquement fermés, leur contenu a subi l'influence des changements atmosphériques. Si la température ne dépasse pas 95°c., le chauffage prolongé n'a pas grande influence sur le poids.

4. Je traite ensuite le tube séché dans un soxhlet avec du pétrole dont le point d'ébullition est peu élevé (50° à 80°c.) pendant 5 ou 6 heures ou jusqu'à poids constant. Pour empêcher la substance de se déplacer sous les gouttes du dissolvant, de même que pour prévenir que celui-ci se forme un chenal à travers la masse dans le tube, il est bon de placer sur l'amiante un disc perforé en porcelaine ou en cuivre avant de mettre les tubes dans le soxhlet. La matière extractive est à peu près toute du gras. Les résultats, comme l'indiquent les doubles, sont assez satisfaisants, et diffèrent rarement de 0.5 pour 100, même lorsque la quantité de la matière extractive est élevée. Voir au tableau II les résultats pour le *Christie's-food*, le *Milk-granules*, le *Milk-granules-with-cereals*, et le *Nestle's-milk-food*.

5. Je place ensuite le résidu privé de gras dans un tube soxhlet et je le traite par l'alcool jusqu'à poids constant. J'emploie de l'alcool d'environ 91-93 pour 100 (de 64 à 67 pour 100 au-dessus de preuve). Un alcool d'une densité de 0.8141 (93.15 pour 100) distillé dans le tube soxhlet possède une densité de 0.8132 (93.48 pour 100) et la température du dissolvant dans le soxhlet est de 71°-73°c. Dans les conditions énoncées, l'alcool dissout le sucre de canne avec facilité relative. Cela a déjà été mentionné dans le Bulletin 54, p. 22. On en trouvera des exemples au tableau II, dans les résultats donnés pour le *Baravena-food*, le *Christie's-food*, la *Farine Renaux*, le *Nestle's-food*, le *Nourishing meal* et le *Wemalta-food*. Dans la plupart des cas, même lorsque le sucre de canne atteint 40 pour 100, un traitement de 5 heures à l'alcool suffit à l'épuisement parfait d'un échantillon de 5 grammes. Un traitement très prolongé n'enlève rien de plus que le sucre; c'est ce qui a été démontré dans le cas du *Nestle's-food* (n° 17,546b) où un échantillon de 2^{gr.}, 5 a été soumis à l'épuisement pendant 20 heures, et a perdu 40.60 pour 100; tandis que la perte moyenne (pour 9 échantillons) est de 39.54 pour 100. Dans un échantillon de *Farine Renaux*, j'ai pu extraire 37.16 pour 100 en continuant l'extraction pendant 20 heures, la moyenne pour 5 et 6 heures étant de 35.28 pour 100. Dans le cas du *Wemalta-food*, qui contient environ 5 pour 100 de sucre de canne, un échantillon de 4 grammes a été traité (en double) pendant trois périodes successives de 5 heures chacune, avec les résultats suivants :

PERTE À L'ALCOOL.

	A.	B.
1re période de 5 heures.....	4.90	5.10
2e " "	0.64	0.52
3e " "	0.04	0.00
Total.....	5.58	5.62

Revenu de l'Intérieur—Falsification des substances alimentaires.

Quand d'autres sucres sont présents, comme le sucre de lait ou le sucre de malt l'extraction par l'alcool devient plus lente et plus difficile. C'est ce que démontre le traitement successif (en double) d'un échantillon de 5 grammes de Milk-granules (n° 16,615b) pendant trois périodes de 5 heures.

PERTE À L'ALCOOL.

	A.	B.
1re période de 5 heures.....	19.90	34.22
2e " ".....	21.52	14.78
3e " ".....	8.04	7.66
Total.....	49.46	56.56

Cet échantillon contient un peu plus de 50 pour 100 de sucre de lait.

Dans un échantillon de Lactated-food, contenant environ 30 pour 100 de sucre de lait, le même traitement a donné les résultats suivants :

PERTE À L'ALCOOL.

	A.	B.
1re période de 5 heures.....	27.08	19.54
2e " ".....	0.36	6.34
3e " ".....	0.44	0.74
Total.....	27.88	26.62

La même chose se trouve bien démontrée dans le cas de la prétendue poudre peptogénique de lait, qui n'est guère que du sucre de lait. La dissolution du sucre d'un échantillon de 5 grammes a été trouvée d'une lenteur impraticable.

Dans le Reid-and-Carnrick's-baby-food, qui contient environ 30 pour 100 de sucre de lait avec 8 ou 9 pour 100 de sucre de canne, on n'a pu obtenir un extrait de 35.28 pour 100 qu'en opérant sur 2^{sr},5 pendant 20 heures.

Comme le sucre de lait, le sucre de malt se dissout moins aisément à l'alcool que le sucre de canne. Dans le Horlick-malted-milk, qui contient environ 50 pour 100 de maltose, et environ de 5 à 10 pour 100 de sucre de canne, l'opération ordinaire d'extraction pendant 5 ou 6 heures ne réussit pas à en tirer plus de 30 à 35 pour 100 d'un échantillon de 5 grammes, et l'épuisement à peu près complet prend environ 20 heures avec 2^{sr},5 du produit.

Le Mellin's-food, qui contient environ 50 ou 60 pour 100 de maltose, est d'un épuisement complet encore plus difficile. En soumettant 2^{sr},5 à l'épuisement pendant 20 heures j'ai obtenu 64.80 pour 100 de matière extractive. Mais le traitement de 5^{sr} pendant 5 ou 6 heures ne réussit pas à en dégager 30 pour 100.

6. Après l'extraction par l'alcool, je traite les tubes à l'eau froide (de 15° à 20° c.) au moyen de la pompe à suction, jusqu'à ce qu'ils aient été lavés par environ 250^{cc}. La perte subie se compose principalement de dextrine ; mais, naturellement, si l'extraction à l'alcool qui a précédé n'a pas été complète, ce qui reste de sucre passe avec l'eau. Une quantité inconnue et sans doute variable d'albuminoïdes est soluble dans l'eau et se retrouve dans l'extrait aqueux.

Vu la difficulté qu'ont certains sucres à se dissoudre dans l'alcool, j'ai cru bon de tenir compte de la somme des extraits par l'alcool et des extraits par l'eau, de même que de la quantité extraite par chaque opération. Cette somme est à peu près constante quand les nombres pris séparément ne le sont pas.

J'ai trouvé bon de donner 24 heures au moins à la dessiccation du contenu des tubes à une température de 98° à 99° c., après l'épuisement par l'eau froide.

7. Comme d'ordinaire, j'ai calculé le total des albuminoïdes au moyen du facteur 6.25 d'après le total de l'azote, tel que constaté par le procédé Kjeldahl's. Règle générale j'ai trouvé qu'il était mieux d'opérer sur 2^{sr},5 de substance.

8. J'ai déterminé la cendre de la façon ordinaire, en incinérant 5^{gr.} dans une capsule de platine à une température aussi basse que possible. L'examen qualitatif de la cendre établit qu'elle contient la matière minérale normale des grains de céréales, avec des chlorures d'addition dans quelques cas.

9. Dans la préparation d'une solution limpide de sucre pour être traitée à la liqueur de Fehling, il y a lieu d'allouer pour le volume des matières insolubles qui se trouvent dans le produit, de même que pour le volume du précipité de caséine, etc., à l'addition des réactifs clarificateurs. J'ai adopté le procédé suivant pour le Nestlé's-food et le Christie's-food. J'ai déterminé au moyen d'une bonne machine centrifuge le volume occupé par les matières insolubles.

Pour préparer une solution limpide de 10 pour 100, ajouter 92^{cc.} d'eau à 13^{gr.} 34 de l'échantillon, contenus dans une fiole de 12 onces. Secouer vivement pendant 15 minutes par quelque moyen mécanique. (En l'absence d'un agitateur mécanique, secouer à intervalles de 10 ou 15 minutes pendant 2 heures.) Laisser reposer pendant 15 minutes, ou jusqu'à complète séparation du dépôt, et verser deux portions de 15^{cc.} chacune dans des tubes à essai. Ajouter à chacune 4^{cc.} d'une solution saturée d'alun ordinaire, mêler, et ajouter ensuite 1^{cc.} de solution binormale d'ammoniaque, et mêler encore. Verser le tout sur un filtre sec. Le produit de la filtration est une solution de 10 pour 100 de l'échantillon.

Il est évident que le procédé ne peut donner que des résultats approximatifs quand on l'applique aux autres marques que celles que j'ai nommées ci-dessus. Dans le cas des aliments essentiellement farinacés, le volume des matières insolubles est considérable et la solution sera de plus de 10 pour 100 ; mais la conséquence n'est pas grande, vu que la proportion du sucre dans cette catégorie d'aliments est généralement faible. Dans les marques comme le Horlicks'-milk et le Mellin's-food, où le sucre est en grande quantité, l'erreur sera dans l'autre direction, et le sucre indiqué n'atteindra pas tout à fait le dixième. L'erreur possible est probablement bien en deçà de 5 pour 100.

10. L'amidon, les fibres, etc., se calculent d'après le poids du résidu total qui reste dans les tubes (après l'épuisement par l'éther, par l'alcool et par l'eau), en en soustrayant le total des albuminoïdes. Les albuminoïdes solubles sont, naturellement, compris dans le total des albuminoïdes, et il s'ensuit un écart dans la détermination de l'amidon et des fibres répondant à la proportion des albuminoïdes solubles. D'après les expériences que j'ai faites ces derniers ne s'élèvent jamais à plus de 2.5 pour 100, et ainsi l'erreur n'est pas plus grande que celle qui accompagne la détermination directe de l'amidon et des fibres par les procédés ordinaires. On peut réduire l'erreur en dégageant par le lavage et déterminant séparément les albuminoïdes solubles ; mais cela entraîne plus d'ouvrage que ne semble valoir le résultat à obtenir.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 OCTOBRE

1898

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



O T T A W A

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1899

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :	PAGE.
I. Observations générales.....	1
II. Arts et Agriculture :—	
Division du commissaire.....	4
Compartiments froids sur les navires.....	6
Compartiments froids sur les chemins de fer.....	7
Entrepôts froids.....	8
Compartiments froids dans les beurreries.....	8
Inspecteurs d'entrepôts froids.....	9
Nouveaux débouchés.....	9
Essais d'exportation de fruits.....	11
Beurreries dans les Territoires du Nord-Ouest ..	11
Service général de laiterie dans les provinces ..	12
Marques de commerce et enregistrement.....	12
Exportations de beurre et de fromage	13
Importations de la Grande-Bretagne.....	14
Valeur de certains produits agricoles du Canada.....	15
Exportation en 1896 et 1898.....	15
Récoltes.....	15
Commerce de bestiaux	17
Importations de bestiaux	17
Exportations de bestiaux en Europe.. ..	17
Exportations de bestiaux aux Etats-Unis.....	17
Fermes expérimentales.....	18
Agriculture.. ..	18
Essais de céréales.....	18
Distribution d'échantillons de grains de semence, etc.....	19
Nouveaux fruits envoyés dans le Nord-Ouest canadien.....	19
Engraissement des bouvillons et des pores.....	19
Volailles.....	20
Arbres d'ornementation, arbustes et plantes.....	20
Horticulture.....	20
Entomologie et botanique.....	21
Chimie.....	22
Ferme expérimentale, Nappan, N.-E.....	23
" " Brandon, Man.....	24
" " Indian-Head, T.N.-O	24
" " Agassiz, C.-B.....	25
Sociétés d'agriculture.. ..	25
Archives.....	25

	PAGE.
III. Brevets d'invention.....	26
IV. Droits d'auteurs, marques de commerce, dessins industriels et marques de bois.....	29
V. Quarantaines.....	31
Lazaret de Tracadie.....	31
VI. Statistiques.....	31
Statistique vitale.....	33
Statistique criminelle.....	33
Pour-cent des crimes sur le total des condamnations—par jury et sommaires.....	33
L'Annuaire statistique.....	35
Annexes: (Voir Index détaillé à la fin du rapport)	
Rapports des directeurs de quarantaines.....	41
" " " des bestiaux.....	65
Divers.....	190

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1898.

A Son Excellence le Très honorable sir Gilbert John Elliot Murray-Kynynmond, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier grand'croix de Notre ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À SON EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel du département de l'Agriculture pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans ce département le travail a été fait efficacement, et une vue d'ensemble des différentes divisions qui le composent est soumise à Votre Excellence aux chapitres qui leur sont respectivement consacrés.

La législation adoptée à la dernière session concernant le département comprend d'abord le chapitre 23, 61 Vic., intitulé : Acte à l'effet de protéger le Canada contre l'introduction de l'insecte appelé kermès de San-José.

Puis le chapitre 7, 51 Vic., intitulé : Acte autorisant certains contrats avec les compagnies de paquebots pour des facilités d'emmagasinage à froid.

Depuis le dépôt de mon rapport pour l'année finissant le 31 octobre 1897, on a trouvé opportun et d'intérêt public de changer la classification des stations de quarantaine de Pictou et de Port-Hawkesbury, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Une proclamation a été en conséquence lancée—portant la date du 20 juin 1898—déclarant ces deux stations des ports de quarantaine non organisés.

Un protocole arrêté entre la Grande-Bretagne et le Japon au sujet des brevets, des marques de commerce et des dessins de fabriques, signé à Londres le 20 octobre 1897, n'ayant pas été reçu par le département à temps pour être inséré dans le rapport de l'année dernière, est mis plus loin dans le présent rapport. (Voir annexe n° 40.)

Dans des proportions restreintes, le Canada a participé, entre le 1er juin et le 31 octobre 1898, à Omaha, Nébraska, E.-U., à une exposition connue sous le nom de "Trans-Mississippi Exhibition".

L'espace alloué au Canada dans le pavillon International était de 47 pieds sur 67, et nous avons exposé des produits agricoles et miniers, des fruits et des bois.

M. H. C. Knowlton, le commissaire canadien à cette exposition, fait rapport qu'une médaille d'argent a été décernée au Canada pour l'ensemble de son exposition, ainsi que trois médailles d'or pour les menus grains provenant du Manitoba et des districts de l'Assiniboïa et de l'Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

Au sujet du rapport de M. Knowlton, qu'on trouvera ici-joint (annexe n° 41), on remarquera que ce monsieur est d'opinion que la participation du Canada à cette exposition ne peut manquer d'avoir un résultat heureux au point de vue du mouvement d'émigration des États de l'ouest américain vers notre pays.

On trouvera aussi, comme annexe, un rapport de M. J. C. Duncan, qui a agi comme aide de M. Knowlton au cours de cette exposition. (Voir annexe n° 42.)

Par un arrêté en conseil portant la date du 24 avril 1897, il a été décidé que le Canada doit participer à l'exposition de Paris qui sera tenue en 1900, et par un autre arrêté en conseil, daté du 20 octobre de la même année, le Très honorable lord Strathcona et Mount-Royal, haut-commissaire du Canada en Angleterre, a été nommé représentant du Canada dans la commission royale de l'Exposition de Paris.

Le 1er juillet dernier, accompagné du professeur Robertson et de M. Grindley, je me suis rendu du Canada en Angleterre dans le but d'étudier davantage sur les lieux mêmes la nature et l'extension possible des demandes que la mère-patrie pourrait faire de nos produits alimentaires. Je désirais également savoir par les réunions des chambres de commerce et autres corporations de marchands anglais, non moins que par des entrevues particulières et l'examen de nos produits, de quelle manière le département de l'Agriculture pouvait aider davantage les producteurs et exportateurs canadiens, et ce, en leur procurant les renseignements sur les qualités et conditions exactes qu'il faut aux produits qui prennent une place primordiale sur ces marchés.

Pour arriver à ces fins, j'ai visité Londres, Liverpool, Manchester, Bristol, Glasgow, Dundee et Dublin, et là je n'ai pas rencontré uniquement ceux qui font le commerce de denrées et de produits alimentaires, mais aussi des hommes publics de plusieurs catégories et les représentants des journaux. Grâce à des assemblées, des entrevues et des recherches personnelles, il m'a été donné d'acquérir une forte somme de renseignements très utiles pour l'administration de la partie qui m'est dévolue dans le département. J'ai été aussi en mesure de fournir beaucoup de renseignements sur la politique et la conduite du gouvernement au sujet de l'aide donnée aux cultivateurs du Canada. J'ai, en plus, attiré l'attention sur la nature des produits de notre sol, sa puissance productive et nos progrès par tout le Canada sous ces différents rapports.

J'ai eu plus d'une entrevue avec le Très honorable Walter Long, ministre de l'Agriculture, avec lequel j'ai débattu les questions se rapportant au commerce du bétail canadien vivant et de nos produits agricoles avec la Grande-Bretagne.

Agriculture.

J'ai aussi étudié les méthodes et les visées du département de l'Agriculture de la Grande-Bretagne.

J'ai eu des entretiens critiques avec sir George Brown et le professeur Cope sur le fonctionnement du personnel des vétérinaires du gouvernement.

J'ai visité avec soin les pâturages près de Deptford, Manchester, Glasgow et Avonmouth.

Je me suis prévalu de l'occasion offerte de visiter le "Royal Agricultural College" de Cirencester, et d'assister à la foire aux chevaux de Dublin et à l'exposition agricole du comté de Gloucester.

A Londres, je me suis mis en rapport avec le comité colonial de la commission britannique impériale qui contrôle les exhibits de l'Empire Britannique à l'exposition de Paris en 1900. Presque au commencement de l'année, lord Strathcona et Mount-Royal, notre haut-commissaire en Angleterre, a été nommé représentant du Canada dans cette commission. Il a été élu président du comité colonial et représentant de toutes les colonies dans le comité exécutif de la commission impériale.

Pendant mon séjour à Londres, plusieurs questions au sujet de la manière dont le Canada ferait figure à l'exposition de Paris étaient débattues; or tout marcha si bien que par la suite, sous l'habile direction de lord Strathcona, ces questions furent réglées d'une manière satisfaisante.

J'ai également étudié la proposition de la "London Exhibition Co. (Limited)", qui se propose de tenir la "Greater Britain Exhibition" à Earl's Court en 1899, et j'ai plusieurs fois rencontré le secrétaire et plusieurs membres du bureau de direction.

Me trouvant en Angleterre, j'en ai profité pour me rendre à Paris, tant pour juger du site proposé pour l'édifice de l'exposition coloniale, sur les terrains du Trocadéro, et pour obtenir d'autres renseignements sur l'Exposition, et tant pour m'assurer de l'aide que l'Etat, en France, accorde à l'agriculture.

Je suis allé au principal collège agricole, à Grignon (Seine-et-Oise), avec le professeur Lézé, et c'est en compagnie du directeur, M. Ed. Philippar, que j'ai parcouru en tous sens cette célèbre institution.

J'ai ensuite visité l'école d'agriculture pratique de Chesnoy, près Montargis (Loiret), laquelle est dirigée par M. Jolivet. J'ai aussi étudié le système de postes d'instruction agricole illustrée et expérimentale qui, dans l'opinion des experts dans l'art de développer et d'améliorer l'agriculture en France, a si puissamment contribué à la venue de riches moissons et à cette remarquable propreté de culture que j'ai considéré être la note typique dans tous les champs qu'il m'a été donné de voir en France.

A Dublin, on m'a invité à assister à la réunion annuelle de la "Irish Agriculture Organization Society" et à prononcer un discours sur les efforts du gouvernement canadien pour venir en aide à l'agriculture. Cette institution, qui a fait de rapides progrès sous la direction éclairée et si dévouée du Très honorable Horace Plunkett, M.P., exerce de toute évidence, pour le mieux, une influence sérieuse sur l'essor de l'agriculture en Irlande. Aussi, ai-je été enchanté de voir ses membres se tourner vers le Canada pour obtenir des renseignements et des directions qui pussent aider à leurs visées et à leurs entreprises.

Dans le but de compléter les renseignements en partie obtenus par correspondance, je me suis rendu à l'Imperial Patent Office, à Londres, et grâce à la courtoisie de M. Martin, secrétaire du contrôleur des brevets, ce dernier étant absent de la ville, j'ai pu

parcourir ce bureau et converser avec différents employés sur les moindres détails du mécanisme de l'institution, les règlements et la pratique. Cette connaissance ainsi acquise du fonctionnement de ce bureau sera d'une utilité primordiale pour l'administration de la section des brevets dans mon département.

Je dois exprimer ce que je ressens pour l'attention, la courtoisie et l'affabilité que m'ont manifestées tous ceux que j'ai approchés là-bas. Les fonctionnaires du gouvernement et des différentes organisations municipales ou commerciales, ainsi que les simples citoyens avec lesquels je suis venu en contact dans mes recherches de renseignements se sont, tous et chacun, montrés heureux et empressés de me les procurer.

Je suis heureux de connaître le concours généreux qui m'a été cordialement accordé par les différents représentants de journaux qu'il m'a été donné de rencontrer. J'ai conservé tout spécialement un souvenir de reconnaissance de plusieurs journalistes, qui m'ont montré beaucoup d'égards en ma qualité de représentant du Canada. En guidant ou en suivant le cours de l'opinion publique, les journaux ont donné une considérable attention à ce qui se rapportait à l'agriculture du Canada, à ses produits et à son commerce.

Il me semble que notre commerce de produits agricoles peut bénéficier sérieusement, grâce à la somme d'informations qui, avec la coopération précieuse et heureuse du professeur Robertson, a été communiquée au public de la Grande-Bretagne, et aussi à cause de la recrudescence d'intérêt vis-à-vis le Canada et ses produits provoquée par ces informations dans l'esprit de nos meilleurs clients.

A raison de mon absence en Europe, il m'a été impossible l'an dernier d'assister à autant d'expositions agricoles et de conventions de fromagiers et des producteurs de fruits dans les différentes provinces qu'en 1897. Je le regrette beaucoup, car en y assistant, l'occasion est donnée, comme j'ai dit l'an dernier, de causer avec les principaux agriculteurs du pays, ce qui amène à mieux connaître leurs besoins et ceux de leur industrie, et aussi à porter à leur connaissance le travail et les visées de mon département.

II—ARTS ET AGRICULTURE.

DIVISION DU COMMISSAIRE.

Les difficultés pour rendre l'agriculture payante augmentent en force et en nombre. Quelques-unes proviennent du fait qu'en certaines localités le sol est partialement épuisé, et de l'urgence de maintenir ou augmenter la fertilité partout. La culture simple et primitive qui suffisait à préparer un récipient propice aux semailles dans le sol vierge n'est plus suffisant. Les mauvaises herbes aussi—ces voleuses de la substance nutritive des plantes—sont maintenant une source d'embarras général. Les plus grandes difficultés peuvent se rapporter à quatre catégories: 1° celles qui se présentent devant l'agriculteur dans le développement de la moisson elle-même; 2° celles que créent les demandes de produits qui soient tous de qualité supérieure; 3° celles créées par la vogue donnée à la culture variée par les agglomérations progressives—villes ou villages—et non moins par les nouvelles facilités d'exporter les plus délicats produits de nature périssable grâce à l'emmagasinement à froid et autres systèmes perfectionnés; et 4° les difficultés qui découlent du bas prix payé

Agriculture.

pour les principaux produits de la ferme par suite de la concurrence exercée par toutes les nations productrices sur les marchés où nous envoyons le surplus des produits des campagnes du Canada.

En tout cela, le département de l'Agriculture continue à aider les cultivateurs. Quand il n'a pas le pouvoir de supprimer les difficultés, il tâche de fournir des renseignements de nature à permettre aux cultivateurs à les surmonter avec le moins de frais et le plus grand avantage pour eux-mêmes.

Le premier point essentiel dans l'agriculture profitable, c'est d'obtenir une grosse récolte de bonne qualité au coût le plus modique possible. Après qu'un cultivateur a arrêté l'étendue de récolte qu'il entend essayer, il lui reste la tâche de choisir le type particulier de chaque sorte de graines qu'il entend semer ou de chaque arbrisseau ou plante qu'il désire mettre en terre. C'est ce que le département s'ingénie à faire entrer, comme important, dans l'esprit de nos cultivateurs.

Le second auxiliaire essentiel de la culture payante au Canada c'est l'alimentation des bestiaux prise en entier, ou tout au moins en partie, à même la moisson; et meilleurs sont les céréales, les fourrages et les racines des champs, plus grande est la chance que les bestiaux de la ferme paieront. Cette alimentation des bestiaux permet aussi d'utiliser des grains de qualité inférieure, et autres matières invendables mais qui peuvent être de qualité supérieure pour les animaux. Cette manière d'agir ouvre du champ à l'habileté, aux connaissances larges et précises et à la véritable économie.

Le troisième moyen essentiel pour maintenir une culture payante réside dans la possibilité de conserver la fertilité d'un terrain sans recourir à l'achat d'engrais artificiels dans une telle mesure que les profits sont en tout ou en partie absorbés. La culture des pois, fèves et autres légumineux; les faire servir à l'alimentation des bestiaux de la ferme, et un soin méticuleux de ne rien laisser perdre de leur fumier, tout cela est dans la saine direction. Le département s'efforce d'attirer l'attention sur ces principes fondamentaux qu'on est exposé, dans la pratique, à mettre en oubli.

Qu'un cultivateur vende sous leur forme première des produits tels que le grain, le foin, racines et autres, ou qu'il s'en serve pour engraisser des bestiaux et place ces produits sur le marché réduits comme volume mais augmentés en valeur, tel que beurre, fromage, bestiaux, pores, volailles, œufs, chevaux, moutons ou laine, dans les deux cas ce cultivateur a besoin d'être sûrement renseigné sur les qualités des produits pour lesquels il y aura probablement une bonne demande et un prix rémunérateur sera donné. Quelquefois ce renseignement l'atteindra assez cruellement quand il sera au marché même et qu'un prix ruineux à force d'être bas lui sera payé en retour de ses produits, si ceux-ci ne sont pas trouvés à la hauteur des exigences du marché qu'il veut alimenter. Le département ne néglige rien pour aider les cultivateurs à ce sujet par l'intermédiaire de ses nombreuses agences. Dans le rapport du commissaire de l'Agriculture et de l'Industrie laitière de l'an dernier, dont le parlement a autorisé une émission de plus de cent mille exemplaires, un grand effort a été fait pour donner des renseignements complets au sujet des avantages offerts par le marché anglais pour tous les produits principaux de la ferme, et expliquer comment les cultivateurs du Canada peuvent produire ceux de la qualité voulue et dans la condition requise par la meilleure classe d'acheteurs.

Cependant, malgré les efforts du département et de ses agences, la grande majorité des cultivateurs n'a pas été directement atteinte par quelque une des agences qui fonctionnent pour leur bénéfice. Les connaissances scientifiques et d'un grand secours sont fort en avant de la pratique suivie sur nos terres. Il est évident que le meilleur service à rendre aux cultivateurs c'est de les mettre de quelque manière en mesure de trouver pour eux-mêmes ce qu'il leur importerait le plus de savoir concernant les moissons, les produits et les marchés, puis de leur rendre le plus facile possible l'accès à ces renseignements et leur application.

Les bulletins et les rapports destinés à disséminer les renseignements ne sont pas sans quelque valeur, surtout pour les cultivateurs qui cherchent à apprendre. Le département s'est servi sur une grande échelle de ces médiums. La presse agricole et les journaux du Canada ont été d'un auxiliaire inappréciable en publiant on ne peut plus généreusement et efficacement les informations qui leur ont été communiquées. Presque la moitié du temps et de l'activité du personnel de la division du commissaire a été absorbée par la correspondance et à l'envoi de conseils et renseignements à des cultivateurs et à d'autres personnes intéressées de quelque manière à l'art ou au commerce agricole.

Plus le travail fait directement par le département pour les cultivateurs pourra revêtir la forme de leçons de choses pour illustrer des principes, des pratiques et des méthodes, plus rapides seront les effets sur leurs travaux.

Les questions principales auxquelles cette division a donné son attention en 1898 ont été : le service de l'emmagasinement à froid ; l'augmentation des débouchés pour nos produits ; les expériences d'exportations de produits par vaisseaux ; les stations laitières du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, et le fonctionnement général du service des produits de la laiterie.

Les matières qui s'imposent le plus au département pour 1899 sont : l'amélioration des chambres d'apuration dans les fromageries ; le développement au Canada et pour l'exportation du commerce de volailles engraisées ; l'empêchement, si possible, de la production du bacon mou ; la dissémination de toute information de nature à produire une meilleure condition du commerce quand il s'agit du bœuf, et l'établissement de simples stations alimentaires pour les cultivateurs des régions qui en ont un urgent besoin. Si, grâce à la coopération du département de l'Agriculture du Canada, les départements de l'Agriculture des provinces et les différentes organisations locales, chaque cultivateur pouvait, personnellement et directement, dans l'exécution de ses travaux, quand même ce serait une seule fois tous les dix ans, recevoir les leçons que comportent la vie, les principes, les méthodes et les inspirations d'un maître et guide en tous points excellents, le bénéfice serait incalculable.

L'EMMAGASINEMENT À FROID SUR LES STEAMERS.

Des contrats ont été passés avec les agents des compagnies de steamers pour qu'ils fournissent un système régulier d'emmagasinement à froid destiné au transport du beurre et d'autres produits périssables de Montréal à des ports de la Grande-Bretagne.

MM. Elder, Dempster et Cie se sont engagés à fournir cet emmagasinement à bord de cinq vaisseaux faisant un service hebdomadaire entre Montréal et Avonmouth pour Bristol.

Agriculture.

MM. H. et A. Allan se sont engagés à fournir cet emmagasinement sur deux vaisseaux voyageant entre Montréal et Liverpool, sur trois vaisseaux voyageant entre Montréal et Londres, et un voyageant entre Montréal et Glasgow.

MM. Reford et Cie, au nom de la ligne Thomson, se sont engagés à fournir cet emmagasinement sur trois vaisseaux entre Montréal et Londres, et, au nom de la ligne Donaldson, sur un vaisseau entre Montréal et Glasgow.

MM. David Torrance et Cie, pour la ligne Dominion, se sont engagés pour deux vaisseaux voyageant entre Montréal et Liverpool.

Les départs des vaisseaux des lignes Allan et Dominion ont été organisés de façon à donner en autant que c'était praticable, un service hebdomadaire entre ces deux ports; les départs des vaisseaux des lignes Allan et Thomson ont été organisés de manière à donner, en autant que c'était praticable, un service hebdomadaire entre Montréal et Londres; et les départs des lignes Allan et Thomson l'ont été de façon à donner, en autant que c'était praticable, un service de quinzaine entre Montréal et Glasgow.

MM. Furness, Withy et Cie se sont engagés à fournir cet emmagasinement à froid sur trois vaisseaux voyageant entre Saint-Jean, N.-B., Halifax, N.-E., et Londres.

Les "Manchester Liners" (limitée), se sont engagés à le fournir sur trois vaisseaux voyageant durant la saison de navigation sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Manchester, et pendant la balance de l'année entre Saint-Jean, N.-B., Halifax, N.-E., et Manchester.

Les contrats pourvoient à ce que les compagnies de vaisseaux transportent dans des compartiments à froid le beurre, le fromage et d'autres produits périssables en quantité proportionnée aux demandes qui viennent, à un coût n'excédant pas dix schellings par tonne de 2,240 livres de beurre et de fromage, et à un coût semblable pour l'espace équivalent occupé par d'autres produits, cela en sus du taux ordinaire de fret pour le beurre et le fromage non placés dans des compartiments à froid.

MM. Pickford et Black se sont engagés à fournir pareil emmagasinement sur le steamer *Beta*, voyageant entre Halifax, N.-E., et les Indes Occidentales.

Des arrangements ont été conclus avec la ligne Beaver pour un vaisseau, et plus tard avec la Canadian Steamship Co., pour un vaisseau aussi, tous deux possédant aussi l'emmagasinement à froid et devant voyager entre Charlottetown, I. P.-E., et la Grande-Bretagne.

Voici un état des quantités de produits canadiens transportés à froid du port de Montréal durant la saison de navigation de 1898.

Beurre.....	209,172	boîtes ou colis.
Viandes.....	7,668	" "
Fromage.....	5,514	" "
Fruits....	20,564	" "
Oeufs	1,321	" "

RÉFRIGÉRATEURS SUR CHEMINS DE FER.

On a continué les arrangements pour la circulation de wagons-réfrigérateurs sur les voies principales aboutissant aux ports de sortie de Montréal, Québec, Saint-Jean

Halifax et Charlottetown. Les compagnies ont fourni ces wagons et chacun d'eux a été mis à une température propice pour recevoir le beurre et autres produits semblables, aux stations intermédiaires entre le lieu de départ et le point d'arrivée. Les expéditeurs qui se sont servis de ces wagons-réfrigérateurs n'ont payé que le taux bien connu "less than carload rates"—moins que le taux pour charge de wagon—et aucune charge additionnelle ne leur a été imposée.

LES ENTREPOTS À FROID.

L'initiative privée a doté Montréal d'entrepôts à froid de grandeur suffisante pour les besoins du commerce. Afin de protéger les produits de détérioration rapide destinée à l'exportation et, aussi, pour augmenter les affaires, il est désirable que des entrepôts à froid soient construits dans d'autres centres. Comme le chiffre des opérations au début ne serait pas assez élevé pour induire les hommes d'affaires à élever de pareils établissements pour emmagasiner les produits destinés à l'exportation, un octroi a été offert à ceux qui en doteraient d'autres centres. Ces octrois étaient sous la forme de garantie que les revenus de l'industrie de l'emmagasinement à froid s'élèveraient au moins, par an, à 5 pour cent du coût de la bâtisse et du matériel et outillage.

Les taux à être chargés devaient avoir l'approbation du ministre de l'Agriculture, et on ne devait réclamer l'octroi du gouvernement que pour combler la différence, s'il y en avait, entre les recettes nettes et la somme représentée par 5 pour 100 du coût susmentionné. Il n'y a qu'à Québec qu'on ait profité de cette offre.

Des arrangements ont été conclus avec M.M. B. et M. Rattenbury, les propriétaires d'un entrepôt à froid à Charlottetown, I.-P.-E., pour procurer au public à des taux raisonnables un emmagasinement à froid.

L'EMMAGASINEMENT À FROID DANS LES BEURRERIES.

Pour encourager les propriétaires de beurreries à se pourvoir d'appareils frigorifiques pour la protection du beurre à partir du lendemain de sa fabrication, j'ai obtenu qu'on annonce que le gouvernement accorderait—sujet à la ratification du Parlement—un boni de cinquante piastres (\$50.00) par beurrerie pour chaque beurrerie où le propriétaire placerait et maintiendrait en opération un compartiment à froid d'après les plans et règlements, pendant la saison de 1897; et d'autres bonis de vingt-cinq piastres (\$25.00) par beurrerie pour 1899, quand ces compartiments auraient, pendant ces deux années, été établis et maintenus conformément aux plans et règlements.

Des plans montrant le mode de construction à suivre pour changer les entrepôts vieux style et en assurer le complet isolement et la méthode à suivre pour la construction de compartiments à froid et de glaciers ont été fournis sur demande.

Quand le boni fut placé à la disposition pour l'année, un très grand nombre de propriétaires de beurreries n'ont pas paru comprendre tous les avantages qui découleraient pour eux de l'établissement d'un emmagasinement à froid; d'autres n'apprirent pas l'offre faite par le gouvernement d'un boni en 1897, en temps pour établir et faire fonctionner le système durant cet été-là. Pour encourager les propriétaires de beurreries à se pourvoir de cette amélioration si urgente, je fis entendre

Agriculture.

dans la circulaire suivante lancée le 26 octobre 1896 que le gouvernement étendrait pour un an encore les conditions du boni :—

“ Aux propriétaires ou fermiers de beurreries qui n'ont pas obtenu le boni de cinquante piastres (\$50.00) en 1897, le gouvernement accordera un boni de cinquante piastres (\$50.00) par beurrerie quand ils se seront pourvus d'un compartiment à froid et l'aurent maintenu, le tout conformément aux plans et règlements, durant la saison de 1898, et les autres bonis de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacun pour les saisons de 1899 et 1900 si pendant ces deux périodes le compartiment à froid a été maintenu conformément aux règlements.

“ Ainsi le propriétaire d'une beurrerie qui établit le compartiment à froid nécessaire et le maintient conformément aux règlements pendant les trois années finissant en 1899 ou en 1900, selon le cas, pourra recevoir d'un coup un boni de cent dollars par beurrerie.”

Paiement de la première fraction du boni (pour 1897-98-99) a été fait aux propriétaires de 72 beurreries, et paiement de la première fraction du boni (pour 1898-99-1900) a été fait aux propriétaires de 114 beurreries.

LES INSPECTEURS D'ENTREPÔTS À FROID.

Un inspecteur d'entrepôts à froid a visité dans tout Ontario et dans une partie de Québec les beurreries qui se sont pourvues de tels entrepôts. Il a aussi visité les endroits où des édifices pour l'emmagasinement à froid sont construits pour la meilleure conservation des produits généraux de détérioration facile.

Un autre inspecteur de la même catégorie, qui a ses quartiers généraux à Montréal, a visité les wagons-réfrigérateurs à leur arrivée, les compartiments à froid sur les steamers, et a surveillé les expéditions directes de beurre et autres produits périssables destinés à l'emmagasinement à froid, chaque fois que les expéditeurs lui en ont donné avis.

NOUVEAUX DÉBOUCHÉS.

Sur mon avis, le commissaire de l'agriculture et de l'industrie laitière m'a accompagné dans la Grande-Bretagne durant l'été afin d'étudier la condition, à ce moment, du marché pour les produits périssables; de connaître les goûts et préférences pour les modes d'emballage et les qualités des produits; de renseigner les chambres de commerce, les bourses aux produits et les marchands sur les arrangements conclus par le gouvernement pour l'établissement de compartiments à froid pour le transport de ces produits, et de guider les débuts d'un agent du département dans ses efforts pour étendre et améliorer le commerce des produits des fermes du Canada.

Le commissaire me rapporte que les qualités supérieures de la farine canadienne pour la confection du pain ne sont pas généralement connues par les boulangers ou ceux qui sont directement intéressés. Elle n'a pas de rivale au point de vue de la douceur, de la blancheur et de la force. Des établissements pour la vente du pain fait avec la farine canadienne seraient sans aucun doute une profitable entreprise commerciale pour quelques hommes d'affaires de la Grande-Bretagne, et d'un bénéfice direct pour les producteurs canadiens.

Une analyse impartiale de plusieurs variétés de farine a démontré que celle du Canada contenait dix pour cent de plus d'albuminoïdes que la farine importée des pays de l'Europe par la Grande-Bretagne.

Le commerce du gruau canadien augmente et les riches qualités que lui donnent notre sol et notre condition climatique le font préférer partout où il est mis en vente.

Un examen du fromage canadien dans plusieurs des grands centres commerciaux a révélé le fait qu'une grande quantité déchargée dans la Grande-Bretagne se trouvait à une température légèrement basse, qu'il avait quelque peu "chauffé". C'est ce qui l'empêche d'être acheté par la classe de clients qui recherchent les meilleurs fromages écossais et anglais. Des informations spéciales à ce sujet ont été données aux manufacturiers de fromage du Canada par un bulletin. Les compagnies de steamers se sont engagées à procurer un emmagasinement à froid pour le transport du fromage. Grâce à l'amélioration des chambres de séchage, dans les fromageries, où le fromage peut être continuellement tenu à une température variant de 60 à 65 degrés, et aux compartiments à froid perfectionnés que possèdent les steamers, il sera facile de livrer en Angleterre du fromage canadien ayant un parfum et des qualités comparables à celles des meilleurs produits anglais et écossais.

Les commerçants de beurre se sont quelque peu plaints que le beurre canadien devenait légèrement terne et rance quand on l'exposait dans les magasins quelques jours après l'avoir retiré des compartiments à froid des steamers. Nous avons appris que le beurre venant de pays qui nous font concurrence dans le commerce de ce produit sur le marché anglais reçoit à très petite dose un ingrédient inoffensif qui a pour effet de lui conserver sa bonne odeur et sa première apparence pendant une semaine après sa sortie des compartiments à froid. Les fabricants de beurre du Canada et les exportateurs devront adopter la pratique suivie par leurs concurrents ou en trouver une meilleure.

De bonne heure l'été dernier, on s'est plaint de la qualité du bacon canadien. Ces plaintes portaient un peu sur le fait qu'il était trop gras et beaucoup sur celui d'être en quelque sorte mou. Des pièces molles réalisaient souvent de quatre à huit schillings de moins par cent livres que des pièces fermes de même poids et offrant, d'autres part, une apparence de même qualité. Sur mes ordres on a commencé une sérieuse enquête pour découvrir la cause du mal et, si c'est possible, empêcher la production du bacon mou.

Les marchands d'œufs nous ont appris que ceux de notre pays gagnaient de plus en plus la faveur du public. Notre mode d'empaquetage est préféré à tous autres, et aux points de vue du volume, de la condition et de l'odeur; les œufs canadiens donnent généralement satisfaction. Quand ils sont transportés dans les compartiments à froid, leur surface est si froide qu'une moisissure qui se dégage de la température humide et chaude se dépose sur l'extérieur, ce qui produit une mousse et empêche l'œuf de se bien conserver. Comme conséquence, les importateurs préfèrent que les œufs soient froids quand on les met à bord du vaisseau, et qu'ensuite on les place dans des compartiments frais, où l'air circule librement pendant la traversée. En ce faisant, on les retrouve, en ouvrant les caisses, avec l'écaille brillante et sèche.

Des recherches ont été faites sur la méthode suivie pour l'engraissement artificiel des poulets dans la Grande-Bretagne. La demande pour les poulets bien engraisés

Agriculture.

augmente rapidement et sur une vaste échelle. Après le retour du commissaire de la Grande-Bretagne, j'ai autorisé l'établissement de deux stations expérimentales pour l'engraissement des volailles, pour faire l'essai du procédé au Canada et montrer pratiquement comment on s'en sert. Des expéditions de volailles ainsi engraisées ont été, à titre d'essai, envoyées à Liverpool. Les rapports reçus nous apprennent que les volailles sont arrivées là-bas en excellente condition, ont plu aux commerçants à tous points de vue, et ont été vendues à bon prix. L'engraissement des dindes et des poulets canadiens, avant de les tuer, provoquerait une augmentation dans les profits et le commerce.

Un agent du département a eu pour occupation presque exclusive la tâche de recueillir tout renseignement sur l'état des fruits et des volailles du Canada à leur arrivée dans la Grande-Bretagne, et de rechercher les moyens d'améliorer cet état. Son rapport sera publié en temps.

Par l'intermédiaire du bureau du commissaire, des arrangements ont été faits pour une expérience d'exportation de miel d'Ontario à Liverpool. Ce miel s'est vendu rapidement, a provoqué une demande qui augmente et a été suivie de l'envoi de plusieurs charges de wagons, les prix obtenus satisfaisant au plus haut degré les expéditeurs.

De modestes envois de sucre et de sirop d'érable—toujours à titre d'essai—ont été faits. On n'a pu les vendre avec profit pour les producteurs canadiens. Il n'y a pas, dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis, de demande pour le sirop d'érable, et le sucre, même pour la confiserie, n'a rapporté que quelques cents par livre. Les confiseurs ont déclaré qu'ils pouvaient facilement le remplacer par un sucre brun additionné d'une essence ayant le parfum de l'érable.

ESSAIS D'EXPORTATION DE FRUITS.

On a continué les mesures pour les essais d'exportation de fruits de nature délicate, tels que pêches, poires, tomates et raisins. Un petit édifice avec emmagasinement à froid fourni par la glace a été préparé à Grimsby, Ontario. Neuf producteurs de fruits ont consenti à y envoyer une certaine quantité de ces fruits chaque semaine, mais en conséquence du fait que la récolte de poires a manqué en partie, ils n'ont pu fournir les quantités que l'on attendait d'eux. L'expérience acquise—et il n'est pas démontré qu'elle aurait pu l'être sans l'expédition de quantités de fruits suffisantes—a été suffisante pour démontrer que les poires et les pommes hâtives et bien tendres peuvent être transportées en compartiments à froid, débarquées en bonne condition et facilement vendues à des prix satisfaisants. Il semble que les pêches dites "Crawford" et les tomates ne peuvent pas comme règle générale être transportées là-bas en bon état, même dans ces compartiments. Le raisin est arrivé en son état premier, mais il n'a pas été en demande aux prix auxquels les producteurs canadiens étaient obligés de le vendre. On n'en a pas aimé le parfum, et l'abondance des envois du continent européen a tenu les prix bas.

BEURRERIES DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Un crédit a été mis dans les estimés et voté par le Parlement pour amener l'établissement et maintenir des beurreries dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette initiative a contribué à augmenter le bien-être de la population en permettant aux

cultivateurs de produire et mettre en vente ces produits alimentaires qu'on peut transporter aux marchés éloignés bien que ce transport n'entre que fort peu comme dépense. Des arrangements ont été conclus avec les associations laitières de dix-neuf localités, par lesquels le département a pris charge de la fabrication du beurre en ces endroits conformément aux dispositions contenues dans le bulletin intitulé : " Les Beurreries des Territoires du Nord-Ouest." Le département a pris aussi charge de quinze établissements, succursales des beurreries, où l'on reçoit la crème.

Deux des beurreries de l'Alberta ont fonctionné même en hiver. Les fabricants de beurre de presque tous les endroits, dans les Territoires, font rapport qu'il y a de bonnes perspectives d'augmentation dans la quantité de beurre qui en sortira à la saison prochaine. On trouvera des renseignements complets sur ce sujet dans le Rapport du Commissaire de l'Agriculture et des Beurreries.

LE SERVICE GÉNÉRAL DES BEURRERIES DANS LES PROVINCES.

Ce qui suit indique les principaux travaux accomplis durant l'année dans les provinces.

Dans la province de Québec le sous-commissaire des beurreries a tenu des assemblées durant l'année; en hiver il a donné une série de conférences à chaque classe d'étudiants de l'école laitière de Saint-Hyacinthe.

Une série d'assemblées a été tenue dans la province durant l'hiver de 1897-98 dans le but principal d'étudier les questions d'emmagasinement à froid pour le beurre, l'amélioration des fromageries, la théorie et la pratique en fait de bonne culture. A la Nouvelle-Ecosse, une institution laitière a été établie à Nappan. On y a fabriqué du fromage pendant une partie de l'été et du beurre en hiver. Le surintendant des beurreries de la Nouvelle-Ecosse a parcouru cette province, visitant fromageries et beurreries et adressant la parole en divers endroits. Il a aussi aidé à l'établissement d'une école laitière à Sussex, N.-B., et a pris part à plusieurs assemblées dans le Nouveau-Brunswick.

Le département s'est complètement retiré de l'administration des institutions laitières dans l'Île du Prince-Edouard. On m'apprend que les beurreries et les fromageries de cette province, qui ont été sous le contrôle du département, sont maintenant administrées avec économie, efficacité et succès par les directeurs de plusieurs sociétés laitières. Il est fait rapport que 46,000 meules de fromage ont été exportées de l'Île en 1898. La croisade pour la fabrication du beurre en hiver a pris de l'extension et l'on me dit que dix-neuf beurreries de l'Île fonctionneront durant l'hiver de 1898-99. Cela prouve le développement rapide de l'industrie laitière par coopération dans cette province depuis 1892, alors qu'il n'y avait qu'une fromagerie, prise par le département sous son contrôle.

Dans la Colombie-Britannique, un expert a assisté à quelques assemblées et a donné une aide additionnelle à l'établissement de beurreries et fromageries et généralement au développement de l'industrie laitière. L'essor pris par l'industrie minière dans la Colombie-Britannique et au Klondike ouvre au beurre et au fromage de cette province et des Territoires du Nord-Ouest des marchés nouveaux et profitables.

Dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba des surintendants de beurreries sont à l'emploi des gouvernements provinciaux, et par conséquent, en dehors

Agriculture.

de l'assistance aux conventions et la distribution de rapports et bulletins, le département n'a entrepris aucun travail de direction dans ces provinces.

LA LOI DES MARQUES DE COMMERCE ET DE L'ENREGISTREMENT.

Sous l'autorité de l'Acte passé " pour pourvoir à l'enregistrement des fromageries et beurreries, à l'adoption de marques de commerce pour les produits laitiers et l'empêchement de fausses données des dates de la fabrication de ces dits produits ", des certificats d'enregistrement ont été donnés à 900 fromageries et beurreries, et les demandes de certificats arrivent sans cesse.

EXPORTATIONS DE BEURRE ET DE FROMAGE.

L'importance et l'augmentation des exportations des produits laitiers du Canada sont parfaitement illustrées par le tableau suivant (pour l'année finissant le 30 juin) :

CANADA—EXPORTATION DES PRODUITS LAITIERS.—PRODUCTION DOMESTIQUE.

BEURRE.

Année.	Quantité.	Valeur.	En Grande-Bretagne.	Aux États-Unis.	En France.	En Allemagne.	Autres pays étrangers.	Provinces de l'A. B. du N.	Indes anglaises.
	Liv.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1869.	10,649,733	1,698,042	534,707	1,015,702	1,496	14,870	95,777	26,986
1880.	18,535,362	3,058,069	2,756,064	111,158	24,710	163,290	2,847
1881.	17,649,491	3,373,034	3,333,419	58,522	30,574	143,935	6,584
1882.	15,161,839	2,936,150	2,195,127	529,169	32,052	169,270	10,538
1883.	8,106,447	1,705,817	1,330,585	206,154	29,446	131,341	8,291
1884.	8,075,537	1,612,481	1,395,652	46,618	16,455	151,224	2,532
1885.	7,330,788	1,430,905	1,212,768	16,695	15,172	21,473	161,862	2,835
1886.	4,668,741	832,355	652,863	17,545	17,577	142,485	1,885
1887.	5,485,509	979,126	757,261	17,207	23,789	180,238	631
1888.	4,415,381	798,673	614,214	13,468	5,226	164,329	1,431
1889.	1,780,765	331,958	174,027	7,879	22,921	124,349	2,782
1890.	1,951,585	340,131	184,105	5,059	29,342	119,989	1,636
1891.	3,768,101	602,175	440,060	10,054	20,447	24,021	101,649	5,944
1892.	5,736,696	1,056,058	877,455	6,038	5,160	27,207	133,770	6,428
1893.	7,036,013	1,296,814	1,118,614	7,539	1,175	35,042	127,412	7,032
1894.	5,534,621	1,095,588	936,422	6,048	1,125	25,560	109,263	14,170
1895.	3,650,258	697,476	536,797	5,365	267	35,028	108,439	11,580
1896.	5,889,241	1,052,089	893,053	2,729	9,370	34,299	105,472	7,166
1897.	11,453,351	2,089,173	1,912,389	6,233	8,513	33,490	115,754	12,794
1898.	11,253,787	2,046,686	1,915,550	3,738	17,574	31,619	51,045	27,160

CANADA—Exportation de produits laitiers—Production domestique—Fin.

FROMAGE.

Année.	Quantité.	Valeur.	En Grande-Bretagne.	Aux Etats-Unis.	En France.	En Allemagne.	Autres pays étrangers.	Provinces de l'A. B. du N.	Indes anglaises.
	Liv.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868	6,141,570	620,543	548,574	68,784			891	1,954	340
1880	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507			170	5,710	210
1881	49,255,523	5,510,443	5,471,362	28,500			14	10,027	540
1882	50,807,049	5,500,868	5,571,076	18,436			242	8,196	2,318
1883	58,041,387	6,451,870	6,409,859	24,468			202	15,490	1,863
1884	69,755,423	7,251,989	7,207,428	24,866			188	19,248	262
1885	79,655,367	8,265,240	8,178,953	86,978			205	15,899	1,207
1886	78,112,927	6,754,626	6,729,134	15,478	80	90	156	9,139	546
1887	73,604,448	7,108,978	7,065,983	30,667			211	11,982	165
1888	84,173,267	8,928,242	8,834,997	83,153	5		828	9,087	172
1889	88,534,887	8,915,684	8,871,205	31,473			1,582	11,208	216
1890	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425		370	2,154	12,777	755
1891	106,202,140	9,508,800	9,481,373	13,485			1,954	9,104	3,884
1892	118,270,052	11,652,412	11,593,690	39,558	2		2,124	12,942	4,096
1893	133,946,365	13,407,470	13,360,287	23,578			2,689	18,679	2,297
1894	154,977,480	15,488,191	15,439,198	9,552		173	3,036	21,948	14,284
1895	146,004,650	14,253,092	14,220,505	5,058		16	5,463	9,785	12,175
1896	164,689,123	13,956,571	13,924,672	10,359	299		4,861	7,509	8,871
1897	164,220,699	14,676,239	14,645,859	4,486	94	24	5,365	11,954	8,457
1898	196,703,323	17,572,763	17,522,681	14,604		1,428	6,889	12,784	14,377

IMPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Le tableau suivant extrait des rapports du "Board of Trade" de la Grande-Bretagne pour douze années (finissant le 31 décembre) montre les quantités totales et le coût du beurre et du fromage importés par ce pays :

BEURRE.			FROMAGE.		
Année.	Quantité.	Valeur.	Année.	Quantité.	Valeur.
	* Qtx.	£ stg.		* Qtx.	£ stg.
1886	1,543,566	8,141,438	1886	1,734,890	3,871,359
1887	1,513,134	8,010,274	1887	1,836,789	4,514,382
1888	1,671,433	8,913,045	1888	1,917,616	4,546,408
1889	1,927,842	10,244,636	1889	1,907,999	4,490,970
1890	2,027,718	10,598,848	1890	2,144,074	4,975,134
1891	2,135,607	11,591,181	1891	2,041,317	4,815,369
1892	2,183,009	11,965,190	1892	2,232,817	5,416,784
1893	2,327,474	12,753,593	1893	2,007,462	5,160,918
1894	2,574,835	13,456,699	1894	2,226,145	5,474,940
1895	2,825,662	14,245,230	1895	2,133,819	4,675,130
1896	3,037,718	15,344,364	1896	2,244,525	4,900,342
1897	3,217,802	15,916,917	1897	2,603,178	5,885,521

*Qtx=112 liv.

Agriculture.

Le commerce d'exportation des produits agricoles de ce pays augmente très rapidement. L'état comparatif suivant de la valeur de ces exportations durant les années 1896 et 1898 montre l'augmentation pendant cette période et la grande possibilité de donner encore plus d'extension à cette exportation.

VALEUR DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA EXPORTÉS EN 1896 ET 1898.

(Années finissant le 30 juin.)

	1896.	1898.	Pour-cent de l'augmentation.
	\$	\$	
Blé	5,771,521	17,313,916	200
Farine	718,433	5,425,760	655
Avoine	273,861	3,041,578	1,010
Gruau	364,655	554,757	52
Pois	1,299,491	1,813,792	39
Bêtes à cornes	7,082,542	8,723,292	23
Fromage	13,956,571	17,572,763	25
Beurre	1,052,089	2,046,686	94
Lard, bacon et jambon	4,446,884	8,092,930	82
Oeufs	807,086	1,255,304	55

RÉCOLTES.

L'année 1898 a été excellente pour la récolte dans presque toutes les parties du Canada. Dans les provinces du centre et de l'ouest les cultivateurs ont été exceptionnellement heureux, mais dans l'est, pendant la plus grande partie de la saison, la température a été défavorable et le rendement de certains produits a été au-dessous de la moyenne. Tout de même, dans l'ensemble, la saison a été des plus encourageantes.

Dans Ontario, la récolte de foin a été considérable, à peu près un tiers au-dessus de la moyenne. En dépit de la température exceptionnellement chaude et sèche qui a régné dans une partie de cette province, le rendement des céréales a été très satisfaisant et la qualité des grains remarquablement bonne. La récolte de blé d'hiver a été forte et payante, le rendement total s'élevant à plus de 25 millions de boisseaux. La récolte de blé de printemps s'est aussi élevée au-dessus de la moyenne. L'orge est bien venue et l'avoine qui en ce moment est cultivée sur une étendue dépassant toutes autres céréales a donné une excellente moyenne. C'est la récolte de pois qui a été la plus pauvre; pendant que certaines régions en produisaient une quantité satisfaisante, dans d'autres le charançon réduisait le rendement à sa plus simple expression. Le blé-d'inde, que l'on cultive de plus en plus, a donné un rendement satisfaisant, et les pommes de terre et les racines ont été assez abondantes et, en général, de bonne qualité.

Les fruits de maturité hâtive ont abondé, mais les autres ont été affectés comme quantité par la température sèche. La récolte de pommes a été médiocre dans certains districts, mais ailleurs elle a été bonne. Celle des poires, dont la culture augmente en quantité et en importance, a causé du désappointement dans quelques localités du district de Niagara, tandis qu'ailleurs, notamment dans Essex, les arbres ont ployé sous l'abondance de beaux fruits. La saison a été généralement favorable à la culture de la vigne et elles ont donné un rendement considérable.

A Québec, la récolte de foin a été excellente, considérablement au-dessus de la moyenne. Celle du blé de printemps, de l'orge et des pois a été encourageante. L'avoine est bien venue dans certains districts, médiocrement dans d'autres, et probablement, dans l'ensemble, quelque peu au-dessous de la moyenne des années précédentes. La récolte des pommes de terre a été satisfaisante ainsi que celle des racines, dont la culture se fait plus largement que les années passées. La culture du blé-d'inde augmente aussi et le rendement a été payant. Un plus grand soin est apporté à l'élevage d'animaux de race améliorée et la qualité des vaches destinées à l'alimentation de notre industrie laitière devient de plus en plus supérieure.

Dans les provinces maritimes le foin a été exceptionnellement abondant. La saison, néanmoins, a été tardive, les semailles ont été reculées et par conséquent les circonstances ont été défavorables à la culture du grain. La récolte d'avoine et d'orge a été assez bonne mais, paraît-il, au-dessous de la moyenne. Celle du blé de printemps a été médiocre; dans l'Île du Prince-Edouard elle a été à peu près nulle, et dans plusieurs autres districts il était rouillé et minuscule. Les navets sont assez bien venus et la betterave fourragère au-dessus de la moyenne, mais non les pommes de terre, lesquelles dans plusieurs districts ont été petites et de qualité inférieure.

Au Manitoba l'espace consacré à la culture des céréales a été agrandi. Dans la plus grande partie de la province, à l'est, la moisson a été très abondante, mais dans quelques districts de l'ouest et du sud, par suite du temps très sec le printemps, elle a été plus faible que d'habitude et sera probablement au-dessous de la moyenne. Sur les soixante et dix municipalités de cette province, on estime que soixante-deux ont eu une récolte excédant la moyenne de cinq à quinze pour cent, et qu'ailleurs elle a été de 70 à 80 pour 100 de la moyenne. Les fortes pluies tombées pendant la récolte de blé ont été très décourageantes et on a craint pendant un certain temps que la récolte soit sérieusement atteinte. Mais on a constaté par la suite que le dommage avait été beaucoup moindre qu'on l'avait pensé, et bien que la mauvaise température ait considérablement augmenté le coût de la rentrée de la récolte, la plus grande partie du grain une fois battu a été trouvé de bonne qualité. Le foin a à peu près donné la moyenne, mais dans plusieurs districts il a été endommagé par les pluies tombées pendant la récolte. Les racines et les légumes ont de beaucoup dépassé la moyenne; les pommes de terre sont venues en abondance.

Dans les Territoires du Nord-Ouest le rendement du blé a été dans l'ensemble très bon, mais dans l'Assiniboia-Est, par suite des pluies abondantes, le coût de la rentrée de la moisson a été augmenté et il y a eu aussi perte causée par l'infériorité dans la qualité du grain. Cette perte, cependant, a été moindre qu'on le supposait. Dans la région qui s'étend entre Wolsley et Moosejaw le rendement a été considérable et a pu être préservé à peu de frais. Dans le district de Prince-Albert le rendement a été bon et non affecté par la température. Il en a été de même pour le district qui s'étend de Calgary à Edmonton. L'avoine est venue plus abondamment que l'an dernier dans tous les Territoires, le rendement des pommes de terre a considérablement varié: bon dans quelques districts et non satisfaisant dans d'autres.

Dans les régions agricoles de la Colombie-Britannique l'espace consacré à la culture du blé a été plus considérable que d'habitude et, dans la plupart des cas, excellent et beaucoup au-dessus de la moyenne. La même chose pour l'avoine et les pommes de terre. Dans les vallées où l'on cultive les fruits les résultats ont été très satisfaisants.

Agriculture.

Sur les ranches les bestiaux sont, dit-on, dans un meilleur état que les années précédentes; par suite de la demande qui vient des districts miniers le prix du bœuf a augmenté et l'élevage est devenu plus payant.

Sur la terre ferme à l'ouest de la zone montagneuse la saison a été propice, la récolte du foin, de l'avoine, des racines et du blé-d'inde a été bonne et il y a eu demande constante pour ces produits, les prix étant satisfaisants.

Les fruits et les baies de toutes catégories ont abondé et les prix ont été bons pendant toute la saison. La récolte des prunes a été très abondante, et là où l'on a soigné leur cueillette et leur préparation pour le marché le rapport a été rémunérateur. Les pommes et les poires ont été au-dessous de la moyenne mais de qualité et prix satisfaisants. Il se fait un commerce considérable et croissant des fruits de la Colombie-Britannique avec les districts miniers, de même qu'avec les villes et villages des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba.

COMMERCE DE BESTIAUX.

IMPORTATION D'ANIMAUX VIVANTS.

Ci-suivent les chiffres de l'importation de chevaux, mulets, bêtes à cornes, moutons et cochons au Canada pendant la dernière saison :

Chevaux et mulets.	7,645
*Bêtes à cornes.	1,726
Moutons.	7,703
Cochons.	280
Chèvres.	1

Ces animaux ont été importés dans différents endroits nommés dans le rapport de l'inspecteur vétérinaire en chef. (Voir l'annexe n° 14.)

EXPORTATION D'ANIMAUX VIVANTS.

L'exportation d'animaux vivants des ports canadiens pendant l'année finissant le 31 octobre 1898, a été comme suit :—

Chevaux.	4,693
Bêtes à cornes.	99,852
Moutons.	39,491

(Pour les détails voir l'annexe n° 14.)

EXPORTATION DE BESTIAUX AUX ÉTATS-UNIS.

Il y a eu encore augmentation dans le nombre de bestiaux canadiens exportés aux États-Unis. Les quantités se répartissent comme suit pour les trois années qui précèdent :

1895.	882
1896.	1,646
1897.	57,857
1898.	88,605

* A ajouter 17 veaux mis bas à la quarantaine.

Ces chiffres indiquent que l'abolition du règlement imposant une quarantaine de 90 jours aux bestiaux entrant aux États-Unis par la voie du Canada a procuré aux cultivateurs et aux éleveurs de notre pays un marché considérable et toujours grandissant aux États-Unis.

FERMES EXPÉRIMENTALES.

L'an dernier un progrès considérable a été réalisé dans toutes les parties du travail entrepris par ces utiles institutions. Les cultivateurs canadiens profitent de la chance qui leur est donnée d'obtenir des renseignements sur leur industrie et le volume de la correspondance augmente sans cesse. La demande des publications contenant le détail des travaux en cours est très considérable, et le nombre des cultivateurs qui visitent ces fermes en quête de renseignements augmentent sans cesse. Comme c'était l'intention dès l'origine, les fermes expérimentales sont devenues des agences d'informations sur les affaires agricoles ouvertes à tous. Une grande partie du temps des officiers est, à la demande du public, consacrée à l'assistance aux réunions d'agriculture et d'horticulture, et des voyages d'assez grande durée ont été faits l'an dernier dans des régions éloignées du Canada dans le but de recueillir ou de répandre des enseignements d'importance spéciale.

AGRICULTURE.

Des recherches de plusieurs catégories ont été faites dans cette division. En passant à l'épreuve l'utilité comparative des engrais naturels et des engrais artificiels, on a obtenu une autre preuve des avantages qu'il y a de mettre en terre le fumier recueilli près des granges et écuries quand on l'utilise tout de suite, ce qui évite beaucoup de la perte de cette matière (si précieuse pour les cultivateurs) quand on le laisse fermenter, pourrir et plus ou moins perdre sa force par suite d'infiltration dans le sol. Il a été fait d'autres expériences au sujet de la fertilité additionnelle que donne le mélange de trèfle vert à la terre labourée. Un succès marqué a couronné cette partie du travail, et le résultat pratique des leçons de choses fournies par la moisson plus forte donnée par le sol ainsi traité a été très instructif et intéressant. La méthode facile et économique de mêler des plantes fourragères au sol, d'enrichir ainsi sa composition et d'augmenter son pouvoir de retenir l'humidité est adoptée et mise en pratique par beaucoup de cultivateurs en différentes provinces.

L'ÉPREUVE DES CÉRÉALES.

L'épreuve à laquelle on soumet toutes les variétés de céréales et autres produits qui offrent le plus de promesses a été continué.

Plusieurs types ont été importés de pays lointains dont les conditions climatiques ressemblent le plus à celles de quelques parties du Canada. On y ajoute les nombreuses variétés trouvées en vente en Europe et en Amérique ainsi que celles qui ont été produites dans les fermes expérimentales par voie de la greffe et de la sélection. Toutes ces graines ont été semées en 1898 sur des plates-bandes uniformes dans toutes les fermes expérimentales. Le résultat a démontré la grande importance qu'il y a d'exercer du soin et de la sagacité dans le choix des graines de semence et a prouvé que le volume des produits récoltés dépend beaucoup de la force et des vertus prolifiques du genre de graines employées pour les semailles. Les

Agriculture.

renseignements obtenus à ce sujet, qui doit être d'une valeur pratique pour la classe agricole, ont été tout de suite publiés et disséminés par le bulletin n° 32 de la série de la ferme expérimentale. Quelques types de blé venant d'Australie et qu'on prétend échapper partiellement ou entièrement à la rouille ont été essayés, ainsi que des variétés très promettantes de plantes fourragères, y compris un type des fèves dites "Soja Beans" du Japon et un millet du même pays. Ces deux variétés ont été essayées sur toutes les fermes expérimentales et tout indique qu'elles seront une très utile innovation.

On a également recherché à quelle époque il était préférable de semer les céréales, et l'on possède aujourd'hui les résultats de neuf ans d'expérience sur ce point. Quand on peut donner la moyenne après des expériences qui ont duré dix ans, il est à présumer que le résultat obtenu sera, du moins jusqu'à date, exempt des erreurs qui peuvent être produites par des saisons exceptionnelles et de nature à empêcher de se former une opinion sûre.

DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS DE GRAINS DE SEMENCE.

On s'intéresse davantage, d'année en année, à la distribution aux cultivateurs du Canada d'échantillons de certaines graines qui ont été tout spécialement productives sur les fermes expérimentales, distribution ayant pour but d'améliorer nos graines de semence. L'an dernier, plus de 32,000 cultivateurs ont demandé et obtenu ces échantillons. Cette partie de notre travail rend de grands services dans plusieurs districts, en améliorant la nature et la qualité des graines et en remplaçant celles qui produisent le moins par d'autres plus fécondes, ce qui devra en temps et lieu augmenter la moyenne de la récolte des plus importants produits agricoles de ce pays.

NOUVEAUX FRUITS À EXPÉRIMENTER DANS LE NORD-OUEST CANADIEN.

La distribution de nouvelles variétés de fruits obtenues par la greffe des espèces les plus fermes possible, produit des résultats satisfaisants. Une forte quantité de types nouveaux qui ont été plantés sur les fermes expérimentales de Brandon et d'Indian-Head montrent une encourageante vigueur et donnent de grandes promesses de succès. Une autre quantité de types nouveaux sera envoyée cette année au Nord-Ouest pour augmenter le nombre de variétés qui s'y trouvent déjà.

L'ENGRAISSAGE DES BOUVILLONS ET DES COCHONS.

On a tenté d'autres expériences au sujet de l'engraissement des bouvillons et on a obtenu de nouvelles connaissances sur l'utilité de certains fourrages ou combinaisons de fourrages dans l'engraissement économique des bestiaux. On essaye différents mélanges de grains pour trouver de quelle façon la production du bœuf peut coûter le moins cher. Les expériences relatives à l'élevage et à l'engraissement des cochons ont été considérablement augmentées afin de pouvoir satisfaire aux demandes de renseignements sur cette industrie qui se développe si rapidement. Dans les expériences de croisement, on a surtout eu en vue la production d'un animal répondant tout spécialement aux exigences du commerce avec la Grande-Bretagne, et les épreuves auxquelles ont été soumis les divers aliments et les mélanges de grains ont été faites dans le but de connaître leur valeur relative dans la production du lard. On a de plus ajouté d'autres expériences d'un caractère spécial dans le but d'obtenir des renseignements sur la cause du manque de fermeté de certain lard.

VOLAILLES.

De nouvelles connaissances ont été acquises dans ce département grâce à des expériences sur l'entretien et l'alimentation des volailles, expériences entreprises dans le but d'obtenir le développement rapide des jeunes volailles et une ponte plus abondante en hiver, saison où les œufs sont payés le plus cher. Des expériences spéciales d'engraissement de volailles pour la vente ont été aussi entreprises.

ARBRES D'ORNEMENTATION, ARBRISSEAUX ET PLANTES.

Les nombreux arbres d'ornementation et les arbrisseaux qui forment les groupes qui embellissent les abords des chemins et des bâtisses de la ferme expérimentale attirent l'attention de chaque visiteur. Ils n'en imposent pas seulement par leur beauté, mais ils sont une somme de renseignements pour ceux qui s'occupent de plantation dans le but de rechercher la possibilité de consacrer certains arbres à certains buts; la beauté de leur forme s'étale librement et on constate rapidement leur qualité pour les fins d'ombrage et leur fermeté. L'intérêt n'est pas moins provoqué par les haies dont nous possédons maintenant 80 variétés, et durant les mois d'été les riches collections de plantes qui croissent sur les plates-bandes et les couches sont une continuelle source de plaisir.

DÉPARTEMENT DE L'HORTICULTURE.

La plupart des variétés de fruits dans les vergers, les vignobles et les plantations de fruitages ont pris des développements satisfaisants l'an dernier. Les pommiers, pris dans l'ensemble, ont donné un bon rendement; les prunes et les cerises, un très bon; les fruitages sont bien venus. Environ 130 variétés de raisins ont mûri, la saison étant tout spécialement favorable à ce fruit. Des variétés nouvelles de fruits d'apparence encourageante ont été ajoutées, notamment de jeunes pommiers venus dans les régions les plus froides du Canada, quelques-unes peuvent devenir de grande valeur. Un verger contenant 500 arbres de pommes hybrides, produits à la ferme expérimentale, a été organisé. On fait actuellement à la ferme expérimentale l'étude des fruits suivants: pommes, 653; poires, 69; prunes, 130; cerises, 50; raisins, 169; groseilles, 121; framboises, 128; raisins de Corinthe, 69; framboises, 290; soit en tout 1,676 variétés.

On a soumis à l'examen, cette année, 1,000 variétés de légumes, des notes étant prises sur les points qu'on a considérés plus importants. Les expériences de culture du tabac ont été continuées, 35 variétés ayant été examinées.

Une rangée de sapins de la Norvège a été plantée au nord et partiellement à l'ouest du verger, arbres qu'on espère voir protéger les fruits.

Les arbres sur les abords de la forêt ont généralement donné satisfaction. On a continué la culture dans ces endroits là où on l'a cru nécessaire. On a mesuré comme par le passé la circonférence et la hauteur des arbres, et des notes en ont été tenues.

La pépinière devient plus intéressante chaque année, à mesure que les arbres et les arbrisseaux augmentent en nombre et en dimensions, et offre maintenant un excellent champ d'études pour ceux qui s'occupent de botanique; c'est une source d'informations sûres pour ce qui a trait à la vigueur et à l'utilité d'un grand nombre

Agriculture.

d'arbres d'ornementation et peu coûteux. Les collections de fleurs contiennent beaucoup de types rares et de grande beauté qui charment les visiteurs. Durant l'été on a noté ce qui se rapportait à la vigueur, à l'époque d'épanouissement, etc., de différentes variétés et espèces. Plus de cinq cents échantillons ont été cette année recueillis et séchés dans le but de former un herbier où seront représentés les arbres, les arbrisseaux et les plantes précieuses qui croissent dans la pépinière.

Plusieurs jeunes pommiers, d'autres dont on voulait connaître le nom, des fruits malades, des légumes, des ramilles et des écorces ont été soumis à notre examen et les réponses envoyées aussitôt que possible.

SECTION DE L'ENTOMOLOGIE ET DE LA BOTANIQUE.

Dans cette section on a élevé plusieurs espèces d'insectes dans toutes les périodes de leur développement afin de découvrir à quelle époque des mesures remédiatrices peuvent être appliquées le plus efficacement et aussi pour obtenir pour le musée des spécimens en bon état. On s'est efforcé de préparer des collections entomologiques, et il y a espoir qu'il y aura bientôt quelques cas très instructifs pour le plus grand bénéfice des visiteurs désireux de connaître la forme des insectes dangereux aux maisons et dont parlent les rapports officiels ou les journaux. De partout, au Canada, on nous a envoyé de nombreux spécimens d'insectes pour en établir l'identité. Plusieurs insectes, ou des duplicata, ont été donnés au musée de la ferme.

Au nombre des insectes soumis à l'attention des entomologistes durant l'année, on peut mentionner celui connu sous le nom de "San José Scale", pour la destruction duquel, dans les localités où il s'est introduit, le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements provinciaux ne négligent rien; la chenille à tente qui a abondé dans certaines provinces; la chenille verte de l'érable qui a causé de très grands dommages à Ottawa, à Niagara, ainsi qu'à plusieurs autres endroits intermédiaires, et le pou qui s'attaque à la prune et aux raisins de Corinthe. Plusieurs échantillons d'insectes coléoptères ont été envoyés cette année par suite de l'attention provoquée à leur sujet par les inspecteurs chargés d'étudier le "San José Scale" dans Ontario. La mouche à mélèze (*Nematus Erichsonii*) et la mouche à cornes ont été beaucoup plus abondantes cette année en quelques endroits.

Au Manitoba, sur le côté nord de la montagne de la Tortue, on a étudié quelques petits essaims de sauterelles des montagnes Rocheuses. Dans cette même province un tort sérieux a été causé aux plantations de peupliers par une scarabée de nature particulière. Un autre insecte qui lui ressemble considérablement, la scarabée à cotonnier (*Lina scripta*) attaque également les saules dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans la Colombie-Britannique la récolte de pommes a été attaquée par un insecte rongeur qui avait pour compagnons très nombreux de petites punaises désignées il y a plusieurs années comme ennemi de la prune (*Semasiä prunivorana*).

Dans la section de la botanique on a continué l'examen des herbes et des autres plantes fourragères; on a également étudié les moyens d'empêcher le sable de se répandre sur les bonnes terres et la conservation de l'alluvion sur les bandes de terre qui longent les cours d'eau et sont inondées le printemps. Durant la dernière saison l'entomologiste et botaniste a assisté à plusieurs réunions de cultivateurs dans Ontario, Québec et les provinces maritimes; il a aussi visité le Manitoba et la Colombie-Britannique, où il a prononcé une série de discours spécialement sur les mau-

vaises herbes et le moyen de les faire disparaître, mais aussi sur les insectes malfaisants et les meilleurs moyens d'empêcher leurs ravages.

SECTION DE LA CHIMIE.

Au nombre des travaux entrepris par les chimistes des fermes expérimentales du Canada on peut citer ce qui suit :—

1. Continuation de l'expérience d'inoculation de la *nitragine* en se servant du trèfle et des fèves à cheval. La *nitragine* est une préparation ou culture de bactérie ou germe qui se trouve dans les nodules sur les racines des légumes, et on conseille de l'employer afin d'obtenir un trèfle et d'autres légumes plus abondants. C'est grâce à ces germes que ces plantes peuvent s'approprier le nitrogène atmosphérique pur, propriété qu'elles possèdent seules de tous les produits de la terre. Les résultats obtenus cette année aux laboratoires de la ferme ne sont pas aussi encourageants que ceux mentionnés l'an dernier par le chimiste, et il faudra sans doute continuer les expériences plusieurs années avant de savoir si la *nitragine* est de quelque valeur, au point de vue économique, pour les cultivateurs.

2. L'examen des terres entièrement ou partiellement épuisées. Des échantillons sont envoyés de toutes parts aux laboratoires pour les faire analyser ; d'après les résultats obtenus rapport est fourni sur les moyens d'améliorer la terre épuisée. Les analyses ont souvent démontré que c'est aux articles humus, nitrogène ou chaux qu'est le défaut. On peut y suppléer très économiquement par l'emploi des engrais verts, les applications de marne et par d'autres méthodes recommandées dans nos rapports. De cette façon on a rendu de grands services aux cultivateurs ; nous avons reçu plusieurs lettres qui l'attestent.

3. Les études pour fixer la valeur comme engrais de certains fertilisants produits par la nature, tels que certaines boues, le limon déposé par les marées, les algues marines, etc. Il y a au Canada plusieurs produits plus ou moins riches en substance nutritive pour les plantes et qui à peu de frais peuvent être utilisés comme fertilisants. Nous avons considérablement augmenté nos renseignements à ce sujet l'an dernier.

4. Les recherches qui ont fait déterminer les propriétés nutritives d'un foin indigène qui croît à la fois sur les terres hautes et les bas-fonds au Manitoba et dans le Nord-Ouest. Toujours dans le même but des échantillons nombreux des herbes dont la croissance a été surveillée par le botaniste des fermes d'Ottawa ont été analysées. La dernière analyse a été commencée en 1895.

La fève Soja a été essayée comme plante d'ensilage afin de donner au blé-d'inde les albumines et les qualités nutritives qui forment la chair. On a analysé des échantillons provenant de blé-d'inde semé à différentes dates et de blé-d'inde semé en rangées à différentes distances. Les résultats démontrent qu'en semant trop dru il y a légère diminution dans les propriétés nutritives du blé-d'inde par suite de la réduction dans le pourcentage des albumines.

A la demande de cultivateurs, fromagiers et éleveurs, nous avons analysé les aliments suivants : bran d'avoine et avoine roulée, un produit de l'industrie des gruaux ; des mélasses non raffinées venant d'une raffinerie de sucre, et des écales de cacao venant d'une manufacture de chocolat.

Agriculture.

5. Un service immense a été rendu aux producteurs de fruits par l'analyse des modes de destruction des mûres, des insecticides, et par des avis sur le mode de préparer ces composés.

6. La question de l'eau de puits qu'on trouve dans nos campagnes a été l'objet de nouvelles études. Près de 100 échantillons ont été analysés l'an dernier. Il est agréable de déclarer que les cultivateurs prennent un souci de plus en plus sérieux de cette question de l'eau pure et profitent des chances d'examiner l'eau des campagnes offerte par les fermes expérimentales.

7. L'expérience chimique tendant à la meilleure conservation du fumier d'étable, commencée il y a près de deux ans, est terminée, et le récit du résultat, avec les conclusions, se trouve dans le rapport du chimiste pour l'année courante. Les renseignements qu'il renferme méritent une sérieuse attention. Ils nous apprennent que les pertes pendant que le fumier pourrit sous couvert et à l'abri des intempéries sont beaucoup moindres que lorsqu'il est exposé au grand air pendant cette période ; que dans les circonstances les plus favorables il y a perte de matière organique et de nitrogène ; qu'il n'y a aucune déperdition d'acide phosphorique et potasse quand le fumier est bien protégé, mais ce dernier élément s'écoule comparativement vite quand il est exposé, même si le plancher est bien étanche. Les recherches démontrent qu'il est désirable d'empêcher ou de contrôler la fermentation en maintenant le tas compact et humide, prévenant ainsi toute pression excessive de l'air. Elles démontrent de plus comme les matières solubles qui nourrissent les plantes, spécialement la potasse et le nitrogène, s'écoulent vite quand le fumier est exposé à l'air. Il est aussi établi qu'il est opportun d'établir une litière suffisante, et de placer aussi un absorbant spécial tel que litière en mousse ou de fange sèche extraite des marais.

8. La tâche de répondre aux questions se rapportant à la chimie agricole a donné une besogne considérable. D'année en année les questions posées par les cultivateurs ou par les journaux d'agriculture sont plus nombreuses. De pair avec cette catégorie de travaux se trouvent les conférences et les discours sur l'agriculture, prononcés devant les sociétés de cultivateurs ou les comices agricoles.

L'an dernier, 1,308 lettres demandant des renseignements spécifiques ont été reçues ; le nombre des échantillons envoyés par des cultivateurs pour être analysés se sont élevés à 282.

9. Tout le vaccin anti-tuberculeux fourni aux inspecteurs vétérinaires du gouvernement est passé par la section chimique. Du 1^{er} novembre 1897 au 31 octobre 1898, 10,266 doses ont été distribuées sous la direction de mon département.

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-E.

Au nombre des travaux les plus importants accomplis à la ferme expérimentale des provinces maritimes l'an dernier se trouvent l'amélioration des vaches laitières et la preuve donnée qu'il est possible de produire de grandes quantités de lait en hiver. Le troupeau contient maintenant de très bons animaux, des vaches spécialement choisies pour leur valeur comme laitières. On s'est aussi livré à plusieurs expériences sur les céréales, les plantes fourragères et les racines, afin de s'assurer des variétés les plus utiles et les plus productives. On a continué les expériences en matière d'irrigation.

Le travail dans la partie horticole a compris la plantation d'arbres fruitiers, l'essai de nouvelles variétés de fruits et d'une grande quantité de légumes dans le but de savoir qu'elles sont celles qui sont plus de nature à rencontrer les besoins de la population des provinces maritimes. Il en a été de même pour les arbres d'ornementation, les arbrisseaux et les plantes qui sont d'une grande utilité dans ces régions.

FERME EXPÉRIMENTALE DE BRANDON, MANITOBA.

Dans cette ferme on a fait beaucoup d'expériences sur les céréales, les plantes fourragères et les racines pour trouver les variétés les plus profitables à cultiver au Manitoba. On a recherché aussi les meilleurs modes de préparer le sol, la quantité de semence qu'il faut par acre pour obtenir le meilleur rendement, et le meilleur temps pour semer. On a fait des essais en se servant de gazon, trèfle et autres plantes fourragères d'ici et de l'étranger, y compris plusieurs variétés de blé-d'inde qui ont été cultivées avec succès pour l'ensilage. On a également continué à essayer les remèdes proposés contre les taches dans le blé, l'orge et l'avoine, et l'on a obtenu d'utiles renseignements. Pour l'élevage des bouvillons on a fait l'essai de certains fromages et grains durs que les cultivateurs du Manitoba peuvent se procurer, et ce dans le but de découvrir quel aliment aidait le plus à la production du bœuf. Quelques ruches d'abeilles ont aussi été expédiées du rucher d'Ottawa à la ferme du Manitoba, et cette innovation a été marquée d'un assez bon succès.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN-HEAD, T. N.-O.

A cette ferme on a continué l'essai des différentes manières de préparer le sol pour obvier aux désavantages résultant du climat. La méthode de labourer encore le sol l'été, suivie à la ferme, et généralement adoptée par les cultivateurs de l'endroit, produit d'excellents résultats ; des récoltes exceptionnellement considérables ont été obtenues ces deux dernières années dans cette région. La méthode de se servir de plates-bandes d'essai pour étudier les mérites comparatifs de plusieurs différentes variétés de blé, d'avoine et autres céréales a été continuée, et on s'est beaucoup intéressé à cette partie des travaux. L'utilité de l'herbe graminée sans barbes (*Bromus inermis*) pour la production du foin et des pâturages a été encore plus largement démontrée, et on a tenté plusieurs autres expériences avec d'autres gazons et d'autres plantes fourragères non moins promettantes. Il en a été tenté aussi avec le lin et l'alpiste des Canaries, qui tous deux peuvent être cultivés avec succès au Nord-Ouest. Des recherches additionnelles ont été faites sur l'alimentation des bouvillons, et pour établir la valeur relative, dans ce but, de quelques fourrages que les cultivateurs des Territoires peuvent se procurer facilement. On a augmenté les variétés d'arbres et d'arbrisseaux dont on essaie la culture à la pépinière, ainsi que les essences très fermes qui peuvent servir à la plantation dans le Nord-Ouest. Un succès marqué a couronné les expériences de culture de légumes. Le climat paraît bien propice pour que certaines espèces arrivent à une grande perfection ; des variétés nouvelles ont été essayées et cette année on a récolté à la ferme d'Indian-Head quelques fruits provenant d'une tentative faite avec des prunes sauvages du Manitoba, dont plusieurs variétés deviendront assurément très profitables. Les plantations d'arbres de forêts se sont magnifiquement développées et fournissent une protection aux bâtisses, aux bestiaux et aux maisons.

Agriculture.

FERME EXPÉRIMENTALE D'AGASSIZ, C.-B.

Des plates-bandes uniformes pour les essais de culture de certaines plantes ont été établies ici avec le résultat que beaucoup de renseignements ont été obtenus sur les variétés les plus propres au climat du littoral de la Colombie-Britannique. On a étudié la croissance du gazon, du trèfle et autres plantes, ainsi que les racines, les pommes de terre et plusieurs autres espèces de légumes. On a également essayé de trouver la meilleure époque pour les semences propres à ce climat.

Les expériences faites avec différentes variétés de fruits ont été continuées et plusieurs nouvelles ajoutées à la collection. De très nombreuses variétés de pruniers, de poiriers et pommiers, nouvelles dans cette province, ont porté des fruits l'an dernier, et l'on a tenu soigneusement note de la qualité, du rendement, et de la rapidité de maturité de chaque type. Quelques-uns promettent beaucoup. La correspondance entretenue dans toutes les succursales de la ferme expérimentale est considérable et ne cesse d'augmenter chaque année. Les officiers en charge ont aussi accepté beaucoup d'invitations, durant l'année, de prendre part à des réunions de cultivateurs et de producteurs de fruits de différents endroits du Canada, et ils ont eu de cette manière des occasions d'expliquer plus minutieusement les travaux des fermes expérimentales.

On trouvera de plus amples détails sur les nombreuses sections de travail qui fonctionnent sur ces fermes dans le rapport annuel, copie duquel sera envoyé sur demande adressée au directeur à Ottawa.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

La distribution des \$7,000 votées par le gouvernement aux sociétés de colonisation du Nord-Ouest sera faite par mon département de la même manière que les années précédentes. On calcule que le nombre des sociétés ayant droit à une part de l'octroi cette année sera de 40. Ainsi l'indiquent les rapports reçus.

ARCHIVES.

Le travail de cette section est soigneusement accompli. La tâche d'indexer et de cataloguer existe à l'état de système, de sorte que tous les travaux reçus sont tout de suite rendus accessibles aux chercheurs. La transcription de papiers d'Etat à Londres et à Paris avance aussi rapidement que le permet la nature du travail, et plusieurs très importants documents ont été reçus de ces deux villes. La collection de papiers d'Etat imprimés a été considérablement augmentée cette année, et est facile d'accès aux chercheurs par suite de la manière soignée dont le catalogue en a été préparé.

BUREAU DES BREVETS.

Le tableau comparatif suivant montre l'ensemble des opérations dans la division des brevets du département de l'Agriculture, à partir de l'année 1888, le 1er janvier, jusqu'au 31 octobre 1898.

Années.	Demandes de brevets.	BREVETS ET CERTIFICATS ACCORDÉS.			Caveats.	Cessions.
		Brevets.	Certificats.	Total.		
1888.....	2,747	2,257	282	2,539	240	1,159
1889.....	3,279	2,725	356	3,081	221	1,437
1890.....	3,560	2,428	369	2,797	248	1,307
1891.....	3,233	2,343	393	2,736	215	1,231
1892.....	3,176	3,417	415	3,832	242	1,500
*1893.....	2,614	3,153	292	3,445	229	1,345
1894.....	3,291	2,756	462	3,218	301	1,445
1895.....	3,387	3,074	422	3,496	343	1,550
1896.....	3,728	3,488	413	3,901	306	1,420
1897.....	4,300	4,013	284	4,297	377	1,551
1898.....	4,200	3,611	262	3,873	363	1,657

* Pour dix mois seulement.

ÉTAT DÉTAILLÉ—Recettes du Bureau des Brevets.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Abonnement au Patent Record.	Avis de demande de brevet.	Divers.	Totaux.	
								\$	c.
1888.....	60,436	2,562	1,257	971	18	65,246	51
1889.....	72,411	3,027	1,205	1,267	134	78,046	72
1890.....	78,192	3,202	1,320	951	504	84,150	78
1891.....	72,664	2,411	1,124	782	340	77,723	63
1892.....	71,840	2,794	1,270	793	236	89	195	77,216	76
*1893.....	58,441	2,633	1,244	796	285	337	110	63,850	19
1894.....	73,061	3,142	1,793	764	347	1,449	123	80,682	56
1895.....	78,223	3,194	1,854	761	245	1,951	129	86,358	48
1896.....	85,060	3,130	1,790	898	420	2,245	57	93,532	52
1897.....	93,298	3,250	2,108	969	252	2,110	128	102,117	92
1898.....	91,176	3,641	1,935	706	266	1,463	172	99,361	95

* Pour 10 mois seulement.

Le Bureau des brevets a reçu durant l'année finissant le 31 octobre des honoraires se soldant par un surplus de \$63,120.53 sur les dépenses du bureau, tel que montré par le tableau ci-joint :—

Recettes.		Dépenses.	
	\$ c.		\$ c.
Argent reçu.....	99,361 95	Salaires.....	24,792 32
Argent remboursé.....	1,839 25	Patent Record.....	9,609 85
		Excédent des recettes sur les dépenses.	34,402 17
Total net.....	97,522 70		63,120 53
			97,522 70

Agriculture.

Le tableau suivant indique les pays où résident les brevetés qui se sont adressés au Bureau pendant ces années :—

Pays.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.
Canada.....	565	609	620	606	671	685	661	707	740	756	710
Angleterre.....	152	203	116	122	298	206	177	179	215	266	261
Etats-Unis.....	1,425	1,788	1,623	1,519	2,227	2,061	1,731	1,980	2,270	2,666	2,312
France.....	21	18	10	10	26	24	24	21	24	26	39
Allemagne.....	33	51	23	36	106	88	108	102	117	126	124
Autres pays.....	61	56	36	50	89	89	55	85	122	173	165
Totaux.....	2,257	2,715	2,428	2,343	3,417	*3,153	2,756	3,074	3,488	4,013	3,611

Les brevetés se répartissent ainsi par province :—

Provinces.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.
Ontario.....	354	383	425	394	464	437	404	451	430	464	383
Québec.....	128	129	125	140	131	151	162	177	201	178	171
Nouveau-Brunswick.....	19	22	20	16	19	23	13	13	12	20	26
Nouvelle-Ecosse.....	35	30	17	22	16	29	15	19	32	22	27
Ile du Prince-Edouard.....	2	2	3	1	1	3	2	6	2	2	4
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	18	32	14	28	22	26	38	18	28	36	45
Colombie-Britannique.....	9	11	16	5	18	16	27	23	35	34	54
Totaux.....	565	609	620	606	671	*685	661	707	740	756	710

* Pour 10 mois seulement.

Etat du nombre de brevets émis sous l'autorité de l'Acte de la session de 1892, 55-56 Vict., ch. 24, par lequel les honoraires sont payés pour des périodes de 6, 12 ou 18 ans, au goût du breveté; aussi état des brevets sur lesquels des certificats de paiement d'honoraires ont été attachés après l'émission accordée à l'origine pour des périodes de 5 et 10 ans.

Année.	Durée du brevet pour laquelle les honoraires ont été payés.			Brevets sur lesquels des certificats après l'émission ont été attachés.			
	6 ans.	12 ans.	18 ans.	6 ans.	12 ans.	5 ans.	10 ans.
1892 (six mois finissant le 31 décembre)....	2,141	3	35	3	387	25
1893 (dix " " 31 octobre).....	3,098	9	46	3	279	10
1894 (douze mois finissant le 31 octobre) ...	2,701	9	46	4	433	25
1895 " " ".....	3,049	5	20	416	6
1896 " " ".....	3,443	11	34	2	401	10
1897 " " ".....	3,981	8	24	15	3	262	4
1898 " " ".....	3,586	3	22	176	9	77	0

Les états ci-dessus démontrent qu'il y a augmentation rapide et soutenue dans les opérations du Bureau des brevets et dans les recettes depuis 1888, excepté en 1898.

Le plus grand nombre de ceux qui ont pris des brevets au Canada sont des résidents des Etats-Unis. Il y a eu légère diminution dans le nombre des brevets accordés en 1898; on remarquera que la même diminution a eu lieu à Washington, probablement à cause de la guerre des Etats-Unis avec l'Espagne. Les honoraires reçus pour services rendus par cette section du département montrent un surplus de \$63,120.53 sur la dépense. Les brevetés de l'étranger continuent à profiter du privilège accordé sous l'autorité de la section de l'Acte des brevets, en donnant avis au commissaire de leur intention de demander des brevets au Canada. Le nombre de ces avis enregistrés dans le courant de l'année a été de 689.

L'Acte des brevets confère au commissaire le pouvoir d'accorder aux brevetés des extensions de temps au cours desquelles il peut importer ou manufacturer ses inventions au Canada. Le nombre des cas dans lesquels des raisons satisfaisantes ont été données pour justifier l'octroi de ce privilège d'importer a été dans l'année de 1,191, et celui du privilège de manufacturer de 2,006.

Le chiffre total des demandes de brevets durant l'année, tel que rapporté par les examinateurs, a été de 4,228, et sur ce nombre 80 ont été rejetées pour manque de nouveauté ou autre raison constituant une transgression de l'Acte des brevets.

Durant l'année, sous l'autorité d'un arrêté en conseil, les règlements et formules du Bureau des brevets du Canada ont été révisés et amendés sous quelques importants rapports ayant entre autres buts de procurer la faculté d'amender les demandes quand elles sont rendues devant les examinateurs. Il y va de l'intérêt des demandeurs de brevets et du Bureau qu'un grand soin soit apporté par ces demandeurs dans la préparation des papiers qui sont exigés par les règlements et les formules. Copies de ces règlements et formules sont gratuitement fournies aux solliciteurs de brevets, et leurs prescriptions doivent être soigneusement observées.

Le *Canadian Patent Office Record* continue à paraître mensuellement. Il contient une reproduction, accompagnée de dessins, de tous les titres aux brevets accordés, la date de la production de la demande, la date de l'émission, la longueur de la période pour laquelle le brevet est accordé, ainsi que les noms et lieux de résidence des brevetés. Pour ceux qui s'occupent de brevets cette publication est d'une importance considérable et toujours croissante. Elle fournit un exposé clair et commode des titres invoqués dans chaque demande de brevet accordé au Canada et, partant, met les inventeurs et le public en mesure de savoir exactement ce qui est breveté.

Cette publication est servie aux bureaux de brevets des autres pays en échange de leurs propres rapports; elle est aussi adressée sans frais à un grand nombre de bibliothèques gratuites du Canada et d'ailleurs, dans le but de disséminer pour l'intérêt du public les informations qu'elle contient. Elle est aussi servie à raison de 20c. par numéro mensuel, ou \$2 par année, et les anciens numéros sont procurés au même prix.

En janvier 1898, le sous-commissaire des brevets a conclu un arrangement avec le commissaire des brevets des Etats-Unis pour l'échange gratuit de copies des brevets accordés aux Etats-Unis, jusqu'à ce temps, soit 640,000 contre des copies de dessins des brevets canadiens seulement, soit 64,000. Le bureau de Washington a accepté de nous fournir ses brevets classifiés, et les deux pays continueront d'année en année à faire cet échange.

Agriculture.

Le bureau canadien n'ayant pas en sa possession des copies imprimées des brevets n'a pas entrepris pareil échange, et il a été par conséquent convenu que seules des copies de dessins seraient fournies. Afin d'acheter le matériel nécessaire et de s'assurer les services d'experts pour exécuter cet arrangement, le Parlement a voté \$7,000 l'an dernier. Le matériel est maintenant prêt et le travail va bientôt commencer. Le bureau de Washington a commencé en mai dernier à nous envoyer les copies convenues; plusieurs milliers sont déjà reçues.

Le bureau canadien doit de la reconnaissance envers celui de Washington pour l'envoi de ses rapports officiels publiés chaque mois, qui sont d'une assistance pratique pour les examinateurs et les autres officiers de la section des brevets de mon département dans l'exercice de leurs fonctions.

Des brevetés payant les honoraires par montants espacés et qui ont fait un ou plusieurs paiements de ce genre retardent assez fréquemment les autres requis pour qu'ils gardent leurs brevets jusqu'après la date avant laquelle ils sont dus. La conséquence est que le brevet cesse d'avoir vigueur et il n'est pas du pouvoir du bureau de la lui rendre. Le brevet ne peut être renouvelé que sous l'autorité d'un bill privé, le passage duquel entraîne une dépense considérable pour les brevetés. L'attention de ces derniers est donc attirée sur la nécessité de payer quand ils ont obtenu extension de temps.

IV.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS INDUSTRIELS ET MARQUES DE BOIS.

ÉTAT DÉTAILLÉ de toutes les sommes reçues du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

Mois.	Marques de commerce.		Droits d'auteurs.		Dessins.		Marques de bois.		Cessions.		Copies.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Novembre 1897.....	845	00	52	46	20	00	4	00	24	03	2	50	947	99
Décembre ".....	805	00	125	10	55	00	6	00	2	00	13	50	1,006	60
Janvier 1898.....	1,410	00	56	50	44	00	8	00	6	50	1	50	1,526	50
Février ".....	859	00	82	50	63	50	"	2	00	4	00	1,011	00
Mars ".....	1,655	00	86	05	95	00	6	00	17	00	4	50	1,863	55
Avril ".....	885	00	65	50	95	00	4	00	9	00	5	00	1,063	50
Mai ".....	805	00	76	00	45	00	2	00	13	00	10	50	951	50
Juin ".....	776	50	76	70	30	00	2	00	10	00	7	55	902	75
Juillet ".....	1,213	13	70	50	102	00	"	19	00	8	00	1,412	63
Août ".....	781	50	72	00	90	00	"	10	00	5	00	958	50
Septembre ".....	655	15	61	50	25	00	2	00	35	00	16	00	794	63
Octobre ".....	910	00	68	50	55	00	2	00	47	50	13	00	1,096	00
Grand total.....	11,600	28	893	31	719	50	36	00	195	03	91	05	13,535	17

Le tableau suivant contient un état comparatif des opérations dans cette section de 1887 au 31 octobre 1898, inclusivement.

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins industriels enregistrés.	Certificats de dessins industriels.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Cessions de brevets enregistrés.	Honoraires reçus.
												\$ cts.
1887.....	1,543	1,543	554	167	245	245	105	105	16	16	56	8,192 53
1888.....	1,655	1,889	566	167	288	288	71	71	29	29	71	9,262 86
1889.....	1,721	1,987	616	178	280	280	88	88	26	26	49	9,111 88
1890.....	1 766	2,169	688	222	293	293	68	68	21	21	104	9,876 38
1891.....	1,651	2,385	541	174	307	307	129	129	11	11	51	9,236 96
1892.....	1,773	2,300	536	159	294	294	30	30	27	27	66	9,496 29
1893.....	1,432	2,070	475	126	257	257	41	41	19	19	55	8,013 33
1894.....	1,882	2,720	546	216	311	311	39	39	20	20	77	9,463 63
1895.....	2,184	3,279	601	163	374	374	52	52	20	20	70	11,673 26
1896.....	2,185	3,437	653	212	331	331	68	68	14	14	161	10,579 54
1897.....	2,606	3,548	756	273	446	446	75	75	13	13	94	14,101 93
1898.....	2,576	3,453	734	275	423	423	136	136	15	15	114	13,535 ¹⁷

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteur, marques de commerce, dessins industriels et marques de bois a été de 1,308 durant l'année finissant le 31 octobre 1898 ; il se décompose comme suit : 697 enregistrements de droits d'auteur, 423 marques de commerce, 136 dessins industriels et 15 marques de bois. Il a été accordé en plus : 262 certificats de droits d'auteur, 29 enregistrements intérimaires de droits d'auteur, et 11 certificats, 8 enregistrements provisoires de droits d'auteur et 2 certificats. Il a été cédé en tout des droits sur 114 brevets.

La correspondance du bureau se chiffre par 2,576 lettres reçues et 3,453 envoyées.

Le total des honoraires reçus durant l'année, tel que certifié par le bureau, a été de \$13,535.17.

Il est bon de remarquer que le nombre de marques de commerce enregistrées a été moindre que l'année précédente de 23, lesquelles à \$25 représenteraient une somme de \$575 ; or si ce montant était ajouté au total reçu le montant des recettes de cette année serait à \$9 près égal à celui de l'année précédente, qui fut exceptionnellement bonne sous le rapport des brevets. C'est aux Etats-Unis que la diminution des brevets pris au Canada s'est fait sentir, et on peut en toute probabilité en attribuer la cause aux bouleversements politiques causés durant l'année par la guerre.

V.—QUARANTAINE.

Le surintendant général des quarantaines rapporte que l'année dernière n'a pas été signalée par une moyenne de maladies contagieuses dépassant celle des années précédentes.

Le Dr Montizambert, le surintendant général des quarantaines en même temps que surintendant de la station de quarantaine de la Grosse-Ile, fait le rapport suivant :—

On a déclaré ou découvert des maladies sur seulement neuf (9) vaisseaux venus dans le Saint-Laurent sur un total de cinq cent soixante et un (561) qui ont été visités, et c'étaient des cas de rougeole, diarrhée et de fièvre entérique.

Trente personnes (30) ont été admises à l'hôpital de la quarantaine et deux sont mortes, une de la diarrhée et l'autre de la fièvre entérique. (*Voir annexe n° 2.*)

Il est très agréable de pouvoir faire rapport que les règlements de quarantaine tels que révisés et amendés par un arrêté en conseil en date du 18 août ont été scrupuleusement observés et qu'une vigilance a été exercée.

LE LAZARET DE TRACADIE.

Le Dr Smith, inspecteur et médecin du lazaret de Tracadie, fait rapport qu'il y a vingt et un (21) lépreux internés à cette institution, quinze (15) hommes et six (6) femmes, et que durant la dernière année il y a eu deux (2) décès et l'admission de trois (3) nouveaux patients. (*Voir annexe n° 13.*)

VI.—STATISTIQUES.

La section des statistiques du département de l'Agriculture repose sur l'Acte d'Union, qui confia explicitement le recensement et les statistiques au pouvoir exclusif du Parlement du Canada. En conséquence de cette délégation de devoirs, le Parlement du Canada passa le ch. 21, actes de 42 Victoria.

Dans les Statuts révisés du Canada, 1886, cet acte forme les chapitres 58 et 59. Le ch. 60 confère l'autorité pour le groupement des statistiques criminelles.

Par le ch. 15, actes de 1890, le groupement et la publication des statistiques du travail sont définis comme faisant partie des devoirs du ministre de l'Agriculture, agissant sous l'autorité générale que lui confère le ch. 59, S. R. du C., et la dépense annuelle de \$10,000 est autorisée à ces fins. Cependant cet acte n'a pas été mis en vigueur.

Comme un malentendu semble exister, qui tend à la publication officielle et non contrôlée de statistiques, voici la reproduction des sections de l'Acte, ch. 59, S. R. du C.

La première section pourvoit au groupement, extraits, compilation et publication par le département de l'Agriculture des statistiques vitales, agricoles, commerciales, criminelles et autres.

La quatrième section donne au ministre le pouvoir de s'entendre avec tout lieutenant-gouverneur en conseil ou toute autre institution provinciale pour le

groupement et la transmission des renseignements obtenus à la faveur des systèmes provinciaux.

La cinquième section dit :

“ Le ministre de l'Agriculture en groupant les statistiques en la manière prévue par le présent acte pourra ordonner à tous et chacun des officiers publics de fournir des copies de papiers et documents et telles informations qu'il est dans le pouvoir de ces dits officiers de fournir, avec ou sans rémunération pour ce faire tel qu'il est réglé au fur et à mesure par le Gouverneur en conseil.”

La sixième section pourvoit à la publication d'un extrait et registre des différents rapports et documents publics.

La septième section donne au Gouverneur en conseil le pouvoir d'autoriser le ministre de l'Agriculture à faire faire des recherches spéciales au point de vue des statistiques de personnes, de localités ou autres.

La huitième section autorise le ministre de l'Agriculture à faire examiner tous les renseignements obtenus et à faire autant que possible corriger ou combler, selon le cas, toutes omissions, défauts ou inexactitudes découvertes dans ces renseignements.

Voici la neuvième section :

Quiconque donnera sciemment des renseignements faux ou pratiquera quelque tromperie en fournissant les renseignements prévus par cet acte, sera sur condamnation sommaire devant deux juges de paix passible d'une amende ne dépassant pas cent piastres.

Par une autre section de l'acte, le Gouverneur en conseil reçoit le pouvoir de nommer des officiers ou employés temporaires pour une période indéfinie.

Le but et l'intention de ces différents actes sont de toute évidence l'établissement d'un bureau de statistiques qui fera partie du département de l'Agriculture et dans lequel seront groupées les statistiques générales du pays, les officiers duquel bureau devront avoir les moyens d'obtenir les statistiques nécessaires des différents départements fédéraux, provinciaux ou par d'autres modes d'investigation.

Un groupement et la dissémination générale des statistiques du gouvernement du Canada par le bureau des statistiques assurerait l'uniformité dans le travail de compilation, sans compter une plus grande garantie d'exactitude et une dépense beaucoup plus réduite.

Une preuve que le public semble apprécier les efforts de cette section du département de l'Agriculture, c'est que la préparation de statistiques générales demandées par le public a été bien au-dessus de la demande des années précédentes. Le but est de donner à ceux qui renseignent les meilleures informations possibles. Le bureau du statisticien est devenu un bureau de renseignements généraux pour toutes les parties du monde. L'an dernier 3,000 lettres ont été reçues et 2,500 envoyées.

Dans le cours de ses recherches le statisticien a été obligé de confesser le fait que le Canada est bien arriéré d'autres pays sous le rapport de certaines catégories de statistiques.

Dans aucune division il y a plus de renseignements demandés que dans celle de l'agriculture. Ces demandes n'ont pu naturellement recevoir que des réponses

Agriculture.

insuffisantes, à cause de l'absence pour recueillir des statistiques agricoles de tout système proportionné au territoire canadien. Si un bon système garantissant l'exactitude et la publication hâtive des renseignements pouvait être établi ici, on ne pourrait estimer assez tout l'avantage qui en découlerait pour les cultivateurs et les hommes d'affaires.

STATISTIQUES VITALES.

On n'a pris jusqu'ici aucune mesure pour pourvoir à l'établissement d'un meilleur mode de recueillir les statistiques vitales que celui qu'on a aboli en 1891.

Dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Colombie-Britannique, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les autorités provinciales et territoriales ont placé dans les statuts des lois concernant le groupement des statistiques vitales. La section 4 du ch. 59, Statuts révisés, déjà citée, donne les pouvoirs nécessaires à mon département de se joindre aux autorités provinciales dans la prise des mesures pour obtenir un meilleur système de réunir les différentes sortes de statistiques, tout cela sans limiter le pouvoir qu'a mon département de faire des recherches dans des régions provinciales où aucune organisation provinciale ne fonctionne. Par la réunion de ces moyens d'action le résultat sera plus satisfaisant que sous tout autre système qu'auraient pu trouver les autorités fédérales. Au lieu d'être prises au hasard les statistiques auront la sanction de tous ces collaborateurs.

STATISTIQUES CRIMINELLES.

Dans le rapport de 1897, le bureau des statistiques a groupé les renseignements sur la criminalité dans ce pays pour la période entre 1887 et 1897. Il y a eu pendant cette période 407,417 condamnations classées sous les deux rubriques : par jury et convictions sommaires, soit une moyenne annuelle de 37,037. Il y en a eu, en 1897, 37,978, c'est-à-dire un peu plus que le chiffre normal.

Le total des condamnations par jury pendant les onze années a été de 49,481, une moyenne annuelle de 4,500. En 1897, le total a été de 5,721, un peu plus que le chiffre normal. L'augmentation des crimes graves comparés avec les offenses de nature moins grave, est donnée dans le tableau suivant :—

POUR-CENT DES CRIMES GRAVES SUR LE TOTAL DES CONdamnATIONS PAR JURY ET SOMMAIRES.

	Total.	Par jury.	Pour cent.
1887.....	34,643	3,270	9.4
1888.....	37,792	3,751	9.9
1889.....	38,608	4,213	10.4
1890.....	38,705	3,946	10.2
1891.....	37,617	3,974	10.5
1892.....	35,293	4,040	11.4
1893.....	35,653	4,630	13.0
1894.....	36,165	5,258	14.5
1895.....	37,685	5,474	14.5
1896.....	37,278	5,204	14.0
1897.....	37,978	5,721	15.0

Réparti per capita cet état montre qu'il y a eu 7.07 condamnations pour offenses graves pour chaque 10,000 âmes au Canada en 1887 et 11.06 pour le même nombre d'âmes en 1897.

Durant la période de 1887 à 1897 les condamnations pour crime sur la personne ont augmenté de 749 en 1887 à 1,205 en 1897, une augmentation de 60 pour 100 ; les condamnations pour crime contre la propriété ont augmenté durant la même période de 2,522 à 4,516, une augmentation de 79 pour 100. La plus grande augmentation se trouve dans les offenses pour crime contre les femmes, qui se sont élevées de 60 à 163, soit une augmentation de 172. Une analyse de ce groupe d'offenses montre que l'augmentation existe surtout dans les catégories: voies de fait, etc.

De 1887 à 1897, les condamnations pour crimes contre la propriété ont généralement beaucoup augmenté ; le nombre pour vol avec effraction s'est élevé de 265 à 549, soit une augmentation de 108 pour 100 ; pour larcin, de 1,992 à 3,558, soit une augmentation de 178.8 et pour faux, de 264 à 409, soit une augmentation de 55 pour 100.

Pour les condamnations sommaires, qui comprennent 85 pour 100 du total des condamnations, le nombre pour la période de 1887 à 1897 a été, comme moyenne annuelle, de 32,537 ; il a été de 32,257 en 1897, ce qui montre une légère diminution.

Prenons les deux principaux item: "Ivrognerie" et "Transgression de l'Acte des licences." En examinant le nombre de condamnations depuis 1887, on remarquera que pendant cette période l'ivrognerie a augmenté dans chaque province, excepté Ontario, où la diminution a été remarquable. En comparant les deux années de 1887 et 1897, on trouve qu'en 1887, 52.8 pour 100 de toutes les condamnations appartenaient à Ontario (11,732), tandis qu'en 1897 la proportion est tombée à 23.3 pour 100, sur un total de 10,586.

L'augmentation dans les autres provinces a été dans les proportions suivantes:

	1887.	1897.
Québec.....	De 25.1 pour 100	à 36.5 pour 100
Nouvelle-Ecosse.....	" 8.6	" 11.6 "
Nouveau-Brunswick.....	" 4.0	" 11.3 "
Manitoba.....	" 4.5	" 4.7 "
Colombie-Britannique.....	" 2.2	" 6.0 "
Ile du Prince-Edouard.....	" 2.4	" 2.8 "
Territoires.....	" 0.4	" 2.8 "

Le nombre de condamnations pour transgression de l'Acte de licences a aussi considérablement diminué dans Ontario, pendant la même période, tandis qu'il a augmenté dans les autres provinces. En 1887 le nombre total de ces condamnations a été de 3,776, contre 2,099 en 1897, se répartissant ainsi par province :

	1887.	1897.
Ontario.....	70.5 pour 100	37.2 pour 100.
Québec.....	15.9	" 19.3 "
Nouveau-Brunswick.....	6.0	" 16.2 "
Nouvelle-Ecosse.....	1.9	" 10.0 "
Colombie-Britannique.....	2.1	" 6.0 "
Ile du Prince-Edouard.....	2.1	" 5.4 "
Territoires.....	1.2	" 3.4 "
Manitoba.....	0.3	" 2.5 "

Agriculture.

Au point de vue de la population le nombre de ces condamnations pour ivrognerie et transgression de l'Acte des licences se répartit par 10,000 âmes comme suit :

Provinces.	Ivrognerie.		Acte des licences.	
	1887.	1897.	1887.	1897.
Ontario.....	30.4	11.0	13.1	3.5
Québec.....	20.5	24.6	4.2	2.5
Nouvelle-Ecosse.....	10.3	26.3	1.6	4.5
Nouveau-Brunswick.....	31.5	38.2	7.1	10.5
Ile du Prince-Edouard.....	25.1	26.7	7.3	10.4
Manitoba.....	45.5	30.0	1.0	2.5
Colombie-Britannique.....	34.9	42.5	10.4	8.4
Territoires.....	5.6	23.5	5.0	5.7
Canada.....	25.3	20.4	8.1	4.0

La comparaison entre 1887 et 1897, au point de vue des condamnations pour ivrognerie, montre une sensible amélioration. Le nombre, en 1887, a été de 11,732, et en 1897, de 10,586. Comme conséquence de cette diminution des condamnations pour ivrognerie, celle pour crimes provoqués par l'abus des liqueurs a également diminué.

Le nombre total des condamnations pour voies de fait et sommaires a été en 1887 de 5,557, et en 1897 de 4,890, une diminution de 12 pour 100. Durant les mêmes années les condamnations pour ivrognerie ont été de 11,732 et 10,586 respectivement, une diminution de 10 pour 100.

L'ANNUAIRE STATISTIQUE.

Ce livre est publié par mon département sous l'autorité du chap. 59, sec. 6, S.R. du C. La demande en augmente chaque jour. Des demandes pour l'édition de 1897 ont été reçues des gouvernements, bibliothèques publiques et chambres de commerce de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, d'Italie, du Japon et d'ailleurs; celles venues du Royaume-Uni et des autres parties de l'Empire ont été plus nombreuses que d'habitude. Celles de provenance canadienne continuent. Conformément à ce que j'avais déclaré en Parlement, le format de l'Annuaire a été diminué, ce qui me permet d'avoir un plus fort tirage, sans augmentation de frais.

Des appréciations flatteuses de l'ouvrage ont été reçues par centaines. En voici quelques-unes :

Anton Radzig, statisticien de Saint-Petersbourg, Russie: Votre Annuaire est intéressant et précieux.

Le sous-commissaire de l'Agriculture de la ville du Cap de Bonne-Espérance: Je suis chargé de vous transmettre les remerciements du secrétaire de l'Agriculture pour la notable acquisition que votre envoi constitue pour notre bibliothèque.

T. O. Currie, agent du gouvernement canadien à Stevens-Point, Wisconsin: Cet Annuaire m'a toujours été d'un grand service.

John A. Johnson, commissaire du Bureau du Travail, Topeka, Kansas : Je considère l'ouvrage comme une magnifique collection ; elle fait honneur à l'auteur.

W. S. Dingman, éditeur du *Herald*, de Stratford, Ont. : C'est une des plus utiles publications officielles et un manuel de consultation des plus désirables.

J. Spencer Ellis, éditeur du *Dominion Review*, Toronto, Ont. : C'est une très précieuse compilation, d'un agencement excellent.

D. C. Fraser, M.P., New-Glasgow, N.-E. : C'est un excellent compendium contenant plus de matières utiles, étant donné le nombre de ses pages, que n'importe quel autre ouvrage publié au Canada.

La "Conger Publishing Co.", Pictou, Ont : Son contenu est inappréciable, embrassant tout ce qu'un Canadien actif a besoin de savoir sur le commerce, l'industrie, etc., de son pays.

J. H. Codd, Institut Royal, Londres : J'ai eu souvent l'occasion de me servir des précieux renseignements que me fournit votre annuaire, pour mon avantage et celui du pays.

Sir Henry Nevill Dering, B. T., envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Mexique : Mes plus sincères remerciements pour l'envoi de ce livre précieux et intéressant.

Le *Standard*, Antigua : Il nous est impossible d'apprécier cet ouvrage à sa propre valeur. Il nous révèle le développement et l'importance du Canada par une masse de chiffres sur tous les sujets susceptibles d'intéresser et d'augmenter le désir d'être annexé à pareil pays.

La *Royal Gazette*, Bermudes : Il nous donne sous une forme très condensée les renseignements les plus sûrs au moyen de chiffres et de faits.

Washington C. Ford, Hadon Hall, Boston, Mass. (autrefois statisticien à Washington D.C., E.-U.,) : Votre livre m'est d'un grand secours ; c'est une de ces publications qui d'année en année deviennent plus utiles, et elle est indispensable pour moi.

R. V. Somerville, représentant du *Globe*, de Toronto à Londres : Je vous suis réellement reconnaissant pour l'envoi de votre annuaire, et je vous assure que sa valeur sera grandement appréciée dans notre bureau.

Rév. D. J. Casey, recteur de la cathédrale Saint-Pierre, Peterborough : Je l'ai trouvé énormément utile.

Edw. D. Jones, Madison, Wis. : Il est admirable et secondera admirablement mon travail.

Walter A. Dodsworth, *Journal of Commerce*, New-York : C'est une très utile publication.

F. L. Hoffman, Newark, N. J. : C'est la plus précieuse publication annuelle qui me vient.

Rév. H. A. Harley, Digby, N.-E. : ce livre est bourré de renseignements utiles, et de tous mes livres c'est lui que je tiendrai le plus à ma portée.

E. L. Horton, jeune, East-Steamburg, N.-Y., E.-U. : C'est un ouvrage très précieux et utile.

G. Wright, éditeur, New-York : Permettez-moi de vous complimenter sur la clarté aussi bien que sur l'agencement simple et concis de l'ouvrage.

Agriculture.

C. J. Thomas, Montréal, P.Q. : L'édition actuelle de l'Annuaire dépasse de beaucoup les précédentes et est d'une valeur incalculable dans ses détails. Je ne conçois pas que des hommes de profession puissent s'en passer. Aucune bibliothèque n'est complète à moins qu'il y soit dans la catégorie des ouvrages canadiens.

Geo. W. Grant, Toronto, Ont. : Il est d'un grand service au point de vue commercial.

Prof. J. W. Black, Colby University, Waterville, Maine : C'est une condensation de mérite; merci pour l'envoi d'une copie.

C. B. Murray, *Cincinnati Price Current*, Cincinnati: C'est un très magnifique ouvrage, et je vous complimente sincèrement sur cette production si complète et vaste.

Sir Joshua Fitch, Londres : Très utile et intéressant.

R. Alexander, Galt, Ont: Je suis un professeur, et votre Annuaire m'est d'une grande utilité comme tel.

R. R. Atkins, éditeur du *Kootenay Mail*: J'ai reçu votre excellent ouvrage, dont le contenu mérite assurément mieux qu'une couverture de papier.

The Railway Review, Chicago : Nous trouvons l'Annuaire commode et précieux pour tout ce qui se rapporte à la statistique générale du Canada.

The Nation, New-York: Nous avons reçu le précieux Annuaire du Canada pour 1897.

Dans notre recherche de renseignements, beaucoup de circulaires ont été envoyées, et je suis heureux de noter la bonne volonté avec laquelle les gouvernements provinciaux, les hommes d'affaires, les cultivateurs et le public généralement ont répondu à ces circulaires. Au cours de la préparation de l'Annuaire, près de 6,000 lettres ont été envoyées et reçues. En sus du travail de statistique pour l'Annuaire, il a été préparé des tableaux et états demandés par des ministres, des députés, par la classe commerciale et des spécialités de plusieurs pays, plusieurs de ces tableaux et états coûtent beaucoup de recherches.

Le tout respectueusement soumis.

SYDNEY A. FISHER,

Ministre de l'Agriculture.

Agriculture.

ANNEXES.

QUARANTAINE.

N^o 1.

RAPPORT DU SURINTENDANT GÉNÉRAL DES QUARANTAINES.

(F. MONTIZAMBERT, M. D., EDIM., F.R.C.S., D.C.L.)

31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel jusqu'au 31 octobre 1898, comme surintendant général des quarantaines.

L'année n'a pas été marquée par plus que la moyenne des occurrences de maladies infectieuses. Du côté de l'Atlantique l'immigration n'a pas été considérable, à cause de la grande réduction dans le nombre de passagers venant par la route du Saint-Laurent, à destination de Chicago, un point de distribution pour les régions du Nord-Ouest américain. Une pareille diminution a été constatée dans les ports d'arrivée des Etats-Unis sur l'Atlantique. C'est dû sans doute à la guerre avec les Etats-Unis. On a constaté parmi les équipages la même moyenne de maladies infectieuses. Du côté de l'Océan Pacifique la présence continue de choléra, de peste bubonique et de petite vérole en Orient, a obligé de ne pas cesser de désinfecter les habits et de faire prendre le bain à tous les passagers d'entrepont, ainsi que la désinfection des malles venant de Chine et du Japon.

Choléra asiatique.—Cette maladie a existé pendant l'année passée aux Indes, en Chine et au Japon. Elle ne s'est pas introduite ici ni en Europe. Sa présence en Orient et le danger de venir ici, voilà ce qui n'a pas peu contribué à nous faire augmenter les mesures de précaution à votre quarantaine de la Colombie-Britannique.

De tout ce qui a été écrit cette année sur cette maladie, un des articles les plus intéressants a été le dernier du Prof. Hankin, du laboratoire du gouvernement, Agra, publié dans le *British Medical Journal*, sur la méthode d'enrayer le choléra en répandant de la permanganèse de potasse dans les puits. Il recommande que dans chaque puits d'un village infecté par le choléra on dépose suffisamment de permanganèse de potasse pour produire une coloration rose qui dure jusqu'au lendemain. Généralement deux à trois onces suffisent par puits, mais la quantité devra varier selon l'abondance des matières organiques contenues dans l'eau. Si l'eau est très contaminée il sera nécessaire d'y faire dissoudre huit onces et plus. Hankin a trouvé que la diminution dans le nombre des vibrions, diminution qui a duré plusieurs jours après la disparition de la permanganèse, était en grande partie due au fait que la permanganèse avait détruit le "pabulum" nécessaire à la production de ces vibrions cholériques.

Dysenterie épidémique.—Cette maladie a régné au Japon. Le Dr Stuart Eldridge, inspecteur sanitaire, attaché au service d'hôpital de la marine américaine, dans un rapport écrit de Yokohama en date du 23 août 1898, et adressé au chirurgien chef et surintendant à Washington, dit que présentement la dysenterie a sans aucun doute possible pris la forme d'une épidémie endémique d'occurrence annuelle là-bas. Il a ajouté que la preuve du caractère très infectieux de cette forme de maladie a été si bien prouvée par les expériences sur place et qu'elle est si fatale, qu'il se croit justifiable de renouveler l'avis déjà donné, que le Bureau devrait, à tous égards, la traiter comme presque aussi dangereuse que le choléra.

La peste bubonique.—Cette maladie a régné aux Indes, en Chine et dans les ports de l'Île Formose pendant toute l'année. L'épidémie dont j'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier a continué d'exister à Bombay. Le nombre des morts d'après les rapports officiels a dépassé 100,000. L'épidémie a été plus violente en mai surtout.

Des rapports récents indiquent quelque amélioration, les décès par la peste, dans la présidence de Bombay, durant la semaine finissant le 1^{er} de ce mois, n'ayant été que de 2,500 contre 3,000 la semaine précédente. Dans le district de Poona la ville d'Hubli perd encore beaucoup de ses citoyens à cause de la peste. Celle-ci augmente en virulence dans plusieurs localités au sud-ouest de Poona. Dharwar et Bangalore en souffrent cruellement. Dans l'Etat d'Hyderabad et Mysore les cas se présentent avec une persistance fréquente, mais nulle part dans le district du sud le mal n'a pris des proportions épidémiques. Les rapports restent les mêmes pour Calcutta; un cas ou deux se produisent, puis il y a complète disparition de la maladie, et bien que les autorités soient très soucieuses de l'avenir, il n'y a aucune raison de s'alarmer.

Le Bureau de la quarantaine d'Alexandrie a supplié le gouvernement égyptien d'empêcher les pèlerinages à la Mecque cette année à cause de la présence de la peste aux Indes. On a pensé au début que cette demande serait accordée, car les ministres étaient d'accord là-dessus et allèrent jusqu'à refuser provisoirement les passeports de personnes désireuses de se rendre à la Mecque. Il fallait obtenir le consentement du Khédive, du ressort duquel était la décision finale. Or, le 13 mars, cette importante question fut débattue à une séance spéciale du conseil des ministres présidée par le Khédive. Celui-ci refusa son consentement, alléguant que la suppression du pèlerinage est contraire aux préceptes du Coran. En face de cette opposition, le gouvernement abandonna la mesure, mais imposa certaines restrictions dans le but de réduire le nombre de pèlerins et, partant, le danger d'infecter l'Egypte à leur retour de la Mecque. Bien que l'Egypte n'ait pas souffert de la peste depuis près d'un demi-siècle, on ne doit pas oublier qu'avant cela la maladie y était pratiquement endémique, et de là s'était souvent étendue à d'autres pays. Si elle était de nouveau introduite en Egypte, elle serait probablement de longue durée, et ce serait une catastrophe destructive non seulement pour sa population, mais pour son commerce de plus en plus prospère; ce serait aussi un danger pour l'Europe et pour nous. Si, par malheur, la peste éclatait parmi les pèlerins de la Mecque, il y aurait grand danger qu'elle fût réintroduite en Egypte même en dépit des plus strictes précautions. C'est arrivé avec le choléra et cela peut arriver encore plus facilement avec la peste.

Durant l'année, des cas de peste ont été apportés à Aden, à Djiddah en Arabie, à Suez et à Londres. Dans chaque circonstance le fléau a été circonscrit et enrayé par une quarantaine efficace. On s'est beaucoup préoccupé de l'approche de la peste des Indes en Europe. On a pris de grandes mesures pour l'empêcher de pénétrer en Turquie par la mer Rouge, ou de pénétrer dans le Caucase russe par voie de terre.

Quand, le 25 mars, il fut annoncé que trois pèlerins d'Adramut étaient morts de la peste à Djiddah, des ordres sévères furent donnés de ne rien négliger pour enrayer la marche du fléau. On interrompit toute communication par terre entre Djiddah et la Mecque. Les pèlerins se rendant à Hedjaz furent tenus de débarquer à Lith, et les habitants de Djiddah durent stationner dix jours sous surveillance à Abou Saad s'ils se dirigeaient vers la Mecque.

Le Dr Noury Bey, officier de quarantaine, envoyé par l'administration de quarantaine de Constantinople parle ainsi de ce commencement d'épidémie :

"L'épidémie a éclaté parmi les portefaix travaillant aux "Haouch", sorte de grands entrepôts construits dans deux des quartiers de la ville (quartiers de Yemen et de Mazloum). Ces portefaix appartiennent à la tribu "Hadrami." Ils ont été presque seuls atteints cette année, comme du reste l'an dernier. L'enquête à laquelle nous nous sommes livré nous a démontré que l'origine première de la contamination doit être rapportée à des sacs de riz venant de Bombay et entreposés dans les Haouch. (Contamination directe, ou contamination par les rats et souris?)"

L'épidémie dura vingt-sept jours, et sur trente-cinq cas il y a eu trente-deux morts.

Le steamer anglais le *Carthage* arriva à Suez le 12 juillet, allant de Bombay à Londres. Le 6 juillet un cas de peste bubonique fut découvert; le malade était un chauffeur qu'on isola sur une petite embarcation. A son arrivée à Aden, le 8, le patient fut transporté à l'hôpital avec les deux compagnons qui avaient à le soigner, et le vaisseau fut envoyé aux Sources de Moïse pour être désinfecté.

A Londres on fut quelque peu alarmé d'apprendre qu'un vaisseau portant un malade de la peste était arrivé de Bombay dans ce port. Le vaisseau avait quitté Bombay avec un équipage d'indigènes le 2 juillet. Le 6 un chauffeur lascar était attaqué de la peste. Arrivé à Aden il fut descendu sur une île réservée pour les cas infectieux ; on fit venir un désinfecteur à vapeur et tous les effets de l'équipage furent désinfectés. Le 14 juillet un autre chauffeur tomba malade et les symptômes furent les mêmes. On l'isola sur une petite embarcation, et les effets de l'équipage furent désinfectés avec un appareil à vapeur. A Gravesend, le second médecin du port monta à bord et ordonna de conduire à l'hôpital le malade et ses aides.

A Hong-Kong, du 1^{er} janvier au 5 mai, il y a eu 792 cas de peste et 690 morts, d'après les rapports officiels. On croit que la maladie a été apportée de Macao, une possession portugaise à quelque trente milles de la côte, où l'on dit qu'elle a régné assez longtemps à l'insu du gouvernement de Hong-Kong, les autorités portugaises n'ayant pas cru à propos d'en avertir leurs voisins.

Dans l'hôpital civil de Hong-Kong, sur neuf sœurs agissant comme gardes-malades, trois, dit un rapport, sont mortes de la peste. Ce sont les sœurs Frances Higgins, Gertrude Ireland et Frances Young. Aux Indes, des dames anglaises en sont mortes dans une petite localité des Ghats de l'ouest. Une garde-malade anglaise, Miss Morgan, a succombé à l'hôpital de Poona, et une autre, également européenne, à l'hôpital des pestiférés parsis. Le D^r H. W. Bruce, de Maligaum, a été fortement atteint mais en a réchappé. Ces faits ajoutés à bien d'autres semblables ont établi presque sans contredit possible, que l'immunité des blancs contre la peste n'est pas prouvée. Règle générale, les Européens occupent une position sociale qui rend le danger comparativement faible pour eux, comparativement à la basse classe des indigènes, et en sus leur mode de vie les protège jusqu'à un certain point contre les atteintes du mal ou contre un dénouement fatal. Quand, cependant, les Européens sont sérieusement et fréquemment exposés, la fréquence des cas parmi eux contredit la croyance qu'ils sont invulnérables sous ce rapport.

A Vienne il y a eu presque une panique après la mort, le 20 de ce mois, de Barisch, un employé du département bactériologique de l'institution du professeur Nathnagle. Le travail de Barisch consistait à entretenir et à nourrir les lapins, les rats et les cochons d'Inde destinés aux inoculations expérimentales et à aider à la culture du bacille de la peste dans un but de recherche scientifique. Cinq autres cas ont été constatés à part celui de Barisch : deux gardes-malades, un autre aide, la femme de Barisch et le D^r Mueller, qui le soigna. Ce dernier est mort le 23. Il passait pour une autorité sur la peste, étant allé l'étudier à Bombay même, sur les lieux mêmes, où il échappa à tout danger. Les conférences à l'Institut Pathologique ont été suspendues et tous les aides et employés du D^r Nathnagle ont subi l'inoculation. Tous les animaux de l'établissement qui ont servi de sujet d'expérimentation avec le bacille de la peste sont morts et ont été incinérés. Le gouvernement autrichien a nommé un comité composé des représentants des corps nationaux et municipaux pour prendre les mesures pour enrayer la marche du fléau.

On avait découvert trois des lieux de départ de la peste bubonique, deux dans l'Asie Centrale et l'autre dans l'Arabie méridionale. Maintenant, d'après un correspondant du *Medical News*, le territoire du fléau a été étendu, car pendant que Koch était dans l'est de l'Afrique allemande, il a découvert une autre source du mal, une localité où, disent les naturels et les missionnaires, la peste a été de tout temps endémique, et cette localité est située sur la rive nord du lac Victoria Nyanza, dans l'Ouganda. Son attention fut attirée par la fréquence de certains cas suspects à Kisiba, dans la région la plus au nord-ouest de l'Afrique allemande orientale. A sa demande un médecin de l'armée étudia la maladie dans le district infecté même, et envoya des spécimens de certains cas à Koch sur la Côte, à trois mois de distance sur la route. Les spécimens arrivèrent en bon état, et Koch en arriva à la certitude absolue que la vraie peste régnait à l'état endémique dans cette partie de l'Afrique Centrale. De là, dans sa croyance, des ferments épidémiques ont descendu la Vallée du Nil et ont pénétré en Europe. L'épidémie à Tripoli vers 1870 ne peut s'expliquer que de cette manière. Cet autre empesté, grâce à la civilisation, devient graduellement moins isolé. Souvent des caravanes viennent de cet endroit,

et les Anglais de l'Afrique britannique orientale construisent un chemin de fer entre la côte et ce district de Victoria Nyanza, dans l'Ouganda, qui sera complet dans deux ans et va augmenter davantage le danger d'importer le mal en Europe.

La dernière étude publiée sur l'action des désinfectants sur le micro-organisme de la peste est celle de Kasanski (*Centr fur Bak*, XXIII, 25, 1898), citée par le Dr A. G. Young, secrétaire du bureau de santé de l'Etat du Maine dans ses "Notes on Desinfectants and Desinfection", récemment publiées. D'après Kasanski, sur des fils de soie, exposés à l'air et à la lumière, le bacille conserve sa vitalité pendant de 5 à 15 jours, mais des bacilles gardés à une température de 58 C. dans le bain ont été détruits avec certitude en dedans d'une heure? Dans l'eau fournie par l'aqueduc public, ils ont vécu de 10 à 48 jours; sur des pommes de terre stérilisées, 2 jours. Séché sur des fils de soie, le bacille a été détruit en une à deux minutes par 1.3000 à 1.1000 de chlorure mercuriel; par 1.2000 d'acide hydrochlorique; par 2½ et 5 pour 100 d'acide carbolique; par 5 et 10 de formaline; et par 5 et 10 pour 100 d'acide acétique. Le permanganèse de potasse, l'eau de chaux et le savon vert ont eu des résultats vagues.

On a beaucoup compté sur l'espoir d'enrayer la marche du fléau et de diminuer la mortalité par l'inoculation du sérum de Haffkine. Afin de donner l'exemple à ses sujets S. A. Aga sultan Mohòmed Shaw, le 12 janvier dernier, en leur présence, s'est fait lui-même inoculer avec ce sérum. Dans une conférence faite à Poona, Haffkine a réclamé pour sa méthode un résultat très satisfaisant et a cité à son appui les faits suivants: D'abord, à propos des animaux rendus vulnérables. Vingt rats ont été attrapés dans un navire nouvellement arrivé d'Europe, dont dix ont été inoculés, puis tous ont été enfermés dans la même cage avec un autre rat atteint de la peste. De ceux qui n'avaient pas été inoculés neuf sont morts, et des autres rien qu'un a succombé.

Second fait: Auran, un village de 1,000 âmes, quand le fléau apparut, 429 se firent inoculer le sérum. De ce nombre sept furent atteints et tous recouvrèrent la santé, tandis que chez les non-inoculés vingt-six furent atteints et vingt-quatre moururent.

Troisième fait: Dans la ville de Damaun inférieure 2,197 personnes furent inoculées et 6,033 ne le furent pas. Des derniers 1,482 moururent et 36 parmi les autres.

Quatrième fait: A Lanowli, village de 700 âmes à deux heures de marche de Bombay, 323 reçurent le sérum et 377 le refusèrent. Parmi les premiers il y eut 14 malades et 7 morts; parmi les autres 78 malades et 58 morts.

Cinquième fait: A Kirkee, sur un total de 1,530 habitants, 671 profitèrent du traitement et 859 s'en passèrent. De ces derniers 143 furent malades et 89 moururent; parmi les autres il y eut 32 malades et 17 morts seulement.

Les observateurs étudient la question de ré-inoculation. La principale question n'est pas de savoir si le sérum de Haffkine est un préservatif, mais combien de temps le préservatif dure. L'expérience démontre que le fluide actuellement en usage ne protège pas au delà de quelques mois. Ceci étant le cas il est considéré nécessaire de ré-inoculer tous les trois mois, et la répugnance des indigènes à subir l'opération une seconde fois est sans doute la cause principale des objections à ce traitement.

Depuis mon dernier rapport, celui de la Commission russe sur la peste a été publié dans le *Russki Arkhiv*, puis traduit et commenté par le *Medical Record*. De tous les gouvernements qui ont envoyé des commissions scientifiques pour étudier l'épidémie de la peste aux Indes, l'an dernier, aucun n'était plus directement ni plus immédiatement intéressé que la Russie dans les résultats pratiques de pareille enquête. De considérables épidémies de choléra ont, ces années dernières, envahi la Russie d'Europe par ses possessions de l'Asie Centrale, et les autorités ont été tenues en éveil par la crainte de voir la peste bubonique se diriger vers le nord et pénétrer en Europe par ces mêmes voies. La commission se composait du professeur Vyskovitch et de son aide le Dr Zabolotny; l'autre membre, le Dr Redrow, fut envoyé à Poonah aussitôt à son arrivée à Bombay, de sorte qu'il n'a pris aucune part au travail proprement dit de la commission. Le rapport de celle-ci est une excellente étude sur la peste, surtout aux points de vue étiologique, bactériologique, chimique et thérapeutique; cependant il contient quelques faits jusqu'ici assez peu

connus de ceux qui sont au courant des premières recherches à Bombay et au cours des précédentes épidémies à Hong-Kong et à Amoy. Vysokovitch admet que la peste est un des plus formidables fléaux pour celui qu'elle atteint, qu'il soit européen ou indigène, mais il la considère facile à contrôler à cause du peu de résistance de son bacille, qui ne peut vivre dans l'eau et périt quand il sèche. C'est essentiellement un germe d'intérieur, la contagion pourrait être apportée par les habits et autres réipients ou transmise par contact direct. Les membres de la commission ne purent en venir à une conclusion sur la croyance populaire que le mal était propagé par les rats et le grain. Si les rats ne servent pas à la propager, la peste pourra être très certainement tenue au dehors grâce à une vigilante quarantaine.

Tout naturellement, il est beaucoup question de la thérapie des sérums préparée par Haffkine et Yersin. D'après les expériences de la commission russe aucun de ces sérums n'a donné une protection de quelque durée, une dose de 10 centimètres cubiques du sérum Yersin et de 5 du sérum de Haffkine ne préservant un singe que pendant 10 jours à deux semaines. L'injection de l'"agar-agar" conservée à une température de 60 C. pendant une heure a produit l'immunité plus lentement, mais la protection a été plus durable. La vertu curative des sérums était plus forte, et, pourtant, on ne peut pas les considérer comme satisfaisants quand on voit que 40 p. 100 des malades traités au sérum de Yersin sont morts. Nous ne pouvons donc, c'est apparent, compter sur le traitement au sérum pour enrayer une épidémie de la peste. "Et ainsi", dit le *Medical Record*, "nous devons encore recourir aux quarantaines si souvent calomniées pour épargner au pays la visite de cet ennemi toujours renaissant de l'humanité."

Petite vérole.—Cette maladie a existé sur une large échelle toute l'année. Des cas ont été constatés dans les pays suivants : Belgique, Bohême, Brésil, Chine, Cuba, Angleterre, France, Allemagne, Indes, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Russie, Ecosse, Espagne, Etablissements du Détroit, Turquie, Etats-Unis, Uruguay et Venezuela. Le Canada a été menacé du côté de l'Atlantique, du Pacifique, de Cuba, de l'Amérique du Sud et de l'Orient.

Dans le Parlement anglais un bill a été passé dans le but bien indiqué de rendre plus strictes quelques clauses de la loi de la vaccination et pour en améliorer les méthodes. Malheureusement, un amendement sous la forme d'une "clause de respect de la conscience individuelle" a été fait au bill, avec le résultat que la vaccination n'est plus obligatoire. Voici cette clause : "Aucun parent ni autre personne ne sera passible de quelque amende sous l'autorité de la section 29 ou 31 de l'Acte de vaccination de 1867 si dans les quatre mois après la naissance de l'enfant il prouve devant deux juges de paix qu'il considère consciencieusement que la vaccination nuirait à la santé de l'enfant, et si dans les sept jours qui suivront il transmet à l'officier de santé le certificat que lui aurait donné les deux juges au sujet de cette objection." Commentant cette clause, un journal médical dit : Si les croyances erronées mais consciencieuses doivent être respectées quand il s'agit du salut de la nation, alors c'en est fini de la législation sanitaire. Une personne qui pour des raisons de confiance refuse la vaccination pourra refuser d'isoler une personne atteinte de la picote et l'Etat ne pourra logiquement l'y forcer. Et dire que l'Angleterre est la patrie de Jenner !

Jusqu'à quel degré est déjà imparfaite en Angleterre la protection par vaccin est démontré par l'épidémie à Middlesborough l'hiver dernier, où le nombre des malades a dépassé 700. Grâce à cette "conscience clause" du nouvel Acte de vaccination on peut s'attendre à une augmentation rapide de l'élément non protégé et par conséquent le plus exposé en Angleterre.

Le règlement du bureau du gouvernement local des ports du Royaume-Uni limite le sens du mot "infesté" à ce qui est infecté par le choléra, la fièvre jaune et la peste. Un navire arrivant dans un de ces ports avec des cas de petite vérole à bord n'est pas considéré comme un navire infesté.

Dans ces conditions on peut s'attendre à une augmentation marquée dans la fréquence et le nombre des cas de vérole dans la Grande-Bretagne, et une recrudescence de danger pour le Canada à cause de nos relations resserrées et continuelles avec la mère patrie.

La fièvre jaune.—Cette maladie a fait son apparition au Brésil, dans les Indes occidentales, et aussi, en automne, aux États-Unis, surtout en Louisiane et dans le Mississipi. Le total des cas cités pour ces deux États jusqu'au 22 courant a été de 2,005. Sanarelli a continué ses expériences avec son sérum "anti-mariquique". La vertu prophylactique de ce sérum contre la fièvre jaune n'a encore été étudiée que d'une façon très limitée, mais le succès est très encourageant. Le mal a éclaté dans une prison de San-Carlos-de-Pinhal, Brésil, et a fait de rapides progrès malgré l'isolation et les désinfectants. Le sérum fut inoculé à tous les prisonniers et gardiens, et aucun cas nouveau ne parut. On débat encore la question de savoir si son "bacille ictéroïdes" est le déterminant du micro organisme de la fièvre jaune. Sanarelli a, cette année, écrit sur le sujet deux articles dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, mai et septembre 1898. Il a déjà certainement des droits à la reconnaissance de l'humanité par ses constants efforts à combattre une des pires calamités des climats chauds, et il est à espérer qu'il pourra mener ses travaux à une heureuse conclusion.

La lèpre.—Le sérum de Carrasquilla contre la lèpre, sur lequel on fondait des espérances lors de mon dernier rapport, a été trouvé inefficace par le comité nommé pour étudier sa vertu par l'Académie de médecine de Bogota, à la demande du gouvernement des États-Unis de la Colombie. Douze patients ont été très soigneusement traités par Carrasquilla et étudiés scientifiquement par le comité pendant une période de neuf mois ; le rapport est que le sérum n'a pu modifier les symptômes de la maladie chez aucun des patients. (*Revista Méd. de Bogota.*)

A la conférence de Berlin sur la lèpre, Hallopeau a rapporté qu'essayé à Paris le sérum de Carrasquilla n'avait produit aucun résultat, et Alvarez a fait le même rapport pour les expériences à Honolulu. Abraham a également traité un cas sans succès avec ce sérum, et il a mentionné le fiasco au Cap de Bonne-Espérance.

Les "Transactions" de cette conférence de Berlin ont été publiées depuis mon dernier rapport. Elle se composait d'experts de toutes les parties du monde. Au sujet de ce qu'il fallait faire avec les lépreux, ceux qui croient fortement au caractère contagieux de la maladie, soit en s'appuyant sur la théorie, soit par leur expérience acquise aux laboratoires, ceux-là, dis-je, ont énergiquement réclamé l'isolement et le groupement des lépreux ; les autres, admettant que la maladie a un bacille spécifique et la possibilité de sa transmission, voudraient classer ensemble la lèpre et la tuberculose, et ils ont prétendu que toutes les expériences indiquent que la lèpre est plutôt moins contagieuse que la tuberculose. Il y avait là aussi de nombreux experts que leur expérience pratique avait convaincus que la maladie n'était nullement contagieuse et que des mesures de réclusion étaient à la fois cruelles et futiles. Le résultat principal a été que la conférence a adopté un terme moyen. Tout en reconnaissant que la lèpre est un désordre bacillaire et de la catégorie des maladies contagieuses, elle recommande de s'en tenir aux mesures légales qui ont été trouvées satisfaisantes en Norvège, telles que la déclaration des cas, l'internement des lépreux vagabonds et l'isolement dans leurs familles autant que possible. Pareilles mesures ont déjà été recommandées très extensivement par les Commissions des Indes et du Cap.

Dans les districts scandinaves du Minnesota et du Wisconsin, cette maladie a souvent été apportée par des immigrants norvégiens et suédois. En tout, 160 cas ont été connus, tous contractés avant la venue en Amérique. Il n'y en a plus que 27. L'État du Minnesota ordonna de réunir ces lépreux en colonie. Les officiers de santé poussèrent à fond l'étude de la maladie et en vinrent finalement à la conclusion qu'elle n'était pas contagieuse ni héréditaire ; les patients furent relâchés, purent aller où bon leur semblait. On tint note, toutefois, des endroits où ils se fixèrent, afin de suivre de près le cours de la maladie.

Plusieurs se sont mariés ; leurs enfants ne montrent aucun symptôme du mal et celui-ci n'a nullement augmenté dans l'État. Aucun cas nouveau n'a été produit par contact ou hérédité.

Le Dr Ashburton Thompson, le médecin-chef du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, a récemment publié une intéressante brochure intitulée *Leprosy in Hawaii : a critical Study*. Le groupe des Îles d'Hawaii se compose de huit îles ; la population indigène est tombée de 71,019 en 1853 à 40,622 en 1893 ; durant cette

période la population étrangère est montée de 2,119 à 49,278. Dans cette dernière, les Chinois, les Japonnais et les Portugais sont le plus grand nombre. L'existence actuelle de la lèpre dans ces îles est généralement attribuée aux Chinois, qui l'auraient introduite vers 1855 ou 1860. Toutefois le Dr Thompson montre qu'il y a de fortes raisons de croire que la maladie existait même en 1822 parmi les naturels, et qu'on la confondait avec d'autres. On ne peut donc regarder comme fixée l'origine de la lèpre dans ces îles. Les essais d'isolation sur l'île de Molokai n'ont été que partiellement heureux; la valeur de ces essais réside surtout dans le fait que grâce à eux le Dr Thompson s'est vu mettre en mesure de donner de précieux renseignements en ce qui concerne les Kokuas et les Kamaainas. Les Kokuas sont époux, femmes ou parents de lépreux et ont préféré rester avec eux lorsque l'ostracisme les a frappés, tandis que les Kamaainas sont les anciens habitants de la localité où la colonie de lépreux a été établie. Beaucoup de ces derniers y sont restés après la fondation de la colonie et furent par conséquent exposés au risque que comportait la venue parmi eux d'un si grand nombre de lépreux, venue qui ne s'est pas ralentie depuis trente ans. Tout ce qu'on peut dire sur les Kokuas, appuyé sur la preuve bien imparfaite qu'on a pu obtenir, c'est qu'en toute probabilité ils n'ont pas contracté la maladie dans une notable proportion comparativement à la population générale. Quant aux Kamaainas, il n'est pas seulement très apparent qu'ils n'ont pas été atteints dans une proportion notable, mais "il est même assez certain que le nombre de ceux qui l'ont été est très petit."

Les faits décrits dans le rapport du Dr Thompson sur la lèpre aux îles d'Hawaï contenaient ses vues touchant l'origine tellurique de la maladie, vues qu'il avait communiquées à la section de la santé publique de l'Association Australienne pour l'avancement des Sciences. Dans son étude il est démontré que des rapports étroits et prolongés avec des lépreux sont souvent sans conséquence, tandis que la lèpre est souvent contractée quand aucune de ses relations n'existe. Evidemment la découverte du bacille de la lèpre n'implique nécessairement pas que la maladie est répandue par le contact avec les patients. Le tétanos est une maladie infectieuse, mais rarement, sinon jamais, il est communiqué par celui qui en souffre aux personnes en santé. La grande partie des cas de l'apparente expansion de la lèpre par infection est amoindrie par le fait que les expériences sont faites dans des étendues où l'endémicité est reconnue, de sorte que les influences de lieux ne peuvent pas être exclues. Tenant compte de cette considération, il devient très évident que la lèpre n'est transmissible, si elle l'est toutefois, que très difficilement.

Cette conclusion est également appuyée sur le fait que les lépreux importés ne créent pas toujours (si jamais) une nouvelle zone d'endémicité, ce qui devrait arriver si on admettait l'hypothèse de la transmissibilité directe ou indirecte. Boeck et Hansen ont retracé 160 lépreux de la Norvège aux Etats-Unis, où ils vivent libres de toutes restrictions, et aucun second cas de lèpre n'a été découvert. Durant les derniers dix ans, on a connu au moins 56 cas de lèpre en Angleterre. Sauf une exception, tous ces cas ont été acquis durant un séjour dans les pays où la lèpre existe; jamais l'on a constaté que la lèpre s'était communiquée à d'autres personnes en Angleterre.

Le bacille de la coqueluche.—Des informations arrivées d'Europe durant l'année nous ont appris que Czapelewski, le célèbre bactériologue de Cologne, a confirmé la découverte du bacille de la coqueluche faite par le Dr Henry Koplik, de New-York. Koplik et Czapelewski ont expérimenté chacun de leur côté, mais sont arrivés précisément aux mêmes résultats. Toutefois Koplik a été le premier à annoncer la découverte, et New-York peut en réclamer l'honneur. Un Russe, Afanessjew, découvrit il y a quelques années un bacille qu'il prétendit être celui de la coqueluche, mais cette nouvelle ne fut pas généralement acceptée par la profession, parce que les méthodes d'Afanessjew n'étaient pas scientifiques. Kuurloff ne le découvrit que dans des cas compliqués et ne le considéra pas spécifique.

Le nouveau bacille Koplik, du moins on le prétend, est découvert dans chaque cas, sans exception. Il est si petit qu'on ne peut le distinguer que grâce à un microscope de la plus grande force. De fait, c'est le plus minuscule qu'on ait découvert, exception faite de celui de la grippe. Il est de un tiers à une moitié aussi

long que le bacille de la diphtérie, ou pour nous exprimer comme les bactériologues, de huit dixièmes à un et sept dixièmes d'un micro-millimètre de longueur et de trois dixièmes à quatre dixièmes de largeur. Des expériences sur animaux ont été tentées mais il a été impossible de reproduire la maladie chez eux. Jusqu'ici, donc, aucune expérience ne peut être tentée à titre de médecine préventive et rendant indemne.

Nouveau désinfectant.—Le désinfectant recommandé par Kronig et Paul, découvert au cours de leurs laborieux essais de divers désinfectants, selon les procédés suggérés par les nouvelles théories physicochimiques de solutions et de désagré-gations électrotiques, est un mélange de permanganèse de potasse et d'acide hydro-chlorique. Cette solution détruit en quelques minutes les plus résistantes spores formées par les bacilles dans les cas les plus violents d'anthrax et, pourtant, il est économique, non toxique, commode et égal à une solution de 5 p. c. de chlorure mer-cureiel. Ils attribuent sa remarquable puissance microbicide à ses principes extrême-ment actifs. (*Ann. de la Soc. Méd. Chir. de Liège*, juin 1898.)

"*Le protargol, un nouveau désinfectant.*"—Le si productif établissement des Bayers à Elberfeld a cette année présenté un nouveau candidat aux honneurs comme désinfectant : un composé d'argent et de protéine. C'est Eichengrün, le chimiste de cet établissement, qui a découvert cette substance qui porte le nom de Protargol. Benario, de Francfort, en a étudié les effets et publié le résultat de cette étude dans le *Deutsche Medicinische Wochenschrift*. Il déclare que c'est un puissant bactéricide, détruisant à une solution de un pour cent le bacille de l'anthrax et de la fièvre enté-rique, aussi bien que le pneumococcus, le bactérium coli, le staphylococcus pyogenes aureus, etc. Le professeur Neisser, de Breslau, qui l'a aussi essayé, parle favo-rablement de son effet dans certains cas.

Le formaldéhyde.—Les expériences et les écrits de l'année ont assez précisé-ment classé cet agent comme étant un précieux désinfectant pour les surfaces. Rechter de Bruxelles a réussi à l'introduire dans des cadavres, à les en saturer, en s'en servant dans des chambres d'évaporation hermétiquement scellées. (*Annales de l'Institut Pasteur*, juillet 1898.) Mais dans les conditions ordinaires son pouvoir de pénétration est faible. Cette conclusion est en accord avec celle d'Aronson, de Pful, Rieman, Bosc, Roux, Trillat, Vaillard, Lemoine, Miquel, Van Ermengen, aussi bien que d'observateurs sur notre continent. Il ne produit aucun effet délétère sur les habits, la fourrure, le papier, le cuir, les photographies, le caoutchouc ou les objets en métal. Il ne détériore pas non plus les reliures, les impressions ou les gravures. Il n'altère pas les couleurs et les dessins les plus délicats des tissus, excepté, peut-être, ceux qui ont servi pour les teintes violette et rouge léger des légères teintures anilines, lesquels tissus, d'ailleurs, blanchissent au soleil.

Dans les opérations de quarantaine ce désinfectant serait fort utile pour les cabines de vaisseaux dont les surfaces mises à nu pourraient être désinfectées sans les dommages que cause la vapeur ou le chlorure mercuriel au métal et aux autres décorations et accessoires, ainsi qu'aux effets des passagers et de l'équipage. Quand tout ce qui peut supporter la vapeur ou le lavage au chlorure de chaux aurait été désinfecté par ces moyens, les autres articles—fourrures, caoutchouc, cuir, etc.—qui seraient endommagés par la vapeur ou l'arrosage pourraient être désinfectés sans crainte en étant exposés à ce gaz dans des compartiments propices.

Règlements de quarantaine.—Pour les considérations ci-dessus, je me suis cru jus-tifiable de recommander d'inclure la formaldéhyde parmi nos désinfectants de qua-rantaine. Et dans l'édition des règlements de quarantaine de cette année vous avez approuvé cette suggestion et l'avez mise en effet. Le mode de l'employer est, dans l'ensemble, basé sur celui prescrit par le gouvernement des Etats-Unis pour leurs Quarantaines Nationales sous la régie des hôpitaux de la marine. Ceci garantit l'uniformité d'action si désirable pour les deux pays avec leurs ports d'entrée voisins et une longue frontière commune.

Dans la mesure indiquée sous la précédente rubrique : Formaldéhyde, ce désin-fectant peut donc, comme désinfectant de surface, remplacer le sous-oxide de soufre qu'on produit tout simplement en faisant brûler le soufre dans des pots.

L'usage du sous-oxide de soufre doit être, néanmoins, maintenu pour les vastes entreponts et les compartiments vides des vaisseaux, trop grands pour qu'on em-

ploie la vapeur. Pour ces vastes espaces le sous-oxyde de soufre extrait de la fournaise à soufre sous l'action de l'aspirateur à éventail doit, selon moi, rester notre principal procédé. Employé de cette manière à votre quarantaine du Saint-Laurent, de 10 à 14 pour 100 de sous-oxyde de soufre, telle a été la moyenne trouvée nécessaire pour chaque navire, selon le plus ou moins d'éloignement du tube récepteur. Même 10 pour 100 est tout naturellement beaucoup plus qu'on ne peut obtenir en brûlant du soufre dans une chambre, et c'est là une quantité de sous-oxyde de soufre fatale à tous les micro-organismes pathogéniques.

La "American Public Health Association".—La réunion annuelle de cette société internationale sanitaire a été tenue à Ottawa du 27 au 30 septembre. Beaucoup de délégués du Mexique, des Etats-Unis et du Canada y ont pris part. Il y avait cependant un très petit nombre d'officiers de santé et de quarantaine venus du sud des Etats-Unis, et cela dû au retour des transports portant des troupes venant de Cuba et à la présence ou à la menace de fièvre jaune dans les Etats du Sud. Plusieurs lectures d'études intéressantes et importantes et des débats qui ne l'étaient pas moins ont formé une partie du travail de la réunion. De tout cela les plus importants au point de vue des quarantaines ont été : le rapport du comité sur les causes des maladies infectieuses et les moyens préventifs ; ce qui constitue une épidémie ; le rapport du comité sur l'étiologie de la fièvre jaune, avec deux études supplémentaires sur cette maladie par le Dr Eduardo Liceaga, président du Bureau Supérieur de la santé de Mexico ; deux études sur la lèpre ; un rapport intérimaire du comité sur la désinfection et les désinfectants, avec un débat sur les méthodes d'essai de désinfectants et de leur emploi dans les villes, les hôpitaux et les quarantaines ; puis des études sur la propagation des maladies contagieuses par les mouches, les moustiques et autres diptères.

Voici quelques-unes des résolutions adoptées par l'Association : une résolution renouvelant l'approbation par l'Association de la création d'un département national de la santé publique aux Etats-Unis ; une résolution recommandant qu'une délégation de sept soit nommée par le président de l'Association pour se rendre auprès du président des Etats-Unis dans le but d'obtenir l'envoi à Cuba d'une commission bactériologique pour rechercher les causes de la fièvre jaune et les moyens préventifs ; une résolution insistant sur l'urgence, pour le gouvernement des Etats-Unis, d'établir une colonie de lépreux comme il en existe au Canada et au Mexique, où l'on puisse grouper et isoler les patients ; enfin une résolution recommandant la composition d'une commission chargée de présenter une définition du terme "épidémique" pour la gouverne des autorités sanitaires dans l'exécution de certaines lois pour la déclaration qu'il y a présence d'épidémie.

La prochaine réunion de cette Association aura lieu à Minéapolis en novembre 1899.

La quarantaine du Saint-Laurent.—Le travail de l'année n'a pas été lourd. Nombre total des vaisseaux inspectés : 561. Nombre total des personnes inspectées : 47,865. De ce nombre 4,791 de première, 4,970 de seconde, 11,233 d'entrepont, et 26,872 d'équipage. A la Grosse-Île, les vaisseaux transportant des immigrants ont constitué 13 pour 100 du total et les autres 87 pour 100. On a admis 30 personnes à l'hôpital ; deux sont mortes. Les maladies étaient : fièvre entérique, rougeole et diarrhée violente. Les paquebots transportant les malles ont comme d'habitude été rencontrés à Rimouski.

Halifax, N. E.—Le travail de l'année a été remarquablement actif à cette station. On a dû descendre sur l'île Lawlor les passagers de plusieurs navires portant des cas de maladies contagieuses : la petite vérole et la rougeole.

Sidney, Cap-Breton, N. E.—Excepté un cas de rougeole, aucun autre de maladie contagieuse à ce port.

Saint-Jean, N. B.—Un cas de diphtérie et deux de rougeole constatés à ce port cette année.

Miramichi, N. B.—Les arrivages à la quarantaine de Chatham cette année ont été de 96. Aucun cas de maladie infectieuse.

Charlottetown, I. P. E.—40 vaisseaux à ce port. Aucun cas de maladie contagieuse.

Victoria, C.-B.; quarantaine de William-Head.—Ce port a montré un bilan d'activité grande et grandissante. Des cas de Beri-Beri, de petite vérole, de fièvre entérique et de rougeole ont été constatés parmi les arrivants. Au cours de l'année on a mis au bain les corps de 10,000 passagers chinois et japonais, et leurs habits et effets ont été désinfectés.

Victoria (cité), C.-B.—Aucun cas de maladie contagieuse constaté aux ports de Puget-Sounds.

Vancouver, C.-B.—35 navires inspectés. Un cas de fièvre entérique.

Sainte-Marie, Alberta.—Comme toutes les traverses de chemin de fer à la frontière, c'est une station intérieure de quarantaine non organisée. Ici le sous-percepteur des douanes, qui agit *ex-officio* comme officier de quarantaine, a retenu une famille venant de l'Utah à cause de la coqueluche, ne voulant pas que cette maladie soit ajoutée à la coqueluche qui existe déjà à Cardston.

Paspébiac, Qué.—Vu l'annonce qu'une nouvelle ligne de paquebots à passagers doit être bientôt établie entre Milford-Haven et Paspébiac, j'ai cru de mon devoir, le 14 courant, d'attirer votre attention sur la nécessité qui surgira de pouvoir à une inspection de quarantaine à ce port, si la ligne est établie.

Pictou, N.-E., et Port-Hawkesbury, N.-E.—Par proclamation en date du 20 juin dernier, ces deux ports ont cessé d'être des stations de quarantaine régulières et sont passés dans la classe des stations de quarantaine maritime non organisées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. MONTIZAMBERT, M.D.; F.R.C.S., D.C.L.

Sur. gén. des Quarantaines.

A l'honorable Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 2.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DU SAINT-LAURENT.

(F. MONTIZAMBERT, M.D.; Ed., F.R.C.S.; D.C.L.)

31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service de la Quarantaine du Saint-Laurent jusqu'au 31 octobre 1898.

Nombre de vaisseaux inspectés: 561; nombre de personnes inspectées: 47,865, dont 4,791 de première, 4,970 de seconde, 11,233 d'entrepont et 26,872 d'équipage. Il a été inspecté à Rimouski 35 vaisseaux portant 1,447 passagers de première, 5,527 de seconde, 4,792 d'entrepont et 3,357 d'équipage. A la Grosse-Ile, 526 vaisseaux avec 3,344 passagers de première, 3,443 de seconde, 6,440 d'entrepont et 23,515 d'équipage. Les inspections des vaisseaux portant immigrants ont été, à la Grosse-Ile, au nombre de 69, soit 13 pour 100, celles des autres vaisseaux au nombre de 457, ou 87 pour 100. Ces chiffres, bien que donnant correctement le nombre des inspectés, dépassent légèrement le nombre des arrivants, parce que lorsque la maladie était constatée sur un vaisseau faisant escale à Rimouski il était dirigé sur la Grosse-Ile et là l'inspection était répétée.

Depuis mon dernier rapport on a rapporté ou trouvé des cas de maladie infectieuse sur les vaisseaux suivants venant par le Saint-Laurent et nommés dans l'ordre de leur arrivée: le *State of California*, le *Vancouver*, le *Gallia*,

Agriculture.

le *Scotsman*, le *Malin Head*, le *Turanian*, le *Lake Huron*, l'*Ormstown* et le *Pomeranian*.

Les cas déclarés ou découverts étaient : rougeole, diarrhée et fièvre entérique. Trente personnes ont été admises à l'hôpital ; deux sont mortes, l'une de diarrhée et l'autre de fièvre entérique.

La mort causée par la diarrhée a été celle du capit. Whyte, du steamer *Turanian*. Il a été débarqué à la station, alors qu'il souffrait déjà depuis huit jours à bord d'une cruelle et rebelle diarrhée, dans un état d'extrême faiblesse. Il se ranima quelque peu sous traitement mais son cœur était atteint et il succomba en dépit de tous les efforts.

C'est un chauffeur de l'*Ormstown* qui est mort de la fièvre entérique. Cette maladie se compliqua, comme conséquence, de la perforation de l'intestin, ce qui amena le dénouement fatal.

Il y a un autre cas de fièvre entérique à l'hôpital.

Deux passagers du *Carthaginian* et une famille de six, du *Yorkshire*, s'opposant à la vaccination, ont été débarqués sur l'île. Ces gens, tous passagers d'entrepont, refusant à bord ou ici d'être vaccinés, ont préféré, comme la loi le leur permet, rester sous inspection ici jusqu'à ce que la période habituelle d'incubation de la petite vérole soit expirée, prenant la date où le vaisseau laissa le port de partance comme celle qui ferait encourir le moins de risque, vu qu'il n'y avait aucune maladie à bord de ces vaisseaux.

Avec votre autorisation, l'on a commencé à employer cette année à cette station la formaldéhyde comme désinfectant. Deux régénérateurs de 25,000 pieds pourvus d'une quantité suffisante de formaline ont été ajoutés à l'appareil.

L'Association médicale du Canada, lors de la réunion annuelle qui a eu à Québec cette année, a visité la quarantaine de la Grosse-Île, le 18 août. Une fois de retour à Québec, l'association adopta une résolution dans laquelle elle se disait satisfaite des appareils et des méthodes qu'on emploie à cette station.

À la station secondaire de Rimouski les visites ordinaires ont eu lieu. Et comme d'habitude, je suis descendu de temps à autre, et revenant sur le paquebot j'en ai fait la visite complète entre Rimouski et la Grosse-Île.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. MONTIZAMBERT, M.D., F.R.C.S., D.C.L.

À l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 3.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE D'HALIFAX.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

BUREAU DE LA QUARANTAINE D'HALIFAX, N.-E., 1^{er} novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les douze mois terminés le 31 octobre 1898.

L'année s'est fait remarquer par une activité plus qu'ordinaire à cette station à un point de vue de quarantaine, dans ce sens qu'il est débarqué un nombre considérable d'immigrants et que plus de maladie a nécessité des soins et la détention qu'en aucune année depuis l'établissement de la quarantaine. Les détails relatifs aux

steamers *Pisa*, *Christiania* et *Sorento*, venant d'Hambourg avec des passagers pour le Nord-Ouest du Canada, vous ont été communiqués, et il me suffit de les mentionner sommairement dans ce rapport.

Le premier cas de maladie que nous avons eu durant l'année fut un cas de diphthérie à bord du steamer *Balmoral*, arrivé ici de Londres le 27 janvier, le malade (le mécanicien en chef), après avoir été débarqué, se rétablit bientôt.

Le steamer *Pisa* arriva d'Hambourg le 24 mai, ayant à son bord 806 passagers en destination de ce port; c'étaient tous des passagers d'entrepont et des immigrants. Je constatai que trois de ces passagers étaient atteints de la petite vérole. Conformément à vos instructions non seulement les malades mais tout le monde à bord, sauf l'équipage et les passagers en destination de New-York, furent débarqués à la quarantaine, soit 806 en tout; le plus grand nombre de ces derniers reçurent leur congé dix-huit jours après, attendu que nul nouveau cas ne s'était déclaré. Pendant leur séjour à la quarantaine, la rougeole se déclara chez les enfants, ce qui nous obligea à en garder un grand nombre en quarantaine durant plusieurs semaines.

Le steamer *Roumanian* arriva de Liverpool le 22 juin, ayant un cas de petite vérole parmi ses voyageurs d'entrepont; le malade ainsi que les passagers d'entrepont furent déposés à la quarantaine.

Le steamer *Christiana* arriva le 6 juillet d'Hambourg, ayant plusieurs cas de rougeole parmi ses passagers d'entreponts; les malades furent déposés à la quarantaine avec leurs familles.

Le steamer *Sorento* arriva d'Hambourg ayant plusieurs cas de rougeole parmi les immigrants; comme pour le *Christiana*, j'ai fait débarquer à la quarantaine les malades avec leurs familles. Nous avions à ce moment là plus de 1,000 personnes sur l'île.

Onze enfants moururent avant que nous eussions tous quitté l'île; la cause de la mort fut pour tous la rougeole, sauf deux qui succombèrent à la pneumonie. J'ai constaté que la quarantaine dans son état actuel est insuffisante pour loger confortablement un aussi grand nombre de personnes; de fait nous avons été en butte à de grands inconvénients, vu que la station n'était pas convenablement outillée; la nécessité d'avoir des bâtiments additionnels, d'autres bains, etc., s'est révélée à ce point qu'on est à prendre actuellement des arrangements pour mettre la quarantaine en état convenable.

La visite ordinaire des stations et autres navires a été faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,

Médecin inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 4.

RAPPORT DE LA QUARANTAINÉ DE SYDNEY-NORD, N.-E.

(HORACE RINDRESS, M.D.)

SYDNEY, 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année terminée le 31 octobre 1898.

A l'exception d'un cas de rougeole qui était à bord de la goélette *Sainte-Anne*, venant de Saint-Pierre et qui est arrivée ici le 17 novembre dernier, il n'y a pas eu un seul cas de maladie contagieuse ou infectieuse. Le cas de rougeole en question

Agriculture.

est maintenant sous traitement à la quarantaine. Dans le cours de l'année dernière, j'ai observé avec soin les instructions et les règlements de votre ministère.

Le nombre total d'inspections faites durant l'année terminée ce jour se sont élevées à 134.

Bateaux à vapeur.....	88	Cis-Atlantique.....	47
Voiliers.....	46	Trans-Atlantique.....	87

Les réparations qu'on a fait subir récemment au quai et aux bâtiments de la quarantaine étaient urgentes, et leur exécution rehausse beaucoup l'apparence des édifices, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
HORACE RINDRESS, M.D.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 5.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE PORT-HAWKESBURY.

(P. A. MACDONALD, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE, PORT-HAWKESBURY, N.-E., 1er juillet 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou infectieuse à cette station de quarantaine jusqu'à cette date.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. A. MACDONALD,
Officier de quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N. B.—Par proclamation en date du 20 juin 1898, cette station est devenu un port de quarantaine non organisé.

N° 6.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE PICTOU, N.-E.

(JOHN McMILLAN, M.D.)

QUARANTAINE DE PICTOU, 10 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que douze navires venant de ports étrangers ont été inspectés durant l'année terminée le 30 juin 1898. Il n'y a pas eu de maladie infectieuse ou contagieuse dans le port durant l'année. Il n'y a pas eu de maladies sous traitement à l'hôpital de la quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN McMILLAN, M.D.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N. B.—Par proclamation en date du 20 juin 1898, cette station est devenue un port de quarantaine non organisée.

N^o. 7.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.-B.

(J. E. MARCH, M.D.)

QUARANTAINE, SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année terminée le 31 octobre 1898.

Un état des navires inspectés à cette station a été transmis à votre ministère de temps à autre, conformément aux instructions, et cet état accuse une diminution dans le nombre d'inspections sur l'année précédente. Ceci s'explique par le fait que les vapeurs de la ligne Beaver font escale à Halifax, par la diminution dans l'exportation du bois durant la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis, et par les instructions que j'ai reçues d'exempter de l'inspection les navires venant de New-York et de tous les ports du nord.

Depuis mon dernier rapport annuel quatorze navires sont arrivés de ports dont les autorités donnaient de faux certificats de route, mais il en est arrivé trente de ports que je savais infectés des maladies contagieuses les plus graves.

Durant l'épidémie de la petite vérole à Middleborough et à Hartlepoons, les vaisseaux venant de ces localités, bien que n'ayant pas subi d'inspection avant leur départ, ont apporté des certificats attestant bonne santé, et deux navires espagnols, l'un venant de la Havane et l'autre de Cienfuegos, immédiatement après la guerre, ont présenté des certificats de santé qui déclaraient que nulle maladie d'une nature épidémique ou infectieuse n'existait dans l'une ou l'autre de ces villes ou leurs environs.

Ces certificats sont pis que rien. C'est pourquoi je me suis tenu au courant durant l'année de la statistique relative à la fièvre jaune, à la peste, à la petite vérole et au choléra asiatique, statistique que le médecin surintendant général du service de l'hôpital de la marine des Etats-Unis reçoit de ses propres fonctionnaires dans les pays infestés. Cette statistique est publiée chaque semaine dans le *Medical Report*, et à mesure que je la reçois je corrige les chiffres d'anciens rapports, de sorte qu'ils embrassent l'état épidémiologique du mois courant. La feuille corrigée est alors épinglée sur une carte du monde suspendue au mur du bureau et elle permet de se graver dans l'esprit les territoires gravement infestés de la terre, chose qu'on ne pourrait guère obtenir aussi facilement d'une autre façon.

Nous n'avons eu, durant l'année, aucune de ces maladies graves. On a constaté des maladies infectieuses à bord des steamers *Glen Head*, *Mantina*, *Laguno*, *Teelin Head*, *Conino*, *Larne*, *Vlug*, *Belfast*, *Madrelinco*, *Riojana* et *Taymouth Castle*, à bord des barques *Dronningen*, *Stella Marie* et *Finland*, et des goélettes *Americana* et *Emma*.

Ces maladies comprennent un cas de diphtérie dont la victime a succombé durant la traversée et a été lancée à la mer, deux cas de rougeole, quatre cas de malaria, cinq cas de syphilis, six cas de maladies de la peau et dix cas de tuberculose.

L'on a fait de la désinfection sur place lorsque c'était nécessaire sans qu'on ait eu à retenir le vaisseau en aucun cas.

Les améliorations exécutées à cette station durant l'année se composent de l'installation d'un appareil de chauffage dans le nouveau bâtiment, le lambrissage des murs et du plafond de la chambre du réservoir pour la rendre uniforme au reste de l'intérieur, l'installation d'un appareil à faire le vide au désinfecteur à vapeur, l'érection d'une maison pour la machine et pour l'emmagasinage du charbon, le parachèvement de la cale jusqu'à l'étiage de l'eau vive, la construction de 75 pieds de trottoir et la reconstruction de 400 pieds de clôture.

En prévision du fait que les affaires de l'hiver seront incontestablement plus considérables qu'elles ne l'ont été à aucune époque dans l'histoire de cette station, je suis d'avis que le petit bâtiment inoccupé qui se trouve près de la résidence de l'intendant pourrait, s'il était réparé, servir d'édifice d'isolation si c'était nécessaire. L'on pourrait y loger trois ou quatre malades, et c'est probablement là le nombre de malades que nous aurons à traiter à la fois.

Il se fait un mouvement chez des membres de l'Ancien Ordre des Hiberniens pour obtenir ici un emplacement et y ériger un monument en mémoire des sept cents victimes du typhus, qui reposent dans des fosses sans marques, dans le cimetière de la quarantaine. Personnellement, je sympathise beaucoup avec ce mouvement. Il en est de même des citoyens en général et particulièrement des amis, des parents et des descendants de ces malheureux morts dont la mémoire reste encore chère.

L'on m'informe que le comité qui a l'affaire en main soumettra bientôt ses plans à votre approbation, et lorsque le moment d'agir arrivera, je serai heureux de recevoir de vous la permission et l'autorisation de faire les honneurs en votre nom à ces citoyens dans leur entreprise louable et leur prêter l'aide que je pourrai.

Le 11 juillet l'inspecteur Gross, du département de l'auditeur général, est venu faire ici une visite officielle, et le 19 octobre Son Honneur le maire et le conseil de ville de Saint-Jean ont fait pareil honneur à votre fonctionnaire. Nous avons été aussi honorés de la visite de lord Hershell, accompagné de son secrétaire, M. Williamson, de l'honorable arpenteur général de la province du Nouveau-Brunswick, du directeur de la sûreté publique de la ville de Saint-Jean et d'autres messieurs, et ces visiteurs, après avoir vu fonctionner les appareils à bains et autres appareils, se sont déclarés satisfaits de la nature des moyens que votre ministère donne à ce port "pour préparer l'immigrant par une toilette propre à entrer dans un pays propre."

Dans la soirée du 4 mai dernier la Société médicale de Saint-Jean a tenu, sur invitation et avec votre permission, son assemblée régulière à cette station. Après avoir minutieusement visité le nouveau bâtiment et le nouvel appareil à désinfection et examiné le mode de désinfecter à la vapeur le linge, etc., je présentai à leur examen un travail sur la tuberculose et le gaillard d'avant. La société consacra deux séances à l'étude de ce travail, et les D^{rs} Daniel, Bruce, Morrison, Wetmore, T. D. Walker, Inche, Hetherington, Christie, Doherty, Wheeler, Crawford et MacLaren prirent part à la discussion.

Un compte rendu de la discussion et un article de fond sur le sujet ont paru dans le numéro du mois de juin du *Maritime Medical News*. Le tout était favorable à ce que j'avais proposé. Le numéro d'octobre du même journal publié au long le travail en question. Ces deux numéros du journal vous ont déjà été envoyés. Les données qui suivent sont importantes pour établir au début le diagnostique et distinguer entre la rougeole allemande, la scarlatine et la rougeole ordinaire, et seront peut-être utiles aux officiers de quarantaine des autres stations.

Dans chacune de ces maladies il y a énanthème ou éruption interne qui se produit avant l'exanthème. Dans la rougeole allemande l'éruption se distingue par une couleur rose-rouge prononcée sur le voile du palais et la luette s'étendant jusqu'au palais dur, sans cependant le couvrir. Les taches sont de la grosseur de la tête d'une grosse épingle. Elles sont irrégulières, non disposées en forme de croissant, et elles sont de très peu plus élevées que la muqueuse. Elles sont perceptibles vingt-quatre heures avant l'éruption de la peau. Dans la fièvre scarlatine l'exanthème paraît de douze à vingt quatre heures avant l'éruption de la peau. Elles se voient d'abord sur les colonnes du gosier sous la forme de pointes caractéristiques; de là elles se répandent rapidement dans la bouche en forme d'éruption en croissant d'un rouge vif qui se termine dans la desquamation de l'épithélium, donnant l'apparence d'une *langue couleur de fraise*.

Dans la rougeole les taches commencent sur le palais tendre de trente-six à quarante-huit heures avant l'éruption externe sous forme de papules purpurines disposées en croissant.

Les muqueuses de la bouche, la gorge et les voies aériennes sont probablement le siège de l'infection dans ces maladies, l'énanthème provenant de la prolifération de l'organisme infecté de ces muqueuses, et l'exanthème qui s'en suit, de l'absorption

de son toxique, bien que nous le voyons parfois après l'inspection de l'antitoxique de la diphtérie ou autres.

Je dois remercier le chirurgien général Walter Wyman pour les exemplaires d'ouvrages qu'il m'a envoyés et qui ont été préparés sous sa direction durant l'année par les médecins du service de l'hôpital de la marine des Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. MARCH, M.D.,
Médecin visiteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 8.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE CHATHAM.

(J. MACDONALD, M.D.)

CHATHAM, N.-B., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 31 octobre 1898.

Les arrivages de ports étrangers depuis le 31 octobre 1897 se sont élevés au nombre de 96. Sur ce nombre 27 étaient des steamers. Les certificats de départ provenaient de ports des pays qui suivent, savoir : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Suède, la Norvège, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, le Danemark, l'Italie, la France, l'Espagne et l'Afrique méridionale.

L'on n'a pas constaté de maladie contagieuse ou infectieuse à bord des navires qu'on a visités ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

J. MACDONALD,
Médecin inspecteur.

N° 9.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE CHARLOTTETOWN.

(P. CONROY, M.D.)

CHARLOTTETOWN, I. P.-E., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 31^e jour d'octobre 1898.

Le nombre total des arrivages à cette station a été de 40 navires venant de ports étrangers situés dans les pays qui suivent :—

De la Grande Bretagne	2
De Terre-neuve.....	10
Des Antilles	5
Du Brésil.....	2
De la Guyane anglaise ..	1
Des Etats-Unis.....	18
De Saint-Pierre Miquelon.....	2

Agriculture.

C'est avec soin que les visites ont été faites chaque fois que le besoin s'en est présenté.

On a laissé passer sans inspection les navires venant de ports américains au nord de New-York. L'on n'a découvert aucune maladie contagieuse à bord des navires. Le gardien prend bien soin de la propriété de l'hôpital.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

P. CONROY, M.D.,
Médecin inspecteur.

N° 10.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE WILLIAM-HEAD.

(A. T. WATT, M.D.)

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 31 octobre 1898.

Il est venu dans les ports de la Colombie-Britannique cette année un plus grand nombre de navires que jamais auparavant. Ceci est principalement dû à l'excitation créée par l'or du Klondike. Comme les régions aurifères semblent faire prévoir une exploitation permanente, un grand nombre de navires seront constamment employés au commerce de transport pour le nord. Dans le cas où il y aurait de la maladie à bord, ces navires auraient à venir à William-Head pour y subir en quarantaine le traitement nécessaire, bien que, en vertu de l'article 9 des règlements, ils soient actuellement exempts de la visite réglementaire du médecin.

Le commerce avec l'Orient a considérablement augmenté au cours de l'année dernière. La Compagnie de steamers du Pacifique du Nord a mis dans la circulation un plus grand nombre de navires et ses voyages sont plus fréquents. Les deux grands steamers que la Compagnie canadienne du Pacifique a achetés pour le commerce du Klondike, sont maintenant en route pour Hong-Kong pour être, dit-on, aménagés dans le but d'entrer, conjointement avec les *Empresses*, dans le service régulier entre ce dernier port et ici. La troisième ligne orientale a fait de Victoria son premier port d'escale. C'est la Nippon Yusen Kaisha (la Compagnie de paquebots du Japon) qui a commencé à faire voyager ses steamers ici le mois dernier : ils doivent venir toutes les quatre semaines. Au mois dernier deux steamers marchands ont été affrétés pour voyager régulièrement entre ici et Vladivostock, et l'on déclare que dès que le chemin de fer transsibérien sera terminé une ligne régulière de paquebots sera établie. Les intérêts que les Etats-Unis ont acquis à Hawaï et aux Philippines vont incontestablement amener l'établissement de lignes de steamers entre ces îles et les ports des côtes du Pacifique. Déjà deux compagnies différentes annoncent qu'en novembre elles expédieront des paquebots de Puget-Sound à Honolulu. Une de ces lignes fera aussi escale à des ports de la Colombie-Britannique, et l'on dit que cette ligne sera bientôt prolongée jusqu'à la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Au cours de l'année dernière, les steamers de la ligne Canadienne-Australienne ont fait de Wellington, N.-Z., un port d'escale; ces steamers sont maintenant au nombre de trois et il en arrive un toutes les quatre semaines. Les steamers de la Compagnie du Pacifique du Nord vont maintenant battre le pavillon américain afin de leur permettre de faire le commerce entre les nouveaux ports américains et Tacoma. Ces navires vont maintenant faire escale à Honolulu et probablement à Manille. Au cours de l'été dernier des représentants de trois ou quatre grandes lignes transa-

atlantiques sont venus ici dans le but de s'assurer des chances de succès qu'auraient leurs compagnies si elles se décidaient de mettre des steamers sur la route transpacifique. L'on dit que des rapports favorables ont été faits, de sorte qu'il est probable que quelques-unes de ces compagnies vont venir prendre part au développement du commerce auquel donnent lieu l'ouverture de la Chine et de l'Est.

Les proportions que peut prendre ce commerce sont énormes. Au cours de la dernière décade il a atteint un chiffre remarquable, et il est admis qu'on n'est encore qu'au commencement.

Le développement du commerce maritime de cette côte a été ainsi retracé grâce à l'importance ajoutée à la station de William-Head, qui se trouve si heureusement située qu'elle peut entreprendre de faire et de fait elle fait l'ouvrage de quarantaine pour tous les ports de la Colombie-Britannique et, dans une certaine proportion, pour Puget-Sound, vu que les navires du Pacifique du Nord et de la Nippon Yusen Kaisha pas-ent la quarantaine de ce côté-ci avant de s'y rendre, et la désinfection des passagers d'entrepont telle que faite ici est acceptée comme suffisante par l'officier de quarantaine du Port-Townsend.

Je dirai ici qu'une des raisons qui ont amené la Nippon Yusen Kaisha à envoyer ses steamers à Victoria, est que les moyens d'action qui existent maintenant à William-Head sont tels que le travail ordinaire de la désinfection (telle qu'ordonnée par les règlements canadiens et américains pour la côte du Pacifique) peut se faire plus promptement. La capacité du stérilisateur à vapeur ici est de plusieurs fois (quatre ou cinq au moins) plus grande que l'appareil de la station près de Port-Townsend, de sorte que le travail peut s'accomplir ici beaucoup plus rapidement. Les grandes dimensions du quai et son accès facile est une autre qualité en faveur de cette station.

Le fait que des compagnies de steamers tiennent compte de choses de ce genre et le fait que cette grande compagnie dont les navires allaient autrefois directement à Puget-Sound a été amenée à d'abord faire escale à un port canadien à cause de l'organisation supérieure de sa quarantaine, doivent servir à démontrer davantage tout ce qui a été dit de la nécessité qu'il y a de mettre cette station en état de faire face aux besoins du commerce maritime de plus en plus considérable et de loger le plus grand nombre de passagers qui peuvent venir par les plus gros steamers. Bien que cette station soit aujourd'hui excellente elle est susceptible de plus amples améliorations tant sous le rapport de la proportion de l'appareil à désinfecter que sous celui du logement des passagers.

Je suis heureux de dire qu'au cours de l'année dernière il ne nous est pas arrivé de maladies contagieuses graves.

L'*Empress of China* nous a amené le 26 avril un cas de béri-béri qui a été traité ici durant huit semaines et a été complètement guéri. Le malade était un Japonais venu d'une région du Japon où la maladie était commune.

Le 6 avril le steamer *Olympia* de la compagnie arriva et rapporta avoir débarqué un cas de petite vérole à Moji, au Japon, le 15 mars. Le malade était le 3^e mécanicien, qui s'était engagé à Hong-Kong. Le Dr Eldridge, inspecteur américain de la santé d'Yokohama, s'enquit des faits et rapporta que l'isolation du malade avait été incomplète. Rien ne fut fait pour désinfecter les passagers et le navire que la désinfection du lieu où s'était trouvé le malade. Tout le monde à bord fut vacciné, mais la vaccination d'un bon nombre, particulièrement des passagers japonais, n'eut pas beaucoup de succès. Tous ceux qui ne portaient pas des marques d'une vaccination récente efficace furent détenus pendant plus de deux semaines après avoir été complètement désinfectés, à leur arrivée ici. Ceux chez qui la vaccination avait bien réussi reçurent leur congé après avoir subi la désinfection.

Il ne se déclara pas de petite vérole.

Le 9 août, l'*Empress of Japan* arriva avec deux cas de fièvre typhoïde à bord et rapporta en avoir débarqué deux cas à Yokohama. Les malades restèrent ici, l'un six semaines et l'autre huit, et tous deux se rétablirent. Deux autres cas se déclarèrent après l'arrivée du navire à Vancouver. Tous les malades étaient des matelots européens faisant partie de l'équipage. Tous avaient bu de la limonade qu'ils avaient achetée d'un colporteur chinois venu à bord à Hong-Kong. L'eau dont cette

Agriculture.

limonade était faite avait dû venir en contact avec les égouts. La cause de l'épidémie n'a pu être l'eau du navire, la même pour 637 personnes à bord, autrement la maladie n'aurait pas été restreinte aux matelots de race blanche, qui n'étaient qu'un nombre de vingt. Toutefois, par précaution, les réservoirs à eau furent vidés et nettoyés et l'on prit de l'eau fraîche.

Le 11 août le steamer *Avrangi*, de Sydney, N. G. S., arriva ayant à bord trois cas de rougeole. L'on garda les malades à l'hôpital ici durant deux semaines environ, soit un mois de maladie à compter de leur chute. Deux autres malades avaient été débarqués à Suva, îles Fiji. Tous les malades étaient des passagers de seconde, sauf un, un matelot qui s'est trouvé exposé lorsque les matelots furent transportés à l'infirmerie du bord. Les certificats de route déclaraient que la rougeole régnait en Australie et à la Nouvelle-Zélande. Le 7 octobre le steamer *Warrimoo* arriva aussi d'Australie avec son 3e officier pris de rougeole. Il était malade depuis trois semaines et on le garda une autre semaine à la quarantaine. L'on désinfecta le local occupé par les malades et le navire reçu congé.

La peste bubonique s'est de nouveau déclarée dans plusieurs villes de Chine au cours de l'hiver et du printemps derniers.

Un cas s'est déclaré à bord du steamer *Peru*, un des paquebots réguliers qui naviguent entre Hong-Kong et San-Francisco, avant que le steamer atteignit le Japon. D'autres cas se déclarèrent à bord du steamer *Glenturret* à son arrivée à Shanghai et à bord du steamer Japonais *Hi Koyau Maru* à son arrivée à Nagasaki. Les précautions de quarantaine prises suffirent pour empêcher la maladie de se propager tant à bord qu'à terre. Une dépêche de la presse, venant de San-Francisco, il y a deux jours, dit que la barque française *Duchesse Anne* est arrivé à ce port de Hong-Kong et qu'il y a eu à bord deux mortalités de la peste bubonique. Le navire a été mis en quarantaine.

Au cours des quatre années dernières il y a eu plus ou moins d'épidémies graves de peste bubonique dans un bon nombre de villes de Chine d'où viennent des immigrants ou qui sont des ports d'escale pour les lignes d'Orient. Les premiers cas se déclarèrent au commencement de l'hiver et le plus grand nombre vers le printemps. A l'été et à l'automne l'épidémie disparaît et l'on ne signale que peu ou point de cas. Par expérience, les habitants de Hong-Kong et d'autres villes s'attendent à la recrudescence de la maladie lorsque la froide saison arrive. J'ai demandé à différentes personnes qui ont vécu en Chine quelle en était la cause, et l'on m'a dit que l'on attribue la chose à l'achat de vêtements d'hiver dans les monts-de-piété qui se comptent par centaines dans toutes les villes de Chine. La majeure partie de la basse classe mettent leurs vêtements lourds en gage dès qu'ils en ont fini pour la saison. Tous les printemps, au plus fort de l'épidémie, les vêtements d'hiver de centaines de Chinois, vêtements dont quelques-uns sont assurément infectés, sont donc emmagasinés ensemble dans des pièces de fond noires et non ventilées. Les conditions dans lesquelles ces paquets de vêtements sont gardés sont éminemment favorables à la conservation des germes de la maladie et à l'infection des vêtements qui n'étaient pas déjà infectés. Une certaine quantité de ces vêtements doivent garder l'infection jusqu'à l'hiver suivant et être la cause de l'épidémie habituelle. Une autre raison qu'il y a plus de cas en hiver c'est que la populace s'enferme par grands nombre pour avoir de la chaleur, et une maladie a une bonne chance de se propager.

A l'appui des raisons qu'on donne pour expliquer cette recrudescence de la gravité extrême de la maladie en hiver est le fait que la petite vérole en Chine et même au Japon suit une marche semblable.

S'il est vrai que la peste contagieuse peut exister dans des paquets de vêtements tout le temps qu'il faut pour créer l'épidémie annuelle signalée en Chine, il y a certes lieu de pratiquer la désinfection réglementaire à des effets des immigrants chinois tel qu'on le fait à toutes les quarantaines de la côte du Pacifique.

Relativement à la question de faire faire cette désinfection réglementaire dans les ports d'où se fait le départ, ainsi que l'avait recommandé le Dr Montizambert, surintendant général des quarantaines, je n'ai pas entendu dire que cette chose désirable avait été mise à exécution. L'on n'a encore rien fait, du moins pour ce que j'en sais, du projet formé entre les compagnies de steamers, et qui était d'exiger un

outillage à désinfecter pour leur usage commun. Au contraire un des armateurs des steamers du Pacifique du Nord m'a dit que cette compagnie préférerait se soumettre au retard de quelques heures à la quarantaine pour la désinfection plutôt que faire les frais et avoir le tracés de faire cette opération avant de mettre à la voile.

Si c'est le sentiment général et si les compagnies ne doivent pas agir pour se protéger elles-mêmes, ne sera-t-il pas à propos de faire quelque règlement exigeant que la désinfection se fasse avant que la navire puisse mettre à la voile pour ce pays-ci. L'ancien gouvernement hawaïen a imposé cette obligation aux compagnies de steamers pour ce qui était des immigrants en destination de Honolulu, mais comme ils traversaient dans le même entrepont que d'autres immigrants en destination de San-Francisco, la réinfection pouvait se faire. C'est donc une question qui doit faire de la part du Canada et des Etats-Unis, pays aujourd'hui intéressés, l'objet de mesures collectives.

Maintenant qu'Hawaï fait partie des Etats-Unis et qu'on y a établi une division du service des hôpitaux de marine, l'on trouvera, dans Honolulu, un port détaché très propice pour inspecter les immigrants qui traversent le Pacifique en route pour l'Amérique, attendu que tous les steamers en destination de San-Diégó, San-Francisco, Rivière-Colombia ou Puget-Sound vont probablement faire maintenant d'Honolulu un port d'escale régulier. Il est aussi intéressant de remarquer qu'on est à installer sous la direction du service des hôpitaux de marine une station de quarantaine à l'embouchure de la rivière Colombia. Ceci sera un avantage pour le Canada, vu qu'il ne faudra pas répéter à l'arrivée des navires ici un traitement spécial de désinfection. Je dirai à ce sujet que les steamers réguliers aujourd'hui sous la direction de la Compagnie du Pacifique du Nord, depuis qu'on a enlevé de la route les steamers entre l'Orégon et l'Asie, il y a un an, vont à Portland, Orégon. Ces steamers font parfois escale ici après avoir été à Portland, et l'on en faisait autrefois la désinfection.

Au cours de l'année dernière la station a subi des améliorations et des réparations dont on avait grand besoin.

On a construit un petit quai pour l'*Earl*, steamer de la quarantaine, de sorte que ce bateau peut maintenant rester tout l'hiver à la quarantaine sans danger et peut avoir un lieu où aller lorsqu'un navire est au grand quai. Le grand quai a aussi subi d'autres réparations; l'on a renouvelé tous les pilotis d'appui qui avaient été rongés par les vers. En ligne avec l'extrémité du large du grand quai et à cent pieds de cette extrémité on a posé une patte d'oie composée de neuf pilotis. Ceci rend l'abord du quai plus sûr, tout en protégeant l'angle du quai contre les heurts violents. L'on doit faire d'autres ouvrages au quai durant l'hiver vu que les pilotis d'entretoise et les abords du quai exigent qu'on y porte attention.

On a posé un filtre (*New-York*) d'une capacité de 40,000 gallons par jour, de sorte que maintenant l'eau que consomme la station est excellente. On enlèvera bientôt les mauvaises herbes qui ont poussé durant l'été dans le lac qui fournit l'eau. L'on va poser des tuyaux plus gros pour amener l'eau aux édifices afin d'avoir un moyen de protection en cas d'incendie.

Un second fil posé de Victoria établit un circuit métallique pour le téléphone; il s'en suit que le service s'est considérablement amélioré.

On a installé dans les bâtiments réservés à la détention des passagers de première, des lits et autres articles de mobilier, sauf ceux qu'on devra apporter du vaisseau lorsque le bâtiment sera occupé. On peut maintenant y loger soixante personnes.

L'on construira l'année prochaine trois cottages pour loger le personnel.

On doit construire sous peu un certain nombre de petits bâtiments; ce sont un abri pour les chaloupes, une glacière, un magasin, et une cuisine détachée près des édifices réservés à l'inspection des passagers d'entrepont. On construira aussi une clôture autour de l'hôpital. D'autres améliorations de moindre importance seront exécutées. Le personnel a fait une somme de travail considérable en fait de construction de chemins et de sentiers et de défrichements, et tous les bâtiments ont été entretenus en bon état, etc.

On a posé sur le quai et dans le bâtiment de la désinfection des fils métalliques pour l'éclairage à l'électricité, de sorte qu'on pourra établir un raccordement avec la

Agriculture.

dynamo à bord des steamers. Ceci est d'un grand avantage lorsqu'il faut faire la besogne la nuit. Quelques steamers n'ont pas d'appareil électrique, de sorte qu'il faut se servir de pétrole pour éclairer le quai, comme cela se fait encore dans tous les bâtiments de la station.

Au cours des derniers douze mois, les vêtements, la literie, etc., de plus de 10,000 Chinois et Japonais ont été désinfectés à la vapeur, et les personnes ont pris des bains. Les articles qu'on n'a pu plonger dans des bains ont été passés au soufre ou à une solution de bichloride. Près de mille personnes sont passées entre nos mains en un seul jour vu l'arrivée de deux navires. En moyenne il arrive d'Orient un steamer tous les dix jours, et le nombre de passagers à inspecter est en moyenne de 280 environ. Les articles qui ont été jusqu'aujourd'hui traités au soufre ou au bichloride seront à l'avenir plus sûrement et plus rapidement désinfectés à l'aide de la formaldéhyde.

Dans le cours de l'année dernière le steamer de la quarantaine, le *Earl*, a dû suspendre son service trois ou quatre fois pour réparer sa chaudière et une fois pour radouber sa coque. Il y a un peu plus d'un an la chaudière était en un tel état que l'inspecteur des bateaux à vapeur déclara qu'à son avis il en coûterait moins cher d'avoir une chaudière neuve que de continuer à faire des réparations dont on ne pouvait garantir la durée. Lorsque je compris qu'il s'agirait peut-être d'avoir une chaudière neuve, l'on se demanda immédiatement si l'on allait faire autant de dépenses pour le *Earl*, d'autant plus qu'on ne croit pas que la coque dure plus que quelques années, bien moins de temps que la durée d'une chaudière neuve, et comme le bateau n'est pas construit assez grand pour se rendre aux navires en pleine mer, je désapprouvai en conséquence toute grosse dépense pour le *Earl*, demandant au lieu de cela un bateau neuf qui conviendrait mieux au service durant le gros temps. Le besoin d'un bateau plus gros et meilleur est aussi impérieux aujourd'hui que jamais. A venir jusqu'au printemps dernier il avait été impossible d'empêcher la chaudière de couler, ce qui se continuait depuis près de quatre ans. Au mois de mai toutes les pièces qui coulaient ont été enlevées et soigneusement doublées et remises en places. Depuis lors il n'y a pas eu de fuite, de sorte que les pièces peuvent continuer étanches longtemps encore.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. T. WATT, M.D.,
Surintendant de la quarantaine de la C.B.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 11.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE VICTORIA.

(R. L. FRASER, M. D.)

VICTORIA, C.-B., 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la quarantaine de Victoria.

Le nombre de passagers de Puget-Sound et des ports de la Californie a été exceptionnellement considérable, sans doute à cause de l'activité minière de la région du Yukon. On n'a pas inspecté les cabotiers des ports des environs, navires qui sont

exempts des règlements de la quarantaine. Il n'est pas arrivé ici de cas de maladies contagieuses durant l'année.

J'ai examiné un bon nombre de navires étrangers pour le Dr Watt quand celui-ci était incapable d'y voir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 R. L. FRASER, M.D.,
Inspecteur de quarantaine.

A l'honorable
 Ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

N° 12.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DE VANCOUVER.

(L. M. MACKECHNIE, M.B., TOR.)

VANCOUVER, C.-B., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli mon rapport pour l'année qui se termine au 31 octobre 1898. Trente-cinq navires ont été soumis à mon inspection durant l'année, et sauf une exception je n'ai pas trouvé de maladie infectieuse ou contagieuse. Le cas en question fut celui du pilote qui, le 27 octobre, a amené le brigantin *Spinaway* au port, et qui n'était monté à son bord que quelques heures avant. Je constatai qu'il souffrait de la fièvre typhoïde. Il était malade depuis plusieurs jours et avait évidemment contracté la maladie avant de monter à bord du *Spinaway*. Le lieu d'inspection était très probablement Steveston, à quelques 15 milles plus loin, et où il s'était rendu quelques jours avant.

Plusieurs navires sont arrivés à ce port ayant quelques hommes d'équipage souffrant de maladies non contagieuses ou infectieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 L. N. MACKECHNIE.

A l'honorable
 Ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

N° 13.

RAPPORT SUR LE LAZARET DE TRACADIE, N.-B.

(A. C. SMITH, M.D.)

TRACADIE, N.-B., 31 décembre 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le lazaret de Tracadie pour l'intervalle compris entre le 1er novembre 1897 et le 31 octobre 1898.

Agriculture.

Y compris les trois malades islandais il y a aujourd'hui au lazaret vingt et un malades, dont quinze hommes et six femmes, représentant toutes les périodes de la lèpre. Les classant pour plus de commodité nous pouvons dire que le nombre de la première période est de cinq, de la seconde, onze, et de la troisième et dernière, cinq. Les âges varient de onze à soixante-cinq ans.

Durant l'année il y a deux décès et trois nouveaux cas ont été admis. La santé générale des internés est présentement bonne. Les soins du médecin consistent à traiter les symptômes, parer aux cas imprévus, prolonger la vie en la rendant plus supportable. Dans les cas hors de la province, soupçonnés d'être compliqués de syphilis, j'ai trouvé l'iode de potasse très utile pour déterminer et séparer les complications. J'ai reçu une consignment de sérum anti-lépreux de Carrasquilla, et je m'en suis servi à l'hôpital avec des résultats négatifs.

Les précautions ordinaires étant prises nos lépreux sont libres de recevoir la visite d'amis et de ministres de la religion et sont sous la direction d'un aumônier. Lorsqu'ils ont été admis à l'institution, nos lépreux, sauf une ou deux exceptions, ne savaient pas lire. Ils ne font rien et passent le temps à jouer au dehors et à faire des marches si le temps le permet. Ils sont apparemment heureux; mais, chez les hommes, l'esprit oisif est *parfois* porté à créer des ennuis que même la douce influence de religieuses de la maison ne peut guère empêcher. Le lazaret est un asile basé sur un système humanitaire le plus élevé. Le confort et tout ce qui peut favoriser l'amélioration de ces malheureux est mis en ligne de compte; l'on s'occupe même de l'éducation séculière des jeunes malades.

Depuis l'établissement d'un lazaret en 1844 la lèpre a été plus ou moins circonscrite dans cette province; et au cours des dernières années une ségrégation faite avec plus de soin a amené une diminution sensible. Je suis parfaitement convaincu que lorsque ceux qui sont atteints de la maladie ne sont pas dès le début amenés à l'hôpital, mais qu'ils restent chez eux, sans être isolés, d'autres membres de la famille deviennent lépreux. Lorsque, d'un autre côté, les malades sont immédiatement isolés, la maladie ne se propage pas. Ce qui a par-dessus tout amené la diminution de la lèpre semblerait être le fait que l'on traite exclusivement le lépreux individuel comme étant la source du mal pour les autres. Notre expérience en cela s'accorde avec celle d'autres pays étrangers. Il est peut-être intéressant d'ajouter que dans le cas d'un malade que j'ai amené d'une autre province, l'année dernière, on a eu l'exemple de la longue période de fécondation de la lèpre qui se présente parfois; plus de trente ans s'étaient écoulés depuis le jour où le malade avait été exposé à la contagion de la maladie.

Durant l'année j'ai été appelé, comme dans d'autres occasions antérieures, à examiner des personnes que, faussement et parfois malicieusement, on disait atteintes de la lèpre, et je dus donner les certificats nécessaires.

Bon nombre croient aujourd'hui que la vaccination pour la petite vérole est un facteur puissant dans la propagation de la lèpre. Au Mexique et dans les îles Sandwich, après une vaccination générale, de nombreux foyers de lèpre se sont déclarés dans diverses régions où la maladie avait été jusqu'alors inconnue. Comme très peu d'habitants, si tant est qu'il y en a, de nos régions infestées de la lèpre ont été vaccinés, cette question mérite examen.

Une autre question sur laquelle je dirige votre attention est l'emploi que l'on fait de nos morts qui sont aujourd'hui enterrés au centre de ce village. Les bactériologistes ont démontré que le bacille de la lèpre, contrairement aux autres, résiste à la putréfaction, mais, pour le moment on ne sait combien de temps. Je crois que le sol est dangereusement saturé pour plusieurs années des bacilles de l'anthrax.

L'émigration qui va probablement se faire du territoire hawaïen nouvellement acquis et qui contient de nombreuses colonies de lépreux, de même que l'immigration vers ce pays, causent de l'inquiétude aux Etats-Unis, et déjà des mesures sont prises pour empêcher la lèpre de s'introduire en Californie. Il n'existe rien qui puisse provoquer ou favoriser la propagation de la maladie au Canada, mais nous ne devrions rien négliger pour nous protéger, car c'est une maladie sournoise qui peut s'implanter dans une population sans attirer l'attention. La plupart des médecins ignorent la maladie et peuvent la prendre pour une autre, mais les officiers de

quarantaine des différentes stations devront se mettre en état de découvrir même les symptômes suspects.

La lèpre, au Cap-Breton, n'exige pas d'attention spéciale du département; je la maîtrise très bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M.D., etc.

Inspecteur de la lèpre et médecin du lazaret de Tracadie.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

N° 14

RAPPORT DES QUARANTAINES DES BESTIAUX AU CANADA DU 1^{er}
NOVEMBRE 1897 AU 31 OCTOBRE 1898.(LE PROFESSEUR D. McEACHRAN, F.R.C.V.S., C.V. Edin., D.C.V. McGill, inspecteur
en chef du bétail en Canada.)

MONSIEUR,—Je vous transmets le rapport annuel de la quarantaine du bétail au Canada ainsi que les rapports du pathologiste, le professeur Adami, et des inspecteurs employés dans tout le pays.

L'on remarquera qu'il y a une légère baisse dans l'exportation en Europe des bestiaux, des chevaux et des moutons sur les années précédentes; cette diminution est toutefois compensée par l'augmentation de l'exportation, particulièrement celle du bétail, aux Etats-Unis. Il s'est aussi établi un mouvement d'exportation d'animaux sur pied vers les Indes occidentales, mouvement qui, bien que peu considérable, peut cependant prendre de grandes proportions. Je suis heureux de dire que la santé des animaux dans tout le pays a été excellente, il n'y a pas eu de maladies épizootiques chez aucun d'eux. Une bonne preuve s'en trouve dans le faible nombre d'animaux rejetés ou détenus par les inspecteurs dans les ports maritimes.

J'attire de nouveau votre attention sur la nécessité d'encourager l'amélioration des races, particulièrement celles des bestiaux et des chevaux. Les importations, bien que plus considérables que l'année dernière, sont encore légères et insuffisantes pour améliorer les animaux du pays.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la question de la tuberculose chez les bestiaux, question dont s'est beaucoup occupé le département et qui a fait de ma part l'objet d'un rapport assez long.

Je regrette de dire que le choléra des cochons continue d'exister dans la province de l'Ontario; il en est de même de la morve dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, à cause de nouvelles importations provenant du sud.

Je suis heureux de dire qu'à la date de ce rapport, la gale des moutons n'existe pas au Canada.

Je suis heureux de pouvoir dire que non seulement vos inspecteurs n'ont pas été appelés à constater des maladies d'une nature épizootique, mais que la santé des animaux généralement dans tout le Canada a été presque phénoménale, et qu'elle nous justifie amplement de proclamer le Canada l'un des climats les plus salubres, peut-être le plus salubre du monde pour les animaux.

EXPORTATIONS DES ANIMAUX SUR PIEDS DES PORTS MARITIMES.

Tableau qui indique le nombre d'animaux expédiés au cours des quatre dernières années :

	Bestiaux.	Moutons.	Chevaux.
1895.....	99,606	187,338
1896.....	101,502	117,428	11,531
1897.....	117,428	62,406	10,651
1898.....	111,948	47,050	7,057

Le tableau qui suit indique l'exportation totale de chaque port canadien, don-
nant séparément le nombre d'animaux canadiens et américains respectivement:—

Port.	Canadiens	Total.	Améri- cains.	Total.	Grand total.
Bestiaux—					
Montréal en Angleterre.....	95,242		7,201		
Québec ".....	885				
Saint-Jean, N.-B. ".....	3,075		4,768		
Charlottetown, I.P.-E., en Angleterre.....	650				
Halifax aux Indes occidentales.....	125				
" à Terre-Neuve.....	2				
		99,979		11,969	111,948
Chevaux—					
Montréal en Angleterre.....	4,302		2,277		
Saint-Jean ".....	337		54		
Halifax ".....	4				
Charlottetown ".....	50				
Halifax aux Indes occidentales.....	33				
		4,726		2,331	7,057
Moutons—					
Montréal en Angleterre.....	36,231		675		
Québec ".....	232				
Saint-Jean, N.-B., en Angleterre.....	605		4,238		
Charlottetown ".....	2,423				
Halifax aux Indes occidentales.....	3,246				
		42,737		4,913	47,650
Cochons—					
Charlottetown.....	19				
		19			19
Grand total.....		147,461		19,213	166,674

L'on verra que sur le total de 111,948 bestiaux expédiés, 11,969 étaient des ani-
maux américains.

Sur les 7,057 chevaux expédiés, 2,331 étaient américains.

Et sur les 47,650 moutons expédiés, 4,913 provenaient des Etats-Unis.

Ces chiffres accusent une baisse d'exportation en Europe, durant l'année der-
nière comparée à l'année précédente, de 5,607 bestiaux, 17,642 moutons et de 3,627
chevaux provenant des Etats-Unis.

Cette diminution s'explique de plusieurs façons: en premier lieu, il y a de fait
une diminution dans toute l'espèce bovine des deux pays. Les rapports officiels font
voir que bien que la population des Etats-Unis accusent une augmentation de 5,000,-
000 durant les cinq dernières années, le nombre des bestiaux a diminué de 5,060,000,
de là l'augmentation de la demande du bétail canadien pour des fins d'élevage et
d'engraissement, demande qui a dépeuplé le Canada d'animaux maigres et a fait con-
sidérablement hausser la valeur de toutes les catégories, de sorte qu'en réalité il y a
eu moins de bestiaux à engraisser pour l'exportation.

Durant l'année terminée le 30 septembre, il y a eu pas moins de 88,605 bestiaux,
évalués à \$1,270,869, d'exportés du Canada aux Etats-Unis. Lorsque nous tenons
compte du fait que ces animaux étaient pour la plupart des veaux d'un an et des bou-
villons de deux ans, il n'est pas difficile de prévoir que d'ici à quelques années il
devra y avoir une réduction dans le nombre de bestiaux que le Canada peut exporter,
et de plus le bétail destiné à la consommation locale devra subir une hausse de prix.
L'ouverture de ce grand marché américain pour nos bestiaux de toute catégorie,
marché qui devra nécessairement grandir d'année en année, devra être d'un grand
avantage pour le Canada. Ainsi que je l'ai indiqué plus haut l'augmentation de la
population et la diminution du nombre des bestiaux aux Etats-Unis devront néces-
sairement diminuer le nombre des bestiaux propres à l'exportation de ce pays-là
jusqu'au moment où sa propre production suffira tout juste à sa propre consomma-
tion. Tandis que le Canada, grâce à ses régions inoccupées de pâturages riches et

Agriculture.

de terres fertiles peut étendre avec profit et sans restriction sa production d'animaux sur pied. Les Canadiens pourront devenir les éleveurs et nos voisins des États les engraisseurs de bestiaux.

LES ANTILLES COMME MARCHÉ POUR L'ÉCOULEMENT DES ANIMAUX.

Si l'on consulte le rapport ci-annexé de l'inspecteur William Jakeman, M.V., d'Halifax, l'on verra que 125 bestiaux, 3,246 moutons et 833 chevaux ont été exportés de ce port à la Jamaïque, aux Bermudes et à Demarara, Antilles, commerce qui peut considérablement se développer maintenant qu'une ligne directe de steamers existe avec la Jamaïque.

ANIMAUX REFUSÉS ET DÉTENUS PAR LES INSPECTEURS.

Refusés et envoyés à l'abattoir pour cause d'actinomycose.	71 bestiaux.
Détenus temporairement pour cause de blessures.....	18 “
“ “ “	9 moutons.
“ “ de grippe.....	35 chevaux.
“ “ de gourme.....	10 “

Je suis très heureux de dire que les fonctions d'inspecteur ont été remplies d'une façon satisfaisante dans les ports maritimes, à Montréal par les Drs Baker, M.V.C., C.M. McEachran, M.V.C. et B.A. Sugden, M.V.C.; à Québec par le Dr J. A. Couture, M.V.C.; à Saint-Jean, par le Dr Frink, M.V.; à Halifax, par le Dr William Gakeman, M.V.C.; à Charlottetown, I.P.-E., par M. A. A. Leckie, M.R.C.M.V. L'on trouvera ci-annexés les rapports de ces messieurs.

EXPORTATION DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le gérant général du trafic du chemin de fer Canadien du Pacifique a eu l'obligation de me donner l'état suivant des bestiaux, moutons, cochons et chevaux que cette compagnie a transportés du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest du 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898 pour être exportés des ports canadiens.

Bestiaux	33,075
Moutons	1,348
Cochons
Chevaux.....	28

En sus, il a été exporté du Manitoba aux États-Unis :

Par voie de Deloraine.....	Bestiaux. 3,315
“ Emerson.....	2,780

QUALITÉS PARTICULIÈRES DU CANADA POUR L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX.

Nul pays n'est plus propre à l'élevage des animaux. De l'Atlantique au Pacifique cette industrie peut s'exploiter avec profit, et c'est aujourd'hui le moment pour le cultivateur canadien de diriger son attention à l'élève du bétail pour la boucherie. Qu'il n'encombre pas sa ferme, toutefois; on ne peut apporter trop d'attention à la qualité; la nourriture et le travail que l'on donne, en réalité, au bétail inférieur et au bétail supérieur, diffèrent de très peu, mais les deniers que produit la vente diffèrent considérablement, de même que la demande du bétail de premier ordre. Les avantages pour un cultivateur d'avoir un troupeau de bestiaux de bonne race sont

très considérables. Ses animaux consomment son foin, ses racines et autres aliments, et par la vente des animaux il en obtient indirectement un meilleur prix qu'il ne pourrait en obtenir sans cela. De plus, le soin des bestiaux lui donne ainsi qu'à sa famille de l'emploi durant l'hiver. En sus de la culture des racines et autres produits pour la nourriture de ses animaux donne au cultivateur un double bénéfice:

1. Elle lui fait connaître les meilleures modes de culture que requièrent ces produits.

2. Elle augmente la valeur de son bien grâce à une bonne culture et à un bon engraissement du sol que donne le fumier des bestiaux.

Règle générale, il pourra vendre facilement le bétail dont l'élevage aura été bien fait. L'élevage des animaux est aussi un emploi très intéressant, de nature à empêcher dans une grande mesure les fils et les filles des cultivateurs de s'en aller dans les villes.

NÉCESSITÉ DE SANG NOUVEAU.

Je dois de nouveau répéter qu'il y a nécessité urgente d'améliorer les animaux canadiens par l'infusion de sang nouveau; c'est ce dont m'a convaincu un voyage que j'ai fait récemment à Liverpool. L'extrait suivant de mon rapport spécial, page 6, exprime mes impressions:—

"Nous avons trouvé dans les parcs une consignation de bestiaux gras, propriété de J. W. Snell, qui, je le présume, étaient à juste titre proclamés le troupeau d'animaux canadiens les mieux élevés et les mieux engraisés qui aient débarqué durant la dernière campagne de navigation. Le monsieur qui nous guidait remarqua: 'Quel dommage que tous nos bestiaux canadiens ne soient pas comme ceux-ci.' Ceci provoqua une observation qui venait à l'appui de ce que je disais au bas de la page 4 de mon rapport annuel pour 1897, savoir: 'Il est évident pour tout observateur intéressé que d'année en année le bétail canadien recule sous le rapport de la qualité, et le temps est venu de l'améliorer par l'importation d'un sang nouveau de l'étranger.'

"L'on nous fit voir un grand nombre de bestiaux américains venant évidemment du fond de l'ouest. C'étaient de bon gros animaux, mais susceptibles d'un engraissement plus complet. L'on nous montra aussi une consignation de bestiaux de la République Argentine, et je vis ici des preuves convaincantes des qualités de ce pays-là pour l'élève des animaux." Les éleveurs de ce pays ont récemment importé des animaux des meilleures races en Angleterre, et il s'en suit que leurs bestiaux se sont beaucoup améliorés, preuve convaincante des avantages qu'il y a à retirer de l'emploi d'animaux de race améliorée pour la reproduction.

"Si nous pouvons profiter de notre voisinage des marchés anglais, voisinage plus rapproché que ne l'est le leur, il nous faut aussi produire des bestiaux des races les plus améliorées et les plus profitables.

"Aux yeux d'hommes du métier, ces races sont les 'Courtes-Cornes' (race écossaise de préférence), les Polled-Angus, les Galloways, les Herefords et les South-Devons (race plus grosse que les North-Devons) et les Sussex.

"La vigoureuse race écossaise des Courtes-Cornes est celle que l'on prise le plus pour le Canada."

L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX DEVRAIT RECOMMENCER.

Que l'élevage des chevaux puisse encore se faire avec profit, la chose n'offre pas de doute. Cette division de l'élevage des animaux a vu ses plus mauvais jours. La rareté des bons chevaux pour toutes les fins se fait beaucoup sentir dans tous les centres populeux et les grandes villes.

L'abandon général de l'élevage de chevaux, tant en Canada qu'aux Etats-Unis depuis près de dix ans, produit aujourd'hui son effet sur le nombre de chevaux propres à vendre, et partant sur le prix. Les chevaux canadiens sont aujourd'hui bien connus et beaucoup appréciés en Angleterre, et le cultivateur canadien qui

Agriculture.

élève des chevaux de voitures, de selle et de trait de bonne qualité et de bonne race, en portant attention à la taille, à l'ossature et au mouvement, *n'aura pas de difficulté à réaliser de jolis profits*. Toutefois rien que ce qu'il y a de mieux ne paiera. Les races qu'on trouvera les plus profitables sont les pur-sang croisés et les gros chevaux de trait; les premiers s'obtiennent le mieux par le croisement des étalons pur-sang de grande taille et de forte ossature avec la jument canadienne qu'on attelle aux carrosses et aux "express". L'on devra dans le choix apporter une attention particulière à la taille, à l'ossature, à l'allure et au caractère. L'on devra éviter, une ossature légère, des pieds plats, une allure imparfaite, des flancs longs, des cous courts, des grosses têtes, des caractères lourds et des couleurs pâles. Les soins d'un bon cheval coûtent un peu plus que ceux que l'on apporte à élever une rosse. Elever ce qu'il y a de mieux, rien que ce qu'il y a de mieux, et donner aux jeunes poulins les soins et l'attention nécessaires. Pour les chevaux de trait les Clydesdales et les Shires sont les plus profitables; chez eux la taille est très importante; plus leur poids se rapprochera de la tonne plus ils auront de la valeur pour l'exportation. Ces chevaux ne peuvent se reproduire qu'en employant de coûteux étalons importés; des chevaux de trait de taille moyenne ne sont pas aussi profitables. A Londres, à Liverpool, à Glasgow et dans d'autres grandes villes l'on se sert en grande partie de chevaux de 1,200 à 1,500 livres pour les omnibus et les voitures de distribution de marchandises. Pour se vendre facilement, ils doivent avoir toutefois une bonne jambe et une allure rapide; catégorie qu'on a difficilement trouvée en Canada. Cette espèce peut s'obtenir en employant de grands étalons de fiacre et de grandes juments choisis.

On ne doit pas oublier, cependant, qu'à moins qu'on se donne la peine de développer l'allure chez le poulain, l'on ne peut s'attendre de l'obtenir chez le cheval fait; mais en soignant la conformation, l'allure se développera facilement par l'éducation.

Il est vrai que pour un bon cheval la couleur n'est jamais nécessaire; tout de même les couleurs pâles et trop de blanc diminuent, règle générale, la valeur et les chances de vente de la plupart des chevaux.

INSPECTION D'ANIMAUX SUR PIED.

Le tableau qui suit fera voir le nombre et l'espèce d'animaux sur pied importés des différentes stations de quarantaine du Canada.

	Bestiaux.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Chèvres.	Mules.
Halifax, N.-E.	17	3		2		
Charlottetown	2	4				
Saint-Jean, N.-B.	25*	3				
Québec, Qué	116	2	318	52	1	
Sarnia, Ont	28			73		
Emerson, Man	12			150		
Deloraine, Man		2,000				
Macleod, Alta.	312	3,144				
Victoria, C. B.	36	481	6,937	3		416
Vancouver, C.-B.	1,101	558	448			93
Nelson, C.-B.	73	242				
Osoyoos, C.-B.	4	505				94
Total	1,726	7,042	7,703	280	1	603

* 17 veaux sont nés à la quarantaine, et il en est mort un.

L'on verra que le nombre de chevaux importés aux quarantaines du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique a été très considérable, plus de 7,000 têtes. L'on ne peut guère dire que c'était pour améliorer les animaux du Canada; de fait ces animaux étaient pour la plupart épuisés, et de petites juments

et de petits chevaux de ville de toutes sortes en route pour le Klondyke, et dont la majeure partie n'avaient aucune valeur et avaient été amenés à très bas prix pour être ensuite vendus aux chercheurs d'or à grands profits. Les habitants d'Alberta ont beaucoup réclamé de ce qu'ayant de nombreux troupeaux de chevaux à vendre ils n'ont pu le faire à cause de cette concurrence américaine, et on a suggéré d'imposer une valeur minime pour prélever des droits de douane, en alléguant que la plupart de ces chevaux étaient inscrits en douane à une valeur absolument trop basse.

La question mérite assurément l'attention du ministre des douanes.

L'on remarquera aussi que le nombre de bestiaux importés dans la région des ranches est à peu près nul si on le compare au nombre de bestiaux importés des années précédentes; ceci s'explique par les prix élevés qui règnent dans les Etats du Montana, de l'Orégon et de Washington. La plupart des animaux de reproduction s'achètent aujourd'hui dans l'Ontario.

Ainsi que je le fais observer dans une autre partie de ce rapport, toute une importation de "courtes-cornes" de race, sauf une exception, a été condamnée pour cause de tuberculose, et sur quatorze bestiaux suisses trois ont aussi été condamnés après avoir subi l'épreuve.

L'on ne saurait trop faire comprendre aux importateurs qu'ils devraient faire subir l'épreuve aux animaux qu'ils achètent avant d'être expédiés de l'étranger, car, s'ils ne sont pas accompagnés de certificats satisfaisants, il leur faudra subir l'épreuve avant de quitter la quarantaine.

Je suis heureux de dire que l'inspection des quarantaines a été faite d'une façon très satisfaisante par les inspecteurs des différentes stations.

TUBERCULOSE.

Au cours de l'année il s'est fait de grands progrès dans tout le Canada dans le sens de la diminution du nombre d'animaux atteints de cette maladie. Pour y arriver maints facteurs ont été mis en œuvre, et le plus important a été la propagation de renseignements sur la nature réelle de la maladie, sur les dangers qu'elle offre à la vie des hommes et des animaux, sur sa nature contagieuse et sa puissance pour se communiquer de l'animal à l'homme et de l'homme à l'animal. Les épreuves que des vétérinaires officiels ont fait subir à des troupeaux à l'aide de la tuberculine ont été d'un très grand secours, non seulement en ce qu'elles permettaient aux propriétaires de découvrir les animaux malades, ce qui ne pouvait se faire par d'autres moyens connus, mais parce qu'elles ont tranquilisé l'esprit d'un bon nombre en leur prouvant que leurs troupeaux étaient indemnes de cette maladie dangereuse.

Les règlements qui exigent que tous les animaux à reproduction et toutes les vaches à lait subissent l'épreuve avant d'entrer ou en entrant dans les Etats-Unis, ont eu l'effet d'amener les éleveurs qui comptent sur ce pays pour vendre leur produit, à purger leurs troupeaux de cette maladie. Il serait difficile d'apprécier les avantages pour l'industrie de l'élevage et la santé publique dans tout le Canada de ce qui s'est fait en une seule année, et ce, à relativement peu de frais pour le pays. Il faut espérer que ce bon travail se continuera et s'étendra jusqu'à ce que cette maladie, la seule contagieuse qui virtuellement existe en Canada, ait disparu.

Durant l'année l'on a obtenu d'une source ou d'une autre beaucoup de renseignements précieux d'une nature pratique, et certains points douteux ont été fixés tant par nos propres recherches que par celles d'autres.

Comme on le verra en consultant mon rapport spécial de mes visites aux laboratoires de savants européens qui travaillent à se renseigner sur cette maladie et sur le moyen de la traiter, j'ai eu particulièrement l'occasion de discuter maintes thèses (voir page 32 du rapport d'un voyage en Angleterre et sur le continent) avec le professeur M. Nocard en France, le professeur Ostertag en Allemagne et le professeur Bong au Danemark.

LA TUBERCULINE COMME MOYEN D'ÉPREUVE.

Le professeur Nocard croit fermement à l'efficacité de la tuberculine comme moyen d'épreuve. Il dit qu'elle ne ment jamais et il pense que dans les cas où l'on croit

qu'elle erre, si l'on en faisait une recherche minutieuse l'on trouverait très fréquemment le tubercule à la bifurcation de la trachée-artère,—quelquefois dans une articulation ou un os,—mais si la tuberculine donne une réaction le tubercule se trouve. Le professeur Osterbag est aussi un ferme croyant en son exactitude. Le professeur Bang doute de son efficacité absolue; il juge que 85 pour 100 représentent le maximum de son exactitude. Ils s'accordent à dire que dans tous les cas d'infection du pis le lait est dangereux. Nocard ne croit pas le lait dangereux si le pis n'est pas malade, mais par précaution il recommande que tout le lait avant de sortir des crèmeries soit stérilisé en portant sa température à 185° Fahr.

M. Nocard, parlant du danger de manger de la chair d'animaux tuberculeux, a déclaré que si l'on pressait la chair d'animaux atteints d'une tuberculose avancée, et si l'on en injectait le jus dans le péritoine d'un cochon d'Inde, la chose produirait invariablement la tuberculose; cependant l'on pourrait nourrir l'animal longtemps pour les muscles et il n'en résulterait pas de tuberculose; voilà pourquoi il est d'avis que le danger d'ingestion de la chair d'animaux tuberculeux est mince. Le professeur Ostertag partage le même avis. Le professeur Bang confirme ce qu'ils disent de la virulence des pis malades et il croit aussi que le lait a parfois des propriétés contagieuses sans que le pis soit malade, vu que parfois les bacilles peuvent s'introduire dans le sang et de là dans le lait dans le pis.

Dans ce pays-ci notre expérience de la tuberculine est qu'une erreur se présente rarement. Sur les 100 autopsies faites par le Dr A. E. Moore, de Montréal, qui s'occupe spécialement de faire subir l'épreuve aux bestiaux, le tubercule s'est trouvé dans chaque cas; sur les 16 bestiaux abattus à la station agronomique centrale il n'y a eu qu'un seul animal chez qui le tubercule n'a pas été découvert. Sur les dix vaches abattues à la station d'Outremont, l'on a trouvé le tubercule dans chaque cas, bien qu'aucune ne donnait les symptômes de clinique. Sur les sept veaux abattus il n'y a eu réaction chez aucun et pas un seul était atteint. Dans une ferme des cantons de l'Est 27 animaux ont été soumis à l'épreuve et le Dr Moore et moi n'avons trouvé le tubercule chez chacun. Nous pourrions multiplier des cas semblables.

PROPRIÉTÉS CONTAGIEUSES DU LAIT.

Il a été suffisamment prouvé que le lait de pis malades est dangereusement virulent, ainsi qu'on le verra par l'extrait suivant de la commission royale britannique sur la tuberculose (page 17, paragraphes 60, 61, 62): “D'après notre expérience, donc, la condition requise pour que le lait de vaches tuberculeuses puisse produire la tuberculose chez les consommateurs de leur lait est la maladie tuberculeuse de la vache dont le pis est atteint, il faut remarquer que cette affection du pis n'est pas particulière à la tuberculose d'une phase avancée, mais elle peut se trouver aussi dans les cas légers.”

Encore au sujet de cette maladie, le Dr Martin nous écrit: “Le lait des vaches atteintes de tuberculose au pis possède une virulence qu'on ne peut que qualifier d'extraordinaire, chez tous les animaux qu'on a inoculés de ce lait la tuberculose s'est déclarée sous sa forme la plus rapide.”

Le Dr Woodhead, étudiant pour son propre compte les effets du lait non bouilli parle dans les mêmes termes de cette virulence du lait sorti d'un pis tuberculeux et inoculé chez des animaux. Les deux observateurs ont eu l'occasion de se servir du lait d'une vache chez laquelle la tuberculose n'existait que dans le quart du pis et ils constatèrent que le lait des trois autres quarts était parfaitement inoffensif après l'inoculation; mais le lait mêlé pris des quatre trayons était à toute apparence tout aussi virulent que le lait du quart malade. Le beurre, le lait écrémé, le petit lait provenant d'une vache dont le pis était tuberculeux, à l'aide des procédés ordinaires, mais avec toutes les précautions pour se prémunir contre l'infection accidentelle des appareils employés pour la fabrication, tous contenaient des matières tuberculeuses activement préjudiciables aux animaux inoculés.

Et non seulement la virulence mais la rapidité avec laquelle le lait peut exercer sa puissance pernicieuse ont attiré l'attention du Dr Woodhead. Il dit: “Un point important est que la propagation du tubercule dans le pis se fait avec une rapidité

alarmante ; c'est ce que j'ai pu constater chez les vaches qui étaient soumises à une observation constante, mais j'ai aussi remarqué, dans plusieurs occasions, au cours de l'intervalle entre les inspections de quinzaine faites avec un médecin vétérinaire, que la maladie s'étaient sensiblement développée. Il peut se faire, naturellement, que le premier symptôme était passé inaperçu à l'inspection antérieure, mais qu'il en soit ainsi ou non, la propagation de la maladie était si rapide qu'elle donnait lieu de s'alarmer. L'absence même de tout indice précis à la première phase est un des plus grands dangers de cet état", et le Dr Martin et le Dr Woodhead insistent tous deux sur le fait "qu'on ne doit pas permettre à un animal tuberculeux quelconque de rester dans un troupeau.

Il s'en suit que si le lait provenant d'un pis malade est à ce point virulent chez les animaux, il sera également dangereux comme aliment pour l'homme, d'autant plus que le quart d'un pis malade met l'infection dans le lait des trois quarts lorsqu'il y est mêlé ; le lait d'un seul pis malade peut rendre le lait d'une grande laiterie contagieux pour les veaux, les enfants et les vieillards ; et bien qu'il ait été établi qu'ordinairement il ne se trouve pas de bacilles tuberculeux dans le lait de vaches dont le pis est sain, il a aussi été démontré que la communication de la maladie au pis est souvent rapide et qu'elle peut passer inaperçue, de sorte que même sous l'œil de l'expert elle peut ne pas être découverte au début et une vache qui peut être inoffensive aujourd'hui peut demain être très dangereuse.

STATION D'OUTREMONT POUR L'ÉTUDE DE LA TUBERCULOSE.

Les expériences faites à la station d'Outremont viennent à l'appui des idées de Nocard et de Bang de même qu'à celles des docteurs Martin et Woodhead au sujet du peu de danger qu'offre l'ingestion du lait de vaches dont le pis est exempt d'infection.

Sur 7 veaux nourris de 6 à 9 mois au lait de vaches tuberculeuses chez qui la tuberculine provoquait une réaction, mais qui ne donnaient pas de symptômes de clinique et qui n'ont accusé que de légers progrès de la maladie lors de l'autopsie, pas un seul n'a donné des signes de réaction sous le coup de la tuberculine et l'on n'a pas trouvé de tubercules à l'autopsie. C'est un témoignage précieux à l'appui des idées d'autres personnes, et il faut conclure qu'à l'égard de l'infection du lait on doit principalement et énergiquement s'occuper du pis malade, d'autant plus que cette maladie peut échapper à l'observation ; à moins que le lait soit stérilisé, il est toujours dangereux de se servir du lait d'une vache tuberculeuse.

Ceci nous enseigne que l'infection du lait chez les animaux est, pour la propagation de la maladie, un facteur bien moins important que d'autres que nous allons examiner.

LE TUBERCULE DE GLANDES DES BRONCHES EST TRÈS CONTAGIEUSE.

Nous pouvons diviser le bétail tuberculeux en animaux dont la maladie est *activement contagieuse* et animaux dont la maladie *peut être contagieuse*. Dans la première catégorie nous devons inclure ceux dont les pis sont malades, ce dont nous avons parlé plus haut, et ceux chez qui il y a tubercule dans les organes respiratoires, les intestins, les rognons, l'utérus et le foie.

TUBERCULE DES ORGANES RESPIRATOIRES.

Cette catégorie est de beaucoup la plus importante et la plus dangereuse. Cette remarque s'applique également à l'homme et à l'animal. La tuberculose bronchiale et pneumonique est un foyer constant de bacilles tuberculeux qui, s'échappant par les voies respiratoires, sont expectorés par la toux et vont sécher sur les planches ou les murs d'où les détachent facilement des courants d'air de la pièce ou du parc, produisant ainsi la plus certaine de toutes les infections de cette maladie, à savoir :— l'infection de la poussière, ou l'infection par l'inhalation.

Agriculture.

Une vache ou un taureau atteint de tuberculose bronchiale peut infecter un nombreux troupeau et un grand bâtiment, tout comme une personne consomptive dans une maison peut infecter d'autres personnes habitant la maison et rendre la maison dangereuse pour ceux qui y entrent. Sur les centaines d'autopsies faites par les vétérinaires officiels, l'on a trouvé presque chaque fois qu'il y avait tubercule aux glandes des bronches, c'est pourquoi chacun de ces animaux, qu'il y eut ou non tubercule dans le lait, était une menace pour la santé des autres animaux et des personnes qui en prenaient soin.

L'expérience que j'ai acquise à l'égard de cette maladie dans tout le Canada au cours des dernières trente années me permet de parler de nombreux troupeaux qui ont été décimés par l'introduction au milieu d'eux d'animaux tuberculeux. L'expérience du général Laurie dans la Nouvelle-Ecosse a été très amère. Il a totalement perdu un magnifique troupeau de Devons à cause d'un taureau importé d'Angleterre et qui était tuberculeux. A la station agronomique centrale, à Ottawa, on a perdu un grand nombre d'animaux à cause d'animaux tuberculeux qu'on avait achetés. Je pourrais citer maints troupeaux près de Montréal qui ont été exterminés et dont les propriétaires, forcés par les pertes qu'ils avaient essayées, ont dû abandonner l'élevage du bétail. Dans une circonstance, entre autres, un homme a perdu 80 têtes de cette maladie avant de comprendre ce que c'était et d'en réaliser la nature contagieuse. Dans ce cas particulier ses pertes étaient dues à un taureau tuberculeux importé des Etats-Unis et ses voisins perdirent plusieurs animaux qui avaient contracté la maladie de ce troupeau.

On ne peut trop insister sur le danger des vaches qui toussent, sans parler pour le moment du danger qu'il y a pour la santé et la vie humaine. Je dirai qu'une seule vache peut faire assez de mal pour faire passer un propriétaire de l'aisance à la pauvreté. Ce devrait être une annonce pour chaque école d'agriculture, et les mots : *gardez-vous d'une vache qui tousse* devraient toujours être sous les yeux des élèves. Je suggérerais que l'on en fit un *en-tête dans les cahiers d'écriture des écoles élémentaires*. Le Dr Moore cite le fait d'un cultivateur des cantons de l'est qui acheta pour quelques dollars une vieille vache qui était à une phase avancée de tuberculose. Elle ne passa que deux mois dans son troupeau. Ce dernier, composé de douze bêtes à cornes, fut soumis à l'épreuve, et la réaction se produisit chez tous les animaux sauf un, et à l'examen *post mortem* de ceux chez qui il y avait eu réaction il y avait commencement de tubercule.

La fréquence de l'infection des glandes des bronches est due à ce que l'infection s'est produite par inhalation (infection par la poussière); les bacilles de la matière expectorée des poumons malades et qui une fois séchée est disséminée dans l'air, s'introduisent dans les vaisseaux de sang des bronches et par le sang aux glandes bronchiales et paribronchiales, et arrêtés à la bifurcation de la trachée-artère, pénètrent dans la membrane muqueuse, et parvenant aux vaisseaux des glandes ils s'y établissent immédiatement et le tubercule se forme bien vite. Heureusement que tous les animaux d'un troupeau ne sont pas également prédisposés et que quelques-uns résistent à l'infection; il y a cependant des exemples où aucun animal n'échappe.

D'une importance presque égale au point de vue du danger, est l'infection des bâtiments. Combien de fois n'avons-nous pas vu des hommes perdre, par leur incurie en fait de désinfection, un second troupeau qu'ils s'étaient fait, à cause de l'infection des bâtiments, et combien d'exemples aussi pourrait-on citer de familles entières, même dans nos villes les plus éclairées, mourir les unes après les autres de tuberculose contractée au contact de parents consomptifs, ou encore d'avoir habité une maison infectée.

La tuberculose de l'utérus, du foie, des intestins et des rognons doivent aussi se classer au nombre des agents *activement contagieux*. Les bacilles dans ces cas, s'exhalant des fumiers, flottant dans l'air après avoir séché, sont aspirés et produisent la maladie.

L'on ne peut dire qu'un animal dont un organe ou un tissu est atteint de la tuberculose ne devient jamais contagieux, les bacilles peuvent s'introduire dans le sang et se porter à d'autres organes, et l'on ne peut pas toujours observer la propagation.

LE DEVOIR DES PROPRIÉTAIRES DE BESTIAUX EST ÉVIDEMMENT DE PRENDRE DES MESURES PRÉSERVATIVES.

L'existence alarmante de la maladie en Angleterre, en France, en Allemagne et au Danemark devrait être pour l'éleveur canadien un avertissement d'être extrêmement sur ses gardes et ne pas importer d'animaux tuberculeux, et comme il peut se reposer sur la tuberculine si on en fait un emploi honnête, pour y découvrir la maladie dans près de cent pour cent des cas, il n'y a pas d'excuse pour qu'il en néglige l'épreuve.

Je crois, toutefois, de mon devoir de conseiller aux éleveurs de faire eux-mêmes l'étude de l'épreuve et de voir à ce qu'on n'emploie qu'une tuberculine efficace et que l'épreuve se fasse tel que l'indique le bulletin officiel du département, et de n'acheter, pour aucune considération, un animal sans que l'épreuve ait été faite.

À la quarantaine des bestiaux, à la Pointe-Lévis, notre expérience des résultats de l'épreuve faite par les vétérinaires anglais a été très malheureuse. Dans le cas d'un malheureux importateur qui avait obtenu un certificat attestant que le bétail était exempt de tubercule, le troupeau fut de nouveau soumis à l'épreuve, en Canada, huit semaines après, et l'on constata que treize animaux sur quatorze étaient tuberculeux; une vache entre autres était dans un état si avancé de tuberculose qu'elle est morte de cette maladie à la quarantaine, et à l'examen *post mortem* l'on trouva que la tuberculose était très prononcée dans tout le système. Il est impossible d'apprécier le mal et les pertes qui auraient pu s'en suivre si ce troupeau était sorti de la quarantaine pour aller se disperser, un ici un là, dans peut-être une douzaine ou plus de troupeaux robustes; ou, en d'autres mots, il serait difficile de calculer ce qu'a sauvé à l'industrie canadienne du bétail l'épreuve de ce seul troupeau à la Pointe-Lévis.

Malgré cela et en face de maints exemples semblables, il y a dans le commerce d'importation des hommes qui, si on les laissait faire, importeraient des bestiaux sans épreuve, et quelques-uns vont même jusqu'à crier bien fort que l'épreuve a l'effet d'empêcher l'importation. Il est, certes, heureux pour les éleveurs canadiens que l'épreuve empêche cette véritable plaie bovine de se répandre davantage par de nouvelles importations.

Combien de fortunes auraient été sauvées aux rois du bétail d'il y a vingt ans et qui spéculaient sur les Courtes-Cornes Bates à des prix variant de \$12,000 à \$45,000 par tête, s'ils avaient pu diagnostiquer par la tuberculine l'état tuberculeux des animaux sur lesquels ils plaçaient des fortunes. La découverte de Koch arriva trop tard pour nuire à ceux qui faisaient le commerce d'animaux d'une valeur presque fictive, ou pour sauver comme cela aurait pu se faire, des sommes considérables payées pour des animaux malades.

Elle n'est pas venue trop tard, cependant, pour permettre aux propriétaires de bestiaux d'aujourd'hui de voir à ce qu'on ne leur glisse pas d'animaux malades. L'on ne peut soulever d'objection soutenable à ce qu'on fasse subir une nouvelle épreuve en Canada. La tuberculine telle que préparée ne contient que la toxine des bacilles de tubercule. Elle est parfaitement stérilisée, et par la nouvelle méthode de Koch elle est soumise à une pression qui fait qu'il est impossible qu'il reste un organisme vivant, et elle ne pourrait conséquemment provoquer la tuberculose; de fait elle ne peut faire aucun mal. Des erreurs ont été commises, des animaux malades ont été importés. N'est-il pas entièrement de l'intérêt du propriétaire, s'il importe dans le but d'augmenter ou d'améliorer son propre troupeau, pour avoir une nouvelle garantie contre une maladie infectieuse, de faire subir une nouvelle épreuve à ses animaux et cela sans qu'il lui en coûte.

S'il n'est pas un éleveur mais un spéculateur, c'est alors évidemment le devoir du gouvernement d'ordonner une nouvelle épreuve, pour empêcher les manœuvres frauduleuses qui entraînent un aussi grand mal national pour une de nos plus importantes industries.

L'on prétend que certains propriétaires refusent de vendre absolument plutôt que de vendre à la condition de soumettre les animaux à l'épreuve; alors mieux vaut ne pas acheter du tout que d'acheter des animaux malades. Un éleveur qui

voit que son troupeau est exempt de maladie ne refusera pas de soumettre ses animaux à l'épreuve. Il arrive qu'actuellement il y a une demande considérable de taureaux de race dans la région des ranches de l'Alberta, où jusqu'ici la tuberculose n'est guère connue,—il est donc assurément du devoir des ranches de se donner la main pour empêcher la maladie de s'introduire en insistant pour que chaque animal d'élevage au moins (il serait encore mieux si l'on y comprenait aussi les animaux d'engraissement) subisse l'épreuve avant d'entrer dans les ranches. Il n'est que juste que les troupeaux de ce pays soient mis à l'abri de cette menace; et ceci devrait se faire immédiatement avant qu'il soit trop tard.

Aujourd'hui est le moment d'agir, vu qu'il s'expédie un grand nombre de tauraux au Manitoba et à l'ouest; la demande ferme et la réduction des prix de transport des animaux de race favorisent ce commerce, et les propriétaires de bestiaux de l'ouest seraient aveugles sur le compte de leurs propres intérêts s'ils ne prenaient pas une attitude inflexible pour empêcher l'introduction de la tuberculose.

ÉTUDES FAITES A LA STATION EXPÉRIMENTALE D'OUTREMONT.

Conformément à vos instructions, j'ai fait ériger à Outremont un bâtiment spécialement disposé pour le travail des recherches et j'y ai fait amener 10 vaches de la station agronomique centrale d'Ottawa, qui avaient toutes accusé réaction sous l'épreuve de la tuberculose, bien qu'aucune donnât de symptômes cliniques qui permettent de diagnostiquer la maladie; une seule avait une tumeur de la grosseur d'un œuf que nous supposons tuberculeuse. Six des vaches eurent des veaux soit peu avant d'être amenés à la station ou durant le temps qu'elles y séjournèrent, et l'on en acheta un, ce qui fit sept veaux. Ces veaux, joints à un grand nombre de cochons d'Inde et de lapins servirent aux expériences.

Le professeur J. G. Adami, de l'université McGill, fut nommé pour diriger les expériences dans le but particulier de déterminer jusqu'à quel point le lait de ces vaches était contagieux soit en le donnant à boire aux veaux ou par des injections intra-péritonales de lait concentré. Dans l'accomplissement de ce travail, de même que dans le travail plus détaillé de laboratoire comprenant des observations microscopiques et bactériologiques, il a eu le concours habile du Dr C. F. Martin; ils ont fait un rapport collectif. [Voir annexe n° 39.]

L'étude de ce rapport nous permet d'arriver aux conclusions suivantes qui établissent les faits ci-après énoncés et nous confirment dans l'idée que nous avions avant, à savoir:—

1. Que l'épreuve de la tuberculose est sûre dans chaque cas à la première injection, mais on ne doit pas s'y fier pour les épreuves subséquentes. Sur sept vaches chez qui il y avait eu réaction sensible, six semaines auparavant à Ottawa, deux seulement accusèrent une réaction définie; trente jours plus tard les dix vaches ayant été de nouveau injectées de la tuberculine, une seule des sept qui avaient précédemment subi l'épreuve accusait réaction (n° 1), et deux des trois autres (5 et 9). Trois mois après les n° 4 et 7 furent injectées d'une double dose de tuberculine sans réaction, et cinq jours après l'on donna des injections de quadruples doses aux mêmes vaches avec les mêmes résultats.

Ces expériences viennent à l'appui des constatations des vétérinaires du continent d'Europe, à savoir, que l'on ne doit pas compter sur les épreuves répétées à moins qu'il ne se soit écoulé plusieurs mois, et même alors elles peuvent manquer et manquent dans plusieurs cas.

2. Qu'il est difficile de trouver les bacilles de tubercule dans le lait dans les cas diagnostiqués par la tuberculine et où il n'existe pas de lésions du pis, et que l'ingestion de ce lait par les veaux n'est pas aussi dangereuse qu'on le croit ordinairement. Sur les sept veaux nourris durant six à neuf mois au lait de ces vaches tuberculeuses, pas un seul contracta la maladie; la maladie ne se produisit pas non plus chez les 46 cochons d'Inde ou les 42 lapins inoculés à l'aide du lait de ces animaux, sauf trois cependant, soit: deux cochons d'Inde et un lapin, ou, en d'autres mots, un peu plus de 4 pour 100 des cochons d'Inde inoculés ont succombé; et plus de 2 pour 100 des lapins inoculés sont devenus tuberculeux. Deux cochons d'Inde inoculés de lait

auquel on avait ajouté une faible quantité d'une culture de bacilles de tubercule ont bientôt donné des symptômes de plus en plus accentués de la maladie.

A l'aide de l'épreuve de la tuberculine l'on peut découvrir les moins virulents et les séparer des animaux sains; les animaux de valeur peuvent être isolés et tenus séparés de ceux chez qui il n'y a pas réaction. Les veaux, si on les enlève à leurs mères tuberculeuses dès qu'ils sont nés, peuvent être sains et, comme le démontrent les expériences faites à Outremont, même s'ils sont nourris du lait de leurs mères, ils peuvent échapper à la maladie. Nous ne recommanderions pas toutefois de donner en nourriture le lait des vaches qui accusent réaction à moins qu'il ne soit stérilisé en portant sa température à 187° F.

SUSPENSION TEMPORAIRE DES EXPÉRIENCES À OUTREMONT.

Les commissaires des écoles protestantes d'Outremont s'étant objectés au voisinage de cette station à leur école, et tous les animaux ayant été détruits, l'on a jugé opportun de transporter le bâtiment à un autre lieu approuvé par les autorités municipales, et à l'usage duquel, à titre de station expérimentale, même les plus exigeants ne peuvent soulever d'objections.

ÉPREUVE FAITE GRATUITEMENT PAR LES VÉTÉRINAIRES DE L'ÉTAT.

Les éleveurs d'animaux n'ont pas aussi généralement profité des services des vétérinaires de l'État pour faire l'épreuve de leurs animaux qu'ils auraient dû le faire. L'ignorance de l'épreuve et la crainte de pertes pécuniaires en ont empêché plusieurs de faire subir l'épreuve à leur troupeau.

Il peut se faire aussi que quelques-uns craignaient voir leurs soupçons se confirmer. Une agitation injustifiable provoquée par quelques personnes intéressées contre l'épreuve a eu quelque effet local et a empêché qu'on adoptât partout ce moyen presque infailible de diagnostiquer cette maladie dans les cas où elle ne peut l'être par tout autre moyen. Au cours de l'année dernière, 5,698 animaux ont subi l'épreuve officielle, et sur ce nombre il en a été trouvé 508 de tuberculeux. L'on doit se rappeler que ces épreuves ont été faites sur des troupeaux que l'on savait atteints de la maladie, de sorte que les 10 p. 100 qu'on a découverts ne sont pas une proportion considérable; mais on ne doit en aucune façon dire que ce chiffre indique l'existence de la maladie en Canada. Les chiffres qui précèdent ne comprennent pas les animaux soumis à l'épreuve pour l'exportation aux États-Unis.

PEUT-ON FAIRE DISPARAÎTRE LA TUBERCULOSE.

D'année en année j'affirme qu'on peut le faire, et je suggère qu'on devrait le faire. Comme on le verra par ce qui a été dit plus haut, de grands progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'expérience d'une autre année est venue confirmer mon opinion que cette maladie existe bien moins en Canada que dans des pays plus peuplés et plus anciens, et qu'il est incontestablement encore en notre pouvoir de l'extirper de nos troupeaux à peu de frais si l'on songe aux avantages présents et futurs pour l'industrie du bétail et la santé publique en Canada.

Grâce à une plus grande dissémination de renseignements sur la nature de cette maladie et sur la façon dont elle se propage, l'on espère qu'elle diminuera peu à peu dans le pays et qu'avant longtemps elle arrive au point où l'on pourra employer des mesures plus drastiques qui pourront la faire complètement disparaître.

CONSEILS UTILES AUX INSPECTEURS VÉTÉRINAIRES POUR LES GUIDER DANS L'ÉPREUVE DE LA TUBERCULOSE.

Voyez avant de quitter votre cabinet pour aller à la ferme, à ce que vous ayez assez de tuberculine pour le nombre de bestiaux appelés à subir l'épreuve, et qu'elle soit diluée toute prête à servir (celle qu'envoie le département est diluée d'avance.)

Agriculture.

Voyez à ce que vos seringues et vos aiguilles soient stérilisées et en bon état.

Apportez vos désinfectants, vos ciseaux, votre éponge et votre alène. Lorsque vous aurez un grand nombre d'animaux à soumettre à l'épreuve, voici comment vous économiserez du temps : employez simultanément trois thermomètres, vous devrez pour cela avoir l'aide d'un homme qui les mettra en place et verra à ce qu'ils ne tombent pas et ne se brisent pas ; vous-même vous lirez la température et en prendrez note. Souvent il arrivera qu'un propriétaire pourra faire la chose pour vous pour vous économiser du temps. Deux températures suffiront avant l'injection ; plus vous y mettrez de calme plus vous irez vite. Si vous êtes adroit vous pouvez prendre et noter les températures de trois animaux par chaque cinq minutes.

Pendant que vous êtes à prendre la température, un autre homme devra raser le poil à l'endroit où l'injection doit être faite et y laver la peau bien nette, le tout doit avoir trois pouces de diamètre. Chaque propriétaire est tenu de fournir l'aide nécessaire ; ceci doit se régler d'avance.

INSTRUCTIONS POUR L'INJECTION DE LA TUBERCULINE.

Ne soumettez pas à l'épreuve un animal dont la température est par trop élevée, ou une vache pleine si ce n'est deux mois avant l'époque où elle doit vêler ou bien trois semaines après.

Si les animaux sont peu nombreux commencez vers neuf heures, s'il y en a un grand nombre commencez plus tôt.

Un homme auquel les bestiaux sont habitués devra tenir la tête, vous devrez vous tenir à droite de l'animal et pouvoir l'atteindre par-dessus l'épaule, pourvu que sa taille et la vôtre vous permettent de le faire. Cette position amène l'animal à se serrer de votre côté au moment où vous le piquez au lieu de s'éloigner de vous ; ce qui fait que vous êtes moins exposé d'être rué ou de voir l'aiguille se briser s'il saute de côté comme il est apte à le faire.

Avant de piquer la peau, l'homme qui a rasé le poil devra épouger la partie avec une solution à 10 pour 100 d'acide carbolique ; cette solution agit comme désinfectant et d'anesthétique local. Ayez bien soin de voir que vous administrez la dose voulue, en tenant compte de l'âge et de la taille.

L'on ne changera pas la nourriture ou le traitement des animaux durant l'épreuve. A six heures le lendemain matin commencez à prendre la température. Bien que chez certains propriétaires on puisse leur confier le soin de prendre la température avant l'injection, vous devez toujours la prendre vous-même après ; elle devra se prendre toutes les trois heures durant douze heures à commencer de six heures le matin. Ayez particulièrement soin en remplissant les cartes d'indiquer les dates le nom et l'adresse du propriétaire ; remplissez la colonne des *maxima* et la colonne des observations comme l'indique l'en-tête.

APHTE SPORADIQUE OU TEIGNE.

La présence de cette maladie chez des animaux des alentours de Pétrolia et de Tilbury, Ontario, dans des proportions quelque peu considérables, a été de ma part l'objet d'une enquête et d'un rapport au mois d'octobre dernier. Je vais ici ajouter à ce rapport.

Cette maladie se présente de temps à autre dans certaines parties du Canada et des Etats-Unis à des intervalles irréguliers, et sans que nous ayions pu jusqu'ici en découvrir la cause. Elle provient de dérangements de digestion après avoir mangé certaines herbes qui poussent de temps à autre, particulièrement en automne, et qui ont certaines propriétés toxiques déterminant des éruptions vésiculaires plus particulièrement du côté de la membrane muqueuse de la bouche, aux gencives, aux lèvres, au col dental et, dans certains cas par sympathie, aux pieds.

En 1890, cette maladie se déclara dans des proportions quelque peu considérables dans l'Etat du Maryland et traversa l'Etat, s'abattant sur dix comtés et créant beaucoup

d'inquiétude à cause de la ressemblance de ses symptômes sous certains rapports à ceux de la maladie des pieds et de la bouche.

Lorsqu'elle s'est récemment déclarée dans l'Ontario, la maladie ne s'est pas répandue dans des proportions alarmantes et n'offrait aucun caractère contagieux. Comme on le verra par le rapport, dans un cas particulier une vache et une génisse se sont trouvées dans un pâturage avec trente autres bestiaux et, seuls ces deux animaux ont été atteints. Dans un autre cas une vache isolée et n'ayant aucune communication avec d'autres bestiaux a été gravement atteinte, et son veau qui la suivait et se nourrissait de son lait n'a pas contracté la maladie.

On peut appeler cette maladie une fièvre aphteuse sporadique d'une nature non contagieuse qui affecte la bouche et les espaces interdigitaux des pieds, ordinairement peu maligne, et qui disparaît si on la laisse faire dans une quinzaine de jours. La température ne s'élève que peu et ce n'est que rarement que la sécrétion du lait subit un temps d'arrêt prononcé. Dans certains cas la bouche devient très sensible; tout de même l'animal garde son appétit et mange avec avidité les aliments qu'il peut prendre sans heurter la membrane muqueuse sensible de la bouche. La sensibilité de la bouche s'indique par le mâchement, le claquement des lèvres et la bave qui coule de la bouche.

Les pieds, lorsqu'ils sont atteints, enflent, particulièrement dans les espaces interdigitaux et les fissures, d'où se dégage une matière purulente. L'animal boite plus ou moins; dans certains cas il boite à ce point qu'il reste couché et ne se lève qu'avec peine.

Lorsqu'on examine la bouche l'on trouve qu'en particulier la membrane muqueuse du col de la maxillaire, la mâchoire supérieure et la gencive qui entoure les incisives de la mâchoire inférieure sont écorchées, la membrane muqueuse épaissie et fendue comme si elle était brûlée au fer rouge. L'haleine est mauvaise, et dans certains cas la langue est plus ou moins prise et la mastication et la dilution gravement gênées.

Dans un rapport que j'ai reçu de J. M. Armstrong, de Tilbury, en date du 21 novembre, il dit: "Relativement aux animaux malades tous se sont complètement rétablis. Il s'est présenté un autre cas après votre départ, mais ce fut un cas très inoffensif et l'animal s'est bientôt rétabli.

M. Spencer Jupp, médecin vétérinaire, de Pétrolia, fait aussi rapport le 17 novembre et dit: "La maladie semble disparaître de la région. Nous n'avons eu que cinq cas depuis votre visite ici le 22 octobre. Pour ce que nous en savons la maladie n'est pas contagieuse vu qu'elle ne s'est pas répandue chez aucun autre troupeau."

Règle générale cette sorte d'éruption vésiculaire de la bouche chez les bestiaux et les chevaux disparaît lorsque les animaux sont amenés des pâturages et qu'il y a changement complet de nourriture.

Elle ne produit ultérieurement aucun effet pernicieux chez les bestiaux qui en ont été atteints.

RAPPORT SUR L'ÉTUDE DE LA MALADIE DONT LES BESTIAUX DE VICTORIA ET DE TILBURY, DANS LE COMTÉ DE KENT, ÉTAIENT PRIS À LA BOUCHE ET AUX PIEDS.

Arrivé à Pétrolia le 22 octobre, je me rendis chez M. Denham, qui avait signalé l'existence de la maladie et qui me renvoya au médecin vétérinaire, M. Jupp; celui-ci était absent de chez lui, mais son associé, M. Young, eut l'obligeance de venir me faire voir les animaux atteints à Pétrolia et dans les environs.

Le premier endroit que nous visitâmes fut la propriété de M. Pierce, dans la petite ville de Pétrolia. L'étable de M. Pierce se composait d'un bâtiment divisé en deux compartiments; dans un il y avait une vieille vache et une génisse et dans l'autre deux veaux. La vache et la génisse avaient été mises en pâturage dans un champ peu éloigné du village et dans lequel se trouvaient une trentaine d'autres bestiaux, jeunes et vieux; et seuls de tout le troupeau ces deux bêtes ont été atteintes.

Agriculture.

La génisse, d'une couleur rouge claire, était maigre et son poil était rude. Son nez était au vif et sensible. Le col de la maxillaire de la mâchoire supérieure était enflé et écorché et crevassé, le tout joint à des plaies irritées. Des plaies semblables existaient autour de la gencive des incisives inférieures. Le nez et les lèvres, particulièrement les angles de la bouche, étaient enflés. L'appétit était bon mais l'animal mangeait avec peine et difficilement à cause de la sensibilité de la bouche. Les espaces interdigitaux de tous les pieds étaient enflés et sensibles, et la sensibilité se restreignait aux parties malades. On y avait fait une application de goudron, de même qu'au nez. Elle était couchée et ses pieds étaient si sensibles que c'est avec peine qu'on a pu la faire lever. Ces symptômes chez cette génisse duraient depuis près de trois semaines.

A côté se trouvait une vieille vache rouge qu'on avait écornée; elle avait à la bouche de légères écorchures qui se guérissaient. Chez elle l'appétit était bon.

Dans les deux cas une bave s'échappait en fil de la bouche. La température chez les deux était de $101\frac{1}{2}$. La vieille vache n'avait pas de mal aux pieds, mais ses mouvements étaient un peu raide. Elle a été malade à peu près huit jours; on l'avait amenée du pâturage pour la mettre à l'étable trois jours avant.

L'état de la génisse, d'après la déclaration même de M. Pierce, avait été beaucoup aggravé par un traitement défectueux.

M. Pierce promet de mettre les deux veaux du compartiment voisin de l'étable à côté des bêtes malades pour voir si la maladie pouvait se communiquer.

Nous visitâmes ensuite la ferme de M. Morrison, près de Petrolia, et qui avait 27 têtes de bétail, dont trois avaient pris la maladie; deux étaient des vaches à lait. Chez elles la maladie était d'une nature peu maligne et aujourd'hui elles sont rétablies.

Chez une vache, alors sous traitement, la maxillaire était écorchée et la salive bavait de la bouche; et les espaces interdigitaux étaient enflés et sensibles. Elle boite et elle est raide. Son appétit est bon toutefois, elle est en bon état. La température est à $101\frac{2}{3}$. Le bord des paupières est sensible et il s'en dégage une matière purulente.

Cette vache n'avait pas eu de communication avec les deux autres. Il y avait avec elle 20 autres animaux dans le même champ. Nul des autres n'a été atteint.

Nous visitâmes ensuite le voisin de M. Morrison, M. William E. Gillett, près de Petrolia. Il avait une vieille vache noire qui faisait partie d'un troupeau de 12 animaux dans le même champ. Elle donnait des symptômes semblables à ceux que présentait la vache de M. Morrison. Elle était sous traitement depuis deux semaines. Les plaies de la bouche et des gencives se guérissent. Elle n'a pas de sensibilité aux pieds ou au pis. Sa température est à 101. Elle était isolée des autres et nourrie avec des aliments tendres.

Nous visitâmes ensuite la ferme de M. Stewart, près de Petrolia. M. Stewart a en tout 30 têtes de bétail, dont 16 sont dans une partie de la ferme et 14 dans une autre. Les 16 se composaient de 11 vaches et de 5 veaux. Dans ce troupeau cinq avaient pris la maladie, et deux veaux donnaient aussi des symptômes lors de ma visite; ces derniers étaient raides et boitaient; il y avait des blessures à la bouche, mais pas d'irruptions vésiculaires, par contre les cols des dents étaient enflés et crevassés.

Tous ces animaux sont en voie de rétablissement et rien n'indique que la maladie soit contagieuse.

A Wyoming je rencontrai M. Richard Coghlin, M.V., qui me fit part de cas semblables chez un nommé Isaac Fisher, qui a deux vaches dont une est atteinte, et chez un nommé William Dunn, propriétaire de trois bestiaux dont deux pris de la maladie. Il a dit qu'il y avait plaies au col de la maxillaire, que l'haleine était fétide, que les pieds et le pis étaient intacts, tout simplement une légère raideur.

Il a ajouté que ces animaux se rétablissent rapidement en leur lavant tout simplement la bouche avec une solution d'alun et en leur donnant une nourriture liquide qu'ils prennent facilement.

Je me rendis ensuite à Tilbury, comté de Kent, où je rencontrai M. James Armstrong, M.V. Nous visitâmes la ferme de Paul Robinson, à environ dix milles

de Tilbury; ce dernier a quatre bestiaux—une vache et un veau chez lui et deux dans le bois; la vache était atteinte. Ils n'ont pas été en contact avec aucun animal. Le veau boit tout le lait de sa mère et on le lui donne une fois que la vache est traitée. La vache était malade depuis environ 11 jours. Elle est encore un peu raide et elle éprouve encore quelque difficulté à se mettre sur les pieds. Son appétit est bon, toutefois, et elle mange bien; même au plus fort de la maladie, elle mastiquait de la balle de maïs si on lui en mettait dans la bouche, de telle sorte qu'elle pouvait se les mettre sous les molaires sans se faire mal à l'intérieur de la bouche; Des écorchures au nez et au col des dents sont encore visibles. Sa température était à 102 lorsque M. Armstrong la vit une huitaine plus tôt. Aujourd'hui elle est à 101.

Cette vache était gardée dans l'écurie avec des chevaux et des cochons, et nul de ces derniers n'a contracté la maladie.

Nous visitâmes ensuite la ferme de John Kitt, qui a sept têtes de bétail gardés tous ensemble; jusqu'ici il n'y a qu'une vache qui donne des symptômes depuis cinq jours. Les symptômes sont semblables à ceux des autres: sensibilité du col des dents, qui est enflé et la membrane muqueuse semble avoir été brûlée, elle est crevassée et très sensible au toucher. La température est de 101½; ses pieds ne sont pas malades. L'appétit est bon et elle est en assez bon état. Le propriétaire a dit qu'elle mangeait avidement du maïs si on le lui mettait bien au fond dans la bouche.

Nous visitâmes ensuite la propriété de Peter McLeod. Il a deux vaches et un veau; une saule vache a été atteinte; elle a été traitée par M. Armstrong et elle était à peu près guérie lors de ma visite. L'autre vache et le veau sont en bonne santé. La maladie est ce qu'on peut appeler une aphte ou teigne noire contagieuse. Elle se rencontre souvent chez les chevaux et les bestiaux; elle provient de dérangements de digestion qui s'expliquent dans cette région par les pluies continuelles et la verdure continuelle de l'herbe; elle peut aussi provenir de l'ergot ou nielle qui, ainsi que je l'ai remarqué, existait considérablement dans le maïs dont la majeure partie de ces animaux semblent s'être nourris. Certains cas, toutefois, ne peuvent être attribués à la nielle ou au maïs, vu que les animaux étaient en pâturage et n'avaient pas d'accès au maïs.

J'ai recommandé aux vétérinaires de ces régions de traiter les animaux à une nourriture liquide, tel qu'un mélange de son et de tourteau moulu et de leur laver la bouche avec une solution de borax mêlé de miel, et lorsque les pieds sont malades de les panser, une fois les symptômes aigus passés, avec du goudron et du suif bien bouillis ensemble en parties égales et auxquelles on aura bien mêlé une faible quantité de sulfate de cuivre pulvérisé très fin.

Je ne crois pas que la maladie se propage davantage beaucoup dans la région, et rien ne fait croire assurément qu'elle en sorte, car je l'attribue à des causes locales.

PRÉTENDUE GALE DU TEXAS—GALE DE BISON (ALOPÉCIA)—PERTE DU POIL.

Au commencement d'avril dernier on apprit du colonel Herchmer, commandant de la police à cheval du Nord-Ouest, l'existence de ce qu'on appelait la gale de chien chez les bestiaux, au lac aux Grues. Une nouvelle semblable arrivée à ce bureau nous apprenait que cette maladie existait chez les animaux de la petite rivière de l'Arc, dans l'Alberta.

Enquête faite, l'on constata que ce n'était pas la gale de chien, qui provient d'un parasite, mais bien un état dû ni au parasite animal ou végétal, mais à des causes jusqu'ici inconnues, bien qu'on les croit se rattacher à un dérangement de nutrition dans les tissus *vasculaires* de la peau, accompagné de l'atrophie des bulbes du poil (*Froidbeiger*). Entre autres causes, l'on attribue la maladie à "une maigre alimentation, à l'ingestion de certaines herbes fourragères de prairies basses et marécageuses."—(Formin.)

Chez les bestiaux des ranches, diverses causes contribuent à l'éclosion de cette maladie en sus du dérangement dans la nutrition. Nous avons constaté la chose à la suite de doux temps au milieu de l'hiver, durant lesquels la circulation de la peau

Agriculture.

et la croissance du poil résultant de l'atmosphère humide et d'un soleil chaud, se sont activées. Si le doux temps est suivi d'un grand froid, les bulbes du poil chez qui il s'est fait une croissance hors de saison (si nous pouvons nous servir de cette expression) sont gelées et privées de nourriture et la desquamation s'établit, tout comme les plantes soumises à des conditions semblables.

La maladie se retrouve plus fréquemment dans les prairies basses, on la trouve aussi au pied des collines, bien que moins fréquemment, et il n'y a pas de doute que là encore les prairies marécageuses en sont la cause. Elle disparaît invariablement lorsque les beaux jours et le soleil d'été rapportent la vitalité à la peau et aux bulbes du poil en particulier, et plus particulièrement lorsque l'herbe nouvelle produit un changement complet dans la nourriture et sert à purger le canal alimentaire de ses impuretés. Il arrive parfois qu'à cause de l'état d'affaiblissement des animaux il se trouve des poux (*pediculæ*) dans la peau. Ils sont toutefois secondaires dans la causalité, mais lorsqu'ils existent ils nécessitent un traitement plus actif pour les détruire.

Les animaux se rétablissent spontanément de l'alopecie symptomatique ordinaire à mesure que l'été avance. Le rétablissement retarde s'il existe des poux ou d'autres organismes qui créent de l'irritation.

CHOLÉRA DES PORCS ET PESTE PORCINE.

Je regrette d'avoir à dire que cette maladie continue d'exister dans la province de l'Ontario. A ce moment il y a 119 fermes soumises à la quarantaine et un township en quarantaine absolue, tout mouvement des porcs étant arrêté.

Nombre de fermes en quarantaine au 31 octobre :

Péninsule de l'ouest.....	88
District de Toronto	17
District d'Ottawa	14
Total.....	119

Durant les 12 mois terminés le 31 octobre il a été abattu 2,764 porcs malades, 2,665 porcs venus en contact, et les propriétaires ont été indemnisés. L'indemnité payée s'élevait à cette date à \$12,280.20. L'on trouvera les détails du travail accompli à cet égard dans les rapports des inspecteurs préposés aux régions infectées, rapports ci-annexés.

Si l'on consulte le rapport de M. B. Perdue, de Kingsville, relativement à Essex-Sud (voir annexe n° 23), jusqu'ici la région la plus infectée, l'on verra qu'il n'y a eu que vingt-cinq irruptions à la suite desquelles 381 animaux ont été abattus pour maladie et 46 venus en contact, l'indemnité totale s'élevant à \$1,048.17. La quarantaine a été abolie pour Gosfield-sud et Colchester-sud ; Malden et Anderdon sont les deux seuls townships qui sont encore soumis à la quarantaine dans cette circonscription électorale. Il fait remarquer que la maladie est plus intense en hiver ; ainsi du mois d'octobre au milieu de mars il a eu 22 irruptions, 365 porcs malades contre 8 irruptions et 132 porcs atteints du mois de mars au mois d'octobre. Il fait de plus les observations qui suivent :

“ Bien que la maladie soit au plus haut point contagieuse, on a réussi à la faire disparaître partout où on l'a trouvée, grâce aux moyens qu'on emploie maintenant à son égard ; nulle part, chez les fermes qui avaient été désinfectées et libérées de la quarantaine, ai-je constaté une seconde irruption parmi les porcs qu'on y a gardés dans la suite.”

L'inspecteur Orchard, de Windsor, parlant d'Essex-Nord, autrefois centre d'infection, dit que durant l'année dernière il n'y a eu qu'onze irruptions et le nombre de porcs malades et venus en contact a été de 75, qui ont tous été abattus ; la somme de \$366.70 a été payée à titre d'indemnité. (Voir annexe 25.) Ceci vient à l'appui du rapport de M. Perdue, pour Essex-Sud.

L'inspecteur Thorne, de Wallaceburg, région environnante qui a aussi été un foyer de la maladie, dit qu'il y a eu 33 irruptions et 330 porcs malades ; la somme de \$914 a été payée à titre d'indemnité.

L'inspecteur Joseph Kime, de Chatham, dit que dans trois townships du comté de Kent, Chatham, Raleigh et Dover, il y a eu 65 irruptions qui ont nécessité l'abatage de 2,770 porcs, comme atteints de la maladie ou parce qu'ils étaient venus en contact avec des animaux malades. L'on verra que 46 de ces irruptions ont eu lieu en septembre et octobre. (Voir annexe n° 24). De fait, ceci mit au jour le cas le plus flagrant de dissimulation de la part des cultivateurs. Il paraît que les cultivateurs dont les porcs étaient atteints de cette maladie ont été trompés par des personnes qui leur ont vendu un remède dont ils ont fait usage dans l'espoir de les guérir. Aucune précautions hygiéniques n'ont été prises et l'on a gardé le secret le plus profond quant à la santé des porcs. A la fin les cultivateurs, constatant l'insuffisance du remède, signalèrent au Dr Kime l'état des choses, et, à la suite des renseignements qu'il prit, 46 fermes durent être mises en quarantaine, et 1,563 porcs, jeunes et vieux, furent abattus. Ces cultivateurs ont non seulement secoué les obligations que leur impose la loi relative aux maladies contagieuses des animaux, mais ils ont bravé toutes les règles du sens commun et de leurs propres intérêts. Il n'est guère étonnant qu'en présence du peu d'aide que les fonctionnaires de la quarantaine reçoivent de ceux qui devraient le plus leur prêter main-forte que l'extirpation de la maladie se fasse avec une lenteur vexatoire.

CHOLÉRA DES PORCS, PRÈS D'OTTAWA.

Au mois de septembre dernier le professeur Baker, accompagné du Dr James, signala, après enquête, la présence du choléra des porcs aux environs d'Ottawa, dans les comtés de Russell et de Carleton. L'on constata la maladie dans dix fermes, et l'on a supposé que l'infection avait été apportée par des porcs achetés sur le marché d'Ottawa.

Le 31 octobre j'accompagnai le Dr Perley, d'Ottawa, dans toute la région infectée, et lui ordonnai de faire abattre tous les porcs malades ou venus en contact. L'on me l'avait souvent dit, mais jusque-là je n'avais pas d'idée jusqu'où l'on pouvait pousser le mépris des lois de l'hygiène dans l'élevage et l'engraissement des cochons, ainsi que je l'ai constaté dans certains endroits que j'ai visités.

Si l'on a découvert la totalité des lieux infectés, l'abatage, la désinfection et l'assainissement complets qui ont eu lieu devront faire disparaître la maladie. Il faut espérer que le conseil de comté va appliquer avec plus de rigueur les règlements sanitaires dans le territoire soumis à sa juridiction.

A venir au 31 octobre il y avait eu 19 irruptions dans les comtés de Russell et de Carleton, et l'on avait abattu 317 porcs malades et 115 venus en contact.

Il paraîtrait que la maladie existait depuis probablement deux ans sans avoir été signalée.

Ces irruptions considérables près de Chatham et d'Ottawa font voir la nécessité qu'il y a de prendre des mesures actives sous l'empire de la loi relative aux maladies contagieuses des animaux pour faire comprendre aux cultivateurs et aux engraisseurs la responsabilité qu'ils assument et ce à quoi ils s'exposent en ne signalant pas l'existence d'une maladie contagieuse.

L'inspecteur A. B. Campbell, M. V. de Berlin, a signalé, en août dernier, une irruption du choléra des porcs dans le comté de Waterloo, et l'examen *post-mortem* de quelques animaux malades confirma son diagnostic, et l'on acquit la preuve que cette maladie existait depuis longtemps dans la région. C'est une autre preuve des résultats désastreux du silence des cultivateurs sur l'existence de la maladie. Depuis cette époque plusieurs troupeaux infectés ont été découverts, et l'on a jugé nécessaire d'imposer la quarantaine à deux townships jusqu'à ce qu'on ait déterminé l'étendue du territoire infecté.

Dans la majeure partie des cas de cette irruption les symptômes sont restés indéfinis, et la mortalité résultant de la maladie a été légère. Toutefois, comme c'est

Agriculture.

habituellement le cas, la maladie augmente en virulence, et plus elle continuera dans la région plus elle deviendra fatale.

L'inspecteur J. A. Armstrong, de Nelson, C.-B., a signalé une irruption de choléra des porcs, à Rossland, au mois de mars, sur le ranche d'un nommé Catlett, mexicain, et d'un nommé Jung Quan, chinois—le premier a perdu 183 cochons atteints de la maladie et 104 venus en contact; et le dernier 16 cochons atteints de la maladie.

Je visitai ces ranches en personne au mois de juin, et je constatai que la maladie avait été apportée du Kansas, E.-U., d'où un nommé Clinton avait fait venir des porcs pour l'élevage. On dit qu'à cause de cette maladie Clinton a fait de lourdes pertes et qu'en conséquence il a quitté la région.

Les porcs malades ont tous été abattus, et la maladie est complètement disparue.

FAITS QUE TOUS LES ÉLEVEURS DE PORCS DEVRAIENT CONNAÎTRE RELATIVEMENT AU CHOLÉRA DES PORCS.

Le choléra des porcs est extrêmement contagieux et infectieux. Nulle autre maladie ne l'est davantage, elle peut se communiquer à des porcs en santé de mille et une façons, soit par un contact direct ou par l'intermédiaire d'agents, tel que bâtiments, wagons de chemins de fer, plates-formes, voitures, les vêtements et les chaussures de ceux qui les soignent, etc.

L'agent pathogénique est le bacille du choléra des porcs. Il a été démontré que la puissance pathogénique de ce bacille subit différents degrés selon certaines conditions qui ne sont pas toujours propres à son développement.

Le Dr Theobald Smith a démontré, à la suite d'expériences, que plus ils passent par les tissus des animaux sur lesquels on expérimente plus ils deviennent pathogéniques, augmentant en virulence jusqu'à la douzième série.

Ce que nous avons vu vient à l'appui des résultats des expériences faites. Nous savons que lorsque la maladie se présente pour la première fois dans une région, elle est souvent si inoffensive et les symptômes ordinaires si indéfinis qu'il est difficile, même pour les hommes de l'art, de la reconnaître pour le choléra des porcs; c'est pourquoi nous ne sommes pas surpris de voir non seulement les cultivateurs de la région, mais ordinairement les vétérinaires même disent qu'en l'absence des symptômes ordinaires indiqués par les auteurs, ils ne peuvent croire que ce soit le véritable choléra des porcs.

Le Dr Theobald Smith tire de ses expériences les conclusions qui suivent :

(1) Les principaux messagers de l'infection sont les porcs eux-mêmes. Le foyer principal de cette maladie se trouvant dans les intestins, une décharge de bacilles provenant des ulcères des cas chroniques ou de ceux qui ont survécu à une attaque, peut se produire longtemps après l'apaisement de l'irruption ou après que les animaux ont changé de mains. L'infection peut ainsi se communiquer au troupeau jusqu'à ce qu'une nouvelle génération susceptible de jeunes porcs semble continuer les pertes. Les irruptions survenant sans qu'on puisse en faire remonter la cause à l'importation de l'infection du dehors, sont très probablement dues à l'infection latente dans le troupeau même.

(2) L'habitude qu'on a, dans certaines parties du pays, de ne pas enlever promptement les porcs morts ou de les laisser ronger ou même de les faire manger par les êtres vivants, est un facteur puissant pour perpétuer et renforcer l'agent infectieux. En pareils cas les bacilles avalés peuvent provoquer de légères attaques amenant des décharges subséquentes de bacilles des boyaux.

(3) L'inoculation des microbes peut diminuer et perpétuer la maladie, parce que les microbes à vaccin peuvent reprendre leur virulence normale dans le corps des porcs après un certain laps de temps.

(4) Les vagues d'épizootie qui semblent traverser le pays à de longs intervalles peuvent avoir pour cause une augmentation soudaine de virulence chez les bacilles spécifiques après avoir demeuré dans le corps des porcs pendant plusieurs années.

(5.) Les bactéries pathogéniques sont toujours une menace, et l'on ne devrait rien n'épargner pour en empêcher la dissémination et la multiplication par tous les moyens possibles, soit par la quarantaine, la désinfection et la destruction, par le feu si possible, des animaux morts.

LE CHOLERA DES PORCS ET LA PERTE DES PORCS ONT POUR CAUSES DES BACILLES
'DIFFÉRENTS.

Les deux maladies, bien que distinctes, se trouvent ordinairement ensemble dans une irruption de choléra des porcs, de fait le professeur Welch affirme que les bacilles de la peste des porcs se trouvent toujours dans la gorge des cochons, mais ils restent inertes, du moins non pathogéniques, jusqu'à ce que le bacille du choléra des porcs, par ses effets sur les intestins, provoque cette maladie, alors qu'ils entrent en activité, et descendant dans les voies respiratoires, ils produisent l'affection pneumonique à laquelle on a donné le nom de peste porcine. Les deux maladies survenant ainsi dans le même troupeau rendent perplexes ceux qui ne sont pas au fait et provoquent des divergences d'opinion sur la maladie à l'étude.

Lors des récentes irruptions dans le comté de Waterloo les symptômes dans la plupart des cas étaient une toux qui se produisait de temps en temps, absolument pas d'autres symptômes, et il n'est mort des animaux que de temps à autre; mais dans chaque cas, à la suite de l'examen *post-mortem* fait à l'université McGill, l'on a constaté que c'était le véritable choléra des porcs, et ces animaux ayant traversé une bénigne attaque de la maladie pourraient être vendus et transportés n'importe où comme s'ils étaient sains de santé, tout de même leurs digestions intestinales seraient infectieuses pour les porcs sains de santé avec lesquels ils habiteraient subséquemment.

ON NE PEUT GUÈRE DIRE QU'IL NE S'OPÈRE JAMAIS UN RÉTABLISSEMENT COMPLET.

Même dans les cas très bénins l'on constate invariablement qu'il y a eu ulcération des enveloppes intestinales, et bien que la cicatrisation se soit accomplie dans une grande proportion les bacilles pathogéniques se trouvent dans la partie malade de l'intestin.

De là on conclura que les porcs soi-disant rétablis sont toujours dangereux.

L'extrait suivant du rapport du comité du conseil de l'agriculture d'Angleterre nommé pour s'enquérir de l'étiologie, de la pathologie et de l'anatomie morbide de la fièvre porcine, en 1875, dit que cette forme infectieuse chronique est de fréquente occurrence: "Il y a aussi, et il y a toujours eu de nombreux cas où la maladie a un caractère obscur ou chronique et où les changements morbides s'opèrent lentement durant des semaines ou des mois et atteignent finalement un état de développement excessif sans être accompagnés des symptômes qu'on accepte ordinairement comme diagnostiques de la fièvre porcine.

"Le comité a obtenu des renseignements très importants sur le caractère obscur de la fièvre porcine par l'examen de porcs qu'on avait isolés durant deux mois dans des lieux infectés; à l'expiration de cette période le médecin vétérinaire avait attesté par certificat qu'ils étaient indemnes de la fièvre porcine, et dans le cours ordinaire des choses ils auraient été libérés. Dans plusieurs de ces circonstances les porcs, au lieu d'être libérés, furent abattus sur la demande du comité et les organes envoyés à l'examen. Dans chaque examen fait l'on a découvert des lésions caractéristiques de la fièvre porcine."

NOURRIR LES PORCS AVEC LES RESTES D'HÔTEL.

Certains aliments favorisent la puissance pathogénique des bacilles. Les restes d'hôtel, bien qu'ils ne produisent pas nécessairement le choléra des porcs, peuvent contenir du lard sous une forme ou sous une autre, du jambon, du bacon ou de la saucisse, dans lesquels le bacille existe et peut être l'agent qui transmet l'infection.

Agriculture.

Il ne peut y avoir de doute, cependant, que cette nourriture telle que les déchets de cuisine, composés de substances de toutes sortes et provoquant des dérangements gastriques, facilitent l'entrée des bacilles infectants dans la circulation.

Je répéterai donc ce que je suggérais dans mon dernier rapport au sujet de la nourriture à donner aux porcs.

L'attention des éleveurs et nourrisseurs devrait être attirée sur l'alimentation. Il est bien connu que la plupart des cultivateurs ont un tonneau dans lequel ils mettent le lait suri et le petit lait sur. Ils y ajoutent les restes de cuisine et des grains, tels qu'orge, avoine, pois, maïs; assez souvent des déchets d'animaux. Il n'est pas besoin d'être un chimiste pour découvrir que des produits de la fermentation et des toxiques se trouvent généralement dans le mélange, qui devient indigeste et produit des désordres dans l'estomac et dans les intestins, le résultat étant le développement de symptômes qui ressemblent beaucoup à ceux de la fièvre porcine, sans en avoir le caractère contagieux.

Si le nourrisseur de porcs considérait que leur estomac et leurs intestins ressemblent beaucoup aux siens propres, et s'il les traitait en conséquence, depuis le plus jeune âge jusqu'à la dernière période d'engraissement, il leur éviterait aux jeunes comme aux vieux, d'être atteints par des désordres graves de l'estomac et des intestins.

Je suggérerais aussi que la bouilloire agricole fût plus en usage chez les nourrisseurs de cochons. La nourriture bouillie assurera contre les germes de maladies.

La manière de donner le maïs en nourriture aux porcs est susceptible de grandes améliorations; trop souvent le surplus du maïs est jeté hors de l'auge, si auge on emploie, et foulé aux pieds dans la fange, où il subit une fermentation, et lorsque ensuite il est mangé il crée des troubles gastriques et intestinaux.

Le traitement des porcs exige du bon sens dans l'installation de la porcherie et dans la nourriture tout comme l'exige le traitement des autres animaux domestiques.

Les acheteurs de lard feraient bien de refuser d'en acheter à moins de savoir que les porcs ont eu une nourriture saine et qu'ils ont été tenus dans des lieux salubres.

CHARBON.

L'on ne peut guère dire que cette maladie existe en Canada, ainsi qu'on le verra par le tableau suivant et les rapports ci-joints des inspecteurs. Le nombre total d'animaux morts dans tout le Canada durant l'année dernière a été de 148, et ceci comprend le charbon symptomatique ou charbon dit *black quarter*.

	Animaux morts.
Inspecteur vétérinaire Mountford, Prince-Albert, signale.....	69
“ “ Sweetapple, Fort-Saskatchewan.....	56
“ “ Stevenson, Calgary.....	3
“ “ Mathews, Régina.	7
“ “ Tracey, “	4
“ “ Moore, Montréal (Lachine).....	9

148

Il n'est pas probable, toutefois, que ce chiffre représente toutes les pertes causées par cette maladie; il peut aussi se faire que quelques-uns de ceux qu'on dit être morts du charbon ont pu succomber au *black quarter* ou pour d'autres causes obscures, car aucun des rapports dit que le diagnostic a été confirmé par des recherches microscopiques ou bactériologiques.

C'est un plaisir de n'avoir à signaler aucune perte grave due à cette maladie, comme il en est arrivé dans d'autres pays où les pertes chaque année sont considérables. La seule irruption de charbon signalée dans l'est du Canada est celle qui a été signalée par le Dr Moore (voir annexe n^o 29) à Lachine au mois d'août dernier; l'examen microscopique et bactériologique fait par le professeur J.

G. Adami a confirmé le diagnostique. La chose arriva sur un ancien dépotoir où l'on mettait les animaux morts et les déchets. Le propriétaire du champ avait 15 bestiaux à lui propre et nul d'entre eux ne contracta la maladie (ils étaient probablement devenus immunisés, comme la chose arrive parfois lorsque des animaux sont élevés sur un sol infecté de charbon), tandis que neuf vaches de famille, propriété d'habitants de la ville, moururent très subitement de la maladie.

L'on a pu faire disparaître la maladie en déplaçant les bestiaux de la ville, en mettant le champ en quarantaine, en désinfectant autant que possible, en brûlant les animaux morts, et en empêchant toute communication avec le champ, qui a été fermé à clef.

MORVE.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il ne m'est arrivé aucun renseignement me signalant l'existence de la morve dans quelque'une des provinces de l'est du Canada; d'un autre côté la maladie n'a pas été constatée chez les 7,057 chevaux inspectés pour l'exportation à Montréal, Saint-Jean, N.-B., Halifax et Charlottetown, I.P.-E.

Je regrette, toutefois, d'avoir à rapporter qu'elle continue d'exister, bien que dans des proportions moindres, dans les Territoires et au Manitoba. Dans les Territoires 96 chevaux ont été abattus au cours de l'année dernière, contre 125 durant l'année précédente, et au Manitoba 97 ont été abattus, contre 70 durant l'année précédente.

Cette maladie est particulièrement surveillée par les vétérinaires de la police à cheval du Nord-Ouest, dont les rapports sont ci-annexés. Elle semble se rencontrer entre Battleford-Sud et la ligne frontière, comme suit:—

		Chevaux abattus.
Le rapport du médecin vétérinaire	Pringle, de Battleford, accuse.	1
“	“ Mountford, de Prince-Albert ..	15
“	“ Sweetapple, de Fort-Saskatche-	
	wan	2
“	“ Stevenson, de Calgary.....	1
“	“ Fraser, de Lethbridge.....	2
“	“ Burnett, de Régina.....	14
“	“ Matthews “	26
“	“ Tracey “	31
“	“ Farr, de Maple-Creek.....	4
Total.....		96

Dans la Colombie-Britannique ni l'inspecteur Blanchard, de Victoria; ou Bland, de Vancouver; ou Armstrong, de Nelson, ne signale des cas de cette maladie. Christie, inspecteur à Osoyous, dit avoir inspecté 505 chevaux venant des Etats-Unis, et jugé nécessaire d'abattre 14 têtes parce qu'elles étaient atteintes de la morve.

RAPPORT DU MANITOBA.

Extrait d'une lettre de M. Hugh McKellar, premier commis, au ministère de l'Agriculture, à Winnipeg:—

“ 8 décembre.—Le nombre de chevaux abattus au Manitoba par les fonctionnaires de ce ministère à cause de la maladie de la morve, durant l'année terminée le 31 octobre dernier, a été de 97 poneys ou chevaux.

“ Je puis dire que 75 pour 100 de ces chevaux étaient ou des *bronchos* des Territoires du Nord-Ouest, expédiés de l'ouest ou des Etats-Unis, dans la province, ou des chevaux qui étaient venus en contact avec ces *bronchos*. Il semble impossible d'extirper cette maladie du Manitoba tant qu'on ne soumettra pas à l'inspection de la quarantaine les *bronchos* qui viennent de l'ouest ou des Etats-Unis dans la province.”

Agriculture.

Il est à craindre qu'il en est arrivé d'autres du sud au cours des deux derniers étés, vu le grand nombre de "poneys" à bon marché qu'on a importé dans le pays pour les vendre aux mineurs et aux "prospectors".

Il ne peut se faire autrement que l'inspection d'un grand nombre de chevaux dans la prairie soit peu satisfaisante, vu que la morve à l'état latent ne peut se découvrir qu'à la suite d'un examen suivi ou à l'aide de l'épreuve de la malléine, ce qui est, dans les circonstances, habituellement impraticable vu l'absence des moyens nécessaires. Malheureusement, vu l'absence d'écuries convenables aux postes de relais publics habituellement échelonnés sur les chemins du nord et dans les établissements pauvres, il est presque inévitable que les chevaux des voyageurs prennent l'infection par leur contact avec les animaux malades ou dans les écuries infectées dans les régions du pays où la maladie existe.

Malheureusement, aussi, bon nombre de ceux qui achètent des chevaux à bon marché pour les monter et le transport à dos connaissent très peu ce que c'est qu'un cheval, et ignorent les symptômes de la maladie ou le danger auquel même un seul cheval malade peut exposer les hommes et les chevaux avec lesquels il vient en contact. C'est ainsi que l'ignorance tend à propager cette maladie insidieuse.

DE LA MALLÉINE COMME MOYEN D'ÉPREUVE.

La malléine, qui est un extrait de glycérine stérilisée de la culture du bacille malléi, bacille pathogénique de la morve, est l'analogue de la tuberculine, et ceux qui ont le plus d'expérience dans son emploi comme agent diagnostique le croient aussi sûr pour découvrir les cas occultes de morve lorsqu'on ne peut les constater par les symptômes, que l'est la tuberculine dans la tuberculose. Le professeur M. Nocard, d'Alford, France, vétérinaire en chef de l'Etat, la considère presque infaillible; et il est d'avis qu'à certaines phases de la maladie, le remède peut guérir; le professeur Ostertag, de Berlin, Allemagne, croit aussi à la malléine comme moyen d'épreuve, mais non pas jusqu'au point de M. Nocard. Le professeur Bang, de Copenhague, y croit comme il croit à la tuberculine, mais il ne lui concède pas de vertu curative. Notre propre expérience dans l'est du Canada a été très restreinte, vu l'absence de cas, mais elle a cependant confirmé la valeur que lui accordent les professeurs sus-nommés ainsi que les inspecteurs des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique.

Son injection et ses résultats.—Elle s'injecte sous la peau comme la tuberculine, après la température normale prise deux fois la veille. Si la morve existe, il se produit dans les 6 ou 8 heures qui suivent une enflure brûlante douloureuse au point de l'injection et une hausse de température de 2 à 5 degrés ou plus, et il arrive parfois que les symptômes cliniques généraux se développent rapidement. Chaque fois que la chose est praticable l'épreuve devrait se faire dans tous les cas douteux, et l'on devrait aussi y soumettre tous les animaux qui ont été exposés à une infection directe ou indirecte.

Il est certes heureux que le bacille de cette maladie meurt facilement s'il est exposé à la lumière du soleil. L'ardeur brillante du soleil de notre région des territoires et les grands vents qui y règnent si souvent sont notre protection la plus sûre contre la maladie, comme l'est aussi la coutume que suivent habituellement les voyageurs en laissant errer les chevaux dans la prairie ou attachés à un poteau au lieu de les mettre à l'écurie ou sous leur remise, ce qui a pour effet d'empêcher dans une grande mesure l'infection directe ou par l'intermédiaire de l'écurie.

Comptant sur ces secours et sur l'excellent travail que fait la police à cheval du Nord-Ouest à cet égard, j'ai pleine confiance que, pour répandue que semble être la morve dans les Territoires, l'on peut la faire disparaître d'ici à quelques années. Si les propriétaires de chevaux dans le pays voulaient seulement prêter main-forte aux fonctionnaires de l'Etat en séparant immédiatement ceux de leurs chevaux qui pourraient souffrir d'écoulement nasal chronique ou d'enflure aux glandes entre les mâchoires et en signalant immédiatement la chose au poste de police à cheval le plus rapproché, ou encore par lettre ou carte postale au commissaire Herchmer, à Régina,

l'on épargnerait beaucoup de temps précieux et on entraverait dans une grande mesure le progrès de cette maladie mortelle.

FAITS QUE LES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX DEVRAIENT SAVOIR AU SUJET DE LA MORVE.

Cette maladie est contagieuse et peut se communiquer par contact direct et par intermédiaires, comme les crèches, les auges et les seaux.

Elle peut se communiquer à l'homme, lorsque le virus vient en contact avec une plaie ou qu'il s'introduit dans la membrane muqueuse des yeux, du nez ou de la bouche.

Elle est incurable tant chez les animaux que chez l'homme.

Chez l'homme c'est une maladie douloureuse et dégoûtante, accompagnée d'écoulement repoussant de la gorge et du nez, de furoncles et de pustules par tout le corps.

Lorsqu'on achète des chevaux, l'on doit toujours voir d'un œil soupçonneux les écoulements qui sortent des narines, et les chevaux chez qui cela existe doivent être refusés à moins qu'un expert ne se prononce.

ACTINOMYCOSE.

Comme on le verra par les rapports des inspecteurs de bestiaux d'exportation il n'y a eu que 71 bestiaux de refusés pour cause d'actinomycose au cours de l'année dernière, contre 114 durant l'année précédente aux ports de Montréal, de Québec, de Saint-Jean, N.-B., d'Halifax et de Charlottetown, I.P.-E., soit une diminution de 43.

Ceci est en majeure partie attribuable aux instructions données aux inspecteurs de saisir et d'envoyer tous les animaux atteints de la maladie aux abattoirs, où ils sont abattus, et, s'ils sont gravement atteints, ils sont confisqués et jetés dans la cuve.

L'on espère que la détermination des compagnies de chemins de fer de refuser de transporter à Montréal des bestiaux atteints de cette maladie contribuera davantage à diminuer le nombre des animaux rejetés par les inspecteurs.

Si l'on consulte les rapports des vétérinaires de la police à cheval du Nord-Ouest, rapports ci-annexés, l'on verra que 200 bestiaux ont été abattus dans les Territoires pour cause d'actinomycose.

	Abattus.
Montford, Prince-Albert, accuse	21
Sweetapple, Fort-Saskatchewan, accuse.....	15
Stevenson, Calgary (région des ranches), accuse.....	66
Farr, Maple-Creek, accuse.....	24
Burnett, Régina, accuse.....	7
Mathews, accuse.....	46
Tracy, accuse.....	19
Pringle, Battleford, accuse.....	2
Total.....	200

Ceci naturellement ne représente qu'une partie des animaux atteints de cette maladie en Canada.

ALARME INUTILE QUANT À SA NATURE CONTAGIEUSE.

Cette maladie est causée par la spore fongieuse (*omycets*) qui se trouve sur l'herbe et qui, s'introduisant dans la langue, les gencives et autres organes, produit les tumeurs qui la caractérisent. Le rayon fongieux se trouve dans tous les pays et sous tous les climats, mais il semble croître encore mieux dans les plaines. Cette maladie s'attaque le plus souvent au bétail, on la trouve souvent chez les chevaux,

le porc en souffre parfois ; chez l'homme c'est une maladie rare, mais l'on n'a pas encore démontré qu'elle peut se communiquer à l'homme par l'ingestion de la chair d'animaux atteints de cette maladie.

Elle s'est communiquée de l'homme aux animaux par voie d'inoculation directe. Il semblerait que ni le fungus ni ses larves ne s'écartent bien loin du lieu où il s'introduisent ; ainsi, si la langue est atteinte, la maladie se confîne généralement à cet organe ; si ce sont les gencives, elle se confîne dans le tissu cellulaire des os maxillaires ; mais naturellement l'animal peut avaler des spores, où celles-ci passant dans le sang peuvent être portées dans d'autres organes, bien qu'il semblerait que ceci arrive rarement.

Lors d'un récent voyage à Berlin, Allemagne, j'ai discuté la question avec le professeur Ostertag, qui diffère dans ses idées sur cette maladie d'avec la plupart des pathologistes. Il n'a jamais pu la reproduire par inoculation, ou par alimentation quand les tissus sont malades. Il doute de sa nature contagieuse. Les *omycets*, dit-il, se trouvent sur les brins d'herbe, de foin ou de paille, et il déclare que dans chaque cas qu'il a examiné il a trouvé un germe ou substance végétale dans le foyer d'infection. Il a cité comme exemple le fait qu'elle s'est introduite dans les tétines des porcs par des brins de paille qui se sont introduits dans la peau abdominale, donnant ainsi passage aux *omycets* ; aussi le fait que le mal s'est déclaré dans les épaules des chevaux, et m'a fait voir la photographie d'une tumeur causée par les *botriomyces*. Il a attiré notre attention sur la crevasse transversale sur la langue des bestiaux dans laquelle des brins d'herbe ou de paille pointus se logent facilement et peuvent permettre aux fungus de s'introduire. Prié de dire comment il expliquait la fréquence de cette maladie chez les bestiaux engraisés aux déchets de distilleries, qui ont été stérilisés par l'ébullition, il n'a pu l'expliquer que par le fait que ce bétail mangeait le foin ou la paille qui lui servait de litière, s'introduisant ainsi les spores dans la bouche.

Les expériences qu'Osler a faites au collège des vétérinaires, à Montréal, ont donné des résultats négatifs.

En Bretagne on porte peu d'attention à l'actinomycose, car il est très rare qu'on laisse vivre un animal jusqu'à ce que la maladie atteigne son développement complet ; dans ce pays le bétail peut être engraisé et vendu à tout âge et à toute saison de l'année ; lorsqu'un animal donne des signes de cette maladie, il est engraisé aussi rapidement que possible et abattu. La chose est bien différente pour ce qui est du bétail canadien des ranches ; ces animaux sont pour la plupart engraisés à l'herbe lorsqu'on les expédie ; ou ce sont des animaux maigres mis dans les étables des distilleries et là engraisés pendant six ou sept mois avec des déchets et de la "moulée", nourriture qui semble favoriser le développement de cette maladie. Trop souvent des animaux atteints de ce mal sont gardés jusqu'à ce que la maladie des mâchoires est tellement avancée qu'il devient très difficile pour l'animal de manger, avec la conséquence qu'il maigrit et perd toute sa valeur. Sur le continent d'Europe, comme les animaux sont abattus aux premières phases de la maladie, bien peu sont condamnés par les inspecteurs aux abattoirs, et la maladie n'est pas traitée comme contagieuse en Bretagne, en France ou en Allemagne.

Depuis dix-sept ans j'ai connu des sauvages des Territoires du Nord-Ouest qui mangent la viande de bestiaux atteints de la maladie des mâchoires, lorsqu'ils peuvent s'en procurer, et habituellement les animaux qui ont été abattus d'une balle à cause de cette maladie et abandonnés dans la prairie, sont enlevés et mangés par eux ; cependant je n'ai jamais su qu'il y ait eu un seul cas de la maladie parmi ces tribus, tels que les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes, que je connais parfaitement ; je conclus donc qu'il est très rare, si tant est que la chose arrive, que la maladie se communique à l'homme en mangeant de la chair de bestiaux atteints de la maladie des mâchoires ; en conséquence la condamnation totale de cette viande est une erreur et je dirai une perte inutile. Je crois que 90 pour 100 de ces carcasses sont propres à la nourriture, mais que ceci doit être déterminé par l'inspecteur. Le système européen qui consiste à condamner cette viande lorsque la maladie est générale et à l'admettre lorsqu'elle n'est que locale, devrait être adopté ici aussi ; tout de même, comme tout le bœuf n'est pas abattu aux abattoirs, le public doit être protégé,

de même que la réputation en fait de santé saine du bétail canadien, et les inspecteurs devront continuer d'empêcher l'exportation de ces bestiaux à l'étranger, ou l'abattage pour servir à la consommation à moins que ce ne soit sous la surveillance de l'autorité. Ils devront les expédier aux abattoirs, les mettant ainsi sous le contrôle des commissions municipales de la santé.

INSPECTION DES WAGONS À ANIMAUX.

M. Auger, dont le rapport est ci-joint, s'est acquitté d'une façon satisfaisante de l'inspection des wagons à animaux.

L'on verra que les wagons employés aux commerce international sont nettoyés et désinfectés conformément aux règlements.

Il signale une amélioration dans les parcs à bestiaux des 130 endroits qu'il a visités.

GALE DU MOUTON.

J'ai le plaisir de déclarer qu'aucun cas de cette maladie n'a été signalé au ministère ou à ce bureau jusqu'à la date du présent rapport. Il n'est pas probable toutefois qu'elle est complètement éteinte, et l'on peut s'attendre à de légères irruptions de temps à autre; tout de même, le fait qu'on n'en a pas signalé et qu'on n'en a pas trouvé dans les 47,650 moutons inspectés aux ports de mer d'exportation, démontre que le travail qu'on a fait pour déraciner cette maladie a été excellent.

OPHTHALMIE ENZOOTIQUE DES BESTIAUX ET DES MOUTONS.

Plusieurs cas de cette maladie chez les bestiaux ont été signalés dans plusieurs régions de l'Ontario.

Cette maladie, due à des causes locales, se rencontre de temps à autre en été dans les ranches de l'Alberta, et à certaines époques dans des proportions quelque peu alarmantes; elle s'attaque parfois aux troupeaux de moutons dans l'Ontario. On lui attribue des causes variées, telles que la poussière alcaline, les mouches minuscules, le pollen irritant de certaines plantes inconnues, et le soleil brillant.

Les symptômes sont l'opacité des deux yeux avec écoulement de pleurs, dans certains cas la vue est gravement enrayée, ce qui est très grave parfois chez les bestiaux de ranches, en ce qu'il leur faut chercher leur nourriture et que souvent ils errent sur un terrain très accidenté.

La maladie fait généralement son temps et se termine par la guérison des yeux dans environ trois semaines, et plus tôt encore chez les animaux domestiques qui peuvent être mis à l'étable et traités. Parfois il se produit des ulcères qui peuvent amener la perte de l'œil.

La maladie n'est pas contagieuse, mais un bon nombre d'animaux de la localité peuvent être affectés en étant exposés à la même cause.

Les précautions de la quarantaine ne sont pas nécessaires pour cette maladie.

TRAITEMENT.

L'on devra mettre les bestiaux domestiques dans une étable sombre et faire des applications d'eau tiède sur les yeux, et éponger d'une solution de sulfate de zinc (3 grains à l'once) et d'eau douce filtrée. Chez les bestiaux des ranches on devra laisser faire la nature. Nous avons habituellement constaté que la maladie finissait par guérir sans laisser de traces

Agriculture.

MALADIE DES BESTIAUX DE PICTOU.

Cette maladie continue de revenir dans la région infectée, malgré la désinfection qu'on y a faite avec soin et l'abattage des animaux malades.

En consultant le rapport du D^r Townsend, de New-York, l'on verra que 183 cas ont été signalés et que \$888.66 ont été payés en indemnité durant les douze derniers mois, contre 95 têtes et \$802.63 versés au cours de l'année précédente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

DUNCAN McEACHRAN, F.R.C.C.V.

C. V. EDIN., C. V. C. McGILL,

Inspecteur vétérinaire en chef.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 15.

QUARANTAINE DE BESTIAUX.

(M. C. BAKER, C.V.C.)

MONTRÉAL, 26 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que durant l'année qui vient de se terminer mes fonctions se sont principalement résumées à l'inspection des animaux d'exportation, dans les parcs du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Durant l'année 53,882 têtes de bétail, dont 4,288 venant des Etats-Unis, et 21,569 moutons ont été déclarés exempts de maladie et propres à l'exportation.

La seule maladie qu'on ait constaté a été l'actinomycose chez les bestiaux, dont 52 ont été refusés pour cette raison, et 14 autres ont été aussi rejetés pour infirmité.

Les animaux rejetés pour cause d'actinomycose ont été marqués et envoyés à l'abattoir, où ils ont été abattus sous la surveillance des autorités locales de la santé. Quand on a constaté que la maladie était purement locale, on s'est contenté de confisquer les parties affectées, et le reste de la carcasse a servi d'aliment. Mais lorsque la maladie était généralisée toute la carcasse a été confisquée.

J'ai aussi l'honneur de vous dire que le 13 mai, conformément à vos instructions, j'ai soumis à une nouvelle épreuve pour la tuberculose le troupeau de M. Reburn, de Massawippi, et j'ai dans le temps transmis à Ottawa les résultats de l'épreuve.

Le 17 juillet j'ai visité Ottawa pour m'enquérir d'une soi-disant irruption de choléra des pores. Après des examens *post-mortem* je n'ai pu découvrir la maladie.

Au mois de septembre, en compagnie du D^r James, je visitai plusieurs porcheries près d'Ottawa où existait depuis quelque temps le choléra des pores, et je fis dans le temps rapport de ma visite au Ministre.

Sauf ces exceptions je n'ai pas été appelé à m'enquérir d'aucune maladie contagieuse ou soi-disant contagieuse chez les animaux.

A l'exception de l'actinomycose et de la tuberculose, je crois que les bestiaux du Canada sont exempts de maladies contagieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. C. BAKER, C.V.C.

Inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 16.

RAPPORT AU SUJET DES CHEVAUX REFUSÉS AU CHARGEMENT.

(C. McEACHRAN, C.V.C.)

MONTRÉAL, 26 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que du 1^{er} novembre 1897 au 31 d'octobre de cette année, 6,579 chevaux ont été inspectés, déclarés exempts de maladie, et expédiés du port de Montréal en Angleterre.

Sur ce nombre 2,277 venaient des Etats-Unis.

Au cours de l'année 35 chevaux en tout ont été retenus, dont 35 pour cause d'influenza et 10 pour cause de morve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

CHAS. McEACHRAN,
Inspecteur.

N° 17.

RAPPORT DE L'INSPECTION DES ANIMAUX AUX PARCS DU CHEMIN DE FER GRAND-TRONC, À MONTRÉAL.

(B. A. SUDGEN, C.V.C.)

MONTRÉAL, 2 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que du 1^{er} novembre 1897 au 31 octobre 1898, j'ai inspecté et admis à l'inspection, durant les différents mois, le nombre de bestiaux qui suit, aux parcs du Grand-Tronc:—

	Bestiaux.	Moutons.	Sur ce nombre il y avait	
			Bestiaux des Etats-Unis.	Moutons des Etats-Unis.
1897.				
Novembre	2,718	2,961		
1898.				
Avril	275			
Mai	12,562	220	598	
Juin	8,787	1,444	392	675
Juillet	8,627	2,450	435	
Août	6,811	2,252	240	
Septembre	4,913	2,499	228	
Octobre	3,868	3,511	300	
Total	48,561	15,337	2,913	675

Agriculture.

Durant la même période on a refusé au chargement les animaux qui suivent :—

	Bestiaux.		Moutons.
	Actinomycose.	Boiteux.	Boiteux et suspects.
Novembre 1897.....	4	1
Mai 1898.	8	2
Juin 1898.....	2	1	1
Juillet 1898.....	3	1
Août 1898.....	2	4
Septembre 1898.....
Octobre 1898.....	3
Total.....	19	4	9

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

B. A. SUGDEN.

Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 18.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE POUR LES BESTIAUX À LA POINTE LÉVIS.

(J. A. COUTURE, C.V.C.)

QUÉBEC, P. Q., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur la quarantaine des bestiaux à la Pointe-Lévis.

Comme vous le verrez par les états ci-inclus, il est passé par cette quarantaine durant cette campagne :—

Bestiaux.....	116
Moutons.....	318
Porcs.....	52
Chevaux.....	2
Chèvre.....	1

Tous la propriété de Canadiens, sauf 36 moutons qui sont allés à l'Illinois, E.-U.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. COUTURE, C.V.C.

Sous-inspecteur.

Quarantaine des bestiaux de la Pointe Lévis.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ DES BESTIAUX IMPORTÉS A QUÉBEC DURANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE
31 OCTOBRE 1898.

Date de l'arrivée	Par	De	NOMBRE ET RACE.				Propriétaire.	Adresse.	
			Tauraux.	Vaches et génisses.	Veaux.	Total.			Race.
1898.									
11 mai.	Str Canadian....	Londres....	1	4	2	7	Dexter Kerry.	Hon. G. A. Drummond.	Montréal.
19 "	" Lake Superior.	Liverpool..	1	6	..	7	Guernsey....	* J. N. Greenshields	Danville.
19 "	" " " "	" " " "	..	5	1	6	Ayrshire....		
22 juin.	" " " "	" " " "	..	6	..	6	Hereford....	W. H. Hunter....	The Maples.
2 août.	" Gallia....	" " " "	2	3	5	15	Shorthorn....	† Robt. Miller....	Brougham.
13 sept.	" Salacia....	Glasgow....	..	2	1	3	" " " "	James Crerar....	Beech Ridge.
13 "	" " " "	" " " "	..	3	8	11	" " " "	Art. Johnston....	Greenwood.
13 "	" " " "	" " " "	..	6	12	21	" " " "	H. Cargill & Son..	Cargill.
28 "	" Amaranthia..	" " " "	1	1	" " " "	Hon. John Dryden	Brooklin.
28 "	" " " "	" " " "	..	17	12	29	" " " "	John Isaac.....	Markham.
29 "	" Lake Huron...	Liverpool..	1	9	..	10	" " " "	Hon. M. H. Cochran.	Hillhurst.
			9	66	41	116			

*Trois veaux sont nés en quarantaine.

†Une vache est morte en quarantaine.

RELEVÉ DES MOUTONS IMPORTÉS À QUÉBEC DURANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE
31 OCTOBRE 1898.

Date de l'arrivée	Par	De	NOMBRE ET RACE.			Propriétaire.	Adresse.	
			Béliers.	Brebis.	Total.			Race.
1898.								
11 mai.	Str Canadian....	Londres....	1	..	1	Southdown...	Hon. G. A. Drummond.	Montréal.
26 juill.	" Lake Superior.	Liverpool..	26	83	109	Cotswold....		
26 "	" " " "	" " " "	8	7	15	Shropshire....		
26 "	" " " "	" " " "	11	7	18	Oxfords....		
26 "	" " " "	" " " "	1	2	3	Southdown....	Harding & Miller.	Brougham.
26 "	" " " "	" " " "	1	1	2	Lincoln....		
26 "	" " " "	" " " "	1	3	4	Dorset-Horn		
26 "	" " " "	" " " "	8	21	29	Shropshire....		
26 "	" " " "	" " " "	2	5	7	Oxfords....		
26 "	" " " "	" " " "	2	2	4	Southdown....	* J. E. Brethour...	Burford.
26 "	" " " "	" " " "	1	..	1	Dorset Horn		
26 "	" " " "	" " " "	5	10	15	Cotswold....	Jos. G. Snell.....	Edmonton.
26 "	" " " "	" " " "	1	3	4	Oxfords....	Smith Evens....	Gourock.
26 "	" " " "	" " " "	1	2	3	Lincoln....	Gibson & Walker..	Ilderton.
26 "	" " " "	" " " "	1	3	4	" " " "	R. W. Steavens...	Lambeth.
2 août.	" Gallia....	" " " "	13	6	19	Shropshire....		
2 "	" " " "	" " " "	2	5	7	Oxfords....	Robt. Miller....	Brougham.
2 "	" " " "	" " " "	19	9	28	Shropshire....		
2 "	" " " "	" " " "	2	3	5	Oxfords....		
2 "	" " " "	" " " "	1	2	3	Southdown....	George Allen....	Allerton.
24 "	" Lake Huron...	" " " "	25	..	25	Shropshire....	Robert Miller....	Brougham.
4 oct..	" Lake Superior.	" " " "	1	10	11	Hampshire....		
4 "	" " " "	" " " "	1	..	1	Dorset-Horn	Hon. M. H. Cochran.	Hillhurst.
			134	184	318			

*Trois moutons sont morts en quarantaine.

Agriculture.

RELEVÉ DES PORCS IMPORTÉS A QUÉBEC DURANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 OCTOBRE 1898.

Date de l'arrivée.	Par	De	NOMBRE ET RACE.				Propriétaire.	Adresse.
			Verrats.	Truies.	Total.	Race.		
1898.								
19 mai...	Str Lake Superior...	Liverpool.	2	...	2	Yorkshire	J. V. Greenshields	Danville.
26 juillet..	" ..	" ..	11	20	31	" ..	J. E. Brethour....	Burford.
26 " ..	" ..	" ..	1	2	3	Berkshire.	" ..	"
26 " ..	" ..	" ..	8	8	16	Tamworth	" ..	"
			22	30	52			

RELEVÉ DES CHEVAUX IMPORTÉS A QUÉBEC DURANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 OCTOBRE 1898.

Date de l'arrivée.	Par	De	Nombre de chevaux.	Propriétaire.	Adresse.
1898.					
26 juillet...	Ch. de f. Pacifique Canad.	Détroit.....	2	M. Swift.....	Québec.

RELEVÉ DES CHÈVRES IMPORTÉES A QUÉBEC DURANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 OCTOBRE 1898.

Date de l'arrivée.	Par	De	Nombre de chèvres.	Propriétaire.	Adresse.
1898.					
26 juillet...	Lake Superior.....	Europe.....	1	J. E. Brethour.....	Burford.

N.B.—Cet animal est mort en quarantaine.

J. A. COUTURE, C.V.,
Inspecteur auxiliaire.

N° 19.

RAPPORT SUR LA STATION DE LA QUARANTAINE DES BESTIAUX
DE SAINT-JEAN.

(J. H. FRINK, C.V.C.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur le travail de cette station. Des inspections relatives à la tuberculose ont été faites aux fermes de MM. H. H. Mott et H. D. Mott, Cambridge, comté de Queens, N.-B., chez M. J. W. Thurrott, Maugerville, M. W. F. Flewelling, Hampton, N.-B., et à la ferme de M. G. A. Thompson, Saint-Jean, N.-B. Les bestiaux de ces fermes ont subi l'épreuve de la tuberculine, et annexé au présent rapport vous trouverez un exposé des résultats. Le nombre total d'animaux soumis à l'épreuve a été de 85. On constata une réaction de la température chez cinq animaux du troupeau de M. E. H. Turnbull, Deux de ces animaux furent abattus. A la suite de l'examen *post-mortem*, on trouva des mastites tuberculeux chez un et pas de trace de tubercule chez l'autre, malgré que l'examen eût été fait avec un soin extrême. Nous avions, le propriétaire et moi, des soupçons à l'endroit de cet animal, avant l'inoculation, bien qu'il fût en bon état. Les autres trois furent subséquemment de nouveau soumis à l'épreuve, et l'on ne remarqua pas de réaction dans la température. Ces animaux ont subi l'épreuve en avril, et jusqu'ici ils continuent d'être en bonne santé et en bon état, quoiqu'ils aient accusé une réaction sensible de température lors de l'épreuve.

Durant l'inspection du troupeau de M. Thurrott, à Maugerville, N.-B., deux animaux, l'un de 5 ans et l'autre de 3 (les rejets de d'une vache importée d'Ontario en 1895, et qui l'année dernière avait été abattue dans une autre partie de la province, atteinte de tuberculose générale très avancée), subirent l'épreuve de la tuberculine et ne donnèrent pas signe de maladie.

Je fis une inspection à la ferme de M. I. H. Mauzer, d'Aroostock-Junction, N.-B., pour savoir si la gale des moutons y existait. Après inspection, la ferme fut mise en quarantaine, les animaux plongés dans un bain de solution antiparasite, et les cours et les environs nettoyés et désinfectés. Je fis une visite subséquente, et l'on ne trouva pas de trace de maladie chez les moutons, et par un ordre du ministère la ferme fut libérée de la quarantaine.

Je fis une enquête sur l'existence signalée d'une maladie contagieuse à la ferme de M. Anastase Basque, Tracadie, N.-B. Un examen minutieux de l'affaire ne confirma pas la nouvelle. Les faits furent soumis en détail à l'inspecteur en chef, qui confirma l'opinion que je transmis au ministère, à savoir, que les pertes d'animaux sur cette ferme n'ont pas été amenées par une maladie contagieuse.

QUARANTAINE.

Le 17 mars, 25 bestiaux Ayrshire arrivèrent à ce port, de Glasgow, à bord du steamer *Keemun*, et étaient la propriété de M. W. S. Ogilvie, de Montréal. Ces animaux furent mis en quarantaine durant les 90 jours voulus. Ils avaient subi l'épreuve de la tuberculine en Ecosse et ils furent libérés en bonne santé. 17 veaux naquirent en quarantaine, et l'un mourut de causes locales. Par ordre du ministère l'on a fait l'acquisition d'une des meilleures étables, avec terrains adjacents, du côté ouest, pour en faire une quarantaine temporaire. Il se trouve que le choix qu'on a fait est très propice, attendu que la propriété est très isolée, avec de la bonne eau et de l'espace pour de l'exercice, et l'on pourra y loger 28 bestiaux à l'aise.

Agriculture.

INSPECTION DES ANIMAUX SUR PIEDS POUR L'EXPORTATION.

L'on a fait un examen minutieux de tous les animaux d'exportation sur les transatlantiques. On n'a pas trouvé de maladie chez eux. On a retenu deux animaux par suite de blessures reçues dans le voyage en chemin de fer. Je dois de nouveau attirer l'attention du ministère sur l'absence de moyens convenables pour loger et abriter ces animaux, une fois descendus du chemin de fer et avant leur embarquement. Il y a d'excellents moyens de logement pour les chevaux dans le voisinage rapproché des navires; mais ceux qu'on a pour le bétail pour le repos de 18 heures sont certes très insuffisants. Si l'on veut réduire à sa plus simple expression la mortalité chez les bestiaux, il est impérieux qu'ils ne s'embarquent pas sans avoir eu la chance de manger, de boire et de se reposer durant le temps requis par la loi, et si on laisse se continuer l'état de choses actuel, des intérêts en souffriront assurément. Je vous transmets un état qui donne des détails sur l'expédition des animaux sur pieds de ce port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES H. FRINK,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

EXPORTATIONS D'ANIMAUX AMÉRICAINS DE SAINT-JEAN, N.-B., DU 3 DÉCEMBRE 1897 AU 13 AVRIL 1898.

Bétail américain.	Moutons américains.	Chevaux américains.	Exportation totale d'animaux.	Condamnés.
4,768	4,238	54	9,060 têtes.	Aucun.

EXPORTATIONS D'ANIMAUX CANADIENS DE SAINT-JEAN, N.-B., EN ANGLETERRE, DU 3 DÉCEMBRE 1897 AU 13 AVRIL 1898.

Bétail canadien.	Moutons canadiens.	Chavaux canadiens.	Poulins.	Juments.	De voiture.	De trait.	Exportation totale d'animaux.	Condamnés.
3,075	605	337	233	104	162	175	4,017	Aucun.

RAPPORT DE LA QUARANTAÎNE DES ANIMAUX VENUS D'ANGLETERRE AU PORT DE SAINT-JEAN, N.-B.

Date.	Propriétaire	Steamer.	De.	Nombre.	Race.	Nés en quarantaine.	Total.
1898. 17 mars.	W. S. Ogilvie	<i>Keemun</i>	Glasgow....	25	Ayrshire....	*17	42

* Un veau est mort en quarantaine de causes locales.

EXPORTATION DE BÉTAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK AUX ETATS-UNIS,
DU PORT DE SAINT-JEAN, N.-B.

Date.	Nombre.	Expéditeur.	Destination.	Catégorie.	Total.
1898.					
22 juin.....	1	W. N. Bucknam	Maine.....	Laitière.....	
18 octobre.....	58	J. F. Flagg....	Auburn, Me....	".....	59

IMPORTATION DE CHEVAUX D'ANGLETERRE.

Date.	Nombre.	Expéditeur.	Destination.	Catégorie.	Total.
1898.					
27 décembre.....	3	Dalgibby et Cie.	Montréal.....	Clydesdale.....	3

INSPECTIONS POUR LA TUBERCULOSE, 1898.

Nom.	Résidence.	Race.	Ré- action.	Seconde épreuve.	Ré- action à la seconde épreuve.	Exa- mens <i>post</i> <i>mortem</i> .	Morts.	Nombre total soumis à l'é- preuve.
J. M. Thurrott..	Maugerville....	Jerseys et autres	Aucune.					9
E. H. Turnbull..	Milledgeville....	Sang mêlé.....	5	3	Aucune.	2	1	36
G. A. Thompson.	Saint-Jean.....	" ".....	Aucune.					16
H. H. Mott.....	Cambridge.....	Jerseys et autres	Aucune.					11
H. D. Mott.....	"	Sang mêlé.....	Aucune.					12
								85

Agriculture.

N° 20.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE POUR LE BÉTAIL, HALIFAX, N.-E.

(WM. JAKEMAN, C.V.F.)

HALIFAX, 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur la quarantaine des bestiaux, au port d'Halifax, du 31 octobre 1897 au 31 octobre 1898.

ANIMAUX IMPORTÉS.

20 novembre 1897. Par le steamer *Halifax*, de Boston, Mass.:—1 jument baie, propriété de Charles Smith, de Sambro, N.-E.

20 décembre 1897. Par le steamer *Siberian*:—14 têtes de courtes-cornes, de Londres, Angleterre, propriété de MM. Isaac et Campbell, de Toronto. Libérées de la quarantaine le 28 février 1898.

12 mars 1898. Par le steamer *Halifax*, de Boston, Mass.:—2 chevaux, propriété de James Archibald, de Musquodoboit, N.-E.

16 juillet. Par le steamer *Portia*, de New-York:—1 vache Guernsey et son veau, propriété de E. B. Brown, de l'île du Prince-Edouard. Ces animaux étaient accompagnés de certificats d'épreuve à la tuberculine.

16 juillet 1898. Par le steamer *Portia*, de New-York:—1 jeune taureau Jersey, propriété de E. B. Elderkin, d'Amherst, N.-E. Accompagné de certificats d'épreuve à la tuberculine.

28 septembre. Par le steamer *Halifax*, de Boston:—2 cochons, propriété de T. R. Lyons, de Waterville, N.-E. Libérés de la quarantaine le 3 octobre 1898.

21 octobre 1898. Par le steamer *Harlaw*:—156 têtes de bétail provenant du *Ganges*, naufragé à Terre-Neuve.

3 février 1898. Sur la demande du sous-ministre de l'Agriculture, je visitai la ferme de W. E. Skinner, de Berwick, N.-E., et fis l'épreuve à la tuberculine avec les résultats qu'indique la carte que j'ai transmise au ministère.

Je visitai aussi la ferme de James Chesley, de New-Germany, N.-E., pour m'enquérir d'une maladie qu'on disait exister parmi les bestiaux de ces parages, et après examen je constatai que le bétail avait souffert d'une diarrhée opiniâtre due à l'eau stagnante qu'ils avaient bue et à l'herbe gelée qu'ils avaient mangée; la maladie disparut avec un changement de nourriture et d'eau.

10 mai 1898. Je reçus une lettre en date du 7 mai 1898, me priant de visiter la ferme de John Mackeen, de Mabou, C.-B., ainsi que celle du D^r Gunn, de Strathorm, C.-B., et de faire l'épreuve à la tuberculine, ce que je fis. Les 17, 18, 19 et 20 mai, je soumis à l'épreuve 38 animaux, ainsi que l'indique la carte que j'ai envoyée au ministère. Le 17 août, sur la demande de M. W. B. Scarth, sous-ministre de l'Agriculture, par lettre du 26 juillet 1898, je visitai la ferme de John Mackeen et soumis à une nouvelle épreuve 7 bestiaux auxquels j'avais fait subir une première opération au mois de mai précédent, et un seul de ces animaux accusa une réaction de température, ainsi qu'indiqué sur la carte transmise au ministère.

21 janvier. Je reçus une lettre du sous-ministre de l'agriculture me demandant de visiter le Cap-Breton pour faire subir l'épreuve de la tuberculine à des bestiaux, propriété de MM. Burchell, Frères, de New-Campbellton, Cap-Breton, ainsi qu'à tous autres bestiaux des environs dont l'état le requerrait. Je me rendis à Sydney-Nord, Cap-Breton, le 26 janvier, et le 27 commençai les opérations de l'épreuve sur 19 bestiaux, et je suis heureux de dire qu'aucun de ces animaux n'accusa de réaction, ainsi que le démontrera la carte expédiée au ministère.

ANIMAUX EXPORTÉS.

- 9 novembre 1897. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Antilles :—3 bestiaux et 105 moutons.
- 15 novembre. Par str *Beta*, de la ligne P. et B., aux Antilles :—220 moutons.
- 29 novembre. Par str *Portia*, ligne Red Cross, à Saint-Jean, Terre-Neuve :—2 bestiaux.
- 2 décembre. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne P. et B., aux Bermudes :—181 moutons et 3 chevaux.
- 14 décembre. Par str *Beta*, de la ligne P. et B., à la Jamaïque :—112 moutons et 10 bestiaux.
- 15 décembre. Par str *City of Halifax*, à Londres, Angleterre :—Un cheval, propriété de M. Huddleston.
- 31 décembre. Par str *Alpha*, de la ligne P. et B., à la Jamaïque :—10 bestiaux et 20 moutons.
- 31 décembre. Par str *Duart Castle*, de la ligne P. et B., aux Bermudes :—170 bestiaux et 7 chevaux.
- 14 janvier. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—202 moutons, 6 bestiaux et 2 chevaux.
- 26 janvier. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—95 moutons et 1 cheval.
- 1er février. Par str *Alpha*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—25 moutons.
- 15 février. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—209 moutons.
- 25 février. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—70 moutons et 6 bestiaux.
- 1er mars. Par str *Alpha*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—49 moutons.
- 15 mars. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—2 bestiaux, 108 moutons et 1 cheval.
- 24 mars. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne Pickford et Black, à Damarara :—1 vache et 84 moutons.
- 1er avril. Par str *Deltas*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—25 moutons et 2 bestiaux.
- 15 avril. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—93 moutons, la propriété de H. R. Silver, de Halifax, N.-E.
- 15 avril. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—9 bestiaux, 24 moutons et 1 cheval.
- 22 avril. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—4 bestiaux, 20 moutons et 6 chevaux.
- 5 mai. Par str *Dilwara*, de la ligne Trooper, à la Jamaïque :—1 cheval, la propriété du capitaine Reid, du 1er régiment de Leinster.
- 5 mai. Par str *Dilwara*, de la ligne Trooper, à la Jamaïque :—2 chevaux, la propriété du colonel Glansey, du 1er régiment de Leinster.
- 5 mai. Par str *Dilwara*, de la ligne Trooper, à la Jamaïque :—Un cheval, la propriété du lieutenant-major, du 1er régiment de Leinster.
- 5 mai. Par str *Dilwara*, de la ligne Trooper, de la Jamaïque :—Un cheval, la propriété du major St. Legan, du 1er régiment de Leinster.
- 7 mai. Par str *Damara*, de la ligne Furness, à Londres, Angleterre :—Un renne, la propriété du gouvernement impérial.
- 10 mai. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—4 bestiaux et 47 moutons.
- 19 mai. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—4 bestiaux, 84 moutons et 2 chevaux.
- 16 juin. Par str *Damara*, de la ligne Furness, à Londres, Angleterre :—Un cheval, la propriété de MM. Pickford et Black.
- 17 juin. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Antilles :—33 bestiaux, 102 moutons.

Agriculture.

18 juin. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—132 moutons.

30 juin. Par str *St. John City*, de la ligne Furness, à Londres, Angleterre :—2 chevaux, la propriété du général Montgomery Moore, de Londres, Ang.

15 juillet. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne Pickford et Black, à Damarara :—8 bestiaux et 92 moutons.

20 juillet. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—175 moutons.

11 août. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Antilles :—9 bestiaux et 165 moutons.

20 août. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—Une vache et 170 moutons.

8 septembre. Par str *Taymouth Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Antilles :—6 bestiaux, 140 moutons et 4 chevaux.

14 septembre. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, à la Jamaïque :—182 moutons.

6 octobre. Par str *Duart Castle*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—7 bestiaux, 110 moutons et 1 cheval.

15 octobre. Par str *Beta*, de la ligne Pickford et Black, aux Bermudes :—35 moutons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM JAKEMAN.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 21.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE POUR LES BESTIAUX DANS L'ONTARIO.

(ANDREW SMITH, F.R.C.V.C.)

TORONTO, 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que la santé générale des chevaux, des bestiaux et des moutons a été bonne dans toute la province.

CHEVAUX.

Il y a eu un peu de gourme dans différentes régions, de la province, sans cependant être maligne.

BESTIAUX.

Les bestiaux ont généralement joui d'une bonne santé, cependant on a signalé quelques cas de charbon; il y a eu aussi quelques cas de *Black Quarter*, mais rien d'une nature alarmante. Dans certaines régions les bestiaux ont souffert de la maladie des yeux appelée "ophthalmie enzootique."

PORCS.

Le choléra des porcs a de nouveau sévi dans certaines régions, et depuis janvier il y a eu plusieurs irruptions dans le comté d'York et dans l'ouest d'Ontario, et dans les régions d'Ottawa et des Chutes Niagara. La maladie a été ordinairement plus aiguë parmi les cochons nourris d'eaux de vaisselle et de déchets, et elle est plus difficile à contrôler près des grandes villes, où les porcs se gardent en petits troupeaux engraisés comme je viens de le dire.

Je suis,

Votre obéissant serviteur,

L'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ANDREW SMITH, F.R.C.V.C.

N° 22.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DU BÉTAIL DE LA
POINTE-EDOUARD.

(ARTHUR BROWN, C.V.)

SARNIA, 1^{er} novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le bétail et les porcs admis à la quarantaine du bétail d'Ontario à la Pointe-Edouard, du 1^{er} novembre 1897 au 31 octobre 1898.

Les porcs importés étaient de belle qualité, l'importation accusant une préférence en faveur des Chesters blancs et des Poland Chinas.

Il n'y a pas eu d'animaux malades à la quarantaine cette année, et je puis dire qu'il n'y a pas de maladie contagieuse dans la région, à l'exception de quelques bestiaux atteints de tuberculose et d'actinomycose.

Vous trouverez ci-annexé un relevé détaillé des animaux admis en quarantaine à la Pointe-Edouard du 1^{er} novembre 1897 au 31 octobre 1898, ainsi que des bestiaux importés pour la reproduction et munis de certificats d'épreuve à la tuberculine et de santé, et des bestiaux amenés par les colons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ARTHUR BROWN, C. V.
Inspecteur.

Date de l'entrée.	Galloys.		Holsteins.		Durhams.		Race ordinaire		Valeur.	Libérés.	Consignataires et adresses.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
20 janvier.	1	3							\$ 40 00	28 janvier.	N. Clark, Mt. Bridges, Ont.
3 mars..								1	30 00	3 mars ..	A. Monroe, Courtright, Ont.
4 " ..								4	80 00	4 " ..	T. J. Thomas, Ailsa-Craig, Ont.
9 " ..								2	40 00	9 " ..	H. Horst, Hanover, Ont.
12 avril..			1	11					1,300 00	12 avril ..	Geo. Rice, Woodstock, Ont.
5 mai ..								1	30 00	5 mai ..	A. D. Cromwell, Tilsonburg, Ont.
3 juin ..								2	300 00	3 juin ..	T. E. Robertson, Ilerton, Ont.
30 août ..								2	50 00	30 août ..	Arthur St. Clair, Toronto, Ont.
Total..	1	3	1	11				2	10	\$1,870 00	

Nombre total des bestiaux, 28.

ARTHUR BROWN, C. V.,
Inspecteur.

Agriculture.

**RELEVÉ des cochons reçus à la station de quarantaine des animaux d'Ontario, à la Pointe-Édouard, du 1^{er} novembre 1897
au 31 octobre 1898.**

Date de l'entrée.	White Chester.		Poland China.		Berkshire.		Red Jersey.		Victoria.		Date de la levée.	Valeur.	Consignataire et adresse.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1897.													
1 ^{er} nov.			1								15 nov.	40 00	Joseph Bennette, Chatham, Ont.
15 "					1	1					29 "	60 00	Charles Garbutt, Mitchell, Ont.
10 déc.				1							24 déc.	35 00	Robt. Willis, jeune, Glen-Meyer, Ont.
30 "		1									13 janv. '98.	30 00	John Marriton, Owen-Sound, Ont.
1898.													
5 janv.											19 janv.	200 00	S. C. Nutter, Sherbrooke, Qué.
11 "			1								25 "	50 00	W. J. Duck et Snary, Dresden, Ont.
18 "		1									1 ^{er} fév.	40 00	R. B. McMullin, Leamington, Ont.
20 "											3 "	40 00	Gideon Snyder, Jarvis, Ont.
20 "					1	1					3 "	50 00	" "
22 "									1		5 "	50 00	Chris. Fahmer, Exeter, Ont.
8 fév.				2							25 "	100 00	W. J. Duck, Ridgetown, Ont.
11 "	1										22 "	40 00	John Stretzinger, Franvich, Ont.
21 "			1								7 mars	75 00	H. Park, Norwich, Ont.
3 mars				1							17 "	50 00	S. C. Nutter, Sherbrooke, Qué.
10 "											24 "	40 00	E. D. George, Putnam, Ont.
16 "		2									30 "	100 00	H. George et Fils, Putnam, Ont.
1 ^{er} avril											15 avril	25 00	J. B. Clark, Blenheim, Ont.
2 "	1										16 "	40 00	H. George et Fils, Crampton, Ont.
7 "				5							21 "	150 00	S. C. Nutter, Sherbrooke, Qué.
9 "									1		23 "	100 00	Chris. Fahmer, Crediton, Ont.
12 "											26 "	50 00	J. G. Snell, Brampton, Ont.
14 "											28 "	100 00	" "
11 mai.											25 mai.	100 00	James Dodge, Uttoxeter, Ont.
19 "											2 juin.	10 00	Les Durval, St-Jean-Port-Joli, dist. de L'Islet, Q.
2 juin.	1										16 "	15 00	W. A. Shields, Milton, Ont.
2 "	1										16 "	60 00	Thos. E. Priestman, Welland, Ont.
2 "	1										16 "	40 00	Geo. W. Alton, Port-Rouan, Ont.
3 "	1										17 "	50 00	Daniel DeCourcy, Mitchell, Ont.
16 "	1										17 "	40 00	Win. Butler, Ingersoll, Ont.
16 "	1										30 "	40 00	R. H. Harding, Thorndale, Ont.
16 "	1										30 "	60 00	G. W. Haushaw, Thorndale, Ont.
22 "	1										6 juillet.		

RELEVÉ des cochons reçus à la station de quarantaine des animaux d'Ontario, à la Pointe-Edouard, etc.—Fin.

Date de l'entrée.	White Chester.		Poland China.		Berkshire.		Red Jersey.		Victoria.		Date de la levée.	Valeur.	Consignataire et adresse.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1898.											1898.	\$ c.	
7 juillet.....	1	1									21 juillet....	100 00	J. A. Farlinger, Morrisburg, Ont.
16 ".....										2	30 ".....	25 00	Chris. Fahner, Crediton, Ont.
16 ".....	2	1								30 ".....	100 00	D. G. Cuthbertson, Ingersoll, Ont.	
19 ".....							1			2 août.....	20 00	Tape Bros., Ridgetown, Ont.	
28 ".....		1								11 ".....	15 00	Wm. McBride, Portage-la-Prairie, Man.	
3 août.....	1									17 ".....	25 00	Tilman E. Bowman, Berlin, Ont.	
25 ".....	1									8 sept.....	30 00	J. H. Chalk, Caltou, Ont.	
	19	14	3	21	5	3	2	1	2	3		2,195 00	

Total, 73.

ARTHUR BROWN, V.,
Inspecteur.

Agriculture.

N° 23.

RAPPORT SUR LE CHOLÉRA DES PORCS (PESTE PORCINE) DANS ESSEX-SUD, ONTARIO.

(M. B. BORDEN, V.)

KINGSMILL, 4 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des inspections que j'ai faites dans Essex-Sud pendant l'année expirée le 31 octobre 1898.

La maladie prédominante, et de fait la seule maladie contagieuse de quelque gravité qui ait régné parmi les animaux dans ce district, a été le choléra des porcs. Suit le relevé des porcs abattus à cause de cette maladie :—

Mois.	Propriétaire.	Porcs atteints de la maladie.	Porcs en contact avec ceux atteints de la maladie.	Montant de l'indemnité.
				\$ c.
Nov. 1897..	Henry Deslippe.....	18	5	55 83
"	Richard Atkinson.....	43	1	131 33
"	Joseph Paré.....	6	1	25 50
"	Frank Laramie.....	10	2	59 58
"	William A. Dowler.....	31	0	38 00
"	George Laramie.....	10	0	19 67
"	G. H. Heddrick.....	22	0	39 67
Déc. 1897..	A. J. Bondy.....	17	0	35 00
"	Alonzo Durham.....	1	0	2 00
"	Edward Honor.....	35	4	130 67
"	R. G. Freeman.....	14	5	58 92
"	H. O. Lewis.....	9	0	9 00
Jan. 1898..	Peter Amlin.....	3	0	6 00
"	L. H. Robinson.....	17	0	34 00
"	Leonard Saunders.....	4	1	17 50
Mars 1898..	Hartwell Mann.....	4	0	6 67
Avril 1898..	Adolphus Charette.....	10	0	20 00
Juin 1898..	E. J. Bondy.....	3	0	14 33
"	Oliver Richardson.....	24	4	124 00
Juill. 1898..	Joseph Menard.....	21	5	66 75
"	Alfred Howse.....	7	0	9 33
Août 1898..	Peter Sandford.....	2	0	6 67
Sept. 1898..	Patrick Powers.....	63	10	105 08
"	James Mayville.....	2	4	14 00
Oct. 1898..	Thomas Giniac.....	5	4	18 67
	Totaux—Invasions, 25.....	381	46	1,048 17

Le tableau ci-dessus fait voir que l'épidémie en question a sévi surtout pendant l'hiver.

A partir du mois d'octobre 1897 jusqu'au 31 mars 1898, il y a eu 22 invasions du choléra, affectant 365 porcs, comparativement à 8 invasions, affectant 132 porcs, pendant les six mois suivants de l'été. Cela ne comprend pas les porcs qui ont été abattus parce qu'ils avaient été en contact avec ceux atteints de la maladie.

La quarantaine a été levée dans les cantons de Gosfield-Sud et de Colchester-Sud. Malden est encore tenu en quarantaine, vu que cette localité est contiguë à Anderton, où la plupart des récentes invasions du choléra ont eu lieu.

A en juger par la condition générale des différents endroits où cette épidémie a sévi, les principales causes qui y prédisposent sont la malpropreté des porcheries et des cours et l'insuffisance d'abri. La maladie attaque surtout les porcs nourris au maïs qui sont exposés à la pluie ou aux vents froids.

La contagion se propage rapidement une fois qu'elle a atteint un troupeau. Cela est prouvé par le fait que très peu de porcs sains ont été trouvés parmi les bandes affectées.

Dans chaque cas, les porcs atteints de la maladie et ceux qui avaient été en contact avec les pestiférés ont été abattus sur-le-champ, et sur 427 porcs tués durant l'année, 46 seulement ont été trouvés dans une condition saine.

Mais bien que cette maladie soit très contagieuse, on l'a partout combattue avec succès par les méthodes récemment adoptées.

Dans aucun des endroits qui ont été désinfectés puis relevés de la quarantaine, il n'y a eu une seconde invasion de l'épidémie.

Il y a eu six cas d'actinomycose parmi le bétail. Deux bêtes à cornes qui étaient dans un état désespéré ont été détruites par ceux à qui elles appartenaient. Quatre se sont rétablies grâce au traitement qu'on leur a fait subir. Dans chaque cas les lieux ont été parfaitement désinfectés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. B. PERDUE.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT SUR LE CHOLÉRA DES PORCS (PESTE PORCINE) DANS LE
COMTÉ DE KENT, ONT.

(JOS. KIME, FILS, V.)

CHATHAM, 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de la peste porcine dans le voisinage de la ville de Chatham, comté de Kent, région occidentale d'Ontario.

Novembre 1897.—J'ai visité les fermes et inspecté les porcs dans les cantons de Chatham, Dover et Raleigh, et j'ai fait abattre les porcs atteints de la peste porcine. Dix-huit fermes dans le canton de Dover, une dans le canton de Chatham et une dans le canton de Raleigh renfermaient des porcs affectés de cette maladie; 471 porcs en tout ont été abattus.

Décembre 1897.—Des cas ont été découverts sur trois fermes dans le canton de Dover et sur 7 fermes dans le canton de Raleigh; 300 porcs en tout ayant été abattus.

Janvier 1898.—Des cas ont été découverts sur une ferme dans le canton de Dover et sur 4 fermes dans le canton de Raleigh; 94 porcs en tout ont été abattus et une ferme a été mise en quarantaine sous soupçon.

Février 1898.—Aucun cas signalé ou découvert dans les cantons de ce district.

Mars 1898.—Cas signalés sur une ferme dans le canton de Raleigh et sur une ferme dans le canton de Dover; 58 porcs en tout ont été abattus.

Avril et mai 1898.—Aucun cas signalé ou découvert dans les cantons de ce district.

Juin 1898.—Cas découvert sur une ferme dans le canton de Raleigh et sur une ferme dans le canton de Dover; 72 porcs en tout ont été abattus et deux fermes ont été mises en quarantaine sous soupçon dans le canton de Dover.

Juillet 1898.—Ayant été averti qu'une maladie s'était déclarée parmi les porcs sur une ferme située dans le canton de Dover, comté de Kent, j'ai visité la ferme en question, et j'ai constaté que les porcs étaient affectés de la peste porcine; avec l'aide du Dr Mole, V., de Toronto, j'ai fait abattre 17 de ces porcs.

Août 1898.—Cas découverts sur 4 fermes dans le canton de Dover, sur une ferme dans le canton de Raleigh et sur une ferme dans le canton de Chatham; 193 porcs en tout ont été abattus.

Septembre 1898.—Cas découverts sur une ferme dans le canton de Chatham sur 24 fermes dans le canton de Dover; 704 porcs en tout ont été abattus.

Ayant été informé que les porcs étaient décimés dans le canton de Dover, j'ai été fort désappointé, car je croyais que nous avions maîtrisé l'épidémie. Je me suis rendu sur les lieux et j'ai constaté que certains cultivateurs n'avaient pas signalé de cas de maladie parmi leurs porcs, qu'ils s'étaient servi de différents médicaments, etc. J'ai fait rapport de la chose au ministère et j'ai fait remarquer aux cultivateurs que dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de leurs voisins ils devraient signaler les cas de maladie et même les cas suspects, afin d'empêcher la propagation de l'épidémie.

Octobre 1898.—Cas découverts sur une ferme dans le canton de Raleigh, sur trois fermes dans le canton de Chatham et sur 18 fermes dans le canton de Dover; 859 porcs ont été abattus dans les trois cantons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOS. KIME, FILS, V.

L'honorable ministre
de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 25.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR VÉTÉRINAIRE POUR ESSEX-NORD.

(GEO. ORCHARD, V.)

WINDSOR, 1^{er} novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des inspections que j'ai faites pour le ministère de l'Agriculture à partir du 31 octobre 1897 jusqu'au 31 octobre 1898.

1^{er} janvier.—J'ai donné un "certificat de santé" pour "Locke", un chien d'arrêt exporté par R. Bangham, Windsor, Ont.

13 janvier.—J'ai visité et inspecté les fermes à Walkerville.

14 janvier.—J'ai visité la ferme d'Alex. Bizarre, Sandwich-Ouest, mise en quarantaine à cause de choléra parmi les porcs.

17 janvier.—J'ai visité les fermes appartenant à MM. Howard, Windsor, Smith, Chappel et Bizarre, Sandwich-Ouest, et A. Totten, canton de Maidstone.

18 janvier.—J'ai visité Saint-Thomas, et en compagnie de J. Donohue, V., et H. Evely, V., j'ai inspecté les fermes dans le canton de Yarmouth sur lesquelles le choléra des porcs s'était déclaré.

21 janvier.—J'ai visité la ferme de Mitchell Dam, Creek-aux-Brochets.

24 janvier.—J'ai visité la ferme d'Alex. Bizarre, Sandwich-Ouest.

18 février.—J'ai visité la ferme d'Alex. Bizarre, Sandwich-Ouest.

4 mars.—J'ai visité et relevé de la quarantaine la ferme d'Alex. Bizarre, Sandwich-Ouest.

21 mars.—J'ai visité et mis en quarantaine à cause d'actinomycose la ferme de William Wallace, canton de Maidstone; une vache affectée de la maladie; j'ai prescrit le traitement suggéré par le docteur McEachran.

21 mars.—J'ai visité et inspecté la ferme de John Lagueur, Tecumseh, mise en quarantaine à cause de choléra parmi les porcs.

26 mars.—J'ai relevé de la quarantaine la ferme de John Lagueur.

28 mars.—A la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ai inspecté et laissé passer une vache, un veau et deux porcs, faisant partie des "effets de colon" d'Alex. Wilson, qui est en route pour Alberta, T.N.O.

29 mars.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme de Jas. Fields, Sandwich-Ouest; soupçon de choléra chez une truie; 10 petits porcs sur la ferme paraissent tous être en bonne santé.

9 avril.—J'ai visité la ferme de Jas. Fields, Sandwich-Ouest.

25 avril.—J'ai visité la ferme de Jas. Fields, Sandwich-Ouest.

11 mai.—J'ai visité et inspecté la ferme de R. White, Sandwich; cas de choléra des porcs signalés; six porcs sur les lieux; je n'ai découvert aucun cas de maladie.

12 mai.—J'ai relevé de la quarantaine la ferme de Jas. Fields, Sandwich-Ouest; truie non atteinte de choléra, contrairement à ce qu'on avait tout d'abord supposé.

24 mai.—J'ai visité Wallaceburg, et en compagnie de M. Thorne, V., j'ai inspecté les porcs de J. R. McDonald, au nombre d'environ 80, et j'ai découvert des cas de choléra parmi eux.

13 juin.—J'ai visité et inspecté la ferme de P. Séguin, Creek-aux-Brochets; je n'ai découvert aucun cas de maladie contagieuse parmi ses porcs, contrairement à ce qu'on avait rapporté.

11 juillet.—J'ai visité et inspecté la ferme de Wm Wallace, canton de Maidstone, et j'ai constaté qu'une vache qui avait été mise en quarantaine à cause d'une attaque d'actinomycose était parfaitement rétablie.

13 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine à cause de choléra parmi les porcs la ferme d'Albert Fields, Sandwich-Ouest; il y avait deux porcs sur la ferme, et ils étaient atteints du choléra; je les ai fait abattre; ils ont été évalués à \$2.66.

13 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de B. Pratt, Sandwich-Ouest; il restait un petit porc, que j'ai fait abattre et pour lequel je n'ai rien alloué.

13 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme de Samuel Beaume, Sandwich-Ouest; il y avait 7 porcs sur cette ferme, et j'ai permis qu'on les mît à l'engrais.

13 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme n° 1, appartenant à Henry Marentelle, Sandwich-Ouest; il y avait 7 porcs sur cette ferme; j'en ai fait abattre 4 et j'ai permis qu'on mît les trois autres à l'engrais; évaluation des 4 porcs abattus, \$4.

20 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme de Henry Hedrick, canton de Rochester; j'ai fait isoler un bouvillon de 2 ans, atteint d'actinomycose, et j'ai prescrit un traitement.

22 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de John McLean, canton de Maidstone; 6 porcs sur la ferme, dont 5 affectés du choléra et un en contact; tous abattus; évalués à \$14.66.

22 juillet.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme de Frank Chevalier, canton de Maidstone; l'on m'avait fait savoir qu'il existait des cas de choléra des porcs sur cette ferme, mais je n'ai constaté aucun indice de cette maladie: ferme mise en quarantaine pour plus de sûreté; 9 porcs sur les lieux.

22 août.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de John Moore, fils, Sandwich-Ouest; j'ai trouvé sur cette ferme 19 porcs, dont 5 affectés du choléra et 14 en contact; j'ai fait abattre tout le troupeau; évaluation des porcs détruits, \$85.90.

23 août.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme n° 2, appartenant à Henry Marentelle, Sandwich-Ouest; 28 porcs sur cette ferme,—12 affectés du choléra et 18 en contact, tous abattus; aussi 3 porcs sur la ferme n° 1 abattus le même jour; évaluation des 31 porcs, \$59.50.

2 septembre.—J'ai visité et inspecté la ferme de Henry Hedrick, canton de Rochester, mise en quarantaine à cause d'actinomycose; j'ai constaté que le bouvillon qui avait été atteint de cette maladie était parfaitement rétabli.

8 septembre.—J'ai relevé de la quarantaine la ferme de Henry Hedrick.

8 septembre.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause d'actinomycose chez une vache de 3 ans, la ferme de John Kemyon, Woodslee-Sud; traitement prescrit.

12 septembre.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de Jas. Mayville, canton d'Anderdon; j'ai trouvé sur cette ferme 6 porcs, dont 2 affectés de l'épidémie et 4 en contact; je les ai tous fait abattre; la valeur des porcs ainsi abattus a été estimée à \$14.00.

21 septembre.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de Fred Peck, canton de Sandwich-Ouest; il y avait sur cette ferme 28 porcs, dont 16 affectés du choléra et 12 en contact; leur valeur a été estimée à \$58.33.

1^{er} octobre.—J'ai délivré à P. T. Vanzile un certificat de santé pour 17 moutons destinés à être exportés aux États-Unis.

4 octobre.—J'ai visité et mis en quarantaine la ferme de Wm. Terry, Sandwich-Ouest; 18 porcs sur cette ferme, dont 8 affectés du choléra et 10 en contact; tous abattus; évalués à \$46.65.

11 octobre.—J'ai visité et mis en quarantaine, à cause de choléra parmi les porcs, la ferme de Geo. Margerm, Sandwich-Ouest; j'ai trouvé sur cette ferme 41 porcs, dont 16 affectés de l'épidémie et 25 en contact; tous abattus; évalués à \$81.00.

14 octobre.—J'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine une vache de 6 ans, appartenant à Addison Mandell et destinée à être exportée aux États-Unis; pas de réaction; certificat de santé délivré.

22 octobre.—J'ai visité la ferme de S. Allan, Chemin de Dougal, Sandwich-Ouest, et j'ai inspecté ses porcs, au nombre de 27; je n'ai découvert aucun cas de maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,
GEORGE W. ORCHARD, V.,

Inspecteur pour Essex-Nord.

L'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 26.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE À BESTIAUX
D'EMERSON.

(P. A. ROBINSON, V.)

EMERSON, MAN., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service d'inspection des bestiaux à la station de quarantaine du port d'Emerson pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

Les rapports mensuels des inspections vous ont été régulièrement transmis; vous trouverez ci-après un résumé de ces rapports ainsi qu'un relevé des exportations.

Il ne s'est passé rien d'étrange, si ce n'est le renvoi, le 19 octobre courant, de deux têtes de bétail appartenant à M. McGillivray, du Dakota, et que ce dernier avait achetées au Manitoba pour les importer aux Etats-Unis; ces bestiaux, après avoir été inspectés par le vétérinaire des Etats-Unis, ont été déclarés atteints de tuberculose. Les bestiaux en question sont actuellement détenus en quarantaine ici en attendant que l'on nous ait fait savoir comment nous devons en disposer.

Les seuls animaux qui aient été détenus en quarantaine sont deux porcs appartenant à D. Fraser et Fils, et qui avaient été importés pour la reproduction; ces porcs ont été détenus pendant 15 jours, conformément aux règlements, et comme aucune maladie ne s'était déclarée parmi eux, ils ont été relâchés. Une génisse appartenant aux mêmes importateurs a aussi été mise en quarantaine; elle a été relâchée après avoir été soumise à l'épreuve de la tuberculine.

Comme vétérinaire du district, j'ai été appelé à soumettre à l'épreuve de la tuberculine 28 têtes de bétail; j'ai délivré le certificat ordinaire pour 12 têtes seulement. En outre, j'ai délivré des certificats d'exportation pour 2,780 têtes de bétail, comme le fait voir le relevé des exportations ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. ROBINSON,

Inspecteur.

L'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

RELEVÉ des bestiaux exportés par voie d'Emerson et Gretna aux Etats-Unis durant l'année expirée le 31 octobre 1898.

Mois.	Nombre de bestiaux.
1897.	
Novembre.....	318
1898.	
Février.....	97
Mars.....	133
Avril.....	1,435
Mai.....	605
Juin.....	24
Août.....	74
Octobre.....	94
	2,780

P. A. ROBINSON,
Inspecteur.

EMERSON, MAN., 31 octobre 1898.

TABLEAU indiquant les importations à la station de quarantaine d'Emerson pour l'année expirée le 31 octobre 1898.

Date.	Importateur.	Provenance.	Destination.	Bêtes à cornes.	Porcs.	Observations.
1897.						
12 nov.	J. F. Campbell.....	Drayton, D.N.....	Dominion-City....	4		
1898.						
16 fév.	D. Fraser et Fils....	Northcote, Minn....	Emerson, Man.....		2	
31 mars.	Jas. Sparks.....	Forest River, D.N....	Portage-la-Prairie.	1	1	
9 juillet.	D. Fraser et Fils....	Northcote, Minn....	Emerson, Man.....	1		
12 août.	Jacob Empey.....	Pembina, D.N.....	"	2		
8 oct.	Saml. Johnson.....	Drayton ".....	"	2		
19 "	A. C. McGillivray....	Dickenson ".....	"	2		
24 "	Gordon et Ironsides..	Saint-Paul, Minn....	Winnipeg, Man....		143	Renvoyés de Dickenson à cause de maladie.
29 "	Saml. Johnson.....	Drayton, D.N.....	Emerson ".....		4	Importés pour l'abatage.
	Total.....			12	150	

P. A. ROBINSON, V.
Inspecteur.

EMERSON, MANITOBA, 31 octobre 1898.

N° 27.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE À BESTIAUX DE
CHARLOTTETOWN.

(A. A. LECKIE, V.)

CHARLOTTETON, I.P.-E., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service d'inspection des bestiaux à la station de quarantaine, ici, pour la période de temps comprise entre le 1er janvier dernier (date de ma nomination) et le 31 octobre courant.

ANIMAUX EXPORTÉS.

1898.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Chevaux.	Porcs.
Avril	43	14	3	0
Mai.....	185	43	18	8
Juin.....	103	377	12	0
Juillet.....	126	261	2	0
Août.....	56	149	9	0
Septembre.....	61	1,034	5	7
Octobre	76	545	1	4
	650	2,423	50	19

ANIMALS IMPORTÉS.

11 mai.—Étalon bai (Home Rule), pour Rattenbury et Cie, venant de Saint-Jean, Terre-Neuve.

24 mai.—Jument baie, pour P. P. Morrison, Tryon, par steamer *Halifax*, venant de Boston.

19 juillet.—Vache Guernsey et veau, venant de Boston, par steamer *Halifax*, pour E. R. Brow.

7 juin—Deux pouliches alezanes, âgées de 3 et 4 ans, pour Prowse Frères, par steamer *Halifax*, venant de Boston.

Tous ces animaux ont été inspectés et trouvés sains.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ANDREW A. LECKIE, V.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 28.

RAPPORT SUR L'INSPECTION DES BESTIAUX DANS L'ILE DU
PRINCE-EDOUARD.

(W. H. PETHICK, V.)

BEDÈQUE CENTRAL, I. P.-E., 1^{er} novembre 1898.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que je viens de recevoir, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport sommaire de mon travail pendant les 8 mois expirés le 31 octobre 1898.

Je suis heureux de pouvoir dire que somme toute la santé des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs sur l'île du Prince-Edouard a été excellente. Tout ce que j'ai à signaler est une maladie assez grave parmi les jeunes veaux et les agneaux. Je n'ai pas eu l'occasion de faire une investigation minutieuse au sujet de cette maladie, mais je crois que c'est une forme d'indigestion due à l'alimentation et au manque de soins.

Depuis que je suis entré en fonctions j'ai eu le plaisir de rencontrer un grand nombre de cultivateurs à des assemblées tenues dans les divers districts et de discuter avec eux l'importante question des maladies contagieuses chez les animaux. J'ai principalement traité de la tuberculose parmi les bestiaux; j'ai fait connaître la cause de cette maladie, ses symptômes, la manière d'en empêcher la propagation et le danger qu'elle présente. Une foule de cultivateurs ont assisté à ces assemblées, et les sujets discutés ont paru beaucoup les intéresser.

Vous verrez par le relevé ci-joint que 26 troupeaux, comprenant de 1 à 15 têtes de bétail, ont été soumis par moi à l'épreuve de la tuberculine, et que dans un cas seulement il y a eu réaction. Convaincu que je suis que la tuberculose n'existe qu'à un faible degré dans cette île, comparativement à d'autres pays, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'insister auprès des membres de notre gouvernement local sur la nécessité de prohiber l'importation des bestiaux qui n'auront pas été au préalable soumis à l'épreuve de la tuberculine, et j'ai tout lieu de croire qu'une loi dans ce sens sera adoptée à la prochaine session.

Outre les conférences que j'ai données sur la tuberculose, je me suis efforcé de bien faire comprendre aux cultivateurs la nécessité de donner les soins voulus à leurs animaux, surtout pendant la saison où ils sont tenus dans les étables.

Relativement à l'actinomyose, qui, je regrette de le dire, sévit à un assez haut degré sur l'île, je dois dire que nos cultivateurs sont impatients de débarrasser leurs troupeaux de cette maladie. D'après mes conseils, plusieurs d'entre eux ont de bon gré abattu et enterré les animaux qui étaient dans la phase avancée et soumis nombre de cas au traitement à l'iode de potasse, obtenant la plupart du temps des résultats favorables.

Mes devoirs comme inspecteur du port ont été considérablement restreints par suite du fait que la plus grande partie des bestiaux envoyés aux ports étrangers sont expédiées de Charlottetown, où ils sont inspectés par M. Leckie. Les 36 chevaux, 24 bêtes à cornes, 70 moutons et 40 porcs qui ont été inspectés par moi avant de quitter le port de Summerside étaient tous en excellente santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. PETHICK,
Inspecteur vétérinaire.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ des bestiaux soumis à l'épreuve de la tuberculine par W. H. Pethick, V.,
inspecteur du gouvernement, Ile du Prince-Edouard.

Propriétaire.	Résidence.	Nombre de bestiaux soumis à l'épreuve.	Malades.	Examen "post mortem".
T. C. Muncey.....	Cap-Traverse	1	Aucun.	
Jno. Davidson.....	Centreville	3	"	
J. F. Holland.....	"	9	"	
W. B. Cameron.....	Albany	7	"	
Jno. Donnaly.....	"	9	"	
A. C. Holland.....	Chelton	5	"	
Chas. Holman.....	Trelby.....	13	"	
M. Muttart.....	Cap-Traverse	5	"	
Geo. Woodside.....	Margate.....	5	"	
A. Simpson.....	Bayview.....	15	1	1
P. Barwise.....	Ross'-Corner	1	Aucun.	
R. Muttart.....	Cap-Traverse	8	"	
Chas. S. Wright.....	Centreville	9	"	
L. Muttart.....	Tryon.....	6	"	
W. Haslam.....	Springfield.....	1	"	
Albert Bell.....	Sea-Cow-Head.....	14	"	
A. Howatt.....	Tryon.....	1	"	
Jno. Irving.....	Cap-Traverse	8	"	
A. McDonald.....	Kinkora.....	6	"	
Thos. Clarke.....	Cap-Traverse	10	"	
Jno. R. Bowness.....	Bedèque.....	3	"	
Benj. Duggan.....	Searletown.....	1	"	
Robt. McMurdo.....	Wilmot-Valley.....	18	"	
Melborn Leart.....	"	13	"	
M. Gillis.....	Cap-Traverse	1	"	
David Walker.....	Wilmot-Valley.....	9	"	
W. A. Wright.....	Searletown	13	"	

Agriculture.

N° 29.

RAPPORT SUR LA TUBERCULOSE, ETC.

(A. E. MOORE, V.)

MONTRÉAL, 19 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année dernière.

Le nombre total des bestiaux auxquels j'ai fait subir l'épreuve de la tuberculine depuis le 25 octobre 1897 jusqu'au 25 octobre 1898 a été de 1,547, répartis entre 184 troupeaux, renfermant de 1 à 76 animaux chacun. Cent un de ces troupeaux se trouvaient dans la province d'Ontario et 83 dans la province de Québec. Cent six des bestiaux en question étaient atteints de la tuberculose et 22 étaient suspects.

J'ai fait l'examen *post-mortem* de presque tous les bestiaux condamnés, et j'ai constaté la présence de la maladie dans chaque cas. A peu d'exceptions près, les lésions étaient très marquées.

Au mois de novembre 1897, l'on me fit savoir que les veaux étaient décimés dans les environs de Kingscroft, P.Q., et d'après votre suggestion, le Dr McEachran me conseilla de visiter les lieux, ce que je fis le 8 de novembre. Je constatai que les veaux mouraient de bronchite vermineuse, causée par des vers dans les tubes bronchiaux. Environ 20 animaux étaient morts.

Le 5 d'août 1898, le conseil municipal de Lachine avertit le ministère qu'un grand nombre de vaches étaient mortes dans cette localité. Je visitai Lachine le 5 d'août, et je constatai que 5 vaches étaient mortes très subitement, et que 2 autres étaient malades. En interrogeant les propriétaires de ces vaches, j'appris qu'on les avait toutes fait paître dans le même champ. Je fis un examen *post-mortem* et je constatai tous les symptômes de l'anthrax. Des parties de la rate et des spécimens du sang furent transmis au Dr Adami, qui confirma ma diagnose.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. MOORE, V.,

Inspecteur.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 30.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU
NORD-OUEST.

(L. W. HERCHMER.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur la quarantaine des bestiaux et sur la santé des animaux domestiques dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que les relevés qui m'ont été transmis par les vétérinaires chargés de mettre à effet l' "Acte concernant les maladies contagieuses parmi les animaux".

Comme ces relevés contiennent tous les détails voulus et que je relève justement d'une grave attaque de fièvre typhoïde, vous voudrez bien me pardonner si je ne fais qu'un très court rapport.

Les bestiaux en général ont été exempts de maladie dans les Territoires, particulièrement dans les districts d'élevage proprement dits, où il n'y a eu que quelques cas de fluxion de mâchoire et de morve.

L'actinomycose sévit encore par tout le pays, mais elle a beaucoup diminuée durant l'année dernière. Les petits cultivateurs qui ne possèdent que 4 ou 5 têtes de bétail s'opposent naturellement à ce que l'on tue leurs animaux malades, mais ils commencent à comprendre le danger couru par le reste du troupeau, et détruisent leurs bestiaux lorsque le traitement qu'ils leur ont fait subir est inefficace. Dans les parties les plus peuplées du pays il y a encore plusieurs cas de morve, dus généralement au fait que les étables sont basses, malpropres et dépourvues de planchers, mais les vétérinaires se rendent graduellement maîtres de la maladie, et à mesure que les cultivateurs deviendront plus à l'aise, les étables seront améliorées.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'abondante récolte de cette année et les prix rémunérateurs obtenus ont mis la plupart des cultivateurs en position de construire de bonnes granges et des étables confortables.

Il y a eu quelques cas d'anthrax, comme par le passé.

Les vétérinaires sous mon contrôle ont bien rempli leurs devoirs, et ont fait preuve de jugement, et il y a eu très peu de friction avec les éleveurs possédant des animaux malades. Les constables du corps de police ont déployé beaucoup d'énergie lorsqu'il s'est agi de découvrir et de signaler les cas de maladie; vous remarquerez que, sauf quelques cas isolés, tout le travail a été fait par les membres du corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Je me permettrai d'attirer votre attention sur le très grand nombre de chevaux importés, cette année, et sur la valeur excessivement minime à laquelle ils ont été estimés à leur entrée; cela est très décourageant pour les éleveurs d'ici, car il arrive souvent que des chevaux entrés à \$20 se vendent \$80 et \$100 immédiatement après.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,

Commissaire.

L'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

RÉGINA, 25 octobre 1898.

L'Officier commandant la division du Dépôt,

Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un résumé du travail accompli par moi durant l'année dernière pour le compte du ministère de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT, insp.,

Vétérinaire.

RÉSUMÉ du travail de quarantaine fait par l'inspecteur Burnett, V., depuis le 31 octobre 1897.

Nom.	Résidence.	Date.	Nombre d'animaux détruits.		Maladies.	Observations.
			Chevaux.	Bétail.		
Ferme expérimentale.....	Indian-Head.....	Du 29 nov. au 10 déc. 1898.			Tuberculose.....	Examiné et essayé 51 têtes de bétail; 2 bestiaux ont été dét. à cause de tuberculose; les étables ont été parf. désinfectées.
M.M. Piggot Frères.....	Camington.....	20 mars 1898.		2 vaches.....		Examiné un troupeau de bestiaux; 8 animaux étaient morts apparemment de pneumonie, causée par le froid; je n'ai pu faire un examen <i>post-mortem</i> , vu que les carcasses étaient gelées; un animal de 2 ans qui paraissait atteint de tuberculose a été détruit; j'ai recommandé de soumettre ces bestiaux à l'épreuve de la tuberculine.
Police à cheval du N. O. Régina.....	Régina.....	13 avril 1898	1		Morve.....	Cheval n° de matricule 1920 trouvé atteint de morve; je l'ai fait détruire et brûler et j'ai fait désinfecter les écuries.
Cornelius Bergen.....	Rosthern.....	15 juin 1898.		1 vache.....	Fluxion de la mâchoire.	Avait perdu 2 boeufs et un veau: les cadavres avaient été enterrés; j'ai inspecté le troupeau et j'ai trouvé une vieille vache souffrant de fluxion de la mâchoire; M. Bergen étant absent, j'ai laissé un mot pour lui dire d'isoler et de tuer cette vache.
Bernard Hippper.....	"	"			"	Avait perdu un boeuf. et un cheval.
P. Epp.....	"	"			"	"
Henry Bergen.....	"	"			"	1 cheval.
André Bergen.....	"	"			"	2 vaches.
André Fast.....	"	"			"	2 chevaux.
André Cornielson.....	"	"			"	1 cheval.
C. Epps.....	"	"			"	1 vache.
D. Maupeldt.....	"	"			"	1 cheval.
M. Mackay.....	"	"			"	Cet homme avait un grand nombre de bestiaux appartenant à Hillyard Mitchell, député A. L.; il en avait tué deux souff. de fluxion de la mâchoire et avait isolé un bouvillon; comme ce bouv. n'était pas grav. malade, je conseil. à M. Mackay de le traiter, et je lui laissai une presc. Je suis d'avis que les mortalités ci-dessus mention. dans le dis. de Rosthern doivent être attri. à des causes naturelles.
Succession Kearns.....	Fort-Qt' Appelle.....	25 juin 1898.		3		J'ai inspecté ici un troupeau d'environ 50 chevaux. M. W. Kearns avait 8 chev. dans un parc et 8 au piquet dans un pâturage; j'ai trouvé ces 11 derniers chev. affectés de la morve; je les ai fait dét. et j'ai fait brûler les carcasses.
Anderson, P.....	"	"		3		Je n'ai pu découvrir aucun indice de maladie dans le reste des chevaux; je les ai fait mettre en quarantaine pour une période d'un mois afin qu'ils fussent réexaminés.
Pingle, A.....	Winnipeg.....	"		1	Total 11 morve.	Cet animal, qui appartenait à M. J. A. McDonald, Fort-Qt' Appelle, a été détruit.
Kearns, M.....	Indian-Head.....	"		1		Cet animal a été détruit et la carcasse enterrée.
Gibson, Robt.....	Fort-Qt' Appelle.....	24 juin 1898.		1 bouvillon.	Actinomycoze.....	
M. Litterer.....	Cottonwood.....	4 juillet 1898.		1	Morve.....	
Millar Robt.....	Lumsden.....	11 " 1898		1 boeuf.....	Tuberculose.....	

Résumé du travail de quarantaine fait par l'inspecteur Burnett, V., depuis le 31 octobre 1897—Fin.

Nom.	Résidence.	Date.	Nombre d'animaux détruits.		Maladies.	Observations.
			Chevaux.	Bétail.		
Clancey, M.	Régina	5 juillet 1898.	1	bouillon.	Actinomycose.	Cet animal, qui appartenait à un nommé Hinch, était attaché dans l'étable de Clancey. J'ai conseillé à ce dernier de voir les propriétaires et de l'engager à le détruire. En même temps, j'ai mis en quarantaine la ferme de Clancey.
Sous-com. McIlree. D. H. Gillespie.	"	18 août 1898.	1	veau sevré.	"	Ce veau a été détruit et la carcasse brûlée. J'ai examiné une vache appartenant à cet homme, et j'ai constaté qu'elle était affectée d'actinomycose; cette vache a été isolée p. être traitée et est encore sous surveillance.
Jas. Patterson. Jno. Smaties. Chas. Lamb. M. McCague.	Méc.-d'Orignal. " " "	5 sept. 1898. " " "	1	jeune vache et son poulain.	"	Inspecté 9 chevaux et un poulain—pas de maladie. " 1 cheval. " 1 jument et son poulain " 1 jument bête et son poulain; tous deux affectés de la morve; détruits et brûlés.
Walter Murray Jno. Peterson.	Montana. Grenfell.	23 sept. 1898. 24 27 et 28 "	1	genisse rouge.	Actinomycose.	J'ai recommandé que l'on inspecte soigneusement les chevaux le long de la val. à l'ouest de Lomsden le print. prochain. J'ai insp. 42 chev. pour cet homme, et je les ai trouvés sains. J'ai inspecté 465 bestiaux, dont 19 étaient atteints d'actinomycose.
Phillip Temple.	"	"	1	vache.	Actinomycose.	J'ai inspecté 680 bestiaux que l'on se proposait d'expédier à Calgary; j'ai fait isoler un de ces bestiaux qui était affecté d'actinomycose. J'ai insp. une vache rouge pour cet homme et je l'ai trouvée atteinte d'actinomycose; j'ai fait mettre cette vache ainsi que les 19 bestiaux ci-dessus mentionnés en quarantaine dans le parc de Phillip Temple en attendant que le reste des bestiaux fut expédié. Ils devaient ensuite être transférés sur le terrain du Club de Turf de Grenfell sous la surveill. de la police. J'ai recommandé de détruire 2 des animaux malades, dont l'un apparten. à P. Temple et l'autre faisant partie des 19; depuis un troisième a été détruit, et ordre a été reçu de l'honorable ministre de l'agriculture d'abattre l'autre.
L. Coy.	Grenfell.	26 sept. 1898.	1	jument.	Morve.	J'ai inspecté le troupeau de chevaux de cet homme, et j'ai trouvé une jument bête affectée de la morve; je l'ai fait détruire et j'ai fait brûler la carcasse.
Duncan McLean.	Whitewood.	29 "				Sur la ferme de cet homme, j'ai insp. 2 bouvill. appar. à MM. Gordon et Ironsides; comme ils étaient tous deux atteints d'actinomycose, j'ai donné ordre de les isoler.
B. Limoges.	"	"		1 bouvillon.	Actinomycose.	Sur la ferme de cet hom. j'ai trouvé 1 bouvill. affecté d'actin.; le prop. de cet animal m'a promis qu'il le ferait abattre.

JNO. F. BURNETT, médecin vétérinaire.

Agriculture.

PORTAL-NORD, 25 octobre 1898.

L'Officier commandant,
la Police à cheval du N. O., Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du travail que j'ai fait pour le ministère de l'agriculture.

L'hiver dernier, la principale maladie contagieuse pour laquelle mes services ont été requis a été la morve. En outre, j'ai été appelé à diagnostiquer à peu près 14 cas présumés d'actinomycose, un d'anthrax et un de fièvre typhoïde.

Pour constater l'existence de la morve, j'ai eu recours à l'épreuve de la malléine dans 51 cas. Une réaction positive s'est produite dans 16 de ces cas, et 5 ont été jugés suspects. Les animaux suspects ont été mis en quarantaine et soumis à une nouvelle épreuve à l'expiration de six semaines.

En sus des 16 animaux que j'ai condamnés à la suite du résultat obtenu avec l'épreuve de la malléine, j'ai détruit 15 chevaux chez lesquels la maladie était si apparente que je n'ai pas considéré l'épreuve nécessaire.

Toutes les fois qu'un cheval morveux a été détruit, j'ai eu soin de voir à ce que la carcasse fût enterrée à six pieds sous terre ou brûlée. En outre, la litière, la paille, le fumier, les mangeoires, etc., en dedans des écuries et dans leurs environs, ont été brûlés, la boiserie a été échaudée et nettoyée, et tout l'intérieur des écuries a été blanchi avec du lait de chaux forte, contenant de l'acide carbolique cru dans la proportion de 1 livre par 5 gallons de lait de chaux.

Suit la liste des personnes dont j'ai dû mettre les chevaux en quarantaine parce que la morve s'était déclarée dans leurs écuries :

Date du rapport.	Nom du propriétaire.	Adresse.	Localité.			Date de l'inspection.	Nombre soumis à l'épreuve.	Réaction positive.	Nomb. à soum. à une nouv. épr. ve.	Nombre détruits sans épreuve.	Nombre détruits en tout.	Observations.
			Sec.	Tp.	Rg.							
10 oct.	Rév. Hoskins	Grenfell				15 oct.	2	1	1		1	
14 "	J. Davis	"				21 "	1					
16 "	J. Thompson	"				23 "	1		1			
28 "	Crooked Lake	Agence des sauv.				28 29 oct.	4					
23 déc.	J. W. Caffnata	Stoney-Beach	24	18	24	28-30 déc.	5	3	2		3	
10 mai	D. A. Morgan	Boscurvis	34	1	2	13-14 mai.	2	2		1	3	
14 "	J. K. Mackenzie	Portal-Nord	12	1	5	23-24 "	6			1	1	
17 "	A. H. Evans	Boscurvis	16	1	2	29-30 "	4	2			2	
29 "	H. H. Wiggins	Oxbow	22	4	2	5-6 juin.	6	3		1	4	
29 "	J. Ewan	Alameda	36	3	4	9-10 "	4	2			1	3
29 "	T. Collopy	"	2	4	4	10-11 "	1					
8 juin	A. K. McLennan	"	31	31	2	12-13 "	4			3	3	
8 "	Thos. Walker	Boscurvis	20	1	2	15-16 "	1					
8 "	H. McLaughlin	Oxbow	10	5	1	17-18 "	1					
20 "	D. McLennan	Alameda	17	4	2	7-8 juill.	4			3	3	
30 "	H. McLean	Carlisle	36	7	4	17-18 "	1	1			1	
12 juill.	W. McCague	Mâchoire-d'Orig.	12	20	27	12-13 "	4	2	1	1	3	
26 sept.	Chas. Hart	Carnduff	36	3	33	29 sept.					1	1
10 oct.	R. G. Willock	Carlisle	30	6	4	13 oct.				2	2	
11 "	T. J. Shere	Oxbow	35	2	2	14 "				1	1	
Totaux							51	16	5	15	31	

Le 2 de mai, l'on me fit savoir qu'une maladie, supposée être la morve, s'était déclarée parmi les chevaux à la houillère de Souris. Je me rendis tout de suite sur les lieux et j'examinai les chevaux en question. Je constatai qu'une grave épidémie d'influenza sévissait et que trois chevaux de la compagnie étaient morts. Je prescrivis certaines mesures hygiéniques, et afin d'empêcher la maladie de se propager davantage, je fis mettre en quarantaine tous les chevaux qui se trouvaient à la houillère. Au bout de quelque temps l'épidémie était disparue.

TYPHOÏDE.

Le 14 de juillet, la fièvre typhoïde se déclara à Estevan parmi un troupeau de chevaux appartenant à McEwan et Stevenson. Je me rendis sans retard sur les lieux, et je trouvai trois chevaux déjà morts, un mourant et deux présentant les symptômes de la maladie dans sa première phase. Je fis transférer les chevaux sur un autre pâturage, et prescrivis un traitement pour les trois qui étaient malades; deux se rétablirent, et l'autre expira. Les carcasses furent brûlées. Je fis mettre le troupeau en quarantaine pour une période de dix jours; à l'expiration de cette période, les chevaux furent relevés de la quarantaine vu qu'il n'y avait plus aucun indice de la maladie parmi eux.

ACTINOMYCOSE.

Voici la liste des personnes que j'ai visitées et sur les fermes desquelles j'ai trouvé des bestiaux affectés de fluxion de la mâchoire :—

Date du rapport.	Nom du propriétaire.	Adresse.	Localité.			Date de l'inspection.	Nombre de cas.	Mesure prise.	Observations.
			Sec.	Tp.	Rg.				
1er oct.	J. Martins.....	Wolseley....	1	17	9	16 oct ..	1	Mis en quar.	Recommandé de le tuer.
1er "	D. Opst	"	4	17	9	16 " ..	1	" ..	" ..
3 "	W. Oslers	"	22	18	10	16 " ..	2	" ..	" traitement.
5 "	A. Martin	"	28	18	10	17 " ..	1	" ..	" de le tuer.
6 "	D. McKaig	"	22	18	10	19 " ..	4	" ..	" traitement.
10 "	W. Waddell....	"	24	17	11	8 nov..	1	" ..	" de le tuer.
1er nov	A. Lakeman....	"	36	17	9	9 " ..	1	" ..	" traitement.
1er "	G. Bingham ...	Indian-Head	10	16	14	10 " ..	1	" ..	" de le tuer.
1er "	J. Silverthorn..	Lumsden ...	19	22	16	14 déc..	1	" ..	" ..
1898.						1898.			
1er juill.	Robt. Coleman..	Oxbow	20	2	1	10 juill..	2	" ..	" traitement.
2 "	Geo. Foreman ..	"	36	4	1	17 " ..	1	" ..	" ..
2 "	Robt. Carnduff..	Carnduff....	20 " ..	1	" ..	" ..
2 "	Geo. Hughes....	"	20 " ..	1	" ..	" ..
1er oct.	J. J. Gibson....	Oxbow	12	4	2	1er oct.	1	" ..	" de le tuer.
	Total.....	19		

Parmi ces bestiaux, ceux pour qui j'avais recommandé un traitement ont été soignés par des vétérinaires et se sont tous rétablis. Ceux que j'avais recommandé de tuer ont tous été détruits ou sont morts en quarantaine, et il a été disposé des carcasses suivant la loi.

ANTHRAX.

Un cas seulement de cette maladie a été constaté par moi dans le cours de l'hiver dernier. Byron Decker 6-2-5, Alameda, perdit 4 bestiaux en quelques heures. Je fis mettre le reste de ses animaux en quarantaine sur une ferme voisine pour une période de six semaines. J'enjoignis à M. Decker de détruire une vieille étable, où il avait l'habitude d'attacher ses bestiaux tous les soirs, et je lui ordonnai aussi de brûler plusieurs tas de fumier en fermentation, qui, d'après ce que j'avais

Agriculture.

lieu de croire, étaient infectés. Il n'y a plus eu d'indices d'anthrax sur la ferme de M. Decker. Les carcasses des animaux malades ont été brûlées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ANGUS N. TRACY, V., *sergent d'état-major.*

RÉGINA, 4 novembre 1890.

L'Officier commandant,

Division du Dépôt, Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un résumé du travail fait l'année dernière dans ce district par le sergent d'état-major Matthews, pour le ministère de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN F. BURNETT, *inspecteur-vétérinaire.*

Résumé du travail de quarantaine fait par R. G. Matthew, V., depuis le 31 octobre 1897.

Nom du propriétaire.	Résidence.	Date.	Nombre d'animaux.		Maladies.	Observations.
			Chevaux.	Bestiaux.		
R. Maynard	Mâchoire-d'Original.	1er nov.				3 chev. exam. ; aff. d'influenza et non de morve, e. on l'avait d'abord supp.
Wm. A. Heron	"	2 "				6 chevaux examinés, pas de maladie.
J. A. Maharg	V. de la Qu'Appelle.	"				"
Inconnu	"	4 "	1	bouville.	Actinomycose	Le propr. du bouville était absent ; le const. Browning a reçu ordre de le ch., et s'il ne pouvait être trouvé, de détr. l'an. et brûler la carcasse.
W. G. Davis	Cammington-Manor.	8 déc.				9 chevaux examinés ; avaient eu l'influenza ; maintenant convalescents.
S. J. Pigott	"	8 "				1 cheval examiné, pas de maladie.
H. Robertson	"	10 "				5 chevaux examinés.
D. Colman	Mont.-de-l'Original.	10 "				90 têtes de bétail examinées ; pas de maladie.
C. Jones	"	10 "				60 "
J. Gillis	"	10 "				"
E. J. Henery	"	10 "				"
N. Munro	Whitehead.	14 "	1	bouville.	Actinomycose	46 bestiaux examinés ; 1 malade ; cadavre brûlé.
S. W. A. Mann	"	15 "	1	1 ad'un an	"	Détruit et cadavre enterré ; étable désinfectée.
S. Lindsay	Grenfell.	17 "		1 vache.	"	Détruite
Raw Hoskins	"	17 "				1 cheval que l'on croyait atteint de morve éprouvé ; pas de réaction.
T. Thompson	"	17 "	1		Morve.	Cheval éprouvé ; réaction définie ; détruit et enterré ; écurie désinfectée.
S. W. Bishop	Sintalala.	20 "	1		"	Animal détruit ; cadavre brûlé et écuries désinfectées.
Wahagae	Broadview.	2 mars.				Sauvage de la rés. du Lac Croche. 1 boeuf examiné ; pas de maladie.
Sup. des Sauvages.	"	4 "	1	1 taureau.	Actinomycose	Taureau (Tommy Gibson) gravement malade ; détruit et brûlé.
J. B. Herminster.	Walseley.	4 "	1	4 têtes.	Morve.	Cheval détruit ; cadavre brûlé ; harnais et écuries désinfectées.
Thos. Skinner.	Indian-Head	11 "	1		Anthrax	Sauvage de la rés. des Buttes-la-Lime. A mon arrivée, le déme animal était mort ; fait un examen post-mortem ; symptômes définis d'an-
Grand Ciel.	Buttes-la-Lime.	23 "				thrax ; cadavres et enclos brûlés ; reste du troupeau mis dans un
						nouvel enclos avec changement de nourriture et d'eau.
						Mêmes précautions que dans le cas de Grand-Ciel.
						Examiné troupeau ; pas de maladie.
T. Fisher.	"	23 "	3	têtes.	Anthrax	"
Ventre jaune	"	23 "				"
Squat-p-w.	"	23 "				"
Peekutch.	"	25 "				"
Big Seal.	"	25 "				"
R. S. Park.	Whitehead.	28 "				"
T. E. Maloney	"	29 "				"
Ole Peterson.	"	29 "				"
Wm. Gemwell.	"	30 "				"
J. E. Maybew.	"	31 "				"
V. Linderburg.	Kulawa.	4 avril.	1		Morve.	Mort ; cadavre brûlé et écurie, harnais, etc., désinfectés.
Davis et McCaul.	"	5 "			"	Détruit

H. Foster.	"	6 "	1		"	Éprouvé ; réaction, détruit et brûlé ; écurie désinfectée.
Police à C. du N.-O.	"	6 "	1		"	N. de matricule 1981 ; éprouvé ; réaction définie ; cadavre brûlé ; harnais et écurie désinfectés.
R. Marshall	Qu'Appelle.	6 "			Actinomycose	Examiné 1 cheval ; mis en quarantaine ; réexam. au bout d'un m. et relâc.
G. Spencer	Régina.	8 "			Morve.	Mis en quarantaine ; réexaminé le 2 d'août ; encore tenu en quarantaine.
Police C. du N.-O.	Whitehead.	4 mai	1	1 bouville	"	N. de matricule 1988 ; éprouvé ; détruit et brûlé ; écurie désinfectée.
D. McPhail.	Whitehead.	8 "	2		"	Éprouvés ; réaction définie ; détruits et brûlés.
Piggott Bros.	Cammington-Manor.	19 et Hmal			Actinomycose.	Éprouvés 16 bestiaux supposés être atteints de tuberculose ; auc. maladie.
Reserve de l'Ouest.	Mont.-de-l'Original.	13 mai	1	1 bouville	"	Examiné tous les bestiaux des sauvages ; 1 trouvé malade ; détruit et enterré.
John Cadharal.	Cammington-Manor.	14 "			Actinomycose.	Examiné 1 vache ; pas de maladie.
S. Brayford.	"	15 "	2	veaux	"	Mis en quarantaine ; détruits plus tard
Thos. Atkinson.	Qu'Appelle.	16 "	2	vaches	"	l'autre encore en quarantaine.
J. Marlatt.	Mâchoire-d'Original.	24 "				Examiné 57 chevaux exportés en Canada du Montana ; tous en bonne santé.
Stevens'n et McEwen	Wood-Ind.	7 juin				Examiné 131 chevaux ; tous sains.
Wm. Cherry	Saskatoon.	20 juillet.				Éprouvé 7 chevaux ; pas de réaction.
J. B. Mehuis.	Fort-Qu'Appelle.	27 "				Inspecté 17 chevaux ; pas de maladie.
J. H. Perkins	Abermethy.	28 "	1		Morve.	Cas bien marqué ; détruit et cadavre brûlé ; écuries désinfectées.
B. Abernethy	Fort-Qu'Appelle.	28 "				Examiné 3 chevaux ; pas de maladie.
Kearns Bros.	Fort-Qu'Appelle.	30 "				Examiné 45 chevaux mis en quarantaine par l'inspecteur Burnett ; aucun symptôme de maladie n'existe à l'heure qu'il est ; relevés de la quarantaine le 6 d'août par ordre de l'inspecteur Burnett.
P. Anderson	"	30 "				Examiné 2 poulains mis en quarantaine par l'inspecteur Burnett.
I. B. Beach.	Indian-Head.	1er août.				Examiné 90 bestiaux ; plusieurs affectés d'influenza.
R. Johnson.	Qu'Appelle.	2 "				"
John Gaster.	Fort-Qu'Appelle.	6 "				"
Thos. Skinner.	Indian-Head.	8 "	1		Morve	"
Thos. Walker.	Kenlis.	8 "				Détruit ; cadavre brûlé et écurie désinfectée.
H. Hansons.	Qu'Appelle.	9 "				Examiné 2 chevaux ; pas de maladie.
John Burghall	Walseley.	9 "				"
M. Muntack	Yorkton.	11 "	1	1 bouville	Morve	Éprouvé ; détruit et cadavre brûlé ; écurie désinfectée.
John Snell.	Yorkton.	16 "	1	1 vache.	Actinomycose.	Détruit et enterré.
R. Sinclair.	White-Sand.	17 "				Examiné 7 têtes de bétail ; pas de maladie.
A. R. Brooke.	"	17 "				En quarantaine ; détruit plus tard.
G. Hoffman.	"	17 "				"
A. Chelm.	"	17 "				En quarantaine.
M. Seltram.	"	17 "				Détruit et enterré.
J. Sanderson.	Yorkton.	17 "	4	bouville	Actinomycose.	Examiné 10 têtes de bétail ; pas de maladie.
Gordon et Ironsides.	White-Sand.	18 "	1			En quarantaine ; appartenant à Gordon et Ironsides ; devront être détruits.
A. Georgett.	"	18 "	1			Examiné 100 bestiaux venant du Manitoba.
S. Peters.	Theodore.	19 "				"
Wm. Davis.	"	20 "				"
T. Garty.	Yorkton.	20 "				"
Gordon et Ironsides.	Yorkton.	20 "	4	bouville	Actinomycose.	Examiné 7 têtes de bétail ; pas de maladie.
H. A. McIllems.	"	23 "				"
Gordon et Ironsides.	"	24 "	2	bouville	Actinomycose.	Examiné 400 bestiaux venant du Manitoba.

malades et en quarantaine.

RÉSUMÉ du travail de quarantaine fait par R. G. Matthew, V., depuis le 31 octobre 1897—Fin.

Nom du propriétaire.	Résidence.	Date.	Nombre d'animaux.		Maladie.	Observations.
			Chevaux.	Bestiaux.		
Wm. Cleavers	Saltcoats	25 août		1 vache	Actinomycose	Examinée; le propriétaire a consenti à ce qu'elle fût détruite et brûlée.
John Bradford	Whitewood	26 "		"	"	" 33 bestiaux; pas de maladie.
Norman McDonald	"	27 "		"	"	" 1 cheval
John Davis	"	29 "	1	"	Morve	Détruit; propriétaire devant brûler et désinfecter les écuries.
J. T. Bond	Forest-Farm	29 "	1	1 bœuvill'n	Actinomycose	Mis en quarantaine; devant être détruit sous la surveillance de la police.
M. Daniel	"	29 "		"	Morve	Détruit et enterré; écuries, etc., désinfectées.
H. Davis	Whitewood	29 "		1 bœuvill'n	Actinomycose	reste du troupeau en bonne santé.
H. A. Mulleins	"	30 "		1 "	"	Examiné 241 bestiaux destinés à être expédiés; 1 vache, appartenant à Albert Wilton, de Sunnymeade, affectée d'actinomyc.; renvoyé, et mise en quar.
D. F. McMillan	Wapella	31 "		1 "	Actinomycose	Détruite et enterrée par le propriétaire.
F. Jackson	"	31 "		1 "	"	Examiné 40 chevaux et 20 bestiaux; pas de maladie.
Town Herd	Moosemin	1er sept.		"	"	" 10 chevaux; pas de maladie.
R. McLeod	Flemming	"		"	Actinomycose	Mises en quarantaine pour être traitées.
E. Rotherill	"	2 "		3 vaches	"	"
W. Cockerill	Fairmeade	5 "		2 bœuvill'n	"	Détruits et enterrés.
John Clements	"	5 "		1 vache	"	Mise en quarantaine pour être traitée.
John Clendenn	"	5 "		1 "	"	"
W. P. Hunt	"	5 "		1 "	"	"
John Gardner	Wolseley	15 "	1		Morve	Détruit; enterré et écurie désinfectée; inspecté aussi reste du troupeau; pas de maladie.
M. Gardner	"	16 "	1		"	Détruit; brûlé et écuries désinfectées.
H. Edwards	"	16 "			"	Examiné 4 chevaux; pas de maladie.
John Hunter	"	17 "	1		Morve	Eprouv; réaction définie; détruit; brûlé et écuries désinfectées sous la surveillance de la police.
Johnston et Speers	Stat'n de Qu'Appelle	19 "			Actinomycose	Examiné 320 bestiaux destinés à l'exportation; pas de maladie.
Joseph Glenn	Indian-Head	19 "		2 bœuvill.	"	" 35 bestiaux; 2 bœuvillons malades; mis en quarantaine.
Hiram Schwandt	Strasburg	3 oct.			"	" 3 chevaux et fait l'autopsie d'un autre qui était mort; mort due à l'influenza, et non à la morve, comme on l'avait d'abord supposé.
Wm. Schwandt	"	3 "		3 "	"	Examiné 8 chevaux; pas de maladie.
Andrew Heck	"	3 "		1 cheval	"	"
L. Kerr	"	3 "		3 "	Morve	Maladie introduite dans son troupeau par un cheval venant de Fort-Qu'Appelle, détruits et brûlés.
Echewas (sauvage)	Réserve de Muscowpetung	21 "	3		"	Examiné et éprouvé 1 jument grise; pas de maladie.
Wm. Thompson	Abernetly	29 "			Morve	les trois; réaction dans chaque cas; détruits et brûlés; écurie désinfectée.
Archie Nicol	"	30 "	3		"	Examiné et éprouvé une jument; pas de maladie.
J. F. Hubbs	"	31 "			"	"

Agriculture.

MAPLE-CREEK, 25 octobre 1898.

Le Commissaire,
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR.—Conformément aux instructions contenues dans votre note du 20 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du vétérinaire Farr relativement au travail qu'il a fait pour le ministère de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. B. MOFFATT,
Surintendant commandant la division A.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
MAPLE-CREEK, 24 octobre 1898.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet du travail que j'ai fait pour le ministère de l'agriculture pendant l'année finissant le 24 octobre 1898.

3 janvier.—J'ai examiné pour M. Heffer trois chevaux venant du Montana, et les ai considérés sains.

4 janvier.—J'ai examiné pour M. Allan trois chevaux venant du Montana, et les ai considérés sains.

17 janvier.—Je me suis rendu au ranche de M. Cooper, à Josephsburg; j'ai trouvé 4 de ses bestiaux affectés de fluxion de la mâchoire, et je les ai mis en quarantaine.

Je suis ensuite allé visiter le ranche de M. Smibert; j'ai trouvé un de ses chevaux atteint de la morve, et j'ai ordonné qu'il fût détruit et enterré. J'ai chargé le sergent Stewart de voir à ce que l'on se conformât à mes instructions et à ce que les deux autres chevaux fussent tenus en quarantaine, ce qu'il a fait. Je suis ensuite allé inspecter le ranche de M. Kayasti; j'ai trouvé une de ses vaches affectée de fluxion de la mâchoire, et je l'ai mise en quarantaine. Après quoi je suis parti pour Medicine-Lodge.

18 janvier.—Je me suis rendu au ranche de M. Payton, sur la Creek aux Prunes; j'ai trouvé 4 de ses bestiaux atteints de fluxion de la mâchoire et les ai mis en quarantaine; ses bestiaux étaient aussi affectés de la gale. J'ai prescrit un traitement, puis je suis retourné à Medicine-Lodge.

19 janvier.—Je suis allé visiter le ranche de M. Middleton, à Dunmore, et j'ai trouvé deux bestiaux atteints de fluxion de la mâchoire, dont l'un appartenant à M. Middleton et l'autre à M. Walbrook; je les ai mis tous deux en quarantaine.

21 janvier.—Je suis retourné à Maple-Creek.

24 janvier.—J'ai examiné pour Paul Levaville 5 chevaux venant du Montana, et les ai considérés sains.

Au mois de décembre 1898, j'ai examiné un cheval dont Warnock était le propriétaire et qui s'était mêlé à un troupeau de chevaux appartenant à MM. Wood et Anderson, du Vieux Fort Walsh. J'ai trouvé ce cheval affecté de la morve; je l'ai fait détruire et les autres chevaux ont été mis en quarantaine.

Le 26 de janvier 1898, j'ai relevé ces chevaux de la quarantaine, vu qu'ils ne présentaient aucun symptôme de maladie.

3 février.—J'ai examiné les bestiaux de M. McLean; je les ai trouvés sains.

4 février.—J'ai relevé de la quarantaine les chevaux de M. Smibert, qui avaient été isolés le 17 de janvier. J'ai constaté que M. Smibert s'était conformé à mes instructions relativement à la désinfection de son écurie, etc.

5 février.—Je suis allé visiter le ranche de M. Payton, sur la Creek aux Prunes; j'ai examiné les 5 bestiaux que j'avais mis en quarantaine le 18 de janvier et n'ai constaté aucune amélioration. J'ai aussi fait mettre un autre animal en quarantaine. M. Payton m'a dit qu'il détruirait tous ses bestiaux à l'exception de deux, qu'il désirait traiter. Ces bestiaux étaient encore affectés de la gale.

5 février.—J'ai examiné les bestiaux de M. Peachey, sur le Creek aux Prunes; j'ai trouvé un animal affecté de fluxion de la mâchoire et l'ai mis en quarantaine.

7 février.—J'ai examiné les bestiaux de MM. Reid, Sexton et Patterson, sur le Creek des Saules, et les ai considérés sains.

8 février.—J'ai inspecté l'animal de M. Kayaski qui se trouvait en quarantaine et je n'ai constaté aucune amélioration. Encore en quarantaine. J'ai aussi inspecté les bestiaux de M. Dunn, de Josephsburg; j'ai trouvé un animal atteint de fluxion de la mâchoire et l'ai mis en quarantaine.

9 février.—J'ai inspecté les animaux de M. Robinson, à Josephsburg, et j'en ai trouvé un affecté d'une fluxion à la tête, qui paraissait avoir été causée par une blessure. Puis je me suis transporté sur le ranche de M. Cooper et j'ai examiné ses bestiaux; tous avaient été tués à l'exception de deux qui étaient atteints de fluxion de la mâchoire; ceux-ci ont été détruits depuis. Je suis ensuite parti pour Medicine-Hat.

11 février.—J'ai inspecté un bouvillon appartenant à M. Mayberry, près de Dunmore; comme ce bouvillon était affecté de fluxion de la mâchoire, je l'ai fait abattre. J'ai aussi examiné un cheval appartenant à M. Collie et atteint d'un écoulement nasal.

12 février.—Je suis retourné à Maple-Creek.

1^{er} mars.—J'ai examiné un cheval pour M. Bruce, près d'Irvine, et je l'ai trouvé atteint de la morve; j'ai ordonné qu'il fût détruit et que les lieux fussent désinfectés.

3 mars.—Je suis allé au Lac-aux-Grues pour examiner les bestiaux de la Compagnie A. C. A., et j'en ai trouvé un grand nombre affectés de la gale. J'ai prescrit un traitement et ordonné de désinfecter les lieux, puis je suis retourné à la caserne.

8 mars.—Je me suis transporté sur le ranche de M. Bruce, près d'Irvine, et j'ai constaté que ce dernier avait tué et brûlé le cheval atteint de la morve et avait désinfecté les lieux, conformément aux instructions que je lui avais données.

11 avril.—Je me suis rendu à Swift-Current et j'ai inspecté les bestiaux de MM. Sanders, Goodwin et Hutching; j'ai trouvé ces bestiaux en bonne santé.

19 avril.—J'ai examiné 27 taureaux; tous étaient sains.

20 avril.—J'ai inspecté un troupeau de 80 taureaux; tous étaient en bonne santé. J'ai aussi examiné pour M. Cross un cheval venant du Montana, et je l'ai considéré exempt de maladie.

22 avril.—J'ai inspecté 23 chevaux pour MM. Ripley et Gibbon, et les ai trouvés exempts de maladie.

28 avril.—Je suis parti pour Josephsburg.

29 avril.—Je me suis transporté sur le ranche de M. Dunn; j'ai examiné le bouvillon qui avait été mis en quarantaine et n'ai constaté aucune amélioration. M. Dunn m'a dit qu'il détruirait l'animal.

Je me suis ensuite rendu au ranche de M. Weiss et j'ai trouvé un de ses bestiaux affecté de fluxion de la mâchoire. Avec le consentement de M. Weiss, j'ai tué l'animal. Puis je suis allé visiter le ranche de M. Brown et j'ai demandé à ce dernier s'il y avait des cas de gale parmi ses bestiaux; il m'a répondu qu'il n'y en avait pas. Je suis ensuite allé rejoindre le détachement de Medicine-Lodge.

30 avril.—Je me suis transporté sur le ranche de M. Payton, sur le creek aux Prunes. J'ai examiné les taureaux qui avaient eu la gale durant l'hiver; M. Payton les avait traités suivant mes instructions, et tous s'étaient rétablis. Je suis ensuite allé rejoindre le détachement de Medicine-Hat.

2 mai.—J'ai inspecté un cheval pour M. Lewis, sur le Creek des Saules; ce cheval, qui venait du Montana, était en bonne santé.

3 mai.—Je me suis transporté sur le ranche de M. Weiss, et j'ai demandé à ce dernier s'il avait découvert d'autres cas de fluxion de la mâchoire parmi ses bestiaux. Il m'a dit que John Bohnets avait été chargé de soigner deux animaux malades, appartenant à Finglestein, de Winnipeg.

J'ai examiné ces animaux, et comme ils n'étaient pas guéris, je les ai fait mettre en quarantaine.

4 mai.—Je suis ensuite retourné à Maple-Creek. J'ai rencontré sur ma route plusieurs troupeaux de bestiaux, mais je n'ai trouvé aucun cas de maladie parmi eux.

Je suis ensuite parti pour le Lac-aux-Grues; j'ai vu, chemin faisant, un grand nombre de troupeaux de bestiaux; il n'y avait pas de maladie parmi eux. J'ai examiné quelques-uns des bestiaux de la Compagnie A.C.A., et j'ai constaté que la gale avait complètement disparu.

Comme la plupart des bestiaux de cette compagnie étaient en pacage, je n'ai pu les voir tous.

13 mai.—Je me suis rendu à Walsh pour examiner des moutons que l'on supposait atteints de la gale. J'ai inspecté les différents troupeaux de moutons dans cette localité, mais je n'ai découvert aucun cas de maladie contagieuse parmi eux.

15 mai.—J'ai inspecté pour M. De Marr 109 chevaux importés du Montana, et je les ai considérés exempts de maladie.

24 mai.—Je me suis rendu à Swift-Current; là j'ai examiné pour M. Swain 27 chevaux importés du Montana, et je les ai considérés exempts de maladie.

10 juin.—Je suis parti pour Medicine-Hat.

11 juin.—Je me suis rendu à Josephsburg.

13 juin.—J'ai examiné un bouvillon pour M. Robinson; je l'ai trouvé atteint de fluxion de la mâchoire et l'ai mis en quarantaine.

14 juin.—J'ai inspecté 21 chevaux pour les bouviers de Circle Diamond occupés à rassembler les bestiaux américains en Canada, et je les ai trouvés exempts de maladie.

16 juin.—J'ai inspecté pour MM. Martin et Brakenridge 68 chevaux importés du Montana, et je les ai trouvés en bonne santé.

17 juin.—J'ai inspecté pour M. Coulter un cheval venant du Montana, et je l'ai jugé sain.

21 juin.—J'ai inspecté pour M. Peters 16 chevaux importés du Montana, et je les ai trouvés exempts de maladie.

22 juin.—J'ai inspecté une vache pour M. Young. Cette vache était malade depuis quelques jours et on la croyait atteinte d'une maladie contagieuse. Je l'ai examinée et l'ai trouvée affectée de pneumonie.

6 juillet.—J'ai examiné un cheval que le sergent Bottby m'avait signalé comme étant atteint de la morve. Ce cheval paissait à environ 5 milles du poste de Ten-Mile. Il n'y avait pas d'autres chevaux avec lui. Il était affecté de la morve, et après en avoir pris une description et avoir fait signer le document par 2 témoins, j'ai vu à ce que l'animal fût détruit et enterré.

7 juillet.—Je suis retourné à Maple-Creek.

8 juillet.—J'ai inspecté pour M. Hillard un cheval qui lui avait été vendu par les bouviers de Circle Diamond, et j'ai trouvé l'animal sain.

22 juillet.—Je me suis rendu à Fores; là j'ai examiné 39 bestiaux importés par M. Hanley, et je les ai considérés exempts de maladie.

25 juillet.—Je suis parti pour Josephsburg.

26 juillet.—Je me suis transporté sur le ranche de John Bohnet, sur le creek de Ross, et j'ai inspecté un bouvillon que j'avais antérieurement mis en quarantaine à cause de fluxion de la mâchoire; je n'ai constaté aucune amélioration. Cet animal est encore en quarantaine.

27 juillet.—Je me suis rendu au ranche de M. Mayberrie. Celui-ci avait un bouvillon atteint de fluxion de la mâchoire et l'a détruit.

J'ai aussi examiné un bouvillon pour M. Peachey, sur le Creek aux Prunes, et l'ai mis en quarantaine.

28 juillet.—J'ai examiné un bouvillon pour M. Murray, à Medicine-Lodge, et j'ai jugé qu'il n'était pas atteint de fluxion de la mâchoire.

30 juillet.—Je me suis rendu à Grayburn pour examiner un bouvillon appartenant à M. Struthers et que l'on disait atteint de fluxion de la mâchoire, mais M. Struthers avait déjà détruit l'animal.

13 août.—J'ai inspecté pour MM. Gordon et Ironside 5 wagons contenant des bestiaux qui avaient été expédiés de Maple-Creek, et je n'ai découvert aucun cas de maladie.

12 septembre.—J'ai examiné pour G. H. Coulter 28 chevaux venant du Montana, et je les ai considérés exempts de maladie.

19 septembre.—J'ai inspecté pour M. Penland 61 chevaux et 8 poulains importés du Montana, et les ai trouvés en bonne santé.

29 septembre.—J'ai inspecté 16 wagons contenant des bestiaux expédiés de Maple-Creek, et je n'ai constaté aucun cas de maladie.

1er octobre.—J'ai inspecté 31 wagons contenant des bestiaux expédiés de Maple-Creek, et je n'ai découvert l'existence d'aucune maladie.

3 octobre.—Je me suis rendu à Swift-Current et j'ai examiné un cheval pour M. Lamer. L'on était sous l'impression que ce cheval était atteint de la morve, mais j'ai constaté qu'il souffrait seulement d'un rhume.

12 octobre.—J'ai examiné un bouvillon appartenant à M. Wallace, sur le Creek Pia. Cet animal était affecté de fluxion de la mâchoire, mais il se trouvait dans un champ. J'ai donné ordre de ne pas le mettre en pacage.

14 octobre.—J'ai examiné sur le ranche de M. Bohnet un bouvillon qui avait été mis en quarantaine à cause de fluxion de la mâchoire. Je n'ai constaté aucune amélioration. Le bouvillon en question est encore en quarantaine.

18 octobre.—J'ai inspecté pour M. Chaston deux chevaux importés du Montana et les ai trouvés exempts de maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. FARR, sergent d'état-major,

Vét. de district.

L'Officier commandant la division A,
Maple-Creek, T. N.-O.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

McLEOD, 4 novembre 1898.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre note du 20 octobre, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'inspecteur Wroughton, V., ainsi que celui du sergent d'état-major Mitchell, V., au sujet du travail qu'ils ont fait durant l'année pour le ministère de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE,

Surintendant commandant le district.

Le Sous-commissaire,
Police à cheval du N.-O.,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

CASERNES, McLEOD, 31 octobre 1898.

L'Officier commandant le district de McLeod,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir transmettre au commissaire mon présent rapport annuel sur le service de la quarantaine.

Je suis heureux de pouvoir dire que les maladies infectieuses et contagieuses ont été très rares dans ce district et que la santé des animaux domestiques dans toute l'étendue de cette section du pays a été très bonne.

Par suite de la tardiveté du printemps, la mortalité parmi les jeunes bestiaux femelles en pacage a été très forte au commencement de l'année. Beaucoup affaiblies par les privations et l'exposition au froid, les jeunes femelles n'ont pu mettre bas leurs petits et plusieurs ont péri.

Il y a eu plusieurs cas d'érysipèle charbonneux de temps à autre.

L'actinomycose a été combattue partout où elle s'est déclarée.

Une sérieuse invasion de morve s'est produite à Lethbridge, mais l'on a agi promptement. Je suis heureux de pouvoir dire que l'on a réussi à se rendre maître de la maladie, aucun autre cas n'ayant été découvert depuis.

La gale a été signalée parmi un troupeau de chevaux importés dans ce pays, mais d'après ce que j'ai pu constater cette maladie n'existait pas et il y avait eu erreur dans la diagnose.

J'ai maintenant l'honneur de vous présenter un rapport plus détaillé du travail accompli :

A la fin d'octobre 1897, quelques 9 têtes de bétail affectées d'actinomycose furent expédiées de Lethbridge. La manière mystérieuse dont on avait agi éveilla les soupçons et l'on finit par découvrir que les animaux étaient infectés. Les individus impliqués dans cette affaire furent poursuivis en vertu des dispositions de l'Acte concernant les maladies contagieuses chez les animaux, et punis en conséquence.

En novembre, un animal appartenant à un nommé Kuntz, demeurant près des chutes sur la fourche du milieu de la rivière du Vieux, fut trouvé atteint d'actinomycose. Le propriétaire refusa de détruire l'animal, et celui-ci fut par conséquent mis en quarantaine. Peu de temps après le propriétaire le détruisit.

M. Brown, du ranche Brown, à Sainte-Marie, détruisit un animal affecté de la même maladie, ce que fit aussi M. Whitney, à Kipp.

En décembre, aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse ne fut signalé.

Eh janvier, j'appris que l'érysipèle charbonneux sévissait sur la réserve des Gens-du-Sang.

D'après ce que j'ai pu voir, je suis d'opinion que ce n'étaient pas des cas d'érysipèle charbonneux. Malheureusement, je n'ai pu faire d'examen *post mortem*.

J'attribue la mort dans ces cas principalement au manque d'eau; nous avions eu une période exceptionnellement longue de temps très froid, avec peu ou point de neige. Ce qu'il y avait de neige s'était transformé en glace solide, et les abords des sources étaient si glissants que les jeunes animaux ou les bestiaux qui étaient faibles ne pouvaient parvenir à s'abreuver. Ce qui me confirme dans l'opinion que je viens d'exprimer, c'est que la neige qui tomba peu de temps après sembla arrêter la mortalité, et le prétendu érysipèle charbonneux disparut, comme le font voir les rapports du sergent d'état-major Hilliard, (stationné à Stand-Off). Le 27 de février, ce dernier me fit savoir "qu'il n'y avait pas eu récemment de mortalité due à l'érysipèle charbonneux"; et le 10 de mars il m'annonça "qu'il n'y avait plus de cas".

Le caporal Ambrose, stationné sur la réserve des Piégânes, me fit rapport qu'il y avait des cas d'actinomycose sur cette réserve.

Cinq animaux furent détruits à cause de cette maladie, savoir :—

Un bouvillon appartenant à un sauvage du nom de "Corbeau-Aigle", le 20 février.

Un animal de 2 ans, appartenant à un sauvage du nom de "Gopher", le 23 février.

Un bouvillon appartenant à un sauvage du nom de "Grand-Cygne", le 26 février.

Un bouvillon appartenant à M. Morden, J.P., et un autre appartenant au ranche de Waldron, furent détruits au commencement de mars.

Le 19 de mars, je fus prié d'examiner 3 poneys venant de la réserve sud des Piégânes, où la morve, disait-on, sévissait. Renseignements pris, je constatai que cela était faux, et en examinant les poneys je les trouvai parfaitement sains.

Le 23 de mars, 626 chevaux, venant des Etats-Unis, passèrent par Macleod en route vers le nord. Ils avaient été examinés par le sergent d'état-major Mitchell, à Sainte-Marie, tout près de la frontière, et étaient aussi accompagnés d'un certificat de santé signé par le vétérinaire des Etats.

Le mois de mars a été exceptionnellement rigoureux. Il a neigé et il y a eu des tempêtes presque tous les jours. Un grand nombre de jeunes bestiaux sont morts par suite de la tardiveté du printemps. Plusieurs jeunes femelles étaient trop faibles pour mettre bas leurs petits, et dans la plupart des cas de ce genre mère et petit ont péri.

Le 6 d'avril, le sergent Hilliard me signala la mort d'un jeune animal de 10 mois, supposé avoir péri des suites d'une attaque d'érysipèle charbonneux. Vu la saison de l'année et les autres conditions climatiques, j'hésitai à croire cela.

Je fis un examen *post mortem*, et d'après les apparences j'attribuai la mort à la gastrite aiguë. Cependant, comme mesure de précaution, j'envoyai quelques spécimens au professeur Adams, de l'université McGill, qui me fit le rapport suivant :—

"L'organe (la rate) contenait un grand nombre de bacilles courts, épais et assez gros, avec bouts arrondis. Certains rares bacilles, qui présentaient un petit espace

libre au centre, m'ont porté à croire que les organismes étaient du genre de ceux formant des spores."

"Les micro-organismes diffèrent tout à fait des bacilles de l'anthrax et des micro-organismes de la septicæmia hémorrhagique; ils ressemblent assez aux bacilles de "l'anthrax symptomatique" ou érysipèle charbonneux, mais en l'absence d'éléments sporeux typiques, avec spores bien développées, et comme tous les individus sont à peu près de la même longueur, je ne puis me prononcer d'une manière positive."

Aucun autre cas n'a été signalé dans ce district, et je suis toujours d'opinion que la mort de l'animal en question doit être attribuée à une affection gastrique.

Le 25 d'avril, j'eus instructions de me rendre à la Passe du Nid-de-Corbeau et d'inspecter 5 chevaux et 8 porcs importés pour un nommé Gordon. A mon arrivée au lac, distant d'environ 50 milles de Macleod, j'appris qu'à 75 ou 100 milles du lac il y avait un officier de douane du nom de Gordon, qui était stationné à un endroit appelé Crow's-Nest-Landing, dans la Colombie-Britannique. Je rencontrai au lac deux colons du nom de Rhodes, avec 5 chevaux. J'inspectai ces animaux; ils avaient passé par la douane à Crow's-Nest-Landing, C.B., avaient été détenus là pendant quelque temps, puis avaient été relâchés. Ils étaient exempts de maladie, et les droits d'inspection avaient été perçus par M. Gordon. Je me mis ensuite en route pour Crow's-Nest-Landing; je pris beaucoup de temps à faire le trajet à cause du mauvais état des chemins. En arrivant à Crow's-Nest-Landing, je vis M. Gordon, le percepteur; celui-ci m'informa qu'il avait télégraphié à M. Armstrong, l'inspecteur vétérinaire, mais qu'il n'avait pas reçu de réponse; il avait détenu les animaux pendant quelques temps, puis les avait relâchés. Il me dit que les porcs avaient été importés par M. Egan, un des entrepreneurs du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour être engraisés et abattus. Je trouvai 5 des porcs en question; ils étaient en bonne santé. J'inspectai ensuite 5 autres chevaux au lac, et je les laisser aller. A mon retour à Macleod, le caporal Ambrose me fit rapport qu'il avait détruit deux bestiaux affectés d'actinomyose, un le 25 et l'autre le 30 avril.

Le 31 de mai, j'ordonnai la destruction d'une jument appartenant à W. D. Whitney, de Lethbridge. Cette jument était atteinte de la morve dans une phase avancée. Je déclarai l'écurie de louage de W. D. Whitney un lieu infecté, en vertu de l'Acte concernant les maladies contagieuses chez les animaux, et j'informai de la chose l'honorable ministre de l'agriculture.

Tous les animaux qui avaient été en contact avec la jument en question furent soumis à l'épreuve de la malléine. Il y eut réaction chez deux d'entre les cinq animaux éprouvés. Aucun de ces animaux ne présentait de symptômes cliniques de la maladie. Les deux chez qui s'était produite une réaction furent détruits, et les autres furent relâchés. L'écurie fut nettoyée et désinfectée d'un bout à l'autre.

Voici quelques mots sur les 5 chevaux éprouvés:—

N° 1.—Hongre alezan saure, âgé, appartenant à W. D. Whitney, Lethbridge.

Le 7 juin, température moyenne $100\frac{2}{3}$, pouls et respiration normaux. On lui a injecté la malléine à 8.15 p.m.

Date.	Heure.	Pouls.	Respiration	Température.	Observations.
1898.					
8 juin...	5.15 a. m.	28	12	100	Légère enflure locale, pas très douloureuse.
"	9.30 a. m.	48	12	$102\frac{1}{2}$	Enflure de 2 pcs de diamètre, douloureuse et chaude.
"	12.30 p.m.	56	16	$104\frac{1}{2}$	Enflure plus considér. (9 x 3 pcs), chaude et douloureuse.
"	4 p. m....	60	24	105	Enflure cons. (5 x 4 $\frac{1}{2}$), chaude, vaiss. lymphatique durcis.

9 juin. Animal très abattu, enflure d'au moins 10 pouces de diamètre. Animal incontestablement morveux.

Agriculture.

N° 2.—Hongre bai, 5 ans, appartenant à W. D. Whitney, Lethbridge. Avait été attelé avec l'animal détruit à Sainte-Marie.

Le 7 juin, température moyenne $100\frac{1}{5}$, pouls et respiration normaux. Injection donnée à 8.25 p. m.

Date.	Heure.	Pouls.	Respiration	Température.	Observations.
1898.					
8 juin....	5.15 a. m.	36	12	101	Légère enflure plate, pas douloureuse.
"	9.30 a. m.	48	20	$103\frac{3}{5}$	Enflure plate diffuse, pas très douloureuse.
"	12.30 p.m.	56	20	$103\frac{3}{5}$	Enflure locale (5 x 3) diffuse, pas très douloureuse.
"	4 p. m....	52	24	$104\frac{1}{5}$	Enflure considérable (6 x 3), douloureuse et chaude, animal languissant et abattu.

9 juin.—Enflure considérablement augmentée et s'étendant le long de la jugulaire. Vaisseaux lymphatiques du cou durcis, enflure très douloureuse. Animal incontestablement morveux.

N° 3.—Jument grise, appartenant à W. D. Whitney, Lethbridge; avait été avec le n° 2.

Jument grise, 3 ans. Le 7 de juin, température moyenne, $100\frac{4}{5}$. Pouls et respiration normaux. Injection donnée à 7.30 p.m.

Date.	Heure.	Pouls.	Respiration	Température.	Observations.
1898.					
8 juin....	5.15 a. m.	32	12	100	Pas d'enflure ni de dérangements constitutionnels.
"	9.30 a. m.	44	20	100	" "
"	12.30 p.m.	36	36	$100\frac{3}{5}$	" "
"	4 p. m....	48	40	$100\frac{3}{5}$	" "

Animal exempt de maladie.

N° 4.—Hongre gris, âgé, appartenant à John Allen, de Lethbridge.

Le 7 de juin, température, $102\frac{4}{5}$. Cette température était due à ce que l'animal avait fait une course seulement 2 heures auparavant par une journée très chaude. Il n'avait pas été en contact, mais présentait des symptômes suspects.

Date.	Heure.	Pouls.	Respiration	Température.	Observations.
1898.					
8 juin....	5.30 a. m.	44	12	100	Pas d'enflure, pas de douleur.
"	9.30 a. m.	46	16	$101\frac{2}{5}$	" "
"	12.30 p.m.	48	24	$101\frac{3}{5}$	" "

La légère augmentation dans la température était due à ce que l'animal avait été exposé au soleil, attendu que j'avais défendu qu'on le menât à l'écurie.

Animal exempt de maladie.

N^o 5.—Hongre, âgé, appartenant à G. Russell. Il fut éprouvé à son ranche, à environ 12 milles de Lethbridge. Comme il n'y avait aucun vétérinaire sur les lieux, le poulx et la respiration ne sont donnés que pour les moments où j'étais présent. Cet animal venait d'être attelé lorsque la jument que j'avais ordonné de tuer a été sortie de l'écurie.

Date.	Heure.	Pouls.	Res- piration	Tempé- rature.	Observations.
1898.					
8 juin....	6 p. m....	32	12	100	Injection de la malléine donnée à 6 p.m.
9 "	5.05 a. m.			100	Enflure très légère et non douloureuse.
"	9.10 a. m.			100½	" " "
"	11 a. m....	38	12	100½	" " "
"	3.30 p. m.			101	Enflure moins considérable et pas de douleur.

Considéré sain.

Le 22 juillet 1898, l'écurie fut déclarée exempte de germes de maladie.

Le 12 de juillet, j'inspectai un étalon importé des États-Unis. L'animal souffrait de malandre chronique, et comme il avait peu de valeur, je conseillai au propriétaire de le détruire, ce qu'il fit.

Le 13, un autre cas de morve fut signalé à Lethbridge. J'éprouvai l'animal et je le trouvai sain.

En août, aucun cas de maladie ne me fut signalé.

Le 13 septembre, je découvris quelques cas d'érysipèle charbonneux dans les environs de Letbridge. Je prescrivis les soins et le traitement à donner. Aucun autre cas ne m'a été signalé depuis.

Le 12 courant, je reçus une lettre m'annonçant qu'un certain nombre de chevaux étaient arrivés de la Passe-du-Nid-de-Corbeau et avaient été mis en pacage près du confluent des fourches du milieu et septentrionale de la rivière du Vieux. Un éleveur demeurant près de là avait dit, paraît-il, qu'il avait raison de croire qu'il y avait de la maladie parmi ces chevaux.

J'inspectai les chevaux en question, et ne découvris aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse. Quelques-uns des animaux étaient affectés de fourchet, dû probablement à l'empoisonnement de blessures locales par certaines substances toxiques que l'on rencontre dans le sol des montagnes et qui proviennent de la décomposition des matières végétales.

Autant que j'ai pu en juger, le bruit que l'on avait fait courir n'était pas fondé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON, V.,

Inspecteur vétérinaire.

Agriculture.

SAINTE-MARIE, 28 octobre 1898.

L'Officier commandant,
District de Macleod.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions en date du 20 courant, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service de la quarantaine pour l'année qui vient d'expirer.

Le nombre total des chevaux entrés ici durant l'année, y compris ceux importés des États-Unis par les colons ou par les commerçants canadiens, s'est chiffré par 3,144. Il a été importé 312 bêtes à cornes.

Environ 1,200 des chevaux importés appartenaient à des colons venus de l'Utah, de l'Idaho et du Wyoming dans l'intention de s'établir dans la colonie de Mormons fondée dans cette région. Le reste, à l'exception de 500, y compris les chevaux et les poneys destinés au Klondike, représentait une classe utile de chevaux de travail, importés par des Canadiens pour des fins de spéculation.

Je dois dire ici que les importations de chevaux ont été l'objet d'une étroite surveillance.

Vers la fin d'avril, le bruit ayant couru que la gale sévissait dans les environs de Macleod et du Creek aux Moustiques parmi 643 chevaux importés dans le cours du mois de mars, je suis allé inspecter les chevaux en question, conformément aux instructions que j'avais reçues de l'officier commandant le district de Macleod, et je n'ai constaté aucun cas de maladie parmi eux.

Des 312 bêtes à cornes ci-dessus mentionnées, 263 étaient des animaux de race ordinaire, appartenant à des colons, et ce n'est qu'après avoir été inspectées qu'elles ont pu se rendre à leur destination respective. Les 49 autres, cependant, étaient des taureaux pur sang importés pour la reproduction, et comme leur propriétaire ne s'était pas conformé aux règlements préalablement à leur arrivée à la frontière canadienne, il a fallu avoir recours à l'épreuve de la tuberculine. Un de ces taureaux (un Galloway d'un an) a été trouvé atteint de la tubercule, et, par ordre de l'officier commandant, on l'a conduit de l'autre côté de la frontière.

Une maladie cutanée, connue dans cette partie du pays sous le nom de "gale des bisons", et affectant les bestiaux des ranches durant l'hiver, a sévi, paraît-il, à un plus haut degré que par le passé. D'après moi, cela doit être attribué à la tardiveté du printemps plutôt qu'à toute autre cause.

Des cas d'érysipèle charbonneux ont été de temps à autre signalés ci et là, et j'en ai moi-même découvert deux, mais très peu d'animaux sont morts de cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. MITCHELL, V.,
Sergent vétérinaire d'état-major.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

CALGARY, 27 octobre 1898.

Le Sous-Commissaire,
Régina.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport du sergent vétérinaire d'état-major Stevenson au sujet du travail qu'il a fait pour le ministère de l'agriculture pendant l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. O. WILSON,

Inspecteur, commandant la division E.

CALGARY, 25 octobre 1898.

L'Officier commandant la
Division E, Police à cheval du Nord-Ouest,
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet du service de quarantaine que j'ai fait à la division E pendant l'année expirée en octobre 1898. Durant le mois de novembre j'ai examiné les bestiaux suivants :—

1er novembre.—Examiné 3 bouvillons, appartenant à Hamilton; tous affectés d'actinomyose; tué et enterré 2, et mis en quarantaine l'autre. A la même date, examiné 1 vache appartenant à J. Johnson; affectée d'actinomyose; tuée et enterrée.

3 novembre.—Examiné et mis en quarantaine 1 vache atteinte d'actinomyose, appartenant à H. E. Smith.

4 novembre.—Examiné et mis en quarantaine 1 bouvillon affecté d'actinomyose, appartenant à H. Critchley.

11 novembre.—Examiné pour M. Clément 1 vache; pas nécessaire de la mettre en quarantaine.

12 novembre.—Examiné au parc à bestiaux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique 20 têtes de bétail, expédiées par Hull, Frères, de Calgary à Golden. Pas de maladie.

24 novembre.—Examiné la tête d'un bouvillon abattu à la Grande-Rivière par M. Todd et supposé être affecté d'actinomyose. Animal trouvé sain.

3 janvier.—Mis en quarantaine pour M. Leech 2 vaches affectées d'actinomyose.

12 janvier.—Examiné pour C. H. Hooley 2 bouvillons; 1 affecté d'actinomyose, l'autre sain. Même jour, examiné, tué et enterré 1 bouvillon affecté d'actinomyose, appartenant à G. C. Acres.

16 janvier.—Examiné et mis en quarantaine pour A. H. Eckford, 1 bouvillon atteint d'actinomyose.

20 janvier.—Examiné et mis en quarantaine pour J. Lineham, 2 bouvillons affectés d'actinomyose.

28 janvier.—Examiné pour D. J. Bruce, 1 taureau atteint d'actinomyose; mis en quarantaine l'animal.

7 février.—Examiné, tué et enterré 1 jument affectée de la gale. Animal non marqué et propriétaire inconnu.

12 février.—Inspecté les bestiaux de W. Adams et conseillé à ce dernier de les faire éprouver pour la tuberculose. L'épreuve eut lieu le 22 et le 23 courant, et les bestiaux furent trouvés exempts de cette maladie.

Agriculture.

23 février.—Examiné et mis en quarantaine 1 jument affectée de la gale, appartenant à A. W. Rowland.

28 février.—Examiné et mis en quarantaine pour J. Patterson 1 bouvillon atteint d'actinomycose.

1er mars.—Inspecté les bestiaux de J. Owens, qui étaient décimés, disait-on, par une maladie quelconque; l'examen a prouvé qu'ils mourraient de faim et de misère.

2 mars.—Isolé un bouvillon pour N. Leech, animal atteint d'actinomycose.

8 mars.—Examiné et isolé deux bouvillons pour G. McAfee, atteints d'actinomycose.

10 mars.—Examiné et isolé un bouvillon pour A. Wallace, atteint d'actinomycose.

9 mars.—Examiné et isolé un bouvillon pour la Cornish Cattle Co., atteint d'actinomycose. L'animal a été tué et enterré par la suite.

16 mars.—Examiné et isolé un bouvillon atteint d'actinomycose, propriété de D. G. Hackney.

21 mars.—Examiné et isolé deux animaux atteints d'actinomycose, l'un propriété de Joe Whitney, l'autre propriété de J. F. McInnes.

29 mars.—Examiné une génisse pour W. J. Mackie; isolation non nécessaire.

13 avril.—Examiné, tué et enterré une génisse atteinte d'actinomycose; l'animal non marqué n'avait pas de propriétaire connu.

19 avril.—Tenu un examen *post mortem* sur un bouvillon qui est mort à la réserve des Sarcis; cause de la mort, érysipèle charbonneux; on a brûlé sa carcasse.

23 avril.—Inspecté 42 chevaux et 14 mules qui avaient été envoyés des États-Unis par T. D. Bell; quelques-uns avaient la gale; toute la bande a été isolée.

24 avril.—Relâché de la quarantaine une jument, propriété de A. W. Rowland, qui avait été isolée par mon ordre le 22 février, pour cause de gale.

27 avril.—Examiné un bouvillon (marqué sur les côtes V. D.); le propriétaire n'étant pas connu, l'animal n'a pas été isolé.

2 mai.—Examiné et isolé une vache pour D. Carter, atteinte d'actinomycose; elle était dans la dernière phase de sa maladie. Carter a déclaré qu'il la traiterait lui-même, ce qu'il a fait; le résultat a été que la vache a été guérie et renvoyée de la quarantaine le 14 juin.

Examiné, à la même date, un bouvillon pour Garrow, atteint d'actinomycose, isolé de même.

5 mai.—Examiné et renvoyé de la quarantaine 41 chevaux et 11 mules qui avaient été isolés par mon ordre pour cause de gale le 23 avril; ces animaux étaient la propriété de T. D. Bell.

8 mai.—Relâché un cheval et trois mules, reliquats de la bande de Bell. L'écurie a été convenablement désinfectée.

9 mai.—Examiné et isolé une vache pour W. Cotteral, atteinte d'actinomycose.

13 mai.—Examiné et isolé une vache, propriété de G. Boston, atteinte d'actinomycose.

15 mai.—Examiné et mis en quarantaine un bouvillon et une génisse, propriété de R. Coperthorn; ces animaux étaient atteints d'actinomycose.

16 mai.—Examiné et isolé deux bouvillons, propriété du *Bow River Horse Ranch*, tous deux atteints d'actinomycose.

15 juin.—Examiné un bouvillon, propriété de G. B. Cook; isolation non nécessaire.

16 juin.—Examiné une jument, propriété de S. Roy; isolation non nécessaire.

17 et 18 juin.—Examiné, tué et enterré un hongre, propriété de A. G. Wilkam; animal atteint de morve.

18 juin.—Examiné une jument, propriété de J. Hamilton; isolation non nécessaire.

29 juin.—Examiné un bouvillon; isolation non nécessaire.

A la même date, examiné un bouvillon pour Cowan; isolation non nécessaire.

30 juin.—Examiné une vache noire pour T. Jackson; cette vache a été isolée parce qu'elle était atteinte d'actinomycose.

2 juillet.—Inspecté le troupeau de Jamieson parce que deux de ses animaux étaient morts subitement; la cause de cette mort est due à l'anthrax; les carcasses de ces deux animaux ont été brûlées.

4 juillet.—Examiné un bœuf, propriété de D. Gunn Brown; isolation non nécessaire.

5 juillet.—Examiné un bouvillon, propriété de Hull; isolation non nécessaire.

7 juillet.—Examiné le troupeau de J. Telford; plusieurs de ses animaux étaient morts de l'érysipèle charbonneux; les carcasses de ces animaux morts ont été brûlées.

15 juillet.—Examiné un bœuf pour L. Youngbluth; cet animal étant atteint d'actinomycose a été isolé.

A la même date examiné une génisse pour G. H. Cloakly; cet animal étant atteint d'actinomycose a été isolé.

22 juillet.—Examiné et isolé une vache, propriété de C. Short, atteinte d'actinomycose. A la *High River Round-up* 27 têtes de bestiaux ont été abattues pour cause d'actinomycose. Le sergent Dee a tué et brûlé trois animaux atteints de la même maladie.

10 août.—Examiné et isolé deux animaux pour T. Langford, tous deux atteints d'actinomycose.

26 août.—Examiné et isolé un bouvillon pour N. Leach, atteint d'actinomycose.

5 février.—Examiné 18 moutons pour Langford, qu'on disait être atteints de gale; tous les moutons étaient en parfait ordre.

20 octobre.—Inspecté les veaux de A. W. Rowland; il en a perdu un atteint de gonflement de l'estomac, isolation non nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. T. STEVENSON, *C. V. F.*

PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer le rapport suivant sur la condition sanitaire des animaux dans les environs de Prince-Albert, pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

La condition sanitaire des animaux durant l'année dernière a été bonne, bien qu'un certain nombre de chevaux, dans les environs de Prince-Albert, aient souffert de l'influenza durant les derniers mois. On m'a fait rapport l'année dernière de dix cas de morve parmi les chevaux. Tous les animaux atteints ont été tués, leurs carcasses brûlées et les écuries ont été désinfectées.

J'ai eu connaissance de 21 cas d'actinomycose. Huit animaux qui en étaient atteints ont été tués, leurs carcasses brûlées et les écuries désinfectées; huit sont isolés et sous traitement; les cinq autres ont été traités et relâchés; un vieux cheval qui souffrait de la gale a été tué et brûlé. Plusieurs cas d'anthrax se sont produits durant l'année dernière; tous les animaux qui en sont morts ont été brûlés, et les bestiaux qui avaient été exposés ont été isolés, et toutes les précautions ont été prises pour enrayer la maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD, *C. V.*,

Sergent d'état-major.

L'Officier commandant la
Division F.,
Prince-Albert.

Agriculture.

PRINCE-ALBERT, 30 octobre 1898.

TRAVAIL fait pour le département de l'Agriculture depuis le 1^{er} novembre 1897.

Date.	Localité.	Propriétaire.	Animaux.	Chevaux.	Maladie.	Observations.
1897.						
8 nov	Prince-Albert	John Paul	20		Aucune	Tous en bonne santé et condition.
11 "	"	"	18		"	"
15 "	"	"	18		"	"
18 "	Willoughby	"	20		"	"
22 "	Lac-aux-Canards	M. Chartier	*5		Anthrax	exposée et isolés.
22 "	"	M. Kline	8		Exposés à l'anthrax	Isolés.
22 "	"	M. Beaway	1		Actinomycose	Tué et brûlé.
27 déc	Prince-Albert	M. Gardie		1	Morve	"
29-30 "	"	M. Spurr		2	Exposés à la morve	Essayés et relevés.
1898.						
5 janv	"	W. Hutchison		1	Gale	Tué et brûlé.
7 "	Plaine-aux-Serpents	M. Halpin		1	Morve	"
8 "	"	M. Wachan	*3		Anthrax	Ces animaux étaient sur la rés. indienne An. exposés et isolés.
8 "	"	M. DeWaw	*5		"	"
10 "	"	Thomas Muchalaws	*3		"	Carcasses brûlées.
18 "	Traverse McKenzie	M. Gordon		1	Gale	Traité et relevé.
19 "	Lac-aux-Canards	Joseph Phillibeau	*3		Anthrax	Les animaux exposés ont été isol. et leurs carcasses brûlées.
20 "	Traverse McKenzie	M. Fred. Blake		1	Morve	Tué et brûlé.
24 "	Prince-Albert	M. Laundry		*1	Négligence	"
26 "	Réserve de John Smith	M. Bear		1	Abscès	"
26 "	Ferme de John Taylor	William Taylor		1	Actinomycose	"
5-6 "	Prince-Albert	"		1	Morve	Essayé, isolé et tué.
25-26 "	"	M. Stayley		1	"	Tué et brûlé.
10 mars	"	M. Cook		1	Actinomycose	"
25 "	Branche Sud	M. Wolf		1	Abscès	Rapporté pour actinomycose.
1-2 avril	Lac-Marécageux	M. Crowe		8	Aucune	" com. ayant la m.
2 "	"	M. Wolf		1	"	"
2 "	Lac-aux-Canards	Chartier et Klins	32		Isolés	Relevés de l'isolation.
3 "	"	M. McKenzie		1	Actinomycose	Isolé et sous traitement.
8 "	Willoughby	M. McKivers		*7	Anthrax	Les animaux exposés ont été isolés.
15 "	Hague	Franz Burgeon		*7	"	"
19-20 "	Prince-Albert	Police à ch. du N.-O.		1	Morve	Essayé à la malléine
21 "	Branche Sud	David McNabbs		*3	Négligence, pneumonie	Rapport. tuberculose
1er mai	Prince-Albert	Henry Mckay		*4	"	"
4 "	Carlton	Dan. Sisson		*1	"	Ecrasé en marquant les animaux.
4 "	Lac-aux-Canards	Départ. des Sauvages		1	Actinomycose	Recommandé la destruction.
6 "	Prince-Albert	Police à ch. du N.-O.		1	Morve	Tué et brûlé.
10 "	Willoughby	M. Little		*2	Causes locales.	Rapport. p. anthrax.
18 "	Prince-Albert	M. Lannar		1	Morve	Tué et brûlé.
19 "	Hague	M. Bergins			Actinomycose	Animaux renvoyés de l'isolation.
30 "	Willoughby	M. McKuvers			"	"
30 "	Prince-Albert	M. Robertson		1	Fièvre	"
1er juin	"	M. McKenzie		2	Actinomycose	Isolés et sous traitement.
10 "	Lac-Sandie	M. Isbister		*21	Anthrax supposé	Les animaux exposés ont été bien isolés pour trois mois.
21 "	Rivière-aux-Coquilles	M. Lasert		1	Actinomycose	Avait été traité avec succès.

TRAVAIL fait pour le département de l'Agriculture, etc.—Fin.

Date.	Localité	Propriétaire.	Animaux.	Chevaux.	Maladie.	Observations.
1898.						
27 juin	Humbolt	M. Vandal	*15		Anthrax	Les animaux exposés ont été isolés.
3 juillet	Shilbrook	J. B. Sanderson	1		Actinomycose	Isolé et sous traitement.
3 "	"	Gordon et Ironside	1		"	Tué et brûlé.
3 "	"	M. Martin	1		"	Isolé et sous traitement.
4 "	Prince-Albert	M. Miller	1		"	Tué et brûlé.
5 "	Willoughby	M. Ibster		1	Morve	"
9 "	Rivière-aux-Coquilles	M. Lazert		7	Pieds empoison	
10 "	Traverse McKenzie	Bushy et Oatie		3	Morve supposée.	Aucun symptôme de morve.
15 "	Lac-aux-Canards	M. Mitchell	1		Actinomycose	Isolé et sous traitement.
20 "	"	M. McKays		2	Influenza	
22 "	Prince-Albert	M. Demars		52		Tous en bonne santé et condition.
25 "	Stony-Creek	M. Beatie		2	Morve	Tués et brûlés.
25 "	"	M. Maxwell	1		Négligence	
26 "	"	M. Campbell		2	Aucune	
27 "	Rivière-aux-Carottes	M. Tenant	2		Actinomycose	Traités avec succès.
30 "	Prince-Albert	M. McFadden	2		1 actinomycose, l'autre pneumonie	Tous deux tués et brûlés.
11 août	Windguard	George McKay	1		Actinomycose	Traité avec succès et relevé.
12 "	Ranche de Batoche	M. Batoche		1	Glande enflée	
13 "	Lac-aux-Canards	Mme Lazure		6	Rien	En bonne santé et condition.
16 "	Prince-Albert	M. Landen		3	Actinomycose	1 tué, 1 isolé et 1 relevé.
17 "	Fourche de la rivière	George Read	1		"	Tué et brûlé.
9 sept.	Vandals-Ranch					Relâché les animaux de l'isolation.
14 "	Prairies de Foin	M. Passon		1	Symptômes de morve	Ordonné l'isolation.
18-19 "	Prince-Albert	"		1		Essayé à la malléine et relevé.
20 "	Willoughby	M. McLaughlin		2	Influenza	Sous traitement.
21 "	Mont. du Daim-Rouge	M. Corrigan		1	Morve	Tué et brûlé.
25 oct.	Lac-aux-Canards	Impossible de trouver le propriétaire.	*4		Gastro-entérite	Causé p. suite d'avoir mangé de l'h. gelée
26 "	Prince-Albert	M. Snell		1	Influenza	Sous traitement.

*Morts.—Les carcasses des animaux morts ont été brûlées et les étables ont été désinfectées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. MOUNTFORD, C. V.,

Sergent d'état-major.

Agriculture.

DIVISION G.

TRAVAIL fait pour le département de l'agriculture depuis novembre 1897. FORT-SASKATCHEWAN, 4 novembre 1898.

Date.	Nom.	Résidence.	Animaux examinés et le nombre.	Maladie.	Disposition des carcasses.	Observations.
1897.						
5 déc.	A. R. Moody.	Lac aux-Castors.	25 têtes de bétail.	1 vache, actinomycose.	Brûlée.	Détruite. Isolée.
5 "	A. McCallister.	"	18 "	"	"	"
5 "	M. Chace.	"	10 "	"	"	"
6 "	M. Logan.	"	200 "	Aucune.	"	"
10 "	Vizneau.	La Duc.	6 "	1 gémisse.	Brûlée.	Détruite.
14 "	J. Shea.	Penoka.	10 chevaux.	2 fièvre typhoïde.	"	Non contagieuse.
1898.						
22 janv.	M. Grey.	Dain-Rouge.	1 "	Ecoulement nasal.	"	"
10 fév.	F. Hamilton.	Rivière-Bataille.	20 "	3 pneumonie.	"	"
17 mars.	E. Anderson.	Plaines-Pierreuses.	1 "	Morveux.	Brûlé.	Abattu.
19 "	J. Halverson.	Lac-Brûlé.	1 vache.	1 actinomycose.	"	"
17 mai.	M. Henderson.	Penhold.	1 "	"	"	"
17 "	M. Stewart.	"	1 "	"	"	"
17 "	J. Gaetz.	Dain-Rouge.	1 cheval.	Ecoulement nasal.	Brûlée.	Non contagieux.
18 "	M. Gough.	Fort-Saskatchewan.	1 gémisse.	Symptômes de charbon.	"	"
23 "	M. Smyth.	"	2 bouvillons.	"	"	"
27 "	M. Holm.	"	1 cheval.	Catharre.	"	"
27 "	M. Royael.	Riv.-à-l'Esturgeon.	4 têtes de bétail.	4 symptômes de charbon.	Brûlées.	"
11 juin.	MM. Beardon et Lyman.	Victoria.	4 "	"	"	"
16 "	MM. Maloney Lavasseur et O'Donnell.	St-Albert.	6 "	"	"	"
9 août.	M. Gaetz.	"	1 vache.	Actinomycose.	"	Isolée.
9 "	P. Kelly.	"	1 "	"	"	"
13 "	Voigt et Ravensburg.	Lac Bataille.	3 animaux.	"	Brûlées.	"
15 sept.	A. Arcand.	St-Albert.	8 têtes de bétail.	"	"	"
30 août.	Dr. Braithwaite.	Edmonton.	1 cheval.	Morve.	"	Abattu.
22 sept.	M. Good.	Edmonton-Sud.	150 têtes de bétail.	2 actinomycose.	"	Isolés.
22 "	M. McLean.	"	1 vache.	"	Brûlées.	"
22 "	MM. Chamberlin et Connells.	Edmonton.	7 veaux.	7 symptômes de charbon.	"	"
4 oct.	Ole Mickelson.	Fort-Saskatchewan.	1 cheval.	Ecoulement nasal.	Brûlées.	"
6 "	MM. Houston et Montgomery.	Lac-des-Pins.	10 "	7 symptômes de charbon.	"	"
27 "	MM. Feters Raikes Evans et Wilson.	Vallée Plaisante.	1 taureau.	Actinomycose.	"	Isolé.
27 "	M. Gunston.	Innisfail.	2 vaches.	"	"	"
28 "	M. Kramer Poffy.	St-Albert.	94 têtes de bétail.	4 symptômes de charbon.	Brûlées.	"
30 "	Joseph Bergeois.	"	"	"	"	"

C. H. H. SWEETAPPLE,
Sergent-vétérinaire, E.-M.

LETHBRIDGE, 25 octobre 1898.

Au Commissaire
de la Police à cheval du N.-O.,
Régina.

MONSIEUR,—En réponse à votre memorandum du 30 courant, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel du sergent d'état-major Fraser, vétérinaire, sur l'ouvrage fait par lui l'année dernière pour le département de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. MORRIS,
Inspecteur.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

LETHBRIDGE, 25 octobre 1898.

A l'Officier commandant la division K.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus mon rapport des travaux faits durant l'année dernière pour le département de l'agriculture.

Le nombre suivant de chevaux et de bestiaux envoyés de Lethbridge a été inspecté par moi, savoir:—

Date.	Nombre de chevaux.	Nombre de bestiaux.	Observations.
1898.			
26 février.....	100		
27 ".....	55		
9 avril.....	44		
19 mai.....	8		
11 juin.....	36		
13 ".....	49		
18 ".....	16		
7 juillet.....	20		
8 ".....	56		
27 ".....	19		
18 août.....		218	
20 ".....		271	
26 ".....	20		
6 sept.....	19	222	
9 ".....	20		
22 ".....		16	
23 ".....		255	
24 ".....		68	
9 oct.....		239	
25 ".....		253	
Total.....	462	1,542	

J'ai également inspecté les écuries de M. W. D. Whitney, à Lethbridge, qui ont été mises en quarantaine par le sergent vétérinaire T. A. Wroughton pour cause de morve depuis le 31 mai jusqu'au 22 juin (total 53 jours).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. FRASER,
Serg. d'état-major vétérinaire.

Agriculture.

YORKTON, 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—Sur votre demande j'ai l'honneur de faire rapport du travail que j'ai fait pour le département de l'agriculture depuis le mois de novembre dernier.

Le 13 janvier j'ai reçu instruction de me rendre au ranche de A. Hutchinson, bureau de poste, White-Sand, et de faire l'expérience de la tuberculine sur une vache qui était en quarantaine et soupçonnée d'être atteinte de tuberculose.

La température fut enregistrée à des intervalles réguliers, et le soir la quantité prescrite de tuberculine fut injectée en la manière prévue. Le jour suivant la réaction caractéristique qui se présente dans le cas de tuberculose devint évidente, et j'en informai le propriétaire.

Il me pria de faire un examen *post mortem*, ce à quoi je consentis; l'animal fut conséquemment tué.

Post mortem.—Intestins grossis et organes genito-urinaires couverts d'un grand nombre de tubercules, variant en grosseur de celle d'un grain de blé à celle d'un œuf de poule. On en trouva aussi sur le vumen et les autres estomacs, ainsi que sur les petits intestins, mais surtout sur le premier.

Quant aux poumons, les glandes bronchiales étaient atteintes de tubercules, lesquelles étaient très grosses. C'est le seul cas dans lequel j'aie travaillé pour le département.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. V. SIMPSON, C. V.

Au Commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina T.N.O.

BATTLEFORD, 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux accomplis durant l'année pour le département de l'agriculture, conformément à demande.

On fit rapport le 25 décembre qu'un animal était atteint d'actinomycose. J'examinai l'animal au plus vite; je trouvai que la maladie était dans la dernière période, et le propriétaire demanda la destruction de l'animal, ce qui fut fait.

En janvier je reçus rapport que des bestiaux à Eagle-Mills souffraient du mal des maxillaires (*lumpy-jaw*). Examen sérieux fait et trouvé abcès dans les régions sous-maxillaires, dû au fait que les bestiaux avaient été nourris au commencement de l'hiver avec du foin (*Foxtail*) sauvage, ce qui avait fait naître des ulcères sous la langue. Tous guéris par traitement convenable.

En mars j'examinai des animaux sur le ranche Ballantyne, lesquels, disait-on, se mouraient d'une maladie inconnue, mais contagieuse; n'ai pu trouver raison pour rapport, vu que les bestiaux sont morts d'anémie faute de nourriture convenable.

Dans le même troupeau j'ai trouvé une tête atteinte d'actinomycose. J'ai conseillé au propriétaire de détruire l'animal, ce qui a été fait vu que la maladie était tellement avancée qu'elle ne pouvait être traitée.

En avril, j'examinai des bestiaux qu'on disait atteints d'actinomycose à Jackfish; trouvés les animaux souffrant d'abcès dus au foin sauvage (*Foxtail*); 13 têtes affectées; pas de morts, tous guéris par traitement.

En juin, j'examinai un troupeau à Saskatoon dans lequel on soupçonnait l'existence d'anthrax; rapport non fondé; un animal blessé à la cuisse, traitement prescrit, guérison parfaite.

En août, un troupeau arriva du sud pour hiverner à 40 Mile-Lake; rapport qu'une bête était morte d'anthrax; examen le 14, quarantaine de deux semaines

ordonnée; appris que l'animal avait été blessé en route et n'avait pu supporter la marche durant laquelle il était mort.

En septembre, j'examinai des chevaux appartenant à Bonnet-Blanc, de la réserve Moosomin; quatre étaient morts et un était malade. Conclu que la fièvre typhoïde existait dans le troupeau; cet animal guéri.

Durant le même mois j'examinai des bestiaux et des chevaux dans le district du Lac-aux-Oignons; tous en bonne santé.

Rapport que des chevaux étaient atteints de la morve au Lac-aux-Brochets; trouvé un cas de morve chronique; conseillé destruction, ce qui fut fait le 13 octobre.

Il y a eu un certain nombre de cas d'angine durant l'année parmi les chevaux du district, mais les pertes se sont montées à une proportion très faible, ce qui est dû sans doute aux soins donnés, attendu le grand nombre d'animaux dans le district appartenant aux colons, à part le grand nombre envoyé du Manitoba pour l'hivernage. La proportion des cas de maladie a été très faible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. PRINGLE, C.V.,

Sergent d'état-major.

L'Officier commandant, division C.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 15 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus les rapports de l'expédition des bestiaux, ainsi que des bestiaux reçus pour l'élevage, dans les districts de Saltcoats et de Yorkton durant l'an dernier, avec le rapport annuel de la quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,

Commissaire.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Agriculture.

BESTIAUX EXPORTES DE SALTCOATS, 1898.

Date.	Nombre de bestiaux.	Nombre mis en quarantaine.	Quand relâchés et nombre.	Propriétaire.	Nom de l'officier inspecteur.	Observations. — Disposition des animaux malades.
1898.			1898.			
2 mars.	6			John Wake.	Serg. McNamara, C. J.	
7 août.	38			"	"	
17 "	36			L. Shelton.	Const. Hamilton, C...	
30 "	144			John Wake.	Serg. McNamara, C. J.	
6 sept.	89			"	"	
10 "	26			Gordon et Ironsides.	Const. Hendrew, G...	
13 "	40			John Wake.	"	
22 "	96	1	17 oct.	"	Serg. McNamara, C. J.	Suspect de fluxion à la joue. Fluxion coupée.
Total.	475	1				

Certifié correct,

C. J. McNAMARA, *serg. état-major.*

BESTIAUX EXPORTÉS DE YORKTON, 1898.

Date.	Nombre de bestiaux.	Nombre mis en quarantaine.	Quand relâchés et nombre.	Propriétaire.	Nom de l'officier inspecteur.	Observations. — Disposition des animaux malades.
1897.			1898.			
8 déc. 1898.	42			Gordon et Ironsides.	Non inspecté	
2 mars.	10			"	Const. Lock, R. H. ...	
27 juill.	254	1	1—22 août.	"	"	Relâché par le serg. Mathews, V.
9 août.	176	4	1—22 août.	"	"	Relâché par le serg. Mathews, V., 3 encore en quarantaine.
9 "	58			T. Meredith.	"	
10 "	18			Gordon et Ironsides.	"	
22 "	270			Mullen Bros	Serg. Mathews	
23 "	239	1		Gordon et Ironsides.	"	Encore en quarantaine.
1er sept.	138			"	Serg. McNamara, C. J.	
6 "	178			John Wake.	Const. Lock, R. H. ...	
10 "	206	1	1—19 oct.	Gordon et Ironsides.	"	Guéri. Fluxion coupée. Pas de fluxion.
12 "	349	2	2—13 sept.	"	Serg. McNamara, C. J.	Certifié guéri par T. Simpson, V.
13 "	203			"	"	
13 "	119			"	"	
15 "	556			"	Const. Lock, R. H. ...	
20 "	405			"	Const. Hamilton, C.	
22 "	52			T. Meredith.	Const. Lock, R. H. ...	
22 "	158			John Wake.	"	
24 "	270			Jas. Wilson.	"	
27 "	311			Gordon et Ironsides.	Serg. McNamara, C. J.	
28 "	114			John Wake.	Const. Lock, R. H. ...	
19 oct.	74			Gordon et Ironsides.	"	
Total.	4,200	9	5			
	987 mout.			T. Meredith.	"	
	40 coch.			Levi Beck..	"	

Certifié correct,

C. J. McNAMARA, *serg. d'état-major.*

BESTIAUX AMENÉS DANS LE PAYS A YORKTON COMME ANIMAUX POUR L'ÉLEVAGE EN 1898.

Date.	Nombre de bestiaux	Nombre mis en quarantaine.	Quand relâchés et nombre.	Nom de l'officier inspecteur.	Propriétaire.	Amenés par train ou par route.	Observations.
8 août.	183	Aucun.....		Const. Lock, R.H.	Gordon et Ironsides	Train.....	
21 " .	100	"		Serg. Mathews....	"	"	
1er sept.	30	"		Serg. McNamara..	"	"	
10 " .	140	"		Const. Lock, R.H.	"	"	
12 " .	120	"		Serg. McNamara et const. Lock.....	"	"	
13 " .	140	"		Serg. McNamara et const. Lock	"	"	
13 " .	120	"		Const. Lock, R.H.	"	"	
15 " .	107	"		"	"	"	
15 oct..	356	"		"	"	"	
19 " .	303	"		"	"	"	
Total....	1,599						

Pas d'animaux pour l'élevage amenés à Saltoats.

Certifié correct,

C. J. McNAMARA, *serg. d'état-major*.

BESTIAUX IMPORTÉS À SALTOATS EN 1898.

Date.	Nombre de bestiaux	Nom de l'officier inspecteur.	Nombre mis en quarantaine.	Quand relâchés.	Propriétaire.	Observations.
1898						
2 mars.	4	Con. Chisholm, W.			J. Lennox.....	Pur sang d'Ontario.

Aucun importé à Yorkton.

Certifié correct,

C. J. McNAMARA, *serg. d'état-major*.

N° 31.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DES BESTIAUX
À VICTORIA, C.-A.

(M. G. BLANCHARD, V.)

VICTORIA, C.-A., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de mes opérations au cours de l'année terminée le 31 octobre 1898, conformément à vos instructions.

La qualité de la plus grande partie des bestiaux importés a été bonne.

Vu la grande demande par les prospecteurs allant dans le Yukon, un grand nombre de chevaux ont été importés et vendus à ces personnes. Dans beaucoup de cas ils étaient de médiocre qualité, parce que ceux qui désiraient se rendre aux mines ne désiraient pas ou n'avaient pas les moyens pécuniaires de payer un prix élevé pour de bonnes bêtes, la moyenne du prix étant de \$30 à \$40 pour chacune.

Bien que dans mon état détaillé ci-annexé, la destination des chevaux et des mules soit donnée comme Victoria, cependant la destination finale a été, dans bien des cas, quelque endroit dans le territoire du Yukon, mais je n'ai pu me renseigner sûrement là-dessus, vu que ces bêtes ont changé plus d'une fois de propriétaires.

Quant aux bêtes à cornes mises en quarantaine, j'ai dû en rejeter une qui n'a pu subir d'une façon satisfaisante l'épreuve au sujet de la tuberculose. C'était un taureau de pure lignée Holstein d'environ six mois, et il a été renvoyé aux Etats-Unis. Les autres bêtes à cornes étaient d'importation et enregistrées à la douane comme animaux destinés aux colons.

On remarquera que le nombre des moutons examinés est considérablement tombé le 1er décembre.

Cela est dû non à une diminution dans le nombre importé, mais au règlement lancé par le département donnant au boucher importateur dix jours avant de les égorger, ce boucher donnant lors de l'enregistrement l'entente qu'il agira ainsi et ne se défera de ses moutons avant de les avoir égorgés.

En sus des animaux qui sont examinés d'après les règlements du ministère, on a importé un grand nombre de chiens pour servir sur le trail aux prospecteurs, et plusieurs d'entre eux sont arrivés dans le pays en triste état comme conséquence de la longueur du voyage et aux mesures insuffisantes prises pour leur alimentation.

Je dois de nouveau remercier les officiers des douanes de leur aide et de leur aménité, qui ne se sont jamais démenties.

On trouvera annexé un état détaillé montrant le nombre d'animaux inspectés par moi et le nombre de bêtes à cornes et de pores mis en quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. G. BLANCHARD,

Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT détaillé des bestiaux inspectés à Victoria, C.-A., pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

Date de l'inspection.	Nom de l'importateur.	Point de départ.	Destination.	Chevaux.	Mules.	Bestiaux.	Pourceaux.	Moutons.
1887.								
1er nov.	L. Goodacre	Orégon.	Victoria.					95
5 "	J. W. Taylor	Californie	"	1				770
6 "	B. C. Market Co	Orégon.	"					235
8 "	R. Porter et Fils	"	"					920
8 "	B. C. Market Co	"	"					211
9 "	"	"	"					
9 "	J. W. Taylor	Californie	"	1				
12 "	L. Goodacre	Orégon.	"					341
13 "	R. Bray	Washington	"	2				
16 "	R. Porrer et Fils.	Orégon	"					125
17 "	B. C. Market Co	"	"					212
18 "	"	"	"					187
27 "	L. Goodacre	"	"					115
30 "	"	"	"					153
8 déc.	Mr. Le Claire	Washington	"			1		
13 "	L. Goodacre	Orégon	Nanaimo.					190
24 "	J. W. Taylor	Californie	Victoria.	2				
1898.								
1er jan.	R. Bray	Washington	"	2				
1 "	G. T. Corfield	Wisconsin	Corfield			1		
1 "	Geo. McRae	Washington	Victoria.			7		
12 "	Victoria Transfer Co	"	"	1				
21 "	L. Goodacre	Orégon.	"					96
22 "	"	"	"					95
22 "	Wm. McKeon.	Washington	"			1		
25 "	O. Hansen	Nébraska	Cape-Scott.	3	2			
25 "	"	"	"				2	
2 fév.	T. A. Barlow	Orégon.	Victoria.	1				
14 "	J. R. Irving	Washington	"	1				
18 "	L. Hutcheson	"	"	1				
18 "	R. Bray	"	"	1				
19 "	John McDonald	"	"	27	1			
21 "	L. Goodacre	"	Nanaimo.					204
5 mars.	J. A. Sayward	"	Victoria.	2				
7 "	J. L. West	"	"	5				
8 "	B. C. Market Co	"	"	22				
9 "	J. W. Mellor	"	"		27			
10 "	J. W. Taylor	Californie.	"	2	6			
10 "	Wm. McKeon.	"	"	1				
12 "	John Marshall	Washington	"	4				
15 "	John McDonald	"	"	25	1			
15 "	Davidson Bros	Californie	Vancouver.	1				
15 "	R. Stanley	"	Victoria	1	6			
16 "	E. Marsden	Washington	"	4				
17 "	L. Goodacre	"	Nanaimo.					206
18 "	G. L. Raymond	"	Victoria.			1		
19 "	J. A. Sayward	"	"	1				
19 "	J. Jones	"	"	14				
21 "	T. Barlow	Orégon.	"	12				
21 "	P. E. Deville	Washington	Dawson	4				
21 "	"	"	"			2		
22 "	A. Peck	"	Victoria.	2				
25 "	W. J. Taylor	Californie	"	3	6			
28 "	T. A. Barlow	Orégon	"	1				
29 "	L. Goodacre	Washington	Nanaimo.					213
31 "	J. Jensen	"	Cape-Scott.			3		
2 avril.	F. D. Oliver	"	Victoria.		8			
4 "	W. J. Taylor	Californie.	"	3	9			
8 "	Mr. McIntosh	Washington	Vancouver.					26
9 "	W. J. Taylor	Californie	Victoria.	6	8			
11 "	L. Goodacre	Washington	Nanaimo					106
18 "	S. Jones	Orégon	Victoria	1				
19 "	W. J. Taylor	Californie	"	1	13			
20 "	L. Goodacre	Washington	Nanaimo	1				197

Agriculture.

ETAT détaillé des bestiaux inspectés à Victoria, C.-A., pour l'année finissant le 31 octobre 1898—*Suite.*

Date de l'inspection.	Nom de l'importateur.	Point de départ.	Destination.	Chevaux.	Mules.	Bestiaux.	Porceaux.	Moutons.
1898.								
23 avril.	Chas. Bibbee.	Oregon	Victoria	15				
24 "	W. J. Taylor.	Californie	"		17			
26 "	Geo. Hayes.	Oregon et Cal.	"	1	39			
27 "	Jos. Sayward.	Washington	"	4				
29 "	J. W. Taylor.	Californie	"	9				
30 "	Jas. Christian.	Oregon	Vancouver.			2		
5 mai	J. A. Sayward.	"	Victoria	1				
7 "	T. A. Barlow.	"	"	13				
10 "	W. D. Maddocks.	Washington	Glenora	8				
10 "	Count Le Roulaix.	"	"	12				
12 "	J. McGilvery.	"	Victoria	3				
13 "	Cie de la Baie d'Hudson	"	Telegraph-Ck.	8				
16 "	F. Durand.	Montana	"	16	70			
17 "	"	"	"	5	24			
19 "	Peter McVeigh.	Californie	Vancouver.	20				
19 "	R. Bray.	Washington	Victoria	9	2			
20 "	L. Goodacre	"	Nanaimo					105
20 "	W. A. Smith.	"	Victoria	3				
21 "	A. J. Baker.	"	"	1				
24 "	H. Payne.	Californie	Glenora	8	70			
26 "	H. T. Miller.	Washington	Lac-Bennett.			1		
26 "	"	"	"	1				
26 "	Geo. Miller.	"	"	1				
27 "	Victoria Transfer Co.	Alaska	Victoria	3				
28 "	John Martin.	Californie	Glenora	5	62			
6 juin.	L. Goodacre.	Washington	Nanaimo					111
7 "	R. Bray.	"	Victoria	4				
8 "	J. Jackson.	"	"	4				
8 "	W. J. Taylor.	Californie	"	1				
9 "	D. H. Ross.	Washington	"	2				
10 "	L. Goodacre	"	Albani					20
11 "	J. W. Hanna.	Montana	Victoria	2	2			
12 "	C. Valencia.	Californie	Etats-Unis.	3				
13 "	J. J. Fisher.	Washington	Victoria	2				
14 "	L. Goodacre	"	Vancouver.					200
15 "	L. McDowall.	"	Yukon	8				
16 "	J. H. Getschman.	"	Victoria	2				
18 "	J. L. Courtney.	Australie	"	9	6			
20 "	Mrs. Thistle.	Washington	"	3				
23 "	L. Goodacre.	"	Alberni.					6
25 "	"	"	Vancouver					73
28 "	R. Stanley.	Californie	Victoria	3				
28 "	Dr. Hickenbothom.	Washington	Vancouver.	1				
29 "	L. Goodacre.	"	Nanaimo					101
5 juillet.	John Imbert.	"	Victoria	23				
6 "	J. J. Fisher.	"	"	7				
6 "	L. Goodacre	"	Vancouver.					88
7 "	P. H. Cranse	"	"	2				
8 "	L. F. Wallenstein.	"	Victoria	1				
11 "	L. Goodacre.	"	Nanaimo					150
12 "	R. Sage.	"	Etats-Unis.	1				
12 "	W. Eyres.	"	"	2				
12 "	F. M. Starkey.	"	"	2				
12 "	S. M. McGilvery.	"	"	1				
12 "	Robert Leighton.	"	Victoria	1				
18 "	J. Vipond.	Oregon	"	25				
20 "	L. Goodacre.	Washington	Alberni.					20
25 "	"	"	Vancouver.					86
26 "	L. Goodacre	Washington	Nanaimo					143
1eraoût.	Cie de la Baie d'Hudson.	"	Glenora		37			
4 "	Ernest Peck.	"	Victoria	1				
4 "	Geo. McRae.	"	"			8		
4 "	John Moore.	Alaska	"	1				
5 "	Geo. McRae.	Washington	"			8		
9 "	B. C. Market Co.	"	"	1				

ETAT détaillé des bestiaux inspectés à Victoria, C.-A., pour l'année finissant
le 31 octobre 1898—*Fin.*

Date de l'inspection.	Nom de l'importateur.	Point de départ.	Destination.	Chevaux.	Mules.	Bestiaux.	Porcs.	Moutons.
1898.								
12 août.	R. Matheson	Washington	Victoria	5				
13 "	E. J. Cameron	"	"	1				
13 "	L. Goodacre	"	Vancouver					293
17 "	L. Goodacre	"	"					100
17 "	R. Bray	"	Victoria	7				
17 "	W. G. Stevenson	Californie	"	1				
18 "	L. Goodacre	Washington	Ladners	1				
20 "	R. Bray	"	Victoria	3				
24 "	B. C. Market Co.	"	"	3				
2 sept.	L. Goodacre	"	Vancouver					80
3 "	J. Vipond	"	Victoria	26				
4 "	John Cook	"	"			1		
5 "	J. Crause	"	Etats-Unis	2				
5 "	H. Hill	"	"	5				
9 "	Geo. H. Beck	"	Victoria	2				
9 "	L. Goodacre	"	Nanaimo					52
13 "	Johns Frères	"	Victoria					191
24 "	W. J. Hanna	"	"	2				
29 "	L. Goodacre	"	Vancouver					71
1 oct.	W. G. Stevenson	"	Victoria	1				
4 "	J. Barneston	"	Vancouver	2				
8 "	L. Goodacre	"	"					50
11 "	J. Holland	Alaska	Victoria	1				
11 "	B. C. Market Co.	Washington	Vancouver					250
20 "	A. H. Menzies	Wisconsin	Pender-Island				1	
24 "	Finn Rose	Washington	Vancouver	1				
25 "	H. E. Logan	"	Victoria	1				
31 "	W. G. Stevenson	Californie	"	1				
31 "	L. Goodacre	Washington	Nanaimo					50
				481	416	36	3	6,937

M. G. BLANCHARD,
Inspecteur vétérinaire.

Agriculture.

ÉTAT DÉTAILLÉ des bestiaux mis en quarantaine à Victoria, C.-A., pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

Date de l'entrée.	Consignataire.	Où mis en quarantaine.	Race.	Date de l'épreuve.	Date de la sortie.	Nombre.	Observations.
1897.				1897.	1897.		
8 déc..	M. LeClaire....	52 Bellevilestreet	Ordinaire...	11 déc.	15 déc..	1	Jeune veau non examiné.
1898.				1898.	1898.		
1er jan.	G. T. Corfield...	Fort street.....	Holstein ...	4 janv.	12 janv.	1	Mort et renvoyé aux Etats-Unis.
1er "	Geo. M. McRae.	Cedar Hill Road	Ordinaire...	6 "	8 "	7	Trois jeunes veaux non examinés.
22 mars.	Wm. McKeon..	Frederick street.	Jersey, ord..	26 "	30 "	1	
18 "	G. L. Raymond.	Victoria, C.-A..	1	
21 "	P. E. Develle...	2	
31 "	J. Jensen.....	3	
30 avril.	Jas. Christie....	2	
26 mai..	H. L. Miller....	1	
4 août.	Geo. McRae ..	Cedar Hill Road.	Ordinaire...	21 août.	22 août.	8	} Pas propres à l'examen durant la semaine et remis à plus tard. Six veaux non examinés.
5 "	" ..	" ..	" ..	21 "	22 "	8	
4 sept..	Jas. Cook.....	1	
						36	

M. G. BLANCHARD,
Inspecteur vétérinaire.

ÉTAT DÉTAILLÉ des porcs mis en quarantaine à Victoria, C.-A., pour l'année finissant le 31 octobre 1898.

Date de l'entrée.	Consignataire.	Où mis en quarantaine.	Race.	Provenance.	Date de la sortie.	Nombre.	Observations.
1898.					1898.		
25 janv.	O. Hansen.....	Quai du large...	Berks ..	Cape-Scott...	9 fév...	2	} Encore en quarantaine.
20 oct..	A. H. Menzies..	Quai du C. C. P.	" ..	Pender-Island	1	

M. G. BLANCHARD,
Inspecteur vétérinaire.

N° 32.

RAPPORT SUR LA STATION DE QUARANTAINE DES BESTIAUX
À VANCOUVER, C.-A.

(J. W. BLAND.)

VANCOUVER, C.-A., 31 octobre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que la condition sanitaire des chevaux, bêtes à cornes et moutons dans la province de la Colombie-Anglaise, au cours de la dernière année, a été bonne sauf de rares exceptions.

Le 25 mai, j'ai examiné 50 têtes de moutons mérinos américains pour M. E. N. Bissell, de East-Shoreham, Vermont, E.-U., évalués à \$45,000, un superbe troupeau en tous points. M. Bissell s'était procuré neuf nouvelles boîtes à claire-voie faites ici pour le transport de ces animaux sur l'océan en route pour Sydney, Nouvelle-Galles du Sud. M. Bissell et moi nous avons surveillé la translation de ces moutons des wagons du Pacifique Canadien à ces boîtes à claire-voie avec le plus grand soin.

Le 10 juin, j'ai examiné et fait mettre en quarantaine, conformément aux nouveaux règlements, 3 vaches laitières Jersey, les soumettant à l'épreuve pour la tuberculose, sans réaction. La sortie de quarantaine a été permise. Une carte descriptive de l'état tuberculeux, signée par M. A. T. Erb, est envoyée à votre bureau.

Le 28 juin, j'ai examiné et mis en quarantaine, conformément aux nouveaux règlements, deux vaches laitières Durham, les soumettant à l'épreuve pour la tuberculose; sans réaction. La sortie de quarantaine a été permise. Une carte descriptive de la tuberculose, signée par M. A. Mitchell, a été envoyée à votre bureau.

Le 17 septembre, j'ai examiné et mis en quarantaine dans la municipalité de Langley, un taureau Jersey, non pur sang, destiné au haras, conformément aux nouveaux règlements, le soumettant à l'épreuve de la tuberculose; sans réaction. La sortie de quarantaine a été permise. Une carte descriptive de la tuberculose, signée par M. T. W. Biggars, a été envoyée à votre bureau.

Ces messieurs, les propriétaires, qui importent des animaux de l'Etat de Washington pour améliorer leurs propres troupeaux, possèdent, je puis le dire, des types supérieurs.

Conformément aux nouveaux règlements, j'ai chaque mois examiné les bestiaux suivants, et il est agréable de déclarer qu'il n'a pas fallu recourir à l'épreuve de la malléine pour les chevaux ou celle de la tuberculine pour les bêtes à cornes.

Du mois d'avril à la fin de l'année se terminant au 31 octobre 1898.

	Chevaux.	Mules.	Bestiaux.	Moutons.
Inspection, avril 1898.....	37	1	68	..
“ mai “	173	31	89	50
“ juin “	264	34	938	398
“ juillet “	51	27
“ août “	10
“ sept. “	14
“ octobre “	9

En terminant, il me fait plaisir de constater que la majorité des animaux examinés étaient superbes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. BLAND, C. V.,

Inspecteur.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 33.

RAPPORT SUR LE SERVICE DE LA QUARANTAINE DANS LE DISTRICT
DE DELORAINE, MANITOBA.

(A. M. LIVINGSTONE, V.)

MÉLITA, 2 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les onze derniers mois.

Je suis heureux de pouvoir dire que le district de Deloraine a été exempt de maladies, sauf en ce qui concerne les chevaux. Un grand nombre de chevaux sont morts de la fièvre, qui s'est déclarée tout d'abord parmi des *bronchos* importés des Etats-Unis. Je me permettrai d'attirer votre attention sur le fait qu'environ 2,000 chevaux américains sont passés par ce district, l'été dernier, et ont été vendus dans les diverses parties de la province. Il a fallu en détruire plusieurs qui étaient affectés de la morve. Je crois que l'on ne devrait pas laisser entrer de chevaux sans les examiner avec soin.

J'ai eu l'occasion d'éprouver un animal seulement (un taureau) pour l'exportation; il n'était pas tuberculeux. Je n'ai pas été appelé à inspecter des bestiaux pour la reproduction ou l'industrie laitière.

J'ai accordé des certificats de santé pour 3,315 têtes de bétail. De bons prix ont été obtenus pour les bestiaux.

Vous trouverez ci-joint un relevé des animaux pour lesquels des certificats de santé ont été délivrés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. M. LIVINGSTON, V.,
Inspecteur, district de Deloraine.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ des animaux pour lesquels des certificats de santé ont été délivrés.

Date.	Propriétaire canadien.	Bestiaux.
1898.		
25 avril.....	Alex. McDonald.....	80 têtes.
29 ".....	James McConnell.....	140 "
4 mai.....	Fred. Johnston.....	21 "
9 ".....	Frank Hill.....	149 "
11 ".....	S. S. Head.....	283 "
13 ".....	E. H. Hynemen.....	941 "
13 ".....	William Hill.....	773 "
18 ".....	William Dunford.....	142 "
20 ".....	George Mechie.....	7 "
13 juin.....	John Lown.....	21 "
30 sept.....	D. Smith.....	76 "
22 oct.....	William Dunford.....	98 "
22 ".....	Alex. McDonald.....	422 "
27 ".....	John Lown.....	162 "
	Total.....	3,315 têtes.

A. M. LIVINGSTON, V.,
Inspecteur.

MÉLITA, 1er novembre 1898.

Agriculture.

N° 34.

RAPPORT DE J. CHRISTIE, V.

VILLE DE GREENWOOD, C.-A., 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour le temps que j'ai été employé par votre ministère, savoir, du 23 mars au 8 juin.

J'ai inspecté et laissé passer, à Port-Osoyoos, 505 chevaux et 94 mulets; j'ai rejeté 17 cas suspects, et détruit 11 chevaux de la Colombie-Anglaise, appartenant à J. Johnston.

A Greenwood, j'ai détruit deux chevaux morveux, appartenant à J. Jackman et J. P. McMahon.

Aux grandes Fourches, j'ai détruit un autre cheval morveux, appartenant à Mde Mitchell.

A Cascade-City, j'ai soumis à l'épreuve de la tuberculine 4 vaches importées des Etats-Unis.

J. CHRISTIE, V.,
Inspecteur vétérinaire.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 35.

RAPPORT DE J. HENRY, V.

AINSWORTH, C.-A., 30 novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'année expirée le 31 octobre 1898 aucune importation d'animaux domestiques ne m'a été signalée, et que par conséquent il n'a pas été fait d'inspections.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

J. HENRY, V.

N° 36.

RAPPORT DE J. A. ARMSTRONG, V.

NELSON, C.-B., 1er novembre 1898.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 31 octobre 1898.

Novembre 1897.—Il n'a pas été entré de bétail.

Décembre 1897.—Il est entré 3 chevaux et 2 vaches. Chevaux inspectés et vaches éprouvées; tous trouvés en bonne santé.

1er janvier 1898.—Je me suis rendu à Boundary-Creek, où l'on prétendait qu'il existait des cas de morve. J'ai examiné plusieurs chevaux à Cascade-City, mais je n'ai découvert aucun cas de maladie.

2 janvier 1898.—J'ai inspecté un grand nombre de chevaux aux Grandes-Fourches, mais je n'ai découvert aucun cas de morve.

3 janvier 1898.—J'ai complété mon investigation aux Grandes-Fourches.

4 janvier 1898.—Je me suis rendu à Carson-City, C.-B.; il n'y avait pas de maladie.

5 et 6 janvier 1898.—Je me suis transporté à Osoyoos, C.-B.; je n'ai découvert aucun cas de maladie à cet endroit.

7 janvier 1898.—Greenwood, C.-B., je suis retourné à Nelson, C.-B., le 10 janvier 1898.

13 janvier 1898.—Je suis parti en tournée d'inspection, comme me l'avait suggéré le sous-ministre.

15 janvier 1898.—J'ai visité Rossland, C.-B.

17 janvier 1898.—J'ai visité Kalama, C.-B.

18 janvier 1898.—J'ai visité la Rivière-aux-Chèvres, C.-B.

19 janvier 1898.—J'ai visité Moyie, C.-B.

20 janvier 1898.—J'ai visité Cranbrook, C.-B.

21 janvier 1898.—J'ai visité Fort Steele, C.-B.

22 janvier 1898.—J'ai visité Wardner, C.-B.

23 janvier 1898.—J'ai visité Crow's-Nest-Landing, C.-B.

Je suis ensuite retourné à Nelson.

Durant le mois de janvier 19 chevaux ont été entrés.

Février 1898.—Pendant le mois de février, il a été entré 12 chevaux et 3 vaches.

Mars 1898.—J'ai éprouvé 11 vaches et 13 chevaux.

Avril 1898.—Il a été entré 18 chevaux et 20 vaches. Dans le cours de ce mois, M. Cameron, de Kuskonook, me fit savoir qu'il y avait un grand nombre de chevaux malades. Je me rendis sur les lieux, et je constatai qu'environ 10 chevaux étaient morts et que 3 autres étaient atteints de méningite cérébro-spinale. Ces animaux avaient été mis en pacage dans un bois et avaient mangé de l'herbe de l'année dernière, et c'est à cela, d'après moi, qu'il faut attribuer la chose.

25 avril 1898.—Je me suis rendu à Rossland pour constater s'il y avait là des cas de choléra des porcs. J'ai trouvé dans le ranche de M. Catlett 287 porcs, dont 183 étaient hors de tout doute affectés du choléra et 104 présentaient des symptômes suspects. Je les ai tous fait abattre; en outre j'ai fait brûler les étables et désinfecter les lieux.

Au ranche de Jung Quan, j'ai trouvé 16 porcs, dont 6 étaient affectés du choléra et 10 offraient des symptômes suspects. Je les ai fait détruire, et j'ai fait désinfecter les lieux.

12 mai 1898.—Je me suis transporté à Rossland et j'ai inspecté les porcs dans le voisinage de cette localité, mais je n'ai découvert aucun autre cas de maladie.

Agriculture.

Durant le mois de mai, il a été entré 2 vaches et 10 chevaux.

18 mai 1898.—Je me suis rendu aux Grandes-Fourches, où, prétendait-on, la morve sévissait. Je n'ai découvert aucun cas de morve, mais il y avait quelques cas d'étranguillon.

Juin 1898.—Durant le mois de juin, il a été importé des Etats-Unis 12 chevaux et 2 vaches.

Juillet 1898.—Durant le mois de juillet, il a été importé 113 chevaux,—tous exempts de maladie.

Août 1898.—Durant le mois d'août il a été importé 41 chevaux.

18 août 1898.—Reçu une lettre de M. Lauder (police provinciale), de Greenwood-City, C.-B., m'annonçant qu'il y avait à cet endroit un cheval morveux. Comme le docteur Christie était absent, je me suis rendu à Greenwood. En arrivant là j'ai constaté que le cheval en question était affecté d'étranguillon.

Septembre 1898.—Durant ce mois il a été importé des Etats-Unis 8 chevaux et 10 vaches, qui ont été inspectés et éprouvés.

Octobre 1898.—Durant le mois d'octobre 2 chevaux et 23 bêtes à cornes ont été inspectés et éprouvés. A l'heure qu'il est, il n'y a pas, que je sache, de maladie sévissant dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. ARMSTRONG,

Inspecteur vétérinaire du gouvernement.

L'honorable ministre
de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 37.

RAPPORT SUR L'ÉPIZOOTIE DE PICTOU DANS LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

(GEO. TOWNSEND, V.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DU BÉTAIL,
NEW-GLASGOW, N. E., 9 décembre 1898.MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de
"l'épizootie de Pictou".J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. TOWNSEND, V.L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.Bestiaux abattus et montants payés du 1^{er} novembre 1897 au 31 octobre 1898.

Mois.	Nombre de bestiaux abattus.	Montant payé.	
		§	c.
1897—Novembre	1	3	00
1898—Janvier	1	4	00
Février	4	23	00
Avril	4	20	00
Mai	10	73	00
Juin	27	203	00
Juillet	30	239	33
Août	20	152	00
Septembre	12	72	33
Octobre	14	99	00
	123	888	66

GEO. TOWNSEND, V.

N° 38.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES WAGONS ET DES PARCS À BESTIAUX.

(M. AUGER.)

OTTAWA, 1er novembre 1898.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période de temps comprise entre le 31 octobre 1897 et le 31 octobre 1898.

Durant cette période, j'ai visité au delà de 150 endroits (et quelques-uns plus d'une fois) pour m'assurer (1^o) si les wagons employés pour expédier le bétail étaient dans la condition voulue au point de vue hygiénique, et (2^o) si les parcs à bestiaux étaient tenus en bon état.

J'ai constaté que les wagons servant à transporter le bétail aux Etats-Unis étaient nettoyés et désinfectés conformément aux règlements.

J'ai visité plusieurs fois Windsor, Ont., ainsi que le tunnel de Sarnia, et j'ai remarqué, particulièrement au premier de ces endroits, que les wagons (surtout les wagons à porcs) passant en transit du Michigan à Buffalo, N.-Y., n'étaient pas tous propres. J'ai dû en renvoyer quelques-uns, et les officiers de ce côté-ci de la frontière en ont aussi renvoyé un certain nombre, pour qu'ils fussent nettoyés, ce qui a eu un salutaire effet.

Je me permettrai de vous faire remarquer que les wagons à bestiaux sont souvent encombrés; non seulement cela est cruel et insalubre, mais encore l'on trouve fréquemment des porcs morts dans les wagons.

J'ai visité plus de 130 parcs à bestiaux, et j'ai constaté une amélioration sensible; ces parcs, à très peu d'exceptions près, étaient en bon état.

Je dois attirer ici votre attention sur le fait que dans les petites villes et les campagnes les parcs à bestiaux ne sont pas pourvus d'eau; il s'ensuit que le bétail souffre beaucoup, en été, lorsque le temps est chaud et sec.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

MICHEL AUGER,

Inspecteur fédéral des wagons et des parcs à bestiaux.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

N° 39.

RAPPORT À L'HONORABLE SYDNEY FISHER, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, OTTAWA, AU SUJET DES OBSERVATIONS FAITES SUR LES BESTIAUX À LA FERME EXPERIMENTALE D'OUTREMONT, QUÉBEC.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre le rapport ci-joint au sujet des observations faites par nous sur les bestiaux reconnus comme étant tuberculeux à la suite de l'épreuve avec la tuberculine, et transportés d'Ottawa à la fin de novembre 1897.

Ces bestiaux, d'après les rapports qui nous avaient été transmis d'Ottawa, avaient donné des symptômes si manifestes de tuberculose qu'avant de commencer nos travaux nous nous attendions que ce seraient des sujets très précieux pour étudier le développement de cette maladie et constater les dangers qu'offre sa présence chez les bestiaux. C'est ce qui est arrivé, mais pas tout à fait dans le sens que nous avions anticipé. L'étude de ces animaux, que nous avons poursuivie pendant plus de 9 mois, a sans doute révélé plusieurs points très instructifs et très importants, et tout en confirmant les observations d'autres analystes sur la nature infectieuse de la maladie, et particulièrement sur l'infection possible du lait et des tissus des animaux, elle a aussi démontré que le lait d'un animal affecté de lésions tuberculeuses considérables n'est pas pour cela continuellement infectieux. Il ressort de cette étude que les bacilles de la tuberculose peuvent se rencontrer dans le lait d'un animal dont les mamelles ne renferment aucun tubercule, et en même temps nos observations tendent à indiquer que lorsqu'un animal tuberculeux est tenu dans les conditions hygiéniques voulues, est bien nourri, et logé durant l'hiver dans une étable où la ventilation et l'éclairage ne laissent rien à désirer, la maladie peut être tenue en échec et même subir un arrêt temporaire. Bien que dans ces conditions les bacilles de la tuberculose puissent, à l'aide de méthodes spéciales, être découverts dans le lait, cependant leur nombre peut être si petit que l'inoculation du lait en quantités relativement considérables (20 à 35 cc., ou de $\frac{2}{3}$ d'once à un peu plus de 1 once) dans l'un des animaux les plus susceptibles, savoir, le cochon d'Inde, peut être sans effet.

Pour découvrir les bacilles de la tuberculose dans le lait et les autres fluides, nous avons élaboré et employé une méthode simple qui a donné d'excellents résultats. Vous trouverez des détails au sujet de cette méthode dans le rapport ci-inclus de M. E. W. Hammond, qui a travaillé sous notre direction. C'est par ce moyen que nous en sommes arrivés à la conclusion que des bacilles peuvent être découverts dans le lait même en quantités si petites que l'inoculation avec ce lait n'affectera pas les animaux susceptibles.

Au premier abord, il semble que les résultats que nous avons obtenus tendent à diminuer l'appréhension avec laquelle la tuberculose bovine doit être envisagée et différent des observations d'autres analystes. Mais d'autres ont aussi signalé de nombreux cas où le lait d'animaux qui avaient réagi à la suite de l'épreuve avec la tuberculine avait été inoffensif pour les animaux inférieurs.

D'autres ont également trouvé des bacilles de la tuberculose dans le lait bien qu'ils n'eussent découvert aucune lésion dans les mamelles. En ce qui concerne les dangers que présente l'usage du lait d'animaux tuberculeux, qu'il soit bien compris que nos recherches démontrent que ce lait est loin d'être constamment inoffensif; au contraire, elles tendent à indiquer que tandis que pendant de longues périodes dans les premières phases de la maladie ce lait peut être exempt de bacilles ou en contenir trop peu pour être nuisible, à certains moments, sans changement apparent

chez l'animal, un assez grand nombre de bacilles peuvent s'échapper avec le lait pour que celui-ci devienne un produit dangereux. Il ressort de nos observations que même si un animal affecté de la tuberculose semble être dans une condition indiquant que la maladie est stationnaire, les bacilles peuvent faire leur apparition dans le lait en quantités variables, et comme personne en dehors d'un laboratoire ne songerait à examiner toutes les semaines des échantillons du lait d'une vache, la seule chose à faire est de prohiber la consommation de ce lait.

En outre, nos investigations, en démontrant que les bestiaux tuberculeux, s'ils sont tenus en bonne condition, peuvent conserver leur santé indéfiniment (la maladie subissant apparemment un arrêt), et que les veaux peuvent être nourris avec le lait de leurs mères malades sans être atteints de tuberculose, semblent confirmer le principe énoncé par le professeur Bang, à savoir, que les vaches chez lesquelles la maladie est dans la première phase peuvent sans danger être gardées pour la reproduction, pourvu qu'on les sépare du reste du troupeau.

L'on verra par les pages suivantes que nos observations pendant les premiers mois ont surtout porté sur la vache n° 1. Cette vache est l'animal chez lequel, avec des méthodes moins parfaites d'investigation, nous avons tout d'abord découvert les bacilles de la tuberculose dans le lait, et chez lequel, avec de meilleures méthodes, nous les avons trouvés régulièrement. L'animal avait de plus de grosses glandes tuberculeuses à la base de la mamelle, tandis que chez aucun des autres nous n'avons pu découvrir des traces de tubercules dans les glandes mammaires par l'examen manuel. L'animal a en outre réagi lors de l'épreuve avec la tuberculine.

Pour toutes ces raisons la vache n° 1 nous a paru présenter des indices plus positifs de tuberculose avancée que les autres animaux, et nous croyons avoir agi sagement en la choisissant pour une première étude. Malgré cela, il s'est écoulé des mois avant que nous ayons pu obtenir une preuve incontestable de la qualité infectieuse de son lait. Jusqu'à ce que nous ayons obtenu des résultats satisfaisants nous avons jugé qu'il n'était pas à propos de faire des observations sur les autres animaux chez lesquels la tuberculose était moins marquée. La vache n° 1 présentait toutes les conditions voulues pour permettre de faire une étude approfondie de plusieurs problèmes se rattachant à l'infection du lait. Notre série d'observations sur ce cas peut être considérée comme complète; quant aux autres, il reste encore quelque chose à faire. Voilà pourquoi dans le présent rapport nous discutons principalement les résultats obtenus de l'étude de cet animal.

Cependant, avant de faire connaître le résultat des observations faites par nous sur la série des 10 vaches en général et sur la vache n° 1 en particulier, nous croyons devoir indiquer sommairement la nature des investigations que nous avons faites pour constater la présence de la tuberculose chez les animaux et découvrir les bacilles tuberculeux dans le lait, ainsi que pour étudier le phénomène de l'infection surtout par le lait.

Pour découvrir l'existence de la tuberculose, il est généralement reconnu qu'il y a 4 méthodes principales qui peuvent être employées. Tout d'abord il faut mentionner l'épreuve avec la tuberculine, qui révèle l'existence de la maladie plus constamment que toute autre méthode. Deuxièmement, la constatation de la présence des bacilles de la tuberculose dans les sécrétions, et en ce qui concerne la vache, dans le lait. Troisièmement, la reproduction des lésions caractéristiques de la maladie chez les animaux en inoculant avec le tissu affecté ou les sécrétions, ou encore en nourrissant les animaux avec le lait ou une autre sécrétion. Enfin, la constatation des lésions spécifiques et de la présence des bacilles à l'examen *post-mortem*.

Comparativement à ces méthodes, la constatation de la maladie chez les bestiaux par l'examen physique, sauf dans les cas très avancés, est d'une valeur très douteuse et d'une importance secondaire. Dans nos études sur les bestiaux d'Outremont nous avons employé toutes ces méthodes, et comme nos conclusions le feront voir, nous avons obtenu des résultats importants en tant qu'ils démontrent l'efficacité relative des 3 méthodes. Nous nous proposons dans la première partie de notre rapport d'exposer le travail accompli par nous relativement à toute la série d'animaux d'après chacun des différents procédés. En ce faisant, nous donnerons un résumé de nos observations. Dans la seconde partie de notre rapport nous nous

bornerons à une histoire de la vache n° 1 et des observations faites au sujet de cet animal.

Il peut se faire que plusieurs de ceux intéressés dans les travaux de votre ministère ignorent la somme d'ouvrage que nécessitent des observations comme celles que nous avons, et par conséquent ils considéreront peut-être le rapport ci-joint comme peu de chose en comparaison des dépenses qu'il a entraînées. Nous ferons remarquer ici que le foie, les poumons, les rognons et les autres organes de chaque animal inoculé ont été examinés, et cela seul représente plusieurs heures de travail. L'examen d'un unique animal inoculé implique le durcissement et le dépècement de nombreuses sections de chaque organe; en outre, ces sections exigent non seulement la coloration ordinaire pour l'examen des tissus, mais encore (la plupart du temps, du moins) des méthodes spéciales pour la constatation de la présence des bacilles de la tuberculose, et souvent une investigation prolongée pour la découverte de ces germes. Ainsi, il est facile de voir que l'étude d'une nombreuse série d'animaux inoculés requiert beaucoup de temps et d'énergie. De plus, l'examen consciencieux d'un échantillon de lait prend tant de temps que deux échantillons seulement peuvent être étudiés dans le cours d'une matinée. Plus les bacilles sont petits, plus il faut de soin et de temps pour l'étude d'un cas donné. Or, comme la plupart des échantillons de lait ont donné des résultats négatifs et que la majorité des animaux inoculés n'ont présenté aucun indice de maladie, le progrès dans ces investigations a été nécessairement très lent.

En sus du travail que nous avons nous-mêmes accompli, nous avons jugé à propos de retenir les services de deux aides, dont le temps avait été jusque-là presque exclusivement consacré à des études de ce genre dans votre ministère. Ces aides, nous les avons nous-mêmes nommés et employés sans rien exiger du gouvernement pour leurs dépenses.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissant serviteur,

J. GEORGE ADAMI,
C. F. MARTIN.

L'honorable Ministre de l'Agriculture, *
Ottawa.

Agriculture.

RAPPORT DU DR J. G. ADAMI, MAITRE ÈS ARTS, DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'EDIMBOURG, PROFESSEUR DE PATHOLOGIE À L'UNIVERSITÉ MCGILL, ET DE C. F. MARTIN, BACHELIER ÈS ARTS, DOCTEUR EN MÉDECINE, PROFESSEUR DE MÉDECINE DANS LA FACULTÉ MÉDICALE ET PROFESSEUR DE PATHOLOGIE DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE COMPARÉE, À L'UNIVERSITÉ MCGILL, MONTRÉAL.

Le 30 novembre 1897, 10 vaches venant d'Ottawa furent reçues à la ferme d'Outremont. Ces animaux, qui seront ci-après désignés sous les numéros 1 à 10, avaient été soumis à l'épreuve de la tuberculine, le 4 et le 5 novembre 1897, et tous avaient réagi. Il n'y avait des indices de tuberculose dans aucun des animaux en question, à l'exception de la vache n° 1; cette vache souffrait d'un rhume et se trouvait dans une condition précaire; en outre, au-dessus et un peu en avant de la mamelle l'on pouvait sentir deux masses fermes et isolées; d'après le Dr McEachran, ces masses étaient d'une nature tuberculeuse. Dans la mamelle de la vache n° 3 l'on pouvait aussi sentir des nodules, et ceux-ci furent tout d'abord diagnostiqués comme tuberculeux, mais après les avoir amputés, l'un de nous (C. F. M.) constata qu'ils étaient de la nature des kystes du lait ou de rétention.

COMMENT LES BESTIAUX FURENT ÉTABLÉS, ETC.

Ces 10 vaches furent placées chacune dans une stalle séparée, dans une étable nouvellement construite pour cette fin; cette étable était bien éclairée, et en même temps chaude et parfaitement ventilée. La litière se composait de tourbe sèche, couverte d'une couche de paille, fréquemment changée. Une pompe située dans l'étable même fournissait de la bonne eau de source en abondance. Chaque vache était traitée dans des seaux distincts. Les cloisons entre les stalles étaient solides et d'une hauteur suffisante (5 pieds) pour empêcher tout contact entre les animaux. En outre, le terrain contigu à l'étable avait été clôturé de manière à ce que chaque animal pût prendre l'air isolément.

Ouvrant dans l'étable où ces animaux tuberculeux étaient tenus se trouvait le magasin et le hangar au fourrage, dans lequel était aussi une petite fournaise pour chauffer l'étable, stériliser les appareils, préparer la nourriture pour les cochons d'Inde, etc. Il y avait tout près un petit bureau pour garder les registres et les instruments de précision. Contiguë au magasin se trouvait une étable à peu près de la même dimension que celle dans laquelle les vaches tuberculeuses étaient enfermées; il y avait là des stalles pour les veaux ainsi que des enclos pouvant contenir environ 50 lapins et cochons d'Inde. L'on se fit donner l'histoire de chacun des veaux, et ceux seulement dont les parents avaient été exempts de la maladie furent acceptés. Chacun des 7 veaux avait son propre abreuvoir, et autant que possible tous furent nourris avec le lait d'une vache seulement. Comme il est facile de le comprendre, les vaches ne donnèrent pas toujours la même quantité de lait, et quelques-unes d'entre elles finirent par n'en plus donner du tout, de sorte qu'il fut impossible de nourrir constamment les veaux avec le lait d'une seule vache.

Toutes les précautions voulues furent prises pour isoler les animaux malades de ceux qui étaient affectés, et les résultats obtenus tendent à indiquer que ces précautions furent suffisantes. De plus, les lapins et les cochons d'Inde inoculés furent tenus isolés des animaux sains non inoculés.

MÉTHODES D'ÉTUDE.

Comme nous l'avons déjà dit dans l'introduction de ce rapport, les principales observations faites sur ces bestiaux tuberculeux ont été les suivantes:—

1. Répétition de l'épreuve avec la tuberculine.
2. Constatation de la présence des bacilles de la tuberculose dans le lait des animaux suspects.

3. Investigations sur l'effet de l'inoculation du lait de ces animaux aux très susceptibles cochon d'Inde et lapin.

4. Effet de l'alimentation des veaux avec le lait des animaux suspects.

5. Examen *post-mortem* des vaches.

ÉPREUVE AVEC LA TUBERCULINE.

Le 16 de décembre, deux semaines après l'arrivée des animaux à Outremont, et six semaines après l'épreuve des mêmes animaux à Ottawa, 7 des vaches, savoir : les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8, furent préparées pour l'épreuve et leurs températures prises.

Le lendemain, la tuberculine employée par le gouvernement, qui a invariablement donné des résultats satisfaisants ailleurs, fut injectée à chacun de ces 7 animaux par le professeur M. C. Baker, de Montréal. Des 7 vaches deux seulement (les numéros 1 et 2) donnèrent une réaction définie. La vache 7 accusa une élévation définie d'un peu plus de 1°, mais cette élévation ne pouvait guère être considérée comme une réaction. Sa plus haute température, la veille, avait été de 103°, et pendant tout le cours de la journée la moyenne avait été d'environ 102.5°; dans la matinée du lendemain de l'inoculation, la température s'éleva à 104°.

La température de la vache n° 1 s'éleva à 106°, élévation de 4.7°
“ “ n° 4 “ 104.2°, “ 3.1°
“ “ n° 7 “ 104° “ 1.0°

Ainsi, six semaines après la première épreuve, deux des animaux seulement donnèrent une réaction définie. Dans le but de constater dans combien de temps une réaction pourrait de nouveau être obtenue, les vaches furent réinoculées par le Dr Baker le 5 janvier 1898 (20 jours plus tard); 60 mm. de tuberculine furent employés, et tous les animaux furent inoculés. Aucune des vaches ne réagit. Nous apprîmes subséquemment que la tuberculine employée, celle de Parke, Davis et Cie, était en magasin depuis 2 ans et n'avait pas toujours été tenue dans un endroit frais; aussi, ses propriétés doivent naturellement être considérées comme ayant été quelque peu affaiblies. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que son inefficacité dans les circonstances ne jette pas le moindre discrédit sur les fabricants. Cet échantillon de tuberculine fut employé par suite d'un malentendu.

Le 15 de janvier, le Dr Baker inocula de nouveau les animaux, employant la tuberculine du gouvernement avec toutes les précautions voulues, et sur les 10, trois seulement réagirent,—les numéros 1, 5 et 9; la température de 1 et de 5 s'étant élevée de 4°, et celle de 9, de 4.7°. L'on voit par là que deux des vaches, 4 et 7 (qui avaient accusé une élévation de température le 16 décembre), ne donnèrent alors aucune réaction, que deux autres vaches, 5 et 9, qui n'avaient pas été éprouvées à cette époque, donnèrent une réaction, et qu'une vache seulement, la vache n° 1, réagit les deux fois. Nous dirons ici que c'est ce dernier animal qui présentait les indices les plus évidents de tuberculose. Au sujet de cet animal, nous ferons remarquer qu'une réaction très définie fut obtenue *dans les 30 jours*, bien que quelques autorités aient posé en principe que l'on ne peut obtenir une seconde réaction chez la vache dans cet espace de temps. Les vaches ne furent pas inoculées de nouveau avant la fin d'avril, et l'on voulut alors constater si en augmentant la quantité de tuberculine injectée et en donnant de très fortes doses, les réactions ne se produiraient pas plus vite qu'il n'arrive ordinairement après des injections antérieures. C'est-à-dire que l'on essaya d'obtenir une réaction en injectant des doses exceptionnellement fortes de tuberculine. De même, dans un être humain chez lequel, par exemple, 1 mm. de tuberculine aura causé une réaction, une semaine plus tard, la même quantité ne donnera aucun résultat, mais si 2 mm. sont employés, une réaction définie se produira généralement.

A cette fin, les vaches numéros 4 et 7 furent employées; leurs températures furent prises le 27 avril; le 28, 120 mm. de tuberculine (double de la quantité ordi-

*Les trois autres animaux, 5, 9 et 10, ne furent pas éprouvés, vu que nous n'avions alors qu'un seul aide, et celui-ci nous expliqua qu'il avait été trop occupé sur la ferme pour prendre les températures de ces animaux pour les 12 heures précédentes.

Agriculture.

naire) furent injectés, mais sans effet. Le 2 de mai, après avoir au préalable pris les températures, 240 mm. de tuberculine furent injectés aux mêmes vaches, mais il n'y eut encore aucun indice de réaction. Or, ces deux vaches avaient réagi à Ottawa, au mois de novembre, et l'une d'elles (4) avait réagi au mois de décembre, tandis que l'autre (7) avait alors donné une réaction douteuse.

Ni l'une ni l'autre n'avait réagi à 60 mm. de tuberculine au mois de janvier; ni l'une ni l'autre à 120, 100 jours plus tard, ou à 240, cinq jours plus tard encore. Cela tend à prouver que la tuberculine n'agit pas de la même manière dans le bétail que dans l'être humain. Relativement à ces animaux, il est tout probable que les injections abondantes et répétées de tuberculine avaient eu un effet curatif, car, comme on le verra au chapitre concernant les apparences *post-mortem*, ces deux vaches, à leur mort, ne présentaient que de très légers indices de tuberculose.

Nous avons apporté une attention spéciale à cette question, parce que, malheureusement, le fait qu'une première dose de tuberculine dans la vache annule l'effet d'une autre dose semblable donnée dans les 30 jours, a déjà permis à des gens peu scrupuleux de cacher l'existence de la maladie chez les bestiaux en leur possession. Ainsi, non seulement des animaux malades peuvent être transportés d'une partie à une autre du pays, mais encore, ils peuvent être admis par les inspecteurs lorsqu'ils sont importés d'autres pays, et il nous a semblé qu'il serait peut-être possible de découvrir la maladie dans ces cas par l'emploi de fortes doses de tuberculine.

Nos observations tendent à indiquer qu'il y a peu d'espoir de déjouer les artifices des gens sans scrupules, et bien que le champ de nos expériences ait été limité, les résultats que nous avons obtenus paraissent être positifs, si positifs que nous avons jugé inutile de poursuivre nos recherches de ce côté.

DÉCOUVERTE DES BACILLES DE LA TUBERCULOSE DANS LE LAIT.

Afin de faire un examen régulier du lait des animaux, l'on se procura des bouteilles de forme cylindrique, contenant environ 8 onces et semblables à celles employées pour stériliser le lait pour les enfants. Les bouteilles de ce genre, n'ayant pas d'angles, peuvent être plus facilement tenues propres et stérilisées que les bouteilles ordinaires; au lieu de bouchons de liège, l'on se servit de coton brut stérilisé pour fermer les orifices. Un entonnoir en métal séparé, préalablement stérilisé par immersion dans de l'eau bouillante, fut employé pour chaque animal. Le lait du matin, une fois trait dans les bouteilles, au moyen des entonnoirs, fut immédiatement apporté au laboratoire. Là, afin d'empêcher la fermentation du lait et de faciliter la découverte des bacilles, 2½ pour 100 d'acide carbolique glacial fut ajouté, et les bouteilles furent placées dans une armoire fraîche pour être examinées à tour de rôle.

Une série d'investigations furent faites pour constater comment l'on pourrait le plus sûrement découvrir les bacilles dans ce lait.

Tout d'abord, plusieurs expériences furent faites pour observer l'effet de la sédimentation pure et simple. Après que le lait fût resté absolument en repos pendant plusieurs jours, le sédiment, qui devait contenir tous les bacilles présents dans le lait stérilisé, fut tiré au moyen d'une pipette, et des gouttes en furent déposées sur 5 à 10 plaques de verre nettes et étendues sur la surface de manière à former des membranes minces. Ces membranes furent évaporées, fixées et traitées avec une mixture d'alcool et d'éther pour enlever le gras, et dans quelques cas, après cela, avec 10 pour 100 d'acide acétique pour dissoudre davantage les matières protéiques présentes, et furent ensuite colorées de la manière ordinaire avec du carbol-fuchsin et contre-colorées d'après la méthode de Gabbett. Le lait des vaches 1, 3, 4, 6 et 8 fut employé dans ces premières investigations.

Nous ne pûmes constater d'une manière certaine la présence de bacilles dans le lait d'aucun de ces animaux. Une fois ou deux, des micro-organismes furent aperçus; c'étaient peut-être des bacilles, mais ils n'étaient pas tout à fait typiques.

Dans une autre série d'investigations faites au commencement de janvier, le lait fut centrifugalisé tous les jours à raison d'environ 3,000 révolutions à la minute. Le

sédiment fut obtenu et traité de la manière ci-dessus mentionnée, des membranes furent formées, le gras fut dissous à l'aide d'alcool et d'éther, etc. Cette méthode donna aussi des résultats incertains.

Dans une autre série de cas, de l'acide acétique glacial fut ajouté au lait jusqu'à ce que celui-ci commençât à se coaguler, dans l'attente qu'à mesure que la caséine tomberait au fond, elle entraînerait avec elle les bacilles de la tuberculose présente. Il nous fut difficile, avec cette caséine, d'obtenir des préparations claires, de sorte que nous ne pûmes distinguer parfaitement la forme des micro-organismes.

Dans une nouvelle série d'observations, de la caséine, obtenue comme susdit, fut durcie dans l'alcool, et de petites parties en furent fixées dans de la celloïdine, des sections fines de la masse durcie et fixée étant coupées avec le microtome. Ici encore, les sections présentèrent une apparence terne. Cependant, parmi 8 échantillons différents du lait de la vache n° 1, des bacilles de la tuberculose furent parfaitement distingués dans deux cas.

Une autre série d'observations furent faites sur la crème centrifugalisée, sur le lait et sur le sédiment, mais sans résultat, bien que, après avoir ajouté de minimes quantités de bacilles en suspension au lait frais, et après avoir ensuite centrifugalisé celui-ci, nous n'eûmes aucune difficulté à découvrir les bacilles tant dans le sédiment que dans la crème.

Finalement, nous adoptâmes la méthode décrite par M. Hammond dans la brochure ci-jointe, et par ce moyen nous avons, depuis le mois de février, obtenu des résultats beaucoup plus définis. Tandis que jusque-là nous avons occasionnellement découvert des bacilles dans le lait de la vache n° 1, à partir du mois de mars nous avons commencé à en trouver fréquemment, quoique, il est vrai, en très petit nombre, et plus tard, en mai et juin, nous en avons rencontré dans tous les échantillons du lait, mais toujours en petit nombre. Par cette méthode, nous avons occasionnellement trouvé des bacilles dans le lait des autres animaux.

Avant de donner une classification des résultats que nous avons obtenus, il est nécessaire que nous indiquions la manière dont nous avons procédé relativement aux différents animaux. Durant le mois de décembre et au commencement de janvier, nous étudiâmes le lait de la vache n° 1, puis le lait des vaches nos 3, 4, 6 et 8. Au mois de février, nous commençâmes l'étude du lait d'une semaine de toutes les vaches; cette étude dura jusqu'au mois de mars. De même, tout le lait de la troisième semaine, en mars, fut soumis à l'examen. Ce travail, comme nous l'avons déjà dit dans notre lettre d'introduction, exigea tant de temps que durant les mois d'avril et de mai, alors qu'une grande quantité du lait (carbolisé) de mars n'avait pu encore être étudiée, l'on examina seulement quelques échantillons du lait de la vache n° 1 et de celles qui avaient donné des résultats négatifs.

En juin et juillet, l'examen du lait de mars de la vache n° 6 ayant accusé une forte augmentation subite dans le nombre des bacilles, l'étude du lait de cette vache fut l'objet d'une attention spéciale, le lait des autres animaux étant aussi étudié, mais pas avec la même régularité. Du 20 au 29 août, l'on fit l'examen du lait des vaches nos 4, 6, 8 et 10, et pendant la première semaine de septembre, le lait des nos 2, 4, 6, 7, 8 et 10 fut examiné tous les jours.

Ainsi, tandis que des échantillons du lait du matin de toutes les vaches ont été examinés tous les mois, l'examen régulier d'échantillons de jours successifs durant les divers mois a porté sur le lait de vaches spéciales. Nous admettons que notre rapport serait plus complet si nous avions pu examiner tous les jours un échantillon du lait du matin de chacune des vaches, mais comme nous l'avons déjà dit, le temps qu'exige l'examen consciencieux d'un échantillon donné, lorsque cet échantillon ne contient pas de bacilles ou n'en renferme qu'un très petit nombre, est si long, qu'avec le peu d'aide que nous avons cela a été une impossibilité. Dans les cas où nous avons découvert des bacilles nous avons fait un examen régulier, tous les jours, pendant plusieurs semaines à la fois; quant aux échantillons où nous n'avons pu trouver de bacilles dès le commencement, nous avons examiné le lait de temps à autres pour voir s'ils avaient fait leur apparition.

VACHE N° 1.—Bacilles trouvés de temps à autre dans le lait de janvier, plus fréquents en février. Vers la fin de février, trouvés constamment dans le lait (environ

Agriculture.

15 dans le champ). A partir de ce moment, régulièrement trouvés dans les échantillons de lait examinés en mars, en avril et juin.

VACHE N° II.—Douteux, et s'il y avait des bacilles, ils n'étaient que très rarement et très irrégulièrement présents. Le lait devint très maigre et aqueux aux mois d'août, mais il ne contenait pas de bacilles.

VACHE N° III.—De rares microbes globulaires aperçus dans le lait du 14 février; bacilles indubitablement présents dans le lait du 24 mars; absents dans celui du 26 mars.

VACHE N° IV.—De rares bacilles furent aperçus dans trois différents échantillons du lait de février. L'on en trouva quelques-uns dans le lait du 24 mars et dans celui du 26 mars; l'on n'en découvrit aucuns immédiatement avant et après ces dates. Pendant tout le cours des mois de mai et de juin, l'on n'en trouva point, non plus que dans le lait de juillet. Quelques-uns furent découverts dans le lait du 4 août, puis ils disparurent encore une fois. Présents de nouveau le 24, le 25 et le 27 août, ainsi que dans le lait de la semaine commençant le 3 septembre.

VACHE N° V.—Antérieurement au mois de mars, le lait diminua graduellement en volume et devint jaunâtre et visqueux jusqu'à ce que l'animal n'en donnât plus du tout. Le lait visqueux contenait de nombreux cocci. Au commencement de février, des bacilles douteux furent rencontrés de temps à autre. A la fin de février et au commencement de mars, le fluide ne contenait pas de bacilles.

VACHE N° VI.—Bacilles trouvés en petit nombre à la fin de janvier; absents pendant le mois de février et au commencement de mars. Rencontrés en grand nombre dans le lait du 26 mars. A partir de ce moment aucuns bacilles ne furent aperçus jusqu'au 29 juin, alors que quelques microbes douteux furent découverts. Le lait du lendemain n'en contenait aucuns. Du 4 juillet au 9 d'août, des bacilles furent trouvés dans la majorité des échantillons examinés; l'on en trouva encore le 23 d'août; absents le 24 d'août.

VACHE N° VII.—Un spécimen douteux en janvier; depuis le lait a été constamment exempt de bacilles.

VACHE N° VIII.—Quelques bacilles dans le lait du 24 mars; aucuns bacilles rencontrés avant ou après cette date.

VACHE N° IX.—Aucuns bacilles trouvés avant sa mort, en mars.

VACHE N° X.—Bacilles rencontrés en petit nombre dans les laits d'août et de septembre avec assez de régularité.

RÉSULTAT DES EXAMENS.

Comme le fait voir le tableau ci-dessus, les bacilles ne furent découverts en nombre appréciable que dans deux laits, et encore après que ceux-ci eurent été concentrés par la centrifugalisation. Dans le lait de la vache n° 1 les bacilles furent rencontrés constamment; dans celui de la vache n° 6 ils furent apparemment absents pendant plusieurs semaines durant les mois de février et de mars, et furent rencontrés constamment à la fin de mars; dans un échantillon ils furent trouvés en très grand nombre. Ils disparurent de nouveau jusqu'à la fin de juin, alors que des organismes douteux furent aperçus; pendant tout le cours du mois de juillet ils furent fréquemment rencontrés, disparurent encore une fois et furent aperçus une fois dans le cours du mois d'août.

Le lait des vaches n°s 2, 5, 7 et 9 ne présenta aucuns bacilles, mais seulement de rares organismes douteux que nous ne pouvons pas considérer comme typiques et comme des bacilles certains. Le lait des autres animaux, c'est-à-dire des vaches n°s 3, 4, 8 et 10, ne présenta en aucun temps un nombre appréciable de bacilles, mais en de rares occasions révéla la présence d'organismes que nous fûmes forcés de regarder comme des bacilles certains. La variation dans ces 4 laits est intéressante dans ce sens que la présence des bacilles n'était accompagnée d'aucun changement perceptible dans la condition de l'animal.

Il est aussi intéressant de remarquer que les deux animaux dans lesquels nous avons trouvé le plus grand nombre de bacilles sont ceux qui, à l'autopsie, présen-

taient les indices les plus marqués de tuberculose, surtout dans les poumons. Ceux dans lesquels nous n'avons découvert aucuns bacilles ou très peu, offraient les symptômes les moins accentués. Ce fait est important, vu qu'il confirme la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés, à savoir, que les organismes que nous avons aperçus étaient réellement des bacilles de la tuberculose. Il ne faut pas oublier qu'un doute sérieux s'est élevé dans l'esprit de quelques observateurs sur la question de savoir si certains microbes trouvés dans le lait étaient réellement des bacilles de la tuberculose. Nous avons nous-mêmes longtemps hésité avant d'en arriver à une conclusion sur ce point.

Tout d'abord, les bacilles de la tuberculose qui se rencontrent dans le lait sont beaucoup plus courts et plus trapus que ceux que l'on trouve dans la salive humaine par exemple, et (ce qu'il importe surtout de remarquer) sont plus courts généralement que les microbes que présentent les sections du poumon affecté de l'animal. Lorsque dans l'examen du lait l'on rencontre certains menus organismes plus petits que d'habitude qui, cependant, se colorent bien par le carbol fuchsin et ne sont pas décolorés par l'acide, il est extrêmement difficile de dire si ces organismes sont réellement des bacilles de la tuberculose. Chaque fois que nous avons découvert de ces organismes seulement, nous les avons considérés comme douteux. Il faut aussi remarquer que de même qu'en examinant l'urine humaine pour constater si elle contient des bacilles de la tuberculose l'on rencontre quelquefois des microbes à peu près semblables—les soi-disant bacilles smegma—de même les bacilles smegma ou des organismes du même genre peuvent faire leur apparition dans le lait de la vache. Ces bacilles smegma se décolorent plus facilement que les bacilles de la tuberculose, et nous avons fait de temps à autre des expériences qui nous ont démontré que dans les cas où nous (J. G. A. et C. F. M.) n'étions pas d'accord quant à la nature des organismes, la réaction de ceux-ci par l'alcool absolu après coloration était celle des bacilles de la tuberculose, et non pas des bacilles smegma.

Je mentionnerai spécialement ici le lait de la vache n° 6, dans laquelle l'échantillon du 26 mars, une fois centrifugalisé, révéla la présence de bacilles en nombre très considérable. Mais le fait que ces bacilles étaient très résistants tant à l'acide qu'à l'alcool nous força de conclure que ce devaient être des bacilles de la tuberculose. En admettant donc que notre diagnose fut correcte, il faut maintenant prendre en considération le fait très remarquable que, tandis que nous avons trouvé des bacilles certains de la tuberculose, de temps à autre, dans le lait de pas moins de 6 vaches parmi les 10 (1, 3, 4, 6, 8 et 10), lors de l'examen *post-mortem* des mamelles de toutes les vaches, nous n'avons, après une investigation minutieuse, constaté aucun indice de tuberculose dans ces organes. S'il en avait été ainsi pour une vache seulement, ou si nous avions, par exemple, constaté que 2 de ces animaux étaient atteints de tuberculose dans les mamelles ou les mamelons, et que les deux autres ne l'étaient pas, alors on pourrait prétendre que l'examen des mamelles avait été imparfait et que la présence de bacilles de la tuberculose dans le lait était due à une maladie mammaire. Mais dans les circonstances, je crois que nous devons conclure que les bacilles de la tuberculose peuvent traverser la glande mammaire et être excrétés avec le lait en l'absence de tout foyer localisé de maladie dans ces organes. Bref, nous devons conclure que la glande mammaire, comme le rognon et (ainsi que l'un de nous l'a récemment démontré) le foie, peut servir à éliminer du système les micro-organismes. Nous devons avouer que c'est là une conclusion que nous n'avions pas anticipée; nous ne voyons pas cependant quelle autre déduction nous pourrions faire.

Il est très possible qu'en s'échappant ainsi, les bacilles sont quelque peu comprimés par le tissu mammaire, et s'il en est ainsi, cette compression peut expliquer le léger changement de forme de plusieurs des bacilles et le fait que le lait de la vache n° 1, tout en contenant plus que le minimum du nombre de bacilles nécessaire pour infecter un cochon d'Inde ou un lapin, causa rarement telle infection.

Nous dirons ici que notre méthode d'examen des glandes mammaires pour constater la présence des tubercules a été la suivante : à l'autopsie chaque mamelle fut coupée en une série de tranches minces, et chaque tranche fut examinée avec soin à l'œil nu. Une attention spéciale fut apportée à l'examen des mamelons et des vaisseaux lactifères. Puis, plusieurs parties de chaque glande furent durcies et coupées

Agriculture.

en sections; ici encore l'on prit soin d'obtenir des sections des tubes lactés les plus gros et des vaisseaux lactifères, et, comme nous l'avons déjà dit, il ne fut découvert d'indices de tubercules dans aucune des sections.

A l'œil nu, une mamelle—celle de la vache n° 10—parut suspecte, des tubercules blancs et quelque peu caséeux se trouvant répandus en assez grande abondance à travers le tissu des glandes mammaires; à l'examen au microscope, cependant, l'on constata que ces nodules ou tubercules étaient sans exception ce que nous avions soupçonné qu'ils étaient, savoir, des régions localisées où les lobules du tissu des glandes s'étaient, par suite de quelque obstacle, bouchés avec du lait épais.

Bien que nous n'ayons trouvé aucuns tubercules, nous ferons remarquer que dans la majorité de ces animaux les mamelles étaient plus dures et plus fibroïdes qu'à l'état normal, cela était surtout remarquable chez les vaches n^{os} 1, 2, 3 et 6. L'on peut se demander si ce développement du tissu fibroïde dans toute la glande avait quelque rapport avec l'existence de la maladie dans les autres parties du corps.

Nous savons que quelques autorités font remarquer que dans le cas d'autres organes, comme par exemple le foie, la fibrosie interstitiale peut suivre le développement de la tuberculose. Dans le cas de la mamelle de la vache, la fibrosie est si généralisée, et l'absence de tous tubercules dans nos cas était si marquée, que, s'il existe quelque rapport entre la tuberculose et l'état fibroïde interstitiel, nous ne pouvons certainement pas attribuer la fibrosie à la pré-existence de tubercules dans les glandes. De plus, il a été établi que la fibrosie interstitiale peut être provoquée par d'autres conditions: des dérangements inflammatoires dans divers organes peuvent y donner lieu, et à mesure que les animaux vieillissent, ils y sont sujets. Nous n'avons pas le droit, il est vrai, de supposer la pré-existence de ces conditions dans les animaux sur lesquels ont porté nos investigations, et nous nous contenterons de dire que le développement du tissu fibreux interstitiel était perceptible dans les glandes mammaires d'une assez forte proportion des animaux étudiés par nous et affectés de la tuberculose. Nous ne nous prononcerons pas sur la question de savoir si c'était là une pure coïncidence ou s'il y avait un rapport direct entre les deux choses. Si ce rapport existait réellement, nous devons avouer qu'il nous est impossible de l'expliquer.

Les investigations dont nous venons de faire connaître les résultats nous portent à conclure:—

1. Que les bacilles de la tuberculose peuvent faire leur apparition dans le lait de bestiaux présentant aucun indice de tuberculose dans le tissu des glandes mammaires.

2. Que le nombre des bacilles faisant leur apparition dans le lait de ces bestiaux est variable et en général très peu considérable, de sorte que même en inoculant de grandes quantités de ce lait aux animaux du laboratoire, la tuberculose ne se déclara pas nécessairement chez ceux-ci.

A ces conclusions, nous pouvons ajouter les suivantes:—

3. Dans ces animaux, sans aucun changement perceptible dans les conditions générales, le nombre des bacilles passant dans le lait peut beaucoup s'accroître temporairement, de sorte que par le fait même, le lait devient un produit très dangereux.

4. Le lait qui ne contient qu'un petit nombre de bacilles n'engendre pas généralement la tuberculose lorsqu'il est inoculé aux animaux les plus susceptibles, mais dans un petit nombre de cas (qui seront décrits plus tard) il détermine cette maladie; ce lait ne peut donc pas être regardé comme un produit sain, et conséquemment—

5. Lorsqu'un animal a réagi à la tuberculine, le lait frais non stérilisé ne devrait jamais être employé pour l'alimentation.

EFFETS DE L'INOCULATION DU LAIT DE CES ANIMAUX AU LAPIN ET AU COCHON D'INDE.

Les résultats des observations que nous avons faites à cet égard sont indiqués dans les tableaux qui suivent:—

EFFETS de l'inoculation du lait des animaux

Numéro.	Date de l'inoculation.	Numéro de la vache.	Source spéciale de lait.	Traitement du lait avant l'inoculation.	Animal employé.	Siège de l'inoculation.	Poids et température avant l'inoculation.	
							Grammes.	Degrés.
1	30 déc. 1897.	I	Quartier droit antérieur de la mamelle.	2cc. du 1er lait du matin; centrifugalisé.	Cochon d'Inde.	Intrapéritonéale	790	101.4
2	30 " 1898.	I	4 quartiers.....	16cc. employés; centrifugalisé.	" ..	" ..	650	101.
3	6 janv.	I	Quartier droit antérieur.	Centrifugalisé; 20cc. de lait.	" ..	" ..	660	101.4
4	6 " "	I	4 quartiers....	20cc. employés; centrifugalisé.	" ..	" ..	785	101.4
5	9 " "	I	Quartier droit antérieur.	*Particules de caséine..	" ..	" ..	482	101.
6	9 " "	I	" ..	Crème; 16cc. employés.	" ..	"
7	9 " "	I	" ..	16cc. du lait écrémé du cas n° 6.	" ..	" ..	600
8	18 " "	I	4 quartiers.....	Particules de caséine...	" ..	" ..	632	101.5
9	18 " "	IV et VI	Contrôle	Mêlé 6cc. de crème avec culture de bacilles de la tuberculose.	" ..	" ..	687	99.6
10	18 " "	IV et VI	Contrôle	Mêlé 10cc. de lait écrémé avec culture de bacilles de la tuberculose.	" ..	" ..	672	101.8
11	21 " "	I	4 quartiers.....	Particules de caséine...	" ..	" ..	537	99½
12	23 " "	VI	" ..	10cc. de lait et crème mêlés.	" ..	" ..	352	99.2
13	23 " "	IV	" ..	10cc. de lait et crème mêlés.	" ..	" ..	318	98.4
14	23 " "	VIII	" ..	6cc. de lait et crème mêlés.	" ..	" ..	412	99.4
15	29 " "	III	" ..	15cc. " " "	" ..	" ..	800	99.6
16	24 fév.	I	Quartier droit antérieur.	16cc. de lait; centrifugalisé.	Lapin	" ..	1793	102.1
17	24 " "	I	4 quartiers.....	18cc. de crème..... 20cc.; simplement embouteillé.....	" ..	" ..	1144	101.4
18	24 " "	IV	" ..	" ..	" ..	" ..	1459	102.4
19	1er avril.	I	" ..	15cc. " " "	" ..	" ..	1940	101.6
20	1er " "	I	" ..	20cc. " " "	" ..	" ..	1957	101.2
21	1er " "	I	" ..	20cc. " " "	" ..	" ..	1550	105.
22	1er " "	I	" ..	25cc. " " "	" ..	" ..	1960	102.
23	3 " "	I	" ..	20cc. de crème	" ..	" ..	1765	100.2

* Dans tous les cas où il n'y a pas une mention spéciale, le lait inoculé fut choisi parmi le premier
† L'on obtint la caséine en ajoutant 3 gouttes d'acide acétique glaciale à 6 onces de lait.

au lapin et au cochon d'Inde.

Résultat définitif avec dates.	Perte de poids après l'inoculation.	Présence de la tuberculose.	Résultat de l'autopsie de l'animal inoculé.	Examen microscopique des tissus des animaux inoculés.
Mourut le 12 janvier '98.	"	Absence de tuberculose....	Sections du foie et de la rate trouvées normales.
Mourut le 7 janvier '98; rupt. de l'estomac.	Rupture de l'estomac comme résultat de l'opération de l'inoculation.
Mourut le 31 janvier '98.	285 grammes ..	Aucun indice de tuberculose.	Aucune anomalie constatée. Cultures des organes restées stériles.	Aucune anomalie dans les sections du foie et des poumons.
Perdu
Mourut le 2 février '98.	Aucun indice de tuberculose.	Aucun indice de tuberculose. Cultures stériles.	Foie, poulmon, rate et péritoine examinés et trouvés normaux.
Mourut le 19 janvier '98, d'inf. septique.	29 grammes ...	"	Phlegmon sous-cutané du tronc causé par l'opération.
Mourut le 18 juin '98.	Aucune	"	Aucune anomalie constatée.	Sections du rognon, du foie, de la rate et des testicules toutes trouvées normales.
Mourut le 2 février '98.	Rapide	Tuberculose marquée et généralisée.	Tab. d. le péritoine, le foie, le rog., la rate, et les poulm. Lymphes sur le péritoine.	L'examen des sect. conf. la diagnose micr. Bacilles de la tub. d. les sections.
Mourut le 14 février '98.	"	" ..	Tubercules sur le péritoine et dans le foie, la rate et les intestins.	Des sect. du foie et de la rate prés. des tuberc., avec des bacilles de la tuberculose.
Mourut le 15 février '98.	Aucun indice de tuberculose.	Taches douteuses dans le foie et la rate. Extérite catarrhale; rien ailleurs.	Aucuns tubercules trouvés dans les sections du foie ou de la rate, et pas de bacilles découverts après coloration spéciale.
Mourut le 24 juin '98.	Gagna 4 grms.	"	Organes paraissant sains. Cause de la mort inconnue.
Mourut le 29 juin '98.	" ..	"	Estomac distendu, péritoine rouge. Aucun indice de tuberculose.	Rate, foie et péritoine examinés. Aucun indice de tuberculose.
Mour. le 28 mars '98.	62 grammes ...	"	Nodules douteux sur la rate. Foie et péritoine sains.	Auc. tuberc. trouvés d. les sect. du foie, des poulm. ou de la rate. Poulm. splén.
Mour. le 29 mars '98.	93 " ..	"	Aucun indice de tuberculose.	Rien dans aucune des sections.
Mourut le 6 avril '98.	Marquée' ...	"	2 nodules gris dans le foie; coccidies; pas de maladie ailleurs.	Coccid. trouvés dans le foie. Auc. indice du tuberc. d. les sect. des organes.
Mourut le 3 avril '98.	Considérable ..	"	Cause de la mort impossible à déterminer.	Aucun indice de tuberculose.
Perdu	Erreur du garçon de ferme.
Tué le 8 juill. '98.	Gagna 65 grms.	Auc. ind. de tub.	Auc. indice de tuberculose.	Coccidies dans le foie.
Tué le 8 juill. '98.	Perdit 117 grms	"	Aucun indice de maladie.
Malade av. l'op.; mourut.	" 240 "	Ncn employé jusqu'à sept. '98.
Tué le 8 juill. '98.	" 90 "	Auc. ind. de tub.	Organes tous sains
Tué le 8 juill. '98.	" 225 "	"	"

lait traité de bonne heure, le matin, et fut employé dans les 3 heures après avoir été tiré.

EFFETS de l'inoculation du lait des animaux

Numéro.	Date de l'inoculation.	Numéro de la vache.	Source spéciale de lait.	Traitement du lait avant l'inoculation.	Animal employé.	Siège de l'inoculation.	Poids et température avant l'inoculation.	
							Grammes.	Degrés.
	1898.							
24	3 avril.	I	4 quartiers.....	15cc. de lait; embout.	Cochon d'Inde.....	1507	102°
25	3 " "	I	" "	20cc.; embouteillé.....	" Intrapéritonéale	1890	104°
26	3 " "	I	" "	20cc. " "	" " "	1000	103° 8
27	3 " "	I	Contrôle.....	" "	" Non inoculé.....	895	104° 8
28	7 " "	I	Quartier droit antérieur.	10cc. de lait; embout.	" Intrapéritonéale	575	101° 2
29	7 " "	I	" "	20cc.; embouteillé.....	" " "	390	103° 2
30	7 " "	I	" "	" "	" " "		
31	7 " "	I	4 quartiers.....	cc.; embouteillé.....	" v. cas n° 61.....	615	103° 4
32	7 " "	I	" "	15 " "	" Intrapéritonéale	580	102° 4
33	13 " "	I	" "	15 " "	" " "	665	102° 2
34	13 " "	I	" "	10 " "	" " "	445	103°
35	14 " "	I	" "	20 " "	" " "	660	102° 5
36	14 " "	I	" "	20 " "	" " "	565	102° 2
37	29 " "	I	" "	20 " "	" " "	670	101° 6
38	29 " "	I	" "	25 " "	" " "	635	102° 4
39	29 " "	I	" "	30 " "	" " "	665	103° 4
40	29 " "	I	" "	30 " "	" " "	647	102°
41	29 " "	I	" "	18 " "	" " "	635	103°
42	29 " "	I	" "	15 " "	" " "	695	103°
43	29 " "	I	" "	20 " "	" " "	642	101° 6
44	29 " "	I	" "	18 " "	" " "	500	102° 4
45	29 " "	I	" "	15 " "	" " "	589	101° 2
46	29 " "	I	Contrôle.....	Auc. inoculation faite.	" " ".....	307	101° 8
47	20 " "	I	4 quartiers.....	25 cc.; embouteillé.....	Lapin.....	Intrapéritonéale	2265	101°
48	20 " "	I	" "	25 " "	" " "	1930	101° 4
49	20 " "	I	" "	30 " "	" " "	2290	99°
50	20 " "	I	" "	25 " "	" " "	1687	100° 8
51	20 " "	I	" "	35 " "	" " "	2220	101° 6
52	20 " "	I	" "	25 " "	" " "	1625	100° 4

au lapin et au cochon d'Inde—Suite.

Résultat définitif avec dates.	Perte de poids après l'inoculation.	Présence de la tuberculose.	Résultat de l'autopsie de l'animal inoculé.	Examen microscopique des tissus des animaux inoculés.
Tué le 8 juil. '98.	Perdit 267 gr.	Aucune.....	Organes tous sains.....	
Malade avant l'opération.	" 70 gr.....		Ne fut inoculé qu'en sept.....	
M'rut, 18 juin '98.	" 40 gr.....	Aucune.....	Aucun indice de tuberculose.....	Coccidies trouvés d. le foie.
Tué 1er août '98.	Engraisa.....	" " ".....	Tous les organes sains.....	
Mourut 40 heures après.			Inspection septique causée par l'opération.....	Coccidies dans le foie.
Malade déjà; non inoculé.			Mourut avant d'être inoculé.....	Pas de tuberculose.
Inoculé le 24 mai.	v. cas n° 61.....			
Tué le 8 juil. '98.	Engraisa.....	Aucune.....	Nécrose focale dans le foie, mais aucun indice de tub.	Plusieurs sections coupées et examinées, mais aucuns bacilles trouvés dans le foie ou les poumons.
" 8 juil. '98.	Perdit 5 gram.....	" " ".....	Aucun indice de maladie.....	
" 5 juil. '98.	Engraisa.....	" " ".....	Aucun indice de maladie, sauf un petit nodule près de l'ovaire.....	Rate, foie et nodule près de l'ovaire exam., mais aucun indice de tuber. découvert.
" 5 juil. '98.	Perdit 25 gr.....	" " ".....	Aucun indice de maladie.....	Poumon, graisse près de l'ovaire, foie et rate examinés; tous normaux.
Mourut le 29 mai '98.		" " ".....	Aucun indice de tuberculose. Nécrose focale dans le foie et le rognon.....	Foie, rate, rognons et poumons examinés; aucun indice de tuberculose.
Tué le 6 juil. '98.	Perdit 60 gr.....	" " ".....	Aucun indice de maladie.....	Mêmes organes que ci-dessus examinés. Petit nodule sur l'épiploon, purement fibreux. Pas de tuberculose. Testic. et épiderme exam. aussi, et trouvés normaux.
" 6 juil. '98.	Perdit 55 gr.....	" " ".....	" " ".....	
" 6 juil. '98.	" 15 gr.....	" " ".....	" " ".....	Rate et foie examinés et trouvés normaux.
" 5 juil. '98.	" 57 gr.....	" " ".....	Aucun indice de tuberculose. Nécrose dans le foie.....	Sections du poumon, du foie et de la rate exam.; aucun indice de tuber. Cartilage des côtes examinés aussi; pas de maladie.
" 6 juil. '98.	" 30 gr.....	" " ".....	Aucun indice de maladie.....	
" 6 juil. '98.	Engraisa.....	" " ".....	" " ".....	
" 6 juil. '98.	Perdit 72 gr.....	" " ".....	Nécrose focale dans le foie. Pas de tuberculose.....	Aucun indice de tubercules dans les sections des poumons, du foie ou de la rate.
" 6 juil. '98.	Engraisa.....		Aucun indice de maladie.....	
Mourut le 30 mai '98.		Tuberculose marquée.	Tuberculose et péri-nite. Tubercules dans le foie, la rate, les poumons et la plèvre.	Bacilles de la tuberculose trouvés d. les sections des organes, avec tubercules.
Tué le 6 juil. '98.	Engraisa.....	Aucune.....	Organes en apparence sains.....	
" 11 juil. '98.	Perdit 180 gr.....	" " ".....	" " ".....	
Mourut le 25 mai '98.	" 30 gr.....	" " ".....	Distention considérable de l'estomac, avec pylore obstrué. Aucune autre m'die.	Sections du foie et de la rate examinées; normales.
M'rut 11 mai '98.	" 180 gr.....	" " ".....	Organes en apparence sains.	
Tué le 11 juil. '98.	" 72 gr.....	" " ".....	Coccidies d. le foie. Aucun tissu tuberc. nulle part.....	Coccidies découverts dans le foie. Pas de tuberculose.
" 11 juil. '98.	" 410 gr.....	" " ".....	Organes sains, sauf nécrose dans le foie.....	Aucuns tubercules dans le foie, la rate ou les poumons.
Tué 1er août '98.	Engraisa.....	" " ".....	Coccidies dans le foie. Aucuns tubercules découverts.....	

EFFETS de l'inoculation du lait des animaux

Numéro.	Date de l'inoculation.	Numéro de la vache.	Source spéciale de lait.	Traitement du lait avant l'inoculation.	Animal employé.	Siège de l'inoculation.	Poids et température avant l'inoculation.	
							Grammes.	Degrés.
	1898.							
53	20 avril.	I	4 quartiers.....	25cc.; embouteillé.....	Lapin.....	Intrapéritonéale.	952	100·6
54	27 " "	I	" " " "	24 " " " "	" " " "	" " " "	1142	102·
55	27 " "	I	" " " "	25 " " " "	" " " "	" " " "	1227	101·6
56	27 " "	I	" " " "	35 " " " "	" " " "	" " " "	600	101·8
57	27 " "	I	" " " "	25 " " " "	" " " "	" " " "	640	103·2
58	27 " "	I	" " " "	50 " " " "	" " " "	" " " "	1880	102·2
59	24 mai.	I	" " " "	30 " " " "	C. d'Inde.	" " " "	687	102·6
60	24 " "	I	" " " "	20 " " " "	" " " "	" " " "	352	102·4
61	25 mai.	I	" " " "	35 " " " "	" " " "	" " " "	692	103·0
62	25 " "	I	4 " " " "	32cc. " " " "	" " " "	Intrapéritoné. et sous-cutanée.	527	103·0
63	25 " "	I	4 " " " "	50cc. " " " "	" " " "	" " " "	517	102·8
64	25 " "	I	4 " " " "	24cc. " " " "	" " " "	Intrapéritonéale.	537	103·2
65	25 " "	I	Quartier droit antérieur.	24cc. " " " "	" " " "	Intrapéritoné. et sous-cutanée.	642	102·4
66	25 " "	I	" " " "	24cc. " " " "	" " " "	Intrapéritonéale.	567	103·0
67	9 juillet	III	3 quartiers.....	30cc. " " " "	Lapin.....	" " " "	2100	103·4
68	9 " "	III	3 " " " "	30cc. " " " "	" " " "	" " " "	1070	103·8
69	9 " "	V	4 " " " "	30cc. " " " "	" " " "	" " " "	1262	103·2
70	9 " "	V	4 " " " "	60cc. " " " "	" " " "	Intrapéritoné. et sous-cutanée.	1492	104·2
71	14 " "	IV	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	Intrapéritonéale.	695	104·0
72	14 " "	IV	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	" " " "	1900	104·2
73	14 " "	VI	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	" " " "	1410	103·8
74	14 " "	III	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	" " " "	1345	104·0
75	16 " "	V	4 " " " "	40cc. " " " "	C. d'Inde.	Intrapéritoné. et sous-cutanée.	700	102·6
76	16 " "	V	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	Intrapéritonéale.	402	103·0
77	16 " "	VI	4 " " " "	40cc. " " " "	" " " "	" " " "	595	103·2
78	5 août...	V	4 " " " "	20cc. " " " "	Lapin.....	" " " "	1217
79	5 " "	V	4 " " " "	20cc. " " " "	" " " "	" " " "	1387
80	5 " "	V	4 " " " "	20cc. " " " "	" " " "	" " " "	1030	103·2
81	5 " "	III	4 " " " "	20cc. " " " "	" " " "	" " " "	1150	103·2

*La forte mortalité qui s'est produite entre le 16 et le 22 novembre est due à ce que les animaux, à

au lapin et au cochon d'Inde—Suite.

Résultat définitif avec dates.	Perte de poids après l'inoculation.	Préence de la tuberculose.	Résultat de l'autopsie de l'animal inoculé.	Examen microscopique des tissus des animaux vivants.
Tué le 1er août '98	Engraisa.....	Aucune.....	Organes tous sains.....	
Mourut le 21 juillet '98.	" puis maigrir.	" " " "	Coccidies dans le foi. Aucune autre anomalie.	Foie, rate et poumons examinés. Pas de tuberculose.
Tué le 1er août '98	Engraisa.....	" " " "	Organes sains.....	
Mourut le 27 mai '98.	" " " "	" " " "	Coccidiose marquée. Absence de tubercules.	Rate, foie, petits intestins et péritoine examinés et trouvés normaux, sauf la présence de coccidies.
Tué le 1er août '98	Perdit 35 gr....	" " " "	Organes sains.....	
" le 2 sept. '98	Engraisa.....	" " " "	" " " "	
" le 14 août '98	" " " "	" " " "	" " " "	
Mourut le 8 août '98.	Perdit 147 gr....	Tuberculose marquée.	Tubercules dans le péritoine, les poumons, la plèvre, le foie et la rate.	Tubercules dans tous les organes mentionnés, et bacilles de la tuberculose trouvés dans les sections.
Tué le 14 août '98	Ne maigrir pas.	Aucune.....	Organes en apparence sains	Auc. anom. dans les sect. d. poum., du foie, de la rate
" 14 " '98	Engraisa.....	" " " "	Nodules douteux dans la rate; tout le reste normal.	Filaments fibroïdes dans la rate; aucuns tubercules.
" 14 " '98	" " " "	" " " "	Organes sains.....	
" 14 " '98	" " " "	" " " "	Taches d'un gris pâle ponctuées dans le foie; autres organes sains.	Auc. tubercules dans le foie.
" 14 " '98	" " " "	" " " "	Rate développée et nodulaire; aucune autre anomalie.	Aucun indice de tuberculose dans la rate, les rognons, le foie ou le péritoine.
Mourut le 31 juillet '98.	Perdit 700 gr....	" " " "	Taches blanchâtres dans le foie; autres organes normaux.	Coccidies dans le foie; pas de tuberc. dans les sect. du foie, de la rate, du poum.
" 22 " '98	Perdit— gr....	" " " "	Mourut d'infection par le pus.	Poumons et rate examinés; auc. indice de tuberculose.
" 10 " '98	" " " "	" " " "	Mour. d'un choc par l'opér.	
" 18 " '98	" " " "	Aucune.....	Cause de la mort douteuse, Nodules sur les parois du gros intestin, mais rien de plus.	Aucuns tubercules dans les organes.
" 30 " '98	Perdit 180 gr....	" " " "	Fluides appar. non inflamm. cont. dans le périt.; organes en appar. sains.	Aucun indice de tuberculose dans la rate, le foie et les poumons.
" 21 nov. '98	Perdit 320 gr....	" " " "	Pas de tuberculose.....	" " " "
" 15 juill. '98	" " " "	" " " "	Péritonite prov. par l'opérat.	
" 22 " '98	" " " "	" " " "	Infection causée par la blessure de l'inoculation, et phlegmon sous-cutané;	Foie, rate, peau et rognon examinés. Aucun indice de tuberculose.
" 22 " '98	" " " "	Aucune.....	Organes sains. Cause de la mort inconnue.	Rate et siège de l'inoculat. exam. Absence de tub.
" 22 nov. '98	Perdit 192 gr....	" " " "	Emaciation prononcée.	Aucun indice de tuberculose
" 18 " '98	" 197 " " "	" " " "	Absence de tuberculose.	" " " "
Mourut. Ne fut pas app. au lab.	" " " "	" " " "	Pas d'autopsie. (Erreur du serviteur.)	
Mourut le 31 août '98.	Perdit 387 gr....	Aucune.....	Aucun indice de tuberculose dans les organes.	Aucune section examinée.
Mourut. Ne fut pas app. au lab.	" " " "	" " " "	Pas d'autopsie. (Erreur du serviteur.)	
Mourut le 21 nov. '98.	Perdit 152 gr....	Aucune.....	Absence de tuberculose.	Aucun indice de maladie au microscope.

Outremont, n'ont pas reçu les soins voulus alors que le temps était froid.

EFFETS de l'inoculation du lait des animaux

Numéro.	Date de l'inoculation.	Numéro de la vache.	Source spéciale de lait.	Traitement du lait avant l'inoculation.	Animal employé.	Siège de l'inoculation.	Poids et température avant l'inoculation.	
							Grammes.	Degrés.
82	5 août. 1898.	III	4 quartiers.....	20cc.; embouteillé.....	Lapin.....	Intrapéritonéale.	1245	103·4
83	17 " "	VII	4 " ".....	15cc. " ".....	Cochon d'Inde.	" ".....	293	102·2
84	17 " "	VII	4 " ".....	15cc. " ".....	" ".....	" ".....	290	102·2
85	17 " "	VII	4 " ".....	15cc. " ".....	" ".....	" ".....
86	17 " "	VI	4 " ".....	15cc. " ".....	" ".....	Intrapéritonéale et sous-cutanée	450	102·8
87	17 " "	VI	4 " ".....	15cc. " ".....	" ".....	Intrapéritonéale.	298	102·2
88	17 " "	VI	4 " ".....	30cc. " ".....	" ".....	Intrapéritonéale et sous-cutanée	712	102·0
89	17 " "	IV	4 " ".....	20cc. " ".....	Lapin.....	Intrapéritonéale.	1208	102·6
90	17 " "	IV	4 " ".....	18cc. " ".....	" ".....	" ".....	1177	103·4
91	17 " "	IV	4 " ".....	18cc. " ".....	" ".....	" ".....	918	102·8

N.B.—Bien que ce rapport soit pour l'exercice clos le 31 octobre 1898, l'on a jugé qu'il était à propos de publier de ces intéressantes expériences jusqu'à la date de la fermeture temporaire de la station expérimentale d'Outremont dans le mois suivant.

au lapin et au cochon d'Inde.—Fin.

Résultat définitif avec date.	Perte de poids après l'inoculation.	Présence de la tuberculose.	Résultat de l'autopsie de l'animal inoculé.	Examen microscopique des tissus des animaux inoculés.
Mourut le 16 nov. '98	Perdit 453 gr.	Tuberculose prononcée.	Tous les organes affectés.	Tubercules avec bacilles dans tous les organes.
" 16 " '98	Beauc. émacié.	Absence de tuberculose....	Auc. indice de tubercules ou de bacilles au microscope.
" 21 " '98	Eng. 1er sept. '98	" ".....	" ".....
Mourut le 30 août '98.	Pas rapport...	Aucune.....	Aucun indice de tuberculose dans les organes.	" ".....
Mourut le 19 oct. '98.	Engraisa le 1er sept. '98.	Absence de tuberculose....	" ".....
M. le 31 août '98.	Maigris.....	Aucune.....	Absence de tuberculose....	" ".....
Mourut le 16 nov. '98	Engraisa le 1er sept. '98-	" ".....	" ".....
" 22 " '98	Perdit 108 gr.	" ".....	" ".....
" 22 " '98	" 93 " "	" ".....	" ".....
Vivant.....	Engraisa le 1er sept. '98.	" ".....	" ".....

L'on voit par le tableau précédent qu'il y a eu en tout plus de 90 animaux inoculés ou employés pour les fins de contrôle. Sur ce nombre, 42 lapins et 44 cochons d'Inde ont été inoculés avec du lait des vaches tuberculeuses. Deux cochons d'Inde furent inoculés, pour les fins de contrôle, avec du lait dans lequel avaient été placés des parties des cultures vivantes de bacilles de la tuberculose, et ils ne tardèrent pas à succomber à la maladie.

De tous les animaux inoculés avec le lait, trois seulement présentèrent des indices de tuberculose, deux d'entre eux étant des cochons d'Inde. Cela porte le nombre des cochons d'Inde inoculés avec le lait des vaches tuberculeuses et atteints de la maladie à une moyenne d'un peu plus de 4 pour 100. Un des lapins seulement fut infecté par le lait.

Pour faire connaître brièvement les conditions dans lesquelles les deux cochons d'Inde moururent des effets du lait, nous dirons que l'un d'eux mourut dans l'espace de 4 semaines, après avoir reçu une injection intrapéritonéale de 15 cc. de lait embouteillé de la manière ordinaire et consistant dans le premier lait trait de la vache n° 1 dans la matinée. L'inoculation fut faite le 29 d'avril et l'animal mourut le 30 mai, présentant les indices ordinaires de tuberculose dans le péritoine, la rate, le foie et la plèvre des poumons. L'examen révéla de plus la présence de bacilles de la tuberculose dans les tissus affectés. Le second cochon d'Inde mourut 9 semaines après la première inoculation, après avoir reçu dans sa cavité péritonéale 35 cc. de lait embouteillé, tiré des 4 quartiers de la mamelle de la vache n° 1 (le premier lait du matin). Ici encore, des indices de tuberculose furent découverts dans le péritoine, le foie, la rate, les poumons et la plèvre; la présence des bacilles fut constatée dans les tissus affectés à l'aide des méthodes ordinaires de coloration.

L'unique lapin qui succomba à l'infection reçut, le 5 d'août, une injection de 20 cc. du lait de la vache III. (Il est digne de remarque que le lait de cette vache avait présenté en plusieurs occasions des bacilles peu nombreux mais définis, et qu'à l'autopsie l'on trouva très peu d'infection tuberculeuse chez l'animal.) Dans les trois semaines après l'inoculation le lapin augmenta légèrement en poids, puis il devint de plus en plus émacié. Tandis qu'à l'autopsie nous trouvâmes des indices très prononcés de maladie, avec tubercules dans tous les organes importants, la maladie était d'un genre subaigu ou chronique, car la mort survint environ 14 semaines après l'inoculation, et en outre parut avoir été précipitée par le manque de soins alors que le temps était très froid. Un autre lapin, inoculé en même temps avec pareilles quantités du même lait, ne présentait aucun indice de tuberculose lorsqu'il mourut à la même époque.

Relativement aux inoculations en général, nous dirons ici que le lait fut en grande partie tiré des 4 quartiers de la mamelle, et que le premier lait obtenu, le matin, fut seul employé. Dans quelques cas, comme dans celui de la vache n° 1, où un quartier particulier de la mamelle paraissait être spécialement affecté, le lait fut trait de ce quartier seulement. Dans certains cas, le lait fut centrifugalisé; dans d'autres, il fut simplement agité dans les bouteilles où il se trouvait.

En outre, dans quelques cas la crème seule fut inoculée, dans d'autres le lait fut injecté après avoir été écrémé, mais la plupart du temps le lait fut employé à l'état naturel. La plus faible quantité de lait inoculée à un animal a été de 2 ccm. (de sédiment du lait centrifugalisé), et la plus forte quantité a été de 60; en moyenne environ 20 ccm., c'est-à-dire $\frac{2}{3}$ d'once, furent injectés. La caséine seule fut inoculée dans quelques-unes des expériences dans l'espoir qu'en ajoutant de l'acide acétique glacial au lait et en précipitant ainsi la caséine, il serait peut-être possible de trouver les bacilles en plus grande abondance, alors qu'ils seraient précipités avec les particules de caséine, mais il n'en fut pas ainsi.

Les poids et les températures des animaux antérieurement à l'inoculation furent soigneusement constatés, et de temps à autre le pesage fut répété. Chez les animaux affectés de tuberculose il y eut, comme l'on devait s'y attendre, une forte perte de graisse, et dans plusieurs des autres, sans cause apparente, le même résultat se produisit, bien que la plupart des animaux inoculés avec le lait des vaches tuberculeuses parussent engraisser au lieu de maigrir. C'est une question à débattre que celle de savoir à quoi doit être attribuée cette fréquente émaciation des animaux chez les-

quels, bien qu'ils aient été inoculés avec des substances tuberculeuses, la tuberculose ne se déclare pas. Le docteur Baldwin, du laboratoire de Saranac, établi pour l'étude de la tuberculose, m'apprend que lui-même et d'autres chimistes sous le docteur Trudeau ont souvent observé le même phénomène.

Chaque fois qu'un animal est mort subséquemment à l'inoculation, une autopsie a été faite avec soin afin de déterminer la présence possible de la maladie. En outre, les animaux qui survécurent à l'inoculation tant soit peu au delà du temps nécessaire pour l'éclosion de la tuberculose furent tués, et des autopsies furent faites afin de mieux déterminer leur condition. De plus, dans presque tous les cas, les autopsies furent suivies d'examens microscopiques des tissus, et des notes furent prises de toutes anomalies constatées.

Les statistiques peuvent être résumées comme suit :—

Subséquemment à l'inoculation—

Un animal est mort après l'inoculation.

Cinq animaux sont morts deux semaines après l'inoculation.

Cinq animaux sont morts trois semaines après l'inoculation.

Un animal est mort cinq semaines après l'inoculation.

Quatre animaux sont morts un mois après l'inoculation.

Quatre animaux sont morts deux mois après l'inoculation.

Deux animaux sont morts trois mois après l'inoculation.

Quatre animaux sont morts cinq mois après l'inoculation.

Deux animaux furent inoculés avec du lait dans lequel avait été placé artificiellement une culture de bacilles de la tuberculose, et ils moururent au bout de quelques semaines. Quatre ne furent pas employés parce qu'on les garda pour les fins de contrôle, ou encore parce qu'ils étaient déjà apparemment malades. Sept moururent en conséquence de l'expérience même, soit par suite de rupture des viscères internes ou par suite d'infection sceptique et de péritonite. Il y en a 4 au sujet desquels aucune note n'a été prise à cause d'une erreur de la part du préposé de la ferme, qui négligea de signaler leur mort.

Trente-cinq furent tués lorsqu'un temps suffisant se fut écoulé pour permettre de supposer qu'ils présenteraient des lésions de tuberculose, et 12 de ceux qui furent inoculés vivent encore,* et nous sommes actuellement à attendre d'autres développements dans leur cas, le temps n'étant pas encore venu d'en faire un nouvel examen.

Cinquante-six animaux (cochons d'Inde et lapins) furent inoculés avec le lait de la vache n° 1. Comme il a été dit plus haut, deux des cochons d'Inde moururent de tuberculose.

Six animaux furent inoculés avec le lait de la vache n° 3.

Sept animaux furent inoculés avec le lait de la vache n° 4.

Sept animaux furent inoculés avec le lait de la vache n° 5.

Six animaux furent inoculés avec le lait de la vache n° 6.

Trois animaux furent inoculés avec le lait de la vache n° 7.

Un animal fut inoculé avec le lait de la vache n° 8.

Aucun de ces animaux n'a jusqu'ici présenté d'indices de la tuberculose, bien que dans plusieurs cas le temps pendant lequel la tuberculose peut se manifester ne soit pas encore expiré, et nous attendons par conséquent qu'un nouvel examen ait été fait avant de donner plus de détails.

EXPÉRIENCES RELATIVES À L'ALIMENTATION.

Des expériences ont aussi été faites avec le lait de ces vaches tuberculeuses pour constater si le lait d'animaux aussi légèrement affectés serait infectieux pour les veaux, et à cette fin des veaux furent placés dans des stalles séparées et nourris avec le lait obtenu de ces animaux tuberculeux de la manière suivante :—

Le lait des vaches en question fut trait dans des seaux séparés parfaitement nettoyés et stérilisés de manière à ce que chaque veau, après avoir été marqué et

*N.B.—Dans les tableaux ci-joints, qui seront complétés lorsque ces pages auront été imprimées, se trouveront des notes au sujet de ces 12 animaux.

isolé, fût nourri avec le lait d'une vache seulement et ne reçût pendant tout le cours de l'expérience aucune autre nourriture quelconque; ces seaux ne furent échangés en aucun temps, et chacun des veaux fut constamment nourri avec le lait de la même vache, si ce n'est pendant les trois derniers mois, alors que l'abattage de certaines vaches rendit la chose impossible.

Au début de cette expérience, l'on jugea nécessaire d'inoculer de la tuberculine aux veaux alors en notre possession (ils étaient au nombre de trois), et après que la température eût été prise, 25 mm. de tuberculine furent injectés dans chacun d'eux; il n'y eut réaction dans aucun cas. Comme c'était la première fois que ces animaux avaient été inoculés, il était raisonnable d'en conclure qu'ils n'étaient pas atteints de la tuberculose antérieurement aux expériences faites; la tuberculine fut injectée le 5 décembre. Aucun des trois veaux en question n'était âgé de plus de 2 semaines. Un quatrième veau, reçu aussi d'Ottawa, fut soupçonné d'avoir la tuberculose; l'animal fut tué et une autopsie fut faite, mais l'on ne découvrit aucun indice de tuberculose.

Un autre veau fut mis bas par notre propre vache n^o 5, le 5 de juin, et fut nourri avec le lait de sa mère. Il fut inoculé un mois après, le 6 de juillet, et ne présenta aucune réaction. A partir de ce moment, aucune autre injection de tuberculine ne fut donnée à ces veaux.

Le 5 de janvier, un autre veau fut obtenu de M. Reid, d'Outremont, et avant l'expérience l'animal fut inoculé avec de la tuberculine, de même que sa mère; il y eut absence de réaction tant chez la vache que chez le veau. Ce veau, que l'on tint dans une stalle spéciale, fut nourri avec le lait de la vache n^o 1, le plus malade de nos animaux: éprouvé avec la tuberculine le 31 janvier puis le 6 juillet, il ne donna encore aucune réaction.

Un autre veau, né de notre propre vache n^o 3, le 12 de janvier, fut dûment éprouvé avec la tuberculine peu de temps après sa naissance et fut nourri avec le lait de sa mère. Cet animal ne présenta aucune réaction après avoir reçu des injections de tuberculine le 31 janvier et le 6 juillet.

Le 26 janvier, la vache n^o 7 vêla, et son lait fut dès lors conservé pour son veau. Celui-ci, éprouvé avec la tuberculine le 31 janvier, ne donna aucune réaction, et il en fut de même le 6 juillet.

Le 31 janvier, et encore une fois le 6 juillet, ces veaux reçurent une injection de tuberculine, et donnèrent des résultats négatifs. Cet intervalle de plus de 5 mois entre l'inoculation de la tuberculine et le défaut de réaction prouve que le lait des vaches 1, 3, 5, 7, 9 et 10 n'était pas infectieux pour les veaux.

Il ressort de ce qui précède que même le lait de la vache n^o 1, qui contenait le plus grand nombre de bacilles, a été sans effet sur les veaux, ou en d'autres termes, il est évident que le nombre des bacilles dans ce lait était au-dessous du minimum nécessaire pour engendrer la tuberculose intestinale. Cette absence de réaction chez les veaux était en harmonie avec le très petit nombre d'animaux dans lesquels nous avons pu obtenir des résultats positifs à la suite de l'inoculation et explique en outre la grande difficulté que nous avons eue, au début de nos investigations, à découvrir les bacilles dans le lait.

AUTOPSIES FAITES SUR LES ANIMAUX SUSPECTS.

Le premier des animaux que l'on tua fut la vache n^o 9. Cet animal fut abattu au milieu de mars parce qu'il s'était cassé un membre. Malheureusement, par suite d'un malentendu, nous ne fûmes pas immédiatement prévenus de la chose. Chez cet animal, les glandes autour de la base de la trachée-artère étaient agrandies et manifestement tuberculeuses, avec des masses de caséine détachées et formant une cavité, avec parois caséuses; les glandes mammaires ne présentaient aucun indice de tuberculose. A l'examen microscopique, l'on découvrit des indices d'inflammation catarrhale dans les grands vaisseaux, mais rien de plus. Les glandes lymphatiques supramammaires situées en avant et au-dessus étaient quelque peu agrandies, et à l'œil nu paraissaient être tuberculeuses, mais, au microscope, tout ce que l'on a pu décou-

Agriculture.

vrir a été une simple inflammation chronique et quelques filaments fibroïdes, sans un seul tubercule.

Le 22 juin, la vache n° 1 fut tuée et l'autopsie en fut immédiatement faite. Nous ferons brièvement remarquer ici que la tuberculose avait envahi les deux poumons, les glandes péribronchiales et médiastines, les glandes rétropéritonéales et les glandes lymphatiques supramammaires. Quant aux glandes mammaires, elles ne présentaient aucun indice de tuberculose, ni à l'œil nu ni au microscope.

Le 5 d'août, les vaches 3 et 5 furent tuées, et l'autopsie en fut faite sur-le-champ. La vache n° 3 fut trouvée apparemment en excellente santé. La mamelle ne présentait aucun indice de maladie à l'œil nu et au microscope. Ailleurs, le seul indice de tuberculose était la présence de 7 ou 8 tubercules dans les glandes péribronchiales; il y avait aussi des tubercules en moindre nombre encore dans les glandes mésentériques.

La vache 5 présentait aussi de légers indices de la maladie. Il y avait quelques petits tubercules répandus dans les glandes lymphatiques péribronchiales, avec indices certains de tuberculose dans le foie, et quelques tubercules dans les glandes mésentériques.

Le 7 de septembre, les vaches 4 et 6 furent tuées. La vache 4 (l'un des deux animaux qui avaient réagi à la tuberculine en décembre et avaient reçu plus tard d'énormes doses de tuberculine sans effet apparent) présentait de très faibles indices de la maladie. Répandues dans les glandes mésentériques se trouvaient des tumeurs dures ne ressemblant en rien à ce que l'on avait vu dans les autres animaux. Au microscope, l'on n'aperçut point de tubercules, mais seulement des dépôts fibroïdes. L'on peut fort bien se demander si ces dépôts ne représentaient pas des régions tuberculeuses en voie d'absorption à la suite des injections de tuberculine. La glande mammaire présentait aussi un peu de fibrosie généralisée. Le seul indice de la maladie active fut découvert dans les petits intestins. Là se trouvaient de petits ulcères de $1\frac{1}{2}$ à 1 cm. de diamètre qui, à l'aide du microscope, furent trouvés tuberculeux. La présence de ces ulcères tendait à indiquer l'existence d'autres foyers de tuberculose dans la bouche, le pharynx ou la partie supérieure de l'appareil digestif, ou encore dans le larynx ou les autres parties de l'appareil respiratoire, mais malgré un examen très minutieux l'on ne put découvrir ces autres foyers.

Vache n° 6.—Cet animal, comme la vache n° 1, présentait des indices de tuberculose pulmonaire. Le poumon gauche était seul affecté. Le poumon droit était sain. Les glandes péribronchiales du côté gauche étaient quelque peu agrandies, avec étendues de tuberculose caséuse et calcifiée. Il n'y avait aucun indice de tuberculose ailleurs.

Le 12 octobre, le reste des vaches furent tuées, savoir les n°s 2, 8 et 10. La vache n° 2 présentait des indices de tuberculose pulmonaire (sommel du poumon droit), les tubercules étant vieux et les nodules étant entourés de tissu fibreux. Les glandes péribronchiales du côté droit étaient aussi affectées, présentant également de vieux tubercules fibreux.

Vache n° 8.—Chez cette vache, les seuls indices de tuberculose que l'on constata furent découverts dans des glandes péribronchiales, ou pour parler plus correctement, dans la grande glande lymphatique située à la bifurcation de la trachée-artère. Dans cette glande se trouvaient 3 ou 4 tubercules distincts, dont la nature fut confirmée par l'examen microscopique. Une étude attentive et la dissection des autres organes ne révélèrent l'existence d'aucun foyer tuberculeux.

Vache n° 10.—Le lobe supérieur du poumon droit contenait une étendue de tuberculose caséuse d'environ 5 x 2 pouces de superficie. Dans le voisinage de ce lobe se trouvaient de petits tubercules disséminés çà et là, tandis que la surface de la plèvre présentait quelques tubercules blanchâtres de la grosseur de la graine de raisin. Aucun des autres animaux ne présentait des indices aussi clairs de tuberculose progressive. Tout près de la bifurcation de la trachée-artère, il y avait tuberculose prononcée des glandes lymphatiques avec dépôt caséux, tandis que le poumon gauche offrait dans son lobe inférieur des traces moins accentuées de la maladie. La mamelle était fibroïde et présentait des granulations que nous prîmes tout d'abord pour des tubercules caséux, mais qui étaient en réalité, comme nous l'avons constaté

avec le microscope, de nombreux lobules de la glande mammaire qui étaient obstrués, enflés et remplis de lait épais. Le tableau suivant donne les résultats de notre examen par ordre numérique. Nous devons faire remarquer ici que dans chaque cas nous avons, à l'aide du microscope, confirmé la diagnose de la tuberculose faite lors de l'autopsie.

CONSTATATIONS FAITES LORS DES AUTOPSIES.

Vache n° 1.—Tuée le 22 juin. Tuberculose assez prononcée des deux poumons, des glandes péribronchiales et médiastines, des glandes rétropéritonéales, de la partie antérieure ou supérieure de l'abdomen et des glandes supramammaires.

Glandes mammaires exemptes de tuberculose, mais quelque peu fibroïdes.

Vache n° 2.—Tuée le 12 octobre. La moitié supérieure du poumon droit présentait seule des indices de la maladie. Là se trouvait une petite masse d'environ 2x1 de nodules tuberculeux discrets et capsulaires, avec contenu fibro-caséux ferme. Glandes péribronchiales légèrement agrandies, avec tubercules fermes, presque fibreuses, et dans quelques-uns de ceux-ci une petite tumeur calcaire. Glandes péribronchiales sur le côté gauche non agrandies. Glande mammaire exempte de tuberculose. Un gros kyste rétentif, contenant un fluide huileux jaunâtre dans le train de devant gauche.

Vache n° 3.—Tuée le 5 d'août. Apparemment en bonne santé. Aucun indice quelconque de maladie dans la mamelle; glandes dans un état sain, avec absence complète de tumeurs fibroïdes ou caséuses. Les deux poumons normaux. Glandes péribronchiales très légèrement agrandies et contenant de 7 à 8 menus nodules grisâtres gros comme des pois. Quelques nodules gris de même grosseur dans quelques-unes des glandes mésentériques.

Vache n° 4.—Tuée le 7 septembre. Mamelle trouvée molle d'un bout à l'autre, normale sous le double rapport de la grosseur et de la couleur, sans aucun indice de développement du tissu fibreux ou de tuberculose; quelques petits kystes rétentifs. Poumons et cœur sains. Dans les petits intestins, à des intervalles éloignés, se trouvaient de petits ulcères d'environ $\frac{1}{2}$ cm. à 1 cm. ($\frac{1}{5}$ à $\frac{2}{5}$), qui avaient une apparence tuberculeuse. Glandes mésentériques peu agrandies et présentant des tumeurs dures et pigmentées, mais aucun indice de caséine. Au microscope, l'on constata que les ulcères étaient réellement tuberculeux; les glandes mésentériques, cependant, ne présentèrent rien de manifestement tuberculeux. Il y avait un léger développement du tissu fibreux dans la glande mammaire, mais aucun indice de dépôt caséux ou de nécrose; les glandes péribronchiales étaient parfaitement normales. Dans ce cas, par conséquent, les ulcères dans les intestins sont les seules lésions tuberculeuses certaines qui furent découvertes; mais l'existence de ces ulcères doit être considérée comme un indice de tuberculose ailleurs.

Vache n° 5.—Tuée le 5 d'août. Apparemment saine. La mamelle ne présentait aucun indice de tuberculose, et dans une partie seulement y avait-il un léger développement du tissu fibreux, évidemment accompagné de la présence de quelques kystes rétentifs. Poumons exempts de tuberculose; quelques petits tubercules dans les glandes péribronchiales ainsi que dans les glandes mésentériques: un seul nodule tuberculeux dans le foie, avec nodules caséux plus petits, et périhépatite tuberculeuse subaiguë.

Vache n° 6.—Tuée le 7 septembre. Aucun indice de tuberculose dans la mamelle; couleur et consistance normales. Aucun indice de tuberculose dans les organes abdominaux; le bord antérieur de la partie inférieure du poumon gauche présentait une masse tuberculeuse et caséuse en partie liquéfiée de la grosseur d'une noix; une autre masse de la grosseur d'une aveline, située plus au centre, était fibroïde, avec centre caséux séché; le reste du poumon paraissait normal. Aucune lésion apparente dans le poumon droit; glandes péribronchiales quelque peu agrandies, avec nombreuses tumeurs caséuses et calcifiées. Tuberculose et bacilles tuberculeux découverts au microscope dans le tissu du poumon affecté et les glandes péribronchiales. Aucune anomalie dans la glande mammaire.

Vache n° 7.—Tuée le 14 octobre. Mamelle et glandes supramammaires parfaitement saines; aucun indice de tuberculose abdominale; absence de tuberculose dans les poumons; le seul indice de maladie était *une unique petite masse caséuse* trouvée dans l'une des glandes péribronchiales de la racine du poumon gauche; le reste des glandes péribronchiales paraissaient très saines.

Vache n° 8.—Tuée le 12 octobre. Mamelle un peu fibroïde, mais aucun indice de tubercules; glandes supramammaires toutes deux très saines; absence de tuberculose abdominale; les deux poumons en apparence sains. Ici, comme dans les vaches 7 et 9, le seul indice de tuberculose qui ait été découvert l'a été dans une des glandes péribronchiales, la grande glande située tout près de la bifurcation de la trachée-artère.

Vache n° 9.—Tuée le 15 de mars à la suite d'un accident. Aucun indice de tuberculose dans les glandes mammaires, mais, au microscope, légère inflammation catarrhale des grands vaisseaux lactifères; glandes supramammaires quelque peu agrandies et présentant, au microscope, une simple inflammation fibroïde chronique, sans tubercules. Poumons exempts de tuberculose; glandes à la bifurcation de la trachée-artère agrandies, avec tumeurs caséuses manifestement tuberculeuses.

Vache n° 10.—Tuée le 12 octobre. La moitié droite de la mamelle surtout présentait de nombreuses petites tumeurs blanchâtres, ressemblant à des tubercules caséux, et les glandes supramammaires paraissaient quelque peu agrandies, mais, à l'examen microscopique, l'on constata que les tumeurs suspectes dans la mamelle étaient de petites dilatations des lobules de la glande, dues à une obstruction,—les lobules étant remplis de lait épais. Les glandes lymphatiques étaient parfaitement saines. Le lobe supérieur du poumon droit contenait une masse de tubercules caséux d'environ "5 x 2". Dans son voisinage il y avait quelques tubercules plus petits, tandis que la surface de la plèvre présentait des nodules ou tubercules blanchâtres de la grosseur de la graine de raisin. Tout près de la bifurcation de la trachée-artère, tuberculose caséuse prononcée des glandes péribronchiales; tuberculose moins accentuée dans le lobe inférieur du poumon gauche; aucun indice de tuberculose abdominale.

AUTOPSIE DES VEAUX.

Les veaux furent tués et examinés le 12 et le 14 d'octobre respectivement. Bien qu'un examen minutieux ait été fait, pas un seul indice de tuberculose n'a été découvert dans aucun des organes.

CONFIRMATION DE LA DIAGNOSE FAITE LORS DE L'AUTOPSIE DES VACHES PAR L'INOCULATION DE COCHONS D'INDE ET DE LAPINS.

Afin de nous assurer que les vaches étaient encore affectées de tuberculose, nous inoculâmes un ou plusieurs cochons d'Inde ou lapins avec de petits morceaux de tissus que nous considérons comme tuberculeux. (Cette expérience ne porte pas sur les trois vaches tuées le 12 d'octobre.) Dans un cas, le préposé de la ferme n'ayant pas suivi nos instructions, les inoculations ne purent être faites qu'environ 4 heures après que les organes eurent été enlevés, et comme le temps était très chaud, la putréfaction s'était déjà produite dans les glandes affectées, de sorte que les cochons d'Inde moururent de septicémie. A ces exceptions près, tous les cochons d'Inde et lapins sont morts de tuberculose généralisée. L'on trouve encore là une autre preuve de la nature de la maladie.

Il est cependant digne de remarque qu'aucun des animaux ainsi inoculés ne mourut dans la période moyenne. Aucune mortalité ne survint dans les 5 semaines après l'inoculation; même dans le cas de la vache n° 1, les cochons d'Inde (bien que des parties relativement considérables des organes affectés eussent été insérées dans la cavité abdominale) moururent au bout de 8 et 9 semaines respectivement. Il est difficile d'en arriver à une autre conclusion que celle-ci, à savoir, que les bacilles présents dans ces animaux n'étaient pas particulièrement virulents.

ÉTUDES FAITES SUR LA VACHE N° 1.

Nous croyons qu'il est à propos de donner une description plus détaillée de nos observations sur cette vache et sur la nature infecte de son lait pour les raisons que nous avons déjà indiquées, à savoir, que par la présence de rhume, l'existence d'infection tuberculeuse des glandes lymphatiques supramammaires et la présence fréquente des bacilles dans le lait, cet animal présentait des indices de tuberculose plus avancée que chez les autres. Ces indices ont été amplement confirmés par les constatations faites lors de l'autopsie ; et il sera intéressant par conséquent d'examiner en détail les résultats obtenus même si, en ce faisant, il nous arrive souvent de récapituler les faits que nous venons d'exposer.

Cette vache était une Ayrshire d'âge mûr, qui, d'après ce que nous avons appris, était à la ferme expérimentale d'Ottawa depuis 3 ans, et c'est là que, le 18 novembre 1897, elle avait positivement réagi à la tuberculine.

En examinant l'animal le 1^{er} décembre, à Outremont, l'on constata que la robe était d'une couleur un peu tranchée ; l'animal était maigre sans être émacié, et tousait assez fréquemment. La peau sur la partie antérieure du poumon gauche était terne, et au-dessus et en avant de la mamelle, de chaque côté l'on pouvait sentir des masses dures, celle du côté droit étant la plus grosse, soit à peu près de la grosseur d'un œuf de poule. Ces deux masses étaient fermes et mobiles, et à l'examen manuel il était difficile de dire si elles étaient en dedans des glandes ou immédiatement en avant de celles-ci. D'après leur caractère et l'histoire générale de l'animal, le professeur McEachran les diagnostiqua comme étant tuberculeuses.

Tout d'abord, l'animal donna une assez forte quantité de lait. A partir du 26 décembre, le lait obtenu du quartier droit antérieur commença à diminuer sensiblement en quantité et devint clair et aqueux, contenant de nombreux flocons crémeux, et comme la plus grosse masse tuberculeuse était située immédiatement au-dessus de ce quartier, une attention spéciale fut donnée au lait tiré de cette région. De fréquents examens furent faits afin de constater s'il s'y trouvait des bacilles, et 7 cochons d'Inde et 3 lapins furent inoculés avec du lait provenant de ce quartier seulement.

Comme on le verra plus loin, aucuns bacilles ne furent trouvés dans ce lait, et pas un seul des animaux inoculés ne présenta d'indices de tuberculose. La condition du quartier droit antérieur resta la même jusqu'à ce que l'animal fût tué, en juin, et pendant les cinq derniers mois l'animal ne donna de cette partie de la mamelle que 2 à 4 onces de fluide clair. Le lait trait des autres quartiers, tout en continuant à être peu abondant, était normal en apparence et en propriétés.

La toux dont souffrait l'animal diminua graduellement, et à la date du 18 janvier 1898 elle avait complètement cessé. A partir de ce moment, la condition de l'animal fut très passable ; il n'y eut aucun indice d'émaciation, la robe prit une meilleure couleur, et jusqu'à sa mort l'animal continua à bien manger et était apparemment en bonne condition, devenant évidemment plus gras. La condition de la mamelle fut fréquemment observée, et l'on constata que les masses découvertes en avant de la mamelle ne s'étaient pas agrandies et qu'aucune autre masse dure ne s'était formée.

Le 22 juin, l'animal fut conduit sur le terrain du Club de chasse de Montréal, distant d'environ un mille ; il fut très preste et très alerte pendant le trajet. Là il fut abattu et une autopsie fut faite par nous deux, avec l'aide de M. Brannen.

Il y avait beaucoup de gras sur le corps, et les muscles ainsi que les viscères étaient en général en bonne condition. En ouvrant le thorax, l'on découvrit de nombreux indices de la maladie dans la moitié apicale du lobe supérieur du poumon gauche. Cette moitié spéciale était transformée en grosses masses de tubercules qui, pour la plupart, étaient parfaitement définies et paraissaient exister depuis longtemps, et il y avait une masse tuberculeuse de la grosseur d'un œuf de pigeon, présentant au contre un dépôt caséux, avec indices de maladie ulcéreuse progressive dans son voisinage immédiat. Il y avait quelques masses tuberculeuses dans les autres lobes du poumon gauche et dans le poumon droit. Il n'y avait aucun indice de tuberculose des plèvres ; les glandes péribronchiales et médiastines, cependant, étaient

agrandies et tuberculeuses; ces glandes étaient en général fermes et quelque peu fibroïdes, présentant de légers indices de caséation.

Comme preuve additionnelle du développement graduel de la maladie, il est bon de faire remarquer que l'on trouva de petits corps granuleux en ouvrant plusieurs des glandes, la chose étant due à un dépôt de sels calcaires. Le cœur et le péricarde étaient exempts de toute trace de tuberculose.

Abdomen.—Tous les gros viscères abdominaux étaient sains, mais le segment supérieur de la moitié antérieure de l'abdomen, surtout dans le voisinage de l'estomac, les glandes lymphatiques abdominales étaient agrandies, très fermes, blanches et fibroïdes; quelques-unes présentaient une complète caséation formée depuis longtemps, et toutes les glandes infectées étaient tellement enveloppées de tissu fibreux qu'elles offraient l'apparence d'une tuberculose qui se serait déclarée depuis longtemps et dont les progrès auraient été arrêtés. Il n'y avait aucun autre indice positif de tuberculose dans la cavité abdominale.

Mamelles.—Les glandes supramammaires situées à l'extrémité des deux mamelles étaient très grosses, soit environ 3 pouces de long sur 2 de largeur. Nous trouvâmes disséminés dans leur masse des tubercules qui étaient spécialement bien reconnaissables vers la périphérie. La substance même de la glande mammaire fut coupée en petits morceaux et examinée avec soin. Malgré un examen minutieux pas un seul indice de tuberculose ulcéreuse ne put être découvert; tout au plus les gros vaisseaux lactifères présentaient-ils une apparence quelque peu suspecte; çà et là se trouvaient de menues masses fibroïdes sur la surface, offrant jusqu'à un certain point les caractères de menus tubercules miliaires, mais sans aucun indice d'ulcération.

Examen microscopique.—Des parties du tissu dans le voisinage des vaisseaux lactifères présentèrent de ces tubercules miliaires à l'œil nu, mais lorsqu'on les examina au microscope elles n'offrirent aucun indice de tuberculose; tout au plus y avait-il développement du tissu fibreux et indice de simple inflammation chronique. Lorsqu'on les colora pour constater s'il s'y trouvait des bacilles tuberculeux, les sections donnèrent invariablement des résultats négatifs. De très nombreuses sections prises de la glande mammaire ne révélèrent nulle part la présence de la tuberculose. Ici encore il y avait développement général du tissu fibreux de la glande, tendant à indiquer l'existence d'une vieille affection inflammatoire chronique.

D'un autre côté, les glandes lymphatiques supramammaires présentèrent, surtout dans la périphérie, des tubercules bien marqués, bien qu'avec de rares cellules très grandes, et après coloration, des bacilles y furent découverts. Aucuns bacilles ne furent trouvés dans les glandes lymphatiques abdominales, mais le tissu affecté du poumon et les glandes péribronchiales présentèrent, au microscope, tous les caractères d'une tuberculose existant depuis longtemps, avec très peu d'indices en général de maladie progressive, mais comme les masses s'ulcéraient, il était évident que la marche de la maladie n'était pas complètement arrêtée. Les autres organes du corps, examinés au microscope (poumon, rognon, cœur et rate), ne présentèrent aucun indice de tuberculose.

L'on voit par ce qui précède que les lésions les plus considérables chez cet animal se trouvaient dans les poumons, les glandes péribronchiales et les glandes médiastines, et, somme toute, il faut en conclure que l'infection s'était tout d'abord déclarée dans la région pulmonaire. Bien que l'existence de vieille tuberculose dans les glandes abdominales supérieures tende à indiquer que la première infection s'était produite dans l'appareil alimentaire, et que la maladie avait gagné le thorax en longeant le conduit thoracique, ce n'est que dans les poumons qu'il y avait des indices de tuberculose progressive, et même là la maladie n'était pas aussi répandue que d'habitude, la masse principale des tubercules étant bien définie et enveloppée, et dans une condition d'arrêt.

Le point le plus intéressant dans ce cas-ci est la tuberculose définie des glandes supramammaires sans aucun indice de tuberculose du tissu mammaire lui-même. La chose peut s'expliquer de deux manières: il peut se faire qu'à un moment donné il y ait eu tuberculose active de la glande mammaire, et que les bacilles tuberculeux aient atteint les glandes supramammaires par les vaisseaux lymphatiques et y aient

formé des tubercules, lesquels se seraient développés et auraient persisté pendant que la légère tuberculose primitive dans la glande mammaire était arrêtée et absorbée; ou encore, il est possible que les glandes supramammaires soient duement infectées non pas par les vaisseaux lymphatiques, mais par les veines. Le fait qu'aucune autre glande isolée dans les autres parties du corps n'était semblablement affectée milité contre cette dernière supposition. Les indices trouvés au microscope de vieille inflammation chronique, surtout dans la région des vaisseaux lactifères, sont jusqu'à un certain point en faveur de la première hypothèse. Mais il y a une possibilité qu'il ne faut pas éliminer. Il est très possible (bien que la chose soit peu probable) qu'il y ait eu dans la glande mammaire quelques petits foyers de tuberculose active que nous n'avons pas remarqués. Cela est peu probable, car nous avons fait un examen complet et minutieux des diverses parties de la glande. En outre, en supposant que les bacilles tuberculeux aient été conduits à la glande par les veines et aient été excrétés dans le lait, sans engendrer la tuberculose dans la glande même, il est possible que quelques-uns des bacilles, au lieu de sortir avec le lait, aient été transportés par les vaisseaux lymphatiques, et là, une fois arrêtés, ils auraient formé des tubercules. Naturellement il nous est impossible de donner une explication complète de ce curieux phénomène. Nous nous contenterons de dire que nous avons fait une étude consciencieuse du tissu des glandes et que malgré la découverte de bacilles dans le lait et malgré la tuberculose des glandes supramammaires, nous n'avons pu découvrir aucun indice de tuberculose active dans la substance même des glandes. Aussi, sommes-nous portés à nous ranger à l'avis de ceux qui prétendent que les bacilles peuvent être excrétés dans le lait sans qu'il y ait tuberculose ulcéreuse des glandes mammaires ou des mamelons. Nous ajouterons que chez les autres vaches, dans le lait desquels nous avons occasionnellement rencontré des bacilles en petit nombre, nous n'avons pu trouver non plus aucun indice de tuberculose active des glandes mammaires.

Examen du lait.—Durant la dernière moitié de décembre 1897 et au commencement de janvier 1898, le lait du matin de la vache n° 1 (le lait trait des 4 quartiers aussi bien que celui tiré du quartier droit antérieur seulement) fut soumis, pendant 20 jours successifs, à un examen bactériologique afin de constater s'il contenait des bacilles de la tuberculose. Tout d'abord, le lait fut laissé en repos pendant 2 jours dans de longues bouteilles, avec fonds coniques, afin de permettre aux bactéries et aux autres particules solides de se déposer; le sédiment fut ensuite examiné par la méthode déjà indiquée, et aucuns bacilles tuberculeux ne furent trouvés par ce moyen dans le lait trait de toute la mamelle non plus que dans celui tiré du quartier antérieur seulement. Dans ce dernier il y avait abondance de microbes diplococci. Dans cette série de laits, auxquels aucun antiseptique n'avait été ajouté, l'abondance de bactéries étrangers rendit les recherches encore plus difficiles. Aussi, nous ne tardâmes pas à ajouter, aussitôt le lait arrivé, 5 p. 100 d'acide carbolique glacial, proportion subséquemment réduite à 2½ p. 100. Cette addition d'acide carbolique nous aide à obtenir des résultats plus rapides et plus certains avec la méthode de coloration à l'aide du carbol-fuchsin. Le lait carbolisé de la vache n° 1, ainsi laissé en repos afin de permettre aux corps solides de se déposer, donna des résultats négatifs.

En janvier, sous notre direction, M. Hammond fit une série d'investigations pour voir s'il serait possible de précipiter les bacilles,—en supposant qu'ils fussent présents,—en coagulant la caséine dans le lait par l'addition d'acide acétique. Le coaguleux ainsi formé, après avoir été étendu sur une série de plaques de verre et coloré de la manière ordinaire, ne donna aucun résultat positif, mais après qu'il eût été durci davantage dans l'alcool et traité avec la celloidine, puis coupé sur le microtome, dans deux des sections ainsi faites, des bacilles de la tuberculose furent aperçus.

Sur ce point donc, il était évident que si le lait contenait des bacilles de la tuberculose, ceux-ci étaient en très petit nombre, car d'autres observateurs ont par ces méthodes fréquemment découvert les bacilles. Il fallait recourir à une méthode permettant de concentrer les bacilles autant que possible et de les reconnaître; cette méthode, comme nous l'avons déjà dit, est une modification de la centrifugalisation ordinaire. Trente (30) cc. ou environ 2 onces de lait furent pris et placés pendant

20 minutes à une demi-heure dans le centrifuge électrique de Purdy, donnant de 3,000 à 5,000 révolutions par minute, le fluide surnageant fut décanté et quelques gouttes de potasse caustique furent ajoutées au sédiment afin de dissoudre les matières grasses et protéïdes. De l'eau distillée fut ensuite ajoutée pour diluer et éliminer jusqu'à un certain point la potasse caustique, et la suspension fut de nouveau centrifugalisée, le fluide surnageant décanté et le sédiment étendu sur deux plaques de verre, fixé et coloré d'après la méthode de Gabbett. Par ce moyen, nous avons tout d'abord irrégulièrement, puis constamment en mai et juin, découvert des bacilles tuberculeux dans le lait trait de toute la mamelle de cette vache n° 1, bien que nous n'ayons pu en trouver dans la petite quantité de fluide séreux tirée du quartier droit antérieur. Le plus grand nombre de bacilles que nous avons ainsi découverts dans 30 cc. de lait de la vache n° 1 a été de 40 à 50; le plus souvent, durant les mois de janvier et février, nos préparations ne présentèrent que 3, 4 ou 5 microbes qui étaient manifestement des bacilles de la tuberculose.

Maintenant, il est intéressant de remarquer que, suivant Wgssokowicz, il y a un minimum de nombre de bacilles tuberculeux qui doivent être inoculés dans un animal pour que la maladie soit engendrée. Un seul bacille tuberculeux inoculé dans la cavité péritonéale est détruit, et il en a conclu que plus de 15 bacilles doivent être donnés à un cochon d'Inde pour que la maladie se déclare chez cet animal. De 20 à 30 cc., telle est la quantité de lait (et c'est une quantité considérable) que nous avons employée dans nos expériences d'inoculation. En admettant donc que le lait contenait des bacilles de la tuberculose, et si Wgssokowicz a raison (et ses observations s'accordent avec celles faites par d'autres relativement à d'autres bactéries), alors en général, surtout pendant les premiers mois, nous avons inoculé trop peu de bacilles pour produire un effet. En d'autres termes, le lait d'une vache tuberculeuse, tout en contenant des bacilles de la tuberculose, peut cependant être inoffensif pour des animaux susceptibles comme le lapin et le cochon d'Inde, si le nombre des bacilles présents est peu considérable. Si ce lait est inoffensif pour ces animaux, il le serait également pour les êtres humains qui l'ingéreraient par la bouche, car, en premier lieu, l'être humain ne paraît pas être aussi susceptible à la tuberculose que le lapin ou le cochon d'Inde, et, en second lieu, c'est un fait établi que l'inoculation de bactéries directement dans la cavité péritonéale est plus sûr d'engendrer la maladie que la simple ingurgitation et ingestion par le canal alimentaire. Comme nos observations le démontrent aussi, l'alimentation prolongée d'un veau avec ce lait a été sans résultat. Cela aide à expliquer comment il se fait que le lait de vaches tuberculeuses peut souvent être consommé pendant de longues périodes de temps, même par de jeunes enfants, avec apparente impunité. Dans la première partie de notre rapport, nous avons indiqué les raisons pour lesquelles, malgré ces considérations, pareil lait doit être condamné.

Un autre point intéressant, c'est que la méthode employée par nous pour découvrir les bacilles dans le lait, savoir, la méthode d'inoculation intrapéritonéale dans le lapin et le cochon d'Inde, est le moyen le plus sûr de déterminer l'existence des bacilles dans le lait lorsqu'ils sont présents en petites quantités.*

INOCULATION DES TISSUS DE LA VACHE N° 1 DANS DES COCHONS D'INDE.

Le 22 juin, deux cochons d'Inde furent inoculés dans la cavité péritonéale avec de petites parties des masses tuberculeuses trouvées dans le poumon de cette vache n° 1. L'un de ces cochons mourut sept semaines après, le 3 d'août, et en l'examinant l'on constata qu'il était beaucoup émacié. En coupant la paroi abdominale, l'on découvrit de nombreux tubercules subpéritonéaux près de l'endroit où l'opération avait été pratiquée, et la partie du tissu inoculé fut trouvée prise dans les membranes de l'épiploon, qui étaient aussi le siège de tuberculose. Les glandes mésentériques et rétropéritonéales étaient beaucoup agrandies, et il y avait une masse de glandes affectées près de la région du cœcum. La rate contenait de nombreux

* A ce sujet, il ne faut pas oublier :—

- i. Que les animaux étudiés par nous étaient exempts de tuberculose mammaire.
- ii. Que les bacilles présents dans le lait paraissent avoir été excrétés et avoir moins de virulence.
- iii. Que lorsqu'il y a tuberculose active de la mamelle et que des bacilles virulents passent directement dans le lait, il est probable que l'épreuve au moyen d'inoculations est la plus certaine.

tubercules relativement gros, disséminés dans sa substance; le foie était dilaté et parsemé de nombreux tubercules moins bien définis; les rognons et la région surrenale ne présentaient aucun indice positif de tuberculose; il y avait pleurésie tuberculeuse séro-fébrineuse très prononcée, avec menus tubercules miliaires subserueux répandus sur la surface des poumons; les glandes médiastines présentaient des tubercules, et les glandes cervicales étaient agrandies.

Au microscope, on découvrit de nombreux tubercules dans le foie ainsi que dans la rate, et de rares menus tubercules dans les rognons.

L'autre cochon d'Inde mourut le 9 d'août et présenta à peu près la même distribution de tuberculose; il y avait tuberculose plus prononcée du foie et la cavité de la plèvre ainsi que les poumons étaient aussi affectés.

Il est intéressant de faire remarquer ici que bien que des parties relativement considérables du tissu du poumon aient été introduites dans la cavité péritonéale, la mort survint un peu plus tard que d'ordinaire dans les cas de tuberculose virulente.

RÉACTION À LA TUBERCULINE, VACHE N° 1.

Dans la première partie de notre rapport, nous avons parlé au long de la réaction de cette vache; par conséquent, il nous suffira ici de résumer brièvement les faits.

L'animal réagit à Ottawa le 5 novembre, et donna encore une réaction prononcée 42 jours après, à Outremont, le 17 décembre, accusant une élévation de température de 47°; il ne réagit pas à la tuberculine atténuée le 5 de janvier; le 15 de janvier, 29 jours après la dernière injection à forte dose, il y eut une élévation bien marquée de 4°.

Comme nous l'avons déjà dit, il est intéressant de remarquer que chez cet animal la réaction se produisit sous 30 jours, bien que certains chimistes aient posé en principe que dans cet espace de temps aucune réaction ne peut être obtenue chez la vache.

RÉSULTATS DES INOCULATIONS AVEC LE LAIT DE LA VACHE N° 1.

Laissant de côté les animaux réservés pour les fins de contrôle, nous inoculâmes 29 cochons d'Inde et 26 lapins. Comme nous l'avons déjà dit, 7 cochons d'Inde et 3 lapins furent traités avec le lait tiré du quartier droit antérieur de la mamelle seulement, et le reste des animaux fut inoculé avec le lait mêlé provenant de 3 ou 4 quartiers, ou avec ses produits. Les inoculations furent dans chaque cas intrapéritonéales, le lait étant introduit par une seringue dans la cavité péritonéale à travers la paroi abdominale. Les quantités de lait ou de "produits laitiers" ont varié dans le cochon d'Inde entre 2 cc. de sédiment centrifugalisé (obtenu de 15 cc. de lait) et 35 cc. de lait frais, la moyenne étant de 20 cc. de lait frais, soit environ les $\frac{2}{3}$ d'une once. Dans le lapin, de 10 à 60 cc. de lait frais furent employés, la moyenne étant de 25 cc.

De tous les animaux ainsi traités, 2 cochons d'Inde seulement furent atteints de tuberculose, soit 6.8 pour 100. Ces chiffres ne sont pas absolument exacts, trois des cochons d'Inde étant morts d'infection septique ou d'une autre affection dans l'espace de trois semaines, c'est-à-dire avant que la tuberculose péritonéale put se manifester d'une manière certaine. Donc, à vrai dire, deux d'entre 26 cochons d'Inde succombèrent à la tuberculose engendrée par le lait de la vache n° 1, soit 7.7 pour 100.

Un des lapins succomba aussi à l'infection septique et doit être laissé de côté. Ainsi donc, sur 25 lapins, pas un seul ne mourut de la tuberculose après avoir été inoculé avec le lait de cette vache.

Il faut aussi mentionner ici la tentative de faire passer la maladie de la vache n° 1 à un veau en nourrissant ce veau uniquement avec le lait. Pendant 5 mois le veau fut ainsi nourri, et à l'expiration de cette période de temps il était apparemment en excellente santé; il ne réagit point à la tuberculine, et lorsque 4 mois après il fut tué il n'y avait aucune trace de tuberculose dans ses tissus.

Ces résultats de doivent pas être considérés comme satisfaisants; le plus qu'ils prouvent, c'est qu'à moins qu'un grand nombre d'animaux ne soient inoculés,

l'épreuve au moyen d'inoculations, bien qu'elle soit regardée comme très efficace par plusieurs chimistes, ne peut être considérée comme un moyen sûr de découvrir la tuberculose. Evidemment, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le lait de la vache n° 1 contenait en général un nombre de bacilles au-dessous du minimum nécessaire pour infecter le cochon d'Inde. Nous devons ajouter ici que le lapin n'est pas aussi susceptible que le cochon d'Inde, et que l'inoculation intrapéritonéale est généralement beaucoup plus fatale que l'alimentation avec des bacilles.

La centrifugalisation faite avec soin et l'emploi d'une méthode satisfaisante pour l'élimination des matières protéïdes et grasses ont, dans le cours de nos expériences, donné des résultats beaucoup plus sûrs; mais nous devons admettre, en prenant nos autres vaches en considération, que l'examen bactériologique du lait n'indique pas toujours l'existence de la tuberculose. D'après l'étude que nous avons faite des vaches de la ferme expérimentale, nous devons adopter la conclusion bien établie que de toutes les méthodes imaginées pour découvrir la tuberculose chez les bestiaux, aucune n'est plus sûre et plus efficace que l'épreuve avec la tuberculine.

SOMMAIRE ET CONCLUSIONS.

Suivent les principales conclusions auxquelles nous en sommes arrivés dans le cours de nos observations sur les animaux envoyés de la ferme expérimentale d'Ottawa et étudiés par nous à Outremont.

1. Sans exception, les 10 vaches qui avaient réagi à la tuberculine, à Ottawa, présentèrent lors de l'autopsie cadavérique, sept mois après, des indices positifs de tuberculose.

2. La maladie n'était généralisée ou très répandue dans aucun des animaux. Dans quatre seulement sur 10 y avait-il tuberculose pulmonaire. Chez neuf sur les 10, cependant, il y avait des indices positifs de la maladie dans les glandes lymphatiques péribronchiales et pérित्रachéales, indiquant que l'infection s'était produite par l'appareil respiratoire. Chez l'un, le seul indice positif de maladie active que l'on ait trouvé a été la présence d'ulcères tuberculeux dans les petits intestins. Chez pas un seul, malgré l'examen le plus minutieux, n'a-t-on pu découvrir de tubercules dans les glandes mammaires, bien que chez la vache n° 1 (l'animal dans lequel la tuberculose était le plus répandue) des tubercules aient été trouvés dans les glandes lymphatiques supramammaires. Dans trois des animaux, la maladie paraissait être limitée aux glandes péribronchiales, ayant été trouvée là dans une condition latente. Le fait est qu'il serait difficile de trouver moins de tuberculose qu'il n'y en avait chez ces trois animaux.

3. Comme l'ont fait remarquer d'autres pathologistes, la première injection de tuberculine permet de découvrir le plus faible degré d'infection chez les bestiaux.

4. Nous avons confirmé les observations d'autres pathologistes en constatant qu'une injection de tuberculine dans une vache affecte sérieusement le développement de la réaction dans les quelques semaines suivantes. Cet effet inhibitoire peut durer beaucoup plus que 30 jours. Mais dans un cas, nous avons obtenu une réaction bien marquée sous 30 jours.

5. Il ressort de nos observations qu'une seconde réaction n'est pas plus facilement obtenue sous 30 jours en doublant ou quadruplant la dose de tuberculine. A cet égard, la vache semble différer de l'homme.

6. Il est tout probable que les doses répétées de tuberculine dans les animaux légèrement affectés ont une certaine propriété curative. Ainsi peuvent s'expliquer les indices singulièrement faibles de la maladie trouvés chez certains des animaux, surtout chez ceux soumis à de fortes doses répétées.

7. Tandis que ces animaux tuberculeux étaient exempts de tuberculose des mamelles, le lait de plusieurs d'entre eux contenait de temps à autre des bacilles tuberculeux. La seule explication satisfaisante de la présence de ceux-ci, est que la

glande mammaire possède la propriété d'éliminer les organismes pathogéniques du sang et de la lymphe et de les excréter dans une condition de virulence diminuée.

8. Que les bacilles découverts par nous dans le lait étaient réellement des bacilles tuberculeux, cela est prouvé par les faits suivants:—

(a) Les bacilles furent trouvés en plus grand nombre et plus fréquemment dans le lait des animaux qui, lors de l'autopsie cadavérique, présentaient le plus d'indices de la maladie.

(b) Deux cochons d'Inde et un lapin inoculés avec ce lait moururent de tuberculose généralisée.

(c) Les réactions des bacilles, après coloration, étaient celles propres aux bacilles de la tuberculose.

9. D'un autre côté, il est évident que les animaux souffrant d'une légère affection de tuberculose et exempts de maladie tuberculeuse des glandes mammaires possèdent en général de très faibles propriétés infectieuses.

(a) Lorsque le lait fut injecté en fortes quantités dans la cavité abdominale de cet animal très susceptible, le cochon d'Inde, c'est-à-dire lorsque la méthode la plus favorable fut employée pour propager la maladie, sur 44 cochons d'Inde ainsi inoculés, deux seulement succombèrent à la maladie. Sur 42 lapins semblablement inoculés, un seulement est devenu infecté.

(b) De jeunes veaux uniquement nourris avec le lait de ces vaches infectées pendant une période de plusieurs mois restèrent entièrement exempts de la maladie, ne réagirent point à la tuberculine et, lors de l'autopsie cadavérique, ne présentèrent pas la moindre trace de tuberculose, malgré un examen très minutieux.

10. Mais comme le démontre notre étude du lait, *occasionnellement sans cause apparente le nombre des bacilles présents dans le lait peut augmenter considérablement*, et dans un cas, le nombre en devint subitement si grand que le lait devait être à cette période un aliment des plus dangereux.

11. Pendant tout le cours de la période durant laquelle ces vaches furent sous observation, une seulement, et ce seulement au début, donna des indices cliniques positifs de l'existence de la maladie.

Quelles sont les conclusions pratiques à tirer des résultats ci-dessus indiqués ?

En tenant compte du fait que les vaches en question étaient des animaux qui avaient été bien soignés et qui, sans exception, ne présentaient que des traces relativement légères de la maladie, sans aucun indice de tuberculose de la mamelle, il faut reconnaître que ces études démontrent qu'elles n'offraient que peu de danger de contagion (spécialement par le lait). Nous n'avons pas d'études quant à leur capacité d'infecter d'autres bestiaux par l'haleine ou les excréments des voies respiratoires. Les constatations faites lors de l'autopsie cadavérique nous ont porté à conclure que dans 4 des animaux seulement l'infection pouvait-elle se communiquer à d'autres par ces voies.

Nous sommes donc forcés de conclure que les animaux comme ceux-là, ne présentant aucun symptôme clinique et exempts de tuberculose mammaire, sont relativement inoffensifs tant qu'ils restent dans cet état. Quelle position, ne manquera-t-on pas de demander, devrait être prise par l'individu et le gouvernement relativement aux animaux se trouvant dans ces conditions ?

Il n'est pas facile de répondre à cette question. Notre première considération doit être que la tuberculose est une maladie contagieuse, et comme telle, c'est le devoir de l'individu aussi bien que du gouvernement de l'extirper de nos troupeaux à tout prix. Nous avons de nombreux exemples ici, en Canada, et ailleurs dans le monde civilisé, que l'introduction d'un taureau ou autre animal affecté de tuberculose avancée dans un troupeau ou un district a eu pour résultat la propagation de la maladie, la destruction de troupeaux de valeur et une perte presque incalculable pour le cultivateur. Nos observations n'afectent nullement ces faits bien établis. Comme toute autre maladie contagieuse, la tuberculose doit être extirpée. Si elle n'est pas extirpée, alors l'on peut dire avec une absolue conviction que de même que des pores chez lesquels le choléra est "guéri" peuvent finir par infecter les porcheres dans lesquelles ils sont introduits, ou de même que des bestiaux chez lesquels il y a une vieille pleuro-pneumonie capsulaire peuvent également causer une recrudescence

Agriculture.

de la maladie, de même certains bestiaux, après avoir réagi à la tuberculine, bien qu'exempts des symptômes cliniques de la maladie, deviendront tôt ou tard une source de danger et d'infection s'ils sont gardés sur la ferme. Il est donc impérieux que pareils bestiaux soient détruits ou isolés et empêchés de répandre la contagion.

Nous devons admettre que ce serait une mesure sévère que de forcer les cultivateurs de détruire des bestiaux qui, s'ils étaient tenus dans des conditions salubres, pourraient pendant une longue période de temps engraisser et mettre bas, c'est-à-dire, qui auraient une valeur commerciale non seulement pour le présent mais encore pour l'avenir. Mais l'alternative—l'isolement—est-elle praticable. Aux cultivateurs possédant des troupeaux de valeur et prêts à se soumettre aux visites et aux injonctions de l'inspecteur du gouvernement, il serait sage de recommander la construction d'étables séparées et l'établissement d'un pâturage spécial pour les animaux réagissant à la tuberculine, mais ne présentant aucun symptôme clinique. Les vaches pourraient fort bien être employées pour la reproduction. Plusieurs cultivateurs ne pourrait faire les dépenses qu'entraîneraient la construction de bâtiments séparés et un service distinct, tandis que tous seraient tentés d'utiliser le lait alors que ce lait devrait être assurément condamné à cause de danger possible.

En Allemagne, le gouvernement se charge de la vente de la viande d'animaux condamnés, cuite ou non, suivant l'étendue de la maladie, et de cette façon les animaux sont loin d'être totalement perdus. Ici, en Canada, nous n'avons pas comme dans ce pays une nombreuse population pauvre disposée à acheter pareille viande, et en outre il ne serait pas possible pour le gouvernement de s'imposer les dépenses que nécessiterait l'établissement de fermes d'isolement dans les différents districts. Le pays est trop grand, et de plus l'on serait hostile à l'achat de veaux, etc., d'un établissement de ce genre. La question pécuniaire seule est un obstacle invincible à la réalisation de ce projet. Cependant, nous devons admettre que les animaux que nous avons étudiés avaient une valeur réelle, et il est tout probable que la question d'indemnisation sera soulevée. Ce n'est pas notre intention de commenter davantage les constatations faites. Elles parlent d'elles-mêmes. En terminant, nous nous permettons de dire respectueusement qu'en admettant que la tuberculose parmi les bestiaux soit une maladie contagieuse, et par conséquent évitable, il est du devoir du gouvernement de voir à ce qu'elle soit éliminée.

J. GEORGE ADAMI,
C. F. MARTIN.

DIVERS.

N° 40.

PROTOCOLE ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LE JAPON CONCERNANT LES BREVETS D'INVENTION, MARQUES DE COMMERCE ET DESSINS DE FABRIQUE.

SIGNÉ À LONDRES le 20 d'octobre 1897.

Attendu que, par traité, Sa Majesté Britannique a juridiction relativement à ses sujets dans les domaines de Sa Majesté l'empereur du Japon ;

Attendu que par l'article XVII d'un traité conclu entre la Grande-Bretagne et le Japon, le 16 de juillet 1894, il est stipulé comme suit :—“ Les sujets de chacune des hautes parties contractantes jouiront dans les domaines et les possessions de l'autre de la même protection que les sujets indigènes relativement aux brevets d'invention, aux marques de commerce et dessins de fabrique, sur accomplissement des formalités prescrites par la loi ;”

Attendu que par l'article XX du même traité il est stipulé qu'à partir de la date où le dit traité entrera en vigueur la juridiction alors exercée par les tribunaux britanniques au Japon cessera, et que telle juridiction sera assurée et exercée par les tribunaux japonais ;

Et attendu qu'il a été convenu entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Japon que les dispositions de l'article XVII susmentionné entreraient immédiatement en vigueur ;

Les soussignés, dûment autorisés à cette fin par leurs gouvernements respectifs, sont convenus des articles suivants :—

ARTICLE I.

Sa Majesté Britannique consent à renoncer à toute juridiction extra-territoriale pouvant actuellement être exercée par les tribunaux britanniques au Japon pour juger les différends entre les sujets britanniques et les sujets de Sa Majesté l'empereur du Japon, ou pour la répression de crimes ou délits commis par des sujets britanniques, en ce qui concerne la protection des brevets d'invention, des marques de commerce et dessins de fabrique.

ARTICLE II.

L'article ci-dessus ne prendra effet que lorsque toutes les autres puissances qui jouissent de privilèges semblables à ceux conférés par l'article XVII du traité conclu entre la Grande-Bretagne et le Japon le 16 de juillet 1894 et qui possèdent une juridiction extra-territoriale au Japon, auront renoncé à leur droit d'exercer telle juridiction entre leurs propres sujets ou citoyens respectivement et les sujets de Sa Majesté l'empereur du Japon, ainsi que pour la répression de crimes ou délits commis par leurs propres sujets ou citoyens respectivement, en ce qui concerne la protection des brevets d'invention, des marques de commerce et dessins de fabrique,

En foi de quoi, les soussignés ont signé le protocole ci-dessus et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Londres, le 20^e jour d'octobre 1897.

[L. S.] SALISBURY.
[L. S.] KATO.

N° 41.

EXPOSITION TRANS-MISSISSIPIQUE À OMAHA.

KNOWLTON, P.Q., 2 janvier 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les échantillons canadiens qui ont figuré à l'exposition trans-mississippique, tenue à Omaha, du 1er juin au 31 octobre inclusivement. Je suis arrivé là le 9 de juin et me suis mis tout de suite en frais de subdiviser l'espace mis de côté dans la salle internationale pour l'installation de nos échantillons, qui furent disposés sous la surveillance de M. W. Hay, comptable à la ferme expérimentale d'Ottawa. Le tout fut arrangé d'une manière très artistique. L'espace qu'on nous alloua mesurait 84 x 47 pieds. Du côté nord se trouvait l'échantillon de bois canadiens, de 60 pieds de long et consistant en érable ceil d'oiseau, bouleau, frêne, cerisier, *Juglans cinerea*, pin blanc et rouge, épinette blanche et jaune, cèdre blanc et rouge, etc., lesquels, disposés en panneaux, offraient un charmant contraste et furent beaucoup admirés par les milliers de personnes qui visitèrent nos échantillons. Nous avions aussi une bonne collection de la Colombie-Britannique, comprenant tous ses bois utiles, à l'état poli et brut. Ces derniers échantillons se trouvaient autour d'une partie des murs sud et ouest de la salle.

Autour de l'échantillon des bois il y avait des photographies représentant des scènes de travaux miniers, d'exploitation forestière, de ranches, de rassemblements de bestiaux, de pêche au saumon, ainsi que des vues des fermes expérimentales, d'Ottawa, d'Indian-Head, de Brandon et d'Agassiz. Dans un coin de l'espace était placée le trophée, de forme octogonale, avec arches reposant sur des poteaux à chacun des coins. Au centre des arches était une tour carrée, qui s'élevait au-dessus des sommets des arches et était surmontée d'un dôme. Les arches, qui avaient été construites à la ferme expérimentale d'Ottawa, ainsi que la tour et le dôme, étaient décorés avec différentes espèces de grain dans l'épi; autour de la base de la pièce centrale carrée se trouvaient des tablettes sur lesquelles étaient placés les échantillons de grain embouteillé provenant des fermes expérimentales, ainsi que les échantillons cultivés par les agriculteurs du Nord-Ouest, tous portant une étiquette indiquant le nom de la variété, la provenance, le nom du cultivateur, le rendement par acre, et le poids par boisseau. Les gerbes de grain employées pour décorer la pièce centrale du trophée étaient aussi étiquetées, de sorte que le public pouvait constater d'un coup d'œil la longueur de l'épi des différentes variétés de blé, d'avoine et d'orge, la provenance, le rendement par acre et le poids par boisseau, ce qui lui permettait de se faire une bonne idée des étonnantes ressources de la région occidentale du Canada comme pays agricole.

Au centre de la salle était exposée la collection de minéraux envoyée par la commission géologique d'Ottawa, et contenant des spécimens de toutes les roches et de tous les minéraux que l'on trouve dans le Canada; c'était une magnifique collection. Les minéraux étaient étalés dans 3 longues caisses en verre et étaient groupés ensemble en classes, chaque spécimen étant numéroté et étiqueté. Les caisses étaient disposées en triangle, coin à coin. Chaque côté était surmonté d'une arche; sur les côtés et au-dessus des caisses étaient accrochées des photographies représentant des scènes minières; sous les arches faisant face aux deux entrées principales se trouvait un panneau avec les mots "Minéraux Canadiens". Au sommet du tout étaient placés deux grands drapeaux (un drapeau britannique et un drapeau américain).

Les murs de la salle étaient décorés avec des draperies disposées d'une manière artistique et bordées de gerbes de grain et d'herbes naturelles du Nord-Ouest. Du côté sud était un grand cercle fait avec du blé "Red Fife" du Manitoba. Au centre du cercle étaient la devise "Le blé dur du Manitoba l'emporte sur tous les autres" et le chiffre du rendement pour 1897, soit plus de 18 millions de boisseaux. Sur le mur du côté ouest était placé un panneau carré de même blé en gerbes, au centre duquel se trouvaient les mots "Le Canada fait bon accueil aux colons de toutes les nations".

À l'extrémité est de la salle se trouvaient des arches bordées à l'extérieur de blé et d'avoine, et à l'intérieur d'herbes naturelles du Nord-Ouest; au-dessus des arches étaient les mots "Benvenue" et "Canada". Au coin sud-est était le bureau, environ 12 x 16 pieds, construit en pin jaune et plafonné des deux côtés. Du côté est du bureau se trouvait un comptoir qui s'étendait le long du côté nord et sur lequel étaient exposés le miel, le sucre et le sirop d'érable. Le sucre et le sirop avaient été fabriqués près de Knowlton, Québec, et de Shefford-Ouest, et constituaient de très beaux spécimens.

Plusieurs personnes se sont enquis auprès de moi des noms des fabricants de sucre, et je n'ai aucun doute que nos spécimens ouvriront un marché pour les deux articles parmi les Américains, qui veulent un produit pur et qui sont disposés à payer un bon prix. Notre miel venait de la ferme expérimentale d'Ottawa, et M. Whitcomb, qui était préposé au département apicole, m'a dit que c'était le plus beau miel qui fut exposé. C'est là une bonne note en faveur du Canada, étant donné que tous les grands Etats apicoles de l'ouest avaient envoyé des échantillons. Notre spécimen de tabac avait été cultivé à Saint-Jacques, comté de Montcalm, province de Québec, et les cultivateurs de tabac, les acheteurs et les fabricants de cigares qui le virent et l'examinèrent déclarèrent qu'il était de belle qualité, d'excellente saveur et propre à la fabrication de bons cigares.

Près des minéraux se trouvait un comptoir pour le registre. Les noms des personnes qui se sont inscrites remplissaient deux grands livres.

Du 15 d'août au 15 d'octobre, nous avons reçu, toutes les semaines, des fruits de la ferme expérimentale d'Ottawa, de Grimby et Leamington, Ontario, de Wolfeville, Nouvelle-Ecosse, et d'Agassiz, Colombie-Britannique, consistant en pommes, poires, pêches, prunes, pruneaux, coings, raisins et tomates. Les fruits dans l'ensemble étaient très beaux, et ont beaucoup surpris les milliers de personnes qui les ont vus, car la plupart des Américains sont sous l'impression que notre climat est si froid et notre été si court que les fruits ne peuvent mûrir en Canada. Nous avons pu leur démontrer que nous cultivions toutes les différentes variétés exposées à un aussi haut degré de perfection qu'aux Etats-Unis, et que même nos fruits l'emportaient sous le rapport de la saveur. Après avoir vu les fruits exposés, de la Géorgie à Washington, et de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique, je suis venu à la conclusion que les fruits cultivés dans la province de Québec ne sont pas surpassés. Maintenant que vous avez établi le système d'appareils frigorifiques, je ne vois pas pourquoi les cultivateurs de fruits de la province de Québec n'en profiteraient pas pour expédier leurs produits en Angleterre. J'ai eu l'occasion de constater les résultats de la conservation des pommes dans les appareils frigorifiques. L'Etat du Nébraska, dans l'automne de 1897, plaça dans des appareils frigorifiques plusieurs centaines de barils de pommes de choix. Aussitôt que l'exposition fût ouverte, ces pommes furent exposées, et en les renouvelant de temps à autre, un bel étalage de pommes fut maintenu jusqu'à la fin d'août; le fait est que l'Etat obtint plus de succès avec sa récolte de 1897 qu'avec celle de 1898. Lorsqu'elles furent sorties des appareils frigorifiques, les pommes étaient aussi saines et aussi savoureuses que lors de leur cueillette. Il y a un autre article de commerce dont je désire dire un mot: il s'agit du lin, qui sera longtemps une source de profits considérables pour les cultivateurs de la région occidentale du Canada.

J'ai eu le plaisir de rencontrer deux dames très intelligentes, qui paraissaient s'intéresser beaucoup à la culture du lin: M^{me} Oldberg, qui était préposée aux échantillons du Minnesota, et M^{lle} Ford, qui représentait les exposants du Dakota-Nord. M^{me} Oldberg, qui était l'un des juges des articles en lin à l'exposition universelle de

Chicago, a fait une étude du lin et de sa culture, et ses écrits, de même que ceux de M^le Ford, font autorité. Parmi les échantillons de lin venant du Nord-Ouest, j'ai pu présenter à M^{dc} Oldberg le plus beau spécimen de lin dans la tige qu'elle avait jamais vu. Elle m'a fait remarquer que bien que l'Irlande soit considérée comme le centre de l'industrie du lin, elle ne cultive qu'une faible partie du lin qu'elle emploie, le reste venant principalement de la Russie. M^{dc} Oldberg m'a dit qu'elle ne voyait pas pourquoi cette industrie ne serait pas exploitée sur une grande échelle tant aux Etats-Unis qu'au Canada, étant donné que le lin qui croît dans les Etats du Nord-Ouest et dans la région occidentale du Canada est supérieur à celui qui est produit dans les autres parties du monde. Le seul obstacle au commerce du lin est le manque d'une machine à tiller perfectionnée pour remplacer l'ancienne méthode de tillage à la main, machine qui sera sans doute inventée lorsqu'elle sera en demande. Il nous a été accordé une médaille en argent pour l'ensemble des échantillons, et 3 médailles en or pour de petits grains de chacune des provinces—Manitoba, Assiniboïa et Alberta.

En terminant, je dirai que les échantillons canadiens ont été fort admirés par tous ceux qui les ont vus, et ont beaucoup contribué à faire connaître le Canada. Je crois pouvoir affirmer que des milliers de personnes demeurant actuellement dans les Etats de l'Ouest ne tarderont pas à venir s'établir dans la région occidentale du Canada, pour aider à exploiter et à développer ses ressources, et ce grâce à l'impression que leur ont faite les échantillons canadiens. Les Américains sont enclins à se vanter qu'ils ont un pays avec un climat si varié qu'ils peuvent produire tout ce qui est nécessaire pour l'homme, et que s'ils étaient isolés du reste du monde ils pourraient se suffire à eux-mêmes; mais après avoir vu les étonnants produits des Etats trans-mississipiens exhibés à l'exposition, je suis porté à conclure que nous ne sommes pas du tout en arrière d'eux en quoi que ce soit—que nous avons un pays bien en avant du leur en ce qui concerne la production des petits grains, du lin, des herbes, des légumes, etc., et aussi riche en minéraux et bien plus riche en poisson et en bois, avec le gouvernement le plus libre du monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. C. KNOWLTON.

N° 42.

EXPOSITION TRANS-MISSISSIPIQUE TENUE À OMAHA.

GRANBY, P. Q., 2 décembre 1898.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'exposition trans-mississipique tenue à Omaha du 1er juin au 31 octobre 1898.

Le 12 juin, je reçus instructions de me rendre le plus tôt possible à Omaha, où je devais rencontrer M. Jas. Smart, le sous-ministre de l'Intérieur, ce que je fis le 21 juin. Afin de me mettre en mesure de mieux remplir mes devoirs là, M. Smart me fit faire un court voyage dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Je partis le 22 juin, pour me rendre à Winnipeg; je passai trois semaines dans cette région, me transportant vers l'ouest jusqu'à Indian-Head, arrêtant aux principales villes et parcourant le pays en voiture. Je visitai aussi le district de Dauphin ainsi que la région méridionale du Manitoba, et je pus me faire une très bonne idée du pays s'étendant entre Winnipeg et Indian-Head.

Je me rendis ensuite directement à Omaha, où j'arrivai le 7 juillet. Je rencontrai là M. C. Knowlton, qui avait été chargé de diriger notre département à l'exposition, ainsi que M. Bennett, l'agent résidant, qui avait été préposé aux affaires d'immigration, avec M. C. H. Myers comme aide.

Je commençai tout de suite à m'acquitter des devoirs qui m'avaient été assignés, et qui consistaient à aider les agents d'immigration à donner des renseignements et à distribuer des brochures concernant le Manitoba et le Nord-Ouest, et je dois dire ici que notre travail s'est poursuivi très harmonieusement, M. Bennett étant, à mon avis, un agent d'immigration modèle.

Vers le 1er septembre, notre personnel fut augmenté par l'arrivée de M. T. O. Currie, dont le concours nous fut très précieux et qui demeura avec nous jusqu'à la fin de l'exposition.

Nos produits étaient très bien disposés et attirèrent beaucoup l'attention, mais je crois que si nous avions pu avoir une collection de légumes du Manitoba et du Nord-Ouest, cela aurait été plus attrayant pour la classe de gens que nous voulions atteindre, savoir, les cultivateurs.

Le grain moulu de l'ouest ne laissait rien à désirer, et nous réussîmes à remporter trois médailles d'or pour le grain du Manitoba, d'Assiniboïa et d'Alberta, ainsi qu'une médaille d'argent pour l'ensemble des spécimens.

Il est impossible de dire à l'heure qu'il est ce qui résultera de notre travail, cet été, mais je suis convaincu qu'il y aura une forte augmentation dans l'immigration au Nord-Ouest l'année prochaine, comme résultat direct de notre propagande.

Avant de quitter Omaha, le 23 novembre dernier, M. Bennett et moi sommes allés voir M. Iler, le gérant d'une nouvelle compagnie qui avait été formée dans le but d'acheter les bâtiments de l'exposition et de continuer l'exposition en 1899. M. Iler nous fit savoir que si le gouvernement canadien voulait exposer de nouveau des produits, il pourrait avoir le même espace que celui qu'il occupait cette année, et cela gratuitement.

À mon avis, une exposition de produits en 1899 ferait beaucoup de bien à la cause de l'immigration, et l'on pourrait s'assurer de beaux spécimens à peu de frais, comparativement à ce qu'il en a coûté cette année, l'espace gratuit étant un facteur important, et, de plus, je crois qu'en adjoignant un aide à l'agent résidant, cela suffirait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. DUNCAN.

L'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

INDEX DES ANNEXES.

QUARANTAINE.

	Page
N° 1. Rapport du surintendant général des quarantaines	F. Montizambert, M.D. 41
Choléra asiatique	41
Dysenterie épidémique	41
Peste bubonique	41
Variole	45
Fièvre jaune	46
Lèpre	46
Bacille de la coqueluche	47
Nouveau désinfectant	48
Protargal, un nouveau désinfectant	48
Formaldehyde	48
Règlements de quarantaine	48
Association Américaine d'Hygiène Publique	49
Quarantaine du Saint-Laurent	49
Halifax, N.-E.	49
Sydney, Cap-Breton, N.-E.	49
Saint-Jean, N.-B.	49
Miranichi, N.-B.	49
Charlottetown, I.P.-E.	49
Victoria, C.-B. (quarantaine de William-Head)	50
Victoria, C.-B. (ville)	50
Vancouver, C.-B.	50
Sainte-Marie, Alberta	50
Paspébiac, Québec	50
Pictou, N.-E.	50
N° 2. Rapport annuel sur la quarantaine du Saint-Laurent	F. Montizambert, M.D. 50
3. Rapport sur la station de quarantaine de Halifax	W. N. Wickwire, M. D. 51
4. " " de Sydney-Nord, N.-E.	Horace Rindress, M. D. 52
5. " " de Port-Hawkesbury	P. A. Macdonald, M. D. 53
6. " " de Pictou, N.-E.	John McMillan, M. D. 53
7. " " de Saint-Jean, N.-B.	J. E. March, M. D. 54
8. " " de Chatham	J. Macdonald, M. D. 56
9. " " de Charlottetown	P. Conroy, M. D. 56
10. " " de William-Head	A. T. Watt, M. D. 57
11. " " de Victoria	R. L. Fraser, M. D. 61
12. " " de Vancouver	L. N. MacKechnie, B.M. Tor. 62
13. Rapport sur le lazaret de Tracadie, N.-B.	A. C. Smith, M. D. 62

QUARANTAINE DU BÉTAIL.

N° 14. Rapport sur la quarantaine du bétail	Prof. D. McEachran, V., etc., etc. 65
Exportations de bestiaux des ports maritimes	65
Les Antilles comme marché pour le bétail	67
Animaux rejetés et détenus par les inspecteurs	67
Exportations du Manitoba et des Territoires du N.-O	67
Conditions favorables qu'offre le Canada pour l'élevage du bétail	67
Sang nouveau requis	68
L'élevage des chevaux devrait être repris	68
Importations de bétail	69
Tuberculose	70
Tuberculine comme moyen d'épreuve	70
Propriétés infectieuses du lait	71
Station d'Outremont pour les études sur la tuberculose	72
Tubercules des glandes bronchiales très infectieuses	72
Tubercules des organes respiratoires	72
Il est évidemment du devoir des éleveurs de prendre des mesures préventives	74
Investigations à la station d'Outremont	75
Cessation temporaire des études à la station d'Outremont	76
Épreuves gratuites par les vétérinaires du gouvernement	76
La tuberculose peut-elle être extirpée	76
Renseignements propres à guider les inspecteurs vétérinaires dans les épreuves pour découvrir l'existence de la tuberculose	76
Manière d'injecter la tuberculine	77

	Page.
Aphtes sporadiques.....	77
Rapport sur les investigations au sujet des maladies affectant la bouche et les pattes des bestiaux à Petrolia et à Tilbury, dans le comté de Kent.....	78
Gale du Texas, gale des buffles (Alopecia), chute du poil.....	80
Choléra des porcs et peste porcine.....	81
Choléra des porcs près d'Ottawa.....	82
Choses que tout éleveur de porcs devrait savoir relativement au choléra des porcs.....	83
Choléra des porcs et peste porcine sont dus à différents bacilles.....	84
L'on peut dire qu'il n'y a jamais complet rétablissement.....	84
Alimentation des porcs avec des lavures de vaisselle.....	84
Anthrax.....	85
Morve.....	86
Rapport du Manitoba.....	86
Malléine comme moyen d'épreuve.....	87
Choses que les propriétaires de chevaux devraient savoir relativement à la morve.....	88
Actinomycose.....	88
Craintes non fondées au sujet de sa nature contagieuse.....	88
Inspection des wagons à bestiaux.....	90
Gale des moutons.....	90
Ophthalmie enzootique chez les bêtes à cornes et les moutons.....	90
Traitement.....	90
Epizootie de Picton.....	91
N° 15. Rapport sur l'inspection des bestiaux destinés à l'exportation. M. C. Baker, V.....	91
16. " sur les animaux exclus de l'exportation..... C. McEachran, V.....	92
17. " sur l'inspection des animaux aux parcs à bestiaux de la Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, à Montréal..... B. A. Sugden, V.F.....	92
N° 18. Rapport sur la station de quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis..... J. A. Couture, V.F.....	93
Relevé des bêtes à cornes importées à Québec durant l'année expirée le 31 octobre 1898.....	94
Relevé des moutons importés à Québec durant l'année expirée le 31 octobre 1898.....	94
Relevé des porcs importés à Québec durant l'année expirée le 31 octobre 1898.....	95
Relevé des chevaux importés à Québec durant l'année expirée le 31 octobre 1898.....	95
Relevé des chèvres importées à Québec durant l'année expirée le 31 octobre 1898.....	95
N° 19. Rapport sur la station de quarantaine des bestiaux de Saint-Jean..... J. H. Frink, V.....	96
Quarantaine.....	96
Inspection des bestiaux destinés à l'exportation.....	97
Exportations de bestiaux des Etats-Unis de Saint-Jean, N.-B.....	97
Exportations de bestiaux canadiens de Saint-Jean, N.-B., à la Grande-Bretagne.....	97
Rapport sur la quarantaine des bestiaux arrivés de la Grande-Bretagne au port de Saint-Jean, N.-B.....	97
Exportations de bestiaux du Nouveau-Brunswick aux Etats-Unis (port de Saint-Jean, N.-B.).....	98
Importations de chevaux de la Grande-Bretagne.....	98
Inspections pour découvrir l'existence de la tuberculose.....	98
N° 20. Rapport sur la station de quarantaine des bestiaux de Halifax, N.-E..... Wm Jakeman, V.....	99
Importations.....	99
Exportations.....	100
N° 21. Rapport sur la quarantaine des bestiaux d'Ontario..... Andrew Smith.....	101
Chevaux.....	101
Bêtes à cornes.....	101
Porcs.....	101
N° 22. Rapport sur la station de quarantaine du bétail de la Pointe-Edouard..... Arthur Brown, V.....	102
23. Rapport sur le choléra des porcs ou la peste porcine dans Essex-Sud, Ontario..... M. P. Perdue, V.....	105
24. Rapport sur le choléra des porcs ou la peste porcine dans le comté de Kent, Ontario..... Jos. Kime, jeune, V.....	107
25. Rapport de l'inspecteur vétérinaire pour Essex-nord..... Geo. W. Orchard, V.....	108
26. " sur la station de quarantaine de bétail d'Emerson..... P. A. Robinson, V.....	110
27. " " " de Charlotte-town..... A. A. Leckie, V.....	112
28. " sur l'inspection du bétail dans l'île du Prince-Edouard pour découvrir l'existence de la tuberculose..... W. H. Pethick, V.....	113
29. " sur l'épreuve des bestiaux pour découvrir l'existence de la tuberculose, etc..... A. E. Moore, V.....	115
30. " du commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest..... L. W. Herchmer.....	116
Rapport de l'inspecteur Jno. F. Burnett, V.....	116
" de l'adjudant sous-officier, Angus N. Tracy, V.....	119
Résumé du travail fait par l'adjudant sous-officier Mathews, V.....	122
Rapport de l'adjudant sous-officier J. W. Farr, V.....	125
" de l'inspecteur T. A. Wroughton, V.....	128
" de l'adjudant sous-officier W. Mitchell, V.....	133
" " " Geo. T. Stevenson, V.....	134

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, LL.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE

1898

(Annexe du rapport du Ministre de l'Agriculture)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1899

TABLE DES MATIÈRES.

	AGE.
RAPPORT DE L'ARCHIVISTE.....	v
Liste des livres, etc., présentés, avec les noms des donateurs.....	xxix
 NOTE A.—SIÈGE DE QUÉBEC.	
N° 1. WOLFE À (PITT?).....	1
2. EXTRAIT DU JOURNAL DU SERGENT-FOURRIER JOHN JOHNSON.....	5
3. MONCKTON À PITT.....	6
4. TOWNSEND À PITT.....	6
 NOTE B.—COMPAGNIES AGRAIRES DU CANADA.	
N° 1. RAPPORT DU CHEF DES FORESTIERS.....	10
2. LORD DALHOUSIE À WILMOT HORTON.....	18
3. MÉMOIRE À LORD BATHURST.....	18
4. J. STEPHEN À WILMOT HORTON.....	21
5. MR FELTON À LORD BATHURST.....	21
6. LORD BATHURST À MR FELTON.....	22
7. LORD BATHURST À LORD DALHOUSIE.....	28
8. MR WILMOT HORTON À MR FELTON.....	29
9. MR JAMES STEPHEN À MR WILMOT HORTON.....	29
10. LORD DALHOUSIE À LORD BATHURST.....	32
11. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF.....	33
12. LORD DALHOUSIE À MR SIMON MCGILLIVRAY.....	34
13. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF.....	35
 NOTE C.—QUESTION DE LA NATURALISATION.	
N° 1. AFFAIRE BIDWELL.....	37
2. JURISCONSULTES DE LA COURONNE À LORD BATHURST.....	40
3. MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DU HAUT-CANADA.....	41
4. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF DU HAUT-CANADA.....	44
5. PÉTITION DES FRANCS-TENANCIERS DE NIAGARA.....	47
6. REMARQUE SUR LA QUESTION DES AUBAINS POUR LE <i>Canadian Freeman</i>	48
7. PÉTITION CONTRE LE BILL DE NATURALISATION DU PROCUREUR GÉNÉRAL.....	51
8. SIR P. MAITLAND À LORD BATHURST.....	54
9. PÉTITION DES HABITANTS DE JOHNSTOWN.....	58
10. JONATHAN SEWELL SUR LE BILL DES AUBAINS.....	58
11. BILL DE NATURALISATION PRÉSENTÉ PAR MR ROLPH.....	59
 PAPIERS D'ÉTAT, BAS-CANADA—LISTE.	
Q. 168-1. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur Francis Burton, 1824.....	404
Q. 168-2. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur Francis Burton, 1824.....	407
Q. 169. Bureaux publics, 1824.....	413
Q. 170-1-2-3. Divers, 1824.....	422
Q. 171. Le lieutenant-gouverneur sir F. Burton, 1825.....	438
Q. 172-1. Le gouverneur lord Dalhousie, 1825.....	443
Q. 172-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1825.....	451
Q. 173-1-2. Bureaux publics, 1825.....	458
Q. 174 1-2. Divers, 1825.....	465
Q. 105. Papiers concernant l'Acte des terres du Canada.....	478

PAPIERS D'ÉTAT—BAS-CANADA—LISTE—*Suite.*

	PAGE.
Q. 175-A. Provinces de l'Amérique du Nord, rapport, 1825.....	480
Q. 176-1. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur sir F. Burton, le secrétaire Cochran, 1826.....	481
Q. 176-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1826.....	485
Q. 176-3. Le gouverneur lord Dalhousie, le lieutenant-gouverneur sir Francis Burton, le secrétaire A. W. Cochran, 1826.....	490
Q. 177. Bureaux publics, 1826e.....	495
Q. 178-1-2. Divers, 1826.....	503
Q. 179-1-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1827.....	514
Q. 179-3. Le gouverneur lord Dalhousie, 1827.....	524
Q. 180. Bureaux publics, 1827.....	528
Q. 181. Divers, 1827.....	540
Q. 182-1. Le gouverneur lord Dalhousie, 1828.....	550
Q. 182-2. Le gouverneur lord Dalhousie, 1828.....	555
Q. 183-1. Le gouverneur lord Dalhousie et sir James Kempt, 1828.....	560
Q. 183-2. Le gouverneur lord Dalhousie et sir James Kempt, 1828.....	565
Q. 184-1-2-3-4. Pétitions des griefs, 1828.....	568
Q. 185-1-2. Bureaux publics, 1828.....	571
Q. 186-1-2. Divers, 1828.....	583

PAPIERS D'ÉTAT, HAUT-CANADA—LISTE.

Q. 335-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	185
Q. 335-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	186
Q. 336-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	197
Q. 336-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1824.....	200
Q. 337-1-2. Bureaux publics et divers, 1824.....	208
Q. 338-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1825.....	223
Q. 338-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1725.....	227
Q. 339-1-2. Bureaux publics et divers, 1825.....	236
Q. 340-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	250
Q. 340-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	257
Q. 341. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1826.....	262
Q. 342. Bureaux publics.....	266
Q. 343-1-2-3. Divers.....	274
Q. 344-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	288
Q. 344-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	299
Q. 345-1-2. Bureaux publics et divers, 1827.....	303
Q. 346-1. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	314
Q. 346-2. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1827.....	322
Q. 347. Le lieutenant-gouverneur sir P. Maitland, 1828.....	324
Q. 348; 349. Papiers concernant le juge Willis.....	330
Q. 350-1-2. Bureaux publics et divers.....	330

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

PAR DOUGLAS BRYMNER,

Docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada, archiviste.

L'honorable

SYDNEY A. FISHER,

Ministre de l'Agriculture,

Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les archives pour 1898.

Par suite de l'incendie qui a eu lieu dans le palais administratif ouest, et dont j'ai parlé dans mon rapport de 1897, les livres et papiers, comme je le disais dans ce rapport, ont été transférés au palais de la rue Wellington, et depuis ont été mis sur les rayons qui leur ont été destinés. Plusieurs des cartes dont se forme le catalogue avaient tellement souffert qu'il a fallu les récrire, et on a profité de cette nécessité pour introduire dans le système les améliorations dictées par l'expérience et de nature à donner plus promptement accès aux documents. C'est ce qui a été fait en multipliant les renvois, partout où ils pourraient faciliter la consultation.

Tandis que les archives n'ont pas perdu de documents par suite de l'incendie, ce dernier leur a cependant occasionné des dommages considérables, auxquels on a heureusement pu remédier. Ces dommages comprennent particulièrement la ruine des cartes-catalogues mentionnées plus haut et la destruction des reliures dont le remplacement a pris beaucoup de temps et nécessité beaucoup d'ouvrage. L'étendue des dommages ainsi causés n'a pu être constatée qu'après le réarrangement des archives.

On fait tous les efforts possibles pour pousser les travaux de transcription à Londres et à Paris. Les papiers d'Etat jusqu'à 1837 ont été reçus du "Public Record Office", à Londres. Ces papiers se composent en grande partie des dépêches des gouverneurs au Colonial-Office. Les papiers émanés des secrétaires d'Etat qui se sont succédés en exercice ayant été déposés en volume à la bibliothèque du Colonial-Office, on a donné ordre de faire copier aussi ces documents, et la transcription qui se poursuit en ce moment sera terminée à une date comparativement rapprochée. D'autres documents divers, tels que la correspondance militaire, les commissions et instructions des gouverneurs, les procès-verbaux du Board-of-Trade, la correspondance relative à la frontière, etc., ont été reçus. Une première série de documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse est arrivée. Elle s'étend de 1603 à 1666. Les documents copiés à Paris s'étendent de 1575 à 1767, à l'exception de deux années, les deux volumes qui n'ont pas encore été reçus traitant des événements qui se sont passés dans la province de Québec dans le cours des années 1758 et 1760.

Nous devons des remerciements à M. de Kerallain, de Quimper (France), pour la présentation d'une collection de lettres concernant M. de Bougainville. Cet officier, d'abord avocat à Paris, s'est dévoué ensuite aux sciences, puis est entré dans l'armée et est subséquemment devenu secrétaire d'ambassade à Londres. Ce sont cependant ses services, pendant la guerre, au Canada, qui intéressent les Canadiens à son histoire. La lettre qui porte le numéro 11 dans la collection donne la date de son arrivée et démontre qu'il avait le mal du pays et avait hâte de retourner en France vers les objets de ses affections. Cela ne l'a pas empêché de se dévouer à la défense du pays et de s'instruire de ses besoins; et il écrit à Mme Hérault en septembre (pas de quantième) 1757, qu'il va se renseigner autant qu'il lui sera possible sur tout ce qui concerne la colonie. D'après ses conclusions, les vilenies des gens en offices étaient la cause du mauvais état de la colonie; et il envoya à ce sujet un mémoire qui mettrait fin, espérait-il, aux fraudes commises par les fonctionnaires. Il dit que n'eussent été leurs folies et leurs méfaits, la campagne de cette année (1757) aurait été commencée six semaines plus tôt qu'elle n'a été. Il dit aussi que les vols commis par les sauvages au fort William-Henry avaient été encouragés par des personnes qui se disaient natives de France, par âpreté au gain, croyant qu'elles pourraient acheter à vil prix des sauvages les fruits de leurs vols. En novembre 1757, Bougainville avait grand espoir que les armes de la France réussiraient et que son pays pourrait s'assurer une paix favorable. Ses services n'ont pas été sans être remarqués de ses supérieurs, qui écrivaient en termes de confiance que cet officier ferait tout pour le mieux et qu'on pouvait entièrement compter sur lui pour l'exécution de toute mesure de défense qui lui serait confiée. Selon le récit attribué au chevalier Johnston, M. de Bougainville fut, au printemps qui suivit la chute de Québec, renvoyé prendre le commandement à l'île aux Noix, avec onze mille hommes, "nombre dont se composaient les régiments de Guienne et Berry". La carrière de Bougainville après son départ du Canada est comprise dans l'histoire des découvertes maritimes et n'a pas besoin d'être racontée ici.

Le 22 septembre 1759, après la chute de Québec, il écrivait comme suit à Mme Hérault :

Au camp de Lorette, ce 22 septembre 1759.

Je profite du départ de la garnison de Québec pour vous donner de mes nouvelles, ma chère maman. M. de Joannes, aide-major du régiment de Languedoc, qui vous remettra cette lettre et que je recommande à vos bontés, a fait une partie de la campagne chargé du détail du corps que je commandais. Ainsi vous saurez par lui tout ce que je ne puis vous écrire par cette voye. La plus malheureuse affaire nous a ravi notre général. M. de Joannes y était et vous en rendra compte. J'en suis pénétré de douleur et chaque instant l'augmente. J'ai cru devoir suivre le sort de cette colonie; la mémoire de mon général et les circonstances critiques dans lesquelles sa mort laisse ce pays sont un lien qui m'y attache. Je puis dire avoir servi avec succès. J'ai deux mois défendu la communication contre un escadre et des forces bien supérieures à ce que j'avois; avec 350 hommes j'en ai, deux fois un un même jour repoussé 1,500 et leur en ai tué ou blessé 300. Après l'affaire du 13 septembre j'ai couvert la retraite de notre armée et quand Québec a capitulé je n'en étais qu'à trois quarts de lieue et je me jetois dedans la nuit suivante avec un corps d'élite qui l'eut pu sauver. Maintenant on m'a confié une réserve de 1,200 hommes et je continue une campagne pénible puisque nous y avons été 3 mois au bivouac, sans savoir quand, comment elle finira et si l'hiver, avec les glaces, nous amènera quelques repos.

(Le reste de la lettre, ne renferme que des civilités pour des amis.)

Les chercheurs continuent à demander des renseignements soit en personne soit par lettres. Notre plan de catalogue et d'index nous permet de fournir tout de suite le renseignement voulu s'il se trouve aux archives; si non, on constate promptement qu'il n'y est pas.

Un regard jeté sur la liste des livres, etc., présentés aux Archives donnera une faible idée de l'intérêt que l'on prend dans le progrès de l'œuvre, mais serait loin d'en faire voir la mesure complète.

Après la prise de Louisbourg, à la fin de juillet 1758, Wolfe s'employa à harasser et détruire les établissements français dans le bas du Saint-Laurent. Cette tâche qui n'allait pas à sa nature prit une partie des mois qui suivirent, et en novembre il rejoignait son régiment à Salisbury. Il fut bientôt après choisi par Pitt pour commander l'expédition contre Québec. Ce bref aperçu peut servir à faire voir combien il est difficile de comprendre la cause de la lettre de Wolfe, dont suit une copie. Il n'en est fait mention dans aucune de ses biographies, si je puis me fier à un examen minutieux. Il est possible, cependant, que M. Bradley, qui a eu accès à tous les papiers qu'a laissés Wolfe et qui en a fait un excellent usage dans une courte Vie du général, soit capable de jeter quelque lumière sur le sujet. Dans *Montcalm and Wolfe* de Parkman, une note, à la page 194 du second volume, donne un extrait de cette lettre, mais le texte de l'ouvrage n'en tient aucun compte. En mettant le nom de Lawrence entre paranthèses à propos de l'objection de Wolfe à servir sous les ordres d'un officier qu'on avait promu à son détriment quelques mois auparavant, Parkman veut évidemment indiquer que Lawrence était la personne en question, ce qui est possible, bien que Lawrence eût été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse par arrêté du conseil du 6 août 1704 et fût entré en fonction comme tel en octobre de la même année lorsqu'il reçut l'ordre à cet effet, après avoir été lieutenant-gouverneur intérimaire depuis la fin de 1753. La lettre, cependant, ne peut s'expliquer à la lumière d'aucun document qui soit encore connu; la seule allusion à un ordre lui enjoignant de rester de ce côté de l'Atlantique se trouve dans une lettre de Wolfe à son ami, le lieutenant-colonel Rickson, portant la date du 1er décembre 1758, et dont une partie au moins doit avoir été écrite antérieurement à cette date, c'est-à-dire dans le cours de novembre. Voici ce qu'il y dit: "Quand je suis parti d'ici (la lettre est datée de Salisbury) lord Ligonier me dit que je devais revenir à la fin de la campagne, mais j'ai appris depuis que je suis de retour, qu'un ordre a été envoyé de me garder là-bas." Ce qui démontre positivement que cette lettre a été écrite en novembre, c'est qu'il y dit: "J'ai aujourd'hui fait savoir à M. Pitt qu'il peut disposer de mes os comme il l'entend." La lettre à Pitt, du 22 novembre, disait: "Je n'ai pas d'objection à servir en Amérique, et en particulier dans le fleuve Saint-Laurent, si l'on doit y poursuivre quelques opérations." (Correspondance de Chatham citée dans la Vie de Wolfe de Wright, p. 164.) Comme la lettre à Pitt du 22 novembre est apparemment la seule des environs de cette date où Wolfe se déclare disposé à entreprendre l'expédition, il est au moins probable, si non certain, que c'est celle dont il est question dans la lettre au lieutenant-colonel Rickson, qui contient, comme il est dit plus haut, la seule allusion connue à l'idée de rester de ce côté de l'Atlantique après la prise de Louisbourg, mais ne peut servir à expliquer le ton d'irritation dans lequel est écrite la lettre qui suit. Rien n'indique à qui cette lettre est adressée.

MILORD.—Depuis mon arrivée en Amérique, j'ai eu l'honneur de recevoir deux lettres de Votre Seigneurie, l'une déjà ancienne concernant mon séjour en ce pays en réponse à laquelle je dirai simplement que le Prévoist m'a dit que je devais m'en retourner à la fin de la campagne, et comme le général Amherst n'avait pas d'autre commandement à me donner que de m'envoyer passer l'hiver à Halifax sous les ordres d'un officier qui à peine quelques mois auparavant avait été promu à mon détriment, j'ai cru qu'il serait beaucoup mieux pour moi d'aller où il y aurait du service et d'éviter le chemin des insultes; et comme le ton de la lettre de Votre Seigneurie est assez haut, je dois prendre la liberté de vous informer que bien que j'eusse été très aise d'aller avec le général Amherst rejoindre l'armée des lacs, et que j'eusse offert mes services immédiatement après la réduction de Louisbourg pour aller renforcer M. Abercrombie, si Québec ne devait pas être attaqué, néanmoins, plutôt que de recevoir des ordres dans le gouvernement d'un officier plus jeune que moi (quoique très digne homme), j'aurais certainement désiré qu'on me permit de remettre ma commission; car, de même que je ne demande ni n'attends de faveur, je ne me propose pas non plus de me soumettre à aucun mauvais traitement. J'ai reçu la lettre de Votre Seigneurie avec le cartel entre Sa Majesté et le roi de France. Le brigadier général Murray et le colonel How m'ayant représenté, qu'un portedrapeau du régiment d'Amherst et deux de celui d'Anstruther ne s'étaient pas présentés au régiment depuis que les commissions avaient été accordées, et que le général Amherst avait l'intention de remplacer ces officiers par d'autres mieux disposés à servir, j'ai en conséquence pris sur moi de nommer d'autres officiers pour ces commissions en conformité des intentions du général et pour le bien du service de Sa Majesté, attendant cependant, jusqu'à quelques jours avant notre départ pour l'arrivée de ces messieurs.

Il y a au moins 100 invalides absolument impropres au service dans ce corps de troupes (47 du régiment de Fraser); 60 s'en retourneront par le *Nightingale*, et 40 dans le bâtiment parlementaire désigné par l'amiral pour conduire les prisonniers en France. J'ai rempli les vacances dans ces régiments et je vous envoie mon rapport.

J'ai l'honneur, etc.,

JAM. WOLFE.

Neptune EN MER,
6 juin 1759.

La navigation à vapeur à travers l'Atlantique est d'origine relativement récente. La ligne Cunard, établie, en 1839, a commencé à faire un service bi-mensuel à Halifax et Boston en 1846. Avant cette époque on ne pouvait envoyer de lettres du Canada à la Grande-Bretagne par la voie des Etats-Unis, autrement que par le moyen d'un agent dans ce dernier pays. Ce n'est qu'en 1849 qu'a été fait un arrangement avec les Etats-Unis pour l'échange gratuit des malles. On n'a pas essayé d'établir de communication à vapeur avec le Saint-Laurent avant 1852, et la tentative faite cette année-là n'a pas réussi. En 1853, la maison McKean, McLarty & Co., de Liverpool, entreprit d'établir une ligne de vapeurs, mais ne put remplir les conditions de son contrat, qui limitaient la traversée à 14 jours, ses navires prenant au moins 20 jours pour le trajet. Elle dut par conséquent y renoncer, et MM. Allan se chargèrent de l'entreprise; mais l'aubaine de la guerre de Crimée qui pendant les premières années nécessita l'emploi de maints transports et gabares fut une trop forte tentative, et on ne put résister aux prix offerts pour les services de tous les steamers disponibles. On croit généralement et on affirme comme un fait que les premières tentatives pour l'établissement de lignes de steamers par la voie du Saint-Laurent furent faites en 1851 ou 1852, mais cela n'est pas exact, car le 15 février 1825 était envoyé, de la part du chevalier de Kerry, à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire d'Etat pour les

colonies, un mémoire proposant l'organisation d'un service de navigation à vapeur, selon les termes de la lettre accompagnant le mémoire, "entre la Grande-Bretagne et l'Irlande et les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord." Comme beaucoup d'intérêt s'attache au sujet, je reproduis ici ce mémoire bien qu'il soit un peu long.

A LA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ DU ROI EN CONSEIL, L'HUMBLE PÉTITION DES
DIFFÉRENTES PERSONNES DONT LES NOMS Y SONT SOUSCRITS

REPRÉSENTE :

Que de l'avis de vos pétitionnaires l'établissement d'une ligne de paquebots ou de navires à passagers mus par la vapeur faisant service entre la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Ecosse, le Canada et les Etats-Unis, serait d'un grand avantage national pour le Royaume-Uni en général, et pourrait particulièrement être une source d'importants bénéfices pour le Sud de l'Irlande et les colonies de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord.

Que vos pétitionnaires se sont sérieusement occupés de recherches sur le sujet, et après avoir considéré l'exemple de nombreux succès dans la navigation à vapeur et consulté le témoignage des meilleurs mécaniciens de la Grande-Bretagne, ils se sont parfaitement convaincus que cette navigation est praticable, commode et sûre au point de vue du public, et si l'entreprise a la bonne fortune d'obtenir la sanction et l'appui du gouvernement de Votre Majesté, vos pétitionnaires espèrent pouvoir la rendre avantageuse pour ceux des sujets de Votre Majesté qui y prendront des intérêts.

Que dans l'exécution d'un pareil projet, le plan qui, à vos pétitionnaires paraît le meilleur, est d'établir les principales stations au port de Valentia (le port plus avancé de l'Irlande dans la direction du sud-ouest) et au port d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. Pour la traversée de l'océan Atlantique entre ces deux stations principales, deux navires à vapeur pourraient dans les premiers temps de l'entreprise, partir deux fois par mois en compagnie l'un de l'autre; en vue de protection mutuelle. A Halifax, ils se sépareraient; l'un continuerait sa course jusqu'à New-York, tandis que l'autre irait, par le détroit de Canso, et le golfe et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec. A leur retour, les deux vapeurs se rejoindraient de nouveau à Halifax, et après avoir fait du charbon pour le voyage à travers l'Atlantique, partiraient ensemble pour Valentia, d'où ils se sépareraient encore, l'un allant à Bristol et l'autre, ou un autre bâtiment plus petit attaché à la ligne, pourrait être employé à pousser le service jusqu'au Clyde et à la côte ouest de l'Ecosse. Ainsi le voyage, pour les parties méridionales du Royaume-Uni, commencerait à Bristol, et pour les parties du nord à Glasgow ou Greenock, et par ces centres, toutes les parties du pays auraient un accès facile aux avantages du service projeté. Le matériel comprendrait trois navires de 1,000 tonneaux chacun, et trois navires de 600 tonneaux chacun qui iraient et viendraient toutes les quinzaines.

Si l'entreprise réussissait, on doublerait le matériel et l'on pourrait avoir un service hebdomadaire.

Vos pétitionnaires osent avec grande déférence suggérer quelques-uns des nombreux avantages qui, selon eux résulteraient au Royaume-Uni en général du succès de cette entreprise, et qui, ils l'espèrent, pourront être considérés comme méritant la sanction et la faveur du gouvernement de Votre Majesté.

1. Les facilités qu'elle offrirait aux émigrants de l'Irlande et de l'Ecosse pour se rendre au Canada, et la commodité qui résulterait de ce que le temps de leur arrivée dans la colonie pourrait être connu d'avance de façon à ce que les mesures pussent être prises pour leur transport immédiat à leur destination ultérieure.

2. L'augmentation qui en résulterait pour la population de cette intéressante et importante province, et l'augmentation des produits qu'on pourrait en attendre, ainsi que des moyens de défense, dans le cas où la province serait encore exposée à une attaque ou à l'invasion.

3. Les plus grandes facilités qu'elle apporterait aux relations commerciales et rapports personnels entre le Royaume-Uni et les colonies de Votre Majesté dans l'Amérique du Nord, car il est arrivé partout où la navigation à vapeur a été établie, que la facilité qu'elle offre au public pour le voyage a grandement augmenté le désir d'en profiter.

4. La célérité et la certitude avec lesquelles, au cas de besoin, le matériel de guerre et les détachements des forces de Votre Majesté, pourraient être transportés sur aucun point d'Amérique; outre la facilité et l'économie de l'échange ordinaire des troupes pour le service colonial, grâce à la connaissance antérieure de l'époque de l'arrivée de même que du départ, les transports et les gabares n'ayant plus à être engagés si longtemps, pour ne rien dire de l'économie d'une grande partie des provisions qu'il est aujourd'hui nécessaire d'envoyer pour un voyage long et précatoire.

5. L'encouragement que l'industrie et les intérêts agricoles trouveraient dans les ports sud-ouest de l'Irlande, grâce à la facilité et à la rapidité avec lesquelles les cargaisons en retour des produits de cette région pourraient être apportées en Angleterre par les navires à vapeur qui seraient employés au transport de la houille à Valentia. Ceci s'applique particulièrement au *beurre*, qui est le produit principal de la région et qui pourrait ainsi entrer en concurrence raisonnable avec le même article de provenance hollandaise.

6. Les bons effets que ne pourrait manquer d'avoir, sur le caractère et les dispositions des habitants de cette région, la diffusion parmi eux d'un esprit de contentement dans le travail, résultant d'un marché facile pour leurs produits et par suite le développement de la demande pour la main-d'œuvre.

7. Rendre utilisable le port de Valentia qui, dans l'éventualité d'une guerre avec une puissance maritime, se trouvera, grâce à sa position géographique et ses ressources naturelles, combiner des avantages de la plus haute importance, en ce qu'à la fois station militaire et navale, il commanderait également le sud et l'ouest de l'Irlande pour la défense, serait une menace pour tous les points dans l'ouest de l'Europe et faciliterait la partie la plus difficile et la plus longue du voyage vers quelquel endroit que ce soit de l'Amérique.

Vos pétitionnaires, après avoir ainsi attiré l'attention sur quelques-uns des avantages publics qui leur semblent devoir résulter du succès de leur projet, demandent la permission de représenter à Votre Majesté que, vu l'immensité de l'entreprise et les capitaux qui seraient nécessaires pour la mener à bonne fin, elle est tout à fait hors de la portée de tout particulier ou même de toute association privée, et ne saurait être tentée que par une compagnie ou corporation à fonds social que constituerait Votre Majesté et qui se formerait par souscription publique, et vos pétitionnaires prient humblement qu'il leur soit permis de présenter à la gracieuse attention de Votre Majesté les considérations suivantes à l'appui de leur pétition.

Bien qu'ils soient eux-mêmes persuadés de la possibilité et de la sûreté de la navigation de l'Océan Atlantique dans des navires nus par la vapeur, vos pétitionnaires savent cependant qu'une grande partie du public a encore des doutes sérieux sur le sujet, et ces doutes ne peuvent être dissipés que par une série de voyages sûrs et heureux, et pour ces expériences il faudra tous les frais ordinaires de l'entreprise, tandis que le rendement qu'elle a droit d'attendre dans l'avenir pour le transport des passagers sera ajourné jusqu'à ce que l'expérience ait pleinement établi la sûreté et la plus grande célérité du nouveau mode de voyager.

Pour constater d'une façon décisive le succès de cette entreprise, il faudra deux ou peut-être trois ans à dater du commencement de l'entreprise, et pendant cet in-

tervalle les capitaux auront nécessairement été avancés et la rémunération sera incertaine ou plutôt nécessairement au-dessous des dépenses, et ce n'est que sur les avantages futurs pouvant résulter du succès du projet que les personnes qui y auront engagé leurs capitaux pourront raisonnablement compter pour leur rémunération. Mais quand le succès aura une fois été démontré, non seulement il y a lieu de craindre, mais on doit considérer comme absolument certain, qu'à moins que vos pétitionnaires ne soient de quelque façon protégés contre la concurrence, il surgira en Amérique de même qu'en Angleterre, des concurrents qui profiteront de l'expérience acquise par vos pétitionnaires ainsi que du changement qu'aura produit dans l'opinion publique le succès de la navigation à vapeur. N'ayant pas à se refaire de frais et pertes préliminaires, et ayant sous le rapport de l'économie dans la construction et l'équipement l'avantage que possèdent les propriétaires particuliers de bâtiments résidant dans les ports de mer, sur les compagnies publiques qui ne peuvent voir personnellement aux détails de ces choses, il est à craindre que la concurrence qu'ils pourraient faire et la réduction des prix qui en résulterait empêcheraient vos pétitionnaires de jamais se refaire des pertes qu'ils auraient pu subir, et à moins que ces craintes ne puissent être dissipées, vos pétitionnaires ne voient pas de probabilité d'obtenir du public les capitaux nécessaires pour l'entreprise projetée.

Vos pétitionnaires osent respectueusement représenter à Votre Majesté qu'ils sont d'avis que ces raisonnables appréhensions ne peuvent être dissipées et que les capitalistes ne pourront être gagnés à s'engager dans une spéculation qui paraîtra très hasardeuse à plus d'un, que s'il plaît à Votre Majesté de permettre l'émission d'une charte sous le Grand Sceau constituant vos pétitionnaires et ceux qui pourront s'associer à eux en une corporation, et d'accorder à cette corporation le privilège exclusif de la navigation à l'aide de navires mus par la vapeur entre le port du Royaume-Uni et ceux des colonies de Votre Majesté dans l'Amérique du Nord, pour une période d'au moins quatorze ans.

La concurrence qui suivrait naturellement le succès de la corporation dans l'établissement de la navigation à vapeur entre les ports du Royaume-Uni et ceux des Etats-Unis d'Amérique, et la concurrence qui résultera toujours des prix de passage demandés par les navires à voiles, seront toujours un obstacle efficace aux abus du privilège exclusif, parce qu'à moins de pouvoir offrir au public plus d'avantage que les voiliers et aux mêmes prix, vos pétitionnaires ne peuvent s'attendre à la préférence de la part du public, et s'ils peuvent ainsi offrir au public des avantages supérieurs, il n'est que juste que dans les bénéfices découlant de ces avantages soient dans quelque mesure protégés ceux qui auront avancé leurs capitaux et encouru les risques que demande et entraîne nécessairement l'entreprise projetée.

Finalement vos pétitionnaires sollicitent humblement la permission de représenter que la protection et le privilège qu'ils osent ainsi demander ne nuiront en aucune manière aux intérêts ou au commerce qui existent en ce moment, et comme, s'ils ne sont pas autorisés à promettre cette protection et ce privilège aux capitalistes qui pourraient par là être portés à s'engager dans l'entreprise projetée, vos pétitionnaires n'ont pas l'espoir d'obtenir assez d'aide pour leur permettre de pousser leur projet à bonne fin, ils espèrent humblement que les avantages publics qui ont été représentés comme devant nécessairement résulter de leur succès, et qui, en toute probabilité, ne sauraient être obtenus dans la même mesure par aucun autre moyen, paraîtront à Votre Majesté d'une importance nationale suffisante pour mériter la sanction et la faveur de Votre Majesté.

Vos pétitionnaires prient donc humblement qu'il plaise à Votre Majesté d'accorder à vos pétitionnaires le privilège exclusif de la navigation par le moyen de bâtiments mus par la vapeur pour le transport de passagers à la Nouvelle-Ecosse et au Canada pour la période de quatorze ans et qu'il soit donné au procureur ou au solliciteur général de Votre Majesté d'approuver une charte royale constituant vos pétitionnaires et toutes autres personnes qui pourront juger à propos d'en devenir membres en une corporation possédant un sceau commun, avec les pouvoirs et sous les restrictions qui pourront paraître convenables aux juriconsultes de Votre

Majesté, et qu'une fois préparée et approuvée, cette charte reçoive le grand sceau de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier, etc.,

Ormond et Ossary.

M. Fitzgerald.

Simon McGillivray, Suffolk-Lane, marchand.

Wm. Levi Ogilvy, Ingram-Court, marchand.

G. R. Porter, Old-Broad Street, marchand.

Hugh Gray, New-London Street, marchand.

Levi Ames, Bristol, banquier.

John S. Harford, Bristol, banquier.

Thomas Reynolds, Bristol, marchand.

Peter Maze, Bristol, marchand.

Robert Bright, Bristol, marchand.

Mes rapports précédents donnaient des renseignements sur les communications par les eaux de l'intérieur dans la province. La correspondance sur le sujet des canaux est relativement volumineuse. Mais les rapports précédents n'ont pas tenu compte des obstacles mis à la construction du canal de Grenville à Carillon destiné à racheter les trois rapides qui se trouvent sur la route.

L'un des propriétaires dans le township de Chatham, le long de la ligne du canal de Grenville, était M. J. W. Grece, dont le nom est encore attaché à un endroit sur l'Ottawa. Il semble dès l'abord avoir mis tous les obstacles possibles à la construction du canal. En août 1821, il vint, accompagné d'un témoin, sommer le capitaine DuVernet, du corps des Ingénieurs royaux, de ne faire aucuns travaux sur ses terres sans avoir d'abord obtenu son consentement. (Série C, vol. xxxix, p. 105.) Grece a accusé lord Dalhousie, le gouverneur général, de vouloir s'emparer des terres pour le canal sans compensation, mais il ne saurait y avoir de doute que Sa Seigneurie avait l'intention d'indemniser les propriétaires pour tous les dommages causés. Sa note sur les réclamations de Donald Cameron et autres, le prouve, et les instructions données à M. Finlay, qui a été envoyé pour estimer les dommages, confirme le fait que cette décision avait été prise même dans le cas de M. Grece, dont le langage n'était pas de nature à concilier ceux sur lesquels reposait en si grande mesure l'appréciation de ses prétentions.

Lord Dalhousie accuse Grece et un autre de se conduire avec violence, Grece surtout "avec une si outrageuse violence que je me trouverais justifié de leur refuser la moindre compensation ou indemnité sans une décision judiciaire." Cependant il dit plus loin : "Bien que je ne crois pas qu'ils soient raisonnables, je ne suivrai cependant pas leur exemple, je les traiterai comme je traite aujourd'hui les autres, s'ils présentent leurs réclamations ; sinon, ils auront à les faire valoir devant les tribunaux, car c'est une occasion que je ne leur donnerai plus." (Série C, vol. L, pp. 199, etc.) Grece retourna en Angleterre apparemment vers la fin de 1823, et au milieu de janvier 1825, il demanda à être mis en possession des parties du canal bâties sur ses terres. Voici en quels termes :

Je sais que par les lois de mon pays (l'Angleterre), le canal de Grenville, occupant mon fonds sans autorisation par convention ou vente, *est mien en ce qui est construit sur ma terre*, et je laisse à mon supérieur, le secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, l'option soit de me payer ma terre ou de *me remettre le canal*. (C, 174-1, p. 248.) Les torts que j'allègue humblement ne sont pas supposés, ils sont réels ; la

Couronne a pris ma terre (on peut le voir sur une longueur de 4 milles, il n'y a pas de supposition là) pour son usage : le canal constitue un avantage public, je l'avoue, mais une spoliation individuelle (p. 250).

Au mois de juillet suivant Grece présentait au Roi une nouvelle pétition de compensation pour la terre qu'on lui avait prise. Dans cette pétition il avait, alléguait-il, acheté 5 000 acres de terre dans le township de Chatham, dans le Bas-Canada ; à force d'efforts, d'intelligence et de capitaux, il en avait sorti une grande partie de son état de forêt primitif, et il étendait graduellement ses travaux au reste. Sans doute il avait droit à une indemnité, mais les moyens qu'il employait pour faire redresser ses griefs n'étaient pas à admirer, d'autant moins que les autorités s'étaient engagées par écrit à indemniser les intéressés après rapport convenable, des dommages faits aux terres traversées par le canal, comme l'indiquait la lettre officielle ; et un commissaire était nommé pour constater les sommes équitablement dues aux réclamants, au nombre desquels était M. Grece, sa réclamation étant pour l'expropriation de sa terre sur une longueur de quatre milles et trois quarts, " ce qui lui cause pour le présent des torts manifestes et lui en fait craindre davantage pour l'avenir." Dans ses pétitions il accuse lord Dalhousie de ne pas l'avoir indemnisé pour " les torts effectifs dont il souffre présentement", et il paraphrase comme il suit la partie de la lettre de Dalhousie qui se rapporte à la réclamation : " On lui a donné l'avis qu'il a le droit de prendre ces terres parce que (!) elles sont possédées selon la tenure de " franc et commun socage !" Les mots effectivement employés par le secrétaire de lord Dalhousie sont les suivants :

Le canal de Grenville est une entreprise militaire ayant pour but de faciliter la défense du pays et on lui a donné avis (à lord Dalhousie) que la Couronne a le droit en pareil cas de prendre ce qu'elle a besoin des terres des particuliers possédées en vertu de concessions en franc et commun socage sauf les conditions et restrictions ordinaires.

Et je dois de plus vous faire savoir que sans vous reconnaître de droit, d'après la loi strictement interprétée, à aucune indemnité pour la partie que le canal peut occuper de la terre que vous réclamez, Son Excellence est disposée à vous accorder telle indemnité jugée raisonnable par des personnes qui seront nommées de la part du gouvernement et par vous même. (Q. 173-1, p. 31.)

Dans le rapport du procureur et du solliciteur général, sur lequel M. Grece s'appuyait pour sa demande, est exprimée l'opinion que le gouvernement n'avait pas le pouvoir de prendre possession d'une propriété privée pour un canal ou autre ouvrage public sans compensation, à moins qu'une clause du titre n'autorisât la chose, ce qui devait être constaté, mais le rapport établissait une distinction bien marquée entre les terres possédées sous l'effet du vieux droit canadien et celles possédées en franc et commun socage ; de sorte que, d'après les hommes de loi sur lesquels s'appuyait M. Grece, lord Dalhousie paraît avoir eu raison d'employer les termes dont s'est servi son secrétaire, bien que, supposant que le procureur et le solliciteur général avaient raison, c'était à tort qu'il disait que la Couronne avait le droit de le faire sans compensation.

Mais bien qu'il eût prétendu qu'en thèse générale il pouvait sans compensation prendre pour des fins publiques possession de terres possédées en franc et commun socage, lord Dalhousie s'appuyait en réalité sur l'étroite base de la réserve qui se trouvait dans le titre de M. Grece, qui donnait au gouvernement le pouvoir " de

prendre toute partie des terres ainsi concédées qui pourra être nécessaire pour les travaux de défense militaire", et il considérait le canal comme tel. Selon ce que dit lord Dalhousie, tous les efforts ont été faits pour satisfaire les propriétaires des terres où passe le canal, et il dit de plus que nul d'entre eux n'a objecté jusqu'à ce qu'on ait atteint la terre de M. Grece, alors que ce dernier a présenté immédiatement un protêt, se servant, selon la déclaration sous serment du caporal George Evans, du corps des Ingénieurs royaux, du langage le plus vil; ce que, pris avec son refus de nommer une somme quelconque pour le dommage qu'il prétendait subir, lord Dalhousie regardait comme preuve que son but n'était pas tant d'obtenir une indemnité équitable que d'empêcher la continuation du canal. Les papiers qui nous occupent ne font pas connaître la décision finalement prise dans le cas de M. Grece.

On attachait une grande importance aux voies de communication intérieures pour les fins militaires et à l'établissement de colonies militaires pour les protéger. Pour ce qui est des voies de communication, on préconisa la construction de canaux et l'établissement d'une voie navigable de Montréal au lac Ontario par l'Ottawa. L'opinion de lord Dalhousie sur le moyen de communiquer entre l'Ottawa et Kingston différait de celle des autres autorités. Il semble ne pas s'être rendu compte que le canal à cette fin n'était qu'une partie d'un plus grand tout. Ecrivant en mars 1825 à lord Bathurst sur le sujet, il informait Sa Seigneurie qu'il avait été rapporté que le Rideau fournissait une voie de communication facile sur la moitié de la distance entre le fleuve Ottawa et Kingston, mais qu'un examen fait avec soin avait démontré que la construction d'un canal ne saurait se faire qu'à des frais immenses et qu'il serait mieux de construire un chemin militaire ou même un chemin de fer, qu'on pourrait bâtir à beaucoup meilleur marché et en beaucoup moins de temps. Il regardait une pareille voie de communication comme de la plus haute importance, d'autant plus que les établissements dans cette direction comptaient déjà une grande population. (Q., 172-1, p. 104.)

On trouvera des renseignements sur les canaux dans des rapports précédents.

La proposition de faire construire un chemin de fer entre Kingston et Ottawa est une des premières mentions pratiques de ce moyen de transport. Il n'est pas nécessaire de retracer l'historique des chemins de fer depuis le grossier effort fait pour obtenir un moyen de transporter la houille des mines au littoral plus facilement que par les misérables chemins d'alors, jusqu'à l'état de chose actuel où plusieurs milliers de millions de dollars sont engagés dans des compagnies de chemin de fer qui fournissent de l'emploi à des milliers d'hommes.

La proposition de lord Dalhousie est digne de remarque. Le premier acte constitutif d'une compagnie de chemin de fer (le Stackton and Darlington dans le Nord de l'Angleterre) avait été rendu en 1821, et le chemin ouvert à la circulation en septembre 1825, tandis que la proposition de lord Dalhousie date de mars de cette dernière année, alors qu'il était en congé en Ecosse. Lord Dalhousie attachait tant d'importance au sujet d'une voie de communication entre Ottawa et Kingston qu'il demanda à lord Bathurst de soumettre la question au duc de Wellington. Il n'est guère nécessaire de dire à quiconque connaît l'histoire des travaux de l'art au Canada que le canal Rideau ne se construisit pas sans beaucoup de friction entre les ingénieurs, et la nomination de commissaires pour régler les différends relatifs à ses dimensions, ce qui paraît avoir été fait par le moyen d'un compromis.

Les différends entre les gouverneurs et la Chambre d'Assemblée ont non seulement été fréquents, ils étaient constants, et on mainte fois conduit à la prorogation de la législature.

Le 27 mai 1827, lord Dalhousie écrivit à lord Bathurst attirant son attention sur l'esprit obstiné d'opposition qui régnait dans la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et il suggérait un plan par lequel pourrait être déjoué l'influence pernicieuse des chefs. Sa Seigneurie avait l'idée d'établir par toute la province des fonctionnaires qui seraient en position d'appuyer le gouvernement et disposés à le faire. Le procureur proposait effectivement de nommer des premiers magistrats et des lieutenants dans les comtés, ce qu'il croyait être dans les limites de la prérogative et du pouvoir constitutionnel de la couronne. (Q., 179-1, pp. 222-5.)

D'un autre côté, écrivant de Sorel à M. Wilmot Horton, le 20 août de la même année, Dalhousie traitait les rapports de "troubles dans les Canadas" comme n'ayant de l'importance qu'au dehors, là où l'on ignorait les faits, et disait que ceux qui lisaient les deux côtés savaient bien qu'il n'y avait aucune vérité dans les rapports de troubles. Cependant il ressortait de la même lettre que l'élection qui venait de se terminer venait de donner au gouvernement moins de partisans que jamais et avait été marquée par des émeutes à Montréal. L'Assemblée, ajoutait lord Dalhousie, sera convoquée en novembre, et, d'après le tempérament de la Chambre, disait-il à M. Wilmot Horton, "vous devez vous attendre à une prorogation presque immédiate." Il demandait ensuite à M. Wilmot Horton de communiquer sa lettre à lord Goderich, vu qu'en lui annonçant les choses d'une façon plus formelle, il ne ferait que donner plus d'importance au sujet.

Lord Dalhousie ne se trompait pas sur le tempérament de la Chambre, et on s'attendait que M. Papineau serait élu Orateur. Il considérait que la violence des discours et des écrits de M. Papineau ne lui permettrait pas d'agréer cet homme d'Etat s'il était élu à ce poste, comme tout le monde s'y attendait.

Bien que l'on connût les intentions de Sa Seigneurie, M. Papineau fut élu, présenté pour être agréé, et refusé, puis un message fut envoyé à la Chambre avec instruction d'élire un autre orateur. Au lieu de s'y conformer, l'Assemblée répondit par une adresse déclarant que l'approbation de l'Orateur par le roi avant que son élection prît effet n'était qu'une simple forme pas du tout nécessaire au point de vue constitutionnel, et que la Chambre persistait dans l'élection de M. Papineau en qualité d'Orateur. Là-dessus la législature fut prorogée. Voici les termes mêmes de la résolution adoptée par la Chambre :

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE,

JEUDI, 22 novembre 1827.

Résolu. Qu'il est nécessaire pour l'exécution des devoirs imposés à cette Chambre, savoir, de donner son avis à Sa Majesté dans la passation des lois pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de cette province, en conformité de l'acte du parlement britannique en vertu duquel elle est constituée et assemblée, que son Orateur est une personne de son libre choix, indépendamment de la volonté et du plaisir de la personne chargée par Sa Majesté de l'administration du gouvernement local pour le moment.

Résolu. Que M. Louis Joseph Papineau, un des membres de cette Chambre, qui a servi comme Orateur dans six parlements consécutifs, a été dâment choisi par cette Chambre pour être un Orateur dans le présent parlement.

Résolu. Que l'acte du parlement britannique en vertu duquel cette Chambre est assemblée n'exige point que la personne ainsi choisie comme orateur soit approuvée par la personne administrant le gouvernement de cette province au nom de Sa Majesté.

Résolu. Que la présentation de la personne ainsi élue au représentant du Roi pour son approbation n'est fondée que sur l'usage et que cette approbation est et a toujours été de suite.

Résolu. Que cette Chambre persiste dans son choix et que le dit Louis Joseph Papineau doit être et est son Orateur. (Q. 179-3, p. 457).

Sur toutes ces résolutions 41 ont voté pour et 4 contre, savoir : le solliciteur général et MM. Christie, Stewart et Young. L'adresse au gouverneur en chef était dans les termes suivants :

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE,

JEUDI, 22 novembre 1827.

Résolu. Que l'humble adresse suivante soit présentée à Son Excellence le gouverneur en chef, savoir :—

Qu'il plaise à Votre Excellence :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, l'Assemblée du Bas-Canada, convoquée en parlement provincial, ayant pris en notre très sérieuse considération ce qui nous a été communiqué par l'Orateur du conseil législatif par ordre de Votre Excellence, relativement à notre choix d'un Orateur, prions humblement Votre Excellence d'être très assurée que nous respectons sincèrement les droits de Sa Majesté et ses prérogatives royales que nous reconnaissons être annexées à Sa Couronne impériale pour l'avantage et la protection de son peuple. Nous sommes pleinement persuadés que Votre Excellence ne saurait rien vouloir qui puisse détruire ou diminuer nos privilèges constitutionnels, sans lesquels nous ne pouvons remplir nos devoirs envers Sa Majesté et son peuple de cette province, et dans cette persuasion nous soumettons en toute humilité à Votre Excellence que c'est le droit incontestable des Communes de cette province d'avoir la libre élection d'un de leurs membres pour être leur Orateur et faire le service de leur Chambre, et que l'Orateur ainsi élu et ensuite présenté au représentant du Roi suivant l'usage, doit toujours par une pratique constante continuer d'être Orateur et exercer son emploi comme tel, à moins qu'il n'en soit excusé pour quelque infirmité corporelle, alléguée par lui-même ou de sa part en plein parlement provincial. Que suivant cet usage M. Louis-Joseph Papineau a été dâment élu et choisi en considération de grande habileté et aptitude dont nous avons en l'expérience pendant plusieurs parlements, et a été présenté par nous à Votre Excellence comme une personne digne de notre confiance et que nous estimions devoir être agréable à Votre Excellence. Pour ces raisons nous espérons humblement que Votre Excellence, après avoir considéré les précédents anciens, voudra bien demeurer satisfait de nos procédés, et ne pas nous priver des services du dit Louis-Joseph Papineau comme notre orateur, mais que Votre Excellence voudra bien nous donner une réponse favorable, telle que Sa Majesté et ses prédécesseurs royaux ont toujours donnée à leurs fidèles Communes en pareils cas, afin que nous puissions sans plus de délai procéder à la dépêche des affaires importantes et ardues pour lesquelles nous sommes convoqués, et dans lesquelles nous espérons donner des preuves convaincantes de notre affection au service du Roi et de notre sollicitude pour la paix et le bonheur de cette province.

Le 10 décembre lord Dalhousie racontait au long à M. Huskisson les événements qui avaient conduit au rejet de M. Papineau en qualité d'Orateur et à la prorogation

de la législature. Il accusait une partie de la population, sous la direction de M. Papineau, de faire tous les efforts possibles pour créer un sentiment d'hostilité envers le gouvernement. Par le moyen d'abus et grâce à l'activité des communications avec toutes les parties de la province, les chefs séditeux (selon l'expression de lord Dalhousie) avaient réussi à faire élire leurs candidats. En dépit de l'excitation des esprits parmi les politiques, lord Dalhousie représentait le mouvement comme de peu d'importance, et cependant son propre rapport indiquait l'existence d'un dangereux état de chose. A propos des troubles qui avaient eu lieu, lord Dalhousie disait :

A Montréal et dans le voisinage immédiat de cette ville se sont produites des scènes de violence tout à fait déshonorantes pour ceux qui s'en sont mêlés et bien différentes de la conduite du peuple à l'ordinaire ; mais partout ailleurs dans la province, j'ai grandement raison de louer la conduite tranquille et modérée qui a marqué les dernières élections.

Je n'ai pas vu de raison d'intervenir dans ces circonstances ; les gens sensés ne tiennent aucun compte des injures et des calomnies lancées contre le gouvernement, et bien que la société ait été un instant agitée, une semaine s'était à peine écoulée après les élections que toute l'excitation s'était apaisée et qu'on n'entendait plus parler de politique. (Q. 179 3, p. 465.)

En juin 1824, lord Dalhousie partit de Québec, après avoir obtenu un congé, l'administration du gouvernement étant confiée à sir Francis Burton. Dans le cours de son administration, celui-ci agréa M. Papineau en qualité d'Orateur et fit rapport, à la fin de sa première session, que tous les différends entre les deux Chambres avaient été réglés, mais la ligne de conduite suivie par sir F. Burton ne fut pas approuvée et, au retour de lord Dalhousie il quitta Québec pour n'y plus revenir. Les différends entre lord Dalhousie et l'Assemblée continuèrent après son retour, et les sentiments d'hostilité envers lui qui animaient l'Assemblée ne cessèrent qu'après la fin de son administration en 1828, alors qu'il fut remplacé par sir James Kempt. Un comité de l'Assemblée fit un rapport, le 12 février 1829, contenant une série de résolutions qui furent adoptées par la Chambre, et qui condamnaient la conduite de lord Dalhousie en sa qualité de gouverneur, l'accusant d'avoir supprimé des renseignements, fait usage de sa position pour influencer les élections parlementaires, et en général d'avoir abusé de ses prérogatives et de son autorité à l'avantage de ses propres idées politiques. La correspondance indique que lord Dalhousie n'était nullement porté à faire céder ses prétentions devant celles de l'Assemblée, et en cela il avait l'appui des conseils exécutif et législatif, comme le démontre un travail intitulé "Mémoire présenté à Son Excellence George, comte de Dalhousie.... .." "au sujet de l'état politique du Bas-Canada au commencement de l'année 1828." Ce travail porte en signature le nom de James Kerr, qui se désigne comme membre des conseils exécutif et législatif, mais qui était aussi juge de la cour de vice-amirauté. Les premiers paragraphes donnent la note de ce mémoire. Après avoir mentionné les charges qu'il occupe dans les conseils, l'auteur ajoute :

En ce moment de crise, lorsque, par les prétentions désordonnées de la Chambre d'Assemblée, et le langage séditeux employé par plusieurs de ses membres et leurs adhérents dans les assemblées publiques, on s'efforce de détourner les fidèles sujets canadiens de Sa Majesté de leur affection pour le gouvernement, il considère de son devoir de présenter à Votre Seigneurie le brief exposé qui suit de la situation de la colonie.

Dans l'accomplissement de cette tâche sacrée et pénible, il ne doit pas omettre de dire que la semence de discorde avait été grandement répandue dès avant l'avènement de Votre Seigneurie. (Q. 182, 2, p. 469.)

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans l'exposé de la situation du Bas Canada. Il existait également du mécontentement dans le Haut-Canada, mais les documents officiels ne décrivent pas l'état des sentiments politiques en cette dernière province d'une façon aussi complète que ceux qui portaient du Bas-Canada, le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada ne paraissant pas juger bon de transmettre les accusations portées contre ses conseillers et son administration par leurs adversaires, comme cela se faisait dans le Bas-Canada. Il est évident, cependant, que les chefs du mouvement dans le Haut-Canada voyaient de suffisantes raisons de mécontentement dans le fait que toutes les charges pouvant être données par la couronne étaient, d'après eux, monopolisées par quelques familles. Une lettre anonyme adressée à lord Bathurst et datée à Montréal en août (sans année), raconte d'une façon amusante ce qui est supposé être arrivé à un habitant d'Oswego en visite à Toronto. Les incidents relatés sont très improbables, et le fait est que les rencontres du même individu dans tant de différentes charges officielles peuvent très naturellement être considérés comme impossibles, mais dans l'état d'excitation des esprits de pareils récits n'étaient, sans doute, pas sans un certain effet. Voici l'écrit :

La bonne histoire qui suit m'a été rapportée il y a quelques jours par une connaissance dont j'ai eu confiance en la véracité. Un monsieur traverse d'Oswego à York. A son arrivée à la petite capitale, il s'enquiert de la douane, ayant des marchandises à déclarer ; on lui a montré l'endroit tout près du quai. Le percepteur est un homme aimable, homme d'affaires aussi, très versé dans les chiffres ; c'est M. William Allan. En ouvrant ses malles M. Z. trouve des lettres qu'il lui faut mettre à la poste de York ; il s'informe où trouver le bureau de poste, et dans le directeur reconnaît.....M. William Allan ayant aussi des billets à faire escompter, il les fait endosser et part pour la banque du Haut-Canada, on le présente au président de cette institution et le président est l'infatigable.....M. William Allan. Quelques jours après il accompagne un ami venu à la ville pour payer des licences de magasin et d'auberge ; en arrivant au bureau de l'inspecteur des licences, quel n'est pas son étonnement de trouver ce fonctionnaire dans la personne de.. M. William Allan. Une revue de la milice a lieu pendant qu'il est en ville ; il a la curiosité d'aller la voir et reconnaît dans le colonel sa vieille connaissance.....M. William Allan ! Une bagarre se produit à l'hôtel où il se trouve ; on a besoin de son témoignage, et le magistrat est M. William Allan. Prenant un journal pour s'amuser il lit les noms des membres de la société pour secourir les étrangers dans le besoin : le trésorier est... ..M. William Allan. Il va à l'hôpital, chemin faisant l'ami qui l'accompagne lui donne les noms des syndics : l'un d'eux est... ..M. William Allan. Il lui arrive d'entendre une discussion au sujet d'une propriété confisquée à son propriétaire, qui s'est sauvé en temps de guerre ; les noms des commissaires sont mentionnés dans le cours du débat et l'un d'eux est..... M. William Allan. Un autre jour il rencontre un ami de Niagara dans un état de grande tristesse, il lui en demande la cause et l'ami lui répond que les commissaires chargés du règlement des pertes causées par la guerre ont réduit sa réclamation de moitié. Qui sont les commissaires ? demande l'homme d'Oswego. Réponse : A., B., C., D. et.....M. William Allan. Il vend quelques-unes de ses marchandises à un marchand qui en paiement lui donne un mandat sur le trésorier du district. Le trésorier est.....M. William Allan. Comme il a besoin d'acheter un chapeau noir, on lui dit qu'il en trouvera de bons au magasin de..... M. William Allan. Il n'y put tenir davantage, mais confondu, ahuri, il s'écria : " Mon Dieu, que je le plains, ce pauvre M. William Allan ! S'il s'acquitte des devoirs de tant de situations, la vie doit assurément lui être à charge ! Et s'il ne s'en acquitte pas, je plains le pays dont les lois permettent à un même homme de cumuler un si grand nombre de charges. Bah, dit mon oncle Sim, qui demeure près de chez le président Allan, sur la même rue, vous êtes un étranger et il vous siedrait de ne rien dire ; vous ne voyez là qu'un faible spécimen des bénédictions de notre gouvernement provin-

cial. Le colonel est un homme d'Aberdeen.—Un homme d'Aberdeen, dis-je.—Oui, dit-il, un Écossais, vous savez.—Ah, je vous entends : un favori du gouvernement.—Justement, concitoyen de l'honorable et révérend Dr Strachan, propriétaire du palais que vous voyez là, véritable homme d'affaire et riche—; en un mot c'estc'est M. William Allan. (Q. 337-1, p. 111.)

C'est là sans doute un bon échantillon des critiques que s'attirait le parti au pouvoir. Il est à remarquer que les juges en chef du Haut-Canada ont été en maintes occasions les porte-parole des mécontents. Le juge en chef Powell publia une brochure attaquant le lieutenant-gouverneur et le Conseil exécutif. Ce dernier accusa l'auteur de fausses représentations et de s'être servi de correspondance tronquée. Le conseil prétendit que si M. Powell en agissait ainsi c'est qu'il était grandement mécontent de ce que le procureur général, plutôt que lui-même, avait été chargé d'aller présenter au Colonial-Office une adresse commune des deux Chambres sur les affaires financières de la province, ce qui avait donné naissance à son hostilité au lieutenant-gouverneur et au Conseil. Bien ou mal fondées, les accusations donèrent lieu à une somme considérable de correspondance que l'on trouvera au volume 338-1, série Q, pages 14-102, 140, 143.

Pour ce qui est des différends entre l'Assemblée et le lieutenant-gouverneur, ce dernier en donne un compte rendu dans sa narration des événements de la session terminée le 30 janvier 1826. Il annonce au secrétaire colonial qu'il a différé d'avis avec l'Assemblée au sujet de la résolution adoptée par celle-ci tendant à l'augmentation des appointements des officiers de la Chambre, lesquels sont fixés permanemment par la loi, et qu'en conséquence il a refusé d'accéder à l'adresse de la Chambre à ce sujet. Il a aussi refusé de sanctionner plusieurs items dans les dépenses contingentes de la session. Un de ces items était pour fournir à chaque membre certains journaux, au nombre desquels en était un publié par M. Fothergill qui, d'après sir Peregrine Maitland, a été renvoyé de l'administration de la gazette officielle et était l'âme du comité des griefs. Ce qui dans l'opinion de sir Peregrine Maitland donnait de l'importance à la chose, c'est qu'on s'efforçait d'empoisonner l'esprit public au moyen de ces journaux qui ne pouvaient guère se maintenir à défaut du patronage public. En leur fournissant ainsi de l'aide on les empêchait de tomber et on leur donnait une circulation qu'ils n'auraient pas autrement. Le lieutenant-gouverneur représentait que les journaux et les rapports des débats que l'Assemblée publiait et faisait circuler aux frais du public étaient remplis de libelles contre le Conseil législatif, et il doutait si ce corps " consentirait à couvrir d'un bill des dépenses " encourues par l'Assemblée dans un effort pour porter ces libelles à l'attention " publique ". Dans quelles mesures les troubles subséquents qui se sont produits dans le Haut et le Bas-Canada sont attribuables aux causes alléguées par les gouverneurs respectifs de ces provinces, c'est ce qui ne saurait être déterminé par les documents officiels qui nous occupent en ce moment. Il faudra chercher la solution de cette question principalement dans la comparaison des différents comptes rendus de l'origine et des progrès de ces troubles venant de ci et là, de sources officielles et non officielles. Les opinions sur les administrations de lord Dalhousie et de sir Peregrine Maitland étaient le plus opposées possible; d'un côté, on dénonçait les actes de ces deux gouverneurs comme résultats de l'instigation d'égoïstes sans conscience, qui amassaient des fortunes aux dépens de leur province respective et monopolisaient tous les postes d'honneur et d'émo-

lument au détriment du reste de la population, et dont on accusait les gouverneurs d'être les complaisants instruments et complices; de l'autre côté on les regardait comme dignes de toute approbation. Dans le présent rapport se trouve une liste des documents où sont exposées les vues de ces deux gouverneurs sur ce que leur imposaient leurs fonctions, et où l'on peut voir la manière dont ils croyaient de leur devoir de s'en acquitter. Les rapports de ces gouverneurs au secrétaire des colonies peuvent être étudiés avec avantage en ce qu'ils exposent les objets de ces fonctionnaires sous le jour le plus favorable, celui choisi par eux-mêmes, et en ce qu'ils présentent toutes les circonstances qui peuvent influencer une décision, circonstances que ne peuvent toutes connaître des critiques du dehors, disposés favorablement ou non envers les gouverneurs, et d'ordinaire obligés de juger d'après des renseignements fort incomplets.

L'un des grands maux qui résultent de cette ignorance est le malentendu qui est sûr de se produire dans les esprits et qui permet aux agitateurs intéressés de former l'opinion publique sur les actes des autorités en matières importantes pour le pays. C'est ainsi que lord Durham, dans son rapport de 1839 sur le Canada, signale les maux qui naissent du mystère dont étaient entourés les motifs du gouverneur d'une province et de ses conseillers avant l'époque du gouvernement responsable :

Les plus importantes affaires du gouvernement se conduisaient, non pas à découvert ou par actes publics, mais dans des correspondances secrètes entre le gouvernement et le secrétaire d'Etat. Quand le mystère se dissipait, c'était longtemps après que le doute et les malentendus eussent produit leurs pires effets, et les colonies ont souvent été les dernières à apprendre ce qui les concernait le plus, par des documents publiés sur l'ordre des Chambres du parlement britannique. (Rapport P. F. 73, p. 39.)

Il est un peu singulier que le nom de Charles Buller soit si constamment mentionné comme celui de l'auteur du rapport de Durham. Il était premier secrétaire, et il lui appartenait sans doute d'écrire le rapport. Sans doute aussi il a dû faire sa bonne part dans l'œuvre de recueillir les renseignements sur lesquels est fondé ce document; mais c'est à lord Durham que revient l'honneur du rapport dans son ensemble. Dans l'introduction se trouve une phrase qui serait singulière si le rapport n'était pas de Durham. Cette phrase ne s'y trouverait guère, elle ne s'y trouverait certainement pas dans son exacte forme, si le rapport avait été comme la chose a été suggérée par ses amis, l'œuvre personnelle de M. Buller, indépendante de revision et de modification de la part de lord Durham. La phrase est positive et porte la signature de lord Durham comme partie du document.

Les affaires administratives et législatives qui tous les jours se sont imposées à mon attention ont demandé le travail le plus infatigable de ma part et de celle de tous ceux qui m'ont accompagné d'Angleterre ou que j'ai employés au Canada. (Rapport P. F., 73, p. 6.)

Certaines parties du travail ont été confiées à M. Buller, et sur quelques-unes il a fait un rapport séparé, sur d'autres des rapports de sous-commissaires lui ont été adressés et se trouvent à l'appendice. D'autres parties de l'ouvrage qu'il avait commencées n'ont pu être terminées qu'après son retour du Canada. La question de savoir quelle main a réellement écrit les rapports n'est pas de grande importance, mais elle semble avoir créé assez d'intérêt pour devenir historique. Dans son

Histoire du Canada, le Dr Kingsford fait remonter à Greville la responsabilité de l'opinion d'après laquelle Buller serait l'auteur du rapport, dont deux chapitres auraient été fournis par Wakefield. Le Dr Kingsford ajoute: "Ainsi Greville, "répétant les simples bruits du jour, et toujours prêt à enregistrer toute chose défavorable à Durham, est responsable de ces doutes." (Histoire, vol. X, p. 120.)

En 1825, lord Dalhousie écrivait que l'année précédente (1824) une société littéraire avait été formée à Québec, et que l'ardeur avec laquelle l'idée avait été adoptée donnait toute confiance en son succès.

A la première assemblée, les membres avaient demandé le patronage du Roi, mais on n'était pas d'accord sur le nom à donner à l'association. Les deux noms suivants: *Quebec Literary and Historical Society* et *Literary and Historical Society of Canada*, se partageant les suffrages, la question fut laissée à la décision de Sa Majesté. Comme le nom choisi a été *The Literary and Historical Society of Quebec*, il est clair qu'on s'est arrêté au titre le plus restreint. Le 6 septembre 1828, lord Dalhousie recommandait fortement qu'on lui accordât la charte constitutive qu'elle sollicitait, la société s'en étant montré digne par l'esprit de recherche qu'elle avait éveillé.

Le progrès de l'association depuis cette époque est bien connu de quiconque s'est le moins occupé du mouvement littéraire au Canada, de sorte que le titre moins large de la société n'a pas restreint son œuvre.

Les mesures prises par certains officiers d'artillerie pour s'emparer au nom de la Couronne d'une partie de la propriété de la baronne de Longueuil ont porté lord Dalhousie à protester vigoureusement contre l'action indépendante des officiers sur laquelle il ne pouvait exercer aucun contrôle. Il se plaignait aussi de ne pouvoir sévir contre les officiers ni en sa capacité de gouverneur ni en celle de commandant des forces. Il signalait en termes énergiques le mal qui pouvait résulter de la tentative de la part des autorités militaires de faire revivre des titres surannés à des propriétés depuis longtemps entre les mains de leurs possesseurs. Le procès dans l'affaire Longueuil "tournerait très probablement à l'encontre des prétentions militaires", et cependant il alarmerait tout propriétaire par l'idée d'être à la merci d'un conseil d'officiers subalternes. (Q. 179-1, p. 260.) Le mémoire de la baronne de Longueuil sur le sujet disait que la concession de la baronnie avait été faite au dix-septième siècle par le roi de France, et que depuis lors elle et ses auteurs en avaient eu la possession sans conteste, à l'exception de la partie dont le roi de France avait pris possession pour la construction d'un fort, et le terrain ainsi occupé avait en plus d'une occasion depuis la conquête du Canada été reconnu comme amplement suffisant pour les besoins du fort. Certains officiers de l'artillerie tentaient aujourd'hui de prendre possession d'une grande partie de la baronnie, ce qui aurait pour effet de réduire de beaucoup les revenus de la baronne et de sa famille et de la rendre passible de lourds dommages intérêts envers les tenanciers. (Q. 179-1, p. 263.) La raison sur laquelle s'appuyait la prétention des officiers de l'artillerie d'après le mémoire de la baronne suffisait pour justifier le langage de lord Dalhousie. "Il est "singulier de dire que le seul prétendu droit à cette étendue de terre invoqué par "ces messieurs repose sur une ordonnance de monsieur Bigot, l'intendant, qui n'a "pas été ratifiée par Sa Majesté Très Chrétienne, et conséquemment n'était pas un

“ acte légal du gouvernement.” (Q. 179-1, p. 263.) La réponse que lord Dalhousie fit au mémoire était en substance ce qu’il écrivait dans sa dépêche à lord Goderich, savoir, qu’il n’avait pas de pouvoir à exercer sur les officiers inférieurs dont les actes faisaient le sujet de la plainte. “ La chose est toute nouvelle pour moi, c’est l’action d’un conseil d’officiers qui, bien qu’officiers inférieurs et sous mes ordres immédiats, ont agi sans me consulter et sans autorisation de ma part.”

La conduite du juge Willis dans le Haut-Canada a été diversement appréciée, mais si l’on en juge par les opinions qui ont été publiées, elle n’a pas été considérée favorablement même par ceux qui étaient les plus aptes à approuver sa manière de voir et justifier ses actions. La première mention qui existe de M. Willis dans les papiers qui se rapportent au Haut-Canada parmi les archives du Colonial-Office, se trouve dans une lettre écrite par lui à lord Goderich, secrétaire des colonies, en date du 8 juin 1827, et dans laquelle il disait qu’il se préparait à partir avec lady Mary Willis pour aller rentrer dans ses fonctions judiciaires, et il demandait d’être présenté au Roi. (Q. 345-2, p. 353.) Sa femme, la lady Mary en question, était la fille du comte de Strathmore; elle n’a pas, autant qu’on peut en juger, contribué ou ajouté à son bonheur domestique, mais elle augmentait grandement les dépenses du ménage et a fini par se laisser enlever par un officier. Trois semaines après la première lettre, M. Willis pressait encore lord Goderich de le faire présenter au Roi sans retard, vu qu’il n’y avait pas d’espoir d’un lever avant son départ pour le Haut-Canada.

Comme il avait été formé au barreau de la chancellerie, il avait naturellement le plus grand désir de voir se réaliser l’établissement d’une cour d’équité dans le Haut-Canada, dont le projet avait été mentionné au Colonial-Office, mais au sujet duquel il n’avait pas été pris de détermination, et son espoir était d’être nommé juge d’équité. Le 12 juillet, avant de s’embarquer pour le Canada, il avait écrit à lord Goderich que vu qu’il dépendait des juriconsultes de la Couronne de faire préparer la lettre patente d’un juge d’équité, la seule chose qui le retenait en Angleterre, il avait hâte qu’ils le fissent, attendu qu’il se proposait de partir pour le Canada le mardi suivant s’il pouvait emporter les papiers nécessaires avec lui. (Q. 345-2, p. 355.) Six jours après, c’est-à-dire le 18 juillet, il écrivait à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire, que puisqu’on lui avait dit verbalement qu’il n’avait pas besoin de retarder son départ pour la raison que sa commission de juge d’équité n’était pas prête, que son traitement en cette qualité daterait du jour où la lettre patente serait écrite, et que sa commission lui serait envoyée, il partirait le lendemain pour Liverpool, où il s’embarquerait (page 356).

Comme M. Willis n’a pas reçu la commission promise de juge en chancellerie, et que ce tribunal n’a pas été établi, on pourrait naturellement conclure que M. Wilmot Horton était trompé lui-même ou cherchait à tromper M. Willis, car il est de fait que M. Willis vint au Haut-Canada simplement en qualité de juge puisné de la cour du banc du Roi, et c’est cela qui jette du doute sur la sincérité des promesses de M. Wilmot Horton.

La dépêche de lord Bathurst, datée du 9 avril 1827, démontre que M. Wilmot Horton n’avait dit que ce qu’on entendait réellement faire pour M. Willis et la lettre de présentation fait voir encore plus clairement que la cour qu’il était question de

créer devait être présidée par M. Willis. Ce sont les juristes de la couronne qui en novembre de la même année mirent le véritable obstacle à la création d'une cour d'équité. M. Huskisson écrivit en effet le 25 de ce mois que "selon leur opinion, il y a avait grandement lieu de douter si Sa Majesté pouvait, par lettres patentes sous le grand sceau, sans l'intervention du parlement ou de la législature locale, légalement créer un nouveau juge en équité dans le Haut-Canada." Nouvelle preuve qu'on avait l'intention de mettre à exécution les promesses faites à M. Willis, M. Huskisson continue :

Comme il paraît que M. Willis, aujourd'hui l'un des juges de la province, a quitté l'Angleterre avec l'entente que s'il était créé une nouvelle cour d'équité, c'est lui qui en aurait la présidence, cette intention recevra naturellement son exécution si la législature provinciale finit par décréter l'établissement d'une cour d'équité séparée. (Série P. F. vol., xxx, p. 141.)

Le juge en chef Campbell et le juge Sherwood ont, dans une consultation commune, exprimée la même opinion que les juristes sur le pouvoir auquel ressortirait la création d'une pareille cour, et le procureur général Robinson s'est aussi accordé à peu près avec eux, bien qu'il ait ajouté à l'expression de son opinion différentes propositions alternatives. Dans son rapport, M. Willis s'est contenté de citer l'opinion favorable émise relativement à la valeur d'une cour de chancellerie par les hommes de loi dans la discussion du rapport des commissaires nommés pour rechercher les améliorations qui pourraient être faites dans la pratique de la cour de chancellerie en Angleterre, et de déclarer qu'il s'accordait tout à fait avec eux dans leur estimation de l'importance d'un pareil tribunal. Le résultat de la discussion a été de retarder l'établissement d'une cour de chancellerie dans le Haut-Canada, car ce n'est que dix ans plus tard qu'il en fut fondée une en cette province. Sans doute l'opinion du gouverneur sur le sujet a eu quelque effet, et M. le juge Willis rapporte que sir Peregrine Maitland était opposé à la création d'une cour de chancellerie. Il dit en effet dans son *Narrative of Occurrences* qu'étant à dîner, immédiatement après son arrivée, avec sir Peregrine Maitland, il aborda le sujet de la cour de chancellerie et sans doute mentionna qu'il s'attendait d'être nommé à la présidence de cette cour, mais il fut grandement étonné d'une expression qui tomba des lèvres de sir Peregrine, et non mois du ton avec lequel il dit que la chose n'était pas encore faite. (Série P. F., vol. xxx, p. 273.) A en juger par ce qui est publié de ce qu'il en a dit, ce fut là la seule goutte d'amertume du dîner, et selon ce qu'il en rapporte il fut reçu chez le gouverneur et par toutes les classes de la société avec la plus grande hospitalité. Il dit : "Les habitants de York se sont présentés à nous en grand nombre, nous comblant de civilités." Il n'est cependant pas nécessaire de suivre la vie sociale du juge Willis, ni de tenter d'expliquer son action politique vu les mesures qu'il a prises en sa qualité de juge. On a prétendu que beaucoup de ce qu'il a fait était dû aux rapports d'hostilité qui existaient entre sa femme et celle de sir Peregrine Maitland. Le juge Willis et sa femme paraissent tous deux avoir eu la tête tournée : et avoir pris les attentions dont ils étaient les objets comme leur simple dû et avoir regardé du haut de leur supériorité les provinciaux qui les entouraient. Telle est au moins l'impression que laisse l'étude de la correspondance, mais inutile d'appuyer là-dessus, puisque pareille conduite n'a pas d'importance politique particulière, excepté peut-être pour ceux de l'entourage immédiat, et à cause de l'occasion que l'exhibition de différends entre les magistrats, ou entre les magistrats et le

barreau peut donner aux agitateurs d'exciter des animosités politiques dans le pays. C'est sur les décisions du juge Willis au tribunal qu'il y a eu lieu d'attirer l'attention, vu que c'est sur ces décisions que reposait la justice ou l'injustice de son renvoi du banc du Haut-Canada. Dès l'abord il semble y avoir eu peu de cordialité entre le juge et ses collègues; le désir ardent qui semblait le guider de succéder au juge en chef, son impatience de voir le juge en chef se retirer, paraissent l'avoir porté à insister fortement sur la nécessité non seulement de trois juges pour constituer un tribunal de justice, mais de la présence du juge en chef au nombre des trois, ce qui privait le juge en chef de toute possibilité de repos et le forçait à se démettre s'il voulait une occasion de recouvrer sa santé. Ses relations avec le procureur général n'étaient pas plus amicales. Le 12 avril 1828, quelques mois après son arrivée, le juge Willis fit en pleine cour la leçon au procureur général Robinson sur l'accomplissement de ses fonctions. Cela donne une idée des sentiments qui existaient entre eux. Pour citer les paroles du juge Willis, le temps était arrivé "de déterminer jusqu'à quels points les juriconsultes de la Couronné sont responsables aux juges de la province." (Série P. F., vol. xxx, p. 16.)

Le 30 mai 1828, le juge Willis écrivait à M. Stephen, avocat du Colonial-Office, qu'il en était arrivé à la conclusion que la cour du banc du Roi, telle qu'établie dans le Haut-Canada, ne pouvait siéger légalement sans la présence du juge en chef et de deux juges puisnés, bien qu'il eût suivi la pratique ordinaire selon laquelle deux juges et quelquefois un seul juge constituent le tribunal. Cela, cependant, était avant qu'il eût examiné la loi de près, mais maintenant il considérait de son devoir de déclarer son opinion en pleine cour, savoir, que tout ce qu'il s'était fait et qui se ferait par la suite, sans que le tribunal fût régulièrement constitué par la présence du juge en chef et de deux juges puisnés, était et serait invalide. Le lendemain il écrivait au secrétaire colonial en termes encore plus positifs relativement à l'invalidité des procédures de la cour constituée autrement qu'elle devait l'être. Le 26 juin 1828, il écrivait au même effet au président du conseil exécutif. Le résultat de ces démarches, les efforts faits par le juge Willis pour faire établir une cour de chancellerie dont il aurait la présidence, et, à défaut, pour obtenir la charge de juge en chef, l'esprit d'hostilité qui existait entre lui et les fonctionnaires de la province, et les sentiments auxquels donnèrent naissance sa disparition du banc, peuvent tous se retracer dans la correspondance qui se trouve dans les volumes 348 et 349 de la série Q, et dans les documents présentés au parlement en 1829, marqués P. F., vol. xxx, à part la correspondance éparsée dans les autres volumes, et dont l'analyse se trouve dans la liste des documents concernant le Haut-Canada qui fait partie du présent rapport.

Les Plaines d'Abraham sur lesquelles mourut Wolfe, et qui furent la scène d'événements particulièrement intéressants pour le Canada, sont très brièvement mentionnés dans les documents dont la liste se trouve dans le présent rapport. Le 25 février 1827, le conseil de l'Artillerie écrivait à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, qu'il serait dans l'intérêt public que ce conseil eût la possession de la partie des Paines d'Abraham s'étendant depuis le champ des exercices et la citadelle de Québec, c'est-à-dire la partie qui appartenait aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Le conseil proposait que la décision devrait être laissée à lord Dalhousie, mais rien n'indique qu'on ait donné suite à la recommandation du conseil. En avril de l'année suivante, Mrs. Agnes Thomson, représentait au secrétaire des colonies que

feu son père, John Dowell, qui avait servi dans le 43^e à pied au siège de Québec, avait reçu lors de son congé les Plaines d'Abraham en concession pour ses services, mais qu'ayant retourné en Irlande il y était mort avant d'avoir pu faire usage de la concession ; sa fille, l'auteur du mémoire, présumait que la propriété était retournée à la couronne. Il semble y avoir eu erreur de la part de Mrs. Thomson ; le terrain était depuis plusieurs années en possession des Ursulines et des religieuses de l'Hôtel-Dieu ; le mémoire ne dit rien de précis sur la partie des Plaines que Mrs. Thomson dit avoir été concédée à son père. La partie du terrain qui a été transférée à l'Artillerie par bail prenant effet le 1^{er} mai 1802 et pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, était la propriété des Ursulines.

La faute qui a conduit à l'échec et à la perte excessive de vies qui ont été subis dans l'attaque sur Montmorency, n'est pas un point sur lequel tous les historiens sont bien clairs. Dans une note sur le sujet, Kingsford dit dans son *Histoire du Canada* (vol. IV, p. 254) : " L'origine du mouvement n'a jamais été expliquée. Il a été attribué à une erreur dans l'interprétation d'un ordre par suite des vivats des matelots. " On donna aussi comme explication, que, sans avoir reçu l'ordre, un capitaine " aurait fait battre la marche." Mais cette dernière explication est de la dernière improbabilité. Comme il ressort de la lettre même de Wolfe, il n'a pas lui-même compris la cause de cette poussée sans discipline. Dans son *Historical Journal*, Knox n'essaye pas d'en donner l'explication, mais se contente de publier un peu tronquée le récit de Wolfe, y compris le désastre des Grenadiers (vol. II, p. 41), et Wright, dans sa *Vie de Wolfe*, suit l'exemple de Knox, et publie ce que ce dernier donne de la lettre de Wolfe dans son *Historical Journal*, en la raccourcissant cependant encore davantage.

Dans son *Montcalm and Wolfe* (vol. II, p. 231), Parkman s'exprime comme suit : " Les premières troupes qui prirent terre furent treize compagnies de Grenadiers et " un détachement de Royal-Americans. Avec la plus grande précipitation, sans " ordres, et sans attendre l'arrivée de la brigade de Monckton, les Grenadiers d'en " avant se portèrent violemment sur la redoute près du pied de la côte." Garneau décrit la défaite des Grenadiers sans rien ajouter. (*Histoire du Canada*, 4^e éd., vol. II, p. 325.) Voici ce que dit Bradley dans *Wolfe* : " Les Grenadiers et les Royal- " Americans qui se trouvaient maintenant sur le rivage, étaient au nombre d'un peu " plus de mille. Devant eux se trouvaient quatorze mille Français fortement retran- " chés. Il n'y a guère autre chose à dire qu'ils agirent d'une façon insensée. Gonflés " d'un orgueil présomptueux et plein de confiance dans leur propre valeur, ils n'at- " tendirent seulement pas de former leurs rangs. Sourds aux cris et aux imprécations " des officiers, compagnie après compagnie, à la course, avec grands cris et dans le " plus grand désordre, chacun pour soi, se ruèrent sur les hauteurs où l'armée fran- " çaise les attendait. Il ne restait aux officiers que de les accompagner. C'était " pitié ! " Parkman a suivi de près le compte rendu du sergent Johnson, dont l'original est aux archives et dont l'auteur américain a pu consulter un double qui se trouve entre les mains d'un parent, à Boston (Massachusetts). Le récit du sergent, témoin oculaire, et le rapport officiel de Wolfe sont les documents sur lesquels il faut se reposer pour l'histoire de l'affaire, au moins du côté britannique, et on y voit évidemment que les troupes ont commis un acte d'étourderie dans cette attaque. Le *Royal Magazine* de 1759 ne dit rien de ce désastre, mais s'en tient au compte rendu

des victoires; l'*Annual Register* de la même date ne donne aucun nouveau renseignement sur le sujet, si ce n'est que, se fondant sur des conjectures, il ajoute au récit de Wolfe que " dans une ardeur mal gouvernée " les Grenadiers se jetèrent impétueusement sur les retranchements de l'ennemi, ce qui est sans doute une remarque très naturelle, car il est évident qu'on n'avait pas de détails à ajouter à ceux contenus dans la dépêche officielle.

Il ne paraît pas y avoir lieu de discuter les narrations de la mort de Wolfe; tout en différant sur certains menus détails, les auteurs sont à peu près d'accord.

Les papiers contenus dans la note B se rapportant à l'établissement de compagnies agraires dans le Haut et le Bas-Canada, celles de cette dernière province prenant naissance plusieurs années après l'établissement des premières. C'est le 31 mars 1824 que MM. Hullett Brothers & Co., de Londres, exprimèrent à M. John Galt l'opinion qu'il n'y aurait aucune difficulté à trouver le capital nécessaire pour l'achat et la mise en valeur des réserves de la couronne dans le Haut-Canada, pourvu que le gouvernement cédât les terres à des prix modérés et s'engageât à employer le produit de leur vente à faire des chemins et des canaux. Il y eut beaucoup de correspondances d'échangées et des oppositions s'élevèrent de différents points; le clergé, dont le D^r Strachan agissait comme le porte-parole, était tout à fait adverse à la vente des réserves pour le clergé. (Des plans des terres en question se trouvent dans les archives au vol. P. F. 141, 141a, etc.) Finalement il y eut entente entre M. Galt, de la part de la compagnie, et le D^r Strachan, de la part du clergé; le gouvernement y donna sa sanction et les terres devinrent la propriété de la compagnie. Parmi ces terres se trouvaient celles connues sous le nom de "Huron tract", au sujet desquelles un rapport du D^r Dunlop fait partie de la note B. A propos de ce rapport, M. Picken, qui a publié en 1836 un travail sur l'émigration dans l'intérêt de la compagnie, ou peut-être de M. Galt seulement, dit dans sa préface qu'en demandant à la compagnie la permission de consulter ce rapport, on lui refusa la vue du document. On le trouvera ici au complet. Après l'arrivée de M. Galt, et quand furent accomplies toutes les formalités voulues par la loi, il s'occupa de fonder la première ville qui devait être établie sous les auspices de la compagnie agraire; en conséquence, le 23 avril 1827 était abattu le premier arbre sur l'emplacement de ce qui est aujourd'hui la ville de Guelph. Une erreur assez commune et qui ne manque pas d'être naturelle attribuée à John Galt la fondation de la ville de Galt; le propre rapport de M. Galt en fait justice. La ville a été établie et nommée par M. William Dixon, dans le township que ce dernier avait obtenu des sauvages de la Grande-Rivière, " bien longtemps avant la naissance de la compagnie; elle en était déjà rendue à avoir un bureau de poste quand j'en entendis parler pour la première fois." Le fait est que ce bureau de poste y fut établi en 1825, comme l'a constaté M. W. Smith, du ministère des Postes.

Suivre les événements qui se sont succédés dans l'établissement de la compagnie agraire du Haut-Canada serait aussi long que peu nécessaire, et il n'est pas utile non plus d'entrer dans les détails des malentendus qui se sont élevés entre M. Galt et sir Peregrine Maitland, et qui, si on en juge par les documents auxquels on peut avoir accès, paraissent avoir résulté d'un manque de prudence dans les rapports avec les gens de la part de M. Galt agissant pour la compagnie, plutôt que de toute intention

d'offenser sir Peregrine, avec lequel, au contraire, il paraît avoir épuisé tous les moyens de vivre en bons termes.

M. W. F. Felton, qui a sans succès essayé d'établir une compagnie agraire dans le Bas-Canada, écrivait le 12 novembre 1814, de Spring-Gardens, demandant des terres pour lui-même, Charles Whitcher, John Felton et Charles Bridgman Felton, qui se proposaient de s'établir dans le Bas-Canada avec leurs familles; ils arrivèrent en août 1815, et des instructions de leur accorder des terres les avait précédés. Les conditions cependant auxquelles les terres devaient leur être cédées, ne paraissent pas avoir été satisfaisantes pour les associés; dans tous les cas ils représentèrent que ces conditions avaient subi des modifications qu'ils ne connaissaient pas avant de s'embarquer. Pour ce qui est de M. Felton personnellement il reçut compensation pour des terres qu'il représentait avoir été accordées au lieutenant-colonel Fulton après lui avoir été assignées (à Felton). Le 22 janvier 1822, lord Dalhousie transmettait les noms de trois personnes propres à remplir une vacance dans le conseil, et il recommandait particulièrement M. Felton, de sorte qu'en moins de six ans et demi il avait su gagner du gouverneur une reconnaissance de la valeur de ses services. Il ressort de la correspondance que vers la fin de 1823 ou au commencement de 1824, on a tenté de former une compagnie pour acquérir une partie des réserves de la couronne dans le Bas-Canada pour des fins de spéculation, M. Peter Burnet, lui-même un spéculateur en terres, ayant écrit à cet effet le 24 mai, offrant d'acheter 20,000 acres de ces réserves. Il est clair que M. Burnet avait été bien informé de l'existence de pareil projet, car le 23 mai, la veille de la date de la lettre de M. Burnet, lord Dalhousie écrivait à M. Wilmot Horton qu'il avait reçu la visite d'une députation dans l'intérêt d'une compagnie agraire similaire à celle qu'il était question d'établir dans le Haut-Canada, mais Sa Seigneurie semble avoir jeté de l'eau froide sur le projet, son grand désir, comme l'indiquent plusieurs lettres de sa main, étant de faire coloniser Gaspé aussitôt que possible. A l'entrevue dont parle lord Dalhousie, les intéressés dans la formation d'une compagnie présentèrent un aperçu des termes et conditions auxquels on se proposait de la former. Pour le moment le projet avorta. Un exposé des démarches des premiers intéressés se trouve dans un rapport à la British-American-Land-Company, à la date du 6 février 1832, signé par Nathaniel Gould, bien connu en matière d'entreprises coloniales. Ce rapport fait voir combien le projet primitif est venu près de la réalisation. "Tout marchait d'une façon satisfaisante, dit le rapport, quand les événements de l'hiver 1825 (que l'on se rappelle trop) engagèrent le comité à remettre ses travaux à une époque plus propice." (Archives, série P. F., vol. XLIII, p. 6.) Les événements de 1825, dont il est ici question, sont sans doute les effets du malaise financier qui a marqué l'année et qui s'est étendu à tout le continent. Il était donc naturel que le rapport commençât par rappeler à l'Assemblée qu'il s'agissait de reprendre un projet depuis longtemps à l'étude plutôt que d'entrer dans une nouvelle entreprise insuffisamment mûrie. (Archives, P. F., XLIII, p. 5.) Bien que le rapport fût adressé à la British-American-Land-Company, il n'existait réellement pas de semblable compagnie à cette époque, car ce n'est que le 20 mars 1834 que furent signés les lettres patentes de celle qui devait plus tard porter ce nom, et l'acte du parlement qui la constituait en corporation ne reçut la sanction royale que le 22 mai de la même année. (P. F., XLIII, pp. 34 et 55.) Le premier rapport après que la compagnie fût constituée fut fait aux actionnaires le 19 juin 1834; on y annonçait que l'honorable Peter McGill et l'hono-

rable George Moffatt, de Montréal, avaient été nommés commissaires et avaient consenti à agir comme tels; le siège principal de la compagnie devait être à Montréal, et il y aurait une succursale dans le township; les officiers de la compagnie avaient été nommés.

La quantité de terres dans les réserves de la couronne et du clergé dans le Bas-Canada et le prix des terres dans chaque district du Haut-Canada, tels que rapportés dans un procès-verbal du conseil exécutif daté le 9 juin 1826, sont des renseignements pleins d'intérêt, surtout ces derniers, en ce qu'ils permettent la comparaison entre la valeur des terres à cette époque et celles qu'elles ont aujourd'hui.

Dans la Note C, sous le titre de la Question de la Naturalisation, sont publiés des papiers relatifs aux deux côtés de cette question qui a jeté de l'amertume dans les esprits. L'élection à l'Assemblée du Haut-Canada de M. Barnabas Bidwell, un étranger, fut déclarée illégale par les juriconsultes de la couronne en Angleterre. Comme le démontre sa phraséologie, l'opinion des hommes de loi portait sur une question dont la solution ne dépendait que de l'interprétation de la loi, sans égard au caractère moral ou politique de la personne. Comme on verra par le document, les deux juriconsultes se sont déclarés être d'avis que ni M. Barnabas Bidwell ni son fils n'était éligible à l'Assemblée du Haut-Canada. Bidwell avait été élu pour représenter Lenox et Addington, mais expulsé de l'Assemblée pour une raison qui ne s'appliquait qu'à lui personnellement, mais ne réglait aucunement la question de l'admission à l'Assemblée des personnes qui ne s'étaient pas conformées aux obligations de la loi concernant la naturalisation. On passa une nouvelle loi qui rendait le fils de M. Barnabas Bidwell éligible; l'acte portait seulement qu'un séjour de sept années dans la province donnerait qualité d'éligibilité au parlement provincial. Cette loi permettait au fils de M. Bidwell d'être élu, mais si l'on examine les documents publiés à la note C on verra que cette loi ne réglait pas la question. Il fallait une nouvelle loi pour protéger les aubains dont on pouvait attaquer les droits de propriété; et comme les cours de justice sont tenues d'interpréter la loi telle qu'elle se trouve, les justes droits de plusieurs étaient en danger d'être ignorés pour la raison que l'intéressé ne s'était pas conformé aux dispositions de la loi concernant l'état des aubains sous le rapport de la tenure des biens-fonds. Il ne conviendrait aucunement de publier les injures échangées entre les partis (bien que la Note en contienne un des spécimens les plus anodins), non plus que les fausses représentations par lesquelles les adversaires des différents projets de loi étaient encouragés ou entraînés dans leur opposition, et cela s'applique indubitablement aux deux partis en regard, ni l'un ni l'autre n'étant capable de jeter la pierre à l'autre sous ce rapport. Un examen attentif des papiers que l'on trouvera à la Note C, rendra superflu tout ce que je pourrais ajouter à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis,

DOUGLAS BRYMNER,

Archiviste.

OTTAWA, 31 décembre 1898.

Agriculture—Archives canadiennes.

Noms.	Résidences.	Ouvrages.
Aberdeen, Son Excellence la Comtesse d'	Ottawa	Women Workers of Canada, 1894-97.
Audette, L.-A.	"	Décisions de la cour de l'Échiquier.
Baby, L'hon. juge.	Montréal	Manuscrits.
Bain, James, jeune.	Toronto	Rapports de la bibliothèque publique de Toronto.
Bates, E. B.	Ottawa	Almanach d'adresses.
Biggar, E. B.	Toronto	Anecdotal Life of Sir J. A. Macdonald.
Board of Trade.	Rossland	Brochure.
Bulger, A. E.	Montréal	Notes on the Selkirk Settlement.
Canadian Society of Civil Engineers	"	Transactions, &c.
Craig, Richard.	Truro (N.-E.)	Mémoire.
Cruikshank, Capit. E.	Fort-Erié	Brochures.
Durrett, R. T.	Louisville	Publications du Filson Club.
Fraser Institute.	Montréal	Rapports de 1891 à 1898.
Fraser, C. G.	Toronto	Canadian History Notes.
Gérin, Léon	Ottawa	Articles sur l'éducation.
Hamilton Spectator.	Hamilton	Wentworth Landmarks.
Université Harvard	Cambridge (Mass.)	Bibliographies.
Historical MSS. Commission	Londres (Angl.)	Publications.
Howe, Jonas.	Saint-Jean (N.-B.)	Reports of New Brunswick.
Johnson, Geo.	Ottawa	Brochures.
Université Laval	Québec.	L'Année Académique.
MacLeod, Malcolm.	Ottawa	Lettres de John Macleod, etc.
McLaughlin, S.	Californie	Almanach des adresses de Québec.
McLachlan, R. W.	Montréal	Médailles canadiennes du Jubilé.
McMahon, E.	Ottawa	Liste des prix, Exposition du Canada-Central, programme officiel.
Manitoba Historical and Scientific Society	Winnipeg.	Rapport.
Mayor of Hamilton.	Hamilton	City of Hamilton (illustré).
Minnesota Historical Society	Saint-Paul	Collections.
Mott, Henry.	Montréal	Brochures.
Murdoch, William.	Saint-Jean (N.-B.)	Sewerage and water supply.
New Brunswick Historical Society	Saint-Jean.	Collections.
New York State Library	Albany	Papiers publics du gouverneur Tompkins ; Mémoire de William Kelly.
Niagara Historical Society.	Niagara	Transactions.
Ontario Historical Society.	Toronto.	Rapport.
Ontario Land Surveyors.	"	"
Osgood, H. L.	Rochester (N.-Y.)	Sullivan's Campaign.
Parkman Club.	Milwaukee.	Publications.
Pioneer Historical Association.	Toronto	Rapport.
Providence Public Library.	Providence	Monthly Bulletin.
Remington, Cyrus K.	Buffalo	Rapport.
Rhode Island Historical Society.	Providence	Publications.
Rogers, Hon. Justice Horatio.	"	Brochure.
Roy, J.-E.	Lévis.	Histoire de La Seigneurie de Lauzon.
St. Louis Mercantile Library	Saint-Louis.	Rapport.
Scottish Geographical Society.	Edimbourg.	Revue.
Shortt, Adam, M. A.	Kingston.	Early History of Canadian Banking.
Smart, J., Deputy Minister.	Ottawa	Brochures.
Smith, J. H.	Hamilton	Historical sketch of the County of Wentworth
Stewart, MacLeod.	Ottawa	Brochures.
Stone, W. L.	Mount-Vernon	Records of New Amsterdam, 7 vols.

Noms.	Résidences.	Ouvrages
Thwaites, Reuben Gold	Madison.....	Collections historiques du Wisconsin.
Université de New-York.....	Albany.....	Brochures.
Université du Michigan.....	Ann-Arbor.....	Annuaire.
Walker, B. E.....	Toronto.....	Why Canada is against Bi-Metallism.
White, Richard.....	Montréal.....	People's Almanac, 1898.
Wisconsin State Historical Society	Madison.....	Rapports.
Université Yale.....	New-Haven.....	Rapport.

NOTE A.

SIÈGE DE QUÉBEC.

No 1.—WOLFE λ——(PITT?).

(Archives canadiennes, série M., vol. 210, p. 80.)

CAMP DE MONTMORENCY, 2 septembre 1759.

MONSIEUR,—Je voudrais pouvoir en cette occasion vous faire un récit plus brillant des résultats obtenus par les armes de Sa Majesté, mais les obstacles rencontrés au cours des opérations de la campagne ont été beaucoup plus considérables que nous avions raison d'attendre et de prévoir. Et cela n'est pas dû tant au nombre des ennemis (bien qu'il soit numériquement supérieur) qu'aux moyens de défense qu'offre la nature même de la contrée et sur lesquels le marquis de Montcalm semble à bon droit compter.

Quand j'appris que des secours de toutes sortes avaient été massés dans Québec, que cinq bataillons de troupes régulières augmentés des meilleurs habitants de la campagne, que les miliciens de la colonie et chaque Canadien en état de porter les armes—sans compter plusieurs nations de sauvages, avaient pris une position des plus avantageuses sur le champ même, quand j'appris tout cela, je ne pus me flatter de réduire la place, mais je cherchai néanmoins une occasion d'attaquer l'ennemi, sachant bien que nous étions en mesure de nous rencontrer avec ces troupes et espérant qu'une victoire pourrait les disperser.

Nous trouvâmes l'ennemi campé le long de la rive de Beauport, depuis la rivière Saint-Charles jusqu'aux chutes Montmorency, et retranché sur tous les points possibles. Le 27 juin nous débarquâmes sur l'île d'Orléans, mais apprenant par un message de l'amiral qu'il y avait raison de croire que l'ennemi avait de l'artillerie et des troupes à la Pointe de Lévis, j'y envoyai le brigadier Monckton avec quatre bataillons pour déloger l'ennemi. Dans la nuit du 29, il passa la rivière; le lendemain il poussa jusqu'à la Pointe, força les miliciens de l'ennemi à se retirer et resta maître de ce poste. Les avant-gardes en cette occasion eurent deux ou trois escarmouches avec les Canadiens et les Indiens avec peu de pertes de chaque côté.

Le colonel Carleton s'avança avec un détachement jusqu'à la pointe la plus avancée de l'île d'Orléans dans la direction de l'ouest, et dès lors il sembla que nos opérations allaient commencer. Il était, d'ailleurs, absolument nécessaire de nous emparer de ces deux points et de les fortifier, car de l'un ou de l'autre l'ennemi aurait pu empêcher tout vaisseau d'aller prendre position dans le bassin de Québec et même jusqu'à deux milles plus bas.

Des batteries de canons et de mortiers furent dressées en toute hâte à la Pointe de Lévis pour bombarder la ville et les poudrières ainsi que pour entamer les fortifications et les batteries. Voyant ces travaux déjà avancés, les ennemis passèrent la rivière au nombre de 1,600 pour les attaquer et les détruire. Malheureusement pour eux, ils tombèrent en pleine confusion, tirèrent les uns sur les autres et se retirèrent de nouveau, ce qui nous fit perdre l'occasion de battre ce gros détachement. L'effet du feu de notre artillerie a été tel que bien que venant de l'autre côté de la rivière, la Haute-Ville est considérablement endommagée et la Basse-Ville complètement détruite.

Les travaux pour mettre à l'abri nos hôpitaux et nos magasins sur l'île d'Orléans ayant été terminés dans la nuit du 9 juillet, nos troupes traversèrent la branche nord de la rivière et allèrent camper près de la gauche de l'ennemi, avec la rivière

Montmorency entre nous. Le lendemain la compagnie de Rangers du capitaine Danks, placée dans un bois pour protéger quelques terrassiers, fut attaquée et défaite par une bande d'Indiens. Il y eut tant de morts et de blessés que cette compagnie sera à peu près complètement impropre au service pendant le reste de la campagne. L'ennemi a également subi des pertes dans cet engagement et fut repoussé à son tour par nos troupes les plus proches.

Le terrain à l'est des chutes paraissait être—et l'est en réalité—plus élevé que du côté de l'ennemi et le dominer d'une façon qui pouvait nous être utile. Il y a de plus aux pieds des chutes un gué qu'on peut passer pendant plusieurs heures entre la dernière phase de la marée baissante et le commencement de la marée montante. J'espérais trouver le moyen de passer la rivière en bas de façon à pouvoir attaquer le marquis de Montcalm dans des conditions moins désavantageuses qu'en l'abordant directement dans ses retranchements.

En poussant une reconnaissance sur la rivière Montmorency, nous la trouvâmes facile à passer à gué trois milles plus haut, mais la rive opposée était protégée par des retranchements et si escarpée et boisée qu'il n'aurait servi de rien de tenter de traverser à cet endroit. L'escorte, lors de cette reconnaissance, fut deux fois attaquée par les Indiens et les repoussa chaque fois, mais dans ces deux rencontres nous eûmes quarante tués et blessés, tant officiers que soldats.

Le 30 juillet, deux frégates, deux corvettes armées et deux transports portant quelques troupes passèrent devant la ville sans essayer de pertes et remontèrent quelque peu la rivière. Cela me permit de me rendre compte de l'état de la place au-dessus de Québec. Je vis que la même vigilance existait du côté de l'ennemi et qu'il y avait pour nous de grandes difficultés créées par la nature du terrain et par les obstacles pour communiquer avec la flotte. Mais ce que je craignais le plus, c'est que si nous débarquions entre la ville et la rivière du Cap-Rouge, le corps qui le premier serait sur terre ne pourrait pas être renforcé avant d'avoir à faire face à l'armée entière de l'ennemi.

Malgré ces empêchements, j'eus un moment la pensée de tenter de passer par Saint-Michel, trois milles plus bas que la ville, mais voyant que l'ennemi surveillait ce dessein, se préparait à en empêcher la réalisation et avait déjà amené un canon et un mortier (ce qui, aussi près de Québec, pouvait être augmenté à sa volonté) pour harceler la flotte; le projet me parut si hardi que je pensai qu'il serait mieux de n'en rien faire, d'autant plus qu'il se serait écoulé plusieurs heures avant que nous eussions pu les attaquer, même en supposant que la nuit aurait été favorable au passage facile de nos vaisseaux devant la ville.

Cependant, pour diviser les forces de l'ennemi et attirer son attention aussi haut que possible sur la rivière Montmorency, et pour connaître davantage l'état de choses, j'envoyai le colonel Carleton avec un détachement débarquer à la Pointe de Trempe avec ordre d'attaquer quiconque serait trouvé là, d'amener quelques prisonniers et de se saisir de tous les papiers qui pourraient nous donner quelques renseignements. J'avais appris qu'un certain nombre de citoyens de Québec s'étaient réfugiés en cet endroit, et que tout probablement nous y trouverions un dépôt de vivres. En mettant le pied à la Pointe, le détachement du colonel Carleton fut attaqué par une bande d'Indiens qui furent promptement dispersés et chassés vers les bois. Il chercha en vain les dépôts de vivres, fit quelques prisonniers et revint après avoir subi peu de pertes.

Après cela je retournai à Montmorency, où je vis que par un feu bien nourri le brigadier Townsend avait empêché les Français de dresser une batterie sur la rive de la rivière et d'où ils avaient l'intention de canonner notre camp.

Bien que notre position fût désavantageuse et que l'ennemi fût partout prêt à nous recevoir, j'étais décidé à saisir la première occasion qui se présenterait de l'attaquer.

Comme, vu le peu de profondeur de l'eau, les vaisseaux de guerre ne pouvaient s'approcher assez des retranchements de l'ennemi pour le harceler, si peu que cela fût, l'amiral avait préparé deux transports d'un faible tirant qui, au besoin, pourraient être échoués. Pour opérer une descente avec le concours de ces vaisseaux qui, comme je le comprenais, seraient poussés par la marée près du rivage, je résolus de

m'emparer d'une redoute qui s'élevait hors du camp ennemi tout près du bord de l'eau et qui paraissait être éloignée d'une portée de mousquet du retranchement pratiqué sur la côte. Si l'ennemi défendait cette place isolée, un engagement s'ensuivrait nécessairement, ce que nous désirions le plus. Dans le cas contraire, j'en deviendrais maître et pourrais étudier la situation de l'ennemi de façon à pouvoir déterminer en quel endroit il serait plus avantageux de l'attaquer.

On se prépara donc pour un engagement. Le 31 juillet, dans l'avant-midi, les transports de la flotte furent chargés de grenadiers et d'une partie de la brigade de Monckton, stationnée à la Pointe de Lévis. Ordre fut donné aux deux brigades commandées par Townsend et Murray de se tenir prêtes à passer le gué quand cela serait jugé nécessaire. Pour aider au passage de ce corps, l'amiral avait placé le "Centurion" dans le chenal (nord) afin de pouvoir arrêter le feu de la batterie inférieure qui dominait le gué. Ce vaisseau nous fut très utile parce que son tir porta juste.

Je fis placer plusieurs pièces d'artillerie sur l'éminence afin de neutraliser et de prendre en filade la gauche des retranchements de l'ennemi.

De mon poste d'observateur sur le vaisseau échoué le plus près des postes français, je compris que la redoute était trop exposée pour être conservée sans beaucoup de pertes, d'autant plus que nos deux vaisseaux armés ne pouvaient être lancés assez près pour nous protéger, comme je l'ava's pensé, de leur artillerie et de leur mousqueterie. Toutefois, comme la confusion semblait s'être mise chez nous, et que nous étions prêts au combat, je pensai que c'était une excellente occasion de tenter une attaque contre leurs retranchements.

Ordre fut donné aux brigadiers généraux de se tenir prêts avec les troupes sous leur commandement. Le brigadier Moncton devait descendre à terre et les brigadiers Townsend et Murray franchir le gué. A une certaine phase de la marée, le signal fut donné, mais s'avantant à force de rames vers le rivage, quelques canots s'échouèrent sur une pointe qui s'avantait considérablement. Cet accident jeta quelque confusion parmi nous, fit perdre beaucoup de temps, et je dus envoyer un officier donner le signal d'arrêter la brigade commandée par Townsend que je voyais en mouvement. Pendant que les matelots dégageaient les canots, l'ennemi nous envoya quelques obus et boulets mais sans grand résultat. Aussitôt que le désordre put être réparé et les bateaux mis en ligne, j'allai avec quelques officiers de la marine découvrir un meilleur endroit pour atterrir; nous nous servîmes d'une embarcation à fond plat pour faire nos recherches, et aussitôt qu'un endroit propice fut trouvé, les troupes regurent l'ordre de débarquer, convaincus qu'il n'était pas trop tard pour tenter l'action. Les treize compagnies de grenadiers et 200 hommes du bataillon "Royal American" furent les premiers sur le rivage. Ordre fut donné aux brigadiers de se former en quatre corps différents et de commencer l'attaque avec l'appui du corps du brigadier Monckton, aussitôt que les autres troupes auraient passé le gué et seraient prêtes à donner leur concours. Cependant, à cause du bruit et de la précipitation ou pour d'autres raisons, au lieu de se former conformément à l'ordre, les grenadiers s'élancèrent impétueusement sur les retranchements de l'ennemi dans le plus grand désordre et sans attendre l'arrivée des troupes qui devaient les appuyer, puis prendre part à l'attaque. La brigade Monckton n'était pas encore à terre et celle de Townsend était très éloignée, bien que s'avantant vers nous dans un ordre parfait.

Le premier feu de l'ennemi força les brigadiers à s'arrêter, puis à chercher un abri dans la redoute ou autour, les ennemis l'ayant abandonnée à notre approche. Ils restèrent dans cette position pendant quelque temps incapables de se former sous un feu aussi nourri, perdant plusieurs braves officiers qui, insoucieux de leurs personnes, n'avaient pensé qu'à faire leur devoir. Je vis qu'il était absolument nécessaire de les rappeler pour qu'ils pussent se reformer derrière le corps du brigadier Monckton qui était maintenant débarqué et s'avantait sur le rivage dans un excellent ordre.

Après ce deuxième accident et cet autre retard il était presque nuit; une tempête éclata soudain, la marée montante commença, de sorte que je crus sage de ne

pas poursuivre une attaque aussi difficile de peur que, en cas d'échec, la retraite de la brigade de Townshend fût hasardée et incertaine.

Notre artillerie causa beaucoup de dommages à la gauche de l'ennemi, là même où Townshend et Murray devaient diriger leur attaque, et il est probable que sans les accidents que j'ai décrits, nous aurions pu pénétrer par cet endroit, pendant que notre gauche et notre centre, plus éloignés de l'artillerie, auraient subi toute la force du feu de l'ennemi. Les Français ne nous inquiétèrent pas dans notre mouvement. Les Indiens vinrent assassiner les blessés que nous n'avions pas recueillis et, selon leur habitude, scalper les morts.

Le point où notre attaque devait se porter offrait ces avantages : on pouvait utiliser l'artillerie ; la plus grande quantité des troupes, sinon la totalité, pouvait être jetée à la fois dans l'action et, en cas d'échec, la retraite était assurée, du moins pendant une certaine période de la marée. Ni l'un ni l'autre de ces avantages ne peut être trouvé ailleurs, car l'ennemi était placé sur une éminence qui commandait la situation ; la grève où nos troupes étaient rangées en bataille était très vaseuse, défoncée et traversée par plusieurs ravins, et la côte à gravir, très à pic en maints endroits impossible à escalader. L'ennemi était nombreux dans les retranchements et son feu très nourri. Si l'attaque avait réussi, nos pertes auraient certainement été considérables, mais celles des Français insignifiantes à cause de l'abri que leur fournissaient les bois voisins. Et puis, avant d'envahir la ville, il y aurait encore eu la rivière Saint-Charles à traverser. Je considérai tout cela, mais le désir de me conformer aux intentions du Roi m'induisit à tenter l'entreprise, convaincu qu'une armée victorieuse ne rencontre aucun obstacle.

L'ennemi s'est, depuis, fortifié avec le plus grand soin afin de rendre la seconde attaque encore plus dangereuse pour nous. Aussitôt après cette rebuffade, j'envoyai Murray avec 1,200 hommes en bas de la ville pour aider l'assistant contre-amiral à détruire les vaisseaux français si on pouvait les atteindre, afin de nous mettre en communication avec le général Amherst. Le brigadier Murray avait ordre de chercher toute occasion possible d'attaquer quelques-uns des détachements de l'ennemi, pourvu que les risques à courir ne fussent pas excessifs, et de les induire par tous les moyens à l'attaquer lui-même.

Il essaya deux fois et vainement d'atterrir sur la rive nord. Il fut plus chanceux une troisième fois, débarqua à Déchambaud, mit le feu à un dépôt contenant des réserves de vivres, des habits, des armes et du bagage pour l'armée française. Voyant qu'il ne pouvait atteindre leurs vaisseaux et qu'il y avait peu d'apparences d'amener l'ennemi à combattre, il me fit connaître la situation et je lui envoyai l'ordre de rejoindre l'armée. Les prisonniers qu'il amena m'annoncèrent que le fort Niagara s'était rendu. J'appris par des lettres interceptées que l'ennemi avait abandonné Carillon, la Pointe de la Couronne (*Crown's Point*) et s'était retiré dans l'île aux Noix ; que le général se préparait à traverser le lac Champlain pour tomber sur le corps commandé par M. de Bourlamaque, se composant de trois bataillons d'infanterie et d'un nombre de Canadiens qui portait le tout à 3,000 hommes.

Mes dépêches et celles de l'amiral seraient parties de huit à dix jours plus tôt si la fièvre ne m'avait empêché d'écrire. Je me sentis si malade et je suis encore si faible que je priai les officiers généraux de tenir conseil ensemble sur les moyens à prendre dans l'intérêt général de l'armée. Ils furent d'opinion unanime, vu que de nouveaux navires chargés de vivres étaient arrivés, d'essayer en mettant en mouvement un corps de 4 à 5,000 hommes—ce qui est à peu près toute l'armée, exception faite des troupes suffisantes pour pouvoir protéger la Pointe de Lévis et l'île d'Orléans—de déloger l'ennemi de sa position actuelle et de le forcer à combattre. J'ai approuvé ce plan et nous nous préparons actuellement à l'exécuter.

L'amiral et moi nous avons examiné la ville dans le but de déterminer un assaut général. Cependant, après avoir consulté l'ingénieur en chef, qui en connaît bien l'intérieur, et après avoir moi-même bien étudié la position, nous avons conclu que bien qu'il serait assez facile de réduire au silence les batteries de la Basse-Ville, cela n'aiderait que fort peu l'assaut, car les rares passages qui conduisent à la Haute-Ville sont fortifiées avec le plus grand soin et les batteries d'en haut ne peuvent être

atteintes par nos vaisseaux qui, de leur côté, seraient fortement endommagés par ces batteries et les mortiers.

Dès en arrivant dans le pays, j'ai usé de tous les moyens à ma disposition pour engager les Canadiens à déposer les armes, promettant pour leurs personnes, leurs biens et leur religion toute la protection et la sécurité que je pouvais donner en tenant compte de la douceur bien connue du gouvernement de Sa Majesté. J'ai trouvé que les bons traitements n'avaient pas l'effet désiré; aussi ai-je changé de tactiques et ravagé le pays, tant pour amener le marquis de Montcalm à tenter le sort de la bataille pour mettre fin à ces ravages que pour venger les insultes faites à nos gens par les Canadiens ainsi que les actes de cruauté commis sur nos propres frontières. Il a été nécessaire d'avoir quelques prisonniers comme otages pour amener l'ennemi à bien traiter ceux des nôtres tombés entre leurs mains, lesquels, j'avais raison de le croire, étaient loin de l'être. Le major Darling a surpris la garnison d'un village et fait 380 prisonniers que je ne me propose pas d'échanger avant la fin de la campagne.

En cas de revers, j'avais l'intention de fortifier les Coudres et d'y laisser 3,000 hommes pour défendre cet endroit, mais la saison était trop avancée pour pouvoir réunir toutes les vivres, etc., suffisants pour un aussi gros corps. Aux ressources naturelles que le pays offre à la défense, l'ennemi a ajouté, pour celle de la rivière, un grand nombre de batteries flottantes et de bateaux. Par suite de la vigilance de ceux qui les montent et des allées et venues des Indiens autour de nos postes, il nous a été impossible de tenter quelque surprise. Presque chaque jour nous avons eu des engagements avec les Indiens, qui ont généralement été défaits mais non sans pertes de notre côté. Par la liste des officiers blessés, dont plusieurs portent grade, vous pourrez voir que notre armée est bien affaiblie. La nature de la rivière annule le pouvoir d'action de la plus formidable partie de cette armée. De plus, nous avons à lutter contre à peu près la force entière des troupes du Canada. La situation offre une telle variété de difficultés que je ne sais trop quelle détermination prendre. Je comprends que la situation des affaires dans la Grande-Bretagne exige que je prenne les mesures les plus vigoureuses, mais, d'un autre côté, le courage d'une poignée de braves ne doit être exercé que là où il y a quelque espoir d'un résultat favorable.

Néanmoins, monsieur, soyez certain que la petite partie de la campagne qui reste à faire le sera, en tant que j'en suis capable, pour le plus grand honneur de Sa Majesté et dans l'intérêt de la nation, ce en quoi je suis sûr d'être bien secondé par l'amiral et les généraux. Je serai heureux si nos efforts peuvent contribuer au succès des armes de Sa Majesté dans quelque autre partie de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, monsieur,
 Votre plus obéissant et plus humble serviteur,

JAM. WOLFE.

NOTE A.—N^o 2.—EXTRAIT DU JOURNAL DU SERGENT QUARTIER-MAÎTRE
 JOHN JOHNSON.

(Archives canadiennes, série M., vol. 132, p. 21.)

Les treize compagnies de grenadiers avec 200 hommes du bataillon "Royal Americans" furent les premiers à terre. Avant le débarquement ils avaient reçu instruction de se former en quatre corps distincts, sur le rivage, puis d'avancer et d'attaquer, à l'assaut, les batteries et la redoute sur le rivage, au-dessous des retranchements qui couronnaient une éminence au-dessus d'eux. Ils devaient être appuyés par la brigade du brigadier général Monckton, aussitôt qu'elle serait débarquée, et devaient être rejoints par les deux brigades de Montmorency qui étaient alors en marche et avaient justement passé le gué. Mais il arrive que les plans les mieux conçus sont

gâtés dans l'exécution. C'est ce qui arriva ici. En ne tenant pas compte des instructions, les grenadiers jetèrent tout dans la confusion et le désarroi; en effet, à peine à terre et avant d'être formés de quelque façon, selon l'ordre donné, ils s'élançèrent impétueusement vers l'ennemi. Les batteries et la redoute placées sur la grève, dont il a été parlé plus haut, furent abandonnées par l'ennemi lors du débarquement de nos gens. Le premier feu de l'ennemi fut si bien dirigé qu'il arrêta l'impétuosité des grenadiers, les jeta dans le plus grand désordre et les força à chercher un refuge dans la redoute abandonnée par l'ennemi à leur arrivée, et ils furent forcés d'y rester quelque temps incapables qu'ils étaient de se reformer sous le feu si nourri de l'ennemi. Voyant leur situation, le danger qu'ils couraient et l'inutilité de tous les efforts pour reprendre pied, le général Wolfe leur ordonna de retraiter derrière la brigade du brigadier général Moncton qui, à ce moment, était toute sur le rivage, formée en bon ordre et fut rejointe par les deux brigades de Montmorency.

NOTE A, N° 3—MONCKTON À PITT.

(*Archives canadiennes, série M, vol. 210, p. 100.*)

CAMP DE LA POINTE-LÉVIS, 15 septembre 1759.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous apprendre que le 13 courant, les troupes de Sa Majesté ont remporté une victoire signalée sur les Français, un peu au-dessus de Québec. Pendant qu'il exerçait tous ses efforts sur la droite de notre armée, le général Wolfe reçut presque au commencement de la bataille une blessure dont il mourut peu après, et moi-même j'ai eu le grand malheur de recevoir à la poitrine, du côté gauche, une balle qui a percé une partie du poumon et qui a été extraite sous l'omoplate de l'épaule. J'ai été frappé juste au moment où les Français reculaient et j'ai dû quitter le champ de bataille. J'ai alors, monsieur, exprimé le désir que le général Townshend, qui commande maintenant les troupes devant la ville (dont il sera bientôt en possession, je l'espère), vous fasse rapport des événements de la journée et de nos opérations.

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus grand respect, monsieur,

Votre plus obéissant et humble serviteur,

ROBERT MONCKTON.

Au Très honorable

WM. PITT, écrivain,

P.S. Les troupes de Sa Majesté ont montré la plus grande fermeté et la plus grande bravoure. Comme les chirurgiens me disent que ma blessure n'offre aucun danger, j'espère que je serai bientôt capable de rejoindre l'armée devant la ville.

NOTE A—N° 4—LE GÉNÉRAL TOWNSHEND À M. PITT.

(*Archives canadiennes, série M, vol. 210, p. 101.*)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous apprendre le succès des armes de Sa Majesté le 13 courant dans un engagement avec les Français, sur les hauteurs à l'ouest de la ville.

Après qu'il eût été décidé de porter les opérations au-dessus de la ville, et les postes de la Pointe de Lévis et de l'île d'Orléans étant mis en sécurité, le général partit de la Pointe de Lévis les 5 et 6 avec le reste de l'armée et l'embarqua sur des transports qui avaient passé de l'autre côté de la ville à cette fin. Les 7, 8 et 9 l'amiral mit la flotte en mouvement afin de distraire l'ennemi établi sur la rive nord; mais les transports étant extrêmement chargés et le temps mauvais, le général pensa qu'il serait mieux de cantonner une partie de ses troupes sur la rive sud où il

leur fut servi des vivres; elles se rembarquèrent le 12 à une heure du matin. Ces troupes comprenaient l'infanterie légère commandée par le colonel Howe, les régiments de Bragg, de Kennedy, de Lascelles et d'Anstruthers, d'un détachement d'Écossais et des grenadiers américains. Le tout, qui était sous le commandement du brigadier Monckton et de Murray, fut mis sur les bateaux à fond plat et, tout de suite après, l'amiral Holmes fit faire quelques mouvements à la flotte pour attirer de son côté l'attention de l'ennemi qui se trouvait au-dessus. Les bateaux furent poussés par la marée et atterrirent, une heure avant le jour, sur la rive nord à moins d'une lieue du Cap Diamant. La force du courant les avait poussés un peu plus bas que le point choisi pour l'attaque, ce qui obligea l'infanterie légère à gravir un précipice boisé, afin d'assurer le débarquement des troupes en délogeant l'ennemi d'un poste commandé par un capitaine, et qui défendait l'étroit sentier fortifié par lequel les troupes devaient faire la montée. Après quelques coups de feu l'infanterie légère atteignit le sommet du précipice et dispersa la garnison du poste, grâce à quoi, après peu de pertes infligées par quelques Canadiens et quelques sauvages, les troupes purent monter et se former immédiatement en ligne de bataille. A mesure que les bateaux étaient vides, ils étaient renvoyés pour servir au second débarquement que je fis immédiatement opérer. Le brigadier Murray qui avait été chargé d'aller avec le bataillon d'Anstruthers attaquer la quatrième batterie de canons sur la gauche fut immédiatement rappelé par le général qui, en ce moment, voyait l'armée française traverser la rivière Saint-Charles. Le général Wolfe commença aussitôt à former sa ligne, ayant sa droite couverte par les grenadiers de Louisbourg; à la droite de ceux-ci il plaça Otways un peu après. A la gauche des grenadiers se trouvaient les bataillons de Bragg, Kennedy, Lascelles, les Highlanders et les troupiers d'Anstruthers. La droite de ce corps était commandée par le brigadier Monckton et la gauche par le brigadier Murray. L'arrière et la gauche étaient protégées par l'infanterie légère du colonel Howe, qui, ainsi qu'il a été dit, était revenu de la batterie n° 4 qui lui avait presque aussitôt été abandonnée et où il trouva quatre canons. Le général Montcalm ayant réuni toutes les troupes qu'il avait à Beauport s'avança en montrant son intention de prendre en flanc notre gauche où je fus envoyé immédiatement avec les bataillons du général Amherst que je formai avec efficacité. Mes troupes furent bientôt renforcées par l'arrivée de deux bataillons de "Royal Americans", puis le bataillon de Webb fut partagé par le général en huit subdivisions, fort espacées, pour servir de réserve.

La droite de l'ennemi se composait de la moitié des troupes de la colonie, des bataillons de La Sarre du Languedoc et le reste était des Canadiens et des sauvages. Leur centre comprenait une colonne formée de bataillons du Béarn et de la Guyenne et leur gauche était composée du reste des troupes de la colonie et du bataillon de Royal Roussillon. Telle était, aussi exactement que je puis le supposer, leur ligne de bataille.

L'ennemi avait apporté deux petites pièces d'artillerie et nous n'avions pu monter qu'un canon qui, admirablement bien alimenté, incommoda énormément leur colonne. Mon attention ayant été absorbée sur la gauche de notre ligne je ne pourrais être bien précis en relatant tout ce qui s'est passé au centre et encore moins à la droite, mais ce qui est absolument indéniable, c'est que l'ennemi se forma en bon ordre et que son attaque fut très vive et très animée. Nos troupes réservèrent leur feu jusqu'à ce qu'elles fussent à 40 verges, et le nourrit si bien que, de toutes parts, l'ennemi céda. C'est alors que notre général tomba pendant qu'il s'avancait à la tête des grenadiers de Louisbourg qui chargeaient à la bayonnette; à peu près dans le même temps le brigadier général Monckton qui marchait à la tête du bataillon de Lascelles fut blessé. Au même moment, en face des bataillons français, tombaient Montcalm et son commandant en second, qui est mort depuis à bord d'un de nos vaisseaux. Une partie de l'ennemi feignit une seconde attaque; les autres se réfugièrent dans des taillis fort épais et parurent vouloir résister. C'est alors que de notre côté, chaque corps se mit à combattre à sa manière particulière. Les grenadiers et les bataillons de Bragg et Lascelles firent une charge à la bayonnette; s'avancant avec les troupes qu'il commandait le général Murray compléta rapidement la déroute de son côté pendant que les Écossais secondés par le bataillon d'Anstru-

thers sortirent du fourreau leur sabre et repoussèrent l'ennemi partie dans la ville, partie vers les travaux des fortifications près de leur pont sur la rivière Saint-Charles.

A notre gauche et à l'arrière l'action ne fut pas aussi chaude. Les maisons où l'on avait posté l'infanterie légère furent bien défendues avec l'appui du colonel Hope qui, s'étant placé avec deux compagnies dans un petit bois, fit plusieurs sorties sur le flanc de l'ennemi durant le combat et le repoussa en désordre pendant que je lançais sur le front de ce corps des pelotons tirés du régiment d'Amherst, qui empêchèrent l'aile droite de mettre à effet sa première intention. En face de cette droite on avait placé un bataillon américain pour maintenir notre ligne de communication avec nos bateaux; l'autre bataillon américain avait été envoyé sur la partie du terrain laissé à découvert par les opérations du général Murray. J'eus avec Amherst la charge de remplir cette partie du programme qui consistait à maintenir en respect la droite de l'ennemi et une bande d'Indiens qui recherchaient davantage l'arrière de notre armée, en face des postes de l'infanterie légère, désirant une occasion de lui tomber dessus.

Voilà, monsieur, quelle était la situation quand, en plein combat, j'appris que j'avais le commandement en chef. Je me portai immédiatement au centre et constatant que la poursuite de l'ennemi avait jeté une partie des troupes dans le pêle-mêle, je les formai en corps le plus vite possible. A peine avais-je ainsi agi que M. Beaucouville (Bougainville) apparut sur nos derrières avec ses deux mille hommes venant du Cap-Rouge. J'envoyai contre lui deux pièces d'artillerie et deux bataillons, ce que voyant il se retira. Je me flatte de ce que vous ne me blâmez pas si je n'ai point voulu abandonner un terrain aussi avantageux et risquer le fruit d'une journée si décisive pour les affaires de Sa Majesté en allant chercher un ennemi frais et dispos et placé peut-être sur le champ le plus propice qu'il pouvait désirer, c'est-à-dire, des bois coupés de marais. Nous nous sommes emparés sur le champ de bataille d'un grand nombre d'officiers français et d'un canon.

On estime que l'ennemi a perdu 1,500 hommes appartenant surtout aux troupes régulières. Depuis le jour du combat jusqu'au jour de la capitulation, je me suis occupé à mettre les moyens de défense de notre camp au-dessus de toute tentative, à pratiquer un chemin le long du précipice pour opérer la montée de notre artillerie, de dresser les batteries et de couper toute communication de l'ennemi avec le reste du pays. Le 17 à midi, avant même que nous eussions dressé une batterie, deux ou trois jours même avant la possibilité d'en avoir une, l'ennemi envoya un parlementaire avec des propositions de capitulation. Je le renvoyai en accordant quatre heures pour décider s'ils capituleraient ou renonceraient à toute autre chance de traiter avec nous. Pendant ce temps l'amiral avait fait avancer ses vaisseaux comme s'il voulait attaquer la ville. L'officier français revint le soir avec les termes de la capitulation que, de concert avec l'amiral, je considérai acceptables et qui furent signées à 8 heures du matin le 18 courant.

Je me flatte de ce que les termes que nous avons accordés seront approuvés par Sa Majesté, si l'on considère que l'ennemi se massait derrière nous, et ce qui plus est, que la saison humide et froide menaçait nos troupes de maladie et notre flotte d'accidents. La température avait tellement détérioré notre chemin qu'il nous avait été impossible pendant quelque temps d'y faire passer un seul canon. Ajoutez à cela l'avantage d'entrer dans une ville dont les murs étaient en bon état de défense et d'être capable d'y placer une garnison de force suffisante pour empêcher toute surprise. Tout cela, je l'espère, sera considéré comme des raisons suffisantes pour leur accorder les termes que j'ai l'honneur de vous soumettre. Les habitants du pays sont promptement venus à nous, apportant leurs armes, jurant fidélité jusqu'à ce que le rétablissement de la paix générale fixe leur position.

J'ai aussi l'honneur d'inclure une liste des tués et blessés, une liste des prisonniers, aussi exacte que j'ai pu me la procurer, et l'inventaire de l'artillerie et des magasins militaires de la ville aussi bien que du butin tombé entre nos mains à Beauport comme conséquence de la victoire.

Nous avons appris par des déserteurs que l'ennemi rassemble toutes les troupes qu'il peut trouver derrière le Cap Rouge; que M. de Lévis est venu de Montréal

pour en prendre le commandement. Quelques-uns rapportent qu'il a amené avec lui deux bataillons. Si c'est vrai, notre première victoire se trouve avoir aidé M. Amherst. D'autres déserteurs nous apprennent que monsieur de Boucanville (Bougainville) avec 80 hommes et des vivres s'avançait pour se jeter dans la ville le 18, le matin même de la capitulation, auquel jour nous n'avions pu compléter l'envahissement de la ville vu qu'ils avaient brisé leur pont de bateaux et avaient de forts détachements sur tous les points fortifiés de l'autre côté de la rivière Saint-Charles.

Je manquerais au respect dû aux amiraux et au service naval si je négligeais cette occasion de reconnaître combien nous leur devons dans notre succès pour l'assistance et l'appui constants reçus, pour la parfaite harmonie et l'échange de vues au cours de toutes les opérations à travers les difficultés que la nature même du pays offre aux opérations militaires d'une certaine étendue et qu'aucune armée de terre ne peut à elle seule surmonter. Le travail immense dans les magasins d'artillerie et de vivres, le halage des canons par les matelots jusqu'au plus fort du combat, tout cela me fait un devoir, bien que mon commandement n'ait pas été de longue durée, de reconnaître, du moins pour ce temps, combien grande a été la part que la marine a prise dans cette heureuse campagne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Avec le plus grand respect,
Votre plus obéissant et humble serviteur,

GEO. TOWNSHEND.

AU CAMP EN FACE DE QUÉBEC,
20 septembre 1759.

NOTE B.

LES COMPAGNIES DE TERRES DU CANADA.

N° 1.—RAPPORT DU SURINTENDANT DES FORÊTS.

(Archives canadiennes, série Q, vol. 352, p. 45.)

A JOHN GALT, écri.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 25 avril, j'ai l'honneur de vous apprendre que j'ai exploré le territoire du district de London et de vous soumettre le rapport suivant :

Cette région est bornée à l'ouest par le lac Huron et la ligne de démarcation de district ; au nord par la ligne de démarcation entre les terres vendues et les terres non vendues des Indiens Chippawas, ligne qui n'a pas encore été établie à l'endroit, mais qui est tracée sur la carte accompagnant ce rapport, conformément aux instructions reçues du bureau de l'arpenteur général ; à l'est par les terres de la réserve du clergé et les cantons de Wilmot et au sud par les cantons de Blandford, Zorra, Missouri et la ligne de démarcation basée sur les terres vendues.

Toute cette région est ce qui en géologie serait considéré comme une formation récente, et on peut supposer que son origine vient du retrait d'une énorme masse d'eau qui, à une époque pas trop reculée, a dû couvrir cette partie du continent.

Les formations sont toutes de caractère secondaire. La base est formée d'un roc de pierre à chaux douce variant comme couleur de celle du marbre blanc brut au bleu de la pierre à chaux du nord de l'Irlande. Cette base est plus ou moins parsemée de pétrifications dont la plus grande partie est d'un caractère marin ou pour le moins aquatique. Dans un cas j'ai vu un très parfait spécimen du ver à coquillages des tropiques, mais ces vers étaient incrustés dans du bois pétrifié qui, tout naturellement, a pu flotter jusque-là. Leur présence dans cette région est moins difficile à expliquer que les productions tropicales qui abondent dans l'île de Sheppy à l'embouchure de la Tamise.

Sur la pierre à chaux s'étend une couche d'argile bleuâtre et sur cette couche en est une autre d'argile et de sable rougeâtres alternant, en proportions variées, avec l'argile bleue. Toutes ces couches gisent parfaitement dans le sens de l'horizon, ce qui démontre qu'elles ont dû être déposées par l'eau ; et en tant que j'ai pu l'observer, je n'ai jamais vu un seul cas d'enfoncement dans les couches tant du lac Huron que des rivières qui s'y déchargent.

Sur l'argile se trouve généralement une couche de fin gravier sablonneux, quelquefois de pierre à chaux usée par l'eau, mêlé à des débris de roc de pierre à chaux que dans ce pays on appelle à tort marne, et au-dessus de cela, à des profondeurs variées bien que rarement moins de 18 pouces, se trouve le sol qui est uniformément d'un caractère argileux, riche et facile à travailler. Quelquefois le sol est ce que les agriculteurs désignent par "argile glaiseuse" (*clayey loam*) ; quelquefois il est sablonneux, mais sa puissance d'alimentation de la végétation est uniformément considérable vu qu'il a été formé par la chute des feuilles et autres produits végétaux, et ceci est probablement aidé par les feux qui éclatent occasionnellement à la surface de la région, car les cendres une fois imprégnées de pluie introduiraient dans la masse un corps de sel alcalin qui lui donnerait quelque chose d'analogue aux propriétés chimiques des litières d'étable. Toute la région entre la tête du lac Ontario et le lac Huron dont le district de London fait partie est, dans le sens le plus absolu du mot, un plateau, car après avoir gravi la hauteur qui forme presque le bord du lac

de chaque côte l'on ne trouve aucune côte digne de ce nom, à moins qu'un ravin creu-é par un courant d'eau ait droit à cette appellation.

Sur les bords du lac Huron l'élévation au-dessus du niveau de l'eau varie de 20 à 150 pieds et ces bords sont partout abrupts.

L'élévation vers l'intérieur a peut-être 50 pieds de plus, car plusieurs des cours d'eau partis de très loin en arrière coulent rapidement vers leurs embouchures bien que leurs lits soient à peu près de niveau avec la région avoisinante. Le seul écart à cette règle consiste en éminences et en sillons; les premières sont, dans ce pays, appelées "côtes courtes"; ce sont des hémisphères d'une rondeur régulière possédant beaucoup de ressemblance artificielle avec les "Barrowes" du Danemark ou les *tumuli* d'Angleterre, et forment généralement chaîne.

S'il était juste ou raisonnable de se permettre une théorie quant au mode de leur formation, je dirais qu'il est probable que ces éminences ont été produites par les vagues quand une certaine partie de la surface était sous l'eau, tout comme sont formés les barrages de sable dans les lacs et les mers. En faisant cette conjecture je serais soutenu par le fait qu'au sommet même de ces éminences on trouve, et rien que là, de grosses roches usées par les eaux, mais si on songe, d'un autre côté, qu'une fois formées la pluie détruirait ces éminences et laisserait la roche à découvert au-dessous, cette théorie ne doit être regardée que comme une simple conjecture.

De nos jours ces éminences sont d'ascension difficile et vont du côté nord au côté sud; elles sont de différentes largeurs, de 10 à 100 verges, et leur longueur varie de quelques chaînons à plusieurs milles. La hauteur ou la profondeur soit des éminences soit des sillons n'exécède en aucun cas 50 pieds, de sorte que nous ne pouvons être très éloignés de la vérité en disant que la hauteur la plus grande dans tout le territoire n'est pas beaucoup plus de 250 pieds au-dessus du niveau du lac Huron. Le plus haut niveau dans tout le territoire se trouve au grand marais, lequel, ainsi que le montre la carte, occupe une si large partie du centre. Ce marais forme le réservoir de plusieurs des principaux tributaires des gros cours d'eaux qui arrosent le grand triangle du Haut-Canada formé par les trois lacs.

Il alimente la branche nord de la Tamise et une branche de la rivière qui se jette dans le lac Ontario à une distance de douze milles au-dessous de l'embouchure de la Nocton ou Menesetunk, ainsi que la branche sud de la Nocton elle-même, et nous avons raison de croire que ce marais alimente beaucoup la rivière à laquelle se joint une principale branche de la Grande-Rivière.

Quand le temps sera venu—et je n'ai aucun doute que plusieurs de ceux qui vivent aujourd'hui seront encore de ce monde pour voir cette époque—quand il sera jugé à propos de creuser un canal du lac Huron aux lacs inférieurs, ce marais, au lieu d'être considéré comme une tache à la surface de terre, ainsi qu'il est jugé de nos jours, sera regardé comme la partie la plus précieuse du pays.

De ce niveau extrême et des branches qui en sortent, les différents ruisseaux et cours d'eau s'échappent comme d'un centre. Les petits ruisseaux qui ne viennent pas de grands marais ont leur origine dans de petits marais de cèdres ou de vallons où croît le frêne noir. Quelquefois, cependant, ils viennent de sources indépendamment des terres marécageuses ou humides, et dans chaque cas, une fois qu'ils ont commencé à couler, ils excluent la possibilité de l'existence dans le voisinage d'un marais de quelque étendue parce que, à cause de leur lit qui est aussi profond que l'argile et atteint quelquefois le roc lui-même, ils font fonction de canal naturel pour toute la région avoisinante. Quand les ruisseaux se déversent dans le lac Huron, ils ne descendent pas tous graduellement de la source à l'embouchure, mais ils coulent comparativement à niveau jusqu'à ce qu'ils arrivent à de un à un demi-mille de leur débouché; là ils commencent à former un profond et étroit ravin dans l'argile dure, à travers lequel ils coulent rapidement sur un plan incliné et, dans quelques cas, forment une cascade sur un gisement de roc de pierre à chaux, cascade qui peut toujours être utilisée, sinon pour des machineries considérables au moins pour des moulins à battre, à couper, baratte mécanique et toute autre industrie domestique d'une ferme. Les cours d'eau de ce genre sont si nombreux dans la région que si on les mettait judicieusement à part chaque ferme en aurait un, et bien que dans le cours du développement agricole plusieurs de ces cours d'eau seraient amoindris, ou peut-

être complètement asséchés, tout de même, de la grande majorité de ceux qui originent à une source il en resterait assez pour pourvoir à tous les besoins agricoles et domestiques.

Ces cours d'eau sont, en effet, si nombreux que sur une étendue de trente milles, entre l'embouchure de la rivière Nocton ou Menesetunk et le portage de la rivière aux Sables, nous en voyons couler dans le lac pas moins de 87 de diverses largeurs à partir du ruisseau et à aller jusqu'à ce qu'on appelait une rivière en Angleterre. La Nocton, elle-même, est jusqu'ici le seul des cours d'eau que j'aie vu traverser ce qui pourrait s'appeler une vallée. Je parlerai des riches prairies qui la bordent quand j'arriverai aux vertus productives du sol pour différents articles de culture.

En étudiant les bois et les productions végétales du district de London, je dois tout d'abord parler des bois et productions sur cet immense marais et ses tributaires. Comme tout le reste de la terre est bon et d'une façon si uniforme, quelques notes de description suffiront, et en parlant de quelques acres j'aurai donné une parfaite idée du tout.

Le long de la ligne adoptée pour faire mes recherches et mes expériences, entre la 10ème borne milliaire et la 18ème, on constate quatre genres bien distincts de terres marécageuses; ils sont comme la synthèse de tous les genres de marais que j'ai vus dans tout le pays. Ce sont les marais de cèdres, les marais d'épinettes, les marais des vallons où croît le frêne noir et les marais mixtes. Le marais de cèdres est de beaucoup le plus difficile à traverser; il consiste surtout en cèdre blanc qui vient très dru, qu'on voit dans toutes les phases de la croissance ou du dépérissement et qui se trouve à chaque angle du demi-cercle. Le sol de ces marais est riche; il abonde en sources de la plus belle eau et en ruisselets dont le cours a été intercepté par la chute des arbres. Or, comme la surface est d'un niveau absolu, il s'est formé une sorte d'écluse qui a causé la disparition graduelle de tous les arbres qui ne peuvent vivre avec leurs racines dans l'eau et a laissé le champ libre au cèdre seul. Sur l'argile forte et végétale, on trouve généralement une légère couche de tourbe mousseuse appartenant quelquefois à l'espèce noire, solide et compacte et quelquefois à l'espèce rouge léger et spongieuse. Il n'y a aucun doute qu'avec le temps cette couche augmentera jusqu'à ce qu'elle rende le sol incapable de produire toute végétation.

La façon dont le cèdre croît est si extraordinaire et explique si bien la nature de ces marais que je ne crois pas hors de propos d'en parler ici.

Le tronc d'un arbre tombe dans le marais; avec le temps arrive la décomposition; une mousse se forme sur son écorce et, à son tour, cette mousse périt elle-même. Puis dans cette espèce de sol produit par cette décomposition végétale tombe une semence qui, pour le moment du moins, trouve assez d'aliments pour les fibres minuscules de ses racines, mais qui, n'en recevant aucun du dehors et ne pouvant pénétrer dans le cœur de l'arbre, venchent et tombent sur la partie dégagée du tronc; retenues en haut elles ne peuvent entrer dans l'eau et aller se loger dans le sol au-dessous; l'arbre qui les a d'abord reçues et soutenues s'émiette sous elles et elles sont laissées sur leurs principales bases comme sur les pattes d'un tabouret ou à la manière d'un homme qui se reposerait en appuyant le bout de ses doigts sur une table. Ces racines s'entrecroisent et s'entrelacent avec de plus petites fibres, le tout se couvre d'une épaisse couche de mousse verte, de sorte que, fréquemment, vous pouvez arracher la mousse de la racine d'un cèdre et plonger votre bras de toute sa longueur dans une belle eau vive. Justement à cause de leur fragile attache à la terre, elles sont plus facilement entremêlées sous l'action du vent que celles de tout autre arbre, et c'est cet entrelacement, aussi bien que la lente croissance de leurs branches dans la direction du sol, qui rend si difficile la traversée d'un marais de cèdres. Ce mode de croissance n'est pas particulier au cèdre uniquement; on peut, en traversant la forêt, le trouver dans plusieurs autres espèces, et cela m'intéresse d'autant plus que j'ai été fort en peine d'expliquer la présence de la tourbe mousseuse en Ecosse. Quant aux modes d'égoutter et d'améliorer ces terrains, j'en ai parlé si longuement dans mon dernier rapport sur les districts de l'est et d'Ottawa que je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Je ferai seulement remarquer que ces marais ayant leurs voies naturelles d'égouttement, il suffirait de les débarrasser des obstruc-

tions; il s'ensuivrait une grande économie de temps et d'argent dans le travail d'asséchement.

Je n'ai trouvé qu'un spécimen du marais d'épinette que je vais décrire, et il est situé sur la ligne d'observation que j'ai parcourue, commençant vers le milieu du quatorzième mille, avec une étendue de trois quarts de mille en largeur et, on le suppose, de dix milles en longueur. Le sol est de cette argile dure, froide et improductive que les Écossais appellent "till", recouverte d'une mince couche de terre végétale basse et humide. La surface est entièrement tapissée d'une forte mousse verte et souple. Les arbres qui y croissent sont petits, rabougris et très distancés. Une espèce différente de mousse en recouvre le tronc, les branches inférieures sont en plein dépérissement et les branches supérieures pendent des lichens ressemblant à des queues de chevaux.

Le sol paraît à peine capable de supporter ces arbres durant la première période de leur existence; bien qu'ils soient robustes au début, ils commencent à montrer les symptômes de dépérissement quand ils atteignent une hauteur de 10 à douze pieds. Dans mon opinion, on ne devrait pas tenir à assécher et déblayer ces terres, car on en ferait des plaines poussiéreuses.

Tout autre est le marais des vallons du frêne noir, lequel est humide au printemps et à l'automne, mais vers le milieu de l'été il devient suffisamment sec et produit une herbe riche. Le sol végétal en est fécond et profond. Comme il existe des rigoles par lesquelles et pénètrent, à la fonte des neiges, les feuilles tombées et d'autres végétaux qui s'y déposent jusqu'à ce que l'eau qui les a accompagnés se retire lentement ou s'évapore, on comprendra aisément qu'avec le temps ces matières produiront un lit profond du plus riche alluvion qui puisse être formé. On trouve généralement dans les vallons de frêne noir un mélange d'érables tendres, et dans les meilleurs marais de cette catégorie on voit également représentées, dans des proportions plus ou moins grandes, les autres essences des forêts avoisinantes. Ces sortes de marais n'exigent que peu ou point d'égouttement, d'abatage d'arbres et d'exposition au soleil, l'air suffisant à lui seul généralement pour en rendre le sol propice au labour.

Ce que j'ai désigné comme "marais mixte" est un composé de cèdre et de frêne noir que l'on voit quelquefois isolés, mais plus souvent en groupe. Ces marais sont, on le comprend, plus facilement déblayés à la hachette que lorsqu'il n'y a que du cèdre, et comme ils couvrent de la bonne terre ils deviennent par la suite propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pendant que nous parlons de marais, il peut être à propos de mentionner le marais sec—*lux a non lucenda*: la lumière qui n'éclaire pas—parce que là il n'y a pas du tout de marais; seulement le cèdre et le marais sont si bien confondus dans la cervelle d'un Canadien qu'il ne peut comprendre que le premier existe quelque part sans que l'autre y soit, ce qui fait que trouvant du cèdre sur une terre sèche, il déclare tout de suite que c'est un marais sec, expression baroque qu'il appliquerait, sans doute, au Mont Liban lui-même.

Maintenant que nous en avons fini avec les marais, la description des bois sur l'autre partie du sol est très facile. L'érable à sucre est la principale essence produite; la hauteur et la grosseur qu'il atteint, ainsi que les autres arbres, dénotent suffisamment la force et la fécondité du sol. Viennent ensuite le hêtre, l'orme et le tilleul en différentes quantités. Dans certains cas l'orme et le hêtre l'emportent sur l'érable, mais c'est rare. Près des cours d'eau on trouve le sapin et un peu partout, dans toute la région, croissent le cerisier, le noyer, les différentes espèces du chêne et du bouleau. Le pin est très rare. Au cours de toute mon exploration je n'en ai trouvé que quelques-uns isolés et rien qu'une fois en groupe, mais les Chippewas me disent qu'il existe une grande étendue de très beaux pins sur la rive droite de la Nocton au-dessus des chutes et en arrière des groupes que j'ai aperçus en descendant la rivière.

Tout le long du pays, dans la direction du nord-ouest au sud, on dirait qu'un ouragan a autrefois passé abattant tous les arbres sur une certaine largeur sur son chemin. Ceci produit ce qu'on appelle un "abattis" et toute son étendue est marquée par ce que les gens d'ici désignent sous le nom de "montagnes-hébés"

(*cradle hills ou nowles*) ; ce sont des sillons et des petites éminences ayant une forme alternante qui rappelle beaucoup les tertres dans nos cimetières de campagne. Ces accidents de terrain sont dus en partie aux racines tombées en décomposition, mais surtout à la masse de terre que le déracinement ne manque jamais de déplacer et d'entraîner. On trouve dans différentes parties de la région, mais moins marquées, des indices de ce phénomène. Nous en avons rencontrées dans toutes les phases de la formation et de la décomposition.

J'ai déjà parlé de la nature et de la fertilité du sol et je me crois en droit de dire que, le marais excepté, telle est la fécondité de la terre qu'il est impossible, dans toute la région, de trouver deux cents acres de terre qui feraient une mauvaise ferme, si, bien entendu, on prend quelque soin de donner à chaque lot pas plus qu'une petite part de n'importe quel petit marais du voisinage, laquelle ne fera qu'ajouter à la valeur de la terre.

Quoique le sol que j'ai décrit soit capable de développer n'importe quel produit qui se trouve dans le pays, il y a cependant certains endroits plus particulièrement avantageux à des récoltes spéciales. Prenons pour exemple les marais de frêne noir : ils fournissent le meilleur terrain pour le chanvre et ce terrain peut être amélioré pour la culture du blé en amortissant son exhubérance de force productive par deux ou trois récoltes de chanvre qui est un excellent correctif. Autrement, comme l'expérience l'a démontré dans tous les cas semblables, quand le blé est semé avant que la richesse du sol ait été amendée par le chanvre ou le lin, il pousse une paille si longue et si robuste qu'il est certain qu'on devra l'engranger avant qu'il ait mûri.

Les riches prairies qui bordent les rivières, surtout celles qui sont inondées chaque année, sont toutes prêtes à la production du tabac, du chanvre et du lin. Les prairies basses et les prairies de castor, qui sont en grand nombre, produisent actuellement des quantités de foin sauvage et de pâturages ; quant aux autres terres, pour la production des pommes de terre, du blé-d'inde, du sarrasin et autres grains, si elles sont égalées dans les deux Canadas, elles ne sont certainement pas surpassées.

J'ai déjà dit que les cours d'eau permanents abondent sur tout le territoire et je dois ajouter qu'il ne peut y avoir nulle part insuffisance de pouvoir d'eau.

C'est aux chutes de Nocton ou Menesetunk que se trouvent les eaux les plus belles. A cet endroit un moulin ne pourrait que réussir vu que tous les grands tributaires de cette rivière coulent au-dessus du site proposé et que les produits de sept cantons ne peuvent arriver au lac Huron qu'en passant par le moulin ou à côté.

En outre des cours d'eau déjà mentionnés, il y a les importantes branches de la Tamise, de la rivière de douze milles de long au-dessous de la Nocton, de la Grande-Rivière et de la Nocton elle-même, qui partent du grand marais et assurent une quantité d'eau courante pouvant suffire à tous les besoins de la région dans toutes les circonstances imaginables.

Je ne puis dire grand-chose des produits miniers de ce territoire car on ne peut acquérir quelque connaissance des entrailles de la terre qu'en pratiquant expressément des perforages ou en surveillant des creusages entrepris pour d'autres fins. J'ai cependant examiné avec soin les bords des lacs et des rivières et toujours j'ai trouvé la même chose, c'est-à-dire de la pierre à chaux recouverte d'alluvion. Autant que j'ai pu le constater il n'y a pas de pierre de sable, du moins nous n'avons jamais pu découvrir de pierre ayant assez de limailles pour aiguiser une hachette. Mais cela ne nous prive pas de matériaux de construction, car les lits des rivières et du lac abondent en une espèce de pierre à chaux très ferme qui se lève par rangs de neuf pouces à un pied d'épaisseur, offrant deux surfaces unies que quelques coups de grelets convertiraient en excellentes pierres pour moëllons. Puis dans tout le pays se trouve en abondance de l'argile pour faire de la brique chaque fois qu'il en faudrait. A part ces minéraux nous n'avons trouvé que ces granits rouge-gris et argentés tantôt de forme angulaire, tantôt usés par l'eau, que j'ai déjà vus dans chaque partie de la province, entre la rivière Delish et le lac Huron et dont je n'ai pu expliquer plausiblement la présence là vu qu'il n'est pas à ma connaissance qu'il existe dans la province du roc de granit dont ils puissent avoir été détachés. Ces granits se présentent souvent en blocs assez volumineux pour en tirer une pierre à meule, et quelquefois, ce qui est infiniment plus précieux, on peut en tirer deux, car, on le sait, il

est d'une grande importance pour la mouture du grain que la meule supérieure et l'inférieure aient la même texture, la même limaille et la même fermeté.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, l'honorable M. William m'a exposé que ces blocs de pierre angulaire ont pu être apportés là fixés dans la glace, et cette explication me semble au-dessus de toute objection. Il a fallu tout de même que le froid fût intense et de longue durée pour produire ce résultat, car la pierre étant excellent conducteur de chaleur perce son chemin dans la glace au cours des plus rigoureux hivers. Dans ses quartiers d'hiver au pôle nord, le capitaine Parry tenait ses ponts libres de glace en y faisant répandre du sable et du gravier. Si les citoyens de Montréal, quand la neige bloque leurs étroites rues, y répandaient autant de voyages de gravier qu'ils en enlèvent de neige, ils réussiraient beaucoup plus rapidement à les rendre praticables.

On trouve dans le récit de voyage de Sullivan une étude intéressante et bien écrite sur le mouvement des blocs de roc dans les rivières du Canada.

Le seul minéral que j'aie vu à la surface se trouvait à Kettle Point où une veine de très belle ardoise pénètre dans le lac, mais l'étendue ne peut en être considérable, car, de chaque côté, la formation est la même. Le long de la rive du lac et spécialement à l'embouchure de la rivière au Sable, on trouve du jaspe brut, du quartz, du silex et des cristaux de roche ayant la forme de petites pierres usées par l'eau. On m'a montré quelques spécimens de mica et de minerai de plomb trouvés dans la région achetée par la compagnie.

On trouve des pierres de forme globulaire incrustées dans le roc d'ardoise à Kettle Point, mais je n'ai pas eu la chance d'en connaître la nature. Les sources salées sont appelées ici les "deer licks" car elles attirent les chevreuils, mais toutes celles que j'ai analysées sont trop peu chargées pour être exploitées avec profit et sont presque toujours additionnées de fer et de soufre et de gaz hydrogène carbonaté, et quelquefois des trois à la fois.

Avoir ou n'avoir pas de communications faciles avec une nouvelle région, voilà ce qu'on peut regarder comme le thermomètre de sa valeur; or, sous ce rapport, l'achat fait par la compagnie est tout particulièrement heureux. En effet le lac Huron est navigable pour les vaisseaux de tout tonnage, et ceux de deux cents tonnes peuvent descendre, et descendent, d'ailleurs, la rivière Sainte-Claire jusqu'au lac Érié. Le havre de Goderich, à l'embouchure de la Nocton ou Menesetunk, est déjà capable de recevoir des vaisseaux du tirant d'eau qu'ont généralement ceux qui voyagent sur ces lacs. Il a sept pieds de profondeur au-dessus du barrage et le chenal peut facilement être rendu plus profond en enfonçant le long de ce barrage des piliers garnis de broussailles, ce qui y poussera toutes les eaux et l'augmenterait d'autant. Il n'y a pas d'autres havres de ce côté du lac Huron, mais je n'ai aucun doute qu'on en pourrait établir pour les petits vaisseaux en utilisant tous les cours d'eau de quelque volume. Il suffirait de draguer les embouchures, d'établir une écluse pour faciliter le passage du barrage sur le même principe que celui adopté pour dégager le havre de Broughtness en Ecosse ou le large fossé qui sépare les docks de Portsmouth de ceux de Portsea. Puis la force des vagues pourrait être amortie en mouillant en travers de l'embouchure du chenal une estacade flottante.

On a beaucoup parlé de la violence des vagues et du ressac sur cette côte. Or, je n'ai vu là aucun coup de vent, et pourtant il m'a été donné d'être témoin d'un ouragan d'une violence extrême sur le lac, comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années et pendant lequel un vaisseau bien ancré à l'abri n'aurait pu sans danger prendre le large. Le fond d'argile solide est partout excellent pour jeter l'ancre. Puis on ne doit pas oublier que les bateaux du lac n'ont à lutter que contre des tempêtes d'été qui, bien que violentes, sont rarement de longue durée. Un vaisseau retarde donc rarement deux jours entiers à prendre sa cargaison, et c'est cet avantage qui me fait considérer qu'un cultivateur établi dans les 20 milles du lac Huron est aussi près du marché que celui qui habite à n'importe quelle extrémité des Blocks Wilmot.

La valeur des terres non ouvertes et auxquelles les routes s'arrêtent est purement nominale; mais je suis parfaitement convaincu que si on ouvrait une bonne route et induisait par la modicité des prix (disons de un dollar à un dollar

et un quart l'acre) des colons à s'établir à Goderich ou ailleurs, de façon à former un noyan, la terre y monterait bientôt à un aussi bon prix que celui qu'obtient la généralité de celles que possède la compagnie.

La valeur de Goderich est considérablement augmentée par le fait que là se trouve le seul havre sur tout ce côté-ci du lac Huron, une distance d'au moins 150 milles, et qu'il est destiné à devenir l'entrepôt de toutes les principales importations et exportations de cette grande partie du territoire.

Je ne dois pas oublier de mentionner une source de richesses et de travaux : les pêcheries. Le lac Huron est rempli d'excellent poisson. L'esturgeon, la truite saumonée, la truite des rivières, l'aloose noire, blanche et de roche, le brocheton, le maskinongé, le poisson blanc, le squalo, le mulot, le crapet (*sheephead*) et les carpes sont en bandes innombrables le long du lac à l'embouchure des rivières.

La grève, qui est sablonneuse, offre toutes les facilités possibles de tendre une seine, et un simple filet fournirait pendant une année tout le poisson à un établissement à un coût n'excédant pas cinquante cents par semaine. Pour un établissement qui commence, voilà certes un avantage peu ordinaire.

J'ai enfin à vous dire que mon rapport sur l'excellence de la terre ne repose pas uniquement sur mon opinion, mais qu'il est corroboré par le colonel Burwell, M^M. McDonald, Sproat, Springer et, de fait, par tous ceux qui m'ont accompagné. Cette excellence est si évidente qu'il ne peut y avoir place pour deux opinions. Je soutiens aussi que les renseignements acquis au cours de cette expédition seront d'un très grand bénéfice pour la compagnie. En effet, si on avait ouvert la région à la colonisation sans exploration préalable, on aurait tout naturellement choisi un carré de 40 milles dans lequel il est évident qu'on aurait englobé tous les marais que la compagnie, dans son intérêt, pourrait assécher et améliorer, pourvu toutefois qu'elle les reçoive à titre de concession gratuite, car ce ne serait pas une transaction profitable d'acheter ces marais au prix des bonnes terres. Il y a plus : si la compagnie avait jamais fait ce choix, il est possible que malgré ses bonnes intentions et, sans aucun doute, sa sincérité envers la compagnie, le gouvernement provincial aurait senti qu'il était de son devoir, pénible mais impérieux, d'obliger la compagnie à s'en tenir à son premier engagement.

Telle qu'est la situation topographique, je crains que la compagnie ne puisse choisir ses terres selon la forme requise, d'une figure mathématique régulière, du moins si je comprends ce que veut dire le gouvernement par ce terme.

Somme toute, je suis convaincu qu'il y a toutes les raisons d'être satisfait de la terre que la compagnie va recevoir à la place des réserves du clergé, non seulement à cause de sa valeur intrinsèque, mais par suite de circonstances qui font que chaque lot peut être ouvert facilement et rapidement vu qu'aucun acte ou privilège provincial ne suscite d'embarras et de restrictions.

Extrait du rapport du surintendant des forêts en 1828.

La route qui était la principale entreprise est maintenant terminée aussi bien qu'elle peut l'être d'ici à ce que les deux côtés soient habités. Elle coûtera plus cher qu'on ne l'avait estimé bien que je ne puis dire de combien, tous les comptes n'étant pas encore prêts. Ce surcroît provient de causes diverses qui, lors de l'estimation, ne pouvaient être prévues et qui, l'eussent-elles été, n'auraient pas pu être évitées. En voici les principales :

1. Comme on avait donné à entendre qu'un nombre considérable d'émigrés, venant sous les auspices de la compagnie, pourrait arriver vers le 1^{er} juillet, il était essentiel d'avoir une route sinon bonne au moins praticable pour arriver à eux et pourvoir à leurs besoins. La première voie fut, en conséquence, ouverte en toute hâte et insuffisamment établie, de sorte qu'en l'améliorant on a été obligé de reprendre en entier une grande partie de ce qui avait été fait à moitié. Par exemple, il fallut couper ou extirper des souches au prix de labeurs tout aussi grands que dans le cas d'arbres non abattus. Des fondrières qu'on avait rendues provisoirement praticables en y jetant des broussailles et des traverses improvisées durent être ensuite régulièrement pontées, un travail qui n'avait été aucunement avancé par ce qui avait déjà été fait ; puis, en certains endroits, après une inspection plus attentive basée sur les renseignements obtenus par des personnes qui y avaient passé

plusieurs jours, on découvrit d'autres voies nouvelles et meilleures, mais qui entraînaient de plus longs détours.

2. Nous basant sur ce que nous avons vu l'été précédent, il ne fut pas question dans l'estimé original des cinq ponts, croyant que les rivières seraient toujours passables à gué, mais une expérience chèrement payée nous a démontré le contraire.

3. L'été de 1828 a été exceptionnellement défavorable aux travaux du dehors. En juin, en juillet et dans la première quinzaine d'août la pluie tomba avec tant de persistance que je ne pense pas avoir été loin du vrai en disant que, tenant compte de chaque minute de température favorable, on n'a pu faire en moyenne par semaine trois jours de travail. Or, quand vous amenez des travailleurs dans la forêt vous devez les payer et les nourrir quand même la température les empêche de travailler, ce qui donne comme résultat des gages doubles et la moitié du travail.

4. L'inclémence de la saison a été la cause de maladies si nombreuses que les plus anciens habitants de la province ne se rappellent rien de tel, et bien que sur le chemin de Guelph et du lac Huron, grâce à l'élévation du terrain, nous ayons échappé à la fièvre intermittente de caractère grave qui fut si fatale dans les districts des lacs inférieurs, tout de même des fièvres d'un caractère moins dangereux, dégénéralant fréquemment en dysenterie, furent très communes, et le mal fut considérablement aggravé par l'absence complète de secours médicaux. Un médecin, au moins, aurait été tout le temps occupé à soigner les malades. Je puis vous dire que, pour ma part, durant l'été et l'automne de l'année dernière, pour chaque heure que je pouvais consacrer aux affaires de la compagnie, deux étaient employées à soigner les malades. Je comprends certainement que la compagnie pourrait trouver pour ses colons un aussi bon adviseur médical que moi (bien que je ne prétends pas dire que je ne suis pas un très habile chirurgien) à un peu moins des deux tiers de mon salaire et de mes émoluments; or, comme mon travail exigeait tout mon temps, il est évident que chaque instant consacré à la médecine est enlevé à la compagnie.

Je ressens le plus grand honneur à ajouter que l'opinion favorable que j'avais la satisfaction de formuler l'an dernier sur le territoire du lac Huron est confirmée par tout ce que j'ai pu apprendre au cours des dix-huit derniers mois. Ce territoire a été parcouru en tous sens entre le Maitland et la limite du district de London avec le résultat uniforme de prouver que, pour toutes les fins de culture, pour la salubrité du pays, pour l'eau nécessaire aux moulins, pour les fins domestiques, en un mot pour tout ce qui peut rendre une nouvelle région attrayante pour les colons, celle-ci est aussi bonne que n'importe quelle autre au Canada ou dans les parties avoisinantes du continent américain. Ces rapports ne sont pas surtout l'œuvre d'arpenteurs et d'autres employés de la compagnie que l'intérêt que chacun porte à tout ce qui appartient aux patrons pourrait amener à représenter les choses aussi favorablement que le permet la vérité, mais ils viennent de cultivateurs pratiques et d'ouvriers qui ont examiné la région avec l'intention de s'y établir et qui tout naturellement seraient disposés à déprécier ce qu'ils désirent acheter.

J'ai peu de choses à ajouter au sujet des minéraux. On a découvert d'autres sources salines et sulfureuses. Aussi du fer sous forme de sable, ainsi que des caux ferrugineuses (?) et dans différents composés avec le soufre, mais je n'ai pas eu le temps de m'assurer s'il existait en quantité suffisante pour être exploité.

J'ai souvent caressé le projet de faire l'exploration géologique de toute la région; elle est d'ailleurs trop clairement nécessaire pour être discutée; mais l'urgence des autres travaux a empêché jusqu'ici de l'entreprendre. Je proposerais seulement que, quand elle se fera je la dirige directement et personnellement. Je prierai qu'on me permette aussi d'insister sur l'importance de demander que la cour, quand elle enverra des médecins, en choisisse qui soient bons naturalistes et minéralogistes, et que les conditions de leur engagement comportent qu'ils devront prendre part aux recherches. Ce sera là le seul moyen pour la compagnie d'être indemnisée des dépenses que ces messieurs lui feront encourir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre plus obéissant serviteur,

WM. DUNLOP,

Surintendant de la forêt.

NOTE B.—N° 2.—LORD DALHOUSIE À M. WILMOT HORTON.

(Archives, série Q, vol. 172-1, p. 142.)

LONDRES, 23 mai 1825.

MON CHER MONSIEUR,—Pour que mon absence de la ville ne soit l'occasion d'aucune erreur, je prends la liberté de vous apprendre qu'une députation de plusieurs personnes, ayant M. Thompson en tête, est venue, il y a deux jours, me demander si je pouvais approuver la formation d'une compagnie ayant pour but d'exploiter les terres du Bas-Canada sur un plan identique à celui qui est actuellement proposé au Haut-Canada. J'ai exprimé cette opinion : que j'approuvais le principe de la mesure, la regardant comme utile, à la fois, à la compagnie et au gouvernement de Sa Majesté par le fait de coloniser les terres incultes, mais qu'il existait certaines difficultés qui doivent disparaître avant que le gouvernement de Sa Majesté puisse remplir les conditions d'un tel arrangement, par exemple, celle qui a été proposée : que Gaspé étant plus libre de ces difficultés que toute autre région dans les Canadas, il y a là toute l'étendue désirable pour faire l'expérience.

J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous apprendre tout cela pour le cas où l'on ferait suivre d'une proposition la visite dont ces messieurs m'ont honoré.

J'ai l'honneur d'être, mon cher monsieur,
Votre plus fidèle,

DALHOUSIE.

R. W. HORTON, éer,
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 3.—MEMOIRE À LORD BATHURST.

(Archives, série Q, vol. 173-2, p. 329.)

Au Très honorable

COMTE BATHURST, K. G.,
Premier secrétaire d'Etat de Sa Majesté
pour les colonies, etc., etc., etc.

MILORD,—Nous, les soussignés, marchands, banquiers et autres avons pris en considération le projet de former une compagnie à fonds social devant porter le nom de Compagnie du Bas-Canada, dans le but d'acheter les terres non concédées appartenant à la Couronne dans les districts arpentés du Bas-Canada, non seulement celles communément désignées : réserves de la Couronne et du clergé, mais toutes les autres qui restent encore à la disposition du gouvernement de Sa Majesté, et cela sur le même principe et les mêmes visées que pour les terres du Haut-Canada, et nous pensons que pareille mesure sera d'un bénéfice essentiellement national au double point de vue politique et commercial.

1° En ouvrant à une population trop nombreuse un canal d'émigration plus facile et plus avantageux que tous ceux qu'on lui a offerts jusqu'ici, ce qui épargnerait au gouvernement de Sa Majesté une très forte dépense, tout en permettant aux émigrés de jouir des avantages supérieurs de l'expérience des agents de la compagnie, d'un capital généreusement employé et d'un ample choix des terres près des principaux marchés d'une colonie depuis longtemps et très prospère.

2° En attirant dans la province du Bas-Canada beaucoup de population et de capitaux nouveaux qui serviraient à augmenter matériellement son importance et sa

Pourvu aussi—

4° Que la Compagnie du Bas-Canada soit la seule à acheter ces terres, durant la susdite période, et ait droit à tous les minéraux sur ou sous la terre ainsi achetée par elle, avec le privilège de les exploiter.

Pourvu aussi—

5° Que la Compagnie du Bas-Canada ait le droit d'acheter toute terre offerte à elle par des particuliers, dans n'importe quelle partie des domaines de Sa Majesté, et d'en disposer.

Pourvu aussi—

6° Que la Compagnie du Bas-Canada puisse ouvrir des routes, construire des ponts, creuser des canaux et faire toutes sortes d'améliorations sur les terres lui appartenant.

Pourvu aussi—

7° Que le gouvernement ne colonise ni ne concède de terres dans le Bas-Canada pendant la période de ans.

Pourvu aussi—

8° Que la Compagnie du Bas-Canada ait, à l'expiration de la période de ans, le droit d'option pour la balance des terres incultes de la Couronne dans le Bas-Canada.

Pourvu aussi—

9° Qu'une charte royale soit accordée à la Compagnie du Bas-Canada et que l'influence du gouvernement de Sa Majesté soit mise en jeu pour obtenir un acte du parlement incorporant la compagnie.

Pourvu aussi—

10° Que quatre commissaires soient nommés, deux par le gouvernement de Sa Majesté et deux par la compagnie, pour faire tous les arrangements et conventions nécessaires pour la répartition des dites terres et s'assurer des prix existants antérieurement au 1er jour de mars 1824.

Pourvu enfin—

Que tous les droits et privilèges non mentionnés spécialement ici mais qu'on se propose d'accorder à la compagnie s'appelant la Compagnie du Canada (soient en tant qu'ils sont applicables aux circonstances dans la province basse) garantis à la Compagnie du Canada.

LONDRES, 23 mai 1825,
37 Old Broad Street.

C. DALRYMPLE,
Secretary.

Andw. Belcher, Amérique Britannique du Nord, marchand.

Robert Gillespie, marchand du Canada.

George H. Markland, conseiller exécutif et législatif du Haut-Canada.

Hugh Gray, marchand du Canada.

A. Stewart, marchand des Indes occidentales et du Canada.

D. Bevan, banquier.

P. M. Stewart, marchand des Indes occidentales.

George Hathway, marchand de vins.

Wm. Thompson, M.P., marchand de fer.

Thos. Murdoch, marchand de Madère.

Simon Taylor, marchand des Indes occidentales.

Agriculture—Archives canadiennes.

NOTE B. N° 4.—M. J. STEPHEN à M. WILMOT HORTON.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 107.)

WHITEHALL, 27 octobre 1825.

MONSIEUR.—Conformément à votre avis, j'ai préparé et j'ai l'honneur de vous soumettre un brouillon de la correspondance qui, autant que j'en conclus par les documents qui m'ont été transmis, est destinée à être tenue entre le département colonial et M. Felton au sujet du projet de formation de la Compagnie du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant et humble serviteur,

JAS. STEPHEN, jeune.

R. WILMOT HORTON, écr,
Etc., etc., etc.,

NOTE B.—N° 5.—PREMIÈRE PIÈCE INCLUSE DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 108.)

Brouillon d'une lettre qui doit être adressée à lord Bathurst par M. Felton.

MILORD.—Au commencement de la présente année plusieurs personnes résidant dans la province se sont associées dans le but d'organiser une compagnie et de former un capital actions destiné à acheter et améliorer les terres incultes de la province, et, comme autres fins, pour ouvrir et établir des routes et des ponts, construire des canaux, accomplir d'autres travaux publics, et généralement pour faire toutes autres améliorations locales d'un caractère permanent pour lesquelles elle pourrait obtenir de temps à autre la sanction de la législature.

Après un mûr examen des difficultés, des avantages et résultats probables de cette mesure, il semble aux personnes en question que si la sanction du gouvernement de Sa Majesté pouvait être obtenue, la formation d'une pareille compagnie, avec un capital suffisant, serait féconde en bénéfices très considérables pour la province entière et assurerait en retour un profit raisonnable et suffisant sur l'argent qui pourrait être placé dans l'entreprise. Un montant fort considérable fut en conséquence souscrit par des personnes ayant leur résidence dans le Bas-Canada, et il fut décidé que l'un des souscripteurs passerait en Angleterre pour soumettre à Votre Seigneurie une explication détaillée du plan et solliciter Votre Seigneurie de l'approuver. Il fut de plus résolu que s'il y avait suffisamment de raison pour anticiper la sanction de Votre Seigneurie à la mesure en général, une demande serait faite aux marchands et autres personnes d'Angleterre, ayant des relations avec la province, de souscrire telles autres sommes additionnelles qui seraient requises pour la complète exécution de ces desseins.

J'ai eu l'honneur d'être choisi pour accomplir cette négociation avec Votre Seigneurie au nom des souscripteurs de la compagnie projetée, et il fut jugé que la situation que j'ai l'honneur d'occuper comme membre du Conseil législatif pourrait être considérée par Votre Seigneurie comme une garantie de la respectabilité générale des personnes intéressées dans cette entreprise et de sa tendance probable à promouvoir les vrais intérêts de la province.

Je suis venu en conséquence en Angleterre pour remplir ma mission. Ayant été honoré de plusieurs entrevues avec Votre Seigneurie et Votre sous-secrétaire, M. Wilmot Horton, et m'étant convaincu que Votre Seigneurie était généralement

disposée à bien accueillir et à approuver les propositions, que j'avais eu l'honneur de porter à votre connaissance, je me suis occupé à soumettre le plan à plusieurs personnes qui ont des relations avec le Bas-Canada mais résidant en Angleterre.

Le projet formé par les souscripteurs de la province a été approuvé et adopté par ces personnes et, le deux de septembre dernier, a été tenu dans la ville de Londres une réunion où quatorze personnes ont été nommées pour former un comité de correspondance dans le but de diriger toutes autres négociations qu'il serait nécessaire d'entreprendre.

À une réunion subséquente des mêmes personnes, tenue dans la cité de Londres, le 5 septembre, différentes résolutions furent adoptées, et conformément aux instructions données par cette assemblée, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie une copie de ces résolutions. Pour l'information de Votre Seigneurie j'ai l'honneur d'annexer à ces résolutions une liste des principaux souscripteurs à cette entreprise, qui demeurent en Angleterre.

Les communications personnelles que j'ai eu l'honneur de recevoir m'encouragent à espérer que Votre Seigneurie sanctionnera les principes généraux expliqués dans les résolutions ci-incluses, bien que je sache que sur certains points vous exigez probablement de considérables modifications.

À cette période avancée de l'année, il serait grandement opportun pour les personnes qui se sont mises dans l'entreprise que Votre Seigneurie eût la bonté de faire savoir la décision que vous pouvez avoir arrêtée à ce sujet afin que, si cette décision était favorable à leurs vœux, les mesures nécessaires pussent être prises au printemps suivant pour mettre les desseins à exécution.

J'ai donc l'honneur de prier Votre Seigneurie de me dire, pour l'information des souscripteurs à l'entreprise résidant en Angleterre et dans la province du Bas-Canada, si Votre Seigneurie est prête à sanctionner la mesure en elle-même et à quelles conditions votre approbation sera accordée.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Seigneurie le plus obéissant et humble serviteur,

COMTE BATHURST, etc., etc., etc.

NOTE A.—N^o 6.—SECONDE PIÈCE ACCOMPAGNANT L'ÉTAT DES ÉTENDUES DES RÉSERVES DE LA COURONNE ET DU CLERGÉ DANS LES CANTONS.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 114.)

Brouillon de la réponse que doit faire lord Bathurst à la lettre précédente.

1. MONSIEUR.—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du——courant expliquant les mesures qui ont été prises dans la province du Bas-Canada et dans ce pays pour former une compagnie à fonds social avec un capital destiné à l'achat et à l'amélioration des terres incultes et à l'accomplissement d'autres améliorations permanentes dans cette province, contenant une copie des résolutions adoptées à ce sujet par les personnes qui se sont associées dans la ville de Londres pour pousser l'entreprise et, enfin, demandant à savoir si je suis prêt à sanctionner la mesure en elle-même et à quelles conditions je donnerai mon approbation.

2. Je dois vous informer d'abord que je suis prêt, généralement parlant, à donner, au nom du gouvernement de Sa Majesté, consentement à la proposition que vous avez mise devant moi; mais, pour empêcher toute interprétation erronée de ce que j'entends, je vais, pour votre information et celle des autres personnes que vous représentez, vous expliquer les vues que j'ai arrêtées à ce sujet et les mesures que je suis prêt à aviser Sa Majesté d'adopter en conséquence.

3. Quand j'aurai la preuve suffisante que le capital nécessaire à l'exécution de l'entreprise a été souscrit par des personnes d'une solvabilité indéniable, je serai prêt à adopter les mesures nécessaires, de ma part, afin d'obtenir pour les souscripteurs une charte d'incorporation devant être émise sous le grand sceau du Royaume-Uni. Vous devez, néanmoins, clairement entendre que, nonobstant cette présente communication, le gouvernement de Sa Majesté restera absolument libre de refuser la charte entière ou de modifier, selon son bon plaisir, n'importe lequel de ses articles si le Conseil privé ou le lord chancelier, gardien du grand sceau, trouvaient à propos dans l'exercice de leur autorité constitutionnelle sur ces sujets, d'aviser Sa Majesté dans ce sens.

Je m'abstiens d'entrer dans toute explication sur les pouvoirs et les restrictions que contiendra la charte si elle est par la suite accordée, réservant pour une occasion future la discussion de ces détails et me bornant à faire observer que la charte sera probablement calquée sur les plus récents documents de pareille nature.

4. Je serai, de plus, prêt à présenter au parlement, à la session qui approche, un bill contenant tous les pouvoirs qui peuvent être nécessaires pour donner effet à l'arrangement expliqué dans ma présente lettre et, à cette occasion, je proposerai au parlement d'accorder à la compagnie tous les pouvoirs spéciaux qui peuvent être nécessaires pour l'exécution efficace de son entreprise, mais qui peuvent ne pas être du domaine du roi, dans l'exercice de sa prérogative royale, de conférer.

5. Le capital original de la compagnie sera fixé à un million sterling, avec un privilège de faire telle augmentation qu'il plaira à Sa Majesté, d'après l'avis de son Conseil privé, sur la requête de la compagnie elle-même, de sanctionner en n'importe quel temps à venir.

6. Le but de l'incorporation serait décrit ainsi : premièrement, pour cultiver défricher, améliorer et coloniser telles terres que la compagnie pourrait acquérir dans les limites de la province du Bas-Canada par concession ou par achat de la couronne ; deuxièmement, pour ouvrir et construire des routes, des canaux, des ponts et toutes autres voies de communications entre différents points du Bas-Canada et, de plus, de passer des contrats pour entreprendre et accomplir elle-même tous travaux publics qui peuvent être exécutés dans les limites de la province d'après les instructions ou avec la sanction du gouvernement de Sa Majesté ; troisièmement, pour contracter tout emprunt d'argent qui peut être fait sur la garantie et sous l'autorité de tout acte de la province sanctionné par Sa Majesté ou en son nom.

Toutes les opérations touchant à l'agiotage et, en général, de nature commerciale seront expressément défendues. Cette défense, toutefois, ne s'étendra pas aux transactions inévitables faites dans le but de fournir les objets nécessaires à l'amélioration et à la culture des terres de la compagnie, ou pour réaliser ou transmettre en Europe le produit et le revenu de sa propriété dans la province.

7. La compagnie sera autorisée à se servir de ce capital pour transporter les colons d'Europe et d'ailleurs sur ses terres dans la province, ou pour avancer de l'argent sous forme de prêts à tout colon pour l'aider à défricher et à améliorer la terre sur laquelle il sera établi.

8. Je crois comprendre que ces portions des districts de Montréal et des Trois-Rivières qui sont au sud de la rivière Saint-Laurent contiennent 64 cantons, et là-dessus, je crois comprendre que 57 ont été arpentés et divisés. Dans chacun de ces cantons, des terres ont été réservées pour l'usage du clergé et de la Couronne. Mais dans les cantons de Grantham, Wickam et Ascot, la Couronne ne s'est rien réservé.

En attendant que je puisse l'établir par les moyens de renseignement à ma disposition, le tableau suivant contient l'exacte étendue des réserves du clergé et de la Couronne dans les 57 cantons en question.

ÉTAT

Montrant l'étendue aproximative des réserves de la Couronne et du clergé.

Dans les cantons des districts de Montréal et des Trois-Rivières, du côté sud de la rivière Saint-Laurent.

	Clergé.	Couronne.
Upton.....	4,800	4,800
Grantham	10,000
Wickham	9,200
Acton	4,502	4,000
Durham	6,030	6,030
Melbourne	6,000	6,000
Ely.....	5,000	5,000
Clifton	8,000	8,000
Auckland.....	4,400	4,400
Stanstead.....	10,000	10,000
Banevion.....	8,800	8,800
Barnston.....	2,400	2,400
Hereford.....	4,400	4,400
Maddington.....	2,000	2,000
Roxton.....	7,000	7,000
Milton.....	6,000	6,000
Brompton.....	8,000	8,000
Oxford.....	2,400	2,400
Stukely.....	8,000	8,000
Shefford.....	14,800	14,800
Grandy.....	7,000	7,000
Bolton.....	11,800	11,800
Brome.....	8,000	8,000
Farnham.....	7,000	7,000
Potton	8,000	8,000
Sutton.....	8,000	8,000
Dunham.....	8,000	8,000
Stahbridge.....	7,800	7,800
Windover.....	3,000	3,000
Simpson.....	8,800	8,800
Kinsey.....	6,900	6,900
Shipton.....	11,000	11,000
Windsor	10,200	10,000
Stoke.....	8,400	8,400
Ascot.....	7,600
Eaton.....	7,000	7,000
Newport.....	7,000	7,000
Hatley.....	7,800	7,800
Compton.....	7,000	7,000
Blandford.....	7,000	7,700
Bulstrode.....	4,570	4,570
Stahfold.....	5,000	5,000
Warwick.....	4,400	4,400
Arthabaska.....	2,000	2,000
Tingwick.....	9,000	9,000
Chester.....	7,000	7,000
Halifax.....	7,600	7,600

Agriculture—Archives canadiennes.

	Clergé.	Couronne.
Ham.....	4,500	4,500
Wolfestown.....	7,400	7,400
Dudswell.....	6,000	6,000
Weadon.....	4,800	4,800
Westbury.....	2,400	2,400
Bury.....	2,200	2,200
Lingwick.....	3,000	3,000
Hinchinbrook..	1,080	1,080
Godmanchester.....	3,000	3,000
Hemmingford.....	7,000	7,000

9. Aussitôt que la charte d'incorporation aura réellement reçu le grand sceau, je serai prêt à aviser Sa Majesté de concéder la totalité des réserves de la Couronne renfermées dans les 57 cantons énumérés dans le tableau précédent et la partie des réserves du clergé qui sera ci-après désignée, toutes ces terres devant être possédées par la compagnie comme fief simple en libre et commun socage. Cette partie de la charte sera soumise à différents termes et conditions que je vais expliquer.

10. Les 57 cantons énumérés dans le précédent paragraphe—le n^o 8—ont été divisés par les arpenteurs publics agissant sous l'autorité du gouvernement de Sa Majesté, en lots de 200 acres chacun. Conformément au statut 31^{ème}, George III, ch. 31, un septième de la terre comprise dans ces cantons a été réservé pour le support du clergé protestant. Ces terres s'appellent réserves du clergé. Un autre septième des terres comprises dans ces cantons a été réservé par Sa Majesté pour des fins publiques et ces terres s'appellent réserves de la Couronne. Quelques-unes de ces réserves de la Couronne ont été concédées en fief simple. Quelquefois même des parties des réserves de la Couronne et du clergé ont été cédées pour un certain nombre d'années et d'autres parties ont été occupées grâce à des permis accordés par le gouvernement colonial et le bureau d'administration des biens du clergé, soit sur la foi de promesses verbales de la part de ce gouvernement ou de ce bureau que les occupants recevraient des titres de concessions ou des baux pour les terres qu'ils occupent.

Il existe aussi certaines parties de ces terres qui sans aucun titre légal ou même sans promesse ni permis ont été utilisées pour des fins de nature publique ou pour la commodité et l'avantage du clergé de la province. D'autres parties dont on n'a pas fait encore l'appropriation sont, à cause de certains avantages topographiques particuliers ou d'autres circonstances, situées de telle façon que leur occupation peut être tout spécialement commode ou nécessaire pour le service public dans la province ou pour ériger des églises, des maisons d'école ou des presbytères avec de petits lots de terre contigus pour servir de cimetières, cours ou jardins. Enfin il y a dans les réserves de la Couronne et du clergé, dans les 57 cantons énumérés, certains lopins de terre qui ont été occupés pendant 10 ans et plus par des personnes qui y ont fixé leurs demeures non seulement sans titre de concession, mais sans même l'ombre d'un titre légal,—gens qu'en Amérique on appelle "Squatters",—et ils n'ont pas été dérangés cependant. Quand la compagnie aura été régulièrement incorporée, j'aviserais Sa Majesté de lui transférer, mais sous les conditions expliquées dans la présente communication, la totalité des réserves de la Couronne et un tiers des réserves du clergé qui ont été réellement divisées en lots dans les 57 cantons, tout en étant bien entendu qu'exception complète sera faite pour les différentes parties des réserves de la Couronne et du clergé qui, ainsi que mentionné plus haut, ont été concédées; pour les terres cédées sur bail ou occupées grâce à des licences ou permis du gouvernement ou du bureau précédemment mentionné et qui administrent les biens du clergé; pour celles qui ont été appropriées à des fins publiques ou religieuses ou occupées pendant dix ans sans que les occupants fussent dérangés ou pour celles qui sont nécessaires soit au service public soit pour les fins ecclésiastiques déjà mentionnées. De sorte qu'il y aura transport à la compagnie d'un tiers seulement des réserves du clergé qui resteront après déduction faite de ces terres exemptées du nombre total de celles qui furent originalement réservées, et aussi transfert de la totalité des terres

de la Couronne qui resteront après avoir fait le déduction du nombre de celles qui sont exemptées.

11. Pour que les exemptions mentionnées dans le précédent paragraphe ne portent pas plus loin qu'on s'y attend à présent, je vais immédiatement donner des instructions à Son Excellence le gouverneur de la province d'adopter toutes les mesures nécessaires pour empêcher tous autres baux ou octrois d'être faits et tous permis d'occupation d'être accordés n'importe où, soit dans les réserves de la Couronne, soit dans les réserves du clergé. Mais comme d'ici à l'octroi d'une charte d'incorporation, le bureau d'administration des biens du clergé sera, au point de vue de la loi, investi du pouvoir d'accorder des baux pour ces terres, on ne devra pas considérer le gouvernement de Sa Majesté responsable à la compagnie si, entre temps, des baux sont régulièrement accordés pour les réserves du clergé, éventualité qui, on peut le supposer, est très improbable. Pour obvier à tout danger de malentendu sur un aussi important sujet, il doit être très parfaitement compris que le présent arrangement ne doit en aucune manière que ce soit affecter le droit du clergé ou du bureau établi pour administrer les biens du clergé ou du Roi, comme chef de l'Eglise au Canada, de gérer, cultiver et coloniser cette partie des réserves du clergé qui ne doit pas être transférée à la compagnie, mais que, au contraire, quand la portion des réserves du clergé qui doit encore être réservée au clergé sera clairement fixée et classée à part, toute restriction sur le bureau d'administration au sujet des octrois de baux et de toute autre opération dans la gerance de cette portion des réserves du clergé (en tant que le présent arrangement crée telle restriction) devra prendre fin.

12. Il doit être entendu que l'exception faite dans le précédent paragraphe (n° 9) en faveur des personnes appelées "squatters," qui sans être dérangées ont occupé leurs terres pendant 10 ans, ne doit pas être interprétée comme donnant à telles personnes droit à tout le lot sur lequel chacune a pu s'établir.

La faveur est limitée aux pièces des terres particulières qu'elles ont pu défricher, enclore et cultiver et aux bâtiments construits dessus.

13. Afin de fixer ce qu'est la troisième partie des réserves du clergé dans les 57 cantons énumérés et qui doit être concédée à la compagnie projetée, les commissaires feront préparer une copie exacte des cartes publiques ou officielles de chaque canton afin qu'ils puissent désigner d'une marque, sur cette copie, les lots qui doivent être concédés à la compagnie et ceux qui doivent être encore réservés pour le support du clergé protestant. Pour cela, après avoir désigné sur la copie de la charte les lots qui tombent parmi les exceptions énumérées dans le précédent paragraphe (n° 8) par le mot "Excepté," les commissaires, sur la même copie de la carte publique, écriront un numéro sur chacun des lots du reste des réserves du clergé, procédant par ordre de l jusqu'au plus haut numéro correspondant avec le nombre de lots à diviser ainsi. Les indications des commissaires seront en *encre rouge* afin de les distinguer des marques par numérotage des officiers du gouvernement. Ces lots des réserves du clergé qui apparaîtront ainsi sur la copie de la carte du gouvernement portant en *encre rouge* les numéros 3, 6, 9, 12, 15, etc., seront les lots concédés à la compagnie. Les autres lots des réserves du clergé qui devront alors apparaître sur la même carte, portant en *encre rouge* les numéros intermédiaires 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, etc., seront réservés pour le support du clergé.

14. Toutes terres qui, conformément à l'arrangement, pourront être concédées à la compagnie ou que la compagnie pourra octroyer, céder ou louer à quelque personne ou personnes devront être rendues à Sa Majesté dans le cas où ces terres seront requises pour canaux, routes, érections de forts, hôpitaux, arsenaux ou toutes autres fins pour la sécurité et la défense de la province, telle demande devant être faite soit par un acte de la législature provinciale ou par le gouvernement exécutif de la province, et, chaque fois, un arbitre sera nommé par Sa Majesté et un autre par la compagnie ou les personnes auxquelles ces terres auront été, selon le cas, octroyées ou louées, lesquels arbitres en nommeront de concert un troisième, et le prix qui devra être payé à la compagnie ou aux personnes ayant reçu ou loué les terres ainsi reprises par Sa Majesté, devra être fixé par la majorité en nombre de ces dits trois arbitres.

15. Les terres qui seront octroyées à la compagnie seront tenues par elle sujettes à une rente unique (*quit rent*) payable semi-annuellement—le premier paiement semi-annuel deviendra dû à l'expiration des six mois du calendrier à commencer et devant être comptés de l'expiration d'un terme de cinq ans après la date de la charte d'incorporation.

Pour fixer le montant de cette rente annuelle on suivra le procédé suivant :

16. Trois commissaires seront nommés, un par le gouvernement de Sa Majesté, un autre par le lord évêque de Québec, un troisième par la compagnie projetée, et tous seront requis de s'assurer et de faire rapport à Sa Majesté d'après leurs opinions de la valeur des terres à être achetées par la compagnie. En résolvant cette question, ils devront se borner à l'enquête suivante, à savoir :

“ Quelle est la somme d'argent qu'une compagnie formée dans le but de cultiver, défricher, améliorer et coloniser des terres incultes particulièrement décrites dans les précédents paragraphes de cette lettre, aurait les moyens de payer pour l'achat de ces dites terres en fief simple, pour être possédées en franc et commun socage, exemptes de toutes rentes uniques et autres charges, de façon à garantir à la compagnie, d'un côté, par telle décision la probabilité d'un rendement raisonnable et adéquat de profits sur son capital sans le compromettre en aucune façon ; de l'autre, les intérêts de la Couronne ou du clergé par l'aliénation de leurs terres en considération du paiement de telle somme.”

17. Dans leur estimation de la valeur de ces terres telle que prescrite dans le précédent paragraphe (n° 16) les commissaires ne devront pas oublier de prendre en considération toutes les conditions de l'arrangement, spécialement la suspension du paiement, à la fois, du capital et de l'intérêt de la part de la compagnie pendant cinq ans.

17a. Pour la gouverne des commissaires dans l'exercice de leurs fonctions, ils recevraient une commission sous le sceau public de la province avec les instructions de ce département.

Je réserve pour une discussion postérieure toutes questions relatives à la forme et à la teneur de ces documents.

18. Aussitôt après la réception du rapport des commissaires sur la question qui leur aura été soumise, je serai prêt à décider définitivement avec la compagnie ce que devra être le montant de la rente unique à être payé par elle pour les terres en question.

En fixant ce montant, il sera, bien entendu, tenu compte du rapport des commissaires, mais il doit être très distinctement compris que ni le gouvernement de Sa Majesté ni la compagnie ne seront liés par ce rapport. Dans la négociation qui devra suivre l'arrivée du rapport dans ce pays, dans le but de déterminer le montant de la rente unique, il sera loisible soit au gouvernement de Sa Majesté, soit à la compagnie, de différer d'opinion avec les commissaires dans leur conclusion et de refuser d'être gouverné par celle-ci.

19. Le commissaire que nommera la Couronne sera considéré comme le commissaire en chef et, en cette qualité, agira comme président à toutes les séances tenues sous la commission. La couronne pourvoira au paiement des commissaires nommés par elle et par le lord évêque de Québec. La compagnie défraiera les dépenses du commissaire nommé par elle. La dépense collective de la commission, en général, sera soldée dans la même proportion.

20. Une fois fixée, la rente unique pourra être rachetée par la compagnie en n'importe quel temps en payant à tel fonctionnaire civil ou militaire que Sa Majesté nommera à cette fin une somme égale à vingt fois le montant de la rente ainsi rachetable, la compagnie donnant un avis de six mois de calendrier de son intention de faire tel paiement.

21. Durant les cinq premières années suivant immédiatement la date de la charte, la compagnie ne sera pas libre de vendre ou aliéner aucune partie de ses terres excepté avec le permis spécial écrit du Gouverneur en conseil ; au cours de la même période de cinq ans elle dépensera la somme de £100,000 au moins dans l'accomplissement des desseins en vue desquels elle doit être incorporée ; et sur cette somme £50,000 devront être employés à défricher, assécher, cultiver ou amé-

liorer les terres qui lui seront ainsi concédées ou à ériger des bâtisses sur ces dites terres, ou à élever des clôtures, ou à y placer des bestiaux vivants et morts, ou à bâtir des églises, des écoles ou des moulins, ou à construire des routes, des ponts, des canaux et autres communications intérieures à travers les terres qui lui seront concédées ou quelque partie de ces terres. Si à l'expiration de cinq ans après la date de la charte, la compagnie n'a pas mis devant le Gouverneur en conseil la preuve satisfaisante qu'elle a ainsi employé le montant susmentionné de £100,000, alors une rente unique additionnelle deviendra imposable sur ses terres au montant de cinq louis par cent par année sur autant des £100,000 qu'ils ne pourront prouver avoir dépensé; cette rente unique additionnelle serait éteinte si la compagnie produisait devant le Gouverneur en conseil la preuve qu'elle a dépensé pour n'importe laquelle des fins susmentionnées une somme égale à 20 fois le montant de cette dite rente unique.

22. La concession de terres à la compagnie sera faite gratuitement, c'est-à-dire sans qu'elle ait à payer quelque honoraire de bureau que ce soit.

23. La compagnie ne pourra acheter des particuliers aucune terre dans la province excepté que pour servir à faciliter l'occupation des terres concédées par la Couronne, elle pourra acheter toute quantité d'acres ne dépassant pas le chiffre de 2,000 dans le cours entier d'une année et excepté, aussi, qu'il lui sera loisible d'acquérir de cette manière toute étendue plus considérable de terres, pour quelle opération le permis préalable du Gouverneur en conseil ou du secrétaire d'Etat doit d'abord être accordé.

24. La compagnie sera requise tous les deux ans de mettre devant le Gouverneur en conseil et devant le secrétaire d'Etat un état sous son sceau commun de toutes ses opérations au cours des deux ans précédant la date de chaque tel état, montrant le nombre de terres colonisées dans chacun des 57 cantons énumérés dans le tableau précédent, le nombre des adultes vraiment résidant sur ses terres, avec un état des routes, canaux, ponts et autres communications intérieures qu'elle a pu ouvrir, des différentes bâtisses qu'elle a pu ériger et des améliorations publiques qu'elle a complétées ou commencées.

25. Le gouvernement de Sa Majesté recommandera à la législature du Bas-Canada l'adoption de toutes lois qu'il peut être à propos de passer pour mettre ces arrangements à effet et spécialement une loi pour l'enregistrement de tous transferts ou hypothèques des terres dans les cantons énumérés.

26. La concession à la compagnie ne contiendra aucune stipulation spéciale non habituellement insérée dans les concessions de terres dans la province excepté les stipulations qui peuvent être nécessaires pour donner effet au présent arrangement.

Cependant la concession contiendra une réserve à la Couronne de toutes mines et de tous minerais qu'ils soient d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de fer et de n'importe quelle nature. Cette réserve ne s'étendra pas aux carrières de chaux, pierre ou de toute autre matière employée pour des fins agricoles, pour la construction ou pour le chauffage. Mais en fixant le prix sur lequel la rente doit être basée, les commissaires tiendront compte de la probabilité (quelle qu'elle soit) de mines de charbon pouvant être découvertes sous la surface, ce qui haussera le prix d'autant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre, etc., etc., etc.

NOTE B.—N^o 7.—TROISIÈME DOCUMENT INCLUS.

(Archives, série Q, vol. 173-1, p. 139.)

Brouillon d'une lettre de lord Dalhousie au sujet des lettres précédentes et pour avoir de lui un rapport sur ces lettres.

MILORD,—J'ai l'honneur d'inclure pour que Votre Seigneurie en prenne connaissance copie d'une lettre adressée à moi par M. Felton, un membre

du Conseil législatif dans le Bas-Canada, comme agent de plusieurs personnes résidant dans la province et dans ce pays-ci, lesquelles se sont associées pour fonder une compagnie pour cultiver et améliorer les terres incultes et pour d'autres fins intimement liées avec le développement du Bas-Canada. J'ai de plus l'honneur d'inclure un brouillon, préparé sous ma direction, de la réponse que je suis présentement disposé à faire à cette demande.

Je désirerais que Votre Excellence prît ces documents en considération et que rapport me fût fait le plus tôt qu'il vous plaira, pour l'information de Sa Majesté, de votre opinion, à savoir, jusqu'à quel point les mesures projetées peuvent promouvoir les vrais intérêts de la province et si votre expérience acquise sur les lieux vous permet de conseiller quelque changement bénéficiaire au plan tel que décrit dans le brouillon de mon projet de réponse à M. Felton.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 8.—QUATRIÈME DOCUMENT INCLUS.

(*Archives, série Q, vol. 173-1, p. 141.*)

Brouillon d'une lettre à être adressée à M. Felton par M. Wilmot Horton.

MONSIEUR,—J'ai instruction de lord Bathurst d'accuser réception de la lettre adressée par vous à Sa Seigneurie le——— courant et contenant vos propositions relativement à la formation d'une compagnie pour défricher et améliorer les terres incultes du Bas-Canada et pour d'autres fins intimement liées avec le développement de cette province.

J'ai instruction d'inclure pour être lu par vous le brouillon d'une réponse à votre lettre qui a été préparé d'après les instructions de Sa Seigneurie et dont la lecture pourra être utile à vous et à ceux que vous représentez, vu qu'il contient une explication des vues que Sa Seigneurie a présentement sur les points soulevés dans votre lettre. Cependant lord Bathurst se propose de saisir la première occasion de communiquer votre lettre et son projet de réponse à cette lettre au Gouverneur de la province et demander à Son Excellence de lui dire jusqu'à quel point les mesures aujourd'hui proposées peuvent promouvoir les vrais intérêts de la province et si son expérience locale ne le met pas en mesure de proposer quelques autres modifications.

D'ici à l'arrivée d'une réponse sur les points soumis, il ne sera pas du pouvoir de Sa Seigneurie de faire à vos propositions une réponse plus définitive.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 9.—M. JAMES STEPHEN À WILMOT HORTON.

(*Archives, série Q, vol. 173-1, p. 143.*)

TURNBRIDGE WELLS, 27 octobre 1825.

CHER MONSIEUR,—En vous transmettant la correspondance projetée avec M. Felton, pour laquelle j'ai reçu vos instructions il y a très peu de jours, il est nécessaire que j'explique en même temps ce qui peut, dans mes brouillons, paraître une déviation des intentions exprimées sur le sujet par lord Bathurst.

Je vous dirai néanmoins, pour commencer et d'une façon générale, en quoi consiste cette correspondance projetée.

Je trouve, après recherche, qu'il n'a jamais été envoyé de demande formelle par écrit à lord Bathurst au nom de la compagnie projetée pour l'obtention d'une charte. Je n'entends pas dire qu'il n'a pas été fait beaucoup d'écrits de part et d'autres, mais la compagnie ne s'est jamais présentée dans la forme précise indiquant qu'elle sollicite cette faveur. Or il me semble nécessaire pour la perfection, sinon pour l'apropos de cette correspondance, que celle-ci devrait commencer par une lettre de M. Felton, expliquant succinctement les vues de la compagnie et demandant à connaître la décision de lord Bathurst à leur sujet. Conséquemment la lettre n° 1 est le projet d'une lettre à être écrite à cet effet par M. Felton.

La lettre n° 2, la plus longue et la plus importante de la série, est le brouillon de la réponse à la demande de M. Felton, l'approuvant en général, mais en même temps, mettant au consentement la condition d'apporter au plan les modifications que je crois être conformes aux intentions de Sa Seigneurie.

J'apprends de M. Felton, qui est, d'ailleurs, la seule personne que j'ai vue à ce sujet, j'apprends, dis-je, qu'avant l'envoi de la réponse de lord Bathurst, c'est l'intention de Sa Seigneurie de demander à lord Dalhousie un rapport sur les conséquences probables de la mesure en général et sur les stipulations prises séparément, en détail. La lettre n° 3 est donc un brouillon d'une lettre de lord Bathurst à lord Dalhousie dans laquelle je proposerais d'inclure le brouillon de la lettre projetée de lord Bathurst à M. Felton, comme explicatif des vues maintenant entretenues par Sa Seigneurie sur le sujet et comme pouvant offrir la base à laquelle le rapport de lord Dalhousie doit se rapporter.

La lettre n° 4 est le brouillon d'une de vous-même à M. Felton dans laquelle pour l'information de ce dernier et de ceux qu'il représente, je propose que vous devriez inclure à son adresse, le brouillon de la réponse projetée, l'informant en même temps de la référence à lord Dalhousie et déclarant que, d'ici à la réception de la réponse à cette référence, aucune autre réponse définitive ne sera donnée à sa demande.

Je dois maintenant expliquer pour quelle raison en traçant le brouillon de la réponse de lord Bathurst à M. Felton je me suis permis de m'éloigner sur plus d'un point de la lettre, mais non, je l'espère, de l'esprit des instructions de Sa Seigneurie.

D'abord je terai observer que le memorandum écrit préparé par M. Felton pour être soumis à la considération de lord Bathurst, mais qui est écrit de la main de M. Baillie, propose que dans les 57 cantons au sud du Saint-Laurent, la Couronne retiendra une partie des réserves de la Couronne jusqu'à concurrence de 50,000 acres, et que d'un autre côté, vu que la compagnie ne recevait qu'un tiers au lieu d'une moitié des réserves du clergé, la dite compagnie recevrait une partie des terres non concédées d'une étendue de 61,000 acres. Or, ces deux stipulations arrivent presque à s'annuler l'une l'autre.

Déduisez 50,000 acres des 61,000 et la conséquence de ces deux stipulations est que la compagnie reçoit 11,000 acres de plus qu'elle ne recevrait si ces stipulations étaient entièrement omises. Mais (comme je l'apprends de M. Felton) la compagnie est consentante à abandonner ce léger avantage pour éviter qu'on soulève les différents points auxquels donneraient lieu, d'un côté, la déduction des 50,000 acres et, de l'autre, l'addition des 61,000.

Il m'est néanmoins venu à l'idée que les réserves de la Couronne pourraient être quelque peu supérieures comme site, comme fertilité ou autrement aux terres non concédées et que, par conséquent, les 50,000 acres déduites des premières seraient plus qu'un équivalent pour les 61,000 qui doivent être concédées à même les dernières. Cependant, on m'assure avec beaucoup de force que tel n'est pas le fait et que la compagnie est toute aussi consentante à prendre les terres non concédées que celles de la Couronne.

Ce qui m'amène à ne voir dans la conservation de l'une ou l'autre de ces stipulations aucun avantage qui ne soit plus que compensé par la radiation des deux. Aussi, les ai-je omises dans mon brouillon.

Deuxièmement. Dans le memorandum soumis à lord Bathurst se trouvent deux stipulations qui ont le même but, c'est-à-dire celui de pourvoir à garantir suffisam-

ment que la compagnie va réellement placer un capital adéquat dans la culture et l'amélioration de ses terres.

Il y a d'abord la stipulation qu'une dépense de £100,000 devra être faite en cinq ans, puis celle pour placer des colons sur les terres ou bien dépenser une certaine somme par acre sur chaque lot sur lequel on n'aura pas placé de colons en temps dû.

Cette dernière stipulation est jointe à une autre autorisant la compagnie à décider pour elle-même l'ordre dans lequel les différents cantons doivent être ouverts aux colons.

Je vois qu'en parlant de ces stipulations lord Bathurst a fait la remarque qu'aucune mesure n'est prise pour prouver le fait d'une dépense de £100,000, et que si cette dépense peut être douement garantie, Sa Seigneurie *n'est pas disposée à critiquer* la stipulation concernant les colons.

J'ai confiance que des remarques de lord Bathurst le sens vrai a été exactement compris et interprété dans les modifications que j'ai apportées aux points en question.

J'ai déclaré que si la compagnie, cinq ans après la date de sa charte, ne prouvait pas à la satisfaction du Gouverneur en conseil qu'elle avait dépensé les £100,000, ses terres seraient alors passibles de ce qui pourrait être appelé une rente unique pénale, estimée à 5 p. 100 par année sur autant des £100,000 qui n'aurait pas été dépensé. Elle serait débarrassée de cette rente unique en prouvant, en n'importe quel temps à venir, qu'elle a fait la dépense nécessaire.

Je vous soumets l'opinion que la stipulation ainsi tracée est un substitut suffisant pour l'ensemble des trois que j'ai mentionnées.

Les règlements projetés au sujet du placement de colons sur les terres, etc., sont inévitablement si vagues et seraient, dans la pratique, si difficiles à mettre en vigueur que, dans mon opinion, en les omettant on ne nuirait aucunement aux intérêts publics. Le vrai but est d'empêcher la compagnie de négliger d'améliorer ses terres, but qui semble suffisamment atteint si le règlement concernant la dépense de £100,000 est fait de façon à lier et à avoir de l'efficacité.

Si une telle somme est réellement dépensée, on n'a pas besoin de douter de la sincérité de l'intention du gouvernement de se mettre énergiquement au travail, et c'est elle qui sera le meilleur juge quant à la meilleure méthode de fonder les établissements pour son avantage et celui du pays.

Telle est la signification que j'ai donnée à la note de lord Bathurst dans laquelle il se déclare enclin à ne pas critiquer les stipulations concernant l'établissement des colons pourvu que celle qui a trait à la dépense soit rendue efficace. Si je n'ai pas compris son intention, j'espère que Sa Seigneurie me pardonnera mon erreur commise sans intention.

Je devrais dire ici que M. Felton consent aux modifications que j'ai proposées.

Troisièmement. Dans le mémorandum soumis à lord Bathurst la compagnie offre soit de payer tout de suite un montant d'argent ou bien une rente unique annuelle à commencer cinq ans après la date de la charte. Lord Bathurst ayant décidé d'accepter la rente, il paraîtrait devoir s'ensuivre que les commissaires auraient à faire rapport sur quelle base s'établit le véritable chiffre de cette rente. Mais alors, comme la rente doit être de 5 p. 100 annuellement sur la légitime valeur des terres, la question pour les commissaires en est encore une de simple évaluation. Or, les rapports avec l'autre compagnie du Canada ont suffisamment prouvé qu'il est impossible de résoudre le problème de cette façon. Le proverbe dit que "La valeur d'une chose est justement ce qu'elle rapporte." ce qui est une définition aussi bonne que celle que M. McCulloch pourrait lui-même nous donner. Maintenant il est impossible d'établir ce qu'une propriété n'a jamais auparavant été l'objet de vente ou d'achat. J'ai donc pensé qu'au lieu de proposer aux commissaires la question quant à la valeur, il serait beaucoup plus satisfaisant de savoir combien pareille compagnie pourrait raisonnablement payer pour pareille propriété, sans, d'une part courir le risque d'une perte ruineuse et, de l'autre, sans avoir la perspective de profits immo-dérés. Ainsi posée la question admet chaque considération touchant réellement au sujet débattu et semble plus propre à provoquer une réponse définie et décisive. J'ai donc modifié le brouillon en conséquence.

Le reste de ce que j'ai mis dans ce brouillon a servi surtout, sinon entièrement, à suppléer aux omissions que présentait le document soumis à lord Bathurst, le but de ces ajoutés étant de rendre l'arrangement plus complet et plus intelligible.

Je suis, monsieur, très sincèrement votre,

JAS. STEPHEN, jeune.

ROBERT WILMOT HORTON, écr.,
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N° 10.—LORD DALHOUSIE À LORD BATHURST.

(Archives, série Q, Vol. 176-2, p. 499.)

CHATEAU SAINT-LOUIS,
QUÉBEC, 19 juin 1826.

MILORD,—J'ai eu l'honneur de recevoir en mars dernier la dépêche de Votre Seigneurie au sujet de la formation d'une compagnie pour acheter et coloniser une partie des réserves de la Couronne dans cette province, et ayant immédiatement après la clôture de la session de la législature provinciale soumis la question au Conseil exécutif j'en ai reçu le rapport dont j'inclus ici une copie pour Votre Seigneurie.

Une esquisse générale du projet de formation d'une pareille compagnie m'ayant été communiquée en novembre dernier par M. Simon McGillivray, un membre de l'association formée l'été dernier dans cette province pour mettre le projet à exécution, je lui ai alors pleinement énuméré, dans une lettre dont je me permets d'envoyer une copie à Votre Seigneurie, les raisons qui m'amenaient à craindre que pareille entreprise ne pouvait être commencée avec quelque perspective de succès et ne pouvait recevoir l'encouragement du gouvernement provincial.

En sus de ce que j'ai exprimé dans la lettre en question, je dois dire à Votre Seigneurie que je n'ai pas plus grande confiance dans la mesure modifiée proposée par M. Felton que dans le projet original; que je n'attends nullement qu'un capital sérieux et proportionné au but proposé puisse être obtenu et que je crains beaucoup que le projet ait d'abord surgi de cet engouement pour les compagnies à fonds social qui a régné en Angleterre en 1824 et 1825 et s'est étendu à ce pays-ci.

Il nous reste encore à connaître les résultats qu'aura celle qui a été organisée pour l'achat des réserves dans le Haut-Canada, mais le dénouement de plusieurs des spéculations auxquelles je fais allusion a déjà démontré ce qu'on peut attendre d'autres établies sur une base identique.

Je crains, Milord, que l'amélioration des routes, l'érection de moulins, la colonisation, mentionnés dans le projet ne seront pas accomplis par de pareils moyens, qu'on ne peut imposer, forcer la colonisation d'un pays comme le Canada, mais qu'elle doit se faire graduellement et avec lenteur, pas à pas avec régularité, par le pouvoir accumulatif d'une population prospère de sa propre richesse et non dépendante sur le monopole ou les moyens d'une grande compagnie.

Le but du gouvernement de Sa Majesté étant d'encourager la colonisation de cette province, je crois que ce but peut être atteint par d'autres moyens plus praticables, à mon sens, et qu'il est plus facile pour le gouvernement de mettre en œuvre, moyens par lesquels, en même temps, quelque encouragement pourrait être donné, sous la direction du gouvernement, à des associations comme M. Felton en propose.

Le plan que je suggérerais serait :

1. Que le gouvernement cesse, excepté dans de rares cas, de concéder des terres gratuitement.

2. Que des commissaires devraient être nommés dans les différents comtés avec pouvoir de faire arpenter les terres et de les vendre à leur valeur à la condition qu'on s'y établisse, cette valeur devant être fixée de temps à autres.

3. Qu'un crédit de 7 ans devrait être accordé et la patente donnée sur paiement de la somme entière et sur preuve d'établissement sur la terre, grâce à quels arrangements compagnies ou particuliers pourraient s'allier pour acheter de grandes étendues.

4. Que la cour des aubaines (*escheats*) soit mise en pleine opération et qu'on fasse du bureau de patentes de terres l'exécuteur efficace de ces mesures.

Si le gouvernement de Sa Majesté veut accorder au gouvernement (colonial) les moyens de faire faire les arpentages que ce plan nécessiterait, en donnant telles sommes qui peuvent être nécessaires au commencement, ou bien si la législature provinciale voulait se charger d'un pareil système, la dépense devant être remboursée à même le produit de la vente des terres, je n'ai aucun doute qu'il surgirait par tout le Bas-Canada une activité et un tel esprit d'entreprise qui mettraient bien loin en arrière tous les efforts de n'importe quel capital factice qui pourrait être reçu.

J'ai l'honneur d'être, Milord,
de Votre Seigneurie le plus obéissant
et humble serviteur,

DALHOUSIE.

Le Très honorable,
Le comte BATHURST, C.G.
Etc., etc., etc.

NOTE B.—N^o 11.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF, H.-C.

(Archives, série Q., vol. 341, p. 31.)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK,
Mardi, 14 mars 1826.

Présents :

L'honorable Wm. Campbell, juge en chef, président,
L'honorable James Baby,
L'honorable et rév. Dr John Strachan.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Un nombre suffisant de réponses à la lettre circulaire envoyée le 21 novembre 1825 aux membres des agences de terres, des sessions trimestrielles, aux registraires, aux arpenteurs et à d'autres personnes respectables de la province, ayant été reçu au bureau des terres de dresser des tableaux de la valeur de la terre dans plusieurs districts, le Conseil soumet respectueusement à Votre Excellence, à titre de spécimen, le tableau pour le district de Home; ce tableau présente pour chaque canton trois prix, basés sur 11 rapports, savoir: le prix à crédit, le prix argent comptant et le prix moyen. La colonne qui suit immédiatement les rapports contient la moyenne de chacun de ces prix respectivement, et la dernière colonne donne la moyenne des trois valeurs contenues dans la première colonne. Cette dernière moyenne, nous le soumettons humblement, donnera très approximativement la valeur réelle de la terre dans chaque canton, et, quand après examen attentif ou sur autre renseignement cette valeur paraît être autrement, la colonne des Remarques fournit au Conseil exécutif le pouvoir de la modifier et de fournir ses raisons. Avec ces tableaux par district, soigneusement examinés et modifiés par Votre Excellence en conseil, on peut préparer pour toute la province un tableau général, portant simplement le nom des cantons, et la dernière colonne où se trouve la moyenne des trois évaluations au prix moyen auquel les terres régies par le nouveau système doivent être vendues.

Les prix dans les cantons également favorables comme site et comme sol seront néanmoins trouvés forts différents dans plusieurs cas et c'est presque toujours dû au fait qu'il n'y a pas de colons dans ces cantons ou de routes pour s'y rendre. Par exemple le prix de la terre dans le canton de Cavan atteint une moyenne de $\frac{4}{5}$ et dans ceux de Cartwright et de Manvers, sur le même rang, mais où il n'y a pas de colons, le prix n'est évalué qu'à $\frac{2}{3}$ et $\frac{2}{5}$. On trouvera de plus fortes différences dans d'autres cas, mais cela montre l'opportunité de reviser de temps à autres le tableau des prix vu que la présence de quelques colons ou d'une bonne route augmente de 100 pour 100 la valeur des terres.

NOTE B.—N° 12.—LORD DALHOUSIE À M. SIMON MCGILLIVRAY.

(Archives, série Q, vol. 176-2, p. 506.)

QUÉBEC, 9 novembre 1825.

MONSIEUR,—En réponse au mémoire et aux documents que vous m'avez présentés au sujet de la formation de la Compagnie des terres du Bas-Canada et des offres qu'on a l'intention de faire au gouvernement de Sa Majesté, je dois avouer que je vois plusieurs raisons pour décliner de recommander ou d'appuyer le projet maintenant. Je vais expliquer rapidement ces raisons : demandant uniquement qu'on ne suppose pas que je me mets en travers de quelque mesure que ce soit qui puisse être imaginée pour coloniser la province, mais que je suis convaincu qu'il y a à l'encontre de grandes difficultés qui doivent être aplanies quelque peu avant que telle compagnie puisse mettre ses plans à exécution.

1° La plus grande de ces difficultés est que cette province n'est pas arpentée de façon à permettre au gouvernement de Sa Majesté de faire de pareilles transactions avec une compagnie d'acheteurs ; les lignes de bornage des comtés ne sont pas encore fixées, ni celles des cantons ou des paroisses, autrement que sur les plans sur papier au bureau de l'arpenteur général. Pour faire pareil arpentage correctement, il faudrait beaucoup de temps et d'argent.

2° Il n'est pas du pouvoir du gouvernement de Sa Majesté d'accorder aucune partie des réserves du clergé sans le consentement de la corporation reconnue par charte et nommée pour administrer ces réserves, lequel consentement ne peut, je crois, être obtenu.

3° Si pareille compagnie devait être organisée et recevoir une charge, il deviendrait nécessaire que le gouvernement de Sa Majesté cesse la concession gratuite de terres. Je ne crois pas que ce gouvernement accorderait un tel monopole sur les terres incultes ou priverait Sa Majesté du pouvoir de concéder des terres aux sujets qui en sont dignes.

4° Le gouvernement est requis de concéder, exemptes de tous frais, les terres en question, ce qui sous le système actuel des réclamations d'honoraires entraînerait à titres d'honoraires une dépense, pour le gouvernement, qui pourrait égaler le montant payable pour les terres.

5° Il me semble impraticable et impossible de nos jours de mettre la compagnie en possession incontestée des terres qui doivent être concédées. L'absence de tout bornage bien défini pour les seigneuries, les terres patentées et les terres louées ; les droits imprescriptibles donnés à des particuliers par longueur d'occupation, une variété d'autres réclamations pour achats et ventes par le shérif ou par des particuliers, tout met le gouvernement de Sa Majesté dans l'impossibilité de garantir la paisible jouissance, à preuve l'affaire Lasalle qui, très récemment, a coûté à la province 5,000 louis, et bien d'autres titres et limites dont la contestation est maintenant en litige dans nos cours de justice.

Si c'était nécessaire je pourrais citer plusieurs autres difficultés qui se présentent à mon esprit, mais j'espère que celles-ci seront trouvées suffisantes pour me donner droit de douter que le plan soit praticable.

J'ai, etc.,

SIMON MCGILLIVRAY, écr.

D.

Agriculture—Archives canadiennes.

NOTE B.—N° 13.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF.

(Archives, série Q, vol. 341, p. 38.)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK.

VENDREDI, 9 juin 1826.

Présent :

L'hon. William Campbell, juge en chef, président.

L'hon. James Baby.

L'hon. Peter Robinson.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc.

Plaise à Votre Excellence :

Le Conseil a, à l'étude, les rapports reçus des différents districts concernant la valeur des terres de la Couronne dans chacun.

Ces rapports fournissent beaucoup de renseignements, mais il est nécessaire de faire remarquer que, dans quelques cas, ils varient tellement et sans raison apparente, et, dans d'autres cas, ils s'éloignent tellement de la valeur connue des terres, que le Conseil s'est cru obligé d'exercer son propre jugement et de recommander telle évaluation qu'il considère juste pour le gouvernement et, en même temps, raisonnable pour les acheteurs, tel qu'il appert par la liste ci-annexée.

Le tout vous étant respectueusement soumis.

W. CAMPBELL, juge en chef.

Membre président.

Brock.....	5 s. par acre
Georgina.....	5 s. "
Albion.....	6 s. "
Gwillimbury Ouest.....	6 s. "
Tecumseth.....	6 s. "
Adjala.....	5 s. "
Mono.....	5 s. "
Amaranth.....	5 s. "
Melancthon.....	5 s. "
Mulmer.....	5 s. "
Tosorontio.....	5 s. "
Essa.....	5 s. "
Innisfil.....	5 s. "
Oro.....	4 s. "
Vospra.....	4 s. "
Flos.....	4 s. "
Medonte.....	4 s. "
Orillia.....	4 s. "
Thorah.....	4 s. "
Tay.....	4 s. "
Tiny.....	4 s. "
Mara.....	4 s. "

DISTRICT DE LONDON.

Carradoc.....	10 s. "
Eckfrid.....	10 s. "
Mosa.....	10 s. "

DISTRICT DE NEWCASTLE.

Fenelon	5 s. par acre.
Ops.....	6 s. "
Verulam	5 s. "
Harvey	5 s. "
Burleigh	5 s. "
Dummer.....	5 s. "
Methven	5 s. "
Belmont.....	5 s. "

DISTRICT DE MIDLAND.

Lake.....	5 s. "
Madoc	5 s. "
Elzevir	4 s. "
Kaladar	4 s. "
Kenebec.....	4 s. "
Palmerstone	4 s. "

DISTRICT DE JOHNSTOWN.

Marlborough.....	6 s. "
Burgess.	5 s. "

DISTRICT D'OTTAWA.

Gloucester.....	5 s. "
Osgoode	5 s. "
Cumberland	5 s. "
Clarence.....	5 s. "
Plantagenet.....	5 s. "
Caledonia.....	5 s. "
Alfred	5 s. "

DISTRICT DE BATHURST.

Sherbrooke-nord	4 s. "
Sherbrooke-sud.....	4 s. "
March	5 s. "
Dalhousie	4 s. "
Lavant	4 s. "
Darling.....	4 s. "
Packenham.....	4 s. "
Torbolton.....	4 s. "
Horton.....	5 s. "

DISTRICT DE L'OUEST.

Zone	4 s. "
Dawn	4 s. "
Sombres.....	4 s. "
Chatham.....	4 s. "
Howard	4 s. "
Tilbury-E.....	4 s. "
Tilbury-O.....	4 s. "
Raleigh.....	4 s. "
Romney.....	4 s. "
Mersea.....	4 s. "
Rochester.....	4 s. "
Maidstone.....	4 s. "
Gosfield.....	4 s. "
Colchester.....	4 s. "
Sandwich.....	4 s. "

NOTE C.

LA QUESTION DE NATURALISATION.

N° 1.—LE CAS DE M. BIDWELL.

(Archives, série Q, vol. 337-2, p. 386-401).

LONDRES, 76 rue Gower,
Bedford Square, 30 octobre 1824.

MILORD,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie un exposé du cas d'un nommé Barnabas Bidwell, un citoyen des États-Unis d'Amérique dont la récente élection à un siège dans l'Assemblée du Haut-Canada a soulevé une question d'une extrême importance pour la colonie et une agitation qui a causé de très grands soucis au gouvernement provincial.

Le cas de M. Bidwell.

Pour prouver l'éligibilité de M. Bidwell on soutient que ce monsieur étant né sujet britannique, il doit nécessairement rester tel, qu'il ne peut pas se défaire lui-même de son allégeance; que les privilèges d'un sujet britannique, acquis à sa naissance, doivent exister jusqu'à sa mort, que ce sont là les principes fondamentaux de la loi commune en Angleterre, qui ne peuvent être soumis aux circonstances, mais doivent être reconnus dans tous les cas, malgré tous les inconvénients politiques ou les incongruités apparentes.

D'un autre côté, on prétend que bien qu'une personne ne puisse pas se défaire elle-même de son allégeance, tout de même le pouvoir suprême de l'Etat auquel elle doit cette allégeance peut, d'accord avec sa propre loi, dissoudre le lien; que la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique sanctionnée par un acte du Parlement a eu cet effet et que, bien qu'elle n'est pas nécessairement et d'elle-même mise au rang des aubains tous ceux qui résidaient dans les colonies récemment révoltées, elle a laissé le choix, en le permettant à tous ceux qui le voulaient, de se déclarer citoyens américains et que pour ceux qui ont fait ce choix (allégeance et protection devenant réciproques) le lien que constitue l'allégeance contractée à la naissance a été pour toutes fins dissous.

On prétend encore qu'il n'était pas possible à quelqu'un de déclarer son choix plus clairement et de montrer moins équivoquement à quel gouvernement il désirait adhérer que l'a fait M. Bidwell quand il a accepté aux États-Unis des charges, non pas paroissiales, mais on ne peut plus respectables et considérées de telle importance politique aux yeux du Gouverneur général que pour s'y montrer qualifié il a trouvé nécessaire qu'il renonce à toute allégeance aux autres pouvoirs et spécialement à celui dont, par naissance, il était le sujet.

Que cet acte de M. Bidwell qui était autorisé par traité et par un acte du Parlement a eu ou n'a pas eu l'effet de détruire la position de sujet dans laquelle il s'était précédemment trouvé vis-à-vis la Grande-Bretagne. Si l'acte a eu cet effet—et il devait alors être considéré comme citoyen américain et comme étranger à la Couronne de la Grande-Bretagne—il doit être naturalisé de la même manière que tout autre aubain avant qu'il puisse jouir de n'importe quel privilège de sujet britannique.

Si, d'un autre côté, il n'a pas, après cet acte, cessé d'être un sujet britannique, alors il doit s'ensuivre nécessairement que chaque personne née dans les colonies révoltées avant le traité d'indépendance doit être encore considérée comme sujet-né de la Grande-Bretagne et avoir droit aux privilèges attachés à ce caractère, car il est impossible que quelqu'un ait pu faire plus que M. Bidwell pour s'enlever ce caractère. Or, affirme-t-on, cette position ne conduirait pas seulement à des conséquences nui-

sibles, mais, encore, à d'incommensurables absurdités. Tous les officiers ayant grades dans l'armée américaine, pendant la dernière guerre, et plus que la moitié des hommes sont nés avant 1783. Alors si ces gens étaient britanniques quand ils furent pris envahissant le territoire britannique, ils pouvaient être pendus comme traîtres; cependant s'ils avaient subi un procès pour avoir porté les armes contre leur Souverain, ils auraient réclamé qu'on les considère comme des ennemis étrangers et ils auraient dû être reconnus comme tels; mais si en temps de guerre ils étaient des *ennemis étrangers*, ne doit-il pas s'ensuivre qu'en temps de paix ils sont des *amis étrangers*?

Si M. Bidwell doit être considéré comme sujet-né de la Grande-Bretagne, alors on a emprisonné à Dartmoor des centaines de sujets anglais non comme rebelles mais comme prisonniers de guerre, et cela étant absolument illégal, s'ils étaient sujets, il auraient pu produire leur demande d'*habeas corpus* et être libérés. De plus, les personnes qui ont, comme membres du Congrès et comme officiers du gouvernement américain, poussé la nation à entreprendre la dernière guerre, et les soldats qui l'ont faite pouvaient, s'ils possédaient les qualifications foncières requises, immédiatement après la guerre ou même au beau milieu, être envoyés au Parlement comme représentants des comtés anglais. C'est-à-dire, en peu de mots, que si ces citoyens d'Amérique doivent être considérés comme des ennemis étrangers durant la guerre, puis, en temps de paix, comme sujets jouissant de droits égaux, alors ceux qui en 1812 ont, en pleine guerre et sans se rendre coupables de trahison, envahi le Haut-Canada, auraient pu, au rétablissement de la paix en 1816 ou même durant la lutte, acheter et posséder à titre de sujets de la Grande-Bretagne le sol qu'ils avaient essayé mais en vain de lui enlever par la force. Une plus grande absurdité que celle-là pourrait encore se produire. Il est parfaitement clair que M. Bidwell, qu'on le regarde encore ou non comme citoyen britannique, est un citoyen américain et a droit comme tel à agir en directe hostilité envers le gouvernement anglais aussi bien qu'envers toutes les autres nations; et quels que soient les "droits" qu'il puisse avoir, il est admis qu'il ne "doit" aucune "allégeance" à la Grande-Bretagne excepté celle qu'un sujet d'un pays étranger lui doit quand il réside sous sa protection.

Si, donc, M. Bidwell avait été membre de la législature du Haut-Canada avant la dernière guerre, il aurait pu à la veille des hostilités sortir de la province et retourner dans son propre pays; là il aurait pu déposer sur la table du Congrès toutes les informations qu'en sa qualité de représentant du peuple il lui aurait été possible de tirer de communications faites par le gouvernement; et quand la guerre commença il aurait pu guider ses compatriotes dans l'invasion de la province et, cependant, ne pas s'exposer au châtement pour trahison.

La preuve que les deux nations n'ont jamais songé à faire encore durer cette connexité qui doit prêter à tant d'absurdités, appert, dit-on, dans plusieurs actes publics.

En plein dans la Déclaration d'Indépendance, les Américains décrètent qu'à l'avenir ils regarderont "le peuple de la Grande-Bretagne comme ils regardaient le reste de l'humanité, des ennemis en temps de guerre, des amis en temps de paix." Et quand, à l'issue de la lutte, ils furent déclarés libres et indépendants, il ne peut pas être entendu que l'indépendance n'était pas mutuelle, mais que la relation de sujet à Souverain entre les citoyens des Etats-Unis et leur ancien Souverain devait encore exister n'importe quand les premiers désiraient s'en réclamer.

Dans le statut britannique 28, Geo. 3, ch. 6, sec. 3 et 13, il y a distinction évidente entre sujets britanniques et citoyens américains et cependant tous les citoyens américains qui ne venaient pas de pays étrangers ont dû être à cette époque peu avancée des sujets britanniques de naissance.

Le statut 35, Geo. 3, ch. 97, fut passé expressément pour permettre aux sujets de la Grande-Bretagne et aux citoyens des Etats-Unis de continuer à posséder tels biens-fonds que les gens d'un pays pouvaient avoir dans les domaines de l'autre et il est stipulé qu'en rapport avec leurs titres à tels biens-fonds "ils ne devront pas être regardés comme des aubains." Voilà une législation qui n'aurait pas pu être néces-

saire, en tant qu'elle concernait les Américains, si ces derniers avaient continué, malgré leur séparation, à retenir le caractère et le privilège de sujets britanniques.

A cela il fut ajouté comme argument contre M. Bidwell que, depuis leur indépendance, les Américains ont toujours été regardés comme des aubains dans l'exécution des lois sur la navigation et que, excepté quand permission leur était donnée par stipulations expresses d'acte du Parlement, si un vaisseau transportant des produits d'une colonie à une autre appartenait en partie à des Américains, qu'ils fussent nés avant ou après 1783, ce vaisseau serait confisqué comme n'étant pas entièrement la propriété de sujets britanniques. Et M. Bidwell qui s'est si complètement déclaré citoyen américain en devenant membre du Congrès et en renonçant à l'allégeance à tous les autres gouvernements, ne serait pas admis à posséder partiellement un vaisseau britannique, et cela, même au moment où l'on prétend qu'il est si essentiellement sujet britannique, qu'il a droit de représenter des sujets britanniques au Parlement.

Vu ces contradictions et d'autres qui suivraient, il fut soutenu que l'on doit présumer que l'intention du statut 31, Geo. 3, ch. 31, a été celle-ci : seuls les sujets britanniques devraient être admis à siéger à l'Assemblée ;—que l'énumération contenue dans le 22e article et qu'on a citée n'était destinée qu'à décrire les différentes catégories de sujets britanniques visées par l'acte, à savoir : les sujets de naissance, les sujets par naturalisation et les sujets par la conquête et la cession du Canada, mais que quelle que soit celle de ces trois manières dont le caractère de citoyen britannique a été acquis, on doit avoir été *sujets britanniques à l'époque de l'élection* ;—que la question de savoir si une personne née *sujet britannique* doit nécessairement continuer à avoir droit d'être ainsi considérée, à travers tous les changements politiques et dans toutes les circonstances possibles jusqu'à sa mort, est une question constitutionnelle dont la discussion n'est excluse par aucun terme de l'acte 31, Geo. 3, et dont la décision doit diriger l'application de ce statut au cas présentement sous considération.

Par le statut 31, Geo. 3, ch. 31, il est décrété "qu'il devra y avoir dans chacune "des provinces du Haut et du Bas-Canada un Conseil législatif et une Assemblée "législative séparément composés et constitués en la manière là-décrite, et que dans "chacune des dites provinces respectivement, Sa Majesté, ses héritiers ou successeurs "auront le pouvoir durant le fonctionnement de cet acte, par et avec l'avis et le "consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée des dites provinces, respectivement, de faire des lois pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de ces "provinces, telles lois ne devant pas être incompatibles avec le dit acte."

Par la 22e section du même statut, il est décrété : "qu'aucune personne sera "capable de voter à quelque élection d'un membre pour siéger dans la dite Assemblée "dans l'une ou l'autre des dites provinces ou d'être élue, à quelque élection, si elle n'a "pas vingt et un ans accomplis et n'est pas sujet de Sa Majesté par naissance ou sujet "de Sa Majesté naturalisé par un acte du Parlement britannique ou sujet de Sa "Majesté après l'être devenu par la conquête et la cession de la province du Canada."

L'exacte interprétation légale de cet article du statut a soulevé la question suivante (et il n'est pas nécessaire de dire combien il est important pour la paix et le bien-être de la colonie quelle soit correctement décidée).

Barnabas Bidwell est né dans la province de la Baie du Massachusetts quand elle était colonie britannique, et y a demeuré pendant toute la rébellion à laquelle, vu son jeune âge, dit-on, il n'a pris aucune part active. Tôt après le traité de 1783, par lequel les colonies révoltées d'Amérique furent reconnues comme Etats libres et indépendants, M. Bidwell devint procureur général de l'Etat du Massachusetts, membre du Congrès des Etats-Unis et trésorier du comté de Berkshire ; avant d'entrer dans ces différentes fonctions, il prêta le serment requis par une loi très positive de ce pays-là et par lequel il "renonçait sans équivoque ou restriction à toute allégeance à tout pouvoir ou Etat étranger et spécialement au roi et au gouvernement de la Grande-Bretagne."

Vers 1810, à la suite de malversation pour laquelle il fut mis en jugement, M. Bidwell s'éloigna des Etats-Unis et alla dans le Haut-Canada où il a résidé depuis sans interruption ; en 1821 il fut élu pour siéger comme membre dans l'Assemblée de

cette province et considéré éligible par la majorité de l'Assemblée, mais il fut expulsé pour cause d'infamie de caractère.

La question constitutionnelle que son élection souleva se représentera inévitablement à cause de la contiguïté du Haut-Canada aux Etats-Unis d'Amérique; de fait, elle va être de nouveau agitée à la prochaine session de la législature, car le fils de M. Bidwell cherche à être élu dans le même comté où son père fut choisi, et le lieutenant-gouverneur comprenant que cette affaire est d'une grande importance pour la paix et la sécurité de la province a envoyé à ce sujet une dépêche au gouvernement de Sa Majesté.

M. Bidwell n'a pas prétendu être considéré comme naturalisé d'après les stipulations du statut 13, Geo. 2, ch. 7, parce que, en supposant que ce statut pourrait lui être appliqué, il n'a rempli aucune des conditions que ce statut prescrit. N'ayant pas été *naturalisé* sous cet acte ni aucun autre du Parlement britannique "et n'étant pas devenu un sujet par la conquête et la cession du Canada", le droit de M. Bidwell de siéger comme représentant à l'Assemblée sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ne peut reposer que sur la supposition qu'il avait des titres lors de son élection à être considéré comme "sujet de naissance de Sa Majesté" selon le sens de l'article qui a été cité.

M'appuyant sur les communications tant verbales qu'écrites que j'ai eues de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, je prends la liberté de dire qu'il serait très satisfaisant pour Son Excellence d'obtenir par l'intermédiaire du Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies l'opinion des officiers en loi sur ce point et aussi sur celui de savoir si le fils d'une personne dans le cas où se trouve M. Bidwell, né dans les Etats-Unis d'Amérique, après le traité de 1783, est éligible à un siège dans l'Assemblée du Haut-Canada (quelle que soit la longueur du temps qu'il peut avoir résidé dans la province) sans avoir été naturalisé par un acte du Parlement. Je prends la liberté de vous transmettre avec cette lettre un document dans lequel j'ai réuni succinctement et imparfaitement les arguments dont on s'est servi soit pour appuyer soit pour combattre les prétentions de Barnabas Bidwell à l'éligibilité.

NOTE C.—N° 2—LES OFFICIERS EN LOI À LORD BATHURST.

(Archives, série Q, vol. 337, p. 45.)

SERJEANT'S INN, 13 novembre 1824.

MILORD,—Nous avons eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Seigneurie nous transmettant plusieurs documents relatifs au cas de M. Barnabas Bidwell, un citoyen des Etats-Unis, qui a été élu membre de l'Assemblée de la province du Haut-Canada; et il a plu à Votre Seigneurie que nous prenions ces documents en notre considération et fassions rapport de notre opinion sur la question de savoir si M. Bidwell a quelque droit de siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ou sous quelque autre acte du Parlement mentionné dans le cas en question; et il a également plu à Votre Excellence de demander que nous l'informions, dans le cas où nous considérerions que M. Bidwell n'a aucun droit à un siège dans l'Assemblée, si nous considérons que son fils, qui est né dans les Etats-Unis d'Amérique depuis la paix de 1783, est aussi inéligible.

Conformément à la demande de Votre Seigneurie nous demandons qu'il nous soit permis de faire rapport que nous sommes d'opinion que M. Bidwell n'a aucun droit de siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada sous le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ni sous aucun autre acte, et nous sommes de plus d'opinion que le fils de M. Bidwell est également inéligible. Nous avons considéré que la question générale était d'une grande importance, et comme elle a été pendant quelque temps pendante devant le Banc de la Reine, nous désirions attendre la décision de cette cour

avant de donner notre opinion. Le jugement a été récemment rendu, et après une argumentation élaborée, il a été décidé qu'une personne dans la situation de M. Bidwell n'est pas un sujet de naissance de Sa Majesté, mais un aubain, et que le fils de cette personne, né dans les États-Unis d'Amérique après le traité de 1783, est aussi un aubain.

Par conséquent cette question qui a été si longtemps et si fréquemment agitée peut enfin être considérée comme définitivement réglée.

Nous avons l'honneur d'être, milord,

De Votre Seigneurie les plus obéissants

et humbles serviteurs,

J. S. COPLEY,

CHS. WETHERELL.

Le Très honorable comte de Bathurst,

Etc., etc., etc.

NOTE C.—N^o 3.—MÉMOIRE DE L'ASSEMBLÉE DU HAUT-CANADA AU ROI.

(Archives, série Q, vol. 340-1, p. 177.)

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ, LE ROI.

TRÈS GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les humbles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Haut-Canada étant réunies, demandons humblement permission d'entretenir Votre Majesté d'une question de la plus vitale importance pour cette province et de représenter à Votre Majesté qu'un nombre considérable de ses habitants se compose de personnes qui sont nées ou dont les pères et grands-pères paternels sont nés sous l'allégeance de la Couronne britannique, mais qui résidaient dans les États-Unis d'Amérique lorsque le traité de 1783 a été signé ou après.

Dès les premiers établissements de colonisation, lesquels commencèrent immédiatement après le traité de paix de 1783, ces personnes, à la connaissance et avec l'approbation du gouvernement de Sa Majesté vinrent en grand nombre dans la province, furent immédiatement admises et toutes considérées comme ayant droit à tous les droits et privilèges et comme étant soumises à tous les devoirs, responsabilités et obligations des sujets britanniques de naissance, la seule restriction imposée par la législature provinciale étant qu'ils ne seraient pas habiles à voter ou à être élus pour l'Assemblée avant d'avoir résidé sans interruption sept ans dans la province.

Nous désirerions, de plus, soumettre très humblement à Votre Majesté que le statut 30, Geo. 3, ch. 27, fut passé dans le but déclaré d'encourager ces dites personnes à venir s'établir dans la province de Québec et les autres territoires de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord; que ce statut signifiait évidemment qu'elles s'établiraient comme franc-tenanciers, ce qu'elles n'auraient pu faire sans être naturalisées si elles avaient été des aubains; et que, comme il n'y a pas eu de loi passée pour la naturalisation de personnes nées sous l'allégeance du Roi comme l'étaient celles que le but principal du statut était d'inviter à venir dans ces provinces, le dit statut, justement et libéralement interprété, laisse entendre que leur allégeance naturelle n'avait jamais été d'aucune façon détruite, enlevée ou dissoute, mais qu'au contraire, conformément au principe de la perpétuelle et double allégeance de la loi commune tel que défini par Bracton et d'autres autorités anciennes, appliqué au peuple de la Normandie et d'autres régions en France, reconnu par le tribunal dans le cas de Calvin sous le règne de Jacques I et subséquemment par les juges de la Chambre d'échiquier lors

de la décision sur le cas de Marryatt et de Wilson—bien qu'ils eussent été sujets des Etats-Unis d'Amérique—ces dites personnes continuaient encore à être des sujets britanniques de naissance.

Nous désirerions aussi vous représenter très humblement que le statut 31, Geo. 3, ch. 31, ayant été passé l'année suivante et inspiré par le même esprit et la même politique, pour le progrès et le bénéfice de cette colonie, que le statut 30, Geo. 3, ch. 27, ces dits statuts devraient être considérés comme se tenant ensemble et être interprétés de façon à pouvoir le plus possible allier et promouvoir les fins et les stipulations de chacun de ces statuts; que par conséquent le terme employé "sujet-né de Sa Majesté" employé dans le dit statut 31, Geo. 3, ch. 31, devrait être regardé comme ayant voulu inclure les personnes dans les conditions de celles qui par le statut de l'année précédente avaient été attirés dans la province comme colons; que cette interprétation est renforcée par le fait que si telle n'avait pas été l'intention quand c'était la politique déclarée du Parlement impérial d'offrir à ces dites personnes des avantages particuliers pour venir s'établir dans ces provinces, elles furent néanmoins, par le même Parlement, absolument et pour toujours privées de jouir des plus précieux et des plus importants droits des sujets britanniques, lesquels à cette même époque étaient largement et complètement accordés aux aubains de naissance après qu'ils s'étaient conformés à certaines formes et conditions prescrites par les lois de naturalisation.

Que cette interprétation est conforme non seulement à l'esprit de ces statuts et le but avoué et spécial du dit statut 30, Geo. 3, ch. 27, mais aussi à la pratique invariable et du gouvernement de Sa Majesté et de la législature provinciale: que ces dites personnes ont été encouragées par le gouvernement de Sa Majesté à venir habiter cette province, ont reçu de Sa Majesté des concessions de terre, ont été nommées à différentes places responsables, ont été requises pour servir dans la milice aussi bien durant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique qu'en temps de paix, ont été appelées à remplir plusieurs autres devoirs comme sujets britanniques, ont continuellement eu des sièges dans la législature et différents statuts provinciaux ont été passés sur le principe que ces dites personnes étaient pour toutes fins et objets des sujets britanniques.

Que la conduite méritoire et loyale tenue pour la défense de cette province par les personnes de cette catégorie qui ont été appelées dans le service actif durant le dernier conflit avec les Etats-Unis d'Amérique, la bravoure qu'elles ont déployée en face du danger et la patience et la bonne humeur avec lesquelles elles ont enduré les misères de la guerre prouvent qu'elles apprécient justement les droits dont elles jouissent depuis si longtemps, qu'elles méritent pleinement la confiance, la protection et sollicitude paternelle du gouvernement de Sa Majesté et qu'il n'y a pas lieu de craindre pour la province en donnant à la loi l'interprétation donnée plus haut à leur sujet.

Que dans toutes les transactions civiles dans la province, ces personnes ont invariablement été considérées comme des sujets britanniques et comme tels ont pris par concession, achat, cession, mariage et héritage et ont possédé, transféré et aliéné des terres; que plusieurs d'entre eux sont décédés laissant à d'autres des terres dans la province; qu'une très grande partie des terres cultivées de la province sont maintenant ou ont été possédées ou transférées par elles sans qu'on mette en doute, à venir jusqu'à ces temps derniers, leur habileté légale à agir ainsi; que les considérer maintenant comme des aubains contrairement à l'interprétation originale de la loi qui a si longtemps prévalu et été suivi, serait en ce cas comme en bien d'autres une occasion de grands inconvénients et créerait une confusion et un trouble incalculables par toute la province.

Que ces personnes étant devenues mêlées par toutes les relations de la vie sociale et domestique aux autres habitants de la province; ayant pendant une si longue période été considérées comme sujets britanniques; ayant contribué par leur industrie et leur bonne conduite à la tranquillité et au bien-être et par leur bravoure et leur loyauté à la sécurité et la défense de la province, le fait de renverser maintenant la dite interprétation de la loi à leur égard créerait un profond mécontentement et de

grandes alarmes par toute la province et tendrait à détruire toute confiance dans la sécurité des droits civils et dans l'infaillibilité des lois en général.

Que, depuis les premiers essais de colonisation dans la province, cette interprétation de la loi ayant été solennellement et fréquemment sanctionnée par la pratique du gouvernement de Votre Majesté et par les actes de la législature provinciale, lesquels, bien que soumis au gouvernement de Votre Majesté en Angleterre, conformément aux stipulations du statut 31, Geo. 3, ch. 31, n'ont pas été désavoués, ce serait incompatible avec l'honneur et la bonne foi qui ont toujours caractérisé le gouvernement de Votre Majesté, et un acte manifestement impolitique et injuste d'adopter maintenant une nouvelle et différente interprétation par laquelle ces personnes seraient considérées des aubains.

Que durant la présente session, Son Excellence le lieutenant-gouverneur a, par message, informé les deux Chambres du Parlement provincial qu'en conséquence de l'interprétation donnée à la loi par une récente décision rendue par une des cours de justice d'Angleterre, ces dites personnes seraient à l'avenir exposées à l'inconvénient de se voir nier ces droits dont elles ont joui jusqu'ici et que croyant qu'elles pourraient sans danger être acceptées et reconnues comme sujets sans autres qualifications que celles que la législature a cru de temps à autres à propos d'imposer, et après avoir sérieusement attiré l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur la question, il a reçu la sanction expresse de Votre Majesté pour donner son consentement à un décret qui puisse procurer quelque soulagement à ces dites personnes; il a plu aussi à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nous transmettre un extrait d'une lettre du Très honorable comte Bathurst, le principal secrétaire d'Etat de Votre Majesté, contenant l'opinion émise par le gouvernement de Votre Majesté qu'il serait expédient de garantir à ces dites personnes les droits et privilèges de sujets britanniques.

Qu'un bill a été envoyé par l'honorable Conseil législatif aux fidèles Communes de Sa Majesté ayant trait à ce message, basé sur le principe que ces dites personnes étaient des aubains et leur accordant certains droits et privilèges, mais non, selon l'intention évidente du gouvernement de Sa Majesté telle qu'exprimée dans les dits messages et extrait, tous les droits et privilèges des sujets britanniques, comme par exemple le droit de voter à l'élection d'un député pour siéger dans l'Assemblée et d'être élu à la dite élection; lequel bill, après mûre et solennelle considération de la loi et de la justice dans le cas en question a été renvoyé par les fidèles Communes de Sa Majesté à l'honorable Conseil législatif avec un amendement par lequel il est déclaré et décrété, conformément à la précédente et uniforme interprétation de la loi dans cette province, que ces dites personnes ont été, sont et seront considérées pour toutes fins et objets des sujets britanniques de naissance.

Que vu l'incertitude que ce bill ainsi amendé passe dans les autres branches de législature et qu'il est du devoir des fidèles Communes de Votre Majesté, quand les droits du peuple peuvent être en danger, de n'omettre aucune précaution pour leur sécurité, elles représentent très humblement que des mesures additionnelles, devraient être adoptées pour empêcher cette nouvelle et alarmante interprétation de la loi d'être mise en vigueur, causant du tort, inspirant la terreur et enlevant les franchises électorales à un grand nombre d'habitants de cette province qui se sont paisiblement et loyalement confiés à la sécurité et à l'infaillibilité des lois telles que conformément interprétées et administrées pendant plus de trente ans et dans l'honneur, la bonne foi et la sollicitude paternelle du gouvernement de Sa Majesté.

Nous voudrions de plus représenter très humblement à Votre Majesté, qu'il y a aussi dans cette province différentes autres personnes qui ne se sont pas strictement soumises à toutes les stipulations de ces statuts britanniques sous lesquelles elles auraient pu avoir droit aux privilèges des sujets britanniques et à qui, ainsi que le prouve amplement leur loyauté bien connue et leur bonne conduite, il ne serait pas seulement sûr mais encore juste et sage, conformément à la recommandation du gouvernement de Sa Majesté, que tous les droits et privilèges des sujets britanniques fussent vraiment accordés.

Que les fidèles communes de Sa Majesté, désireuses d'étendre à ces dites personnes tous les droits et privilèges que la législature provinciale est constitutionnel-

lement autorisée à conférer a passé un bill pour garantir à toutes les personnes domiciliées dans cette province tous les droits et privilèges de sujets britanniques de naissance, sujet cependant aux qualifications imposées par les lois de cette province relativement au droit de voter et d'être élu, et ont envoyé ce bill à l'honorable Conseil législatif ; et que les fidèles Communes de Sa Majesté ont cru qu'il était de leur devoir de prendre quelques mesures, sans délai, pour obtenir pour ces dites personnes tous les droits et privilèges de sujets britanniques, sans restriction, ce qui ne peut être efficacement obtenu que par un décret du Parlement impérial.

Pourquoi, nous prions humblement Votre Majesté de prendre ces faits en Votre très gracieuse considération et de recommander à Votre Parlement l'adoption de telles mesures qui puissent vraiment empêcher, grâce à une nouvelle interprétation de la loi, de nier aux personnes mentionnées en premier lieu les droits dont elles ont si longtemps joui sans qu'on les leur dispute, et, aussi, empêcher les dommages qui résultent de l'application de la nouvelle interprétation à des personnes qui, ayant possédé des terres dans cette province, sont mortes ou résident à l'étranger, et, enfin, qui puissent garantir, sans doute possible, à toutes les personnes résidant dans cette province, pleinement et absolument, tous les droits et privilèges de citoyens britanniques de naissance.

JOHN WILSON, *président.*

Chambre d'Assemblée des Communes,
13 janvier 1826.

NOTE C.—N° 3.—RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF DU HAUT-CANADA.

(*Archives, série Q, vol. 340-2, p. 374.*)

CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF À YORK,
VENDREDI, 3 février 1826.

Présents :

L'honorable William Campbell, juge en chef, président.
L'honorable Jame Baby.
L'honorable et rév. Dr John Strachan.
L'honorable Peter Robinson.

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant les forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc., etc.

Plaise à Votre Excellence :

Le Conseil exécutif ayant donné sa sérieuse attention à la communication qui lui a été envoyée par Votre Excellence le 1er courant, accompagnée de la dépêche du comte de Bathurst datée du 22 juillet 1825, sur la question de conférer par décret législatif les droits et privilèges de sujets britanniques à certains sujets des Etats-Unis et à d'autres étrangers qui résident maintenant dans la colonie et demandant que le bureau de l'exécutif lui soumette les articles de tels décrets qui, dans l'opinion de Votre Excellence, il serait expédient d'adopter en rapport avec la naturalisation des étrangers qui peuvent à l'avenir arriver dans la province, le dit conseil expose très respectueusement :

Que le Conseil apprend avec regret l'accueil fait par l'Assemblée législative à l'offre gracieuse du gouvernement de Sa Majesté, communiquée à ce corps par le message de Votre Excellence en date du 15 et du 25 de novembre et les doctrines

émises et maintenues par les votes, résolutions et décrets de la dite Assemblée, lesquels ne sont pas seulement en opposition à la loi et aux faits ainsi qu'à la politique établie dans la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais aussi extrêmement dangereux pour la paix et la sécurité de cette province; et comme il n'y a aucune apparence que les différentes branches de la législature s'entendront sur quelque méthode pour mettre à effet les gracieuses intentions de Sa Majesté au sujet des étrangers résidant dans cette province, il paraît plus qu'expédient d'en appeler sans délai au gouvernement impérial.

Que pour ce qui concerne les émigrés venus des Etats-Unis d'Amérique, plusieurs causes qui ne s'appliquent point aux autres étrangers, concourent à compliquer la question de leur état d'étrangers, car ces dites personnes ont les mêmes manières, les mêmes caractéristiques physiques et la même langue que notre propre population et qu'on ne peut par conséquent les distinguer; il s'ensuit que des centaines d'elles peuvent venir dans notre province et acheter des terres hors de la connaissance du gouvernement local, de sorte que lorsque l'acte constitutionnel contenu dans le statut 31 de feu Sa Majesté le roi George III, ch. 31, a été mis en vigueur le gouvernement exécutif du Haut-Canada n'avait aucun moyen d'établir dans bien des cas qui avait ou qui n'avait pas les droits et privilèges de sujets britanniques, à moins de faire une enquête minutieuse sur les réclamations de nombreux individus, enquêtes qui durant une période de paix et de tranquillité ont paru entièrement inopportunes sinon impraticables, et à chaque élection la même difficulté doit nécessairement se présenter.

Que depuis la dernière guerre la situation des personnes qui sont venues des Etats-Unis a fréquemment sollicité l'attention du gouvernement, et le grand nombre de celles de ces personnes qui s'étaient déclarées pour l'ennemi, une fois les hostilités commencées, a induit le gouvernement de Sa Majesté au rétablissement de la paix, à restreindre, par des instructions spéciales envoyées au gouvernement provincial, l'émigration venant des Etats-Unis, parce que bien qu'il n'eût pas paru déraisonnable, pendant un certain temps, de donner la préférence à des personnes venant des Etats-Unis dans la colonie, lesquelles avaient passé la plus grande partie de leur existence sous les institutions monarchiques, dans l'obéissance à la Couronne britannique et qui, influencées par leurs premières sympathies, pouvaient désirer retourner à leur ancienne allégeance, nous exposons humblement que la continuation de cette politique pourrait dans l'avenir mettre en péril la sécurité de la province, maintenant que toute une génération a passé depuis la guerre de la révolution; quand tous ceux qui pourraient profiter de cette dite préférence ont grandi sous un gouvernement républicain et ont servi comme sujets de ce gouvernement dans une guerre dont le but principal était, ce semble, le démembrement des provinces de la Couronne britannique.

Qu'en soumettant à Votre Excellence les articles d'un bill non seulement pour accorder les droits et privilèges de sujets britanniques à tous les étrangers maintenant résidant dans la province, mais aussi telles stipulations qui peuvent être considérées nécessaires pour régulariser l'émigration à venir, le conseil ne voit aucune raison de faire une distinction quelconque entre les personnes venant des Etats-Unis et les autres étrangers et ne peut non plus s'empêcher d'exprimer son doute sur la sagesse qu'il y aurait d'encourager à l'avenir l'émigration dans cette colonie, excepté celle qui vient des domaines britanniques, parce que son étendue est moins vaste qu'on ne l'avait d'abord généralement supposée, et que ces terres incultes de la Couronne, susceptibles d'être améliorées, seront dans un avenir très rapproché, occupées grâce à l'augmentation naturelle des habitants d'aujourd'hui et par la continuation de cette émigration du Royaume-Uni que le gouvernement de Sa Majesté a activé avec tant de sagesse et de succès et qui contribue beaucoup à la sécurité et au bien-être de cette province.

Le Conseil représente très respectueusement qu'en ce qui concerne les aubains résidant dans la province, le bill conçu par le Conseil législatif et envoyé à l'Assemblée pour avoir son consentement, peut servir de base à tel acte qu'on peut juger nécessaire pour leur conférer les droits et privilèges de citoyens britanniques.

Pour ce qui regarde l'avenir, la stipulation sera, on le croit, trouvée suffisante.

Que tous les émigrés des autres pays venant à partir de ce jour dans la province devront, après un séjour de sept ans et après avoir prêté le serment d'allégeance et de renoncement, en la cour du Banc du Roi de Sa Majesté jouir des mêmes droits et privilèges que les personnes naturalisées en Angleterre; rappelant en même temps le statut 13, Geo. 2, ch. 7, et le statut 30, Geo. 3, ch. 27, lesquels sont entièrement inapplicables dans les circonstances et temps présents.

Le conseil éprouve une grande satisfaction à exprimer très fortement son entier accord avec les vues de Votre Excellence sur l'importance qu'il y a de prendre immédiatement des mesures pour l'établissement d'une université dans la province.

La nature de la population de la colonie et les circonstances demandent une pareille mesure quand même il n'y aurait aucun des encouragements particuliers que Votre Excellence a mentionnés, et le conseil est convaincu que si, par un effort quelconque, qui serait du pouvoir du gouvernement, on pouvait faire un commencement qui permettrait à la jeunesse qui grandit actuellement dans la province de recevoir leur éducation sous des maîtres non seulement distingués par leur science, mais encore pour leur attachement à la monarchie britannique et à l'Eglise établie, le mal auquel Votre Excellence a fait allusion et qui devient réellement alarmant serait très efficacement enrayé par des moyens pas du tout violents de leur nature, mais produisant, au contraire, des avantages infinis pour la moralité et le bonheur de la société.

Le conseil est entièrement d'avis que les résultats que produirait une université, même établie sur une échelle modérée mais assez recommandable pour exercer quelque attrait, on reconnaîtrait vite les fils des plus riches familles parmi les personnes les plus intelligentes et les plus imbues des principes de loyauté qui seraient appelées aux diverses fonctions publiques de magistrats et de législateurs et parmi les membres des professions instruites, dont les principes et la conduite ont inévitablement une si grande influence sur la société.

Il est très évident que pareille institution, alliée avec l'Eglise, tendrait à établir un lien très affectueux entre cette colonie et la mère patrie et une véritable pépinière pour les différentes professions, et grâce à ses relations naturelles avec un clergé grandissant, elle inculquerait graduellement à la population entière des manières et des sentiments absolument anglais et par un choix judicieux de livres élémentaires sortis de ses propres presses donnerait la certitude que les premières pensées, les premiers sentiments et les premières opinions de la jeunesse seraient d'essence britannique.

La fondation d'une université serait, dans la croyance du conseil, le pas le plus important pour l'avancement de la province qu'on pût faire; elle compléterait notre système d'éducation maintenant en fonctionnement dans toute la province et, de fait, elle est si essentielle à notre futur développement que le Bureau de l'Exécutif ne peut s'empêcher de se permettre l'espoir de la voir bientôt en voie de s'établir grâce aux sages efforts de Votre Excellence, et quand cette institution sera ajoutée à la longue liste de bienfaits déjà accordés par Votre Excellence au Haut-Canada, les générations futures conserveront avec bonheur et louanges le reconnaissant souvenir de l'administration de Votre Excellence.

Le tout respectueusement soumis.

Membre président.

WM. CAMPBELL, *juge en chef.*

NOTE C.—N^o 5.—REQUÊTE DES FRANCS-TENANCIERS DE NIAGARA.

(Archives, série Q., Vol. 343-2, p.)

À SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ, GEORGE LE QUATRIÈME, SOUVERAIN DU ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

La requête des francs-tenanciers et autres habitants du district de Niagara, dans la province du Haut-Canada,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Qu'une très grande majorité des fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté dans ce district sont de cette classe de colons appelés "Emigrés Américains" qui ont été attirés dans cette colonie dans les premiers temps de son établissement par le gouvernement paternel de Votre Majesté, se sont pliés aux règles et règlements qui leur ont été, de temps à autres, imposés par le gouvernement colonial, ont reçu des concessions de terre en fiefs simples et ont été traités de toutes façons comme des sujets britanniques de naissance, jouissant depuis la fondation de la colonie de tous les privilèges attachés à cette qualité et qui souffriraient néanmoins de la récente décision rendue en Angleterre par la cour du Banc de Sa Majesté si l'effet de cette décision devait s'étendre à cette province.

Que les humbles requérants de Votre Majesté demandent la permission d'offrir à Votre Majesté leur sincère et franche reconnaissance et gratitude pour la très gracieuse considération en laquelle Votre Majesté a pris leur cas, tel qu'annoncé au représentant de Votre Majesté dans cette province par une dépêche du principal secrétaire de Sa Majesté pour les colonies, en date du 22 juillet 1825. Mais les requérants de Votre Majesté sont d'opinion, avec une grande majorité des représentants du peuple dans cette province, que la mesure proposée par le gouvernement colonial, basée sur la dite dépêche, est entièrement incompatible avec la très gracieuse intention de Votre Majesté et contraire aux véritables esprit et sens de la dite dépêche; et, croyant en toute soumission à la sagesse supérieure de Votre Majesté que rien autre qu'un décret de la législature impériale ne peut apporter un réel soulagement, ils espèrent que Votre Majesté qui est toujours prête à sauvegarder les meilleurs intérêts de ses fidèles sujets coloniaux approuvera pleinement la conduite de leurs représentants en rejetant cette décision sur une question d'une si grande importance pour la sagesse et la libéralité du parlement impérial.

Que les humbles requérants de Votre Majesté ont été induits à faire cet appel à Votre Majesté (en sus de l'adresse de l'Assemblée déjà envoyée à Votre Majesté sur ce sujet) parce que les requérants de Votre Majesté savent qu'il existe une différence d'opinion entre l'exécutif colonial et les représentants des sujets de Sa Majesté dans cette colonie sur cette importante question et aussi parce que certaines adresses à Son Excellence le lieutenant-gouverneur sont obtenues dans la partie est de la province, principalement parmi les émigrés de la mère-patrie qui ignorent absolument l'histoire et les commencements de cette catégorie des premiers colons à laquelle appartiennent les humbles requérants de Votre Majesté, lesquelles adresses désapprouvent dans des termes très énergiques la conduite de l'Assemblée sur cette question, ont été reçues et approuvées par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, ont obtenu réponse et ont été publiées dans la *Gazette Officielle* de la colonie, fait qui crée le plus grand mécontentement et la plus profonde alarme dans l'esprit de la grande majorité des fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté dans la province.

Que par leur situation topographique—résidant sur la frontière des Etats-Unis—et par la perte de leurs biens,—les requérants de Votre Majesté ont eu ample occasion, durant la dernière guerre avec ce pays, de donner les plus satisfaisantes preuves de leur loyauté et de leur attachement au gouvernement personnel de Votre Majesté, et il a plu à Votre Majesté d'exprimer votre entière approbation de leur conduite pendant cette lutte périlleuse et inégale.

Vos requérants osent supplier qu'il plaise gracieusement à Votre Majesté de prêter l'oreille aux représentations qui ont été faites à ce sujet par l'Assemblée, l'interprète constitutionnel du peuple, et de recommander gracieusement à la considération de Votre parlement impérial la situation toute particulière de cette classe de sujets de Sa Majesté afin que la pleine jouissance des droits et privilèges de citoyens britanniques de naissance puisse leur être conservée; et les humbles requérants de Votre Majesté souhaitent à Votre Majesté un long, heureux et glorieux règne, comme il est de leur devoir, ne cesseront de prier.

District de Niagara, Haut-Canada,

461 signatures.

NOTE C.—N^o 6.—OBSERVATIONS SUR LA QUESTION DES AUBAINS POUR LE "CANADIAN FREEMAN".

(Archives, série Q, vol. 345-1, p. 158.)

1er mars 1827.

La question des aubains.—On trouvera ci-dessous une copie de la requête adressée au parlement impérial contre le bill de naturalisation du procureur général. Nous croyons qu'elle mérite de recevoir l'approbation et la signature de tout homme d'esprit large dans cette province, et sa teneur devra fixer l'attention de la législature locale le moment même où elle y arrivera. L'honorable Peter Robinson doit, dit-on, partir tout de suite pour Londres afin de placer ce produit de la corruption politique entre les mains de l'honorable et révérend parent qu'il possède dans cette ville, de sorte qu'il puisse être décoré des initiales "G.R." avant que le bon peuple d'Angleterre ait pu examiner suffisamment ses traits déformés. Il est donc urgent pour la population de cette colonie d'agir promptement et de ne pas perdre un moment dans une affaire d'importance aussi vitale. Quelques hommes actifs, capables d'expliquer la question, devraient être envoyés dans chaque coin de la province et tout homme dirigeant qui n'a pas reçu une copie imprimée de la requête (dont 1,000 exemplaires ont été tirés dans notre atelier) devrait tout de suite en extraire une des journaux, obtenir toutes les signatures à sa portée—qui doivent être placées sur deux colonnes—et envoyer le tout à M. Ketchums dans cette ville ou à quelque autre membre du comité des aubains. Tel est le moyen propre et constitutionnel qu'a le peuple pour protéger ses droits; telle est la voie droite qu'il doit poursuivre, et s'il ne le sait pas il mérite de devenir la victime des embûches tendues par des coquins politiques.

Le "Prince des Menteurs" a servi, lundi dernier, au public, une vulgaire macédoine d'absurdités, de faussetés et de fausses interprétations au cours de laquelle il prend soin de donner cours à son implacable malveillance contre M. Rolph et de représenter faussement sa conduite et ses motifs; mais les racontars de cet individu sont si bien connus maintenant qu'ils sont devenus parfaitement inoffensifs. Quand M. Rolph plaça sur l'ordre du jour le bill des aubains après qu'il eût été rejeté par le patriotisme de l'Orateur lors de la première motion pour son passage, il agit ainsi avec l'espoir que les partisans de la mesure voyant qu'elle était morte de sa mort naturelle dans sa forme actuelle, ils seraient assez francs et assez honorables pour permettre au bill d'être amendé de façon à satisfaire les désirs et les sentiments du peuple et de mettre fin à une question qui semblerait avoir été soulevée à l'instigation de Satan pour troubler la paix et le bonheur de ce pays. Mais M. Rolph se trompait: les svautours qui entretenaient depuis longtemps le projet de s'engraisser à même le nécessaire d'un peuple ruiné ne devaient pas se laisser éloigner de leur proie par quelque sentiment de franchise ou d'honneur, et ayant envoyé une diligence pour ramener un député absent, le bill fut passé hâtivement en seconde lecture et voté en troisième

lecture dans la même forme qu'il avait une semaine avant d'être repoussé. Ceci, nous le pensons, était contraire aux usages parlementaires et à tout ce que M. Rolf aurait pu prévoir quand il remit le bill sur l'ordre du jour. La stupidité du "Prince" est stupéfiante et son penchant au mensonge semble hors de tout contrôle. Dans un endroit il dit : "Est-ce que le remède (parlant du bill de naturalisation) est proportionné aux désirs du peuple intéressé ? Est-il considéré comme tel par le public ? Nous répondons non" et il se met à dire qu'il le désapprouve lui-même et qu'il "serait heureux de voir chaque homme qui a porté les armes durant la dernière guerre placé sur le même pied que nous-mêmes" tandis qu'à un autre endroit il déclare que le bill est destiné à "guérir toutes les blessures" et à contenter tous les désirs. "Si le bill n'est pas proportionné aux désirs du peuple, *Monsieur Cuckoo*, et qu'une majorité de ce peuple est déterminée à sacrifier tout ce qu'elle possède plutôt que de se plier à ses odieuses et dégradantes supulations, comment alors peut-il être destiné, comme vous le dites, "à guérir toutes les blessures et à contenter tous les désirs ?" De nouveau, malgré la vérité et la décence, il a l'effronterie de déclarer que *sept* députés seulement sont opposés au bill, quand les débats et les journaux sont là pour prouver que *vingt* l'on combattu à chaque phase jusqu'à ce que l'absence de M. Wilkinson, pour cause de maladie, et le revirement de M. McBride réduisirent le nombre à *dix-huit* lors de la troisième lecture. Il dit encore qu'il *sait* que les esprits, dans le peuple, sont jetés dans un tel état d'*agitation*, que les gens ne sont pas disposés à raisonner; et puis, en réponse à une opinion semblable de M. Rolf qui dit que "les esprits, dans le peuple, sont *agités* et leurs sentiments sacrifiés"; il s'écrie : "Ce qu'il dit là nous le nions." Après cela *Cuckoo* se met à nous raconter une manière d'épisode sur sa bonne vieille grand-mère et lui-même (que Dieu bénisse la paire !) une fois qu'ils étaient en train de prendre une petite "médecine" (des sels supposons-nous). Voilà certes une idée bien digne de l'*Observer* et qui est bien dans la note du sublime de pensée et de la délicatesse d'expression qui ont toujours caractérisé ses écrits,—sans compter que l'idée jette un vif reflet d'égayante humeur sur un sujet grave,—ce qui repose l'esprit et doit produire un agréable effet tout particulièrement sur les lectrices d'esprit cultivé telles que Lady Sarah, Mlle Hillier, Mme Strachan, Mme J. B. Robinson et autres, lesquelles, paraît-il, ont beaucoup de goût pour l'*Observer* à cause de la grâce et de l'élégance de ses écrits.

D'un autre côté, *Echo*, dans la *Gazette*, pour éviter le "charlatanisme" se jette à la "médecine" et administre "un remède général à chaque cas particulier." Maintenant, entre ces deux *Sangrados* politiques et leurs patrons, MM. Strachan et Robinson, nous croyons que le pauvre peuple de cette province court chance d'être joliment drogué avant que tout soit fini, en cas qu'ils réussissent à duper assez le peuple d'ici et le gouvernement local pour qu'ils se soumettent à leurs noirs et profonds desseins. Mais que le peuple soit uni et ferme; qu'ils soient prompts à déposer leurs griefs devant la législature impériale. et nous avons confiance qu'elle s'en occupera de telle façon à se rendre justice à elle-même et à ruiner les malveillantes espérances de leurs ennemis. *Echo* joue le vieil air cher au procureur général, cet air si bruyamment trompé l'an dernier par *Catharus* et d'autres au sujet de l'Assemblée qui "déclarait que ceci était la loi quand ce n'était pas la loi et que cela était le fait quand ce n'était pas le fait"; tout de même ni le procureur, ni *Catharus*, ni *Echo* ne peuvent préciser clairement ni ce qu'est la loi ni ce qu'est le fait pendant que le pauvre homme illettré du fond des bois est laissé à lui seul par le bill pour se former une opinion. S'il se trompe, ce bill le dépouille, à la fois, de son droit et de son bien! *Echo* dit que le bill est, dans son ensemble, "d'une nature équitable." Nous répondons qu'il est exactement aussi "équitable" que d'autres mesures qui ont émané de la même source : Quand la fontaine est corrompue il est inutile de s'attendre à avoir de l'eau pure. Le bill de naturalisation du procureur général est exactement aussi "équitable" que son bill de la voirie qui était destiné à violer le pouvoir royal et dépouiller de leur propriétés quelques individus établis sur la route principale afin de faire des routes pour le bénéfice de toute la province, mesure si bien appelée par M. G. Hamilton : "Bill du vol de grand chemin." Il est également aussi "équitable," que son bill de répartition qui taxait une acre de terre vierge dans les parties les plus reculées de la province et évalué à de 6d. à 1s. sur le même pied qu'une acre de terre

dans la partie la plus cultivée et la plus désirable et évaluée à de 50 ls. à 100 louis ! Quoi ! M. *Echo*, est-ce juste, est-ce "équitable" de réduire des sujets reconnus depuis un demi-siècle au rang des aubains de l'an dernier et cela quand ces sujets sont obligés de se soumettre à des exigences pénibles ? Est-ce "équitable" de forcer les hommes qui ont marché à travers les champs ensanglantés et couverts des débris du massacre (plusieurs n'ayant ni bottes ni chaussettes aux pieds), lors de la dernière guerre ; des hommes qui ont prouvé leur allégeance à la gueule du canon et à la pointe de la bayonnette ; des hommes qui ont scellé le pacte de leur allégeance avec leur sang et l'ont attesté par la perte d'une jambe ou d'un bras ; des hommes sans l'inébranlable allégeance et sans l'intépide valeur desquels, le gouvernement britannique ne posséderait pas aujourd'hui un pied de terrain dans le Haut-Canada d'où il pourrait chasser un aubain ; oui, est-ce "équitable", est-ce juste, disons-nous, de forcer de tels hommes de s'abaisser à donner une preuve de plus de leur allégeance côte à côte avec des aubains qui sont arrivés l'an dernier et dont plusieurs prêteraient le serment et le briseraient ensuite pour un pain d'épices ? Non, pareille conception de la justice ne pourrait jamais entrer dans l'esprit de n'importe qui, excepté de quelque mercenaire dégradé dont les idées d'"équité" sont gouvernées par le caprice de ses maîtres tout comme la girouette qui n'a aucun point fixe et se trouve tout le temps contrôlée par le vent. Nous nous imaginons voir un vétéran de la milice organisée veuf d'un bras, le corps décrépit et sans forces debout dans un groupe d'aubains en face de l'un des pères de la question des aubains dans la *petite* York tenant à la main l'écu pour payer son certificat. Il fronce les sourcils d'un guerrier à la vue de quelque corpulent favori de la bureaucratie qui, bien qu'ayant fui le champ de bataille de York, siège comme commissaire pour recevoir son écu pour un certificat sur un bout de papier, deux pouces par six—et lui parle ainsi : "Monsieur, si moi, mes compagnons d'armes et mes concitoyens, nous avions tourné le dos à l'ennemi sans tirer un seul coup de fusil comme cela vous est arrivé, il ne serait pas aujourd'hui de votre pouvoir de nous dégrader ainsi en nous mettant au même rang que les aubains d'hier et exigeant de nous de nouveaux engagements de fidélité envers notre Roi et notre pays, qui sont légers comme l'air comparés à ceux que nous avons déjà donnés. Je suis, Monsieur, obligé par la main de fer de la nécessité de me soumettre à vos injustes, inutiles et dégradantes exigences parce qu'en défendant mon Roi et mon pays j'ai perdu ce bras avec lequel j'aurais pu gagner mon pain sur une terre étrangère..... et voilà ma récompense. Mais j'enseignerai une autre doctrine à mes enfants ; je les enverrai, pour devenir citoyens, dans un pays où, quand ils auront été reconnus *sujets en temps de guerre* et auront rempli leurs devoirs de vétérans, ne seront jamais appelés à s'enregistrer comme *aubains en temps de paix* au péril de tout ce qu'ils possèdent." Tel est le langage que nous pourrions nous attendre à voir tenir par tout homme d'honneur ou de probité.

Mais le *Cuckoo* (dont les facultés de raisonnement ne purent tenir bon contre "sa bonne vieille grand'mère" lorsqu'elle était dans sa seconde enfance) dit : il y a beaucoup d'étrangers dans la Grande-Bretagne qui dépensent la fleur de leurs ans au service de Sa Majesté, dont plusieurs ont servi sous tous les climats et ont été blessés à tous les membres, et, cependant, pas un d'eux n'est admis à exercer les droits que ce bill a pour but de conférer aux aubains dans cette province. Nous répondons que ces personnes n'ont pas les titres que possède la population de cette colonie, dont la situation n'a aucun parallèle dans l'histoire ancienne ou moderne. On ne peut considérer les officiers et les soldats auxquels il est fait allusion que comme des mercenaires dont le métier était de porter les armes et qui étaient prêts à être employés par n'importe qui les payait mieux sans aucune intention d'établir domicile ou de jouir des droits civils dans aucun pays. Mais le peuple de cette province, qui doit être atteint par la loi projetée, vint ici, la plupart sans l'impression qu'ils étaient dès lors des sujets de naissance, et tous qu'ils allaient devenir sujets et jouir à jamais comme tels de leurs droits et privilèges en prêtant simplement serment d'allégeance et en résidant sept ans dans la province, conditions qui furent les seules exigées d'eux par les lois et coutumes de ce pays. Ainsi, quand la guerre fut déclarée et ordre donné à tous les aubains de quitter le pays par une proclamation de l'immortel Brock, ces gens, se regardant comme des sujets, se joignirent à l'armée britannique, non comme des mercenaires pour la paye qu'ils devaient recevoir, mais

comme de loyaux sujets britanniques, offrant volontairement leurs fidèles services pour la défense de leur Roi, de leur pays et de leurs droits et privilèges. Ces droits et privilèges leur seront-ils maintenant arrachés par des décrets indignes du caractère de telles gens, des décrets préparés par les mauvais desseins de leurs ennemis politiques. Fasse le Ciel que non. Qu'ils envoient leurs requêtes sans délai; qu'ils payent, en signant, l'écu (qui devait payer leur certificat) afin de défrayer les dépenses de deux ou trois agents; que leur cause vienne ainsi franchement et en temps devant la Législature Impériale, et ils n'auront rien à craindre. Le travail pratique est déjà commencé sur la rue Yonge où, dit-on, presque tous signent, et quelques-uns, au meeting de York, ont payé \$5, d'autres \$6 pour payer les dépenses.

NOTE C.—N^o 7.—REQUÊTE CONTRE LE BILL DE NATURALISATION DU
 PROCUREUR GÉNÉRAL.

(Archives, série Q. vol. 345-1, p. 169.)

Aux honorables chevaliers, citoyens et bourgeois représentant les Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, réunis en Parlement.

La requête des soussignés, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté par naissance ou descendance britannique ou par naissance ou descendance britannique-américaine, etc., habitants de la province du Haut-Canada dans l'Amérique Britannique du Nord.

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que nous, vos requérants, ayant confiance dans les droits bien connus des Anglais, droits auxquels nous désirons pleinement participer, demandons humblement la permission de représenter que rien moins que la plus cruelle affliction n'aurait pu nous amener à solliciter votre intervention en notre faveur. Nous passons sous silence les nombreux griefs qui ont depuis longtemps requis redressement et qui ont continué à augmenter dans cette colonie, au mépris de l'opinion publique, bien que celle-ci ait été fréquemment et fortement exprimée. Mais aujourd'hui une politique malheureuse étend un voile de tristesse sur toute la face du pays et menace une grande partie de vos requérants de la destruction de leurs droits les plus précieux et les plus anciens à moins qu'ils se soumettent aux conditions les plus humiliantes pour le caractère dont ils ont joui si longtemps en paix et qu'ils ont loyalement défendu en temps de guerre. Une grande partie de nos habitants se compose de personnes qui, après la paix de 1783, vinrent en grand nombre des États-Unis d'Amérique dans notre province, à la connaissance et avec l'approbation du gouvernement de Sa Majesté.

La plupart de vos requérants sont de cette classe et ont été depuis le premier établissement d'Ontario, admis et sans cesse considérés comme ayant droit à tous les droits et privilèges, et soumis, en temps de paix et en temps de guerre, à tous les devoirs, responsabilités et obligations de sujets britanniques de naissance. Leur confiance ne reposait pas uniquement sur la foi des proclamations; non plus que sur l'interprétation régnante et (jusqu'à récemment) incontestée de la loi en faveur de leur allégeance; non plus sur la fréquente reconnaissance de leurs droits par la législature provinciale; mais ils croyaient que le statut 30, Geo. 3., ch. 27, passé par le Parlement britannique expressément pour les attirer dans les territoires de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, leur accorderait infailliblement, dans la jouissance de leur liberté, une sécurité qu'aucune autorité, à moins que ce fût un statut, pouvait violer ou troubler. Dans toutes les transactions civiles dans la province, ils on

invariablement été considérés comme sujets britanniques; ils ont pris et passé des terres par concession, achat, cession, mariage et héritage; une très grande partie des terres cultivées de la province est maintenant possédée ou l'a été ou a été transférée par eux sans (jusqu'à tout récemment) que leur habileté légale à agir ainsi soit mise en doute; ils ont été nommés à différents poste de confiance et d'honneur sous le gouvernement colonial; ils ont servi de bon cœur dans la milice, aussi bien en temps de paix que durant la dernière guerre avec les États-Unis d'Amérique, et plusieurs d'eux reçoivent depuis cette époque la pension britannique à cause des blessures reçues dans ce grave conflit; ils ont constamment été admis à siéger dans la législature provinciale et divers statuts de la province (particulièrement le 54e Geo. III, ch. IV) ont été adoptés sur l'entente qu'ils étaient pour toutes fins que de droit sujets britanniques. Ils se sont identifiés pour tous les rapports de la vie sociale aux autres habitants de la province, et ils ont contribué par leur industrie au bon ordre, à la tranquillité et prospérité de la province, ainsi que par leur bravoure et leur loyauté reconnues ils en ont augmenté la sécurité. Ils ont prouvé combien ils appréciaient les droits dont ils ont joui depuis si longtemps et jusqu'à quel point ils ont titre à la confiance, à la protection et aux soins du gouvernement par la fidélité avec laquelle ils sont restés attachés au drapeau de la Couronne durant la récente guerre, alors qu'un ennemi puissant pénétrait au centre du pays et ravageait villes et villages par le feu, le fer et la rapine.

Dans ces circonstances, ils espèrent sincèrement que le gouvernement impérial ne les considérera jamais autrement que comme sujets britanniques. Si, toutefois, à la suite de nouvelles interprétations de loi, les droits civils dont ils jouissent depuis longtemps étaient contestés devant les tribunaux, ils espèrent, et même croient fermement qu'une loi générale serait adoptée pour établir d'une manière simple, compréhensible et au delà de tout doute les droits qui ont été confirmés par la jouissance pendant plus d'un demi-siècle.

A leur grande mortification, ils constatent que le gouvernement provincial a mis un obstacle au pouvoir discrétionnaire de la Chambre d'Assemblée par certaines dépêches prescrivant la nature du remède à être appliqué et comportant du refus de sanction royale à toute mesure qui ne serait pas conforme à ces instructions. Sous le coup de cette influence indue (du moins c'est ainsi que vos requérants la considèrent) la Chambre d'Assemblée, après un long débat (pendant lequel les membres furent également divisés durant plusieurs jours) a enfin offert d'adopter une loi en vertu d'un acte récent du Parlement impérial et conforme aux dites instructions, laquelle imposerait à la majorité de vos requérants des conditions pénibles à leurs sentiments, dangereuses pour leurs intérêts et complètement contraires aux instructions préalablement données sur le sujet par le gouvernement impérial et transmises par le comte de Bathurst en date du 22 juillet 1825. Cette loi, telle que maintenant passée, divisa si longtemps les membres de l'Assemblée en deux parties égales qu'il y eut vote attaché en comité de toute la Chambre et la même chose à la Chambre pendant toute une semaine. Durant cet embargo la motion pour faire recevoir le rapport du comité sur la dite loi fut *rejetée quatre fois* par la voix prépondérante de l'Orateur et la motion pour la troisième lecture, une fois *rejetée* de la même manière, fut cependant remise sur l'ordre du jour et finalement adoptée sans autre amendement.

Par cette loi plusieurs de vos requérants qui ont vécu dans cette province comme de bons et loyaux sujets britanniques depuis près de 40 ans, sont obligés de s'enregistrer comme aubains avant de pouvoir exercer davantage les droits civils dont ils jouissent depuis longtemps. Cet article est considéré par vos humbles requérants comme des plus humiliants pour eux. Quoique les aubains soient de prime abord regardés avec suspicion dans tous les pays et soumis à des réglemens de précaution, lesquels proviennent de sentiments visant à la sécurité ou découlant de la jalousie, cependant les personnes qui ont été reconnues comme sujets pendant près d'un demi-siècle, qui ont joui de tous les droits et privilèges qui se rattachent à cette qualité et qui se sont loyalement offerts pour la défense de ces prérogatives en temps de danger, ne peuvent qu'être humiliées et indignées à la pensée que ces mesures peuvent leur être appliquées. Les sentiments de plusieurs de vos requérants sont de plus griè-

vement blessés par le fait que la loi projetée les oblige, même en les exposant à une ruine complète, de se présenter en qualité d'étrangers pour réaffirmer cette allégeance qu'ils ont fréquemment déclarée sous serment et scellée de leur sang en défendant la province contre l'ennemi envahisseur. Par ces déclarations ils obtiendraient des droits politiques dans le Haut-Canada, mais par le fait même ils reconnaîtraient avoir été traîtres à leur pays natal pour avoir porté les armes contre lui pendant la dernière guerre. Il est de plus très humiliant pour eux de considérer que, s'étant ainsi humiliés, ils ne deviendront cependant sujets britanniques que dans le Haut-Canada, et que, lorsqu'ils se transporteront dans d'autres domaines de Sa Majesté, ils devront, conformément à la loi proposée, reprendre la position d'habitants, tandis que s'il leur arrivait de voyager à travers les Etats-Unis d'Amérique, leur renonciation universelle d'allégeance les condamne comme traîtres et les couvre de confusion. Ainsi, quel que soit le lieu où ils aillent, ils se trouvent exposés au mépris. Tandis que les autres sujets de Sa Majesté ont le droit de prêter serment d'allégeance à un autre pouvoir et d'en retirer les avantages commerciaux et autres qui peuvent en résulter, ils sont, en quelque sorte, emprisonnés dans le Haut-Canada et ne peuvent, en vertu de la loi projetée, jouir des droits et privilèges de sujets britanniques au delà de ses limites—qui aurait même pour effet de les exclure du droit de navigation sur les canaux et autres voies de navigation entre le lac Ontario et Montréal dans le Bas-Canada, lequel est le premier marché pour les produits de cette province. Donc, dans le Haut-Canada, ils sont condamnés à se faire enregistrer dans un livre qui leur imprime un stigmate entre tous les autres habitants et donne à l'ennemi, en cas d'invasion future, un index qui lui permettra de distinguer ceux qui (d'après les lois municipales des envahisseurs), ne sont dignes que du gibet.

En même temps qu'ils sont obligés de s'enregistrer comme nouveaux sujets, ils sont obligés, d'après la loi projetée, de renoncer pour toujours à toute allégeance à tout autre Etat ou pouvoir, ce qui précisément, d'après un rapport de l'honorable Conseil législatif de cette province, sur cette même question, l'an dernier, a été déclaré non conforme aux sentiments d'honneur, et digne, tout au plus, des rebuts de la société.

Finalement, bien que la loi projetée soit présentée comme ayant pour but de les soulager des embarras qu'ils rencontrent, elle comporte, en réalité, un article pénal très dur, car seront ruinés tous ceux qui ne se plieront pas à ses stipulations. Il serait impossible à vos requérants d'énumérer les causes nombreuses qui peuvent conduire à cette éventualité. Cependant, une de celles qui peuvent se présenter fréquemment—dans l'opinion de vos requérants—proviendra du fait qu'un grand nombre des personnes soumises à la loi projetée sont des descendants d'Allemands, complètement ignorants de la langue anglaise, et qui ayant joui paisiblement de leurs droits et privilèges depuis 30 et 40 ans, suivant les occupations paisibles de l'agriculture dans une région éloignée et très peu peuplée, ne sauraient, à cette époque éloignée, être convaincus de la nécessité de se conformer à de pareilles formalités. Telle mesure deviendrait-elle loi dans cette province, qu'une grande majorité de ces gens seraient privés de leurs droits civils parce qu'ils négligeraient de se conformer à ses exigences. Et, de plus, ils seraient dépourvus des fermes qu'ils cultivent depuis si longtemps.

Vos humbles requérants défient les autorités officielles au Canada, d'indiquer quoi que ce soit dans leur conduite depuis les premiers établissements dans cette province qui puisse justifier cette cruauté extrême à leur égard et, conséquemment, ils prient très humblement votre Honorable Chambre d'intervenir en leur faveur, afin que la sanction royale ne soit pas donnée à la dite loi; et qu'il plaise à votre Honorable Chambre de passer une loi confirmant les usages consacrés par un demi-siècle, laquelle accorderait à vos humbles requérants sans humiliation les libertés civiles dont ils jouissent depuis longtemps, pour lesquelles ils ont combattu et versé leur sang, et pour lesquelles ils sont prêts à combattre de nouveau avec zèle.

Et vos humbles requérants, comme il est de leur devoir, ne cesseront de prier.

NOTE C.—N^o 8—SIR P. MAITLAND À LORD BATHURST.*(Archives, série Q, vol. 344-1, p. 46.)*HAUT-CANADA,
YORK, 3 mars 1827.

MILORD,—J'ai l'honneur de soumettre à Votre Seigneurie deux lois qui ont été adoptées par le Conseil législatif et l'Assemblée de cette province au cours de la dernière session—l'une d'elles concernant la naturalisation, et nécessairement réservée en attendant avis du bon plaisir de Sa Majesté, conformément aux stipulations du statut impérial de l'an dernier; l'autre, confirmant les titres aux immeubles provenant des aubains, que j'ai également réservée parce que la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 31 août, semblait l'exiger, et aussi parce que le but de cette mesure est d'une grande importance pour les habitants de ce pays.

En sus des copies de ces mesures grossoyées sur parchemin, j'annexe à cette présente dépêche une autre copie portant en marge des commentaires faits par le procureur général et qui expliquent certains articles. J'envoie aussi une copie de la dépêche, en date du 31 août, que m'a adressée Votre Seigneurie, afin que toute la question puisse facilement se présenter à Votre Seigneurie d'un seul coup.

La mesure pourvoyant à la naturalisation de certaines personnes résidant dans la province lors du passage de l'Acte impérial de la dernière session et qui n'ont pas aujourd'hui de titre légal à être considéré comme des sujets de Sa Majesté, a rencontré une forte opposition dans la Chambre d'Assemblée, où elle a donné lieu à un long débat et finalement a été adoptée par une majorité de quatre. Le Conseil législatif ne proposa aucune modification à cette mesure.

En comparant ses stipulations avec les instructions que Votre Seigneurie m'a envoyées, et auxquelles je fais allusion plus haut, on verra qu'il n'y a aucune différence substantielle entre cette mesure et celle que Votre Seigneurie avait en vue comme étant, dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, la plus apte à procurer la protection désirée. Les raisons et l'étendue de toute différence sont expliquées au cours des remarques du procureur général, et comme je désire voir régler définitivement cette question, j'espère que la mesure paraîtra suffisamment conforme aux sentiments qui animent le gouvernement de Sa Majesté et qu'elle nous sera promptement renvoyée munie de la sanction de Sa Majesté.

L'urgente nécessité d'avoir une loi de ce genre est bien connue de Votre Seigneurie. Les nombreuses adresses qui m'ont été adressées l'an dernier et qui ont été transmises à Votre Seigneurie montraient le désappointement du peuple à la vue des obstacles qu'on oppose en s'obstinant à désirer de substituer une loi déclaratoire vraiment inadmissible le remède plus opportun et plus efficace qui est proposé. Ces adresses expriment aussi la confiance du peuple que le gouvernement de Sa Majesté persistera à vouloir obtenir pour eux l'aide que requiert leur situation.

Jusqu'à tout récemment aucune opinion contraire ne m'a été exprimée par quelque groupe de la population.

Avant la réunion de la Législature cette année et avant que la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 31 août, n'eût été rendue publique, il me fut présenté une requête dont j'annexe une copie à ma présente dépêche. Elle était signée par plusieurs des plus respectables habitants de cette province, des gens qui ont longtemps résidé ici et qui—comme Votre Seigneurie le verra—demandant d'être naturalisés en prêtant le serment d'allégeance et en ayant leurs noms enregistrés chez le greffier de la paix, conditions qui sont pratiquement les mêmes que celles requises par la dépêche de Votre Seigneurie.

On a présenté une autre requête à l'Assemblée Législative durant la session et après que la dépêche de Votre Seigneurie, communiquée par moi à l'Assemblée, eût été publiée. Parlant des conditions proposées dans cette dépêche les requérants en expriment leur entière satisfaction et demandent qu'une loi soit passée conformément aux sentiments connus de Sa Majesté.

Tel est, j'en suis convaincu, le désir de tous ceux que l'on a laissé se former d'eux-mêmes une opinion, et je ne doute aucunement que la grande masse du peuple attend avec impatience, mais avec une parfaite confiance dans le gouvernement, l'effet de cette mesure qui les concerne tant.

Au cours du débat sur la mesure, on s'est donné beaucoup de mal pour faire signer dans tous le pays des requêtes—dont plusieurs ont été représentées à la Législature—par des personnes que cette mesure ne regardait aucunement et par plusieurs qui étaient sans doute dans l'ignorance des faits et avaient été sciemment trompées quant aux fins de la mesure débattue et à la nature de ses stipulations. Je regrette ces efforts qui durent encore grâce aux conseils de quelques individus qui voient avec répugnance à la veille d'être réglée une question qu'ils ont fort peu généreusement essayé de faire servir de prétexte aux démonstrations les plus bruyantes et à l'excitation populaire. Ils peuvent amener le gouvernement de Sa Majesté à se demander si vraiment on peut sans danger et avec à propos conférer les droits de sujets de naissance à des personnes qui paraissent refuser de les acquérir à des conditions si raisonnables.

Mais j'ai confiance que Votre Seigneurie pensera comme moi qu'un remède qui est requis et mérité par une nombreuse et très méritoire partie de notre population ne devrait pas lui être refusé à cause de l'opposition déraisonnable faite par d'autres gens qui, s'ils font erreur dans une affaire si simple, montrent qu'ils sont de trop faciles instruments entre les mains d'hommes dangereux; si, d'un autre côté, ils soupçonnent d'eux-mêmes quelque but caché dans une mesure clairement destinée pour leur seul bien, on doit avouer qu'ils n'ont mérité aucunement la protection qu'ils ont dans le passé reçue du gouvernement de Sa Majesté. Je suis amené à faire ces remarques parce que j'apprends par les journaux que l'on n'épargne aucun effort pour obtenir des signatures à une requête contre la sanction de la mesure. Si ces efforts devaient réussir, et les représentations faites être de nature à leur valoir d'être sérieusement pris en considération et à amener Votre Seigneurie à avoir des doutes sur les sentiments qui les ont déterminés, je ne suis de quelle façon on pourrait mieux traiter les requérants qu'en laissant la mesure entrer de suite en vigueur pour la plus grande protection de tous ceux qui la désirent et d'exempter de ses effets, par une courte loi passée au parlement impérial, tous ceux qui par requête ont montré leur répugnance pour cette mesure, confirmant leurs titres de propriété de terre et leur laissant le droit de demander par bill privé l'admission et la jouissance des autres droits de sujets de naissance; on pourrait exiger que ces bills privés soient précédés d'une recommandation par le gouvernement et pourraient être passés en la forme qui plairait au gouvernement de Sa Majesté d'approuver.

Je ne veux d'aucune manière conseiller d'établir des distinctions qui auraient infailliblement pour conséquence de rendre l'opposition déraisonnable que font ces personnes fort embarrassante pour elles-mêmes, et je soutiens que c'est là une alternative beaucoup plus juste et désirable que de permettre à leur opposition de venir contrecarrer les intérêts de tous ceux qui reconnaissent l'esprit de justice du gouvernement et désirent profiter de suite de l'aide préparée pour eux.

En revoyant ma dépêche du 1^{er} mars dernier sur ce sujet et les pièces qu'elle renferme, Votre Seigneurie trouvera que, comprenant que les instructions qu'elle me donnait m'auraient autorisé, et désireux ainsi que chaque membre de mon gouvernement d'accorder aux conditions les plus convenables l'aide le plus prompt et le plus complet, j'aurais dû consentir l'an dernier à une mesure pourvoyant à la naturalisation de toutes les personnes établies dans cette province sans tenir compte de la longueur de leur séjour, sans exiger de serment ou d'enregistrement de noms et sans une déclaration que leur allégeance à un Etat étranger doit être reconnue ou reniée.

On déclare aujourd'hui qu'aucune opposition n'aurait été suscitée à une mesure de ce genre bien que j'ignore quel degré de foi il faut mettre dans cette assertion quand il est certain que les mêmes efforts ont été tentés l'an dernier pour rendre cette mesure inacceptable au peuple que ceux employés aujourd'hui pour soulever les préjugés contre l'acceptation de celle qui a été recommandée par le gouvernement de Sa Majesté.

J'apprends maintenant que les stipulations de la mesure contre laquelle on veut exciter le mécontentement sont surtout celles que le gouvernement du Roi, après examen de toute l'affaire, a jugé raisonnable et urgent d'exiger, stipulations que j'aurais consenti (peut-être à tort d'après Votre Seigneurie) à émettre, mais que je ne peux considérer en justice et en raison autrement que de nature à plaire. Ces stipulations sont telles, en effet, que l'opposition inattendue dirigée contre elles ne fait qu'en démontrer plus fortement l'à-propos.

Les stipulations pour l'enregistrement sont rendues aussi faciles que possible à l'intéressé et sont combinées de façon à lui permettre d'avoir, sans frais, un titre irréfragable de son droit à être considéré comme sujet.

Le serment d'allégeance est le serment ordinaire que personne ne devrait répugner à prêter et qui, d'ailleurs, doit l'avoir déjà été par plusieurs des intéressés.

La déclaration contenue dans le second article ne fait qu'exprimer un sentiment que devrait avoir toute personne qui ne recherche pas seulement le droit d'avoir, de posséder en propriété, mais encore celui d'exercer tout droit et privilège politique.

Le but de chacune de ces stipulations doit paraître si déraisonnable au gouvernement de Sa Majesté que je regrette beaucoup l'effet que l'insistance à pousser pareilles objections peut avoir en créant une opinion défavorable pour la partie américaine de notre population et en produisant l'impression que, pendant qu'ils réclament le droit en commun avec les citoyens nés dans les domaines de Sa Majesté, de jouir librement des effets de tout acte législatif et exécutif, ils nient l'obligation de maintenir une allégeance absolue, perpétuelle et indivise au souverain.

Il est de fait que cette manière de penser a été manifestement avouée par quelques-uns de ceux qui se sont donnés le plus de mal pour soulever les préjugés contre la mesure; mais Votre Seigneurie ne sera pas lente à comprendre que si je pouvais supposer que cela pût de quelque façon nous aliéner les sympathies des personnes qui sont venues des États-Unis, je n'aurais, pour aucune raison, cru qu'il fût justifiable de ma part de tenter, comme je l'ai fait, de leur obtenir sans réserve aucune les droits civils.

Parmi eux, il en est plusieurs qui ont vécu de 20 à 30 ans dans la province, conservant, pendant ce temps, la réputation d'être des citoyens paisibles, obéissants et loyaux. Beaucoup d'entre eux sont d'origine hollandaise ou allemande et, de concert avec un certain nombre de quakers, ils ont fondé des établissements prospères. On a remarqué leur amour du travail et leurs habitudes rangées. Il est vrai qu'ils ont été empêchés par leurs principes religieux de porter les armes, mais sous tous les rapports leur conduite leur a attiré la faveur et la bonne opinion du gouvernement. Chez les autres, il y en a qui, durant la dernière guerre, se sont montrés aussi actifs et aussi dévoués pour la défense du pays que n'importe quels autres citoyens de cette province. Connaissant ces faits, je regrette beaucoup que les fausses représentations de quelques individus dont le droit à être écoutés du gouvernement n'est pas susceptible de beaucoup de commentaires puissent tendre à montrer la masse des intéressés sous un jour autre que celui qui leur revient de droit, grâce à leur bonne conduite.

Je ne puis en vérité nier que durant la dernière guerre, il y a eu des exceptions aux titres méritoires dont j'ai parlé. Il n'était que naturel que cela arrivât; il n'en aurait pas été autrement, d'ailleurs, dans aucun autre pays et chez aucune autre nation placée dans des circonstances identiques. C'est très probablement la connaissance de ce fait qui a amené le gouvernement de Sa Majesté en 1815 à donner instruction de restreindre l'entrée libre des colons d'origine américains. C'est de là qu'a originé dans cette province l'agitation sur une question que les circonstances n'ont pas fait surgir dans d'autres colonies, question dont la discussion, je l'espère, sera maintenant finalement et principalement enrayée.

Je me permets d'attirer spécialement l'attention de Votre Seigneurie sur la copie ci-annexée d'une dépêche de Votre Seigneurie adressée au président, M. Smith, dès 1817, avec le rapport du procureur général sur cette dite dépêche. Ces documents, avec la correspondance qui a été échangée en des différentes occasions sur le sujet, et tout spécialement le 15 mars dernier (avec les pièces y incluses), dans lesquelles les différentes phases de cette question étaient établies, montrerait, j'en ai la certitude, d'une façon absolument satisfaisante, les égards constants du gouvernement

pour la protection des colons américains. Ces documents serviront aussi à montrer que même avant la solennelle décision prise par l'Angleterre au sujet des droits des citoyens américains, le gouvernement tint compte de leur situation et ne négligea aucun moyen de supprimer les embarras auxquels ils semblent être exposés.

J'ajouterai que si dans la mesure maintenant adoptée il y a quelque chose que Votre Seigneurie peut croire injuste ou quoi que ce soit qui devrait répugner aux personnes qui doivent en retirer bénéfice, je préférerais que de grands inconvénients existassent que de la voir sanctionnée. Mais si Votre Seigneurie ne voit aucune raison de croire que la mesure recommandée par Sa Majesté et acceptée par Sa Majesté soit imprudente, soit inopportune, il est vraiment d'urgence qu'elle nous revienne promptement munie de la sanction.

D'ici à ce que cette garantie soit donnée les propriétaires de biens-fonds sont exposés à voir contester leurs titres de propriétés, comme cela, d'ailleurs, est arrivé dans les actes publics et des jugements peuvent être émis contre eux sans qu'ils puissent être légalement renversés. Puis une autre élection générale des députés de l'Assemblée qui se ferait probablement, si la question restait sans solution, créerait un soulèvement d'une force assez considérable à cause des objections qui s'ensuivraient au sujet des qualifications des candidats et des votants.

Ce serait peut-être jeter quelque lumière sur l'antagonisme soulevé contre la mesure, que d'informer Votre Seigneurie que cette mesure ayant été repoussée par l'Assemblée à un de ses stages, après un long débat, a été en dépit du vote de ceux qui l'avaient appuyée et sur la proposition de ceux qui l'avaient le plus fortement combattue, remise à l'ordre du jour et adoptée finalement sans amendement, ces gens montrant de toute évidence qu'ils ne voulaient pas assumer la responsabilité qu'ils avaient encourue d'une façon imprévue en mettant en péril l'adoption finale.

Et il n'est que juste de dire que dans le peuple plusieurs ont été amenés par grossière supercherie à signer des requêtes. On leur avait dit que comme conséquence de la loi proposée que le gouvernement avait l'intention de leur enlever leurs terres et que s'ils retournaient aux États-Unis ils seraient pendus pour trahison.

Le seul argument qui, dans mon opinion, semble avoir quelque valeur est celui-ci : pendant que cette mesure déclare que les colons américains seront considérés comme ayant renoncé à toute allégeance à quelque pouvoir étranger que ce soit, s'ils demandent la jouissance de tous les privilèges de sujet de naissance, ils ne seront pas vraiment sur le même pied que les sujets britanniques de naissance, vu que leurs titres de sujets jouissant de ces privilèges seront circonscrits à cette province.

Comme de raison la législature coloniale ne pouvait leur accorder rien autre chose, mais je serais heureux, vu que je crois la chose juste, que le parlement impérial passât un acte donnant à toutes les personnes naturalisées dans n'importe quelle colonie les droits de sujets dans tout l'empire, sauf les exceptions décrites dans le statut 13, Geo. 2, ch. 7, relativement au Royaume-Uni.

Si Votre Seigneurie n'avait pas déjà été mise au courant de tout ce qui se rapporte à la colonie, ma présente pourrait l'amener à supposer que ce n'est qu'au sujet des colons venant des États-Unis que les stipulations de la mesure en question requiert l'attention. Mais, en vérité, il y a dans la province plusieurs personnes qui ont émigré de l'Allemagne et beaucoup de soldats de bataillons récemment licenciés qui étaient au service de Sa Majesté qui, étant nés à l'étranger, n'ont jamais été licenciés. Ces personnes n'ont pas seulement été admises comme colons par le gouvernement, mais ont été agréées et entretenues pendant un certain temps aux dépens du pays sur des terres qui leur ont été concédées par la Couronne. Si donc, une offre de devenir colons devait donner un droit à une classe de gens, non de devenir sujets, mais d'être déclarés tels quand ils ne le sont pas, on devrait pouvoir faire en leur faveur un appel pour le moins aussi fort que pour ceux sur le dos desquels tant de discussions ont été provoquées.

L'attention si faible qu'on a paru accorder à cette catégorie de gens provient de ce qu'ils ont paru compter avec une entière confiance sur les généreux égards du gouvernement. Et, j'en suis sûr, Votre Seigneurie ne pensera pas que leur situation à ce sujet n'appelle d'une façon moins pressante un remède immédiat.

Le but et la portée de la mesure sont apparents et il est à peine nécessaire de faire remarquer qu'elle ne change en rien la loi fondamentale, qu'elle n'enlève à personne ses droits acquis et n'altère en rien la situation et la position des autres. Tout individu qui avant son adoption n'avait besoin d'aucune loi pour le naturaliser ne peut être touché par elle et n'est en rien lésé par ses stipulations. Si, d'un autre côté, il n'est pas présentement un sujet, il est en son propre pouvoir de le devenir sans frais et avec peu de démarches. Plus encore : s'il doute de la valeur de ses titres de sujet, il a à sa portée les moyens de supprimer tous les obstacles et il semble avoir pour lui peu de raisons de se plaindre quand il peut, à son choix, ou se prévaloir de ces avantages ou les refuser.

J'ai l'honneur d'être, Milord, de Votre Seigneurie,
le plus obéissant et humble serviteur,

P. MAITLAND.

Au comte de Bathurst, C. G.,
Etc., etc., etc.

NOTE C.—N° 9.—REQUÊTE DES HABITANTS DE JOHNSTOWN.

(Archives, série Q, vol. 344-1, p. 84.)

A Son Excellence sir Peregrine Maitland, C.C.B., lieutenant-gouverneur de la province du Haut-Canada et major général commandant des forces de Sa Majesté dans cette province, etc., etc.

La requête des habitants du district de Johnstown,
Expose humblement :

Que vos requérants ainsi que plusieurs autres personnes nées dans les Etats-Unis d'Amérique sont émigrés dans cette province désireux de devenir sujets britanniques, mais que vu l'impossibilité de se soumettre à toutes les stipulations des lois de naturalisation de cette province, on a contesté le droit de quelques-uns d'entre eux ainsi que de plusieurs autres dans la province de devenir des sujets britanniques.

Vos requérants demandent qu'il plaise à Votre Excellence de recommander aux deux branches de la législature de passer une loi générale (conformément à la loi impériale les autorisant à ce faire) conférant la naturalisation à toutes les personnes, quelles qu'elles soient, résidant maintenant dans cette province, qui sont nées dans les Etats-Unis d'Amérique, qui dans les douze mois après le passage de la dite loi, feront enregistrer leurs noms dans un livre qui sera fourni à cette fin et conservé par le greffier de la paix dans chacun des districts, lesquels noms devront être enregistrés par les dits greffiers de la paix, quand il en sera requis, sur la production d'un certificat d'un commissaire chargé de recevoir les serments d'allégeance, comme quoi, tels requérants ont prêté tel serment. Ou bien que si telle loi n'est pas passée nous prions humblement qu'il plaise à Votre Excellence de recommander le passage d'une mesure privée recommandant de faire naturaliser vos requérants dans les mêmes conditions, et ils ne cesseront, comme c'est leur devoir, de prier.

Signée par J. K. Heartwell et plusieurs autres personnes.

NOTE C.—N° 10.—JONATHAN SEWELL SUR LA QUESTION DES AUBAINS.

(Archives, série Q, vol. 345-2, p. 315.)

CONNAUGHT SQUARE, 3 juin 1827.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 2 courant, contenant le projet de loi sur les aubains du Haut-Canada et exprimant le désir que je mentionen

les objections que les habitants les plus susceptibles des colonies pourraient y apporter. Je suis trop peu au fait de l'état de choses existant dans le Haut-Canada pour me permettre autre chose que des observations générales. Il est dit dans la requête au parlement que la proposition pour faire recevoir le rapport du bill tel qu'amendé a été quatre fois rejetée sur le vote prépondérant de l'Orateur, que la proposition pour son passage après une troisième prise en considération a été une fois repoussée de cette manière, qu'elle fut de nouveau mise à l'ordre du jour et finalement passée; si c'est le cas, le bill doit être désavoué.

D'après le préambule, la mesure inclue tous les individus qui sont nés dans les anciennes colonies devenues aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique et qui en sont partis depuis le traité de paix signé en 1783, de sorte que les loyalistes qui ont émigré de ces Etats à cette période, qui sont nés sujets britanniques et ont continué d'être fidèles à leur allégeance durant toute la rébellion, sont ainsi déclarés aubains, ce qui est impolitique, si l'on considère la situation du Haut-Canada.

Cet acte paraît, de plus, être en contradiction avec l'acte passé sous George III, lequel donne la naturalisation aux étrangers après sept ans de séjour dans les colonies, sujets à certaines conditions et, aussi, à la loi 30, George III, grâce à laquelle des personnes résidant aux Etats-Unis sont sollicitées de devenir des habitants de nos colonies à titre de sujets britanniques.

Je puis ajouter que l'acte peut avoir beaucoup d'effets rétroactifs quant aux personnes et aux propriétés, ce qui demande considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. SEWELL.

NOTE C.—N^o 11.—BILL SUR LA NATURALISATION TEL QUE PRÉSENTÉ PAR M. ROLPH.

(Archives, série Q, vol. 345-2, p. 330.)

Attendu qu'il y a plusieurs personnes dans cette province possédant des terres et jouissant dans cette dite province de droits civils dont les droits et les titres de propriété sont contestés; et attendu qu'il serait expédient que toutes des dites personnes devraient être maintenues dans la jouissance de leurs biens et de leurs droits civils et mises à l'abri de toute inquiétude à ce sujet, qu'il soit en conséquence déclaré que toutes personnes domiciliées dans cette province seront et sont par le présent acte déclarées sujets de naissance de Sa Majesté; qu'elles auront dans les limites de la province tous les droits, privilèges et habilités légales de citoyens de naissance de Sa Majesté et seront considérées admises à ces droits et acceptées comme tels pour toutes fins que de droits, et dans toutes les significations ou portées du mot tout comme si toutes et chacune d'elles étaient nées dans les limites de cette province; et qu'aucun bien de quelque nature ou espèce que ce soit, acheté, reçu en héritage, acquis par elles ou qui leur est venu par don ou par descendance à elles ou à quiconque d'entre elles, dans cette province, ne soit sujet à confiscation, à nullité ou empêchement de titre pour la raison qu'elles sont des aubains.

Et qu'il soit, etc., que toutes les personnes qui ont en quelque temps que ce soit dans le passé, résidé dans cette province, possédé ou prétendu avoir quelque titre à un immeuble quelconque dans cette province et concédé par la Couronne ou autrement, seront considérées comme ayant droit d'être et sont des sujets de naissance de Sa Majesté en autant qu'il s'agit de leur habilité à recevoir, posséder, recouvrer, transporter, aliéner ou transmettre tel immeuble, que ni leur titre ou réclamation sur tels immeubles, ni les titres et réclamations au sujet des dits immeubles obtenus par transport, achat, descendance, don ou autrement ne seront sujets à confiscation, dénéation ou à tout autre empêchement à cause de leur qualité de forains.

Pourvu néanmoins et il est statué que cet acte ou quoi que ce soit qu'il renferme ne devra pas servir ni être interprété de façon à annuler ou altérer l'acte provincial passé en la 54^e année du règne de feu Sa Majesté le roi George III et intitulé: "Acte pour déclarer aubains certaines personnes ci-décrites et transporter leurs biens à Sa Majesté", ni à annuler aucune opération faite sous l'autorité de cet acte ou de tout autre acte ajouté à ce dernier, ni à rappeler ou enrayer aucun acte de la législature provinciale prescrivant les qualifications des personnes ayant droit d'être élues ou de voter dans l'élection des membres de l'Assemblée provinciale.

Pourvu aussi, et il est, etc., que tout aubain actuellement résidant dans cette province devra dans les six mois qui suivront le passage de cet acte, par un écrit de sa main, scellé par lui (ou elle) en la présence de deux témoins signant eux aussi, dont l'un devra être juge de paix, signifier son désir de n'être pas mis au nombre de ceux que concerne cet acte et devra faire enregistrer cette déclaration par le greffier de la paix dans le district où il (ou elle) réside, laquelle déclaration sur paiement de deux schellings en monnaie légale du Haut Canada, le dit greffier de la paix est requis d'entrer dans un livre pour être par lui gardé dans ce but et devant donner copie du dit enregistrement, si c'est requis, à tout aubain sur paiement d'une même somme; puis, tout aubain, sur l'enregistrement de sa déclaration écrite telle que dit plus haut, cessera par le fait d'être inclus ou affecté en quoi que ce soit dans et par cet acte ou toute autre stipulation ci-incluse, tout comme si le présent acte n'avait jamais été adopté.

PAPIERS D'ETAT, BAS-CANADA.

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR FRANCIS BURTON, 1824.

Q. 168—1.

1818.
6 janvier.
Trésorerie.
1824.
22 janvier,
Québec.
- Harrison à Goulburn. Incluse dans la lettre de Dalhousie à Wilmot Horton, du 3 février 1824.
- Dalhousie à Wilmot Horton. Attire l'attention sur la demande du Haut-Canada de mettre les droits en proportion des dépenses. Le danger d'acquiescer à cette demande vu que la chose déterminerait à l'endroit des dépenses une émulation entre les deux provinces. Page 1
Contenu. Hale à Cochrane, 3 septembre 1823. Demande du Haut-Canada pour que les droits imposés soient en proportion des dépenses et non en proportion à la consommation estimative dans chaque province des articles sur lesquels des droits sont prélevés. Transmet des documents relatifs à cette question. 6
- 22 janvier,
Québec.
- Dalhousie à Bathurst (n° 156). Recommande que la prétention de l'Institution Royale pour l'avancement de l'éducation au terrain, etc., légués par M. McGill pour un collège, soit appuyée par le gouvernement si l'offre était l'objet d'un appel. 6
- 22 janvier,
Québec.
- Le même au même. Transmet des renseignements sur la valeur des réserves de la Couronne, qui varie de six dollars à cinquante sous l'acre. Les conditions de culture, etc., que contiennent les concessions sont aussi impératives qu'elles peuvent l'être, la difficulté relative à la déshérence provenait de la nature des lois; il a demandé à la législature de modifier ces lois. 8
- 2 février,
Québec.
- Dalhousie à Wilmot Horton. Relativement à la lettre du duc de Wellington au sujet du surplus du matériel de l'artillerie et du matériel de l'artillerie qui ne peut servir, il en a disposé de la façon la plus propre à servir l'intérêt public. Par des lettres du secrétaire de l'artillerie ces ventes ont été sanctionnées.
- 3 février,
Québec.
- Le même au même. Transmet un mémoire relatif à la communication par eau entre le Haut et le Bas-Canada, par les canaux de Lachine et de Grenville. Le mémoire fait erreur en disant qu'un de ces canaux se trouve dans le Haut-Canada, les deux se trouvent dans le Bas-Canada. Description des ouvrages. Pour le canal de Lachine, la législature a voté, en 1823, £12,000 en sus des £46,000, et l'on espère qu'il y aura un autre crédit de £20,000. Presse le gouvernement de continuer les travaux du canal de Grenville; son importance; les avantages qui en sont déjà résultés; un vapeur navigue de la tête du canal à Hull tous les deux jours, en été. 12
- Contenu.* Mémoire, pas signé, au sujet de la communication par eau entre le Haut et le Bas-Canada. 15
- Harrison à Goulburn, 6 janvier 1818. Si les autorités législatives en Canada veulent fournir la moitié des dépenses pour le canal de Lachine, la commission du Trésor ne refusera pas de sanctionner le paiement du reste. 18
- Rapport des progrès des travaux du canal de Grenville pour l'année 1823, signé par du Vernet. 19
- 17 février,
Québec.
- Dalhousie à Wilmot Horton. A reçu copie des instructions de la commission du Trésor au sujet des affaires du receveur général. Transmet

1824.

rapport d'un comité de l'Assemblée avec la résolution finale de la Chambre à ce sujet. Agira de la façon indiquée dans la dernière dépêche. Transmet aussi copie d'une résolution sur un autre sujet qui a été créé de l'inquiétude. Page 24

Contenu. Délibérations de la législature du Bas-Canada, avec résolutions et requêtes adressées à ce que la navigation libre du Saint-Laurent soit accordée aux États-Unis. 26

27 février,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Transmet le reçu relatif à un effet tiré en faveur de Noah Freer. 31

Contenu. Procuration et reçu. 32

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet adresse collective du Conseil et de l'Assemblée du Bas-Canada au sujet d'un commerce illicite de marchandises de Chine et des Indes sur toute la frontière des États-Unis, suggérant des moyens de fournir ces marchandises aux habitants du pays en faisant des arrangements avec la Compagnie des Indes Orientales ou par importation directe. 33

Contenu. Adresse collective. 34

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. L'incertitude qui existe à l'endroit de l'importation de certaines marchandises des États-Unis. A donné main-levée aux marchandises que les douaniers avaient saisies. Demande que des mesures soient prises pour faire disparaître toute incertitude sur la question de savoir si les marchandises peuvent s'importer dans des vaisseaux américains comme autrefois. 37

Contenu. Rapport du comité du Conseil sur la saisie de certains bateaux américains à Montréal pour une soi-disante infraction aux lois de la navigation. 40

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet une requête de marchands qui demandent une réduction de l'impôt exigé dans le Royaume-Uni sur le tabac cultivé dans les colonies. 49

Contenu. Requête des personnes intéressées dans le commerce entre le Haut et le Bas-Canada, demandant une réduction de l'impôt dont est frappé le tabac provenant des colonies. 50

Les noms des requérants sont annexés.

27 février,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Demande que la commission préparée pour de Beaujeu en qualité de membre du Conseil législatif soit annulée, vu que pour mauvaise santé il ne peut remplir cette charge. 54

27 février,
Québec.

Le même au même. Transmet la requête de M. Girouard, prêtre, demandant des lettres patentes pour un séminaire dans une paroisse rurale du district de Montréal, et il recommande que l'on acquiesce à la demande. 55

Contenu. Requête (en français) demandant des lettres patentes pour l'érection d'un séminaire à Saint-Hyacinthe, dans le comté de Richelieu, district de Montréal. 56

6 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Il a soumis à la législature la question d'augmenter la pension du juge en chef Monk et du juge Ogden, mais il craint que la recommandation ait été rejetée. Vu la mort du juge Chipman, il croit que la nomination d'Uniacke, procureur général à Québec, serait avantageuse pour le pays et acceptable pour lui (Uniacke), mais il ne l'a pas consulté. 62

10 mars,
Québec.

Le même au même. Transmet une requête du Conseil législatif demandant que la partie du Labrador qui a été détachée du Bas-Canada soit de nouveau annexée. 64

Contenu. Requête du Conseil législatif du Bas-Canada déclarant qu'à venir jusqu'en 1809 le territoire du Labrador jusqu'au détroit d'Hudson était annexé au Bas-Canada. Les désavantages que produit alors le transfert, constituant en somme un déni de justice, de nature à créer de grands et de graves obstacles au commerce, etc. La requête demande

1824.

10 mars,
Québec.

l'abrogation de l'acte 49, George 3, chap. 27, en tant que cet acte annexe la Côte du Labrador et diverses fles à l'île de Terre-Neuve. Page 65

Dalhousie à Bathurst. Transmet une requête du Conseil législatif du Bas-Canada au sujet des prétentions du gouvernement des États-Unis à la navigation libre du Saint-Laurent. Il partage l'opinion du Conseil et recommande vivement l'examen de la requête. 70

Contenu. La requête du Conseil exprime l'inquiétude que lui inspirent les prétentions des États-Unis à l'usage libre du Saint-Laurent contrairement à la loi reconnue des nations. 71

10 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Envoie l'adresse et les résolutions du Conseil législatif au sujet des embarras auxquels est en butte le gouvernement de la province. 75

Contenu. Adresse du Conseil législatif sur les embarras persistants du gouvernement exécutif à la suite du refus d'accorder les sommes requises, avec prière d'apporter remède au mal existant. 76

Mêmes documents en français. 79

Journal du Conseil législatif au sujet des projets de loi venus de l'Assemblée et rejetés. (C'est le journal des 17, 18 et 20 mars 1823.) 82

Journal du 6 mars 1824 sur le même sujet. 108

10 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet une adresse de l'Assemblée sur la réclamation des membres de l'Église d'Écosse et des protestants dissidents de l'Église d'Angleterre et d'Écosse, qui demandent qu'on pourvoie à leurs ministres à même les terres accordées pour le soutien d'un clergé protestant. 118

Contenu. Adresse de l'Assemblée en faveur du clergé, etc., de l'Église d'Écosse et des dissidents de l'Église d'Angleterre et l'Écosse. 119

Même document en français. 125

10 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Transmet copie de son discours à la clôture de la session de l'Assemblée. A perdu l'espoir d'amener la Chambre d'Assemblée à se désister de ses prétentions inconstitutionnelles; l'on doit laisser la question à la sagesse du parlement impérial. Demande l'autorisation d'employer les fonds libres au paiement des salaires et des dépenses contingentes des divers ministères, et aussi le pouvoir de remettre à la caisse militaire les sommes qui en ont été empruntées. Il transmet diverses adresses et attire particulièrement l'attention sur celle du Conseil sur l'état actuel de la province, vu qu'elle exprime les sentiments de tout ce qui est respectable dans le pays. 132

Contenu. Discours de clôture. 136

Note des services des Voltigeurs Canadiens et des dragons provinciaux. 141

22 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 168). Transmet et recommande une requête de W. Hamilton Merritt demandant la demi-soide pour lui et deux officiers des dragons légers de la province. 143

Contenu. Requête. 145

Certificat de Harvey, sous-adjutant général, attestant les services des dragons et de Merritt qui les commandait. 148

Autres documents. 150 à 154

6 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 169). Relativement au déplacement de la garnison de l'île Drummond aux chutes de Sainte-Marie, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson lui a offert tous les bâtiments de l'endroit, offre qu'il a acceptée. Il envoie un plan des édifices. La Compagnie a aussi offert quelques petites pièces d'artillerie, des canons de campagne et des petites armes; il en recommande l'achat. 155

Contenu. Dimension et état des bâtiments en 1823. 157

Suit un mémoire de la réponse à Dalhousie au sujet de l'achat du matériel d'artillerie de l'établissement des Chutes de Sainte-Marie. 158

18 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 170). Fait rapport des arrangements pris pour régler les différends entre les censitaires de La Salle et les conces-

	sionnaires de Sherrington. Perspective d'une difficulté semblable à Upton et comment remédier à la chose. Page 163	
18 mai, Québec.	Dalhousie à Bathurst. Il recommande que la catégorie de colons que Robinson se propose d'amener ne vienne pas, parce que ce serait gaspillé de l'argent en le faisant et un grave embarras pour le Canada. 169	
	<i>Contenu.</i> Plaintes des magistrats du district de Bathurst au sujet des rixes provoquées par les colons amenés par l'honorable Peter Robinson; nécessité d'avoir la troupe pour rétablir l'ordre. 171	
	Marshall à Dalhousie. Raconte les rixes qui ont eu lieu à Ramsay et les mesures prises pour les arrêter. 175	
31 mai, Québec.	Dalhousie à Bathurst (n° 171). Transmet l'adresse de l'Assemblée au sujet des détournements de l'ex-receveur général. 179	
	<i>Contenu.</i> Adresse en anglais. 180	
	Même document en français. 184	
4 juin, Québec.	Dalhousie au Conseil privé. Transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'État. 189	
4 juin, Québec.	Le même à Bathurst (n° 172). En conséquence de la lettre de Maitland il se croit autorisé à profiter de la dépêche du duc de Portland afin d'alléger la province du Haut-Canada en versant la somme adjudgée par les arbitres. Une partie des fonds a été perdue à cause du détournement de l'ex-receveur général. Difficultés que rencontre le règlement. Il a décidé de prendre la somme dans la caisse militaire au lieu de refuser de payer. 190	
	<i>Contenu.</i> Maitland à Dalhousie. Le fardeau qui pèse sur le Haut-Canada et nécessité d'insister sur le règlement des arriérages. 192	
4 juin, Québec.	Dalhousie à Bathurst (n° 173). Transmet les propositions que fait Caldwell comme mode de combler son déficit. Il demande de nouvelles instructions. 193	
	<i>Contenu.</i> Extrait d'un rapport d'un comité du Conseil sur les détournements de Caldwell, ex-receveur général. 195	
	Caldwell à Dalhousie. Présente ce qu'il propose de faire pour combler le déficit de ses comptes, avec une liste de ses biens. 198	
	Liste. 201a	
	Mémoire qui explique les propositions de Caldwell à Dalhousie pour liquider le solde qu'il doit. 202	
	Rapport du comité du Conseil sur les propositions de Caldwell, rapport qui indique la somme disponible et le reliquat qui reste, et pour l'acquiescement duquel il n'offre pas de garantie. 206	
4 juin, Québec.	Caldwell à Dalhousie. Comment il propose de parer aux besoins du gouvernement et de liquider la dette qu'il (Caldwell) doit. 213	
4 juin, Québec.	Dalhousie à Bathurst (n° 174). Transmet état du revenu, des dépenses de l'établissement civil, etc., de la province pour 1822. Il est obligé de l'envoyer moins parfait qu'il eut voulu. 215	
5 juin, Québec.	Le même au même (n° 175). Transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'État. 216	
	Le même au même (n° 176). Transmet rapports, etc., de la législation au sujet des impôts prélevés à la douane. Il a fait faire un examen et ne voit rien pour supposer que le percepteur se soit rendu coupable de mauvaise gestion. 217	
	<i>Contenu.</i> Résolutions de l'Assemblée au sujet de la perception des impôts. 219	
	Résolutions du Conseil législatif. 221	
	Extrait du journal du Conseil au sujet des impôts, et qui contient les résolutions. 223	
	Rapport du comité spécial du Conseil sur la requête des marchands et des armateurs de Québec au sujet des impôts. 227 à 248	

GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, LIEUTENANT-GOUVERNEUR FRANCIS BURTON 1824.

Q. 168-2.

1824.

6 juin,
Québec.

Burton à Bathurst. Départ de Dalhousie, de Québec, ce que lui met en main l'administration. Les difficultés et les embarras rendent sa position peut enviable, mais il espère, avec l'aide de Sa Seigneurie, diminuer les difficultés. La population canadienne est loyale et bien disposée, bien que certaines têtes chaudes de l'Assemblée aient pu réussir à contre-carrer les désirs du gouvernement, mais même ces têtes chaudes ont peut les faire s'unir pour appuyer les prérogatives de la Couronne et les véritables intérêts du peuple. Page 334

(La lettre n'est pas datée, la dernière lettre de Dalhousie, de Québec, est datée du 5 juin.)

Burton à Bathurst. Transmet une lettre au Dr Hackett, officier de la santé, à Québec, et recommande son affaire. 336

Contenu. Le Dr Hackett à Bathurst. Il a été nommé officier de la santé pour le port de Québec et a rempli cette charge jusqu'en mai 1822, époque où son nom fut rayé à cause des difficultés soulevées par l'Assemblée à l'endroit des fonds destinés à la liste civile, et non à cause d'inconduite de sa part ou de la mise en doute de l'utilité de la position; les mêmes raisons qui existaient lorsque le duc de Richmond fit la nomination existent encore aujourd'hui, et dans le temps on l'avisait à abandonner une pratique lucrative sur l'assurance que la nomination serait permanente, et aujourd'hui il se trouve dans la misère. Il demande qu'on rétablisse les émoluments (attendu qu'il est encore porteur de la commission), soit à même les fonds accordés par le duc de Richmond ou à même le crédit qu'on y a substitué durant une partie de l'administration de Dalhousie. Nécessité de la position, vu que 12,000 colons arrivent chaque année, en sus d'autres passagers et des matelots; transmet une lettre du chef du service médical de l'armée pour démontrer la nécessité de la position. 337

Le sous-inspecteur des hôpitaux à Harvey. Des colons venus d'Europe ont apporté plusieurs cas de petite vérole. Il désire qu'on adopte un plan efficace pour empêcher l'introduction de cette maladie ou d'autres maladies contagieuses. 342

Le même au Dr Hackett. Il transmet des extraits d'une lettre de sir James McGregor au sujet de l'officier de la santé. Les tiraillements qui existent dans la province font qu'il est impossible d'empêcher la petite vérole de s'introduire; tout ce qu'on peut faire c'est d'en protéger les troupes. Le mal provient de ce que l'officier de la santé n'existe plus. L'état maladif des émigrants qu'on laisse débarquer et qui apportent ensuite la maladie dans quasi tous les villages. L'idée qu'il se fait de l'urgence de l'affaire l'a porté à attirer l'attention des autorités sur la question. 344

3 juillet,
Québec.

Burton à Bathurst (lettre particulière). L'insuffisance de son traitement pour lui permettre de faire honneur à sa position. Sur la recommandation de Richmond, le législatrice a voté un traitement de £2,500 et £500 pour le loyer d'une maison garnie, à prendre à même les fonds libres entre les mains du receveur général. Ce n'est pas dire trop que de déclarer que les réserves de la couronne n'ont rien à payer de ce chef, de sorte qu'on peut l'excuser s'il demande une autre augmentation à prendre à même les recettes de la couronne. Il prétend avoir droit de toucher le traitement additionnel de £2,500 à prendre à même les fonds permanent tel qu'accordé à sir Robert Shore Milnes, sous l'empire des instructions de feu le duc de Portland, secrétaire d'État en 1800; le prix de

1824.

tous les articles nécessaires à la vie est plus élevé aujourd'hui qu'alors. Page 346

3 juillet,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 2). Transmet les délibérations du Conseil exécutif sur des affaires relatives aux terres. 349

5 juillet,
Londres.

Dalhousie au même. La seule divergence qui existe dans la législation est à l'endroit des subsides, et l'on devrait prendre quelques mesures pour y mettre fin. Il donnera sa manière de voir au moment voulu. Si l'on pouvait faire disparaître la cause des difficultés, il n'y aurait pas une partie de l'empire qui fut plus prospère et plus heureuse que le Bas-Canada. 249

Contenu. Adresse des magistrats, etc., de Québec, à Dalhousie et sa réponse 252

Adresse des Trois-Rivières et réponse. 257

Adresse de Montréal. 261

Mémoires sur divers sujets relatifs au Bas-Canada. (1) L'Église catholique romaine. (2) L'encouragement d'écoles pour la population catholique. (3) La subdivision de la province en comtés, cantons et paroisses. (4) L'arpentage des terres non concédées. (5) L'état du district de Gaspé. (6) Le besoin d'un navire colonial ou de l'État. (7) Une meilleure communication par terre avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. (8) Faire disparaître les doutes sur la question de savoir si l'on doit appliquer les lois françaises ou anglaises lorsque les terres ont été concédées en franc et commun usage. 265

9 juillet,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Il recommande que M. Toussaint Pothier soit nommé au Conseil législatif, à la place de M. de Beaujeu, qui a refusé d'accepter sa commission. 270

9 juillet,
Londres.

Le même au même. Il transmet une requête de la part de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement. Il ne peut, faute de moyens, se rendre à la demande d'un traitement pour le secrétaire, bien qu'il en comprenne la justice. 271

Contenu. Requête de l'Institution Royale. 272

Procès-verbal d'une réunion de l'Institution Royale au cours de laquelle il a été décidé de demander un traitement pour le secrétaire. 275

Extrait d'une lettre de Bathurst au lord évêque de Québec, déclarant que le duc de Richmond a été autorisé de fonder un collège à Montréal. 277

Procès-verbal de l'Institution royale au sujet d'un traitement pour le Dr Mills, en sa qualité de secrétaire. 278

19 juillet,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 3). Refus de la législature de pourvoir aux dépenses civiles. Etat de l'obligation dans ce sens prise par la législature, avec les réductions. 350

Liste des montants non signés par Dalhousie. 357a

20 août,
Aberdeen.

Dalhousie à Bathurst. Le traitement de l'officier de la santé a été radié parce que la législature a péremptoirement refusé d'y pourvoir. Le traitement est plus fort que les fonctions, bien que la position serait peut-être utile si les lois de la quarantaine étaient modifiées. 280

21 août,
Québec.

Burton au même (n° 5). Il transmet un double de la dépêche de Dalhousie n° 144, avec copie de la requête de l'Institution Royale demandant un octroi à prendre à même les biens des Jésuites. 358

Contenu. Dalhousie à Bathurst (n° 144). Il transmet une requête et une adresse de l'Institution Royale pour obtenir les moyens d'exécuter le legs de feu Mr McGill. Il en recommande le but, mais quant aux fonds que la requête suggère de prendre à même les biens des Jésuites il a catégoriquement déclaré que bien qu'il n'ait pas d'objection à accorder une fois encore de l'aide à même les biens des Jésuites, il ne peut promettre d'établir un fonds permanent puisé à même le revenu de ces biens. 359

La requête en question. 361

1824.

30 août,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst Relativement au traitement du secrétaire de l'Institution Royale, il ne peut être pris à même les biens des Jésuites, comme on l'a suggéré, mais il doit être acquitté à l'aide d'un crédit annuel accordé par le parlement. Les revenus des biens des Jésuites sont déjà insuffisants pour faire face aux obligations qui existent aujourd'hui. Il a l'intention de parler de la chose à Sa Seigneurie à son retour à Londres.

Page 382

Contenu. Mémoire sur les biens des Jésuites, les revenus, les dépenses, etc. 284

31 août,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à———. Il est prêt à se rendre à Londres lorsqu'on l'appellera. 287

10 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il ne peut dire comment il se fait qu'une augmentation de traitement a été payée au lieutenant-gouverneur durant l'absence du gouverneur; les rapports du Conseil exécutif ou la correspondance officielle devrait le faire voir. 288

16 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il approuve les nominations nécessitées par la retraite du juge en chef Monk. Il ne connaît rien qui retienne M. Stuart ou M. Ogden en Angleterre. 290

26 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il a reçu copies des lettres adressées à Haldimand & Sons et reçues d'eux. Il ne connaît rien des avances qu'ils ont pu faire à Caldwell; il n'y en a certainement pas eu de faites avec son approbation. 291

29 septembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il ira le voir vers le 24 octobre. M. Cochran, secrétaire, est celui qui peut le mieux le renseigner sur les affaires de Caldwell. 292

1er octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Il ne peut donner sa sanction à la nomination des lieutenants-colonels Cockburn et Harvey comme commissaires pour fixer le prix des terres dans le Haut-Canada. C'est une affaire civile, et des officiers militaires sont impropres à remplir cette charge. 293

10 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il répète qu'il n'a pas approuvé les avances faites par MM. Haldimand à Caldwell, mais il donne certains détails au sujet de Gregg, agent de MM. Haldimand. 295

17 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il attendra de recevoir d'autres nouvelles avant d'aller à Londres. L'union générale des provinces est impraticable, mais celle des Canadas est simple et nécessaire à leur prospérité. 298

19 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Relativement à la nomination des lieutenants-colonels Harvey et Cockburn, il ne désire pas s'opposer aux vœux de Sa Seigneurie. Ayant écrit franchement, il se croit aujourd'hui en droit de se soumettre à la décision de Sa Seigneurie. 299

31 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il transmet des lettres importantes. Il demande que la décision soit envoyée par Cochran, le secrétaire. 300

31 octobre,
Dalhousie
Castle.

Le même à———. Il désire savoir si Cochran doit rester ou retourner au Canada, où sa présence est officiellement nécessaire. Cochran a été expédié du Canada pour expliquer la situation des choses à l'égard des comptes du receveur général, comptes qu'il connaissait parfaitement. Comme la législature siègeait, il a été retenu jusqu'au moment où il est venu avec lui (Dalhousie). Les affaires du receveur général ont été réglées par la commission du Trésor, mais d'autres questions exigent qu'on s'en occupe sérieusement. (1) Le système actuel de présenter les comptes à la législature et à la commission du Trésor. (2) Les réclamations d'arrérages entre la province et la commission du Trésor. (3) La ligne de conduite à suivre entre les deux branches de la législature. Il demande instamment qu'on mette sérieusement ces questions à l'étude. Le résultat des élections démontre que le gouvernement n'aura pas plus d'influence auprès du prochain parlement qu'il n'en avait auprès du dernier. L'on devrait profiter des renseignements de Cochran. Tout de même il est opportun qu'il soit en Canada. 301

1824.

1er novembre,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst. Il attire l'attention sur les débats qui ont eu lieu dans l'Église catholique romaine du Bas-Canada au sujet de la nomination par l'évêque catholique de vicaires généraux avec le titre d'évêques *in partibus*. Les publications sur les deux sessions ont été transmises le 19 décembre 1823. Il importe que la question soit décidée par des instructions au gouverneur, ordonnant ou que ces personnes conserveront le titre et les honneurs ou qu'avis sois donné à l'évêque catholique romain que les titres et les honneurs d'évêque ne sont pas approuvés et que les prétentions de ces personnes devront se limiter à la juridiction et au titre de vicaires généraux déjà autorisés. Page 304

1er novembre,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst. Il a été personnellement autorisé à présenter la concession d'une institution royale qu'il propose d'accorder à l'Église catholique romaine sous l'empire d'un acte de la législature provinciale pour la surveillance des écoles et de l'éducation de la jeunesse. L'on a offert à l'évêque catholique romain une place dans le conseil de l'Institution Royale existante en vertu de l'acte des écoles de 1801, mais il a toujours refusé par principe. Il est convaincu qu'une institution séparée serait à l'éducation de la population catholique d'un grand avantage pour le pays, sans gêner l'institution actuelle. Il l'a recommandée, mais à la condition que, quant au contrôle, elle soit absolument semblable à l'institution actuelle. Si la recommandation était approuvée, ceci donnerait l'occasion de recommander à la législature l'octroi d'un traitement convenable au secrétaire de chaque institution. 306

Suit un mémoire sur la lettre, qui dit que Stewart s'est fortement prononcé contre la mesure, vu qu'elle conférerait un avantage positif à l'Église catholique romaine en Canada. 308

Mémoire contenant l'opinion de Stephen; l'on devrait transmettre les détails des scrupules des catholiques romains; on devrait les faire disparaître si possible, vu que l'établissement de deux systèmes séparés d'écoles pour l'éducation créerait des inconvénients. 309

15 novembre,
Québec.

Burton à Wilmot Horton. La somme de £50 payée à Wilkins par un ordre du 17 avril lui avait déjà été versée. Il a expliqué l'erreur à Wilkins, mais il paraît qu'il n'est pas en son pouvoir de rembourser la somme en question. 368

Contenu. Wilkins à Montizambert. Il n'est pour rien dans l'erreur du double versement de £50, attendu qu'il s'attendait à ce versement. Il craint ne pouvoir remettre l'argent, mais il a écrit à un ami en Angleterre le priant de corriger l'erreur. 369

15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 6). Il transmet une demande de papeterie. 370

Contenu. La demande.

15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 7). Il transmet une requête de Hamilton, percepteur à Sherbrooke, au sujet des émoluments de sa charge. 374

Contenu. Extrait d'un rapport du comité chargé de l'audition des comptes publics, sur le compte d'Hamilton, percepteur à Sherbrooke, 26 juin 1824. 375

Même document, le 18 septembre. 378

(On trouve dans les deux documents les détails des sommes que le percepteur a touchées à titre de rémunération.)

Requête de William Hamilton, percepteur à Sherbrooke. 384

Bordereau des droits perçus à Sherbrooke du 21 juin 1821 au 5 juillet 1824, et qui fait voir les émoluments du percepteur. 388a

15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 8). Irvine nommé arbitre pour le Bas-Canada pour déterminer la proportion d'impôts à verser au Haut-Canada. Les arbitres n'ont pu s'entendre et n'ont pas choisi un troisième arbitre, dont le choix doit en conséquence être fait par le roi. 389

Contenu. Rapport de James Irvine, arbitre du Bas-Canada. 391

Déclaration adressée à l'arbitre du Haut-Canada. 394

Réponse de l'arbitre du Haut-Canada. 396

1824.
15 novembre,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 9). Afin d'obtenir des renseignements sur les droits qu'on exige de la navigation et du commerce de la Grande-Bretagne dans les colonies, il a demandé au percepteur et contrôleur des douanes, à l'officier de la marine et au capitaine de port, de lui faire chacun un rapport qu'il transmet. Page 397

Contenu. Etat par le receveur et contrôleur des contributions prélevées à la douane de Québec. 398

Instructions de la commission d'Halifax au percepteur et contrôleur de Québec au sujet des contributions à exiger, en date du 22 septembre 1812. 403

Réponse du percepteur et contrôleur à la commission en date du 19 août 1813. 405

Les commissaires des douanes, Londres, 17 octobre 1814. La question des contributions est à l'étude; la coutume de se laisser guider par les commissaires d'Halifax jusqu'à nouvel ordre. 409

Le percepteur et contrôleur de Québec aux visiteurs. Ils ont prélevé des contributions plus fortes qu'ils n'étaient autorisés de le faire; ils ne doivent pas exiger plus que ne le comportent les item portés à la liste incluse. 410

Liste des contributions régulières à prélever. 415

Avis au sujet de contributions à exiger pour service supplémentaire à Québec. 416

Le percepteur et contrôleur aux visiteurs, à Montréal, au sujet de plaintes de surcharges en matières de contributions prélevées. 418

Liste des contributions à prélever. 423

Avis au sujet de contributions exigibles pour service supplémentaire à Montréal. 425

Des documents semblables ont été envoyés au visiteur des Trois-Rivières. 426 à 433

Table de contributions prélevées par les douaniers à Halifax, Nouvelle-Ecosse. 433a

Exposé du capitaine du port de Québec sur les contributions exigées des navires. 434

Exposé des contributions, par le préposé à la navigation. 435

15 novembre, Québec. Burton à Bathurst (n° 10). Il transmet le journal du Conseil législatif et des exemplaires des actes adoptés à la dernière session. 436

15 novembre, Québec. Le même au même (n° 11). Il transmet l'opinion des avocats, etc., dans la cause en appel d'Isaac Hanning et d'Alexandre Phelps contre N. C. Burton d'un jugement au sujet d'une certaine quantité de chêne et de pin abattue dans les seigneuries de ce dernier. 437

Contenu. Opinion d'Elie de Beaumont, Target et Rouchet, en date du 14 février 1767. 439

Décret de la cour d'appel, terme de juillet 1818. Burton et Phelps. 455

15 novembre, Québec. Burton à Bathurst (n° 12). Il transmet une requête des Hurons de Lorette qui se plaignent d'avoir été illégalement dépossédés de la Seigneurie de Sillery. Quatre chefs ont été nommés agents pour se rendre à Londres, porteurs d'un double de la requête, et malgré ce qu'il a pu faire ils persistent à partir. 461

Contenu. Requête avec les signatures. 463

15 novembre, Dalhousie Castle. Dalhousie à Wilmot Horton. Il espère que la lecture des lettres incluses en justifiera l'envoi. Il recommande fortement le rév. M. Twining à la cure vacante; son habileté, ses connaissances, etc. 310

Contenu. Twining à Dalhousie. Il a demandé la cure vacante de Saint-Paul, à Halifax, et transmet sous le même pli des documents à l'appui de sa demande. 312

Requête des marguilliers et des paroissiens de la paroisse de Saint-Paul à l'appui de la nomination du rév. John Thomas Twining au poste de missionnaire à Halifax à la place du rév. Dr Inglis. 314

1824.

Les signatures sont annexées.

24 novembre,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Wilmot Horton. Relativement à la dépêche de Burton, les appointements des fonctionnaires n'ont pas été payés vu que les crédits n'ont pas été adoptés. Il n'y a pas de doute que la législature finira par sanctionner ces salaires; en attendant le secrétaire d'Etat pourrait en autoriser le paiement à même quelque fonds disponible. Page 322

4 décembre,
Québec.

Burton à Bathurst (lettre particulière). N'ayant pas eu de réponse à sa lettre particulière au sujet du traitement, il espère que le mandat qu'il a émis en sa propre faveur pour la moitié des appointements de Dalhousie durant son absence, sera approuvé. 478

9 décembre,
Québec.

Burton à Bathurst (14). Il transmet une requête du juge en chef et des juges de la cour du banc du roi demandant que leurs commissions comportent maintien durant bonne conduite. Le nombre de causes de la couronne rend la chose opportune en ce qu'elle inspirera plus de confiance dans les tribunaux. 480

Contenu. La requête. 4829 décembre,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé. 324

10 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il a reçu la circulaire au sujet de l'uniforme que doivent porter les gouverneurs et les fonctionnaires inférieurs et demande une liste de ceux qui ont droit de le porter. Comme la demande de renseignements est faite par circulaire, il croit que Burton, remplissant actuellement les fonctions de gouverneur, y a peut-être répondu, et par délicatesse il n'oserait faire de nominations. 325

11 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Relativement à la demande de Roebuck, il recommande qu'on continue de refuser d'accorder à des particuliers des îles du Saint-Laurent, fut-ce même à bail. 326

11 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il s'excuse de n'avoir pas accusé réception de documents. 328

19 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst. Il a reçu les objections à l'organisation d'une corporation pour la surintendance d'écoles catholiques dans le Bas-Canada; il n'insistera pas davantage sur ce sujet. Ses sentiments à l'égard du pouvoir et de l'influence qu'exerce le clergé catholique romain au Bas-Canada; il suffit d'un ordre du gouvernement de Sa Majesté pour établir l'autorité de la couronne sur le clergé de cette Église et mettre ainsi fin à la division qui existe chez lui. Si loin de penser que le pouvoir s'était échappé, il insistait pour que les gouverneurs reprennent l'autorité qui est la prérogative de la couronne en vertu des lois de France et que les rois de France ont exercé jusqu'au jour où le Canada a été cédé. L'évêque actuel essaie d'acquérir une influence indépendante; il n'est pas trop tard pour reprendre les rênes, et une partie très respectable de ce clergé désire que le gouvernement de Sa Majesté le fasse. Il demande à Sa Seigneurie de lire la brochure de Chaboillez. 329

19 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même au même. Il approuve la séparation du siège catholique de Québec de celui de la province supérieure; M. Macdonald (Macdonell) est très digne d'être promu à cette position; il met Sa Seigneurie en garde contre la proposition de l'évêque catholique de Québec de démissionner en faveur de M. Lartigue. L'arrangement est inopportun, particulièrement en faveur de la personne indiquée. Il conjure Sa Seigneurie de le refuser, parce qu'il est de nature à créer des divisions dans l'Église catholique romaine du Bas-Canada. 331

24 décembre,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton. Il a reçu la lettre de Burton disant que les arbitres, en Canada, ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un troisième. Le choix judicieux qu'a fait lord Bathurst en prenant Ward Chipman pour troisième arbitre. 333

MINISTÈRES PUBLICS.

Q. 169.

1822.
21 août, Québec. Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 4 mai 1824.
1823.
30 mai. Mémoire au sujet des redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud. Cette lettre se trouve dans celle de Hill à Wilmot, 12 avril 1824.
6 novembre, Québec. Turquand à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 14 février 1824.
23 novembre, Québec. Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot, 10 avril 1824.
1824.
7 janvier, Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Ordre a été donné aux commissaires des douanes d'expédier à lord Bathurst une boîte de dépêches arrivée du Bas-Canada et d'expédier les boîtes de dépêches qui pourront arriver à l'adresse de quelqu'un des secrétaires d'Etat. Page 145
9 janvier, Lincoln's Inn. Opinion de l'avocat Stephen sur les prétentions du clergé de l'Église d'Écosse à une part des réserves du clergé, question qui, à ses yeux, est tout simplement et exclusivement d'une nature politique. Si Bathurst désire en donner une part au clergé écossais, il devrait consulter le bureau des lois. 91
15 janvier, Whitehall. Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet une requête de Melle Fitzsimmons demandant un passage gratuit pour l'Amérique du Nord, pour elle-même, sa mère et ses sœurs, pour que la requête soit soumise à Bathurst. 74
Contenu. Requête. 75
Note de M^{elle} Fitzsimmons en transmettant la requête. 77
20 janvier, Québec. Dalhousie à Harrison. Cette lettre se trouve dans celle de Harrison à Wilmot Horton, 4 mai 1824.
26 janvier, Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il demande copies de la charte relative au relevé des îles de Barnhart et du Long-Saut, pour être expédiées aux commissaires en Amérique. 24
29 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Relativement à la réclamation du colonel Fitzgerald qui demande un supplément de solde pour le temps qu'il a commandé le district de Montréal, les règlements actuels ne semblent pas sanctionner la chose, et il ne serait pas opportun d'acquiescer à la demande du colonel. 146
9 février, Affaires étrangères. Planta au même. Il a reçu la lettre et la requête de John Brown qui se plaint de la conduite de George Manners, consul à Massachusetts, au sujet du brick *Zodiac*. Comme la cause de ce vaisseau est devant la cour de l'amirauté, l'accusation contre Manners devrait être laissée à la décision de ce tribunal. 25
12 février, Artillerie. Fitzroy Somerset au même. Il transmet une requête d'Andrew Smith, un canonnier de l'artillerie, qui demande un passage gratuit pour lui-même et sa famille pour l'Amérique du Nord. 117
Contenu. La requête. 119
14 février, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Transmet copie d'une lettre du S. C. général Turquand au sujet d'un mandat de £3,180, 18.6d. sterling en faveur du receveur général du Bas-Canada, pour être soumise à Bathurst, les lords du Trésor ayant fréquemment attiré l'attention sur ces mandats et leurs objections à leur égard. 147
Contenu. Turquand à Harrison, 6 novembre 1823. Il signale l'émission d'un mandat, par Dalhousie, en faveur de Caldwell, receveur général, pour la somme de £3,180, 18.6d. sterling et envoie copie du mandat. 148

1824.
10 février, Bureau du commerce. Lack à Wilmot Horton. Les lois adoptées en 1821 et transmises pour être examinées doivent être laissées à leur propre opération. Page 9
- 19 février. Le même au même. Les lois adoptées en 1822 (Nos 414 à 426) doivent être laissées à leur opération. L'on devrait faire certaine observation au gouverneur du Bas-Canada sur les nos 416 et 419, en s'appuyant sur les remarques faites sur les rapports de M. Stephen. 10
- 20 février, Albany. Thompson à Barclay. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton. 10
- 20 février, Albany. Barclay à Thompson. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton. 10
- 24 février, Albany. Barclay à Canning. Ces lettres ainsi que les deux précédentes étaient incluses dans celle de Planta à Wilmot Horton, 11 juin 1824. 10
- 27 février, Lincoln's Inn. Opinion de l'avocat Stephen à la commission du Trésor sur la question de savoir s'il est légal de remettre les droits prélevés en vertu de l'acte 3, George IV, chap. 44 et 45. "A mon sens les droits en question ne peuvent légalement être remis à l'Angleterre, mais doivent être appliqués aux fins que pourra indiquer l'Assemblée générale de la province." Suit l'argumentation à l'appui de l'opinion. 95
- 27 février, Lincoln's Inn. Le même sur la résolution de l'Assemblée du Bas-Canada pour le remboursement des droits envoyés en Angleterre par le percepteur des douanes; il est d'opinion que les droits en question sont à la disposition de la législature coloniale, mais ne connaissant pas les raisons qui ont amené le percepteur à remettre les deniers à l'Angleterre, il ne peut risquer d'exprimer une opinion et dire que sa conduite était illégale. 98
- 1er mars, Lincoln's Inn. Opinion de l'avocat Stephen au sujet des mesures qu'on peut prendre contre Caldwell, receveur général. 100
- 4 mars, Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il lui rappelle qu'il a demandé une seconde copie du relevé des îles de Barnhart et du Long-Saut. 26
- 6 mars, Québec. Darling aux officiers respectifs. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, au 25 juin. 100
- 9 mars, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Les commissaires du Trésor n'ont pas de renseignements qui puissent les engager à ordonner un partage du revenu prélevé en Bas-Canada, autre que celui qu'indique les arbitres, et en conséquence ils croient inopportun de donner des instructions particulières. 149
- 9 mars, Affaires étrangères. Londonderry à Barclay. Cette dépêche se trouve dans la lettre de Planta à Wilmot Horton, du 26 août 1824. 149
- 10 mars, New-York. Barclay à Canning. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, 11 juin 1824. 149
- 15 mars, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Lettre du greffier du Conseil, soumise aux lords du Trésor, avec requête d'Isaac Manning et d'Alexander Phelps contre N. C. Burton, au sujet d'une certaine quantité de pin et de chêne. Il transmet tous les documents qui lui ont été adressés et demande que tous les documents lui soient envoyés. 151
- 18 mars, Québec. Les officiers respectifs à Darling. Cette dépêche se trouve dans la lettre de Byham à Wilmot Horton, 25 juin. 151
- 19 mars, Postes générales. Freeling à Wilmot Horton. Observations sur le fait que le paquebot américain va en premier lieu à New-York; ce sujet est plus une question de gouvernement que du bureau des postes. La population des provinces ne serait guère satisfaite du retard de sa correspondance, etc. 191
- 23 mars, Amirauté. Cockburn à Wilmot Horton (lettre particulière). Il envoie la requête de sir Isaac Coffin. Si ce qu'il demande peut se faire, il a droit de réclamer pour l'aide qu'il donne dans la Chambre. 1

1824.
29 mars, Marine. La commission de la marine à Wilmot Horton. M^{me} Fitzsimons (Fitzsimmons ailleurs) et ses trois filles pourront s'embarquer à bord de l'*Arethusa*. Page 144
- 3 avril, Montréal. W. McGillivray à Darling. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.
- 5 avril, Amiralauté. Croker à Wilmot. Relativement à la demande de copies des relevés des îles de Barnhart et du Long-Saut, dans le Saint-Laurent, il (Croker) ne sait de quels relevés on parle. 2
- 5 avril, Québec. Darling aux officiers respectifs. Cette dépêche se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.
- 7 avril, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Les lords du Trésor ne voient pas d'objection à ce que l'indemnité de £75 par année soit donnée à un des percepteurs provinciaux des douanes. 152
- 10 avril, Amiralauté. Barrow à Wilmot Horton. Il demande pour Charlton et Dixon la permission de couper du bois, attendu qu'ils se sont engagés par contrat à fournir du pin rouge canadien pour les chantiers de la marine. 3
- 10 avril, Trésorerie. Harrison au même. Les lords du Trésor approuvent la manière de voir de Bathurst sur l'importance des ouvrages des communications par eau en Canada. Il transmet copie de la lettre de Dalhousie; les lords du Trésor approuvent les dépenses. 153
- 12 avril, Québec. *Contenu.* Dalhousie à Harrison, 17 décembre 1823. N'ayant pas le temps de demander l'approbation des lords du trésor, il a acheté du terrain pour l'établissement d'un poste à l'embouchure de la Rideau, avec l'espoir que la commission du Trésor approuvera la chose. 154
- 12 avril, Trésorerie. Les officiers respectifs à la commission de l'artillerie. Cette dépêche se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.
- Hill à Wilmot Horton. Il renvoie les documents relatifs aux redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud, et les observations de Robinson sur la question d'appliquer la même mesure au Canada. Il n'y a guère à dire contre la proposition, mais si l'on ne perçoit pas les redevances, elles seront perdues pour le public. Si des redevances sont établies, est-il besoin d'abandonner les réserves? Les redevances donnent présentement un faible revenu; et les réserves donneront un revenu considérable dans l'avenir. Il espère que l'on n'abandonnera pas les réserves pour l'Église. 156
- Contenu.* Mémoires sur les redevances dans la Nouvelle-Galles du Sud, 30 mai 1823. 157
- 13 avril, Whitehall. Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet copie de lettres patentes nommant le Dr Mountain évêque de Québec.
- 21 avril, Aberdeen. Le Dr Mearns à Bathurst. Il transmet une requête de l'assemblée générale de l'Église d'Écosse au sujet de l'état du clergé presbytérien et de la population presbytérienne dans les provinces de l'Amérique du Nord. 193
- Contenu.* Requête. 194
- 23 avril, Québec. Dalhousie à Wellington. Cette lettre se trouve dans celle de Byham à Wilmot Horton, 25 juin.
- 24 avril, Amiralauté. Barrow à Wilmot Horton. Il demande pour Thomas Wood la permission de couper du bois pour l'exécution d'un contrat en vertu duquel il s'est engagé à fournir de la planche à la commission de la marine. 4
- 28 avril, Amiralauté. Le même au même. Il transmet copie certifiée du contrat passé avec MM. Charlton et Dixon. 5
- 30 avril, Artillerie. Hardinge au même. Sir George Murray le rencontrera n'importe quand et conversera avec lui au sujet de la lettre ci-jointe. 120
- Contenu.* Murray à Hardinge, 30 avril. Il n'a jamais remonté la rivière Chambly, mais en tant qu'il peut se le rappeler, il est d'avis que l'île aux Noix devrait être le poste de frontière. Si les Américains par violence ont érigé des forts dans des endroits non déterminés, ils pour-

1824.

ront les reculer. "Un poste très défectueux est généralement un désavantage réel pour ceux qui en ont la possession." Page 121

Wilmot Horton à Hardinge. Les plénipotentiaires chargés de traiter avec les Etats-Unis désirent avoir des renseignements sur un fort érigé à Rouse's-Point par les Américains, mais qui se trouve situé sur territoire britannique tel que délimité par le traité, et savoir si la chose a quelque importance pour les intérêts britanniques en Canada. 122

Mémoire sur Rouse's-Point par G. Mann. 123

— avril.

Requête de la Société pour la Propagation de l'Évangile. L'importance de la question de l'éducation en Bas-Canada. Les catholiques romains ont à Québec, Montréal et Nicolet des séminaires ou collèges dont les règlements sont si mêlés aux règles et cérémonies de l'Église romaine qu'ils en ferment la porte aux protestants, qui n'ont pas de collège dans la province pour l'éducation de la jeunesse. L'on ne peut remédier à cette lacune que par l'établissement d'un collège, et le sentiment est si prononcé que feu James McGill a légué des biens pour une valeur de £16,000 pour un collège, à la condition que le gouvernement aide à parachever les travaux. En conséquence l'on demande des secours à prendre à même les biens primitivement dédiés aux fins de l'éducation. 215

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet copie de deux lettres de Dalhousie au sujet de la vente du terrain à Fort-Wellington, dont on n'a plus besoin pour le service public. 159

Contenu. Dalhousie à Harrison, 21 août 1822. L'achat du terrain, dans le town-ship d'Augusta, sur lequel Fort-Wellington est situé. L'on en a versé le prix et l'intérêt depuis que l'héritié a atteint sa majorité, et il a émis un mandat en conséquence. Il recommandera probablement la vente du terrain et des bâtiments. 160

Dalhousie à Harrison, 20 janvier 1824. Il revient à la lettre du 21 août 1822, au sujet du paiement du terrain à Fort-Wellington. Il a maintenant vendu la majeure partie de la propriété, réservant l'endroit où sont érigés le blockhouse et la redoute et trois petits lopins pour lesquels il n'y a pas eu d'offre. Conditions de la vente. 162

5 mai,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Tel que requis, la commission du Trésor a ordonné à son avocat d'appuyer la cause de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement dans un appel au Conseil privé. 164

10 mai,
Amirauté.

Barrow au même. Il transmet copie certifiée du contrat passé avec Thomas Wood. 6

10 mai,
Somerset
Place.

Huskisson au même. Il attire l'attention sur le document ci-joint. Il a recommandé à Enderby et Mellish d'aller le voir. 12

Document, non signé, attirant l'attention sur le danger qu'offre le projet de sir Isaac Coffin, qui veut coloniser les îles de la Madeleine avec des Américains, attendu qu'advenant une guerre ils seraient en possession des îles pour aider leurs compatriotes. 13

10 mai,
Glasgow.

Requête des marchands de Glasgow intéressés dans le commerce de l'Amérique du Nord, et qui demandent de faire disparaître les rigueurs que leur imposent les lois sur les blés. 15

20 mai,
Londres.

Smith, secrétaire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Wilmot Horton. Il transmet une carte de l'Amérique du Nord sur laquelle sont indiquées les découvertes les plus récentes. 199

28 mai.

Le commandant en chef à sir H. Taylor. Il demande de savoir ce qu'on a décidé au poste que doit occuper le 2e bataillon du 60e, afin qu'on puisse ensuite faire des arrangements. 7

4 juin,
Londres.

Les marchands à ———. Remarques sur les désavantages que crée aux marchands canadiens la concurrence à laquelle ils sont présentement en butte par suite du fait que le marché des Antilles est ouvert à la farine étrangère. 19

7 juin,
Londres.

Requête de la Société pour la Propagation de l'Évangile, exposant l'état de pénurie des finances, contenant des tableaux, et demandant de nou-

1824.

veaux secours au gouvernement pour empêcher la Société de s'éteindre, au grand préjudice des provinces de l'Amérique du Nord. Page 217

Contenu. Etat des recettes et des dépenses de la Société. 221a

Etat qui indique les besoins actuels et futurs de la Société dans l'Amérique Britannique du Nord. 221b

10 juin,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il envoie une lettre adressée aux lords du Trésor par MM. King & Son, contenant copie des appels faits au Conseil privé pour l'examen de Bathurst. 165

11 juin,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il transmet deux dépêches d'Anthony Barclay, commissaire pour la délimitation des frontières, l'une relative aux îles de Barnhart et du Long-Saut, et l'autre relative à la ligne qui croise le lac des Bois. 27

Contenu. Anthony Barclay à Canning, 24 février 1824. Il explique l'effet sur la navigation d'adjuger l'île de Barnhart aux Etats-Unis. 28

Questions adressées à David Thompson, arpenteur, par Barclay, relativement au chenal mentionné dans la lettre à Canning. 33

Réponse de David Thompson. 35

Barclay à Canning. Observations sur la ligne frontière aux termes du traité de Gand, avec un plan du lac des Bois. 39

Plan. 46a

25 juin,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Il transmet la correspondance relative à l'artillerie et aux munitions appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest et que celle-ci offre de vendre au gouvernement. Il demande que la correspondance soit soumise à Bathurst, qui est prié de dire quelles mesures il croit à propos de prendre à l'égard de l'artillerie, etc. 124

Contenu. Les officiers respectifs à la commission de l'artillerie, 12 avril. Ils transmettent la correspondance relative à l'artillerie et aux munitions actuellement aux chutes de Sainte-Marie et propriété de la Compagnie du Nord-Ouest. S'il fallait y envoyer des munitions, le transport coûterait plus cher que leur valeur intrinsèque. 126

Darling aux officiers respectifs. Il envoie, pour que l'on se prononce à leur égard, des lettres de William McGillivray, au sujet de l'artillerie et des petites armes actuellement à l'établissement de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort-William; s'il serait opportun d'accepter ce matériel de guerre. 127

Wm McGillivray à Darling, 1^{er} mars. Il parle d'une convention avec Dalhousie et offre de vendre l'artillerie et les petites armes actuellement à Fort-William. Liste à la fin de la lettre. 128

Les officiers respectifs à Darling, 18 mars. Ils ne peuvent entrer en négociation avec McGillivray. Ne peuvent que faire rapport à la commission de l'artillerie des renseignements qu'ils peuvent se procurer. Ils recommandent que M. Keating, adjudant du fort, et un sergent, évaluent les pièces. 131

Darling aux officiers respectifs, 5 avril. L'on a demandé à W. McGillivray une description des canons de campagne à Fort-William, et sur réception de ce document ils se mettent en correspondance avec la commission de l'artillerie, vu qu'il est à propos que le gouvernement soit mis en possession des canons. 133

L'on a reçu la description depuis qu'on a écrit. 134

W. McGillivray à Darling, 3 avril. Description du matériel d'artillerie à Fort-McGillivray. 135

Inventaire. 137

Dalhousie à Wellington, 23 avril. Il recommande l'acquisition de l'artillerie à Fort-William, dont il a ordonné de faire l'évaluation. 139

25 juin, 17^h, 1824
Lincoln's Inn.

Opinion de l'avocat Stephen sur la proposition de sir Isaac Coffin, d'établir des habitants du Massachusetts sur les îles de la Madeleine et la demande d'un décret du conseil pour cet objet. Bon nombre de personnes qu'on dit être des réfugiés français des îles de Saint-Pierre et

1824.

Miquelon sont établies depuis longtemps sur l'île sans avoir été dérangées, et il sera difficile de les déposséder. Il n'est pas nécessaire d'un décret du conseil pour établir les autres, mais comme ce sont probablement des aubains, ils seraient incapables de posséder des terres ou d'être propriétaires de navires anglais, et ils seraient soumis aux restrictions imposées aux aubains par les lois de la province, chose qu'un décret du conseil ne peut faire disparaître. Page 103

1er juillet,
Londres.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot. Il demande une déclaration écrite de la modification que l'on se propose de faire à l'arrangement relatif à l'administration de la Société pour la Propagation de l'Évangile. Le malaise que cause dans le clergé des provinces le changement projeté, attendu que le clergé craint qu'il serait préjudiciable à l'intégrité du corps, en ce sens que l'on ne pourrait s'enquérir avec autant de soin du caractère et des connaissances des aspirants. 222

2 juillet,
Laughton.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot. Comme il ne peut soumettre les propositions avant une quinzaine, il écrit de crainte qu'on ne soit surpris du retard de la réponse. 224

10 juillet,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales ont pris des dispositions pour envoyer le thé directement de Chine aux colonies de l'Amérique du Nord, probablement à Québec. 22

15 juillet,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet copie d'une note de l'ambassadeur américain demandant que l'on retire la juridiction britannique de certaines îles du Saint-Laurent, afin que cette note soit portée à la connaissance de Bathurst pour qu'il l'examine. 48

16 juillet,
Londres.

Contenu. Note de Richard Rush, ambassadeur américain, 13 juillet. 49
Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il a reçu l'accusé de réception de la communication relative aux embarras pécuniers de la Société. L'on enverra tous les renseignements possible sur l'état actuel de la religion dans les colonies de l'Amérique du Nord. 225

21 juillet,
Londres.

Mémoire de la Société pour la Propagation de l'Évangile donnant un exposé de son œuvre, avec tableaux. 226

Contenu. Tableau A. Liste des stations en Haut-Canada. 237a

Tableau B. Additions projetées. 237b

Tableau A pour le Bas-Canada. 237c

Tableau B. Additions projetées. 237d

Tableau A pour la Nouvelle-Ecosse. 237e

Tableau B. Additions projetées. 237f

Tableau A pour Terre-Neuve et l'Île du Prince-Édouard. 237g

Tableau B. Additions projetées, sur la même feuille.

4 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Relativement à la lettre de Horton, du 8 mars, il transmet copie du rapport des commissaires des douanes sur certains droits remis à l'Angleterre. 166

Contenu. Rapport. 167

(Voir aussi p. 84 de ce volume.)

7 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. L'on a reçu de Dalhousie une requête de W. H. Merritt demandant la demi-solde pour lui et ses officiers des dragons légers provinciaux. Il ne peut être accordé de demi-solde aux officiers de ce corps en général; quiconque a pu être permanentement blessé dans l'exercice de ses fonctions militaires pourra faire examiner son cas particulièrement. L'on devra faire tenir à la commission du Trésor les conditions auxquelles on a organisé les voltigeurs auxquels une demi-solde a été accordée. 169

25 août,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet copie d'une dépêche à Barclay approuvant son attitude au sujet des frontières, et cette approbation comprend l'adjudication de l'île de Barnhart aux États-Unis, question qui a fait le sujet de la correspondance. 51

Contenu. Dépêche à Barclay, en date du 9 mars 1822, approuvant ce qu'il a fait au sujet des frontières. 52

1824.
27 août, Londres. Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il ira lui porter la réponse de la Société mercredi, 1er septembre. Page 238
- 30 août, Bureau de l'audition. E. Stewart à Wilmot Horton. Résumé de l'application que fait Davidson de la somme que Caldwell, receveur général, peut verser annuellement pour réduire sa dette. 200
- 30 août, New-York. Buchanan à Planta. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, du 4 novembre. 200
- 30 août, Hastings. Planta à Robert Wilmot. Il transmet une lettre, avec son contenu, de Stratford Canning, recommandant les requêtes de Mary Neil Lawrence, qui y expose ses titres aux terres concédées à son grand-père en Canada. 55
- 31 août, Trésorerie. Herries à Wilmot Horton. Il envoie un rapport des commissaires des douanes en rapport avec la lettre de Dalhousie au sujet des droits remis à l'Angleterre par le percepteur des douanes. Le percepteur retiendra $2\frac{1}{2}$ pour 100 de la somme de droits perçus, pour-cent qui sera soumis à une autre réduction si l'augmentation de la somme sans que le travail augmentât en proportion rendait la chose opportune. 171
- 13 septembre, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. A-t-on rendu compte à la satisfaction de Bathurst des sommes s'élevant à £4,631, 11s, et portées au compte de Robinson, ex-commissaire général pour le service secret? 175
- 14 septembre, Trésorerie. Le même au même. Avant de se prononcer sur l'achat qu'on veut faire d'une maison pour la résidence du lord évêque de Québec, les lords du Trésor désirent savoir à même quels fonds l'on propose payer. 176
- 18 septembre, Trésorerie. Le même au même. Les lords du Trésor désirent avoir l'opinion de Bathurst sur l'utilité de confirmer la concession d'une pension de £10 par an à Louis Vincent, autrefois instituteur sauvage. 177
- 27 septembre, Trésorerie. Lushington à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une lettre du sous-receveur général des droits de l'amirauté au sujet des arrérages à Québec, et il désire savoir si cette réclamation a été présentée à Bathurst. 179
- 18 septembre, Trésorerie. Jones H. Kerr à G. F. Hampson. Il attendra avant de porter la réclamation en cour d'amirauté qu'on ait reçu une réponse à la lettre de Burton à Bathurst, ou qu'il ait eu des nouvelles d'Hampson. 180
- Hampson à Harrison. Il transmet copie de son représentant à Québec. Il ne peut comprendre les réclamations pour arrérages que présentent d'autres personnes. Il envoie un document qui explique comment le procès-verbal du tribunal s'applique à l'adjudication de la propriété en question. 181
- Liste des biens entre les mains de la cour de vice-amirauté à Québec. 182a
- 11 octobre, Londres. Hamilton (S.P.E.) à Bathurst. Réorganisation des postes des missions en conséquence de la promotion du Dr Inglis au siège de la Nouvelle-Ecosse. 239
- 18 octobre, Londres. Roth à Planta. Cette lettre se trouve dans celle de Planta à Wilmot, 22 octobre 1824.
- 19 octobre, Lincoln's Inn. Stephen à Wilmot Horton. Il transmet un projet de proclamation pour la mise en vigueur des dispositions de l'acte 3, George IV, chap. 119, articles 31 et 32, mais comme la proclamation a trait au droit français, il demande qu'elle soit soumise au gouverneur général de la province pour qu'il la revise et la corrige. 105

1824.

Contenu. Proclamation décrétant la manière dont la tenure seigneuriale des terres peut être changée en tenure en franc et commun socage pour une somme d'argent comme une commutation d'amendes, etc., et à telles autres conditions qu'on imposera. Comment on doit dégager les censitaires et autres des obligations féodales. Page 106

20 octobre,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet copie d'un rapport du procureur du Trésor au sujet de certaines causes en appel au Conseil privé, et demande si Bathurst a reçu de Dalhousie les renseignements désirés. 183

Contenu. Rapport du procureur du Trésor disant que l'appel d'Isaac Manning et d'Alexandre Phelps a été ajourné parce qu'on a écrit à Dalhousie pour obtenir certains renseignements, et qu'on attend la réponse à brève échéance. 184

22 octobre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il demande que des mesures soient prises pour obtenir des renseignements au sujet des biens d'un nommé Davy, décédé à Québec il a quelque temps. 56

Contenu. Roth, secrétaire de l'ambassade française, à Planta, 18 octobre. Il demande l'acte de décès de Charles Davy et des renseignements sur son héritage. 57

25 octobre,
Serjeants Inn.

L'avocat dit que le droit sur les vins importés en Canada n'est pas un droit nouveau, mais bien une modification d'un droit qui existait déjà. 80

Contenu. Dalhousie à Bathurst. Il transmet une adresse de l'Assemblée au sujet du remboursement à la province de droits prélevés sous l'empire de l'acte du parlement impérial 51, Geo. III, chap. 51. 83

Les commissaires de douanes à la commission du Trésor. Le droit en question n'est pas nouveau, mais une modification d'un ancien droit, le montant a été remis avec raison à la commission du Trésor par le percepteur de Québec. 84

Résolution de la Chambre d'assemblée de Québec demandant que les droits remis à l'Angleterre par le percepteur des douanes à Québec soient remboursés à la province. 86

30 octobre,
Londres.

Garry, député du gouverneur, Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Bathurst. La ligne frontière que proposent les États-Unis, si on l'acceptait, intercepterait la communication entre un point et un autre des territoires de la Baie d'Hudson. On intercepterait complètement la communication de la majeure partie de ces territoires et de la totalité de l'autre territoire sauvage nécessaire pour le transport des marchandises et la correspondance des postes de la Compagnie. L'établissement de la frontière à la ligne 49° à l'ouest du lac des Bois. Il est à propos d'avoir un arrangement qui décrète que les portages de quelque côté de la ligne que ce soit soient libres aux habitants des deux pays. 202

30 octobre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il demande une entrevue entre Horton et Pelly, S. McGillivray et lui-même (Garry), s'il désire avoir des renseignements au sujet de la ligne frontière. 207

4 novembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il transmet une dépêche du consul à New-York. 58

Contenu. Buchanan à Planta. Il n'a pas été rémunéré pour les 5,000 sujets britanniques qu'il a envoyés au Canada. Il demande une concession de terre dans le pays, vu que quelques-uns de ses fils s'en vont dans la province. 59

8 novembre,
Loughton.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Si la réponse à la requête retarde à au delà de vendredi, 19, un autre ajournement au lundi, 13 décembre, n'entraînera pas de conséquence grave pour la Société. 241

12 novembre,
Postes
générales.

Freeling à Wilmot Horton. Les dépêches en destination de l'Amérique Britannique du Nord sont arrivées à Falmouth trop tard pour le paquebot. Tel qu'ordonné elles ont été envoyées à Liverpool pour être expédiées.

1824.

Instruction a été donnée à l'agent à Falmouth que les paquebots ne devront pas mettre à la voile sans avoir les dépêches de Bathurst.

Page 208

13 novembre,
Serjeant's Inn

Les greffiers en loi à Bathurst. Les droits qui existaient lors de la cession n'ont été que modifiés, étant destinés à défrayer les dépenses de l'administration de la justice et au maintien du gouvernement civil dans la province, la législation subséquente n'atteint pas la destination des deniers prélevés sous l'empire de l'acte primitif ou de ses modifications, de même que la législation de la province ne peut changer les dispositions de la loi. 87

17 novembre,
Postes
générales.

Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une lettre du directeur des postes à Liverpool, qui dit ce qu'il a fait des sacs de dépêches destinées à l'Amérique du Nord arrivées trop tard pour le paquebot à Falmouth. 209

Contenu. Banning, directeur des postes à Liverpool, à Freeling. Il dit ce qu'il a fait des dépêches. 210

18 novembre,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. La proposition faite pour l'acquittement de la dette due par Caldwell, receveur général, au public, n'en garantie pas l'exécution. Caldwell ne doit pas être réinstallé dans sa position de receveur général, mais l'on doit prendre les mesures nécessaires pour mettre la main sur la totalité de ses biens qui peuvent servir à l'acquittement de la dette et qui seront mis en vente à tel moment qu'on jugera le plus avantageux pour le public, et l'on fera rapport des mesures prises. Les biens qu'il dit avoir pour acquitter la dette sont illusoire en tant qu'il s'agit de la réclamation de £45,471, 9s. 3d. contre la législature. On pourrait dire que le traitement de £500 est insuffisant s'il n'y avait pas d'autres profits attachés à la charge. Il y a matière à objection à ce que les fonctionnaires publics puisent une partie de leurs émoluments dans l'emploi des deniers publics, mais ils ne peuvent demander une rémunération de toute autre façon surtout lorsque par mauvaise administration ou par spéculation les biens ont été gaspillés. Les raisons pourquoi l'on devrait, pour acquitter la dette, s'emparer de la propriété achetée par le père de Caldwell. 186

22 novembre,
Postes gé-
rales.

Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une autre lettre du directeur des postes à Liverpool au sujet des dépêches pour l'Amérique du Nord. 212

Contenu. Banning à Freeling. Retard du départ de l'*Albion*, à bord duquel l'on voulait mettre une partie des dépêches en destination de l'Amérique du Nord. Le *Meteor* est parti hier et on a mis à bord les dépêches pour le Haut-Canada. 213

23 novembre,
Londres,

Bordereau des présents pour les sauvages expédiés du dépôt militaire de Londres. La première expédition a eu lieu le 13 septembre 1823; la dernière le 3 septembre 1824. 140a

14 décembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre exprimant la manière de voir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au sujet de la ligne frontière à travers le lac des Bois. La lettre et son contenu ont été soumis à l'avocat général, dont le rapport est inclus sous ce pli pour qu'on le porte à la connaissance de Bathurst.

Contenu. Rapport de l'avocat général sur les documents relatifs à la frontière qui lui ont été soumis. 63

Barclay à Canning, voir page 39. Mémoire sur l'article du traité de Gand au sujet de la frontière à travers le lac des Bois. 68

J. H. Pelley, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Canning, 24 novembre 1824, au sujet de la ligne frontière au lac des Bois. 71 (Le plan est à la page 46a).

18 décembre,
Windsor.

Décret du conseil nommant James Reid membre honoraire du Conseil exécutif. 8

1824.
27 décembre,
Artillerie.

Griffin à Wilmot Horton. Il transmet copie d'un compte d'armes, etc., prises dans les magasins de l'artillerie à Montréal et distribuées aux régiments de milice de ce district. Page 141

Contenu. Bordereau. 142

28 décembre,
Londres.

Hamilton (S.P.E.) à Wilmot Horton. Il accuse réception de la réponse à la requête du 23 juillet. Le comité regrette que l'on ne juge pas le moment arrivé pour une augmentation de ses fonds. La Société va employer une autre partie de son capital cette année vu qu'on retarde l'examen de la requête. 242

DIVERS 1824.

Q. 170.-1.-2.-3.

(La partie 1 est paginée de 1 à 243; la partie 2 de 244 à 482; et la partie 3 de 483 à 716.)

1823.
27 février,
Falcon Square

E. A. Talbot à Bathurst. Il a été délégué par des familles respectables du Midi de l'Irlande qui désirent émigrer, d'obtenir des renseignements sur les intentions du gouvernement pour le printemps prochain. Il est à imprimer un ouvrage considérable sur le sujet et il est intéressé dans la question tant pour lui-même que pour d'autres. Son père a conduit, au Canada en 1818, un bon nombre de colons qui se sont tous établis conformément au contrat. Il transmet une série de questions sur les intentions du gouvernement à l'égard des terres. 663

7 juin,
Londres.

Pas signée. A l'évêque anglican de Québec. Suit une lettre de l'évêque à Bathurst, 15 juin 1824.

8 septembre,
Cheltenham.

C. Stewart à Wilmot Horton. Cette lettre se trouve dans celles de J. Stuart à Wilmot Horton, 28 novembre 1824.

22 décembre,
Fort-William.

Certificat de douane. Ce certificat se trouve dans la lettre de Downie à Bathurst, 4 février 1824.

1824.
1er janvier.

Substance d'une conversation entre le Dr Stewart et Wilmot Horton, au sujet des biens des Jésuites, les réserves du clergé et les biens de Saint-Sulpice. 523

2 janvier,
Londres.

Le Dr Stewart à Wilmot Horton. La lettre qu'il a envoyée de Sheltenham le 8 septembre renferme les meilleurs renseignements qu'il a sur les biens des Jésuites et de Saint-Sulpice et la position nécessaire de l'Institution Royale en Canada. Il transmet un état portant sur les contributions en faveur des églises en Canada et il demande que le document soit soumis à Bathurst. 527

Contenu. Etat relatif à "l'Eglise en Canada" qui indique la somme contributive au soutien de l'Eglise, ce qu'on fait des fonds et une liste des souscripteurs. 529

(La liste des souscriptions commence à la page 537.)

3 janvier,
Dublin.

Requête du Rév. Isham Baggs demandant des renseignements sur la main-d'œuvre, le passage gratuit, etc., pour l'Amérique-Britannique. Si on lui fait l'offre de ces avantages il les accepterait en qualité de ministre de l'Eglise établie et il s'y rendrait avec sa famille. 17

5 janvier,
Glasford.

Le Rév. H. Hugh à (Wilmot Horton?) Des personnes qui désirent obtenir un passage gratuit pour le Canada lui ont demandé en mai 1823 de s'adresser de nouveau en leur nom. C'est pourquoi il renouvelle sa demande. Ces personnes ont reçu des lettres très encourageantes de leurs amis en Haut-Canada. 386

5 janvier,
Arisaig.

Archibald Macniven à Bathurst. Depuis trois ans ils s'occupent des passagers en route pour l'Amérique Britannique du Nord. Il y a des milliers de personnes qui peuvent payer presque la totalité du prix de passage, mais elles ne pourraient défrayer les dépenses de là à l'endroit

1824.

où elles peuvent avoir des terres de l'État. Il a vu une lettre qui dit que les émigrants auraient leur passage de Québec à Montréal et de là à leur destination. Les pauvres seront-ils à leur arrivée accompagnés tout comme ceux dont parle la lettre ? Page 420

7 janvier,
Londres.

J. Francis Bouchette au même. Il a quitté la maison paternelle dans l'espoir de trouver de l'emploi à Londres, accepterait n'importe quel emploi pour gagner sa vie, mais ne retournera pas à Québec. 19

12 janvier,
Londres.

Gillespie, Moffatt et Cie à Wilmot Horton. Ils transmettent un extrait du message du président des États-Unis au sujet du commerce avec le Canada. Ils demandent si l'on a l'intention de consentir à une modification des actes 3, George IV, chaps. 44 et 119, attendu qu'un changement en faveur des Américains amènerait une baisse ruineuse dans les produits hauts-canadiens. 336

15 janvier,
Londres.

Le Dr Stewart à Wilmot Horton. Le remercie pour son obligeance d'avoir transmis à lord Bathurst le document relatif aux Églises en Canada et à Bathurst pour son don. 545

19 janvier,
Monaghan,

Anne Croane à Bathurst. Elle désire avoir des renseignements au sujet des exécuteurs testamentaires d'un parent mort en Amérique. 221

23 janvier,
Dublin.

J. T. E. Burton au même. Il insiste sur une réponse à une requête du révérend T. E. Burton demandant des concessions de terre en faveur de ses huit orphelins. 21

24 janvier,
New-Ross.

Charles Tottenham à Bathurst. La ville de New-Ross a droit à une part des deniers accordés par le parlement pour l'émigration. La conduite paisible des habitants bien qu'ils souffrent du manque d'ouvrage. Ils désirent profiter de l'offre relative à l'émigration. 661

26 janvier,
Colonie.

Michael Curran au même. Il demande à Sa Seigneurie d'expédier des lettres à son fils, vu qu'il (Curran) est trop pauvre pour payer le port. 222

26 janvier,
Londres.

Le juge Ogden à Wilmot Horton. Il demande que son congé soit prolongé attendu qu'il a une occasion pour envoyer au Canada le document lui accordant la chose. 463

28 janvier,
Roscrea.

Draper à Bathurst. Accorde-t-on, cette année, des passages gratuits aux émigrants pour le Canada ? Quel encouragement donne-t-on à ceux qui paient leur passage ? 283

29 janvier,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il a laissé deux lettres. Quand pourra-t-il avoir une entrevue à leur sujet ? 422

2 février.

Congreve à———Il présente son jeune ami canadien Beaubien, auquel il désire vivement être utile. 223

3 février,
Winchelsea.

Henry Powell à Bathurst. Le remercie de lui permettre d'attendre au mois de juillet 1825 pour se rendre au Canada. Il demande que les 800 acres de terre qui lui ont été concédées soient arpentées en même temps que la terre que son fils a achetée à Prescott. 473

4 février,
Monaghan,

Anne Croane à Bathurst. Le remercie pour sa bonne lettre, qui a été bienvenue. Quels sont les principaux exécuteurs testamentaires de feu William Croane ? 224

Certificat de même date, de John Blakley, ministre, et d'Alexander King, de Monaghan, déclarant que le registre des mariages était perdu à la mort de l'ancien ministre, mais que Croane et sa femme ont été au nombre des fidèles de l'église jusqu'au jour du décès de Croane, et que leurs enfants ont été baptisés et mariés par l'ancien ministre, ce qui n'aurait pu avoir lieu si le mariage n'avait pas été régulièrement célébré et dûment établi. 225

4 février,
Londres.

Downie à Bathurst. Donald Cameron a envoyé une requête signée par des gentilhommes du voisinage de Downie pour qu'elle soit présentée à la Chambre des Communes. Comme il ne croit pas qu'il en résulterait grand bien, il envoie la requête à Sa Seigneurie dans l'espoir qu'il pourra suggérer quelque chose à l'avantage de Cameron. 284

1824.

Contenu. Requête de Cameron appuyée par des magistrats et autres. Page 285

Certificat de la douane attestant que l'*Earl of Dalhousie*, l'*Ossian* et le *Monarch* sont bien approvisionnés et bien aménagés pour le confort des passagers, en date du 22 décembre 1823. 289

4 février, Londres. Downie à Wilmot Horton. Il s'excuse de lui envoyer deux requêtes et lui demande une réponse aussi favorable que possible. 290

4 février, Monaghan. Martin à Bathurst. Au sujet de la succession de W. Croane. 423

7 février, Monaghan. Richard Kisly à Bathurst. Au sujet des demandes de M^{de} Anne Croane et autres, et il demande qu'on lui communique les noms des exécuteurs des biens de William Croane. 412

12 février, Londres. Requête des marchands intéressés dans le commerce du Haut et du Bas-Canada, faisant remarquer le mal qui résulterait pour les colonies de l'Amérique Britannique du Nord si l'on y admettait de même qu'aux Antilles la farine et le grain des Etats-Unis. 710

12 février, Dublin. John Caldwell à lord (Enniskillen?). Il écrit au sujet de son cousin le receveur général pour le Bas-Canada, qui a été appelé à payer un solde de compte considérable dû au gouvernement, somme qu'il n'était pas prêt à déboursier, et en conséquence on lui dit qu'il est suspendu de ses fonctions. Il désire que le gouvernement, à titre d'aide, fasse faire une évaluation judiciaire de ses biens avec des commissaires pour les administrer, ce qui permettrait de mettre la main sur les propriétés, de liquider ses dettes et de dégager ses cautions. Les bons sentiments qu'éprouvent pour Caldwell, Dalhousie, Bathurst, le Conseil législatif et d'autres. 331

13 février, Enniskillen à Bathurst. Il transmet une lettre d'un vieil ami particulier, John Caldwell, qui craint que si le gouvernement ne prend les biens de son frère, ceux-ci tombent entre mauvaises mains. L'on croit que présentement il y a suffisamment pour payer tout ce qu'il doit. 330

14 février, Londres. C. Ogden à Wilmot Horton. Il demande d'être admis sous la tribune de la Chambre des Communes, et si le fait d'être membre de l'Assemblée du Bas-Canada a de l'importance, il demande que M. Langevin, qui en est aussi membre, reçoive une faveur semblable. 464

16 février, Glasgow. Walter Clerk à Bathurst. On peut expédier quelques centaines d'hommes en Amérique du Nord; il espère qu'on lui donnera des fonds pour aider ces hommes à émigrer. Il demande qu'on l'aide à réaliser £10,000 à cette fin, cette somme portant intérêt sur sa garantie personnelle et portant hypothèque sur les terres. Il demande à Bathurst de prendre la moitié de la spéculation. 226

22 février, Paris. Francis Cockburn à ——. Il apprend qu'on doit envoyer, cette année, un grand nombre de colons; il offre ses services. Les occasions qu'il a eues de connaître le pays et les colons. 228

24 février, Downing Street. R. J. Kerr à Wilmot Horton. Il demande audience. L'on a dit qu'au cours de ses rapports avec le gouvernement, il a fait qu'il déplaisait, et comme c'est par l'entremise de Wilmot Horton que toutes les communications ont eu lieu, il (Horton) est le meilleur juge de sa conduite. 415

4 mars, Loch Carron. Rév. John Mackenzie à Bathurst. La pauvreté de ses paroissiens par suite de l'insuccès de la pêche du hareng depuis deux ans. Ils sont prêts à émigrer pourvu qu'ils obtiennent un passage gratuit et les vivres pour un an. Le manque de travail les oblige à émigrer. 425

Requête des paroissiens. Le nom et l'âge de chaque membre de la famille sont indiqués. 439

5 mars, Downing Street. Bathurst à l'évêque anglican de Québec; cette lettre suit celle de l'évêque à Bathurst, du 15 juin.

6 mars, Londres. Archibald Campbell à Wilmot Horton. Relativement à la lettre ci-incluse, le gouvernement a-t-il l'intention de proposer un crédit pour aider à l'émigration? 231

1824.

- Contenu.* Le rév. H. Heugh à Campbell. Sur la recommandation de Downie, d'Appin, il lui demande d'exercer son influence de concert avec Downie et Monteith pour obtenir en faveur des émigrants un passage gratuit. L'exécution de leur projet dépend de l'octroi d'une somme d'argent, les laissant encore dans une grande incertitude pour ce qui est de leur emploi, du louage de leurs maisons, etc. Page 232
- 6 mars, Londres. Séguier à Wilmot (en français). Il demande l'acte de naissance de Marie Antoinette Aurez, né le 4 décembre, à Saint-Sulpice, en Canada. 546
- 6 mars, New-Ross. Watson et Graves à Bathurst. L'émigration considérable qui se fait du port de New-Ross; la population de plus en plus désireuse d'émigrer; mais sous l'empire des nouvelles dispositions de la loi, les armateurs ne peuvent prendre des passagers au taux de l'année précédente, de sorte que des centaines d'individus qui crèvent de faim seront jetés sur les bras du pays; tout ce qui est de nature à entraver l'émigration augmentera les difficultés et la pauvreté. Il suggère certaines modifications qu'on peut faire à la loi et pour la mise en vigueur des mesures d'hygiène. 670
- 11 mars, Londres. S. Taylor au sous-secrétaire pour les colonies. Il demande de faire faire des recherches pour savoir qui est le survivant des quatre personnes (Francis Fouquier et trois autres) qui ont signé un acte en 1728. 666
- 11 mars, Québec. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il comprend que Dalhousie doit transmettre une adresse de l'Assemblée au sujet des réserves du clergé. La fausseté de ce que dit ce document résultant des préjugés et de la haine. Il cite et contredit bon nombre des allégués de l'adresse au sujet des réserves, du nombre des fidèles de l'Église d'Angleterre, etc. Comment l'adresse a été adoptée dans l'Assemblée. 483
- 12 mars, Monaghan. Ann Croane à Bathurst. Elle renouvelle sa demande des exécuteurs de John Croane. En tant qu'elle peut le comprendre le nom de l'exécuteur principal est Moer French, Londres. 233
- 12 mars, Monaghan. Martin au même. Il demande une réponse à sa lettre précédente et un certificat au sujet de feu W. Croane. 443
- Pas de date. Le même au même. Le nom de l'exécuteur principal de John Croane (William ailleurs) est Moer French (Moer French ailleurs). Croane vivait à Croydon, Surrey, où il était connu sous le nom de Crane 445
- 15 mars, Londres. Requête de sir Isaac Coffin disant que les îles de la Madeleine lui ont été concédées pour ses services, mais que des réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon qui ne paient aucunes redevances se sont emparés de sa propriété. Il demande un décret du conseil qui lui permette d'envoyer ses parents et ses amis de Boston aux îles de la Madeleine. 237
- 16 mars, Londres. Peter Burnet (ailleurs Burnett) à Wilmot Horton. Il a vécu en Canada depuis 1809, et croyant que le climat lui convient mieux que celui de l'Écosse il a formé le projet de retourner et s'y établir s'il peut obtenir une concession de terre qui lui permette de cultiver sur une plus grande échelle. Les avantages qu'il possède pour cela. 32
- 17 mars, Londres. Campbell à Wilmot Hurton. Relativement à la lettre ci-incluse il certifie que Burnet est une personne de la plus grande honnêteté. 239
- 18 mars, Londres. Peter Burnett à Dalhousie. Thomas Burnett lui a demandé de le présenter à Bathurst pour lui permettre d'obtenir une concession de terre. Quelques lignes de Sa Seigneurie à Bathurst seraient très utiles. 30
- 19 mars, Kimbolton Castle. Huntly à Gordon. Il lui demande de voir Burnet et de le recommander à Bathurst. 389
- 20 mars. Walter Clark à———. Il faudrait acheter un navire de 400 à 600 tonneaux pour l'envoyer au nord conduire les hommes outillés pour abattre les arbres et de défricher la terre. Il peut compter sur quelques hommes honnêtes pour remplir les fonctions de surveillants. Si le Trésor voulait faire preuve de libéralité, il n'a pas de doute que le pays retirerait l'intérêt de ce prêt. Selon lui le plan d'émigration s'exécuterait

1824. mieux à titre d'entreprise particulière. L'emploi que l'on fera des deniers si l'on obtient le prêt. Comment on peut réaliser des fonds par la vente du bois, etc. Page 240
- 21 mars, Templemore. Requête de Sutcliffe qui demande un passage gratuit pour le Haut-Canada et se déclare incapable de trouver de l'emploi en Irlande. 549
- 22 mars, Londres. J. Stuart à Wilmot Horton. Il parle de la position, des ressources et des moyens de Burnet. Pour empêcher qu'on en impose au gouvernement, l'on devrait distinctement énoncer les conditions et en exiger rigoureusement l'exécution, autrement le requérant est trop apte à compter sur l'indulgence. 547
- 23 mars, Innishouse. James Crow à———. Il a appris par Adderley qu'on a l'intention de prêter aide à l'établissement qu'il propose de fonder s'il présente un exposé détaillé qu'il envoie maintenant. 244
- Contenu. Liste qui indique le nombre, l'âge, la profession et la religion des colons en perspective. 245
- 27 mars, Londres. C. R. Ogdon à Wilmot Horton. Son congé indéfini aurait pu le justifier de rester au delà des six mois ordinaires, mais sa nomination comme solliciteur général semble exiger son retour immédiat. Cependant la mort de son père l'empêche de partir. Il demande un autre congé de six mois et que Bathurst lance la commission de manière que le traitement date du jour où Marshall est sorti de charge. 465
- 29 mars, Londres. G. Weltden à Wilmot Horton. Il comprend qu'il désire avoir des renseignements sur le commerce du Canada et la contrebande de thé. Il enverra les renseignements qu'il a recueillis lorsqu'il (Horton) le voudra bien. 674
- 29 mars, Londres. Campbell au même. Il envoie une lettre de Burnet, qui se présentera n'importe quand si une entrevue personnelle était de nature à faciliter les choses. 248
- 29 mars, Londres. Peter Burnett au même. Il demande une concession de terre en Bas-Canada. Comment il propose de la coloniser et de la partager entre les colons. On pourrait trouver des terres convenables en arrière de Machiche ou à Sainte-Anne de la Pérade, bien qu'à ce dernier endroit il n'y a peut-être pas assez de terre en un seul domaine pour une colonie, vu qu'une chaîne de montagnes stériles traverse le pays. Il indique d'autres endroits qui pourraient convenir sur la rive droite du Saint-Laurent. 23
- 29 mars, Londres. Wood au même. Il a entrepris de fournir aux chantiers de la marine du madrier de pin rouge et du bois de charpente; il demande la permission d'abattre la quantité nécessaire pour avoir le madrier de pin rouge. 675
- 3 avril, Monaghan. Martin à Bathurst. Il a écrit en y joignant un certificat et n'a pas reçu de réponse au sujet de William Croane, décédé, bien que Mile Anne Croane ait reçu deux réponses. Il demande qu'on lui renvoie le certificat, si l'on ne peut donner de réponse. 446
- 3 avril, Fort-William. Requête de Donald Cameron, de Lancaster, Haut-Canada. Il représente qu'il a travaillé à l'émigration, mais que Bathurst à écrit qu'on n'avait pas l'intention d'offrir de l'encouragement à l'émigration durant la prochaine saison. Un prêtre catholique romain qui a demeuré plusieurs années en Canada offre de l'aide aux émigrants, aide qui est acceptée avec empressement, ce qui fait que le travail du requérant est paralysé vu qu'il n'a pas le même pouvoir d'offrir de l'encouragement. Il demande qu'on le mette sur le même pied que les autres qui envoient des émigrants d'Ecosse en Amérique du Nord. 249
- 5 avril, Fort-William. Cameron à Bathurst. Il transmet copie d'une lettre des habitants pauvres dont les noms se trouvent sur la requête qui fait voir leur attachement à son égard. 253
- Contenu. Copie d'une lettre de la même date. 254

1824.

Requête de montagnards écossais soussignés. Ils sont prêts à travailler s'ils peuvent trouver de l'ouvrage, mais comme ils ne le peuvent pas ils se trouvent dans des conditions déplorables, et devenir une charge pour le public ou émigrer, mais ils ne peuvent prendre ce dernier moyen à cause de leur pauvreté. Ils demandent de l'aide pour s'en aller avec leurs familles en Canada, cet été.

Page 255

Liste des familles.

256a à 256b

5 avril, Monaghan, Anne Croane à Bathurst. Nouvelle demande de renseignements sur les biens laissés par William Croane. 246

5 avril, Innishannon. Adderby à ———. Il transmet une lettre de M. Crowley, prêtre de paroisse, au sujet d'une concession de terre en Canada; il lui doit beaucoup pour la conduite bonne et paisible de ses fermiers (d'Adderley). 1

11 avril, Kensington. Weltden à Wilmot Horton. Il transmet des observations sur le commerce de contrebande qui se fait entre les États-Unis et les provinces britanniques. Il n'a pas d'intérêt dans le commerce avec ces provinces, et il n'exerce aucun état commercial. 677

Contenu. Exposé long et détaillé sur le commerce de contrebande qui se fait dans le thé et autres produits des Indes et de Chine; les causes et le mauvais effet sur le commerce britannique. A la fin se trouvent des tableaux qui indiquent les importations des divers ports de l'Amérique Britannique du Nord. 678

12 avril, Londres. Peter Burnet à Wilmot Horton. Il accepte les conditions auxquelles on leur fera une concession de terre. Son capital est suffisant pour remplir ses engagements. 35

Contenu. Résultat de l'examen de diverses personnes pour la colonisation de terres en Bas-Canada. 37

12 avril, Londres. Campbell à ———. Il transmet une lettre et des documents de Burnet qui désire beaucoup avoir une décision sur sa proposition. 261

23 avril, Kintail. Macmillan à Wilmot Horton. Existe-t-il un prix en argent, généralement appelé le prix "Deccan", pour le 78^e régiment, vu qu'il y a encore une trentaine de vétérans qui n'ont pas de pension et auxquels on n'a pas pourvu. S'ils y ont droit, il en demande un prompt règlement, ou Sa Majesté pourrait les gratifier d'un passage gratuit pour le Canada, et leurs enfants se montreront sujets aussi loyaux qu'ils l'ont été eux-mêmes. 450

23 avril, Londres. Certificat de Dr Nevinson, qui déclare que vu la santé d'Alexander Forbes son retour actuellement en Canada serait accompagné de suites très préjudiciables. 335

23 avril, Cork. Sullivan à Bathurst. Il est un de ceux que Robinson a choisis pour aller au Haut-Canada en juillet dernier, mais il en a été averti à trop brève échéance pour pouvoir faire des arrangements, de sorte qu'on devait le prendre ce printemps. Bon nombre sont désappointés de ce que Robinson n'est pas revenu, vu qu'il y a plusieurs familles dans la misère qui l'attendent. 551

24 avril. J. Goodall à (Wilmot Horton?) Il demande ses bons offices pour Forbes, lieutenant-gouverneur de Gaspé, qui est incapable de retourner en Canada à cause de sa santé. 339

26 avril, Comté de King. Certificat de John Lloyd déclarant que Mary Robinson désire aller avec sa famille rejoindre son mari en Amérique, et qu'elle et sa famille sont dans une grande indigence. D'autres documents sont annexés. 511

27 avril, Liverpool. Bewley et Nevill à Bathurst. Il transmet copie d'un acte consenti par la tribu indienne Nadowessis au capitaine Jonathan Carver, acte ratifié par le gouvernement, tout en l'aidant à appareiller un navire pour des immigrants, mais il est mort avant de pouvoir quitter l'Angleterre. Sa veuve vivait à Deerfield, Mass., en 1795, et a vendu la majeure partie du domaine. La difficulté qu'on a à trouver la ratification a donné des doutes sur la valeur du titre. Ils demandent que l'on recherche la ratification

1824.

et qu'on leur communique tous les renseignements qui pourront faire disparaître les doutes quant au titre. Page 47

Contenu. Copie de l'acte. 48

28 avril, Dublin. Astle à———. Les lacunes de la loi à l'endroit des passagers, et modifications qu'il suggère pour la rendre meilleure. 2

38 avril, Woolwich. Requête qui se trouve dans la lettre de Wilford à Wilmot Horton, 3 mai. 3

30 avril, Dundee. Le rév. James Thomson à Bathurst. Il demande au nom de la Synode d'Angus et Mearns de l'encouragement pour un clergé instruit qui a toujours fait preuve de sa loyauté. 667

Contenu. Requête de la Synode d'Angus demandant un octroi du gouvernement pour pourvoir à l'éducation religieuse des membres de l'Église d'Écosse en Canada et aux Antilles sur un pied d'égalité avec les membres de l'Église d'Angleterre. 668

30 avril, Londres. J. Stuart à Wilmot Horton. Il a lu la correspondance et les résolutions relatives au prêt que l'on propose de faire pour secourir les indigents dans le Haut-Canada. Il ne peut y avoir qu'une opinion sur le fait qu'en toute justice le Bas-Canada doit fournir sa part d'indemnité pour les pertes, vu qu'elles ont été subies dans un but commun et pour se protéger contre un danger commun. Mais l'état actuel des esprits en Bas-Canada ne donne pas lieu d'espérer que l'on se rendra à la proposition. Dans l'adresse en réponse au message de Dalhousie l'Assemblée du Bas-Canada refuse de contribuer pour réparer les pertes ou d'imposer des droits dans ce but. L'inconvénient qui résulte de la séparation des provinces et l'absence de contrôle sur les deux. 553

Contenu. Résolution de l'Assemblée (en français). Que le Haut-Canada, dans la dernière guerre, fit les mêmes efforts méritoires que le Bas-Canada pour résister aux dangers imminents qui les menaçaient, et l'Assemblée sympathise avec la population du Haut-Canada dans ses souffrances actuelles; mais le présent état des choses fait qu'il est pour le moment impossible d'imposer de nouvelles taxes. 555

3 mai, Woolwich. Wilford à Wilmot Horton. Il n'y a rien d'inconvenant dans le document ci-inclus, il lui demande de le soumettre à Bathurst. Il propose de réunir toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord sous un seul parlement, mais si cela n'était pas avantageux, il propose qu'il y ait deux parlements, l'un pour les Canadas et l'autre pour la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et le Cap-Breton. 694

Contenu. Mémoire sur le sujet de la lettre du 28 avril. 696

5 mai, Londres. Peter Burnet à Wilmot Horton. On lui a recommandé de s'établir plutôt dans le Haut que dans le Bas-Canada. S'il obtient la concession qu'il demande il s'engage à en établir 30 sur la moitié, soit 15,000 acres, l'autre moitié restant en réserve. S'il en établit plus que 30, les autres devront compter comme partie de la deuxième colonie. 50

7 mai, Aylesbury. Goodall à (Wilmot Horton?) Le remercie pour son intervention obligeante en faveur de Forbes. 345

7 mai, Londres. Coffin au même. Il désire obtenir un décret qui lui permette de faire venir ses parents et ses amis du Massachusetts aux îles de la Madeleine, pour là s'y établir et faire la pêche, mais non pour s'y faire enregistrer ou être employés de toute autre façon. 257

(Voir aussi la requête du 15 mars.)

Questions et réponses sur la proposition de l'amiral Coffin. 258

8 mai. Grigg à Cochran. Cette lettre se trouve dans celle d'Haldimand à Wilmot Horton, septembre 1824.

12 mai, Londres. Peter Burnet à Wilmot Horton. Il revient à la correspondance au sujet d'une concession. Il demande 30,000 acres et d'être immédiatement mis en possession de 15,000 sur lesquelles il établira en cinq ans 30 colons. Les autres 15,000 devant être retenues jusqu'à ce que la première

1824.

colonie soit complète, ce pourquoi il demande de passer un contrat. Les concessions qu'il désire avoir se trouvent dans le domaine de la Couronne en arrière des seigneuries des Grondines et de Sainte-Anne de la Pérade, mais comme une immense chaîne de montagnes arides traverse ces terres, il demande d'avoir le choix de prendre des terres en arrière de Machiche ou de Maskinongé. Page 52

17 mai,
Londres.

P. Robinson au même. Il a reçu sa lettre du 14 courant contenant la demande de Burnett pour une concession de 15,000 acres. Le système de la colonisation des terres en Bas-Canada est si différent de celui du Haut-Canada qu'il ne se croit pas en état de donner une opinion précise. L'on devrait se rendre compte de la valeur des terres en question et des raisons de ce qu'elles ne sont pas colonisées. Si l'union se faisait il est probable qu'on adopterait un système uniforme de concession ; mais l'on ne devrait pas concéder de terres à moins qu'on y établisse un colon par 200 acres au moins, et si l'on compte organiser un système général d'émigration, la concession des terres devra se faire avec beaucoup de précaution. Quant à Burnet il n'a pas dû le comprendre (Robinson). Dans le Haut-Canada on ne prêterait pas l'oreille à des conditions du genre de celles que propose Burnet. 507

18 mai,
Londres.

Enderby à Wilmot Horton. Il demande une audience relativement au refus à faire à la demande de sir Isaac Coffin de coloniser de sujets des Etats-Unis les îles de la Madeleine et d'y établir des pêches. 334

18 mai,
Ballymoney.

Joseph Walker à McNaughton. Maladie de Melle Milinda. Il demande une position de médecin dans un hôpital militaire pour son fils, qui s'est embarqué en qualité de médecin d'un navire pour Québec. 702

19 mai,
Londres.

J. Stuart à Wilmot Horton. Il a lu les représentations de la Société de la Propagation de l'Évangile au sujet d'un octroi pour le collège McGill, à même les biens des Jésuites. Le legs fait encore l'objet d'un litige de la part de Des Rivières, beau-fils de McGill, et il entend porter la cause au Conseil privé. Si le jugement rendu par les tribunaux du Bas-Canada est maintenu les représentations de la Société de la Propagation de l'Évangile mériteront d'être l'objet de l'attention la plus favorable. Outre les 45 acres de terre léguées et situées près de Montréal, il y a un legs de £10,600 pour l'érection d'un édifice, somme qui, avec les intérêts, s'élève aujourd'hui à £15,000, de sorte que les secours requis ne seraient pas considérables. Les biens des Jésuites ayant été primitivement constitués pour l'éducation, on pourrait en détacher une faible partie pour aider à l'établissement en perspective. 556

19 mai,
Québec.

Darling à de Salaberry. Cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, du 20 décembre 1824.

19 mai,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. À moins qu'une somme libérale soit accordée à l'endroit de la culture des terres, qu'elles soient marécageuses ou traversées par des rochers, il devra abandonner l'idée d'obtenir une concession. Dalhousie a autorisé de faire de plus grandes concessions. MM. Stewart et Robinson ne sont apparemment au fait que de la colonisation en Bas-Canada, où sa résidence est nécessaire. 55

24 mai,
Londres.

Le même au même. Il apprend qu'on a l'intention de concéder une partie des réserves de la couronne en Bas-Canada à une compagnie pour des fins de spéculation. Il offre £750 pour 20,000 acres de ces réserves, à la condition d'établir un colon par chaque 200 acres, la terre et l'argent devant être confisqués si la condition n'est pas remplie. Ceci sans préjudice à son offre à l'égard des terres incultes de la couronne. 57

28 mai,
Londres.

Cox au même. Il désire savoir si le capitaine Ralph Gore a été nommé contrôleur des douanes en Bas-Canada. 262

3 juin,
Edimbourg.

Macdonell, ex-officier inspecteur en Canada, à Bathurst. Il a appris avec satisfaction qu'on a décidé de dépouiller la Couronne et l'Église des réserves de terre. Il a déjà fait remarquer que la confiscation de ces propriétés ferait plus que compenser les Etats-Unis pour les dépenses

1824.

de la guerre, mais il ne voit pas la perspective de vendre ces propriétés; il vaudrait mieux les céder à des sujets britanniques par petits lopins à n'importe quelle condition. Le but du plan de Prevost pour la colonisation, plan qu'il (Macdonell) a suggéré. Il rappelle à Sa Seigneurie ses plans (à Macdonell) pour l'administration de la milice canadienne.

Page 451

4 juin,
Londres.

Coffin à Wilmot Horton. Les îles de la Madeleine lui ayant été concédées en franc et commun socage, il peut disposer de la propriété selon qu'il le jugera à propos. Il a à maintes reprises représenté à la commission du Trésor que les îles de la Madeleine, depuis la prise de Saint-Pierre et Miquelon, ont été occupées par des réfugiés français qui ne doivent aucune allégeance au roi, et de qui il (Coffin) ne peut obtenir de redevances. L'existence de la contrebande. Tout ce qu'il demande c'est qu'il puisse transporter du Massachusetts les habitants honnêtes, parents et amis, qui voudront s'y établir et devenir sujets britanniques, et qu'on leur permette de s'y rendre dans leurs propres navires servant au transport de leurs propres effets, comme la chose s'est faite pour les colons de la Nouvelle-Angleterre qui sont allés dans le Haut-Canada. Si ce qu'il a dit n'est pas satisfaisant il est prêt à répondre à toutes autres questions. 263

4 juin,
Cork.

Walsh à Bathurst. Il transmet copie des instructions données à Robinson, l'année dernière, pour le guider à l'égard des émigrants qu'on envoie dans le Haut-Canada. On dit que Robinson doit être à Cork sous peu, il y a beaucoup d'excitation et un grand nombre de ceux qui se sont réunis ont vendu leurs biens pour se préparer à partir. Il demande des copies imprimées des instructions et qu'on l'informe si Robinson a ordre de se rendre à Cork. 705

5 juin,
Londres.

Peter Burnet à Wilmot Horton. Offre modifiée à l'égard des terres. 59

5 juin,
Londres.

Le même au même (lettre particulière). Il a en sa possession des cartes précises du Bas-Canada qui donneront une idée des réserves et des terres incultes de la couronne. Il donne le nom de Dalhousie pour la somme de confiance que l'on doit donner à ce qu'il (Burnet) dit. 61

5 juin,
Charlottetown.

Requête d'Edward Holland, exposant ses services et demandant une concession de 500 acres de terre dans le lot 55, île du Prince-Edouard. 391

5 juin,
Québec.

Cochran à Grigg. Cette lettre se trouve dans celle de MM. Haldimand à Wilmot Horton, — septembre 1824.

10 juin,
Québec.

Caldwell à Wilmot Horton. Il a écrit par le navire à bord duquel Dalhousie est parti. Si le procès-verbal de la commission du Trésor était arrivé avant le jour de la réunion de la législature, Dalhousie n'aurait pas eu à le suspendre. Comment il propose de combler son déficit. S'il était réinstallé la *Mutual Bank* (sic) avancerait de £25,000 à £30,000 remboursables à même les recettes à venir des prochains six mois, s'adressant individuellement à lui pour le paiement de l'intérêt. Il espérait que grâce à la garantie qu'il offrait et qui ne laissait aucun risque, qu'il aurait été réinstallé, et il croyait qu'il l'aurait été n'eût été que le Conseil craignait de paraître dicter à la commission du Trésor. Il a autorisé Davidson à se rendre en Angleterre pour lui avec plein pouvoir d'agir de sa part (à Caldwell) et de son fils; il ne doute pas que Davidson puisse mener les choses à bonne fin. 266

10 juin,
Aylesbury.

A. C. Stone au même. Il s'est présenté au ministère des colonies pour obtenir les renseignements que demande le document inclus. Lettre transmise à Dalhousie et qui n'a pas reçu de réponse. L'éclaircissement des questions dont il est parlé importe à une pauvre femme de son voisinage, de sorte qu'il se présentera s'il veut bien le recevoir pour lui expliquer l'affaire. 567

1824.

- Contenu.* Requête au sujet de W. Webb, soldat à la prise de Québec, devenu, croit-on, boucher à Québec et mort célibataire vers 1802. Pour constater que le boucher et le soldat sont le même homme et authentifier le renseignement. Page 569
- 13 juin, Québec. Caldwell à Wilmot Horton. Il présente son ami Davidson qui s'en va à Londres essayer de régler ses affaires (à Caldwell) avec la commission du Trésor. 270
- Mémoire sur l'affaire de Caldwell. La somme des détournements s'élève à £90,000. Comment l'on propose de régler l'affaire; les moyens des paiements indiqués. 272
- 15 juin, Londres. C. Stewart au même. Il ne peut donner une meilleure réponse sans plus amples renseignements. Il ira le voir au ministère des colonies. 570
- 15 juin, Québec. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il ne peut, comme on le lui suggère, traverser l'Atlantique sans avoir l'assurance de rester au pays. L'importance de maintenir l'ascendance de l'Église d'Angleterre. Si après ses longs services l'on ne peut faire d'arrangement pour sa retraite, il devra mourir à son poste. 489
- Mémoire à l'égard de l'évêque de Québec. 491
- Bathurst à l'évêque anglican de Québec, 5 mars 1824. Il espère que l'évêque pourra profiter de la première occasion qui s'offrira de revenir en Angleterre au printemps. 494
- Pas de signature à l'évêque anglican de Québec, 7 juin 1823, les conditions qu'on offre pour sa retraite. 495
- 17 juin, Québec. L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il recommande et décrit "Marchmont", propriété du colonel Harvey, comme étant une résidence convenable pour l'évêque. 497
- Mémoire sur l'acquisition d'une maison pour l'évêque. 499
- 17 juin, Londres. C. Stewart à Wilmot Horton (privée et confidentielle). Il est prêt à accepter le siège épiscopal de Québec à raison de £1,400 durant la vie de l'évêque actuel, mais ce traitement devra ensuite être porté à un chiffre suffisant. Il espère qu'on lui permettra de garder la cure d'Orton Longville. 571
- 19 juin, Londres. M. Ogden à Wilmot Horton. Il a décidé de rester jusqu'à l'arrivée de Dalhousie. 468
- 26 juin, Downing Street. Monk au même. Il demande une audience pour apprendre le résultat des représentations favorables de Bathurst. 455
- 7 juillet, Québec. J. Kerr au même (?). Il demande compensation pour l'abolition de sa charge. 417
- 9 juillet, Londres. J. Stuart au même. Il présume que son absence n'est plus nécessaire. Il désire savoir ce que Bathurst vaudra bien décider dans l'affaire. 579
- 12 juillet, Londres. A. W. Cochran au même. Ainsi qu'on le désire il restera à Londres aussi longtemps qu'on le jugera nécessaire, et se tiendra prêt à se présenter pour recevoir de nouvelles instructions. 276
- 25 juillet, Londres. Monk au même. Les lettres ont subi un retard par suite d'une erreur commise dans leur envoi. Sa gratitude pour les bonnes intentions de Bathurst à favoriser une juste rémunération de ses longs services. L'administration de la justice ne souffrira pas de ce que l'on fait pour lui. Observations sur sa démission et sur la promesse d'un titre qu'on a retardé jusqu'après la démission. 456
- août, Ennis. Requête à Bathurst du sergent John Conton. Alléguant qu'il désire envoyer une requête au lieutenant-gouverneur F. N. Burton, mais il ne sait comment l'adresser et n'a pas les moyens de la transmettre. Il demande qu'elle soit transmise par le canal du ministère de Sa Seigneurie. 277
- août, Londres. Monk à Wilmot Horton. Il sera peut-être à quelques milles de la ville lorsqu'il (Horton) reviendra, et en conséquence il envoie des documents qu'il trouvera en arrivant pour les examiner. 458

1824.
10 août,
Chelsea.

Hood à Wilmot Horton. L'on devrait encourager la culture du chanvre et du lin en Canada et en Irlande pour empêcher que le pays soit à la merci de la Russie. Page 392

11 août,
Londres.

John Davidson à Wilmot Horton. Il se tient à sa disposition pour toute communication au sujet de Caldwell. Il a appris de Cochran que divers documents, etc., arrivés par le *London*, lui ont été transmis (à Horton). 291

16 août,
Londres.

Monk au même. Il désire partir pour les bains de mer, mais ne peut quitter la ville tant qu'il peut se faire qu'on le fasse demander à cause des deux lettres. Il n'insiste pas sur la question, mais il désire savoir combien de temps il est sage de rester en ville. 459

17 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Stewart ira le voir (Horton) vendredi si celui-ci peut le recevoir. Lui a remis les documents sur l'affaire Caldwell pour lui rafraîchir la mémoire. 292

17 août,
Wandsworth.

Grigg à Bathurst. Il est arrivé à Québec et sera heureux de recevoir de Sa Seigneurie une position dans n'importe quelle partie du monde. 342

19 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Stewart ira le voir samedi au lieu de vendredi, ainsi qu'il (Horton) le désire. 293

21 août,
Londres.

Monk au même. Peut-il partir pour Ramsgate pour quinze jours et recevoir là les communications d'Horton. 460

22 août.

Davidson à Wilmot Horton. Il discute la situation de Caldwell, receveur général, et les mesures offertes pour liquider ses détournements. 294

23 août,
Wandsworth.

Grigg au même. Le remercie de son intention de le recommander à sir Frederick Adams pour un emploi dans les Ioniennes. Il ne sait s'il doit se mettre en route pour ces îles avant de recevoir une réponse d'Adams, et comme il pense ne pas avoir l'occasion de profiter de la recommandation, il suggère comme alternative qu'on l'emploie à Québec. 343

25 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Explication des causes des embarras de Caldwell. Ses placements dans le commerce de bois; encouragé à ce faire par l'idée que les droits sur les bois de la Baltique et de la Norvège seraient permanents. Il a aussi placé une somme considérable en actions de bateaux à vapeur qui lui ont infligé de lourdes pertes, bien que la province en ait eu le bénéfice. La somme impayée pour divers services ne dépasse pas aujourd'hui £25,000 en chiffres ronds. 302

25 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Note qui ne porte pas de date (probablement du 26 août). Il s'excuse de n'avoir pas envoyé la pièce incluse. Les scieries de Caldwell fonctionnent actuellement avec profit. Le colonel Cockburn, qui connaît la propriété, donnera les renseignements désirés. 308

26 août,
New-York.

Rae au sous-secrétaire d'Etat. Il demande un extrait d'un acte de terre concédée à John Lindsay qui était lieutenant-gouverneur d'Oswego et shérif d'Albany et qui est mort en 1751. C'est d'un intérêt essentiel pour les héritiers, car on suppose que l'original est perdu. 513

26 août,
New-York.

James Buchanan à Wilmot Horton. On lui avait offert une concession de terre pour ses services, mais comme il pouvait acheter à meilleur marché que les contributions à verser il avait refusé. Comme il comprend que les contributions sont abolies il demande maintenant une concession pour lui et sa famille aux conditions de colonisation les plus rigoureuses, attendu qu'ils peuvent amener avec eux un plus grand nombre de personnes que toute famille qui ait récemment émigré. Ses frères ont des moulins et deux de ses fils s'en iront au Canada l'année prochaine. 63

27 août,
Twickenham.

Une liste de sa famille est annexée à la lettre.
Harvey à Wilmot Horton. Ce qui s'est fait relativement à sa propriété qu'on voulait avoir pour construire une résidence pour l'évêque de Québec. 394

30 août,
Ramsgate.

Monk au même. Il a reçu la lettre qui l'informe de la décision de Sa Majesté sur l'acte relatif aux retraites et qu'il (Monk) doit ou démissionner ou retourner à ces fonctions en Canada. L'état de sa santé l'em-

1824.

- pêche de prendre cette dernière alternative, et il accepte les conditions de la loi. Cette lettre sera présentée à Bathurst et considérée comme étant sa démission. Il fait des vœux pour être présenté au roi et recevoir un titre. Page 461
- 30 août, Montréal. David Chisholm à Bathurst. Il transmet, pour être soumis au roi, un exemplaire du premier numéro du *Canadian Review and Literary and Historical Journal*, dont il est le seul fondateur, propriétaire et rédacteur. Son désir de promouvoir la littérature du Canada. 278
- 31 août, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Il demande de l'emploi auprès du commissaire pour le Haut-Canada, chargé de rencontrer les commissaires de la Compagnie du Canada. 311
- 31 août, Ramsgate. Monk au même. Les lettres particulières et officielles reçues; il suggère certaines choses à l'égard des dispositions à faire pour la retraite. 427
- 31 août, Londres. Le shérif Sewell au même. Il demande que son congé soit prolongé. 397
- 1er septembre, Londres. Certificat de Cochran attestant que le shérif Sewell a obtenu six mois de congé de Dalhousie, avec faculté de demander un prolongement. 580
- 7 septembre, Londres. A. F. Haldimand & Sons à Bathurst. Ils ont une réclamation contre les biens de Caldwell pour des deniers avancés durant plusieurs années pour les opérations financières du gouvernement de la province alors qu'il était secrétaire provincial; ils demandent que leur réclamation soit comprise dans l'arrangement général. 398
- 7 septembre, Wandsworth. Grigg à Dalhousie. Il croit que Sa Seigneurie a mal compris sa lettre, dont il explique le sens. 348
- 7 septembre, Wandsworth. Le même à Wilmot Horton. Il a reçu, de Dalhousie, une lettre apparemment écrite sous le coup d'une fausse impression. Comme Dalhousie a l'intention d'écrire au ministère, il envoie copie de la réponse. 347
(Les autres lettres sont datées de la même résidence; chemin de Wandsworth.)
- 8 septembre, Londres. Joseph Stroud à Wilmot Horton. Les documents mentionnés en marge de la requête du capitaine Carver ne se trouvent pas. Il demande que des recherches soient faites au ministère des Colonies. 581
- 15 septembre, Londres. Monk au même. Est-ce que l'application de la loi des retraites au juge en chef Monk a reçu la sanction royale? Quelle perspective a-t-il d'avoir un titre? 429
- 17 septembre, Downing Street. Le même au même. Demande une entrevue. 430
- 18 septembre, Downing Street. Le même au même. Le but de l'entrevue qu'il a demandée était de savoir le moment où Bathurst obtiendrait probablement pour lui une audience du roi, afin de prendre ses dispositions en conséquence. 431
- 18 septembre, Londres. C. R. Ogden au même. Il présente les réclamations de sa mère, veuve du juge Ogden, décédé le 1er février. La recommandation de Bathurst à la Chambre d'Assemblée pour une pension en faveur du juge Ogden, avec une disposition en faveur de sa veuve, a été renvoyée à un comité sans résultat. Le fonds à même lequel on pourrait prendre la pension se compose de la somme des droits perçus sous l'empire du statut de la 14e année du règne du dernier roi pour l'administration de la justice. Il cite des précédents d'affaires de même nature. 469
- 22 septembre, J. D. Askam au même. On n'a pas eu de réponse à la requête de Joseph Stroud, en conséquence il attire l'attention à cet égard. 6
- 24 septembre, Londres. J. Stuart au même. Il a reçu une lettre de Dalhousie au sujet de son retour. Il demande la décision de Horton à ce sujet. 582
- 25 septembre, Londres. C. Stewart à Bathurst. Il part le 1er octobre; il envoie une deuxième liste de souscriptions pour aider à la construction d'églises en Canada. 583

Liste de souscription en date du 17 juillet 1824.

592

1824.
25 septembre,
Londres. Monk à Wilmot Horton. Il avait espéré qu'une circonstance se présenterait au plus tôt pour l'expression de l'approbation de Sa Majesté. Si une occasion favorable se présentait il serait heureux de le savoir. Page 432
- 25 septembre,
Londres. Le même au même. Le remercie de ses attentions. Il envoie des documents à l'appui du mémoire relatif à Aubrey, qui demande de l'emploi. 433
Contenu. Mémoire au sujet de M^{de} Aubrey, fille du frère de Monk, et de M. Aubrey, faisant un exposé des services de son père (à M^{de} Aubrey). 436
- 27 septembre,
Londres. Stroud à Wilmot Horton. Bien que les recherches n'aient pas été fructueuses, il le remercie pour sa peine. Il demande qu'on lui renvoie la copie de la requête de Carver. 584
- septembre,
Londres. A. F. Haldimand & Sons au même. Ils expriment leur surprise de ce que leur communication du 7 soit la première nouvelle que Bathurst ait eu de leur réclamation contre Caldwell. Ils envoient copie de la lettre de leur agent au secrétaire de Dalhousie sur le sujet, et l'original de la réponse accusant réception et disant que Dalhousie porterait l'affaire à la connaissance de Bathurst. La somme et la nature de la réclamation sont indiquées dans la copie; ils répondent à la demande de renseignements de Bathurst. 400
Contenu. Grigg à Cochran, 8 mai 1824. Il donne les détails complets des réclamations de MM. Haldimand contre Caldwell. 403
Cochran à Grigg, 5 juin. Il a reçu la lettre relative à la réclamation de MM. Haldimand. Il portera l'affaire à la connaissance du gouvernement de Sa Majesté. 411
- 2 octobre,
Londres. J. Stuart. Mémoire au sujet de la lettre de E. Ellice à Wilmot Horton, en date du 19 septembre, 1824. La lettre et le mémoire ont trait à la mutation de la tenure seigneuriale en franc et commun socage. 585
Ces documents sont inclus dans la lettre de même date de Stuart à Wilmot Horton. Stuart est l'auteur du projet de loi que commente Ellice. 614
- 15 octobre,
Londres. Davidson à Wilmot Horton. A la suite d'un message il est allé voir M. Herries, mais il constata qu'il était parti pour la campagne. Si l'on croit important qu'il voit Herries pour les affaires de Caldwell, il demande une lettre de présentation. 310
- 15 octobre,
Londres. Séguier à Wilmot Horton (en français). Il demande des renseignements sur dame Elizabeth Desmoulin, épouse de Dufour, établi à Lavalltrie, pour qu'elle puisse toucher sa part d'un héritage qui lui revient en France. 615
- 20 octobre,
Lambeth. Angell à Bathurst. Il soumet le plan d'une bourse nationale de biens-fonds, dont il parle au long de la méthode et des avantages. 7
- 27 octobre,
Londres. Davidson à Wilmot Horton. Herries lui a assuré que rien ne pouvait amener la commission du Trésor à maintenir Caldwell dans ses fonctions, mais la réalisation de la dette sera laissée, semble-t-on croire, entre les mains du ministre des Colonies. Il a reçu une liste des nouveaux députés qui vont siéger au parlement. Si sir Francis (Burton) se fie à lui-même et à sa propre gouverne, son administration s'en retirera avec honneur. 316
- 2 novembre,
Lambeth. Angell à———. Il a reçu une brochure qui propose de coloniser les townships arpentés du Haut-Canada. Le plan projeté ne pourrait manquer d'amener des capitaux, mais il doute de son effet politique. Son plan d'une agence nationale de biens-fonds approuvé. 14
- 10 novembre,
Québec. Neilson à Butterworth. Cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, 20 décembre.
- 11 novembre,
Londres. Stuart Wortley à Wilmot Horton. Il présente G. A. Young, fils de feu John Young, qui a étudié le droit et a été reçu avocat. Il part maintenant pour Québec et désire être présenté, afin que s'il se présentait

1824.

- quelque chose au Canada qui lui donnât l'occasion d'être employé, il désire être connu de lui (Horton). Page 708
- 11 novembre, Québec. Juchereau Duchesnay au grand chef de Lorette; cette lettre se trouve dans celle de Butterworth à Bathurst, 20 décembre.
- 20 novembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Il lui demande de transmettre une lettre à Herries vu qu'il n'abandonnera pas tout espoir de voir Caldwell réintallé, tant que tous les arguments n'auront pas été entendus. 315
- 20 novembre, Londres. Le même au même. Caldwell ne s'est pas rendu coupable de péculat, comme le prétend Herries, il a réglé tout ce qu'il a eu sous l'empire de ses lettres patentes, ce pourquoi il a donné des garanties à la commission du Trésor. Il explique sa position vis-à-vis le gouvernement du Bas-Canada. 316
- 23 novembre, Liverpool. G. A. Young à Wilmot Horton. Il a dû quitter Londres à cause des arrangements qu'il avait faits avant de recevoir sa lettre. Il espère que, bien qu'il n'ait pas eu d'entrevue personnelle, son nom ne sera pas oublié au ministère des colonies. 709
- 26 novembre, Londres. J. A. Roebuck à Bathurst. Il dit que toute sa famille habite le Canada. Il demande la concession d'une île du Saint-Laurent, près de la seigneurie d'Ellice et à une courte distance du Coteau-du-Lac. 517
- 27 novembre, Londres. Gillespie, Moffat et Cie à Bathurst. En attendant ils ont mis le noyer noir en entrepôt sur les quais de Londres. 352
- 28 novembre, Liverpool. J. Stuart à Wilmot Horton. Observations sur les biens des Jésuites, leur but primitif; exposé de leur état actuel et les mauvais résultats de la présente administration. A son retour en Canada il enverra les détails qui pourront être utiles. 619
- Contenu.* C. Stewart à Wilmot Horton, 8 septembre 1823. Il transmet des observations sur la façon dont les biens des Jésuites sont administrés. 627
- Questions sur le sujet. 639
- 29 novembre, Londres. Horton à Wilmot. Le remercie de lui permettre de voir une copie du procès-verbal de la commission du Trésor du 18 novembre, et il demande une copie pour préparer une requête demandant de modifier ce document impitoyable. Il explique le rapport de Caldwell avec le gouvernement de la province. 320
- 30 novembre, New-York. Buchanan à Wilmot Horton. Il transmet un plan pour améliorer l'état des sauvages. 65
- Contenu.* Réflexions sur le "plan relatif aux Sauvages" de M. Buchanan.
- 3 décembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Conformément aux instructions reçues il a eu une conférence avec Cochran sur les affaires de Caldwell. Comment, selon leur proposition, ses obligations pourraient se régler. 322
- 6 décembre, Londres. Gilkison au même. Le duc de Clarence a exprimé l'intention d'aller visiter le *Columbus* vendredi, il demande au secrétaire et au sous-secrétaire pour les colonies de venir rencontrer Sa Grâce. 353
- 8 décembre, Londres. Davidson au même. Observations sur le projet de loi relatif aux seigneuries, indiquant les modifications requises. 326
- 9 décembre, Londres. W. Bryan à Bathurst. Il était prêtre catholique, et étant passé à l'Eglise d'Angleterre il a dû chercher refuge en Angleterre. Il est sans emploi et désire émigrer, mais n'a pas les moyens de payer son passage et il demande qu'on les lui donne en février. 68
- 10 décembre, Londres. Davidson à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire, dont le sujet n'est pas indiqué, avec l'espoir qu'il est suffisamment explicite. 328
- 14 décembre, Londres. Le "Dr" Poynter à Bathurst. Il a demandé au "Dr" Macdonell de présenter une lettre au préfet de la propagande à Rome au sujet de la nomination du "Dr" Macdonell comme évêque ordinaire du Haut-Canada sans être soumis au "Dr" Plessis comme métropolitain. Le cardinal est prêt à accéder à cette demande dans l'intérêt public, et il est aussi prêt à mettre le "Dr" Lartigue sur le même pied s'il (Bathurst) n'y

1824.

16 décembre,
Londres.

voit pas d'objection. A son avis le " Dr " Lartigue et le " Dr " MacEchern de l'Île du Prince-Edouard devraient être mis sur le même pied. Page 475
Gillepsie, Moffat et Cie à Bathurst. Ils ont maintenant reçu les documents qui leur permettent de prouver que la planche de noyer est le produit du Canada. Où doit-on expédier la planche? 354

16 décembre,
Reigate.

Requête de J. W. Grece qui se plaint que l'on s'est emparé d'une partie de sa propriété à Chatham pour la construction du canal à Grenville. 355

20 décembre,
Québec.

James Georges à Bathurst. Il y a eu amélioration dans le commerce de farine depuis qu'il a présenté sa requête. Il a découvert un mode de construction de chemins à lisses en bois en se servant des arbres de la forêt, ce pourquoi il a pris un brevet. Ces chemins peuvent se construire à raison d'environ £10 du mille; peuvent servir aux charrettes, aux chariots et aux wagons des chemins à lisse; ils peuvent aussi être utilisés pour le transport de bateau de gros tonnage par terre; avantages pour les objets de défense, etc. 358

Contenu. Extrait d'une lettre sur la question des chemins à lisses de bois. 361

Plan d'un chemin à lisse de bois et dispositions pour le transport de bateaux par terre. Requête de marchands et autres qui demandent d'être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du Saint-Laurent " pour l'établissement de remorqueurs, chaînes, etc., pour racheter les rapides; ils demandent pouvoir exclusif de percevoir des péages pendant un certain nombre d'années. 363

Prospectus de la " Compagnie du Saint-Laurent ", exposant le but, les péages, etc. 367

Comment on propose de remonter les rapides avec des remorqueurs, des chaînes, etc. 372

La même chose en français. 375

D'autres documents relatifs au projet. 379 à 385

20 décembre,
Londres.

Butterworth à Bathurst. Il présente les chefs sauvages porteurs de lettres de Neilson et Papineau recommandant qu'on les présente à Bathurst afin qu'ils puissent déposer une requête relative aux terres à eux concédées par le roi de France en 1651 sous la tutelle des jésuites. Les procédés pris pour recouvrer leurs terres dont la Couronne s'est emparée à la mort du dernier jésuite sont exposés en détail. 71

Contenu. Neilson à Butterworth, 10 novembre. Il présente les quatre chefs hurons et expose la nature de leur réclamation. 76

Huitième rapport du comité de l'Assemblée au sujet de la colonisation des biens de la Couronne avec les témoignages à l'appui.

Plan des terres dont parlent le rapport et d'autres documents. 78a à 219

20 décembre,
Londres.

Joseph Butterworth à Wilmot Horton. Arrivée de quatre chefs sauvages du Canada pour présenter une requête à Bathurst. Le gouvernement pourvoira-t-il à leurs dépenses vu qu'ils n'ont pas d'argent? 70

23 décembre,
Londres.

John A. Roebuck au même. Il a reçu une lettre refusant sa demande (pour la concession d'une île près du Coteau-du-Lac). Il transmet un plan pour démontrer que Dalhousie fait erreur sur la position de l'île, qui est marquée A; elle est à environ un mille de la terre ferme et à une distance à peu près égale du chenal du fleuve; sauf le chenal indiqué, le fleuve est partout infranchissable soit en remontant ou en descendant. Les avantages que l'île offre à un colon. Comment son père et ses frères ont acquis de l'influence sur les Canadiens-français, influence qu'ils perdraient s'ils s'en allaient dans une autre partie du pays. Les bons résultats auxquels a donné lieu cette influence de son père et de ses frères et que peu d'Anglais possèdent. 519

Contenu. Un plan. 522a

Agriculture—Archives canadiennes.

1824. 27 décembre, Marchmont.	L'évêque anglican de Québec à Bathurst. Il parle de la question de la préséance accordée au juge en chef sur l'évêque, et il prétend que de par la loi l'évêque devrait avoir préséance. Page 500
28 décembre, Londres.	Le D ^r Paynter à Bathurst. Ce dernier ayant reçu de Dalhousie une réponse au sujet de la nomination du D ^r Lartigue au diocèse de Montréal, tout comme le D ^r Macdonell doit être nommé à celui du Haut-Canada, disant qu'il est d'avis que la proposition d'Yodd de Montréal ne devrait pas être mise en vigueur, il la rejette; il plaide en faveur de la proposition. 478
28 décembre, Londres.	Le même à Wilmot Horton. Il a adressé la lettre ci-incluse à Bathurst au sujet de la nomination de (Horton). Il a cru de son devoir d'exposer plus explicitement qu'avait les raisons qui lui font désirer de voir le D ^r Lartigue nommé évêque de Montréal. 477
28 décembre, Londres.	M. Cochrane au même. Il transmet un extrait d'une dépêche privée de Bathurst à Sherbrooke au sujet des traitements des fonctionnaires de la législature, extrait qui porte sur la question qu'a soulevée la récente dépêche de Burton. 281
30 décembre, Portsmouth.	<i>Contenu.</i> Extrait d'une dépêche en date du 31 août 1878 mentionné à la lettre qui précède. 282
— décembre, Pas de date.	Bentley à Wilmot Horton: Lui demande d'envoyer une lettre au "Romney". 220
	Mémoire sur le partage des droits perçus à Québec. 299
	Mémoire au sujet des dispositions à prendre pour la continuation des affaires de Goldsmith, dont le décès en septembre 1810 rend la chose nécessaire. 325
	Davidson à Wilmot Horton. Il s'est présenté pour le remercier pour toutes ses bontés. Il espère qu'il n'oubliera pas Caldwell. Il a écrit à Caldwell qu'il ne sera pas fait de procédés sommaires contre lui. 329
	Patrick Heelen au même. Il désire avoir des renseignements sur la propriété de Daniel Lyon, soldat licencié, qui a obtenu des terres dans les environs de la Nouvelle-Ecosse avec des instruments aratoires pour cultiver et à écrit à des parents d'aller le rejoindre. 388
	Pas de signature et pas d'adresse. Il fait part du décès de Rodolph Yaccaz, mort sans héritiers sur les lieux, de sorte que le gouvernement s'était emparé de sa fortune. Les héritiers la réclament maintenant. Sont-ils tenus de se rendre au Canada, où la restitution peut-elle se faire à Londres? 424
	Le colonel McDonell à Wilmot Horton. Il désire avoir des renseignements sur la demande de l'évêque Macdonell au sujet de l'émigration d'Ecosse. 448
	Instructions de Bathurst que deux archidiacres soient nommés tant dans le Bas que dans le Haut-Canada, pour exercer par délégation les fonctions épiscopales durant l'absence de l'évêque. 506
	Spring Rice à ————. Il transmet une lettre à lord Bathurst pour qu'elle soit déposée devant Sa Seigneurie. On a oublié de lui envoyer (à Spring Rice) des extraits lithographiés sur l'émigration. 510
York.	Requête de Susanna Maria Robinson qui fait un exposé des services de son frère, le colonel Beverley Robinson, des pertes qu'il a essayées, de sa propre indigence et des causes qui l'ont déterminée. 514
	"Observations, etc., sur certaines critiques, etc., qui ont paru dans le <i>Quarterly Review</i> , n ^o 54, sous le titre de campagne au Canada." Ces remarques sont signées R. H. S., sous doute sir Roger H. Sheaffe, qui a pris le commandement des troupes à la mort de Brock. 559
	Deux requêtes demandant du secours à la suite des pertes causées par un incendie à Troy, N.Y., dans lequel tous ses biens ont été détruits. Une est intitulée: "Requête de James B. Shaoun." 573
	L'autre est signée par "James Shaoun". 576

1824.
Pas de date.

Pas de signature et pas de date. Observations sur l'administration des biens des Jésuites. Page 616

Demande que ces biens soit remis au séminaire de Montréal. L'histoire du séminaire, son établissement, sa donation des terres, etc. 645

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR F. BURTON 1825.

Q.—171.

1825.

15 janvier,
Québec.

Burton à Bathurst (n^o 15.) Il a ouvert la législature le 8. Papineau élu président, a été maintenu dans sa position. Il transmet copie de son discours et des adresses en réponse. Page 1

Contenu. Discours à l'ouverture de la session. 2

Adresse du Conseil législatif. 5

Adresse de l'Assemblée législative. 8

17 février,
York.

Maitland à Bathurst. L'efficacité des ouvrages pour la construction de la citadelle de Québec, menacée par les édifices qu'on se propose de construire. Il envoie des plans, etc., faits par les ingénieurs, et qui indiquent les lots dont on devrait faire l'acquisition. Il recommande qu'on en fasse l'achat, et il a prié Durnford d'écrire à l'inspecteur général des fortifications. 220

Contenu. Durnford au secrétaire militaire. Il attire l'attention sur la nécessité d'établir la pente nécessaire pour le parapet ou glacis. Il envoie un plan des nouvelles fortifications et des lots de terre dont on a besoin et qu'on peut acquérir par arbitrage. L'acquisition que l'on se propose de faire doit s'étendre à la limite la plus rapprochée possible pour contenir les glacis. 222

Mémoire qui indique la valeur probable des lots dont on a besoin. 225

24 mars,
Québec.

Burton à Bathurst (n^o 16). Il a clos la session hier par un discours du trône. Il transmet copie de ce discours et de celui qu'a prononcé le président de l'Assemblée en remettant les crédits. Les divergences entre les deux corps législatifs sur les affaires de finances ont été réglées, et l'Assemblée a reconnu le droit de la Couronne de disposer des revenus provenant de certaines lois. Les crédits ont été adoptés par le Conseil à l'unanimité moins deux voix dissidentes, et il n'y a pas eu de session aussi paisible depuis 25 ans. 12

Contenu. Discours du gouverneur à la clôture de la session. 14

Discours du président de l'Assemblée. 16

Etat financier. 20

Loi qui pourvoit à de nouvelles sommes pour défrayer les dépenses civiles du gouvernement provincial, en anglais. 21

La même en français. 25

25 mars,
Québec.

Burton à Bathurst (n^o 17). Il a ordonné aux officiers en loi de prendre des mesures pour mettre la main sur tous les biens de Caldwell dans le but de liquider la dette considérable qu'il doit au gouvernement. Il fera part des autres mesures que recommanderont les officiers en loi. 34

Le même au même (n^o 18). Il envoie copie des délibérations du conseil exécutif en matières d'Etat, du 1^{er} janvier au 5 juin 1824. 35

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 19). Il a reçu les dépêches venues par les courriers d'octobre, novembre, décembre et janvier. 36

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 20). Sur réception des instructions il a émis des lettres patentes nommant le juge Reid juge en chef à la place de Monk; Umacke un des juges du banc du Roi, à Montréal, à la place de Reid, et James Stuart, procureur général, à la place d'Umacke.

25 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 21). Il transmet une liste des lois adoptées et sanctionnées à la dernière session. 38

Liste des lois. 40

1825.
25 mars,
Québec. Burton à Bathurst (n^o 22). C'est à contre-cœur qu'il a accordé un congé au juge Uniacke sur un certificat de médecin et l'assurance des autres juges de Montréal que son absence durant six mois ne serait pas suivie d'inconvénients appréciables, Page 48
- 25 mars,
Québec. Le même au même (n^o 23). Il transmet une requête de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement, demandant un traitement de \$100 par année pour son secrétaire, le rév. Dr Mills. 49
- Contenu.* Requête. 50
- 25 mars,
Québec. Burton à Bathurst. Il transmet une adresse du Conseil législatif au sujet du fonctionnement des lois des blés dans le Bas-Canada, et une autre de l'Assemblée à l'égard de l'application des biens des Jésuites. 54
- Contenu.* Adresse au Conseil législatif. 55
- Adresse de l'Assemblée. 61
- 25 mars,
Québec. Burton à Wilmot Hurton. Il a ordonné qu'on prenne des mesures pour obtenir des renseignements sur madame Elizabeth des Moulins et au sujet de Charles Lacy, décédé il y a quelque temps à Québec. 39
- 29 mars,
Québec. Le même à Bathurst. Il transmet et recommande la requête de la Société Royale pour l'avancement de l'enseignement. 66
- Contenu.* Requête de l'Institution Royale pour l'avancement de l'enseignement. L'institution n'aurait pas fait de nouvelles démarches n'eût été le but de se défendre contre les représentations faites par la Chambre d'assemblée. La réjouissance des membres de la libéralité dont on fait preuve pour l'éducation des sujets canadiens, mais l'on se sent pris de découragement en présence du peu de moyens qu'on accorde pour la minorité qui grossit rapidement et qui se compose d'Anglais ou de descendants d'Anglais, qui après 66 années d'existence sous le règne du roi et de son père se trouvent sans un seul établissement public doté, scolastique, académique ou de charité. Les requérants se gardent de parler des difficultés qu'a dressées sur leur chemin l'opposition constante à l'égard d'un legs qui leur a été fait. Ils en appellent au roi pour obtenir de l'aide vu qu'il est inutile de demander à la législature de leur aider à rendre le legs efficace. Ils devinent la cause de l'opposition dans ce que déclare la requête à la Chambre d'assemblée. Ils défendent la cause de l'institution. Dans les circonstances ils demandent à Sa Majesté de pourvoir à la surveillance de l'éducation des catholiques romains des paroisses rurales et de prêter son généreux concours pour sortir les requérants d'embarras et de misère. 67
- 30 mars,
Québec. Burton à Bathurst (n^o 25). Lorsqu'il a envoyé la dépêche n^o 16 (du 24 mars) son état de santé l'a empêché de donner des détails de la dernière session de la législature. Lors des élections, l'été dernier, un faible nombre de députés de langue anglaise ont été élus et tous les principaux hommes de l'Assemblée précédente, réputés adversaires au gouvernement. Son inquiétude à l'égard de la convocation de la législature qu'on lui recommandait de retarder, mais comme ceci aurait pu donner lieu à de violents procédés, il a lancé une proclamation convoquant la législature pour le règlement des affaires. Le bon effet du discours qu'il prononça à l'ouverture. Les subsides accordées couvriront, croit-on, les dépenses contingentes des ministères publics, de même que les pensions accordées par la Couronne et les salaires d'instituteurs d'écoles publiques sous l'empire de l'Institution Royale, sauf ceux qui sont payés à même les biens des Jésuites. Il a donné des mandats pour tous les traitements en souffrance depuis l'année dernière. 76
- 5 mai,
Québec. Le même au même (n^o 27). Il a reçu la dépêche qui dit que vu l'article 71 des instructions, il (Bathurst) ne peut sanctionner une indemnité additionnelle. Il attire l'attention sur l'article 70, qui pourvoit au cas où des gouverneurs visitent d'autres parties de leur gouvernement, et discute l'effet des articles et des lettres; il déclare que Dalhousie savait qu'il (Burton) avait droit à une indemnité additionnelle. Il espère qu'on

1825.

ne lui refusera pas la même indemnité qu'on a accordée au lieutenant-gouverneur Milnes. Page 80

Procès-verbal sans date et sans signature de M. Baillie sur la demande de sir F. Burton pour obtenir la moitié du traitement du gouverneur du Bas-Canada pendant l'absence de Dalhousie. Le procès-verbal contredit les arguments de Burton comme étant fondés sur des considérations inexactes.

Note additionnelle sur la réclamation de sir F. Burton, qui demande la moitié du traitement du gouverneur, note qui dit que si une augmentation est accordée durant l'absence du gouverneur, le parlement pourrait insister sur une déduction du traitement du lieutenant-gouverneur au retour du gouverneur. 87

Castlereagh à Craig, 31 août 1807. Sur la somme accordée pour les traitements du gouverneur et du lieutenant-gouverneur, il lui est concédé £4,500 par année durant sa résidence dans son gouvernement, laissant £1,500 au lieutenant-gouverneur. 89

Extrait d'une lettre à sir R. S. Milnes, que vu les dépenses inévitables de sa position d'administrateur du gouvernement, on lui accordera la somme qui portera son traitement actuel à £4,000 nets par année, y compris les honoraires de toutes sortes. 90

7 mai,
Quebec.

Burton à Bathurst (n° 28). Relativement à la réclamation du lieutenant Menzies pour des dépenses et le retard qu'il a subis à cause du transport de dépêches, le lieutenant Menzies a offert de porter les dépêches avec l'entente parfaite qu'il ne pouvait avoir de rémunération, et on lui a communiqué un extrait d'une circulaire au duc de Richmond sur ce sujet. 91

Contenu. Extrait d'une circulaire de Bathurst à Richmond, 25 août 1819, qu'aucune indemnité ne sera accordée pour frais de voyage aux personnes qui transportent des dépêches. 93

9 mai,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Dalhousie a provisoirement convenu d'acheter de la Baie-d'Hudson certains bâtiments au Saut-Sainte-Marie pour loger les troupes qu'on doit faire venir de l'île Drummond, vu qu'il a été décidé que cette île se trouve dans les limites des Etats-Unis. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a demandé de clore le marché. Il n'a pas de renseignements officiels à ce sujet et demande des instructions. 226

16 mai.
Québec.

Burton à Bathurst (n° 29). Il a reçu des comptes de Ryland, trésorier des biens des Jésuites; il transmet ces documents avec d'autres. Ces documents permettront à Sa Seigneurie de se faire une petite idée de la nature et de la valeur des biens. La succession de feu Henry Caldwell, ancien trésorier, doit la somme de £8,000, ce pourquoi son fils s'est engagé à payer 6 pour 100 par année, jusqu'à ce que le capital ait été payé. 94

Contenu. Ryland à Burton. Il transmet ses comptes comme trésorier des biens des Jésuites depuis la date de sa nomination, les dits comptes devant être transmis au secrétaire d'Etat, au cas où les comptes faits tous les six mois n'ont pas été envoyés. Les sommes perçues se sont élevées à £31,765 7s. 9d. et les sommes versées à £31,404 17s. 4d., laissant un solde £360 10s. 5d. à la disposition de la Couronne. Il a en main des pièces justificatives en double pour tous les détours faits. 96

Etat de compte en détail. 99

Extraits des procès-verbaux des commissaires chargés de l'administration des biens des Jésuites, contenant un rapport de Lewis Foy. 136

Copie de la commission nommant Ryland trésorier. La commission énumère les conditions des nominations antérieures. 153

26 mai,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 30). Augustin Kennedy, accusé de meurtre, trouvé coupable et condamné à mort. Vu une divergence entre les deux

1825.

juges qui ont instruit l'affaire, il a donné un sursis au prisonnier jusqu'à ce que Sa Majesté fasse connaître sa décision. Page 161

Contenu. Rapport du juge en chef Sewell sur l'affaire d'Augustin Kennedy, exposant les faits qui établiraient plutôt un homicide qu'un meurtre. 162

Rapport du juge Kerr qui maintient que c'est un meurtre. 171

26 mai,
Québec.

Burton à Wilmot Horton. En réponse à la demande de renseignements, il envoie des documents au sujet de Mad. E. Desmoulins, documents qu'il tient de ses parents à elle (Des Moulins ailleurs). Il ne peut trouver de traces de Charles Davy et de Simon Bauch. 175

4 juin,
Downing
Street.

Bathurst à Burton. L'arrangement des affaires des provinces qu'on rapporte n'est pas satisfaisant, vu qu'il est en désaccord avec les instructions que comportent les dépêches du 11 septembre 1820 et du 13 septembre 1821. Il parle de l'effet de l'arrangement et conclut en disant: "La conséquence de cet arrangement est que le revenu permanent ne sera pas appliqué aux dépenses que Sa Majesté jugera convenables, mais au contraire au paiement des dépenses que la législature coloniale jugera nécessaires, et comme les cents deniers à prélever sous l'empire du revenu du Roi se trouvent ainsi appliqués, il ne reste plus rien pour liquider les dépenses faites autrefois, à même le revenu du Roi et dont un bon nombre, spécialement autorisées par Sa Majesté ont été rejetées. L'application du revenu permanent de la Couronne sera toujours déposée, par ordre de Sa Majesté, devant la Chambre d'assemblée comme document devant servir à la renseigner et à établir la règle générale de ses délibérations." Ceci lui permettra de voir ce dont on a besoin et d'y pourvoir, et elle verra aussi à ce que le revenu du Roi soit appliqué au bénéfice de la province. Quant aux items rejetés, il se fera un devoir, après s'être enquis de chaque item particulier, d'ordonner le paiement de ceux qu'il jugera opportun de continuer. La loi ne s'appliquant qu'à une année il n'en recommandera pas le désaveu, mais le gouverneur ne devra pas sanctionner toute autre mesure de cette nature. 29

6 juin,
Québec.

Burton à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Burton à Bathurst, 25 juillet 1825. La réponse de la même date se trouve dans la même lettre.

10 juin,
Québec.

Maitland à Bathurst. Relativement aux requêtes de deux personnes employées comme interprètes au ministère des sauvages, requêtes transmises par sir Hubert Taylor, il envoie copie d'un rapport du chef de ce ministère qui fait voir que ce qu'ils disent est mal fondé. 228

Contenu. Rapport de sir John Johnson disant que les allégués des requêtes de Francis et de William de Lorimier sont inexacts et qu'il n'a jamais fait les soi-disant promesses. 229

14 juin,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 31). Il a reçu les dépêches venues par les courriers de février, mars et avril. 176

16 juin,
Québec.

Le même au même. On s'attend à la mort de l'évêque de Québec. 177

18 juin,
Québec.

Le même au même (n° 32). Mort de l'évêque de Québec, arrivée le 16 juin, à l'âge de 86 ans. 178

30 juin,
Québec.

Le même au même. Un grand malheur domestique l'oblige de demander un congé de six mois. 179

13 juillet,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre disant que French était allé le voir avec une lettre de Caldwell, écrite sous le coup d'une grande inquiétude, croyant que Bathurst avait péremptoirement ordonné la vente de ses biens. L'on a fait distinctement comprendre à Caldwell qu'une telle intention n'existait pas et, comme preuve, on lui a lu certaines parties de la lettre de Bathurst. 180

25 juillet,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 32 répété). La désapprobation de Sa Seigneurie l'amène à entrer plus minutieusement dans les circonstances

1825.

qui ont entouré son arrivée à la tête de l'administration qu'il ne l'aurait fait sans cela. Il n'a jamais vu les instructions spéciales dont il parle. S'il les eût vues il se serait trouvé dégagé, attendu qu'il n'aurait eu à suivre que les règles que ces instructions comportent. Il transmet copie de la lettre à Dalhousie au sujet des instructions et la réponse dans laquelle Dalhousie dit qu'il n'avait pas d'autres instructions confidentielles que celles qui étaient mises entre ses mains. Il donne des extraits d'une dépêche de Dalhousie au sujet de son embarras créé par la conduite de l'Assemblée vis-à-vis le Conseil en matières de finance. Sa ligne de conduite (à Burton) a été approuvée par la législature, et il espérait en être approuvé et non censuré. Il ne s'est pas cru justifiable de refuser sa sanction à une loi qui ne restreignait pas les prérogatives de la Couronne, avait passé les deux chambres, et avait l'appui des greffiers en loi. Il ignorait les sentiments que contenait l'adresse du président en présentant les crédits. Ses regrets en présence du mécontentement de Sa Seigneurie; ses efforts pour obtenir l'harmonie entre l'exécutif et la législature. Page 182

Burton à Dalhousie, 6 juin 1824. Sa position embarrassante et ses regrets de ce qu'on ne lui ait pas communiqué les instructions confidentielles du gouvernement. 189

Dalhousie à Burton, 6 juin 1824. Il lui aurait fait part de tout secret s'il en avait eu à révéler, mais il n'en avait pas. Le bureau du secrétaire lui donnera toute la correspondance avec les ministres. 191

2 août,
Québec.

Burton à Bathurst (n° 33). Relativement à sa demande d'indemnité additionnelle durant l'absence de Dalhousie, il a appris que la veuve de sir George Prevost était autorisée à toucher une partie du salaire fixe de son mari, au taux de £2,000 par année. Il sait de source digne de foi que c'est une partie de £4,500 réclamée et accordée. 193

11 août.
Québec.

Le même au même. En sus de ce qu'il a dit dans sa lettre du 25 juillet, il transmet un exposé de faits pour démontrer l'à-propos et l'opportunité de son acceptation de la loi des crédits de la dernière session. 194

Contenu. "Mémoire relatif à la loi des crédits adoptée par l'Assemblée du Bas-Canada pour 1825, pour le maintien du gouvernement civil "de la province", exposé long et détaillé de l'origine des secours accordés par la législature pour suppléer aux revenus de la Couronne pour l'administration civile du Bas-Canada. 195

3 décembre,
Londres.

Burton à Wilmot Horton. En réponse à la question de Peel quant à l'effet qu'aurait l'exécution de Kennedy, il donne les raisons qui lui font croire que Kennedy ne devrait pas être exécuté. (L'exposé de la cause, du juge en chef se trouve à la page 162 et celui du juge Kerr à la page 171, tous deux contenus dans la lettre de Burton du 26 mai.) 216

5 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il annonce la mort de l'évêque Plessis. Il avait déjà annoncé sa maladie mortelle. Il demande de retarder la nomination d'un successeur jusqu'à ce qu'on ait reçu les documents qu'il est à préparer. 181

10 décembre,
Ramsgate.

Burton au même. Il a envoyé la somme de £113 7s. 9½d., argent du passage de lord Arthur Lennox, pour lui et un domestique, mais il a appris depuis qu'un gouverneur ou un lieutenant-gouverneur a droit à un passage aller et retour une fois. Il espère que d'avoir payé cette somme ne portera pas préjudice à sa réclamation.

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1825.

Q. 172—1.

1820.
31 mai,
Montréal.

Monk aux juges adjoints. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.

1821.
28 février,
Québec.

Rapport des commissaires sur Gaspé. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Wilmot Horton, 1^{er} octobre 1825.

1823.
26 décembre,
Montréal.

Requête de Stephen Sewell. Cette requête se trouve dans la lettre de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.

1824.
30 avril,
Québec.

Ryland à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.

1er mai,
Québec.

A. W. Cochran (secrétaire du gouverneur) à Burton. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.

10 mai,
Montréal.

Les juges adjoints à Rose. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.

18 mai,
Montréal.

Requête du curé, des marguilliers et paroissiens de la paroisse de Montréal. Cette requête se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 15 février 1825.

25 mai,
Québec.

Rapport des commissaires sur les biens des Jésuites. Ce rapport se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 16 février 1825.

4 juin,
Québec.

L'évêque anglican de Québec à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 14 février 1825.

1825.
8 janvier,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst (n° 1). Il a reçu copie de la requête de J. W. Grece, qui demande compensation pour les dommages causés par la construction du canal Grenville à travers ses terres. Rien n'a été négligé pour satisfaire à ses réclamations; une ou deux personnes ont refusé les offres qu'on a faites, et Grece est un de ceux-là. On a envoyé un magistrat s'enquérir de toutes les réclamations reçues. Ceux qui n'ont pas voulu produire de réclamations pouvaient obtenir un règlement par jury; il en est de même de Grece, mais il est toujours en état d'ivresse voisin du délire, et absolument indigne d'attention. Page 1

5 février,
Londres.

Le même à Wilmot Horton (n° 2). Il ne peut guère se prononcer d'une façon satisfaisante à l'égard des deux Lorimier, ne se rappelant pas exactement leur position respective. Il ne se souvient que d'un, qui vivait, croit-il, parmi les sauvages, et élève une famille avec une sauvage. Il avait ordonné une enquête dans le département des sauvages dans le but de diminuer toutes les dépenses non nécessaires, et au nombre des réductions il y avait les interprètes; on ne devait garder que ceux qui étaient utiles. Il ne peut rien dire de Lorimier, vu qu'il ne se souvient pas, mais s'il a envoyé sa requête au bureau du secrétaire militaire, il a dû avoir une réponse. Il se plaint de ce que sir John Johnson encourage des réclamations comme celle-ci dans le département des sauvages. 2

5 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il envoie trois originaux qui doivent faire partie des archives officielles du ministère. 4

5 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Sachant que Desbarres a laissé sa famille avec des moyens insuffisants, il se croit tenu de présenter à Sa Seigneurie la requête de cette famille. 5

Contenu. A. W. Desbarres à Dalhousie, 1^{er} février 1825. Il transmet la requête de ses sœurs et il prie Sa Seigneurie de la présenter et de la recommander à Bathurst. 6

1825.

Requête des quatre filles de feu le col. I. F. W. Desbarres, elle fait l'exposé de ses services, commençant sa vie publique comme aide de camp de Wolfe en 1756, son travail au relevé des côtes de la Nouvelle-Ecosse, relevé pour lequel il n'a pas été rémunéré; sa nomination comme gouverneur du Cap-Breton et les déboursés qu'il a fallu faire pour des vivres pour les colons. Son nom est vengé, mais ses comptes n'ayant pas été réglés depuis quelques années, il s'est trouvé, à cause de la perte des pièces justificatives, avec un déficit de £1,516 18s. 10d. dans ses comptes du service du Cap-Breton. Sa pension ne lui a pas permis de pourvoir à sa famille, elles demandent en conséquence qu'une partie leur soit continuée, le montant pour chacune étant de £400 par année. Page 7

7 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 5). Il dit que les arrangements faits dans les colonies militaires entre Kingston et Ottawa constituent le meilleur mode pour fixer les émigrants sur leurs terres. Ils reçoivent des vivres pour deux années ainsi que des instruments aratoires, mais on n'y endure pas de fâneur, il est privé de ses rations du moment qu'il néglige son travail. Au bout de trois ans il voit son œuvre accomplie, les colonies ont acquis de la vigueur, elles ont aujourd'hui une population de 10,000 âmes, là où il y a cinq ans il y avait à peine dix familles. Il recommande qu'une émigration organisée sur le même plan soit dirigée vers Gaspé; les avantages qu'offre cette côte pour la pêche, etc. Ils transmet de la part des magistrats et des marchands bien posés une adresse qui ne peut manquer d'attirer l'attention favorable du gouvernement. Le zèle et l'utilité de M. Caron, juge provincial du district, et de M. Crawford, marchand de la Baie-des-Chaleurs; grâce à leur travail la paix, l'industrie et la règle règnent là où existaient avant le mépris de la loi et des habitudes et des mœurs insoumises. 14

7 février,
Londres.

Le même au même (n° 6). L'Assemblée du Bas-Canada a présenté une adresse lui demandant de s'enquérir de combien le gouvernement de Sa Majesté et les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse contribueraient pour la construction d'un grand chemin partant de ces provinces pour aboutir à Petit-Métis, sur le Saint-Laurent. Le besoin d'une voie de communication le long de cette côte se fait sentir depuis longtemps; son importance. Description de la route; elle ne peut être interceptée en temps de guerre et elle ouvre un magnifique pays à l'émigration. L'importance des intérêts locaux. Les raisons à l'appui de la construction du chemin l'engagent à recommander qu'on aide à la mesure comme étant d'une importance majeure immédiate. 13

7 février,
Londres.

Le même au même (n° 7). Il transmet copie des représentations des juges du Bas-Canada, représentations qu'il approuve. 21

Contenu. Burton à Bathurst, 8 décembre 1824. Il transmet une requête des juges du Bas-Canada qui demandent que leurs commissions soient maintenues durant bonne conduite, afin de les rendre plus indépendants, et ils demandent aussi qu'on pourvoie à leur retraite. Le désir de mettre les juges dans une position plus indépendante provient de ce qu'ils ont à prononcer sur un si grand nombre de causes prises par la couronne. Il recommande la requête à l'attention favorable. 22

Requête du juge en chef et des juges adjoints pour les districts de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. 24

7 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 8). Il comprend qu'on est arrivé à une décision à l'égard de l'ex-receveur général. Il lui rappelle qu'en 1824 l'Assemblée a présenté une adresse pour le remboursement du déficit du receveur général. Est-on arrivé à une décision sur ce point? 29

7 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Il envoie une lettre de l'évêque de Québec au sujet de l'achat d'une maison qu'il ne peut recommander. Il fait cependant remarquer que si l'on achetait la maison l'indemnité de £400 pour loyer cesserait, ce qui peut être jugé avantageux. 30

1825.

L'évêque anglican de Québec à Dalhousie, 17 juin 1824. Il recommande l'achat de "Marchmont", qui avec les additions et les réparations coûtera £7,000 sterling. Ce serait une résidence agréable et commode pour l'évêque. Page 31

7 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 10). Il envoie pour que la chose soit portée à la connaissance de Bathurst des documents sur certains sujets relatifs au Canada. (1) Sur l'administration des finances. (2) Sur l'état de Gaspé. (3) Sur un grand chemin de communication. (4) Requête des juges du Bas-Canada. (5) Une lettre du lord évêque de Québec. 32

14 février.
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 11). Il transmet une requête de David Ross, procureur du Roi à Montréal, et le recommande à une position de juge à la première vacance. 33

Contenu. Requête de David Ross, qui fait l'exposé de ses services et demande d'être nommé juge adjoint. 34

Le juge en chef Monk aux juges adjoints, 31 mai 1820, sur les qualités qu'à David Ross pour devenir juge. 38

Les juges adjoints à Ross, 10 mai 1824. La lettre que le juge en chef leur a envoyée il y a quelque temps est incluse sous ce pli. Ils ne peuvent faire la recommandation, attendu qu'ils ne veulent pas s'immiscer dans les desseins de la couronne. 39

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 12). Il transmet la requête de Stephen Sewell, qui demande d'être nommé juge, mais ceci ne porte pas atteinte à la recommandation qu'il a donnée en faveur de Rose dans une lettre séparée de la même date. 40

Contenu. Requête de Stephen Sewell demandant d'être nommé juge, 26 décembre 1823. 41

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 13). Il transmet, à la demande du lord évêque de Québec, une requête de la Congrégation Anglicane de Montréal demandant de l'aide pour terminer son église. 43

Contenu. Requête du curé, des marguilliers et des paroissiens de la paroisse de Montréal, 18 mai 1824. 44

L'évêque anglican de Québec, 4 juin 1824. Il transmet et recommande la requête de la congrégation de l'Eglise d'Angleterre de Montréal. 47

14 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 14). Il attire l'attention sur le système d'après lequel les affaires des biens des Jésuites sont administrées, système coûteux qui peut être modifié. L'on doit des remerciements aux commissaires pour le zèle et le désintéressement avec lesquels ils remplissent leurs fonctions difficiles. Il espérait que les revenus auraient augmenté, mais il a été désappointé. Il transmet copie de la demande de renseignements faite à la commission et le rapport à ce sujet; ainsi qu'une lettre du trésorier à la fin des derniers six mois de perception. Ces documents font voir que les revenus ne dépassent pas £1,700 par année et que les dépenses sont plus fortes que les recettes. Il ne peut que recommander l'abolition de la commission et le transport de la perception et de l'administration à l'inspecteur du domaine du Roi. Le surcroît d'économie et d'efficacité qui s'en suivrait. 48

Contenu. A. W. Cochran à Burton, 1er mai 1824. Demande de renseignements sur l'administration des biens des Jésuites. 51

Rapport de la commission en réponse. 53

Frais d'administration. 58

Ryland à Dalhousie, 30 avril 1824. Il transmet des comptes comme trésorier des biens des Jésuites, comptes qui accuse un reliquat en caisse de £308 16s. Il envoie aussi un état général avec remarques. 59

Etat général des deniers reçus et déboursés par Ryland, trésorier entre le 1er mai 1812 et le 30 avril 1824. 61

16 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 15). Il transmet une demande du percepteur-contrôleur des douanes à Québec au sujet de la commission sur la perception, et il attire de nouveau l'attention sur une demande antérieure

1825.

sur laquelle la commission du Trésor ne s'est pas prononcée. Lorsque l'Assemblée refusa en 1822 de pourvoir aux besoins du gouvernement, il demanda au Conseil exécutif de réviser toutes les dépenses, de suspendre les paiements que la loi n'autorisait pas, et de retrancher les dépenses qui n'étaient pas nécessaires. Le paiement de la commission du percepteur et du contrôleur fut arrêté, sauf pour ce qui était des droits imposés en vertu de l'acte 33, George III, dont le paiement de la commission était expressément stipulé. L'indemnité a été suspendue depuis 1822, et en 1823 l'Assemblée refusa d'y pourvoir. L'indemnité se payait depuis 1796; bien que l'on n'eût fait part à la législature d'aucune décision de la commission du Trésor, l'indemnité a été payée sans objection jusqu'en 1818. Le percepteur et le contrôleur prétendent qu'ils ont droit à la commission d'après les lois du revenu qui ne la défendent pas; la législature prétend le contraire. Il demande que la commission du Trésor se prononce sur les documents transmis en 1822. Page 62

Contenu. Le percepteur et le contrôleur des douanes de Québec, 19 mai 1824. Au sujet de leur commission sur la perception du revenu. 66

17 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 16). Il envoie un rapport sur l'emploi d'un don de £1,000 accordé à la Société d'immigration de Québec. Le bien qu'elle a fait et les besoins des émigrants le forcent à demander pareil secours pour 1825. 69

Contenu. Rapport de la Société d'immigration de Québec sur l'emploi de l'octroi: (1) Secourir les indigents; (2) trouver du travail, et (3) aider aux émigrants à s'établir. 70

Etat des dépenses. 76

17 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 17). Il attire l'attention sur une requête de l'Institution Royale pour l'éducation, demandant de l'aide pour lui permettre de mettre à exécution le legs de McGill pour la fondation d'un collège. 77

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 18). Il ne connaît pas de fonds à même lequel on puisse payer les armes et les munitions prises sur son ordre dans les magasins de Montréal, sauf par un mandat sur la caisse militaire et imputable aux dépenses extraordinaires de l'année. Les armes et les munitions ont peu de valeur, et elles ont été distribuées pour envoyer les volontaires à Québec, Montréal et dans les cantons de la frontière. Il croit qu'il devrait avoir le pouvoir de distribuer des armes pour le bon gouvernement de la province. 78

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 19). Il demande des instructions pour le paiement de l'arbitre du Bas-Canada et du tiers arbitre nommé en vertu de l'"Acte relatif au commerce du Canada." Le Haut-Canada a voté £500 pour l'arbitre chargé de représenter cette province, mais la législature du Bas-Canada refuse d'en faire autant. 81

Note sur la lettre. Dalhousie devra faire des arrangements pour payer les arbitres, et si la législature refuse de le faire, il devra payer £500 à l'arbitre, et au tiers arbitre la proportion due par le Bas-Canada, portant la chose à titre d'article de compte au débit de la province. 83

17 février,
Londres.

Dalhousie à Bathurst (n° 20). La difficulté de disposer des prisonniers condamnés, en Canada, à la déportation. Il demande l'autorisation de les envoyer aux pontons des Bermudes. 84

17 février,
Londres.

Le même au même (n° 21). Le navire de l'Etat a été vendu après la guerre de 1814. Il en faut un pour maintenir les communications avec Gaspé et la côte nord inférieure du Saint-Laurent, de même que pour permettre aux évêques d'atteindre leurs églises dans ces régions reculées. L'on accorde un navire de ce genre à la Nouvelle-Ecose et l'on en retire beaucoup de bien. 86

17 février,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n° 22). L'ordre donné à Burton au sujet du déficit de Caldwell est satisfaisant pour ce qu'il comporte, mais

L'avance de la caisse militaire ne serait qu'un prêt, et non le remboursement que demande la législature. Page 88

18 février, Londres. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 23). Il est satisfait du mode que l'on compte employer pour offrir de l'aide pour le grand chemin le long des côtes du Nouveau-Brunswick et du Saint-Laurent. Il est disposé à soumettre cela à l'Assemblée comme réponse à l'adresse et d'en communiquer la teneur aux lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. 89

Notes de Wilmot Horton sur le sujet ; la mère-patrie pourrait obtenir de l'argent pour les provinces, à bas intérêt, les provinces devant payer l'intérêt et prélever un fonds d'amortissement. Le Trésor refuserait toutes demandes d'octroi. Les avantages du chemin seraient pour les trois provinces, et celles-ci auraient à pourvoir à l'intérêt annuel et au fonds d'amortissement. 90

18 février, Londres. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 24). Il renvoie la lettre (et son contenu) de James George, qui est un jeune homme actif et entreprenant, mais ses plans sont si vastes, qu'il (Dalhousie) aimerait avoir l'avantage de les examiner avec le Conseil. 94

19 février, Londres. Le même au même (n° 25). Il envoie ce qui reste des affaires publiques relatives au Canada et qui n'ont pas été touchées. Il lui faut retourner en Ecosse par affaire, laissant Cochran surveiller les affaires publiques. Il envoie une liste de documents. 95

Contenu. Liste des documents. 96

25 février, Londres. Cochran à Wilmot Horton. Il s'est absenté de la ville. Il va immédiatement se conformer à ses ordres. 143

27 février, Londres. Dalhousie au même (n° 26). Il envoie un rapport de Stephens sur la réclamation du percepteur et du contrôleur des douanes de Québec, rapport qu'il voit d'un bon œil, mais il recommande que l'affaire soit soumise au procureur général et au solliciteur général. 98

10 mars, Dalhousie Castle. Le même au même (n° 27). Il a examiné la requête de Michael Scott, qui demande un emplacement sur les biens des Jésuites à Laprairie. Il est fortement d'avis qu'on devrait concéder des emplacements pour des sucreries et des manufactures sur les biens des Jésuites, partout où l'on peut en trouver. Mais tout en appuyant ce principe, il peut exister des circonstances locales qui ont amené les commissaires à refuser la demande de George. 99

11 mars, Londres. Cochran au même. Il explique les circonstances de l'avance de £60,000 prise dans la caisse militaire pour aider le gouvernement civil du Bas-Canada. 144

Contenu. Mémoire sur les avances prises à même la caisse militaire, à titre de renseignements pour Wilmot Horton. 145

12 mars, Londres. Cochran à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur la lettre de Dalhousie du 31 octobre dernier, au sujet de la réclamation que se font mutuellement le gouvernement provincial et la commission impériale du Trésor pour arrérages. La nécessité d'un règlement pour établir permanentement l'harmonie dans la législature. 152

12 mars, Londres. Le même au même. Il envoie un extrait d'une lettre de l'archidiacre de Québec demandant d'autres bibles et livres de prières. Si ce sont les mêmes qu'avant, l'évêque désire en avoir un plus grand nombre. 154

Contenu. Extrait d'une lettre de l'archidiacre Mountain. L'on a rendu compte de la première consignation et l'on a fait remise de £60 reçus par petites sommes. L'on rendra compte de la seconde consignation au retour de Cochran. 155

21 mars, Dalhousie Castle. Dalhousie à Wilmot Horton (n° 28). L'avance de £1,000 que l'on a faite pour secourir les émigrants a été prise à même la caisse militaire à l'aide d'un mandat, sur l'autorisation de Bathurst. 101

25 mars, Dalhousie Castle. Le même au même (lettre particulière). Il apprend de Cochran qu'il (Horton) se propose de présenter un projet de loi pour faciliter le

1825.

changement de la tenure seigneuriale en franc et commun socage. Il attire l'attention sur certaines questions importantes pour le gouvernement. (1.) Il désire pouvoir recouvrer par une cour de déshérence, comme dans la Nouvelle-Ecosse, les anciennes concessions et les propriétés négligées, au sujet desquelles les avocats de la Couronne signalent des difficultés qu'on doit faire disparaître par une législation qu'on ne peut obtenir dans la province où les intérêts individuels priment ceux de la Couronne et du pays. (2.) Nouvelle subdivision de la province; plusieurs comtés ont plus de 100 milles d'étendue, sans magistrature ou sans moyen de faire exécuter la loi. (3.) Meilleure représentation des cantons de l'Est dans la législature. Page 102

27 mars,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Bathurst (n° 29). L'importance de la voie de communication entre Kingston et Ottawa par les colonies militaires. L'énorme prix de revient d'un canal. L'on pourrait faire à bien moins de frais et en bien moins de temps un chemin militaire ou même un chemin de fer. Il suggère que la question soit soumise au duc de Wellington. 104

3 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même au même (n° 30). Il a reçu la lettre contenant une requête de M. Scott pour l'établissement d'un moulin à farine sur le Saint-Laurent; il s'en occupera à son retour au Canada. 106

4 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même à Wilmot Horton (n° 31). Il ne peut envoyer, sur l'affaire de Cyrus Foy, d'autres renseignements que ceux que contiennent les documents. Il croit qu'il s'agit ici d'une affaire d'infortune et de spéculation personnelle dont le gouvernement ne peut se mêler. 107

5 avril,
Dalhousie
Castle.

Le même à Bathurst (n° 32). Il a transmis des observations sur le projet de loi relatif à la conversion de la tenure des terres en Bas-Canada. Il ajoute d'autres observations pour démontrer qu'il importe que le parlement les insère dans la loi. Relativement aux déshérences pour non-exécution des conditions, il fait voir la quantité considérable passible de confiscation et la difficulté de mettre ce procédé en vigueur. L'on ne peut s'attendre à ce que la législature de la province s'en occupe, vu qu'elle se compose en grande partie de personnes intéressées dans les terres susceptibles d'être reprises. Il se prononce en faveur d'une nouvelle division de la province en comtés et districts, nécessitée par la façon incommode dont les lignes sont actuellement tirées, ce qui crée une confusion sans fin. L'on devrait conférer au gouvernement local pouvoir général de faire cette subdivision. La nécessité de donner aux cantons de l'Est une représentation. Il y a peu d'espoir que l'Assemblée provinciale rende justice à cette partie de la population. 111

12 avril,
Dalhousie
Castle.

Dalhousie à Wilmot Horton. Si, comme on le dit, la loi générale d'abrogation de Huskisson atteint les revenus en Canada, il demande que Bathurst pourvoie au rétablissement des lois sur les droits, etc., lorsque les lois relatives aux revenus seront abrogées. La nécessité de rétablir ces lois, sans cela le gouverneur aura les mains liées et les moyens pour administrer les lois n'existeront plus. 117

21 avril,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Dalhousie. Il transmet copie d'une communication de Newman, Hunt, Christopher et Cie, et la réponse. Il demande que les mesures nécessaires soient prises pour soumettre à l'examen de la législature du Bas-Canada l'opportunité d'adopter les lois voulues pour l'administration de la justice dans la partie du Labrador qui peut être annexée à la province. 109

Contenu. Wilmot Horton à Newman, Hunt, Christopher et Cie, 21 avril 1825. Il dit qu'ils ne seront pas exposés aux inconvénients qu'ils appréhendent de l'annexion projetée de la partie occidentale de la côte du Labrador. 110

1er mai,
Londres.

Cochran à Wilmot Horton. Il transmet un résumé des rapports du comité de l'Assemblée sur les terres incultes de la Couronne et sur l'émigration. Les demandes que le comité a faites à Dalhousie ont été accordées, mais le comité n'a jamais appuyé de demande à Dalhousie sur ses

1825.

rappports sur les concessions de terres ou sur l'émigration. A l'égard de ce dernier sujet un projet de loi a été présenté dans l'Assemblée, mais rejeté par le Conseil. Une faible partie des rapports parle des concessions de terre et pas beaucoup d'émigration. Le rapport sur l'éducation n'est jamais arrivé à Dalhousie, si ce n'est par le journal de la Chambre. Ce rapport ne parle guère de l'éducation dans la province, il se compose en grande partie des délibérations, en France, sur la suppression des Jésuites, et d'extraits des délibérations dans la province à l'égard des biens des Jésuites entre 1787 et 1793. Page 156

11 mai,
Londres.

Dalhousie à Bathurst. Il transmet, tel que requis, copie des instructions royales avec notes marginales. Vu les nouveaux règlements, il faudra changer du tout au tout les instructions relatives au commerce. 122

11 mai,
Londres.

Le même au même. Réunion à Québec d'une nouvelle société formée l'année dernière (1824). L'enthousiasme avec lequel la proposition a été reçue. Il demande le patronage de Sa Majesté. La seule divergence a été quant au nom, quelques-uns voulaient l'appeler: "Société littéraire et historique de Québec", d'autres désiraient avoir le titre plus général de "Société littéraire et historique du Canada"; le titre est laissé au choix de Sa Majesté. Son désir de favoriser la prospérité de la société à cause des avantages qui peuvent en découler. 119

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 34). Le plaisir que lui font éprouver les diverses mesures que l'on se propose d'adopter pour l'avancement du Canada. Il recommande l'arpentage au moins des régions colonisées, attendu qu'il n'y a pas actuellement de relevé et, par conséquent, il n'est pas possible de connaître les lignes des comtés et cantons, et encore moins celles de leurs subdivisions. L'on pourrait employer quatre ou six officiers des ingénieurs royaux avec le concours du bureau de l'arpenteur général. 124

12 mai
Londres.

Le même au même (n° 35). Son congé expire au mois de juin, et il est prêt à partir lorsque Bathurst l'ordonnera. Il demande à prendre passage à bord d'un bâtiment de guerre, et préférerait partir de Greenock sur la Clyde, vers le 20 juillet. 126

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 36). Il recommande John Stewart (Stuart ?), de Québec, pour remplir la vacance créée au Conseil législatif par la mort de Duchesnay. 127

12 mai,
Londres.

Le même au même (n° 37). Il recommande Charles Etienne Chaussegros de Léry, comme étant un gentilhomme canadien très en état de succéder à Duchesnay dans le Conseil exécutif. 128

12 mai,
Londres.

Le même à Wilmot Horton (n° 38). Il envoie un document pour être soumis à Bathurst. Il demande que la commission nommant de Léry au Conseil exécutif soit expédiée par Cochran; il demande aussi une entrevue pour lui (Dalhousie) et Cochran avant le départ de ce dernier. 129

14 mai,
Londres.

Cochran au même. Il transmet un état relatif aux comptes et aux finances du Bas-Canada, chose qu'il aurait dû faire avant, n'eût été le fait qu'il a été indisposé à maintes reprises. Il se propose de quitter Londres le 20 pour le Canada, à moins qu'on ne désire qu'il reste plus longtemps. 158

Contenu. Etat général des réclamations du Bas-Canada contre la commission du Trésor. L'état est divisé en titres divers. (1) La nature et les sources de revenu prélevé et dépensé et les services auxquels il est appliqué. (2) La manière dont les comptes ont été tenus et soumis à la législatrice depuis 1795. (3) La portée et les motifs des prétentions de l'Assemblée. (4) La réduction à laquelle doit être soumis le reliquat qu'elle réclame. Ces divisions sont ensuite subdivisées et chaque sujet est traité en détail et accompagné de tableaux sur les finances. 160

1825.
17 mai,
Londres.

Mémoire (n^o 40) des dépenses du gouvernement civil du Bas-Canada pour 1825 ; avec une liste des item refusés et qui s'élèvent à £3,390 13s. 9d. Note de Dalhousié qui demande comment faire face au déficit.

Page 133

18 mai,
Londres.

Suivent des observations sur les item refusés. 135
Dalhousie à Bathurst (n^o 39). Il n'y a pas de travaux publics aux-
quels ou pourrait faire travailler les prisonniers avec avantage. On
pourrait les employer aux ouvrages de la citadelle de Québec ou du bas-
sin de radoub de Kingston, mais il faut remarquer que les travaux pu-
blics des Bermudes offrent le meilleur endroit et les meilleurs moyens
pour employer des forçats venant des colonies de l'Amérique du Nord.
La loi nécessaire pour cet objet doit être adoptée par le parlement impé-
rial, sans cela les dispositions d'une loi provinciale ne seraient pas obli-
gatoires en dehors de la province. 130

19 mai,
Londres.

Dalhousie à Wilmot Horton (n^o 41). Il renvoie un projet de dépêche
destinée à Burton sur les crédits, dépêche qui répond parfaitement au
sujet. Il a fait quelques observations en marge. Cochran part de Lon-
dres le 1er juin ; la dépêche à Burton pourrait s'expédier par lui. 139

21 mai,
Londres.

Le même au même (n^o 42). Il n'y a pas lieu pour lui de s'excuser
de n'avoir pas été chez lui. Il serait heureux d'avoir quelques minutes
de conversation avec lui avant de partir pour l'Ecosse, et il pourrait en
même temps prendre congé de Bathurst. 140

21 mai,
Londres.

Le même au même (n^o 43). Il renvoie la requête du capitaine Ogden.
Sa réclamation de 1,200 acres à titre de "loyaliste" ne peut être accordée
à cause du long retard. Déduction faite, il a droit à 800 acres comme
capitaine. Il ne peut recommander à l'examen du gouvernement de Sa
Majesté sa proposition d'acheter 50,000 ou 100,000 acres. 141

23 mai,
Londres.

Le même au même (n^o 44). Pour empêcher des erreurs il fait rap-
port d'une entrevue avec une députation au sujet d'une compagnie de
terres en Bas-Canada, semblable à celle qu'on propose pour le Haut-
Canada. Il leur a dit qu'il approuvait le principe, mais qu'il y avait diver-
ses difficultés qu'il faut faire disparaître, que Gaspé souffre moins de ces
difficultés, ayant plus d'espace pour tenter l'expérience. 142

15 août,
Québec.

Cochran à Adam Gordon. Il explique la cause de l'erreur dans la-
quelle il a induit Wilmot Horton qui a écrit la dépêche à Burton, atten-
du que les deux dépêches auxquelles Burton a été renvoyé n'ont pas été
officiellement enregistrées. Toutefois, comme on ne les a que mention-
nées et que le principe qu'elles comportent est bien connu, la mention
de ces deux dépêches dans la lettre avait peu de conséquences, attendu
qu'on ne portait pas atteinte ou préjudice à son but. 180

17 septembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 177). Il est arrivé le 16 et a repris ses
fonctions. 187

1er octobre,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il n'a pas eu l'occasion de visiter Gaspé
en se rendant à Québec, mais il envoie un rapport fait en 1820. 188

Contenu. Copie d'un rapport de commissaires nommés sous l'empire
de "l'Acte pour protéger les habitants du district inférieur de Gaspé
dans la possession et la jouissance de leurs terres". Le rapport est
volumineux. 189

17 novembre,
Québec.

Cochran à Wilmot Hurton. Il n'a pas encore pu obtenir les rensei-
gnements désirés au sujet de l'émigration à Gaspé. Il espère pouvoir
envoyer les renseignements d'ici à quelques semaines. 186

LE GOUVERNEUR LORD DALHOUSIE, 1825.

Q. 172—2.

1805.
18 juillet,
Québec. Requête de l'évêque Denaut. Ce document se trouve dans la requête de Dalhousie à Bathurst, 19 décembre 1825.
1811.
3 juillet,
Québec. Consultation d'avocat. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre 1825.
1812.
15 mai,
Québec. Mémoire de l'évêque Plessis. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst.
1817.
5 juin,
Downing
Street. Bathurst à Sherbrook. Dépêche qui se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst.
- 6 juin,
Downing
Street. Le même au même. Dépêche contenue dans celle de Dalhousie à Bathurst.
- 21 octobre,
Québec. Sewell au même. Ce document ainsi que les trois lettres qui précèdent se trouvent dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 19 décembre 1825.
1825.
22 mars,
Québec. Liste des actes. Cette liste se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.
- 3 mai,
York. Réponse au sujet du cimetièrre inférieur de Kingston. Cette réponse se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 2 novembre 1825.
- 25 août,
Québec. Dubée à Cochran. Cette lettre se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.
- 1er octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 180). Dépêches reçues et il en envoie la liste. Page 271
- 1er octobre,
Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Rapport (en français) sur le rapport des commissaires, contenu dans la lettre de la date en marge, Q. 172—1. 224
- (Le rapport du vol. Q. 172—1, p. 189, est en anglais.)
- Recensement et état général du district et comté de Gaspé. 260a
En anglais. 260b
- 1er octobre,
Québec. Dalhousie à Wilmot Horton. Il envoie, au sujet de Charles Davy, une lettre d'une personne qui se dit beau-frère de Davy, ce qui, avec les documents qui s'y trouvent, constitue tous les renseignements à ce sujet; il envoie aussi une demande de renseignements sur les autres parents de Davy en France. 272
- Contenu.* Dubée à Cochran (en français). Il envoie des documents au sujet de feu Charles Davy, qu'il dit être son beau-frère et non son beau-père, attendu qu'il a marié, dit-il, l'unique fille de Charles Davy. Il demande d'autres renseignements sur les héritages en Normandie et qui appartiennent à la famille. 273
- 1er octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 178). Burton ayant demandé la permission de retourner en Europe, il (Dalhousie) croit de son devoir d'envoyer un état relatif au traitement de Burton en qualité de lieutenant-gouverneur, afin que la somme qui a été touchée en trop soit réglée par l'autorité voulue. Il envoie un état dont il a donné copie à Burton en même temps que copie d'une lettre. 261
- Contenu.* Etat comparatif des sommes touchées et des sommes autorisées. 263
- 1er octobre,
Québec. Dalhousie à Bathurst (n° 179). Il envoie dans une boîte de planche copie du journal du conseil et des exemplaires des lois adoptées à la der-

1825.

nière réunion avec une liste des lois. Le journal de l'Assemblée n'est pas encore prêt. Page 264

Contenu. Liste des actes passés à la dernière session (22 mars 1825). 265

10 octobre,
Québec.

Le R^d John Barclay à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 12 novembre 1825.

11 octobre,
Québec.

Finlay à Cochran. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Wilmot Horton, 12 novembre 1825.

22 octobre,
Québec.

Rapport du procureur général (Stuart) à Dalhousie. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

25 octobre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 181). Il a donné un congé à Coltman, qu'il présente et recommande fortement. 275

26 octobre,
Québec.

Caldwell au procureur général (Stuart). Cette lettre se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

Une liste est annexée.

29 octobre,
Québec.

Rapport du procureur général et avocat général. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

31 octobre,
Québec.

Etat comparatif. Contenu dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 1^{er} octobre 1825.

1er novembre.

Extrait d'une lettre particulière sur le commerce de blé. Contenu dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 12 novembre 1825.

21 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 182). Hale, receveur général, a été récemment appelé à Albany par Barclay, commissaire pour le règlement des frontières, mais ses fonctions publiques l'ont empêché de s'y rendre. Il demande que l'on fasse connaître la raison au secrétaire des affaires étrangères. 277

2 novembre,
Québec.

Le même au même (183). Il transmet des documents au sujet de querelles entre les épiscopaliens et les presbytériens à Kingston. Il demande une prompte décision. 279

Contenu. Le R^d John Barclay à Dalhousie, 10 octobre. Il fait un exposé des difficultés auxquelles les membres de l'église Ecosaise à Kingston et lui-même en particulier ont été en butte au sujet des droits de mariage et d'inhumation. Un ministre de l'Eglise d'Ecosse est empêché de par la loi de célébrer des mariages lorsque l'un ou l'autre des futurs conjoints n'a pas été six mois membre de sa congrégation, de sorte que les fidèles qui désirent se marier doivent avoir recours à un ministre épiscopalien. Par la même raison un ministre de l'Eglise d'Ecosse ne peut célébrer le mariage d'un collègue. Cette loi est particulière au Haut-Canada; il n'existe aucune restriction de ce genre dans aucune autre possession britannique. Qu'a fait le clergé de l'Eglise d'Ecosse, s'écrie-t-il, pour qu'il soit frappé d'interdictions inconnues à ses ministres dans toute autre colonie. La difficulté à l'égard du cimetière inférieur de Kingston dont le règlement devra déterminer de tous les autres cas. Le ministre épiscopalien s'est mêlé des enterrements, prétendant avoir le droit de lire les offices de son Eglise sur la fosse de chaque corps qui est enterré là. A l'époque où le terrain a été réservé à des fins de cimetière il n'y avait pas là de ministre anglican, et l'aumônier de la garnison était un ministre de l'Eglise d'Ecosse. Par cette union, le ministre et la congrégation de l'Eglise d'Ecosse pourraient donc prétendre que le cimetière leur appartient exclusivement, mais ils n'ont nullement le désir de le faire, mais ils veulent uniquement faire reconnaître leur droit sur un pied d'égalité avec l'Eglise d'Angleterre, toutes deux étant des églises établies dans la mère-patrie, et qu'elles ont, en vertu de l'Acte d'union, des droits égaux dans les colonies britanniques. Le droit d'enterrer ses morts dans le cimetière d'après son propre rite a été refusé à l'Eglise d'Ecosse par le gouvernement du Haut-Canada. Il ne sait exactement sur quoi appuyer sa demande, mais il espère que Sa Seigneurie trouvera

1825.

quelque meyen de porter la question devant le gouvernement de Sa Majesté. Page 281

Documents relatifs au cimetière inférieur de Kingston, Haut-Canada, savoir : (1) Réponse de sir Peregrine Maitland en conseil, maintenant le droit du ministre et des marguilliers de l'église Saint-George, Kingston, de contrôler le cimetière inférieur. 289

(2) Observations sur la réponse. 293

(3) Déclaration assermentée de John MacIntyre. 297

(4) Déclaration assermentée de l'hon. Neil McLean. 300

5 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 185). L'état de désorganisation des finances et des comptes publics l'a forcé de faire certains arrangements dont il demande la sanction. Coltman, président du comité des vérifications, est incapable, vu l'état de sa santé, de voir aux affaires, et il n'y a pas d'espoir qu'il puisse reprendre ses fonctions publiques. Young, inspecteur général, est en congé, de sorte qu'il a fallu faire des arrangements pour ces deux positions. Les retranchements qu'il propose de faire sont indiqués dans le mémoire ci-annexé (n°1), de même que les arrangements permanents le sont dans le mémoire n° 2. 301

Contenu. Extrait d'un rapport du comité général du conseil. Si le comité des vérifications est aboli l'inspection des comptes devra se continuer par un inspecteur général, et la vérification des comptes sera confiée à un auditeur général. Durant l'absence de Coltman et de Young leurs fonctions devront être remplies par des employés temporaires. 305

Mémoire. Congé est accordé à Coltman et Joseph Cary remplira ses fonctions. Joseph Bruce continuera de remplir les fonctions d'inspecteur général en l'absence de Young. 306

Arrangement final projeté. La commission des vérifications et son président seront abolis et un auditeur général sera nommé. Les traitements à payer. Young sera nommé auditeur général et Cary inspecteur général. 307

11 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 186). Comme il a été décidé que l'île Drummond se trouve dans les limites des Etats-Unis il a dû arrêter son choix sur le meilleur poste qui venait ensuite. Pour diverses raisons il a jeté les yeux sur le Saut-Sainte-Marie comme étant le poste le plus avantageux et qui n'exige pas une plus grande installation que celle qui existait à l'île Drummond. Les bâtiments achetés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson demandent d'être agrandis. 309

Requête des négociants de Montréal. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

12 novembre,
Montréal.

12 novembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 187). Il transmet une demande de papeterie pour le gouvernement civil du Bas-Canada. 312

12 novembre,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Emeutes à Lanark causées par des émigrants paresseux amenés par Robinson. Dès que leurs rations eurent cessé, la moitié de ceux qui étaient arrivés en premier lieu avec Robinson quittèrent, ceux qui restèrent se conduisirent bien et ils réussissent assez bien. Le second détachement amené par Robinson était encore au camp à Kingston au mois de septembre et devaient être conduits au lac au Rz. Ils sont arrivés trop tard; il croit qu'eux aussi vont s'en aller lorsque leurs rations cesseront. Il expose en détail ses objections à ce système d'émigration. Il recommande le district de Gaspé, particulièrement la partie qui longe la baie des Chaleurs, comme convenant mieux à l'émigration que le Haut-Canada. Les avantages du district, mais on devra en donner avis au gouvernement afin de faire les préparatifs voulus, attendu que Gaspé ne peut à cette époque fournir les vivres nécessaires. Quels préparatifs faut-il faire? Si le plan est approuvé il espère que l'on donnera de l'encouragement aux gens d'Angleterre et d'Ecosse comme d'Irlande. Une autre colonie peut être établie sur l'Ottawa, mais être réservée aux émigrants qui paient leur propre passage; une autre

1825.

encore peut être fixée à environ 100 milles en aval de Québec, sur le Saint-Laurent, pour ouvrir une communication avec les diverses parties du Nouveau-Brunswick. Page 313

12 novembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. L'importance d'admettre le blé du Canada en Angleterre. Il transmet un document sur ce commerce. 320

Contenu. Mémoire sur l'admission du blé canadien sur les marchés anglais. 321

Le blé exporté du port de Québec depuis 1815, lorsque la guerre en Europe et en Amérique eut pris fin. 326

Ce document donne les prix moyens et d'autres renseignements sur une décade.

Finlay à Cochran. Il transmet un état qui indique la quantité de blé, de farine et de biscuits exportée de 1802 à 1824; la majeure partie du blé est allée en Angleterre, la farine aux provinces voisines, aux Antilles et à Terre-Neuve, et les biscuits quasi en totalité à cette dernière. 330

Etat qui indique la quantité de blé, de farine et de biscuits exportée. 331

19 novembre,
Montréal.

Extrait d'une lettre privée sur le commerce de blé du Canada, 1^{er} novembre 1825. 332

23 novembre,
Québec.

Richardson à Dalhousie. Cette lettre se trouve dans celle de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

Dalhousie à Wilmot Horton (lettre particulière). Il lui fait savoir qu'à la suite d'une chute l'évêque catholique romain est en danger imminent de mourir. 335

2 décembre,
Québec.

Rapport d'un comité du Conseil. Ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 20 décembre.

19 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Les questions que fait surgir la mort de l'évêque catholique romain devront se régler en rapport avec son successeur. S'il accepte, les lettres patentes, l'indemnité annuelle de £1,000 et le palais épiscopal durant qu'il occupera son poste, tout cela s'en suivrait; s'il refuse, tous ces avantages devront être refusés. S'il les accepte, la suprématie du roi est reconnue. La Couronne devra alors pourvoir à la collation du clergé paroissial catholique romain, ce qui pourrait se faire par un décret du Conseil, étant plus efficace qu'un acte du parlement, acte qui donne l'idée d'un doute à l'égard du pouvoir de la Couronne. Les officiers en loi ont donné, en 1811, une opinion qui était claire et catégorique. Il transmet copie du travail de Monk; s'il reçoit des instructions conformément à ce document, elles seront mises en vigueur sans difficulté et seront reçues "avec satisfaction par de beaucoup la majeure partie du clergé paroissial même; ceci donnera un regain de force au gouvernement de Sa Majesté et créera un sentiment beaucoup plus cordial dans le pays entre protestants et catholiques". Si cette occasion s'échappe, il ne peut espérer qu'il s'en présentera une autre également favorable. 381

Consultation d'avocat, 3 juillet 1811, sur les questions qui suivent: (1) Le droit de nominations aux cures catholiques romaines vacantes de la province du Bas-Canada, appartient-il à la Couronne. (2) La Couronne n'a-t-elle pas droit de propriété dans les biens communément appelés biens du séminaire de Montréal. Ils regrettent que ces questions soient demeurées si longtemps sans être réglées, et qu'on ait semblé tolérer une espèce de titre de possession qui, vu sa longue durée, peut être difficile à déranger. Comme question de droit, la proportion de patronage des bénéfices catholiques romains qu'exerçait l'évêque de Québec sous le gouvernement français est acquise de droit à Sa Majesté. Les motifs qui les font conclure ainsi sont énoncés en détail et les autorités sont citées, à savoir, que les Sulpiciens n'ont pas de titre valide aux biens du séminaire. Même si le séminaire de Paris tombait sous le coup du traité, qui déclare que les personnes absentes du Canada peuvent

1825.

vendre, par leurs agents ou procureurs, leurs biens meubles et immeubles, les Sulpiciens du Canada, détachés du corps général de Paris, ne sont pas légalement capables d'avoir des terres ici, mais en tout état de choses ils suggèrent un compromis, de manière que Sa Majesté puisse rentrer dans ses droits sans avoir recours à la loi, ce qui, après une si longue tolérance, pourrait avoir l'air d'un acte de rigueur. Page 385

Projet du juge en chef Monk pour obtenir des instructions royales additionnelles pour le Bas-Canada à l'égard de la suprématie du roi sur la collation et la nomination des prêtres catholiques romains aux églises paroissiales. 392

19 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 188). Mort de l'évêque Plessis. Les formalités à remplir pour la nomination de son successeur. Il demande une décision sur ce point. Il envoie des documents pour faire voir ce qu'exige l'Eglise catholique romaine et ce qui s'est fait pour les évêques Denaut et Plessis. Jusqu'à ce qu'il ait plu au roi d'exprimer sa volonté, la haute main des affaires de l'Eglise catholique romaine en Canada revient à Panet, coadjuteur. Si Panet est reconnu, il (Bathurst) a la nomination du coadjuteur. La difficulté de déterminer la formule à suivre pour faire la nomination l'empêche d'y toucher et le fait se contenter de transmettre une lettre du juge en chef Sherbrooke en 1817 et une copie d'une formule proposée par un ami de feu l'évêque. La difficulté de s'entendre sur la formule ne peut être rejetée que par le Pape, ce qui calmera la conscience du chef de l'Eglise catholique romaine en Canada et conservera les droits au roi. Il recommande de ne pas donner au nouvel évêque de siège au Conseil. Il n'a pas de doute sur la loyauté de feu l'évêque ou sur celle de ses successeurs, mais il était depuis un an le chef actif et le défenseur du parti qui, sous Papineau, a tant troublé l'harmonie de la législature et a tant fait de mal. Son successeur peut ne pas jouer un rôle semblable, mais l'influence de l'évêque catholique romain est si grande qu'elle annihile la liberté de parole et de conduite essentielle dans la constitution du parlement, l'influence s'étendant à au-delà de la Chambre où la députation siège. L'influence acquise par l'amovibilité du clergé, si le changement se faisait et si le clergé paroissial était nommé aux cures par acte sous le sceau et sceau du gouverneur, les objections qu'il a à ce que l'évêque soit admis au Conseil disparaîtraient pour beaucoup. Il recommande Bernard Claude Panet comme évêque, le titre d'évêque catholique de Québec devant lui être conféré par lettres patentes que sur son acceptation il touche £1,000 par année et que la jouissance du palais épiscopal lui soit accordée comme à son prédécesseur. Il recommande les révds. M.M. Demers, Turgeon et Signay comme méritant la distinction de coadjuteur. Les deux premiers ont décliné l'honneur, en conséquence il recommande Signay comme méritant la position. 336

Requête de l'évêque Denaut demandant, pour lui-même et ses successeurs, d'être civilement reconnus et de jouir de tels prérogatives, droits et émoluments temporels que le roi pourra attacher à la position. 344

Mémoire de l'évêque Plessis sur l'Eglise catholique romaine en Canada. (1) Ce qu'étaient les évêques avant la conquête. (2) Ce qu'ils ont été après la conquête, et (3) ce qu'il est à propos qu'ils soient à l'avenir. Le mémoire fait l'exposé de l'érection du diocèse en 1664 et de son histoire depuis cette époque. Il fait des propositions pour sa gouverne dans l'avenir. 348

Bathurst à Sherbrooke, 5 juin 1817. L'évêque catholique romain de Québec semble être tombé dans la même erreur que les catholiques romains du Canada en 1763, alors que le secrétaire d'Etat, le comte d' Egremont, jugea nécessaire d'expliquer que l'article 4 du traité ne veut pas dire qu'ils ont l'exercice de leur religion comme avant la conquête, mais seulement en tant que les lois d'Angleterre le permettent. Le

1825.

ministre insista sur l'insertion des mots "comme ci-devant", afin que les catholiques pussent professer leur religion comme sous le gouvernement français, jusqu'au moment où il lui fut carrément dit que ce serait les tromper que d'admettre ces mots, attendu que le roi n'avait pas le pouvoir de tolérer cette religion dans toute autre mesure "qu'en tant que les lois d'Angleterre le permettent." Comme ces lois prohibent une hiérarchie papiste dans quelque'une des possessions de Sa Majesté, il s'ensuit que toutes mesures qui tendent à établir ce pouvoir doivent être acceptées avec circonspection; c'est faire une interprétation favorable des lois que d'autoriser Sa Majesté à reconnaître le "Dr" du Plessis comme évêque catholique romain, dont la loyauté et le zèle lui ont mérité l'honneur d'un siège au Conseil, mais ni cet honneur ni la reconnaissance doivent être interprétées comme des conclusions naturelles, mais doivent dépendre des circonstances. Page 364

Bathurst à Sherbrooke, 6 juin 1817. Il a examiné la lettre recommandant le "Dr" du Plessis à un siège au Conseil, ainsi que la demande de ce dernier d'être officiellement reconnu comme évêque catholique romain de Québec. Il partage l'avis de Sherbrooke quant aux mérites et aux services publics de ce prélat, et profite avec plaisir de toutes les occasions de montrer l'appréciation que fait le gouvernement de Sa Majesté de la dignité uniforme de sa conduite depuis qu'il est à la tête de l'Eglise catholique romaine. Il a soumis son nom au prince régent et enverra un *mandamus* le nommant au Conseil sous le titre "d'évêque de l'Eglise catholique romaine de Québec." Ses successeurs n'auront pas droit à ces titres sans que le roi le décrète spécialement. 367

Sewell à Sherbrooke, 21 octobre 1817. La difficulté que va probablement faire surgir la nomination au Conseil législatif de Mgr Plessis, évêque titulaire de Québec. La question d'admission ayant été réglée, il ne parlera que de la façon dont les choses doivent se faire. Le prince régent a décidé d'appeler Plessis au Conseil en lui donnant le nom et le titre d'évêque catholique romain de Québec. Plessis insiste pour qu'il soit ainsi appelé dans le bref, ce qui est reconnaître qu'il a légalement droit au titre et admettre que le Souverain Pontife a le droit de nommer et de donner de l'avancement à ses fidèles dans les possessions britanniques; en d'autres mots reconnaître la suprématie du Pape. Pour que M^r Plessis puisse prendre son siège dans le Conseil en qualité d'évêque catholique romain de Québec, il faut qu'il consente d'être constitué membre du dit Conseil au moyen de lettres patentes. Il donne au long les motifs de cette opinion. 369

Formules de lettres patentes pour l'évêque catholique romain de Québec. 379

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 189). Il a demandé aux officiers en loi un projet de proclamation promulguant les décrets relatifs à l'établissement d'une monnaie métallique britannique. Ils répondent que cette proclamation serait en contradiction avec un acte de la législature, de sorte qu'il ne peut lancer la proclamation, chose qui ne peut se faire que par dispositions législatives. Il recommandera l'affaire à la législature à sa session de janvier, mais il doute qu'elle modifie les lois existantes. 399

Contenu. Rapport des avocats de la Couronne sur la proclamation qu'on veut faire au sujet d'une monnaie métallique britannique. L'on indique les valeurs qu'on se propose d'établir. La mesure en question étant en contradiction avec une loi de la législature provinciale, ils ont remis à plus tard la rédaction d'une proclamation. 401

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 190). Il transmet une requête d'un groupe considérable des habitants de Lanark et des cantons avoisinants, demandant que pour des raisons spéciales remise leur soit faite du reste de la dette qu'ils doivent au gouvernement. 406

1825.

Contenu. Requête demandant remise de la dette que doivent les habitants de Lanark et des cantons avoisinants. 407

(Les noms sont annexés à la requête.)

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 191). Il transmet un rapport du procureur général des progrès accomplis par les procédés judiciaires intentés contre Caldwell, ancien receveur général. L'on a obtenu jugement pour £96,000. Viendrait ensuite une exécution pour la vente des biens, mais comme il a instruction de dire quel serait le mode le plus avantageux de disposer des biens, il transmet la proposition de Caldwell, qui offre de céder tous ses biens, sauf la seigneurie de Lauzon, qu'il gardera pendant un an ou plus, jusqu'à ce que la substitution créée en faveur de son fils soit réglée. Le retard qu'entraînerait le litige, et les difficultés relatives à la vente des biens. Page 416

Rapport du 2 octobre 1825 du procureur général sur les procédés qu'il a intentés contre Caldwell pour le recouvrement de la dette qu'il doit au gouvernement. 420

Rapport (2 décembre) du comité du Conseil sur les propositions de Caldwell. Ce rapport déclare que vu que le procureur général a, sur l'ordre spécial de la commission du Trésor, intenté une poursuite à Caldwell, le comité ne peut recommander l'adoption d'aucune mesure sans l'approbation préalable de la commission du Trésor. 424

Caldwell au procureur général, 26 octobre. Il a consenti à tout afin de faciliter les procédés du gouvernement contre lui. Au lieu de la vente judiciaire de ses propriétés, il a demandé qu'elles soient mises entre les mains de fidéicommissaires au nom du roi. Il offre aussi d'abandonner ses intérêts, quel qu'ils puissent être, dans la seigneurie de Lauzon, à la condition qu'il en garde possession en par lui payant £2,000 par année par versements trimestriels. Autres considérations. 426

Liste des biens que Caldwell offre de céder immédiatement. 432

20 décembre,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire des négociants de Montréal au sujet de l'admission du blé canadien dans les ports du Royaume-Uni, ce qui confirme ce qu'il a déjà dit. 433

Contenu. John Richardson à Dalhousie, 19 novembre. Il transmet un mémoire relatif à l'ancienne loi concernant les blés. 434

Mémoire des négociants de Montréal au sujet de la restriction à une année de la loi qui permet l'importation du blé canadien dans le Royaume-Uni. 436

21 décembre,
Québec.

Dalhousie à Bathurst. Il envoie la réquisition des présents pour les sauvages, ce qui comprend les articles destinés au prochain paiement annuel des terres achetées dans le Haut-Canada en 1818 et 1819. Depuis que le rapport a été fait il a appris de Maitland qu'on avait acheté des terres des Chippewas dans le voisinage du lac Erié, à raison de £1,100 par année en effets aux prix de Montréal. Ce qui rend nécessaire de faire une demande additionnelle, mais comme il faudra quelques jours pour préparer la nouvelle réquisition il envoie celle-ci. 442

Les sauvages auxquels sont destinés les présents reviennent au Haut et au Bas-Canada. 444

Réquisition pour 1826. 444a

Pas de date.

Projet du juge en chef Monk, qui se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, du 20 décembre.

MINISTÈRES PUBLICS, 1825.

Q.-173-1-2.

(La partie 1 est paginée de 1 à 204 ; la partie 2, de 205 à 385.)

1824.
25 novembre, Québec. Dundon à Carter. Cette lettre se trouve dans celle de Goulburn à Wilmot Horton, 2 mai 1825.
11 décembre, en mer. Certificat de P. Grondin.
21 décembre, Marseille. Turnbull à Canning. Ces deux documents se trouvent dans la dépêche de Planta à Wilmot Horton, 21 janvier 1825.
1825.
18 janvier, Guerre. Lukin à Hobhouse. Cette dépêche se trouve dans celle de Hobhouse à Wilmot Horton, 21 janvier 1825.
19 janvier, Gardes à cheval. Taylor à Wilmot. Il envoie, pour que Bathurst l'examine, la requête du lieutenant Francis Marie de Lorimier et de William Lorimier de Verneuil, interprètes du département des sauvages. Page 9
Contenu. Requête de François Marie de Lorimier. 10
Requête de William Lorimier de Verneuil. 13
(Les deux requêtes demandent le rétablissement de la solde qu'ils touchaient durant la guerre.)
21 janvier, Affaires étrangères. Planta à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une dépêche et de son contenu, disant que des matelots britanniques, natifs de Québec, ont été recueillis en mer par un navire marchand français. 39
Contenu. Turnbull à Canning, 31 décembre 1824. Il transmet un certificat du capitaine du navire français *Le Télégraphe*, attestant qu'il a recueilli en mer deux matelots anglais de Québec. 40
Certificat de P. Grondin (en français) attestant qu'il a recueilli deux hommes en mer. 41
21 janvier, Whitehall. Hobhouse à Wilmot Horton. Il envoie copie d'une lettre du premier commis du ministère de la guerre au sujet d'un soldat du nom de Walter Martin, banni de Québec pour félonie. Le gouvernement du Bas-Canada en a-t-il informé Bathurst ? 48
Contenu. Lukin à Hobhouse. Martin a été pris comme déserteur, mais les documents font voir qu'il a été remis aux autorités civiles de Québec, déclaré coupable de félonie et banni pour la vie. On devra en informer le secrétaire Peel pour qu'il donne les instructions qu'il jugera nécessaires. 49
5 février, Artillerie. Griffin à Wilmot Horton. L'on n'a pas reçu de réponse à la lettre du 27 décembre qui demandait paiement des armes et autres articles distribués à la milice du district de Montréal. Il demande une prompt réponse. 153
14 février, Trésorerie. Harrison au même. Relativement au pont que l'on propose de construire entre Kingston et les pointes Frederick et Henry, les lords du Trésor croient qu'il vaudrait mieux laisser bâtir le pont par des particuliers, et une fois terminé accorder £300 par année pour l'usage du pont pour le service militaire. 201
14 février, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Relativement aux détournements de Caldwell, receveur général, il demande d'avoir copie des instructions royales dont parle l'adresse du Bas-Canada, et copie de certains crédits accordés par la législature du Bas-Canada. 200
15 février, Londres. Gregory à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une requête relative à l'établissement d'une voie de communication à la vapeur entre la Grande-Bretagne et l'Irlande et l'Amérique Britannique du Nord. 338

1825.

Contenu. Requête relative à l'établissement d'une communication à la vapeur, sa praticabilité, sa commodité et l'absence de danger; la requête demande des privilèges exclusifs. Page 359

15 février,
Londres.

Fitzgerald à Wilmot Horton. Il envoie des explications sur une requête maintenant devant le roi en conseil et demande qu'elle soit soumise à Bathurst dans le but d'obtenir son influence en sa faveur. Il lui demande de s'adresser à Dalhousie et à d'autres autorités locales. 372

"Considération faite au nom des personnes dont la requête demandant une charte pour l'établissement de la navigation à vapeur entre l'ouest de l'Irlande et l'Amérique Britannique du Nord, est maintenant devant le Conseil privé, considération respectueusement soumise au comte de Bathurst." Le document expose au long les avantages qu'offre la proposition. 373

18 février,
Whitehall.

Stephen à Wilmot Horton. Il a examiné les titres que les Iroquois prétendent avoir à la seigneurie de Sylleri (Sillery) et que Butterworth a fait valoir, et il fait rapport qu'ils ne sont pas fondés, d'accord en cela avec des rapports antérieurs. La question de leur loyauté, de leurs services méritoires et de leur pauvreté, apportée comme raison à l'appui de la concession qu'ils demandent est au delà de la portée de son rapport. 61

2 mars,
Artillerie.

Griffin au même. Il lui rappelle de nouveau qu'on n'a pas payé la valeur des armes, etc., distribuées à la milice du district de Montréal. 154

17 mars,
Whitehall.

Stephen au même. Il dit qu'à son avis les plaintes portées contre Doucet sont mal fondées et qu'il a suffisamment répondu aux accusations portées contre lui par les sauvages et sir John Johnson. 66

24 mars,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il transmet une lettre qui par erreur a été adressée au ministère des affaires étrangères. 42

30 mars,
Trésorerie.

Harrison au même. Le percepteur et le contrôleur des douanes à Québec ont prélevé $2\frac{1}{2}$ pour 100 sur les droits perçus sous l'empire de l'acte 3, George IV, chaps. 44, 45, au lieu de les percevoir en vertu de l'acte 3, George IV, chap. 119. Ils devront rembourser la somme prélevée en vertu des lois mentionnées, en premier lieu et on leur accordera la commission sur les droits perçus en vertu du chap. 119. 202

1er avril,
Londres.

Palmerston à Wilmot Horton. Dalhousie est-il venu en Angleterre pour ses propres affaires où a-t-il été mandé? Dans tous les cas sa correspondance avec le ministère des colonies était-elle si considérable qu'il lui fallait un aide de camp? 195

2 avril,
Artillerie.

Griffin au même. Il réitère la demande de paiement pour les armes, etc., distribuées dans le district de Montréal, demande qui a été faite le 27 décembre, le 5 février et le 2 mars. Il espère avoir une réponse bientôt. 155

7 avril,
S. Saye.

Wellington au même. Il envoie une commission d'officiers du génie examiner les défenses de l'Amérique Britannique du Nord et en faire rapport; la commission a à sa tête sir James Carmichael Smyth. Il demande que Bathurst envoie aux fonctionnaires à la tête de l'administration dans le Haut et le Bas-Canada, dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, instructions de prêter toute l'aide possible à la commission. 156

19 avril,
Dublin.

Carter à Goulburn. Cette lettre se trouve dans celle de Goulburn à Wilmot Horton, 2 mai.

16 avril,
Lincoln's Inn
Fields.

Montgomery Campbell à Wilmot Horton. Telle que requise de le faire, la Société de la Propagation des Connaissances Chrétiennes va envoyer des bibles à l'évêque de Québec, et comme celui-ci en demande un plus grand nombre, elle en enverra pour £400 au lieu de £300 comme avant. 220

1825.
19 avril,
Guerre.

Palmerston à Wilmot Horton. Il lui demande de lui renvoyer les documents que contenait la lettre qu'il (Palmerston) lui adressait au sujet des dépenses de Dalhousie. Page 196

25 avril,
Artillerie.

Griffin au même. Il envoie copie des instructions données à la commission d'officiers du génie envoyés pour examiner les défenses des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, ainsi qu'une copie d'une lettre adressée à sir James Carmichael Smyth, un des commissaires. 158

Contenu. Instructions données à sir James Carmichael Smyth. 159

Wellington à Smyth. Il envoie une lettre de Bathurst en contenant une de Dalhousie sur la question dont il est parlé aux paragraphes de 6 à 11 des instructions. Il (Wellington) préférerait un chemin de fer à un chemin militaire. 185

26 avril,
Artillerie.

Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Copie d'une communication de Maitland sur l'achat des terres voisines des ouvrages du cap de la citadelle à Québec. La question a été renvoyée aux commissaires récemment expédiés au Canada. 186

2 mai,
Londres.

Goulburn à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Carter, premier magistrat de police, avec une lettre d'un individu qui désirerait beaucoup obtenir l'emploi qu'il demande à Québec. 221

Contenu. Carter à Goulburn, extrait, 10 avril 1825. Il transmet copie d'une lettre de la première personne qui lui a donné les renseignements qui lui ont permis (à Carter) de traduire en justice les principaux auteurs d'un bon nombre de crimes les plus graves. Il demande qu'on envoie instruction de l'employer aux travaux du roi, à Québec, vu qu'il craint d'aller au Haut-Canada prendre les terres qu'on lui a concédées. 222

Dundon à Carter, 25 novembre 1824. Il l'informe des injures et des menaces qu'on lance à son adresse et demande d'être plutôt placé aux travaux du roi. L'on a attenté à ses jours et son propriétaire a été menacé. 224

7 mai,
Dublin
Castle.

Gregory à Wilmot Horton. David Nagle, condamné à mort à Cork, en 1823, pour les crimes de Whiteboy, a reçu sa grâce et on lui a promis un passage gratuit pour le Canada et une concession de terre. Il demande à Bathurst de recommander qu'on accorde le passage et la concession. 227

13 mai,

Markland à Wilmot Horton. Les messieurs qui sont sur le point de former une compagnie de terre pour le Bas-Canada sont incapables de faire une offre à cause de l'ignorance où ils se trouvent quant à la quantité des réserves et de leur position relative. Peut-on obtenir ces renseignements du ministre des colonies ? 327

16 mai,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il envoie des extraits d'un ordre de la Chambre des Lords demandant la production des documents y mentionnés. 43

18 mai,
Londres.

Lord Conyngham à Wilmot Horton. Il demande que les lettres adressées à sir Francis Burton soient expédiées par la première dépêche du ministère de Bathurst. 44

20 mai,
Londres.

Dalrymple à Wilmot Horton (?). Quand une députation de la Compagnie du Bas-Canada pourra-t-elle obtenir une entrevue avec Bathurst, au sujet de l'achat des réserves de la Couronne et du clergé en Bas-Canada ? 328

25 mai,
Londres.

Exposé des questions auxquelles l'on propose de former la Compagnie du Bas-Canada. 329

(Pas de date. Pour la date voir la lettre de Dalrymple, du 18 juillet.)

27 mai,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il envoie copie de la lettre et de son contenu, de Turquand, Montréal, au sujet des arrangements pris pour verser dans la caisse militaire les deniers provenant de la vente des thés de la Compagnie des Indes Orientales en Canada. 204

1825.

Contenu Turquand à Harrison, 2 avril. La difficulté que, selon Forsyth, Richardson & Co., il y a à réaliser des fonds en espèce pour verser dans la caisse militaire les droits perçus sur le thé, est exacte, la plupart des paiements dans le commerce se font en papier. Il ne voit pas qu'on s'expose à des pertes à permettre à la Compagnie des Indes Orientales de payer en papier à la caisse militaire, mais ce privilège ne devra pas être accordé à d'autres. Page 205

Forsyth, Richardson & Co., 31 mars. La difficulté qu'il y a d'avoir des espèces pour payer à la caisse militaire pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales. 209

Copie du procès-verbal de la commission du Trésor du 17 mai 1825. La commission du Trésor refuse d'autoriser la caisse militaire d'accepter des billets de banque. 213

31 mai,
Amirauté.

Croker à Wilmot Horton. Lord Dalhousie peut le renseigner sur tout ce qu'en contient la lettre ci-jointe. 3

1er juin,
Londres.

Ordre de la Chambre des Lords demandant toute la correspondance avec les gouvernements du Haut et du Bas-Canada sur les dépenses probables et les moyens de percevoir le droit qu'on doit imposer sur le blé et la farine importés des Etats-Unis dans les provinces. 1

1er juin,
Londres.

Ordre de la Chambre des Lords demandant copies des mémoires, requêtes ou représentations de la législature du Haut et du Bas-Canada au sujet des lois existantes sur le blé. 2

14 juin,
Carlton
House.

Arrêté du Conseil nommant Charles Etienne Chaussegros de Léry membre du Conseil exécutif. 24

7 juillet,
Londres.

Pelly à Bathurst. Conformément aux conditions des permis, il envoie une liste de toutes les personnes que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a employées en 1822, 1823 et 1824. Il a envoyé des résolutions sur l'administration de la justice, résolutions que le gouvernement a approuvées, lui a-t-on dit. On a donné ordre de diminuer la quantité de spiritueux distribués aux sauvages et d'abolir la coutume lorsqu'on pourra le faire sans danger. Les gouverneurs et les facteurs en chef ont immédiatement exécuté ces résolutions en ce qui regarde l'échange de ces spiritueux pour des fourrures et la restriction des présents en spiritueux à l'ouverture et à la clôture de la chasse. Toutefois, il faudra user de plus de prudence à l'égard des sauvages des plaines, et d'ici à quelques années, il faudra peut-être quelque peu échanger avec eux des spiritueux pour des vivres, mais l'on ne négligera rien pour diminuer la quantité, et pour y arriver on n'a envoyé que la moitié de la quantité qu'on expédiait d'ordinaire, la quantité ne dépassant pas le douzième de ce que fournissaient d'ordinaire les compagnies de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest. L'abolition de l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses est le premier pas fait dans la voie de l'amélioration morale et religieuse des sauvages. Une église et une école ont été bâties à la colonie de la Rivière-Rouge, et la Société des Missionnaires a libéralement contribué pour la conversion et l'éducation des sauvages, mais il est difficile de les tenir ensemble, à cause de la chasse qu'ils font pour leur subsistance et le commerce. 241

Contenu. Liste en double des personnes employées du 1er juin 1821 au 1er juin 1822. 246

(Cette liste contient 1,984 noms.)

Même liste du 1er juin 1822 au 1er juin 1823. 276

(Cette liste contient 1,718 noms.)

Même liste du 1er juin 1823 au 1er juin 1824. 304

(Cette liste contient 1,324 noms.)

La première est d'une teneur générale et n'indique pas de distribution en différents départements. La seconde et la troisième listes partagent

1825.

les employés en département du Nord, département du Sud et département de Montréal.

11 juillet,
Reigate.

Requête de John William Grece. Ce document se trouve dans la dépêche de Grenville à Wilmot Horton, 9 décembre 1825.

18 juillet,
Londres.

Dalrymple à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur les propositions qui lui ont été faites ainsi qu'à Bathurst, le 25 mai, pour l'achat des réserves de la Couronne et du clergé en Bas-Canada, et demande de nouveau une entrevue pour une députation. Page 338

19 juillet,
Gardes à
cheval.

Taylor au même. Demande à Bathurst d'ordonner à la commission de fournir des navires pour le 79e, qui va remplacer le 37e régiment, lequel reviendra par les mêmes navires. 16

4 août,
Whitehall.

Stephen au même. Il transmet un projet de la proclamation que devra lancer Dalhousie pour la mise en vigueur de la loi relative à la tenure des terres en Canada, aussi qu'un projet de lettre expliquant le but de la proclamation. 92

Contenu. Bathurst à Dalhousie 12 août (projet). Il transmet l'acte adopté pour l'abolition de la tenure féodale et copie de la proclamation. 93

Proclamation pour la mise en vigueur de l'acte qui pourvoit à l'abolition des droits féodaux en Bas-Canada. 96

6 août,
Londres.

Davidson à Wilmot Horton. Il présume que plusieurs personnes vont s'adresser à lui au sujet de la formation d'une compagnie pour le Bas-Canada. Il a vu le projet du colonel Mayne; il a présenté le colonel à Andrew Stuart, qui peut lui donner de précieux renseignements. W. B. Felton s'occupe aussi de former une compagnie. S'il s'en forme une, l'on devra exiger rigoureusement qu'elle colonise peu à peu le district de Gaspé d'un côté et de l'autre le Saguenay en montant. Ce que l'on dira probablement au sujet de la concession de toutes les terres incultes de la Couronne. Les réserves de la Couronne et du clergé sont envisagées comme l'est tout autre monopole, mais si toutes les terres incultes de la Couronne sont livrées à une compagnie, il y aura beaucoup de mécontentement, attendu que la population se croira à la merci des spéculateurs de terres, et il s'en suivra des représentations et des ennuis incessants. 339

10 août,
Artillerie.

Fitzroy Somerset au même. Il demande qu'on renvoie la requête de Cunningham demandant un passage pour l'Amérique du Nord afin qu'on puisse lui répondre. 187

11 août,
Whitehall.

Stephen au même. Il fait rapport sur l'affaire qu'à transmise la Société de la Propagation de l'Évangile. Si cela doit servir de base aux choses qu'on soumet aux avocats de la Couronne, les questions de loi ainsi soumises seraient incompatibles avec la coutume du ministère de Sa Seigneurie. Il discute l'affaire minutieusement et au long. 103

19 août,
Amirauté.

Croker à Hay. Ordre a été expédié au capitaine Leeke, du navire de Sa Majesté, le *Herald*, de donner passage à sir Francis Burton. 4

26 août,
Affaires
étrangères.

Planta à Hay. Il transmet une requête qui a été adressée au secrétaire des affaires étrangères. 45

Pas de date.
Août (?)

Hamilton à Wilmot Horton. Il transmet des extraits des délibérations de la Société de Propagation de l'Évangile, sur lesquels on attire l'attention de Bathurst. 223

Contenu. Résolution de la Société statuant qu'on s'adresse à Bathurst pour qu'il veuille bien donner aux gouverneurs et lieutenants-gouverneurs des provinces canadiennes instructions de doter les paroisses déjà érigées et d'en ériger et d'en doter d'autres lorsque faire se pourra, conformément aux dispositions de l'acte 31, George III. 229

Extrait de l'acte 31, George III, chapitre 31, articles 38, 39. 240

7 septembre,
Dublin
Castle.

Goulburn à Dawson. Cette lettre se trouve dans celle de Dawson à Wilmot Horton, 12 septembre, 1825.

1825.
10 septembre, Felton à Wilmot Horton. Il demande s'il peut présenter les documents
Downing relatifs à la Compagnie des terres du Bas-Canada. Page 342
Street. Délibérations et résolutions, d'une assemblée tenue pour mettre à
l'étude certaines résolutions, etc., venues du Bas-Canada et dont Felton
était porteur. 343
Etat indiquant approximativement l'étendue des réserves de la Cou-
ronne et du clergé, et la quantité des terres incultes non concédées dans
les cantons des districts de Montréal et des Trois-Rivières. 357
Carte de ces mêmes cantons. 357a
- 12 septembre, Dawson à Wilmot Horton. Il transmet copie d'une lettre de Goulburn
Whitehall. disant que les avocats de la Couronne, en Irlande, recommandent de ne
pas prendre de procédés au criminel contre le capitaine du *Sir James*
Kempt, pour meurtre. 51
Goulburn à Dawson. Les avocats de la Couronne ne peuvent recom-
mander de poursuivre Kay, capitaine du *Sir James Kempt*, pour meurtre,
et même quant à l'accusation relative à la propriété il n'y a pas de
preuves sous serment. 52
- 13 septembre, Herries à Wilmot Horton. Relativement à la pension de £500 par
Trésorerie, année en faveur de la veuve de feu le Dr Mountain, les lords du Trésor ne
connaissent pas de fonds au débit duquel on puisse porter cette pension. 215
- 17 septembre, Lock au même. Les lords du commerce ne voient pas d'objection à l'acte
Whitehall. relatif à l'encouragement de l'éducation dans les paroisses rurales du
Bas-Canada. 37
- 19 septembre, Le même au même. Il renvoie les actes 406, 410 et 411 adoptés en
Whitehall. Bas-Canada en 1821, les lords du commerce n'ayant pas d'observations
à faire à leur égard. 38
- 24 septembre, Chris. Robinson à Bathurst. Il transmet le projet de la nomination du
Doctors' Dr Stewart comme évêque de Québec. 55
Commons. *Contenu.* Projet de nomination. 56
- 28 septembre, Taylor à Wilmot Horton. Il transmet extrait d'une lettre de sir J.
Gardes à Carmichael Smith au sujet des Canadas. 17
cheval. *Contenu.* Extrait (ici le nom est écrit correctement). Son voyage
intéressant; observations sur les dépenses; il est adverse à l'union du
Haut et du Bas-Canada. 18
- 14 octobre, Hamilton à Bathurst. Il a reçu une demande de la part de Kelly qui
désire avoir une position de ministre en Canada. La société n'est pas en
mesure d'étendre ses opérations et il n'y a pas de vacance en ce moment,
mais M^r Kelly sera mis sur la liste des aspirants. 233
- 27 octobre, Stephen à Wilmot Horton. Il envoie un projet de la correspondance
Whitehall. qui doit se faire entre le ministère des colonies et Felton au sujet de la
Compagnie du Bas-Canada qui doit s'organiser. 107
Contenu. Projet de lettre de Felton à Bathurst au sujet de la forma-
tion d'une compagnie de terres en Bas-Canada. 108
Projet de réforme avec les conditions auxquelles les propositions de
Felton seraient acceptées. 114
La lettre contient un état du nombre d'acres des réserves de la Cou-
ronne et du clergé dans les cantons des districts de Montréal et des
Trois-Rivières au sud du Saint-Laurent; le nom de chaque canton est
indiqué, de même que le nombre d'acres de chacun, commençant à la
page 119
Projet d'une lettre de Bathurst à Dalhousie au sujet des lettres anté-
rieures pour qu'il fasse rapport à leur égard. 139
Projet d'une lettre à adresser à Felton par Wilmot Horton. 141
Stephen à Wilmot Horton (lettre particulière). Il explique la nature
de la correspondance transmise dans la lettre publique de cette date, y
compris celle de Felton, comme étant nécessaire pour soumettre offici-
ellement les propositions de la Compagnie de terres à Bathurst. 143
- 27 octobre, Tunbridge
Wells.

1825.
27 octobre, Artillerie. Fitz Roy Somerset à Wilmot Horton. Relativement à l'achat de lots de terre voisins des ouvrages du capitaine de la citadelle à Québec, le général a ordonné d'écrire à la commission du Trésor, recommandant l'achat. Page 188
- 1er novembre, Amiraauté. Barrow au même. Relativement à la lettre du 8 juillet au sujet d'un passage pour l'évêque de Québec et sa famille et pour sir Francis Burton, à bord du navire de guerre le *Herald*, l'amiraauté demande qu'il (Wilmot Horton) informe Bathurst que le *Herald* est arrivé à Portsmouth ayant à son bord Burton et son secrétaire et M^{lle} Mountain et la famille de feu l'évêque. Le public doit-il défrayer les dépenses? Si non, Bathurst voudra-t-il enjoindre aux intéressés de le faire. 5
- 11 novembre, Amiraauté. Barrow à Wilmot Horton. Prie Bathurst de voir à ce que l'argent que Dyer a avancé au capitaine Leeke pour frais de transport de personnes à bord du *Herald*, soit remboursé. 7
- 12 novembre, Gardes à cheval. *Annexée* est la liste des personnes. 8
Sir Richard Jackson à l'adjutant général. Cette lettre se trouve dans celle de Torrens à Wilmot, 30 décembre 1825.
- 22 novembre, Québec. Darling à Simon McGillivray. Dalhousie a récemment écrit à Bathurst au sujet de l'achat projeté de l'établissement du Saut-Sainte-Marie, et il n'attend que la sanction de Sa Seigneurie. 326
- 6 décembre, Londres. Wellington à Bathurst. Il transmet le rapport de la commission sur les dépenses de l'Amérique Britannique du Nord. On ne peut abandonner le Canada et on doit le défendre; ce qu'on devrait faire en temps de paix. L'importance d'une communication entre le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Il insiste fortement sur l'importance de ces questions. L'importance de fixer la frontière sur le lac Champlain et au Nouveau-Brunswick. Le quatrième but sont les travaux militaires en projet. Il a confiance qu'une fois les travaux en projet exécutés le Canada serait suffisamment défendu et protégé contre toute tentative. Si les travaux de défense ne sont pas exécutés l'on ne peut s'attendre à ce que les habitants, sur la loyauté et le courage des quels il faudra compter à la fin, soient prêts à sacrifier leur vie et leurs biens. 189
- 9 décembre, Whitehall. Grenville à Wilmot Horton. Il transmet les requêtes de John William Grece, qui demande rémunération pour la partie de sa propriété qu'on a prise pour le gouvernement, avec un extrait du rapport des avocats de la Couronne. 25
- Contenu.* Requête de John William Grece, 11 juillet 1825. 27
Documents relatifs à la réclamation. 31 à 35
- 16 décembre, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Relativement à la lettre au sujet du remboursement du prix de passage à bord du *Herald*, du comte de Dalhousie, de sir Francis Burton et de M^{lle} Mountain, veuve de feu l'évêque, le service de ce chef ne justifie pas la commission d'en ordonner le paiement à même les deniers accordés pour les dépenses civiles du gouvernement, cependant, dans les circonstances elle recommande que la somme soit payée à même le fond du service spécial de Sa Majesté. 217
- 16 décembre, Portsmouth. Le percepteur et contrôleur des douanes à Bathurst. L'*Ottawa* a mis à terre un sac contenant apparemment des dépêches, sac qu'ils ont scellé et expédié au bureau de poste. S'il n'est pas délivré en temps voulu on devra en donner avis. 234
- Contenu.* Le reçu. 230
- 22 décembre, Guerre. Merry à Wilmot Horton. Transmettre un état de compte du traitement et des émoluments de la position civile de D. C. Napier, autrefois du régiment de Meuron; Napier désire toucher sa demi-solde avec ses autres revenus. 197
- 22 décembre, Rue du Parlement. Hume au même. Il explique la cause de l'erreur dans le tableau des droits pour ce qui est de l'importation du rhum. 236

1825.

Contenu. Hume à Gillespie & Co., 26 octobre. Les droits imposés sous l'empire de l'acte 6, George IV, chap. 114, seront payables sur le rhum des Antilles britanniques, importé de là en Canada, après le 5 janvier 1826 ; l'intention n'est pas d'augmenter le droit, mais si l'on donne cette interprétation à la loi, ils devront s'adresser à la commission du commerce. Page 239

22 décembre,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Les avocats de la Couronne rapportent que le crime dont Kennedy a été déclaré coupable ne peut être diminué de meurtre à homicide, mais vu la longue détention du prisonnier et que l'exécution n'aurait pas aujourd'hui de bons effets en Canada, Peel va recommander que la sentence du prisonnier soit commuée en déportation pour la vie. 53

30 décembre,
Gardes à
cheval.

Torrens à Wilmot Horton. Il envoie une lettre de sir Richard Jackson avec l'espoir que les propositions qu'elle contient recevront l'approbation de Bathurst. Le commandant en chef a d'abord cru qu'il y aurait avantage pour le service public de donner aux régiments en Canada pouvoir général d'y faire du recrutement, mais aujourd'hui il voit des obstacles au projet; mais il est essentiel que le corps royal d'état-major soit autorisé à faire du recrutement, vu qu'il se compose d'artificiers et qu'on ne doit pas l'obliger de compter sur le nombre incertain que peut fournir la Grande-Bretagne. 20

Contenu. Sir Richard Jackson à l'adjutant général, 12 novembre. Pour empêcher les désertions, il propose d'engager des artificiers en Canada pour le corps royal d'état-major. 22

— décembre,
Guerre.

Lukin à Wilmot Horton. Il demande ce que sont les émoluments de l'emploi civil du lieutenant William Robins qui désire toucher en outre sa demi-solde. 198

Pas de date.

J. S. (Stephen) au même. Il suggère de répondre à la lettre de Dalhousie que la question de déportation, vu qu'elle atteignait le Bas-Canada, sera réglée lorsqu'on fera les règlements généraux. 91

DIVERS, 1825.

Q. 174—1—2.

(La partie 1 est paginée de 1 à 278 ; la partie 2, de 279 à 525.)

1821.
— octobre,
Montréal.

Requête de Cyrus Fay à Dalhousie. Ce document se trouve dans la requête à Bathurst, 18 mars 1825.

1822.
28 mars,
Londres,

Burnet à———Le taux élevé des contributions de la douane de Québec sont quasi prohibitives pour le cabotage, de sorte que les douaniers ont accepté moins qu'ils réclamaient. Les émoluments du percepteur, d'après son propre état, sont d'environ £5,000 par année. Les contributions sont exigées en vertu d'un arrêt de la commission de la douane et d'une très ancienne liste d'Halifax que les fonctionnaires ont constamment des difficultés à expliquer et que les marchands en ont encore plus à comprendre. Dans certains cas l'on dit que le port de Québec s'étend jusqu'à Anticosti, et les vapeurs et petits bateaux qui font exclusivement le commerce de navigation intérieure sont soumis à une accumulation de contributions. Le vif désir du commerce de voir les contributions exigées par la douane mises sur un pied qui empêchera les scènes incessantes de contestation. 33

1823.
2 août,
Québec.

Cochran à l'évêque catholique romain de Québec. Cette lettre se trouve dans celle de la Porte à l'évêque Macdonell, 22 octobre 1825.

1824.
10 juillet,
Downing
Street.
27 novembre,
Rome.
1825.
11 janvier,
Montréal.
11 janvier,
Montréal.
19 janvier,
Reigate.
- Wilmot Horton au Dr Goodall. Cette lettre se trouve dans celle de Forbes à Wilmot Horton, 17 juin 1825.
- Le cardinal de Somaglia au Dr Poynter. Cette lettre se trouve dans celle de Poynter à Wilmot Horton, 19 janvier 1825.
- W. McGillivray à Ellice. Cette lettre se trouve dans celle d'Ellice à Wilmot Horton, pas de date (juin ?)
- Forsyth, Richardson & Co. à Ellice. Cette lettre se trouve dans celle d'Ellice à Wilmot Horton, pas de date (juin ?).
- J. W. Grece à Wilmot Horton. Relativement à la réponse qu'on a faite à sa requête, le canal de Grenville en tant que construit sur sa terre est sa propriété, et il faut ou que sa terre soit payée ou que le canal lui soit abandonné. Les dommages ne sont pas imaginaires mais réels, et il continuera à faire valoir ses droits. Page 248
- Une lettre non datée à Wilmot Horton dit qu'il s'est présenté pour avoir une réponse verbale, et ayant trouvé Horton parti il reviendra lundi. 251
- 19 janvier,
Londres.
- Poynter à Wilmot Horton. Le remercie d'avoir communiqué à Bathurst sa lettre du 28 décembre dernier et de lui avoir fait part de la réponse de Sa Seigneurie au sujet de la nomination de Lartigue comme évêque catholique romain ordinaire de Montréal. Il demande qu'on déclare officiellement que la nomination comme suffragant et vicaire apostolique de l'évêque Plessis a l'approbation et l'appui du gouvernement de Sa Majesté. L'évêque Macdonald le remercie du don de £15 pour la construction d'églises et d'écoles dans le Haut-Canada. 404
- Contenu. Copie d'une lettre du cardinal de Somaglia au "Dr" Poynter, en date du 27 novembre 1824. 455
- 4 février,
Londres.
- Bell à Bathurst. Il s'excuse de la liberté qu'il prend de présenter une requête au nom de Mde Mercer, qui est, atteste-t-il, la femme du capitaine Ang. Cavalie Mercer. 25
- 7 février,
Québec.
- James George à Bathurst. Il envoie un plan pour remonter les eaux rapides au moyen d'un remorqueur à vapeur aidé de chaînes de fer. 252
- Contenu. Un plan. 252a
- Communication de George à la *Gazette* de Québec au sujet de son plan. 253
- Là où il se forme des comités avec liste de souscripteurs. 255
- Délibérations du comité de l'Association du Saint-Laurent, à Cornwall, 24 janvier 1825. 257
- 6 février,
New-York.
- Buchanan à Wilmot Horton. Il transmet un extrait des délibérations de la législature de New-York, comme ayant de l'importance. 26
- 12 février,
Québec.
- Bouchette à Bathurst. Il envoie copie de la première partie du rapport d'un voyage à travers la province. 27
- 18 février,
Londres.
- Butterworth à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur l'affaire des quatre chefs sauvages, dont les dépenses vont bientôt grossir. 28
- 1er mars.
Reigate.
- Grece au même. Il le remercie de la promesse qu'il recevrait la valeur de ce qu'on lui avait enlevé et qu'une lettre lui serait écrite dans ce sens. 268
- 3 mars,
Downing
Street.
- Menzies à ——— Il expose les retards et les frais additionnels qu'il a dû s'imposer pour transporter les dépêches du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. 303
- 3 mars,
Reigate.
- Grece à Wilmot Horton. Il se plaint du refus de le dédommager pour ses terres. Il désire éviter d'en venir à la loi; il n'abandonnera pas la tâche, mais il n'ira jamais plus faire anti-chambre au bureau du secrétaire d'Etat pour les colonies. 269
- 7 mars,
Marchmont.
- Le lord évêque de Québec à Bathurst. Si l'état de sa santé lui permet de faire la traversée, son médecin lui a recommandé d'aller en Angleterre au printemps. S'il peut entreprendre la traversée, lui ferait-on la faveur

1825.

d'un passage pour lui et sa famille par la frégate qui doit amener le comte de Dalhousie? Page 467

7 mars,
Londres.

Hart à Bathurst. Il demande une entrevue au sujet de la réduction du droit sur les cendres venant des Etats-Unis. 279

8 mars,
Emiscorthy.

Carew à Wilmot Horton. Il mentionne les personnes de son voisinage qui désirent émigrer. 79

9 mars,
Hackney.

Menzies au même. Il envoie les détails de ses dépenses pour le transport et dépêches; elles s'élèvent à £17 12s., mais comme le dernier officier qui a porté ses dépêches a touché £50, il espère que Sa Seigneurie (Bathurst) verra sa nomination d'un bon œil. 306

10 mars,
Bristol.

A. C. Buchanan à Bathurst. Il a fait et fait encore le commerce mentionné avec le Canada, et il a transporté de Londonderry au moins 5,000 bons colons industriels, sans frais pour le gouvernement. Il est largement intéressé dans l'érection de scieries à vapeur en Bas-Canada, et toutes ses ressources depuis sept ans ont été dirigées du côté de ce pays, dans l'espoir de pouvoir à sa nombreuse famille. Il demande la concession d'un canton où il pourra trouver du bois pour ses scieries et établir les ouvriers et les journaliers qu'il est obligé d'employer. Il demande une entrevue. Il expédie le navire *Harrison*, de 700 tonneaux, à Londonderry, pour prendre des colons, et depuis deux années il en a pris près de 1,000, et comme ils sortent des comtés paisible et loyaux de Tyrone et de Fermanagh, ils font de bons colons. 29

10 mars,
Londres.

Hart à ———. Observations sur le fait que le fret, etc., des cendres coûte moins cher des Etats-Unis que du Canada. 280

14 mars,
Londres.

Requête de Michael Scott, qui demande la permission d'ériger un moulin à farine sur la rivière Saint-Pierre. 470

(Pour la date de la requête voir la lettre du 18 mars.)

Plan de Saint-Pierre et de la rive sud du Saint-Laurent de Caughnawaga à Laprairie. 479a

18 mars,
Londres.

Scott à Wilmot Horton. Comme il part demain, il demande s'il y a une réponse à sa requête au sujet de l'emplacement d'un moulin. 481.

18 mars,
Londres.

Requête de Cyrus Fay demandant de l'aide, attendu qu'il avait des titres aux frais de la cour de vice-amirauté de Québec, titres qui ont été établis, mais relativement auxquels il n'a pu avoir de règlement. Il transmet copie d'une requête à Dalhousie, restée sans réponse. Cette dernière requête donne la cause qui a donné lieu à la réclamation à la suite du sauvetage d'un navire abandonné. 143

19 mars,
St. Ives.

Faux à Bathurst. Il transmet un exemplaire d'un livre intitulé "Jours Mémorables", c'est pourquoi il espère que Sa Seigneurie enverra une souscription. 153

23 mars,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Il a communiqué la lettre aux sauvages. Il désire beaucoup qu'ils retournent aussitôt que possible dans leur pays. 32

28 mars,
Clonmell.

Ann Swindell à Bathurst. Elle envoie, pour être expédiée, une lettre au sujet de la succession de son frère. 482

28 mars,
Londres.

Birch à ———. Au sujet d'une lettre de son beau-frère, William Canning, frère de Stratford Canning. Il a mis la substance de la lettre sous forme de questions pour qu'on les remette entre les mains de quelque employé du bureau qui puisse montrer les réponses à M^r Canning. 35

Contenu. Canning à Birch, 25 mai. Son jardinier Rumley, étant congédié, désire se trouver de l'emploi et s'en aller dans le Haut-Canada, où il a l'idée qu'il peut avoir une concession de terre. Que lui faut-il savoir avant de s'embarquer. 36

5 avril,
Londres.

Newman, Hunt, Christopher et Cie à Wilmot Horton. L'importance de la pêche qui se fait au Labrador par des pêcheurs d'Angleterre, de Jersey et de Terreneuve. Les graves inconvénients qui se présenteraient s'ils étaient obligés de s'adresser à des tribunaux canadiens pour régler les différends qui pourraient surgir. 408

1825.
6 avril, Portsmouth. Le capitaine Ogden à Wilmot Horton. S'il ne peut obtenir une concession gratuite des terres incultes qu'il a demandées en Bas-Canada, il offre d'acheter de cinquante à cent mille acres en Bas-Canada au même prix que la Compagnie de Terres est sur le point d'en acheter dans le Haut Canada. Grâce aux connaissances qu'il a du Canada et des Etats-Unis, il se croit très en état d'entreprendre de vendre une grande étendue de terre à des colons de bonne foi. Ses frères et lui se sont faits des relations avec les principales familles du Bas-Canada, familles qui, au besoin, peuvent donner un concours très utile. Page 412
- 7 avril, Londres. *Contenu.* Requête d'Ogden. Il fait un exposé de ses états de service qui lui donnent droit à une concession. 414
Uniacke à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé jusqu'au mois d'octobre prochain. 498
- 8 avril, Walton. Wilkins à Bathurst. Il attire l'attention sur la correspondance en 1821 au sujet des pertes subies par son père et de l'offre d'une concession de terre en dédommagement, offre qu'il dut abandonner à cause des conditions. Comme on doit faire valoir la terre, celle qu'on lui a offerte deviendra vendable et le dédommagera en partie. 502
- 9 avril, Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Il a reçu la lettre destinée à M. Exley et l'a expédiée au gouverneur de Ceylan. Son malaise au sujet des quatre sauvages, leur immense désir de voir le roi, désir qui a été satisfait grâce à l'intervention d'Irving Brock, frère de feu sir Isaac Brock. Ceci devra avoir un effet salutaire sur leur nation. 39
- Contenu.* Irving Brock à Butterworth. Compte rendu de la réception des sauvages par le roi; le discours du grand chef, la teneur de la réponse du roi et les attentions de Sa Majesté à leur égard. 41
- 12 avril, West India Docks. McDonell à Wilmot Horton. Demande de renseignements sur les droits sur le rhum en Canada. 309
- 14 avril, Downing Street. Wilmot Horton (?) à McDonell. En réponse à sa lettre du 12, le drawback de 6 $\frac{3}{4}$ d. par gallon de rhum importé en Canada n'existe plus en vertu d'une loi récente. 311
- 18 avril, Westminster. Brandling à ————. Il espérait, à son retour en ville, trouver la lettre de sir David Smith. 45
- 23 avril, Downing Street. Monk à Wilmot Horton. Il est allé pour le voir ce matin afin de prendre des dispositions pour sa présentation au levé dans le but d'être admis chevalier. 312
- 23 avril, Guernsey. Allez à Bathurst. L'état déplorable des colons de la Rivière-Rouge; la conduite flagrante du gouverneur et des facteurs en chef, leur débauche et leur immoralité. L'artillerie envoyée pour protéger les colons a été mise dans le fort sur la demande de Selkirk, de sorte que les colons sont sans défense contre les sauvages. La pauvreté des colons obligés de vivre de chair de cheval et de chien, n'ayant pas de provisions alimentaires, et leurs souffrances dans les plaines, où un d'entre eux a été gelé à mort; d'autres ont perdu de leurs membres; un autre a été mangé par ses camarades. Il envoie copie d'une lettre et d'une recommandation pour prouver la vérité de ses allégués, y compris une lettre de Walter de Husser, colon suisse et d'autres. 2
- Un mémoire pas daté ordonne qu'on écrive aux personnes mentionnées dans la lettre de M. Allez pour en obtenir des renseignements au sujet des colons de la Rivière-Rouge. 1
- 25 avril, Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Il demande un passage pour deux chefs sauvages, à bord de l'*Orestis* ou d'un autre bâtiment en partance pour Québec. Les deux autres devront rester jusqu'à l'arrivée de Stuart, qui était président du comité de l'Assemblée législative du Bas-Canada relativement aux réclamations des sauvages. On devrait s'entendre avant d'arriver à une décision quelconque. 46

1825.
28 avril,
Londres.

Carr à Wilmot Horton. Il attendra, pour lui parler de la question d'immigration, jusqu'à ce qu'il ait pris des renseignements en Irlande.

Page 81

29 avril,

Bright à ——. Il demande les documents bas-canadiens relatifs à la colonisation des terres de la Couronne et à la question d'éducation. 48
Note des documents. 49

29 avril,
Londres.

Digby à ——. Demande de renseignements au sujet d'une concession de terre à New-York ou dans les environs au contre-amiral Digby. 126

30 mai,

Bright à ——. Le remercie de la peine qu'on s'est donné. Il diffère d'avec Cochrane sur la valeur des rapports. Dans tout ce qu'ils offrent de peu intéressant, ils contiennent des aperçus importants. 50

3 mai,
Londres.

C. F. Vines à Bathurst. Il demande des renseignements sur un jeune homme du nom de Walter Breach, sur le sort duquel ses amis sont inquiets. 490

4 mai,
Lincoln's Inn.

Bannister à Wilmot Horton. Dans le but de discuter la question de l'amélioration des eaux dangereuses entre les provinces supérieures et inférieures du Canada, il demande une entrevue. 51

6 mai.

Markland au même. Les raisons qu'il a de différer d'avis avec les membres de la Chambre des Communes qui prétendent que l'admission du blé canadien permettrait aux habitants des Etats-Unis d'en passer en contrebande de grandes quantités en Angleterre. Les frais enlèveraient tout espoir de profit, de sorte que la tentation de faire de la contrebande n'existerait pas. 313

7 mai,
Epsom.

West à Bathurst. Il envoie un numéro de son journal dont la publication est de date récente; si l'on désire de plus amples renseignements il communiquera ceux qu'il pourra avoir. 504

7 mai,
Adelphi.

Bulger au même. En réponse aux demandes de renseignements sur les colons de la Rivière-Rouge, il y a 18 mois qu'il a quitté le pays et il n'a pas entendu parler d'eux, si ce n'est par un monsieur qui en arrive et par un journal canadien qui disait que les sauvages avaient commencé des hostilités contre la colonie. 53

9 mai,
Edimbourg.

John Henderson au même. Il a quitté la Baie-d'Hudson en septembre dernier. Le dégoût que lui a inspiré la façon dont les colons et les naturels étaient traités par les traiteurs de la Baie-d'Hudson et pas les exécuteurs testamentaires de feu lord Selkirk. Il enverra tous les renseignements qu'il pourra si l'on indique les sujets sur lesquels Sa Seigneurie désire être renseignée. 282

9 mai,
Edimbourg.

Kempt au même. Il a quitté la Rivière-Rouge le 10 juin dernier. Le mécontentement des colons et des naturels. Il donnera des renseignements sur l'état des choses lorsqu'il saura sur quel chef on désire en avoir. 295

9 mai,
Golden square

Bryon à Bathurst. Son indigence pour s'être conformé à l'Église établie. Il demande un passage pour le Canada ou pour toute autre colonie. 54

11 mai,
Enfield.

Forbes à Wilmot Horton. Il envoie, tel que désiré, des nouvelles de sa santé. 154

Rapport de la même date adressé à Bathurst. 155

16 mai,
Cork.

McSweeny à Bathurst. Il demande des renseignements sur Owen Corkron Murphy, qui a quitté le comté de Cork il y a environ quarante ans et est aujourd'hui décédé, ayant laissé ses biens à ses parents. 320

18 mai,
Edimbourg.

Macdonald à Bathurst. En réponse à la demande de renseignements de Norton (Horton), il est arrivé à la colonie de la Rivière-Rouge en 1820 et il y est resté jusqu'en 1823 pour surveiller l'importation des marchandises européennes pour les colons, la distance du fort d'York à la Rivière-Rouge est d'environ 800 milles de navigation très difficile et très dangereuse. En conséquence, durant l'été et l'automne il n'a pu observer les progrès de la colonie. Chaque colon recevait une concession de 50 à 100 acres de terre pour laquelle il convenait de payer un

1825.

- fermage de tant de boisseaux de grain, mais à la suite de nombreux désastres bien peu ont pu remplir cette condition. Il s'alimente de vivres aux magasins de Selkirk, et chaque année une copie de leurs comptes est envoyée en Angleterre. Les colons craignent constamment des attaques des sauvages. Quelques troupes auraient l'effet d'intimider les sauvages. La seule exportation du pays sont les produits de la *Buffalo Wool Company*. Selkirk n'a rien négligé pour le bien-être des colons. Page 322
- 18 mai, . Requête d'Elizabeth et de Sarah Etches. Elles déclarent que leur frère a été le créateur du commerce entre la côte nord-ouest de l'Amérique et la Chine ; ses états de services comme découvreur, etc., ce pourquoi elles demandent une charte pour elles-mêmes et leurs amis dans le but de faire ce commerce. 132
- 18 mai, Londres. Rundell à Wilmot Horton. Au sujet de la loi constituant en corporation une compagnie pour l'exploitation des mines de fer du comté d'Annapolis et l'obtention d'une prime de £600 chacune pour tant de gueuses ou de tonnes de fer forgé. Une compagnie a été formée à 100 actions de £600 chacune. On devrait faire savoir à la législature que la concession a été faite au duc d'York, et que des mesures doivent être prises pour exploiter les mines sur un grand pied. 468
- 18 mai, Richard Trench à ———. Au sujet des affaires de finance de Caldwell, ses propriétés ont été confiées à sa propre administration, il espère acquitter une bonne partie de sa dette avant la prochaine session. 489
- 20 mai, Aberdeen. Cuddie à Bathurst. Relativement aux nouvelles de la Rivière-Rouge, il a quitté le pays et il n'a reçu qu'une lettre depuis, en date du 31 août 1824, et dont il envoie des extraits qui font voir que la majeure partie des gens s'en vont, et donnent en même temps le prix du grain et des articles importés. 82
- 21 mai, Edimbourg. Le Dr Mearns à Bathurst. Il transmet un mémoire d'un comité de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse au sujet de la situation du clergé dans les provinces de l'Amérique Britannique. 325
- Contenu. Mémoire. 326
- Projet de réponse au Dr Mearns, pas de date, disant que lorsqu'une congrégation, dans quelqu'une des provinces, aura érigé une église convenable et qu'elle sera prête à reconnaître la juridiction de l'Eglise d'Ecosse et à contribuer à l'entretien d'un ministre, le gouverneur en conseil, sur réception d'une requête à cet effet, autorisera le gouvernement à contribuer à l'entretien convenable d'un pasteur. 334
- 27 mai, Londres. Doyle à Wilmot Horton. Il demande une entrevue pour lui permettre de lui présenter son fils. 127
- 28 mai, Mayborough. Requête de Bridget Fowlé ou Foley, demandant copie du testament de son oncle, décédé en Amérique Britannique du Nord. Il donne le degré de parenté qu'elle avait avec son oncle. 156
- 28 mai, Kilrush. Cullinan à Wilmot Horton. Il lui demande de transmettre une lettre à New-York à son frère (à Cullinan), attendu qu'il a souvent écrit sans avoir reçu de réponse. 85
- juillet, New-York. James Buchanan au même. Il regrette que la concession de terre à lui faite en Canada soit chargée de lourdes contributions. A cause des services que sa famille et lui ont rendus, il demande que les terres soient concédées libres de contributions. 55
- 3 juin, Londres. Markland au même. Lui sera-t-il permis de voir le rapport sur l'état de Gaspé en Bas-Canada? 336
- 7 juin, Londres. G. Mountain à Bathurst. L'arrangement en vertu duquel son père (l'évêque de Québec) espérait prendre sa retraite. Le Dr Stewart, s'il était nommé, est prêt à lui abandonner le tiers du revenu, pourvu qu'il (à l'évêque Mountain) lui fut permis de garder la petite cure qu'il a en Angleterre et le traitement que lui fait la Société de la Propagation de l'Évangile. Comment pourrait se faire la division du diocèse, mais si l'on exigeait la démission de l'évêque aux conditions telles que proposées,

1825.

alors le diocèse de Québec devra rester intact du vivant de l'évêque et le Dr Stewart être nommé évêque pour le tout. Autres arrangements au sujet de la résidence épiscopale, etc. Page 339

Contenu. Javel à Mountain, 30 janvier 1811, au sujet d'une proposition à Eaton, proposition à laquelle il n'a pas donné suite. 344

Autres documents relatifs au caractère et qualités du "Dr" Mountain. 345 à 360

Stephen à Wilmot Horton. Il transmet un résumé de l'exposé que fait l'archidiacre Mountain des propositions et des désirs de son père. 361

Résumé du contenu de la lettre du "Dr" Mountain, du 7 courant. 362

8 juin,
Bureau
Colonial.

Mountain à Bathurst. Il a soumis des propositions ministérielles au nom de son père. Il s'absente de la ville et laisse son adresse. 365

10 juin,
Paris.

Amour au secrétaire des colonies (en français). Pour le paiement de la somme due à son père pour diverses choses fournies aux officiers, sous-officiers et soldats à Québec en 1760, le marquis de Lévis ayant ordonné qu'on prît indistinctement soin des malades et des blessés des deux armées. Bien que la réclamation soit ancienne elle est bien fondée; mais quelque soit la somme que paye le gouvernement britannique, il sera satisfait, attendu qu'à cause de la mort subite de son père, à Montréal, en 1760, on n'a pu régulariser ses comptes. 9

Contenu. Documents relatifs à la réclamation. 11-15

11 juin,
Enfield.

Forbes à Wilmot Horton. Il transmet un certificat attestant l'état de sa santé pour confirmer ce qu'il a dit le 9 courant. 161

Contenu. Certificat du Dr. Nevinson, en date du 10 juin. 162

14 juin,
Londres.

W. Henderson à Wilmot Horton. Son frère désire savoir si l'on aurait besoin d'une copie du journal qu'il ferait pendant son séjour à la Rivière-Rouge. 284

16 juin,
Londres.

Osgood à Bathurst. Le remercie de sa bonté; il transmet copie de documents relatifs aux sauvages et aux indigents et demande une entrevue. 418

Contenu. Exposé intéressant relatif aux sauvages et aux indigents en Canada, par le rév. Thaddens Osgood, A.M. 419

16 juin,
Londres.

Le capitain Ogden à Wilmot Horton. Lui demande de transmettre l'ordre de Bathurst pour la concession de 2,000 acres. 417

17 juin,
Downing
Street.

Osgood à Bathurst. Il a eu une entrevue avec lord Bexley au sujet de la fondation d'une société dont le but serait de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada, et lord Bexley a cru qu'il serait bon peut-être de voir Bathurst. Il demande une entrevue. 438

17 juin,
Enfield.

Forbes à Wilmot Horton. Ainsi que requis, il envoie copie de la lettre d'Horton au Dr Goodall, que celui-ci considère comme étant un ultimatum. 163

Contenu. Wilmot Horton à Goodall., 10 juillet 1824. Il est nécessaire qu'un lieutenant-gouverneur réside à Gaspé; l'impossibilité où se trouve Forbes de retourner. Dalhousie devra dire quelle est la plus forte retraite qu'on puisse obtenir pour lui. 164

17 juin,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il désire connaître le résultat des instructions de Bathurst au sujet de l'augmentation de sa retraite. 367

17 juin,
Trésorerie.

McNaughton à Wilmot. Il demande une lettre de présentation auprès du gouverneur du Canada pour un jeune monsieur qui vient de recevoir un brevet d'officier dans le 68^e régiment. 366

21 juin,
Londres.

Mandelsloh à Bathurst. Pour légaliser et attester la signature de sir F. N. Burton, lieutenant-gouverneur du Canada. 368

24 juin,
Londres.

Osgood à Bathurst. Il transmet un document relatif à une société dont le but est de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada; aussi,

1825. ses certificats, etc. Il sera prêt à se rendre auprès de Sa Seigneurie n'importe quand. Page 439
(Les documents inclus sont les doubles de documents dont copies existent déjà.)
- 25 juin, Enfield. Forbes à Wilmot Horton. Il lui rappelle qu'on lui a promis de renouveler son congé de temps à autre sur certificat de médecin, de sorte que pour obtenir un renouvellement il n'aurait qu'à produire de nouveaux certificats. La condition établie dans la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, en 1819, quant à son traitement s'il résidait ou son indemnité de £300 de retraite, ce qu'il préférerait peut-être. Observations détaillées sur la proposition de 1819, etc. 165
Proposition relative à l'organisation d'un nouveau corps devant être appelé infanterie des pionniers ou carabiniers, particulièrement propre au service des Canadas et de l'Amérique Britannique du Nord, respectueusement soumise par le lieutenant A. V. S. Forbes, du 64e régiment. 170
Le titre se trouve à la page précédente.
- 26 juin, Londres. Monk à Chapman. Il désire avoir des exemplaires des lois et transmet des observations. 369
(Les observations l'accompagnent pas cette note.)
- 27 juin, Londres. Monk à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur le mode dont on se servait autrefois pour administrer le serment d'allégeance aux personnes qui avaient exprimé le désir de résider dans la province, et il suggère de modifier la loi telle que présentée aujourd'hui. 370
Requête de la famille Lahay, neveux et nièces de feu Martin Kelly, au sujet de mesures à prendre pour mettre la main sur les biens qu'il a laissés, attendu qu'ils sont ses plus proches parents. 296
- 28 juin, Kilkenny. Mountain à Wilmot Horton. Il transmet copie de la lettre qu'il a eu autorisation d'écrire à son père. 373
Le Dr Mountain à l'évêque Mountain. Il lui fait part des arrangements qu'on a faits pour sa retraite comme évêque. 374
- 29 juin, Londres. Mandelsloh à Bathurst. C'est par ordre du tribunal de Wurtemberg qu'il a demandé l'attestation de la signature de sir Francis Burton. En conséquence c'est sans doute par erreur qu'on a envoyé une note disant que la signature avait été attestée et qu'on était prêt à délivrer le document sur réception d'un honoraire de £2 2s. 6d. 379
- Juin (?). Ellice à Wilmot Horton. Il lui demande de voir Scott, qui a apporté les documents ci-inclus. 128
Contenu. W. McGillivray à Edward Ellice, 11 janvier 1825. Il présente Michael Scott, négociant de Montréal. 129
Forsyth, Richardson et Cie à Ellice, présentant Michael Scott. 130
Osgood à Bathurst. Il envoie d'autres documents. 449
Contenu. Société ayant pour but de favoriser l'éducation et l'industrie en Canada. 441
(Les autres documents ont déjà été copiés).
- 2 juillet, Ellice à Wilmot Horton. Mémoire sur le "bill" relatif à la tenure des terres en Canada, "bill" qui est maintenant devenu loi. 141
Le "Dr" Stewart à Bathurst. Il demande d'être nommé au diocèse de Québec à la place de l'évêque défunt. 488
- 4 juillet, Kingston. Caldwell à Wilmot Horton. Il présente M. Felton, qui se rend en Angleterre pour faire valoir les idées des personnes qui désirent se former en compagnie de terres. Quant à ses propres affaires (à Caldwell) il est prêt à confesser jugement en octobre aux conditions que le gouvernement voudra bien faire. 86
- 5 juillet, Québec. Le même à Wilmot Horton. Inquiétudes des propriétaires des moulins à farine et de scieries en présence de la destruction dont leurs biens sont menacés. L'admission du blé à un droit peu élevé menace d'en porter le prix si haut en Canada que la farine fabriquée ici avec ce grain

1825.

ne peut tenir tête à la concurrence de celle exportée des États-Unis dans les autres colonies et dans les Antilles. Les propriétaires de scieries s'alarment de la réduction des droits sur la planche, ce qui serait établir une différence à leur détriment. Page 89

6 juillet,
Londres.

Butterworth à Bathurst. Il demande la faveur d'une entrevue pour lui et une députation au sujet des réclamations des sauvages du Canada. 59

7 juillet,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il demande une courte entrevue. 381

11 juillet,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Note reçue. La députation se rendra auprès de Bathurst demain, au nom des sauvages du Canada. 58

11 juillet,
Londres.

Le même à Bathurst. Il aurait répondu plus tôt au sujet des sauvages du Canada, mais il attendait un membre de l'Assemblée du Bas-Canada, Andrew Stewart (Stuart), qui était président du comité des réclamations des sauvages et qui, étant arrivé, dit qu'après une enquête minutieuse, le comité a été unanimement d'avis que les sauvages avaient droit aux terres en question. L'on pourra expliquer, lors de la réunion, un mémoire remis par Stuart. 59

Contenu. Mémoire concernant la réclamation des sauvages chrétiens de Lorette à l'endroit de la seigneurie de Sillery. 61

12 juillet,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Autre demande d'entrevue. 382

Contenu. Lettre de Monk à Wilmot Horton, de la même date, au sujet de sa pension. L'importance politique d'établir le principe sur lequel la question doit se régler. 383

12 juillet,
Suffolk.

G. Mountain à Bathurst. Il attire l'attention sur ses propres titres advenant une vacance dans l'un ou l'autre des diocèses que doit créer la division de Québec. 389

12 juillet,
Suffolk.

Le même à Wilmot Horton. L'insuffisance du traitement du "Dr" Stewart et du sien propre comme archidiacres. Ils sont plus faibles que ceux d'autres diocèses et la besogne est plus lourde. Les nombreux voyages nécessités par l'exécution de leurs fonctions et dont tous les frais sont payés à même leurs traitements, qui sont les mêmes que lorsqu'ils n'avaient pas de déplacement à faire en qualité d'aides de l'évêque, de sorte que leur promotion les a rendus plus pauvres. 392

14 juillet,
Londres.

Poynter à Bathurst. Il demande que deux membres du clergé, Joseph Quiblier et Alexander Boyle, choisis par l'abbé Thavenet, aient la permission d'aller en Canada pour être employés comme professeurs au séminaire de Saint-Sulpice. 457

Contenu. L'abbé Thavenet à Poynter (en français). Au sujet du choix d'ecclésiastiques qu'on doit envoyer comme professeurs à Saint-Sulpice. 458

18 juillet,
Londres.

Uniacke à Bathurst. On lui a enlevé la position lucrative de procureur général pour le créer juge adjoint pour le district de Montréal. Jusqu'ici une personne qui occupait le poste de procureur général était censée le garder toute sa vie, à moins qu'elle ne fut élevée à la première place dans la magistrature ou déplacée pour des motifs. Il rappelle à Bathurst sa promesse qu'il ne serait pas déplacé. Il fait valoir la droiture de sa conduite, le zèle et l'habileté avec lesquels il a rempli sa charge durant une période de danger et d'embarras pour la colonie, période qui, espère-t-il, ne se présentera plus. Les efforts pour remédier aux concessions imprévoyantes de terres incultes et pour établir une cour de désobéissance, anéantissant ainsi le monopole des terres. Les mesures qu'il a fait valoir pour l'avancement de la colonie. Il demande une enquête sur sa conduite. 491

18 juillet,
Londres.

Osgood à Bathurst. Sur l'observation de lord Bexley, l'on prie Bathurst d'accepter la présidence de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canada. 445

1825.
18 juillet,
Enfield. Forbes à Wilmot Horton. Le remercie de sa communication. Page 191
- 18 juillet,
Londres. G. Mountain au même. Il annonce la mort de son père, le lord évêque de Québec. Il demande une entrevue. 395
- 21 juillet,
Londres. Le même au même. Appelle son attention sur la situation de sa mère, qui par la mort de son père, l'évêque est dans une position très précaire. 396
- 21 juillet,
Londres. Le même au même. Il fait de nouvelles représentations sur l'insuffisance du traitement du Dr Stewart et du sien comme archidiacre. 398
- 21 juillet,
Londres. Une lettre de la même date dit qu'il transmet sous pli deux lettres sur la question et il suggère que sa propre augmentation de traitement, si elle est accordée, pourrait se prendre à même le fonds extraordinaire de l'armée. 400
- 22 juillet,
Londres. Monk à Wilmot Horton. Il pense qu'on a dû mal le comprendre au sujet de l'avis qu'il a donné à l'égard de l'augmentation de moyens qu'il croyait avoir été accordée par le parlement. Il dit pourquoi il a demandé une entrevue dans sa lettre du 12 courant. 401
- 25 juillet,
Montréal. Chipman à Bathurst. L'arbitrage est terminé, et dans la sentence l'arbitre du Haut-Canada est tombé d'accord avec lui. Vu l'absence de preuves établissant la consommation réelle, ils ont pris pour base la population comparative. D'après les rapports officiels la population du Haut-Canada est de 156,226 âmes, et l'arbitre du Bas-Canada a admis que la population de sa province doit être de 450,000 âmes. La proportion des droits adjugés au Haut-Canada durant quatre ans à compter du 1er juillet 1824 a été fixée à un quart, et bien que l'arbitre du Bas-Canada n'ait pas consenti à la sentence arbitrale, la plus grande harmonie a régné personnellement entre les arbitres. L'original de la sentence arbitrale a été transmise à la commission du Trésor. On en a aussi envoyé copie à Sa Seigneurie, ainsi que le manuscrit des débats entre les arbitres. 92
- Documents relatifs à l'arbitrage. 94 à 123
- Réponse non signée et non datée qui doit être envoyée à Mark Chipman. 124
- 26 juillet,
Londres. Butterworth à Wilmot Horton. Les quatre chefs sauvages sont sur le point de partir; ils craignent qu'à cause de leur longue absence leurs familles ne se soient appauvries. Il suggère qu'on leur donne £100, soit £25 chacun, ce qui serait d'un grand secours, en y joignant quelques présents. Les chefs demandent qu'on rétablisse la distribution de vêtements qu'ils recevaient autrefois. 64
- Une note particulière de la même date demande une prompt réponse. 66
- 30 juillet,
Londres. G. Mountain à Wilmot Horton. A la veille de s'embarquer il le remercie de ses attentions et pour la façon favorable avec laquelle Bathurst a reçu ses demandes. 403
- 4 août,
Londres. Osgood à Wilmot Horton. Lui demande de devenir vice-président de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie en Canaa. 446
- 9 août,
Kilkenny. Autre requête de Patrick Lahey au sujet des biens de Martin Kelly, décédé. 298
- 10 août,
Londres. Osgood à Wilmot Horton. Le remercie pour son don libéral et lui demande d'accepter le poste de vice-président. Il envoie la liste des vice-présidents à Bathurst. Il prie Horton de faire part à Sa Seigneurie que le comité désire sincèrement qu'elle accepte la présidence. 450
- 10 août,
Londres. Monk au même. Il est sur le point de partir pour le continent afin de se soustraire au climat froid et humide de l'Angleterre, et il demande des lettres pour l'accueillir auprès de lord Granville, ambassadeur à Paris, et auprès de M. Algernon Percy, qui habite la Suisse. Comment les lettres peuvent se transmettre. 404
- 10 août,
Londres. Osgood à Bathurst. Il s'excuse de son importunité; c'est pour les pauvres malheureux sauvages et les colons indigents du Canada. Il

1825.

explique le but de la Société pour l'avancement de l'éducation et de l'industrie, société qui n'est pas adverse à la Société pour la propagation de l'Évangile, mais bien plutôt une auxiliaire. Le désir d'obtenir une souscription du roi. Page 475

10 août,
Londres.

Arnoux à Bathurst. Il renouvelle sa demande de paiement des frais qu'a faits son père pour pourvoir aux soldats anglais malades et blessés en 1760, à Québec, et il prétend que sa réclamation, bien qu'ancienne, est légitime, et que des circonstances l'ont empêché de la présenter plus tôt. 16

Contenu. Acte d'inhumation d'André Arnoux, 21 août 1760. 19

Certificat d'Arnoux attestant la nature de la réclamation pour le soin des troupes anglaises malades et blessées en 1760, et déclarant que la mortalité de son père a empêché la liquidation. 20

10 août,
Londres.

Poynter à Wilmot Horton. Il accuse réception du double d'une lettre du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada disant que Bathurst a permis à Joseph Quiblier et à Alexander Boyle, les ecclésiastiques que recommandaient ses lettres, de se rendre à Québec dans le but de devenir professeurs au séminaire, à Montréal. 460

19 août,
Boulogne.

Harvey au même. Il transmet copie d'une lettre de la veuve de feu le lord évêque de Québec et il en recommande fortement l'affaire. 285

Contenu. Mde Mountain à Harvey. Elle fait un exposé de son affaire et le prie de présenter sa requête pour obtenir une pension. 287

22 août.
Castle Comer.

Requête de Robert Nesbitt disant que son fils a été assassiné et volé à bord du navire *Sir James Kempt*, et que le capitaine, loin de poursuivre les meurtriers, à partagé dans le produit du vol. Il demande qu'on envoie de Québec l'ordre d'arrêter les meurtriers et qu'on demande au capitaine de rendre compte de sa conduite. Il envoie une liste des effets de son fils. 409

Contenu. Liste. 411

24 août,
Londres.

Monk à Wilmot Horton. Il accuse réception des lettres de présentation. Il offre de se rendre utile pendant qu'il sera sur le continent. 405

25 août,
Londres.

Le "Dr" Stewart à Bathurst. Le remercie de ce qu'il a été recommandé pour succéder à feu l'évêque de Québec. Il convient qu'il est opportun de diviser le diocèse. Le remercie de la proposition qu'il lui fait de nommer deux archidiacres pour le Haut-Canada, il désignera le "Dr" Strachan, d'York, et le "Dr" Stuart, de Kingston, messieurs dont il recommande la nomination comme archidiacres pour York et Kingston, respectivement. 485

31 août,
Boulogne.

Harvey à Hay. Le remercie pour les bonnes nouvelles au sujet de Mlle Morantain. 290

3 septembre,
Londres.

Le "Dr" Stuart à Wilmot Horton. Il a écrit à Bathurst, tel que requis de le faire. 487

10 septembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton (?) à Arnoux. Bathurst ne peut acquiescer à sa demande. 15

12 septembre,
Londres.

W. B. Felton à Bathurst. Résumé des mesures prises pour former une compagnie de terre en Bas-Canada; il fut convenu d'en soumettre le plan à Sa Seigneurie, et s'il était approuvé l'on devait s'adresser aux marchands et autres pour en obtenir des souscriptions. Le résultat; formation d'un comité d'actionnaires. Il envoie copie des résolutions adoptées à la deuxième réunion avec l'espoir que Sa Seigneurie approuvera. Il est à propos d'avoir cette approbation à temps pour que les opérations puissent commencer de bonne heure au printemps. 192

Liste des souscripteurs. 197

Copie des résolutions adoptées unanimement. 199

Liste des principaux souscripteurs de Londres. 208

12 septembre,
Clonyn.

Westmeath à Wilmot Horton. Il décrit l'état malheureux d'un nommé James Burke qui s'est conformé à la religion établie. D'après

1825.

	ce qu'il connaît des circonstances, il n'a pas de doute sur la vérité de ce que dit cet homme.	Page 506
16 septembre, Selkirk.	Uniacke à Bathurst. Il demande que son congé soit prolongé jusqu'au mois d'avril.	497
24 septembre, Davenport.	Menzies à Wilmot Horton. La propriété de son père, le major Thomas Menzies, dans le comté de Duchess, New-York, a été confisquée à cause de sa fidélité. Il n'a jamais demandé d'être remboursé de sa perte. En sa qualité d'héritier légitime, il désire savoir comment et à qui s'adresser pour recouvrer l'usufruit du tiers auquel sa mère a droit dans la propriété de son père.	406
1er octobre, Kilkenny.	Autre requête de Patrick Lahcy au sujet de la propriété de Martin Kelly.	299
	Suit une réponse du ministère de la guerre à la dernière dépêche, déclarant qu'il doit s'adresser à lord Bathurst et non au ministère des affaires étrangères.	300
	Une autre requête adressée au ministère des affaires étrangères sur le même sujet, en date du 7 octobre.	301
1er octobre, Londres.	Felton à Wilmot Horton. Après avoir examiné les règlements qui régissent les concessions de terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans la terre de Van Dieman, il ne peut approuver qu'elles soient appliquées au Bas-Canada. Les difficultés que les émigrants auront à arriver à leurs terres, séparées de la région colonisée par des chaînes de montagnes et des marécages. Pas d'espoir que des capitalistes, encore moins de pauvres émigrants, ouvrent des chemins. La difficulté que crée la position des domaines seigneuriaux. Il ne se fait pas d'illusion sur les résultats heureux du projet comme mesure isolée, mais comme il est opportun d'adopter un système uniforme de concession de terre, il a pris la liberté de le conformer aux circonstances qui existent dans le Bas-Canada. Ces observations s'appliquent au projet pris comme mesure isolée, mais avec un plan de grande émigration aux frais de l'État, qui se charge des frais de transport et d'établissement des émigrants indigents, le prélèvement d'une redevance est équitable et judicieuse. Le peu de difficulté à réaliser le projet lorsqu'on aura réussi à communiquer avec le Saint-Laurent.	207
	<i>Contenu.</i> Sommaire des règlements dressés pour la régie des concessions des terres en Bas-Canada.	214
	Note A. Observations sur les règlements—avec tableaux statistiques, etc.	
	Modifications à faire à l'acte 6, George IV, chap. 114, pour ce qui est des droits sur les spiritueux importés en Bas-Canada.	233
	Observations sur l'acte 6, George IV, chap. 115, au sujet de son application au Bas-Canada.	235
17 octobre, Kilkenny.	Mémoire des revenus nets provenant des biens des Jésuites.	241
	Tableau de l'application et de la distribution de la partie des revenus du Bas-Canada sur laquelle la Couronne réclame contrôle exclusif.	243
22 octobre, Londres.	De la Porte, chapelain de la chapelle royale française, à l'évêque Macdonell (en français). Il a fait l'office d'agent pour L. T. Desjardins et autres pour leur naturalisation, mais n'ayant pas reçu de réponse de Bathurst, il demande l'intervention de l'évêque Macdonell.	461
	A. W. Cochran, secrétaire, à l'évêque catholique romain de Québec. Bathurst à acquiescé à la demande de naturalisation de Desjardins et autres. Ordre a été donné de préparer les documents nécessaires, que l'agent pourra obtenir en s'adressant au ministère de Sa Seigneurie.	462
	<i>Annexé.</i> Certificat signé de tous les prêtres, déclarant qu'ils ont demandé leur naturalisation, avec un autre certificat attestant que De la Porte a présenté l'original de la susdite lettre au ministère de lord Bathurst.	462, 463

1825.
29 octobre,
Trois-Rivières

Moses Hart à Bathurst. Il a transmis le plan d'une taxe sur les legs, plan qui a été adopté, mais pas reconnu. Il en demande reconnaissance. Il a aussi transmis un projet de taxe sur les absents. L'a-t-on reçu?

Page 292

1er novembre,
Upnor.

Canse à Wilmot Horton. Il envoie des lettres pour qu'elles soient transmises à Uniacke. 125

3 novembre,
Londres.

J. A. Young au même. Demande à Bathurst de prolonger son congé jusqu'en juillet prochain. 509

4 novembre,
Londres.

Butterworth à Wilmot Horton. Il annonce l'heureux retour des chefs sauvages. Neilson avait essayé de les dissuader d'aller à Londres, mais sans succès. Le lieutenant-gouverneur refusa de leur donner les lettres de présentation qu'il avait promises. Il envoie un état des dépenses. La reconnaissance des chefs. 67

Contenu. Etat des dépenses des quatre chefs sauvages du Canada, défrayées par Joseph Butterworth. 68

8 novembre,
Reigate.

Grece à Bathurst. Dalhousie, en 1824, provoque partout le désir qu'on avait d'obtenir l'opinion des propriétaires canadiens sur les moyens d'introduire la culture du chanvre. Il a compris que les produits agricoles du Canada doivent entraîner la concurrence avec les États du nord de l'Europe dans certains produits, ce qui éviterait la concurrence avec la Grande-Bretagne. L'inefficacité des médailles offertes par la Société pour l'encouragement des arts, etc., dans le but de favoriser la culture du chanvre. Comment la chose pourrait se faire et les mesures que le gouvernement pourrait prendre. 271

10 novembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Butterworthn. (Lettre non signée.) Il demande en vertu de quelle autorité les dépenses ont été faites pour les sauvages, attendu que la commission du Trésor exigera les renseignements les plus complets à cet égard. 72

11 novembre,
Londres.

Seguier à Wilmot Horton (en français). Comme on a transmis des documents relatifs à des successions françaises, on lui a envoyé d'autres papiers de famille et il le prie de bien vouloir les faire parvenir. 488

12 novembre,
Clapham.

Butterworth au même. Il entre dans les détails des circonstances qui l'ont amené à prendre soin des quatre sauvages et à leur fournir ce dont ils avaient besoin. 73

14 novembre,

Stuart Wortley au même. Aurait aimé présenter Young personnellement, mais il quitte Londres. Son but principal est de convaincre le ministère des colonies que sa mère a droit à une pension. 508

16 novembre,
Ramsgate.

Requête de Margaret Plenderleath, autrefois Margaret McTavish, veuve de feu Simon McTavish, et de Simon, seul fils survivant de feu Simon McTavish, son père. La requête représente que, comme la cour du banc du roi, à Montréal, n'a pas le nombre de juges voulus à cause de l'absence du juge en chef Monk et du juge Ogden, et du fait que le juge Reid est partie en cause, l'on n'a pas pu procéder dans l'affaire. La nomination du juge Reid comme juge en chef continue cet état de choses sur lequel on attire l'attention de Bathurst. 464

(Une requête semblable du 16 décembre n'est signée que de Margaret Plenderleath.)

18 novembre,
Londres.

J. A. Young à Wilmot Horton. Il transmet la requête de sa mère. En faisant à la loi de la dernière session la modification voulue, on augmenterait les revenus au delà de l'estimation. 510

Contenu. Requête à Christian Ainslie, veuve de feu l'honorable John Young. 511

Mémoire qui indique comment on pourrait augmenter les revenus en changeant les droits. 513

20 novembre,
Dublin.

John Astle à Wilmot Horton. Il transmet des résolutions des armateurs au sujet des désertions des matelots à Québec et demandant que les gouverneurs reçoivent instruction de mettre les lois en vigueur. 21

1825.	<i>Contenu.</i> Résolutions des armateurs au sujet des désertions et de l'insubordination des matelots dans le commerce de l'Amérique Britannique du Nord.	Page 23
22 novembre, Londres.	J. A. Young à Wilmot Horton. Il présente un état des rémunérations qu'a reçues son père pour ses services publics en Bas-Canada.	520
23 novembre, Tuam.	Burke à Wilmot Horton. Il lui rappelle la correspondance des mois de juillet et août 1824, au sujet de terres dans Bonaventure, alors qu'il demandait qu'on en lui remit la valeur. Il n'a plus entendu parler de l'affaire depuis.	762
26 novembre, Ramsgate.	Du Vernet, major du "Royal Staff Corps". Ses états de services en Canada. Les services dont parle ce monsieur ont consisté à diriger la construction des canaux, ce pourquoi il demande une concession de terre.	499
5 décembre, Chatham,	Hughes à Wilmot Horton. Il demande une position en Canada ou ailleurs.	293
8 décembre, Londres.	Butterworth au même. Il demande le paiement de son compte au sujet des chefs sauvages du Canada.	77
9 décembre, Londres.	Le même au même. N'ayant eu aucune communication avec la commission du Trésor au sujet des chefs canadiens, il doit refuser de s'adresser de ce côté-là. Comme il a déboursé l'argent, il y a plusieurs mois, pour une affaire dans laquelle il n'avait aucun intérêt personnel, il ne voit pas qu'il y ait inconvenance à en demander le paiement sans retard inutile.	78
Décembre (?), Londres.	Mémoire de Butterworth au sujet des dépenses pour le compte des quatre chefs sauvages.	70
Pas de date.	Sommaire des titres qu'a le capitaine Ogden à la considération du gouvernement.	451
	Mémoire relatif à un chemin de fer en Canada. Si l'on ne peut avoir le capitaine Cherry, I.R., il recommande Penrice, ingénieur civil.	307

DOCUMENTS CONCERNANT L'ACTE 6 GEORGE IV, 1825, AU SUJET
DE LA TENURE DES TERRES.

Q. 175.

1823.
24 juillet.

Ellice à Wilmot Horton. Le Conseil exécutif de Québec va déjouer tous les plans relatifs à la conversion de la tenue des terres. Bathurst devrait immédiatement décider si les recommandations du Conseil devraient servir de règle à la conduite de Dalhousie dans la mise à exécution des dispositions de la loi de l'année dernière. L'opportunité de réduire le prix d'arrangement à un chiffre aussi bas que possible afin d'engager par tous les moyens les seigneurs à accepter la mutation. Il désire savoir si les seigneurs peuvent, en vertu de l'ancien système, permettre aux colons d'entrer sur leurs domaines. S'il en était ainsi, son idée serait d'accorder aux émigrants ou aux habitants du pays des baux perpétuels, avec le choix de réclamer un acte en franc-alleu sur paiement du prix d'un fermage majoré de vingt ans, sans charges fédérales.

6 août,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Ellice. Il a beaucoup conversé avec Stuart sur la question de la tenure féodale. Les propositions au Conseil exécutif suggèrent un principe de commutation et de conditions pécuniaires, laissant au gouvernement de fixer l'augmentation ou la diminution du montant. Le but de la disposition était d'encourager la mutation, et si l'on n'offre rien pour engager à le faire, le but de la disposition se trouverait frustré. La difficulté de régler ce qui ne serait rien de plus qu'une juste tentative. Il lui demande d'avoir une conversation avec Stuart à ce sujet. Le statut ne contient aucune disposition à l'égard des censitaires, et jusqu'à ce que

1823.

ça soit fait il n'y aura pas de mesures de prises dans le sens d'abolition de la tenure féodale. Si les seigneurs croient qu'ils ont intérêt à faire la mutation de tenure, ils doivent aussi admettre que les censitaires y ont également intérêt. Page 54

15 août,
Wyke.

Ellice à Wilmot Horton. Il a conversé avec Stuart, dont les "idées arrêtées" sur la mutation de la tenure se résument tout simplement à recommander de réduire le prix d'arrangement suggéré par le Conseil exécutif d'un tiers à un cinquième de la valeur de la propriété faisant l'objet d'une mutation, et à dire qu'il serait opportun de traiter avec les seigneurs pour l'abandon du droit de quint plutôt que pour la conversion absolue de la tenure. Le but des auteurs de la loi n'était pas de trouver un plan pour prélever un revenu, mais bien d'offrir des avantages aux seigneurs pour contrecarrer le penchant naturel de leurs habitudes et pour arriver peu à peu à l'extinction des tenures féodales qui sont le plus grand obstacle à l'avancement de la colonie. Le Conseil exécutif ne pourrait probablement pas trouver un seul seigneur qui acceptât ses conditions. Il critique la mesure en détail et il propose de présenter un projet de loi dans la Chambre de Québec, ou que Dalhousie transmette un message pour l'imposition d'une taxe sur les propriétaires de terres non établies. 60

Mémoire relatif à la lettre qui précède, et qui fait l'étude des détails du but de la loi sur la tenure des terres. 69

Mémoire relatif à l'article 31 de l'acte 3, George IV, au sujet de la tenure des terres en Canada, et le rapport du Conseil exécutif sur le mode à suivre pour le mettre à exécution. 76

30 août,
Leamington.

Wilmot Horton à Stuart. Il indique certaines difficultés au sujet de l'abolition des tenures féodales, et il désire avoir des explications. 89

30 août,
Leamington.

Stuart à Wilmot Horton. Pour remplir le but de la loi relative au changement de la tenure française en Bas-Canada, il est nécessaire d'accorder aux censitaires le droit d'obtenir la commutation du prix de la mutation. La justice de cette condition. Il ne peut comprendre comment les seigneurs français pourraient s'y objecter, de sorte qu'on pourrait mettre comme conditions que remise soit faite à leurs censitaires du droit de lots et ventes. L'opportunité pour la Couronne de faire preuve d'une grande libéralité dans la question des mutations avec les seigneurs, mais rien qu'aux conditions susmentionnées; avec cette réserve le gouvernement ne pourrait être trop libéral. Comment les arrangements pourraient se faire entre le seigneur et le censitaire. 91

10 septembre,

Projet de lettre à Dalhousie au sujet des tenures. La nature de la loi pour éteindre la tenure féodale et y substituer la tenure en franc et commun socage. 42

1824

1er octobre,
Clissholme.

Ellice à Wilmot Horton. Il sera satisfait de toute proclamation qu'il (Wilmot Horton) jugera à propos de lancer pour mettre en vigueur la loi relative à la mutation des tenures, car il saura alors comment régler ses affaires. S'il juge les conditions opportunes, il pourra coloniser les terres d'après un plan amélioré; sinon il devra rendre la propriété aussi productive que possible à l'aide de l'ancien système. Il se plaint de l'indécision. Il a toujours donné franchement son opinion lorsqu'on l'a demandée, dans le but de faire souscrire les seigneurs aux conditions d'une mesure dont le succès est aussi essentiel à la prospérité de la province que l'union le serait à son bon gouvernement. Il n'a jamais insisté sur la question pour son avantage personnel, mais il a accepté les conditions proposées croyant que les pouvoirs conférés à la Couronne étaient préférables aux restrictions qui devaient régir les arrangements subséquents entre seigneur et censitaire. Il doute que la législature de Québec améliore la loi, si on le lui demande, ou qu'elle se conforme à toute autre injonction. La politique a été invariablement de tout faire pour l'avantage des colonies; il a plutôt appuyé qu'opposé les

mesures du ministre des colonies, ainsi que son prédécesseur et lui ont dû le constater, croyant par là accomplir son devoir, et reconnaissant chez lui (Wilmot Horton) le désir sincère de favoriser une amélioration rationnelle; tout de même il se laisse influencer par les conseils de politiciens locaux intéressés, grâce à quoi le retard apporté entre la proposition et l'adoption d'une mesure produit autant de mal que de bien qu'on aurait pu en espérer. Il en est de même des tenures; ou il n'aurait pas dû proposer l'article, ou dès qu'il eût pu en référer aux autorités au Canada pour avoir leur opinion (non leurs objections) il aurait lancé immédiatement une proclamation contenant les conditions aux termes desquelles n'importe qui pouvait profiter des avantages offerts par la Couronne. La peine qu'on aurait épargné si ceci eût été fait. Il se défend de l'accusation d'être animé de sentiments hostiles. Il ne sache pas avoir dit quoi que ce soit qui pût le faire croire. Il peut se faire qu'il n'ait pas été très élogieux dans la lettre qu'il écrivait à Galt à l'égard des idées de Bathurst et les siennes (à Wilmot Horton) au sujet de la Compagnie du Canada. Il ne peut comprendre comment un gouvernement sain d'esprit ait pu refuser l'offre de deux schellings et six deniers de l'acre pour deux millions d'acres; il n'a pu que dire ce qu'il pensait dans le temps, à savoir, qu'il (Wilmot Horton) redoutait trop la responsabilité et qu'il était trop disposé à écouter les rodomontades du Dr Strachan et de ses amis. Il désire voir la question des tenures se régler d'une façon ou d'une autre, mais de façon à faire honneur à la sincérité du gouvernement. Page 46

1825.
22 juin,

Acte à l'effet de pourvoir à l'extinction des droits féodaux et seigneuriaux et de les convertir peu à peu en tenure de franc et commun socage. 1

Pas de date.

Wilmot Horton à Bathurst. Il explique la nature du projet de loi modifiant l'acte de 1822, au sujet de la tenure féodale. La loi aujourd'hui donne à la couronne le moyen de dégager le seigneur, mais ne donne pas au seigneur le moyen de dégager le censitaire. Le but de ce projet de loi est de mettre le censitaire en état d'obtenir du seigneur les avantages que celui-ci a déjà de la Couronne. Il explique, assez au long, les dispositions. 37

Instructions sur l'abandon des fiefs et la concession des terres en franc et commun socage. 95

Chefs d'instructions au sujet de la procédure à suivre pour amener le changement de tenure en Bas-Canada. 105

PROVINCES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.—RAPPORTS DES COMMISSAIRES, 1825.

Q. 175—A.

1825.
6 décembre,
Londres.

Wellington à Bathurst. Il transmet le rapport des commissaires, sur les recommandations desquelles il attire l'attention, et il demande l'autorisation de faire présenter les mêmes au parlement à la prochaine session. Page 1

Copie du rapport d'une commission sur les provinces de l'Amérique du Nord au duc de Wellington. Table des matières du rapport. 7

Rapport qui contient un travail élaboré sur l'état des différentes provinces, les moyens de communications, etc., et dans des annexes, les détails des ouvrages, etc., qu'on se propose de faire. 0

Agriculture—Archives canadiennes.

LE GOUVERNEUR LE COMTE DE DALHOUSIE, LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
SIR F. BURTON, LE SECRÉTAIRE COCHRAN, 1826.

Q. 176—1.

1824.
6 juillet,
Québec.

Rapport du Conseil exécutif sur la réclamation de M^{de} Drapeau; ce document se trouve dans la dépêche de Dalhousie à Bathurst, 4 mai 1826.

Page 304

1826.
23 février,
Québec.

(Pour d'autres rapports voir Q. 176—2, à partir de la page 306.)

Dalhousie à Bathurst (n^o 193). Il a fait rapport des mesures prises pour soulager la misère des victimes des incendies à Miramichi. Il envoie un état des dépenses. 1

Contenu. Bordereau des articles expédiés au secours des victimes. 2

23 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 1). Conformément aux instructions, il a nolisé le brick *Saguenay* pour faciliter les communications avec le district de Gaspé. 3

24 mars,
Québec.

Le même au même (n^o 2). Comme il y avait divergence d'opinion au sujet des lois du commerce adoptées par le parlement impérial, il a déposé ces lois devant la législature, et il envoie aujourd'hui des résolutions du Conseil législatif et de l'Assemblée sur ce sujet, avec une requête des marchands de Montréal. Il recommande vivement l'examen favorable de ces représentations, afin qu'on prenne des mesures pour modifier l'acte. 5

Contenu. Résolutions du Conseil législatif au sujet de la loi du commerce. 7

Résolutions de l'Assemblée sur le même sujet. 15

1826.
24 mars,
Québec.

Requête des marchands de Montréal sur le même sujet. 22

Dalhousie à Bathurst (n^o 3). Il n'a pas voulu fatiguer Sa Seigneurie de l'histoire des victimes de Miramichi, assuré qu'il était que sir Howard Douglas donnerait les détails. Il a attendu jusqu'au moment où il eût vu la somme de dépenses que la législature autorisait à titre de secours. L'urgence de l'affaire. La nature des articles expédiés et comment l'on a fait face aux dépenses. 34

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 4). Il rappelle à Sa Seigneurie l'aide pécuniaire demandée dans le but de porter secours à la Société dans les onéreux appels qu'on lui fait à Québec et à Montréal pour le soutien des immigrants pauvres. On a été autorisé de dépenser £100. Il envoie maintenant un état des dépenses, préparé par la Société, dont on a pu faire valoir les fonds durant trois hivers grâce à une judicieuse économie, ce qui a permis de secourir plusieurs milliers d'émigrants et leurs familles. Il demande de nouveau que de l'aide soit accordée à la Société. 36

Mémoire sur la demande de Dalhousie en 1823. 38, 39

Etat des opérations de la Société de Secours pour les Émigrants et compte courant du trésorier. 40, 43

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 5). Il transmet des représentations de la commission du pilotage (*Trinity House*) de Québec sur la nécessité d'établir un phare soit sur l'île Saint-Paul ou sur le cap du Nord, extrémité nord-est du Cap-Breton. Comme la chose est importante non seulement pour la province de Québec mais aussi pour la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, il s'est mis en communication avec sir James Kempt et sir Howard Douglas, et il a raison de croire que les législatures de ces provinces sont prêtes à contribuer leur part respective. Comme le rocher inhabité appelé île Saint-Paul n'appartient à aucune des provinces de l'Amérique du Nord, il semblerait nécessaire que les mesures préliminaires soient prises par le gouvernement britannique et que le parlement impérial autorisât l'emploi des fonds nécessaires à la construction

1826.

et à l'entretien du phare. D'après le nombre de navires anglais qui fréquentent le Saint-Laurent, soit plus de 1,500 par année, il espère que la mesure sera envisagée comme étant d'intérêt national. Page 44

Contenu. Résolution de la commission du pilotage, Québec. 46

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (lettre séparée). Il a transmis dans une lettre séparée, en date de ce jour, des requêtes des ministres et des congrégations de l'Église d'Écosse au Canada, et il informe maintenant Sa Seigneurie qu'il s'est formé une société à Glasgow qui peut avoir son utilité, si le parlement a l'intention d'agir. 75

Contenu. Prospectus de la société (en rapport avec l'Église établie d'Écosse), dont le but est de favoriser les intérêts religieux des colons écossais dans les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. 77

24 mars,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (lettre séparée). Il a retardé l'envoi des requêtes ci-jointes des diverses congrégations et ministres de l'Église d'Écosse en Canada dans l'espoir de recevoir les instructions au sujet des ministres de cette église. Il a déjà écrit plusieurs fois à ce sujet, mais les promesses qu'on lui a faites le justifient à demander de nouveau à Sa Seigneurie d'examiner d'un œil favorable les réclamations des membres de l'Église d'Écosse. Les avantages qu'on obtiendrait si l'on donnait un traitement à leurs ministres, attendu que c'est ce qui contribuerait le plus fortement à favoriser le bonheur et la prospérité de cette population. 50

Contenu. Requêtes: Eglise Saint-André, Québec. 52

Eglise Saint-André, Kingston. 58

Paroisse de Sainte-Thérèse. 61

Rue Saint-Gabriel, Montréal. 66

John McLaurin, Lochiel. 70

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (particulière). Il se plaint de l'effet de la lettre de sir Francis Burton à Papineau et d'un commis ingénieur du bureau du secrétaire militaire qui a décacheté une dépêche officielle d'après les instructions que Burton lui avait données. 226

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 6). Il envoie copie de son discours à la clôture de la Chambre; il regrette de ne pouvoir transmettre un rapport plus favorable des délibérations. Le Conseil a résisté à la prétention persistante de l'Assemblée à l'application des revenus de la Couronne, de sorte que les subsides n'ont pas passé. Il fait un résumé de l'origine, et du développement de la prétention de l'Assemblée à l'application des revenus de la Couronne. 83

Contenu. Délibérations de la législature, y compris une liste des lois adoptées, des lois modifiées, etc., rapport du comité relatif à l'application des revenus de la Couronne, énonçant les raisons sur lesquelles l'Assemblée appuie sa prétention au droit de disposer de ce fonds; discours du gouverneur général, etc. 92

Le discours (en français). 138

Les traitements, etc., auxquels la législature n'a pas pourvu, avec des observations marginales. 144

Dalhousie, 14 mars 1826, envoie à l'Assemblée copies de deux dépêches de Bathurst en date du 24 novembre 1824, et du 4 juin 1825, à sir Francis Burton, durant la courte absence de Dalhousie. 151

Bathurst à Burton, 4 juin 1825. Nature peu satisfaisante de l'arrangement relatif au litige concernant l'application des revenus de la Couronne entre les deux chambres de la législature. 152

Correspondance et autres documents sur le même sujet, contenant aussi les délibérations générales de la législature. 156

Délibérations de l'Assemblée, en français. 198

Estimation budgétaire des dépenses civiles du Bas-Canada pour 1826. 216

1826.

Résolutions de l'Assemblée revendiquant pour la Chambre le contrôle de chaque item des dépenses civiles. Pages 218, 221

3 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 7). Il rappelle à Sa Seigneurie la dépêche relative au transport des forçats aux Bermudes, et il demande des instructions définitives. 224

11 avril,
Québec.

Le même au même (n° 8). Il a transmis la réquisition des présents pour les sauvages; une autre demande faite pour le paiement des terres achetées des Chippewas. Comme les présents ne peuvent cette année arriver à temps pour être distribués, il suggère que le double de la quantité soit envoyé à Québec cet automne ou de bonne heure au printemps, de manière qu'on puisse faire deux paiements complets à la fois l'année prochaine. Il a fait un changement dans l'établissement du département des sauvages afin d'apporter partiellement remède aux plaintes qui embarrassaient cette division du service. Le secrétaire, auquel on attribuait une bonne partie du mal, ayant démissionné, et l'agent des Iroquois du Saut Saint-Louis qui a été justifié au cours de l'enquête, ayant eu la permission de prendre sa retraite, il a nommé M. D. C. Napier sous-agent et secrétaire, et il attend de bon résultats de ses services. Il a augmenté le traitement de Clench, commis dans la division du sous-surintendant général. Malgré l'augmentation des salaires, la solde est moindre que l'année dernière. 228

Contenu. Budget supplémentaire pour le premier paiement des terres achetées des Chippewas. 233

Requête de Joseph B. Clench, commis au département des sauvages, demandant une augmentation de traitement. 234

15 avril,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il présente le lt-col. Marshall, surintendant de la colonie de Lanark. 243

Une lettre de présentation semblable, de la même date, à Bathurst. 244

29 avril,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 9). Il a reçu les instructions relatives à l'autorité militaire que les gouverneurs civils doivent exercer, et quant aux rations qu'on doit donner dans certains cas aux gouverneurs civils en leur qualité d'officiers militaires. 246

1er mai,
Québec.

Le même au même (n° 10.) Relativement aux reproches de la commission de l'artillerie au sujet de la somme de £120 portée au budget pour les réparations de l'hôtel du gouvernement à Sorel, il explique le besoin de cette résidence; il recommande la vente de la seigneurie avec certaines réserves. 247

Sommaire de la lettre qui précède. 250

Contenu. Dalhousie à Griffin, 1er mai 1826. Il explique la cause de l'erreur au sujet de Sorel. Il considère encore l'endroit comme l'un des plus importants dans les opérations militaires. Le logement du fonctionnaire est un misérable cottage qu'on a réparé tant qu'on a pu mais qui ne peut plus être réparé. Il recommande qu'on bâtisse un nouveau logement vis-à-vis la ville, et pour faire face aux dépenses l'on devra vendre toute la seigneurie dont on n'a pas besoin pour des fins militaires, attendu que tous les revenus passent à l'entretien. Les dépenses relatives à l'édifice de l'île Sainte-Hélène ne peuvent s'éviter cette année. 252

1er mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 11). Il défend la somme portée au budget pour un jardin public de botanique à l'île Sainte-Hélène; son utilité. 255

Sommaire. 256

2 mai,
Québec.

Le même au même (n° 12). En conséquence de la dépêche de Sa Seigneurie il a fait distribuer des munitions d'artillerie à certain corps de milice du district de Montréal. Il a donné un mandat pour le montant au gardien des munitions d'artillerie. La distribution des armes n'ayant pas réalisé ce qu'il espérait, il a décidé de les rappeler. Il discute le principe de faire payer les armes, etc., par la province, qui n'est pas en jeu dans l'espèce. Requête du commandant d'un corps de milice des cantons

1826.

demandant des armes et des accoutrements pour une petite compagnie de cavalerie, ces articles devant être payés par les personnes qui font partie de la compagnie. Son objection à cela, attendu qu'ainsi les armes deviendraient propriété particulière, qu'on ne pourrait exercer de contrôle pour voir à ce qu'elles soient tenues en bon état, on en ferait du trafic et on pourrait les vendre aux personnes mêmes contre lesquelles elles étaient destinées à servir de protection. Page 258

Contenu. Henry Call à Vassal de Monviel, daté de Hatley, 27 mars 1826. Au sujet des armes, etc., pour la compagnie de cavalerie qu'on se propose d'organiser. 262

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 13). Il transmet une requête des Sœurs de l'Hôtel-Dieu à Montréal, demandant la permission d'acquérir et de tenir en mainmorte telle autre somme de biens suffisante pour porter leur revenu annuel à £3,000, avec permission d'aliéner une partie de leurs biens. Comme leurs fonds sont consacrés à des fins de charité, il recommande la requête. 263

Contenu. Requête. 265

Etat qui indique le nombre de malades admis à l'Hôtel-Dieu de Montréal durant 23 ans, de 1800 à 1822 inclusivement. 269

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 14). Il transmet les délibérations du Conseil exécutif sur des affaires d'Etat. 280

4 mai,
Québec.

Le même au même (n^o 15). Par le discours transmis le 3 avril, Sa Seigneurie verra l'obstination que met l'Assemblée à refuser d'adopter le seul moyen de pourvoir aux dépenses du gouvernement civil. Il envoie les titres des dépenses auxquelles on n'a pas pourvu, avec un rapport du Conseil exécutif qui ne lui donne pas le pouvoir de prendre quelque mesure pour sortir de difficulté. Il agira en conséquence jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions particulières. Il n'hésitera pas de payer les pensions, attendu que ce sont des dons libres de la couronne et qu'une fois ces dons faits ils sont parfaits et certains. Les misères des employés du service. L'espoir qu'il avait d'un règlement à l'amiable est tombé à plat. Les remèdes qu'il propose. 281

Contenu. Rapport du Conseil exécutif aux sujets des traitements et dépenses contingentes auxquels la législature n'a pas pourvu. 290

Projet de formule de mandat du Trésor. 292

Liste des traitements, etc., à solder à même les droits imposés par le statut 14, George III, chapitre 88. 294

4 mai
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n^o 16). Il transmet copie des délibérations du Conseil exécutif sur les terres inculte de la couronne. 303

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur la réclamation de Mme Drapeau. 304

9 septembre,
Whitehall.

Opinion de l'avocat James Stephens, fils, sur la requête des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, demandant des lettres patentes pour lui permettre d'avoir des nouvelles propriétés en mainmorte. Si la formule du mandat pour les lettres patentes étaient fixée, il ne voit pas d'objection légale à acquiescer à la demande des sœurs. 270

2 octobre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Sewell. Il lui demande son opinion sur la requête des Sœurs, qui demandent des lettres patentes pour l'acquisition en mainmorte de nouvelles propriétés, et au sujet de l'effet du système de charité que suivent les Sœurs. 275

4 octobre,
Londres.

Sewell à Wilmot Horton. Il fait indiquer le mauvais effet qu'il y aurait à accorder des lettres patentes aux Sœurs pour leur permettre d'avoir en mainmorte des propriétés dans la proportion qu'elles demandent. 277

Q. 176-2.

1825.
9 septembre,
Québec.

Rapports du Conseil exécutif sur les requêtes demandant des terres incultes de la Couronne, depuis le 6 juin 1824 jusqu'à cette date.

Pages 307 à 389

(La lettre qui contient ces rapports est datée du 4 mai 1826, et se trouve dans la série Q. 176-1 page 303.

1826.
4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 17). Il a reçu la requête de M^{me} Plenderleath se plaignant de ce que sa cause devant le banc du roi, à Montréal, ne peut se régler, vu que le juge en chef est un des défendeurs, de sorte qu'il n'y a pas de *quorum*. Il va ordonner qu'on s'enquiert des faits afin d'adopter une mesure convenable, mais au retour du juge Uniacke la cause pourra se poursuivre.

Page 390

4 mai,
Québec.

Le même au même (n° 18). En réponse à la demande d'un rapport de toutes les contributions prélevées sur le commerce maritime du Bas-Canada et reçues par le gouverneur, son secrétaire ou tout autre individu non en rapport avec la perception, etc., des revenus des douanes, il dit qu'il ne se paie pas de telle contribution. Le seul fonctionnaire non en rapport avec la douane et qui prélève une contribution est le commandant du port. Il envoie un état des contributions qu'il a touchées.

392
Contenu. Etat. 394

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 19). Il avait pris des mesures pour empêcher la désertion des matelots, et le Conseil législatif avait adopté un acte dans ce but, mais l'Assemblée l'a rejeté. Le moyen en loi qu'on pourrait employer; la cause des désertions et le besoin des matelots pour les nouveaux navires construits dans la province.

395

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 20). Mort de Coltman; il recommande John Stewart pour lui succéder au Conseil exécutif. Quand des honoraires sont exigibles sur les *mandamus*. Ces documents devraient être envoyés au gouverneur ou au secrétaire civil, de sorte que les honoraires pourraient se percevoir avant la remise des *mandamus*.

397

4 mai,
Québec.

Le même au même (n° 21). En réponse à la circulaire, nul fonctionnaire civil n'est logé aux frais du public, sauf le gouverneur, auquel sont affectés le château de Lévis, à Québec, et l'hôtel du gouvernement à Montréal; l'un a une valeur probable de £24,000 et l'autre de £3,400. Il n'y a rien autre chose qui autorise l'occupation de ces édifices que la coutume depuis la conquête.

399

4 mai,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. En réponse à une note particulière, il trouvera un état qui indique le nombre d'acres de terre concédées en Bas-Canada avec d'autres détails.

405

4 mai,
Québec.

Le même à Bathurst. La somme de £1,805, découvert de Burton qu'on a recommandé de combler au moyen d'un crédit de l'Assemblée n'a pu passer faute de temps après l'arrivée de la dépêche. Il ignore ce qu'aurait été le résultat si on eût eu le temps. La proposition d'accorder au lieutenant-gouverneur la moitié du traitement du gouverneur pendant l'absence de ce dernier ne l'inquiète pas vu qu'il est à l'abri de son opération, mais elle serait injuste pour ses successeurs. Le train de vie coûteux qu'il faut mener dans la province. La nature des dépenses qui ne peuvent être réduites. Il n'a rien à redire contre l'augmentation du traitement du lieutenant-gouverneur, mais c'est imposer une règle vigoureuse que de prendre cette augmentation à même la poche du gouverneur. Il demande à Sa Seigneurie d'entendre les deux côtés de la question.

401

4 mai,
Québec.

Le même à Wilmot Horton. Il n'y a pas moyen de se procurer des renseignements officiels de manière à donner un état exact des prix

1826.

moyens du blé et du grain, mais il va tâcher d'obtenir les renseignements de sources particulières. Page 408

6 mai,
Québec.

Dalhousie à Wilmot Horton. Il s'objecte fortement aux conditions qu'on propose pour la retraite d'Amyot et la nomination d'un successeur. Les dispositions qu'on pourrait prendre à l'égard de la position de secrétaire provincial pour faire une réduction. 409

3 juin,
Sorel.

Le même à Bathurst. Il présente et recommande fortement M. Roux, vicaire général. 415

7 juin,
Québec.

Le même au même (n° 22). Il transmet une requête de la veuve de George Frederick Rapp, interprète du département des sauvages, demandant une pension, avec d'autres documents; il recommande la requête. 416

Contenu. Sir John Johnson à Darling. Il transmet une requête de la veuve et les enfants de George Rapp. 417

Requête et autres documents. 418 à 423

12 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 23). Il s'accorde à dire avec les commissaires que le parti militaire devrait être à Pénétanguishene et que des postes avancés comme ceux de l'île de Drummond, de Saint-Joseph et de Sainte-Marie sont, au point de vue militaire, dans une position dangereuse en cas de guerre. Il importe tout de même que le drapeau britannique flotte sur ce point reculé. Il faut que les sauvages continuent à reposer leur confiance dans les Anglais; les efforts que le gouvernement américain fait pour établir sa supériorité dans ces régions éloignées; l'émigration vers le Michigan augmente chaque année et les groupes militaires envoyés à la Baie Verte et à d'autres postes sont aujourd'hui des bataillons au lieu d'être des détachements. Il recommande qu'un poste soit établi au Saut-Sainte-Marie comme poste le plus rapproché du poste fortifié des Américains qui servirait sans doute à intercepter les canots venant de Montréal. Le poste qu'il proposait d'établir a été recommandé à titre de mesure politique et de renseignements, et non à titre de défense militaire. 424

13 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 24). Au sujet de la réclamation de Grece relativement à ses terres prises pour le canal de Grenville, il dit que les lettres patentes des terres contenaient une réserve de territoire nécessaire à un canal, que légalement il n'avait droit à aucun dédommagement en conséquence de la réserve des terres prises. Le canal doit se construire à titre d'ouvrage militaire, et il importe de savoir si une telle construction peut être arrêtée par un individu sous l'influence de la colère, de l'ivrognerie ou du caprice. Grece n'a jamais exigé une somme déterminée. Jusqu'à ce qu'il le fasse le gouvernement n'est pas tenu de faire plus qu'offrir généralement une compensation juste et raisonnable. La propre conduite outrageante de Grece a seul empêché le règlement de la réclamation. Historique de l'origine de l'affaire et des mesures prises pour se rendre compte des réclamations que les propriétaires entendaient présenter à titre de dédommagement. Il transmet des rapports sur la question qui feront voir que la propriété de Grece a augmenté en valeur beaucoup plus que pour les dommages qu'elle a subis. 427

Contenu. Extrait des lettres patentes concédant des terres dans le canton de Chatham. 436

Avis aux propriétaires le long de la ligne du canal d'avoir à envoyer les réclamations qu'ils peuvent avoir à formuler à titre de compensation. 438

Rapport de Du Vernet qui dit: Qu'on fasse savoir à Grece, si l'ordre ne comporte pas les conditions de la réserve, que le gouvernement est prêt à nommer une personne pour s'assurer du dédommagement à donner; que ses droits seront scrupuleusement respectés, et qu'on fera le moins de dégâts possibles. Si l'ordre a été donné sur l'avis du Conseil, il croit

1826.

que Grece n'a pas droit, en loi, à une compensation, mais on pourrait lui payer la somme des dommages réels. Page 439

Du Vernet à Darling. Il fait rapport de la conduite de Grece vis-à-vis le caporal employé aux travaux du canal et de ses paroles injurieuses. La conduite qu'il a tenu subséquemment. 440

Déposition du caporal McMillan au sujet de la conduite injurieuse de Grece. 443

Proiét de J. W. Grece contre la construction du canal de Grenville à travers sa terre. 445

Autres documents relatifs aux terres à travers lesquelles le canal se construisait, offres de compensation, etc. 447 à 452

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 25). Il demande qu'on prononce sur le différend avec les douaniers, attendu que l'Assemblée a refusé qu'il se prit une commission sur la perception. 453

Contenu. Exposé fait par le percepteur des titres des douaniers aux commissions. 456

Documents relatifs à cette question. 464 à 498

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 26). Il a soumis au Conseil exécutif la dépêche relative à la proposition de l'établissement d'une compagnie pour l'achat des réserve de la Couronne en Bas-Canada, et il envoie copie du rapport. Il avait déjà écrit à Simon McGillivray qu'il ne faisait aucun fond sur le succès d'une telle entreprise, et il n'a pas plus confiance dans le succès du projet modifié que propose Felton; le projet est sorti de cette soif folle de compagnies à fonds social qui a existé en 1824 et en 1825. Le succès de la Compagnie de terre du Haut-Canada reste à voir, mais les résultats de plusieurs autres spéculations font voir ce qu'on peut en attendre. La colonisation du Canada ne peut se faire de force; elle doit progresser sous la poussée d'une population qui prospère par elle-même et qui ne compte pas sur les moyens d'une grande compagnie. Il suggère le plan qui suit: (1) Le gouvernement devrait cesser de concéder des terres à titre gratuit, sauf dans quelques rares cas. (2) Des commissaires devraient être nommés dans plusieurs comtés, avec pouvoir de faire arpenter et vendre les terres à leur valeur (valeur qu'on établira de temps à autre) à la condition qu'on les colonise. (3) On devrait accorder sept ans de crédit et remettre la patente sur paiement de toute la somme et une preuve d'établissement; avec cet arrangement, des compagnies de particuliers pourraient se former pour acheter de grands domaines. (4) Mettre la cour de déshérence en activité réelle et faire du bureau des patentes des terres le siège principal de ces importantes opérations. Si le gouvernement de Sa Majesté veut bien donner le pouvoir de faire exécuter les arpentages nécessaires à tels frais qui seront nécessaires et qui seront soldés à même le prix de vente des terres, il n'a pas de doute qu'il surgirait en Bas-Canada une activité et un esprit d'entreprise qui l'emporteraient de beaucoup sur les efforts d'un capital fictif qu'on pourrait toucher. 499

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur les documents relatifs à l'établissement d'une compagnie de terre au Bas-Canada. 499

Dalhousie à Simon McGillivray. Les obstacles qui s'offrent à l'établissement d'une compagnie de terre au Bas-Canada. 504

19 juin,
Québec.

Le même à Bathurst (n° 27). Il fait rapport des mesures prises au sujet de la mutation de la tenure des terres seigneuriales. Les conditions libérales n'empêcheront probablement pas les seigneurs de profiter de la mesure tout comme leurs vaisseaux mesureront sans doute leurs paiements sur le même pied. On lui a recommandé de ne pas donner aux propriétaires de maisons, etc., dans les villes, les mêmes conditions qu'aux propriétaires des seigneuries dans la campagne, attendu que pour le gouvernement, l'abandon des redevances féodales est un bien plus grand sacrifice dans le premier cas que dans le dernier. 509

1826.
19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 28). Il recommande que l'on augmente les traitements des juges de Gaspé et de Saint-François, vu que les appointements ne sont pas en proportion de leur position, de leurs fonctions et de leurs mérites. Page 513

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 29). Le président de la commission du pilotage n'a jamais eu de traitement. C'est pour cela que vu l'importance des fonctions on a eu des difficultés à trouver des personnes compétentes pour accepter la charge. Il demande la permission de recommander à la législature de pourvoir à un traitement. 515

19 juin,
Québec.

Le même au même (n° 30). Il a transmis une requête des juges du banc du roi demandant une augmentation d'appointements. 517

Contenu. Requête. 518

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 31). Il transmet des adresses de l'Assemblée (1) au sujet des actes pour l'abolition de la tenure féodale, (2) des actes régissant le commerce des colonies, (3) au sujet de son droit d'appliquer les revenus résultant de l'acte 14 George III, chap. 88, et d'en disposer. 523

Contenu. Adresse (1) en anglais. 524

En français. 529

Adresse (3) en anglais. 534

En français. 538

Adresse (2) en anglais. 542

En français. 550

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 32). Il a enjoint à la législature de prendre des mesures pour l'introduction et la mise en circulation d'un numéraire britannique. Il envoie une adresse du Conseil législatif qui donne les raisons pourquoi il juge inopportun de faire un changement pour le présent. 558

Contenu. Adresse du Conseil législatif. 559

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 33). Il transmet une lettre du juge en chef, de Montréal, qui demande que son traitement soit porté à un chiffre égal à celui du traitement du juge en chef de la province. Vu les circonstances particulières, il recommande fortement la demande. 563

Contenu. Le juge en chef Reid à Dalhousie. Il demande une augmentation de traitement. 564

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 34). Il transmet deux adresses des marchands, etc., demandant que les actes adoptés à la dernière session du parlement impérial ne soient pas abrogés ou modifiés jusqu'à ce que l'expérience ait établi leurs effets. 568

Contenu. Adresse des marchands, etc., de Montréal, exprimant des remerciements pour les actes 6, George II, chapitres 738 et 114, pour la régie du commerce des colonies, et demandant qu'il n'y ait pas de modifications jusqu'à ce que le temps et l'expérience en aient établi l'effet. 569

Requête des paysans et autres personnes en rapport avec l'agriculture, du comté d'York, rivière Ottawa, Bas-Canada. Elle fait l'exposé de l'état des affaires et demande que l'acte ne soit pas abrogé ou considérablement modifié jusqu'à ce qu'il se soit écoulé suffisamment de temps pour justifier un changement. 572

La dernière adresse est datée de Saint-André, Argenteuil, le 31 mars 1826, et signée par 1,365 personnes.

19 juin,
Québec.

Dalhousie à Bathurst (n° 35). Il a communiqué au juge Bowen la partie de la dépêche du 7 janvier, au sujet de la cessation de la position de traducteur français. Il transmet les représentations de Bowen. 578

Contenu. Les représentations de Bowen exposent que la position de secrétaire français et de traducteur français lui a été donnée en 1816, à titre de légère compensation pour la clientèle lucrative qu'il avait abandonnée pour occuper le poste de procureur général. Ce n'est pas une création nouvelle et récente; au contraire, elle date de la conquête, et la

1828.

titre d'agent-résident des colons. Pendant l'absence de Dalhousie, il (Buchanan) a recueilli toutes les informations possibles qui pourront lui être utiles dans l'exécution de ses devoirs. Dalhousie l'a reçu cordialement et concourt généralement dans ses suggestions. Il parle du flot énorme d'émigrés qui vont aux Etats-Unis, y compris les pauvres, au sujet desquels il existe une grande exaspération. Il espère que quelque système d'émigration puisse être trouvé qui plaise à la fois au gouvernement et aux autorités paroissiales, et par lequel ce courant d'émigrés puisse être dirigé vers les colonies. Il décrit au long ce qui a été fait dans cette sphère durant la saison. Page 110

18 août,
Reigate.

Grece à Murray. Il dit qu'il a reçu une lettre lui apprenant qu'il ne peut avoir d'autre réponse que celle que lui a envoyée Wilmot Horton le 27 décembre 1826. Cette réponse était destinée à le dépouiller frauduleusement de sa propriété. Il accuse aussi le gouvernement et le Conseil exécutif d'avoir inventé un prétexte pour le frauder, et il cite les 1er et 2nd Livres des Rois pour dire quel sera le châtiment pour pareille conduite. 214

19 août,
Liverpool.

Laurence au Bureau colonial. Il demande si des produits britanniques envoyés à New-York peuvent de là être exportés aux colonies britanniques, ou doivent-ils être transportés sur des navires britanniques? 214

21 août,
Québec.

John Ramsay à Hay. Le *Challenger* n'est pas encore arrivé, bien qu'on ait signalé le 16 juillet un navire supposé être celui-là, de sorte qu'il est attendu dans deux ou trois jours. On prépare en ce moment des adresses qui seront présentées à Dalhousie lors de son départ, tant à Montréal qu'à Québec, l'adresse de cette dernière cité entrant dans énormément de détails. Les deux porteront des signatures très nombreuses et très respectables. 508

23 août,
Montréal.

Mme Bowes à Murray. Elle écrit au nom de son père, que l'âge et la perte de la vue empêchent de plaider sa cause lui-même. Elles décrit les embarras qu'une réduction de son revenu va lui causer, réduction que Dalhousie n'a pas voulu mettre à effet avant d'avoir reçu d'autres instructions. Elle rappelle les services qu'il a rendus, lui et son père, sir William Johnson. 117

15 août,
Clare.

O'Halloran au Secrétaire colonial. Il demande comment on peut faire parvenir au gouverneur des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord une lettre au sujet d'un soldat, son fils, qui, on le croit, s'est établi sur la terre qui lui a été concédée. 442

1er septembre,
Québec.

Mémoire du juge en chef Sewell, qui rappelle les services rendus par lui et demande une concession de terre. 524

4 septembre,
Whitechapel.

Mme Brown (fille de Thomas Powis) à Murray. Elle dit dans quelle pénurie elle se trouve par suite des pertes subies par son père. 122

6 septembre,
Québec.

Mémoire de Mills, secrétaire de l'Institution Royale, dans lequel il réfère à la requête envoyée en février dernier au sujet de sa réclamation pour salaire et arrérages. Il rappelle la promesse qu'on lui a faite qu'il recevrait le salaire du professeur d'école de grammaire du Haut-Canada qu'on a donné à un autre. Des raisons de priorité, etc., lui donne droit de recevoir le salaire. 374

Inclus. Copie du rapport du Bureau de l'Institution Royale au sujet de la demande d'un salaire pour son secrétaire. 380

(D'autres rapports, requêtes, etc., suivent.)

12 septembre,
Londres.

Mémoire de John Wright au nom de John Jacob Astor pour que ce dernier ait accès aux rapports des commissaires des réclamations pour pertes subies par les loyalistes afin de trouver la preuve qu'aucune compensation n'a été donnée aux enfants du colonel Morris qui avait droit, à titre de fief simple, à des terres dans le comté de Duchess, Etat de New-York. 541

1828.
1er octobre,
Londres.

Latham à Hay. Il demande si le produit d'une colonie française de l'Afrique, débarqué d'un vaisseau britannique à Halifax, Québec ou dans les ports de Terre-Neuve pour être réexpédié en Angleterre, encore sur un vaisseau britannique, est sujet à quelque droit dans la colonie.

Page 370

5 octobre,
Reigate.

Grece à Murray. Il lui demande de décider s'il peut répondre ou s'il (Murray) se flatte qu'il (Grece) va, comme un quémandeur de faveurs, se réfugier dans le silence. Il ne veut rien de plus que la justice. 217

8 octobre,
Londres.

Davies au même. Il lui envoie un document qui vient justement de lui arriver. 178

10 octobre,
Reigate.

Grece au même. Il a reçu, datée du jour précédent, une lettre qui contourne la vraie question par une allusion aux lettres illégales et frauduleuses de ses prédécesseurs. Il n'est en aucune façon son inférieur excepté en ce qui constitue l'élévation transitaire que le souverain lui a conférée, mais il est son supérieur sous tous les rapports de l'honnêteté. Il va publier toute la correspondance relative à cette fraude et à ce vol. 219

20 octobre,
Londres.

Campbell à Murray. Il dit que les griefs proviennent de l'Acte de 1791, lequel, bien que libéral et fait dans de bonnes intentions, n'était pas adapté à la situation géographique du pays ni à l'état tant particulier de la population. Dans le premier cas il y avait l'absence d'un port d'entrée dans la province inférieure, et dans le second, en établissant le suffrage à peu près universel, on a fait un arrangement qui était de plusieurs années prématuré. Il parle des ineffaçables différences dans le caractère des deux populations, de la constitution qui a placé le pouvoir entre les mains de la plus nombreuse, et privé l'autre d'avoir dans la représentation législative une part qui soit efficace, de sorte que cette dernière province est obligée, pour jouir de ses droits, de recourir au gouvernement exécutif et au Conseil législatif. On ne peut remédier à cette injustice qu'en changeant la nature des qualifications que doivent posséder électeurs et élus. Il explique la nature du changement et quel effet bienfaisant il aurait sur la législation. Le bénéfice de la loi anglaise est déjà garanti aux Cantons de l'Est, et il ne manque plus qu'une cour pour mettre cette loi en vigueur, sans que pour cela on attende que l'Acte constitutionnel soit amendé. Cependant, le grand remède à tous les griefs consisterait dans un changement à peu près radical dans l'Acte 31 George 3, entraînant soit la réunion des deux provinces, soit une autre ligne de démarcation qui donnerait le port et l'île de Montréal, à la province d'en haut, ce qui amènerait bien des changements. Les réserves de la Couronne et du clergé devraient être vendues, et le produit employé pour des fins d'éducation et non des fins cléricales, ce qui donnerait à chaque dénomination religieuse une égale chance de vaincre ou de tomber d'elles-mêmes. Cela aurait pour autre effet de rendre les Eglises plus utiles et tendrait à apaiser les mécontentements. Il est convaincu que d'après l'Acte 31 George 3 les réserves du clergé étaient destinées aux deux Eglises nationales, et si on en avait tenu compte dès le commencement, aucune question n'aurait été soulevée. Il est également convaincu que le revenu obtenu sous l'autorité de l'Acte 14 George 3 est à la disposition de la Couronne, mais pour les fins provinciales. L'abandon des droits de la Couronne à ce sujet causerait de grands embarras, car alors, pour les demandes d'argent, elles devraient être faites à l'Assemblée, qui est exposée à subir l'influence d'hommes astucieux et à arrière-pensée. On sait comme on doit peu dépendre sur la stabilité des décisions d'assemblées coloniales. Si le comité avait compris cela, il n'aurait pas recommandé de placer ce revenu-là sous le contrôle de l'Assemblée. Cette concession est facile à faire mais ne pourra pas être annulée, et si on l'accorde au Bas-Canada elle doit l'être à toutes colonies. C'est une mesure qui requiert beaucoup de réflexion et qui cesserait d'être nécessaire si on voulait faire le changement indiqué dans l'Acte de 1891. Les accusations écrasantes

1828.

contre le gouverneur général et les autres officiers de l'exécutif ou de la justice n'ont été formulées que pour arriver à s'emparer complètement du pouvoir, libre de contrôle, dans toutes sphères législatives et judiciaires. On devrait changer le mode de nomination des shérifs. Il termine en expliquant de quelle manière la charte de l'Université du King's College aurait pu être améliorée. Page 134

24 octobre, Colpoys à Murray. Il appelle son attention sur le cas de sir John Evêque Waltham. Johnson, pour lequel il demande favorable considération. 145

30 octobre, James Daly au même. Il intervient en faveur d'un de ses parents, Loughrea. Dominick Daly, qui craint d'être démis de ses fonctions. 189

4 novembre, Darling à Murray. Il demande qu'une lettre soit envoyée à Kempt avec les dépêches de Downing street. 190

14 novembre, Cameron à Hay. Il annonce que Darling est chez lady Margaret Inner Temple. Cameron, et il va envoyer une lettre qui est arrivée le soir précédent. 148

20 novembre, Mémoire de la veuve de William Claus. Elle rappelle les états de services et les pertes subies par son beau-père et son mari, et elle demande Niagara. une pension qui après sa mort serait servie à Catherine Gale, la fille de feu son mari et veuve d'un officier du 41^{me} régiment. 149

29 novembre, "Notes sur quelques-uns des points mentionnés dans le rapport du Londres. "général Darling sur le département des sauvages dans les Canadas, envoyées pour être soumises à M. Hay." Ce document est signé par Darling, qui ne tient pas absolument à donner un caractère officiel aux observations qu'il contient. 179

(Le rapport touche surtout aux mesures à prendre pour instruire les sauvages et encourager leur goût pour l'agriculture.)

Incluse. Copie de la proclamation de Haldimand annonçant que les Mohawks ou Six-Nations doivent être établis sur la Ouse ou Grande-Rivière. 187

20 novembre, Warren Claus à Murray. Il écrit au nom de sa mère, qui est veuve, Niagara. pour qu'on prenne son mémoire en favorable considération. 152

23 novembre, James Buchanan à Hay. Il envoie un reçu des dépêches envoyées New-York. pour Kempt, et parle de la manière dont les dépêches doivent être envoyées dans le Haut et le Bas-Canada. 124

Inclus. Le reçu. 125

1er décembre, Philjean au Secrétaire colonial. Il demande si le gouvernement encouragerait la culture au Canada d'un article utile au gouvernement par une aide pécuniaire qui serait remise en peu de temps. Jersey. 366

12 décembre, L'amiral Coffin à Hay. Il raconte dans quel embarras il est à cause Birmingham. des Iles de la Madeleine. Il est dur à son âge d'être privé de son unique propriété par des réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon qui ne sont pas même des sujets britanniques. Il demande qu'on attire l'attention de Murray sur son mémoire, et transmet une lettre de son agent à Québec. 166

Inclus. Hector Coffin à l'amiral Coffin. Il lui dit que les Iles de la Madeleine ne vaudront jamais rien tant qu'il n'y aura pas là une petite troupe armée, une prison, et des cours de justice de quelque sorte. Leur assujettissement aux lois sera plus facilement assuré sous l'autorité du gouvernement le plus proche que sous celle de la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement devrait être poussé à faire ce changement et y placer une compagnie de soldats pendant deux ou trois saisons. Il a été obligé de faire le dépôt des frais de cours pour ceux qu'il poursuivait. "De fait, ils brassent de toutes les façons en leur pouvoir." 167

17 décembre, Drury à Hay. Il demande quelle position Nicholls occupe sous le Londres. gouvernement au Canada et quelle est son adresse. 191

22 décembre, Parker à Murray. Il lui envoie quelques observations de John Neilson qui méritent une sérieuse attention. Londres. 459

1828.

Inclus. Neilson à Parker. Le rapport du comité a été bien accueilli et a ramené la confiance qu'avait amoindrie la longue et mauvaise administration de Dalhousie. Le sentiment public est favorable à Kempt, comme c'est toujours le cas pour les nouveaux gouverneurs. C'est de sa conduite que dépend la façon dont il se tirera d'affaires. La dernière administration avait tellement soulevé les esprits que tout ce qui en garde l'odeur répugne au nez du public. Il est heureux de voir le clergé catholique se produire comme l'ami de la paix, surtout si l'on tient compte de la tentative pour prendre possession des biens du Séminaire.

Page 461

26 décembre,
Royton.

Darling à Murray. Il a entendu parler de réduction du personnel dans le département des affaires des sauvages dans lequel il est inclus, ce qui lui a causé beaucoup de soucis. Cette décision inattendue ne laissera pas que d'avoir un mauvais effet pour sa réputation dans le service public, ses relations avec les sauvages ayant été le sujet de beaucoup de discussion. Il se soumettra néanmoins sans se plaindre à tout arrangement que le bien du service exige, tout pénible que ce doit être pour lui personnellement. Il serait reconnaissant si on le nommait à quelque emploi vacant ou près de le devenir dans n'importe quel bureau colonial.

192

30 décembre,
Québec.

Sewell au Dr Coffin. Il envoie une requête des gens poursuivis. La validité des concessions de terre est contestée, voilà pourquoi il est allé demander au procureur général des fonds pour faire face à ses frais.

169

Pas de date.

Inclus. Pétition des habitants des Iles de la Madeleine, disant que leurs prédécesseurs s'étaient établis là en 1773, et demandant protection.

179

Envoi anonyme à Wilmot Horton. "Observations sur les moyens les plus propres à peupler le Canada et à le conserver à ce royaume jusqu'au jour où il sera en état et désireux de devenir indépendant et d'établir ses institutions sur le principe de notre monarchie limitée, afin que lorsqu'il deviendra une nation indépendante, elle sera une monarchie et non une république ombrageuse et hostile." Il envoie en même temps copie d'une lettre adressée au prince régent en 1818, et écrite sur le même sujet que comporte le titre précitée.

1

Incluses. Lettre d'un gentilhomme campagnard indépendant d'Angleterre au prince régent. Sidmanth, 25 avril 1818.

3

Une autre lettre au prince régent sur le même sujet, datée à Sidmouth, le 9 mai 1818, et accompagnée de plans d'établissement.

36

Leith.

Une note adressée au secrétaire colonial dit que la lettre précédente faisait partie des papiers adressés à Wilmot Horton; on le prenait pour le secrétaire colonial.

43

Mary Forsyth à Murray. Elle transmet une lettre à l'adresse de Dalhousie pour être envoyée ou gardée à Londres si on croit qu'il l'aura plus vite ainsi.

201

Gould, Dourie & Co., à Huskisson. Ils lui envoient une lettre de Grant au sujet du blé canadien, sur laquelle ils attirent leur attention.

204

Inclus. Lettres de plusieurs marchands à Grant; ils attirent son attention sur la question du droit sur le blé canadien, vu que la loi qui impose 5½ shillings va bientôt expirer, et il n'en est aucunement question dans les résolutions devant le Parlement. Ils espéraient que cette loi deviendrait permanente, et ils espèrent encore qu'une mesure soit passée comme un acte de justice pour le Canada. Ils attirent son attention sur un mémoire à ce sujet adressée à Dalhousie.

205

McGrath au Secrétaire colonial. Il demande l'envoi d'une lettre, car il a déjà adressé plusieurs lettres à son fils et elles ne sont pas arrivées à destination. Il espère que celle-ci sera reçue.

371

Etat détaillé concernant les comptes de Ryland et de sa commission comme trésorier des biens des Jésuites, etc.

509

Agriculture—Archives canadiennes.

1828.
Pas de date. *Incluse.* Correspondance entre Ryland et Stewart. Page 519
Stanley à Hay. Il lui renvoie la lettre et la brochure de Buchanan.
Il désire qu'on ne lui envoie plus de correspondances sur les affaires
publiques à moins qu'elles ne contiennent quelque partie relative à des
affaires privées demandant une réponse personnelle. Il désire voir les
lettres de l'évêque de Québec. 521
- Newsham. Thomas Turner au Secrétaire colonial. Peut-on permettre à Fanny
Barlow, une jeune veuve de 21 ans, d'aller comme émigrée dans une des
colonies britanniques. Il décrit ses qualifications. 528
- Wilson à Murray. Il lui représente sa situation et ses qualifications
pour émigrer au Canada, et demande un passage libre. 535

PAPIERS D'ÉTAT—HAUT CANADA.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1824.

Q. 335—1.

1824, 2 janvier, York.	Maitland à Wilmot Horton. Il désire qu'on ne tienne aucun compte de certain paragraphe de sa lettre du 20 novembre au sujet du renvoi du forgeron employé à York pour les sauvages, car il a appris que cet homme doit être réinstallé ainsi que celui qui remplit la même besogne à Amherstburgh.	Page 2
	<i>Inclus.</i> Extrait de la lettre en date du 20 novembre qui s'opposait au renvoi du forgeron employé pour les sauvages.	3
20 janvier, York.	Maitland à Bathurst (n° 111). Il envoie le discours qu'il a prononcé à la clôture de la session.	7
	<i>Inclus.</i> Le discours.	8
21 janvier, York.	Maitland à Bathurst (n° 112). Il transmet l'adresse de l'Assemblée et rappelle sa lettre du 27 décembre dernier pour qu'on sache son opinion sur la réclamation de l'Eglise d'Ecosse, au sujet d'une partie des réserves du clergé.	13
	<i>Inclus.</i> Un mémoire sur la requête du clergé de l'Eglise d'Ecosse dans le Haut Canada.	15
	Mémoire de l'Assemblée en faveur du don d'une part dans les réserves du clergé aux ministre de l'Eglise d'Ecosse.	19
22 janvier, York.	Maitland à Bathurst (n° 113). Il transmet et recommande l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet de l'importation du thé.	23
	<i>Inclus.</i> Mémoire conjoint sur l'impossibilité de mettre en vigueur la loi sur l'importation du thé. Le commerce illicite a détruit tout le bénéfice qu'on pouvait tirer de cette importation.	25
4 février, York.	Maitland à Bathurst. Il a fait part de la décision prise au sujet du mémoire du D ^r Strachan. Il envoie un second mémoire du même sur le même sujet, et comme son auteur a reçu son permis d'absence il le charge de ce mémoire, afin que grâce à ses arguments on en arrive à une décision et que le désir qu'il (Maitland) a de l'appuyer porte fruit; mais l'état des finances de la province ne permettra pas de satisfaire entièrement les vœux du D ^r Strachan. En autant que les terres non concédées de la ville et du township le permettront, on prendra les moyens de donner au "rectory" de York la valeur désirée, mais les terres destinées à cette fin sont peu nombreuses et n'équivalent pas en prix à celles dont on a disposé. Il se passera un certain temps avant qu'elles puissent produire un revenu suffisant à compenser les pertes. On a appris au D ^r Strachan que demande serait faite de payer à même quelque fonds à la disposition de la Couronne la partie du salaire dont on ne pourrait faire le paiement avec l'argent spécialement approprié à cette fin. Il envoie par le D ^r Strachan un mémoire contenant une proposition qu'il croit digne d'être prise en considération. Bien au courant de l'état des réserves du clergé, le docteur connaît à fond ses vues (à Maitland). C'est un homme qui possède de grande qualités.	29
	<i>Inclus.</i> Mémoire du D ^r Strachan demandant de l'aide, le revenu des terres ne suffisent pas à mettre à effet les intentions de Bathurst au sujet du revenu à donner au D ^r Strachan.	34

1824.

Mémoire sur les réserves du clergé et les mauvais effets découlant du manque de soin à promouvoir l'enseignement religieux dans les colonies.

Page 38

Suit un plan pour la gestion la plus avantageuse à donner aux réserves du clergé. 51

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (confidentielle). L'Assemblée a présenté une deuxième adresse relativement à la demi-paye de la milice organisée du Haut-Canada, adresse qu'il a transmise; aujourd'hui il envoie un mémoire établissant une comparaison entre la composition de cette milice et les Voltigeurs du Bas-Canada, s'appuyant surtout sur l'exemple offert par cette dernière organisation. Il parle des prétentions qui seraient vraisemblablement soulevées si l'allocation demandée était accordée. On pourrait autoriser la législature provinciale à l'accorder, mais dans ce cas il faudrait lui en fournir les moyens spécifiques. 53

Mémoire sur la différence entre la milice organisée du Haut-Canada et les Voltigeurs de Québec au point de vue de leurs réclamations pour la demi-paye. 55

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 113). Il transmet une adresse et des résolutions conjointes du Conseil et de l'Assemblée, pour lesquelles il demande un accueil favorable. 62

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée disant que par l'éloignement du centre les produits du district de l'ouest subissaient une dépression de valeur. Le sol est propice au tabac, lequel ayant plus de valeur en proportion de la quantité, peut être le moins onéreux à transporter, mais pour être en mesure de faire concurrence au tabac américain il faudrait abaisser le droit d'accise sur la consommation. Cette mesure, c'est ce qu'ils espèrent, augmenterait la population et produirait d'autres résultats avantageux. 64

Résolutions sur le sujet. 68

5 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 116). Il a réservé une loi destinée à rendre permanents des actes passés en 1819 pour assurer une cotisation plus uniforme et plus générale des terres—actes dont l'existence avait été alors limitée à huit ans—et aussi pour autoriser, sous certaines restrictions, la vente d'une partie d'une terre pour le paiement de la dette. Il connaît l'intérêt que Sa Seigneurie porte à la question du remède à appliquer dans le cas de concessions de terres dont on ne s'est pas prévalu et qui, aujourd'hui, sont sans utilité et négligées. Adopter une loi générale abonde en difficultés; on devrait préférer une mesure pourvoyant à établir une cotisation modérée mais équitable. Les actes depuis quatre ans en vigueur sont, de l'opinion des gens, très avantageux. Le principe général de la mesure destinée à rendre l'acte permanent a été très bien accueilli, bien qu'on en ait beaucoup discuté les détails, l'opposition venant surtout de quatre députés qui étaient les plus grands propriétaires de terres de la Chambre. Il parle des efforts pour tuer la mesure au Conseil, de la petite majorité qu'elle a obtenue et de sa mise en réserve d'après l'instruction générale de réserver toutes mesures touchant les propriétés de personnes ne résidant pas habituellement dans la province. Il examine les objections au bill, lesquelles n'ont pas changé son opinion sur l'urgence de la mesure. Il aborde différents autres points. Le gouverneur général a demandé au Bas-Canada de passer une mesure pour faciliter la confiscation des terres qu'on n'améliore pas, une mesure plus sévère que celle qui est actuellement à l'étude. 71

Inclus. Une copie de la mesure en question. 81

Les cédules suivent. 102

Formule de cotisation. 105a

Mémoire du lieutenant-gouverneur au Conseil exécutif au sujet de la cotisation. 107

1824.

Observations de Clark sur les mesures et commentaires de J. B. Robinson. Page 117

Table des calculs par l'honorable M. Clark. 140a

Rapport du procureur général sur le bill de cession. 141

7 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 117). Il envoie une adresse de l'Assemblée accompagnée de documents explicatifs sur une autre adresse, demandant la demi-paye pour la milice organisée. 161

Inclus. L'adresse explicative. 163

Prevost à ———, 21 avril 1812. Il autorise de lever un corps d'infanterie légère et de voltigeurs. 169

Conditions pour la levée d'un corps d'infanterie légère (voltigeurs canadiens) pour faire le service dans le Bas-Canada. 170

Règlements de la milice organisée. 177

Ordre général de la milice autorisant le paiement d'un boni de dix louis courant à chaque recrue, donnant la manière dont se fera ce paiement, etc. 183

9 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 118). Il envoie une adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée sur la frontière des Etats-Unis dans cette partie du Saint-Laurent où se trouve l'île Barnhart et sur les négociations avec les Etats-Unis au sujet de la libre navigation du Saint-Laurent. Il désire sincèrement que les représentations qui y sont faites reçoivent la plus sérieuse attention. Il parle de la malheureuse décision qui a donné l'île Barnhart aux Etats-Unis, de l'impossibilité de s'expliquer cet acte et de l'embaras qu'il cause pour la navigation. Il y a aussi le danger pour la province que cause la possession de cette île par un pouvoir étranger. Si les négociations peuvent aboutir, il appuie sur l'importance de faire rendre le chenal jusqu'ici possédé de droit mais maintenant réduit par la décision à une largeur de cinq verges. Si les négociations ne peuvent réussir, il n'y aura pas d'autre remède que de creuser un canal depuis la tête du Long-Sault jusqu'à Cornwall. Cette nouvelle voie ne compenserait pas l'autre dans le cas du flottage des grosses pièces de bois, mais elle suffirait pour d'autres fins, et grâce aux facultés qu'offrirait le canal, la province ne souffrirait pas trop matériellement du changement, excepté toutefois au point de vue militaire. Le coût du canal serait modéré; les taux de péage ne paieraient pas seulement l'intérêt : ils éteindraient graduellement le coût de l'entreprise, comme cela est arrivé aux Cèdres et au Coteau-du-Lac. Si on se pliait aux exigences des Etats-Unis, ce serait la ruine. 185

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet de la frontière de l'île Barnhart. 193

Robert Barrie, pro-commissaire naval. Notes sur les alentours, sur le Saint-Laurent et à d'autres endroits, et description de l'île. Le terrain entre Cornwall et la partie supérieure à la tête du Long-Sault est favorable à la construction d'un canal qui faciliterait la montée de la rivière. 199

10 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 119). Il a communiqué à la législature la dépêche au sujet d'une indemnité additionnelle pour les pertes subies pendant la guerre par les habitants. Il envoie l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée exprimant leur reconnaissance au sujet de l'allocation accordée par Sa Majesté, et une copie des résolutions conjointes sur la manière d'arriver à pourvoir à une indemnité additionnelle. Une copie en a été envoyée au gouverneur en chef pour être déposée devant la législature du Bas-Canada avec celui que concourt dans l'augmentation des droits ici mentionnés dans ces résolutions. 206

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée exprimant de la reconnaissance pour le don de £57,000 destinés à recourir ceux qui ont souffert de la dernière guerre. Il espère (Maitland) que Sa Majesté

1824.

donnera son approbation à la mesure pourvoyant à une indemnité additionnelle. Page 208

Résolutions concernant les pertes causées par la dernière guerre. 210

Résolutions relativement au prélèvement des fonds pour indemniser les victimes. 215

23 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 120). Il fait rapport sur le succès de Robinson en établissant les émigrés qu'il a amenés et décrit leur bonne conduite. Comme il croit qu'on a l'intention de suivre encore le système présent, il a mis de côté le projet d'ouvrir une communication maritime entre Richmond-Landing sur l'Outaouais et l'est du lac Simcee qu'il avait autorisé à payer à même la caisse militaire, une dépense dont on peut se dispenser vu que le but peut-être atteint grâce à l'arrivée de nouveaux émigrés. 217

25 février.

Maitland à Bathurst (n° 121). Sans des circonstances exceptionnelles, il n'aurait pas transmis la correspondance ci-jointe; il a tout tenté pour éviter une aussi désagréable nécessité. En transmettant la mesure pour rendre permanente les lois sur la cotisation, il désirait y joindre toutes les explications qui pouvaient mettre le gouvernement en pleine connaissance du pour et du contre. Le juge en chef s'opposait au bill, et il a été prié de coucher par écrit ses objections. Sa lettre ne touche que très peu au mérite du bill; la moyenne partie concernait sa propre attitude vis-à-vis la mesure, explications dont on n'avait pas besoin mais étaient destinées à atteindre le quartier auquel sa lettre devait être envoyée. Donne ensuite le résumé des plaintes contre le lieutenant-gouverneur et exprime sa surprise de recevoir une pareille lettre, qui était complètement étrangère au but sur lequel il (Maitland) avait demandé des explications. Pour épargner à Powell l'envoi d'une pareille lettre, il lui avait envoyé une lettre, puis une autre, mais sans effet. Il repousse les accusations du juge en chef, qui a toujours eu libre accès auprès du lieutenant-gouverneur. Il était entendu que d'énergiques efforts devaient être faits, au Conseil législatif, par deux membres, grand propriétaires de biens-fonds, et que le juge en chef aidait à cette opposition plutôt par ses suggestions et ses insinuations qu'avec des arguments ouvertement employés. Il montre ce que cette conduite a jeté de doute sur la sincérité des efforts pour faire adopter la mesure et des moyens employés pour mettre fin à cette conduite. Le juge a évité de discuter ouvertement la mesure avec les autres membres du Conseil. Il raconte ce qui s'est passé dans des entrevues avec le chef, et les agissements de ce dernier au sujet du bill sur les cotisations. 220

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1824.

Q.—335-2.

1882.
12 octobre.

Bathurst à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst (n° 140) en date du 15 mars 1824.

1824.
22 janvier,
York.

Le juge en chef Powell à Maitland. Il énumère ses objections au bill des cotisations, réservé par lui (Maitland) par déférence pour ses objections (à Powell). 236

23 janvier.

Maitland à Powell. Il décrit ses objections à des assertions contenues dans un document destiné à renseigner le gouvernement de Sa Majesté. 240

10 février,
York.

Hillier au même. En même temps que le bill des cotisations (réservé), Maitland a envoyé un extrait de la lettre de Powell soulevant des objections légales à ce bill. Ce qui dans cette lettre a trait à ses sentiments personnels n'a pas été demandé et ne peut être envoyé. Le lieutenant-gouverneur désire savoir pourquoi il a écrit cela. 241

11 février,
York.

Powell à Hillier. Il établit le but de sa lettre qu'il a écrite avec l'intention d'être respectueux et véridique. Il regrette qu'on n'en ait pas jugé ainsi et il s'est soumis en silence à la censure. 243

1824.
26 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 122). Il envoie, accompagnées de remarques, les instructions royales et commerciales en vertu desquelles il agit comme lieutenant-gouverneur. Page 246

4 mars,
York.

Le même au même (n° 123). Il transmet le rapport du juge en chef dans l'affaire de Mary Thompson, trouvée coupable de meurtre, qui a obtenu du répit à cause de doutes sur la légalité des procédures au cours du procès. 247

Inclus. Le juge en chef Powell à Hillier. Rapport sur les procédures au cours du procès de Mary Thompson, coupable du meurtre d'un enfant. 250

5 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 124). Il transmet un extrait du registre de l'auditeur des patentes de terre.

HAUT-CANADA.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terre qui ont reçu le grand sceau de la province entre le 1^{er} jour de janvier et le 31^{me} jour de décembre 1823, inclusivement, montrant le nombre des concessions de chaque classe dans chaque district, et le chiffre rond des acres concédées.

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Home	Comté d'York.	4	50	200	14,330	101	84,918
		67	100	6,700			
		22	200	4,400			
		1	210	210			
		3	300	900			
		1	420	420			
	Comté de Simcoe..	3	500	1,500	20,587	65	
		9	50	450			
		1	71	71			
		1	74	74			
		28	100	2,800			
		1	107	107			
		13	200	2,600			
		1	207	207			
		1	216	216			
1		355	355				
Ville d'York....	1	373	373	1	1		
	1	400	400				
	1	414	414				
	1	700	700				
	1	800	800				
	1	1,800	1,800				
	1	2,400	2,400				
	1	3,248	3,248				
	1	3,572	3,572				
	Est.....	Comté de Glengarry..	6			100	600
2			117	234			
1			200	200			
Comté de Dundas		3	200	600	600	3	
Comté de Stormont.....		1	130	130	130	1	
Ville de Cornwall.....	2	1	2	2	2		

1824. **EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—Suite.**

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.			
Ottawa.....	Comté de Prescott..	3	50	150	7,026	21	8,826			
		2	100	200						
		4	200	800						
		1	247	247						
		1	300	300						
		2	400	800						
		1	429	429						
		3	500	1,500						
		1	594	594						
		1	606	606						
Johnstown....	Comté de Russell..	2	100	200	1,800	8	3,614			
		5	200	1,000						
		1	600	600						
		Comté de Grenville..	1	100				100	1,504	4
			1	104				104		
			1	450				450		
			1	850				850		
		Comté de Leeds..	3	50				150	2,110	10
			2	100				200		
			1	160				160		
2	200		400							
1	500		500							
1	700		700							
Bathurst.....	Comté de Carleton....		1	75	75	12,598	26	12,600 $\frac{3}{4}$		
			1	80	80					
		6	100	600						
		1	195	195						
		3	200	600						
		1	228	228						
		1	263	263						
		1	280	280						
		1	355	355						
		1	492	492						
		1	500	500						
		1	600	600						
		2	800	1,600						
		1	930	930						
		2	1,200	2,400						
		1	1,600	1,600						
1	1,800	1,800								
Niagara....	Ville de Perth..	1	$\frac{3}{4}$	$\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	3	723			
		2	1	2						
		Comté de Lincoln.....	3	100				300	700	5
			2	200				400		
Comté de Halton.....	Ville de Niagara.....	1	1	1	23	2				
		1	22	22						
Gore.....	Comté de Wentworth..	44	100	4,400	23,700	122	23,800			
		66	200	13,200						
		2	300	600						
		1	400	400						
		7	500	3,500						
		2	800	1,600						
		1	100	100				100	1	

Agriculture—Archives canadiennes

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—*Suite*

Districts.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.	
Newcastle....	Comté de Durham.....	34 13 5 1 1	50 100 200 210 400	1,700 1,300 1,000 210 400	} 4,610	} 54	} 20,450	
	Comté de Northumberland.....	11 18 1 16 1 1 1 2 4 1 1	50 100 175 200 400 450 451 500 800 1,114 3,500	550 1,800 175 3,200 400 450 451 1,000 3,200 1,114 3,500				} 15,840
Midland.....	Comté de Frontenac..	1 1 1 1 1 1 2	100 200 300 304 410 2,400 12,319	100 200 300 304 410 2,400 24,638	} 28,352	} 8	} 30,292 ^s / ₁₀	
	Comté de Hastings ...	1 11 12 1 1 1	75 100 200 300 800 1,000	75 1,100 2,400 300 800 1,000				} 5,675
	Comtés de Leeds et Addington..	1 2 5 1 1 1 1 1	40 50 100 119 120 124 200 1,500 1,658	40 100 500 119 120 124 200 1,500 1,658	} 4,361	} 14		
	Comté de Prince-Edou'd.	5 2	100 200	500 400				} 900
	Ville de Kingston....	2 1	$\frac{4}{10}$ 1	$\frac{4}{10}$ 1	} 1 ^s / ₁₀	} 3		
	Ville de Belleville...	1 4 1	$\frac{3}{10}$ $\frac{3}{10}$ $\frac{1}{10}$	$\frac{3}{10}$ $\frac{2}{10}$ $\frac{1}{10}$				} 3
	Ouest.....	Comté d'Essex	1 1 1 1 1	106 232 300 400 516	106 232 300 400 516	} 1,554		

1824. EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc—*Suite*.

District.	Villes et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.		
Ouest.....	Comté de Kent..	9	100	900	14,722	40	Acres. 16,276	Pds c. 21,377	
		21	200	4,200					
		3	300	900					
		1	400	400					
		2	500	1,000					
		1	550	550					
		1	2,172	2,172					
		1	2,200	2,200					
		1	2,400	2,400					
		Ville d'Amherstburgh..	1	9,137	9,137	21,377			2
London.....	Comté de Middlesex..	1	58	58	22,625	106	49,621		
		35	100	3,500					
		1	102	102					
		1	105	105					
		1	160	160					
		53	200	10,600					
		1	300	300					
		1	400	400					
		8	500	4,000					
	3	800	2,400						
	1	1,000	1,000						
		Comté de Norfolk..	1	86	86	1,286			6
			4	200	800				
			1	400	400				
		Comté d'Oxford..	3	50	150	25,710			152
	1		60	60					
	73		100	7,300					
	62		200	12,400					
	5		300	1,500					
		7	500	3,500					
		1	800	800					
	Total.....					871	211,877 $\frac{11}{10}$	21,377	

RÉCAPITULATION des concessions de terres ci-avant mentionnées.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions à des fils et filles de J.-V. et listes des E.-U.	Concessions à des arpenteurs.	Concessions à la mise.	Concessions sur plein paiement.	Concessions à des réclamants militaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions ou paiements à être suspendus.	Concessions par arrêté en conseil spécial.
Concessions au-dessous de 100 acres.....	95	4,102 ¹¹ / ₁₆	3	1	26	63	1	1
" " au-dessous de 100 acres.....	332	33,200	1	177	131	5	8
" " au-dessous et au-dessus de 100 acres.....	15	1,941	3	6	5	1
" " de 200 acres.....	298	59,600	190	2	25	70	8	1	2
" " au-dessus de 200 et au-dessous de 300 acres.....	9	2,093	6	4	2	1
" " de 300 acres.....	18	3,400	11	2
" " au-dessus de 300 et au-dessous de 400 acres.....	4	1,387	4	7	1	1
" " de 400 acres.....	10	4,000	1	1
" " au-dessus de 400 et au-dessous de 500 acres.....	8	3,516	1	5	5	1	1
" " de 500 acres.....	34	17,000	28	1
" " au-dessus de 500 et au-dessous de 600 acres.....	3	1,660	2	1
" " de 600 acres.....	3	1,800	1	2
" " au-dessus de 600 et au-dessous de 700 acres.....	1	606
" " de 700 acres.....	2	1,400	1	1
" " de 800 acres.....	15	12,000	7	3	4
" " au-dessus de 800 et au-dessous de 1,000 acres.....	2	1,780	1	1
" " de 1,000 acres.....	2	2,000	2
" " au-dessus de 1,000 acres.....	18	58,402	15	1	2
		211,887 ¹¹ / ₁₆									
Concessions au-dessous de 1 acre, en pds c.	2	21,377 pds c.				2					
Total des concessions.....	871	Acres 211,877 ¹¹ / ₁₆	193	43	247	279	23	65	1	17	3

1824. 9 mars, Queenston.	Maitland à Bathurst (n° 125). Il avait envoyé une liste des primes avant de recevoir des instructions ; mais comme elle a été publiée trop tard pour qu'on l'utilise cette année, il a conseillé à la Société des Arts de continuer à accorder des primes pour la culture du chanvre et l'extirpation des souches. Page 259	
10 mars, Queenston.	Le même au même (n° 126). A propos des renseignements en détail qu'on demande pour les estimés du gouvernement civil pour 1823, il ne voit aucune raison de changer ceux de l'année suivante, mais il y a deux personnes—des non-résidants—qui reçoivent des allocations et peuvent mourir sans que le gouvernement provincial le sache. 261	
11 mars, Queenston.	Le même au même (n° 127). Il a reçu par des dépêches des instructions sur la correspondance dans l'avenir avec le département colonial. 263	
13 mars, Queenston.	Le même au même (n° 128). Comme il peut arriver que les renseignements détaillés sur les émoluments des employés publics ne soient pas dans ses mains (à Bathurst) aussi vite qu'il le désire, il déclare qu'il ne peut y avoir de différence de quelque importance entre les rapports pour cette année et ceux pour 1821, qui furent envoyés en détail. 264	
15 mars, Queenston.	Le même au même (n° 129). Il explique l'affaire de John Hartford, coupable d'actes de trahison durant la guerre de 1812, qui était allé aux Etats-Unis, renonçant à son allégeance. Il revient maintenant que les délais pour le poursuivre sont expirés et demande une patente pour la concession d'une terre qu'il a autrefois obtenue et cultivée. Il ne sait trop que faire à ce sujet. Les anciens voisins de Hartford s'indignent à la pensée qu'il peut être réinstallé sur sa terre, qui a été concédée au lieutenant McIntyre, porteur d'un permis d'occupation. 266	
	<i>Inclus.</i> Requête de McIntyre à Gore demandant le lot au sujet duquel Hartford a obtenu un arrêté en conseil, et qu'il a quelque peu amélioré ; cette requête a été adressée à Gore le 21 novembre 1816. 271	
	Avis donné par le Conseil à Hartford de venir en personne prendre possession de sa concession de terre, ou celle-ci sera considérée forfaite. Suit immédiatement la résolution votée par le Conseil. 273	
	Mémoire adressé à Maitland, établissant ses états de service, etc. 275	
	Requête des officiers de la milice de Gore en faveur de McIntyre. 279	
	Procédures dans l'affaire de John Hartford. 281	
	Opinion du procureur général sur l'affaire de John Hartford. 283	
	Rapport du Conseil concluant à l'émission d'une patente à John Hartford, conformément à l'opinion du procureur général. 284	
1er avril, Queenston.	Maitland à Bathurst (n° 130). Il transmet un rapport des commissaires sur la navigation intérieure, mais il ne faut pas prendre fait de la mesure préliminaire pour croire que la province possède les ressources ou l'espoir bien vif de pouvoir, sans aide du dehors, entreprendre des travaux de cette importance. Cependant Sa Seigneurie apprendra avec satisfaction que l'attention s'est portée sur de semblables sujets, et il serait agréable de voir Sa Seigneurie trouver quelque moyen de soutenir et supporter des efforts trop peu proportionnés avec les revenus de la province. 285	
	<i>Inclus.</i> Le rapport des commissaires. 288	
	Rapport supplémentaire. 322	
14 avril, Queenston.	Maitland à Bathurst (n° 131). Il envoie une ébauche de projet de loi et demande qu'elle soit approuvée pour qu'elle puisse passer à la législature provinciale, soulageant par là le Conseil exécutif des difficultés au sujet des lois sur la navigation. Il explique ces difficultés, dont quelques-unes surgissent de la différence entre les actes impériaux et les actes des provinces, la navigation qu'on veut débarrasser d'entraves étant intérieure et n'affectant en rien celle sur l'Atlantique. 324	
	<i>Inclus.</i> La copie de la mesure projetée. 331	

1824.

Rapport du procureur général (J. B. Robinson) sur les effets des lois sur la navigation et les difficultés qu'entraîne la saisie des vaisseaux par les percepteurs douaniers en vertu de la vieille loi, qu'il considère applicable et en vigueur au Canada. Page 336

20 avril, York. Maitland à Bathurst (n° 132). Il envoie un mémoire de Joseph Spragge, instituteur à York. Il ne peut pas, dans son cas, mettre de côté les règlements, mais il recommande qu'on lui fasse une concession de 500 acres, pour lesquelles il n'aura à payer que les frais de la patente. 350

Inclus. Mémoire de Joseph Spragge demandant une concession de terre gratuite. 351

21 avril, York. Maitland à Bathurst (n° 133). Il fait rapport sur l'affaire d'Angell, dont la demande de terre a été refusée vu qu'il a été renvoyé du service pour des raisons qui ne lui font pas honneur. 353

22 avril, York. Le même au même (n° 134). Au lieu d'une concession prise sur les terres réservées aux sauvages de Saint-Régis pour William McGillivray, il a reçu 6,000 acres dans le canton de Plantagenet. Comme il est désireux d'en prendre possession sans délai, il (Maitland) demande s'il va lui remettre le titre sans attendre que les formalités soient accomplies. 356

23 avril, York. Le même au même (n° 135). Small, greffier de la Couronne et de la cour des plaidoiries lui a remis une dépêche au sujet d'un mémoire des commis et de la papeterie présenté par Small relativement à la réduction des honoraires. Au retour des juges de leur tournée judiciaire, il leur a soumis le mémoire et il transmet leur rapport. Une motion a été faite à l'Assemblée au sujet de cette réduction, mais elle a été renvoyée tout comme l'a été une motion semblable durant la session de 1823. 359

Inclus. Le rapport des juges, dont voici le résumé: "Rien n'est fait dans le bureau du greffier de la Couronne et de la cour des plaidoiries sans l'imposition au public ou aux individus d'une redevance raisonnable; le paiement des gages du greffier et d'autres item qui s'élèvent à un fort montant paraissent incompatibles avec un bureau où rien n'est fait gratuitement."

11 mai, Queenston. Maitland à Bathurst (n° 136). Il a reçu une circulaire au sujet des droits à prélever sur les vaisseaux américains dans les ports coloniaux afin de faire contre-poids aux droits identiques prélevés dans les ports américains sur les vaisseaux britanniques. En ce qui regarde le Canada on y a déjà pourvu. La validité de l'autre droit: celui de 10 pour 100 additionnels sur les produits venant des États-Unis, peut être déduit de l'arrêté en conseil, mais on lui apprend qu'il ne serait pas prudent de l'imposer sans discernement parce que l'article de l'acte ne concerne que quelques ports spéciaux. 366

12 mai, York. Le même au même (n° 137). Conformément aux instructions reçues, ordre a été donné de produire un *noli prosequi* sur l'indictement émis contre John Macdonald pour haute trahison. 369

13 mai, York. Le même au même (n° 138). Il transmet un mémoire de Baby, apurateur général des comptes publics, avec les documents qui l'accompagnaient; il recommande que la requête reçoive un favorable accueil. 371

Inclus. Un mémoire sur les arrérages de salaire n'ayant reçu que £182 10 courant tel que pourvu lors de sa première nomination qui a été suivie de nominations à d'autres charges, au lieu de £365 tel que réglé par sir Gordon Drummond. 373

Extraits de lettres de sir Gordon Drummond et de lord Bathurst, en date de 1814. 375-376

14 avril, Queenston. Maitland à Bathurst (n° 139). Il envoie des renseignements supplémentaires au sujet des offres faites par le Laird de McNab d'amener des émigrés. Il croit comprendre que le Bureau colonial est assez favorable à la proposition de McNab. Ses gens en Ecosse désirent émigrer au Canada.

1824.

Il avait consenti à mettre à leur disposition un canton sur l'Outaouais à certaines conditions dont il envoie une copie. Les gens que McNab propose d'amener appartiennent à la classe de colons la plus désirable; la terre ne pourrait être mieux utilisée, et si McNab ne réussit pas elle pourra facilement être rendue au gouvernement. Comme le procureur général s'en souvient, ce projet d'établissement a déjà été débattue non officiellement, mais comme il n'y avait rien d'officiel devant M. Wilmot Horton, peut-être n'a-t-il laissé aucune impression sur son esprit.

Page 378

Inclus. Rapport du comité du Conseil sur la demande d'une concession de terre faite par le Laird de McNab. 383

15 mai,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 140). Il craint de s'être éloigné de l'habitude courante d'imposer le paiement d'honoraires sur les concessions de terre. Il explique la méthode de faire ces octrois et la dépense qu'entraîne le flot d'émigrés qui obtiennent des concessions gratuites. Il exprime son désir de prélever un fonds pour défrayer cette dépense. Les plaintes des propriétaires de terres au sujet de ces concessions gratuites. Il regrette d'avoir à établir les honoraires sans attendre l'opinion du Bureau colonial, bien que cela soit dû à l'inadvertance; il a été ensuite empêché de s'en occuper particulièrement, mais il savait que Sa Seigneurie était au courant des détails à temps pour empêcher la mesure d'être mise en pratique si elle n'était pas approuvée. L'augmentation des honoraires ne dérange en rien les émoluments de qui que ce soit dans le service civil, cette augmentation constituant, en fait, une partie du revenu de la Couronne, dont la dépense est expliquée à la Trésorerie. C'est dans le but d'organiser le fonds en question qu'il a été amené à augmenter non les honoraires mais le prix des terres, car le mot "honoraires" était de nature à induire en erreur, et Hume dans ses accusations contre le lieutenant-gouverneur à la Chambre des Communes a commis une erreur qui était ridicule parce qu'il ne comprenait pas les faits. Le montant prélevé n'a pas suffi à payer les honoraires pour les concessions gratuites. Les fonds obtenus par la vente des terres publiques dans les États-Unis auraient pu être pris comme exemple. Quant à l'échelle d'honoraires pour 1819 et 1820, il rappelle qu'elle ne sert plus, vu qu'elles a été abolie par un arrêté en conseil de date récente. Il fait d'autres remarques sur la question qu'il pensait que Bathurst avait apprise par sa correspondance avec Talbot et autres. Il parle des terres dont on veut disposer pour créer un fonds pour l'avancement de l'éducation et au sujet desquelles une dépêche particulière a été envoyée. Il envoie un extrait de tout ce qui dans la réponse en date du 12 octobre 1822 se rapporte aux réserves de terres pour les écoles. 387

Extrait d'une dépêche du comte de Bathurst à Maitland, en date du 12 octobre 1822, l'avisant à prendre une partie des réserves destinées à une université pour le support d'écoles fondées sur le plan d'éducation nationale. 399

Echelle des honoraires devant être payés sur les concessions de terres dans le Haut-Canada, telle qu'adoptée le 31 janvier 1824, pour les cantons arpentés depuis 1819. 401

Tableau indiquant la distribution des honoraires aux employés du département des concessions de terre, conformément aux règlements de 1804. 401a

Echelle des honoraires sur les concessions de terres dans le Haut-Canada, colonisées durant les années 1819, 1820, 1824. 403

24 juin,
Queenston.

Maitland à———. Il lui communique d'autres observations au sujet des honoraires sur les concessions de terres et suggère que les instructions correspondent plus intimement avec le système maintenant suivi. Il demande que ces observations supplémentaires soient ajoutées à celles déjà transmises. 404

1824.	Maitland à Bathurst (n° 141). Il annonce le décès du colonel Nichol. Sa veuve demande une allocation et il recommande qu'on lui fasse bon accueil.	Page 405
5 juin,	<i>Inclus.</i> Requête de Mme Nichol.	407
	Certificat des états de service du colonel Nichol.	409, 410, 411

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND.

Q. 336-1.

1822.	Charles Hayes à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst (n° 145), en date du 7 juillet.	
18 juin,	Maitland à Bathurst (n° 142). A la demande de M. Allan, il présente et recommande John Gamble, qui va lui présenter une réclamation sur une propriété à Gibraltar, laquelle est actuellement aux mains de l'ordonnance.	2
Marmora.		
3 juillet,	Le même au même (n° 143). Il envoie des copies d'actes passés à la dernière session qui s'est terminée le 15 janvier.	4
York.	Le même au même (n° 144). Par suite de la mort de M. Fraser et à cause des infirmités de quatre autres conseillers, il recommande que Thomas Ridout et William Allan soient nommés membres du conseil.	5
5 juillet,	Le même au même (n° 145). Il soumet la demande de M. Hayes, propriétaire de la fonderie dans la province, qui demande une extension de temps pour la fourniture du ballast destiné à la cale sèche de Kingston. Il décrit l'étendue et la haute valeur des usines de Marmara et l'importance qu'à le succès de cet établissement pour la province.	7
York.	<i>Inclus.</i> Charles Hayes à Maitland. Il demande une extension de temps pour la fourniture du ballast destiné à la cale sèche de Kingston, alléguant comme raison de cette demande les difficultés qu'il a rencontrées.	9
5 juillet,	Maitland à Bathurst (n° 146). Il le réfère à une lettre de février (n° 119), dans laquelle il déclarait avoir envoyé à Québec les résolutions adoptées à la législature du Haut-Canada au sujet des moyens à trouver pour indemniser davantage ceux qui ont éprouvé des pertes lors de la dernière guerre et pour lesquels le concours de la province du Bas-Canada était nécessaire. Il a appris que ce concours a été refusé par la législature.	12
York.	<i>Inclus.</i> La résolution de la législature du Bas-Canada refusant son concours.	14
8 juillet,	Maitland à Bathurst (n° 147). Vu son absence causée par une visite qu'il a été obligée de faire au gouverneur général à Québec, le Conseil exécutif a pris cette absence comme prétexte pour refuser d'agir comme bureau des terres. De pareilles absences se sont fréquemment produites, et il cite des précédents pour prouver qu'elles n'empêchaient pas le Conseil exécutif de remplir ses devoirs comme bureau des terres. Il envoie comme preuve le procès-verbal du Conseil et décrit les inconvénients que pareille pratique causerait, spécialement dans le cas des lieutenants-gouverneurs, qui sont aussi commandants des forces et doivent fréquemment s'absenter.	17
24 juillet,	<i>Inclus.</i> Un extrait des procès-verbaux du Conseil en date du 24 août 1793.	25
Queenston.		
26 juillet,	Maitland à Bathurst (n° 148). Il transmet une requête de Robert Randall au sujet d'une réclamation sur des terres situées sur la rivière Niagara et concédées à M. Clark en 1816. Il envoie le procès-verbal du Conseil au sujet de cette réclamation. M. Randall a deux fois, et en vain, essayé de l'établir en cour de justice.	34
York.	<i>Inclus.</i> Le plan topographique de la rivière, etc., et des terres réclamées.	35a

1824.

Requête de Robert Randall au lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 11 novembre 1798, demandant la permission d'ériger des fondries près du Niagara ou à Niagara même, et le loyer pour un terme de 999 ans d'une lisière de terre réservée pour le gouvernement le long de la rivière Niagara. La description du bornage de cette terre est inclus.

Page 36

L'arpentage ordonné par le Conseil. 41

La seconde requête de Randall, en date du 14 janvier 1799, demandant la revision du rapport du Conseil sur la première demande qu'il a faite pour avoir le privilège d'ériger des fondries. 42

Ordre du Conseil, à la même date, de ne rien faire de nature à diminuer la valeur des concessions précédentes. Randall devra offrir des propositions spécifiques. 44

Autres documents, titres, etc. 45, 48, 50, 60, 63, 70, 72, 76 à 133

Maitland à Bathurst (n° 149). Il envoie un rapport sur les troubles qui ont éclaté à Ramsay parmi les émigrés irlandais. Les rapports des journaux et autres récits ont grandement exagéré ces troubles, et la conduite paisible des émigrés confirme l'opinion qu'il s'était formée. 134

Inclus. Le rapport des magistrats sur l'état de trouble à Ramsay, canton de Bathurst, et sur la conduite séditieuse d'émigrés venus du sud de l'Irlande, qui a été une menace pour la vie. Il décrit par le menu les émeutes qui ont eu lieu. La force armée a été appelée en aide. 137

Affidavit de trois magistrats qui ont accompagné la force armée dans le district soulevé. 142

Copies des témoignages. 144, 145

Hillier, secrétaire de Maitland, aux magistrats. Le gouverneur a ordonné qu'un détachement des troupes stationnées à Kingston se tienne prêt à marcher sur Perth si cela devient nécessaire. Comme on a arrêté les meneurs de l'émeute, il suppose que la paix est rétablie. Il espère que les magistrats n'ont perdu aucune occasion de faire comprendre aux colons tout ce que les violences commises ont eu de folie et de méchanceté. Il y a beaucoup d'irritation parce qu'un de ces colons a été tué et plusieurs autres blessés par la troupe que commandait le sous-shérif. Le gouverneur est surpris que pareils faits se soient produits dans un district dont la population est si vaillante. Le gouverneur espère que le rapport du sous-shérif, promis par les magistrats, lui permettra de voir clairement s'il y avait nécessité de recourir à des extrêmes qui ont abouti si fatalement. Le gouverneur espère également que tous ceux qui sont chargés, dans ce district, de faire exécuter la loi, se rappelleront que si les moyens violents peuvent être nécessaires dans d'autres pays, ils peuvent être absolument inexcusables au sein d'une population respectueuse des lois et ayant tous les moyens de les mettre en vigueur. Avant de recourir aux armes les magistrats civils devraient essayer tous les autres moyens. Le gouverneur compte que les magistrats ont fait une investigation minutieuse sur tous les faits et qu'une enquête a été tenue afin que l'on juge le coupable, quel qu'il soit. Suivent d'autres considérations. 148

Rapport du sous-adjutant général Fitzgibbon sur le résultat de l'enquête sur les troubles de Ramsay. 157

Maitland à Bathurst (n° 150). Claus, syndic pour les Six-Nations, a émis une traite pour le paiement de son dividende. 173

Le même au même (n° 151). Sylvester Earls, capitaine en retraite de l'un des corps provinciaux, est maintenant aux Etats-Unis, mais désire s'établir dans le Haut-Canada. Il demande une concession de terre. 175

Le même au même (n° 152). Il a reçu une lettre de Wilmot avec une lettre de sir Thomas Ackland lui annonçant qu'on a refusé une concession de terre à Henry Mathews parce qu'il est venu au Canada par voie

27 juillet,
Queenston.

2 août,
Queenston.

5 août,
Queenston.

9 août,
Queenston.

1824.

des Etats-Unis. Cette assertion est fausse et il lui transmet la preuve que pareil refus n'a jamais été envoyé. Page 177

Requête de charpentiers de navires (l'un d'eux Henry Mathews) demandant des concessions de terres. 180

Hayes à Hillier. Il demande qu'on donne à John Edwards et à ses quatre amis des terres près de la sienne. 182

Certificat de James Buchanan, consul à New-York, au sujet des charpentiers de navires qui demandent des terres. 184

Procédés après la réception de la requête et recommandation que les requérants reçoivent chacun une concession de terre. 185

24 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 153). Il annonce la mort de l'ancien juge en chef Scott et la démission probable du juge en chef Powell. Il sera urgent dans ce cas de faire une nomination convenable, car depuis Thorpe, le gouvernement a toujours eu à souffrir de l'antagonisme du juge en chef. Il recommanderait le procureur général, mais il ne veut pas le poste. Le juge Campbell est un excellent homme, mais son âge avancé est un obstacle. Il (Maitland) demande à Bathurst de choisir une personne à la hauteur de la charge. 186

21 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Il envoie quelques observations sur des bills réservés qu'il lui a transmis le 21 mars 1823. 190

Inclus. Les raisons données par le juge en chef Powell pour s'opposer au bill pourvoyant à étendre la juridiction des cours de district. 195

23 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 155). Les commissaires chargés des réclamations pour pertes durant la guerre ayant reçu du procureur général avis que les victimes ne pouvaient se faire indemniser des dommages causés aux propriétés situées aux Etats-Unis, il dépose devant le gouvernement de Sa Majesté les réclamations pour cette catégorie de pertes. S'il est décidé d'indemniser dans ces cas, comme pour les autres cas l'examen sera rigide. 200

Inclus. Liste des pièces. 203

Voici les titres de ces pièces :

N° 1. Rapport du bureau des réclamations sur celle de M. Baby pour la perte d'un moulin qu'il possédait sur le territoire du Michigan aux Etats-Unis, qui a été détruit par les sauvages pour qu'il ne serve pas à l'ennemi pendant la dernière guerre.

N° 2. Rapport du bureau dans le cas de M. John McGregor, qui demande une indemnité parce que l'impossibilité où s'est trouvé M. le commissaire Gilmour de remplir un contrat lui a fait subir des pertes.

N° 3. Rapport du bureau sur la réclamation de William Jones pour la perte d'une propriété dans le Michigan aux Etats-Unis.

N° 4. J. B. Beaugrand demande une indemnité pour une propriété détruite par les sauvages afin qu'elle ne serve pas à l'ennemi dans le Michigan.

N° 5. La réclamation de Peter McDougall à titre d'héritier légal de Robert McDougall pour perte de propriété dans le Michigan.

N° 6. Cas réservé pour l'opinion du procureur général de Sa Majesté dans le Haut-Canada.

N° 7. Rapport où le procureur général exprimait l'opinion que le Bureau des réclamations n'est pas compétent à accorder des compensations pour pertes subies durant la dernière guerre en dehors des limites du Haut-Canada. 203

Les pièces. 205 à 247

24 août,
Queenston.

Maitland à Bathurst (n° 156). Il réfère à la question de permis pour la coupe de bois destiné à la marine, les sous-entrepreneurs ayant continué les travaux sans communiquer avec le gouvernement provincial. Il lui envoie le rapport des officiers en loi, parce qu'il y a là des points qui méritent considération. Dans la patente la réserve mentionne le pin "blanc" et dans la licence on lit : pin "jaune". 248

1824.
Inclus. Rapport du procureur général et du solliciteur général au sujet de permis pour la coupe de bois destiné à la marine royale, sur les terres réservées. Page 250
- 25 août, York.
 Maitland à Bathurst (n° 157). Il a fait faire un rapport spécial sur la réclamation de John Johnston, du Saut-Sainte-Marie; il le transmet. 260
- Inclus.* Le rapport donnant les montants réclamés et les montants accordés. 262
- 26 août, Queenston.
 Maitland à Bathurst (n° 158). Il transmet copie de la requête de Joseph Van Ornan (épelé Orman ailleurs) et autres demandant la permission de faire des creusages pour extraire du minerai de fer. Il transmet en même temps l'opinion des officiers en loi et la recommandation du Conseil exécutif. La dernière loi sur les patentes ne contient aucune réserve au sujet des minerais excepté ceux de l'or et l'argent, et comme l'établissement de forges serait d'un grand avantage pour la province, il demande qu'on approuve la mesure recommandée par le Conseil exécutif. 265
- Inclus.* La requête de la maison de Van Orman & Co., propriétaire des fonderies de Charlotteville, district de Londres. 267
- Recommandation du Conseil exécutif que permission soit accordée à Joseph Van Orman & Co. d'extraire du minerai de fer. 268
- Opinion du conseil (le procureur général) pour que Van Orman & Co. soit autorisés à extraire du minerai de fer. 269
- 28 septembre, Montréal.
 Maitland à Bathurst. Il envoie la réquisition pour les cadeaux à faire aux sauvages. 272
- Inclus.* La liste des sauvages du Haut et du Bas-Canada auxquels ces cadeaux sont destinés. 273
- Estimé du coût des cadeaux requis pour 1825. 273a
- 7 octobre, York.
 Maitland à Bathurst (n° 159). Il a reçu une dépêche au sujet de la demande faite par Henry Powell pour avoir la terre contiguë à celle qui a été concédée à son fils. Le major Powell (le fils) n'a reçu aucune concession; il a acheté une maison et un lot de ville à Prescott, et tout le terrain en cet endroit a été pris. Une concession à Powell, major titulaire, créerait un mauvais précédent, parce qu'il reçoit sa pleine paye, et, d'un autre côté, il n'est pas judicieux de réserver des terres pour des personnes qui ne résident pas actuellement dans la province. Quand M. Powell viendra, il n'aura aucune difficulté à obtenir une concession de terre. 274
- 8 octobre, York.
 Le même au même (n° 160). Il y a des précédents pour justifier la concession d'une terre à Small. Il tient fortement à obtenir deux acres qui touchent à sa propriété près d'York au lieu de toute autre concession. Il (Maitland) recommande qu'on accède à cette requête pourvu qu'il accepte les deux acres en renonçant à toute autre concession dans l'avenir. 277

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR, SIR P. MAITLAND, 1824.

Q. 336—2.

1821.
 17 février, Québec.
 Darling à sir John Johnson.
- 4 juin, Québec.
 Le même au même.
- 21 juin, Québec.
 Le même au même.
- 1er juillet, Montréal.
 Le même au même.

1821. 1er juillet, Montréal.	Décision de Dalhousie au sujet de la nomination de Doucet et sur la requête des Indiens de Caughnawaga.
1822. 13 septembre.	Extrait du journal du secrétaire militaire.
1823. 6 février, Québec.	Darling à Doucet.
24 mars, Québec.	Le même à sir John Johnson.
17 avril, Québec.	Le même au même.
24 avril, Montréal.	Sir John Johnson à Darling.
24 avril, Montréal.	Le même au même.
14 mai, Montréal.	Le même au même.
8 juillet, Montréal.	Le même au même.
13 août, Montréal.	Le même au même.
30 août, Québec.	Darling à Johnson.
36 août, Québec.	Darling à Ross.
30 août, Québec.	Le même à Doucet.
2 septembre, Montréal.	Doucet à Darling.
10 septembre, Montréal.	Les commissaires du canal Lachine à Doucet. Cette pièce et toutes celles qui précèdent sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
15 octobre, York.	Rapport du Conseil exécutif sur la requête de John Small, qui demande une autre concession de terre. Si le lieutenant-gouverneur émet un rapport favorable à cette demande, sa recommandation ne sera pas sans précédent. 281
25 octobre, Québec.	Darling à sir John Johnson.
4 novembre, Montréal. 1824.	Sir John Johnson à Darling.
14 février, Caughnawaga	Requête des sauvages avec une copie de compte.
15 mars, Montréal,	Sir John Johnson à Darling.
15 avril, Québec.	Darling à sir John Johnson.
15 avril, Québec.	Le même au même.
22 avril, Montréal.	Sir John Johnson à Darling.
24 avril, Montréal.	Le même au même.
26 avril, Montréal.	Les officiers du département des affaires des sauvages à sir John Johnson.
28 avril, Québec.	Darling à sir John Johnson.
29 avril, Montréal.	Sir John Johnson à Darling.

1824.
3 mai, Montréal. Doucet à A. K. Johnson.
- 8 mai, Montréal. Sir John Johnson à Darling.
- 31 mai, Québec. Darling à sir John Johnson.
- 8 juin, Montréal. Sir John Johnson à Doucet. Cette lettre et les pièces qui précèdent sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre.
- 15 juin, Kingston. Barrie à Maitland.
- 24 juin, York. Maitland à Barrie. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 9 octobre.
- 5 juillet, Montréal. Doucet à sir John Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 13 juillet, York. Small à Hillier. Il consent à prendre deux acres contigues à sa propriété au lieu d'une concession de terre du gouvernement. Page 283
- 15 juillet. Rapport de Ridout, arpenteur général, sur les deux acres demandées par Small. Sur ce rapport le Conseil a décidé que la terre demandée étant en fidéicommiss, elle ne peut être donnée à Small tant qu'il n'aura pas été pris de décision sur ce fidéicommiss, et comme le dit Small a déjà reçu une concession de 1,200 acres, il ne doit pas en recevoir d'autre sans la sanction de Sa Majesté. 285
- 29 juillet, Murray. Bullock à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 décembre 1824.
- 5 août, Caughnawaga. Requête des Iroquois de Caughnawaga.
- 9 août, Montréal. Sir John Johnson à Maitland.
- 2 septembre, Montréal. Doucet à Darling. Cette pièce et les deux précédentes sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 11 septembre, Gardes à cheval. Taylor à Maitland. Il a soumis à Son Altesse Royale, le commandant en chef, la correspondance et les documents se rapportant à l'affaire du capitaine Vavasour, contre lequel un nommé Burgess a porté des accusations. Le commandant en chef a censuré sévèrement la conduite de Maitland dans cette affaire, et aussi pour transgression des règles de discipline vis-à-vis Dalhousie, lequel, à son tour, a été censuré parce qu'il n'a pas pris de mesures pour mettre fin à pareil oubli de la discipline. 537
- 22 septembre, Québec. Darling à sir John Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.
- 9 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 161). Il envoie une copie de la correspondance avec le commissaire de la marine à Kingston au sujet d'un canal à creuser entre la baie de Burlington et le lac Ontario. Il décrit l'importance de ce canal. 286
- Inclus.* Barrie à Maitland, 15 juin. Il rappelle à sa mémoire une lettre de 1819 au sujet d'un canal entre le lac Ontario et la baie de Burlington. Le bureau de la marine n'autorisera aucune démarche dans ce sens tant qu'il n'aura pas eu d'autres consultations et explications avec les autorisés. 290
- Maitland à Barrie, 24 juin. Il est d'accord avec lui sur l'importance qu'il y a, au double point de vue militaire et naval, d'ouvrir un port à la tête du lac Ontario. 293
- 14 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 162). Les arbitres du Haut et du Bas-Canada, respectivement, ne peuvent s'entendre sur le choix d'un troisième arbitre, lequel, par conséquent, doit être désigné par le roi. Il parle de la difficulté d'en trouver un en Angleterre qui connaisse suffisamment le Canada et qui ne soit pas d'une façon ou d'une autre intéressé dans une des deux provinces. 296

1824.
16 octobre,
Québec.

Darling à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, le 29 octobre 1824.

20 octobre,
York.

Maitland à Bathurst. Il rappelle à Sa Seigneurie l'envoi de bibles et de livres de prières reliés ensemble, et il demande qu'on accorde quelque attention aux lettres ci-incluses, sachant combien il (Bathurst) attache d'importance à tout ce qui peut aider l'Eglise établie. Page 299

Inclus. Le rév. John Wenham à Maitland. Il demande un don de livres de prières pour être distribués parmi ceux qui, en étant privés, ne peuvent bénéficier des services des missionnaires. 300

29 octobre,
Queenston.

Maitland à Bathurst. Il a, en l'absence du commandant en chef, reçu une requête des Iroquois de Caughnawaga. Il croit que ce qu'il y a de mieux à faire est d'envoyer cette requête avec les documents y annexés, vu que Dalhousie sera auprès de lui quand le tout sera reçu. Il a appris cette intention aux sauvages, de sorte que la députation qu'on parlait d'envoyer n'ira pas déposer cette requête devant le gouvernement. 302

Inclus. Sir John Johnson à Maitland, 9 août. Il regrette d'être dans la pénible obligation de lui soumettre une requête des Iroquois de Caughnawaga qui se plaignent de la conduite de Doucet, l'agent. Il envoie la correspondance, avec des remarques, sur ce sujet. 304

Requête des Iroquois de Caughnawaga énumérant leurs griefs. 318

Darling à sir John Johnson. Il annonce que Doucet a été nommé agent des sauvages du lac Saint-François et du lac des Deux-Montagnes. 336

Sir Johnson à Darling. Il a reçu la lettre lui annonçant que Doucet avait été nommé agent des sauvages du lac Saint-François et du lac des Deux-Montagnes. Il explique ses objections à ce qu'il soit nommé agent des sauvages du lac Saint-François, car la distance sera une source de grands embarras. Quant à l'agence du lac des Deux-Montagnes elle ne peut être que nominale, vu qu'en cet endroit les sauvages ne possèdent en commun aucuns biens dont ils puissent retirer quelque revenu. 337

Darling à sir John Johnson. Si Doucet a été nommé agent des sauvages au lac Saint-François, c'est parce qu'ils l'ont demandé, et il a demandé la permission de se démettre de cet emploi si par suite de sa besogne ailleurs il se trouvait incapable de le remplir. Le département ne savait pas que Gill agissait comme agent, et le commandant des forces est étonné qu'il (Johnson) n'en ait pas fait rapport. Il demande des renseignements sur l'étendue de l'établissement sur le Saint-François, la moyenne du revenu, etc. Gill devra rendre compte du revenu passé par ses mains. 340

Sir John Johnson à Darling. Il est surpris d'apprendre que les sauvages du lac Saint-François ont demandé la nomination de Doucet. Il va s'enquérir des raisons qui ont fait qu'une demande directe a été envoyée sans s'occuper ni de lui ni d'aucun autre officier du département, et quand il aura reçu les renseignements il répondra à toutes les questions posées dans la lettre. 343

Sir John Johnson à Darling. Il parle de la surprise des chefs des Abénakis de St-François en apprenant la nomination de Doucet. Il donne la raison probable de la demande qui leur est attribuée et qui justifie les craintes des sauvages. Il envoie des extraits de documents au sujet de concessions, etc. 345

Darling à Johnson. Il appuie sur la nécessité, quand on nomme un agent pour les sauvages, de choisir une personne qui ne soit pas seulement compétente en affaires, mais d'une parfaite intégrité. Avant de nommer un agent les sauvages de St-Régis et de Caughnawaga devraient fixer la rémunération qui lui sera accordée pour ses services. 352

Darling à Johnson. Le commandant des forces, sa suggestion (à Johnson) d'émettre des commissions pour les agents des sauvages. Il en

1824.

envoie la formule. S'il le croit nécessaire, il soumettra cette suggestion au commandant en chef pour qu'il la prenne en considération. Page 355

Darling à Johnson. Il dit que la nomination d'Archambault comme agent des sauvages rencontre des objections et que c'est Doucet qui le sera. 357

Le même au même. Il envoie des commissions à S. Y. Chesley et N. B. Doucet pour qu'ils agissent comme agents des sauvages à Saint-Régis et à Caughnawaga. 359

Johnson à Darling. Une députation de sept chefs et de six guerriers de la tribu des Abénakis est auprès de lui et a confirmé ce qu'il (Johnson) déclarait dans sa lettre du 14 mai; c'est-à-dire que les Abénakis ne voulaient ni de M. Doucet comme agent ni de changement quelconque dans l'agence. 360

Johnson à Darling, 13 août 1823. Il dit que les sauvages de Caughnawaga se plaignent des irrégularités qui se commettent dans le village par le fait des personnes qui y préparent la pierre pour le canal Lachine, et de la facilité avec laquelle les sauvages se procurent du rhum soi-disant destiné uniquement aux ouvriers. Il est affligé de voir que Doucet a aussi longtemps permis cet état de choses. Les chefs appuient fortement sur l'urgence d'y mettre fin de suite, et pour y arriver, sacrifieraient volontiers le profit produit par la vente de la pierre; mais il pense qu'on peut apporter remède sans cette perte, vu qu'on pourrait imiter là ce qui se fait à l'île Sainte-Hélène, où les hommes traversent le matin pour aller travailler et reviennent le soir. Si cette suggestion est acceptée, il demande de donner ordre à Doucet d'informer les entrepreneurs que les ouvriers n'auront plus la permission de passer la nuit à Caughnawaga, et qu'on va leur donner les moyens d'y traverser le matin et d'en revenir le soir. Sans cela l'extraction de la pierre à Caughnawaga devra cesser. Les chefs se plaignent aussi de ce qu'on n'ait pas éloigné certaines personnes nuisibles. 362

Darling à Johnson, 30 août 1823. Il lui apprend que des ordres ont été donnés pour l'éloignement des personnes nuisibles—conformément à ses lettres—et que ses suggestions sont approuvées. 366

Darling à Ross, 30 août 1823. Il désire qu'il obtienne une liste des censitaires de Caughnawaga qui ont des arrérages et qu'il prenne des mesures pour recouvrer ces montants. 368

Darling à Doucet, 30 août 1823. Ordre a été donné à Ross d'avoir les noms des personnes qui persistent à avoir des arrérages dans le paiement des redevances seigneuriales au Saut-Saint-Louis. Il va s'entendre avec Ross pour faire disparaître toutes les causes de plaintes de la part des sauvages. 371

Requête (en français) en date du 14 février 1824, envoyée par les sauvages, qui se plaignent que Doucet ait été nommé agent contre leur désir. Doucet, disent-ils, ne connaît pas les censitaires ni le montant dû par chacun d'eux. Ils se plaignent de plus de ce que Doucet ne sort pas de chez lui, ne veut pas les recevoir, et refuse de leur rendre compte. Ils veulent le capit. Archambault, de Chateauguay, à la place de Doucet. 374

Copie de compte. 377

Doucet à Darling, 2 septembre 1823. Il nie avoir donné lieu à l'état de choses qu'on dit exister à Caughnawaga, et il raconte ce qu'il a fait pour établir le bon ordre. Il a transmis les ordres de Dalhousie aux commissaires du canal Lachine, et ceux-ci témoigneront de ses efforts. 380

Les commissaires du canal de Lachine à Doucet. Ils sont étonnés que sir John Johnson ait jugé nécessaire d'écrire au colonel Darling au sujet de la situation à Caughnawaga, parce que, bien longtemps auparavant, des mesures avaient été prises pour empêcher l'entrée des boissons alcooliques dans cette région. Le projet d'amener chaque matin aux

carrières les ouvriers et de les ramener chaque soir, s'il était adopté, fournirait à ces ouvriers l'occasion d'apporter des boissons aux sauvages, sans compter la perte de temps et d'argent que cela entraînerait. On ne peut mettre à exécution la menace d'empêcher la livraison de la pierre. *Page 383

Darling à Johnson, 25 octobre 1823. Dalhousie ne voit aucune raison de porter la plainte qui forme la dernière partie de la lettre du 6 courant, et il rappelle le système de Sa Seigneurie dans la gérance des affaires des sauvages. 387

D'autres extraits, 389

Darling à sir John Johnson, 25 octobre 1823. Dalhousie est satisfait des transactions de Doucet avec les sauvages. Il regrette l'esprit de jalousie qu'il (Johnson) a contre Doucet. Quant aux sauvages du lac Saint-François, ce qu'ils ont déclaré coïncide avec ses assertions (à Johnson), c'est-à-dire qu'ils sont contents de Gill, qui, cependant, a demandé que Doucet devienne agent, sentant qu'il (Gill) n'avait pas les capacités requises pour remplir la charge. Il raconte ce que Doucet a fait pour mettre fin au trafic de boissons alcooliques. Mesures prises pour expulser du village de Caughnawaga les personnes nuisibles. 391

Sir John Johnson à Darling, 4 novembre 1823. Il nie avoir été jaloux de Doucet; puisque ce dernier a été nommé il l'aidera de tout son possible. Il contredit la déclaration des commissaires du canal que les ouvriers du canal n'apportaient aucune liqueur alcoolique aux sauvages, et il appuie de nouveau sur le mauvais effet causé par des gens mal intentionnés qui continuent à résider dans le village ou dans les environs. 396

Sir John Johnson à Darling, 15 mars 1824. Il transmet un mémoire des Iroquois de Caughnawaga au sujet de la nomination de Doucet, avec quelques questions sur son compte, au sujet desquelles il n'a pas cru devoir s'adresser à Doucet pour avoir des explications, vu qu'il comprend que ce dernier lui a récemment envoyé ses états de comptes (à Darling) et que Dalhousie les a approuvés. 401

Darling à Johnson, 15 avril 1824. Dalhousie est étonné que le mémoire des chefs iroquois ait été envoyé sans aucune pièce à l'appui de nature à permettre d'en arriver à une décision soit sur sa valeur soit à l'endroit des mesures à prendre si ce mémoire contient la vérité. Il soupçonne que les plaintes contre Doucet ont été rédigées par une personne qui veut de l'avancement, vu que le mémoire laisse entendre que le département des affaires des sauvages permet l'existence d'abus. Si l'accusation est fondée, pourquoi a-t-on laissé les abus subsister? Si c'est le contraire, le mémoire n'aurait pas dû être envoyé. Il est pour le moins extraordinaire qu'après un si long intervalle des plaintes soient faites au sujet des états de comptes de Doucet, qui ont été signés par les chefs, et que telles plaintes soient envoyées sans remarques ni explications. L'état de compte premier, bien que signé par le commandant en chef, n'empêchait pas la demande d'explication sur n'importe quelle partie qui s'y prêtât. On lui envoie maintenant pour qu'il l'examine et fasse rapport; l'état actuellement sous considération. Doucet doit transmettre sans délai ses états de comptes de l'an dernier. 402

Remarques (sans date) sur la nomination de Doucet et ses efforts pour évincer du village de Caughnawaga les personnes nuisibles. 406

Johnson à Darling, 22 avril 1824. Il regrette qu'on ait désapprouvé sa manière d'envoyer les plaintes des chefs de Caughnawaga, mais on n'aurait pas dû en être surpris puisque depuis la nomination de Doucet toutes ses représentations (à Johnson) ont été attribuées à la jalousie. Il ne voit aucune raison pour qu'on suppose que ces plaintes ont été formulées dans le but de promouvoir les intérêts d'Archambault—c'est pourquoi il ne s'occupera pas de ce point—mais d'après ce qu'il a pu

1824.

apprendre de plus certain, il paraît que les motifs qui ont fait rejeter Archambault ont été inventés dans l'intérêt de Doucet. Archambault a tenu une bonne conduite comme agent. Le reproche fait à Doucet de ne pas être assidu personnellement est indubitablement bien fondé; ses devoirs professionnels le rendent impropre à la charge, quelles que puissent être ses autres qualifications, parce qu'il ne peut consacrer le temps et l'attention personnelle nécessaires. Ce n'est qu'après que le compte de Doucet eût été envoyé qu'il a su que ce compte avait été fait; il en avait alors demandé par écrit une copie qui lui fut envoyée sans explication. Il semble extraordinaire que Doucet ait envoyé directement ce compte, sans faire connaître son intention d'en agir ainsi, vu qu'il avait l'habitude de s'adresser au bureau pour ce qui concernait son agence. C'est avec un grand étonnement qu'il a appris que les chefs avaient signé ce compte, vu qu'ils n'en connaissaient rien, et lorsqu'ils en ont eu une copie ils n'en ont pas été satisfaits. Il refuse d'intervenir, vu que le compte a été approuvé par le commandant des forces. Il donne ses raisons pour l'explication qu'il donne et pour son refus d'intervenir dans les affaires de Doucet; il ne veut pas être en but à d'autres insultes au sujet des transactions de Doucet avec les sauvages. Conformément aux instructions, il fera faire une enquête sur les plaintes formulées par les chefs sauvages au sujet des comptes de Doucet et présentera rapport. 411

Johnson à Darling, 24 avril. Il a reçu l'état de compte de Doucet pour la dernière année; comme il serait inutile de demander aux chefs de le signer avant que l'autre soit réglé, il l'envoie pour qu'on l'examine et le lui réexpédie. Au lieu que Doucet et les chefs se réunissent dans son bureau, ils devraient se réunir en conseil à Caughnawaga, avec un ou plusieurs officiers du département des affaires des sauvages. Si on avait agi de la sorte dans le passé, une plus grande satisfaction aurait été obtenue. 419

Les officiers du département indien à Johnson, 26 avril 1824. Ils ont fait une enquête au sujet des plaintes des chefs de Caughnawaga et en envoient maintenant un exposé. Ces chefs sont prêts à appuyer leurs accusations par des affidavits. 221

Rapport avec les plaintes des chefs. 422

Compte de l'argent et du blé reçus des sauvages et de N. B. Doucet. 428

Johnson à Darling, 29 avril 1824. Il envoie un rapport de l'investigation faite à Caughnawaga avec des remarques sur le compte de Doucet. 430

Doucet à A. K. Johnson, 3 mai 1824. Il explique ses comptes, repousse les accusations quant à leur exactitude, et entre dans les détails. 437

Sir John Johnson à Darling, 8 mai 1824. Il critique les explications données par Doucet et les considère non satisfaisantes. 441

Darling à Johnson, 31 mai 1824. Il lui dit combien le commandant des forces regrette de voir continuer les plaintes contre Doucet, et montre comme il est de mauvaise politique de mettre en contraste la conduite de Doucet avec celle d'Archambault, dont le but est de se vanter. Le commandant des forces n'a ni le temps ni le désir d'examiner les comptes de Doucet; ces comptes étaient sous son contrôle (à Johnson) et on aurait dû demander des explications et des moyens d'action avant que Doucet fût accusé de malhonnêteté intentionnelle. Il conclut en disant de quelle façon on doit certifier les comptes. 445

Sir John Johnson à Doucet, 8 juin 1824. Vu les plaintes des chefs sauvages, ses comptes ont été envoyés pour qu'ils soient apurés et corrigés. Il lui indique des irrégularités et lui dit comment les comptes doivent être dressés et vérifiés. Le fait d'obtenir la vérification d'un compte par quatre sauvages—dont un seul était un chef principal—et de l'envoyer directement était très déloyal et en violation directe des instructions que lui prescrivait sa commission. Il parle ensuite des plaintes des chefs au sujet de l'introduction excessive de rhum dans le village, etc. 448

1824.

Doucet à Johnson, 5 juillet 1824 (en français). Il lui renvoie les comptes avec des observations et des explications. Page 455

Darling à Johnson, 22 juillet 1824. Instructions sur la manière de tenir les comptes des sauvages. 463

Maitland, sous-secrétaire militaire à Johnson, 22 septembre 1824. La requête et la correspondance au sujet des affaires des sauvages devront être transmises à Bathurst. Il le met (Johnson) en garde contre le fait d'attribuer certains motifs à l'envoi d'instructions qui ont cependant passé par un canal reconnu. 465

Doucet à Darling, 2 septembre 1824. Il se défend contre l'accusation de donner appui à l'état de choses qui existe à Caughnawaga et le réfère à la correspondance pour prouver ses efforts afin de remédier aux maux dont on se plaint. 468

Commentaires sur la requête des sauvages Iroquois, etc., par Darling, secrétaire militaire. 472

Décision de Dalhousie, 1er juillet 1821, au sujet de la nomination de Doucet et la censure appliquée aux chefs sauvages de Caughnawaga pour les expressions employées dans leur requête. 484

Dalhousie à Johnson, 1er juillet 1821. Il envoie le mémoire des sauvages de Caughnawaga et la réponse qu'il faudra leur lire dans leur conseil. Il faudra s'enquérir soigneusement de la partie où il est question de de Lorimier et faire rapport. 487

Extrait (1822) de lettres de Doucet au secrétaire militaire. 489

Extrait du journal du secrétaire militaire sur sa visite aux sauvages de Caughnawaga et de Saint-Régis, le 13 septembre 1822. Ils sont bien satisfaits de Doucet, mais ne disent rien ni du piétre ni du hum. 492

Darling à Doucet, 6 février 1823. Le commandant des forces lui offre l'agence des Abénaquis. 493-

Doucet à Darling, 10 février. Il accepte la position conditionnelle ment. 494

Darling à Maitland, 16 octobre. Il lui envoie des extraits de la correspondance au sujet des accusations portées par sir John Johnson contre Doucet, lesquelles, il le croit beaucoup, viennent du fait que Doucet ne s'est pas assez tenu en communication avec le surintendant des affaires des sauvages (Johnson). 496

(Il est question de cette lettre à la page 390 de ce volume.)

Maitland à Bathurst (n° 163). Il envoie une requête de la Compagnie du canal de Welland, qui demande une concession de terre pour aider à la construction d'un canal entre les lacs Érié et Ontario. Le canal a de l'importance, mais la ligne à suivre n'offre pas les avantages qui pourraient être obtenus en suivant une autre voie. La moitié du stock a été souscrite aux États-Unis, et il est douteux qu'il soit sage de placer une aussi grande étendue de terre sous un pareil contrôle. 506

Inclus. La requête. 509

Maitland à Bathurst (n° 164). Il lui communique le plan proposé pour amoindrir ce que coûte à la caisse militaire les patentes de terres dans les établissements militaires, et, en même temps, les objections à ce plan qui surgissent des circonstances différentes dans lesquelles les concessions ont été accordées. Les personnes qui ont droit à leurs titres de propriété sont très désireuses de les recevoir avant les élections générales. Par une décision de l'Assemblée le droit de vote n'est pas accordé aux porteurs de simples billets de location. Tant que la décision des officiers en lois n'a pas été connue, il (Maitland) a été obligé de faire donner des concessions qui jusqu'ici ont entraîné une dépense de £1,421 18s. 11d., somme pour laquelle il n'a pas pu tirer sur la caisse militaire sans une permission qu'il demande qu'on lui donne. 512

Le même au même (n° 165). Il avait fait rapport qu'il y avait 58 lots sur le côté sud du grand chemin qui traverse le district de London appelé

8 novembre,
Queenston.

9 novembre,
Queenston.

10 novembre,
Queenston.

1824.

le "Long Wood tract". Les terres vis-à-vis le rang furent réservés pour être concédées à la condition de faire le chemin, mais pour différentes raisons le plan n'a pas réussi et cette lisière (*tract*) reste un formidable obstacle pour toute communication entre l'ouest du district et les autres parties habitées de la province. Pour y obvier il a trouvé nécessaire d'offrir les lots sur le côté du sud en concessions et à charger le colonel Talbot de la distribution. Ces concessions seront faites à la condition d'améliorer la grande voie de communication. Grâce à l'activité de Talbot, il croit que le but essentiel sera obtenu. Page 512

27 décembre, York.

Maitland à Bathurst (n° 167). Il a reçu copie d'une lettre de la Trésorerie au sujet du mémoire de Baby à propos d'arrérages de salaire. Il explique la nature des réclamations, les devoirs de la charge, etc. 520

28 décembre, York.

Le même au même (n° 168). Il a reçu une lettre de la Trésorerie demandant des renseignements au sujet des charges sur la navigation dans les colonies de l'Amérique du Nord. Le Haut-Canada n'ayant pas de ports de mer, la dépêche ne le concerne pas. 523

28 décembre, York.

Le même au même. Le 28 septembre dernier, il a transmis une demande d'objets pour être présentés en cadeaux aux sauvages, mais à cause d'omissions dans le paiement des terres achetées et autres exigences, il envoie une autre demande. Il parle des embarras et des craintes que cause l'irrégularité des distributions et des raisons qui font donner ces cadeaux, etc. 525

Inclus. Estimé des objets requis pour les sauvages. 529

29 décembre, York.

Maitland à Bathurst (n° 169). Il a reçu une lettre concernant William Brown et transmet la lettre de M. Bullock, qui a Brown pour voisin. 531

Inclus. Copie de la lettre de Richard Bullock à Maitland concernant William Brown, en date du 29 juillet 1824. 533

31 décembre, York.

Maitland à Bathurst (n° 170). Conformément à une dépêche concernant le testament d'Alexandre Crozier, qu'on disait avoir une propriété près de Kingston, on a fait des recherches, mais aucune trace de ce nom ne peut être trouvé dans la cour des vérifications de testaments de Kingston. 535

Décembre.

Le même à Taylor. Il a reçu la lettre du 11 septembre et il reconnaît l'erreur dans laquelle il est tombé en obéissant trop à ses propres impressions. Il n'entendra pas de défendre ce que Son Altesse Royale a si carrément condamné, mais il espère que ses états de service au cours d'une carrière militaire de quelque longueur pourront permettre à Son Altesse Royale d'espérer que cette erreur ne provient pas d'un oubli fait de gaieté de cœur de sa situation relativement à Dalhousie. 544

Pas de date.

Mémoire relativement à la réponse à donner au sujet d'un canal (qui n'est pas désigné). 505

BUREAUX PUBLICS ET DIVERS, 1824.

Q. 337-1-2.

(Première partie paginée de 1 à 258; deuxième partie de 259 à 525.)

1822.
20 février,
Londres.

James George à Gordon. Il a récemment voyagé à travers le Haut et le Bas-Canada et il envoie un rapport sur la méthode de passer les contrats pour la farine. On devrait s'assurer de la nature et de l'étendue des contrats, et de la valeur, du prix et de la durée des derniers contrats. Quant à la quantité et à la qualité, 40,000 barils de farine superfine peuvent être produits dans des conditions propres à l'exportation aux Indes Occidentales; une seconde qualité marquée "fine" est suffisante pour faire le meilleur pain, mais elle est sans force, ne pouvant probablement se conserver dans un climat chaud comme celui des Indes Occidentales. C'est la qualité qui est produite en plus grande abondance, 100,000 barils

1822.

étant plutôt au-dessous de la vérité, et le moindre encouragement en augmenterait considérablement le rendement. Il montre l'amélioration qui pourrait être faite au commerce de blé par voie du Saint-Laurent si on mettait un frein à la contrebande américaine en permettant au Canada de participer dans un commerce direct avec les Indes dans des conditions qui pourraient être favorables à la Compagnie des Indes Occidentales, et établir un commerce considérable avec les Etats de l'Ouest par le Canada. Page 170

Mémoire des marchands qui demandent une part des contrats de farine pour les Indes Occidentales. 174

26 août,
Kingston.

W. Sheriffe à Bathurst. Il a appris que l'explication relativement à sa plainte contre Joel Stone a été considérée satisfaisante, mais il ne sait pas si d'autres mesures seront prises. Il y a des retards dans cette affaire et il craint bien que justice lui soit refusée si quelque pouvoir supérieur n'intervient pas. 500

1823.
21 janvier,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Il (Horten) a dépeint Blenerhasset comme un âne; il peut maintenant le représenter comme un coquin. Si on l'envoie coloniser que ce soit à la Nouvelle-Galles du Sud. 146

(Voir la lettre de Blenerhasset à Wilmot Horton datée du 5 juillet 1824.)

26 février,
York.

Avis donné par le bureau d'éducation de la vente des réserves scolaires. La liste est annexée. 509

8 mars,
Trésorerie.

Harrison à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Harris à Wilmot Horton, le 12 août 1824.

6 juin,
Bureau du
Conseil.

—à—. Lettre incluse dans l'envoi de Planta à Wilmot Horton, le 16 décembre 1824.

28 juillet,
York.

J. B. Robinson à W. Atkinson. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre 1824.

5 août,
Londres.
1824.

—à Wilmot Horton. Lettre incluse dans l'envoi de J. B. Robinson à Wilmot, le 18 février 1824.

2 janvier,
Enniscorthy.

Mémoire de Daniel Koehler à propos d'une terre, dans le Haut-Canada, pour son fils, et il demande qu'on envoie l'ordre de la donner sans paiement d'honoraires. 244

Une note annexée au mémoire suivant où il est dit qu'il n'existe dans le Haut-Canada aucune échelle de ce genre. Il a toujours compris que les honoraires pour 500 acres sont de £20 10s. 2½d. L'auteur du mémoire les place à £125. 246

Mémoire à Bathurst. L'auteur dit que les honoraires lui paraissent trop élevés dans le Haut-Canada, et qu'on devrait prendre occasion de sa requête pour s'enquérir et demander l'échelle des honoraires. 247

2 janvier,
Temple.

J. W. Bannister à Wilmot Horton. Ayant appris que beaucoup de gens seront envoyés au Canada l'été suivant, il offre ses services. 123

8 janvier,
Grand-River.

Mémoire d'Alexander Glen au sujet d'une terre qu'on lui a refusée sous prétexte qu'il n'a pas servi durant la guerre, ce qu'il a fait comme officier de marine, et il a rempli les conditions voulues, 168

8 janvier,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton. Si le cabinet s'est de nouveau occupé de l'union des colonies, il espère que celle qui a été étudiée était plus extensive et que son étude sur le sujet a pu attirer l'attention. Cette étude a produit une impression favorable sur Maitland. Il demande qu'on en imprime quelques copies, car vu les dimensions du manuscrit il ne serait pas juste de demander à n'importe quel fonctionnaire de le lire. 343

19 janvier,
Knoydart.

Mémoire de Ronald McDonald, qui demande qu'on donne l'ordre de secourir de pauvres gens qui avaient vendu leurs propriétés dans l'intention d'aller au Canada; il demande de plus si l'évêque McDonald a été autorisé à envoyer un certain nombre de personnes dans le Haut-Canada. 255

1824.
19 janvier,
Winchelsea. Mémoire d'Henry Powell, qui, ayant été empêché par la maladie de sa femme de se rendre au Canada et qui étant encore incapable de commencer ses travaux agricoles, demande qu'il soit permis à son fils d'utiliser son billet de location (au père) et de construire une maison pour l'y loger avec sa femme quand il ira au Canada. Page 337
- 26 janvier,
Whitehall. *Inclus.* Certificat de médecin sur la maladie de madame Powell. 339
Adams à Gordon. Il demande un ordre officiel pour payer à l'évêque McDonell les £300 destinés aux instituteurs catholiques romains, si l'évêque est bien la personne à qui ce paiement doit être fait. 24
- 28 janvier, Adresse conjointe du Conseil législatif et de l'Assemblée du Haut-Canada au sujet du projet de céder l'île Barnhart aux États-Unis, et demandant qu'au cours des négociations la décision des commissaires ne soit pas confirmée. 331
- 29 janvier,
Londres. W. Atkinson à T. Solle & Sons. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 13 septembre 1824.
- 30 janvier,
Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Les lords de la Trésorerie ont reçu deux lettres de Dunn au sujet de la place de receveur général et de la réduction des émoluments qui est projetée. Il transmet le rapport du 3 mai 1822 et les lettres, afin d'avoir l'opinion de Bathurst. Il désire savoir si la sanction a été donnée à l'acte colonial fixant les émoluments du receveur général à £550 en sus des £200 accordés par Leurs Seigneuries, et, si oui, à quelle période pareil salaire devait commencer. 90
- 3 février,
Musselburgh. *Inclus.* Copie du rapport de la Trésorerie du 3 mai 1822 qui dit que la législature a le droit d'altérer le chiffre des émoluments payés au receveur général. 92
John Galt à Wilmot Horton. On a reçu avec une entière satisfaction dans le Haut-Canada la nouvelle qu'un ordre avait été envoyé de payer cinq pour cent des pertes éprouvées durant la guerre. Le retard dans la réception de cette information par le gouvernement a causé beaucoup de chagrin. 200
- 8 février,
Chichester. Widdrington à Bathurst. Il attire l'attention sur le dommage qu'on lui a causé en ne lui permettant pas d'agir comme administrateur durant l'absence de Gore et en le remplaçant par le major général Maitland comme commandant des forces dans le Haut-Canada. La correspondance à ce sujet est insérée dans la lettre, qui contient, en outre, un extrait d'une dépêche de Bathurst où il était dit que la réunion des administrations militaires et civiles n'avait été continuée que pendant la guerre et avait cessé quand la paix avait été rétablie. 515
- 9 février,
Port-Talbot. Talbot à Wilmot Horton. Il est reconnaissant de la lettre incluse et qui lui apprend que Wilberforce a trouvé un ministre pour sa colonie. En faisant sa demande, il n'avait aucunement l'intention d'empiéter sur les prérogatives du lieutenant-gouverneur, et s'il lui avait trouvé un caractère officiel, il l'aurait fait parvenir, selon la formalité, par l'intermédiaire de l'évêque de Québec. Il a frémi en lisant le rapport sur la condition des habitants du sud de l'Irlande. 507
- 10 février,
York. J. B. Robinson au même. Au premier moment de loisir qu'il aura, il écrira au sujet d'une commission pour s'enquérir des affaires des sauvages. Il lui envoie l'ouvrage de Bannisters et lui fera parvenir les documents par son frère. 346
- 15 février,
York. Le même à ————. Il parle du cas de Mme Shaw, veuve du colonel Shaw, qui a sa pension de veuve et reçoit du gouvernement £100 par année. Les fils du général ont très mal réussi. Les trois filles non mariées devraient avoir £100 par an, ce qui subviendrait à leurs besoins. Mme Shaw n'ayant été que quelques années la femme de leur père, elle a tout, tandis qu'elles n'ont rien. 347
- 18 février,
York. J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il n'a aucun doute que Maitland a envoyé de complets renseignements au sujets des sauvages, et surtout en ce qui concerne les concessions de terre à leur faire à titre de fief simple.

1824.

Il croit qu'il serait nécessaire de confier cette classe de terres à des fidéicommissaires vu qu'on peut difficilement donner un titre légal à une tribu de sauvages, à moins qu'elle soit accordée à tous les membres de la tribu à titre de tenanciers conjoints ou de tenanciers en commun. Le fait de restreindre leur titre au fief simple laisserait les sauvages tels qu'ils sont, vu que le gouvernement a toujours maintenu leurs terres intactes et agira toujours de la sorte. Sans cette restriction, ils seront bientôt dépouillés de leurs terres et les boiraient en moins d'un an. Page 350

Inclus.—Dans l'envoi à Wilmot Horton. Il envoie des extraits de rapports sur la question des sauvages qui acceptent une concession de terres en fief simple. 354

21 février,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Il désire savoir si les revenus des charges qu'occupe le lieutenant Thomas Taylor excèdent £246 7s. 6d., c'est-à-dire trois fois le montant de sa demi-payé. 85

24 février,
Hamilton.

Mémoire de Mary Crozier, dont le frère est mort en Canada. On lui a dit que si elle donnait, un pouvoir de procureur à une certaine personne de Kingston, ce dernier enverrait quelque chose d'avantageux pour elle et sa famille. Elle a refusé d'agir avant d'avoir d'abord écrit à Sa Seigneurie. 159

25 février,
Whitehall.

Les lords du Commerce à Wilmot Horton. Les 29 actes passés dans le Haut-Canada en janvier 1822, portant les numéros de 409 à 437, pourront être mis en vigueur; il y a toutefois une note explicative au sujet de l'acte 415, qui a fait juger à propos de réduire la garantie d'une moitié. On remédiera aux objections mentionnées dans le rapport de M. Stephens au sujet de l'acte 416 en en rédigeant un autre. Le gouverneur peut donner son consentement aux bills 435 et 436. 29

4 mars,
Belfast.

W. McCormich à Bathurst. Il envoie une copie du mémoire qu'il a transmis pour être déposé devant la Chambre des Communes et concernant la culture du tabac au Canada. 259

Inclus. Mémoire montrant le développement de la culture du tabac dans le Haut-Canada et la nécessité de protéger cette culture afin de l'étendre. 261

4 mars,
New-York.

T. W. More à Wilmot Horton. Il envoie des dépêches du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada à une personne qui s'est embarquée pour Liverpool en compagnie du Dr Stracham et qui se présentera à son bureau (de Horton). 257

9 mars,
Whitehall.

Adams au même. Il envoie la copie d'un compte présenté par Darcy Boulton pour son salaire. Ce compte n'étant pas accompagné d'un certificat, il ne peut l'accepter sans un ordre spécial. Il explique dans quel embarras serait le juge Boulton si ce compte était renvoyé sans être honoré. 25

Inclus. Copie du compte. 26

9 mars,
Hamilton.

Mary Crozier à Bathurst. Elle dit que son frère est mort il y a à peu près quatre ans, et elle désire savoir s'il a laissé, par quelque testament, quelques biens au Canada. 161

9 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il lui est reconnaissant de son empressement à corriger une impression sous laquelle il était hier. Il a plus raison de se plaindre des communications écrites du gouvernement que de regretter les conséquences que produisent les verbales. 201

14 mars,
York.

J. B. Robinson au même. Il lui annonce quelques remarques sur les lettres de Bannister et quelques observations mises en paragraphes numérotés. 359

Même date : Il envoie ces remarques et ces observations. 384

22 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il demande si on a décidé de payer cette année plus que le montant original, c'est-à-dire cinq schellings. Il a entendu dire qu'on négociait un emprunt public au Canada. Cet emprunt a-t-il quelque chose à faire avec l'indemnité pour les portes durant la guerre? 202

1824.
23 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Les lettres qui arrivent du Canada suppriment la nécessité de répondre à sa lettre. Des nouvelles d'un caractère public indiquent qu'il s'est produit des circonstances qui permettront au gouvernement de l'indemniser. Page 215

23 mars,
Londres.

Bastable à Wilmot Horton. Il craint que le pire lui arrive au sujet d'une situation au Canada si le gouvernement britannique n'intervient pas. Grâce à des demandes faites en sa faveur, il a été induit à envoyer sa famille au Canada, où elle l'attend maintenant. Il demande qu'on lui donne un emploi n'importe où dans le monde, il y a plusieurs places de consuls vacantes, etc. 124

23 mars,
Downing
Street.

Galt à Bathurst. Il a reçu du Haut-Canada des documents dont des copies ont dû parvenir à Sa Seigneurie. Il appelle l'attention du rapport du comité des voies et moyens au sujet d'un emprunt. Il dit combien ses intérêts se trouvent sérieusement affectés. Il explique comment on pourrait négocier l'emprunt et l'employer. 203

Inclus. Le rapport du comité des voies et moyens pourvoyant au paiement de l'intérêt sur £50,000 destinés à indemniser ceux qui ont souffert de la dernière guerre. 205

Résolution de l'Assemblée sur la culture du tabac à laquelle, dans certains districts, le sol est propice. 211

Adresse conjointe du Conseil législatif et de l'Assemblée législative au sujet d'un fonds pour indemniser ceux qui ont souffert de la dernière guerre. 214

28 mars,
Kingston.

Barrie à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 16 décembre.

29 mars,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il doute de l'à-propos de publier sans permission l'adresse au sujet de la navigation du Saint-Laurent. Comme il désire retourner en Ecosse, s'il (Horton) poussait le règlement de ses réclamations, il apprécierait cet acte comme une faveur personnelle. 216

29 mars,
Londres.

Bastable au même. Il envoie la substance de ses lettres à Bathurst, dans lesquelles il lui demande une situation sous Dalhousie ou sous Maitland, et une concession de terre près de Montréal ou de toute autre ville dans n'importe quelle province où le gouvernement a le droit d'en faire conformément à l'ordre donné par Bathurst en 1821. La réponse de lord Dalhousie était incluse, de sorte qu'il se sent obligé d'en appeler au gouvernement pour faire constater son désappointement. Si on le met en mesure de conduire des émigrés d'Irlande, il s'embarquera avec eux pour Québec. Grâce à eux il pourrait avoir des terres prêtes pour sa famille, et il garantirait de payer lui-même les émigrés pendant qu'ils travailleraient pour lui. 127

31 mars,
Amirauté.

Cockburn au même. Le vaisseau sur lequel il s'embarque pour le Canada ne partira que demain; il attendra donc à l'Amirauté pour savoir s'il (Horton) a d'autres communications à envoyer. 162

31 mars,
Londres.

Strachan au même. Il est arrivé dernièrement en permis d'absence, et il apporte des dépêches et des lettres qu'il lui transmet. Après que Bathurst aura examiné ces papiers, il se présentera à lui quand Sa Seigneurie le lui dira. 443

1er avril,
Aberdeen.

Le principal Brown au même. Il envoie une lettre pour être remise au Dr Strachan, qu'on lui renverra s'il n'est pas arrivé. 130

2 avril,
Londres.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui envoie un état des services qu'il a rendus avec des preuves à l'appui. Des instituteurs ont été engagés sur l'autorité de Sa Seigneurie, mais ils n'ont pas été payés bien que des ordres aient été envoyés au Haut-Canada de leur accorder £100 à chacun. Il a dû supporter ces hommes du mieux qu'il a pu, et il en a engagé d'autres pour remplacer ceux qui ont abandonné leurs postes. Les prêtres qu'il a engagés, sur la même autorité, n'ont pas non plus reçu leurs salaires. Il parle de la situation critique où cela les a mis et des dettes qu'il a contractées pour leur venir en aide. Depuis son départ

1824.

du Canada on lui a remis £900 pour payer ces salaires, et il présente les réclamations des personnes intéressées dans le paiement des arrérages, en même temps qu'il rappelle la promesse qu'on lui a faite d'augmenter son propre salaire. Page 265

Inclus. Une note de la Trésorerie au sujet du montant payé pour les arrérages des salaires des prêtres et des instituteurs, paiement qui doit être considéré comme une avance que les Canadas devront rembourser. C'est Bathurst qui décidera de ce qui doit être fait de la réclamation de l'évêque Macdonell pour le montant et les arrérages de salaire. 271

Gordon Drummond à Bathurst, 10 juillet 1815. Il lui soumet et recommande un mémoire du rév. Alexander Macdonell, ministre de l'Eglise catholique romaine à Glengarry, Haut-Canada. 272

Le même au même, 22 mars 1816. Il a refusé de nommer M. McPherson instituteur chez les colons de Glengarry, vu qu'il ne répondait pas exactement à toutes les exigences du mémoire imprimé. Cependant, il recommande sa nomination. 274

Bathurst à Drummond, 18 juin 1816. Il approuve la nomination de McPherson comme instituteur. 276

Goulburn au rév. A. Macdonell, 25 janvier 1817. Bathurst n'a pas d'objection à ce qu'il nomme pour l'éducation des colons catholiques romains, trois instituteurs que Sa Seigneurie (Bathurst) recommanderait. Le gouvernement du Haut-Canada donnera à chacun £50 par an, plus une concession de terre. 277

Le même au même, 6 juin 1817. Bathurst consent à ce qu'il engage trois prêtres catholiques romains pour aller dans le Haut-Canada, et le gouvernement du Haut-Canada a reçu avis de leur donner £100 par année chacun. 278

Le même au même, 19 mai 1817. Convaincu des avantages de l'éducation des habitants catholiques du Haut-Canada, Bathurst a donné instruction d'accorder un salaire de £100 par année à chacune des personnes recommandées par lui (Macdonell). 279

Liste des prêtres et instituteurs destinés à l'éducation des habitants catholiques romains du Haut-Canada, montrant les salaires, etc. Les comptes montrent qu'il est dû une balance de £3,400. 280

6 avril,
Richmond,
H.-C.

John Maitland à Bathurst. Il demande un passage gratuit au Canada pour son père (un soldat du 37^e régiment en demi-paye) et pour sa famille. 296

9 avril,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il demande s'il y a quelque objection à ce qu'il négocie un emprunt de £60,000 pour venir en aide aux Canadiens qui ont souffert de la dernière guerre. Il fait connaître les conditions. 217

10 avril,
Londres.

Bastable au même. Il lui fait part des conséquences désastreuses pour lui de son voyage au Canada et de la dépense encourue. Il rappelle le cas d'Ingram qui alla au Cap de Bonne-Espérance, et qui ayant été déçu, fut rémunéré. Il demande d'être mis sur le même pied qu'Ingram, de façon à lui permettre de poursuivre ses plans au Canada, en lui avançant un montant modéré à titre de compensation pour ses pertes, argent qu'il emploierait au transport d'émigrés industriels. Plusieurs familles sont très désireuses de s'embarquer avec lui. Si cette affaire n'est promptement réglée, ses ressources s'épuiseront et ce sera la ruine pour lui. 131

12 avril,
Downing
Street.

Galt au même. Il a fait un arrangement pour l'emprunt mentionné dans les lettres du 9. 218

Résumé de la correspondance avec Galt au sujet de l'emprunt pour le Canada. 219

12 avril,
Londres.

Bastable à Wilmot Horton. Il explique la nature des motifs qui l'ont poussé à envoyer sa famille au Canada. Il ne se serait jamais lancé dans

1824.

pareille aventure s'il n'avait pas compté sur l'appui et l'encouragement du département colonial. Page 134

17 avril,
Londres.

Macdonell, de Glengarry, à Bathurst. Il lui demande une entrevue. 299

26 avril,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Il a donné ordre de préparer le compte de Galt; il sera envoyé aussitôt qu'il sera prêt. 94

27 avril,
Downing
Street.

Galt à Bathurst. Il lui envoie copie d'une lettre de MM. Hallett Brothers & Co. au sujet du projet d'emprunt de £60,000, et la réponse contenant les conditions auxquelles il a souscrit. 221

Inclus. La lettre de Galt à Hallet Brothers & Co., le 17 avril, au sujet du projet d'emprunt et des garanties offertes. 226

Hallett Brothers & Co. à Galt, le 26 mai. Lettre établissant les conditions auxquelles ils font flotter l'emprunt. 222

29 avril,
Londres.

Bastable à Wilmot Horton. Il le remercie de sa courtoisie. C'est à la suite de renseignements qui lui sont venus de Cork qu'il a parlé du cas d'Ingram. Avant d'en arriver à une conclusion au sujet du Canada, il désire consulter lord Ennismore et quelques autres de ses amis. Il est à la veille de fonder un établissement commercial à Montréal avec Mackenzie, le président de la banque de Montréal et Oldham, mais il désire résider à Kingston, où se trouve sa famille. 137

30 avril,
Londres.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui apprend qu'il est remis de son indisposition et qu'il désire avoir une entrevue au sujet des réclamations qu'il lui a soumises. 282

30 avril,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il lui décrit les souffrances qu'endurent les montagnards écossais de la classe inférieure; leur loyauté, leur patience et la force avec laquelle ils ont enduré des souffrances qui en ont poussé d'autres à la rébellion, tout plaide fortement en leur faveur. Le dénûment où ils se trouvent est dû à la baisse dans le prix des bestiaux et les récoltes manquées. Il parle de la situation de ceux qui se sont trouvés autrefois dans l'aisance et de la bienfaisance de plusieurs grands propriétaires de la région. Il donne des exemples. Etant eux-mêmes loyaux, les montagnards croient que la sympathie leur est due et qu'ils peuvent s'adresser au roi et au pays à l'heure de la détresse. Il plaide pour eux et il espère que les services qu'ils ont rendu dans le passé et leurs souffrances présentes auront un écho auprès de Bathurst et qu'on leur aidera à se transporter dans un pays où tant de leurs amis vivent déjà dans le confort. Il envoie des extraits de lettres à l'appui de ses dires et il termine en déclarant qu'il a de longues listes de personnes qui sont plongées dans la pauvreté chez eux et sont extrêmement désireuses d'émigrer au Canada. 283

Annexée à la précédente lettre s'en trouve une autre (probablement de Bathurst) où il dit que Macdonell devra se présenter pour établir le nombre, etc., de ceux qui désirent émigrer. 291

Inclus. Des extraits de lettres au sujet de l'état de détresse où se trouvent les montagnards écossais. 292 à 294

1er mai,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Il a reçu du Haut-Canada des lettres au sujet des réclamations dont le règlement n'est pas satisfaisant. Aux États-Unis ceux qui ont subi des pertes durant la guerre ont été indemnisés. 228

3 mai,
Londres.

Mémoire de Mme George Brown qui n'a pas eu de nouvelles de son garçon, maintenant au Canada, et demande si on peut arriver à lui faire savoir s'il est encore vivant. 140

4 mai,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il lui demande l'original ou une copie du document envoyé sur l'émigration. 298

7 mai,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Galt. Au sujet de l'emprunt il envoie une copie de la résolution du Bas-Canada qui déclare impossible de nouveaux impôts. 230

1824. 8 mai, Trésorerie.	Herries à Wilmot Horton. Le compte demandé pour Galt est envoyé.	Page 95
13 mai, Downing Street.	Wilmot Horton à Galt. Il rappelle les conditions auxquelles le gouvernement impérial aidera à compenser les pertes de ceux qui ont souffert de la guerre de 1812, conditions qui existent toujours.	233
15 mai, Whitehall.	Adams à Gordon. Il demande si l'on peut faire quelque chose pour les filles du général Shaw, en faveur desquelles le procureur général du Haut-Canada s'intéresse si chaudement.	27
15 mai, Londres.	Strachan à Wilmot Horton. Il dit que son principal but en venant à Londres a été pour soumettre à Bathurst le plan de vente d'une partie des réserves du clergé. Il a été soulagé d'apprendre que s'il y a vente il n'a pas été décidé de retenir sur le produit une somme égale à celle avancée pour le support de l'Eglise au Canada. Au lieu de diminuer, il serait plus sage de grouper tous les fonds disponibles pour le maintien de l'Eglise. Il lui demande de décider ce qui serait mieux; une entrevue personnelle ou une communication écrite sur cette question. Par l'occasion il envoie une copie du projet de bill auquel, dans son opinion, on ne peut faire aucune objection sérieuse. L'autorisation de vendre leur permettrait en peu d'années de prendre une telle avance sur les sectes, que celles-ci ne seraient plus formidables. Le plan a reçu l'approbation de Maitland et du lord bishop de Québec, et son succès ne dépend pas de la formation d'une compagnie telle que le projette Galt, les prix qu'on peut obtenir de celle-ci étant de beaucoup plus bas que celui qu'on obtiendrait graduellement dans la province.	451
	<i>Inclus.</i> Ebauche d'un projet de bill pour la vente des réserves du clergé.	455
	Mémoire sur le plan du Dr Strachan.	459
18 mai, Downing Street.	Galt à Wilmot Horton. Il a reçu une copie de la résolution du Bas-Canada et il lui demande quelles vont être les nouvelles vues du gouvernement, dans les circonstances, car cette résolution ne peut pas être considérée comme une réponse à une légitime réclamation.	232
24 mai, Londres.	Wilson au même. Il lui envoie les grandes lignes d'un plan pour promouvoir l'émigration vers le Haut-Canada. Le montant de l'allocation proposée serait suffisant pour le présent et le moment paraît favorable à la réussite du plan.	523
25 mai, Londres.	Strachan à Hillier. On lui a demandé de préparer un état général des recettes et des dépenses dans le Haut-Canada. Il inclut une copie de ces états (1 et 2) qu'il a faits, avec des remarques qui s'y rattachent. Certains changements opérés ont réduit les dépenses. Le n° 3 indique les recettes et les dépenses actuellement. Les embarras financiers du Haut-Canada proviennent des difficultés avec le Bas-Canada, car si la partie de revenu à Québec lui avait été remise (au Haut-Canada), le reste, avec ce qui venait du Parlement impérial, aurait été égal à la dépense. Il parle des erreurs de calcul commises par le major Moody en faisant l'estimé des dettes du Haut-Canada. Il espère qu'aussi longtemps qu'on ne pourra disposer des réserves de terres, le Haut-Canada recevra une allocation annuelle du Parlement impérial.	462
	<i>Inclus.</i> Etat approximatif (n° 1) des recettes et des dépenses du Haut-Canada.	465a
	Remarques sur le tableau.	466
	Etat approximatif (n° 3) des recettes et des dépenses.	470
25 mai, Londres.	Strachan à Wilmot Horton. Il a reçu une lettre du major Wilfrid (elle est incluse dans la lettre du 18 courant) au sujet de l'union législative des provinces de l'Amérique du Nord et, tel que l'a demandé Bathurst, des observations sur la teneur politique de la mesure.	472
26 mai, Londres.	Bastable au même. On lui a conseillé de placer sa famille sous la protection du gouvernement du Haut-Canada. Comme il est rumeur que les ministres ont l'intention d'encourager le départ d'un nombre	

1824.

limité d'émigrants irlandais, il rappelle l'offre qu'il a faite de conduire au Canada quelques familles du comté de Cork. Page 142

26 mai,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il explique ses motifs et ses démarches relativement à l'émigration des Montagnards; il nie avoir approuvé ou conseillé de tenir des assemblées à ce sujet, et il a écrit pour condamner fortement ces tactiques et l'usage qu'on a fait de son nom. 300

Inclus: Quelques paragraphes d'une lettre du capitaine Macdonell de Moy sur la détresse dans les montagnes d'Ecosse. 304

28 mai,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Le 25 il a laissé au Bureau colonial deux paquets qu'il n'a probablement pas vus. L'un contenait des états sur le revenu du Haut-Canada pour 1819 et 1823 montrant la situation des finances, que le major Moody ne semble pas comprendre. L'autre renferme quelques observations sur l'union générale de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Il appuie sur l'importance de ces deux questions. Au sujet de l'union des Canadas, il lui demande une entrevue. 473

31 mai,
Bureau des
colonies.

Strachan à Wilmot Horton. Il lui dit aussi exactement que possible à quelles termes Galt offre d'acheter les terres incultes de la Couronne; il y objecte parce que cela mettrait le gouvernement à la gêne relativement aux concessions de terres pour les émigrés si on veut pousser l'émigration sur une grande échelle. 475

5 mai
Cupar Fife.

Moir à Bathurst. Il lui dit qu'il s'est marié en 1816 sur l'île Drummond, mais comme il n'y avait pas de registre son mariage n'a pas été enregistré ni la naissance de ses enfants. Comment va-t-il s'y prendre pour avoir cet enregistrement. 306

8 juin,
Londres.

Strachan au même. La retraite prochaine du lord bishop de Québec va donner une chance de diviser le diocèse. Il rappelle le but en établissant l'Eglise d'Angleterre dans les colonies. En 1791, les catholiques romains n'avaient qu'un évêque, et il fut par conséquence trouvé qu'un seul évêque anglican suffisait. Aujourd'hui les catholiques en ont six, tandis que l'Eglise d'Angleterre reste avec un, bien que les devoirs aient considérablement augmenté. On devrait dès maintenant faire l'augmentation, car chacune des provinces offre un vaste champ pour les travaux épiscopaux. Il décrit les devoirs d'un évêque au Canada et établit un contraste entre le nombre des évêques catholiques romains et celui de l'Eglise d'Angleterre. Il (Strachan) demande maintenant d'être créé évêque du Haut-Canada, ce que ses amis auraient demandé auparavant, mais lui et eux pensaient qu'il était réglé que le D^r Stewart succéderait au siège non divisé de Québec. Les services qu'il (Strachan) a rendus le justifient de faire cette demande. 479

11 juin,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Le major James Hamilton Powell désire recevoir sa demi-paye en sus de ses émoluments comme grand shérif de Bathurst. Il veut savoir quels sont le salaire et les émoluments de Powell dans son emploi civil et à quelle date il a été nommé. 86

19 juin,
Londres.

Strachan au même. Il lui envoie une analyse pour montrer quel effet pratique a le projet d'union sur l'Assemblée conjointe. 487

21 juin,
Londres.

Bastable au même. Il lui apprend qu'il a retenu son passage à bord d'un vaisseau qui partira le premier de l'autre mois et il demande une entrevue. 144

juin.
Londres.

L'évêque McDonell à Bathurst. Il lui envoie un document qui montre les aspects d'une question sur laquelle Sa Seigneurie désire des renseignements. Tant qu'il vivra et qu'il sera capable de diriger l'instruction morale des sujets catholiques dans le Haut-Canada, il ne craint aucune conséquence dommageable, mais on ne peut pas dire de quel caractère et dans quelle disposition sera son successeur, c'est pourquoi il est désireux que de son vivant un arrangement soit fait pour assurer que son successeur continuera dans la même voie que, lui, il a le premier tracé. 307

1824.

- Incluse.* Note sur la loi et la pratique de l'Eglise catholique romaine en rapport avec la hiérarchie. Page 309
- 28 juin, Lack à Wilmot Horton. Vu l'adresse des deux Chambres de la Législature du Haut-Canada sur le tabac, il dit qu'un acte a été récemment passé par lequel le tabac récolté au Canada sera admis en payant un droit de trois deniers de moins par livre que le tabac récolté dans les autres pays. 31
- 28 juin, Talbot au même. Il lui présente M. Allan, qui va aider son beau-frère (M. Gamble) à recouvrer une propriété que son père, feu le Dr Gamble, possédait à Gibraltar. 511
- 29 juin, Bastable au même. Il demande s'il peut avoir une entrevue le jour même ou le lendemain. 145
- 30 juin, Strachan au même (personnelle). Il dit qu'il désire retirer une déclaration qu'il a précédemment faite au sujet des fonds disponibles pour le support d'un évêque protestant dans le Haut-Canada et lui substituer la proposition contenue dans la présente lettre. 488
- 3 juillet, R. Paddison à Bathurst. Au nom d'un ministre qui désire émigrer il vient demander des renseignements sur l'encouragement donné, les chances d'avancement, les fonds destinés à l'Eglise d'Angleterre, et si on accorde pour son utilité personnelle une terre à un ministre. 340
- 4 juillet, L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Ainsi qu'on le lui a demandé, il envoie par écrit la substance de ses entrevues avec Bathurst sur la question des salaires et des arrérages. 310
- Note de Wilmot Horton sur la difficulté de faire payer les arrérages par la Trésorerie. Comment on pourrait les payer. 315
- 5 juillet, Blenerhasset à Wilmot Horton. Il dit que la dernière lettre reçue de lui (Horton) était du 30 décembre 1822; il a répondu le 1er janvier 1823, mais n'a pas encore appris ce qu'en pensait Bathurst. Il réfère à ses lettres précédentes. Il espère qu'on remédiera aux torts causés à sa pratique professionnelle et à ses affaires personnelles en le nommant à quelque emploi colonial. 147
- 9 juillet, Bastable au même. Comme on lui a promis des terres dans le Haut-Canada, il demande qu'un ordre soit envoyé à Maitland à ce sujet. Si la concession n'est pas considérable, ni lui ni ceux qui tentent l'aventure considéreront que cela mérite leur attention. Et comme sa part des réserves, il ne jugera pas digne d'accepter des terres dans l'intérieur ou dans les profondeurs des forêts. Il fera tout ce qu'il pourra dans l'intérêt du gouvernement et du pays. 149
- 9 juillet, Greenwood, Cox & Co au même. Ils demandent un certificat que Maitland était vivant et remplissait les fonctions de sa charge du 1er juillet 1823 au 30 avril 1824. 178
- 17 juillet, Mlle Edgeworth au même. Elle parle d'arrangements pour que sa correspondance avec Mme Stuart, du Haut-Canada, soit transportée franco. 164
- 27 juillet, Stephen à Bathurst. Il dit ne trouver aucune objection sérieuse à l'Acte amendant l'Acte pour le prélèvement et la perception des rentes et cotisations dans le Haut-Canada. 50
- 21 juillet, Galt à Bathurst. Parlant de l'intérêt sur l'emprunt, il dit que la Compagnie Canadienne (*Canadian Company*) étant formée et devant payer annuellement pour le bénéfice de la province la somme de £20,000, cet intérêt peut être considéré comme garanti. 235
- 2 août, Mémoire de William Lowe, qui rappelle ses services dans la marine royale, ses blessures, sa pauvreté, son grand âge, et qui demande du secours, n'ayant reçu ni terres ni récompense. 249
- 4 août, Lukin à Wilmot Horton. Il désire avoir une réponse à sa lettre du 11 juin au sujet des émoluments attachés à la charge de grand shérif tenue par Powell, major titulaire. 88

1824.
4 août,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Afin d'exprimer une opinion quelconque sur la demande de Baley pour qu'on augmente son salaire comme apurateur général des comptes publics du Haut-Canada, Leurs Seigneuries désirent connaître par le menu les devoirs de cette charge et les raisons qui induisirent, en 1815, Gordon Drummond à accorder une augmentation qui n'a jamais été payée. Page 96

11 août,
Whitehall.

Halhouse au même. Il envoie, pour être transmis au gouverneur du Haut-Canada, le document contenant le pardon de Mary Thompson, trouvée coupable du meurtre d'un enfant. 43

12 août,
Trésorerie.

Herries au même. Les lords de la Trésorerie ont reçu de Turquand, commissaire, un effet couvrant un mandat de Maitland payable au receveur général du Haut-Canada pour la somme de £63,791 13s. 4d., valeur courante représentant en sterling £57,412.10, pour le paiement des réclamations pour pertes subies durant la guerre de 1812. Il transmet des lettres avec prière de s'enquérir si Bathurst connaissait les raisons qui ont poussé Maitland à adopter ce procédé contrairement aux instructions données. 98

Inclus. Harrison à Maitland, le 8 mars 1823. Il donne instruction de payer à ceux qui ont souffert personnellement durant la guerre le montant de leurs réclamations. Le total des paiements ne doit pas dépasser £57,412 10s. 100

Herries à Maitland, 12 août. Les lords de la Trésorerie le réfèrent à la lettre du 8 mars 1823 et désirent savoir pourquoi il s'est cru autorisé à donner instruction de payer tout le montant au receveur général et non aux réclamants, individuellement, ce qui entraînerait une perte pour le public. 101

16 août,
Lambeth.

Miller à Bathurst. Il lui décrit dans quelle situation pénible il se trouve avec ses deux fils, pour lesquels il n'a rien. On a promis à l'un une commission dans la marine; pour l'autre il demande une place insignifiante sous Cockburn dans le département du quartier-maître général, ou bien une concession de terre. 316

19 août,
Dublin.

John Jewell à Bathurst. Il lui rappelle ses états de service et demande une concession de terre dans le Haut-Canada, sur le lac Erié ou le lac Ontario, et une place dans la milice. 240

21 août,
Worcester.

Mme Beley au Trésorier de la Marine. Elle raconte que son fils Benjamin est entré dans la marine en 1810 et a servi jusqu'en 1817, alors qu'il reçut une concession de terre, mais il mourut avant d'en tirer quelque partie. Elle demande si cette concession ne pourrait pas être continuée à la famille, ou si quelque compensation ne pourrait pas être accordée à la place. 152

24 août,
High Beech.

G. Cockburn à Wilmot Horton. Il a écrit à son frère, qui demeure à une certaine distance, d'aller le voir (Horton) à Downing Street. 3

26 août,
Grand-River.

Alexander Glen à Bathurst. Il dit qu'il lui écrit de nouveau, n'ayant pas eu de réponse à son mémoire et à ses lettres précédentes au sujet de terres. 179

Mémoire sur le cas d'Alexander Glen, qui n'a servi que onze mois dans la marine au lieu des trois ans requis pour qu'il ait droit à une terre. 181

26 août,
Temple.

J. W. Bannister à Wilmot Horton. Il dit qu'il a reçu un paquet de lettres du Haut-Canada et qu'il y en a une de lui (Horton) au procureur général de cette province. Par l'erreur d'adresse sur ce paquet il semble plausible de croire qu'on lui destinait des communications (à Bannister) qui paraissent avoir été égarées. 154

27 août,
Bandon.

Ballard au Bureau colonial. Il demande des informations sur un testament laissé par un officier dans l'armée britannique, le général Sheridan, avant d'entrer dans le service américain. La dernière communication de lui a été reçue en ou vers 1794, alors qu'il a fait une remise d'argent à Michael Bryant, grand-père de l'auteur de cette présente lettre. 155

1824.
— août,
Montréal.

— à Bathurst. Rapport d'un passager d'Oswego qui dit avoir trouvé tout le patronage du service administratif entre les mains de William Allan. La lettre est donnée dans le rapport préliminaire.

Page 111

2 septembre,
Londres.

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il exprime sa gratitude pour la courtoisie de Bathurst et la sienne au sujet des réclamations des prêtres et des instituteurs, et pour l'avoir mis en moyens d'accorder ample justice à toutes ces personnes. Il lui reste encore maintenant à appeler l'attention sur sa propre réclamation pour le paiement d'arrérages et pour la future augmentation de l'allocation que Bathurst a proposée. Son revenu actuel est insuffisant et il demande que Bathurst décide à quelle date commencera l'allocation telle qu'augmentée. Il dit combien il a hâte de retourner à l'accomplissement de ses devoirs au Canada, où les labeurs seront plus lourds vu le large essor qu'on va donner à l'émigration d'Irlande. Il parle des bienfaits effets de la religion sur les catholiques romains irlandais; c'est un sujet qui mérite sérieuse considération. Si Bathurst lui accordait les moyens de supporter un nombre suffisant de prêtres et d'instituteurs et le privilège de les choisir, il répondrait sur sa vie même de la loyauté des Irlandais catholiques romains émigrés au Canada. 318

4 septembre,
Aberdeen.

Strachan au même. Il lui envoie, pour qu'il la lise et la fasse parvenir, s'il le juge à propos, une lettre adressée à Bathurst. Il partira le 6 pour Londres. Il raconte avec quelle courtoisie il a été accueilli en Ecosse. 493

4 septembre,
Aberdeen.

Le même à Bathurst. Il lui envoie des extraits d'une lettre de Maitland et demande une entrevue ainsi qu'un témoignage que Sa Seigneurie est satisfaite des renseignements qu'il a donnés, témoignage qu'il pourra montrer à Maitland. 495

Inclus. Hillier à Strachan (extrait), 24 janvier 1824. Il parle des bons résultats qui découleraient de l'adoption du plan pour disposer des réserves du clergé qu'il (Strachan) a tracé. Il peut porter ce plan à la connaissance de Bathurst en personne. Il n'est pas certain de pouvoir payer ses dépenses (à Strachan) à même les réserves du clergé, mais si Bathurst croit que les services rendus peuvent justifier telle charge, Son Excellence y consentira immédiatement. 496

7 septembre,
Kingston.

Barrie à Bathurst. Il transmet un mémoire de Low qui produit le témoignage des officiers qui ont servi avec lui que sa conduite a été celle d'un officier actif, brave et zélé. Aujourd'hui il ne peut plus travailler et se trouve dans le besoin. Il demande qu'on fasse bon accueil à sa requête. 157

8 septembre.
Marine.

Le Bureau de la Marine à Croker. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre.

9 septembre,
Londres.

Edward Ellice à Wilmot Horton. Il lui présente M. Allan, un marchand de York, Haut-Canada. 166

11 septembre,
Trésorerie.

Harrison au même. La différence des circonstances qui ont accompagné la levée des " Voltigeurs Canadiens " et celles de la levée des Dragons Légers (*Light Dragoons*) du Haut-Canada, justifie le refus d'accorder la demi-payé à ces derniers, bien qu'elle l'ait été aux Voltigeurs. 103

13 septembre,
Amirauté.

Barrow au même. Il envoie copie de lettres et de documents expliquant pourquoi on n'a pas rempli le contrat de la fourniture de pin rouge canadien. 4

Inclus. Le Bureau de la Marine à Croker. Il lui transmet une lettre des agents de Solly au sujet de la non-exécution du contrat pour la fourniture du pin rouge canadien et demande que l'on en recherche la raison. 5

W. Atkinson à Solly & Son, 29 janvier 1824. Il leur explique que de grandes quantités de bois de construction ont été coupés sur les réserves de la Couronne sur la rivière d'Ottawa, et que le shérif de Nepean leur

1824.

en a garanti la possession. Les entrepreneurs de la fourniture se trouvent par conséquence dans une position fautive. On a permis la coupe du bois sur les réserves de la Couronne afin de procurer un revenu à la province d'en haut sans taxer directement la population, de sorte qu'il ne sert de rien d'avoir un permis de la Couronne. Page 8

Robinson à Atkinson, 28 juillet 1823. Il a fait des recherches au sujet de la vente du bois sur les réserves de la Couronne et il a trouvé que le gouvernement n'avait autorisé la vente que du bois coupé par des infracteurs 11

Canevas de la réponse à envoyer à MM. Sully. Il est dit qu'il n'est pas à propos de permettre la coupe du bois sur les réserves de la Couronne; que la colonie a droit aux produits de ses bois aussi bien qu'à toute autre ressource de revenu; que les entrepreneurs peuvent aisément calculer le prix auquel il pourrait fournir du bois et que les plaintes de MM. Sully sont déraisonnables. 12

Mémoire sur l'importance de la question, MM. Sully demandant le bois abattu par les infracteurs, mais la licence ne donne que le droit de couper le bois, et l'amende appartient à la Couronne à titre de revenu casuel. Si, comme il a été dit, l'Assemblée passe une loi pour accorder des licences, le Conseil devra, il va sans dire, rejeter pareil bill. 13

14 septembre, Londres.

Adam Armstrong à Bathurst. Il dit être désireux d'aller au Canada et demande qu'on le nomme un des commissaires pour la vente des réserves de la Couronne et du clergé. 115

24 septembre, Londres.

Strachan à Wilmot Horton (personnelle). Il lui rappelle les lettres qu'on lui a promis avoir avant de s'embarquer, l'une au sujet de l'approbation par Bathurst de ses services, l'autre lui annonçant son élévation au poste d'archidiacre. Il est essentiel qu'il soit de retour au Canada avant la réunion de la législature permanente. 498

27 septembre, Lincoln's Inn.

Stephen à Wilmot Horton. Il fait un rapport détaillé de la conduite d'Hartford, qui a occupé, sans avoir de patente, un lot de terre dans le Haut-Canada et qui l'a quitté durant la guerre de 1812, alors que McIntyre, qui demanda une patente, alla l'habiter. Cette terre doit être accordée à Hartford, qui n'a jamais subi de condamnation et ne le peut maintenant, le temps pendant lequel on pourrait lui faire un procès étant passé. 52

28 septembre, Lambeth.

Angel à Bathurst. Il demande réparation du tort qu'on lui a causé en refusant, à cause de calomnies, de lui concéder une terre. 117

30 septembre, Amiraute.

Barrow à Wilmot Horton. Conformément à la requête de Hayes, on a prolongé les délais pour compléter son contrat pour la fourniture de ballast de fer à la cale sèche de Kingston. 15

30 septembre, Lambeth.

Angel au même. Il transmet une lettre qui doit être soumise à Bathurst. Il a l'intention de présenter un travail d'un caractère national et réfère Bathurst au gouverneur des Iles sous le Vent et autres pour prouver son bon caractère et sa position. 119

30 septembre, York.

Mémoire des filles de feu le général Shaw, demandant que les £100 accordés annuellement à sa seconde femme mariée depuis son décès à un ministre d'Angleterre leur soient payés, car elles croient comprendre que cette allocation, en sus de sa pension de veuve d'un général, a été accordée à titre de prévoyance pour elles. 502

7 octobre, Lincoln's Inn.

Stephen à Wilmot Horton. Il lui transmet une lettre destinée à être envoyée à sir Peregrine Maitland et contenant l'interprétation des instructions données à propos de l'administrateur à laisser dans le Haut-Canada pendant son absence en tournée militaire. 62

Incluse. La lettre destinée à Maitland lui expliquant qu'après son départ du Haut-Canada il doit considérer s'il y a raison de craindre que son absence cause des retards dans la marche des affaires publiques; si oui, il devra nommer un administrateur d'après ses présentes instructions, car autrement il s'abstiendra de déléguer ses pouvoirs. Dans le

1824.

cas où il visiterait d'autres provinces ou localités en outre de la province de Québec ou que dans celle-ci, il ne se bornerait pas aux affaires militaires, ou bien encore qu'il serait absent plus d'un mois, il devra nommer un substitut. Page 63

26 octobre,
Lambeth.

Angel à Wilmot Horton. Il envoie ses remerciements pour le procédé suivi au sujet de sa plainte contre Hillier. Il demande une entrevue. 121

30 octobre,
Londres.

J. B. Robinson à Bathurst. Il lui soumet le cas de Barnabas Bidwell, un citoyen américain, dont l'élection à l'Assemblée a soulevé une question de grande importance dans le Haut-Canada. Il lui soumet aussi le rapport d'un cas où, pour la première fois, le lieutenant-gouverneur a été appelé à agir comme chancelier. Le lieutenant-gouverneur désire avoir une décision dans ces deux cas. 386

Inclus. Le cas de Bidwell avec les arguments pour et contre son éligibilité comme membre de l'Assemblée législative du Haut-Canada. 388

Citations d'actes se rapportant au cas de Bidwell. 397

2 novembre,
Downing
Street.

Galt à Wilmot Horton. Comme il désire terminer, avant son départ de Londres, ce qui se rapporte aux réclamations canadiennes, il demande une entrevue pour en arriver à des arrangements définitifs. 236

8 novembre,
Kingston.

Barrie au Bureau de la Marine. Lettre incluse dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, le 16 décembre. 121

10 novembre,
Londres.

Gamble à Wilmot Horton. Il demande une entrevue au sujet d'une demande qu'il est à la veille de faire à la Trésorerie. 186

10 novembre,
Grand-River.

Glen à Bathurst. Il expose les particularités de son cas et conclut qu'il a droit à une concession de terre, pour laquelle il se confie à l'esprit de justice de Bathurst. 182

Inclus. Certificat attestant que Glen a été démis de sa position de commis de capitaine en 1817 et n'occupe pas d'emploi public aujourd'hui. 185

12 novembre,
Larkhall.

Mémoire de James McMichen, qui désire des informations au sujet de son oncle James Bailie, qui s'est établi au Canada. 322

13 novembre,
Serjeants Inn.

Les Officiers en loi à Bathurst. Il fait rapport que d'après l'acte 31, George III, ch. 31, ou tout autre acte, ni Bidwell ni son fils ne sont éligibles à l'Assemblée législative du Haut-Canada. La décision étant d'importance générale, ils ont attendu que le jugement fût rendu, et il vient de l'être, décidant que ni Bidwell ni son fils ne sont éligibles, ce qui règle une affaire si longtemps pendante. 81

20 novembre,
Londres.

Wellington à Bathurst. Le 14 avril 1824, la totalité des présents destinés aux sauvages pour 1823, 1824 a été expédiée. On préparait l'expédition des présents pour 1825 en août 1824. 81

Inclus. Mémoire des dates d'expédition des présents des sauvages pour 1823, 1824 et 1825. 82

8 décembre,
Londres.

Galt à Bathurst. Il demande que la Trésorerie se charge du paiement de l'intérêt sur l'emprunt préparé par lui d'ici à ce que la colonie en ait fourni les moyens. 237

11 décembre,
York.

Strachan à Hillier (extraits). Document se rapportant à sa réclamation pour salaire et arrérages. 461

15 décembre,
Comptoir de
la Baie,
d'Hudson.

Pelly à Bathurst. Il lui annonce que la Compagnie de la Baie-d'Hudson a transporté son établissement au Saut-Sainte-Marie. On a besoin de terres en cet endroit pour la culture, et il demande une concession de 1,200 acres. 105

16 décembre,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il demande si dans les conditions où se trouvent les colonies il y a quelque chose de favorable au cas de McDonnell, qui demande le renversement du jugement qui le met hors la loi, et pouvant justifier le gouvernement d'acquiescer à la requête de M. Rush. 33

Inclus. Notes sur le cas de McDonnell. 34

1824.

Hobhouse à Planta, 13 décembre, Peel ne peut trouver aucune raison pour renverser le jugement qui met McDonell hors la loi. Page 37

Le Bureau colonial, 6 juin 1823. Les officiers en loi considèrent que le jugement contre McDonell pourrait être renversé soit par un *noli prosequi* soit par un pardon général. Le procureur général du Haut-Canada ne voit rien qui lui permette d'opiner dans un sens favorable au cas de McDonell, mais Canning, se mettant à d'autres points de vue, peut être porté à acquiescer au désir exprimé par le gouvernement des États-Unis. Si cela arrive Bathurst transmettra officiellement les papiers au département dans le Haut-Canada afin d'obtenir le pardon général à moins qu'on ne juge un *noli prosequi* préférable. 40

16 décembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Il lui transmet une correspondance tenue avec le commissaire Barrie, de Kingston, au sujet de l'envoi d'une machine à vapeur pour le sciage du bois, etc., à la place de quoi il propose d'élever des moulins sur un certain site du grand Cataraqui, qui a été loué à des particuliers pour 99 ans, loyer qu'ils sont tous prêts à abandonner. Lord Bathurst a demandé qu'on fasse les démarches pour exécuter le projet, 16

Inclus. Barrie au Bureau naval, 8 novembre 1824. Il recommande que des moulins à scies, mus par l'eau, soient érigés, vu qu'ils sont plus économiques qu'un moulin à scier à vapeur. Le site qu'il recommande a été loué pour 99 ans par les possesseurs du bail, qui, étant en banqueroute, consentent à l'abandonner. 18

Barrie à Hillier, 28 mars 1824 (extrait). Il appuie sur l'importance de posséder ou, tout au moins, de contrôler les réserves du moulin de Kingston. Il parle aussi du site qui serait le plus convenable pour la cale sèche. 21

18 décembre,
Londres.

L'évêque Macdonall à Bathurst. Il envoie copie de la lettre du Dr Fenwick à l'agent de l'Association catholique d'Irlande; ce dernier dit que le nombre d'Irlandais romains catholiques dans son (à Fenwick) diocèse d'Ohio lui donne droit de réclamer une allocation de l'Association. C'est pour empêcher toute réclamation à cette association pour le Haut-Canada qu'on a demandé le patronage de Sa Seigneurie à une souscription pour cette province. Il recommande de nouveau le révérend William Fraser comme évêque de la Nouvelle-Ecosse, poste laissé vacant par la mort de Burke. 324

Inclus. Copie d'une lettre du révérend Dr Fenwick, évêque de Cincinnati, Ohio, à Aénas Macdonall, agent de l'Association catholique d'Irlande, datée du 8 septembre. 327

20 décembre,
York.

Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie le rapport d'un long et minutieux débat sur l'Union des provinces du Haut et du Bas-Canada. Il critique l'assertion contenue dans d'autres documents sur le sujet que l'union limitée à ces deux provinces donnerait plus de force au sentiment canadien-français. La campagne en faveur d'une union générale de toutes les provinces n'est pas l'œuvre de quelques fonctionnaires à Québec et à York, comme on le prétend, mais de personnes désintéressées. 403

(Une note apparemment adressée par Wilmot Horton à Bathurst recommande la lecture du mémoire "qui est très bien écrit".) 402

31 décembre,
Whitehall.

Stephen à Wilmot Horton. Il envoie un rapport long et élaboré de la réclamation de Randal sur des terres situées près des rapides de la rivière Niagara. Il ne peut émettre aucune opinion, vu que les actes du Conseil d'alors ont été transmis dans une forme si imparfaite qu'ils laissent la question dans une complète obscurité. 66

29 décembre,
Londres.

Richard Talbot à Bathurst. Il n'a pas entendu parler de son fils Edward A. Talbot depuis qu'il a quitté Londres le 19 août (1823 ?) avec l'intention de revenir en août dernier. Il a écrit à lord Rose, qui va faire les recherches nécessaires. 512

1824.
Pas de date.
Minehead.

G. F. A. à Wilmot Horton. Il demande une enquête sur le cas dont il est question dans le document inclus, et qu'on lui écrive afin qu'il puisse écrire en temps raisonnable à son correspondant. Page 108

Inclus. P. Taylor à sir Thomas D. Acland. Il lui demande de soumettre le cas suivant à Bathurst :

Le cas de Henry Mathews, à qui on a refusé une terre dans le Haut-Canada parce qu'il est venu par les Etats-Unis, ayant été retenu peu de temps par le consul à New-York pour travailler comme charpentier de navire. 109

Pas de date.

Explication de ce qui se rapporte à l'emprunt canadien projeté pour payer les réclamations pour pertes subies pendant la guerre de 1812. 189

Résumé des pièces se rapportant à la position du Dr. Strachan au sujet de sa charge à York, laquelle, par la réduction dans la valeur des terres attachées au revenu du bénéfice ecclésiastique, lui donne un plus petit revenu que celui qu'il avait à Cornwall. Le lieutenant-gouverneur recommande que le revenu de la position à York soit remis à son chiffre original, grâce à un transfert de terres appartenant au territoire de la ville et du canton d'York. Et comme le Dr Strachan a subi des pertes par l'aliénation des terres de la glèbe, il recommande encore qu'il lui soit fait une concession de 2,000 acres et une allocation pour bâtir un presbytère. Le Dr. Strachan expliquera lui-même ses vues, mais le lieutenant-gouverneur dans la législature du Haut-Canada appelle l'attention sur le manque de fonds à la disposition de la Couronne pour pourvoir au salaire du Dr. Strachan comme président du Bureau général d'éducation. 438

Mémoire sur la plainte de MM. Sollay au sujet du bois de construction. Il est inclus dans l'envoi de Barrow à Wilmot Horton, 13 septembre 1824.

Liste des pièces, non datées et non signées, relativement à l'introduction du travail des prisonniers et à la question d'émigration, avec des observations sur la construction du canal pour relier les lacs Ontario et Erié, et l'autre canal pour relier le lac Ontario avec Ottawa près de Richmond. 444

Propositions pour arranger le paiement des deux évêques qui seront nommés pour le Haut et le Bas-Canada en remplacement du seul lord évêque de Québec. 477

Remarques sur la réclamation de l'évêque Macdonell, qui semble appuyée par la lettre de Goulburn, mais on ne peut avec certitude charger le montant au compte du revenu provincial du Haut-Canada pour des raisons qui sont données en détail. Aussi d'autres considérations. 448

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1825.

Q. 138—1.

1825.
18 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n° 171). Il écrit que Claus a tiré le dividende de Noël pour les sauvages. Page 2

19 janvier,
York.

Le même au même (n° 172). Il transmet un écrit du Dr Strachan sur la question des réserves du clergé, sur lequel il attire l'attention. 4

Inclus. Strachan à Maitland. Ses commentaires sur l'offre de la Compagnie des Terres de prendre les réserves de la Couronne et du clergé, démontrant la nature désavantageuse des conditions proposées et le montant beaucoup plus grand qu'on pourrait obtenir grâce à un différent arrangement pour le coût présent et l'expansion de l'Eglise d'Angleterre dans le Haut-Canada. 6

25 janvier,
Fitzroy
Harbour.

Shirreff à Hillier. Il a examiné la qualité du pin sur l'Outaouais et trouve qu'il n'y a aucun danger d'en permettre la coupe. Il fait quel-

1825.

ques remarques sur le commerce de bois et répond à l'objection qu'il serait un empêchement à l'avancement du pays. Faire ce commerce est naturel dans un pays boisé nouvellement colonisé. Page 172

31 janvier,
York.

Maitland à Bathurst (n° 183). Il lui transmet des documents relativement à la conduite du juge en chef Powell, et comme il s'agit là d'une question en grande partie personnelle, il a envoyé à Powell une copie de la présente lettre. 14

Mémoire de la réponse à envoyer. Bathurst désapprouve la conduite de Powell, mais comme ce dernier désire sortir de charge, comme juge en chef et comme président du Conseil législatif, autorisation est donnée de lui servir une pension annuelle de £1,000 par année par égard pour les services nombreux et utiles qu'il a rendus. 17

Inclus. Le message du lieutenant-gouverneur Maitland au Conseil exécutif sur la conduite du juge en chef Powell. Sa détermination de ne plus communiquer excepté par écrit ou devant des tierces-parties avec Powell à cause des faux rapports faits par ce dernier. 18

Rapport du Conseil exécutif sur le cas du juge en chef Powell les 24, 25 et 26 janvier, avec la liste des documents soumis à ce Conseil. Les documents sont donnés au long de la page 35 à la page 69. 23

Rapport du Conseil concernant le juge en chef pour la conduite qu'il a tenue. 28

Documents de 1 à 12 mis devant le Conseil exécutif. 35 à 102

9 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 174). Il lui transmet une copie de l'adresse que lui a présentée la corporation du clergé du Haut-Canada. Il recommande d'adopter la suggestion qu'elle contient comme étant d'une grande importance pour les intérêts de l'Eglise établie. 104

Inclus. L'adresse du clergé du Haut-Canada en tant que corporation, demandant que dans les négociations pour la vente des réserves du clergé, celui-ci soit représenté par un commissaire pour aider à l'évaluation. 106

11 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 175). Il lui transmet des copies de son discours et des adresses présentées en réponse à l'ouverture de la première session du neuvième parlement. 109

Inclus. Le discours. 111

L'adresse du Conseil législatif. 116

L'adresse de l'Assemblée législative. 121

24 février,
York.

W. Morris à Hillier. Rapport de la discussion provoquée par la demande du président et des directeurs de la Compagnie du Canal Welland; il craint fortement que l'offre généreuse du gouvernement britannique ne soit pas accueillie dans l'esprit que comporte l'importance du sujet. Il est d'avis qu'un léger impôt sur le bois coupé sur les terres de la Couronne suffirait au paiement de l'intérêt et à la liquidation de la somme avancée pour le canal entre Ottawa et Kingston. Comme la population de la rive nord désirera autant de facilités d'atteindre le lac Ontario que celle de la rive sud, le droit devrait être aussi imposé sur le bois coupé là. L'approvisionnement de bois sur chaque côté de l'Outaouais durera vingt ans, et quant à l'objection à permettre la coupe du bois, il a été démontré que, sans permission, de toutes parts on a enlevé de nos forêts des bois de prix. La commerce de bois est le principal au Canada, et l'on devrait faire disparaître tout obstacle à son développement. Il appuie sur l'importance du canal en cas de guerre. 181

1er mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 176). Il lui transmet une demande de Boulton, solliciteur général, qui désire être nommé pour remplir la vacance sur le Banc. Comme il a déjà promis à Sherwood son influence, il ne peut recommander la demande de Boulton. 129

Inclus. Mémoire de Henry John Boulton. 131

1825.
7 mars,
York. Maitland à Bathurst (n° 177). Il demande la nomination d'un autre membre au Conseil exécutif et recommande James Macaulay pour cette place. Page 137
- mars. Le même à ——. Il envoie une copie du 47^me article des instructions relativement à la division des paroisses, qui crée quelque doute dans son esprit au sujet de la compétence de l'Exécutif à exécuter le projet sans les concours de la législature. 185
- 20 avril,
York. Le même à Bathurst (n° 178). Il lui annonce qu'il a clos la session. Les délais causés par des contestations d'élection ont amené les députés les plus expérimentés à s'absenter, laissant une majorité qui a peu montré le désir de promouvoir les intérêts des électeurs. Voyant qu'il y avait peu d'apparence que la session produise du bon, il y a mis fin. Le budget n'a pas été refusé, mais il a été tellement réduit que le Conseil n'a pas voulu le passer sans explications. Il parle du nombre des membres de l'Assemblée qui ne sont pas au fait des affaires publiques et qui en conséquence sont toujours soupçonneux. Il espère qu'à la prochaine session ils montreront quelque désir de se racheter du reproche qui leur est adressé généralement. 140
- Inclus.* Ré-solutions du Conseil législatif concernant le budget; les informations au sujet de son insuffisance qui ont été demandées et refusées, et la liste des obligations précédemment contractées. Comme on n'a pas voulu expliquer les raisons qui ont amené la réduction mentionnée ici, le Conseil ne peut passer le budget. 143
- Le discours à la prorogation. 147
- 22 avril,
Queenstown. Maitland à Bathurst. Il a donné un permis d'absence au juge Boulton et à M. Robinson, procureur général. 186
- 22 avril.
Queenstown. Le même au même. Il lui présente Robinson, procureur général, par lequel il transmet un document contenant les titres de plusieurs questions qu'il (Robinson) pourra expliquer vu qu'il connaît ses vues. 162
- Inclus.* Mémoire sur diverses questions.
- 22 avril,
Queenstown. Maitland à Bathurst. Il lui transmet une requête de la corporation administrative des réserves du clergé au sujet du projet de vente. Il s'est permis de soulager l'anxiété du clergé en l'assurant du vif intérêt que lui porte les autorités. 153
- Inclus.* La requête à la Chambre des Communes venant de la corporation administrative des réserves du clergé demandant que ces terres ne soient pas comprises dans la vente à la compagnie et qu'aucune vente n'en soit faite si ce n'est pas cette corporation avec le concours du gouvernement. 153
- Requête de la corporation administrative des réserves du clergé au roi. 161
- (L'introduction est seule transcrite, le reste étant identique à la requête envoyée à la Chambre des Communes.)
- 25 avril,
Queenstown. Maitland à Bathurst (n° 181). Il avait mis devant l'Assemblée la réponse à l'adresse au sujet de la demi-payé de la milice organisée, croyant qu'elle serait définitive. Il transmet une autre adresse sur le même sujet avec sa réponse. 187
- Inclus.* Adresse pour la demi-payé des officiers de la milice organisée. 189
- La réponse. 192
- 26 avril,
Queenstown. Maitland à Bathurst (n° 182). Il transmet une adresse de l'Assemblée demandant des renseignements sur la Compagnie du Canada projetée, ainsi que sa réponse. 194
- Inclus.* Adresse de l'Assemblée qui demande des renseignements au sujet de la Compagnie du Canada formée pour l'achat des réserves de la Couronne et du clergé. 196
- La réponse du lieutenant-gouverneur. Il dit que la Compagnie n'est pas encore constituée en corporation, et bien qu'il se soit fait envoyer des

1825.

renseignements il ne se sent pas libre de les communiquer sans permission expresse. Il peut néanmoins déclarer généralement qu'elle doit être formée pour l'acquisition de terres incultes. Page 197

28 avril,
Queenstown.

Maitland à Bathurst (n° 183). Il lui envoie une copie des adresses de l'Assemblée et ses réponses. 199

Inclus. Adresse de l'Assemblée demandant un état des honoraires pour les terres vendues au gouvernement et l'emploi qu'on en a fait pendant les quatre dernières années. Aussi un état du revenu annuel produit par les réserves de la Couronne qui sont louées. 201

La réponse de Maitland. Il ne peut, sans permission, fournir d'états du revenu territorial, excepté à la Trésorerie, mais il va envoyer l'adresse. Il peut aussi, tout de même, déclarer que les honoraires n'ont jamais couvert les dépenses. 202

Adresse demandant un état des montants produits par les amendes, confiscations et traverses payées au receveur général pendant les quatre dernières années, et l'emploi qu'on en a fait. 506

4 mai,
Queenstown.

Maitland à Bathurst. Pour suppléer à l'insuffisance de la preuve au sujet de la nature de la requête de Randall, il envoie des papiers de Thomas Clarke pour prouver les titres de ce dernier. Le procureur général, qui sera à Londres aussi vite que ces papiers, est au courant de tout ce qui se rapporte à ce cas. 208

Inclus. Mémoire de Thomas Clarke sur les exactitudes des déclarations de Randall. Il envoie des preuves à l'appui. La liste de ces documents est à la page— 211

Le mémoire lui-même. 210

Les documents inclus sont surtout des copies certifiées de titres. Ils sont aux pages: (n° 1) 232, (2) 217, (3) 221, (4) 226, (5) 237, (6) 241, (7) 254, (8) 258, (9) 267, (10) 271, (11) 273, (12) 275, (13) 278.

14 mai,
Queenstown.

Maitland à Bathurst (n° 185). Vu les inconvénients que crée l'insuffisance du nombre de membres du Conseil exécutif au siège du gouvernement, il propose le nom du lieutenant-colonel Wells. Le droit au salaire devrait, selon lui, dépendre de l'assiduité et non pas uniquement de la séniorité. 186

16 mai,
Queenstown.

Le même au même (n° 186). Il transmet les termes de l'arrangement provisoire fait avec les Chippewas pour la cession d'une étendue de terre sur le lac Huron. 289

Inclus. L'arrangement provisoire. 291

— mai,
Downing
Street.

Non signé (Wilmot Horton) à Maitland. Il envoie une copie de la réponse de Boulton à sa demande. 135

Inclus. Non signé à Boulton. Comme il n'y a pas de vacance sur le Banc du Haut-Canada, Bathurst ne peut y élever personne ni même avoir quelque certitude de pouvoir acquiescer à la demande de Boulton dans l'avenir. 136

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1825.

Q. 338—2.

1820.
22 mars,
York.

Requête de John Beikie.

1821
17 avril,
York.

Certificat par Coffin. Ces deux pièces sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 5 décembre 1825.

1822.
8 juillet,
Trésorerie.

Lushington à Buchanan, consul à New-York. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 18 août 1825.

1824.
30 novembre,
Dowing
Street.

Bathurst à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 30 juin 1825.

1825.

Rapport du comité des chemins de fer. Remarques générales sur le rapport des commissaires concernant la navigation intérieure dans le Haut-Canada réfutant l'accusation qu'il y a manqué d'esprit d'entreprise dans la construction des travaux publics comparativement à ce que l'on voit dans l'Etat de New-York. Il y a probabilité que les calculs des ingénieurs sont corrects. Les conditions favorables où se trouve le Haut-Canada quant au climat, à la fertilité et pour les travaux de navigation intérieure proposés. Les avantages offerts par les établissements militaires et la voie de communication par la rivière Rideau et l'Outaouais. Remarques sur le canal qui doit relier les lacs Erié et Ontario et sur son importance. Estimé du coût de canaux de différentes dimensions. Enfin le rapport appuie sur l'à-propos de commencer les travaux avant l'arrivée des matériaux afin de donner une plus grande impulsion, plutôt, au lieu de passer à attendre le temps qui devrait être employé au travail. 306

14 avril,
York.

Mémoire de la Compagnie du canal Welland. Elle annonce qu'elle a porté le capital de £10,000 à £100,000 afin d'élargir le canal, et elle demande une concession de terres encore à la disposition de la Couronne dans le canton de Wainfleet, ainsi que toutes autres terres dans l'Ouest de la province qui peuvent être considérées comme un encouragement suffisant. 302

21 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 188). Il envoie un état du revenu et de la dépense de la colonie. Le montant des dépenses militaires sera, sans aucun doute, envoyé par le département militaire. 335

22 juin,
Stamford.

Maitland à Bathurst (n° 189). Il demande une décision au sujet de la prétention dernièrement émise par le ministre de la Congrégation presbytérienne de Kirk d'Ecosse, à Kingston, au droit d'inhumier ses morts dans un cimetière à cet endroit d'après le mode suivi par cette secte, prétention que combat le recteur de la paroisse. Il a soumis au Conseil exécutif les requêtes et autres documents des deux partis; le rapport du Conseil, ci-inclus, recommande de s'en rapporter à Sa Seigneurie. Un lopin de terre a été ajouté à celui qui avait déjà été assigné à la Congrégation presbytérienne. Il parle du mauvais effet de l'excitation que cette affaire soulève, vu que les membres de l'Eglise d'Ecosse, contrairement à ceux qui résident aux Etats-Unis, s'étaient montrés disposés à se joindre à l'Eglise d'Angleterre et avaient, en plusieurs endroits

1825.

de la province, donner une aide généreuse pour l'érection de maisons de cultes de cette dernière Eglise. Page 337

Inclus. Rapport du Conseil exécutif concernant le cimetière de Kingston, question qui a provoqué un différend entre les clergés de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise d'Ecosse. 340

Requête du ministre et des syndics de l'Eglise Saint-George de Kingston. Il y est dit que la partie inférieure du vieux cimetière a été depuis 1784 en la possession et sous le contrôle de la paroisse, qu'un montant considérable a été dépensé pour l'entretien; que les autres corps religieux prétendent avoir un droit égal à celui que possèdent les membres de l'Eglise épiscopale protestante. La requête expose les mauvaises conséquences de cet état de choses et demande l'émission de lettres patentes plaçant la propriété entre les mains de fidéicommissaires pour l'usage exclusif de la congrégation de l'Eglise Saint-George. 345

Documents à l'appui de la requête et de la correspondance sur le sujet. 349 à 413

23 juin,
Queenstown.

Maitland à Bathurst. Il lui soumet un mémoire des membres de l'Eglise d'Angleterre demandant de l'aide pour construire un nouveau temple qu'ils sont obligés de faire plus vaste que besoin en est afin de pourvoir à une place pour les militaires. 414

Inclus. Le mémoire. 416

30 juin,
Stamford.

Maitland à Bathurst (n° 190). Il envoie un mémoire du juge Campbell demandant d'être nommé juge en chef quand une vacance se produira. 420

Inclus. Le mémoire. 420

Bathurst à Maitland, 30 novembre 1824. Il dit que survenant une vacance, il ne pourrait voir de meilleur choix à faire pour remplir la charge de juge en chef que celui du juge Campbell, pourvu que telle vacance se produise de bonne heure et que l'âge de Campbell ne le rende pas incapable de la remplir. 425

19 juillet,
York.

Racey à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 18 août 1825. Le mémoire portant la même date inclus dans la même lettre. 425

11 août,
Stamford.

Maitland à Wilmot Horton. Il lui présente Hayes, qui a été recommandé par le duc de Richmond. 429

18 août,
Perth.

Powell à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Wilmot Horton, 30 septembre 1825.

18 août,
York.

Maitland à Bathurst (n° 191). Il rappelle qu'il avait envoyé un mémoire de Thomas Racy qui demandait de l'aide, parce qu'en transgressant un Acte impérial dont il ignorait l'existence il a éprouvé des dommages pécuniaires. La demande a été rejetée par la Trésorerie, qui, cependant, a accordé pareille aide à des marchands américains. A cause de la perte considérable qu'il a éprouvée inspire à Racy la pensée de demander une concession de terre. 431

Inclus. Racy à Hillier, 19 juillet. Il raconte les particularités de son cas et ce qui l'avait amené à transgresser un acte impérial dont il ignorait la teneur. Il établit les pertes considérables que cela a entraîné. 434

Lushington à Buchanan, consul à New-York, 8 juillet 1822. En acquiescement à une requête de marchands de bois américains des Etats-Unis, la Trésorerie a permis l'entrée de leur bois moyennant le paiement d'un léger impôt. 436

Requête (19 juillet 1825) de Racy. Il explique la transaction dans les douves par laquelle il a fait la perte en question et qui l'amène à demander une concession de terre. 438

(Le nom est épilé tantôt Racy et tantôt Racey.)

19 septembre,
Stamford,

Maitland à Bathurst (n° 192). Il envoie un extrait des registres de l'auditeur des lettres patentes. 443

Agriculture—Archives canadiennes.

1825.

EXTRAIT du registre des concessions de terres de l'auditeur, lesquelles ont reçu le grand sceau de la province entre le premier jour de janvier et le trente et unième jour de décembre 1824 inclusivement, montrant le nombre de concessions de terres de chaque classe fait dans chaque district, et le nombre d'acres concédées en chiffres ronds. Page 445

Districts.	Villes et comtés.	N ^o de concess. de chaque classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Home	York.....	48 2 24 2 1 3 1	650 100 150 200 300 400 500 800	300 4,800 300 4,800 600 400 1,500 800	13,500	87	20,207
	Simcoe..	9 24 11 1 1 2	50 100 200 300 357 500	450 2,400 2,200 300 357 1,000	6,707	48	
Est	Glengarry	2 1 1 1	100 115 180 300	200 115 180 300	795	5	3,203
	Dundas.....	1	400	400	400	1	
	Stormont.....	1 2 1 2 1 1	50 100 109 200 232 1,017	50 200 109 400 232 1,017	2,008	8	
Ottawa.....	Prescott.....	17 22 6 1 1 1 1	50 100 200 350 400 1,000 5,600	850 2,200 1,200 350 400 1,000 5,600	11,600	49	18,520
	Russell.....	1 8 11 2 1 1 1	70 100 200 400 500 1,250 1,300	70 800 2,200 800 500 1,250 1,300	6,920	25	
Johnstown....	Grenville.	1 1 1 1 36 1 3 1 1	15 6 60 70 100 140 200 300 400	15 6 60 70 3,600 140 600 300 400	5,177½	46	

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	N° de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concess.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédés.
Johnstown....	Leeds.....	1	8	8	15,215	148	20,392½
		1	40	40			
		6	50	300			
		1	60	60			
		2	61	122			
		1	65	65			
		2	80	160			
		1	90	90			
		118	100	11,800			
		2	110	220			
		1	120	120			
		1	122	122			
		1	123	123			
		1	127	127			
		3	130	390			
		1	180	180			
		4	200	800			
1	488	488					
Bathurst.....	Carleton.....	1	40	40	34,736	279	34,747
		2	60	120			
		2	8	160			
		232	100	23,200			
		1	140	140			
		1	160	160			
		1	175	175			
		1	180	180			
		22	200	4,400			
		1	240	240			
		5	300	1,500			
		1	325	325			
		1	350	350			
		1	360	360			
		1	386	386			
		5	400	2,000			
		1	1,000	1,000			
Bathurst.....	Ville de Perth	1	1	1	2	3	
		1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$			
		1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$			
Bathurst.....	Ville de Richmond.....	1	9	9	9	1	
		12	25	300			
		5	50	250			
Bathurst.....	Lanark.....	1	67	67	48,462	476	48,462
		1	70	70			
		1	73	73			
		1	75	75			
		8	80	640			
		1	98	98			
		427	100	42,700			
		1	125	125			
		1	139	139			
		1	150	150			
		12	200	2,400			
		2	300	600			
		1	375	375			
1	400	400					

Agriculture—Archives canadiennes.

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	N ^o de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Non. bre total d'acres concédées.
Midland.....	Frontenac.....	1	180	180	} 3,508	} 6	} 10,595½
		1	250	250			
		1	400	400			
		1	505	505			
		1	393	393			
	1	1,780	1,780				
	Hastings.....	1	75	75	} 2,775	} 22	
		15	109	1,500			
	6	200	1,200				
	Ville de Belle-ville.....	1	½	½	½	1	
Lennox et Addington..	1	50	50	} 3,712	} 6		
	3	100	300				
	1	222	222				
1	3,140	3,140					
Prince-Edward	4	100	400	} 600	} 5		
	1	200	200				
Durham.....	68	50	3,400	} 8,750	} 112		
	39	100	3,900				
	3	200	600				
	1	400	400				
	1	450	450				
	1	450	450				
New-Castle...	Northumberland.....	1	5	5	} 22,631	} 87	} 31,381
		33	50	1,650			
		33	100	3,300			
		1	130	130			
		1	165	165			
		7	200	1,400			
		1	281	281			
		1	330	330			
		1	400	400			
		1	424	424			
		1	500	500			
		1	606	606			
		1	900	900			
		1	1,840	1,840			
1	3,200	3,200					
1	3,500	3,500					
1	4,000	4,000					
Niagara.....	Ville de Niagara.....	1	4	4	} 6	} 3	} 867
		2	1	2			
	Lincoln.....	2	100	200	} 861	} 5	
		1	161	161			
		1	200	200			
1	300	300					
Gore.....	Wentworth..	1	100	100	} 500	} 3	} 22,750
		2	200	400			
	Halton.....	3	50	150	} 22,250	} 141	
		78	100	7,800			
		54	200	10,800			
		2	300	600			
		3	500	1,500			
1	1,400	1,400					

1825.

EXTRAIT des registres de l'auditeur des concessions de terres.—*Suite.*

Districts.	Villes et comtés.	N ^o . de concess. dans ch. classe.	Nombre d'acres dans chaq. concess.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ouest.....	Ville d'Amherstburgh..	1	8070	8070	24,905	3	14,450 ^s / ₁₀ et 24,905 pds car.
		1	8160	8160			
		1	8675	8675			
	Essex.....	3	170	510	2,454	12	
		1	180	180			
		6	200	1,200			
		1	274	274			
	Kent.....	1	290	290	11,989	48	
		13	100	1,300			
		1	125	125			
		19	200	3,800			
		1	280	280			
		8	300	2,400			
		1	434	434			
		1	500	500			
1		550	550				
2		800	1,600				
1	1,000	1,000					
Ville de Chat-ham.....	1	3	3	7 ^s / ₁₀	2		
	1	4 ^s / ₁₀	4 ^s / ₁₀				
London.....	Middlesex..	1	30	30	20,876	126	
		57	100	5,700			
		1	120	120			
		1	126	126			
		61	200	12,200			
		1	300	300			
		1	400	400			
	Norfolk.....	2	500	1,000	1	1	
		1	1,000	1,000			
	Oxford.....	5	50	250	8,550	51	
		25	100	2,500			
		16	200	3,200			
		3	400	1,200			
1		600	600				
1	800	800					
Total.....					1810	Acres. 255,201 ^s / ₁₀ Pds car. 24,905	

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
YORK, 15 janvier 1825.

1825.

RÉCAPITULATION DES CONCESSIONS DE TERRES PRÉCÉDEMMENT MENTIONNÉES.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions à des loyalties des E.-U.	Concessions à des arpenteurs	Concessions à la milice.	Concessions sur paiement de tous honoraires.	Concessions à des militaires.	Concessions gra-tuites.	Concessions à des marins provin-ciaux.	Concessions où le paiement des honoraires a été suspendu.	Concessions sous l'autorité d'ar-rêts en C. spé-ciaux.
Concess. de moins de 100 acres.	211	10,230 $\frac{1}{2}$..	2	..	12	2	144	..	50	1
" de 100 acres.	1,189	118,900	2	..	150	142	8	14	..	860	13
" de plus de 100 ac. et de m. de 200 ac.	34	4,892	..	1	..	9	2	3	..	18	1
" de 200 acres.	272	54,400	100	46	17	58	4	5	..	37	5
" de plus de 200 ac. et de m. de 300 ac.	8	2,069	..	2	1	3	1	1	..
" de 300 acres.	24	7,200	3	3	7	..	8	..
" de plus de 300 ac. et de m. de 400 ac.	9	3,226	..	2	1	..	1	5	3
" de 400 acres.	19	7,600	1	5	1	11	..
" de plus de 400 ac. et de m. de 500 ac.	4	1,796	..	2	..	1	1
" de 500 acres.	13	6,500	9	4
" de plus de 500 ac. et de m. de 600 ac.	2	1,055	..	1	..	1
" de 600 acres.	1	600	1
" de plus de 600 ac. et de m. de 700 ac.	1	603	1
" de 800 acres.	4	3,200	1	3
" de 900 acres.	1	900	1
" de 1,000 acres.	4	4,000	..	1	..	2	1
" de plus de 1,000 acres.	11	28,027	..	5	1	1	2	1	1
		255,201 $\frac{1}{2}$									
		24905 sq. ft.				3					
Concess. de moins de 1 acre en pieds carrés.	3	24905 sq. ft.									
Total des concessions	1,810	255,201 $\frac{1}{2}$	102	62	181	249	26	175	..	990	25

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

1825.
29 septembre, York. Maitland à Bathurst (n° 193). Le permis d'absence accordé à Boulton, procureur général. Page 452
- 30 septembre, York. Le même à Wilmot Horton. Au sujet de la requête de madame Gibbons, qui demande un passage gratuit pour lui permettre d'aller rejoindre son mari à Perth; il lui envoie sur Gibbons un rapport de Powell, autrefois surintendant de l'établissement de Perth. 454
- Inclus.* Extrait du rapport de Powell, qui dit que la santé de Gibbons est mauvaise et ne lui permet pas de pourvoir à sa propre subsistance. C'est un homme de bon caractère: il a toujours vivement désiré avoir auprès de lui sa femme et le reste de sa famille, mais il n'a jamais eu les moyens de payer leurs passages. 456
- 5 octobre, York. Maitland à Bathurst (n° 194). Les commissaires du comité de l'artillerie sont partis avant la réception de la dépêche, mais il leur avait donné toute l'aide possible. 459
- 6 octobre, York. Le même au même (n° 195). Au sujet du site pour le moulin requis par l'amirauté pour servir à la cale sèche de Kingston, il fait rapport que ce site a été loué pour 99 ans en 1816 à un monsieur Hamilton, qui est prêt à échanger son bail pour des terres incultes à Québec. Il a écrit à ce sujet au gouvernement du Bas-Canada. 461
- 7 octobre, York. Le même au même (n° 196). Il a reçu une dépêche annonçant la nomination de Hay comme membre du bureau colonial. 463
- 12 octobre, Baie de Burlington. William J. Kerr. Mémoire inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 15 décembre 1825. 461
- 4 novembre, York. Maitland à Bathurst (n° 197). Il dit qu'il ne peut trouver dans les archives aucun indice de la prétention qu'un sauvage ne peut être poursuivi sous l'autorité de la loi pour offenses commises contre un autre sauvage dans les domaines de Sa Majesté. 465
- 5 novembre, York. Le même à Wilmot Horton (personnelle). Il supposait que la question de la Compagnie des Terres projetée avait été réglée quand il a reçu du Dr Strachan le document inclus. Voyant maintenant que l'arrangement va en toute probabilité être révisé, il envoie ce document, qui est de grande importance. 467
- Inclus.* Mémoire du Dr Strachan sur la valeur de la terre telle qu'établie par le rapport des commissaires et sur le principe posé pour leur gouverne. Il envoie des calculs pour montrer ce qu'aurait dû être la vraie valeur comparée à celle établie par les commissaires. 468
- 9 novembre, York. Rapport du Conseil exécutif. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 5 décembre 1825.
- 21 novembre, York. Maitland à Bathurst (n° 198). Il a reçu la dépêche contenant la désapprobation de la conduite récente du juge en chef Powell et annonçant que Sa Majesté lui permet de résigner, mais comme il n'a reçu aucune pièce officielle, il a demandé à Powell de continuer à exercer ses fonctions. Il raconte les difficultés soulevées par Powell, ce qui l'a amené à nommer Campbell juge en chef, Sherwood devant agir comme juge puisné jusqu'à ce que le bon plaisir de Sa Majesté soit connu. 508
- 22 novembre, York. Le même au même (n° 199). Il a, selon des instructions reçues, choisi deux arpenteurs pour arpenter les terres à pins dans le voisinage de l'Outaouais, et leur adjoint le maître-charpentier des chantiers de Kingston. Le rapport de cet arpentage, avec des remarques sur le commerce de bois, sera envoyé aussitôt qu'il sera prêt. Comme la rive gauche de l'Ottawa se trouve dans les limites du Bas-Canada, la plupart des règlements passés au sujet des billots descendus avec les courants doivent être de nul effet si la province-sœur n'a adopté des règlements semblables. 511
- Le même au même (n° 200). La corporation des "Scots Presbyterians" lui a demandé de transmettre un mémoire sur la question du cimetière à Kingston. Le mémoire est accompagné de remarques qui contredisent les arguments employés par le Conseil exécutif et déjà

1825.

transmis (à Bathurst). Il a donné au Conseil la chance de reviser son rapport, et il lui transmet ce rapport supplémentaire avec des affidavits justifiant le premier. Page 514

Inclus. Mémoire envoyé au roi par le ministre, les doyens et les syndics d'une congrégation de l'Eglise d'Ecosse à Kingston au sujet d'un cimetière à cet endroit. 516

Rapport du Conseil exécutif sur ce mémoire. 520

Affidavits par Thomas Markland (526), John Ferguson (529). William Crawford (531) et John Carscallon (535). 526 à 539

25 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 201). Il lui dit que la législature s'est réunie le 7 courant et il lui envoie des copies de son discours et des adresses en réponse. 551

Inclus. Le discours. 553

La réponse du Conseil législatif. 559

La réponse du gouverneur. 564

La réponse de l'Assemblée législative. 565

La réponse du gouverneur. 571

5 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 202). Le Conseil exécutif recommande qu'on fasse une concession de terre à John Beikie; il a rendu des services méritoires. 574

Inclus. Le rapport du Conseil exécutif recommandant la concession. 576

Requête de John Beikie. 579

Coffin, adjudant général de la milice. Son certificat attestant les services rendus par John Beikie. 588

5 décembre,
York.

Les commissaires des réserves du clergé à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 décembre.

10 décembre,
York.

Le juge en chef Campbell à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 29 décembre.

15 novembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 203). Il envoie pour qu'on prenne une décision une demande des commissaires des réserves du clergé qui désirent avoir une somme d'argent pour défrayer le voyage en Angleterre de l'archidiacre de Québec. 583

Inclus. Les commissaires de réserves du clergé à Bathurst. Ils annoncent que la mission de l'archidiacre de Québec en Angleterre était d'insister sur la demande exprimée dans la requête, c'est-à-dire que les réserves du clergé ne fussent pas comprises dans la vente projetée à la Compagnie du Canada. L'archidiacre a fait rapport que ses dépenses s'étaient élevées à £200, pour quel montant on demande mandat. 585

15 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 204). Il lui transmet un mémoire de William Kerr, autrefois capitaine dans le département des affaires des sauvages, qui demande la demi-payé. Les certificats et autres papiers sont inclus. 588

Inclus. Le mémoire, en date du 12 octobre. 590

Autres documents à l'appui de la réclamation. 594 603

19 décembre,
York.

Maitland à Bathurst (n° 205). Il lui demande l'importance incalculable qu'il y a de fonder immédiatement une université, et lui indique la manière dont on pourrait disposer des terres dans ce but. 604

28 décembre,
York.]

Le même au même (n° 206). Il appelle l'attention sur une erreur qu'il a trouvée dans le livre de copie de lettres et qui a pu se trouver dans l'original, en rapportant l'opinion des officiers en lois sur les réserves du clergé et sur l'Eglise à laquelle elle était destinée. 607

29 décembre,
York.

Le même au même (n° 207). Il envoie un rapport de condamnation pour meurtre d'enfant et recommande qu'on pardonne conditionnellement les personnes condamnées. 610

Inclus. Le rapport du juge en chef Campbell sur le procès de King Hans Hawe et d'Elizabeth Maxwell pour meurtre d'enfant. Il dit que la preuve était faible et recommande le pardon. 612

BUREAUX PUBLICS ET DIVERS.

Q. 339.—1-2.

(La première partie est paginée de 1 à 252 ; la seconde partie de 252 à 489.)

1814.
29 juillet,
Montréal.

Prévost à Bathurst (n° 178). Lettre apparemment incluse dans l'envoi de Wilmot Horton à McLean, 20 août 1825.

1820
13 août,
York.

Small à McGregor. Inclus dans l'envoi de McGregor à Bathurst, 9 novembre 1825.

1823.
29 décembre,
Québec.

Turquand à Maitland.

1824.
12 janvier.
York.

Hillier à Turquand.

22 janvier,
Québec.

Turquand à Hillier.

21 février,
Montréal.

Le même au même. Cette lettre-ci et les trois autres sont incluses dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 29 mars 1825.

30 avril,
Londres.

Le Dr Strachan à Wilmot Horton. Il envoie quelques observations sur la réclamation de l'évêque Macdonell, une courte étude sur le projet de transporter les forçats pour travailler dans le Haut-Canada, et sur les remarques de l'évêque Macdonell au sujet de l'émigration. Il a inclus quelques observations sur les établissements militaires dans le document qu'il a laissé à sa résidence (à Horton). 442

9 août,
Ile Drummond.

Discours des sauvages de l'île Drummond.

10 août,
Ile Drummond.

McKay à Claus. Ces deux pièces incluses dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.

24 août,
Downing
Street.

Wilmot Horton (?) à Maitland. Mémoire concernant Bastable. On va se montrer très déferent pour lui, mais l'étendue de la concession de terre sera proportionnée à son capital. 118

Sans date et sans signature. Mémoire concernant les procédés au sujet des propositions de Bastable relativement à l'émigration, etc. 119

18 septembre,
Fort George.

Claus à A. K. Johnson. Lettre incluse dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.

30 octobre,
Guerre.

Palmerston à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Herries à Wilmot Horton, 13 septembre 1825.

11 novembre,
Augusta.

Requête d'Abigail, veuve de feu Alexander Campbell, qui demande à être mise sur la liste des personnes secourues. 148

Certificat annexé à la requête. 150

30 novembre,
York.

Maitland à Herries. Lettre incluse dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 29 mars 1825.

20 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Angell. Lettre incluse dans l'envoi d'Angell à Bathurst, 17 janvier 1825.

1825.
1er janvier,
Londres.

L'ordre de la Chambre des lords pour avoir un état du produit de l'impôt sur la farine, non mise en quart, venue des Etats-Unis. 2

1825.
5 janvier, New-York. Thomas W. Moore à Wilmot Horton. Selon le désir exprimé par Hillier, il lui envoie une lettre adressée à G. H. Markhand, Haut-Canada, pour qu'il (Horton) la fasse parvenir à destination. Page 229
- 14 janvier, Trésorerie. Harrison au même. A la suite d'informations reçues, autorisation a été donnée de payer à William Low, autrefois de la marine provinciale, sept schellings par jour. 45
- 17 janvier, Lambeth. Angell à Bathurst. Il désire savoir pourquoi Maitland lui a refusé une concession de terre à laquelle d'après les règlements il avait droit. Il ne craint pas qu'on fasse sur sa vie la plus sévère enquête. 91
- Note de Wilmot Horton qui explique qu'une concession de terre a été refusée à Angell parce qu'il a été renvoyé de l'intendance pour irrégularité de conduite. 93
- Wilmot Horton à Angell. Bathurst trouve suffisante la raison qu'avait Maitland pour lui refuser une concession de terre, et il ne peut intervenir. 94
- 30 janvier, York. J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie un papier (le sujet n'est pas mentionné) immédiatement écrit en voyant les observations de Stuart. On n'a pas entendu parler du projet d'union depuis longtemps. Il enverra un document sur l'union générale. La législature est en session; elle n'est pas aussi bien composée que la dernière et renferme un bon nombre de députés turbulents. Il envoie le discours de l'ouverture de la session. 352
- Inclus.* La *Gazette* du Haut-Canada avec le rapport de la séance d'ouverture de la législature, le discours du gouverneur, etc. 354
- 4 février, Trésorerie. Heb à Wilmot Horton. E. Angell, employé dans le département de l'intendance en France, a été démis par l'ordonnateur en chef, qui avait le pouvoir d'en agir ainsi sans avoir à consulter la Trésorerie. 46
- 7 février, Londres. Roger à Bathurst. Il demande 2,000 acres de terre dans le Haut-Canada. Il avoue une faute dont il s'est rendu coupable et qui lui a fait encourir le mécontentement de Bathurst. 359
- 7 février, Londres. Allair à Wilmot Horton. Il a apporté une lettre de Hillier à Penn au sujet du fait de prendre deux commissions. Penn n'étant plus en possession de sa charge, il demande à qui il doit s'adresser pour les avoir. 95
- 7 février, Winchelsea. Powell au même. En janvier 1824, il lui a été permis de retarder de se rendre dans le Haut-Canada pour prendre possession des terres qui lui ont été concédées. Il demande maintenant que son fils ait le droit de prendre possession de ces terres en son nom et de diriger les travaux de défrichement, vu que la maladie de sa femme l'empêche de se déplacer. 332
- Certificat de médecin attestant le mauvais état de santé de madame Powell. 336
- 8 février, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Il lui transmet une lettre des commissaires du bureau de contrôle au sujet d'une réclamation de Dunn, receveur général du Haut-Canada, pour commission sur des montants reçus par lui, et il désire avoir l'opinion de Bathurst à ce sujet. 47
- Inclus.* Mallet à Harrison, 1er février. Lettre concernant la réclamation de Dunn. 48
- 10 février, York. Maitland à Harris. Lettre incluse dans l'envoi de Lushington à Wilmot Horton, 25 mai 1825.
- 10 février, Lambeth. Mémoire de John Ayton, qui demande de l'aide pécuniaire pour lui permettre d'amener sa femme au Canada, où il est établi. 89
- 12 février, Kingston. Bastable à Wilmot Horton. Il lui rappelle la promesse au sujet de l'immigration d'Irlande et la demande qu'il (Bastable) a faite d'être employé conjointement avec Robinson, ou qu'on lui donne un montant qui lui permette d'amener des colons qui attendent pour retourner avec lui. Il raconte quel a été son désappointement à la vue des restrictions quant à l'étendue des concessions de terres de la Couronne, mais le Conseil exécutif a recommandé qu'une étendue de terre devrait être réservée pour

1825.

les émigrants qu'il attendait, bien que ces terres soient loin d'être ce qu'il avait désiré et les cantons très éloignés de toute communication avec les marchés. Il espère qu'on pourra envoyer des instructions pour qu'il soit mis en possession d'une partie des réserves de la Couronne ou d'une étendue considérable de terres disponibles. Maitland se montre très disposé à rencontrer ses vues (à Bastable), mais les règlements lui lient les mains. Il parle du désir qui existe dans les provinces d'avoir l'union et dit que plusieurs noms de personnes ont été, à l'insu de ces derniers, mises au bas des pétitions qui la combattent. Page 113

12 février,
Kingston,

Bastable à Grant. Il le remercie pour les bontés reçues. Il parle de la mort de sa fille (à Bastable); de ses projets de préparatifs pour l'émigration après qu'il eût reçu la lettre encourageante de Wilmot Horton. Il demande de rappeler à ce dernier sa promesse au sujet de l'émigration. 116

16 février,
York.

Robinson à Wilmot Horton. Il lui envoie une lettre roulant surtout sur le sujet de l'union générale et qu'il a adressée à Bathurst. Il lui demande de la lire avant de la transmettre à Sa Seigneurie, et si ses expressions à l'adresse du gouvernement du Bas-Canada paraissent trop crues, il espère qu'il assurera Sa Seigneurie que l'erreur vient de ce que le zèle l'a emporté sur le bon jugement. 361

23 février,
York.

Maitland à Bathurst. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à —, 12 mars 1825.

8 mars,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une demande au sujet des présents destinés aux sauvages afin que Bathurst donne son opinion à ce sujet. 50

9 mars,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Il demande quel est le salaire et la date de la nomination d'Anthony Leslie, qui demande à avoir, par surcroît, sa demi-payé. 37

10 mars,
York.

Maitland à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Harrison à Wilmot Horton, 24 juin.

12 mars.

Maitland à —. Il inclut la lettre de Maitland pour Bathurst, qui lui a été envoyée (à Markland) du Haut-Canada. 230

Inclus. Maitland à Bathurst, 23 février. Il lui présente et recommande Markland. 231

17 mars,
Lambeth.

Angell à Wilmot Horton. Il demande une entrevue au cours de laquelle il pourrait lui donner des renseignements utiles dans la discussion du bill de la Compagnie des Terres. 96

22 mars,
Lambeth.

Le même au même. Il avait été sous l'impression que le gouvernement avait décidé quels étaient les meilleurs moyens d'introduire des capitaux dans la colonie et que la compagnie projetée était considérée comme digne d'être choisie dans ce but. L'autre point à considérer serait le prix auquel la terre serait vendue, sur quoi il donnerait cet utile renseignement. Le prix courant aurait été maintenu si le bureau de l'arpenteur général avait fourni les facilités nécessaires. Il parle de la différence dans la valeur des terres qui est due à la situation, etc.; de la hausse dans le prix du blé et du changement qu'elle a créé; des avantages que possèdent les sous-arpenteurs pour acquérir des terres, etc. Il fait quelques remarques sur le prospectus n^o 2 au sujet de l'ouverture d'une agence à Londres. 97

Inclus. Prospectus de la "York Estate Directory and Price Current Office." 101

Formule d'un rapport statistique. 105

23 mars,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Il demande qu'on lui renvoie la lettre de sir P. Maitland et des pièces incluses qui accompagnaient la lettre de Harrison en date du 8 courant. 51

29 mars,
Alnwick.

D. W. Smith au même. Il envoie un mémoire pour qu'on le soumette à Bathurst, qu'il espère voir induit à promouvoir les demandes dont il est question. 422

1825.
29 mars,
Alnwick.

Mémoire de Smith (décrit comme venant de Pickering). Il demande une légère concession de terre ou bien qu'on lui permette d'acheter une partie des réserves du clergé dans le canton de Pickering. Page 440

Note sur Pickering. Il est dit que si c'est un canton noté, la Compagnie du Canada a le droit d'acheter toutes les réserves de la Couronne. S'il y a d'autres terres non concédées, le contrat avec la compagnie ne peut être un empêchement à ce que l'on acquiesce au désir de Smith 439

29 mars,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une lettre, etc., de Maitland au sujet du mode adopté pour la liquidation des pertes subies par les habitants du Haut-Canada pendant la guerre de 1812; le rapport est satisfaisant. 52

Inclus. Maitland à Herries, 30 novembre 1824. Mode suivi pour examiner, certifier et payer les réclamations pour pertes. La correspondance est annexée. 53

Turquand à Maitland, 29 décembre 1823. Il sera prêt à transmettre le montant pour payer les pertes subies durant la guerre quand on leur aura appris si c'est toute la somme ou rien que 25 pour 100, qui doit être déposé et de quelle manière le paiement doit se faire. 56

Hillier à Turquand, 12 janvier 1824. Il (Hillier) est à blâmer pour ne pas s'être adressé officiellement au commandant des forces au sujet des réclamations pour pertes. Maitland croit qu'il serait désirable que le paiement fût fait en détail à York par l'officier de l'intendance. Tout le montant de £57,410 sera requis, mais £10,000 à la fois suffiront. 59

Turquand à Hillier, 23 janvier. Il a su le montant qui sera requis et il va y voir. Il désire avoir de plus amples instructions sur la manière dont Maitland désire voir régler les réclamations. 61

Le même au même, 21 février. Il a fait des arrangements avec la Banque de Montréal pour la partie financière du mode de règlement avec les réclamants pour pertes subies durant la guerre de 1812. 65

30 mars,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Il demande le chiffre du salaire et la date de la nomination du chirurgien auxiliaire James Sampson, qui a demandé sa demi-payé bien qu'il soit commissaire de douanes. 38

10 avril,
Perth.

Requête de Josias Taylor, capitaine en demi-payé, autrefois de l'ancien régiment Canadien, qui énumère ses états de service et demande sa part de terres incultes. 481

17 avril.

William Maitland au même. Il inclut une lettre de sir D. W. Smith, qui demande une entrevue. 232

20 avril,
Guerre.

Merry au même. Il demande une prompt réponse à la question concernant le salaire du chirurgien auxiliaire Sampson. 39

20 avril,
Sligo.

Mémoire de Mme Gibbens, épouse de John Gibbens, maintenant de Perth, Haut-Canada, qui demande un passage gratuit pour elle et sa famille pour lui permettre de rejoindre son mari. 169

Certificats annexés. 170-171

20 avril,
Trésorerie.

Harrison à Wilmot Horton. La législature coloniale n'a voté aucun argent spécial pour augmenter le salaire de Baby et la Trésorerie n'a aucun fonds disponible pour pareil paiement; mais elle n'a, cependant, aucune objection à ce que la réclamation de Baby soit soumise à la considération de la législature coloniale. 69

25 avril.

Taylor à Lambert. Il lui présente Robinson et regrette que les règlements ne puissent permettre de l'avancement pour le lieutenant Brooks. 7

26 avril.

Payne à Wilmot Horton. Il envoie une lettre du lieutenant-colonel Cockburn pour qu'elle soit expédiée dans le Haut-Canada. 335

27 avril.

Markland au même. Il apprend que c'est l'intention de laisser comme il est le droit sur la farine de l'Amérique Britannique du Nord, et de ne réduire que le droit sur le blé, ce qui devra exclure le principal article que produit le Haut-Canada et donner l'avantage au Bas-Canada. Les facilités pour atteindre Québec et Montréal offrent des avantages de

1825.

transport que le Haut-Canada ne possède pas. Il compare la difficulté de transport du blé avec celui de la farine et parle du commerce qui doit souffrir des obstacles à la vente du principal produit du Haut-Canada, produit qui va au marché soumis à des désavantages qui n'affectent pas les autres provinces. Il appuie pour qu'on donne de l'encouragement si l'on veut que l'industrie se développe dans le Haut-Canada. Page 234

27 avril,
Alnwick.-

D. W. Smith à Wilmot Horton. Il s'excuse parce qu'il a demandé ce qui ne pouvait être accordé. S'il avait su que les réserves devaient être aliénées, il aurait fait sa demande plus tôt; s'il avait su que ces réserves étaient promises à la Compagnie du Canada, il ne les aurait pas demandées. Il lui demande de lire le mémoire inclus et de le présenter à Bathurst à titre d'excuses de sa part (à Smith). 423

Inclus. "Excuses de sir David Smith, qui s'est imposé à l'attention du département colonial par une demande pour obtenir une petite partie des terres de la Couronne dans le Canada." Suit un exposé succinct de ses états de services avec les pièces attestant la valeur qu'y ont attachée les autorités civiles et religieuses. 425

Une note y annexée demande que copie du mémoire soit envoyée à Maitland et que l'agent de la Compagnie du Canada donne à Smith toute facilité raisonnable d'acquérir la partie des réserves qu'il a demandé et qui est contiguë à sa propriété. 437

29 avril,
Kingston.

Bastable à Wilmot Horton. La maladie l'a empêché de mettre à exécution son intention de retourner à Londres, le printemps dernier, mais il est maintenant capable d'entreprendre le voyage. Il y a présentement plusieurs familles prêtes à s'embarquer de Cork, lesquelles, il en a confiance, seront trouvées d'excellentes acquisitions pour la colonie. 121

— avril,

William Maitland au même (?). Il renouvelle sa demande d'entrevue. 233

1er mai,
Londres.

Le baron Séguier au même (en français). Il demande un extrait du certificat du décès de Jean-François-Marie Lefebvre, mort à Montréal le 1er mars 1819. 445

1er mai,
Winchelsea.

Powell au même. Vu le mauvais état de santé de sa femme il demande qu'on lui accorde jusqu'à juillet 1826 pour aller dans le Haut-Canada prendre possession de sa terre. 337

3 mai,
Trésorerie.

Harrisson à Wilmot Horton. Au sujet des réclamations des sujets britanniques résidant dans le Haut-Canada pour pertes subies par eux aux Etats-Unis, un rapport sur le cas de McGregor a été demandé au commissaire général. Quant aux autres réclamations, le principe de l'indemnité ne peut être admis. 71

4 mai,
Londres.

Murray à Bathurst. Il demande que permission soit donnée au juge en chef Powell de cesser de remplir ses différentes charges avec une pension égale aux deux tiers de son présent salaire de juge en chef et de président du Conseil législatif. 240

8 mai,
Liverpool.

Barrie au même. Il envoie un paquet de lettres reçu de Maitland. 123

11 mai,
Londres.

Murray à Wilmot Horton. Il renvoie corrigée une lettre à Bathurst. 242

19 mai,
New-York.

Moore au même. Il envoie une lettre adressée à John B. Robinson, procureur général du Haut-Canada. 243

21 mai,
Liverpool.

Robertson au même. Il lui apprend qu'il est arrivé ce jour même, mais comme son frère est en mer il doit rester pour le rencontrer. Il espère être en ville jeudi pour le voir et il lui a déjà dit le but de sa visite, qui sera courte. L'archidiacre Mountain apportera la dépêche destinée à Bathurst. C'est un homme parfaitement en mesure de donner des renseignements au sujet des réserves du clergé. 363

23 mai,
Stamford.

Randal à Canning. Il lui envoie des requêtes contre ceux qui le privent de sa propriété. Il s'excuse de la longueur de sa requête, mais

1825.

c'était le seul moyen de répondre à tous les arguments de ses adversaires relativement à la validité de son titre de propriété. Page 388

Inclus. Exposé détaillé des faits se rapportant à son titre de propriété sur certaines terres. Il demande que la concession faite à l'honorable Thomas Clark de la place Bridge Water soit annulée afin de donner à Randall la chance d'obtenir réparation légale. 391

25 mai,
Lambeth.

C. C. Small à Bathurst. Il le remercie de l'honneur qu'on lui a fait ainsi qu'à son frère. Il a l'intention de s'embarquer dans quelques jours. 446

Une lettre à Wilmot Horton, portant la même date, est dans le même sens.

25 mai,
Trésorerie.

Lushington à Wilmot Horton. Il envoie des copies de la correspondance au sujet de la réclamation des Patôgânâsées, qui demandent d'être indemnisés à cause de l'occupation de l'île Drummond. 72

Inclus. Maitland à Herries. Il a réglé la réclamation des sauvages pour pouvoir occuper sans qu'il y ait de difficultés l'île Drummond avant qu'il fut décidé qu'elle était dans le territoire américain, et cela en doublant la quantité de présents qu'ils avaient l'habitude de recevoir. 73

Claus à A. K. Johnson, 18 septembre 1824. Il lui transmet une lettre de McKay relativement aux réclamations des sauvages sur l'île Drummond. 75

McKay à Claus. Il lui transmet un rapport du discours des Pôtâgânâsées, dans lequel ils demandent rénumération à cause de l'occupation de l'île Drummond. 76

Le discours, 9 août 1824. 77

26 mai,
Affaires
étrangères.
26 mai,
Londres.

Plantà à Wilmot Horton. Il lui rappelle la demande de Rush, ministre des Etats-Unis, au sujet de la mise hors la loi de McDonnell. 77

Greenwood, Cox & Co., au même. Il demande un certificat attestant que du 1er avril 1824 au 31 mars 1825 Maitland était vivant et dans l'exercice de ses fonctions. 172

31 mai,
Amirauté.

Croker au même. Il ne connaît rien de l'affaire. Cockburn ne voit aucune objection à ce qu'il envoie la lettre. 4

4 juin,
Londres.

Angell au même. Il lui soumet un plan pour l'amélioration des colonies de l'Amérique du Nord. 107

7 juin,
Rome.

L'évêque Macdonell à Bathurst. Ayant appris du Dr Paynter que Sa Seigneurie désire qu'il retourne au Canada à cause des émigrés irlandais, il va immédiatement quitter Rome, bien qu'il n'ait pas réglé toutes ses affaires, ce qu'il ferait si Sa Seigneurie voulait bien écrire à ce sujet au Dr Paynter. Il arrivera à temps pour voir à l'établissement des émigrants, mais on devrait leur adjoindre des bons et énergiques prêtres et instituteurs.

14 juin,
Londres.

Angell à Wilmot Horton. Il désire lui soumettre des plans pour soulager l'Irlande au moyen de l'émigration, plans qui exerceront un grand pouvoir et une forte influence sur le bien-être des provinces de l'Amérique du Nord. 108

15 juin,
Trésorerie.

Harrison au même. Maitland a reçu instruction d'émettre un mandat au montant de £242 11s. valeur courante pour McGregor, en paiement des pertes éprouvées durant la dernière guerre, mais c'est la seule réclamation de cette nature que la Trésorerie se sent justifiable de reconnaître. 80

21 juin,
Londres.

A. McLean au même. Il soutient la réclamation de la milice organisée du Haut-Canada pour avoir la demi-paye tout comme les Voltigeurs du Bas-Canada. La crainte d'établir un précédent dans le cas où ce serait accordé n'est pas bien fondée, car il n'existe pas d'autre corps placé dans les mêmes conditions que la milice organisée, dont le recrutement se soit fait régulièrement, vu que la milice organisée du Bas-Canada a été tirée de la masse de la population pour ne servir que pendant un temps limité dans le Bas-Canada. Il rappelle la bonne conduite

1825.

de la milice du Haut-Canada, qui ne craindra pas une comparaison entre les services qu'elle a rendus et ceux des Voltigeurs. Il dit qu'on pourrait avoir de sir Gordon Drummond et sir John Harvey des témoignages à cet effet, mais il croit que Bathurst a en mains assez de documents pour prouver la bonne conduite de la milice organisée d'Ontario.

Page 292

24 juin,
Londres.

Robinson à Wilmot Horton. Si on retarde son retour au Canada il dit qu'en restant à Londres au delà de la date fixée pour son départ (le 1^{er} juillet) il n'arrivera pas à temps pour le terme de circuit dans l'Est, duquel il tire sa principale source de revenu. 366

24 juin,
Trésorier

Sans date. Mémoire sur différents sujets. 368
Harrison à Wilmot Horton. Il transmet une copie de la lettre de Maitland au sujet du paiement des réclamations pour pertes. 81

Maitland à Harrison, 10 mars. Il lui dit qu'il reste une balance entre les mains du receveur général après avoir payé une partie du montant destiné aux réclamants pour pertes éprouvées durant la guerre de 1812. Cette balance, ajoutée à une somme de £800 provenant de propriétés confisquées, lui permet de payer un autre dividende. Il en a, en conséquence, ordonné le paiement. 82

27 juin,
Boulogne-sur-Mer.

Gordon Drummond à Wilmot Horton. Il insiste fortement pour que la demi-paye soit accordée aux officiers survivants de la milice organisée du Haut-Canada, tout comme elle l'est aux Voltigeurs du Bas-Canada. 163

27 juin,
York.

Le Dr Strachan au même. Voyant que sa nomination à l'archidiaconat de Kingston créerait probablement des embarras, il a demandé au procureur général de déclarer qu'il était prêt à renvoyer sa lettre de nomination. La mort de l'évêque de Québec supprime toutes les difficultés et permet de diviser Québec en deux diocèses, une mesure qui est essentiellement nécessaire à l'avancement de l'Église dans cette province. Il croit que la division va se faire; il rappelle à Wilmot Horton sa réclamation, que lui (Horton) et Bathurst ont reconnue, et personne au Canada ne contredira le bien-fondé de sa demande d'avancement professionnel. 448

28 juin,
Londres.

Galt à Bathurst. Il le remercie de son offre de le présenter au lever du roi. 174

1er juillet,
Londres.

Sir John Harvey à Wilmot Horton. Les conditions dans lesquelles la milice organisée du Haut-Canada a servi sont les mêmes qu'elles ont été pour les Voltigeurs, et un examen de ce service, des listes des tués, blessés, etc., montrera que les titres de la première sont au moins égaux à ceux des derniers. 102

1er juillet,
Londres.

Cockburn au même. Il lui envoie des remarques rédigées à la hâte. Il pense que Bathurst a montré toute la considération possible pour la milice organisée. 153

Inclus. Cockburn à Wilmot Horton(?) Il examine le droit qu'a à la demi-paye la milice organisée du Haut-Canada, ainsi que les Voltigeurs de Québec, et arrive à la conclusion que les régiments de miliciens n'ont pas ce droit. Si on avait demandé son opinion, il n'aurait pas recommandé la mesure qui accordait la demi-paye aux Voltigeurs. Il n'y aurait aucune difficulté à prélever dans le Haut-Canada le montant nécessaire. Il reconnaît les services rendus par la milice. 154

2 juillet,
Londres.

A. McLean à Wilmot Horton. Il a remis ces jours derniers une lettre de sir Gordon Drummond au sujet de la demi-paye des officiers de la milice organisée; il en envoie maintenant une de Harvey sur le même sujet. Les témoignages de deux hommes de cette position devraient engager Bathurst à recommander les officiers à la généreuse considération de Sa Majesté. 305

6 juillet,
Londres.

Le même au même. Il croit comprendre que les papiers relatifs à la demande des officiers pour la demi-paye ont été soumis à un officier qui a servi au Canada. Il demande à voir le rapport quand il sera terminé;

1825.

7 juillet,
Londres.

il demande aussi une copie de la dépêche de Prevost recommandant les Voltigeurs. Page 307

Robinson à Wilmot Horton. Il a étudié les règlements régissant les concessions de terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et la Terre de Van Dieman pour savoir jusqu'à quel point ils peuvent être appliqués dans le Haut-Canada. Les terres doivent être données gratuitement aux loyalistes de l'E U. et à ceux qui ont fait le service militaire dans le Haut-Canada. Aucun changement dans les règlements ne doit et ne peut priver ces deux classes de leurs droits. Les officiers et les soldats mis à la demi-paye en 1815 et qui sont allés au Canada reçoivent aussi des concessions, mais celles-ci sont exceptionnelles et on peut les discontinuer, sauf les exceptions mentionnées. Il ne voit aucune objection à l'application dans le Haut-Canada des règlements en vigueur dans la Nouvelle-Galles du Sud. Pour commencer, on pourrait diviser le Haut-Canada en paroisses, comme c'est proposé pour la Nouvelle-Galles du Sud et la Terre de Van Dieman, mais au lieu de paroisses de 25 milles comme là-bas, il croit que chaque canton devrait être divisé en deux paroisses d'une étendue de 50 milles en moyenne. Les réserves faites pour le clergé protestant ne permettent pas d'avoir de plus vastes établissements. Il n'est pas dit de quelle manière on doit fixer la valeur des terres. Les quelques changements qu'il désirerait proposer seraient plus clairement établis dans un document calqué sur celui qu'on lui a passé. Il a été guidé dans ce travail par le désir d'éviter tout changement qui ne soit pas essentiel, car plus on peut rendre uniforme dans toutes les colonies pareil système, mieux c'est. 379

Inclus. Il propose un nouveau système pour la concession des terres dans le Haut-Canada. 383

7 juillet,
Lincoln's Inn.

Bannister à Wilmot Horton. Il lui demande de soumettre le document inclus à Bathurst. 124

Inclus. Bannister à Bathurst, même date. Il montre les conséquences préjudiciables de la vente proposée des réserves à une compagnie et dit qu'elle entraînera la ruine des intérêts des porteurs de baux. 125

7 juillet,
Gardes à cheval.

Taylor à Wilmot Horton. Instruction a été donnée à Dalhousie pour qu'à son arrivée au Canada il donne un permis d'absence à Maitland afin que ce dernier repasse en Angleterre. 8

8 juillet,
Winchelsea.

Powell au même. Il demande de nouveau qu'on lui accorde jusqu'à juillet 1826 pour aller dans le Haut-Canada prendre possession de sa terre. 340

9 juillet,
Amirauté.

Barrow au même. Le commandant du vaisseau de Sa Majesté le *Herald* a reçu instruction de prendre à son bord sir Peregrine Maitland et les membres de sa famille s'ils désirent profiter de cette occasion pour retourner en Angleterre, mais il ne devra pas après son arrivée dans le port de Québec rester plus de quinze jours ou dans le plus trois semaines. 5

9 juillet,
Affaires étrangères.

Planta (?) au même. Il lui transmet une requête de Randal. 25

9 juillet.

Robinson au même. Ne pouvant maintenant arriver à temps pour le circuit judiciaire, il restera à Londres jusqu'au 21. Il a préparé des rapports sur plusieurs points décidés ou sur ceux au sujet desquels il a appris ce que pensait Bathurst. Il sera à son service (à Horton) n'importe quand il pourra consacrer une heure aux affaires du Canada. 407

11 juillet,
Londres.

Galt au même. Il demande un rapport sur la quantité de lin importé depuis sept ans de la France et des Pays-Bas. 175

14 juillet,
Londres.

Le même au même. Il cite un paragraphe d'une lettre où il est dit que le gouvernement encourage la législature du Bas-Canada à accéder à la demande [de pourvoir aux pertes éprouvées durant la guerre]. Fort de cette assurance il a revu ses commettants, au Canada, mais rien

1825.

n'a été fait. C'est le second emprunt organisé par lui et qu'on a mis de côté dans des circonstances mortifiantes pour lui. Page 184

Inclus. Note indiquant ce que Galt pense qu'il aurait dû ajouter si on avait laissé voir l'intention de recevoir de lui une autre communication. 187

1er juillet,
York.

Le Dr Strachan à Wilmot Horton. Il a cru, depuis sa lettre du 27 dernier, qu'il serait à propos d'envoyer les documents inclus, vu qu'il est probable que Robinson s'est embarqué avant d'apprendre la mort de l'évêque de Québec. Il ne peut pas s'éloigner de la province pendant l'absence de Robinson, et s'il partait après le retour de Robinson il pourrait être trop tard. Il a écrit à l'évêque de Londres, qu'il croit favorable à ses prétentions. 449

Inclus. Remarques sur l'a-propos de diviser le diocèse de Québec; les raisons pour cela et les devoirs des évêques. 452

Le Dr Strachan à Bathurst, juin 1824. Il demande qu'on lui pardonne de venir exposer ses vues personnelles et ses espérances au sujet de l'épiscopat. Il fait un rapport sur les progrès religieux, etc., et sur l'opportunité de nommer d'autres évêques anglicans. 459

William Campbell au Dr Strachan. Il le remercie de son excellent sermon sur la mort de l'évêque de Québec; il lui parle de l'importance qu'il y a de diviser le diocèse en deux: un pour le Bas-Canada et l'autre pour le Haut-Canada, et conclut en disant combien il (Strachan) est l'homme bien qualifié pour être l'évêque du Haut-Canada. 466

L'évêque (anglican) de Québec ou Dr Strachan, 20 décembre 1824. Il lui explique son retard à écrire et fait l'éloge du zèle et de l'assiduité qu'il (Strachan) a déployés dans l'exercice de ses fonctions. 471

Le Rév. C. Stuart au Dr Strachan, 13 décembre 1823. Il approuve entièrement le projet d'avoir deux évêques au Canada; il a déjà suffisamment expliqué ses vues, et par conséquent n'est pas disposé à se mettre de l'avant ou à parler davantage sur ce sujet à qui que ce soit. 473

14 juillet,
York.

Le Dr Strachan à Bathurst. Il lui annonce la mort de l'évêque de Québec; lui parle de l'occasion offerte de diviser le diocèse de Québec, et soumet sa réclamation pour être le premier évêque du Haut-Canada. 475

20 juillet,
Winchelsea.

Powell à Wilmot Horton. Il raconte les circonstances dans lesquelles des concessions de terres lui ont été faites ainsi qu'à son fils. Ce dernier a acheté deux maisons à Prescott, et il désire s'établir près de lui. 342

25 juillet,
Ludlow.

Marston à Bathurst. Il lui propose d'envoyer une procuration au consul aux États-Unis pour obtenir ce que le fils a laissé pour un pauvre homme, Joshua Ratcliffe, ou de prendre pour avoir cet argent n'importe quel autre moyen que proposera Bathurst. 249

25 juillet,
Londres,

L'évêque Macdonell à Wilmot Horton (?). Bathurst lui a dit qu'il (Horton) ferait les arrangements pour pourvoir aux salaires des prêtres et des instituteurs destinés aux émigrants irlandais; il a attendu pour se présenter que Horton trouve le moment opportun de le recevoir. 248

25 juillet,
Tuam.

Mémoire de Patrick et de Michael Garrey. Ils disent que leur frère John, mort récemment, a laissé une propriété dont ils ne peuvent tirer parti à cause de leur pauvreté et pour d'autres raisons. Ils demandent que Bathurst en dispose pour eux. 180

23 juillet,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. On n'a pas bien compris la lettre qu'il a écrite au sujet des moyens de faire face au paiement des pertes au Canada. Il cite tout ce qui a été fait, et il croit que la vente des terres à la Compagnie du Canada fournirait les fonds pour liquider l'emprunt. 176

26 juillet,

Taylor au même. Il discute à fond la réclamation de la milice organisée du Haut-Canada pour recevoir la demi-payé tout comme les Voltigeurs du Bas-Canada. Il ne peut pas voir en quoi leur réclamation diffère, la demi-payé étant accordée, non à titre de droit mais comme une faveur,

1825.
 et la milice organisée y a autant de droit que les Voltigeurs. Il donne au long les raisons. Page 9
- 28 juillet, Londres.
 Le Dr Paynter à Bathurst. Il a appris que la question d'ériger un diocèse ordinaire dans le Haut-Canada est venue devant la Congrégation, mais qu'on a différé la décision jusqu'à l'arrivée de plus amples renseignements. 344
- 28 juillet, Londres.
Inclus. Lettre (en italien) du cardinal pro-préfet. 346
 Jarvis à Bathurst. Il envoie un mémoire pour obtenir la demi-paye, ayant été capitaine dans l'ancien régiment de milice organisée, et étant devenu invalide à la suite de blessures reçues sur le champ d'action. 215
- 2 août, Londres.
Inclus. Le mémoire (même date). 217
 Certificat, etc. 221 à 224
 Robinson à Wilmot Horton. Il fait part de quelques observations sur la demande de la demi paye faite par la milice organisée. Il désire que cette demande réussisse. Il dit que McLean et Jarvis brûlent de retourner dans leurs foyers; ils sont venus ici pour presser les réclamations, et leurs affaires professionnelles requièrent leur présence dans le Haut-Canada. Tous deux ont été blessés durant la guerre. 412
- 2 août.
 Le même au même. Il envoie une lettre qu'il avait écrite mais qui n'avait pas été remise. Campbell sera nommé juge, mais il ne peut pas compter sur une pension de retraite à moins que sa santé lui permette d'occuper le poste plusieurs années. Une lettre semblable a été envoyée lors de la nomination du Sherwood. 410
- 2 août.
 Le même au même. Il a, de concert avec Villiers, trouvé tant de changements à faire dans la phraséologie d'une importante dépêche qu'il a envoyée celle-ci accompagnée d'une autre entièrement refaite. Le tout devrait être pris en mûre considération. On doit, en pourvoyant à la liste civile, varier selon les provinces. On ne devrait pas soumettre le plan au Haut-Canada avant que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick en aient décidé, car ces deux provinces ont d'abondantes ressources que le Haut-Canada n'a pas; loin de là, il est endetté et il a une liste de pensions militaires à supporter. 408
- 2 août, Londres.
 Jarvis à Bathurst. Il lui rappelle sa demande pour la demi-paye, voulant avoir une réponse finale, car il désire retourner au Canada. 225
- 8 août, Londres.
 L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Relativement à la question de l'éducation pour les habitants et les colons catholiques de l'Amérique Britannique du Nord, il décrit la situation de ces gens et ses vues sur le sujet. Les Ecossais catholiques se dirigent tous vers l'Amérique Britannique du Nord; aucun n'est actuellement aux Etats-Unis. Dans l'Amérique Britannique du Nord l'étendue de terres que les catholiques habitent entre Détroit et le point Est extrême est de 700 milles. Il nomme les localités habitées par les catholiques; il raconte leurs services et leur loyauté durant la guerre. Le meilleur moyen de les conserver, c'est de fournir les moyens pour leur instruction religieuse et morale. Il estime à £5,180 seulement la dépense annuelle pour le support dans les deux provinces de deux évêques, 36 prêtres, 48 instituteurs, et pour fournir des livres aux écoliers et aux adultes. Il décrit la manière de payer les salaires, etc. 253
- 11 août.
 Robinson à Wilmot Horton. M. Hay enverra tous les documents concernant la demande faite par la législature du Haut-Canada pour que la milice organisée reçoive la demi-paye. On estime le montant à £2,482. Toute la question est de savoir si pareille charge devrait être assumée par la Grande-Bretagne. Imputer ce montant à un fonds colonial à la disposition du gouvernement britannique équivaldrait à établir entre les deux cas une différence difficile à expliquer. (Il faut présumer qu'il s'agit ici de différence entre Voltigeurs et milice organisée.) 415
- 15 août, Londres.
 A. McLean au même. Il ne désire pas abuser de son temps, mais il a été heureux d'apprendre qu'en dépit d'une masse d'autres affaires il s'est

1825. occupé du cas de la milice organisée. Il quitte la ville, mais prêt à y revenir au moindre avis. Page 308
- 20 août, Stephen junior à Wilmot Horton. Comme conseil il est d'opinion que Randal ayant consenti au transport de certaines terres, il n'a plus de droit à les réclamer. 29
- 20 août, Wilmot Horton à A. M. McLean. Il désire savoir ce qui constitue la différence entre la milice organisée (*incorporated*) et la milice de toute autre province. Il (McLean) devra lui donner tous les renseignements qu'il possède à ce sujet. 300
- Apparemment inclus.* Prevost à Bathurst, 29 juillet 1814. Dépêche faisant l'éloge des Voltigeurs et montrant qu'il serait juste de leur accorder la demi-payé. 302
- Estimation du montant nécessaire pour le service de la demi-solde à la milice organisée. 304
- 25 août, Flulay (?) à Wilmot Horton. On présentera bientôt une requête venant des parents de personnes qui sont allées au Canada en 1821 et qui demandent de l'aide pour aller les rejoindre, comme on l'a fait pour des gens d'Irlande. Il lui demande d'user de toute son influence sur Bathurst pour que cette demande réussisse. 166
- 26 août, Mémoire du lieutenant James McGregor, qui demande de lui servir de nouveau sa pension, dont le paiement s'est fait jusqu'à juillet 1821. 259
- Southwark. Notes sur cette demande donnant un aperçu des raisons pour lesquelles la pension de McGregor a cessé d'être payée. 261
- 29 août. Freeling à Hay. Il envoie deux lettres de McLean. 87
- 29 août, Merry à Wilmot Horton. Il demande un rapport sur le salaire et la date de la nomination de George Hume Reade, qui demande sa demi-payé en sus de ses honoraires comme fonctionnaire civil. 40
- 31 août, Guerre. Londres. Le capitaine Payne au même. Il désire savoir quand la charte de la Compagnie du Canada sera probablement prête. Il dit quelles sont ses espérances à ce sujet. Si sa charte ne devait pas être mise en vigueur il accepterait n'importe quel emploi convenable dans le gouvernement. 347
- 5 septembre, Le même au même. Ayant été obligé de s'absenter, il n'a pu se rendre au rendez-vous. Il se présentera de suite à son retour. 349
- 5 septembre, Darcy Boulton au même. Sa continuelle mauvaise santé et l'état où se trouvent ses affaires personnelles lui font demander un prolongement de congé. 131
- 13 septembre, Herries au même. Relativement à la demande de pension par la veuve du lieutenant-colonel Nichol, il lui transmet une lettre du secrétaire de la Guerre qui montre que Nichol n'occupait aucun rang dans l'armée, et que, par conséquent, sa veuve n'a pas droit à une pension. 84
- Trésorerie. *Inclus.* Palmerston à Nichol. Lettre montrant que Nichol n'avait aucun rang dans l'armée et que sa veuve n'a pas droit à une pension. 85
- 15 septembre, A. McLean à Wilmot Horton. Il y a eu retard dans la livraison de la lettre contenant les questions auxquelles des réponses sont envoyées ci-incluses. On verra qu'il n'y a aucune chance pour la demande de n'importe quel corps placé dans les mêmes conditions que la milice organisée et même pour aucune demande de cette nature. 310
- Edimbourg. *Inclus.* Les questions posées par Wilmot Horton au sujet de l'ancienne milice organisée du Haut-Canada avec les réponses y annexées. 311
- Différentes pièces suivent ne portant pas de date. 315, 316, 321
- 18 septembre, L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Il est venu en Ecosse pour Glasgow. s'assurer les services de quelques prêtres catholiques écossais pour aller dans le Haut-Canada prendre charge des émigrants irlandais, mais tous ont refusé de s'y rendre tant qu'il n'aurait pas reçu l'autorisation du gouvernement et qu'il n'y aurait pas de garanties pour le paiement de

1825.

leurs salaires. Il lui demande donc de lui envoyer les pouvoirs nécessaires. Page 263

20 septembre, Fort-William. L'évêque Macdonell à Bathurst. Il lui demande de prendre des mesures pour retenir dans l'empire britannique les montagnards écossais, car plusieurs se préparent à partir pour l'Amérique du Sud. 265

28 septembre, York. Robinson à Wilmot Horton. Il lui annonce son arrivée et lui fait part de ses vues sur la Compagnie des Terres et sa transaction au sujet des réserves du clergé. Il recommande le Dr Strachan comme étant le plus qualifié pour expliquer tous les faits et parler au nom du clergé. Il lui présente Boulton, solliciteur général, qui va en Angleterre chercher des souscriptions au capital de la Compagnie du canal Welland, dont il est l'un des directeurs. 416

30 septembre, Conseil. Arrêté en conseil nommant Wells et Macauley membres du Conseil. 20

3 octobre, Downing Street. Baillie à l'évêque Macdonell. Sa proposition d'engager quelques prêtres catholiques romains pour aller au Canada a été soumise à Bathurst, qui désire de plus amples informations sur les messieurs recommandés, les salaires qu'ils s'attendent recevoir, etc. 246

5 octobre, Guerre. Lukin à Wilmot Horton. Il demande une réponse à la question posée au sujet du salaire de George Hume Reade. 41

9 octobre, Londres. Galt au même. On a exprimé le désir qu'il (Galt) lui soumette confidentiellement deux points, l'un au sujet du canal entre Ottawa et Kingston, et l'autre relatif aux sauvages les Six-Nations. En lui soumettant personnellement ces deux questions, il ne fait que remplir un acte de courtoisie à l'égard d'étrangers. 188

10 octobre, Londres. Le même au même. Il lui explique le cas des sauvages Six-Nations, bien qu'il ne se constitue aucunement leur agent à ce sujet. Il cite des extraits des déclarations de John Brant, et il regrette que la politique qu'on se propose de suivre à l'égard des sauvages ait été faite dans le but, entre autres, de les taxer comme les autres habitants, si les terres qu'on leur donnait l'étaient en fief simples. 189

20 octobre, Castleton. Lord Westmeath au même. Il le remercie d'avoir parlé à Bathurst du particulier au sujet duquel il l'a dérangé. Il aurait préféré qu'il demeurât chez lui pour faire face à l'intimidation pratiquée, mais comme il aurait pu être assassiné il est aussi bien qu'il émigre, car ce qui pourrait lui arriver de mieux serait de traîner une misérable existence. 487

20 octobre, Londres. L'évêque Macdonell à Bathurst. Relativement à la demande datée du 18 du mois dernier, au sujet de l'engagement de prêtres catholiques romains pour le Canada, il lui dit qu'ils ne consentiraient à y aller que si on pourvoyait à un modique salaire pour eux et que le montant fût décidé, mais il n'a pu fixer le chiffre sans la sanction de Sa Seigneurie. Il s'embarquera le 1er de l'autre mois, et il a prié le Dr Paynter de fournir toutes les informations exigées au sujet des prêtres en question. Il avait, dans une occasion précédente, proposé qu'un salaire de £60 pour les prêtres et de £40 pour les instituteurs serait suffisant, en comptant que les colons pourraient contribuer leur quote-part, mais quant aux colons irlandais il se passerait plusieurs années avant qu'ils puissent donner quoi que ce soit, et leurs prêtres ne pourraient pas vivre avec £60 par année. Il le remercie de sa bonté; il essaiera de s'en montrer reconnaissant en s'efforçant d'affermir la loyauté de ses ouailles, mais sans un nombre de prêtres respectables il ne peut pas se rendre responsable de la conduite des émigrés Irlandais. 268

1er novembre, Londres. Le lieutenant McGregor. Il appelle son attention sur sa requête et demande une prompté décision. 271

1er novembre, Boulogne-sur-Mer. Harvey à Wilmot Horton. Il se rend à Paris le 8 courant et il envoie son adresse dans cette ville. Il reviendra à Londres en janvier. 212

1825.
1er novembre, Stephen junior à Wilmot Horton. Il est surpris du temps passé sur Hendon. une aussi petite affaire que la question du cimetière à Kingston. Sur la plus grande partie qu'on doit concéder à l'Eglise d'Angleterre on devrait donner à cette Eglise le même droit d'enterrer les morts de cette congrégation que celui qui a été accordé à l'Eglise d'Ecosse lors de la dernière concession qu'on lui a faite. Il explique comment on devrait rédiger le titre et en faveur de qui le faire. Tout ce que demande l'Eglise d'Angleterre, comme condition, c'est que dans son cimetière elle puisse lire l'office des morts sur le corps. Si la famille ne le veut pas, elle pourra transporter le corps dans le cimetière, où elle pourra avoir le service d'après le rite presbytérien. Page 33
- 5 novembre, Marston à Bathurst. Il réfère de nouveau au cas de Joshua Ratcliffe ; Ludlow. il a envoyé tous les papiers nécessaires. 273
- 6 novembre, Requête des doyens et des membres de la congrégation presbytérienne Brockville. de Brockville, Haut-Canada, racontant les difficultés qu'elle a traversées et sa pauvreté, et demandant une allocation pour M Smart, son ministre.
- 7 novembre, Merry à Wilmot Horton. En réponse au sujet de la demi-paye pour Guerre. James McGregor, il dit que, dans des circonstances semblables à celles qu'on lui a expliquées, elle aurait été discontinuée quand même il aurait été officier dans l'armée régulière. 42
- 9 novembre, Le lieutenant McGregor. Il se défend contre l'accusation d'avoir Londres. envoyé deux procurations pour le paiement de sa pension, et il donne comme explication qu'il n'a signé la seconde que lorsqu'il apprit que la première était incorrecte. 282
- Inclus.* Small à McGregor, 13 août 1820. Il lui dit que le pouvoir donné pour retirer sa pension (de McGregor) n'était pas correctement rédigé, et qu'il lui en envoie un autre avec des instructions sur la manière de remplir les blancs. 284
- 9 novembre, Hayes à Wilmot Horton. Il n'avait reçu aucune lettre du Haut-Canada avant hier soir, alors qui lui en est venue une contenant une introduction à lui signée par Maitland et dont il retardera la présentation jusqu'à son retour d'Irlande. Il est reconnaissant de l'intérêt que montre Bathurst pour son établissement industriel, les forges de Marmora. 213
- 12 novembre, Grant fait rapport de l'état de misère où se trouve un groupe de Whitehall. colons. 22
- 16 novembre, Galt à Wilmot Horton. Il espère qu'il a reçu la lettre qu'il a envoyée Brighton. au sujet des Six-Nations. Si une mesure doit être mise devant le parlement, il espère qu'il pourra la voir avant. On devrait tenir compte des sentiments des sauvages, ce qu'on a trop peu fait jusqu'ici. C'est une excellente occasion qui se présente de tenir une conduite généreuse et philanthropique à l'égard des sauvages. 200
- 18 novembre, McGregor à Bathurst. Vu qu'on avait déclaré que sa pension était Londres. retranchée parce que, d'après un bureau d'aviseurs, une opération insignifiante ferait disparaître l'infirmité physique dont il se plaignait, il a consulté un très éminent chirurgien qui l'a examiné gratuitement. Maintenant il demande à l'être par un bureau d'aviseurs médicaux. 285
- Inclus.* Certificat de sir Astley Cooper attestant que la balle qui a blessé McGregor ne peut être extraite. 286
- Etat des réclamations de McGregor. 287
- 22 novembre, McGregor à Wilmot Horton (?). Il a envoyé à Bathurst un certificat Londres. par sir Astley Cooper. Il espère qu'il (Horton) sollicitera Bathurst de se rendre à sa demande, vu que ses ressources sont presque complètement épuisées et il se considère bien maltraité. Il désire que l'on fasse sur sa conduite la plus sérieuse enquête. 290
- 1er décembre, Le Dr Strachan à Bathurst. Il le remercie de la bonté et de la condescendance que montrent ses dernières communications. Il lui raconte York.

1825.
la conduite qu'il a tenue pendant les longues années passées dans la province. Page 477
- 3 décembre, Robert Gillespie au même. Il annonce la mort du colonel Nichol, du Haut-Canada, dont le corps a été mis en pièces dans une chute au fond d'un précipice. Il décrit la situation précaire où est jetée sa famille vu que la pension cesse, et rappelle que le défunt, à la demande de Brock durant la guerre, a fait le sacrifice de ses affaires et des belles perspectives qui s'offraient à lui, sans quoi il aurait pu amasser le nécessaire pour sa famille. Il ajoute d'autres considérations que l'évêque de Québec peut confirmer. 202
- 3 décembre, Miss Beaufort à Wilmot Horton. Elle envoie un paquet pour être transmis à Mme Stewart. 133
- 6 décembre. Genn à Bathurst. M. A. B. Hawke, résidant à Bath, près de Kingston, a été nommé juge de paix, et pour l'aider à exercer ses fonctions il a acheté pour lui la dernière édition des ouvrages judiciaires de Burns. Il demande que les volumes soient envoyés par l'intermédiaire du Bureau colonial. 205
- 7 décembre, H. J. Boulton à Bathurst. Il demande une entrevue. 134
- Bureau colonial.
- 9 décembre. Requête de George Stephens, major. Il n'a plus ni santé, ni argent, ni ami. Il n'est pas capable d'aller prendre possession de la terre qui lui a été concédée et demande autre chose à la place. 479
- 18 décembre, Greenwood, Cox & Co. à Wilmot Horton. Ils demandent un certificat que Maitland vivait et exerçait ses fonctions entre le 1er avril et le 30 septembre dernier. 207
- Londres.
- 14 décembre, H. J. Boulton au même. Il discute la réclamation de la Congrégation presbytérienne de Kingston sur un cimetière prétendu appartenir à la paroisse Saint-George de l'Eglise d'Angleterre, et soutient que la réclamation pourrait être aussi raisonnablement portée sur la bâtisse de l'église elle-même que sur le cimetière. 135
- Downing Street.
- 15 décembre, Le même au même. Il envoie un rapport des opérations et des progrès de la Banque du Haut-Canada, et une vue d'ensemble de la condition des institutions bancaires aux États-Unis et au Canada. 140
- Downing Street.
- 27 décembre, Abbott à Bathurst. Il demande au nom de George Coombs une concession de terre. 110
- Londres.
- Pas de date. Joseph Curren au même. Il dit que ses papiers lui ont été enlevés par des voleurs, et il offre de prouver que c'est vrai qu'il a reçu au bureau colonial un papier qu'il devait montrer au gouverneur du Haut-Canada, lequel papier se trouvait parmi ceux qui ont été volés. Il demande qu'on lui paye ses arrérages de pension, etc. 151
- Mémoire de John Small demandant, pour raison d'âge, la permission de se démettre de ses fonctions de greffier de la Couronne et d'être remplacé par son fils. 443

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

Q. 340-1.

1789.
9 novembre, Arrêté en conseil accordant des terres à des loyalistes de l'E. U.
1818.
- Juin et juillet. Travaux de la convention publiés en août.
1821.
- 8 août, Bathurst à Maitland.
Downing
Street.
- 8 août, Le même au même.
Downing
Street.
1825.
22 juillet, Le même au même.
Downing
Street.
- 10 octobre, Gourlay à Coleman.
Londres.
- 15 novembre. Message de Maitland à l'Assemblée.
- 22 novembre. Le même au même.
- 28 novembre. Bill pour la naturalisation des aubains.
- 30 décembre. Résolution de l'Assemblée.
1826.
- 11 janvier. Ditto.
- 12 janvier. Adresse de l'Assemblée.
La réponse suit, mais sans date.
- 13 janvier. Adresse de l'Assemblée.
- 14 janvier. Ditto.
La réponse suit, mais sans date.
- 14 janvier. Adresse de l'Assemblée.
- 18 janvier, Adresse de l'Assemblée. Toutes les pièces précédentes sont incluses
York. dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 7 mars 1826.
- 23 et 27 Adresses du Conseil et de l'Assemblée, incluses dans l'envoi de Maitland
janvier. à Bathurst, 8 mars 1826.
- 26 janvier, Adresse de l'Assemblée.
York. La réponse suit, mais sans date.
- 27 janvier. Adresse de l'Assemblée.
La réponse suit, mais sans date.
- 31 janvier, John Macaulay au *Canadian Freeman*. Ceci et les quatre documents
Kingston. précédents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 7 mars 1826.
- 16 février, Maitland à Bathurst (n^o 1). Le rév. John Wilson s'est démis de ses
York. fonctions de maître de la "Royal Grammar School"; le rév. Thomas
Smith a été nommé pour le remplacer et l'école a été transférée à York,
où il n'y a de maison ni pour l'école ni pour le maître. Il propose qu'une
partie des terrains réservés pour les fins publiques soit vendue pour aider
à bâtir une école, etc. 3
- Inclus.* Rapport du Conseil recommandant la vente de lopins de terre
pour bâtir, avec le produit de la vente, une école et une maison pour le
maître. 6
- mars, Maitland à Bathurst (n^o 2). Il envoie sept adresses de l'Assemblée
York. sur l'état de la province. Il explique pourquoi ces adresses sont envoyées

par l'Assemblée seule et non, comme d'habitude, conjointement avec le Conseil. Ces adresses montrent que la province n'a aucun grief sérieux. Page 9

Inclus. Réponse de Bathurst, qui dit qu'il transmettra l'adresse recommandant qu'on encourage l'émigration des Etats-Unis. Suivent des remarques dans un sens opposé à la politique recommandée. 12

Adresse recommandant d'encourager l'émigration des Etats-Unis. 18

Adresse demandant de remettre John Hardy sur la liste des loyalistes de l'E. U. 23

Réponse que l'adresse sera envoyée; remarques sur le cas de Hardy et raisons pour lesquelles il a été rayé de la liste des loyalistes de l'E. U. 25

Copie de l'ordre de Dorchester (9 novembre 1789) concédant 200 acres de terre aux fils et aux filles des loyalistes de l'E. U. 31

Adresse s'opposant à toute autre augmentation des réserves du clergé et demandant que les réserves actuelles ne soient pas uniquement employées au bénéfice d'un corps religieux, mais devraient servir à toutes les dénominations chrétiennes. 33

Maitland à l'Assemblée. Il lui annonce qu'il enverra l'adresse. L'Assemblée a tort quand elle parle d'un projet d'augmenter les réserves du clergé, et elle a profité de l'interprétation donnée à l'acte pour introduire sa pétition demandant que les biens du clergé devraient être divisés. Si l'Eglise d'Ecosse avait prévu que sa réclamation aurait ce résultat, elle se serait abstenue. Il serait souhaitable que l'on pût trouver quelque moyen de pourvoir au support de l'Eglise d'Ecosse, mais il serait de mauvaise politique d'arriver à cette fin au détriment de l'Eglise d'Angleterre. 36

Adresse demandant que le juge en chef ne soit plus membre du Conseil exécutif, car cela entrave l'expédition de la justice et, aussi, que les juges ne devraient être maintenus en office que pendant leur bonne conduite. 39

Maitland à l'Assemblée. Il enverra l'adresse. Il fait des remarques critiques sur les déclarations de l'Assemblée. 41

Adresse demandant que le contrôle et les émoluments du bureau de poste soient transportés à la province. 46

Réponse à l'adresse et remarques. 49

John Macauley, Kingston. Lettre critiquant longuement les déclarations au sujet du bureau de poste de Kingston, faites au cours du débat sur l'adresse relative à l'administration du bureau de poste. 53

Adresse au sujet du refus de concéder des terres à ceux qui ont assisté à la convention politique, quoique les services rendus leur donneraient des titres à ces concessions. 86

Maitland à l'Assemblée. Il transmettra l'adresse. Ses remarques sur la teneur de cette dernière. 89

Travaux de la convention dans le Haut Canada des "Friends of Enquiry". Août 1818. 93

Résolutions de l'Assemblée, 22 octobre 1818, au sujet des travaux de la convention. 169

Gourlay à Coleman, 10 octobre 1825. Il le pousse lui et les autres législateurs à insister pour avoir l'indépendance. Il raconte ses souffrances; on l'a dit fou pendant qu'il plaidait une cause devant la Chambre des communes et une autre en chancellerie. Il a écrit à ses collègues (à Coleman) de refuser les subsides. Le Canada va-t-il se laisser gouverner par des imbéciles quand l'Amérique continentale choisit ses propres gouvernants? 172

Résolution de l'Assemblée au sujet de ceux qui ont pris part à la convention de Gourlay, avec l'amendement qui a été repoussé. 174

Bathurst à Maitland, 8 août 1821. Il a reçu une enquête de J. H. 251

1826.

Kerr qui demande une concession de terre; il approuve le principe d'après lequel le Conseil exécutif recommande de refuser des concessions de terre aux officiers ou simples soldats qui ont été délégués à la convention de Gourlay en 1818. Page 176

Requête de l'Assemblée demandant que les personnes nées sujets britanniques qui sont revenues des Etats-Unis au Canada après 1783, devraient encore être considérées comme sujets britanniques et avoir droit à tous les privilèges accordés dans le Canada à ceux qui sont dans cette condition. 177

Résolutions sur la question Allen. 188

Message de Maitland à l'Assemblée sur le sujet, 15 novembre 1825. 194

Maitland à l'Assemblée, 22 novembre. Il transmet à l'Assemblée des extraits de la dépêche de Bathurst, datée du 22 juillet 1825. 196

Bathurst à Maitland, 22 juillet 1825. Il croit que les citoyens des Etats-Unis qui ont longtemps résidé au Canada devraient, par acte législatif, se voir conférer les droits civils des sujets britanniques, et que les soldats des troupes étrangères maintenant débandées devraient être compris avec les autres étrangers qui ont par le passé joui de ces droits. Si une mesure de cette nature est votée, il est autorisé à la sanctionner. 196

La mesure pour les fins mentionnées ci-dessus. 198

Maitland à Bathurst (n° 3). Il envoie deux adresses conjointes du Conseil et de l'Assemblée, l'une exprimant de la reconnaissance au sujet des récentes mesures concernant le commerce avec les colonies; l'autre au sujet des pertes. Il désire sincèrement qu'on donne effet à la demande contenue dans la dernière. 202

Inclus. Adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée au sujet des règlements concernant le commerce. 204

Adresse conjointe concernant les réclamations pour pertes. 207

Maitland à Bathurst (n° 4). Il transmet des extraits du registre de l'auditeur des patentes de terre. 213

8 mars,
York.9 mars,
York.

EXTRAIT des registres de l'auditeur où sont inscrites les concessions de terres qui portent le grand sceau de la province du premier jour de janvier au trente et unième jour de décembre 1825, inclusivement, montrant le nombre de concessions de chaque classe faites dans chaque district, et nombre rond des acres concédées.

District.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Home.....	Comté d'York	1	2	2	15,503	99	21,583½
		2	50	400			
		55	100	5,500			
		26	200	5,200			
		1	201	201			
		3	300	900			
	Comté de Simcoe..	3	500	1,500	6,350	56	
		1	800	800			
		1	1,000	1,000			
		7	50	350			
Village d'York..	39	100	3,900	1	1		
	9	200	1,800				
	1	300	300				
		1	½	½	½	1	

Agriculture—Archives canadiennes

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

District.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Est.....	Comté de Glengarry	1	57	57	1,972	15	3,182½
		10	100	1,000			
		1	115	115			
		2	200	400			
Comté de Dundas...	Comté de Dundas...	2	50	100	600	6	
		3	100	300			
		1	200	200			
		1	200	200			
Comté de Stormont.	Comté de Stormont.	3	100	300	609	5	
		1	109	109			
		1	200	200			
.....	Village de Cornwall..	1	½	½	1½	2	
		1	1	1			
Ottawa.....	Comté de Prescott..	1	36	36	3,636	27	
		4	50	200			
		16	100	1,600			
		4	200	800			
	Comté de Russell...	Comté de Russell...	2	500	1,000	4,900	19
			8	100	800		
Johnstown....	Comté de Grenville.	1	6	6	806	5	
		1	150	150			
		2	200	400			
		1	250	250			
	Village de Johnstown..	Village de Johnstown..	1	1	1	1	1
7			100	700			
Comté de Leeds..	Comté de Leeds..	1	150	150	1,514	11	
		2	200	400			
		1	264	264			
		1	264	264			
Bathurst.....	Comté de Carleton.	1	100	100	6,308	5	
		1	200	200			
		1	280	280			
		1	600	600			
	Vill. de Perth	Vill. de Perth	1	5,128	5,128	3	3
2			1	2			
Comté de Lanark..	Comté de Lanark..	1	15	15	19,615	187	
		178	100	17,800			
		6	200	1,200			
		2	300	600			
Niagara.....	Village de Niagara...	1	½	½	½	1	
		1	100	100			
Comté de Lincoln...	Comté de Lincoln...	1	200	200	300	2	
		1	200	200			

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Gore.....	Comté de Halton..	1	50	50	17,750	117	17,750
		64	100	6,400			
49	200	9,800					
3	500	1,500					
New-Castle. ...	Comté de Durham..	25	50	1,250	13,487	71	21,224
		31	100	3,100			
		1	150	150			
		1	197	197			
		4	200	800			
		1	242	242			
		1	300	300			
		1	350	350			
		1	371	371			
		1	453	453			
	1	539	539				
	1	960	960				
	1	1,175	1,175				
	1	3,600	3,600				
	Comté de Northumberland.....	1	37	37	7,737	44	
		10	50	500			
		16	100	1,600			
		11	200	2,200			
		2	300	600			
		2	500	1,000			
		1	600	600			
	1	1,200	1,200				
Midland.....	Village de Kingston...	2	$\frac{2}{1}$	$\frac{2}{1}$	1 $\frac{1}{2}$	3	
		1	$\frac{1}{1}$	$\frac{1}{1}$			
		Comté de Frontenac..	1	100	100	600	2
			1	500	500		
		Comté de Hastings..	3	50	150	2,450	17
			8	100	800		
			5	200	1,000		
			1	500	500		
		Village de Belleville..	1	ch. carr. 3,430	ch. carr. 3,430	7ac's & ch. carr. 3,430	6
			1	acs. $\frac{3}{16}$	acres. $\frac{3}{16}$		
	2		" $\frac{3}{16}$	" $\frac{3}{16}$			
	1		" $2\frac{2}{16}$	" $2\frac{2}{16}$			
	1		" $3\frac{7}{16}$	" $3\frac{7}{16}$			
	Comtés de Lennox et Addington..	1	112	112	712	4	
		3	200	600			
	Comté de P.-Edouard.	2	100	200	1,181	5	
		1	142	142			
		1	200	200			
		1	639	639			

4957 $\frac{1}{2}$, et 3,340 ch. carrées.

Agriculture—Archives canadiennes.

1826.

EXTRAIT des registres de l'auditeur, où sont inscrites les concessions de terres, etc.—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de con. de chaq. classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total des concessions.	Nombre total d'acres concédées.		
Ouest.....	Comté d'Essex	1	2	2	990	7	9,040½ acres 23,670 pds car.		
		1	74	74					
		1	144	144					
		1	170	170					
		3	200	600					
	Village d'Amherstburg			pds. c.	pds. car.	pds. car.		4	
		2	7,800	15,600	23,670				
		1	8,070	8,070					
			acres.	acres.	acres.				
		1	½	½	½				
Comté de Kent	1	50	50	8,050	23				
	6	100	600						
	7	200	1,400						
	1	225	225						
	1	269	269						
	4	300	1,200						
	1	306	306						
	2	2,000	4,000						
	London.....	Comté de Middlesex	1			39	39	14,859	85
			2			50	100		
1			61	61					
32			100	3,200					
1			105	105					
1			144	144					
1			160	160					
40			200	8,000					
1			250	250					
3			500	1,500					
1	600	600							
1	700	700							
Comté de Norfolk	1	195	195	1,867	5				
	2	200	400						
	1	480	480						
	1	792	792						
	1	792	792						
Comté d'Oxford	1	89	89	6,189	32				
	13	100	1,300						
	13	2.0	2,600						
	1	300	300						
	1	400	400						
3	500	1,500							
				Total.....	870		138,000½ acres. 23,670 pds car. 3,430 ch. car.		

Sauf erreurs.

Bureau de l'auditeur général,
York, 2 janvier 1826.

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

RECAPITULATION des concessions de terres mentionnées avant.

Acres et pieds carrés.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions aux fils et filles des loyalistes de l'R.-U.	Concessions aux arpenteurs.	Concessions à la milice.	Conc. entière-ment payées.	Concess. à des réclamants militaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions avec paiement à dé-lai.	Concessions par arrêté en com-sell spécial.	Concess. à demi-paiement.	Concess. où les pièces seules ont été payées.
Concessions de moins de 100 acres.....	91	3,583½	1	23	2	59	1	3	2
" de 100 acres.....	494	49,400	4	106	174	7	11	1	189	2
" de plus de 100 acres et moins de 200.	14	2,043	2	1	9	1	1
" de 200 acres.....	200	40,000	101	2	13	68	3	1	11	1
" de plus de 200 acres et moins de 300	8	1,981	4	3
" de 300 acres.....	14	4,200	3	6	3	2
" de plus de 300 acres et moins de 400.	3	1,027	3
" de 400 acres.....	3	1,200	1	2
" de plus de 400 acres et moins de 500.	2	933
" de 500 acres.....	19	9,500	2	5	3	2	1	1
" de plus de 500 acres et moins de 600.	1	539	1	7
" de 600 acres.....	3	1,800	1	1	1	1
" de plus de 600 acres et moins de 700.	1	639
" de 700 acres.....	1	700	1
" de plus de 700 acres et moins de 800.	1	792	1
" de 800 acres.....	2	1,600	2
" de plus 800 acres et moins de 1,000.	1	960	1
" de 1,000 acres.....	2	2,000	2
" de plus de 1,000 acres.....	6	15,103	5	1
Total.....	138,000½	137	295	18	78	1	204	3	4	3
" au-dessous d'une acre en pieds carrés.....	3	*23,670	3
" " " en chaînes carrées.....	1	†3,430	1
Total.....	870	105	22	137	295	18	78	1	204	3	4	3

*Pieds carrés. †Chaînes carrées.

S. HEWARD,
Auditeur général, H. C.

1826.
10 mars
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il envoie copie du discours qu'il a prononcé à la clôture de la session et copies des Actes qu'il a sanctionnés. Tous les subsides ont été votés, mais la conduite de la Législature a causé du désappointement. Suivent ses remarques sur la conduite de l'Assemblée au sujet de l'augmentation des salaires des fonctionnaires. En transmettant les item des subsides il a marqué ceux qu'il a refusé de payer. La *Gazette* a été privée de son caractère officiel et l'Assemblée a tout de même voté une résolution pour qu'elle soit encore servie aux députés aux frais du public. Des personnes ont été chargées de prendre des discours à la sténographie et de les publier. Soit par incapacité, soit par esprit de parti, les travaux de la session ont été mis sous un jour faux ou ridicule. Les tentatives pour empoisonner l'esprit public n'avaient pas réussi faute d'aide pécuniaire, mais elles menacent de devenir permanentes grâce à l'assistance accordée par l'Assemblée. Trois éditeurs se sont voté de l'argent qui leur permettra de continuer leurs publications pendant la vacance et de servir une copie de chaque numéro à chaque député. Il envoie quelques exemplaires de ces journaux. Il ne considère pas le montant ainsi voté comme tombant dans la catégorie des dépenses contingentes ordinaires de la Chambre. Si on en force le paiement, n'importe quelle majorité hostile au gouvernement peut, sous un prétexte quelconque, subsidier autant de journaux qu'elle le croira nécessaire pour propager ses opinions. Il expose tout ce qu'il y a de délicat dans le refus de mettre à effet un vote de l'Assemblée. Dans le cas de Gill, ce dernier fut payé pour un arpentage avant que l'inutilité en soit constatée. Il demanda une somme additionnelle que l'Assemblée vota et qui fut prise sur les dépenses contingentes de la session. Page 222

Discours de Maitland à la clôture de la session. 232

Résolution du comité de toute la Chambre contenant les item pour lesquels on demande des mandats. 237

Les rapports des travaux de l'Assemblée à partir du 22 novembre dans le *Canadian Freeman*. 240

Lettre ouverte de Philo, junior, à John Rolph, dans le *Canadian Freeman* du 28 novembre 1825, sur la loi de primogéniture. 278

Discours du Dr Rolph sur le procès du major Randall. 286

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

1821.
3 octobre,
York.

Rapport des travaux d'un bureau médical. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 19 juin 1826.

1824.
12 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 17). Il envoie la réclamation de Thomas McCormick, de Niagara, au sujet de pertes subies au cours de la dernière guerre, plus certaines pièces à l'appui. C'est à cause du caractère honorable et de la loyauté de McCormick qu'il envoie sa réclamation, mais il ne lui a donné aucun encouragement. Page 486

Inclus. Extrait de la réclamation relativement à des pertes subies par Thomas McCormick, Niagara, avec un rapport de la Commission des réclamations. 488

1825.
18 octobre,
Cold-Bath-
Fields.

Gourlay à Eldon. Il proteste contre la vente à la Compagnie du Canada des terres de la Couronne et des réserves du clergé. 331

20 octobre,
Cold-Bath-
Fields.

Gourlay au Roi. Il objecte à la vente des terres de la Couronne et du clergé à la Compagnie du Canada parce qu'on pourrait les vendre dix fois plus cher que le prix arrêté. 334

1825.
13 décembre, York. Extraits de débats de l'Assemblée sur le bill de la Banque de Kingston, sur le bill pour la protection des magistrats, sur le bill pour faciliter à certaines personnes le paiement de leur taxe d'évaluation, et sur les résolutions pour consolider et centraliser les différents bureaux ayant rapport au département chargé des concessions de terres. Page 306
- 24 décembre, York. Résolutions de l'Assemblée au sujet du canal Rideau, etc. 337
Autres résolutions concernant le canal Dundas et Burlington, le 26 décembre. 340
Autres extraits du *Colonial Advocate*. 341 à 351
- 29 décembre, York. Philo junior, à John Rolph. Dans cette seconde ouverte, il objecte au pouvoir retenu par le Parlement impérial parce que les colonies n'ont plus rien qu'une vaine ombre de constitution, le nom seul. La constitution ne contient que l'unique réserve que seul le parlement impérial aura le pouvoir de réglementer les questions commerciales, ce qui laisse à entendre que tous les autres pouvoirs forment une charte inviolable. Il trouve également répréhensible cette réserve quant au commerce, réserve qui n'existe que grâce à la faiblesse des colonies. C'est une importante question qui mérite bien quelque attention. Quelque soit le but du parlement impérial, on ne devrait tolérer aucune tentative de donner de l'autorité à nos petits rois d'ici.
- 29 décembre, York. Le droit du Parlement britannique de réglementer le commerce d'exportation et d'importation mis en doute. 326
- 29 décembre, York. Rapport sur le revenu casuel et territorial de la Couronne. 321
1826.
9 mars, Kingston. L'évêque Macdonell à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 juin.
- 13 mars, York. Maitland à Bathurst (n° 6). Il a ressenti quelque doute sur la validité des actes officiels sous l'autorité desquels les corporations ecclésiastiques sont constituées. L'opinion du procureur général est expliquée dans une lettre qu'il envoie; il (Maitland) désire, tout de même, savoir de Sa Seigneurie si la corporation a droit de continuer à agir sous l'autorité de la charte existante. 352
Inclus. Opinion du procureur général Robinson sur la charte par laquelle la corporation régissant les réserves du clergé a reçu son existence. 354
- 14 mars, York. Maitland à Bathurst (n° 7). Il montre la grande importance d'avoir une université dans le Haut-Canada. Il conseille fortement d'accorder une charte et de s'entendre avec le Dr Strachan pour l'établissement d'un fonds. Il parle ensuite des grands efforts du Dr Strachan en faveur d'une université. 361
Inclus. Copie d'un rapport du Conseil exécutif sur la fondation d'une université. 365
- 15 mars, York. Maitland à Bathurst (n° 8). Il transmet un rapport du Conseil exécutif et d'autres documents au sujet de certains étrangers qui peuvent se porter vers le Haut-Canada. Il est très important de régler cette question. L'attention sérieuse donnée à cette proposition est démontrée par les adresses, les résolutions et les documents envoyés. Conseils sur la façon dont la loi pourrait être amendée. 368
Inclus. Renvoi au Conseil de la dépêche de Bathurst, sur laquelle on devra donner une opinion au sujet de la conduite à suivre vis-à-vis les étrangers déjà résidents au Canada ou qui pourront y venir s'établir. L'importance qu'il y a, même au point de vue politique, à fonder une université afin de contrecarrer les enseignements de sectes étrangères. 372
Rapport du Conseil exécutif sur cette dépêche. 374
Titres d'une mesure concernant la naturalisation des étrangers dans le Haut-Canada. 382

1826.

Adresse du Conseil législatif remerciant le roi d'avoir sanctionné la présentation d'une loi concernant la naturalisation des étrangers. Un acte a été voté dans ce but, mais il a été rejeté par l'Assemblée, qui en a adopté un autre contraire à la loi et aux faits. Comme il n'y a pas moyen de s'entendre sur une mesure, le Conseil demande que le Parlement impérial adopte telle loi appropriée aux faits existants dans la province. Il offre aussi ses remerciements pour l'aide donnée aux émigrants et ses félicitations sur l'organisation militaire. Page 389

16 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 9). Il transmet l'adresse conjointe du Conseil et de l'Assemblée demandant certaines modifications à l'Acte de commerce colonial récemment passé, en autant que le Haut-Canada est concerné, et aussi des articles d'une mesure préparée à cette fin. 393

Inclus. L'adresse conjointe. 395

La mesure proposée. 401

17 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 10). Il envoie une adresse du Conseil législatif au sujet des droits civils. 405

20 mars,
York.

Le même au même (n° 11). Il a ajouté le colonel Wells et James Macaulay au Conseil exécutif. Ces nominations ont été confirmées, mais les commissions ne sont pas encore parvenues. Il demande que la nomination de Wells précède celle de Macaulay, car c'est par inadvertance que celui-ci a le premier reçu avis qu'il était nommé. 408

22 mars,
York.

Le même au même (n° 12). Il annonce qu'un acte a été passé définissant la valeur de l'argent et de la menue monnaie de cuivre d'Angleterre. 410

31 mars,
York.

Le même au même (n° 13). Il parle de la situation satisfaisante dans laquelle se trouvent les émigrants dirigés au Canada en 1825 et envoie le rapport officiel. Ils arrivèrent à une saison de maladie, mais les décès parmi eux ne furent pas nombreux. Tout annonce qu'ils deviendront d'utiles colons. Aucun sujet de plainte n'a été trouvé contre eux, bien qu'en venant ici ils aient été retenus en divers endroits et auraient pu avoir des dispositions pour se mutiner. Les adresses font foi de leur bonne conduite et de la générosité du gouvernement en pourvoyant à leurs besoins. Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne s'identifient pas rapidement aux autres classes de la population. La différence de religion n'a causé aucun embarras ni parmi eux ni avec leurs voisins. Il est allé à Bathurst voir les émigrants arrivés en 1823; ils n'ont pas souffert quand les rations ont cessé et sont, au contraire, confortablement établis et satisfaits. Robinson a donné instruction de préparer, après une tournée d'inspection sérieuse et faite en personne, un rapport détaillé pour montrer la situation présente de ces émigrants et ce qu'il y a de vrai dans l'assertion que tant d'eux sont partis pour les États-Unis. Quelques jeunes émigrants, non mariés, qui avaient joué un rôle actif dans les troubles avec les colons écossais ont par bonheur trouvé prudent de quitter le pays. Selon toute apparence, l'échauffourée de 1824 n'a laissé aucun ressentiment, et au dire des magistrats les colons sont, autant que les autres habitants, industrieux, contents et paisibles. Robinson pourra lui-même mieux expliquer les moyens qu'il a employés pour assurer le succès. Il a été très heureux dans son choix. L'expérience a parfaitement réussi, mais il se pourrait bien qu'il n'en fût pas toujours ainsi. 412

Inclus. Etat montrant comment ont été distribués les émigrants irlandais envoyés dans le Haut-Canada dans l'été de 1825. 419a

(L'état relatif aux émigrants de 1825 qui aurait dû être annexé à cette lettre l'a été à celle du 1er mai, p. 504.)

3 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 14). Il lui transmet le mémoire du colonel Talbot, qui demande du secours; il appuie fortement cette supplique, mais il ne voit pas de quoi fonds provincial cette aide peut être tirée. 422

1826.
6 avril,
York. Maitland à Bathurst (n° 15). Il montre combien l'on a exagéré le mécontentement causé par les mesures adoptées pour aider les Américains résidant dans le Haut-Canada. Parce qu'il croit que c'est surtout dû à Sa Seigneurie et juste pour la population, il transmet les adresses qui lui ont été présentées lors de sa dernière tournée. Page 425
- Inclus.* Les adresses avec le nombre des signatures : Northumberland, 428; Durham, 430; Newcastle, 432; Smith et Otonabi 435; les émigrants irlandais, 437; Belleville, 439; Kingston, 441; Perth, 447; Carleton, 447; Ottawa, 449; district de l'Est, 452; Grenville, 455; Brockville, 458; Hallowell, 400; Carrying place, 472; Johnstown, 461; Lennox et Addington, 467. 428 à 474
- 10 avril. Maitland à Wilmot Horton. Il a reçu une circulaire concernant les terres de la Couronne et il envoie le mémoire de l'arpenteur général sur le sujet. 475
- Inclus.* Précis de l'état général des terres du Haut-Canada concédées ou non-concédées, en date du 14 janvier 1826. 476
- 10 avril,
York. Maitland à Bathurst (n° 16). Avec permission, il a déposé devant la législature un compte détaillé du revenu casuel et territorial pour les quatre années qu'on lui avait mentionnées. Ce rapport a montré que les recettes avaient été à peine suffisantes pour faire face aux obligations, cela au grand désappointement de ceux qui avaient demandé le compte; ils demandent maintenant un rapport plus élaboré et pour une période de dix ans. Comme ce travail nécessiterait beaucoup de peine et de frais et qu'aucune raison valable n'en motive la demande, il a fait la réponse dont copie est incluse. 481
- Inclus.* Adresse de l'Assemblée pour avoir une liste des cantons arpentés au cours des dix dernières années, ainsi que tous autres renseignements sur ces townships et les anciens pour la même période. 483
- Réponse.* Que l'Assemblée doit tenir compte qu'il faut le bon plaisir de Sa Majesté pour ce qui fait le sujet de l'adresse. En accédant à la demande qui y est contenue, on encourrait une dépense dont on n'a pu se faire une idée exacte. Il est toujours empressé de fournir les renseignements demandés. 484
- 13 avril,
York. Maitland à Bathurst (n° 18). Il transmet la requête des colons des cantons reculés du comté de Leeds qui sont venus des Etats-Unis et croient que leurs droits civils ont besoin de la sécurité recommandée par Sa Seigneurie, mais que l'Assemblée s'oppose à leur laisser obtenir. 491
- Inclus.* La requête ci-dessus. 493
- 24 avril,
York. Maitland à Bathurst (n° 19). Comme il n'est pas entendu que l'effet des lois navales anglaises s'étend aux eaux de l'intérieur, l'officier de marine Powell n'a pas d'autres émoluments que les £100 votés pour lui sur la liste civile. Sa nomination date du 4 juillet 1807. 498
- 27 avril,
York. Le même au même (n° 20). Il attire son attention sur la situation des employés du bureau du gouvernement et sur l'insuffisance de leurs salaires. Il recommande qu'à partir du 1er janvier dernier le salaire du premier commis soit £250 et celui du second de £182 10s. 500
- 1er mai,
York. Le même au même (n° 21). Il envoie le rapport sur les émigrants irlandais arrivés en 1823, rapport qui aurait dû accompagner sa dépêche du 31 mars. 504
- Inclus.* Rapport. Emigrants établis à Ramsay, 507; canton de Huntley, 512; canton de Goulbourn, 514; canton de Beckwith, 517; canton de Lanark, 517; canton de Bathurst, 517. 507 à 517
- Sommaire. 518
- Autres rapports. 519 à 524
- 1er juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 22). Il envoie la requête du district de Bathurst demandant de l'aide pour la construction d'un canal qui reliera l'Outaouais et la Rideau. 527

1826.

Inclus. Un sommaire de la requête des habitants des établissements militaires sur la Rideau. Page 528

La requête. 529

3 juin, York. Maitland à Bathurst (n° 23). Il n'y a en cet endroit aucune résidence confortable occupée par un officier public. Il envoie le montant qu'a coûté la maison du lieutenant-gouverneur depuis qu'elle a été achetée en 1815. 534

5 juin, York. Le même au même (n° 24). Vu l'âge avancé de Small, greffier du Conseil exécutif, son zèle et la manière fidèle dont il a rempli ses fonctions, il recommande qu'on pourvoie convenablement à sa mise à la retraite et que Beikie, le premier commis, lui succède. 536

12 juin, York. Maitland à Bathurst (n° 25). Il transmet une lettre du Dr Macdonell, l'évêque catholique romain du Haut-Canada, sur des questions au sujet desquelles il (Maitland) n'a reçu aucune instruction. L'opportunité de pourvoir à l'instruction religieuse des catholiques romains doit être sérieusement examinée. Jusqu'à ces temps derniers, la population catholique romaine du Haut-Canada a été très restreinte, et même depuis les récents arrivages le tout ne dépasse pas le quinzième de la population totale. Il ne peut, par conséquent, comprendre sur quoi se base le Dr Macdonell pour prétendre qu'avant longtemps les catholiques seraient probablement la majorité dans Ontario, tout en ne doutant nullement de la sincérité des convictions de l'évêque. Il convient de la loyauté de la population catholique, mais il ne voudrait pas voir se réaliser l'attente que la population sera en majorité catholique. Il a vu le montant des fonds requis pour les besoins immédiats des catholiques romains, mais il doute fort que l'apport du peuple puisse prochainement débarrasser le gouvernement de la tâche de supporter le clergé. Le Dr Macdonell, dont les besoins sont représentés comme très pressants, a été placé à Perth, dont la population, si elle le veut le moins, est tout à fait en mesure de lui donner la faible somme requise pour son support. Si, sans léser ce qui est destiné à l'Église protestante, il pouvait donner quelque argent à l'Église catholique, il serait heureux de le voir ainsi employé, mais il ne voit pas de quel fonds il peut tirer le subside demandé. Le support du gouvernement civil ne permet pas de prendre dans les réserves de la Couronne l'appropriation demandée par le Dr Macdonald. Si le projet pour la fondation d'une université est accepté, grâce à la vente d'un ou deux cantons scolaires, on pourra former un fonds destiné aux fins exposées par le Dr Macdonell. 539

Inclus. L'évêque Macdonell à Bathurst. Une lettre traitant longuement la question de pourvoir à l'instruction religieuse des catholiques romains du Haut-Canada. 546

19 juin, York. Maitland à Bathurst (n° 26). Il envoie un rapport complet sur l'affaire McGregor, des volontaires de Kent, dont la pension a été discontinuée et qu'on veut lui rendre. L'importance de cette affaire à titre de précédent pour d'autres. C'est par de fausses représentations qu'on a pu obtenir un réexamen de l'affaire McGregor. L'inconvénient qu'il y a d'en appeler à une autre autorité pour des questions purement provinciales que le lieutenant-gouverneur a jugé à propos de refuser. Il expose longuement les raisons qu'il a d'endosser les décisions du Bureau provincial. Il fournit des preuves pour anéantir la dérogation de McGregor d'avoir accordé trois procurations pour retirer sa pension, toutes trois pour le même trimestre. Son arrestation a été opérée à la demande de Baldwin, un avocat. 555

Sommaire de l'affaire McGregor. 565

Travaux de la Commission médicale réunie à York le 3 octobre 1821. 568

1826.
20 juin,
York.

Hillier à Baldwin, 13 octobre 1821. A part la procuration qui lui a été donnée pour retirer la pension de McGregor, deux autres lui ont été présentées. Page 570

Hillier à Allan, 3 octobre 1821. Comme trois procurations ont été données par McGregor pour retirer sa pension, le mandat sera envoyé à McGregor lui-même. 572

Maitland à Bathurst (n° 27). Il lui envoie un extrait des rapports sur la moyenne du prix du grain à York et à Kingston en mai 1826. 574
Inclus. L'extrait ci-dessus. 576

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1826.

1810.
10 octobre,
York.

Copie du mémoire de John Small.

Annexé à ce mémoire il y a un certificat fait par Baby, daté le 10 février 1825, pour ses dépenses de voyages dans le circuit judiciaire de 1801 à 1816.

1825.
9 février,
York.

Certificat signé par S. Heward, greffier adjoint de la Couronne.

9 février,
York.

Certificat signé par W. W. Baldwin, ci-devant greffier adjoint de la Couronne.

10 février,
York.

Certificat de J. B. Macaulay pour le montant des honoraires qu'il a reçus comme greffier de la cour d'assises de 1817 à 1821.

16 juin,
York.

Un rapport de Boulton (procureur général). Ceci et ce qui précède ont été inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 septembre 1826.

29 octobre,
York.

Rapport du Conseil exécutif.

21 novembre,
York.

Règlements concernant les concessions de terres.

1826.
14 mars,
York.

Rapport du Conseil exécutif.

9 juin,
York.

Rapport du Conseil exécutif. Ceci et les trois précédents documents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 25 juillet 1826.

10 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 28). Il envoie les rapports sur la moyenne du prix du blé et d'autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en juin 1826. Page 4

Inclus. Rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 6

21 juillet,
York.

Rapport de Robinson, procureur général. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 septembre 1826.

24 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 29). Il transmet le mémoire du juge en chef et des juges puisnés, dont il endosse les demandes. Il est d'urgence d'augmenter le nombre des juges, vu l'étendue du pays et les difficultés de déplacement. Il est très nécessaire d'avoir plus de circuits judiciaires, mais le nombre actuel des juges ne le permet pas. La population a quintuplé depuis que le banc a été établi et le nombre des cours d'assises a plus que doublé. La nécessité d'augmenter le salaire des juges. 7

Inclus. Mémoire du juge en chef et des juges puisnés du Haut-Canada. Vient ensuite une description de l'organisation du Banc du Roi dans le Haut-Canada et une supplique pour que l'on donne à cette province une organisation judiciaire égale pour le moins à celle que possède à lui seul le district de Québec au double point de vue du nombre des juges et du traitement. 10

1826.
25 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 30). Il a communiqué au Conseil les règlements en vigueur à la Nouvelle-Galles du Sud et à la Terre de Van Diemen. Il envoie maintenant trois rapports qui seraient partis, n'eussent été les renseignements à prendre. Il a en même temps adopté, avec de légères modifications, les règlements en vigueur à la Nouvelle-Galles du Sud. La principale difficulté surgira du fait qu'il n'existe pas de fonds à même lequel on pourra indemniser les employés du département des concessions de terres. Page 15

Inclus. Rapport du Conseil exécutif, 29 octobre 1825, sur le système de concéder les terres dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans la Terre de Van Diemen, et quelles modifications sont nécessaires pour le Haut-Canada. 19

Règlements concernant, dans l'avenir, les concessions de terres dans le Haut-Canada, lancés par le Conseil exécutif le 21 novembre 1825, pour l'information de personnes qui arrivent comme colons dans cette province. 26

Un rapport, du 14 mars 1826, du Conseil exécutif déclarant que le Bureau a reçu assez de renseignements pour lui permettre d'établir un rôle d'évaluation pour plusieurs districts; que le rôle du district de Home est envoyé comme spécimen. Trois évaluations sont faites pour chaque district: le prix à crédit, le prix comptant et le prix moyen avec la moyenne de chacun; la dernière colonne donne la moyenne des trois évaluations, ce qui, on le suppose, donnera une idée très approximative de la valeur des terres dans chaque canton. Il est ensuite question de la manière dont se produit la différence dans les évaluations de divers cantons. 31

Le rapport du 9 juin 1826 sur l'évaluation des terres non concédées. 38
Evaluations pour les cantons de Home, London, New-Castle, Midland, Johnstown, Ottawa, Bathurst et les districts de l'Ouest. 40

26 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 31). Il a transmis la décision de Sa Seigneurie au sujet de la demande de Kerr pour avoir la demi-paye. Kerr est revenu à la charge avec des arguments qui n'étaient pas dans sa première requête. Ses états de services méritoires. 45

Inclus. Mémoire de W. J. Kerr pour avoir une demi-paye. 47

27 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 32). Il envoie un rapport du procureur général sur les embarras que causent aux ministres de l'Eglise d'Ecosse les lois martiales existantes et sur l'origine de ces lois. 53

Inclus. Le rapport du procureur général, qui traite longuement cette question. 55

28 juillet,
York.

Maitland à Bathurst (n° 33). Il envoie des renseignements sur Radelwaller, un Bavaois, dont s'est enquis le ministre de Bavière. Il est venu au Canada avec le duc de Kent, il a vécu à Markham, Haut-Canada, il a traduit pour le bénéfice de ses compatriotes un petit traité sur la culture du chanvre, ce qui a peut-être contribué à faire croire qu'il était un interprète employé par le gouvernement provincial. Par accident ou par main armée il perdit la vie en 1815. On arrêta deux soldats qui après jugement furent acquittés. Sa fille est mariée et vit dans le canton de Vaughan. 63

14 août,
Stamford.

Maitland à Wilmot Horton. (?) Il critique les assertions de Galt à propos des nouveaux règlements pour la commission des terres et l'accuse de n'écouter que ses ressentiments contre le gouvernement. 67

14 août.

Requête de Claus. Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 30 septembre 1826.

18 août,
Queenstown.

Maitland à Bathurst. Il transmet des documents relatifs à la demande du lieutenant McGregor de se faire rendre sa pension, documents qui, selon lui, ne détruisent pas l'assertion que McGregor avait donné trois procurations pour le montant de sa pension d'un trimestre. Si sa pen-

1826.

sion lui est continuée que ce soit à cause de ses souffrances physiques dont sir Astley Cooper certifie l'existence. Page 80

Inclus. (1). Mémoire du lieutenant McGregor pour prouver qu'il est innocent de l'accusation d'avoir donné trois procurations pour retirer sa pension le même trimestre. Il fait un appel pour qu'on lui continue sa pension à cause d'une maladie longue et implacable. 86

(2). Affidavit du lieutenant McGregor. 89

(2). Déclaration de Baldwin. 91

(4). Hands à Allan. Il a reçu de McGregor une procuration pour retirer £32 dus par lui. Comme la pension n'était pas payée faute de fonds et comme des fonds pourraient être disponibles quand McGregor arrivera à York, il demande que la pension ne lui soit pas payée tant qu'il n'aura pas été remboursé des £32, car autrement il (Hands) ne les aura pas. 96

(5). Lettre de Allan (receveur général) au sujet des procurations données par McGregor pour sa pension. 98

(6). William Mattice, de Cornwall, à Joseph McDougall, se plaignant que le lieutenant McGregor n'a jamais payé le billet donné en 1821. 101

Maitland à Bathurst (n° 34). Il appelle l'attention sur les instructions données que, par les règlements, les concessions de terre aux officiers ne sont faites qu'à ceux qui reçoivent la demi-payé, pas à ceux qui ont tout abandonné. Il demande un changement qui donne au gouvernement local le pouvoir discrétionnaire d'étendre le bénéfice de ces concessions aux officiers présentement exclus. Il demande aussi la même chose pour les soldats qui se sont engagés depuis la fin de la guerre. 102

Inclus. Le mémoire du capitaine Thomas B. Lewis, qui demande une concession de terre, la même qu'aux officiers en demi-payé, ayant eu la permission de se retirer en raison de ses états de services et de sa mauvaise santé. 104

W. W. Baldwin à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826.

Maitland à Bathurst (n° 36). Le 23 avril 1824 il a transmis un mémoire de Small sur la question des émoluments attachés aux fonctions de greffier de la Couronne. Il a reçu un autre mémoire qui aurait été transmis plus tôt, mais il était importan ; il a attendu pour cela d'avoir en même temps l'opinion des officiers en loi. 107

Inclus. Copie du premier mémoire de John Small, greffier de la couronne et des assises du Haut-Canada. 109

Estimé de la perte continueuse sur chaque item mentionné dans le mémoire de 1810. 111

Copie du mémoire de 1810. 113

Etat des dépenses de voyages dans le circuit judiciaire de 1801 à 1816, extrait des comptes publics. 123

Certificat de S. Heward, greffier adjoint de la Couronne, de la progression des émoluments de Burns de 1801 à 1803, quand il (Heward) était son aide rt. 124

Ce ificat de W. W. Baldwin des honoraires payés à David Burns quand il était greffier de la Couronne. 126

Rapport du solliciteur général (Boulton) donnant un aperçu historique du commencement, de la progression et de la permanence acquise du système de payer des montants pour les dépenses de voyages des juges, du conseil du Roi et du greffier de la Couronne, démontrant l'inexactitude du mémoire et des allégations ci-dessus. Il décrit avec force détails les circonstances et la différence entre les devoirs remplis en Angleterre et au Canada par des fonctionnaires ayant les mêmes titres. 127

Rapport du procureur général (Robinson) sur le même sujet, donnant d'autres arguments en opposition à la demande de Small d'agir comme

24 août,
York.

2 septembre,
York.

2 septembre,
York.

1826.

- greffier des assises parce qu'il croit que cela lui appartient en sa qualité de greffier de la Couronne et des plaids communs. Page 144
- 4 septembre, Maitland à Bathurst (n° 37). Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du blé et des autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 163
 York. *Inclus.* Le rapport. 165
- 11 septembre, Maitland à Bathurst (n° 38). Il envoie copies d'actes passés aux deux dernières sessions. 167
 York.
- 14 septembre, Le même au même (n° 39). Aucun avis n'ayant été reçu que la Compagnie avait fait quelque paiement, il a permis aux fonctionnaires civils de tirer sur l'agent comme d'habitude. Comme il appert que le paiement de 200 louis à chacun des deux shérifs paraît avoir été fait grâce à une erreur de rédaction dans les estimés, ils n'ont retiré que le montant des allocations précédentes, c'est-à-dire 100 louis chacun.
- 18 septembre, Maitland à Bathurst (n° 40). Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en août. 171
 York. *Inclus.* L'extrait. 173
- 21 septembre, Mémoire de McGregor. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826. 173
 York. Annexe: le certificat fait par Peter McDougall.
- 30 septembre, Maitland à Bathurst (n° 41). Il recommande la concession de terre faite à Claus par les Sauvages de la Grande-Rivière. Claus a rendu des services et il est atteint d'une maladie qui sera probablement fatale, de sorte qu'il laissera une nombreuse famille dont il est le seul soutien. Il recommande aussi la confirmation des concessions faites à M.M. Robert, Abram et William Nelles, car ces personnes sont depuis longtemps sur la terre en question et en ont mis une forte partie en culture. 174
 York. *Inclus.* La requête de Claus. 177
- 5 octobre, Hillier à McGregor. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 9 octobre 1826.
- 9 octobre, Maitland à Bathurst (n° 42). Il transmet un mémoire et un certificat mis devant lui par McGregor, de même qu'une copie de lettre et une note explicative que lui a envoyées Baldwin et qui contiennent des allégations qui diffèrent de celles qu'il y a dans les lettres de McGregor. 181
 York. *Inclus.* Le mémoire de McGregor avec de nouvelles explications touchant le paiement de sa pension. Il demande une avance de 100 louis. 183
- Certificat de Peter McDougall qu'il n'a reçu aucune procuration de retirer la pension de McGregor pour le semestre finissant en juin 1821. 187
- Hillier à McGregor. Le lieutenant-gouverneur Maitland n'est pas satisfait des allégations contenues dans le mémoire où, d'ailleurs, il relève des contradictions. Comme l'affaire est devant Bathurst, Maitland ne peut autoriser l'avance de 100 louis. 188
- W. W. Baldwin à Hillier. Il donne des détails sur ses transactions avec McGregor au sujet de sa pension. 191
- 16 octobre, Maitland à Bathurst (n° 43). Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés de York et de Kingston en septembre. 196
 York. *Inclus.* L'extrait. 197
- 9 novembre, Maitland à Bathurst (n° 44). Il transmet un mémoire du colonel Simons, de la milice, qui demande une pension comme major commandant au lieu de celle qu'on lui a servie comme major depuis qu'il a été blessé à Lundy's Lane en juillet 1814. Il recommande fortement cette requête du colonel Simons. 190
 York. *Inclus.* Le mémoire. 201

	Documents pour appuyer la requête contenue dans le mémoire.	
		Pages 204 à 217
20 novembre, York.	Maitland à Bathurst (n° 45). Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston en octobre.	219
	<i>Inclus.</i> L'extrait.	221
12 décembre, York.	Maitland à Bathurst (n° 46). Au sujet de sa dépêche du 12 juin dernier contenant copie d'une communication de l'évêque Macdonell, il demande que sa recommandation au sujet de l'Eglise Catholique Romaine établie dans la colonie soit mise de côté si on ne l'a pas encore suivie, cela en raison d'événements récents.	223
14 décembre, York.	Maitland à Bathurst (n° 47a). Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston pour novembre.	225
	<i>Inclus.</i> L'extrait	226
19 décembre, York,	Maitland à Bathurst (n° 47b). Il envoie copie du mémoire du recteur et des syndics de l'Eglise établie à Amherstburg demandant une aide pécuniaire pour terminer leur temple. Il recommande cette requête.	227
	<i>Inclus.</i> Le mémoire du recteur et des syndics du temple de l'Eglise protestante épiscopale d'Amherstburg mentionné dans la lettre.	229
21 décembre, York.	Maitland à Bathurst (n° 48). Il transmet le mémoire de James Crookes demandant la demi-payé comme major de milice. Il n'a pas cru refuser de le transmettre, mais il y a annexé un rapport de l'adjudant général pour permettre à Sa Seigneurie de former son opinion sur la valeur de cette requête.	232
	<i>Inclus.</i> Le rapport de Crookes qui raconte ses états de service sur le champ de bataille durant la guerre de 1812 et demande sa demi-payé comme major dans la milice organisée.	234
	Rapport de l'adjudant général qui dit que Crookes n'a pas fait assez pour avoir droit au rang de major. Depuis la guerre il a toujours été considéré capitaine jusqu'au 1 ^{er} avril 1822, alors que le lieutenant-gouverneur le fit colonel du régiment de milice de Gore.	240
23 décembre, York.	Maitland à Bathurst (n° 49). La législature s'est réunie le 5. Il envoie le discours du Trône, les réponses, etc.	243
	<i>Inclus.</i> Le discours.	245
	La réponse du Conseil.	251
	La réponse de l'Assemblée.	256

LES BUREAUX PUBLICS, 1826.

Q. 342.

1826. 9 janvier, Affaires étrangères.	Clanricarde à Hay. Il transmet une note officielle du ministre de Bavière demandant des informations sur John Paul Rattelmüller, autrefois employé comme interprète dans le Haut-Canada en 1804. Page 30	
	<i>Inclus.</i> Le baron de Cetto à Canning, 8 décembre 1825. Demande des informations sur le sort de John Paul Rattelmüller.	31
9 janvier, Trésorerie.	Harrison à Wilmot Horton. A cause des circonstances la Trésorerie a autorisé le secrétaire de la Guerre à accorder la demi-payé aux officiers du bataillon de la milice organisée du Haut-Canada et d'y pourvoir dans les estimés qui seront présentés au Parlement, mais on ne devrait tenir compte d'aucune autre demande de ce genre.	168
9 janvier, Trésorerie.	Le même au même. Robinson, surintendant de l'émigration au Canada, a envoyé une traite au montant de 1000 louis, et la Trésorerie désire savoir l'opinion de Bathurst sur le paiement.	170
13 janvier, Guerre.	Merry au même. La Trésorerie autorise le paiement de la demi-payé aux officiers de la milice organisée du Haut-Canada. Il demande la liste des officiers qui y ont droit, avec leurs prénoms au long.	200

1826.
18 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Il demande une copie de la lettre autorisant le paiement de 350 louis au Dr. Strachan comme dépenses de voyages en certaines circonstances en rapport avec les biens du clergé du Haut-Canada. Page 171
- 18 janvier, Guerre. Merry au même. Le lieutenant D. C. Napier, autrefois du régiment de Meuron, a demandé la demi-paye avec le revenu qu'il retire comme commissaire des transports à Montréal. Il demande le montant du salaire et des émoluments que Napier retire de cet emploi civil et quand il a été nommé. 201
- 19 janvier, Doctor's Commons. Christopher Robinson à Bathurst. Il a pris des mesures pour diviser l'Eglise d'Angleterre dans le Haut-Canada entre les deux archidiaconats d'York et de Kingston. 45
- 23 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Transmet une lettre du secrétaire de la Guerre qui annonce qu'il a placé dans les estimés pour l'armée une somme pour la demi-paye des officiers de l'ancienne milice organisée du Haut-Canada. 172
- 30 janvier, Trésorerie. *Inclus.* Palmerston à Harrison. L'item placé dans les estimés pour l'armée pour payer la demi-solde. 173
- 30 janvier, Trésorerie. Harrison à Wilmot Horton. Il demande l'opinion de Bathurst au sujet du paiement de la traite de 1,000 louis tirée par Robinson en rapport avec l'émigration d'Irlande au Canada. 174
- 6 février, Département médical de l'armée. McGregor, directeur général, au même. Au sujet de McGregor, un officier des volontaires de Kent du Haut-Canada, il dit que la décision à propos de la pension est exclusivement du ressort du secrétaire de la Guerre, auquel doit être adressé un certificat semblable à celui ci-inclus. 215
- 7 février, Guerre. *Inclus.* Le certificat pour l'affaire McGregor. 216
- 7 février, Guerre. Merry à Wilmot Horton. Il demande une seconde liste des officiers de la milice organisée ayant droit à une pension, vu qu'on a égaré la première. 202
- 8 février, Gardes à cheval. Taylor au même. Il envoie un mémoire du major George Stephens, auquel le commandant en chef lui demande (à Horton) de le mettre en mesure de répondre. 21
- 8 février, Gardes à cheval. Le même au même. Au sujet de la lettre du 10 (8) courant, il demande qu'on lui renvoie le mémoire du major Stephens. 22
- 17 février, Whitehall. Hobhouse à Hay. Dans l'affaire de Shawanahiskie, un sauvage convaincu de meurtre, les officiers ont reconnu la validité du verdict et il ne paraît pas y avoir de raison pour le recommander à la clémence; mais le lieutenant-gouverneur peut être au fait de circonstances qui peuvent justifier un châtement moins sévère, il laisse l'affaire à sa discrétion dans le cas où il serait avisé dans ce sens. 40
- 8 mars, York. Dunn à Lushington. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 6 juin. 172
- 10 mars, Artillerie. Griffin à Wilmot Horton. En réponse au conseil de Dalhousie de faire disparaître le poste de Ste-Marie quand on quittera l'île Drummond, le conseil de l'artillerie appelle l'attention sur le rapport des commissaires, qui n'approuvent pas qu'on ait un poste aussi avancé, mais dans le cas où un poste de ce genre serait nécessaire, il conseille de le placer à St-Joseph. Toutefois les commissaires recommandent qu'on le mette à Penetanguishene si pareil poste est d'urgence, ou que les cadeaux destinés aux sauvages leur soient distribués à Amherstburg. Ils demandent jusqu'à quel point il serait bon d'accéder à la proposition de Dalhousie d'acheter la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest à Ste-Marie. 118
- 25 mars, Guerre. Merry au même. Bien que le paye des commissaires canadiens se soit terminée avant le 24 juin dernier, la correspondance officielle envoyée depuis ne devrait pas priver sir John Harvey, major dans le 103e d'infanterie, et le lieutenant-colonel Francis Cockburn, des mili-

1826.

ciens du Nouveau-Brunswick, de leur demi-paye depuis le 25 juin 1825. Page 203

3 avril,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Mann, accompagnée de documents relatifs au canal Rideau qu'on propose de construire au Canada. Le bureau désire soumettre le tout à Bathurst avant de rédiger les instructions destinées à By, qui va se rendre au Canada afin de diriger la construction. Aussitôt que ces documents leur seront renvoyés, le bureau rédigera les instructions. 120

Mémoires de sir James Cormichael Smith au général Mann au sujet du canal projeté de Rideau. Le document commence ainsi : "Les mémoires suivants relatifs à la communication par eau projetée entre la rivière Ottawa et la ville de Kingston contiennent tout ce qui m'a semblé en mon pouvoir de communiquer et pouvant être de quelque utilité au lieutenant-colonel By." 122

4 avril,
Gardes à
cheval.

Taylor à Wilmot Horton. Il soumet à l'examen de Bathurst la requête de Denis Kerivan, ancien pensionné, qui demande pour lui et sa famille un passage gratuit pour aller à Montréal, où demeurent son père et ses trois frères. 23

8 avril,
Trésorerie.

Hill au même. Herries ne croit pas que la Trésorerie objecterait à ce que le commissaire reçoive dans la caisse militaire ou émette des billets au taux courant quand il a été reconnu opportun pour le service public de faire des remises, mais l'argent reçu dans cette caisse ne devra être dépensé que pour le service militaire. Il ne serait pas à propos de recevoir de l'argent en dépôt dans cette caisse et de payer l'intérêt. 175

10 avril,
York.

Maitland à Harrison. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 11 juin.

11 avril,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Les comptes du receveur général du Haut Canada ont été examinés, et le comptable doit, à la clôture de ses livres, la somme de £23,217 1s. 4½d, à part les £57,412 10s. alloués à cause des pertes éprouvées durant la guerre et pour lesquels aucun compte en détail n'a été envoyé. On devra attirer l'attention du receveur général sur l'état de ce compte et lui donner instruction de préparer un état de l'emploi de ces £57,412 10s. Le lieutenant-gouverneur devra prendre les moyens de prouver à la Trésorerie que ces larges excédents entre les mains du receveur général sont bien et dûment en sûreté et peuvent être produits quand ce sera requis. 176

11 avril,
Trésorerie.

Le même au même. Robinson, le surintendant de l'émigration, a tiré sur la Trésorerie au montant de £2,000. Elle désire savoir de Bathurst à quoi s'en tenir au sujet du paiement. 178

15 avril,
Artillerie.

Byham au même. Comme By part pour le Canada, le comité de l'artillerie désire qu'on lui renvoie certains papiers avant de donner à By ses instructions. 131

26 avril,
Gardes à
cheval.

Taylor au même. Il lui remet la lettre du lieutenant-colonel G. Macdonell, qui demande une médaille. 24

Inclus. Macdonell à Taylor, 18 avril. Ses services lors de l'attaque d'Ogdensburg, pour former le régiment de Glengarry, etc., pour lesquels on lui a promis une médaille. 25

28 avril,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. A propos de la demande d'aide de Kingston pour construire une église, comme le coût de la construction est très augmenté à cause de l'espace alloué aux militaires, on pourra y contribuer pour un montant de £1,500 pris dans la caisse militaire, mais aucune autre aide ne sera consacrée à la construction de cette église, ni pour son maintien. 179

3 mai,
Whitehall.

J. Stephen, jeune, au même. L'opinion du conseil est que les étrangers ne peuvent être naturalisés que par le Parlement impérial, et ne peuvent jouir des mêmes droits que ceux qui sont naturalisés en Angleterre. 100

mai,
Trésorerie.

Hill au même. Robinson, surintendant de l'émigration, a tiré sur la Trésorerie pour £3,000, et elle désire avoir l'opinion de Bathurst là-dessus. 180

Agriculture—Archives canadiennes

1826.
19 mai,
Whitehall.

Hobhouse à Wilmot Horton. Il transmet l'acte contenant le pardon de Hans Hawe et d'Elizabeth Maxwell, convaincus de meurtre d'un enfant dans le Haut-Canada, pour que ce document soit remis au lieutenant-gouverneur et que les prisonniers en bénéficient. Page 42

10 juin,
Whitehall.

Le même au même. Il demande à la lettre ci-incluse une réponse qui puisse être envoyée à Campbell de Blytheswood et montrée par lui aux pétitionnaires. 43

(La note était adressée soit à Horton soit à Hay.)

16 juin,
Trésorerie.

Hill à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de Maitland contenant un mémoire de Dunn, receveur général du Haut-Canada, qui demande une rémunération pour les services qu'il a rendus en prélevant des fonds au moyen d'obligations. Comme c'est là une question du ressort provincial, elle devrait être déferée à la législature coloniale pour obtenir une rémunération. 181

Inclus. Maitland à Harrison, avec un mémoire de Dunn. 183

La demande de Dunn. 185

17 juin,
Québec.

Sutherland à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.

21 juin,
Artillerie.

Byham à Wilmot Horton. En rapport avec la correspondance concernant le canal Rideau, il transmet copie d'un rapport détaillé du grand maître de l'artillerie, copies duquel et d'autres documents ont été envoyées à By pour sa gouverne. 131

Inclus. Rapport détaillé du grand maître de l'artillerie relativement à la construction du canal et de la responsabilité qui repose sur les officiers des ingénieurs. 132

27 juin,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. On peut accorder à la Compagnie du Canada l'usage des cartes de l'amirauté pour aider à la confection d'une carte par cette compagnie. 3

13 juillet,
Guerre.

Lukin au même. Le capitaine Archibald McLean, autrefois de la milice organisée, a demandé sa demi-paye en sus de son revenu comme régistrateur des comtés de Stormont et Dundas, comme registraire de la cour de comté et comme greffier de la paix du même district. Il veut savoir le montant du salaire et des émoluments d'Archibald et les dates de sa nomination à ces emplois. 204

13 juillet,
Montréal.

By à Mann. Lettre incluse dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.

14 juillet,
Doctor's
Commons.

Les officiers en loi à Bathurst. Ils ont préparé la formule d'un acte pour mettre à effet certaines modifications projetées au sujet des archidiaconats du Haut-Canada. 48

15 juillet,
Guerre.

Lukin à Wilmot Horton. Le capitaine John McDonell, autrefois de la milice organisée, a demandé sa demi-paye en sus de son revenu comme régistrateur du comté de Glengarry dans le district de l'Est. Il veut savoir le revenu que donne l'emploi civil et quand McDonell y a été nommé. 205

18 juillet,
Guerre.

Merry au même. Au sujet de la demi-paye que sir John Harvey et le lieutenant-colonel demandent, bien qu'ils agissent comme commissaires estimateurs des terres de la Couronne, le secrétaire de la Guerre (Palmerston) indique de quelle façon on aurait pu régler l'affaire. 206

21 juillet,
Guerre.

Le même au même. Le lieutenant W. M. Jarvis a demandé sa demi-paye en sus de son revenu comme shérif de Goree (Gore). Il désire connaître le montant du salaire et des émoluments de Jarvis et à quelle date il a été nommé shérif. 208

22 juillet,
Trésorerie.

Herries au même. Robinson, surintendant de l'émigration, a tiré pour un montant de £2,000, et la Trésorerie désire avoir l'opinion de Bathurst là-dessus. 187

25 juillet,
Marine.

Le Bureau de la marine au même. Les instituteurs pour lesquels on demande un passage gratuit ne peuvent être transportés sans qu'il en coûte quelque chose au public. 115

1826.
26 juillet,
Affaires
étrangères.

Planta à Wilmot Horton. Il transmet une lettre de M. Leake pour qu'on l'envoie. Page 33

Inclus. Leake à Planta. Transmet une lettre pour qu'elle soit envoyée et qu'on adresse un certificat si la personne à laquelle la lettre est adressée est morte ou introuvable. 34

26 juillet,
Londres.

Martin à Wilmot Horton. Le transport *Vibelia* n'est qu'un navire aménagé de façon à recevoir un nombre limité de passagers; il a déjà le nombre complet qu'on a le droit d'envoyer à son bord. 116

26 juillet,
Guerre.

Lukin au même (deux lettres). Il veut savoir les salaires, émoluments, dates de nomination de l'enseigne A. W. Warffe, second commis dans le bureau de l'inspecteur général du Haut-Canada, ainsi que du chirurgien Grant Powell, greffier de l'Assemblée et juge de la cour de district. 209 à 210

29 juillet,
York.

Hillier à Sutherland. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.

4 août,
Serjeant's Inn.

Les officiers en loi à Bathurst. Ils lui soumettent un projet de charte pour une compagnie de marchands associés pour acheter et améliorer des terres incultes dans le Haut-Canada. 50

16 août,
Québec.

Sutherland à Francis Freeling. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.

16 août,
York.

Robinson à la Trésorerie. Lettre incluse dans l'envoi de Hill à Wilmot Horton, 14 octobre 1826.

Août (?),
York.

Hillier à Sutherland. Lettre incluse dans l'envoi de Freeling à Wilmot Horton, 2 novembre 1826.

17 août,
Ryegate.

Sir J. Carmichael Smith à Mann. Lettre incluse dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.

18 août,
Guerre.

Merry à Wilmot Horton. Des mandats pour une allocation militaire égale à leur demi-paye seront émis en faveur du lieutenant-colonel Francis Cockburn et sir John Harvey, aussitôt qu'on aura obtenu la signature de Sa Majesté. 211

19 août,
Whitehall.

Stephen au même. Transmet pour que Bathurst en fasse l'examen un projet de charte pour la fondation d'une université dans le Haut-Canada. 103

23 août,
Ryegate.

Sir J. Carmichael Smith à Mann.

26 août,
Londres,

Man à Fitzroy Somerset. Les deux lettres incluses dans l'envoi de Fitzroy Somerset à Wilmot Horton, 1er septembre.

29 août,
Affaires
étrangères.

Clanricarde à Wilmot Horton. Il transmet une copie de lettre du ministre à la diète allemande demandant des informations sur l'encouragement donné aux immigrants allemands au Canada. 36

Inclus. Cathcart à Canning. De nombreuses demandes ont été faites par des fermiers et paysans allemands ayant l'intention d'émigrer, et les gouvernements locaux désirent avoir l'assurance officielle qu'ils seront convenablement accueillis dans les colonies. 37

1er septembre,
Artillerie.

Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Il envoie des copies d'une lettre de Mann accompagnée d'autres documents relatifs aux communications par canaux au Canada; aussi une copie des instructions que le grand maître de l'artillerie a données en réponse. Il attire l'attention sur cette partie de la lettre de Smith au sujet du canal Welland où il est dit que le gouverneur du Haut-Canada devrait être avisé de régler avec les propriétaires de ce canal la question des dimensions de leurs écluses, et de les amener à consentir à laisser transporter gratuitement tout ce qui appartient au gouvernement, comme cela a été entendu pour le canal Lachine. Quand ces différents points auront été réglés, ils devront recevoir un quart de la somme dont il a été convenu pour chacune des quatre années de 1827 à 1830. 140

Inclus. Gother Mann à Fitzroy Somerset, 26 août. Il a consulté sir James Smith sur le coût. Il inclut sa réponse. Il a reçu de By des

1826.

lettres qu'il envoie également. Il ne partage pas l'opinion de ce dernier au sujet des avantages qu'il y a d'élargir le canal, mais la proposition mérite considération. Il a consulté sir James Smith, dont la réponse est ci-jointe. Pages 142

Sir Carmichael Smith à Mann, 17 août. Il renvoie le rapport détaillé du grand maître sur les canaux du Canada. Il fait remarquer les progrès des travaux sur l'Outaouais et la rivière Rideau et le besoin d'une nouvelle somme d'argent. Il est ensuite question de l'aide qui pourrait être donnée au canal Welland sur l'entente de transporter gratis les fournitures du gouvernement, etc., comme c'est entendu pour le canal Lachine. Le neuvième du montant pour construire le canal serait de £16,360, qui seraient payés aux propriétaires, et les écluses devraient avoir une largeur d'au moins 22 pieds. Suivent les calculs sur les paiements annuels. 144

By à Mann, 13 juillet. Il explique les avantages qu'il y a d'élargir les canaux à partir du Saint-Laurent jusqu'aux lacs. Les canaux sont établis sur une trop petite échelle, vu que les vapeurs ont 110 à 130 pieds de longueur, de 40 à 50 pieds de largeur, et un tirant d'eau de 8 pieds quand ils sont chargés. Il recommande fortement que les canaux Welland, Rideau et Grenville soient construits sur une échelle qui permette le passage des bateaux à vapeur, et que la voie par eau au nord de Montréal en longeant l'île de Montréal soit creusée et qu'on y construise deux ou trois écluses. Cela donnerait une ligne de navigation pour les bateaux ininterrompue de Québec aux lacs d'en haut, et le creusement de la rivière Richelieu permettrait aux vapeurs de remonter jusqu'au lac Champlain. Il appuie sur le fait que les canaux devraient être entre les mains du gouvernement. Le coût estimé par lui est : Welland, £400,000; Rideau, £400,000; Grenville, £100,000; nord de l'île de Montréal, £150,000; total, £1,200,000. Il parle ensuite de l'augmentation des affaires et de la grande consommation de produits britanniques que provoqueraient ces travaux. 149

Carmichael Smith à Mann, 23 août. Il critique en mauvais sens la proposition de By d'élargir les canaux, et s'en tient à sa propre opinion qu'une largeur de 20 pieds est suffisante. 156

Fitzroy Somerset à Mann, 1er septembre. On doit donner instruction à By de continuer les travaux sans altérer aucune partie du plan proposé, bien que le grand maître sera toujours heureux de recevoir ses observations. Les bateaux peuvent être difficilement admis dans les canaux sans qu'ils en endommagent les côtés. Quant à la navigation du Richelieu, By est complètement dans l'erreur. 162

5 septembre,
Amirauté.

Barrow à Wilmot Horton. Les lords de l'Amirauté ont donné ordre à leur avocat de prendre des mesures pour empêcher la publication par la Compagnie du Canada d'une carte du Haut-Canada tirée des arpentages de Bayfield. 4

7 septembre,
Guerre.

Lukin au même. Hillier, major sous brevet, demande sa demi-payé en sus de son revenu comme secrétaire particulier de Maitland. Il désire savoir le salaire de Hillier et la date de sa nomination. 212

9 septembre,
Worthing.

Hill au même. Il donne les raisons d'accepter les billets de la Banque de Montréal à la place de l'or en paiement du thé vendu par l'agent de la East India Co., et pour les paiements dus par la Compagnie du Canada. 188

9 septembre,
Amirauté.

Barrow au même. Les lords de l'Amirauté avaient d'abord eu l'intention d'obtenir une injonction pour empêcher la vente d'une carte du Haut-Canada éditée par la Compagnie du Canada et tirée des arpentages de Bayfield, mais comme les éditeurs ont consenti à mettre les noms de l'Amirauté et de Bayfield, leurs Seigneuries ont décidé d'en permettre la publication. 5

	1826.		
9 septembre, Serjeant's Inn	Opinion du conseil sur le pouvoir du shérif de procéder dans les cas d'arrérages de rentes pour les réserves de la Couronne.	Page 52	
9 septembre, Serjeant's Inn	Opinion du conseil sur le droit de vote des personnes qui ont reçu des concessions gratuites de terre. Ce droit ne s'applique que dans le cas de terres concédées avant la division de la province, mais les concessionnaires peuvent l'obtenir en remplissant certaines conditions.	55	
	<i>Inclus.</i> Liste des statuts qui régissent les actes d'un shérif dans le Haut-Canada.	59	
	Rapport du procureur général Robinson S. Smith, administrateur, sur la question de forcer le paiement des rentes des réserves de la Couronne et du clergé qui ne sont qu'affermées. (C'est un rapport volumineux et élaboré.)	61	
	Rapport du solliciteur général Boulton à sir Peregrine Maitland sur le même sujet.	77	
19 septembre, Ordnnance.	Fitzroy Somerset à Wilmot Horton. Il demande qu'on lui renvoie la correspondance au sujet de la conduite du capitaine Mathews.	165	
23 septembre, Whitehall.	Stephen au même. Il envoie l'ébauche d'une lettre qui doit être écrite par lui (Horton) à lord Clanricarde au sujet des émigrants allemands pour le Haut et le Bas-Canada.	104	
30 septembre, Whitehall.	Adams au même. Il envoie une copie de la traite émise par l'arpenteur général pour son salaire. Il doit attendre chaque jour de semblables traites venant d'autres employés. N'ayant reçu aucune autorisation pour les payer, il désire que Bathurst fasse connaître sa volonté, car les marchands auxquels ces traites sont envoyées les renverront si elles ne sont pas payées, ce qui causera beaucoup d'ennuis et de tort aux officiers.	16	
	<i>Inclus.</i> Copie de la traite émise par Thomas Ridout.	18	
2 octobre, Whitehall.	Adams à Wilmot Horton. Une autre traite a été reçue, émise par Duncan Cameron, pour son salaire. Il attend avec impatience des instructions.	19	
— octobre Amirauté.	Barrow au même. Il transmet un mémoire des officiers établis dans le Canada au sujet de la fondation d'un établissement d'éducation pour leurs enfants.	6	
	<i>Inclus.</i> Le capitaine Byng. Il transmet le mémoire des officiers du canton de March.	7	
	Mémoire des officiers sur la fondation, dans la mesure de leurs moyens, d'un séminaire pour l'éducation de leurs enfants.	8	
7 octobre, Trésorerie.	Herries à Wilmot Horton. Robinson a émis une traite de £2,000 pour l'émigration; la Trésorerie s'en occupe actuellement ainsi que du compte des dépenses déjà encourues. La Trésorerie désire avoir l'opinion de Bathurst sur ces traites et savoir d'après quelle autorité elles ont été émises, vu que la seule balance en mains est de £1,162 12s 4d, de sorte que s'il faut payer £2,000 on devra s'adresser au Parlement pour avoir d'autres fonds.	190	
	Etat des paiements pour le compte de l'émigration d'Irlande.	192	
14 octobre, Trésorerie.	Hill à Wilmot Horton. Il transmet la lettre de crédit que Robinson a tirée pour un montant de £1,000 en faveur de Thomas C. Ridout. La Trésorerie désire savoir l'opinion de Bathurst sur cet autre effet.	194	
	Robinson à la Trésorerie, 16 août. Il a tiré pour le montant de £1,000 tel que dit plus haut.	193	
19 octobre, Trésorerie.	Hill à Wilmot Horton. Quand la Compagnie du Canada paiera-t-elle les £5,000 promis? Adams a besoin d'argent pour payer les salaires.	195	
20 octobre, Trésorerie.	Le même au même. Il renvoie les documents concernant la Compagnie du Canada. Quand elle sera prête à payer elle le lui dira, afin de savoir à qui payer.	196	

1826.
20 octobre, Whitehall. Stephen à Wilmot Horton. Fresfield dit que la Compagnie du Canada est prête à payer de suite. Il attend le mémorandum avant de pousser la cause sous une forme plus régulière et plus officielle. Page 105
- 21 octobre, Trésorerie. Hill au même. Robinson a émis une traite pour le montant de £1,000; la Trésorerie veut l'opinion de Bathurst à ce sujet. 197
- 30 octobre, Londres. Strachan à ———. Les officiers en loi ayant retardé d'exprimer leur opinion au sujet de la fondation d'une université dans le Haut-Canada, il déclare que la charte est en substance une imitation de celles accordées à des collèges. Il inclut des extraits de la charte du King's College, New-York, aujourd'hui le Colombia College. 97
- Les extraits en question. 62
- 2 novembre, dépt. des postes. Freeling à Wilmot Horton. Il transmet une lettre et la correspondance de Sutherland, le sous-directeur général des postes du Canada, au sujet de la nomination d'un sous-directeur général des postes pour le Haut-Canada. Il réfère à une correspondance précédente; le directeur général n'a pas changé l'opinion qui y est exprimée. 218
- Inclus. Sutherland à Freeling. Il recommande la nomination d'un sous-directeur général des postes dans le Haut-Canada qui devrait lui faire rapport et être sous son contrôle. Il recommande Macaulay pour la position. 220
- Correspondance sur le sujet. 224 à 229
- 11 novembre, Guerre. Sullivan à Wilmot Horton. Le payeur William Kemble a demandé sa demi-paye en sus de son salaire de fonctionnaire civil, il désire savoir le montant du salaire, etc., de Kemble et la date de sa nomination. 213
- 15 novembre, Trésorerie. Hill au même. Quand l'argent de la Compagnie du Canada est-il attendu? 198
- 27 novembre, Artillerie. Byham au même. N'ayant pas sous les yeux les estimés en détail, le comité de l'artillerie est d'opinion que le montant nécessaire pour le canal Rideau l'année prochaine sera de £41,000, le canal devant être terminé en quatre ans à partir du 1er janvier 1827. 166
- 2 décembre, Whitehall. Stephen au même. Toutes les questions soumises par le lieutenant-gouverneur d'Ontario se résument à une seule, savoir, si les greffiers des assises dans le circuit du Haut-Canada doivent être nommés par le greffier de la Couronne ou par les juges des assises. Le procureur général et le solliciteur général ont des opinions différentes. Il croit avec le procureur général que, les juges ont le droit de nommer, et ce droit devrait être décidé par le tribunal ayant juridiction, mais comme ce sont les droits des juges qui sont en cause et que leur jugement serait sujet à appel, le meilleur moyen de trancher la difficulté consiste à référer les parties à la cour provinciale, afin d'obtenir un jugement préliminaire, de sorte qu'il puisse être porté à la connaissance de la cour d'appel suprême. 106
- 4 décembre, Doctor's Commons. Opinion du conseil sur le projet de charte pour la fondation d'un collège dans le Haut-Canada devant porter le nom de King's College. 90
- 7 décembre, Whitehall. Stephen à Wilmot Horton. Il ne sait trop comment s'y prendre pour aborder la question que les avocats de la Couronne ont à résoudre, à savoir, si l'Eglise d'Angleterre est l'Eglise établie dans les colonies. Elle ne peut le devenir que par statut bien précis, ce qui n'a pas été fait. Le Roi pourrait la rendre telle, mais cela ne pourrait pas être fait dans le cas de l'Eglise d'Ecosse, vu qu'il est de l'essence même de cette église d'être élective. 109
- Mémorandum non signé, avec un extrait de dépêches de Bathurst où il dit que s'il avait des fonds disponibles, il accorderait des salaires aux ministres de l'Eglise d'Ecosse, mais le manque de fonds l'en empêche. 112

1826.
12 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Stephen. En posant sa question au sujet de l'Eglise Etablie, le but de Bathurst était de savoir si, depuis l'Acte d'Union, le titre devait signifier l'Eglise d'Angleterre seule ou les deux églises. 113

DIVERS, 1826.

Q. 343—1—2—3.

1813.

(La première partie est paginée de 1 à 228; la deuxième partie de 229 à 456; la troisième partie de 457 à 651.)

27 novembre,
Kingston.

O'Conor à Yeo. Lettre de démission.

27 décembre,
Haut-Canada.

Yeo à O'Conor.

1824.
20 février,
Bureau de
l'auditeur.

Mallet à O'Conor. Celle-ci et deux lettres précédentes sont incluses dans l'envoi d'O'Conor à Bathurst, 25 juin 1826.

1825.
25 août,
Monaghan.

P. Robinson à Hillier. Lettre contenue dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

16 septembre,
Ramsay.

Corkery à P. Robinson. Lettre incluse dans l'envoi de P. Robinson à Wilmot Horton, 30 janvier 1826.

6 octobre,
Cobourg.

P. Robinson à J. B. Robinson.

21 octobre,
Smith.

Le même au même.

2 décembre,
Monaghan.

Reade à Peter Robinson.

13 décembre,
Port-Hope.

Correspondance d' "Un émigrant" au *Weekly Messenger*. Cette correspondance et les trois précédents documents inclus dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

30 décembre,
York.

Résolutions de l'Assemblée sur la question des étrangers incluses dans l'envoi de Rolph à Wilmot Horton dans une lettre non datée de 1826. (Mai ?).

1826.
7 janvier,
Québec.

Lettre de Fitzgibbon au *Mercury* de Québec. Incluse dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

8 janvier,
Londres.

Le juge en chef Abbott à Wilmot Horton. Il renvoie les lettres de Bathurst à Maitland, avec ses remerciements sur l'occasion qu'on lui a donnée de les parcourir 3

12 janvier,
Monaghan.

P. Robinson à J. B. Robinson. Lettre incluse dans l'envoi de J. B. Robinson à ———, 22 janvier 1826.

12 janvier.
Queen's Hotel.

D'Ardy Boulton à Wilmot Horton. Son permis d'absence ayant été prolongé, six mois de salaire lui sont dus. Il s'attend qu'Adams exigera des instructions avant de le payer. 31

21 janvier,
Londres.

Hood au même. Il désire une audience pour parler de la culture du chanvre et du lin dans le Haut-Canada. 176

22 janvier,
York.

J. B. Robinson à ———. Il fait rapport sur l'état satisfaisant dans lequel se trouvaient les immigrants amenés par son frère et sur le soin que les officiers publics en ont pris jusqu'à ce qu'ils soient établis, et la cordialité qui marque leurs relations avec leurs voisins. Il est faux que des familles entières aient été enlevées par la maladie; la mortalité, au contraire, a été étonnamment faible. La mise en circulation de pareils rapports est générale. Le capitaine Talbot a appris qu'il y avait chaque jour 30 décès au dépôt, or il n'est mort qu'un vieillard depuis leur arrivée ici. L'histoire qu'on fait courir de leur départ pour les Etats-Unis est également fautive. Il regrette les rapports mensongers qu'on a fait parvenir au Bureau colonial. S'il n'a pas écrit, c'est qu'il était trop occupé. Il

1826.

envoie quelques lettres de son frère pour tenir lieu de la sienne. Il parle de la confiance qu'on peut placer en Fitzgibbon; n'importe quel officier militaire qui a servi au Canada peut confirmer ceci. Le correspondant "Un émigrant" est un M. Stewart du nord de l'Irlande, un magistrat et un des hommes les plus respectables du pays. Il répète son récit des conditions de confort où se trouvent les émigrés de 1823. Page 241

Inclus. P. Robinson à J. B. Robinson, 2 décembre 1825. Il envoie une copie cachetée d'une lettre qu'il n'a eu que le temps de copier pour l'envoyer par le prochain courrier. 250

P. Robinson à J. B. Robinson, 21 octobre 1825. Il est excessivement occupé à prendre soin des colons. Il parle de la tentative de Bastable pour les amener à se plaindre. Cette intervention a fait quelque mal, mais ils se conduisent maintenant bien; mais il apprend qu'il y a échange de correspondance entre Bastable et quelques colons, et que ceux-ci rapportent tout ce qui se passe. Il est vexant de travailler dur et de se voir débâter. 251

Le même au même. Il n'attendait que l'arrivée de quelque approvisionnement de Kingston pour lui faire visite (à J. B.). Les mauvais chemins ont causé le retard. Le bon effet qu'a eu l'emprisonnement de Finn; le mal qu'ont fait les faux rapports de McKenzie sur les séances de la Chambre, mais les colons se tirent d'affaires remarquablement bien et ils se font un titre d'orgueil de leur bonne conduite. Thomas Stark, qui a été démis à Cobourg, demande à être réinstallé et paraît fort contrit. 254

Reade, chirurgien, à P. Robinson, 2 décembre 1825. Il le met en garde contre les efforts de Bastable pour semer le mécontentement contre les émigrés. Le mal que cela cause et à quoi cela peut mener. 258

P. Robinson à Hillier, 25 août 1825. Il a eu une indisposition, mais pas sérieuse; le climat a été malsain, mais il y a eu peu de cas de maladie parmi les colons, qui sont excessivement joyeux de se savoir si près du lieu de leur destination. 261

P. Robinson à J. B. Robinson. Il envoie la statistique de la mortalité à Hillier, laquelle n'a pas été si grande quand on tient compte du nombre et de la saison malsaine. Il espère avoir bientôt un arpenteur pour le consulter sur l'arpentage d'un site de village à la tête de la rivière Otanabi. Il propose que le village s'appelle Wilmot Horton; c'est le plus joli endroit qu'il ait jamais vu. On ne saurait dire tous les obstacles qu'il peut rencontrer; il exige la plus entière obéissance; il y a bien des canailles qui excitent le peuple à l'indocilité, mais il est déterminé à avoir la haute main au dépôt. 263

Lettres de Fitzgibbon dans le *Mercury* de Québec, 7 janvier 1826, et d'"Un émigré" dans le *Weekly Messenger*, 13 décembre 1825, lettres qui contredisent les rapports sur la condition misérable des émigrés amenés par P. Robinson. 263-269

Commentaires de l'éditeur du *Weekly Messenger*. 271

25 janvier,
Londres.

Harvey à Wilmot Horton. Il a refusé de parcourir la correspondance au sujet de la commission du Canada, car il ne veut rien avoir de plus à faire avec elle que de prendre sa juste part de la responsabilité. Il n'est pas surpris de voir que Bathurst n'est pas satisfait du rapport, car il avait toujours été d'opinion que ce rapport ne pouvait être satisfaisant à cause des raisons qu'il a déjà mentionnées. 177

janvier,
Londres.

Bosanquet à Bathurst. Parlant au nom des directeurs de la Compagnie du Canada il désire savoir jusqu'à quel point on reconsidérera la décision quant à la condition à laquelle il recommanderait l'octroi immédiat de la chartre à laquelle le comité attache tant d'importance. 10

30 janvier,
Londres.

Petty à Wilmot Horton. McLaughlin est un des premiers traitants au service de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et est présentement en charge de leur établissement à la rivière Colombie. 230

1826.
30 janvier,
York.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il a tenu le lieutenant-gouverneur au courant de ses mouvements. Il n'y a aucun doute qu'il aurait contredit, s'ils les avait connus, les rapports sur le peu d'espoir qu'on pouvait fonder sur les émigrés. Il a lui-même vécu assez longtemps avec eux dans les bois, et il n'hésite pas à déclarer qu'ils feront de précieux colons.

Page 275

Inclus. Michel Corkery à P. Robinson. Il raconte ses succès au début, puis ses découragements. Il lui offre en vente le surplus de ses produits pour servir aux rations nécessaires aux colons, vu qu'il n'a pas de bœufs pour les mener au marché.

277

30 janvier,
York.

Discours du lieutenant-gouverneur lors de la prorogation de la session.

506

2 février,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton (?). On lui a demandé d'envoyer la lettre de son frère. D'autres lettres venant de lui-même (Robinson) et de Hillier ont dû chasser tout le malaise causé par les rumeurs qui étaient parvenues jusqu'à lui. Dans chacun des deux essais, le résultat a été plus que satisfaisant. Maitland, Talbot et lui-même doivent visiter la colonie. Il aurait aimé à écrire au sujet de la Compagnie du Canada, mais il n'en a pas le temps. Strachan doit recevoir la permission de fonder une université. Il (Robinson) s'attend à s'embarquer en mars et à arriver en avril.

279

2 février,
Ramsgate.

Requête de Margaret Plenderleath, veuve de Simon Metavish, répétée que la cour du banc du roi, à Montréal, ne peut, faute de quorum, disposer de sa cause, et elle demande d'être secourue. (C'est une répétition des précédents mémoires.)

231

8 février,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. L'urgence d'amener à une solution le règlement des réclamations canadiennes. Les précédents arrangements ont fait long feu, et il est nécessaires de considérer s'il n'y a pas d'autres moyens d'obtenir un règlement final.

92

8 février,
Londres.

Bosanquet au même. Les directeurs de la Compagnie du Canada ont reçu ses explications sur la nature des changements qui seront faits à la décision de Bathurst, et il envoie aujourd'hui l'opinion du conseil de la Compagnie sur le pouvoir des directeurs d'y accéder. Il envoie aussi une résolution adoptée par les directeurs, contenant le mode qu'ils sont avisés de suivre pour être justifiés d'accepter les changements proposés, dans le cas où pareille mesure serait trouvée nécessaire ou opportune. Les changements à la proposition de Bathurst ne changent pas le principe, mais seulement l'ordre de procéder. Il exprime la satisfaction des directeurs en constatant l'opinion favorable que montre Bathurst.

13

Inclus. L'affaire soumise par les directeurs d'après l'opinion du conseil.

16

Résolutions des directeurs sur la détermination de Bathurst de rejeter la décision des commissaires, lesquels proposent la nomination d'un arbitre unique.

20

8 février,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il envoie le projet de loi pour secourir les étrangers établis dans le haut-Canada. Il est basé sur le principe des instructions communiquées à Maitland, mais la législature provinciale ne peut pas conférer aux étrangers tous les droits de citoyens britanniques, l'un deux étant celui de voter aux élections, qui ne peut être accordé que par un Acte du Parlement de la Grande-Bretagne. Il recommande que l'on fasse volontairement disparaître cet empêchement avant que le Canada ait le temps d'envoyer une adresse à ce sujet.

34

L'Acte proposé.

37

(Voir aussi à la page 8.)

13 février,
Londres.

H. J. Boulton à ———. Il décrit le mode de concession de terres publiques dans le Michigan; on dit qu'elles sont de bonne qualité, mais on se plaint au sujet de l'eau. La terre n'est pas, dit-on, aussi bonne

1826.

que dans le Haut-Canada, mais beaucoup s'y rendent qui viennent des États de l'Est, ces grands alimentateurs de l'Ouest. Page 42

18 février,
York.

Mémoire de Thomas Talbot, qui énumère les services qu'il a rendus à la colonisation du pays, ce que lui a coûté personnellement la colonie qui l'a amené à la gêne, et demande une concession de terre de la Couronne. 631

20 février,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. On devrait écrire au gouvernement de Québec et sanctionner les nouvelles taxes imposées à Québec pour payer l'intérêt sur l'emprunt négocié par lui. 93

22 février,
Londres.

Markland au même. Il a reçu un rapport sur la situation confortable des émigrés amenés par Robinson et sur leur contentement. Les rumeurs de maladie par eux l'été dernier étaient exagérées. Il envoie des pièces spécimens d'une voie ferrée d'invention récente, avantageuse et d'un coût modéré. 195

24 février,
Gardes à
cheval.

McGregor à Bathurst. Il écrit au sujet de l'accusation portée contre lui d'avoir donné trois procurations pour retirer sa pension et de s'être présenté lui-même pour la recevoir. Il repousse l'accusation et explique ce qui a probablement dû y donner lieu. 197

26 février,
Londres.

H. J. Boulton à ———. On lui a ordonné de se tenir prêt à prendre part à la discussion sur les affaires de la Compagnie du Canada, ce qui fait que son congé doit être prolongé. 44

1er mars,
Londres.

Galt à Wilmot Horton. Il regrette de ne pouvoir discuter verbalement l'arrêté du Conseil du Haut-Canada, qu'on suppose de nature à amoindrir les perspectives de la Compagnie du Canada. Il parle de l'effet que produira cet arrêté dans le public et des résultats préjudiciables du mode de vente proposé par le gouvernement du Haut-Canada. L'échelle des prix pour les particuliers paraît injuste envers la Compagnie, bien que le gouvernement puisse ne pas avoir eu cette intention. Le montant de revenu que la Compagnie va produire comparé au revenu des quatre dernières années. Il propose que les terres du gouvernement soient administrées par le bureau des concessions de terres et par la compagnie conjointement. Il se plaint des embarras suscités à l'émigration et d'autres empêchements. 94

2 mars,
York.

Adresse envoyée à Maitland par les émigrés irlandais amenés par Robinson. 62

La réponse de Maitland. 64

3 mars,
Gardes à
cheval.

McGregor à Wilmot Horton. Il le remercie de lui avoir appris que Maitland serait avisé de lui recontinuer sa pension. Grâce aux retards, il a épuisé ses ressources et contracté des dettes, etc. Il demande une avance de £100 et offre ses lettres du Haut-Canada comme garantie de remboursement. 201

4 mars,
Londres.

Galt au même. Il envoie des journaux canadiens qui rendent compte de certains débats. Il le presse de présenter un projet de loi basé sur les résolutions adoptées par l'Assemblée du Haut-Canada et en opposition à la mesure impolitique du procureur général. 102

6 mars,
Manchester.

Le rév. W. Johnson à Bathurst. Il demande que Mme Hanna, épouse de John Hanna, un pensionné, et sa famille soient transportées gratuitement dans le Haut-Canada. 189

7 mars,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il fait rapport que les citoyens américains sont des aubains, et comme tels sont aussi frappés d'impossibilité de posséder des terres et de jouir de tout autre privilège que l'est un Espagnol domicilié en Angleterre à moins de se soumettre aux prescriptions des anciens statuts pour la naturalisation des personnes demeurant dans les colonies. Toutes les incapacités civiles, excepté celle qui a trait au droit de vote aux élections, peuvent être enlevées par un acte provincial, mais les privilèges exceptionnels ne peuvent être conférés que par le parlement britannique. 45

1826.
—9mars,
York.

J. B. Robinson à Wilmot Horton (?). Après des investigations faites personnellement, il contredit de nouveau les histoires et les faux rapports au sujet des émigrés de 1823. Dalhousie aurait dû s'enquérir des faits avant de parler comme il l'a fait. Page 281

Inclus. Burke à J. B. Robinson. Rapport favorable sur la colonie fondée par les émigrés de 1823. 283

15 mars,
York.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il envoie pour être annexée à sa lettre de cette date la liste des émigrés irlandais. 286

15 mars,
Gardes à
cheval.

Brice McGregor au même. En conséquence du refus de Bathurst d'avancer de l'argent à McGregor pour payer ses dettes et la situation précaire où il se trouve, il va, avec le concours de quelques amis, faire l'avance de £100 pour payer ses dettes, etc., et McGregor lui donnera son bon. Il ajoute qu'il n'y a aucune parenté entre lui et le lieutenant McGregor. 203

16 mars,
Londres.

Hayes à Wilmot Horton. Lors de sa dernière visite, en novembre, il a été prié de se présenter de nouveau à son retour d'Irlande. C'est ce qu'il a fait, mais l'a trouvé fort occupé. Comme il voit que son attention est dirigée sur les affaires du Canada, il (Hayes) croit pouvoir lui donner des renseignements, vu qu'il vient justement de fonder une colonie considérable dans les environs de ses usines à Marmora. 180

18 mars,
Londres.

Clare à Wilmot Horton. Il demande que Bathurst donne une lettre d'introduction au gouverneur du Haut-Canada pour Robert, Thomas et Hugh Harding. 68

18 mars,
Londres.

R. J. Uniacke au même. Il assistera aux séances du comité sur l'émigration en n'importe quel temps qu'on le voudra. La seule autre personne à Londres qu'il sache être en mesure de donner des renseignements est son fils, Norman Fitzgerald Uniacke. Il assistera lui aussi aux séances du comité, si c'est nécessaire. En discontinuant les préparatifs de la présentation au "Rectory" de Saint-Paul, Halifax, on n'a pas tenu compte des dépenses encourues. Il demande qu'on attire l'attention de Bathurst sur ce fait, car c'est lui (Uniacke) qui est responsable de tout. 641

21 mars,
Londres.

Adams au même. Il constate qu'on n'a rien voté pour le service civil dans le Haut-Canada, de sorte que sa charge est abolie. La situation critique où cela le jette avec sa famille. Il raconte ses travaux dans le service civil, en reconnaissance desquels sa charge lui avait été conférée à vie, ainsi qu'il l'a compris. 4

21 mars,
Londres.

Le même au même. Il envoie deux demandes et exprime sa reconnaissance pour la bonté qu'on a eue pour lui. 8

31 mars,
Londres.

Henderson à Bathurst. En 1882, il a reçu la permission d'aller au Canada comme colon, et on lui a concédé 200 acres de terre. A cette époque, il lui a été impossible de profiter de cette concession, mais il le peut maintenant. Il espère que cette concession peut-être encore valable. Il se propose de devenir instituteur et demande qu'on lui accorde ainsi qu'à sa femme un passage gratuit. 182

Inclus. Copie de la lettre de Wilmot Horton à Maitland exprimant le désir qu'une concession de 200 acres soit accordée à Edward Henderson. 184

1er avril,
Londres.

Darry Boulton à Wilmot Horton. Il s'était embarqué à bord du *Cortes* pour faire la traversée quand il a été pris d'une violente indisposition. Il demande une courte prolongation de son permis d'absence. 32

3 avril,
Manchester.

Le rév. W. Johnson à Bathurst. Comme on n'a pas répondu à sa demande au nom de Mme Hanna, il la renouvelle. 191

4 avril,
Londres.

H. J. Boulton à Wilmot Horton. Il explique l'opinion de Robinson et la sienne sur la valeur des terres dans le Haut-Canada. Ils n'ont pas voulu dire que de grandes étendues de terres pouvaient être vendues à un prix plus élevé que celui qu'a offert la Compagnie du Canada, mais que de petites étendues pouvaient réaliser beaucoup plus, non parce que

1826.

les autres ont moins de valeur, mais parce que le nombre des acheteurs n'est pas proportionné à la quantité de terre sur le marché. Pour rendre la vente des terres plus rapide il faut attendre que les acheteurs se présentent en nombre. Si on veut pousser la vente pour atteindre le but actuel, on opérerait une économie en accordant sa charte à la compagnie et en lui laissant avoir les terres au prix moyen. Page 47

8 avril,
Londres.

Le lieutenant-colonel G. Macdonell à Wilmot Horton. Est-il vrai, comme on le rapporte, qu'on a donné des ordres pour établir une voie de communication par la rivière Rideau? Il désire uniquement savoir qui a été le promoteur premier de l'entreprise. 205

12 avril,
Londres.

H. J. Boulton au même. Vu qu'il a été constamment employé à des affaires concernant le Canada, il demande qu'à son retour dans ce pays il soit créé membre du Conseil de Sa Majesté. 50

18 avril,
Londres.

Carmichael Smith au même. Il est allé voir le lieutenant-colonel Macdonell. Il a été heureux de rencontrer un officier aussi zélé et aussi intelligent. C'est le lieutenant-colonel By qui dirigera la construction du canal Rideau; il croit qu'il (By) partira la semaine suivante. 523

25 avril,
Lincoln's Inn.

Stuart au même. Il croit comprendre de sir James Riddell qu'il (Horton) désire avoir des renseignements sur l'émigration des montagnes de l'ouest de l'Ecosse. Il sera heureux de les donner au cours d'une audience privée. 525

26 avril,
Londres.

H. J. Boulton au même. On l'a chargé de négocier un emprunt de £100,000 pour la Compagnie du canal Welland. Le bureau des directeurs désire nommer John Galt son agent à Londres et désire voir les actes de la compagnie approuvés par lui (Horton). 52

26 avril,
Londres.

Knatchbull au même. Il demande des renseignements sur un sujet mentionné dans une lettre ci-incluse. 193

26 avril,
Londres.

Strachan à Bathurst. Il est venu sur l'avis du lieutenant-gouverneur demander la coopération de Sa Seigneurie pour la fondation d'une université. Avec sa lettre il envoie une dépêche qui montrera quelle importance le lieutenant-gouverneur attache à la question. 527

29 avril.

Markland à ———. Il demande qu'on le nomme surintendant des bureaux de poste dans le Haut-Canada par égard aux services rendus par son père et par lui-même. Il réfère aux certificats. 206

29 avril,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Le gouvernement montre le grand intérêt qu'il porte à la construction du canal Rideau par le prêt de £25,000 pour accélérer les travaux. Les Américains voient avec alarme la supériorité de cette construction craignant qu'elle affecte matériellement le canal qu'ils viennent de terminer entre le lac Erié et la rivière Hudson. 529

29 avril,
Monaghan.

P. Robinson à Wilmot Horton. Il envoie une liste des émigrés irlandais établis en 1823 dans le district de Bathurst. 287

29 avril,
Londres.

Rolph à Wilmot Horton. Il est venu du Haut-Canada pour se défendre ainsi qu'un ami contre certaines imputations au sujet de l'attitude qu'ils ont prise en rapport avec certaines questions importantes pour la colonie. Il désire aussi avoir une entrevue avec Bathurst. 328

4 mai,
Londres.

H. J. Boulton à ———. Il donne les raisons qui l'ont empêché de se rendre au comité sur l'émigration. Il ne peut pas fixer un jour avant la semaine prochaine pour donner une réponse en forme aux questions des commissaires, et il ne pense pas non plus que le Dr Strachan soit prêt plus tôt. 54

5 mai,
Londres.

Bannister à Wilmot Horton. Il envoie quelques exemplaires de sa brochure sur l'émigration, où il se limite aux questions pratiques et réduit le coût de l'envoi des émigrés au Canada de façon à le mettre en conformité avec les derniers essais. Il n'aura aucune objection à transporter au Canada des familles entières. Personne ne peut transporter les gens dans ce pays et leur donner le confort à meilleur marché que lui. 22

1826.
11 mai,
Winchelsea.

H. Powell à Wilmot Horton. La longue maladie de sa femme l'a empêché de se rendre au Canada pour y prendre possession des 800 acres de terre qui lui ont été concédées par Bathurst et qui devaient être voisines des 1,000 acres accordées à son fils, mais celui-ci est mort à Prescott en février dernier. Ses 1,000 acres doivent être confiées à des syndics pour le bénéfice de la veuve et des enfants; il demande que ses 800 acres soient également confiées à des syndics dans le même but. Il a envoyé des personnes cultiver sa terre et avait l'intention d'y aller lui-même, mais la mort de son fils et le mauvais état de sa propre santé l'en empêchent. Il prie d'avoir égard à son cas. Page 234

Inclus. Le certificat du D^r Adamson déclarant que Powell est incapable d'entreprendre le voyage au Canada. 237

12 mai,
Londres.

Rolph à Wilmot Horton. Le procureur général lui a montré l'ébauche d'une mesure pour faire disparaître l'incapacité qui frappe la législature en matière de naturalisation. Il suggère de ne pas poser aux Communes, comme c'était l'intention, les questions concernant les droits civils des habitants du Haut-Canada. 329

15 mai,
York.

J. B. Robinson au juge en chef Powell. Il envoie un rapport du débat à l'Assemblée au cours duquel son nom (à Powell) a été mentionné, et rétablit la nature de la discussion, qu'il croit avoir été mal rapportée. 291

15 mai,
York.

Le même à Wilmot Horton. Il parle de ces obligations envers le juge en chef Powell; les sentiments hostiles de ce dernier envers le lieutenant-gouverneur et lui-même. Quels que soient les griefs dont il a à se plaindre, ils devraient être l'objet d'une sérieuse enquête. 288

15 mai,
Winchelsea.

Powell à Wilmot Horton. Il a appris que Bathurst avait accédé à sa demande d'une concession de 800 acres, qui lui permettraient de pourvoir à l'établissement de ses plus jeunes enfants. L'année suivante il enverra quelques émigrants. 236

16 mai,
Stonehouse.

Hammil au même. Il demande d'être employé comme agent d'émigration, vu qu'il a déjà été chargé de faire le choix d'émigrants pour le Rio de la Plata. 185

17 mai,
Londres.

Greenwood, Cox & Co, au même. Ils demandent un certificat que Maitland vivait et agissait comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada du 1^{er} juillet au 31 décembre 1825. 83

17 mai,
Londres.

H. J. Boulton au même. La date de son départ pour le Canada approche. Comme il désire visiter ses parents, il demande si sa présence à Londres est nécessaire. Il lui serait reconnaissant d'avoir de lui une lettre qu'il pourrait montrer au gouvernement colonial et qui expliquerait de quelle manière il a été consulté et employé au Bureau colonial. 60

18 mai,
Londres.

Rolph au même. Il exprime sa satisfaction sur les progrès que fait le projet de loi de la législature provinciale sur la naturalisation. Il regrette que cette législature l'ait accusé lui et ses amis d'être mus par un esprit de sédition et de s'éloigner dans leur conduite du sentiment britannique. 511

18 mai,
Londres.

Strachan et Boulton au même. Ils font des commentaires sur une lettre de Barclay, le commissaire dans la question des frontières. Si on doit appliquer pour tout le Saint-Laurent les règles grâce auxquelles les Etats-Unis ont obtenu l'île Barnhardt et le principal chenal du Saint-Laurent, elles doivent être aussi dans le cas des îles Nebish. Ces règles doivent être annulées en ce qui regarde le Saint-Laurent, ou, si on les conserve, elles devraient dans le cas présent être rigidelement "mises en vigueur sans hésitation." Les véritables intérêts des deux nations seraient mieux servis si on leur laissait en commun, comme par le passé, l'île qui forme l'est du groupe des Nebish aussi bien que le chenal au sud de l'île Barnhardt. Il décrit la surprise de chaque homme intelligent en apprenant l'arrangement conclu au sujet du chenal du Saint-Laurent et de l'île Barnhardt. 530

1826.
25 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il lui a dit, afin de l'amener à raisonner quelque peu, qu'il était en matière d'émigration aussi aveugle qu'une taupe, mais il continua à gaspiller de l'argent pour n'obtenir qu'une poignée d'émigrés, quand il (Gourlay) aurait pu lui dire le moyen d'en avoir 50,000. L'ignorance que l'on trouve dans les livres sur le sujet. Il a communiqué avec Hume mais refusé de présenter au Parlement une requête en sa faveur. Il pourrait peut-être obtenir une commission pour examiner l'endroit (maison de correction). Il envoie cette lettre à Hume. Il transmet une copie de l'adresse de l'Assemblée du Haut-Canada. Cette adresse contient une proposition de réunir en confédération les provinces de Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick et les deux Canadas, toutes devant tenir un congrès à Québec et chacune devant envoyer au parlement britannique deux délégués qui parleraient mais ne voteraient pas. Autres détails. Page 123

26 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay au même. Cette lettre porte la marque: "Pour être communiquée". Il parle de l'importance de la question d'émigration. Il nie que ses efforts au Canada aient été d'un caractère séditionnel; s'il avait voulu il aurait pu soulever une rébellion. Son seul désir était, dans un but de bienfaisance, d'obtenir une enquête. Comme cultivateurs, vendeurs de nouveautés et avocats chicaniers les Canadiens excellent, mais la science législative est au-dessus de leur entendement. Il recommande que lui, Hume et une demi-douzaine de plus des membres du comité d'émigration se rendent à Québec avec McCulloch et lui-même. Il dit qu'il pourrait s'entendre avec les autorités locales et acquérir une grande connaissance de la situation. Il répète que les 50,000 personnes pourraient chaque année émigrer vers les colonies avec confort pour eux-mêmes et profit pour la nation. Il le prie de penser aux bénéfices qui en découleraient. 131

26 mai,
Londres.

Strachan au même. Il suggère que le prix de la terre soit ajouté au montant de la dette quand le pauvre en prend possession, de sorte que pour 100 acres et le coût du transport au Canada le total soit de £100, le paiement de l'intérêt sur cette somme à commencer au bout de sept ans, ajoutant de 18 à 20 schellings à son paiement annuel. 634

27 mai,
Londres.

Rolph au même. Il exprime sa reconnaissance du fait que le roi a sanctionné la loi électorale pour le Canada. Il envoie pour être examinée l'ébauche de projets de loi qui doivent suivre dans le Haut-Canada, et comme ce seront des bills réservés il ne peut manquer d'être agréable au gouvernement de Sa Majesté qu'ils soient rédigés dans une forme satisfaisante pour le secrétaire d'Etat. 513

Le projet de loi électorale pour le Haut-Canada. 515

Projet de loi pour la naturalisation des habitants du Haut-Canada qui ne sont pas nés dans les domaines de Sa Majesté. 517

Projet de loi pour enlever tout doute sur les droits civils de personnes y mentionnées. 519

27 mai,
Cold Bath
Fields.

Gourlay à Wilmot Horton. Il corrige quelques erreurs de mots contenues dans sa lettre d'hier. 138

29 mai,*
Cold Bath
Fields.

Le même au même. Il contredit l'assertion que l'on ne peut rien faire des colonies, assertion empruntée sans doute par Hume à la *Edinburgh Review* qui demande que l'on passe le Canada aux Etats-Unis. Rien ne peut être aussi bas et aussi peu conforme aux intérêts britanniques. Il sait ce qu'il y a à faire et ne désespère pas encore pour tout de bon. On permettra sans doute que sa lettre mette un frein à la honteuse transaction avec la Compagnie Immobilière (*Land Co.*). Il fait rapport sur l'agitation dans le Bas-Canada. Comment on peut y mettre fin. 135

— mai,
Londres.

H. J. Boulton au même. Il inclut un projet de loi qu'il a montré au Dr Rolph, à Strachan et M. Stephen, qui tous l'ont approuvé. 55

Notes sur ce projet de loi. 56, 57

1826.

Copie d'un "Acte pour autoriser le Parlement provincial à naturaliser les sujets de pays étrangers résidant dans la dite province."

Page 58

- 1er juin, Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il demande que le procureur général passe le brevet, depuis si longtemps devant lui, pour le deuxième archidiaconat du Haut-Canada. 536
- 20 juin, Stamford. Randal à Bathurst. Il transmet une requête du district de Niagara pour être déposée devant le gouvernement de Sa Majesté. 299
- Inclus.* Requête des francs-tenanciers et autres du district de Niagara qui sont en très grande partie ce qu'on appelle des émigrés américains, demandant qu'ils ne soient pas troublés dans la pleine jouissance des droits et privilèges des sujets de naissance. Cette requête est suivie de signatures. 300
- 21 juin, Cold Bath Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Il parle de l'ignorance des principes de l'émigration montrée par ceux qui ont témoigné devant le comité. Il cite sa propre persévérance. Il est encore temps d'envoyer une commission à Québec. 139
- 25 juin, Londres. O'Connor à Bathurst. Les lourdes responsabilités qu'on faisait peser sur lui quand il était surintendant du bassin de radoub de Kingston l'ont amené à offrir sa démission, qu'on a refusée à cause de son utilité. Le temps considérable pendant lequel il a occupé ce poste l'a empêché de s'occuper de sa profession. Il demande maintenant la protection de Bathurst. 215
- Inclus.* Copie de la lettre de démission adressée à Yeo, le 27 novembre 1813. 218
- Yeo à O'Conor, 27 décembre 1813. Il refuse d'accepter sa démission à cause de la valeur de ses services. 221
- Mallet à O'Conor, 20 février 1824. Il a reçu instruction des commissaires de l'audition de lui envoyer un certificat au sujet de ses comptes. 222
- 26 juin, Londres. Le même au même. Il demande une entrevue. 223
- 26 juin, Londres. Strachan à Bathurst. L'université projetée pour le Haut-Canada et à laquelle Sa Seigneurie s'est montrée favorable pourrait être semblable par plusieurs points à celle de Windsor, Nouvelle-Ecosse, et à celle de Frédéricton, Nouveau-Brunswick, sauf les quelques variantes notées ici. 537
- 26 juin, Londres. Le même au même. Il demande la permission de retirer sa proposition du 15 et d'y substituer celle qui est incluse. On approuvera généralement le pouvoir demandé d'admettre toute la jeunesse de la province à suivre les cours de l'université, qui leur confèrera tous les degrés excepté ceux en théologie. La demande de remplir le blanc laissé à l'article septième en y écrivant £10,000 n'est pas faite en vue de donner de gros émoluments aux principaux officiers de l'institution, mais bien de lui permettre d'avoir des succursales dans chaque district et d'établir des relations avec les autres universités du pays. Le rapport demandé et les autres précautions à prendre empêcheront tout mauvais emploi du revenu. Il inclut un état du revenu approprié à l'éducation dans l'Etat de New-York. 543
- Inclus.* L'état des crédits consacrés à l'éducation dans l'Etat de New-York. 546
- 26 juin. Richard Tims à Bathurst. Il envoie une requête dont la réponse est attendue avec impatience. 634
- Inclus.* Une requête expliquant les raisons de son départ d'Irlande et demandant une concession de lots dans la partie défrichée du canton de Zorra. 635
- 26 juin, Cold Bath Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Il est reconnaissant de la courtoisie que l'on a mise à répondre à ses lettres. Il envoie une copie de sa lettre à

1826.

l'éditeur du *Glasgow Free Press* sur le remède qu'offre l'émigration pour soulager les tisserands dans la détresse. Il fait remarquer combien ses efforts ont été mal récompensés. Il demande à nouveau qu'une commission soit envoyée à Québec pour y recueillir une masse de renseignements avant l'ouverture du Parlement. Il répète qu'il pourrait avoir chaque année 50,000 émigrés qui donneraient un revenu annuel d'un demi-million. Il demande une copie du rapport du comité. La commission pourrait se rendre par paquebot à Terre-Neuve; il mentionne le temps qu'elle pourrait passer là et les travaux qu'elle pourrait y accomplir. Il dit les bons résultats qu'on pourrait ainsi obtenir à peu de frais. Il établit une comparaison entre le coût d'un semblable voyage et celui d'une expédition pour découvrir un passage au Nord-Ouest. C'est comme comparer la lumière avec les ténèbres, la raison avec la folie, l'espoir avec le désespoir

Page 141

26 juin. Gourlay envoie copie d'une lettre à Bathurst sur la valeur des terres publiques dans le Haut-Canada, en date du 7 février 1818, avec la réponse de Bathurst et l'offre de Gourlay de £100,000 par an pour l'affermage du Haut-Canada pendant 21 ans. 149

27 juin. Gourlay à Wilmot Horton. Il envoie deux livres: le premier pour Bathurst et l'autre qu'il (Horton) pourra garder. 153

4 juillet, Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il soumet certaines questions sur lesquelles il demande une prompté décision. Il désire une entrevue. 547

Inclus. Une lettre sur les questions dont il veut s'entretenir avec Wilmot Horton. 548

5 juillet, Londres. Strachan à Wilmot Horton. Au sujet de la déclaration de Robinson que sur le nombre des émigrés de 1824, 120 familles sont maintenant sur leurs terres et qu'on a perdu trace de 62 émigrés, il dit que ces derniers, moins un qui est perdu, sont en très grand nombre employés à des travaux publics, gagnant l'argent qui leur permettra d'acheter ce dont ils auront besoin en s'établissant. 551

Une lettre du 10 juillet qui est sur le même sujet. 554

5 juillet, Cold Bath Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Sa lettre du 27 juin et ses deux livres ont-ils été reçus? 154

5 juillet, Londres. Galt au même. L'arrangement pour régler les pertes subies durant la dernière guerre ayant été trouvé impraticable, il suggère que le règlement se fasse avec l'argent que la Compagnie du Canada va payer. 103

12 juillet, Londres. Strachan au même. Il propose un plan ainsi qu'un autre mode pour le règlement des réclamations de ceux qui ont souffert de la guerre au Canada. Il dit combien il a le sentiment de la généreuse libéralité du gouvernement britannique. 556

15 juillet, Londres. Le même au même. Il demande une lettre qui annonce la donation par le roi de £1,000 annuellement pendant 16 ans afin de fournir les fonds nécessaires à l'érection des bâtiments nécessaires, lettre qui lui permettrait de négocier avec la Compagnie du Canada ou quelque autre un emprunt pour se mettre en moyens de construire. 561

15 juillet, Londres. Le même au même. Il espère que le sommaire inclus est suffisant. S'il était publié, il en induirait plusieurs à aider au mouvement de l'émigration et encouragerait ceux qui y sont déjà sympathiques. 560

22 juillet, Londres. Le même au même. Il a lu avec intérêt les "Observations" du Procureur général de la Nouvelle-Ecosse sur la réunion des provinces de l'Amérique du Nord et les titres du bill pour donner vigueur au projet. Comme il (Strachan) a écrit il y a deux ans sur le sujet, il se contentera de quelques remarques. Suivent quelques commentaires sur le contenu du bill projeté et quelques amendements qu'il propose. 562

24 juillet, Londres. Le même au même. Dans la distribution des fonds qui doivent venir de la Compagnie du Canada, les salaires qui pourraient être payés à des ministres de la croyance presbytérienne devraient être réservés à ceux qui

1826.

sont nés sujets britanniques, sont en pleine communion d'idées avec l'Eglise d'Ecosse et reconnus comme tels; ces salaires ne devraient être payés que sur présentation d'un certificat du gouverneur, du lieutenant-gouverneur ou de l'administrateur. Page 568

24 juillet,
Iver Grove.

Gambier à Bathurst. Le révérend S. Osgood, un ministre protestant très dévoué du Canada, a réussi à établir une société et un fonds pour aider au développement de l'instruction religieuse et, aussi, industrielle parmi les sauvages. Il retourne au Canada avec deux instituteurs et leurs femmes, et il demande pour eux et pour lui d'être admis à bord d'un vaisseau du gouvernement actuellement ancré à Deptford. 85

25 juillet,
Londres.

Osgood au même. Il a terminé ses affaires en Angleterre et à la demande de la Société pour promouvoir l'éducation et l'industrie au Canada il s'y rend pour agir comme son agent. Il demande un passage gratuit pour lui, pour un instituteur, deux enfants et du fret qui se compose de 15 à 20 boîtes de livres et d'articles d'école. 224

29 juillet,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il a demandé à Bathurst le transport gratuit pour lui-même (Osgood), un instituteur, sa femme, deux enfants, et le fret de 15 à 20 boîtes de livres. Un vaisseau nolisé par le gouvernement doit partir de Deptford. Quant à ses titres, il demande une entrevue avec Bathurst, auquel il montrera des pièces satisfaisantes. Il demande aussi une entrevue avec lui (Horton). 225

3 août,
Londres.

Osgood à Wilmot Horton. Il le remercie de ses lettres pour Maitland, et il espère obtenir l'approbation du gouvernement grâce à elle et à d'autres. Il espère que dans l'avenir le Roi daignera lui donner une marque d'approbation, et il demande une donation ou une souscription annuelle. 227

10 août,
Laval.

Farcey au Secrétaire colonial (en français). Il a été l'un des émigrés français qui ont accompagné Puisaye en 1798; on lui a fait alors une concession de 3,000 acres; il a reçu d'abord ses titres de propriété pour une étendue de 337 acres, et subséquemment pour le reste, 2,963 acres, qui sont situés dans le canton de Cartwright et paraissent maintenant en son nom. Il ne pouvait en 1816 en obtenir la possession à moins que des instructions soient envoyées par le gouvernement britannique, mais le lieutenant-gouverneur lui a promis sur son honneur qu'il les recevrait plus tard. On ne lui a pas envoyé ses titres, de sorte qu'il ne peut en disposer et par là racheter une dette d'honneur pour un montant de 5,000 francs empruntés pour pouvoir repasser en France. Il demande que des ordres soient donnés de lui expédier ses titres. 319

12 août,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Il exprime sa reconnaissance pour le don généreux de £2,500 par un fait par Sa Majesté pour venir en aide à ceux qui ont éprouvé des pertes pendant la guerre avec les Etats-Unis. Toutefois, si on n'y ajoute pas un montant plus considérable, cette somme ne pourra pas être bénéficiaire aux victimes. On pourrait laisser aux autorités provinciales le soin de pourvoir à tout autre arrangement. 570

Ceci est la lettre de Wilmot Horton à laquelle la précédente est une réponse. Elle est datée du - août et informe le Dr Strachan que la somme de £2,500, provenant de l'argent qui sera payé par la Compagnie du Canada, doit être donnée à titre de franche donation. La Trésorerie n'a pas approuvé l'arrangement proposé pour indemniser ceux qui ont souffert de la guerre. 572

22 août,
Kettle Fife.

Le rév. Peter Barclay à Bathurst. Il propose un plan pour le partage et l'appropriation des réserves du clergé grâce auquel il espère mettre fin au différend entre l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise d'Ecosse. 23

27 août.

Markland à ——. Il pose sa candidature au poste de receveur des fonds de la Compagnie des Terres dont la chartre a, d'après ce qu'il a su, été accordée. 209

1826.
30 août, Hammer-smith. Le Dr Weld à Bathurst. Maintenant que les formalités ont été remplies, il a maintenant tout ce qui est requis du Dr Macdonell pour agir comme son coadjuteur. Page 647
- 4 septembre, Londres. Rolph à Wilmot Horton. Il s'est présenté à son bureau avant de partir, mais il a appris qu'il était à la campagne. Il offre ses remerciements pour l'accueil qu'on lui a fait et pour l'esprit de haute justice qu'il a remarqué à l'endroit des sentiments du public canadien. 521
- 12 septembre, Londres. Strachan à Bathurst. Si l'ancien juge en chef Powell renouvelle ses plaintes au sujet de ses prétendus griefs, il (Strachan) connaît les circonstances et peut donner une explication satisfaisante. Maitland désire, d'ailleurs, qu'il y ait une enquête complète. 573
- 12 septembre, Cold Bath Fields. Gourlay au même. Il appelle l'attention sur les mots: "le Réformateur devrait prendre soin de lui-même", prononcés par Bathurst il y a huit ans. Il fait une description élaborée des bienfaits qui pourraient découler d'un système d'émigration bien dirigé. 155
- 15 septembre. Markland à Wilmot Horton. Comme il va bientôt s'embarquer, il revient de nouveau sur le sujet de la position de receveur des fonds de la Compagnie des Terres. Le Dr Strachan lui a rapporté que Bathurst avait dit au procureur général qu'il avait consenti à ce qu'il (Markland) occupe cette position. Serait-il suffisant que le procureur général répêtat cela et que Bathurst lui donna son approbation. 211
- 28 septembre, Londres. Galt à Wilmot Horton. Il sera nécessaire d'en être arrivé à une détermination au sujet des réclamations canadiennes pour qu'à son arrivée au Canada il puisse donner des renseignements définitifs aux intéressés. 105
- 30 septembre. Markland au même. Il dit que toutes les lettres envoyées mardi rejoindraient à Cowes, d'où il s'embarquera. 213
- septembre, Downing Street. — à Maitland. Le gouvernement a accordé une subvention de £12,000 pour aider à la construction du canal Lachine à la condition que les vaisseaux du gouvernement passent sans payer. Le gouvernement est prêt, à la même condition, à contribuer à la construction du canal Welland dans la même mesure, c'est-à-dire un neuvième du coût, de sorte que sa contribution serait de £16,360. Si les directeurs y consentent, la Compagnie s'engagera par acte provincial à donner à ses écluses une largeur de 2² pieds. 70
- Mémoire signé par G. B. pour Wilmot Horton, sur le canal Welland. 72
- 4 octobre, Londres. Galt à Wilmot Horton. Il envoie la demande officielle de prendre une détermination définitive au sujet des Canadiens qui ont souffert de la guerre, avec l'historique du cas. 107
- Documents relatifs aux réclamations pour pertes. 111 à 121
- 9 octobre, Cold Bath Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Il le remercie de l'envoi du rapport sur l'émigration et parle de l'ignorance que ce document révèle. Il s'est adressé à Hume quand il a désespéré d'être secondé par le gouvernement, mais il n'a pu se faire comprendre de lui et a fini par dire que c'est lui qui devrait se faire désavouer au lieu de Bathurst. Il décrit de quelle façon l'émigration pourrait réussir. 163
- 19 octobre, Londres. Greenwood, Cox & Co. au même. Il demande un certificat que du 1er janvier au 30 juin dernier Maitland vivait et remplissait les fonctions de sa charge. 87
- Le 4 novembre, Greenwood, Cox & Co. répètent leur demande. 88
- 20 octobre, Cold Bath Fields. Gourlay à Joseph Hume. Il le félicite d'avoir profité des chances qui lui étaient données et lui demande de l'occuper de l'émigration. Il lui demande d'examiner les livres qu'il lui a envoyés et explique pourquoi il ne peut se rendre dans le Haut-Canada comme on l'en avait avisé. 169
- 8 novembre, York. J. B. Robinson à Wilmot Horton. Il renouvelle sa lettre au sujet de la nomination d'un receveur des fonds pour la Compagnie du Canada, poste pour lequel il recommande Markland. 322

1826.
10 novembre,
Londres.

Strachan à Bathurst. Il a reçu avis de Maitland et du lord-évêque de Québec de proposer la vente de la moitié ou des deux tiers des réserves du clergé dans les deux Canadas et l'octroi d'une charte sous le grand sceau constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, etc., les dites réserves. En peu de temps cette vente fournirait un fonds produisant un intérêt pour donner des salaires modiques, mais capables de sustenter beaucoup plus de ministres qu'aujourd'hui; ce fonds épargnerait au Parlement le vote annuel d'argent à la Société pour la propagation de l'Évangile et ferait disparaître les clameurs contre les réserves du clergé. Il mettrait également fin, dans le Haut-Canada, aux disputes qui tire leur origine des réclamations produites par les adhérents de l'Église d'Écosse. Les membres de l'Assemblée générale sont satisfaits de ce qui a été fait pour leur Église. Tous les adhérents dans Ontario voient avec satisfaction le support donné à l'Église d'Angleterre, mais les prétentions de l'Église d'Écosse excitent leur indignation. Il parle des conséquences que ce sentiment ne peut manquer d'avoir.

Page 581

10 novembre,
Londres.

Le même au même. Il a reçu avis de Maitland d'appeler l'attention sur la situation où se trouve le banc du roi dans le Haut-Canada. Les juges sont physiquement incapables de remplir leurs fonctions judiciaires. La mise à la retraite de Boulton, la nomination d'un juge additionnel et l'augmentation des appointements amélioreraient la situation. Il produit des états montrant l'effet qu'auraient ces changements au point de vue financier. Il dit de quelle façon on pourrait pourvoir à l'augmentation de la dépense.

575

16 novembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il inclut l'ébauche d'un bill autorisant la vente d'une partie des réserves du clergé et l'ébauche d'une charte constituant le clergé du Haut-Canada en corporation pour administrer, gérer et disposer des dites réserves.

585

Inclus. Projet de loi pour disposer d'une partie des réserves du clergé.

586

Projet de charte d'incorporation des syndics du clergé dans le Haut-Canada.

590

15 décembre,
Londres.

Freshfield à Wilmot Horton. Il fait le récit de la conversation qu'ils ont eue ensemble au sujet de la Compagnie des Terres et de la nature de ses engagements vis-à-vis le gouvernement.

79

19 décembre,
Londres.

Francis Gore à Bathurst. La place de sous-surintendant des affaires des sauvages étant devenue vacante, il recommande le major Givins pour succéder à Claus. Sa séniorité dans le service, ses capacités et son intérêt induiront Bathurst, il l'espère, à faire bon accueil à sa demande.

89

20 décembre,
Brighton.

Harvey à Hay. Ne sait si le Dr Strachan a quitté l'Angleterre, et lui transmet une lettre (à Strachan) lui disant que son fils a été nommé sous-lieutenant.

187

23 décembre,
Londres.

Strachan à Wilson Horton. Il avait demandé d'être créé évêque du Haut-Canada, mais comme on n'a pas jugé à propos de diviser le diocèse, il a été nommé archidiacre. Il a été virtuellement archidiacre pendant plus de deux ans, mais il n'a pas reçu d'émoluments et il n'en réclame pas non plus, vu qu'il n'en a pas été voté en 1824 et en 1825. Cependant il y en a pour 1829, et, par conséquent, il a droit au paiement. Ses réserves ne suffisent pas à ses dépenses.

620

27 décembre,
Londres.

Le même à Bathurst. Il demande qu'au cas où Claus mourrait, Givins lui succède dans sa charge.

622

29 décembre,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il envoie une copie de la lettre écrite à Bathurst pour recommander Givins.

624

— décembre,
Mayborough.

Bridget Fowles au Bureau colonial. Elle soumet sa réclamation au sujet des biens de feu son oncle qui est mort dans le Haut-Canada laissant ses biens aux plus proches héritiers.

77

1826.
Pas de date.

Rolph à Wilmot Horton. Il explique en détail l'attitude de l'Assemblée au sujet des résolutions relativement à l'état civil des aubains. Il se défend lui et ses amis contre l'accusation portée contre eux d'être déloyaux. Page 330

Inclus. Résolutions sur la question des aubains, 30 décembre 1825. 352

Adresse de l'Assemblée au Roi au sujet des résolutions. 371

Messages et autres documents sur la question des droits civils, avec une copie du bill pour éteindre certains titres. 389

Amendements opérés à l'Assemblée. 399

Autres documents sur le sujet. 404 à 456

(On trouve la suite dans la troisième partie, page 505.)

Hull. C. Wilson à Wilmot Horton. Il établit sa réclamation pour services rendus. Il a une concession de 350 acres dans le Haut-Canada qu'il a dû abandonner à cause de sa mauvaise santé. Il demande £10 afin de payer la traversée à Québec pour lui et sa femme, quand avec l'assistance d'amis il pourra se rendre à Londres. 644

(Cette lettre ne porte comme date que "lundi le 15", sans mention de mois.)

Adresse conjointe du Conseil législatif et de la Chambre du Haut-Canada exprimant la reconnaissance pour la base généreuse sur laquelle le commerce du Haut-Canada a été placé. 649

Adderly au rév. James Crowley. Il dit que les lettres de recommandation ne sont pas encore arrivées. Il lui demande de retarder le départ des navires pour qu'il puisse obtenir ces lettres et les montrer à l'évêque, car il trouverait malheureux de ne pouvoir ni les avoir ni rencontrer l'évêque. Il lui envoie ses bons souhaits et son approbation de sa conduite. 66

Mémoire de Marcus Dill, M.D., qui demande une concession de terre dans le Haut-Canada en considération de ses propres états de service et une autre concession pour la raison que sa femme est la fille d'un loyaliste de l'E. U. 74

Grenville à Wilmot Horton. Il donne cette lettre au colonel Keating, qui désire lui présenter (à Horton) le capitaine O'Conor, M.R., dans le but de l'amener à tenir compte des services professionnels rendus par O'Conor. 84

Pas de date. Prospectus d'un "appel à la nation britannique" par Robert Gourlay, écrivain, actuellement et depuis dix-neuf mois interné dans la maison de correction, à Cold Bath Fields. 150

Strachan à Wilmot Horton. Comme il pourrait se passer quelques années avant que la dotation accordée à l'Université du Haut-Canada devienne disponible, il conseille de demander un octroi de £2,000 à £3,000, pendant quelques années. Comme l'établissement du gouvernement civil d'Ontario a cessé d'être un fardeau, il ne voit pas que cette demande soit déraisonnable. Il pense que s'il pouvait arriver jusqu'à lord Liverpool et au chancelier de l'échiquier il réussirait à obtenir qu'ils accordent cet octroi. Il fait copier en ce moment la dernière partie de l'analyse du rapport sur l'émigration; la tâche de condenser la preuve exige plus de travail qu'elle ne présente de difficultés. 618

Mémoire de Strachan sur des questions qui doivent être prises en considération. 625

Mémoire de Baby, inspecteur général, qui demande une augmentation de salaire; il y joint une lettre de recommandation signée J. S. (John Strachan). 627

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1827.

Q. 344-1.

1817.
30 novembre,
Downing
Street.

Bathurst à S. Smith.

1818.
— avril,
York.

Rapport de J. B. Robinson sur les conséquences qu'il y aurait de mettre en pratique les instructions au sujet des aubains. Les documents sont inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

1821.
23 janvier,
Downing
Street.

Goulburn à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, — mars 1827.

1826.
31 août,
Downing
Street.

Bathurst à Maitland (extrait). Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

39 septembre,
Downing
Street.

Le même au même.

11 novembre,
Ste-Catherine.

Rapport des directeurs de la Compagnie du canal Welland. Les deux pièces sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 mars 1827.

10 décembre,
Ottawa.

Dunlop. Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin 1827.

18 décembre,
York.

Rapport des directeurs de la Compagnie du canal Welland.

21 décembre,
York.

Hillier à Dunn. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 12 mars 1828.

— décembre,
York.

Le message de Maitland à l'Assemblée. Inclus dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 3 mars 1827.

1827.
1er janvier,
York.

Galt à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 23 février, aussi la réponse de Hillier, à la même date.

16 janvier,
York.

L'évêque Macdonell à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 2 avril 1827.

10 février,
York.

Maitland à Bathurst. Il a envoyé un effet pour couvrir l'avance faite par Gordon au lieutenant McGregor. Il explique le cas de ce dernier; les circonstances l'ont amené à lui rendre sa pension. Page 1

Inclus. Un memorandum sur le coût d'une lettre de change sur Londres pour £101 19s. 2d. 7

Requête du lieutenant McGregor donnant de plus amples renseignements au sujet des procurations et autres faits relatifs à sa pension et demandant qu'elle soit remise. 8

22 février,
York.

Maitland à Bathurst. Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du grain sur les marchés d'York et de Kingston. 18

23 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 2). Au nom de la Compagnie du Canada, Galt a demandé que Ridout soit l'un des commissaires, mais il n'a précisé ni les devoirs de la charge ni les émoluments. Par ses états de services de longue durée et de fidélité éprouvée, Ridout mérite la recommandation, mais il (Maitland) ne voit dans la position rien d'avantageux pour Ridout. Si les services comme commissaire comportent quelque responsabilité, la rémunération est trop faible; si non, n'importe qui

1827.

pourrait les rendre et dispenser Ridout de mettre de côté ses devoirs présents qui exigent une continuelle attention. Page 21

Inclus. Galt à Hillier, 1er janvier 1827. Il propose que Ridout soit nommé commissaire de la Compagnie des Terres et qu'il accepte un salaire régulier comme tel. 24

Hillier à Galt, 1er janvier. Il a mis la lettre de Galt devant Maitland, qui va la transmettre à Bathurst. Il indique les obstacles que rencontre la nomination, tout en exprimant son désir de voir surgir un arrangement qui pourrait être avantageux à Ridout. 26

24 février,
York.

Maitland à Bathurst (n° 3). Il transmet une requête de Mason, instituteur. Il suppose que le pétitionnaire appuie ses prétentions sur le fait que l'allocation a été continuée à Halliday. Il établit la différence entre les deux individus au sujet de leurs nominations. 29

Inclus. La requête de Robert Mason, instituteur, demandant que son allocation soit continuée. 51

1er mars,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur la nécessité de reviser le mandat émis en faveur de Wells, le nommant membre de l'Exécutif. Par suite de la mort de MM. Smith et Claus, MM. Robinson et Markland ont quelque droit de réclamer leur place. Il demande qu'on leur accorde à tous deux des "mandamus" pour être conseillers exécutifs et un autre pour Macaulay comme conseiller surnuméraire. Le lieutenant-colonel Wells déclinerait la charge s'il ne craignait pas que son refus serait considéré comme irrespectueux pour le gouvernement. Il (Maitland) lui a assuré qu'il prenait la responsabilité de tout. 34

Inclus. Le "madamus" nommant Wells conseiller exécutif. 37

2 mars,
York.

Maitland à Bathurst. Il a appris que le gouvernement avait l'intention de contribuer à la construction du canal Welland à la condition d'en avoir l'usage gratuit. Il exprime la reconnaissance des directeurs pour cette aide si opportune. Il envoie une copie d'un projet de bill pour garantir les conditions d'un emprunt en vue. Il demande des instructions au sujet du paiement de l'allocation. 39

Inclus. J. B. Dunn, président de la Compagnie du canal Welland, à Hillier. Il se fait l'interprète des sentiments de reconnaissance du Bureau pour le généreux patronage qui a été offert par le gouvernement à la Compagnie; les conditions sont acceptées mais un acte législatif sera nécessaire pour en obtenir l'exécution par la Compagnie. 41

L'Acte pour permettre au président et aux directeurs de la Compagnie du canal Welland d'accepter de l'aide du gouvernement et pour garantir à Sa Majesté le libre usage du canal. 41

3 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il réfère à Sa Seigneurie deux bills passés par la législature; le premier qui accorde la naturalisation est nécessairement réservé; l'autre se rapporte à la confirmation des titres de propriété de biens-fonds venant d'aubains. Il parle du désir de quelques-uns de voir le bill adopté, mais d'autres y ont objecté. Il n'y a pas de différence matérielle entre cette mesure et celle que Sa Seigneurie projetait comme étant la plus propre à donner la protection désirée. Comme il désire voir donner une solution définitive à la question, il espère que le bill sera sanctionné. Il décrit les efforts pour créer dans l'esprit du peuple des préjudices contre la mesure sur les articles duquel il fait un long commentaire. 46

Inclus. Le bill sur la naturalisation réservé pour la sanction royale. 63

Message de Maitland avec un extrait de dépêche au sujet des aubains. 77

Extrait d'une dépêche au sujet d'un acte concernant la naturalisation des aubains. 78

1827.

Requête des habitants du district de Johnstown qui demandent d'être naturalisés. Page 84

Bathurst à S. Smith, administrateur, 30 novembre 1817. Il explique la nature des instructions reçues pour empêcher les aubains de posséder des terres, excepté dans certaines conditions spécifiées. Il parle de l'erreur commise par la législature quand elle a estimé que le fait de prêter serment d'allégeance et de l'intention de résider et de s'établir ici donnerait droit à un citoyen américain de posséder des terres dans la province, vu que sept ans de résidence sont une condition *sine qui non* pour avoir droit de posséder des terres. C'est exactement pour mettre en vigueur cet article de la loi, à la fin de la guerre, qu'on a attiré l'attention du gouvernement. 86

Rapport du procureur général (J. B. Robinson) sur les conséquences qu'il y aurait de mettre à exécution les instructions de Bathurst relativement au droit des aubains de posséder des terres. 90

La proclamation incluse dans la lettre qui précède immédiatement, au sujet du droit des aubains de posséder des terres. 98

5 mars,
York.

Le projet de loi concernant les aubains, avec des observations en marge sur les différents articles. 101

Remarques du procureur général sur le bill réservé et qui est destiné à confirmer les droits des sujets britanniques à leurs titres de propriété, dans le Haut-Canada, de biens-fonds acquis des aubains. 171

5 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 5). Il envoie des copies grossoyées des actes passés à la dernière session, sur lesquels cinq ont été réservés. Il fait des commentaires sur les bills sur lesquels le procureur général a fait un rapport qui est transmis en même temps. 124

Inclus. Rapport du procureur général sur deux bills réservés. 127

Goulburn à Maitland, 23 janvier 1821. Bathurst désire savoir si la mesure augmentant le nombre de représentants à l'Assemblée a été passé. 129

6 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 7). Il transmet une adresse du district de Newcastle exprimant des remerciements au nom des émigrés envoyés là en 1825. 131

7 mars,
York.

Le même au même (n° 8). Il a prorogé la session et envoie une copie de son discours. 133

Inclus. Le discours du Trône à la prorogation. 134

7 mars,
York.

Maitland à—. Il a reçu une copie du rapport du comité de l'émigration et des témoignages qui y ont été donnés; il a placé le tout entre les mains de Robinson, Talbot et autres qui pourront suggérer quelque chose de bon. Il exprime l'opinion qu'il a de l'importance de l'entreprise. Les témoignages et le rapport que l'aide pécuniaire demandée au Parlement est le seul obstacle à ce que le système devienne permanent. La mesure est très populaire; ce n'est que dans l'Assemblée que l'on a mis en doute les intentions du gouvernement, un capitaine Mathews affirmant que le but d'envoyer ici des colons était uniquement pour aider le gouvernement à subjuguier les anciens habitants. Robinson qui a charge de cette lettre peut donner des renseignements complets. 138

Inclus. Remarques et suggestions sur la manière de diriger l'émigration. On devrait offrir de l'encouragement à une classe supérieure aux émigrants actuels pour coloniser le Haut-Canada, et tenir compte, dans l'aide donnée, et du rang et des circonstances. 142

10 mars
York.

Galt à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin.

12 mars,
York.

Maitland à Bathurst. Il transmet la lettre de la Compagnie du canal Welland demandant si les £90,000 dépensés et les £75,000 disponibles pour le canal Welland n'offrent pas une garantie suffisante aux yeux du gouvernement pour que la compagnie emprunte £50,000

1827

pour terminer les travaux. Le gouvernement colonial a prêté £25,000 et va prendre des parts pour un montant de £50,000, ce qui montre la confiance qu'on a dans l'entreprise. Page 146

Inclus. Dunn, président de la Compagnie du canal Welland, à Hillier. Il établit les progrès des travaux de construction et le montant requis pour les terminer. 148

Rapport du président et des directeurs de la Compagnie du canal. 156

Au bas est une note, en date du 21 décembre 1826, de Hillier à Dunn transmettant une lettre de Bathurst. 186

Bathurst à Maitland, 30 septembre 1826. Le gouvernement donnera au canal Welland la même aide qu'au canal Lachine, c'est-à-dire un neuvième du coût estimé, à la même condition, c'est-à-dire que tous les bateaux et vaisseaux transportant des approvisionnements du gouvernement passeront gratuitement. 187

Rapports des ingénieurs, noms des entrepreneurs, etc. 189 à 192

17 mars,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait des rapports sur la moyenne du prix du blé et d'autres grains à York et à Kingston. 193

Inclus. L'extrait. 194

17 mars.

Ridout à Hillier. La pièce C incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin.

21 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 10). Il transmet un extrait des registres de l'auditeur de patentes de terres du 1er janvier au 31 décembre 1826. 195

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres qui ont reçu le grand sceau de la province entre le 1er jour de janvier et le 31 décembre, inclusivement. Cet extrait montre le nombre des concessions de chaque classe dans chaque district et le nombre, en chiffres ronds, d'acres concédées.

District.	Villages et comtés.	Nom. de conc. de chaque classe	Nombre total d'acres.	Non d'acres dans chaque comté	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres.	Nombre total d'acres concédées.
Home.....	Comté d'York....	2	50	100	8,550	63	19,934
		37	100	3,700			
		1	150	150			
		23	200	4,600			
		1	1	1			
	Ville d'York. ...	1	1	1	1		
	Comté de Simcoe....	4	50	200	11,384	50	
		15	100	1,500			
		21	200	4,200			
		1	300	300			
1		342	342				
1		383	383				
1		400	400				
1		455	455				
2		500	1,000				
1		800	800				
1	804	804					
1	1,000	1,000					

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaq. classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Est.....	Village de Cornwall.....	1	1	1	1	1	653
	Comté de Glengary.	1	100	100	100	1	
	Comté de Dundas.	1	152	152	352	2	
	Comté de Stormont.....	1	200	200	200	1	
Ottawa.....	Comté de Prescott....	6	50	300	7,699	21	18,910
		6	100	600			
		6	200	1,200			
		1	299	299			
		1	300	300			
		1	5,000	5,000			
	Comté de Russell.	7	100	700	11,211	25	
		1	176	176			
		8	200	1,600			
		2	300	600			
		1	310	310			
		1	325	325			
		1	500	500			
2	800	1,600					
1	1,200	1,200					
1	4,200	4,200					
Johnstown....	Comté de Grenville. ...	1	6	6	2,474	11	4,861
		1	68	68			
		2	100	200			
		4	200	800			
		1	300	300			
		1	500	500			
	1	600	600				
	Comté de Leeds.	1	30	30	2,387	18	
		3	40	120			
		7	100	700			
5		200	1,000				
1		237	237				
1	300	300					
Bathurst.....	Comté de Carleton....	2	100	200	1,935	7	14,979 $\frac{3}{4}$
		1	185	185			
		1	200	200			
		1	250	250			
		1	500	500			
	1	660	660				
	Village de Perth.....	2	$\frac{1}{2}$	1	3 $\frac{3}{4}$	5	
		2	$\frac{1}{16}$	1 $\frac{1}{16}$			
		1	1	1			
	Comté de Lanark.....	16	25	400	13,041	136	
		1	75	75			
1		82	82				
110		100	11,000				
1		124	124				
1		125	125				
1		135	135				
4		200	800				
1	300	300					

Agriculture—Archives canadiennes.

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Suite.*

Districts.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Gore	Comté de Halton.	1	$\frac{4}{10}$	$\frac{4}{10}$	15,991 $\frac{1}{2}$	104	15,991 $\frac{1}{2}$
		1	$\frac{5}{10}$	$\frac{5}{10}$			
		1	$\frac{15}{2}$	15			
		1	50	100			
		2	100	5,400			
		54	200	7,600			
		38	275	275			
		1	300	300			
		3	500	1,500			
		1	800	800			
Newcastle	Comté de Durham...	18	50	900	12,857	50	22,473 $\frac{1}{2}$
		20	100	2,000			
		7	200	1,460			
		1	221	221			
		1	600	600			
		1	800	800			
		1	2,833	2,833			
		1	4,103	4,103			
	Comté de Northumberland	5	50	250	9,608	53	
		1	75	75			
		23	100	2,300			
		1	125	125			
		1	128	128			
		16	200	3,200			
		1	230	230			
		2	500	1,000			
		1	600	600			
		1	700	700			
	1	1,000	1,000				
	Village de Peterborough.	1	$\frac{7}{10}$	$\frac{7}{10}$	8 $\frac{1}{2}$	7	
2		$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{10}$				
1		1	1				
2		1 $\frac{1}{2}$	3				
1		2	2				
Village de Belleville.	6	$\frac{1}{2}$	3	3	6		
Comté de Frontenac.	1	200	200	2,637	3		
	1	637	637				
	1	1,800	1,800				
Comté de Hastings.	8	100	800	3,800	22		
	13	200	2,600				
	1	400	400				
Midland	Comté de Lennox et Addington..	1	100	100	260	2	7,011
		1	160	160			
	Village de Adolphustown	1	10	10	10	1	
	Vill. de Fredericksburgh..	1	1	1	1	1	
	Comté de Prince-Edward	1	100	100	300	2	
		1	200	200			

1827.

EXTRAIT du registre de l'auditeur au sujet des concessions de terres—*Fin.*

District.	Villages et comtés.	Nombre de conc. de chaq. classe.	Nombre d'acres dans chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Ouest.....	Village de Amherstburgh {	1	pds c'r 8,228	pds car. 8,228	pds c'r 8,228	1	22,739
	Comté d'Essex.. {	1	72	72	8,320	19	
		1	100	100			
		1	112	112			
		1	144	144			
		1	238	238			
		2	268	536			
		1	275	275			
		1	276	276			
		1	280	280			
		1	281	281			
		1	290	290			
		1	343	343			
		1	354	354			
		1	435	435			
	1	600	600				
	1	800	800				
	1	1,000	1,000				
	1	1,600	1,600				
	Comté de Kent.. {	1	50	50	14,419	71	
1		80	80				
14		100	1,400				
48		200	9,600				
1		249	249				
1		300	300				
1		400	400				
2		500	1,000				
1		540	540				
1		800	800				
London.....	Comté de Middlesex.. {	2	50	100	9,014	60	
		30	100	3,000			
		1	164	164			
		25	200	5,000			
		1	250	500			
	1	500	500				
Comté d'Oxford.. {	16	100	1,600	3,600	26		
	10	200	2,000				
Comté de Norfolk.. {	4	200	800	1,400	5		
	1	600	600				
Total.....						776	141,566½ et 8,228 pds carrés.

Sauf erreur.
Bureau de l'auditeur général.

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

RÉCAPITULATION du tableau des concessions de terres précédent.

Description des concessions.	Nombre de concessions.	Nombre d'acres.	Concessions aux fils et filles de Jovars listes de l'É. U.	Concessions aux arpenteurs.	Concessions à la milice.	Concessions purement gratuites.	Concessions à des vétérans militaires.	Concessions gratuites.	Concessions à des marins provinciaux.	Concessions où le paiement a été suspendu.	Concessions, où la moitié des honoraires seulement a été payée.	Concessions où, seulement, les pièces ont été payées.	Observations.
Concessions de moins de 100 acres	98	3,051 ³ / ₈	..	8	..	22	..	40	..	22	..	1	..
" de 100 acres	355	3,550	2	..	87	116	6	12	1	123	7	1	..
Comp. de plus de 100 acres et de moins de 200 ac.	13	1,880	6	1	4	..	2	..
" de 200 acres	237	47,400	155	..	4	58	3	4	..	5	4	4	..
" de plus de 200 acres et de moins de 300 ac.	16	4,187	1	2	..	12	1
" de 300 acres	9	2,700	..	1	1	1	1	1	4
" de plus de 300 acres et de moins de 400 ac.	6	2,057	..	5
" de 400 acres	3	1,200	..	1	..	1	2
" de plus de 400 acres et de moins de 500 ac.	2	890	..	2	1	2
" de 500 acres	13	6,500	..	1	6	1	1	1
" de plus de 500 acres et de moins de 600 ac.	2	1,124	..	1	1	1
" de 600 acres	6	3,600	..	2	1	3
" de plus de 600 acres et de moins de 700 ac.	1	637	..	1
" de 700 acres	1	760	1
" de 800 acres	7	5,600	4	2	1
" de plus de 800 acres et de moins de 900 ac.	1	804	..	1
" de 1,000 acres	3	3,000	..	2	1
" de plus de 1,000 acres	7	20,736	..	5	1	..	1
Concessions au-dessous de 1 acre en pieds carrés.	775	141,566	158	31	101	223	14	58	1	160	19	8	..
	1	* 8,228											
	776	141,566											
		+ 8,228											

* Pieds carrés. + Pieds carrés.

(NOTE.— Les additions ne sont pas conformes aux détails.)

S. HEWARD.
Auditeur général, H. C.

1827.
30 mars,
York.

Maitland à Bathurst (n° 11). Le gouverneur en chef a proposé que le lieutenant-gouverneur et le juge en chef du Haut-Canada, ainsi que le Dr Strachan, démissionnent comme syndics de l'Institution Royale dans le Bas-Canada afin de faire place pour d'autres nominations. Il aurait consenti vu que les fonctions des syndics hauts-canadiens sont purement nominales, mais comme il a découvert que ces nominations avaient été faites à la suite d'instructions données par lui (Bathurst), il n'a pas voulu donner son consentement avant d'avoir reçu ses ordres.

Page 206

Inclus. Dalhousie à Maitland, 3 février 1827. On est à prendre des mesures pour reconstituer le bureau de l'Institution Royale en mettant des catholiques en nombre suffisant pour permettre de former un comité catholique romain, égal numériquement parlant aux protestants faisant actuellement partie du bureau, pour la surintendance exclusive des écoles catholiques. Par jalousie à cause de la prépondérance des protestants dans le bureau, les catholiques ont refusé de donner suite à des mesures concernant l'éducation, mais ils sont aujourd'hui consentants à prêter leur concours sous le nouveau système qui leur donne un nombre égal de représentants, et on lui a recommandé d'obtenir de lui (Maitland) de remettre le siège qu'il occupe nominalement dans le bureau et d'inclure le juge en chef à en faire autant. Quant au Dr Strachan, l'évêque répond pour lui.

208

La réponse qui est la même qu'à la lettre de Bathurst en date du 30 mars.

211

Autre correspondance sur le même sujet.

213 à 215

2 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 12). Il a reçu une requête de l'évêque catholique romain du Haut-Canada, qui demande d'augmenter l'allocation de £750 qu'il reçoit pour les instituteurs. Il ne peut recommander cette augmentation vu que cela amènerait l'Eglise d'Ecosse à produire une même demande. Une partie de ce qui est actuellement alloué aux catholiques romains pour être destinée au support des instituteurs porteurs d'un certificat de l'évêque.

217

Inclus. L'évêque Macdonell à Hillier. Il écrit qu'il n'a aucune objection à se porter caution de la conduite des prêtres qu'il peut nommer, mais il veut avoir le concours de Son Excellence s'il lui arrivait d'en démettre pour cause d'inconduite. Il demande une allocation pour les instituteurs catholiques.

220

7 avril.

Galt aux directeurs de la Compagnie du Canada. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin.

9 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 13). Il envoie un extrait de dépêches au département colonial en 1826. De 1 à 49.

224

L'extrait suit (non paginé).

10 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 14). Farcey (précédemment épelé Farcey) ne lui a pas fait de demande pour la terre qui lui a été concédée. Comme celle-ci n'a pas été accordée à d'autres, les patentes nécessaires seront émises.

227

17 avril,
York.

Le même au même (n° 15). Il envoie une copie de l'adresse du district de Newcastle sur le projet de loi au sujet de la naturalisation des aubains. L'opinion, dans ce district, devient favorable à cette mesure; l'hostilité était due à une conception erronée de sa teneur.

229

Inclus. Adresse du district de Newcastle exprimant la satisfaction au sujet du vote de la loi pour la naturalisation des aubains.

232

Réponse à l'adresse.

234

18 avril,
York.

Maitland à Bathurst (n° 16). En rapport avec la demande faite par l'est de la province pour la fondation d'une académie militaire et navale, les crédits sont abondants; voilà pourquoi il ne peut souscrire entièrement aux raisonnements des requérants. Toutefois, si le gouvernement devenait d'opinion d'accueillir favorablement leur demande, il

1827.

- (Maitland) verra avec bonheur la fondation d'une institution destinée à bénéficier à la jeunesse de la province. Page 238
- 23 avril, York. Maitland à Bathurst. On l'a prié d'endosser la demande d'aide faite par Mme Claus. Dans le passé il a toujours rendu témoignage aux mérites de Claus; il a laissé sa veuve et sa famille dans une situation difficile et précaire. 241
- 30 avril, York. Observations (pièce E) de Galt sur la lettre de l'arpenteur général à Hillier. Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin. 241
- 3 mai, York. Galt à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 241
- 4 mai, York. Galt à Maitland (D). Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 243
- 14 mai, York. Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait du rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains sur les marchés d'York et de Kingston. 243
Inclus. Le rapport. 245
 Hillier à Galt.
- 18 mai, York. Le même au même. Les deux lettres sont incluses dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 11 juin. 246
- 22 mai, York. Maitland à Bathurst. Il envoie l'adresse de condoléances au sujet de la mort du duc d'York, signée par 3305 habitants du Haut-Canada, pour être mise au pied du trône. Le lieutenant-colonel McGregor remettra la dépêche et l'adresse. 248
Inclus. L'adresse. 248
- 29 mai, York. Hillier à Galt (pièce F). Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 252
- 31 mai, York. Maitland à Bathurst (n° 17). Il envoie six copies d'actes passés à la dernière session. 252
- 9 juin, York. Galt à Hillier (Pièce G.) Incluse dans l'envoi de Maitland à Bathurst, 21 juin. 258
- 11 juin, York. Maitland à Bathurst (n° 18). Il parle de son désir de supporter la Compagnie du Canada et de la nécessité de rendre officielle toute correspondance avec Galt afin de diminuer les occasions de malentendus dans l'avenir. 254
Inclus. Galt à Hillier, 3 mai. Il transmet une demande pour obtenir une partie de la péninsule de la baie de Burlington. Il sera d'autant plus heureux d'obtenir les trois ou quatre acres de terre nécessaires que plusieurs personnes intéressées dans la Compagnie ne sont pas satisfaites de l'hostilité que lui montrent quelques personnes influentes de la province. Il n'a pas pour sa part (Galt) trouvé quoi que ce soit qui justifie cette croyance, mais il n'en croit pas moins qu'on devrait s'entendre sans faux-fuyants avec les directeurs. C'est parce que cela n'est pas arrivé que les parts ont baissé; mais il n'a aucun intérêt personnel dans l'affaire. Il est fort probable qu'il restera dans la province afin de contredire des faussetés qui prouvent qu'on ne connaît pas du tout son caractère. 258
 Hillier à Galt, 14 mai. Il a mis devant le lieutenant-gouverneur la demande d'une concession de terre sur la baie de Burlington et la lettre du 3 courant. Cette demande sera référée, en la manière ordinaire, au Conseil exécutif. L'opinion que le gouvernement est injustement opposé à la Compagnie doit provenir d'un malentendu et ne peut exister que tant que les directeurs ignoreront la vérité. Son Excellence croit que quelle que soit l'influence politique des directeurs, elle ne peut possiblement être exercée contre l'administration coloniale. D'après sa lettre (à Galt) il serait désirable que toutes les communications, qu'elles soient marquées "publiques" ou "confidentielles", devraient être transmises au secrétaire d'Etat pour être passées à la Compagnie. 261

1827.

Galt à Maitland, 16 mai 1827. Il a reçu une lettre qui l'étonne. Il désire qu'on lui donne les moyens de savoir ce qu'il y a de vrai dans la croyance qu'il y a malentendu. Il est favorable lui aussi à ce que toute la correspondance soit rendue officielle. Il a transmis par l'intermédiaire de Son Excellence des duplicata de chaque dépêche envoyée aux directeurs. Il n'a constaté qu'une fois des mesures publiques et elles venaient de New-York. Il envoie des copies de tout ce qui a été dit. Sa propre situation n'a pas été agréable; on surveille ses visites, sa correspondance, sa conversation. Page 264

Remarques sur le sentiment public au sujet du bill pour la naturalisation des aubains. A plusieurs points de vue c'est réellement un bien-fait légal. 267

Hillier à Galt, 18 mai. En rapport avec sa lettre à Son Excellence, il doit dire que si les directeurs ont les pensées erronées qu'on a décrites, elles doivent avoir été produites par des racontars mensongers. Son Excellence ne désire pas non plus l'empêcher de se servir des communications du gouvernement et des fonctionnaires de celui-ci, pourvu qu'il observe les usages en rapport avec la correspondance officielle. Il ne désire ni autoriser ni contrôler les autres communications quelles qu'elles soient venant de particuliers. 268

13 juin,
York.

Maitland à Bathurst (n° 19). Les sauvages des Six-Nations ont fait connaître leur désir de voir John Claus succéder à leur père comme syndic; les traites pour leurs dividendes seront émises de la façon ordinaire et ils demandent qu'elles soient honorées. 271

21 juin,
York.

Le même au même (n° 20). Il envoie la correspondance se rapportant aux propositions de la Compagnie du Canada, au sujet de la détérioration des indicateurs topographiques, ce qui rend quelquefois impossible de trouver les limites des réserves de la Couronne. L'arpenteur général fait rapport que les cantons mentionnés ont été arpentés comme ceux du reste de la province, et que le gouvernement n'aurait pas pu empêcher les détériorations dont on se plaint. Le remplacement de ces indicateurs qui équivalent à peu près à un nouvel arpentage serait nécessaire et coûterait pour chaque canton de £300 à £500. Pour les cas ordinaires, la dépense est payée par les intéressés; mais dans ce cas, il y a un contrat et l'acheteur peut avoir le droit de se voir remettre son achat libre de tout doute et toute occasion de difficulté. Toutefois, tant qu'il (Maitland) ne recevra pas d'instruction, il laissera continuer les travaux, étant entendu qu'il a consulté le secrétaire d'Etat. Il soumet d'autres propositions concernant les réserves. 272

Inclus. Liste des documents envoyés en même temps que la dépêche qui précède. (Suivent les documents.) 280

A. Galt à Maitland. Lettre contenant les propositions au sujet des réserves de la Couronne que par erreur on a rapportées comme vacantes aux commissaires du Canada. Autres propositions.

B. Document inclus, concernant l'effacement des marques de délimitation de terres.

C. Remarques de l'arpenteur général sur ce sujet.

D. Galt à Maitland. Il offre ses remerciements pour le rapport des observations de l'inspecteur général.

E. Observations de Galt sur la lettre de l'arpenteur général en date du 17 mars.

F. Hillier à Galt. Réponses aux propositions contenues dans la lettre de Galt, en date du 10 mars.

G. Galt à Hillier en réponse à une lettre du 29 mai.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1827.

Q 344-2.

1827.
26 juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 21). Il demande une concession spéciale de terre pour Crysler en reconnaissance de ses services dans la milice, parce qu'il n'appartient pas à la catégorie de milice à laquelle le gouvernement est autorisé à accorder de ces concessions. Il (Crysler) est le propriétaire de la propriété sur laquelle s'est livré l'engagement le plus chaud de la dernière guerre. Page 318
- Incluse.* La requête de Crysler. 320
Certificats en faveur de Crysler. 322-323
- 28 juin,
York. Maitland à Bathurst (n° 22). La mortalité ayant causé des vides dans le Conseil Législatif, il recommande la nomination de Peter Robinson, Charles Jones et James Gordon. 324
- 7 juillet,
Canal Rideau. By à Maitland. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Goderich, 22 octobre 1827.
- 16 juillet,
York. Maitland à Bathurst (n° 23). Il transmet un mémoire des méthodistes wesleyens britanniques résidant au Canada. Il est question du singulier arrangement conclu entre la Conférence Wesleyenne Britannique et les prédicants méthodistes des Etats-Unis pour que le Canada devienne pour ces derniers un champ d'action spécial. Il faut que cela change. On a pourvu au support d'un petit nombre de ministres de l'Eglise d'Ecosse; on a fait de même pour l'évêque et le clergé catholique. Dans le cas présent, une légère allocation serait fort justifiable. Il (Maitland) ne voudrait rien faire pour diminuer les fonds destinés à l'Eglise établie, mais les méthodistes wesleyens ne la jaloussent pas comme le font les autres sectes. 326
- Incluse.* La requête de méthodistes wesleyens britanniques du Canada exprimant le désir d'avoir un plus grand nombre de prédicants de la Conférence Wesleyenne et demandant de l'assistance pécuniaire ou autre. 330
- Extrait des procès-verbaux de la réunion tenue à Montréal le 18 mai 1827 par les missionnaires wesleyens britanniques. Il y est question de l'importance d'étendre les travaux des missionnaires dans le Haut-Canada. L'antagonisme déployé par les prédicants venus des Etats-Unis est l'une des principales raisons du peu d'encouragement donné à ces missions. Aujourd'hui cet antagonisme disparaît et l'harmonie peut être facilement établie. Les deux corps devraient être fusionnés et placés sous la juridiction de la Conférence Britannique. 332
- 16 juillet,
York. Maitland à Goderich. Il apprend par lettre-circulaire qu'il (Goderich) a reçu les sceaux du département colonial. 335
- 16 juillet,
York. Maitland à Wilmot Horton. On a remis la somme de 80 louis au capitaine Spilebury et à sept de ses compagnons quand ils sont devenus colons. La veuve de Richard Farmer demande le remboursement du dépôt fait par son mari, vu qu'elle est restée et s'est établie dans le pays. 337
- Inclus.* Lettre de change pour 10 louis. 339
Affidavit de la veuve Fraser. 340
Reçu pour 10 louis. 341
- 18 juillet,
York. Maitland à Wilmot Horton. Il envoie un extrait du rapport de la moyenne du prix du blé et autres grains à York et à Kingston en mai et en juin derniers. 342
- Inclus.* L'extrait. 343
- 18 juillet,
Stamford. Maitland à Wilmot Horton. Il n'a pas reçu d'autres instructions au sujet du paiement des traitements officiels et il a, par conséquent, émis les certificats ordinaires de services pour permettre aux fonctionnaires de toucher leur traitement. 344

1827.
23 juillet,
York. Maitland à Goderich (n° 25). Ordre a été donné de faire au Dr Strachan une concession de 2,000 acres de terre; son agent a demandé que cette étendue soit prise à même le territoire fermé à la colonisation générale. Le Conseil approuve la demande, mais comme il a été fait rapport qu'une partie de ces terres sont susceptibles d'être mises en vente dans un but public, il soumet la dite demande. Page 345
Inclus. Mémoire du Dr Strachan demandant la permission de choisir les terres qu'on lui a concédées. 347
La liste dont il est parlé dans le mémoire précédent. 350
- 31 juillet,
York. Maitland à Goderich (n° 26). Le receveur général a fait rapport que Galt, l'agent de la Compagnie du Canada, a été avisé de payer le montant dû par la compagnie entre les mains de qui de droit à l'emploi du Haut-Canada, afin de défrayer la liste civile. Aucun ordre n'a été reçu par le gouvernement provincial, et avant que Galt eût donné communication des instructions reçues, des traites avaient été émises pour le paiement des employés. Il demande que ces traites soient honorées afin d'éviter les ennuis et les frais énormes des protêts. 353
Maitland à Goderich. Il transmet une requête de William Lindsay pour demander le refus de sanction pour un bill pourvoyant à la confirmation des titres de propriétés venant des aubains, mais il ne peut recommander la teneur de cette requête. 353
Inclus. Mémoire de William Lindsay expliquant tout ce qui se rapporte à une réclamation au sujet d'un bien-fonds venant de l'oncle de sa femme, qu'il croit exposé à devenir la propriété d'un autre si le projet de loi relatif aux aubains est voté; il demande donc que ce projet ne soit pas voté, car il pourrait causer la déconfiture de la réclamation de sa femme. 357
Rapport de J. B. Robinson, procureur général, sur la requête de W. Lindsay. 361
4 août,
York. Maitland à Goderich. Il demande un permis d'absence. 366
- 21 août,
Queenstown. Le même au même. Les projets de loi relatifs aux aubains ont été présentés conformément aux instructions venues du secrétaire d'Etat et ont satisfait tout le monde, et tous ont vu avec désappointement leur rejet. Il donne au long les raisons qui motivaient la présentation de ces mesures, etc. 367
- 28 août,
Queenstown. Le même au même (n° 28). Il transmet, tout en espérant qu'il ne le fait que pour la forme, une requête de l'évêque catholique romain de Rhesina. 388
Inclus. La requête de l'évêque Macdonell qui demande une augmentation de salaire, vu que par l'arrivée dans le pays d'émigrés irlandais l'allocation qu'on lui sert n'est pas suffisante à payer ses frais de voyage. 390
- 5 septembre,
Queenstown. Maitland à Goderich. Il envoie un rapport sur la moyenne du prix du blé et autres grains, à York et à Kingston, en juillet. 394
Inclus. Ce rapport. 395
- 6 septembre,
York. Maitland à Wilmot Horton. Comme il comprend que le fait que Givins n'a reçu de lui (Maitland) aucune recommandation a été interprété contre le dit Givins, il vient aujourd'hui le recommander fortement, ne l'ayant pas fait précédemment parce que Givins, par excès de modestie, ne la lui a pas demandé. 396
Inclus. Givins à Maitland. Il dit qu'il avait demandé d'être nommé sous-surintendant des affaires des sauvages, poste laissé vacant par la mort de Claus. Dalhousie avait vu à la chose. Bathurst avait donné ordre de le nommer, mais cela n'a pas été fait, d'abord, parce qu'on l'accusait d'être intempérant et puis parce qu'il n'était pas recommandé par Maitland. La première accusation n'a pas été prouvée; d'un autre

1827.

côté il n'avait pas demandé l'appui de Maitland. Il exprime l'humiliation que lui ont causée les accusations portées contre lui. Page 398

Mémoire de Givins demandant de remplacer Claus. 403

Extraits de lettres de Darling à Givins et de Hillier à Darling. 406

2 octobre,
York.

Maitland à Goderich. Il a reçu les instructions au sujet de la naturalisation des aubains et il dit les embarras que lui cause le changement de politique. Il décrit l'anxiété des colons loyaux au sujet du pays, en temps de danger, entre les mains de législateurs qui combattent le projet de rétablir la double allégeance, vu que ceux dont les conseils prévalent dans la mère-patrie sont tout à fait hostiles aux sujets naturalisés. Il raconte la conduite des chefs de l'opposition dans la législature durant la dernière guerre, chefs, qui à la fin des hostilités, ont reçu des Etats-Unis de considérables concessions de terre comme prime pour leur trahison. Ayant exprimé ses sentiments, il a fait tout ce qui était en son pouvoir, mais il a trouvé qu'il lui était impossible de faire moins. 411

17 octobre,
York.

Le même au même (n° 29). Il a reçu de l'agent de la Compagnie du Canada copies des communications adressées à Sa Seigneurie et à Wilmot Horton au sujet des colons amenés de La Guayra, communications qui montrent comment la compagnie a agi à leur égard. Il parle du prix modique auquel les terres ont été transférées à la compagnie, dont les paiements constituaient les seules ressources pour le support du gouvernement civil. Si la compagnie doit avoir la permission de demander les dépenses qu'elle a en projet, il n'y aura aucune certitude quant à l'estimation du montant basé sur le contrat. Il recommande de ne pas accepter la proposition, afin de ne pas offrir de précédents pour des propositions de même nature. Ces colons étaient à destination de la Nouvelle-Ecosse, mais à New-York, la compagnie les a retenus et dirigés vers le Haut-Canada aux frais du pays, pour qu'ils achètent par la suite des terres de la dite compagnie trois fois plus cher qu'elle ne les avait payés. Il conclut en montrant ce qu'il y a de peu juste dans le fait de faire payer à la colonie les frais d'une importation de gens à seule fin d'obtenir des acheteurs des terres de la compagnie. 420

22 octobre,
York.

Maitland à Goderich (n° 31). Il transmet une lettre de By. Comme les îles sur les lacs sont considérées comme propriétés réservées, il considère de son devoir d'envoyer la lettre de By et de conseiller qu'on adopte les suggestions qu'elle contient. 430

Inclus. By à Maitland. Il transmet la demande de J. Ferguson pour qu'on lui accorde pour 30 ans le loyer de Green Island en amont des chutes Rideau, laquelle, grâce à une écluse sur la Rideau et aboutissant au terrain du gouvernement, fournirait un excellent site pour un moulin. Il demande d'acquiescer à cette proposition et de l'autoriser (By) à louer l'île pour y ériger des moulins, pour 30 ans, à un prix nominal. Ces terrains prendront énormément de valeur dans la suite. Il est chagrin de voir que le grand maître et le comité de l'artillerie ont décidé de rapetisser les écluses sur le canal Rideau aux dimensions de celles de Lachine. Il envoie un rapport sur la marche des travaux jusqu'au 1er juillet. Il espère que le rapport pour octobre annoncera que les travaux sont commencés sur toute la ligne. 432

26 octobre,
Amherstburg.

Le recteur et les syndics de l'Eglise à Hillier. Lettre incluse dans l'envoi de Maitland à Huskisson, 22 novembre.

30 octobre,
York.

Maitland à Goderich. Il transmet un mémoire au sujet des militaires en retraite qui ont fait le service au Portugal. Il appuie les conclusions de ce mémoire. 425

Inclus. Le mémoire. 427

19 novembre,
York.

Maitland à Huskisson. Il a reçu des instructions sur la manière de correspondre avec le Bureau Colonial, mode qu'il suivra à l'avenir. 436

19 novembre,
York.

Le même au même. Il a reçu la dépêche lui annonçant qu'il (Huskisson) avait envoyé les seaux du département colonial. 438

1827.
22 novembre,
York.

Maitland à Huskisson (n° 32). Lettre en rapport avec la dépêche de Goderich du 29 juin dernier, au sujet de la demande du recteur et des syndics d'Amherstburgh pour avoir de l'aide afin de terminer la construction de l'église. Il envoie une lettre qui explique davantage la question, espérant qu'on acquiescera à la demande. Page 440

Inclus. Le recteur et les syndics de l'église d'Amherstburgh à Hillier. Il explique ce qui donne lieu à leur demande d'aide pour terminer l'église, l'endroit qu'on y réserve aux militaires, etc. 442

15 décembre,
York.

Maitland à Huskisson. (Personnelle et confidentielle.) Il parle de l'importance que le gouvernement impérial donne au Canada de la situation précaire d'aujourd'hui et des mesures attentives qui peuvent être, selon le cas, très favorables ou très adverses à l'avenir de la colonie. Il est ensuite question des sources de revenu et de la nature des dépenses et de l'importance des suggestions faites par la législature dont il transmet l'adresse. Il envoie aussi une copie du rapport de la législature au sujet du partage des impôts entre le Haut et le Bas-Canada. Il parle des nouveaux termes de la commission des juges nommés pour le cap de Bonne-Espérance, de l'importance de garantir l'indépendance des juges. En Angleterre, les juges qui sont nommés ont une réputation à toute épreuve; mais c'est différent dans les colonies, où les avocats éminents n'acceptent point l'accession au Banc, de sorte qu'on connaît peu le caractère et les dispositions de ces hommes, et ils pourraient céder à la tentation et devenir des démagogues extrêmes. S'il en était ainsi il serait impossible de déplacer cet homme par un vote de l'Assemblée dont il serait devenu le champion. Exemple du dernier juge, sauf un, envoyé d'Angleterre, qui avait pris cette ligne de conduite et tenu la province en ébullition. Autres observations sur sa ligne de conduite. Il parle longuement de la question des réserves du clergé. 445

Contenu. Maitland à Bathurst. Long exposé détaillé pour démontrer que seule l'Eglise d'Angleterre a droit au bénéfice des réserves du clergé. 475

Rapport du comité sur les relations financières entre le Haut-Canada. 495

Annexe B: les commissaires du Haut-Canada sur les circonstances qui ont surgi pour motiver un examen des réclamations du Haut-Canada avec les commissaires nommés pour la province du Bas-Canada. 546

Etat général des articles imposables importés à Québec de 1817 à 1820 avec calcul des droits provinciaux payés sur ces articles. 552a

29 décembre,
York.

Maitland à Huskisson (n° 33). Il transmet des documents de Galt mais n'en garantit pas l'exactitude. Le remercie d'être intervenu auprès de la compagnie des terres pour maîtriser la correspondance déplacée et offensante de Galt. Il enverra copie des lettres lorsqu'on pourra les préparer sans préjudice aux affaires nécessaires. 559

Galt à Hillier. En conséquence de la dépêche reçue des directeurs de la Compagnie des Terres l'on ne peut parler davantage du malentendu avec Son Excellence. Il regrette que ce qu'il croyait être un acte de respect ait été jugé irrespectueux. Pour expliquer les communications qu'il a eues avec l'opposition, il envoie un extrait de l'exposé qu'il en a lui-même fait pour qu'on en fasse part à Son Excellence. 560

Extrait relatif à la mission du Dr Rolph, etc. 562

31 décembre,
York.

Maitland à Stanley. Il transmet une lettre de Galt au sujet des colons de La Guayra. Galt a envoyé les lettres à ce sujet aux directeurs de la Compagnie du Canada, l'on en a pas conservé de copie. Il fait prendre des renseignements sur les faits de l'affaire. 568

Contenu. Galt à Stanley. En conséquence de la lettre qui exprime le désappointement d'Huskisson à l'endroit de sa conduite envers certains émigrants indigents, il transmet copie de la lettre qu'il a adressée

1827.

au secrétaire de Maitland indiquant la ligne de conduite qu'il avait l'intention de suivre vis-à-vis les émigrants. Page 569

31 décembre,
York.

Maitland et Huskisson (privée et confidentielle). Il transmet des observations sur les affaires du Canada comme suite des observations que contenait sa lettre du 15. La présente lettre traite de la navigation à l'intérieur, de l'état du sentiment public, de la question de la naturalisation et du sentiment politique. 572

Contenu. Gourlay à Coleman, 10 octobre 1825. Il le félicite d'être un des législateurs, étant assuré qu'il sera fidèle à la cause pour laquelle il prend part à la convention. Il est à propos que le Canada soit indépendant, etc. Il fait des instances; une députation doit se rendre à Londres avant l'adoption de la loi sur le blé. Il est faux qu'il (Gourlay) ait perdu la tête. Il conjure le Canada de s'émanciper des entraves ministérielles. 589

MINISTÈRES PUBLICS ET DIVERS, 1827.

Q. 345—1—2.

(La partie I est paginée de 1 à 218; la partie II de 219 à 407.)

1825.

29 septembre,
York.

Baby à Farcy. Cette dépêche se trouve dans celle de Planta à Wilmot Horton, 3 février 1827.

16 décembre,
Downing
Street.

Wilmot Horton à Marston. Cette dépêche se trouve dans celle de Marston à Goderich, 10 mai 1827.

1826.

19 juillet,
Kingston.

Bastable à Hillier. Cette dépêche se trouve dans celle de Bastable à Wilmot Horton, 25 juin 1827.

27 juillet,
Londres.

Requête du juge en chef Powell demandant qu'une partie de sa pension soit, à sa mort, continuée à sa femme. 268

29 juillet,
York.

Hillier à Bastable.

14 août,
Queenston.

Le même au même. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de C. G. à Wilmot Horton, 15 mai 1827.

1827.

2 janvier,
York.

Dunn à Bathurst. Il transmet un rapport des progrès des travaux du canal Welland. L'on mettra tout en œuvre pour le terminer le plus tôt possible. 131

18 janvier,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Il demande que la charte de l'université qui doit s'établir dans le Haut-Canada soit gratuitement concédée. Si la chose ne peut se faire, il demande de toucher le premier versement semi-annuel de l'annuité accordée à l'université afin de solder les frais de concession de la charte. 318

24 janvier,
Londres.

Dummer Powell au même. Dans le rapport du Conseil exécutif du Haut-Canada, dont il a reçu copie, mention est faite d'une lettre qu'on dit lui avoir été adressée d'Angleterre, mais qu'il n'a jamais reçue. Il demande copie de cette lettre et s'informe d'une autre lettre qu'il a écrite en 1818 à Maitland. Peut-il compter sur quelque indulgence relativement à sa pension? 256

Contenu. J. B. Robinson au juge en chef Powell. Il fait des commentaires sur la lettre de Powell, en date du 20 janvier dernier, et il fait en sorte de corriger la fausse interprétation que ce dernier donne au contenu de lettres écrites antérieurement à cette date. 258

25 janvier,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Par ordre des lords du commerce il renvoie des actes adoptés dans le Haut-Canada en 1823 et 1824, un de ces actes est expiré et le délai pour désavouer les autres est aussi expiré, 19

1827.
27 janvier,
Taghmon.

Requête de M^{de} Brien demandant des renseignements sur la propriété de son fils qui s'est noyé en traversant la baie de Quint (Quinté).

Page 90

27 janvier,
Londres.

Requête du juge en chef Powell pour qu'on lui verse à Londres ses six mois de pension, lorsque l'échéance arrivera. 263

2 février,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Il renvoie deux actes réservés du Haut-Canada, les délais du désaveu étant expirés. 20

2 février,
Whitehall.

Le même au même. Il renvoie 38 actes adoptés dans le Haut-Canada en 1823 (441 à 478), qu'on devra considérer comme en vigueur sauf ceux qui ont périmé. 21

2 février,
Whitehall.

Le même au même. Un acte adopté dans le Haut-Canada en 1820 concernant l'augmentation de la représentation, n'ayant pas été désavoué, doit être considéré comme en vigueur, 22

2 février,
Whitehall.

Lack à Wilmot Horton. Il renvoie des actes du Haut-Canada, de 1818, qui n'ont pas été désavoués. 23

3 février,
Affaires
étrangères.

Planta au même. Il envoie copie d'une note de l'ambassade de France, avec les pièces qu'elle contenait. 32

Contenu. Requête sans date de la part de Farcy demandant la permission de vendre ses terres en Canada. 33

Baby à Farcy (en français). Il lui fait connaître le meilleur moyen qu'il y a pour lui de vendre les terres qui lui ont été concédées dans le Haut-Canada. 34

Bordereau des terres concédées à Farcy. 37

Suivi de renseignements sur les terres. 38

12 février,
Peterborough.

L'évêque Macdonnell à Bathurst. Il réitère sa demande qu'avis soit donné au gouverneur en chef et au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de sa nomination comme évêque diocésain catholique romain du Haut-Canada, car tant que cela ne s'est pas fait il n'est considéré que comme vicaire général soumis aux dictées et au contrôle de l'évêque catholique romain de Québec. Il dit que l'état de la colonie des émigrants irlandais aux lacs du Riz est satisfaisant; son étonnement en présence des progrès rapides de leurs améliorations. L'attention particulière que Peter Robinson a portée aux besoins des émigrants. Les besoins les plus pressants des émigrants dans quelques années seront des chemins, des prêtres et des institutions de leur religion. Si l'on garde les émigrants irlandais sous la direction de pasteurs et d'instituteurs voulus, leur loyauté envers le gouvernement britannique sera l'anneau le plus fort de la chaîne entre la colonie et la mère-patrie. 388

21 février,
Québec.

Galt à Wilmot Horton. Lorsque les résolutions de la législature du Haut-Canada au sujet des réclamations canadiennes à titre de pertes furent présentées, l'arrangement pour leur liquidation n'a pas été compris. Après avoir consulté Dalhousie, il a demandé par requête un réexamen. Il transmet copie d'un rapport sur la requête. L'agent ne peut faire rien de plus dans l'affaire en Canada. Il renvoie la question à Bathurst et à la commission du Trésor, dont il ne peut anticiper la ligne de conduite. 135

Contenu. Le rapport en question. 137

24 février,
Trésorerie.

Herries à Wilmot Horton. Quel arrangement doit être pris au sujet des traitements autrefois payés à même le crédit du parlement? Si Adams doit continuer de les payer, il faut faire un arrangement avec la Compagnie du Canada. 51

26 février,
Whitehall.

Adams au même. Il dit que des comptes ont été présentés pour être acceptés de la part de fonctionnaires de l'administration civile du Haut-Canada; il présume que d'autres fonctionnaires en ont fait autant. La commission du Trésor a ordonné que £3,000 lui soit remis pour solder ces comptes, ce qui laissera un découvert de £1,890 5s. pour l'estimation de 1826. Il demande que cette dernière somme lui soit versée. 7

Contenu. Liste des comptes présentés. 9

1827.
27 février,
Kingston. L'évêque Maconell à Grant.
- 27 février,
Kingston. Le rév. W. Fraser à Batable. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de C. G. à Wilmot Horton, 15 mai 1827.
- 2 mars,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. L'admission de transactions d'intérêt particulier dans les comptes publics provoquent des complications. L'affaire du juge en chef est très simple, il n'a qu'à nommer un procureur en Canada avec mandat de toucher sa pension et de la lui remettre. Page 53
- 3 mars,
Londres. Shirley à ———. Le remercie de sa réponse, il sera heureux de recevoir la lettre de recommandation promise et les autres renseignements détaillés. 313
- 6 mars,
Peterborough. L'évêque Maconell à Wilmot Horton. Il ne croit pas nécessaire d'ajouter sa propre déclaration à la masse de témoignages de bonne conduite et de succès des immigrants irlandais catholiques. Il cite des exemples des bons résultats de leurs opérations. Avant de partir pour l'Angleterre il s'était engagé de me porter garant de leur bonne conduite si on lui donnait les moyens de leur fournir des pasteurs et des instituteurs. Il a tenu parole, mais l'absence des moyens promis l'a privé du pouvoir de maintenir l'influence de la religion sur eux et l'oblige à des fatigues qu'il ne peut plus subir. Il a antérieurement demandé 12 prêtres et 14 instituteurs, et il constate aujourd'hui qu'il faut 20 prêtres et 20 instituteurs. 392
- 6 mars. Strachan à Wilmot Horton. Il transmet des observations sur une brochure qu'on lui a envoyée. Il le prie vivement de pousser l'adoption des projets de loi qui avec le collège seront d'un grand avantage pour la province. 319
- 13 mars. *Contenu.* Observations sur le projet de loi relatif à l'aliénation d'une partie des réserves du clergé dans le Haut-Canada. 320
- 13 mars. Strachan à Wilmot Horton. Le projet de loi soumis au Parlement pourvoit à la vente d'une partie des réserves du clergé, mais la manière de disposer des deniers est soumise aux stipulations de l'Acte 31, George III.
- 15 mars,
Guerre. Sullivan au même. Le lieutenant John Rodenhurst, autrefois du 8e régiment, a demandé la permission de toucher sa demi-solde en même temps que ses appointements de commis dans le bureau de l'arpenteur général pour le Haut-Canada; il demande qu'on l'informe du chiffre de ses appointements, etc., et de la date de sa nomination. 73
- 16 mars,
Londres. Adresse de la Chambre des Communes demandant copie de l'adresse de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada sur les réserves du clergé et de la réponse, aussi copie des résolutions de l'Assemblée du 21 décembre 1826. 1
- 17 mars,
Londres. Strachan à Wilmot Horton. Des lettres du Canada disant que les affaires vont bien mieux dans la législature. L'acte de la Chambre basse, qui a tenté de légiférer sur les réserves du clergé, était devenu un sujet de ridicule. L'importance attaché à la vente d'une partie des réserves du clergé. La loi des aubains a provoqué beaucoup de débat. Peter Robinson partira probablement de New-York le 16 février. 328
- 23 mars,
Trésorerie. Herries au même. La concession d'une pension à W. J. Kerr, autrefois capitaine dans le département des Affaires des sauvages, établirait un précédent très embarrassant. Les indemnités accordés à Norton et à l'ancien secrétaire n'ont pas été accordées sur le principe de la demi-solde militaire. 54
- 23 mars.
Whitehall. Adams au même. Il offre de nouvelles explications relativement à la situation d'agent pour le Haut-Canada. La commission du Trésor a suggéré que si les arrangements conclus avec la Compagnie du Canada permettaient de solder les traitements au moyen d'effets, on l'employât. Si malheureusement ceci était impraticable, une réponse lui donnerait

1827.

l'occasion d'exprimer les sentiments favorables qu'on éprouve à l'égard de ses titres. Certaines charges annuelles doivent nécessairement être payées en Angleterre, vu que ce sont des pensions en faveur de personnes qui vivent à Londres. Page 10

2 avril,
Londres.

Greenwood, Cox & Co. à Wilmot Horton. Ils demandent un certificat attestant que Maitland vivait et exerçait ses fonctions officielles du 1er juillet au 31 décembre inclusivement, en 1826. 140

13 avril,
Cork.

Mde Hutchinson à Bathurst. Elle énumère les capacités de son mari et demande pour lui une position dans le corps des médecins du Haut-Canada. 189

9 avril,
Hammer-
smith.

Le Dr Weld à Bathurst. N'ayant pas reçu de nouvelles au sujet des prêtres et des instituteurs catholiques pour le Haut-Canada tel que promis, il craint avoir été sous une fausse impression. 395

10 avril,
Liverpool.

John Gladstone à Wilmot Horton. Il recommande Cleghorn, qui, avec son frère et sa famille, part pour le Haut-Canada, et il demande qu'on lui donne des lettres d'introduction auprès du gouverneur et d'autres personnes d'autorité. 141

19 avril,
Londres.

Græwood, Cox et Cie au même. Ils réitérent leur demande de certificat qu'ils ont demandé le 2 avril. 143

1er mai,
Castle Toward

Finlay au même. Il transmet une requête de Gibson. Il est convaincu de l'exactitude de ce qu'elle énonce. 133

2 mai,
Liverpool.

Le lieutenant Rigby, M.R., à Wilmot Horton. Il a de Bathurst permission de s'établir au Canada, et une lettre au gouverneur le priant de lui concéder des terres en proportion de son grade dans l'armée. Maintenant qu'il y a un changement dans l'administration, il présume qu'il faut peut-être renouveler les ordres, et il demande que le secrétaire colonial actuel soit prié d'accorder sa sanction, etc. Il offre ses services. 273

Contenu. Divers certificats de ses services, etc. 275 à 278

6 mai,
Londres.

Requête du capitaine Richard Bullock. Il fait l'exposé des services de son père et des siens. Le refus d'une pension à sa mère, ce qui l'a obligé de vendre sa commission, sans cela il aurait pu faire des arrangements pour se retirer à demi-solde et obtenir une concession de terres. Il demande aujourd'hui des terres aux mêmes conditions qu'elle sont concédées aux officiers à demi-solde. 101

Contenu. Harvey recommande le capitaine Bullock comme étant un officier brave et méritant. 104

9 mai,
Londres.

Strachan à Goderich. Il insiste sur l'adoption d'une loi pour autoriser la vente d'une partie des réserves du clergé. Il explique le but du projet de loi présenté par Wilmot Horton. 336

9 mai,
Londres.

Le même à Wilmot Horton. Il espère qu'on ne taxera pas d'indiscrétion le fait qu'on a soumis à Goderich le projet de loi relatif à la vente des réserves du clergé, mais l'on a fait tant d'instances auprès de lui en faveur du projet de loi que, s'il ne réussit pas, il devra démontrer qu'il a fait son possible.

10 mai,
Felhampton.

Marston à Goderich. Il écrit au nom d'un homme pauvre et industrieux. Il a écrit il y a quelque temps en faveur d'un pauvre homme qui avait perdu son fils dans le Haut-Canada, et ne pouvait recouvrir ses terres. Sur l'avis de Bathurst il avait envoyé une procuration au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. On lui a dit que la procuration lui serait renvoyée, ce qui n'a pas été fait. Il demande qu'on lui envoie ce document ainsi que d'autres. 201

Contenu. Wilmot Horton à Marston. Il a reçu instruction de lui renvoyer la procuration, vu qu'il serait impossible au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de porter personnellement main-forte. Il lui recommande de s'adresser à Boulton, solliciteur général du Haut-Canada, actuellement à Ibbotson's Hotel, Vere Street. 203

1827.
10 mai, Leith. Cleghorn à Wilmot Horton. Comme il n'a pas reçu les lettres d'introduction auprès du gouverneur du Haut-Canada, qu'il a promises, il lui écrit pour les lui rappeler. Page 109
- 11 mai. Strachan à Stanley. Il est allé pour le voir, mais sans succès, pour savoir si la modification du projet de loi relatif aux réserves du clergé est conforme à son idée. Il explique la nature du projet de loi tel qu'il est maintenant. 340
- 15 mai. C. G. (Charles Grant) à Wilmot Horton. Il transmet des documents de nature à justifier Bastable. Il lui demande de les lire et de donner à Bastable une occasion de se disculper. 24
Contenu. L'évêque Macdonell à Charles Grant. Le remercie pour ses services. Ses félicitations sur son élection et ses bons résultats. Enquête faite, il est convaincu que Bastable n'est pas coupable des accusations portées contre lui. 25
 Le révérend W. Fraser à Bastable. Il a visité les émigrants tous les jours et il est convaincu que l'accusation portée contre Bastable d'avoir essayé à les amener à aller aux Etats-Unis est sans fondement. 28
 Hillier au même. Il devrait soumettre son affaire au lieutenant-gouverneur. 29
 Le même au même. Il ne connaît rien des *affidavits* d'émigrants irlandais déclarant qu'il avait tenté de les induire à aller aux Etats-Unis. 30
- 16 mai, Londres. Strachan à Wilmot Horton. Il envoie une carte ecclésiastique du Haut-Canada pour démontrer les progrès considérables accomplis par l'Eglise d'Angleterre. Observations sur le terrain gagné par l'Eglise d'Angleterre. Les instituteurs des différentes dénominations, sauf quelques exceptions (nommées), viennent des Etats-Unis, où ils puisent leurs connaissances et forment leurs sentiments. Autres observations et considérations au sujet des réserves du clergé. 342
Contenu. Carte ecclésiastique du Haut-Canada. 349 a b et c
 Drury à Wilmot Horton. Il demande une position de commis auprès des émigrants qui s'en vont en Haut-Canada. 132
- 17 mai, Londres. John Gladstone au même. Il transmet des lettres de Cleghorn. Il craint que la lettre d'introduction au gouverneur du Haut-Canada ait été mal dirigée ou mal adressée. Il demande qu'un double soit envoyé sur réception de la présente. 177
- 17 mai, Cold Bath Fields. Gourlay à Canning. Il transmet copie d'une lettre au *Morning Chronicle*, qui n'a pas été publiée, pour être remise avec deux journaux canadiens à Goderich, les journaux devront être renvoyés. 144
Contenu. Gourlay au *Chronicle* sur la loi des aubains et l'importance du Haut-Canada pour l'empire britannique. 144
 Discours du gouverneur lors de la prorogation de la législature du Haut-Canada. 147
 Observations sur les délibérations de la session. 150
 Second extrait du *Canadian Freeman* au sujet du projet de loi relatif aux aubains et sur la loi relative à la naturalisation. 158
 Requête contre le projet de loi du procureur général, concernant la naturalisation. 168
- 19 mai, Londres. Fearnside à Wilmot Horton. Y a-t-il un plan des terres en Haut-Canada dont on annonce la vente? Il serait heureux de le voir s'il existe et d'avoir une entrevue. 154
- 19 mai, Liverpool. Le capitaine Gladwin à Goderich. Il parle de ses services et dit avoir l'intention de s'établir en Haut-Canada. Il demande une concession de terre. 178
- 31 mai, Londres. Adresse de la Chambre des Communes demandant copie d'une lettre du Dr Strachan au sujet de l'état de l'Eglise en Haut-Canada. 2
- 26 mai, Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Le secrétaire de la guerre ayant déclaré que si le colonel Simons eut été dans le service des troupes réglées il aurait eu droit, dans les circonstances indiquées, à une pension comme major

1827.	commandant; la commission du Trésor n'a pas d'objection à ce que la pension soit augmentée.	Page 56
27 mai, Ledbury.	Sherbrooke à Goderich. Il transmet une requête de Gladwin, autrefois capitaine au 19 ^e dragons légers, qu'il recommande comme étant un officier très digne de considération.	314
28 mai, Trésorerie.	Planta à Wilmot Horton. Relativement à la demande d'aide pécuniaire pour la construction d'une église à Amherstburg vu qu'elle devra aussi servir à la garnison, on n'a pas reçu assez de renseignements pour permettre à la commission du Trésor d'arriver à une décision.	57
3 juin, Londres.	Sewell à —. Observations générales sur le projet de loi du Haut-Canada relatif à la naturalisation, qui par suite de la façon dont il a été adopté doit être désavoué. Il est en outre en désaccord avec d'autres lois relatives aux personnes nées aux Etats-Unis alors qu'ils étaient encore colonies, et qui en étaient partie après 1783 comme sujets britanniques. Dans le projet de loi en question ces personnes sont traitées en aubains, ce qui, dans l'état actuel du Haut-Canada, est impolitique.	315
5 juin, Niagara.	L'évêque Macdonell à Wilmot Horton. Progrès satisfaisants de la ville de Guelph; système de colonisation, l'avantage de faire des chemins pour grandir la valeur de la propriété. Prospérité des émigrants qui ont acheté leurs terres et en ont acquitté le prix. Jalousie créée dans l'esprit des anciens colons qui ont défendu le pays, par la concession gratuite de terres aux émigrants.	396
8 juin, Edinbourg.	Le rév. John Lee à Goderich. Il transmet une requête de l'Eglise d'Ecosse demandant de participer au produit des réserves du clergé pour le clergé de cette Eglise qui habite le Haut-Canada.	357
	<i>Contenu.</i> Requête.	361
8 juin, Hendon.	Willis à Goderich. Comme il a l'intention de partir pour le Canada pour y remplir ses fonctions judiciaires, il espère d'être présenté au Roi avant son départ.	353
11 juin, Cephalonia.	Mémoire d'Harry Allison, payeur au 90 ^e d'infanterie, au sujet des terres qu'on lui a promises en Canada.	86
16 juin, Shoreditch.	Phipps à Wilmot Horton. Il demande avec instance un passage pour le Haut-Canada pour lui permettre d'aller rejoindre ses enfants, vu qu'il n'a pas d'autre espoir de pouvoir le faire.	265
21 juin, Keswick.	Marshall au même. Il transmet deux lettres prises dans un journal, d'une personne qui a visité les établissements de Lanark et de Perth en Canada, lettres qui semblent faire un compte favorable des deux endroits.	204
	<i>Contenu.</i> Lettre IV sur les colons anglais en Canada.	205
	Suite de la lettre.	219
	(La lettre est signée J. S., et elle contient des détails sur le voyage, les établissements, etc.)	
21 juin.	Bastable à Wilmot Horton. Les changements dans l'administration l'ont empêché de le déranger (Wilmot Horton) au sujet de l'accusation portée contre lui (Bastable), à savoir, qu'il avait intrigué auprès des émigrants amenés par Peter Robinson. Il est venu de Londres tout exprès pour aller au fond de l'affaire et il demande une entrevue.	92
23 juin, Londres.	Adresse de la Chambre des communes demandant copie de la correspondance entre le ministre des colonies et M. Rendel (<i>sic</i>) au sujet de la requête relative à la naturalisation.	3
23 juin, Westminster.	Randal à Wilmot Horton. La nécessité à ce que la position de la naturalisation soit réglée avant que l'élection ait lieu en juin 1828.	283
25 juin.	Bastable au même. Il accuse réception d'une lettre; il accuse Hillier de l'avoir trompé lorsqu'il s'en venait demander une enquête, de sorte qu'il s'en retourna. Il demande une entrevue. Il connaît les émigrants irlandais que ses voisins et lui ont employés en Irlande. Sans son intervention il n'en serait pas resté un cinquième.	94

1827.

Contenu. Copie d'une lettre. Bastable à Hillier. A son arrivée il constata que certains émigrants irlandais avaient été induits à donner des affidavits déclarant qu'il leur avait offert des avantages pour aller aux Etats-Unis. Il nie l'accusation et cite plusieurs lettres de remerciement qu'il a reçues pour les efforts qu'il a faits dans le but de faire cesser l'insurrection en Irlande. Page 98

26 juin.

O. Robinson à Wilmot Horton. Il attire l'attention sur un extrait d'une lettre de son frère, en date du 10 mai, sur la question des aubains. 301

Contenu. Extrait d'une lettre. La tranquillité règne; le tapage fait à l'égard du projet de loi relatif à la naturalisation s'est évanoui. Le vieux Bedwell est parti pour le Massachusetts pour y rester, dit-on. Ni lui ni son fils ne veulent prêter serment d'allégeance au pays pour lequel ils veulent faire des lois. 302

29 juin,
Londres.

Hume à Wilmot Horton. Il espère qu'il demandera la correspondance entre lui (Wilmot Horton) et Randall. La pension ou demi-solde de Mathews a-t-elle été rayée? 192

29 juin,
Gray's Inn.

Willis à Goderich. Ne serait-il pas à propos pour lui de se présenter à la cour pour être présenté à Sa Majesté, vu qu'il n'y aura peut-être pas de levée avant son départ (à Willis)? 354

29 juin,
Londres.

Randal à Wilmot Horton. Il le remercie de la réception qu'ont eue les requêtes des propriétaires de terre du Haut-Canada. La grande importance de régler aussi vite que possible la question des droits civils des requérants. Le retard d'une année peut, en Angleterre, paraître de peu de conséquence dans le règlement de la question en litige, mais il est d'une importance vitale pour le Haut-Canada, et le bill préparé, si on le présente à la Chambre, répondra à tout ce que l'on se propose. La requête demande que le parlement impérial et non le gouvernement provincial remédie aux griefs dont on se plaint. C'est pour faire passer le bill dans ce but qu'il est venu, et il sait par expérience que c'est le seul moyen d'atteindre ce que l'on se propose. Il revient sur la raison de l'approche des élections. Comment la question pourrait se régler. Observations sur les articles du projet de loi. 285

3 juillet,
Londres.

Strachan à Wilmot Horton. Sur le point de partir pour le Canada; le remercie pour sa bonté. Il est heureux que Wilmot Horton reste au ministère. Il espère que la question de l'émigration qu'il a imposée à l'attention deviendra une question d'unité dans un gouvernement général. L'on devra envoyer les instructions du secrétaire d'Etat avant que le gouvernement de la colonie puisse agir relativement aux réserves du clergé. Il espère qu'une courte lettre sera transmise à Randal et que les intentions du gouvernement ne seront communiquées qu'au lieutenant-gouverneur. 351

4 juillet,
Londres.

Randal à Wilmot Horton. Il le remercie pour un ordre d'admission à la chambre des lords lors de la prorogation. Est-ce que lord Goderich est le général Frederick Robinson qui a servi en Haut-Canada en 1815? 295

4 juillet,
Londres.

Le même à Goderich. Le remercie de l'avoir reçu. Il suggère des modifications aux instructions données au gouvernement du Haut-Canada au sujet de la naturalisation, ainsi que pour changer les dispositions de l'acte. 293

10 juillet,

Crant à Wilmot Horton. Il ne se compromettra pas comme juge et ne fera pas d'observations, mais il renvoie les documents avec ses remerciements. 31

12 juillet,
Gray's Inn.

Willis à Goderich. Il appartient tout simplement aux fonctionnaires de la justice de préparer la patente de juge d'équité pour le Haut-Canada, seule chose pour laquelle il reste. Il demande qu'elle soit préparée à temps pour qu'il puisse partir pour Liverpool mardi prochain dans le but de se mettre en route pour le Canada. 355

1827.
17 juillet,
Londres. Randal à Wilmot Horton. Le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada a-t-il transmis en 1824 une requête de lui, Randal, avec d'autres documents, dont un étant une copie d'arrêté ministériel du Haut-Canada, de janvier 1799, et il en demande copie? Page 296
- 18 juillet,
Gray's Inn. Willis au même. Le remercie de lui avoir dit que l'émission de la patente n'ait pas lieu de le retenir et que ses appointements commenceront à compter de vendredi dernier. 356
- 22 juillet,
Newport. Robinson au même. Il demande une réponse à des lettres transmises il y a quelque temps au sujet de réclamations à l'égard de terres dans le Haut-Canada, vu que la saison pendant laquelle on peut faire traverser un invalide approche à sa fin. 279
- 23 juillet,
Londres. Randal à Goderich. L'affaire qui l'a appelé ici est en bonne voie de règlement. Il demande qu'on lui donne copie des instructions qu'on doit envoyer au gouvernement du Haut-Canada et qu'on lui accorde une entrevue pour prendre congé. Autres documents demandés. 298
- 24 juillet,
Downing
Street. Balfour à Randal. Il ne peut lui communiquer les documents qu'il désire avoir sauf ceux écrits de sa main, et Goderich ne peut discuter aucune question qui a déjà été décidée par son prédécesseur. 297
- 24 juillet,
Liverpool. Le capitaine Gladwin à Goderich. Il attire l'attention sur sa requête qu'on peut oublier, attendu qu'une décision lui importe vu l'époque avancée de la saison. 179
- 20 juillet,
York. Carey à Canning. Il insiste sur l'importance du canal Rideau, qui devrait être construit de façon à permettre aux vapeurs d'y passer. Il offre de le construire à 15 pour 100 de plus que le prix du contrat du canal sur une plus faible échelle. 115
- Contenu.* Observations sur le canal Rideau. 117
- Observations sur la nomination voulue des fonctionnaires judiciaires. 127
- 1er août. P. Robinson à Wilmot Horton. Il transmet quelques journaux récents de New-York. Il le remercie pour la commission et les instructions qu'il a reçues. 304
- 1er août,
Cold Bath
Fields. Gourlay à Wilmot Horton. Il se propose de présenter au Roi la semaine prochaine une adresse pour démontrer que la dette nationale peut se liquider en cinquante ans par la vente des terres des colonies. Il demande le rapport des témoignages entendus par le dernier comité de l'émigration. 186
- 3 août,
Aberdeen. Le capitaine Gordon au Secrétaire des colonies. Il fait l'exposé de ses services et dit qu'il a l'intention d'aller s'établir dans la péninsule de Niagara. Il demande une concession de terre. 180
- 5 août,
Huntly Lodge. Le duc de Gordon au Secrétaire des colonies. Il transmet une lettre du capitaine Gordon, qui est un officier intelligent et de mérite. 183
- 4 août,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Il faudra faire des arrangements pour que la Compagnie du Canada paie par versements le prix d'achat des terres. 61
- 4 août,
Trésorerie. Le même au même. Il demande une explication de la différence entre l'application de la somme à verser par la Compagnie du Canada et celle votée en 1825. 59
- Contenu.* Copie des appointements civils du Haut-Canada pour 1825. 60
- 10 août,
Peterhead. Le lieutenant Horrie, M. R., au Secrétaire des colonies. Il demande des renseignements sur des terres accordées à feu son frère dans le comté de Carleton, district de Bathurst, et quel titre y ont la veuve et la famille du défunt, vu que la chose peut leur venir en aide. 193
- 13 août,
Winkfield. Lucas à —. Il suggère comment l'on pourrait établir des émigrants sur la frontière et offre ses services pour les dresser militairement. Il ne demande qu'un passage gratuit et une concession de terre. 195
- 13 août,
Londres. Séguier à Wilmot Horton. Il demande des renseignements sur Louis Lombard, décédé à Détroit, territoire du Michigan, en juillet 1824. 317

1827. 15 août, Trésorerie.	Brookbank à Wilmot Horton. Il demande une réponse à la demande de renseignements du 4 août, au sujet de la différence entre la somme de £8,500 que recommande la lettre du 26 mars 1826 et la somme de £8,229 votée pour le même service en 1825. Page 64
15 août, Cold Bath Fields.	Gourlay au même. Il propose d'acquitter la dette nationale à l'aide des terres coloniales. Il fera de la colonisation des terres incultes et de l'émigration une entreprise immédiatement profitable et pleine d'amélioration morale. Il a du respect personnellement pour lui (Wilmot Horton), mais ses discours et ses actes en matière d'émigration sont illusoire et en pure perte. 184
16 août, Londres,	Le Dr Weld à Wilmot Horton. Il demande une entrevue. 399
20 août.	P. Robinson à Wilmot Horton. Il demande une indemnité quotidienne définie pour les dépenses imprévues. 305
21 août, Cold Bath Fields.	Gourlay au même. L'indignation que lui a causé la vente des réserves de la Couronne et du clergé; il a écrit au chancelier et au Roi contre la vente de ces biens. Hume, qu'il espérait voir l'appuyer dans son opposition au bill, lui a aidé (à Wilmot Horton) à dissiper la propriété nationale. Il (Wilmot Horton) a été l'instrument de plus de gaspillage et de mal au cours des derniers six ans que qui que ce soit dans le monde. Il fait des instances qu'on n'aliène pas davantage de terres incultes jusqu'à ce qu'on en sache plus à ce sujet. Il attend des nouvelles de la dernière émigration, mais il n'en espère pas grand'chose pour ce qui est des principes justes. 187
23 août, Londres.	Coutts & Co. à Wilmot Horton. Ils se rendront au désir des sauvages des Six-Nations qui demandent qu'on fasse honneur aux effets présentés par John Clause pour leurs dividendes. 110
24 août, Winkfield.	Lucas à ———. Il demande de nouveau la permission d'émigrer. Il demande maintenant de pouvoir le faire à titre d'indigent, vu qu'il n'a pas de moyens et qu'avant longtemps il lui faudra aller à la maison de refuge. Ceci est doublement pénible vu qu'il a été élevé en gentilhomme. 198
30 août, Felhampton.	Marston à Clive. Il lui demande son aide pour obtenir la remise de la procuration et d'autres documents relatifs à l'affaire de Joshua Ratcliff. 239
3 septembre, Guerre.	Lukin à Wilmot Horton. Le capitaine A. A. Rapelzé, autrefois de la milice constituée du Haut Canada, a demandé de toucher en même temps sa demi-solde et ses émoluments comme shérif du district de London. Quel est le chiffre de son traitement annuel, etc., et la date de sa nomination? 74
4 septembre.	Requête de l'évêque Macdonell et du Dr Weld, son coadjuteur. Ces documents se trouvent dans la lettre du Dr Weld à Wilmot Horton, du 3 octobre 1827. 74
6 septembre, Newport.	Robinson à Huskisson. Deux fois il a demandé une concession de terre à Wilmot Horton. Il indique aujourd'hui son grade militaire et relate ses services, et il demande qu'on lui donne le mandat pour la concession militaire ordinaire de terres. 280
8 septembre, Amirauté.	Spencer à Wilmot Horton. Il transmet leur requête, dont le sujet n'a aucun rapport à l'amirauté. 4
10 septembre, Whitehall.	Adams à Hill. On l'a informé que le Trésor a ordonné à Sargent d'avancer £1,845 pour lui permettre d'acquitter tous les comptes qui lui ont été présentés en qualité d'agent pour le Haut-Canada jusqu'au 1er janvier dernier. Les inconvénients et les pertes qui s'en suivront si l'on n'honore pas les effets tirés par les fonctionnaires civils pour des sommes dues à une date subséquente. 67
	<i>Contenu.</i> Liste des comptes présentés. 69

1827.
15 septembre¹ Whitehall. Adams à Wilmot Horton. Les auditeurs demandent qu'il autorise le paiement des appointements du Haut-Canada. Il demande qu'on lui transmette cette autorisation. Page 12
- 15 septembre, Trésorerie. Hill au même. Il demande l'opinion d'Huskisson sur les effets tirés sur Adams par des employés civils du Canada, le receveur général du Haut-Canada ayant ordonné de les payer. 65
- 25 septembre, Temple. Rapport des officiers en loi sur l'établissement d'une cour d'équité dans le Haut-Canada. Ils doutent que Sa Majesté puisse par lettres patentes sous le grand sceau ou de toute autre manière sans l'intervention du parlement ou de la législature locale, créer une nouvelle charge de juge sous le nom de *Master of the Rolls* dans le Haut-Canada, ou sous tout autre nom, pour constituer une cour d'équité. 46
- 26 septembre, Perth. W. Morris à Wilmot Horton. Il indique les erreurs du Dr Strachan au sujet de la position de l'Eglise d'Ecosse en Canada et critique ses erreurs. 241
- Contenu. Liste des ministres de l'Eglise d'Ecosse en Canada et du clergé presbytérien qui ne fait pas partie de cette église. 251
- 27 septembre. P. Robinson à Wilmot Horton. Il demande à ce que la vente des terres du clergé et l'administration des deniers se fassent conformément à l'acte qui autorise la vente. 307
- 1827 (?). Powell à Wilmot Horton. Il n'a pas cherché à avoir une entrevue comme l'a dit Warren, bien qu'en arrivant il ait demandé d'avoir l'occasion d'expliquer les raisons qui l'ont amené à prendre sa retraite. 270
- 2 octobre, Dorsetshire. Annexé. Mémoire sur le sujet qui fait l'objet de la lettre précédente. 272
- 3 octobre, Londres. Le Dr Weld à Wilmot Horton. L'évêque Macdonell s'est porté garant de la bonne conduite et de la loyauté des émigrants irlandais, pourvu qu'on donne les moyens de garder un nombre suffisant de prêtres pour les instruire. En mars, il a demandé 20 prêtres pour le Haut-Canada, mais il constate aujourd'hui qu'il en faut 40. C'est d'autant plus urgent que des méthodistes des Etats-Unis viennent s'établir dans la province. L'insuffisance de l'indemnité pour obtenir des prêtres et des instituteurs. Le traitement de l'évêque Macdonell suffit à peine à faire face à la moitié de ses frais de voyage et autres. Les traitements des évêques de Trinidad et de l'île de France sont de £1,000 par année, bien que leurs dépenses ne peuvent guère se rapprocher de celle de l'évêque Macdonell et que leur position soit aussi importante que la sienne. 400
- Contenu. Requête de l'évêque Macdonell et du Dr Weld, son coad-juteur, demandant une charte pour les syndics de l'Eglise Catholique Romaine. 403
- 5 octobre, Gardes à cheval. Fitzroy Somerset à Hay. Le commandant en chef a approuvé la vente par le capitaine Dixon de sa commission au 4^e bataillon royal des vétérans. 18
- 9 octobre, Trésorerie. Lewes à Wilmot Horton. Dans les circonstances Sargent a été autorisé de remettre à Adams £1,181 19s. 8d. pour acquitter les effets tirés pour appointements, la somme à remettre étant indiquée dans un bill du Canada. 70
- 24 octobre, Portsmouth. Coll au même. Il fait une proposition pour laquelle il demande une réponse. 111
- Contenu. Il propose d'établir un certain nombre de familles dans le Haut-Canada. Il parle de son expérience, de sa famille et de ses moyens pécuniaires. 112
- 25 octobre, Guerre. Sullivan à Hay. Il desire avoir l'opinion d'Huskisson sur la demande de la demi-solde du lieutenant McGregor. Il transmet copie de la requête et les raisons de la demande. 75
- Contenu. Requête de McGregor. 77
- Documents relatifs à la demande de McGregor. Une partie transmise par Maitland le 6 août 1827. 79 à 85

1827.			
1er novembre, Whitehall.	Adams à Wilmot Horton. Il explique pourquoi on a payé des comptes auxquels l'auditeur s'était objecté.	Page 13	
	<i>Contenu.</i> Questions et observations sur des comptes.		15
2 novembre.	Potton à Huskisson. Il demande une concession de terre pour T. C. Gale qui demeure aujourd'hui dans York, Haut-Canada.		281
5 décembre, Londres.	Dr Weld à Stanley. Il cite un passage d'une lettre de l'évêque Macdonnell au sujet d'un prêtre français du nom de D. J. Dejean qui désire s'établir sur la rivière Thames.		406
5 décembre, Londres.	Le même à Wilmot Horton. Il demande une audience au sujet de l'emploi que l'évêque Macdonald demande de faire de D. J. Dejean, prêtre français, qui désire s'établir sur la rivière Thames et pour lequel il faut obtenir la permission de résider dans la province.		407
7 novembre, Kingston.	Requête de presbytériens, ne relevant pas de l'Eglise d'Ecosse, qui demandent une part du produit de la vente des réserves du clergé.		381
	<i>Annexé.</i> Certificat attestant que le rév. Horatio Foote, pasteur de l'église presbytérienne Union, de Kingston, a été régulièrement ordonné et nommé ministre de la dite église.		386
14 novembre, Artillerie.	Byham à Wilmot Horton. Il transmet, pour qu'elle soit mise à l'étude, une proposition de J. Mackenzie, M.R., pour la construction d'un vapeur sur le lac Ontario devant remplacer le <i>Frontenac</i> .		43
16 novembre, Kingston.	Certificat du rév. Horatio Foote. Annexé à la requête de l'église presbytérienne, 7 novembre.		
18 novembre, Perth.	Bell à Stanley. Requête de l'église presbytérienne du Haut-Canada envoyée à Wilmot Horton. Les allégués erronés de la lettre du Dr Strachan; le danger de provoquer du mécontentement si une église reçoit de l'Etat de l'aide qui est refusé à d'autres.		106
4 décembre, Soho.	Mathews à Goderich. Il transmet au Roi une adresse d'une assemblée tenue à Westminster, adresse qu'il a eu intention de transmettre.		252
	<i>Contenu.</i> Adresse au Roi.		254
18 décembre.	Hill à Stanley. Relativement à la requête de la Compagnie du canal Welland, qui demande d'emprunter £50,000 du gouvernement, les lords du Trésor ne croient pas que le Parlement serait disposé à prêter l'argent, mais vu l'importance du canal, il est probable que la législature coloniale serait disposée à faire des arrangements pour l'intérêt à 5 pour 100 de la somme empruntée, avec fonds d'amortissement pour le rachat de la dette.		71
20 décembre, Québec.	Requête de membres de l'Eglise d'Ecosse demandant de participer au produit des réserves du clergé.		368
24 décembre, Amirauté.	Barrow à Stanley. Il demande qu'on verse £42 au capitaine de la canonnière <i>Bee</i> , pour transport de quatre messieurs de la Compagnie du Canada.		5
Pas de date.	Copley à Wilmot Horton. Il transmet un mémoire de Powell, ex-juge en chef du Haut-Canada, au sujet de sa pension.		45
	Barrie au même. Le <i>Briton</i> partira de Spithead dimanche prochain après l'arrivée du courrier de Londres.		105
	P. Robinson au même. Il a reçu une lettre de son père dans laquelle il fait des observations sur la question des aubains.		300
	Requête d'émigrants du district de Newcastle, exprimant leur loyal attachement et leur gratitude, de même que leur désir de voir les terres fertiles des alentours de leur colonie concédées aussi à des émigrants.		308
	Requête de membres de diverses sectes religieuses demandant d'être appelés chrétiens. La requête est burlesque.		333
	Projet de loi relatif à la naturalisation, tel que présenté par M. Rolph.		330
	(Le projet de loi tel que sorti des mains du comité auquel il avait été renvoyé se trouve au vol. Q. 344.)		

1827.
Pas de date.

Requête demandant qu'une part du produit des réserves du clergé ne soit pas faite aux ministres de l'Église d'Écosse, et que si on leur donne de l'aide que les fonds ne soient pas pris à même les réserves du clergé.

Page 372

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

Q. 346-1.

1827.
18 décembre,
York.

O'Hara à Maitland. Cette lettre se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 23 janvier 1828.

26 décembre,
York.

Strachan à Maitland.

27 décembre,
York.

Maitland à Strachan. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Maitland à Huskisson, 1er janvier 1828.

1828.
1er janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 1). Il a reçu copie des délibérations du conseil des directeurs de la Compagnie du Canada, de leurs lettres à son adresse (à Huskisson) et à l'adresse de Galt. Il n'est pas probable que la conduite de la compagnie aboutisse à des désavantages résultant des impressions produites par son agent Galt. En transmettant la correspondance de Strachan au conseil des directeurs, il remarque que la lettre qu'il a écrite à Strachan exprime ses sentiments sur les circonstances qui ont donné lieu à la correspondance. Il le remercie de la prompt attention qu'il a porté à un événement qui, du fait qu'on s'en est occupé, n'a plus d'importance.

page 28

Contenu. Strachan à Maitland. Il transmet copie de la correspondance avec Galt.

31

Maitland à Strachan. Il regrette son imprudence relativement à Galt.

56

3 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (privée et confidentielle). Il désire l'entretenir au sujet de la correspondance transmise avec sa dépêche, vu que la chose peut jeter de la lumière sur les assertions faites en Parlement et lui permettre de comprendre pourquoi l'on s'est adressé à lui à l'occasion de plaintes qu'on a prétendu venir des habitants du Haut-Canada au sujet du bill relatif à la naturalisation. Randal, à son retour, a publié sa correspondance avec le ministre des colonies. Il en a republié une partie à la veille de la cession. La chose est soigneusement faite de façon à faire voir que ce n'est pas le gouvernement mais Hume qu'on doit remercier pour le renvoi du bill; il est parfaitement compris que le but des plaintes est de créer du mécontentement à l'égard du gouvernement, et bien qu'il n'est pas rare que l'on tente de porter préjudice au gouvernement du Canada en reportant le mérite d'une mesure populaire au gouvernement impérial, tout de même ces individus là comprennent que cela ne ferait pas leur affaire de faire croire au peuple de la province qu'il peut compter sur la justice et la considération du gouvernement du Roi. Randall publie sa correspondance à plusieurs reprises, ce qui porte ceux qui réfléchissent à se demander comment peuvent se régler les questions coloniales, vu que Randall a trouvé un protecteur dans Hume pour protéger le peuple du Canada contre son gouvernement. La dernière de Hume semblerait faire croire que Goderich, Horton et même la Chambre des Communes n'avaient dans l'idée que consulter les désirs de Randal, qui était parti, hors la connaissance de 50 personnes, avec une requête qui ne portait pas les signatures d'un cinquième de la population, si les signatures sont toutes vraies. Un bill a été présenté mais on n'y a pas donné suite, non que le gouvernement ou la Chambre

1828.

doute de son opportunité, mais parce que Randal dit qu'il ne l'approuve pas, et il dit aussi qu'ordre sera donné au gouvernement et à la législature du Haut-Canada de faire diamétralement le contraire de ce qu'ils ont fait à la dernière session. Observations sur la conduite de Randal et de Hume comme associés. Annexées sont une liste des noms et une description des personnes qui se comitèrent central: "Jesse Ketchum, tanneur, natif de la Nouvelle-Angleterre, et ayant aussi une tannerie à Buffalo, dans l'État de New-York; Alexander Burnside, apothicaire, natif des États-Unis; Thomas Stoyell, brasseur, natif des États-Unis; et Joseph Shepherd, cultivateur, natif des États-Unis." Page 1

Contenu. Premier rapport du comité central, contenant le compte rendu du travail de Randal à Londres, sa correspondance, etc. 7

21 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 2). Il transmet une requête de Peter McGill, propriétaire de l'établissement métallurgique de Marmora, demandant un prolongement de délai pour la livraison de ballast de fer au chantier maritime de Kingston. 59

23 janvier,
York.

Le même au même (n° 3). Il transmet une lettre d'O'Hara, A.A.G. de milice, et demande qu'on lui permette de porter les insignes de l'ordre que lui a donné le roi du Portugal. 61

Contenu. O'Hara à Maitland. Il demande la permission de porter les insignes de l'ordre de la Tour et de l'Épée. 63

28 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 4). Il transmet copie de la correspondance avec Galt, depuis le 24 mai dernier jusqu'à cette date. 65

Contenu. La correspondance. 67 à 170

28 janvier,
York.

Maitland à Huskisson (n° 5). Requête de Galt demandant une concession de terre pour une église catholique romaine et une église presbytérienne écossaise à Guelph; cette requête se trouve dans la correspondance. Il (Maitland) demande 200 acres pour chacune des églises en question à Eramosa. 171

4 février,
York.

Maitland à Wilmot Horton. Il a reçu des lettres par l'entremise de Robinson, mais ses dépêches du 28 août et du 2 octobre n'ont pas eu de réponse. Ses lettres relatives au bill concernant la naturalisation s'accordent avec l'intention qu'il a eue, en les écrivant, de dire en termes les plus énergiques combien malheureuse avait été la manière dont on a disposé de ce bill. Il est parfaitement prêt à défendre les actes de son gouvernement attaqués si immodérément dans la requête de Randal. Il ne peut comprendre comment sa conduite pouvait s'attirer une réprimande, et il se défend d'avoir, par crainte d'offenser, laissé sacrifier l'intérêt public. Comment l'abandon que Goderich a fait d'un des articles de l'Acte de naturalisation a été mal interprété. Il ne met pas en doute le droit de Goderich d'infirmer une décision de Bathurst, quelque soit l'embarras qui s'en suivit, mais on ne devrait pas le croire déraisonnable s'il indique le meilleur moyen de le faire, afin que les adversaires du gouvernement soient dans l'impossibilité de croire qu'ils ont triomphé et que les agitateurs dans la province ne croient pas que ce soit ceux qui ont retardé le règlement, l'acte dont on demande l'adoption aujourd'hui étant une loi présentée par le gouvernement à la dernière session et rejetée. La façon dont on a donné effet à la requête a confirmé les soupçons injustes et dénués de générosité qu'on fait planer sur la conduite du gouvernement provincial. C'est de Rolph que Bathurst tenait l'assurance qui a guidé sa conduite, ainsi que le fait voir la lettre particulière adressée à Robinson, assurance qui ne pouvait porter à d'autres conclusions, et Rolph, dans l'Assemblée législative, n'a pas cessé de résister de se plaindre des instructions. Il n'est pas sûr qu'il (Wilmot Horton) ne confonde pas les instructions avec l'acte impérial, vu qu'il en parle indifféremment dans sa lettre, tandis que les deux sont distinctement d'une nature opposée. Rolph nie toute connaissance des instructions et il s'était embarqué longtemps avant leur date. Il se

1828.

plaint de la façon dont la requête adverse au gouvernement a été reçue si on la compare à celle dont on a reçu la requête exprimant satisfaction. Il critique l'expression dont se sert la dépêche de Goderich, etc.

Page 176

Contenu. Extrait des délibérations de l'Assemblée provinciale au sujet du bill relatif à la naturalisation. 187

5 février,
York.

Maitland à Huskisson (n° 6). La seule communication du ministère à son adresse est une lettre de Horton à Robinson avec prière de la communiquer. Il croit qu'on veut qu'il écrive directement à Huskisson. Comme il entend dire que Dalhousie est sur le point de partir pour l'Angleterre, il ne sait quand il (Maitland) pourra profiter de son congé. 173

6 février,
York.

Le même au même. Les mesures que demande l'évêque catholique romain de Rhésina semblaient entraîner des conséquences légales importantes. Il a conséquemment soumis la requête au procureur général, dont il transmet l'opinion, avec la requête. 189

Contenu. Requête de l'évêque catholique romain du Haut-Canada et de son coadjuteur pour l'obtention d'une charte constitutive de syndics de l'Eglise catholique du Haut-Canada. 191

Opinion du procureur général sur la requête. Plusieurs corps protestants dissidents ont eu des chartes, mais il n'a pas été adopté d'acte général à cause des divergences entre le Conseil et l'Assemblée. On n'a jamais eu l'intention d'accorder à ces corps dissidents plus de terrain qu'il n'en faut pour l'emplacement d'une église et d'un cimetière pour chaque secte dans chaque township; mais aucune dénomination de chrétiens, sans excepter l'Eglise d'Angleterre, n'a la faculté corporative et les pouvoirs que comporte la requête et ne les a jamais demandés. Il est sans doute juste que chaque groupe de catholiques romains ait l'avantage de l'enseignement religieux, mais il appartient au gouvernement de Sa Majesté de dire jusqu'où il est opportun de contribuer au développement de la religion catholique romaine en lui permettant d'acquérir des biens sans limite. 194

7 février,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une requête du ministre de l'église presbytérienne de Kingston, conformément à une règle qu'il s'est faite de transmettre chaque requête. 199

Contenu. Requête des syndics de l'église Saint-André, de Kingston, demandant d'être libérés de la dette qu'ils ont contractée par la construction de leur église. 201

11 février,
York.

Maitland à Huskisson. Il demande de corriger une erreur dans la dépêche du 3 janvier. 204

12 février,
York.

Maitland à Stanley. Il transmet un état du prix moyen du blé et d'autres grains à York et Kingston, pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1827. 205

Contenu. L'état des prix. 206

28 février,
York.

Maitland à Huskisson (n° 9). Miritt doit aller en Angleterre pour tâcher d'obtenir encore de l'aide du gouvernement. Il dit, d'après sa connaissance personnelle, dans quel état est le canal entrepris en 1824 dans l'intention d'y faire passer des bateaux tirant quatre pieds; l'agrandissement du canal, l'augmentation du matériel et son état actuel. 207

1er mars,
York.

Le même au même. Il transmet un extrait du bordereau des patentes des terres tenu par l'auditeur. 215

Contenu. Extrait. 215a à 215d

Agriculture—Archives canadiennes

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres qui ont été frappées du grand sceau de la province du 1^{er} janvier au 31 décembre 1827 inclusivement, indiquant le nombre de concessions de chaque classe dans chaque district, et le nombre total d'acres concédées.

District.	Villages et comtés.	No. de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Home	Comté d'York..	4	50	200	10,300	70	23,183½
		38	100	3,800			
26	200	5,200					
1	300	300					
1	800	800					
Est	Comté de Glengarry..	2	50	100	12,883½	74	7,563
		24	100	2,400			
		45	200	9,000			
		1	300	300			
		1	400	400			
	1	683½	683½				
Ottawa	Comté de Prescott..	57	100	5,700	2,800	16	5,500
		1	150	150			
	1	200	200				
Johnstown....	Comté de Leeds..	1	319	319	2,700	16	2,945
		1	400	400			
Bathurst	Comté de Dundas..	1	70	70	1,545	12	2,945
		1	200	200			
Bathurst	Comté de Stormont..	1	24	24	524	6	7,563
		5	100	500			
Ottawa	Comté de Russell..	8	100	800	2,800	16	5,500
		1	168	168			
		5	200	1,000			
		1	332	332			
		1	500	500			
Johnstown....	Comté de Grenville..	6	50	300	2,700	16	5,500
		3	100	300			
		5	200	1,000			
		1	300	300			
		1	800	800			
		1	50	50			
Bathurst	Comté de Carleton..	1	75	75	1,545	12	2,945
		1	84	84			
		4	100	400			
		1	136	136			
		4	200	800			
		5	100	500			
Bathurst	Comté de Carleton..	1	400	400	1,400	7	2,945
		1	500	500			
		1	64	64			
		8	100	800			
		2	200	400			
		1	400	400			
		2	500	1,000			
		2	800	1,600			
		1	700	700			
1	1,200	1,200					

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres.—
Suite.

District.	Villages et comtés.	No. de conr. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Bathurst.....	Ville de Perth	1 1 1 4	$\frac{1}{2}$ P 25 1	$\frac{1}{2}$ P 25 4	5 $\frac{1}{2}$ P 10,093	7 93	16,262 $\frac{1}{2}$ P
	Comté de Lanark..	1 1 6 1 73 5 1	6 25 80 82 100 200 700	6 25 480 82 7,800 1,000 700			
Niagara.....	Comté de Lincoln....	1	200	200	200	1	200
Newcastle.....	Comté de Durham..	5 23 1 14 1 1	50 100 150 200 463 2,200	250 2,300 150 2,800 463 2,200	8,163	45	14,515 $\frac{1}{2}$
	Comté de Northumberland.	1 3 1 4 20 1 13 2 1	1 9 43 50 100 170 200 300 700	1 27 43 200 2,000 170 2,600 600 700			
Gore.....	Ville de Peterborough	5 1	$\frac{1}{2}$ 9 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$ 9	11 $\frac{1}{2}$	6	10,538 $\frac{1}{2}$
	Comté de Wentworth..	1 1	188 200	188 200	388	2	
Midland....	Comté de Halton..	1 3 34 30 2	$\frac{1}{2}$ 50 100 200 300	$\frac{1}{2}$ 150 3,400 6,000 600	10,150 $\frac{1}{2}$	70	10,613 $\frac{1}{2}$ et $\frac{2}{3}$
	Ville de Kingston..	1 1	$\frac{1}{2}$ 1 $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$ 1 $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	2	
Midland....	Ville de Belleville....	6	$\frac{1}{2}$	3	3	6	10,613 $\frac{1}{2}$ et $\frac{2}{3}$
	Comté de Frontenac..	1 1 1 1 1 2	1 $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ 275 434 456 2,200 3,000	1 $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ 275 434 456 2,200 6,000	9,366 $\frac{1}{2}$ et 17 sqr. rods.	7	
	Comté de Hastings..	1 2 3	50 100 200	50 200 600	850	6	

1828.

EXTRAIT des livres de l'auditeur, bordereau des concessions de terres.—
Suite.

Districts.	Villages et comtés.	Nom. de conc. de chaque classe.	Nombre d'acres de chaque concession.	Nombre total d'acres.	Nombre d'acres dans chaque comté.	Nombre total de concessions.	Nombre total d'acres concédées.
Midland	Comtés de Lennox et Addington.	1	70	70	270	3	
		2	100	200			
	Comté de Prince-Edouard	1	122	122	122	1	
London.....	Comté de Middlesex..	1	31	31	6,593	45	8,843
		1	50	50			
		1	144	144			
		1	168	168			
		21	100	2,100			
		19	200	3,800			
	1	300	300				
	Comté de Norfolk...	2	200	400	400	2	
	Comté d'Oxford..	1	50	50	1,850	14	
5		200	1,000				
8		100	800				
Ouest.....	Comté de Kent..	2	50	100	7,402	38	7,402
		11	100	1,100			
		1	102	102			
		19	200	3,800			
		1	300	300			
	4	500	2,000				
	Total . . .					676	107,566½

Erreurs exceptées.

S. HEWARD,
Auditeur général, H.C.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
12 janvier 1828.

1828.
6 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 11). Cameron, secrétaire et registrateur de la province, est porteur d'un bill concernant la naturalisation pour qu'il soit soumis à l'approbation de Sa Majesté. Nature du bill. Page 216

Contenu. Opinion du procureur général sur le bill relatif à la naturalisation. Ce document entre dans des détails minutieux du bill et de ses dispositions. 219

Copie de l'Acte concernant la naturalisation, avec annexes. 232

Extrait de la loi concernant la naturalisation aux Etats-Unis. 242

7 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 12). La culture du tabac a considérablement augmenté dans la région de l'ouest; on a cru qu'une réduction de six deniers la livre du droit d'importation en Angleterre aurait été un encouragement suffisant, mais il n'en est pas ainsi, et la législature, il y a deux ans, a demandé par requête une réduction plus considérable, mais l'on ne s'est pas encore occupé de cette demande. Il a reçu une lettre d'un honnête citoyen dont les dires sont dignes de foi. Une réduction de neuf deniers ou d'un schelling la livre serait un encouragement suffisant. 244

Contenu. Gordon à Hillier. Vu un système différent de préparation requise pour le marché anglais, le taux actuel de réduction ne suffit pas et une réduction additionnelle de six deniers la livre est nécessaire. Si l'on n'accordait pas rapidement la protection demandée, l'exploitation de cette industrie devra cesser. 247

Extrait de lettres de Gillespie, Moffat, Finlay & Co., au sujet du tabac canadien expédié à Londres. 251

12 mars,
York.

Maitland à Huskisson (lettre séparée). Il demande que si le juge Willis envoie des représentations ou des suggestions au sujet du gouvernement, il devrait en avoir connaissance. 257

13 mars,
York.

Le même au même (n° 13). Il transmet des adresses et des résolutions de l'Assemblée et il explique la nature de l'altercation à laquelle sa réponse à l'Assemblée a semblé mettre fin pour le moment. Lorsque le bill concernant la naturalisation a été adopté à la dernière session, la Chambre était au complet; à cette session-ci l'assistance était peu nombreuse. La ligne de conduite qu'il a prise vu l'absence d'instructions, et il fit part à la Chambre qu'il n'avait pas trompé ou mal informé Bathurst à l'égard du sentiment qui existait. D'après Wilmot Horton, le passage de la lettre de Goderich qui pourrait s'interpréter dans ce sens s'appliquait à une personne qui se trouvait en Angleterre et occupée à faire une opposition systématique et immodérée au gouvernement provincial. Eût-il connu la chose lorsqu'il communiqua la dépêche à la législature, il n'aurait pas donné l'explication et se serait contenté de rester dans des termes généraux. Il a du paraître, aux yeux de la population de la province, étrangement inattentif au travail qui se faisait pour créer des soupçons à l'endroit de la mesure lorsqu'elle fut proposée ou qu'une mesure ayant le même but, mais avec plusieurs restrictions, serait acceptable. Exposé long et détaillé des raisons qu'il a pour transmettre les adresses, les résolutions, etc., au sujet de l'Acte concernant la naturalisation. 259

Contenu. Bathurst à Smith. Raisons qui motivent l'exclusion des citoyens américains d'avoir des terres dans la province. 275

Rapport du procureur général sur l'effet d'une proclamation pour empêcher les aubains d'avoir des terres en Canada. 279

Bathurst à Maitland. Barnabas Bidwell n'a pas qualité pour siéger comme représentant dans l'Assemblée du Haut-Canada. Son fils est aussi un aubain. 286

Message de Maitland à l'Assemblée au sujet de l'Acte concernant la naturalisation. 290

Goderich à Maitland. Deux bills réservés soumis à l'examen. Requêtes contre l'Acte relatif à la naturalisation et contre l'Acte à l'effet de garantir aux sujets britanniques leurs titres de terre qu'ils tiennent

1828.

d'aubains. Les intentions de la législature doivent ressortir de ses actes et de ses résolutions, mais la requête fait voir qu'une nombreuse classe d'habitants est mécontente de la mesure recommandée en 1826, ce dont le Gouverneur, le Conseil et l'Assemblée ne sont pas responsables, mais bien le gouvernement de Sa Majesté; Bathurst avait employé tous les moyens en son pouvoir pour s'assurer si la mesure serait satisfaisante, et il y avait suffisamment de motifs pour démontrer que toutes les classes y acquiesceraient volontiers. Si toutes les espérances ont été déjouées ça été pour des causes hors du contrôle de Bathurst. L'on va suspendre toute décision sur les bills actuels jusqu'à ce qu'on constate si le Conseil et l'Assemblée sont disposés à adopter des lois plus généralement satisfaisantes, auquel cas les bills actuels seront désavoués. Les principes généraux qui doivent régler dans un bill de ce genre. La loi ne devrait pas contenir des dispositions relatives à la renonciation d'une allégeance à un Etat étranger. Les bills projetés doivent être entièrement rétroactifs. Il s'ensuit qu'ils ne léseront pas les lois futures du parlement britannique concernant la naturalisation. Autres dispositions relatives aux propriétés tenues par des aubains ou provenant de ces derniers. Page 291

Discours à l'ouverture de la session. 298

Circulaire convoquant une assemblée à Belleville contre le bill relatif aux aubains. 302

Adresse de l'Assemblée au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. 304

Réponse du lieutenant-gouverneur. 305

Résolutions de l'Assemblée en réponse. 305

Adresse au Roi basée sur les résolutions. 314

Adresse au lieutenant-gouverneur, lui demandant de transmettre l'adresse au Roi. 317

(D'autres documents se trouvent dans le vol. Q. 346-2, page 318 à page 328.)

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

Q. 346-2.

1828.
14 mars,
York.

Summers à Givins.

15 mars,
York.

Givins à Beardsley. Ces deux documents se trouvent dans la dépêche de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

17 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 14). Il renvoie à l'adresse du secrétaire des colonies pour la communication des instructions relatives à la concession de terres à la milice, le but étant de démontrer que d'après les instructions les conditions d'établissement n'étaient pas requises en pareil cas. Page 329

18 mars,
York.

Hillier à Givins. Cette dépêche se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

18 mars,
York.

Maitland à Huskisson (n° 15). Il est satisfaisant de savoir que son idée relative à l'établissement des émigrants de La Guayra a eu l'approbation du gouvernement de Sa Majesté. Il transmet un rapport du Conseil exécutif et demande qu'on y appelle l'attention des directeurs de la Compagnie du Canada. Les résolutions qui comportent le refus de se mêler des émigrants déjà sous contrat avec la compagnie ont l'approbation de Galt, et il demande qu'on transmette une adresse des colons au Roi, adresse dans laquelle ils expriment leur gratitude à Sa Majesté. 332

Contenu.—Adresse dans laquelle les émigrants expriment leur gratitude d'avoir pu quitter le sol stérile du Vénézuëla pour venir dans le Haut-Canada. Comment ils ont été attirés au Venezuela, et leur désappointement une fois rendus là. 333

1828.

Rapport sur les émigrants venus de l'Amérique Méridionale, avec un sommaire de la correspondance avec Gait, etc. Page 337

Correspondance, procès-verbal du conseil et autres documents relatifs aux émigrants venus de l'Amérique Méridionale. 378 à 467

20 mars, York. Maitland à Huskisson. Il a obtenu du Michigan et transmis les documents demandés par Seguier. 468

27 mars, York. Le même au même (n° 17). Il attire l'attention sur la dépêche du 5 mars 1827 au sujet d'un bill qui donnait un membre additionnel à la Chambre d'assemblée et qu'il avait en conséquence réservé. Il recommande que le bill reçoive la sanction royale. 470

28 mars, York. Le même au même (n° 18). Il transmet un état des recettes et des dépenses de la colonie pour 1824, 1825 et 1826. 472

Contenu. Etat des recettes et des dépenses pour 1824, 1825 et 1826. 473

29 mars, York. Maitland à Huskisson (n° 19). Il désire avoir des instructions sur la ligne de conduite qu'il doit tenir relativement à la comparution des fonctionnaires civils devant les comités de l'Assemblée qui s'étaient jusqu'ici adressés au lieutenant-gouverneur à ce sujet, bien que dans certains cas ils aient communiqué directement avec le fonctionnaire qui demandait permission. Or l'Assemblée a ordonné à des fonctionnaires publics de comparaître et les a fait arrêter pour n'avoir pas obéi. Il a transmis à ce sujet un message qui est resté lettre morte, et dans le discours de prorogation il a évité de mêler cet incident désagréable avec les affaires générales. Il en a fait le sujet d'un message séparé, dans lequel il a évité de faire des réflexions ou d'employer un langage qui aurait pu créer de l'irritation. Il a renvoyé au Conseil exécutif une lettre de Coffin dont il approuve le rapport. Il va s'adresser aux autres colonies pour en connaître la coutume. En demandant la présence d'un membre du Conseil législatif ou d'un fonctionnaire ou employé de cette même Chambre, un comité spécial de l'Assemblée le fait par voie de message, et non par voie de sommation directe à l'individu. Si la courtoisie mène à cette coutume, il ne voit pas pourquoi elle ne s'applique pas également à la troisième branche; si c'est parce qu'on ne veut pas interrompre les affaires du conseil par le déplacement de ses membres ou de ses fonctionnaires, la même raison devrait s'appliquer à l'exécutif. Exemples des inconvénients que provoque la nomination par l'Assemblée des fonctionnaires de l'exécutif individuellement. 474

Contenu.—Sommation d'un comité de l'Assemblée à Givins d'avoir à comparaître pour rendre témoignage. 486

Givins à Beardsley. Il a demandé la permission d'assister au comité. 487

Hillier à Givins. Le lieutenant-gouverneur ne peut accorder la permission demandée. 488

Autres documents sur le même sujet. 489 à 502

31 mars, York. Maitland à Huskisson (n° 20). La nécessité d'adopter des mesures pour parer au mal résultant de la tenure des terres à l'état inculte. Bill adopté par l'Assemblée pour imposer une taxe sur les terres incultes, mais opposé par le conseil. Il a cru de son devoir de faire passer le bill; il a en conséquence fait appel à ceux qui avaient reçu des concessions de ne pas s'opposer à la mesure d'utilité publique et il a convoqué une assemblée du conseil auquel il a lu un procès-verbal. Grâce à cela et grâce aux conversations qu'il a eues séparément avec les membres du conseil, l'opposition cessa et l'acte de 1824 fut adopté. L'existence de la loi a démontré qu'on pouvait se dispenser de la confiscation des biens en déshérence. Le moment de l'expiration des lois étant à peu près arrivé, les adversaires primitifs les dénoncent à grands cris et font signer des requêtes pour en obtenir l'abrogation, requêtes qui ont été renvoyées à un comité devant lequel ont comparu Dickson et Clark dans le but de

1828.

gagner quelques bénéfices pécuniaires au dépens de la prospérité publique. Le rapport du comité spécial fut présenté à la Chambre sans cependant donner lieu à une action subséquente. Ce rapport se trouve dans le journal de la Chambre et exige les explications qu'il a données. Le bill de 1824 fut réservé, et tous ceux qui ont voulu s'y objecter ont eu l'occasion de le faire.

Page 503

Observations de James Kepler, jeune, sur la dépêche. Le but du bill était à l'avantage du Canada, le mode de son adoption grâce à l'influence du gouvernement était trop apparent et il ne peut officiellement l'approuver. Il croit que la meilleure chose est de ne pas répondre à la dépêche.

511

Contenu. Dunn à Hillier. Il n'a pas eu de communication avec le gouverneur avant d'avoir retiré son nom d'un protêt consigné au journal du Conseil législatif.

513

Baby à Hillier. En conversant avec le gouverneur, il a dit qu'à son avis le bill serait plus à l'avantage des avocats, des shérifs et des fonctionnaires de la justice qu'à celui du public en général.

514

Rapport du partage de voix lors de l'adoption du bill de 1824.

515

Délibérations du Conseil exécutif, du 12 janvier 1824, avec le message de Maitland du Conseil au sujet du bill relatif à la taxation des terres incultes.

517

Requête adverse au bill relatif à la taxation des terres incultes.

525

Requête en faveur du bill.

538

Rapport du comité des requêtes, qui contient un résumé des témoignages de Clark.

541

Observations faites sur le bill par T. Clark devant le Conseil législatif pour rendre permanent la taxe sur les terres incultes, avec des calculs.

575

Observations de John B. Robinson.

581

LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND.

Q. 347.

1828.
15 mars,
York.

Adresse de l'Assemblée législative. Ce document se trouve dans la dépêche de Maitland à Huskisson, 15 mai 1828.

12 avril,
York.

Maitland à Huskisson (n^o 21). Peter Robinson a apporté le *mandamus* à l'adresse des membres du Conseil exécutif. Les services de Macauley. Il recommande qu'il soit porté au conseil

Page 1

15 avril,
Queenstown.

Le même au même. Il présente le juge en chef.

4

(Datée d'York sans doute par erreur.)
Le même au même. Comme il peut se faire que vu la santé du juge en chef, sa retraite de la magistrature soit nécessaire, il recommande le procureur général Robinson pour lui succéder.

5

28 avril,
York.

Le même à Hay (privée). Il est heureux d'apprendre qu'il a été porté à l'administration de la partie des affaires coloniales qui se rapporte à l'Amérique du Nord. Tel que requis, il communiquera avec lui sur des questions d'intérêt général pour la province.

7

30 avril,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une adresse relative aux délibérations de la législature sur la naturalisation des aubains. Il ne connaît pas les personnes dont les noms se trouvent sur la requête, il ne peut non plus être tenu responsable de l'authenticité des signatures.

8

Contenu. Adresse au Roi avec remerciements d'avoir refusé de sanctionner le bill qui atteignait profondément les droits politiques et civils de la province.

10

(Les signatures sont données.)

1827.
12 mai,
York.

Maitland à Huskisson. Il transmet une adresse de l'Assemblée au sujet des dispositions prises en faveur d'un clergé protestant et au sujet de la charte royale d'une université. La charte a été rédigée avec un esprit le plus libéral possible et rien n'a été négligé pour la rendre avantageuse pour la province aussitôt que possible. Quant aux réserves du clergé, il refuse d'appuyer de son témoignage les allégués et les prétentions de l'adresse, particulièrement pour ce qui est de l'aversion enracinée qu'on dit exister dans la province à l'endroit de l'Eglise d'Angleterre. Il n'en a pas vu de trace à son arrivée, de même qu'elle n'existe pas non plus dans le public en général, bien qu'on ait tout fait pour la provoquer.

Page 16

Contenu. Adresse représentant l'inexactitude de la carte ecclésiastique préparée par l'archidiacre Strachan et l'inquiétude que créerait toute intention d'établir une ou plusieurs églises dotées de faveurs qui ne seraient pas accordées à d'autres dénominations. L'adresse défend les prêcheurs méthodistes contre les insinuations, convaincu que leur influence n'est pas hostile aux institutions de la province, au contraire. La charte d'université est vue avec peine par une portion considérable du public de la province, en ce qu'elle contient des dispositions de nature à subordonner l'institution aux intérêts de l'Eglise d'Angleterre et d'exclure de ses charges tous ceux qui ne font pas partie de cette religion. Les désavantages de cet état de chose en ce qu'il provoque la jalousie et amoindrit l'utilité de l'université. L'adresse demande que la charte actuelle soit annulée et qu'une nouvelle soit accordée libre d'objections. Elle demande aussi que le produit de la vente des réserves du clergé soit mis de côté pour l'éducation et non attribué à une ou deux dénominations chrétiennes; le manque d'argent dans la province pour l'éducation rend ceci nécessaire.

17

Réponse à l'adresse.

24

12 mai,
York,

Maitland à Huskisson (privée et confidentielle). Il commente l'adresse de l'Assemblée, qui semble être le résultat des conseils de Hume, auquel Randal attribue son succès. Il (Hume) avait conseillé de faire de l'agitation, et en conséquence un comité central s'est formé de personnes de peu de considération, qui ont distribué des formules de requêtes qui ont abouti à l'adresse transmise. Les signatures de la requête ayant été obtenues par un travail incessant, il n'y a pas de doute que les membres du comité se sont flattés d'avoir réussi à abolir la distinction entre la constitution de la colonie et celle du gouvernement républicain sous laquelle ils ont grandi. Quant aux réserves du clergé, la seule question maintenant est de savoir si l'Eglise d'Ecosse doit avoir une part; il est évident que les concessions faites à cette église, tout en affaiblissant l'efficacité de l'Eglise d'Angleterre, ne feront pas taire les plaintes et ne produiront pas de contentement général, mais qu'elles auront une tendance toute opposée. Autres observations sur la tendance de l'adresse.

25

14 mai,
Queenstown.

Maitland à Huskisson. Il transmet une lettre de Willis demandant de succéder à Campbell comme juge en chef. Son inaptitude pour la charge, d'autant plus qu'il serait *ex-officio* président du Conseil législatif et membre du Conseil exécutif.

34

Contenu. Willis à Hillier. Il transmet une lettre pour que le lieutenant-gouverneur l'expédie à son adresse.

37

Willis au secrétaire des colonies. Il demande la charge de juge en chef advenant la démission du juge actuel.

38

15 mai,
York.

Maitland à Huskisson (n^o 24). Il transmet une adresse sur l'indépendance des juges. Comme c'est une copie d'une adresse antérieure, il envoie copie de sa dépêche à cette occasion et de la réponse de Bathurst. Le sujet ne provoque pas d'intérêt dans le public et l'adresse a été adoptée presque sans débat.

39

1828.

Contenu. Bathurst à Maitland. L'avantage qu'il y a à ce que le juge en chef soit membre du Conseil exécutif. Page 41

Adresse de l'Assemblée attirant l'attention sur l'inopportunité qu'il y a à ce que le juge en chef soit membre du Conseil exécutif. 43

19 mai,
West
Flamborough.

Crookes à Hillier. Cette lettre se trouve dans la dépêche de Maitland à Murray, 28 août 1828.

19 mai,
York.

Maitland à Huskisson (n° 25). Il transmet copie de trois bills présentés à la fin de la dernière session. (1) Bill à l'effet de changer et de modifier les lois de la cotisation. (2) Bill à l'effet d'emprunter une somme d'argent du gouvernement de Sa Majesté et de pourvoir à l'acquittement. (3) Pour aider à Daniel Erb et autres. Il ne fait pas d'observation sur le premier et le troisième en sus des rapports du procureur général, mais il explique la cause de l'adoption du second. 45

Contenu. Copie d'un acte pour emprunter une somme d'argent. 51

Copie d'un acte pour changer et modifier les lois de cotisation. 55

Copie d'un acte pour venir en aide à Daniel Erb et autres. (L'acte est dans le but de parfaire leurs titres.) 65

Le procureur général dit que l'acte pour changer et modifier les lois de la cotisation ne donne pas lieu à des objections légales, mais sa principale disposition est grandement inopportune. Il en indique les désavantages. 69

Bathurst à Maitland, 8 octobre 1824. Relativement aux projets de canaux il recommandera fortement une avance de £70,000 si la législature du Haut-Canada fait des arrangements pour le paiement de l'intérêt et du capital. 75

30 mai,
York.

Maitland à Hay. Il transmet un état du prix moyen du blé et autres grains en janvier, février et mars à York et à Kingston. 78

Contenu. Etat. 80

7 juillet,
York.

Maitland à Huskisson (n° 28). Il a reçu de Dalhousie l'extrait d'une dépêche au sujet de l'obtention, pour le compte de la Couronne, de terrains requis pour le canal Rideau. Le statut impérial dont la mise en vigueur a été ordonnée, ne s'applique qu'au Bas-Canada. En janvier 1827 un acte fut adopté dans ce but particulier et le fonctionnaire préposé aux travaux se déclara satisfait. Il avait vivement prié By d'acquérir possession de toute la terre nécessaire avant de commencer les travaux. 82

10 juillet,
York.

Maitland à Huskisson (n° 29). Il transmet copie d'actes adoptés à la dernière session. 85

9 août,
Pushlinch.

Colborne à Murray. Il a reçu une lettre de Guernsey et a expédié son bagage, son vin, etc., à Londres, pour être envoyés à Québec. S'il peut préparer sa famille à temps il l'enverra à Liverpool pour de là mettre à la voile, sinon il la laissera jusqu'au printemps. Il demande quels arrangements le gouvernement doit faire relativement au passage, etc. 216

15 août,
Queenstown.

Maitland à Murray. Il désire mettre au complet et rendre efficace la cour du banc du roi. Il désire que Campbell démissionne comme juge en chef. Il avait recommandé que Robinson, procureur général, lui succéda. Ceci n'a pas été fait à l'instance de Robinson, qui est prêt à attendre. Willis dit que s'il n'obtient pas la position, ainsi qu'il le devrait, Lyndhurst la demandera pour un ami. Robinson ne pense pas que Lyndhurst mettra un obstacle à ce qu'il y arrive. Willis sorti de la magistrature, Hagerman a été nommé jusqu'à ce que Sa Majesté ait sanctionné cette nomination. Il aurait nommé Jonas Jones, mais Sherwood, le seul autre juge, est marié à une sœur de Jones, et il doutait que la parenté ne fût trop rapprochée pour faire cette nomination. Une objection semblable existe, bien qu'à un moindre degré, à l'égard du solliciteur général et Sherwood. Il n'a pas recommandé Macaulay, dont la nomination aurait été très acceptable, mais comme il était de son

1828.

devoir de proposer dans le conseil la mesure qui a donné lieu à la vacance, il l'aurait probablement refusée "n'eussè-je cru délicat de faire l'offre". Bien que plus jeune que les autres qui ont été nommés, Macaulay a été choisi pour remplir une vacance temporaire. Page 88

Contenu. Copie d'une lettre de Huskisson en date du 15 avril, voir page 5.

18 août,
York.

Maitland à Murray (n° 31). Il a reçu la nouvelle qu'il (Murray) a été nommé secrétaire colonial. 98

20 août,
York.

Maitland à Murray (n° 32). Il désire s'exprimer au long sur des questions qui intéressent la province. Il a écrit longuement à Bathurst le 13 décembre 1827, puis le 3 janvier 1828, mais comme il n'a pas eu de réponse il ignore si ses renseignements ont été utiles. La dernière élection a eu lieu et le résultat n'est pas tel qu'on pouvait le désirer, bien qu'on eût trop de raison de le craindre. On a malheureusement donné de l'importance à quelques individus remuants mais obscurs par l'appui qu'on a prêté à une requête échevelée contre la sanction d'un bill relatif à la naturalisation des aubains, bien qu'il eût été adopté conformément à la recommandation de Bathurst. L'effet pernicieux de la chose sur le sentiment public et les mesures publiques. Il répète ce qu'il a dit dans des dépêches antérieures. 100

21 août,
Queenstown.

Maitland à Murray (n° 33). Il demande des instructions relativement au sujet de la dépêche n° 19, du 29 mars 1828. 115

25 août,
York.

Le même au même (n° 34). Relativement à la réclamation de de Puisaye pour pertes durant la guerre de 1812, il transmet un extrait des délibérations de la commission des réclamations à l'égard de l'unique réclamation présentée par de Puisaye, et les 35 pour 100 que le Trésor a ordonné de payer l'ont été à Kent, qui avait plein pouvoir de toucher la somme. 117

Contenu. Extrait du rapport. 119

26 août,
York.

Maitland à Murray (n° 35). Il a communiqué à Crookes la décision au sujet de sa demande de demi-solde. Il envoie une autre requête qu'il ne pouvait refuser de transmettre. Il n'avait pas de commission de major. 122

Crookes à Hillier. Il réitère sa demande de demi-solde et prétend qu'elle a été refusée pour des motifs erronés. 124

11 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 36). Il a fait part de la mort de Samuel Smith, conseiller exécutif, décédé dans des circonstances qui étaient l'opposé de l'opulence. Il n'a pu obtenir de secours de la législature vu que l'occasion a manqué dans une session, et que dans l'autre l'élection approchait et que les membres recherchaient des mesures d'intérêt local pour soutenir leur popularité. Il va prendre la responsabilité de continuer la pension de £200 qu'il a donnée après la première session. Les services de Smith qui rendent sa famille digne de considération. 129

15 septembre,
York.

Le même au même (n° 37). Il transmet une requête de Scott, ministre baptiste, envoyé par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour la conversion des tribus indiennes. Il lui a donné un permis d'habitation sur la terre qu'il demande, soumis à l'approbation de Sa Majesté. Il recommande une concession de la propriété en fidéicommiss au bénéfice des sauvages. 134

Contenu. Requête du rév. Richard Scott envoyée par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre pour convertir et civiliser les sauvages. Le mode qu'il se propose d'adopter. Il demande la concession de l'emplacement de ville du côté nord du lac au Riz, pour être gardé en fidéicommiss pour les sauvages. 136

Extraits du procès-verbal du Conseil en faveur de la demande de Scott. 139

18 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 38). Il a reçu copie d'une requête et des résolutions d'une assemblée des signataires de la dite requête. Le deuxième

1828.

document fait voir l'esprit qui a présidé à la préparation de la requête et l'esprit des uns qui ont proposé ces résolutions. Danger qu'il y a d'encourager un système régulièrement organisé de requêtes; les chefs sont en communication constante avec Hume, sur les conseils duquel le comité a été formé, et, si on l'encourage, l'on ne pourra maintenir l'efficacité du gouvernement colonial, ni maintenir la tranquillité publique. En demandant qu'on n'encourage pas la chose, il désire que les promoteurs de ces requêtes comprennent que leurs représentations à l'égard des affaires publiques seront renvoyées au gouvernement local. C'était, croyait-il, la voie jugée indispensable, et, à venir jus-qu'à l'année dernière, il n'avait jamais su qu'on s'en était écarté; la chose arriva alors dans une affaire remarquable, ce qui eut un effet très préjudiciable, car contrairement à ce qu'on s'attendait, à savoir, que les personnes qui avaient proféré les fausses accusations seraient satisfaites de la concession, le pays n'a jamais été dans un tel état de mécontentement. Depuis le retour de Randal la province a été agitée par des inventeurs de griefs. Les résolutions font voir que si dans leurs enquêtes ils affectent confiance dans les ministres de Sa Majesté ils n'en ont pas au fond et ils ne veulent pas que la population en ait. C'est sur Hume, Holland, Burdette, Brougham, Baring, etc., qu'ils comptent. Il dit ce que sont les promoteurs et soumet les allégués de la requête à un examen serré. 140

20 septembre,
York.

Maitland à Murray (n° 39). Il transmet un livre bleu pour 1827. 161

22 septembre,
York.

Le même au même (n° 40). Il transmet une réclamation de Small qui prétend avoir droit à des arrérages de certains honoraires qu'il touchait à une certaine époque. Il transmet le rapport du conseil sur la requête primitive. Sur la foi de ce rapport, il avait autorisé Small à exiger des honoraires, mais lui avait fait comprendre qu'il ne pouvait se rendre à sa demande quant aux arrérages. 163

13 octobre,
York.

Contenu. Rapport du Conseil exécutif sur la demande de Small. 166
Maitland à Murray (n° 41). Il a communiqué à Hamilton, de Kingston-Mills, le sujet de la dépêche d'Huskisson. Hamilton n'est pas disposé à accepter une concession de terres incultes comme l'équivalent de ses moulins. 171

Hamilton à Hillier. La difficulté d'apprécier la valeur de ses moulins en terres incultes. Il propose de faire l'évaluation de ses moulins sur le principe d'une compensation en argent, la somme devant être prélevé sur le bois pris sur les terres incultes entre les mains de l'arpenteur général des bois et forêts. 173

14 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 42). Les rév. Thomas Phillips et James MacGrath ont demandé une exemption des contributions à payer sur des concessions de terre de 600 et de 1,400 acres respectivement. La bonne réputation des requérants, il recommande qu'on acquiesce à la demande des requérants. 176

20 octobre,
York.

Le même au même (n° 43). Il a transmis une représentation du juge en chef et de deux autres juges du banc du Roi sur l'opportunité de nommer un troisième juge adjoint. Il demande qu'on consulte la réponse de Bathurst en date du 9 avril 1827. Il l'a soumise aux officiers en loi, mais vu la nomination de Willis et vu les événements qui la suivirent, tout cela lui a fait douter de la nécessité de déranger le secrétaire d'Etat en lui faisant part du résultat de la consultation. Il croit que la chose devrait se faire maintenant. Il dit qu'on devrait autoriser la nomination d'un autre juge et il recommande celle de Jonas Jones. Il en avait été empêché par la parenté dont parle une lettre antérieure, mais il a cru malheureux qu'un obstacle insignifiant lui fit mettre de côté les titres sérieux de Jones. 178

Annexées. Opinion de Stephen, qui dit que le gouvernement n'a pas le droit de nommer un troisième juge. Les arguments adverses à l'exis-

1828.

tence d'un tel droit, même susceptible de réponse, sont si plausibles qu'il serait hasardeux de soulever la question. Page 183

Opinion du procureur général et du solliciteur général disant que dans l'état actuel de la loi il serait inopportun de nommer un troisième juge à la cour du banc du Roi. 184

21 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 44). Il a reçu la dépêche du 25 juin. Il n'est pas improbable qu'en écrivant il (Murray) avait dans l'idée le Conseil législatif et non le Conseil exécutif, les membres de ce dernier ayant toujours touché de modiques appointements. Leurs fonctions confidentielles. La nécessité d'avoir les services d'hommes de haute réputation dont les fonctions professionnelles font qu'il est souvent onéreux pour eux d'assister aux assemblées. Il n'a jamais entendu dans la colonie la moindre objection à cette dépense. 189

25 octobre,
York.

Le même à Hay. Il transmet un état du prix du blé et autres grains des principaux marchés pour les mois de juillet, d'août et de septembre 1828. 193

Contenu. Etat. 195

27 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 45). Il a suggéré ou a eu l'intention de suggérer la nomination de Boulton, solliciteur général, du Conseil législatif. En l'absence du juge en chef, et de fait à cause de sa position comme président, on a besoin dans ce corps d'une autre personne au fait de la loi, il a suggéré le solliciteur général, vu que le procureur général est dans l'Assemblée. L'on doute si quelqu'un des fonctionnaires de la loi peut être nommé au Conseil législatif sauf le juge en chef, l'on a tenu distinctes les fonctions judiciaires et les fonctions législatives. Il demande que la question soit examinée et que des instructions soient transmises. 197

28 octobre,
York.

Maitland à Murray (n° 46). Il transmet une requête du Dr Phillips, directeur de l'académie royale, demandant une indemnité de logement jusqu'à ce qu'on lui ait construit une maison. Une certaine étendue de terre a été mise de côté dans le but de construire la maison, mais l'on n'a pas jugé bon de vendre tant qu'il ne sera pas probable qu'on puisse réaliser par la vente une somme suffisante. Ce que dit Phillips qu'en Bas-Canada l'on donne une indemnité pour le logement, est exact. 200

Contenu. Requête de Phillips. 202

— octobre,
York.

Maitland à Murray. Il présente Thomas Clark, conseiller législatif, qui s'en va solliciter une nouvelle rémunération pour pertes subies durant la guerre avec les Etats-Unis. 170

— octobre,
York.

Le même au même. Il présente Clark, agent des victimes de la dernière guerre avec les Etats-Unis. 192

(Ces deux lettres sont couchées en termes différents.)

3 novembre,
York.

Maitland à Murray (n° 47). Il transmet une requête de Racey et cite des lettres antérieures au sujet de la réclamation de Racey. 204

Contenu. Requête de Thomas Racey, demandant les dédommagements pour les pertes que lui a fait subir la modification de la législation qui a porté atteinte à son commerce de douves. 206

5 novembre,
York.

Colborne à Murray (n° 1). Il est arrivé hier et a prêté le serment d'office. 218

25 novembre,
York.

Le même au même (n° 2). Il propose de faire des arrangements plus expéditifs pour le transport des lettres entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il transmet une lettre du maître de poste américain de Lewiston. 220

Contenu. Bates Cooke, maître de poste de Lewiston, à Colborne, au sujet des mouvements du courrier postal. 224

2 décembre,
Halifax.

Maitland à Murray. En réponse à la question posée quant à l'exactitude d'un paragraphe du rapport du conseil spécial de la Chambre des Communes, il dit que la Chambre d'assemblée du Haut-Canada n'a pas été dissoute à cause de divergences mais parce qu'elle a pris fin conformément à la loi. 211

1828.
10 décembre,
York. Colborne à Murray. Il transmet un procès-verbal du Conseil exécutif qui déclare que les officiers à demi-solde devraient encore avoir droit à des concessions de terre. Ceci ne devrait-il pas s'appliquer aux sous-officiers et aux soldats ? Page 228
- Contenu.* Hay à Maitland. On a compris que les règlements de la vente des terres du Haut-Canada excluent les officiers à demi-solde du privilège des concessions. Le nouveau système n'était pas destiné à s'appliquer aux officiers qui, en conséquence ont droit à des concessions de terre. 230
- Procès-verbal du conseil exécutif pour savoir si les officiers et les soldats doivent tomber sous le coup des règlements. Leurs titres sont tout aussi importants que ceux des officiers. 231
- 11 décembre,
York. Colborne à Murray (n° 4). Il transmet copie d'un procès-verbal du Conseil sur la requête de Galt qui demande la permission de dépenser £1,000 dans un chemin d'Etobicoke à Guelph. L'amélioration sera utile à la province. 233
- Contenu.* Procès-verbal du Conseil approuvant la proposition de Galt et demandant au lieutenant-gouverneur d'en recommander l'adoption. 235
- 15 décembre,
Halifax. Maitland à Murray. Les rapports que, dit-on, n'ont pas été envoyés du Haut-Canada, ont été régulièrement terminés, mais l'étendue de la province a amené des retards. 214

Q. 348 parties 1 et 2 et Q. 349 contiennent des documents relatifs à la suspension du juge Wills.

MINISTÈRES PUBLICS ET DIVERS, 1828.

Q. 350—1-2.

1821.
21 avril,
Londres. La partie I est paginée de 1 à 215 et la partie 2 de 216 à 424.)
Le colonel Talbot à———. Il approuve la justice des objections soulevées par sir Howard Douglas contre les nouveaux règlements de la vente des terres. Page 415
1826.
16 mars,
Montréal. Hamilton à Hillier.
- 3 mai,
York. Procès-verbal du conseil. Ces deux lettres se trouvent dans celle de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.
1827.
29 septembre,
Trésorerie. Hill à Wilmot Horton. Cette lettre se trouve dans une requête de Merritt, 21 juillet 1828.
- 10 novembre,
Stamford. Maitland à Barrie.
- 10 novembre,
York. Description des terres à Kingston-Mills, par Ridout. Ces deux documents se trouvent dans la lettre de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.
1828.
3 janvier,
Affaires étrangères. Backhouse à Hay. Il transmet, du consul à New-York, un état des argents employés au transport au Canada d'émigrants venus de La Guayra. 18
- Contenu.* Buchanan à Bidwell. Il envoie un état des dépenses faites pour le compte des émigrants envoyés au Canada, et il a demandé de toucher le reliquat de la somme. 19
- Etat des dépenses. 20
- 3 janvier,
Guelph. Galt à Stanley. Il demande qu'on attire l'attention d'Huskisson sur les réclamations du Haut-Canada pour pertes subies durant la dernière guerre. Il a reçu un rapport favorable de la législature du Bas-Canada pour s'entendre sur les mesures à prendre pour arriver à obtenir des

1828.

dédommagements, il l'a transmis pour que le document soit reconnu à Goderich, mais il n'en a plus entendu parler depuis. Il demande qu'on prie le secrétaire des colonies de remettre le sujet sur le tapis. Page 148

8 janvier,
Marine.

La commission de la marine à Croker. Ce document se trouve dans la lettre de Barrow à Stanley, 11 janvier 1828.

11 janvier,
Amirauté.

Barrow à Stanley. Hamilton, le locataire de la réserve de terre près de Kingston, et sur laquelle on a l'intention d'ériger des scieries, est prêt à faire abandon de son bail aux conditions que le gouvernement pourra offrir, une rémunération juste étant accordée pour les améliorations. Il transmet des documents pour être soumis au secrétaire des colonies. 3

Contenu. La commission de la marine à Croker. Il transmet, avec les documents qu'elle contenait, une lettre de Maitland disant que Hamilton est disposé à faire abandon de son bail. La commission recommande qu'on donne en retour des terres incultes en Bas-Canada. 4

Maitland à Barrie. Il transmet une lettre de Hamilton qui se dit prêt à faire abandon de son bail aux conditions que le gouvernement pourra offrir. 6

Hamilton à Hillier. Il transmet les baux. Il est prêt à faire abandon à la condition que les terres soient évaluées avec leurs améliorations et que les paiements se fassent de la façon qui conviendra au gouvernement. 7

Procès-verbal du Conseil recommandant d'accepter l'offre de Hamilton. 8

Description des terres à Kingston-Mills par Ridout. 9

13 janvier,
Alnwick.

D. W. Smith à Wilmot Horton. Il désire savoir sur qui il doit tirer pour sa pension. Comme d'habitude il a tiré sur Adams et il a eu la mortification de se voir renvoyer son effet. 381

25 janvier,
Flamborough.

Requête de McGregor demandant la demi-solde, son nom a été omis par erreur de la liste de ceux y ayant droit dans la milice constituée. 194

Contenu. Ordre signé par Foster, adjudant général de la milice, au sujet de la compagnie de McGregor des volontaires royaux de Kent. 197

28 janvier,
Lyson.

Requête au sous-lieutenant Jeremiah Ellis, énonçant ses services et demandant des terres pour ses enfants qui, à raison des services militaires de leur père, doivent être traités comme loyalistes, et demandant aussi d'obtenir ces terres sans payer de contributions. 137

4 février,
Washington.

Wittlesey à Clay. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

8 février,
Dorset.

Powell à Huskisson. Le danger d'accorder à l'Eglise d'Ecosse une part des réserves du clergé. 322

8 février,
Washington.

Vaughan au secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828. 27

8 février,
Fort-William.

Requête de William Fraser, exposant ses services et les pertes qu'il a subies alors qu'il faisait partie de la milice durant la guerre de 1812, ayant perdu ses constructions et son argent dans un incendie durant son absence pour remplir son service militaire et demandant que son affaire soit mise à l'étude. 139

9 février,
Washington.

Vaughan à Dudley. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.

11 février,
Ainwick.

D. W. Smith à Huskisson. Il attire de nouveau l'attention sur le changement opéré dans le mode de paiement de sa pension pour les dépenses que ce changement occasionne. 383

Contenu. "Court mémoire des services de sir David Smith." 387

A la même date sir D. W. Smith a envoyé une autre lettre sur le même sujet à Hay. 392

18 février,
York.

Requête du lieutenant Alexander Macdonell demandant 500 acres de terre. 198

16 février,
Bytown.

Ferguson à Huskisson. Il a obtenu de Maitland la location de l'île Queen, le tout soumis à ratification. Comme il désire ériger un moulin

1828.
et qu'il lui faille dans l'intervalle dépenser des fonds à son propre risque, il demande que son bail soit ratifié. Page 193
- 22 février, Guelph. Galt à Huskisson. Il soumet un plan pour assimiler du numéraire des provinces de l'Amérique du Nord à celui de l'Angleterre, et demande d'être nommé surintendant, car vu les circonstances il ne désire pas rester au service de la compagnie. 150
- 22 février, Guelph. Apeçu d'un plan pour l'assimilation gratuite du numéraire des provinces de l'Amérique du Nord à celui du Royaume-Uni. 151
- 28 février, Burlington Beach. Requête de Kerr, autrefois capitaine dans le département des affaires des sauvages du Haut-Canada, à Huskisson. Il énumère ses sacrifices et renouvelle sa demande de demi-solde. 188
- Autre lettre du même à Murray. 192
- 28 février, York. P. Robinson à Stanley. A son arrivée, Maitland a soumis au conseil exécutif la dépêche de Huskisson relative à la vente d'une partie des réserves du clergé. Le gouverneur a approuvé les règlements. Il envoie des recommandations pour sa gouverne. Avant de partir il se procurera des renseignements sur la situation et la valeur des terres. 329
- Contenu.* Rapport du Conseil exécutif sur l'acte pour autoriser la vente des terres du clergé. 330
- Formule de blancs pour indiquer le produit des réserves du clergé. 334
- Février (?), Washington. Clay à Vaughan. Cette lettre se trouve dans celle de Backhouse à Hay, 19 mars 1828.
- Vaughan n'a transmis qu'une copie de cette lettre, le 9, mais ceci semble une erreur, vu que Vaughan a accusé réception le 8.
- 3 mars, Trésorerie. Hill à Hay. Le Trésor n'a pas de liste des noms des colons qui ont fait des dépôts avant de partir pour l'Amérique du Nord, mais si Huskisson est convaincu que les personnes mentionnées ont fait des dépôts et qu'elles n'ont pas été remboursées, l'on pourra autoriser le remboursement. 52
- 4 mars, Londres. Macdonald et Campbell à Hay. Ils présentent une requête de James McGregor demandant la demi-solde; McGregor a servi comme lieutenant durant la dernière guerre avec les Etats-Unis. Il a tiré sur eux croyant que la demi-solde avait été accordée; ils se sont trouvés dans l'obligation de ne pas faire honneur à ces effets. 200
- 4 mars, Kingston. Barrie à ——. Il transmet copie d'une lettre de Campbell. Il croit que l'exposé de ses titres est exact et dit qu'il a été soumis à de durs traitements lorsqu'il a été retenu prisonnier et en otage en Amérique. Le capitaine Barclay, actuellement en Angleterre, peut en témoigner en outre. 67
- Contenu.* Campbell à Barrie. Ses services et ses misères. Il demande que son cas soit soumis à l'examen, vu qu'il sait que d'autres personnes, dans des situations semblables, ont été indemnisées de leurs services. 69
- Certificat de Barclay attestant les bons services de Campbell dans la marine des lacs. 71
- Barclay à Campbell. Il regrette qu'il n'ait pas eu la concession de terre comme officier de la marine. Il témoigne de ses mérites. 72
- 6 mars, Haut-Canada. Clark et Dickson à Stanley. Ils transmettent une requête relativement à Miss Ann Smith, à ses frères et sœurs, ainsi que le message du gouverneur et la réponse du Conseil législatif. L'Assemblée n'a rien fait de l'affaire, mais Maitland a temporairement pourvu aux besoins de la famille, jusqu'à ce qu'on connaisse la volonté du Roi. Cette affaire et d'autres pareilles ont provoqué de la compassion. La mort de Claus laisse sa famille sans moyen d'existence. La mort de différents enfants; il reste la veuve avec ses deux fils, dont un est commis dans le bureau du lieutenant-gouverneur et l'autre remplissait les fonctions de fidéicommissaire pour les sauvages, mais Darling a réussi à obtenir la position. La fille qui survit à son père est une veuve qui a un fils et trois filles. Toute la famille vit à Niagara. Ils demandent que l'on s'occupe

1828

- de l'affaire de cette famille et que la concession de terre que les sauvages ont faite à Claus soit autorisée sous le grand sceau. Page 403
- 6 mars, Hammersley et Cie à Huskisson. Ils se sont adressés à Adams pour Londres. le paiement de la pension de Mme Campbell, mais on leur a fait savoir qu'il n'était plus agent. Comment ou à qui doivent-ils s'adresser pour cela à l'avenir? 160
- 7 mars, Décret du conseil. Ce document se trouve dans la requête du capi- York. taine D. Campbell, 7 mai 1828.
- 8 mars, Requête de A. Bastable énumérant au long les raisons qu'il a de partir Londres. pour le Canada et son besoin de succès. Il demande qu'à titre d'humanité l'on ait des égards pour ses souffrances et ses pertes. 85
- Contenu.* Divers documents. 91 à 97
- 10 mars, Walter Nichol à Huskisson. Il transmet une requête de la veuve et Niagara. de la famille de feu son frère, dont il représente l'indigence amenée par les pertes subies durant la dernière guerre avec les Etats-Unis. 272
- Contenu.* Requête de la veuve de feu Robert Nichol. Mort de son mari par accident, ce qui l'a laissée dans l'indigence avec sa famille. Les services de feu son mari durant la guerre avec les Etats-Unis. Elle transmet des copies de lettres qui témoignent des mérites de son mari. Elle énumère ses pertes, demande qu'on lui fasse une part de la magnanimité royale. 277
- Documents se rattachant à l'affaire de Mde Nichol. 287 à 321
- 19 mars, Backhouse à Hay. Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a attiré l'atten- Affaires tion sur l'opportunité d'ériger un phare à la Longue-Pointe, lac Erié. 21 étrangères.
- Contenu.* Vaughan à Dudley. Au sujet d'un phare à la Longue-Pointe. 22
- Lettres des fonctionnaires des Etats-Unis sur le même sujet et réponse de Vaughan. 23 à 27
- 26 mars, W. Smith à Huskisson. Son frère, qui habite Kingston, Haut-Canada, a Londres. perdu un œil dans la dernière guerre avec les Etats-Unis. Son frère a écrit, mais n'a pas reçu de réponse. Il demande qu'on s'occupe de son affaire et qu'on lui prête aide. 395
- 27 mars, Barrie au secrétaire des colonies. Il transmet une requête de Sinclair. Kingston. Il ne pense pas que ses services lui donnent des titres, mais il transmet l'affaire pour qu'on la mette à l'étude. 73
- Contenu.* Mémoires de Sinclair, relatant ses services, et ayant appris qu'on a accordé la demi-solde en plusieurs occasions, il demande qu'on expédie son mémoire. 74
- Copie de la nomination de Sinclair. 77
- mars, Dawson à Hay. Vu les circonstances énoncées par le recteur et les Trésorerie. syndics de l'église établie, à Amhersburg, on pourra autoriser Maitland à donner £200 pour la terminer à certaines conditions. 54
- 12 avril, Grant à Huskisson. Il transmet un plan reçu de Galt, du Haut- Londres. Canada. 155
- (Pour le plan voir 2 février.)
- 15 avril, Hume à Leveson Gower. Il demande qu'une lettre lui soit envoyée en Londres. Haut-Canada par le premier courrier. 161
- 18 avril, Stanley à Hay. Il transmet une requête de Clark et Dickson. Il Whitehall. (Hay) est en état de juger de leur affaire et Baillie pourra lui donner tous les renseignements désirés. Il ne sait si on doit approuver la concession de terres que les sauvages ont faite à Claus, vu que la chose pourrait aboutir à de grands abus. L'on ne doit pas grossir les présents en argent qu'on fait aux sauvages. Il soupçonne que la nomination de Darling est une affaire montée. Il attire l'attention sur l'affaire de Givins sur le compte duquel il se fait des rapports si divers. Talbot confirme la note favorable qu'en donne Maitland. 401
- Contenu.* Lettre de Clark et Dickson, voir 6 mars.
- Procès-verbal du Conseil législatif sur la requête d'Ann Smith. 408

1828.
19 avril,
Londres.

George Ryerson au Secrétaire des colonies. Il désire présenter une requête au sujet de griefs du clergé et des allégués énoncés du Dr Strachan dans une lettre qui est censée être une carte ecclésiastique du Haut-Canada. Page 335

21 avril,
Londres.

C. C. Small à Huskisson. Il demande audience pour son père, aujourd'hui greffier du Conseil exécutif. 414

22 avril,
Londres.

George Ryerson au Secrétaire des colonies. Il a servi durant la guerre de 1812 et a été blessé à la bouche, perdant ses dents et un côté de la mâchoire inférieure. Il a essayé, sans succès, d'avoir un examen de médecin pour l'autoriser à faire une demande de retraite. Il envoie des documents qui, espère-t-il, seront satisfaisants. Il demande qu'on lui permette de comparaître devant une commission. 337.

Contenu. Lukin à Ryerson. Il lui dit qu'il devra s'adresser au secrétaire des colonies. 339

Hillier au même. Maitland n'a pas d'objection à ce qu'il ait un congé. La lettre au secrétaire de la guerre et sa demande ont été expédiées directement. 340

26 avril,
York.

T. Smith au secrétaire des colonies. Il se plaint du mal que cause l'influence militaire et cléricale qui s'exerce contre ceux qui refusent de se soumettre aveuglement au major Hillier, au Dr Strachan et au procureur général Robinson, qui avec d'autres ne laissent passer aucun poste d'honneur et d'émolument et frappent de déloyauté tous ceux qui s'opposent à leur œuvre. Il cite le juge en chef Campbell comme juge intègre mis au ban de la faction, et qui ne fait pas partie du cabinet de Maitland, autrement le mal dont on se plaint n'existerait pas. L'attitude digne du juge Willis qui est rarement l'objet de simples attentions de la part de Maitland, lequel s'en va dans un lieu isolé et laisse les affaires du gouvernement entre les mains d'un secrétaire militaire. Il transmet une liste de questions pour que le juge en chef y réponde; il désire qu'on fasse une enquête sur les charges que remplissent le procureur général, ses parents et sa famille, et qu'on obtienne aussi une liste des nominations de l'honorable William Allen. 396

Contenu. Questions par le juge en chef Campbell. 399

28 avril,
Londres.

Le col. Talbot à Hay. Il renvoie le plan de la région occidentale au Haut-Canada avec la partie marquée en rouge qu'il désire voir admise comme étant la colonie Talbot. Il demande que toute la partie des terres du gouvernement situées dans les limites du tracé rouge, et qu'on n'a pas déjà cédées, soit mise sous sa direction aux mêmes conditions qu'autrefois, et que l'on en informe le lieutenant-gouverneur afin qu'aucune partie de la réserve de la Couronne dans les dites limites ne soit exposée à être vendue. 416

29 avril,
Marine.

Les Commissaires de la marine au Trésor. Ce document se trouve dans les lettres de Dawson à Hay, en date du 6 mai 1828.

29 avril,
York.

Note, apparemment de Meritt, sur l'importance qu'il y a à ce que le canal Welland soit terminé aussitôt que possible. 216

30 avril,
Londres.

Powell à Huskisson. Il ne s'est pas présenté au ministère des colonies tant que les préjugés soulevés par le lieutenant-gouverneur ne seront pas apaisés. D'après les faits il croit de son devoir d'offrir des explications sur toutes affaires dans lesquelles il a pu être mêlé. 325

30 avril,
Affaires
étrangères.

Backhouse à Hay. Il transmet la correspondance au sujet de colons écossais de Caracas avec demande de Galt de toucher £100 additionnels à cause d'eux. 28

Contenu. Buchanan à Bidwell. Il présente une demande de Galt de toucher £100 à cause des colons de La Guayra. 30

Galt à Buchanan. Il signale les droits qu'il a à cause des colons de La Guyara. 31

3 mai,
Londres.

Lyndhurst à Huskisson. Powell, ancien juge en chef du Haut-Canada, est un homme d'honneur, de talent et intègre. 37

1828.
3 mai,
Affaires
étrangères.

De Walden à Hay. Comme il n'a pas été fait de demande officielle de la part d'O'Hara, sous-adjutant général de la milice du Haut-Canada, pour la permission de porter la décoration de l'ordre portugais de la Tour et de l'Épée, l'on peut accorder la permission. Includ copie des règlements. Page 33

Contenu. Règlements. 34

4 mai,
Milbury.

A. Campbell à Hay. Il se plaint qu'on a refusé de payer la pension qu'il a reçue depuis 28 ans et qui devait être versée sans réduction, et qu'elle sera maintenant payée en Canada, vaut autant dire qu'elle n'existe plus. Il lui demande d'exercer son influence pour qu'elle soit payée comme avant. 111

Contenu. Note (pas de date). La pension d'Alicia Campbell devra, à l'avenir, être payée dans la colonie. 113

Hammerley et Cie à Mme Campbell. Ils transmettent la note qu'ils ont reçue en réponse à la demande de pension. 114

5 mai,
Londres.

Winburn à Hay. En sa qualité d'exécuteur testamentaire du comte de Puisaye, mort en décembre dernier, il demande quelle compensation revient à la succession pour les dommages que sa propriété à York a subis, et quand elle sera payée. 421

6 mai,
Trésorerie.

Dawson à Hay. Relativement à la requête de Peter McGill, un rapport des commissaires de la marine est annexé; les lords du Trésor ne se croient pas justifiables d'intervenir. 56

Contenu. Les Commissaires de la marine au Trésor. McGill a entrepris par contrat de retirer du minerai de fer à Kingston pour la fin de 1822 et depuis les délais ont été prolongés. L'amirauté refuse de recevoir le reste, et comme ceci est considéré final, les commissaires ne se croient pas libres de revenir sur leur décision. 57

7 mai,
Felhampton.

Marston à Huskisson. Il a écrit il y a quelque temps au sujet de Ratcliff, dont le fils est mort dans le Haut-Canada, laissant £100. Conformément aux instructions il a envoyé une procuration, mais on lui dit que l'argent ne peut être touché. Il comprend que la procuration est encore au ministère des colonies; il demande qu'on la lui envoie car Ratcliff suppose qu'il (Marston) a reçu l'argent et le garde. 201

7 mai,
Perth.

Le capitaine D. Campbell; requête qui énumère ses services et dit qu'il s'est rendu à Perth pour prendre des terres, mais il constata que le système avait été changé par un décret du conseil du Haut-Canada, décret qu'il transmet. 116

Le décret du conseil du Haut-Canada est mis en tête. 115

7 mai,
St. James's.

Décret du conseil approuvant l'acte relatif à la naturalisation du Haut-Canada. 16

10 mai.

Merritt à Huskisson. Il fait de vives instances pour qu'on lui donne les avances requises pour le parachèvement du canal Welland. 217

19 mai,
Jersey.

Requête de James Mackintosh. Il dit dans quelle indigence il se trouve, demande un passage gratuit et offre de servir de guide aux immigrants nouvellement arrivés. 203

2 juin,
Londres.

William Campbell à Murray. Il a obtenu congé d'absence de Maitland. Il aurait été le voir mais il était trop fatigué. 118

3 juin,
Lincoln's Inn.

Alexander Fraser au même. Il présente le juge en chef Campbell comme étant un juge droit, un honnête homme et un fidèle et loyal sujet. L'on peut compter sur les renseignements qu'on peut obtenir de lui au sujet du Haut-Canada. 145

4 juin,
Londres.

Merritt à Hay. Comme tout ce qui touche au canal a passé par son bureau, il transmet une lettre adressée à Goulburn, qu'il lui demande de lire, et il aimerait le voir (Hay) avant qu'il la remit à Goulburn. 219

Contenu. Rapport annuel des directeurs du canal Welland avec ses annexes. 220

7 juin,
Londres.

George Ryerson à Hay. Il transmet un rapport du comité de l'Assemblée sur les réserves du clergé, réserves qui ont beaucoup entravé la

1828.

colonisation du Haut-Canada. On désire les faire vendre et en appliquer le produit à l'éducation et à des améliorations à l'intérieur, ou le partager équitablement entre les chrétiens et toute dénomination dans la colonie.

Page 341

Contenu. Rapport du comité spécial. 343

La requête de Bulkley Waters et autres faisant partie du rapport. 367

Liste de témoins et questions. 371

Questions sur l'état de la religion. 378

11 juin, Londres. Rapport des Commissaires de la marine. Ce document se trouve dans la lettre de Dawson à Twiss, en date du 25 juin 1828.

16 juin, Glasgow. Requête de Donald Fraser. Ses services et ses infirmités; il demande que son fils, qui sert actuellement dans le corps du génie au canal Rideau, ait un congé d'absence. 146

23 juin, Londres. Le directeur Baird et le Dr Lee à Murray. Ils demandent une audience. 78

25 juin, Trésorerie. Dawson à Twiss. Il transmet un extrait du rapport du contrôleur des comptes de l'armée sur une requête demandant la demi-solde de capitaine. L'extrait devra être soumis à Murray pour qu'il l'examine afin de juger de la valeur des services de Kerr, mais le Trésor ne peut sanctionner soit la pension ou la demi-solde. 59

Contenu. Extrait du rapport. Il ne peut que suggérer que le général commandant reçoive instruction de donner à Kerr la première position convenable qui s'offrira. 60

27 juin, Londres. Hayes à Hay. Il a reçu une lettre disant que le secrétaire des colonies a si peu de patronage qu'il aurait donné une compensation. Comme ceci veut dire qu'il aurait donné une compensation s'il l'eut pu, il demande une concession de terre. 168

1er juillet, Londres. Résolution d'un comité de la Chambre des Communes demandant d'avoir les instructions données au gouverneur du Haut-Canada, au sujet de l'établissement de la corporation de l'église. 1

juillet, Amiraauté. Barrow à Hay. Il ne peut recommander qu'on accorde une indemnité à Campbell pour ses services sans plus ample examen. Il devrait toutefois toucher les appointements qui lui étaient dus lorsqu'il a été fait prisonnier et jusqu'à sa mise en liberté, et avoir une rémunération pour la perte de son bagage. 10

15 juillet, Londres. Merritt à Murray. Le manque d'intérêt qui existe dans la ville à l'égard de la prospérité du Haut-Canada est tel qu'il ne pourra faire souscrire des actions sans aide. Il lui demande de prendre quelques actions. 241

Prospectus du canal Welland. 242

Liste de souscriptions. 244

21 juillet, Londres. Merritt à Murray. Il considère que l'annexion de Montréal serait avantageuse et accélérerait l'union des deux provinces, sujet sur lequel il s'étend. 253

21 juillet, Londres. Le même au même. Il a profité de son séjour à Londres pour demander pour lui-même la demi-solde. Il dit les circonstances dans lesquelles la compagnie a été formée et à quelles conditions. 251

21 juillet, Londres. Requête de Merritt demandant la demi-solde. 246

Contenu. Hill à Wilmot Horton. Le Trésor refuse de recommander qu'on accorde la demi-solde à Merritt. 248

24 juillet, Londres. Requête de D'Arcy Boulton. Il relate ses services et demande que sa pension soit portée aux deux tiers du traitement des juges adjoints, proportion qu'il a touchée durant trois mois avant que sa démission fut acceptée. 79

Contenu. Note portant les initiales G. B. Au sujet du taux auquel, d'après entente, la pension de Boulton devait être calculée. 82

1828.
26 juillet,
Londres. Freeling à Hay. Le sac de dépêches destinées à Maitland a été transmis à Liverpool et là délivré au capitaine Allyn pour être transporté à New-York. Page 66
- 1er août,
Godstone. Turner à Murray. Son respect pour le col. Nichol. Il transmet une requête et il est assuré que tout secours qu'on pourra donner à sa veuve et à sa famille sera appliqué avec efficacité. 418
- 7 août,
Trésorerie. Stewart à Hay. Les lords du Trésor répètent que l'octroi de la demi-solde à Merritt et à Ingersoll établirait un précédent très embarrassant, et ils ne peuvent modifier leur première décision. 61
- 9 août,
Londres. Hayes au même. Il demande instamment qu'on prenne des mesures pour obtenir bientôt une réponse du Trésor, vu que les derniers navires de la saison partent dans quelques jours pour Québec et que l'état de ses finances fait qu'il serait imprudent pour lui de songer à rester sans emploi. 177
- 9 août,
Londres. Merritt à Murray. Il répète sa demande de demi-solde vu que des précédents existent déjà. 258
- 12 août,
Trésorerie. *Contenu.* Documents se rattachant à la requête de Merritt au sujet de la demi-solde. 260 à 271
- 16 août,
Amirauté. Stewart à Hay. Le Trésor ne peut réparer les pertes qu'a subies Hayes dans l'établissement d'une mine métallurgique à Marmora. 62
- 17 août,
Epsom. Croker au même. Il demande une réponse à la lettre du 11 janvier au sujet de terres à Kingston et propriété d'Hamilton. 12
- 29 août,
Glengary. Gibson à ———. Il écrit en qualité de trésorier de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre qu'une requête a été présentée au gouverneur du Haut-Canada, demandant une concession de terres pour l'usage des sauvages à l'embouchure d'Otonabi, comté de Northumberland. Il demande audience et que si les terres sont concédées, elles le soient à la compagnie en fidéicommiss pour les sauvages. 156
- 29 août,
Londres. L'évêque Macdonell à Murray. Il demande un traitement de £1,000, égal à celui de l'évêque catholique romain du Bas-Canada. Il est heureux du succès de son plan pour l'établissement des soldats licenciés. Si en sus du canal Rideau un bon chemin était ouvert au centre de la région fertile entre l'Ottawa et le Saint-Laurent à partir de la ligne de partage jusqu'aux établissements militaires, cette partie du pays contiendrait 50,000 hommes. Il le félicite (Murray) sur sa nomination comme secrétaire des colonies. 207
- 29 août,
Londres. Hayes à Hay. Lui rappelle sa promesse de lui prêter autant d'aide que possible. Si aucun emploi ne s'est présenté à son esprit, il demande une concession de terres. 178
- 29 août,
York. *Contenu* Notes des services. etc., de Hayes. 179
- 30 août,
Londres. Baldwin à Murray. En sa qualité de président du comité d'une assemblée publique tenue à York, il transmet une requête. Il prie instamment que les accusations calomnieuses de déloyauté soient traitées avec mépris. 98
- 30 août,
Londres. *Contenu.* Requête exposant des griefs. 99
- 30 août,
Londres. W. Campbell à Hay. Il présente des observations pour démontrer la futilité de l'interprétation que Wellis donne à la loi relative à la présence des juges. Le juge en chef Osgood a préparé le projet de loi et a présidé la législature lorsque l'acte a été adopté, après quoi il laissa les affaires judiciaires de la province entre les mains de deux juges adjoints, ainsi que la chose a toujours eu lieu pour tous les juges en chef ou autres juges qui aient jamais siégé. Il est peut-être le seul juge qui a siégé continuellement durant 17 ans, et il demande conséquemment quelques mois de congé. 122
- 30 août,
Londres. *Contenu.* Observations sur l'interprétation qu'on a voulu récemment donner au statut provincial qui crée la cour Suprême du Haut-Canada. 124

1828.
31 août,
Downing
Street.

Goulburn à Hay. Il envoie les documents d'Hamilton Merritt, lesquels documents ont été examinés pour la vingtième fois. Il n'y a pas de précédent quand à la milice constituée, vu que pas un officier n'a touché de demi-solde sauf ceux de la ligne qui avaient droit à la demi-solde avant d'avoir été versé dans la milice et qui, a-t-on jugé avec raison, n'ont pas été déchés de ce droit en faisant ce service. Page 158

1er septembre,
Londres.

Powell à Murray. Il attire l'attention sur une dépêche du Haut-Canada, accompagnée d'un rapport du conseil exécutif dont le but est d'empêcher qu'il obtienne une retraite après 34 années de service. Le rapport est actuellement au ministère des colonies. Bathurst a, toutefois, recommandé la retraite dont il jouit aujourd'hui. Vu la confusion qui régnait en Haut-Canada, il n'est pas retourné, car on aurait pu attribuer la confusion à sa présence. Maintenant qu'une occasion s'offre, il désire retourner, mais il ne veut pas le faire sous le coup de l'approbation du rapport, et conséquemment il désire que le successeur de Maitland s'enquière sur les lieux du motif du rapport. Il n'est que juste que la brochure anonyme qui a servi de base au rapport accompagne le rapport. 326

2 septembre,
Londres.

Le même à Lyndhurst. Le changement de gouvernement en Haut-Canada a provoqué chez lui le désir de retourner chez lui et à sa famille, mais il lui répugne de le faire tant que le rapport injurieux du Conseil exécutif restera sans réfutation. Il a écrit à Murray et demande à Lyndhurst de donner à Murray l'assurance que le rapport lui a porté préjudice (à Powell). 39

9 septembre,
Glengarry.

L'évêque Macdonell à Murray. Il recommande MacTagart comme étant l'ingénieur et le géologiste pratique le plus capable et l'homme le plus en état d'expliquer les produits naturels et les ressources les plus récentes du pays. 210

11 septembre,
Killarney.

Requête de Denis Mahony. Cette requête déclare que lorsqu'il a reçu une concession de terre en Haut-Canada en 1822, il n'a pu amener sa famille dans cette province pour prendre possession de la concession. Maintenant il a vendu sa demi-solde pour lui permettre de s'y rendre. Il espère que la vente de sa commission ne le privera pas de l'avantage accordé. 212

Contenu. Wilmot à Mahony. Il transmet une liste des concessions de terres faites d'après les grades dans l'armée. 213

12 septembre,
York.

Hayes à Cook. Il lui demande de dire à Hay qu'il désire prendre des terres en Canada par voie de procuration ou de substitut, vu que les médecins lui signifient qu'il serait dangereux pour lui de retourner au Canada, préfère le Cap de Bonne-Espérance, mais il n'y peut rien faire sans capital. S'il pouvait avoir £1,000 il pourrait faire plus en Irlande que de retourner en Canada. 184

13 septembre,
Trésorerie.

Stewart à Hay. La ligne de communication par le Rideau doit être terminée par le gouvernement, et la somme de £50,000 a été avancée pour terminer le canal Welland. L'on ne peut en conséquence supposer que les lords du Trésor sont indifférents au progrès du Haut-Canada, vu qu'ils ne se sont pas crus justifiables de prêter £100,000. 64

16 septembre,
Blythwood.

Archibald à Campbell. Il demande des exemplaires des règlements qui régissent les concessions de terres en Haut-Canada, pour deux messieurs qui demeurent dans cette province. 128

17 septembre,
Londres.

Hayes à Hay. Il le remercie d'un mandat de 10,000 acres de terre en Haut-Canada. Il demande la permission d'en transférer 5,000 acres à son beau-frère, Walter Crawford, qui a d'amples moyens, et six fils dont la présence ira honorablement grossir la noblesse de la province. La promesse d'un emploi lui inspire l'espoir qu'il sera peut-être utile au Haut-Canada. 186

1828.
25 septembre,
York. Hayes à Hay. Conformément aux instructions il a transmis une lettre de change pour la retraite de Mde Campbell, portant la prime au compte du public. Page 135
- Contenu. Lettre de change. 136
- 29 septembre,
Londres. Lyndhurst à Murray. La haute intégrité de Powell, l'ex-juge en chef. 38
- 1er octobre,
Bath. William Campbell à Hay. Au sujet de la conduite étrange de Willis. L'opinion de Robinson à ce sujet a été mise à l'étude avec soin et son raisonnement est irréfutable. Il n'y a pas eu de suspension dans l'administration régulière et il ne peut y en avoir si le Gouverneur exerce le pouvoir qui lui est confié. 129
- 4 octobre
York. Brown au secrétaire des colonies. Il ne peut soutenir sa famille. Il rappelle une requête de quatorze ans passés, et il demande une situation dans le Haut-Canada ou dans le Bas-Canada, ou ailleurs. 83
- 15 octobre,
Londres. W. Campbell à Hay. Il est allé le voir pour présenter ses compliments et demande un prolongement de congé que requièrent son âge et ses infirmités. 131
- 15 octobre,
Downing
Street. Stephen au même. Les procédés de l'Assemblée législative du Haut-Canada contre Coffin et Givins lui ont été soumis pour qu'il se prononce sur leur légalité. L'occupation de la réserve près des Chutes Niagara par Forsyth; sa prétention extravagante d'empêcher les gens de voir les chutes, à moins de verser la somme d'un péage. Le relevé a été fait et Forsyth a reçu ordre d'enlever les clôtures, mais il a refusé et le corps du génie les a démolies, ce pourquoi il a intenté une action pour violation de la propriété et il a perdu, et comme il avait rétabli les clôtures, le procureur général intenta une action pour usurpation et la Couronne gagna. Forsyth en appela alors à l'Assemblée, qui somma Coffin et Givins comme témoins, et c'est à la suite de leur refus de comparaître sans le consentement du lieutenant-gouverneur qu'ils furent arrêtés pour mépris. Il est d'avis que dans le cas particulier, sans poser de règle générale, il y avait suffisamment de motifs pour une enquête parlementaire et qu'il n'y avait pas de raisons suffisantes pour qu'on empêcha les fonctionnaires de comparaître. 41
- 23 octobre,
Londres. W. Campbell au même. Il transmet copie du congé que lui a accordé Maitland et aussi copie d'une lettre de présentation et de recommandation. 132
- Contenu. Certificat de congé accordé au juge en chef Campbell. 133
- Lettre de présentation de Maitland en faveur du juge en chef Campbell. 134
- 14 novembre,
Londres. Wimburn à Hay. Il le remercie de lui avoir fait savoir que £200 ont été adjugés pour dommages faits à la propriété de de Puisaye durant la dernière guerre et que 35 pour 100 ont été payés. A qui doit-il s'adresser pour les autres 65 pour 100? La somme est-elle sterling ou du cours courant? 422
- 15 novembre,
Liver,pool. Munro à Murray. Il raconte les souffrances de sa sœur et de sa famille qui, avec son mari George Wallace, ont été induits à aller en Colombie, qu'elles quittèrent cependant et vinrent en Haut-Canada, où Wallace mourut laissant sa famille dans la misère. Il demande un passage pour toute la famille afin qu'elle puisse revenir au pays natal. 214
- 17 novembre,
Londres. Gibson à Murray. Il est arrivé une lettre disant qu'on n'a pas reçu de communication du Haut-Canada, au sujet de sa lettre du 17 août, l'absence de communication, est-il dit, faisait qu'il était prématuré d'accorder l'audience demandée. Il répète sa demande maintenant. 159
- 18 novembre,
University
Chambers. Le directeur Baird au même. Relativement à la demande de la population de Beckwith, d'un ministre prêchant en *gaelic*, il demande si le traitement ne pourrait pas s'augmenter d'une indemnité et de plus un passage gratuit pour le Canada. 84

1828.	Adams à Hay. Des fonctionnaires civils ignorant le changement ont tiré sur lui. Il a été autorisé de les payer et a reçu des fonds de la commission du Trésor pour cet objet. Les auditeurs désirent avoir l'autorisation du paiement des comptes. Il demande l'autorisation du secrétaire des colonies.	Page 13
25 novembre, Whitehall.	<i>Contenu.</i> Liste des comptes acquittés par Adams.	14
28 novembre, Hampton.	Les demoiselles Yeo à Murray. Elles demandent des renseignements au sujet de la terre à laquelle sir James Yeo a droit, et dans quelle partie du Canada cette propriété serait concédée.	423
	<i>Contenu.</i> Bathurst à James Yeo. Il est de règle de refuser d'accorder des terres en Canada sauf aux personnes qui ont l'intention d'y demeurer.	424
9 décembre, Londres.	Leslie, inspecteur du district de Bathurst, à Murray. Il demande que son congé soit prolongé.	193
	Requête d'un certain nombre d'officiers des sauvages, demandant la demi-solde.	119
Pas de date.	Une autre requête de Charles Hayes au sujet de son usine métallurgique à Marmora.	169
	Dr Wild à Huskisson. Il demande une audience.	420
	Requêtes de Charles Hayes exposant les frais considérables qu'il a faits pour établir une usine métallurgique à Marmora; les témoignages en sa faveur; l'épuisement de ses moyens et il demande qu'on s'occupe favorablement de son affaire.	162